JH. VAN TIENDEN.

22500142100

H. L. 66 (fol)

LE MÉDECIN

DE LA MAISON

Paris. — Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

LE MÉDECIN
DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

PUBLIÉ

PAR LE DOCTEUR **REINVILLIER**, RÉDACTEUR EN CHEF

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX CIVILS ET MILITAIRES,
PRÉSIDENT DE LA SECTION DES SCIENCES A L'ATHÉNÉE DES ARTS, SCIENCES, BELLES-LETTRES ET INDUSTRIE DE PARIS,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,
DIRECTEUR D'UN DISPENSAIRE POUR LES MALADIES DES FEMMES, MÉDECIN DE PLUSIEURS
SOCIÉTÉS PHILANTHROPIQUES, ETC., ETC.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES
DU 15 JUILLET 1850 AU ~~15~~ JUILLET 1852.
30 JUNE

ON S'ABONNE A PARIS, RUE BERGÈRE, 24

EN PROVINCE

PAR UN MANDAT SUR LA POSTE A L'ORDRE DU GÉRANT, CHEZ LES LIBRAIRES OU AUX MESSAGERIES.

Verwijderd
K. B.

KONINKL.
BIBLIOTHEEK
TE 'S HAGE.

WELLCOME INSTITUTE
LIBRARY

Coll.	WelMOmec
Coll.	
No.	

15 juillet 1850. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 1.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

A nos Abonnés. — Programme et plan du journal. — Des Maladies régnantes : — de la Rougeole, de l'Ophthalmie (inflammation des yeux), conseils à suivre dans ces maladies. — Du Choléra. — Des Bains froids, conseils à ceux qui en font usage. — Académie de Médecine : — Constatation des naissances à domicile, — nouvel Agent désinfecteur. — Mort de Robert Peel. — Variétés et nouvelles. — Formules.

A NOS ABONNÉS.

A peine notre journal a-t-il été annoncé que les abonnés ont été très-nombreux et que chaque jour de nouvelles demandes nous sont faites de toutes les parties de la France. Ce résultat, que nous avions prévu longtemps à l'avance, est une preuve démonstrative de l'utilité de notre publication; et, cependant, on a lieu de s'étonner de n'avoir pas vu se remplir plus tôt une lacune de cette importance. Peut-être, en effet, ne sommes-nous pas les seuls qui avions conçu ce projet; peut-être ce vide à combler a-t-il été souvent l'objet des réflexions des hommes de science ; mais la tâche est lourde et ardue, et plus d'un athlète disposé à commencer l'œuvre a dû renoncer après avoir consulté ses forces et son courage. Nous aussi nous avons longtemps, bien longtemps hésité; car cette entreprise, méditée de longue date, nous laissait voir son immense difficulté d'exécution, les écueils qui doivent sans cesse l'entourer, le dévouement et l'abnégation qui sont sa première condition. — Nous apercevions dans l'avenir les envieux travestissant nos intentions, torturant nos idées, nous accusant d'exploitation ou de charlatanisme. Peut-être même avions-nous à craindre des esprits, assez bas placés pour nous garder une rancune anonyme, d'oser soulever un coin de l'orgueilleux rideau de la science aux hommes laborieux et intelligents, mais non spéciaux, avec lesquels il faudrait désormais compter. Mais nous pensions aussi à ceux dont nous voulons augmenter le bonheur en les instruisant; au public enfin, composé d'organistations si variées et parfois si exigeantes, envers lequel nous allions prendre un engagement sacré : celui de donner à chacun le plus d'instruction possible pour son utilité et celle de ses semblables.

Confiants dans notre foi, qui nous disait sans cesse tout le bien que nous pouvions faire, encouragés par l'approbation et les conseils d'hommes de bien : nous avons fait un appel auquel grand nombre de voix ont déjà répondu.

Nous éprouvons cependant le besoin d'indiquer notre route et de montrer notre but, aux yeux de tous; puis nous exposerons immédiatement les moyens que nous voulons employer pour parcourir cette route et atteindre ce but. Nous voulons, en un mot, dérouler notre plan, et nul doute que nous ne soyons compris et approuvés.

Si quelque chose au monde doit être reconnu précieux et utile, c'est l'art de conserver sa santé; nul bien n'est, en effet, aussi recherché parce que c'est le premier de tous. Enseigner aux hommes cet art divinisé par les anciens est donc une action honorable, utile, essentiellement humanitaire. L'homme qui jouit de ce bien si précieux est apte à utiliser toutes les facultés dont il est doué et à les faire converger vers le bien général.

Quel est donc celui qui hésiterait un seul instant à consacrer quelques heures et quelques centimes par mois pour acquérir des connaissances aussi im-

portantes et aussi fréquemment applicables? Comment ne se sentirait-on pas heureux d'avoir pu, pour quelques minutes passées à la lecture d'un article, sauver la vie d'un parent, d'un ami, d'un de nos semblables. Ces hommes qui possèdent de l'instruction et vivent isolés au milieu des populations de nos campagnes : ecclésiastiques, instituteurs, officiers publics ou autres, habitant une commune qui n'a pas la faveur de posséder un médecin ; ces hommes, disons-nous, qui veulent mettre leurs connaissances au service de l'humanité, qui s'en font un devoir, seront heureux de pouvoir puiser dans notre publication mille ressources pour lesquelles on les bénira.

C'est donc vers les choses éminemment pratiques que nous attirerons toujours l'attention de nos lecteurs, choisissant de préférence toutes celles qui se rencontrent fréquemment, pour arriver plus tard à celles qui, quoique plus rares, n'en ont pas moins une grande importance.

De sorte qu'à la fin d'une année, nous aurons déjà formé un faisceau si compact de connaissances médicales usuelles, que notre volume sera au premier rang des choses indispensables.

Pour atteindre ce but, nous aurons soin de faire disparaître tous les termes scientifiques, d'être clairs, précis, afin que, bien compris par ceux qui nous liront, ils attendent avec une véritable ardeur chaque publication qui suivra celles qu'ils viendront de lire.

Et d'abord, que les hommes de l'art sachent bien que nous n'avons pas la prétention de faire de nos lecteurs autant de médecins. Loin de nous la pensée d'imiter un homme célèbre qui, en rendant quelques services, a fait un funeste présent à ses concitoyens. Combien de fanatiques du camphre, de l'eau sédative et de l'aloès, ont quelquefois été très-nuisibles, et ont laissé s'endormir dans une fausse sécurité de pauvres malades qui pouvaient être secourus par un habile praticien !

La médecine, si difficile à étudier et à exercer, demande des études encyclopédiques et un jugement sain. Vouloir initier tout à coup l'homme le plus intelligent et le plus instruit à son exercice, est une coupable et immense folie.

Mais, en regard de cette situation impossible, ne voyons-nous pas les gens du monde, ignorants des connaissances les plus indispensables à leur hygiène, imbus même de préjugés pernicieux, être dans l'embarras le plus perplexe devant un accident léger ou grave, mais subit. Ne sachant que faire en présence d'un empoisonnement, d'une asphyxie par le charbon ou par submersion, d'une blessure, d'une simple syncope même! Et cependant le médecin peut être éloigné, se faire attendre ; le danger croît et la mort arrive avant lui.

Et dans la maladie même, est-ce que le médecin est tout? Si ses prescriptions sont mal comprises, mal exécutées, si on lui rend un compte infidèle de ce qui s'est passé avant sa visite, comment peut-il avoir du succès? Que d'enfants ont dû à l'amour maternel, toujours si attentif et si ingénieux, la prolongation de leur existence ou la guérison d'une affreuse maladie! Le médecin est le général qui dirige, et celui qui veille au chevet du malade est la sentinelle avancée dont la vigilance ferme le passage à l'ennemi.

L'hygiène bien raisonnée, ne peut-elle pas nous éviter une foule d'indispositions et de maladies?... Et au moment de faire telle ou telle chose, lorsque nous hésitons, allons-nous consulter un médecin, dont le savoir nous sauverait d'un danger que nous pourrions éviter nous-même avec plus d'instruction? Avec les connaissances hygiéniques, la mère peut élever son enfant avec plus de sécurité, surveiller les dangers qui le menacent, s'éviter des inquiétudes incessantes. Que de choses elle apprendra avec intérêt sur l'allaitement, la dentition, la qualité des aliments, les vêtements, les exercices du corps, etc.?

Tout le monde ne devrait-il pas posséder parfaitement les règles les plus simples de l'hygiène? Être édifié sur les causes d'insalubrité inhérentes à telle profession, telle habitude ou tel climat? Pouvoir raisonner sur les bains chauds ou froids, l'influence des passions, les conditions de la digestion, l'importance de la gymnastique? Connaître les moyens de se soustraire aux épidémies, d'éviter la contagion, etc.?

Lors même que la physiologie serait une chose de simple curiosité, ce qui n'est pas, quel est celui qui ne serait pas jaloux de connaître, au moins sommairement, la construction de nos organes et le jeu des fonctions du corps de l'homme? On sait avec quelle avidité les médecins sont sans cesse interrogés sur ces phénomènes intéressants et presque mystérieux pour ceux qui n'y sont pas initiés, alors que leur étude devrait faire partie d'une bonne éducation première.

Là encore nous avons un vaste champ à moissonner; nous instruirons, mais avec des formes et des expressions tellement sévères, que nous pourrons être lus par l'adolescence sans que la susceptibilité la plus scrupuleuse puisse être blessée. Nous vou-

lons que notre journal passe des mains du vieillard à celles des jeunes personnes sans le moindre inconvénient. Priver la jeunesse de cette branche d'instruction d'autant plus précieuse pour elle que son cœur la porte au bien, serait une faute que nous saurons éviter.

Distribution des matières.

Notre premier article aura toujours pour lui le mérite de l'actualité : les maladies régnantes, les épidémies présentes seront l'objet de narrations et de réflexions étudiées, curieuses et intéressantes. Dire ce qui se passe sans indiquer les moyens d'éviter ou de parer le mal, serait naturellement une tâche incomplète.

Les faits extraordinaires et récents des hôpitaux ou de la pratique particulière, pouvant être compris par le public, seront racontés et commentés.

Dans ce cadre entreront nécessairement les faits importants de médecine légale qui occuperont l'attention publique. Ils seront examinés au point de vue de la science et de l'instruction des lecteurs.

La seconde partie comprendra des articles de fond sur la médecine usuelle, la pharmacie, l'hygiène, la physiologie, la falsification des substances alimentaires et médicamenteuses avec les moyens de la reconnaître. Nous mettrons enfin à contribution toutes les branches de l'art de guérir et nous y puiserons largement tout ce qui est intéressant ou utile à connaître.

Puis nous ferons une revue des journaux spéciaux, français et étrangers, des séances des corps savants, rapportant les faits remarquables et les découvertes récentes.

Les journaux politiques même, dans leur partie scientifique, les documents administratifs seront mis à contribution. Nous poursuivrons l'erreur et les préjugés, nous serons sévères pour le charlatanisme et rien de ce qui peut nuire à la santé n'échappera à notre critique.

La forme matérielle de notre journal se prêtant peu au feuilleton, tel qu'il est ordinairement disposé, nous lui trouverons une autre place, afin de ne pas priver nos lecteurs de ce genre de littérature, qui a le mérite d'instruire sans fatiguer l'esprit.

Enfin, voulant être utiles aux habitants des campagnes, nous publierons toujours à notre point de vue, c'est-à-dire d'une manière claire et précise, des articles de médecine vétérinaire, rédigés par des hommes spéciaux qui auront pour mission de traiter les points les plus pratiques de cet art intéressant.

Nous terminerons chaque fois notre publication par des ordonnances ou formules médicales en termes et en poids connus ; faciles à préparer et à administrer et surtout d'une application fréquente. Ces formules, devenues nombreuses chaque année, seront un véritable trésor pour les familles, et dussions-nous être maudits par l'égoïsme ou l'envie, peu nous importe, puisque nous aurons eu le bonheur d'être utiles à l'humanité !

DES MALADIES RÉGNANTES.

DE LA ROUGEOLE. — DE L'OPHTHALMIE (INFLAMMATION DES YEUX). — CONSEILS A SUIVRE DANS CES MALADIES.

Les maladies qui ont régné depuis un mois ont été, en général, celles qui se renouvellent habituellement à cette époque de l'année. Ainsi des fièvres typhoïdes, des rhumatismes articulaires, quelques pneumonies (fluxions de poitrine) formaient les plus graves. Cependant, les cas de rougeole chez les enfants et l'ophthalmie (inflammation de l'œil), ont été beaucoup plus fréquents. On a vu des villages entiers envahis par la rougeole et dans beaucoup d'entre eux pas un enfant, parmi ceux qui n'avaient point eu cette maladie, n'a échappé à la contagion.

Cette affection, bien connue des mères de famille, mérite cependant d'arrêter un moment notre attention. Elle est quelquefois pour les parents un sujet de sérieuse inquiétude, et, quoique ordinairement bénigne, elle présente, dans certains cas rares, une gravité fatale.

De la Rougeole.

La rougeole atteint ordinairement les jeunes enfants, quoique les personnes adultes n'en soient pas exemptes, Cependant, elle est assez rare avant un an et après dix ou douze ans.

Elle est précédée de fièvre, de coryza (rhume de cerveau), d'éternuement, de larmoiement, de toux et quelquefois de mal de gorge. Il est des cas où la toux est bruyante et convulsive ; elle peut alors en imposer et faire craindre le croup ou quelque autre maladie.

Lorsque la rougeole est déclarée, les symptômes qui la précèdent diminuent beaucoup d'intensité, mais la fièvre et la toux persistent, quoique plus faibles. Sur la peau de la face, aux poignets, et bientôt sur tout le corps, se montrent des taches rouges

et élevées, semblables à des piqûres de puces, séparées d'abord les unes des autres, elles s'étendent et forment des plaques anguleuses, dont beaucoup se joignent entre elles ou laissent des intervalles de forme irrégulière. Ces taches paraissent du troisième au cinquième jour de l'invasion de la fièvre et durent de sept à huit jours, disparaissant dans l'ordre de leur éruption. Elles sont suivies d'une légère desquamation de l'épiderme. (La desquamation est le phénomène désigné par la locution vulgaire la *peau-pèle.*)

La rougeole n'est pas grave en elle-même, mais elle peut se compliquer d'autres maladies qui l'accompagnent ou la suivent, et qui nécessitent l'intervention active du médecin. Quelquefois ce sont les yeux qui deviennent malades, plus souvent l'appareil respiratoire. Enfin, quelques épidémies de rougeole, dans certaines années et dans certains pays, présentent un cachet de gravité qui n'est pas ordinaire à cette maladie.

Que faut-il faire pour éviter la rougeole?

Si cette maladie existe dans le voisinage des jeunes enfants que l'on veut préserver, toutes les précautions courent grande chance d'être inutiles : l'air transporte rapidement, et à une assez grande distance, le principe de la contagion, et il n'y a d'autre moyen efficace que d'envoyer les enfants non atteints dans une localité exempte de la maladie.

Cependant est-ce une chose utile? Peut-on avoir la prétention de soustraire à tout jamais un enfant à cette affection qui, sauf les exceptions, est généralement sans danger, et ne doit-on pas, au contraire, désirer que l'enfant en soit débarrassé? car cette maladie n'atteint qu'une fois, ses récidives sont une très-rare exception.

Une autre raison milite en faveur de cette opinion : c'est qu'il n'est pas rare de voir l'organisation de certains enfants, jusqu'alors chétive, recevoir, après la rougeole, une impulsion favorable; ce qui autoriserait, dans ces circonstances, à considérer cette fièvre éruptive comme un dépuratif salutaire.

Dans certains cas, que le médecin peut seul apprécier convenablement, tels que l'état par trop débile de l'enfant, ou l'existence de quelque grave maladie organique, il pourra être bon de le soustraire à la contagion de la rougeole afin de ne pas aggraver sa situation.

La rougeole est donc toujours assez facile à reconnaître; rarement elle peut être confondue avec une autre maladie, et difficilement avec une affection dont le traitement serait différent.

A moins de complications, dont nous avons déjà parlé, on peut toujours affirmer que sa terminaison sera favorable, puisque c'est une des maladies de l'enfance les plus communes et offrant le moins de danger.

Traitement. — Le traitement est excessivement simple. Priver le malade de nourriture, le tenir chaudement pour favoriser les phénomènes qui se passent à la peau; lui donner, dans le même but, des boissons légèrement sudorifiques.

Il est inutile de couvrir avec de chauds édredons ou d'épaisses couvertures, surtout pendant l'été. Le malade se trouvera toujours mieux d'être convenablement couvert, mais sans qu'une chaleur excessive puisse l'accabler.

La tisane la plus bienfaisante est l'infusion de fleur de sureau ou l'infusion de bourrache. Cette dernière est généralement employée. On prend les feuilles et les extrémités des tiges non fleuries à la dose de 4 à 12 grammes pour un kilogramme d'eau bouillante. On fait boire à une douce température, après avoir sucré avec du miel, du sucre ou du sirop simple.

Ce traitement, y compris la privation de nourriture, doit durer tout le temps de la fièvre. Et comme la fièvre précède de quelque jours l'éruption et qu'elle persiste pendant les trois à cinq premiers jours de son développement, c'est une moyenne de cinq à six jours pendant laquelle il sera mis en usage.

La fièvre venant à cesser en même temps que l'éruption pâlit et commence à s'effacer, on peut donner des bouillons et des petits potages. On remplace l'infusion sudorifique par une infusion de fleurs de mauve ou de guimauve ou telle autre tisane analogue.

Il est bien entendu que l'homme de l'art peut seul juger sainement ce qu'il faut opposer aux complications qui pourraient survenir.

Convalescence. — Les huit ou dix jours qui suivent la rougeole, doivent encore être employés à quelques soins. L'impression du froid, pendant cette période de desquamation de l'épiderme pourrait encore être dangereuse. Les petits malades seront donc vêtus assez chaudement et ne sortiront qu'en été seulement et dans le milieu du jour.

Il pourra quelquefois être nécessaire de donner, pendant cette période, un léger purgatif.

Tels sont les symptômes et la marche de la rou-

geole, les craintes qu'elle peut faire naître, oules espérances qu'elle peut donner. Tel est aussi le traitement qui lui convient, et par conséquent le meilleur à suivre. Cette maladie étant au nombre de celles que l'on ne doit pas chercher à enrayer, mais qu'on doit se borner à conduire à bonne fin.

De l'Ophthalmie.

On a pu observer depuis deux mois et l'on voit encore une véritable épidémie d'ophthalmies (inflammation des yeux). Celle qui règne en ce moment, présente une forme catarrhale, c'est-à-dire une augmentation de la sécrétion habituelle de la membrane superficielle et humide de l'œil et des paupières (membrane muqueuse).

Cette maladie se caractérise par un sentiment de pesanteur et de tension du globe de l'œil, par la démangeaison, la douleur même, accompagnée de chaleur et quelquefois de gonflement de la paupière. En même temps se manifestent de la rougeur et une injection, plus ou moins considérable, des petits vaisseaux qui rampent à la surface de l'œil. Ces vaisseaux deviennent quelquefois si rapprochés et si nombreux, qu'on pourrait croire qu'ils se sont formés spontanément, mais ils existaient avant la maladie sans être cependant apparents.

Souvent la lumière est douloureusement supportée et la démangeaison est si considérable, qu'on se figure avoir de la poussière ou du sable derrière la paupière.

Au réveil, les bords libres des paupières sont accolés par le produit d'une sécrétion qui s'est desséché au contact de l'air; et ce n'est qu'au bout de quelques instants qu'on peut apercevoir le jour.

Cette inflammation n'est, au reste, accompagnée d'aucuns symptômes généraux; très-rarement, une fièvre légère la complique, et un mal de tête, siégeant principalement au front, est la seule aggravation qui vient s'y joindre.

A quelle cause devons-nous attribuer la fréquence de cette maladie en ce moment? Rien ne vient l'expliquer, sauf les variations subites et multipliées de la température qui ont régné depuis quelques temps et qui influent nécessairement sur un organe exposé à ces variations et dont la structure est aussi délicate.

L'ophthalmie est facile à reconnaître, puisqu'on peut la voir et en observer aisément tous les symptômes; les complications mêmes sont bientôt aperçues par les personnes étrangères à l'art de guérir, et elles peuvent alors elles-mêmes appeler l'attention du chirurgien.

Sa marche est assez rapide, et elle pourrait durer longtemps et aller souvent en s'aggravant si elle n'était pas traitée. Mais, sous l'influence de soins convenables, deux ou trois jours au plus suffisent ordinairement pour l'arrêter.

Traitement. — Il est d'abord nécessaire de soustraire l'œil à l'action d'une lumière trop vive; on y réussit en ne sortant pas dans le milieu du jour, ou, si l'on y est obligé, en se couvrant la tête d'une coiffure à large bord. Le chapeau des dames remplit assez bien ce but et mieux encore les voiles légers dont elles se servent quelquefois. Le travail d'application à la lumière artificielle doit aussi être évité.

L'usage du café noir, du vin pur, des liqueurs, ne peut être permis, non plus qu'une alimentation trop abondante.

Une tisane rafraîchissante, telle que les décoctions de chiendent ou d'orge perlé, sont d'un usage très-convenable. Le premier s'emploie à la dose de 8 à 15 grammes pour un kilogramme d'eau, et la seconde à la dose de 15 à 30 grammes pour la même quantité d'eau. Une légère ébullition de 8 à 10 minutes suffit pour ces deux tisanes, et l'une et l'autre substances doivent être préalablement lavées à l'eau bouillante avant de commencer la tisane.

Les bains de pieds à la moutarde, matin et soir, sont également très-utiles.

Dans un prochain article, nous traiterons cette question des bains de pieds, qui n'est pas sans intérêt et qui n'est qu'imparfaitement connue des malades.

Mais le remède le plus important pour la maladie qui nous occupe, est, sans contredit, le collyre astringent dont nous donnons la formule à la dernière page du journal. Quelques gouttes de cette préparation doivent être introduites entre les paupières trois à quatre fois par jour à intervalles éloignés. Il vaut mieux laisser tomber directement quelques gouttes de la bouteille que de se servir d'un linge, qui peut altérer le médicament. Quelques personnes se servent, pour cette opération, d'une petite cuillère à café.

Ce collyre doit être continué tout le temps que dure la rougeur dans l'œil. Il ne faut pas s'inquiéter si, au moment de cette application, l'œil devient plus rouge et plus cuisant. Cette rougeur et cette cuisson cessent au bout de quelques minutes, pour faire place à une visible diminution de l'injection rouge.

Enfin, une purgation composée de 30 à 40 grammes de sel de Glauber (sulfate de soude) que l'on fait dissoudre dans trois verres d'eau, pour être pris chacun à vingt minutes d'intervalle, complète le traitement de cette maladie.

Une infusion de tilleul, 2 à 4 grammes pour un kilogramme d'eau bouillante, sera bue avec abondance le jour de la purgation, pendant lequel on mangera comme d'habitude, quoique en moindre quantité.

Si l'ophthalmie persiste, on laissera un jour d'intervalle, avant de se purger de nouveau, tout en continuant les moyens précédemment indiqués.

Ainsi, pour nous résumer : Protection de l'organe malade contre la lumière ; régime alimentaire convenable ; usage suffisant de la tisane indiquée ; emploi intelligent et régulier du collyre ; bains de pieds à la moutarde matin et soir, et enfin purgation renouvelée si elle est nécessaire.

Tel est l'ensemble des moyens qui triompheront de la maladie, pour laquelle il sera quelquefois nécessaire de consulter son médecin, ce qui devra surtout être fait en cas de la plus petite complication.

DU CHOLÉRA.

Choléra ! A ce mot, l'inquiétude s'éveille. Le souvenir de l'horrible fléau apparaît dans toute sa laideur, et l'on se demande si pareille calamité doit jamais affliger la pauvre espèce humaine, déjà soumise à tant de causes de destruction.

L'avenir, en ce qui touche cette terrible maladie, comme en tout autre chose, doit rester voilé pour nous ; mais nous pouvons au moins jeter sur le présent un regard rassurant. La situation est, en effet, si différente de celle de l'année dernière, que toute inquiétude doit disparaître.

L'an dernier, à cette époque, le choléra était en voix de décroissance. Mais par combien d'épreuves n'avions-nous pas passé ! Quelle douloureuse période nous venions de traverser ! A Paris, les familles désorganisées, les rues à moitié désertes, la crainte sur tous les visages ; dans chaque bouche des récits effrayants. On se quittait le soir sans être certain de se revoir le lendemain, et après avoir un jour de plus échappé au danger, on s'abordait en se demandant le chiffre des victimes.

Dans le reste de la France, l'inquiétude et le deuil n'étaient pas moindres. Beaucoup de localités étaient aussi maltraitées que Paris ; quelques-unes même l'étaient davantage, et l'on voyait constamment arriver, dans les endroits jusque là préservés, de nombreuses familles fuyant le champ de bataille. C'est que cette guerre ne ressemblait à nulle autre. Elle était inégale, terrible, impitoyable. La jeunesse et le courage y étaient des enjeux inutiles, et le hasard seul paraissait présider à cette affreuse destruction.

La Providence, dans ses desseins impénétrables, nous permit au moins de voir de grands dévouements. A aucune époque chacun ne fit son devoir avec plus d'énergie, et si des hommes vertueux se rencontrèrent partout, nulle part le corps médical et le clergé ne faillirent à leur honorable mission.

Quelque chose de consolant pour l'humanité a pu aussi être remarqué : c'est la diminution de la superstition et des frayeurs puériles qui, à l'époque de la première épidémie, furent tant à déplorer. A peine a-t-on cité une localité où ces sottes histoires d'empoisonnement général aient eu quelque crédit. Aussi cette triste circonstance servira à l'histoire de l'humanité et prouvera, une fois de plus, que la civilisation marche toujours en avant.

Paris a perdu à peu près vingt mille de ses habitants, pendant le cours de l'épidémie et par l'épidémie. Dans les autres parties de la France la mortalité s'est élevée à soixante mille ; c'est donc une perte totale d'environ quatre-vingt mille personnes. Le résultat a été plus fatal qu'en 1832 ; l'épidémie de cette époque fut sans doute plus rapide, plus meurtrière, mais elle dura beaucoup moins longtemps ; c'est ce qui explique la proportion moins considérable de la mortalité.

Depuis quelque temps beaucoup de personnes s'inquiètent. On parle de nouveaux cas de choléra. Quelques-uns, dit-on, se sont montrés dans les hôpitaux et même en ville ; mais on prétend que les journaux sont silencieux, afin de ne pas jeter l'effroi dans la population. A tous ces bruits, nous répondrons par une négation absolue, complète. Non ! aucun cas de choléra ne s'est montré cette année à Paris. Non ! il n'est pas vrai qu'on déguise la vérité. Nous avons constamment visité les divers hôpitaux ; nous avons interrogé un grand nombre de médecins militaires et civils, et, en aucun point de la capitale, il ne s'est montré un seul cas de choléra asiatique.

Nous pouvons donc continuer à jouir de cette douce quiétude, si péniblement achetée, et envisager l'avenir avec plus de tranquillité après les nombreuses pertes que nous déplorons encore.

Tous les pays ne sont pas aussi heureux que la

France : en Bohême des cas assez nombreux se sont montrés ; Tunis est encore assez maltraité ; Venise a eu quelques atteintes, et rien cependant ne doit nous inquiéter dans ces épidémies dont nous sommes éloignés. Et parce que le choléra règne constamment dans l'Inde, parce qu'il n'abandonne jamais ce pays, d'ailleurs si favorisé de la nature, devons-nous craindre sans cesse de le voir s'abattre sur la France? L'épidémie de 1832 ne disparut-elle pas pour ne revenir qu'après dix-huit ans, et n'avons-nous pas été complétement exempts de son influence pendant l'année qui la suivit ?

Ce ne serait certes pas trop s'avancer que d'émettre cette idée rassurante. L'épidémie de l'année dernière a frappé à peu près toutes les personnes qui étaient prédisposées à la contracter. On sait, en effet, que certaines personnes sont douées de cette malheureuse aptitude, tandis que d'autres peuvent traverser impunément les épidémies les plus meurtrières. Ceci est un fait qui échappe à l'analyse et qui n'en est pas moins constaté.

La saison chaude qui fut toujours si favorable à l'extension de cette maladie est, en outre, tellement avancée que toute crainte doit s'évanouir.

C'est donc en toute sécurité que nous pouvons user cette année des liquides rafraîchissants, tels que la bière, les limonades, l'orgeat, et manger presque à satiété des légumes frais et des fruits de la saison, que nous n'abordions l'an dernier qu'avec crainte.

DES BAINS FROIDS.

CONSEILS A CEUX QUI EN FONT USAGE.

L'usage des bains froids est aussi vieux que le monde. Les historiens nous apprennent, en effet, qu'ils étaient employés par les plus anciens habitants du globe, les Egyptiens, les Indiens, les Chaldéens, le sPerses, etc.

Ils furent aussi en honneur chez les Grecs et les Romains ; mais chez l'un et l'autre peuple, il se rencontra parmi les hommes voués à l'art de guérir des prôneurs exagérés ou des détracteurs injustes. Ainsi, tandis qu'ils furent vantés par Celse et par Arétée, Hippocrate les proscrivait sévèrement. Gallien, qui en rejetait aussi l'usage, a dit dans un de ses livres, qu'il ne parle pas du bain froid, parce qu'il n'écrit ni pour les lions, ni pour les ours.

Une des époques de leur plus grande faveur à Rome, fut celle qui suivit la guérison de l'empereur Auguste par Musa ; plus tard ils subirent de nombreuses alternatives.

Il est cependant impossible de nier l'utilité du bain froid, puisque pendant les chaleurs accablantes de l'été, il nous débarrasse pour un certain temps de l'excès du calorique et nous fait éprouver un bien-être que nous demanderions inutilement à tout autre moyen. A quelques exceptions près, il convient à tous les individus en leur faisant retrouver leurs forces momentanément altérées, ou même en les douant d'une plus grande vigueur.

Mais si le bain froid (et hâtons-nous de dire que nous désignons ainsi les bains de rivière et les bains de mer, laissant de côté les bains froids pris dans la baignoire), si le bain froid, disions-nous, est souvent précieux, c'est avec de certaines conditions et lorsque les règles hygiéniques qui lui sont propres, sont sévèrement exécutées par les baigneurs.

Le bain froid n'est salutaire que si les chaleurs ont été assez fortes et ont duré assez longtemps pour échauffer suffisamment l'eau courante ; mais il est impossible de préciser le degré que devra atteindre l'eau pour être *bonne,* car l'impression que produit sa température, varie en raison des divers tempéraments. C'est donc aux individus qui en font usage à avancer ou reculer l'époque à laquelle ils prennent les bains, suivant la susceptibilité dont est douée leur organisation.

Dans la saison convenable, on doit ressentir une diminution notable de chaleur, un léger resserrement de la peau, avec effacement des veines superficielles. La face devient pâle, un léger tremblement convulsif se manifeste, la respiration est irrégulière et un peu précipitée. En même temps, le pouls qui avait d'abord été plus fréquent et plus petit, se ralentit notablement ; enfin, la sécrétion de l'urine est augmentée.

Mais si le bain est à une température trop froide pour l'individu, il devient une véritable souffrance, le tremblement convulsif est alors considérable, les membres s'engourdissent, les dents claquent, comme on dit, les traits du visage se retirent, les yeux se cavent, le nez devient effilé, la peau est bleuâtre, les doigts sont tellement diminués de volume qu'ils laissent tomber les bagues les plus étroites. Puis surviennent une douleur vive à la tête et à l'épigastre (creux de l'estomac), un resserrement dans les mâchoires, une constriction pénible à la poitrine.

Si donc, au lieu du bien-être qu'il doit procurer, le bain détermine les symptômes que nous venons de signaler, on doit l'abandonner immédiatement, car

il devient nuisible et dangereux pour la santé.

Le matin et le soir devront être choisis de préférence pour prendre les bains froids, à moins qu'on ne puisse, dans le milieu du jour, les prendre à l'ombre ; avec cette circonstance, ils seront plus favorables dans la journée.

La digestion du repas qui aura précédé devra toujours être accomplie ; ce dont on sera certain, lorsqu'on sentira que l'estomac est libre, et lorsqu'il se sera écoulé un temps suffisant pour la digestion ; deux heures peuvent suffire, mais il vaut mieux un intervalle de trois heures pour plus de sécurité.

On sait, et c'est presque une recommandation vulgaire, qu'il ne faut pas se mettre au bain lorsque la peau est en transpiration ; on doit donc attendre que la transpiration ait cessé.

Si l'on sait nager, il faut toujours se jeter la tête la première, et lorsqu'on n'est pas exercé à la natation, on doit toujours se rafraîchir la tête, soit en versant de l'eau froide dessus avec la main, soit en la couvrant de linges mouillés. Avec cette précaution, on évitera la congestion de la partie supérieure du corps. C'est aussi afin de l'éviter qu'il est nécessaire d'entrer rapidement dans l'eau, et de s'immerger tout entier et tout d'un coup.

Combien de temps doit-on rester au bain ? Il est impossible de poser une règle fixe à cet égard, car tel individu a la faculté d'y rester plusieurs heures avec plaisir, et tel autre souffrira au bout d'un quart-d'heure.

On peut cependant se guider d'après la règle suivante : Le bain froid agit de deux façons différentes, selon qu'il est court ou prolongé. Dans le premier cas, il est tonique et fortifiant ; dans le second, il est débilitant. Les individus robustes, à tempérament sanguin, constitution athlétique, pourront donc rester beaucoup plus long-temps dans l'eau, que ceux qui sont délicats, à fibre molle, dont les muscles sont faiblement développés. Ces derniers retireront toujours un grand avantage des bains courts ; un quart-d'heure de durée est suffisant.

A la sortie du bain, on doit s'essuyer rapidement, se vêtir avec promptitude et se livrer à l'exercice d'une marche modérée. Alors il se manifeste ce qu'on appelle une *réaction*. Le sang revient à la peau, elle devient rosée ; on y éprouve un léger sentiment de chaleur, il semble que la vie devient plus active.

Ces phénomènes de réaction varient en raison de la température des bains, du temps qu'on y est resté, et aussi de l'organisation individuelle. Si le bain a été trop froid ou trop prolongé, ils sont beaucoup plus intenses, et causent même une sensation pénible. Chez l'homme faible, et surtout s'il a abusé du bain, ils apparaissent lentement ; il se réchauffe difficilement, il chancelle, sa tête est souvent douloureuse.

Dans la saison chaude, le bain froid peut se renouveler fréquemment, tous les jours même. Mais il arrive quelquefois qu'il détermine des éruptions, de la courbature, de l'insomnie ; il est alors prudent d'en suspendre l'usage, jusqu'à cessation de ces malaises.

Les bains froids sont très-avantageux aux adolescents et aux adultes, mais ils sont moins favorables aux enfants et surtout aux vieillards. Cependant, si la température du bain est calculée de façon que l'enfant n'y *souffre pas*, s'il n'y reste pas trop longtemps, il fortifiera son organisation et aidera à son développement. Quant au vieillard, comme les facultés productrices de la chaleur sont plus actives chez lui, il doit s'abstenir du bain froid, ou le prendre avec beaucoup de précautions, n'en faire usage que lorsque la température des rivières est très-élevée, ne se baigner que dans le milieu du jour et à l'ombre, et rester peu de temps dans l'eau.

Après le bain, s'il se manifeste une douleur de tête, vive et durable, il est bon de prendre immédiatement un bain de pieds à la moutarde.

Lorsqu'une douce réaction est tardive à s'opérer, on la favorise en prenant un peu de bon vin ou d'eau-de-vie étendue d'eau sucrée.

Dr A. R.

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

CONSTATATION DES NAISSANCES A DOMICILE. — NOUVEL AGENT DÉSINFECTEUR.

L'intéressante question de la constatation des naissances à domicile a été dernièrement l'objet d'une discussion de la savante compagnie.

On sait que l'article 55 du Code civil est ainsi conçu :

« Les déclarations de naissance seront faites dans les trois jours de l'accouchement à l'officier de l'état civil du lieu : l'enfant lui sera présenté.

L'exécution de cet article du Code est très-préjudiciable à la santé des enfants nouveau-nés, auxquels on fait parcourir souvent un trajet très-long, depuis le domicile de la mère jusqu'à la mairie de la

localité. La mortalité des jeunes enfants en est nécessairement augmentée, et modifier cet article du Code serait un véritable progrès.

Un homme courageux et persévérant, M. le docteur Loir, s'est voué, depuis longues années, à poursuivre cette réforme, et a enfin soulevé à l'Académie un intéressant débat.

Plusieurs membres, au lieu de se borner à discuter la partie médicale et hygiénique du mémoire de M. Loir, sont entrés dans la question administrative à laquelle, selon nous, l'Académie devait rester étrangère.

Des objections nombreuses ont été faites. Nous laissons de côté celles qui ne s'attaquent qu'à la partie administrative, et nous arrivons de suite à celle qui est la plus importante.

Est-il certain que la mortalité est plus grande parmi les nouveau-nés, dans les localités où la loi est strictement exécutée? Car, ainsi que l'a prouvé M. Rigal (de Gaillac), membre correspondant, en mettant sous les yeux de l'Académie un tableau statistique dont sa position de représentant lui a facilité les recherches; la présentation à la mairie ne s'exécute pas dans la plupart des campagnes et même dans beaucoup de grandes villes.

Le chiffre exact des maladies et de la mortalité attribuées au froid, dans les circonstances indiquées et pendant les deux ou trois premiers jours de la naissance, serait sans doute très-intéressant pour la science. Mais ce triste total est-il bien nécessaire, et la simple raison ne suffit-elle pas pour arriver à cette conclusion, que l'impression du froid et le transport de l'enfant nouveau-né peuvent lui être fatals?

Dans une circonstance particulière et à propos de la déclaration de naissance d'un enfant très-faible et non à terme, l'auteur de cet article s'opposa formellement à la présentation à la mairie, qu'il déclara ne pouvoir se faire sans danger. L'administrateur (deuxième arrondissement) n'hésita pas devant une aussi grande responsabilité, et fit constater la naissance à domicile.

Que serait-il advenu si une sage-femme, ou tout autre personne, eût laissé aller les choses sans intervenir? Et pourquoi ne pas généraliser cette précaution?

Aussi doit-on louer M. Loir de s'être fait l'avocat de ces pauvres petits êtres, qui ne peuvent réclamer que par leurs cris. Aussi, médecins, administrateurs, légistes, etc., doivent-ils réunir leurs efforts pour botenir cette utile réforme.

Après un débat assez confus sur la rédaction des conclusions, l'Académie a fini par en adopter une qui offre le sens suivant:

L'Académie pense que la présentation des nouveau-nés à la mairie peut avoir des inconvénients, et qu'une mesure qui dispenserait les parents de cette présentation, diminuerait la mortalité dans les premiers jours de la vie.

Nouvel agent désinfecteur.

MM. Ledoyen et Raphanel avaient présenté un nouvel agent désinfecteur, l'azotate de plomb, sur lequel un rapport a été fait à l'Académie. Ce nouveau produit paraît appelé à rendre des services, puisque, dit le rapporteur, il n'a pas la forte odeur des chlorures, et qu'il suffit d'en employer une très-petite dose, une partie dans onze parties d'eau.

Voici, au reste, les conclusions du rapport:

1° Le liquide nouveau nous a paru jouir au plus haut degré de la propriété désinfectante, dans les circonstances où nous l'avons employé;

2° Il paraît particulièrement utile, lorsque des matières en décomposition peuvent donner lieu à des composés sulfureux;

3° Employé à dose convenable, il peut conserver des pièces (anatomiques) susceptibles de putréfaction.

Plusieurs chimistes-académiciens se sont élevés contre ce rapport, n'étant pas convaincus de la supériorité du nouvel agent sur les anciens, et réclamant des expériences comparatives.

L'un préfère les substances employées jusqu'ici, le sulfate de soude, le sulfate de zinc, etc. Un autre affirme que l'on délaisse trop aujourd'hui les chlorures, et un troisième reconnaît d'autres désinfecteurs supérieurs à l'azotate de plomb, le chlorure de de peroxide de fer, par exemple.

Mais ce qui a surtout nui à la présentation du nouveau désinfecteur, c'est l'observation d'un membre qui a rappelé que ses auteurs étaient les mêmes qui avaient publié aux élections du 28 avril la fameuse affiche pseudo-électorale.

En effet, au moment où les murailles de la grande cité étaient tapissées par les affiches de l'Union électorale ou du Conclave socialiste, lorsque chacun jetaient les yeux sur ces nombreuses affiches qui portaient les noms des trois candidats de chaque parti, on était arrêté court par ces mots inscrits en gros caractères: *Fixons notre choix!* Puis s'empressant de chercher le nom des candidats aussi énergiquement recommandés, on lisait:

Sur le CHROMO
DURO
PHANE

Ces mots suivis nécessairement de l'éloge du nouveau produit destiné à mettre les parquets en couleur. Ce souvenir a, sans aucun doute, contribué à la circonspection de l'Académie, qui a renvoyé le rapport à la commission pour un nouvel examen.

Nous espérons que ce rapport continuera à être favorable, car peu importe à la salubrité publique que les auteurs du nouvel agent de désinfection aient jadis employé un mode de publicité qui dérida plus d'un front soucieux. Que leur découverte soit bonne et vienne seulement se ranger à côté de nos meilleurs moyens désinfectants, et ils auront rendu un bon service dont on devra leur tenir compte.

Mort de Robert Peel.

La mort de l'illustre Robert Peel ayant retenti dans le monde entier, nous nous sommes naturellement reportés à l'accident qui a produit cette fatale conséquence, et nous nous sommes demandé quelles ont été les lésions produites par cette chute de cheval.

Les journaux anglais ne nous apprennent presque rien à cet égard : ils indiquent seulement que Robert Peel a été jeté par dessus la tête de son cheval, et que, tombé la face contre terre, le cheval s'est abattu sur son dos. L'une des clavicules a été fracturée à plusieurs endroits.

Si l'on rapproche cet accident de plusieurs autres du même genre, ou même beaucoup plus graves, on ne trouve pas dans cette chute de causes suffisantes d'une mort aussi rapide.

Ainsi le journal du Loiret signalait dernièrement les horribles blessures et la convalescence d'un nommé Roger, employé au chemin de fer du centre et traité par M. Michalwsky, médecin de la compagnie de Vierzon.

Les roues de la machine ayant passé dans l'obscurité sur l'épaule du malheureux Roger, il eut le bras séparé du tronc à l'endroit même où il s'articule avec l'omoplate ; il ne tenait plus qu'à quelques filaments charnus dont la section ne donna lieu à aucune hé morrhagie.

Mais la blessure, a elle seule, présentait le plus grand danger. Non-seulement le bras avait été séparé de l'épaule, mais encore l'omoplate était fracturée en plusieurs endroits, et il fallut l'enlever presque en totalité. La clavicule était brisée, il fallut l'extraire aussi. Enfin l'extrémité externe de la première côte fut elle-même retirée.

Malgré la gravité inouïe d'une pareille blessure, et d'une aussi étrange opération, le blessé a néanmoins guéri. Il est vrai que ce résultat est des plus extraordinaires, et que Roger n'est plus connu dans la Sologne que sous le nom de *Trompe-la-Mort.*

Cet accident est hors ligne ; mais quelle différence immense avec celui qui a frappé Robert Peel ! Si l'individu ainsi mutilé a pu, par exception, survivre à ses blessures et guérir, combien de degrés intermédiaires peuvent se présenter, entre ce qui lui est arrivé et les fractures à la clavicule de l'homme célèbre que pleure l'Angleterre !

Lorsque la mort n'est pas instantanée, dans une chute de cheval, elle peut survenir dans un délai assez court, sans désordres organiques très-considérables ; nous ne trouvons pas dans les journaux anglais de renseignements suffisants pour expliquer celle de Robert Peel.

Aux lésions de la clavicule devait être jointe quelque déchirure ou forte contusion de la moëlle épinière dans sa partie supérieure. La colonne vertébrale aura probablement été atteinte, et quelques-unes de ses pièces ont pu être fracturées ou déplacées. Enfin, la pression produite par la chute et le poids du cheval a pu occasionner la déchirure de quelque organe important à la vie.

Nous attendons de nouveaux détails et nous nous empresserons de les publier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Le docteur Samuel-George Morton, de Philadelphie, a fondé un muséum unique sans doute dans le monde. C'est une collection scientifique qui ne comprend pas moins de 1,468 crânes, dont 867 appartiennent à l'espèce humaine et 601 à diverses races animales. On y voit figurer la race caucasienne (226 crânes), la race mongole (8), la race malaise (34), la race américaine primitive (410), la race nègre (107), les races mêlées (25), des crânes de fous, dont 2 appartiennent à des Anglo-Américains, 1 à un Anglais, 1 à un Allemand, 1 à un Irlandais, 2 à des mulâtres et 2 à des nègres ; enfin, des crânes d'idiots au nombre de 7 et appartenant à différentes races.

Chaque crâne de cette précieuse collection est accompagné de la mesure exacte de sa capacité en pouces cubes.

—M. Orfila vient d'ajouter à ses travaux de médecine

légale, une découverte d'une grande importance : il s'agit de reconnaître si une matière desséchée sur un vêtement ou un instrument tranchant ou contondant, est ou non formée par une portion de substance cérébrale.

On conçoit l'importance de la solution de ce problème dans certains cas de meurtre ou de suicide. Déjà l'observation microscopique suffisait en partie pour le résoudre, lorsque les expériences de M. Orfila sont venues prouver qu'à l'aide de certains agents chimiques, on pouvait trancher la question.

Il résulte de son travail, qu'il n'est plus possible de confondre la moindre parcelle de substance cérébrale desséchée avec aucun des organes du corps de l'homme, non plus qu'avec aucunes autres matières desséchées qui pourraient avoir la même apparence. Ces matières sont le jaune d'œuf, le beurre, certains fromages mous, entre autres celui de brie, la gélatine, le gras de mouton et de bœuf, etc.

—Les journaux ont tous raconté l'histoire de Jean Kolombeski, entré dernièrement à l'hôtel des Invalides, à l'âge de cent vingt ans. Nous ne nous étendrons pas sur ce fait déjà très-connu, mais nous ferons remarquer que l'origine polonaise de Kolombeski, vient confirmer cette loi de la nature qui accorde aux peuples du Nord une vie beaucoup plus longue, et place fréquemment chez eux des exemples extraordinaires de longévité.

— Le choléra n'aura fait qu'apparaître à Venise. Nous recevons une correspondance qui nous affirme qu'aucun nouveau cas ne s'est manifesté depuis plusieurs jours. Tout porte à croire que cette ville intéressante ne verra pas se renouveler la triste épidémie.

— Le gouvernement anglais vient de breveter une invention importante pour l'hygiène publique. Elle consiste dans l'application du gaz de l'éclairage au chauffage des bains. Au moyen d'un appareil très-simple et de jets de gaz qui agissent sur des plaques métalliques au fond de la baignoire, on peut, dans l'espace de cinq à six minutes, élever la température de l'eau qu'elle contient à un degré suffisant.

La dépense est presque insignifiante, et le procédé peut s'appliquer à tout vase de métal contenant de l'eau que l'on veut avoir chaude.

—Voici, d'après les documents administratifs, le mouvement de la population de la ville de Paris en 1848; nous espérons avoir prochainement la même statistique pour l'année 1849 :

Le nombre des naissances a été de 32,891; celui des décès de 30,088. Excédant des naissances sur les décès, 2,803.

Parmi les naissances, on compte 16,923 garçons et 15,968 filles; 22,068 de ces enfants sont nés en mariage et 10,823 hors mariage. Parmi ces derniers, 1,963 ont été reconnus au moment de leur naissance, et 2,328 reconnus ou légitimés postérieurement.

Les décès comprennent 15,822 personnes du sexe masculin ; et 14,266 du sexe féminin. 18,031 décès ont eu lieu à domicile; 10,165 aux hôpitaux civils; 1,174 aux hôpitaux militaires; 152 dans les prisons; 564 ont été déposés à la Morgue.

Dans les décès à domicile, le nombre des femmes dépasse celui des hommes : 9,279 femmes contre 8,753 hommes.

Dans les hôpitaux civils, le nombre des décès masculins est au contraire plus élevé que celui des décès féminins : 5,272 hommes contre 4,893 femmes.

Parmi les 564 cadavres déposés à la Morgue, on ne compte que 51 femmes contre 513 hommes.

En 1848, on a célébré à Paris 8,796 mariages, savoir : Entre garçons et filles, 7,295 ; entre garçons et veuves, 460 ; entre veufs et filles, 799 ; entre veufs et veuves, 242.

FORMULES.

BOISSON AGRÉABLE ET TRÈS-ÉCONOMIQUE (2 CENT. LE LITRE).

La boisson, dont nous donnons ici la recette, sans être préférable au vin et à la bière, est néanmoins excellente, bienfaisante et si économique qu'elle est appelée à rendre de grands services.

Elle porte le nom, parmi ceux qui la connaissent, de *Boisson-Durand*, du nom de son inventeur, pharmacien et professeur d'une de nos écoles de médecine.

Elle a été expérimentée sur une grande échelle et doit encore être en usage dans la maison centrale de Beaulieu, près Caen, peuplée de plus de deux mille personnes.

Cette boisson ne coûte qu'environ deux centimes le litre, ce qui n'est pas son moindre mérite; mais elle ne peut malheureurement pas se conserver plus de quinze jours, avec toute sa qualité : de sorte qu'il faut calculer en la faisant sur la consommation.

Pour 30 litres de boisson, il faut :

Racine de gentiane	5 grammes.
Houblon	10
Fleurs de sureau	2
Mélasse	1,000 (1 kilog.)
Caramel	75
Levain de bière	31
Bon vinaigre	1/2 litre.
Essence de citron	quelques gouttes.

On fait infuser, dans environ deux litres d'eau et pendant vingt-quatre heures, la gentiane, le houblon et la fleur de sureau; on met ensuite le levain de bière, qui doit être frais, dans un grand vase ou baquet, avec à peu près 1/2 litre d'eau; puis on bat, avec un balai (semblable à ceux que l'on emploie pour battre les blancs d'œufs), jusqu'à ce que le levain soit parfaitement dis-

sous. Il se produit alors beaucoup de mousse et l'on ajoute encore un peu d'eau.

Cela fait, on verse la mélasse et le caramel et l'on continue à battre jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé ; puis on ajoute le vinaigre et l'essence de citron.

On bat encore et l'on verse, à l'aide d'un entonnoir, dans un petit baril de trente litres. De l'eau ayant été ajoutée en quantité suffisante pour que le baril soit presque plein ; on agite le liquide en tous sens, à l'aide d'un bâton dont le bout est fendu en quatre.

Enfin, après avoir achevé de remplir complétement, on ferme soigneusement avec une bonde, de manière à ne pas laisser pénétrer l'air, et on laisse fermenter pendant trois à quatre jours, suivant la température de la saison.

Si l'on veut que la boisson soit plus agréable à boire, on la met en bouteille et au bout de quelques jours, elle est gazeuse, fait sauter le bouchon comme le fait la bière, ou brise les bouteilles, quand on n'a pas la précaution de les relever.

VIN DE QUINQUINA.

Prenez :	Quinquina gris grossièrement pulvérisé	60 grammes.
	Alcool rectifié	30
	Vin blanc	1 litre.

On met le quinquina dans un vase, avec l'alcool, et on le laisse bien s'imprégner pendant vingt-quatre heures ; puis on ajoute le vin blanc, et on laisse macérer pendant huit jours.

Si on le prépare avec le vin de Madère ou de Malaga ce qui est très-convenable), on peut supprimer l'alcool.

En se donnant la peine de filtrer à l'aide d'un entonnoir et d'une feuille de papier à filtrer, on obtiendra un liquide plus transparent.

Le vin de quinquina à la dose de deux cuillerées à bouche, matin et soir, convient aux estomacs débilités, aux personnes faibles, aux vieillards et quelquefois aux enfants, mais à moindre dose.

Il a fait à Paris, sous un autre nom, la fortune d'un pharmacien.

NOTE HISTORIQUE SUR LE QUINQUINA.

Les propriétés médicales du quinquina furent tout-à-fait inconnues en Europe, et même en Amérique, jusqu'en 1638. Ce n'est donc que cent cinquante ans après la découverte du Nouveau-Monde que le quinquina prit rang comme médicament. Les Américains n'ont pas, comme on l'a dit, gardé le secret de cette précieuse vertu thérapeutique, en haine de leurs oppresseurs.

Il est également faux que les Indiens aient connu le quinquina en voyant des lions s'abreuver et se guérir, dans les marais où gisaient des arbres qui fournissent le quinquina (écorce de quelques arbres de la famille des rubiacées, tribu des cinchonées).

Des essais sur les substances amères ont, sans aucun doute, amené à connaître la vertu de la première de ces substances.

L'épouse du vice-roi du Pérou, le comte d'El-Cinchon, éprouva à Lima les bienfaits de ce médicament qui prit, à cause de cela, le nom de *Poudre de la Comtesse*. Plus tard, employé au soulagement des malades par les jésuites de Lima, on le désigna par ce titre de : *Poudre des Jésuites*. Et ce sont eux qui en envoyèrent à Rome au général de l'ordre, qui en remit au cardinal de Luger, d'où lui vint le nom de *Poudre Cardinale*.

Enfin, en 1679, un empirique anglais, Talbot, guérit Louis XIV d'une fièvre intermittente très-rebelle, à l'aide d'un remède secret qui n'était autre que le quinquina, lequel avait déjà guéri plusieurs grands personnages.

Le roi lui acheta son secret 48,000 livres, lui fit une pension viagère de 2,000 francs et l'éleva à la dignité de chevalier.

Ce remède, aussitôt publié par ordonnance royale, en 1682 (*le remède anglais pour la guérison des fièvres*, publié par ordre du roi, par M. de Blegny, à Paris, 1682), n'était autre chose qu'une teinture vineuse de quinquina très-concentrée.

Le quinquina eut bientôt une vogue inouïe due à ses qualités et à la puissance de Louis XIV, qui entoura Talbot d'honneurs et de richesses. Le roi qui avait donné l'exemple ne manqua pas d'intimer des ordres aux Facultés de médecine du royaume.

En 1820, une nouvelle ère s'ouvrit pour le quinquina, MM. Pelletier et Caventon découvrirent son principe actif, la quinine, ce qui les mit au nombre des hommes les plus utiles à l'humanité.

COLLYRE (EAU POUR LES YEUX).

Sulfate de zinc	0,50 centigrammes.
Eau commune	150
Grammes	150,50

Cette formule est celle du collyre dont nous parlons à propos de l'inflammation des yeux. La simplicité de sa composition est un mérite de plus, car il est très-efficace.

Le sulfate de zinc, par ses propriétés et par son très-bas prix, fait la base de toutes les eaux pour les yeux qui sont délivrées gratuitement, et dont la recette est secrète. Il fait aussi partie des prescriptions de ce genre les plus recherchées.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

31 juillet. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 2.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la Scarlatine. — De l'entorse. Son traitement. — Académie des Sciences : Régime alimentaire des ouvriers mineurs. Influence du travail des mines sur leur santé. — Mort du prince des Asturies. — La momie de lord Landesborough. — Mort par le chloroforme. — Falsification du vin par la litharge. — Remède contre l'ivresse. — Les Solanées. — Assainissement des logements insalubres. — Remède contre le Tournis. — Variétés et nouvelles. — Formules.

DES MALADIES RÉGNANTES.

De la Scarlatine.

Nous avons remarqué, depuis quinze jours, beaucoup de maladies ou indispositions causées par des refroidissements subits, le corps étant en transpiration. Beaucoup de personnes ont la mauvaise habitude de se tenir dans un courant d'air pour se soustraire à la chaleur, et quelques minutes suffisent alors pour produire une maladie. D'autres laissent, pendant la nuit, une fenêtre de la pièce où elles couchent entr'ouverte, et ont gagné, au matin, des maux de gorge violents ou des douleurs rebelles. Nous ne saurions donc trop insister sur ces remarques, afin que nos lecteurs évitent ces accidents.

Depuis quelques jours, les inflammations des yeux ont été moins nombreuses, mais en revanche on a vu un nombre considérable de ces engorgements de la joue, que l'on nomme vulgairement *fluxions*. Les inflammations de la gorge ont été très-nombreuses ; nous avons aussi remarqué un assez grand nombre d'érysipèles de la face. Toutes ces maladies, légères d'abord, peuvent dans certains cas acquérir une importance très-grande ; il faut donc faire tous ses efforts pour les éviter et se rappeler que généralement elles sont le résultat d'imprudences.

Depuis quelque temps, des cas assez nombreux de *pourriture d'hôpital* se sont montrés dans les hôpitaux de Paris. Cette maladie est une espèce particulière de gangrène qui survient aux plaies ou aux ulcères des blessés dans les hôpitaux, dont l'air est vicié par l'encombrement des malades ou par quelque autre circonstance.

L'épidémie de rougeole, que nous avions signalée, semble avoir épuisé sa vigueur ; mais la scarlatine, sœur de la rougeole, a aussi son épidémie cette année, et est venue en partie remplacer la première. Nous profitons de cette coïncidence pour donner quelques renseignements sur une maladie, qui a tant de rapports avec celle dont nous décrivions les symptômes et le traitement dans notre numéro précédent.

La scarlatine est généralement plus dangereuse que la rougeole, et par elle-même et par ses suites. Elle réclame donc, indépendamment des soins intelligents qui lui conviennent, plutôt que la rougeole, les secours du médecin. Sa durée est à peu près la même que celle de la rougeole, mais les phénomènes d'invasion ont ordinairement une marche plus rapide.

Au bout de quelques heures seulement, après des frissons, du malaise, la fièvre est déjà très-prononcée : le pouls devient fréquent, la peau chaude. Le malade est abattu, il se plaint de maux de tête, d'un sentiment de courbature dans les membres ; il ne peut manger, a des envies de vomir, quelquefois des vomissements.

Mais ce qui caractérise surtout cette période, c'est un *mal de gorge* très-prononcé. Ce mal de gorge

accompagne toujours le début de la scarlatine; le malade avale difficilement et il y a rarement de l'éternuement, du larmoiement et de la toux, symptômes que nous avons signalés dans notre description de la rougeole.

Cette période ne dure guère plus d'un jour, quelquefois même l'éruption paraît au bout de quelques heures; dans des cas peu nombreux elle ne se montre que le troisième ou le quatrième jour.

La scarlatine apparaît d'abord au cou et à la face; plus rarement elle débute par le tronc pour s'étendre jusqu'aux extrémités. En un ou deux jours, elle a gagné toute la peau.

De très-petites taches se montrent d'abord, très-rapprochées l'une de l'autre, puis, se réunissant bientôt, la peau prend une teinte rouge uniforme qui a fait donner aussi à cette maladie le nom de *fièvre rouge*. Cette rougeur est ordinairement plus foncée à la face, au pli des articulations, en haut et en dedans des cuisses, vers les aisselles et les plis du bras. A ces endroits, l'éruption est souvent d'un rouge écarlate framboisé très-vif.

Cette teinte rouge disparaît momentanément sous la pression du doigt qui trouve la peau sèche, brûlante, quelquefois gonflée. Elle est le siége d'une vive démangeaison et d'un sentiment d'ardeur difficile à endurer.

Pendant cette période, la bouche, la gorge, la surface interne des paupières et des narines sont injectées et rouges. La langue, d'abord couverte d'un enduit blanc, s'en dépouille bientôt et devient d'une teinte vineuse très-remarquable.

La fièvre suit la marche de l'éruption, elle augmente, reste stationnaire et diminue avec elle; cette période a rarement moins de quatre à cinq jours de durée et souvent six ou huit.

Survient enfin la troisième période dans laquelle l'épiderme se détache sous forme de farine, de petites écailles et quelquefois de lambeaux très-larges, surtout aux doigts, aux orteils et aux membres.

Alors la fièvre tombe, le mal de gorge diminue, l'appétit revient et la convalescence commence.

La scarlatine, aussi contagieuse que la rougeole, attaque comme elle de préférence les jeunes enfants, mais se voit cependant plus souvent chez l'adulte. Comme la rougeole, elle ne se montre en général qu'une fois sur le même individu.

Le traitement est exactement le même que celui de la rougeole, sauf les complications qui sont très-fréquentes; et la convalescence doit être sévèrement surveillée.

Il ne faut donc jamais négliger d'appeler le médecin en présence d'une scarlatine offrant la moindre intensité. Et ce secours est d'autant plus nécessaire, que, dans certaines épidémies, des malades ont tout le cortége de la maladie sans l'éruption scarlatineuse; chose curieuse, et cependant bien constatée, qui peut induire en erreur.

DE L'ENTORSE.

SON TRAITEMENT.

L'entorse est un accident très-fréquent, se produisant toujours inopinément et pouvant entraîner à sa suite les conséquences les plus graves, surtout lorsque les premiers soins sont insuffisants ou mal dirigés. C'est donc un sujet important que nous allons traiter et qui mérite toute notre sollicitude.

Et d'abord, qu'est-ce que l'entorse? L'entorse est le tiraillement violent des parties molles et des ligaments qui environnent une articulation, qui peut même être porté jusqu'à la déchirure d'un ou plusieurs de ces ligaments.

Toute action donc qui a pour effet d'exagérer dans un sens quelconque les mouvements qu'exécute ordinairement une articulation, ou qui tend à lui faire exécuter un mouvement auquel s'oppose sa conformation, peut produire l'*entorse*.

Ce tiraillement violent a souvent pour conséquence le déplacement spontané des os, mais ils reviennent subitement à leur place. L'entorse peut être considérée sous ce rapport comme le premier degré de la LUXATION, car si ce déplacement restait permanent il constituerait alors cette seconde maladie.

Dans le public on distingue toujours l'entorse de la *foulure*, et l'on regarde celle-ci comme ayant moins de gravité que la première. Dans l'opinion des médecins cette distinction n'existe pas, la foulure est pour eux l'entorse légère, et exige, par conséquent, le même traitement approprié toutefois à l'intensité du mal.

Quelle que soit la gravité de l'entorse, qu'elle présente les symptômes les plus sérieux ou qu'elle soit seulement ce qu'on désigne vulgairement sous le nom de foulure, elle n'en exige pas moins des soins attentifs et immédiats. Nous insistons sur cette réflexion, car on a vu plus d'une amputation devenir la malheureuse conséquence d'une entorse mal soignée. Cet acccident présent souvent cette double circonstance : de se produire à la campagne, loin des secours de la médecine et d'être susceptible d'une amé-

lioration immense pour des premiers soins intelligents.

On croit généralement quand on prononce le mot *entorse* qu'il s'agit d'une maladie affectant l'articulation du pied avec la jambe. C'est là une grave erreur : toutes les articulations sont susceptibles d'éprouver cet accident; mais il est vrai que plusieurs y sont plus exposées, soit par leur conformation, soit par les fonctions qu'elles sont appelées à remplir.

C'est pour cette raison que l'articulation du pied est celle en effet où se présente le plus fréquemment la maladie qui nous occupe. Viennent ensuite pour la fréquence, les articulations du poignet, des doigts et surtout du pouce, celles des vertèbres (pièces de la colonne vertébrale); les articulations du genou, du coude et enfin celles de la cuisse et de l'épaule.

Il est aisé de concevoir que le mécanisme de l'accident varie selon la nature du tiraillement et la place occupée par l'articulation : Ainsi, tandis qu'un mouvement brusque de torsion du corps, ou un effort pour soulever un pesant fardeau produisent une entorse de la colonne vertébrale, un faux pas ou une chute d'un lieu élevé, le pied portant à faux et se renversant d'un côté, avec une violence plus ou moins grande, déterminent l'entorse du pied.

Une chute sur la main renversée dans un sens ou dans l'autre, en avant ou en arrière, à droite ou à gauche, cause l'entorse du poignet, et le genou subira facilement cet accident lorsque dans une course à cheval, il heurtera brusquement le genou d'un autre cavalier ou tel autre obstacle placé à sa rencontre.

Une violente contraction musculaire peut aussi produire l'entorse, au poignet, par exemple; c'est cet accident que l'on désigne habituellement sous le nom d'*effort;* en cela on commet une erreur de langage, puisque l'effort est la cause et non l'effet du mal.

Symptômes de l'entorse. — Une douleur très-vive est le premier effet d'un accident de cette nature. La douleur est augmentée par les mouvements qui deviennent très-difficiles, quelquefois impossibles. Bientôt succède un gonflement des parties molles qui entourent l'articulation, ce qui augmente la difficulté de la faire mouvoir. Souvent apparaît, d'un côté ou de l'autre, une ecchymose ou *meurtrissure* produite par le déchirement de petits vaisseaux qui rampent dans les tissus sous-jacents à la peau.

Cette meurtrissure ou épanchement sanguin n'existe pas seulement du côté où l'articulation a été tiraillée, mais souvent encore du côté opposé; parce que les parties articulaires correspondantes à ce côté sont quelquefois refoulées et contuses par les os, qui se rapprochent dans ce sens, pendant qu'ils s'éloignent dans l'autre.

Ce résultat s'observe souvent au pied et à la main : ainsi, le pied ayant été fortement renversé en dehors, et ses ligaments du côté opposé (interne) ayant été tiraillés ou rompus, il peut se produire une meurtrissure au-dessous de la malléole externe (vulgairement cheville du pied), ce qui dépend du refoulement et de la contusion des parties molles par les os, au moment de l'accident.

Par la même raison, dans une chute violente sur la paume de la main, le tiraillement ayant été supporté par les ligaments de la partie antérieure de l'articulation, le gonflement le plus considérable peut avoir lieu vers le dos de la main.

La durée de l'entorse et les accidents qui peuvent en être la suite, dépendent de plusieurs causes : la gravité de la lésion, l'organisation individuelle de la personne malade et le traitement suivi sont les principales.

Si l'entorse est légère et le sujet sain, sa guérison pourra avoir lieu dans l'espace de deux à quatre semaines, une semaine pouvant suffire quelquefois pour un cas très-léger; tel autre accident grave pourra durer des mois entiers.

On croit dans le monde qu'on se ressent toute la vie d'une entorse : cela arrive lorsque des ligaments, rompus et cicatrisés ensuite, laissent l'articulation douée d'une certaine faiblesse, qui l'empêche de supporter la fatigue, et, ce qu'il y a de pis, la prédispose à de nouvelles entorses. Toutefois, cette faiblesse et cette douleur arrivent le plus souvent parce que l'on a voulu exercer trop tôt l'articulation malade, sans attendre la complète guérison.

Traitement.—Le traitement de l'entorse se divise en plusieurs périodes : la première période, qui n'est pas la moins importante, a pour but de prévenir l'afflux du sang dans la partie. C'est cette phase de l'entorse que chacun peut être appelé à traiter en raison de l'absence du médecin; c'est donc à celle-là que doivent s'attacher de préférence les personnes étrangères à la médecine, car elles peuvent alors rendre d'immenses services et faciliter à un médecin habile la cure radicale de la maladie.

Dans les autres périodes on se propose de combattre l'afflux du sang et l'engorgement inflammatoire lorsqu'ils sont formés, de favoriser la réunion des ligaments déchirés, et enfin de combattre la faiblesse qui peut en résulter pour l'articulation.

Revenons à la première période de l'entorse, au

début de la maladie, et prenons pour type l'entorse du pied qui se présente si fréquemment; il sera facile, d'après ces données, d'appliquer un traitement analogue aux entorses des autres régions.

La première chose à faire, après avoir dégagé doucement le pied de sa chaussure et de tout ce qui l'entoure, est de mettre l'articulation au repos le plus complet. Les moindres mouvements ne peuvent qu'augmenter la douleur et retarder la guérison; ce repos est même nécessaire pendant tout le temps du traitement. L'habitude funeste qu'ont quelques personnes, se disant ou se croyant plus habiles que les autres, d'opérer des tractions sur le pied et sur la jambe, peut augmenter les désordres et aggraver les suites de la maladie.

La position élevée du pied doit être choisie pour ce repos. Elle a pour avantage de diminuer le gonflement inflammatoire en facilitant le retour du sang vers la cuisse et vers le tronc. La personne blessée devra se coucher horizontalement ou s'asseoir commodément, la jambe posée sur des coussins, de façon que le pied soit plus haut que la cuisse. Au début de la maladie, et lorsque l'accident est grave, le lit doit être préféré au fauteuil.

Après avoir rempli ces premières indications, le remède véritablement héroïque, est l'*application du froid*. Cette médication, sur laquelle il y aurait, en chirurgie, des volumes à écrire, n'est nulle part plus convenable que dans l'entorse.

Mais le froid demande a être appliqué d'une certaine manière pour en retirer du succès.

D'abord il ne faut jamais plonger le pied et la jambe dans de l'eau très-froide, de la neige ou de la glace pilée, ainsi que quelques personnes le font; le moyen est barbare et dangereux. En outre de la douleur qu'il détermine, il peut supprimer une transpiration abondante et ne manque jamais de produire, quand on retire le pied de l'eau, une réaction proportionnée à l'intensité du froid. L'inflammation est alors plus considérable que si le froid n'eût pas été appliqué.

Il faut donc tout simplement entourer l'articulation de compresses imbibées d'eau froide; et pour que la température soit suffisamment basse on se servira d'eau de puits ou d'eau ordinaire dans laquelle on aura fait fondre de la glace. Ces linges devront s'étendre à quatre travers de doigts au moins, au-dessus et au-dessous de l'articulation; être renouvelés toutes les deux ou trois minutes afin de ne pas leur donner le temps de se réchauffer.

On pourrait aussi employer l'arrosement continu en suspendant, au-dessus du pied, un seau dans lequel plongerait un tube en forme de syphon, d'où l'eau tomberait, sans interruption, sur la partie malade et de là dans un vase placé près du lit, au moyen d'une toile cirée formant rigole et étendue préalablement sous le pied et la jambe.

Mais ce moyen est plus difficile à organiser, et les compresses mouillées plus commodes à appliquer ont encore l'avantage de suffire à l'indication.

Tout le succès de ce traitement dépend du soin et de l'exactitude qu'on apporte à son exécution. Il est à regretter qu'il ne soit pas très-connu et employé par tout le monde de préférence à l'applicatien de ces liquides excitants dont on se sert souvent de prime abord pour l'entorse et qui, utiles dans la dernière période de cet accident, sont nuisibles dans la première.

Il y a quelques jours, nous avons encore été témoin du préjudice causé par l'ignorance des premiers secours à donner : une dame, d'ailleurs intelligente et instruite, aimant à la folie sa jolie petite fille, âgée d'environ cinq ans, ne put lui éviter une chute sur le poignet pendant que l'enfant jouait à la corde avec d'autres petites filles. La jeune malade fut immédiatement ramenée, et, sur l'avis de quelqu'un qui croyait bien faire, on entoura le poignet, déjà rouge et gonflé, avec des linges imprégnés d'eau-de-vie camphrée. Le remède fit augmenter la douleur, sans diminuer le gonflement, et l'enfant, déjà disposée à la fièvre, à cause d'un rhume dont elle était atteinte, passa la nuit dans une agitation fébrile des plus pénibles.

A notre arrivée, nous enlevâmes les linges qui causaient la douleur, et nous les remplaçâmes immédiatement par des compresses imbibées d'eau froide, après avoir posé le poignet et l'avant-bras sur un petit coussin de paille d'avoine, la main un peu élevée. Quelques instants après, sous l'influence d'un remède aussi simple, la douleur disparaissait et l'enfant nous témoignait son bien-être par son sourire.

Combien de temps doit-on continuer l'application du froid? — Pendant huit, dix, douze heures et quelquefois plus, jusqu'à ce que la partie malade *n'ait plus tendance à s'échauffer rapidement*, lorsqu'on cesse un instant de l'appliquer.

Lors donc qu'on est bien assuré que la chaleur vive de l'inflammation ne se produit pas en ôtant les compresses, on peut cesser de les appliquer. Mais, là encore, de grandes précautions doivent être prises : il ne faut pas les supprimer brusquement; il est

nécessaire d'employer de l'eau de moins en moins froide, jusqu'à ce qu'il y ait à peu près équilibre de température entre cette eau et l'air de la pièce où l'on se trouve.

Dans quelques cas exceptionnels il faut suivre la marche inverse, c'est-à-dire employer de l'eau modérément froide d'abord, puis de l'eau de plus en plus froide, jusqu'à ce qu'on soit arrivé, graduellement, à de l'eau très-froide. Il serait dangereux d'agir autrement sur des individus affectés de maladies de poitrine, ou sur un malade ayant une transpiration abondante, ou encore pour les femmes à certaines époques.

Il est aussi bien entendu que le froid ne convient que dans les moments qui précèdent l'inflammation de l'articulation, dans les premières heures qui suivent l'accident. Lorsque le gonflement inflammatoire est arrivé, l'emploi du froid aggraverait le mal et causerait des douleurs.

Lorsque la première période est passée, ou pendant qu'elle existe, il est toujours sage et prudent de faire appeler son médecin, car les autres soins à donner exigent presque toujours de l'expérience et du savoir. Dans quelques cas graves mêmes, il y a une certaine difficulté à faire la différence d'une entorse et d'une fracture, mais au moins, même dans le cas le plus sérieux, le traitement indiqué aura été convenable et utile.

C'est dans cette seconde phase de la maladie qu'il est quelquefois utile de recourir à la saignée du bras, aux applications de sangsues, qu'il ne faut jamais mettre en petit nombre sur l'articulation malade; quelquefois quinze, vingt ou trente seront nécessaires. Puis viennent les cataplasmes émollients de farine de graine de lin, soit simples, soit arrosés de laudanum ou saupoudrés de safran. Mais on conçoit très-bien que tous ces moyens énergiques, qu'il faudra quelquefois répéter, selon les circonstances, réclament impérieusement la direction d'un médecin.

Un régime sévère devra toujours alors accompagner le traitement local : ainsi l'abstinence plus ou moins complète des aliments et l'usage des tisanes rafraîchissantes seront nécessaires. On pourra boire de l'eau de poulet ou de l'eau gommée, des limonades légères, du chiendent, etc.

Les accidents inflammatoires de l'entorse ont une durée variable relative à l'intensité de la lésion; terme moyen, ils durent de huit à quinze jours. C'est alors qu'on passe à une autre partie du traitement qui a aussi une grande importance, et qui a pour but de faire disparaître le gonflement qui existe encore en partie, d'achever d'anéantir la douleur et d'amener l'articulation à reprendre ses mouvements normaux.

(*La suite au prochain numéro.*)

ACADÉMIE DES SCIENCES.

RÉGIME ALIMENTAIRE DES OUVRIERS MINEURS. — INFLUENCE DU TAVAIL DES MINES SUR LEUR SANTÉ.

M. Magendie lit une lettre qui lui a été adressée de Valenciennes par M. le docteur Charpentier, correspondant de l'Académie de Médecine, au sujet de la Note de M. de Gasparin sur le régime alimentaire des mineurs de Charleroy. On se rappelle que, d'après cet académicien, le régime de l'ouvrier mineur de Charleroy se réduit à prendre deux litres de café, deux dixièmes de litre de lait, un kilogramme de pain, du beurre en quantité variable, 750 grammes de légumes verts par jour, et par semaine un demi-kilogramme de viande et deux litres de bière. Avec ce régime alimentaire il serait très-énergique et bien supérieur en force aux mineurs d'Anzin, qui se nourrissent plus substantiellement.

Cette Note ayant paru à M. Charpentier en pleine contradiction avec ses propres observations, il a pris des renseignements sur ce sujet auprès de M. Boisseau, directeur du Poirier, l'un des principaux charbonnages du bassin houillier de Charleroy. Voici les faits que contient la lettre de M. Charpentier sur ce sujet :

« Les mineurs ont des salaires qui varient selon l'importance de leur travail; ils sont sujets comme partout à des chômages plus ou moins prolongés, et comme tous les autres ouvriers ont des charges de famille différentes; de là des positions pécuniaires très-variées qui ne leur permettent pas de suivre tous la même manière de vivre, le même régime alimentaire. En général, nos ouvriers dépensent chaque jour pour dix à quinze centimes de genièvre (eau-de-vie de grain), boivent un litre de bière, mangent deux ou trois fois dans la semaine du porc qu'ils accommodent avec quelques légumes, et ordinairement, le dimanche, ils font trois repas à la viande de boucherie, et boivent ce jour-là une très-grande quantité de bière.

« Ce que dit M. de Gasparin sur l'usage de café chicorée au lait est exact; c'est le seul aliment, avec le pain beurré, qu'ils prennent lorsqu'ils sont dans la fosse, parce que tout autre plus substantiel s'y digérerait avec peine à cause de la pénible position du corps qu'ils sont obligés de prendre pendant leur travail dans les galeries.

« Quant à la santé des charbonniers de Charleroy, voici ce qu'en a dit la Chambre de commerce de cette ville, dans le rapport qu'elle a fait à l'occasion de l'en-

quête ordonnée par le gouvernement belge, sur les conditions des classes ouvrières du pays.

« Les travaux si pénibles auxquels se livrent les ouvriers des mines occasionnent un développement très-inégal des différentes parties du corps. Les organes très-exercés acquièrent un énorme développement; les autres restent faibles et chétifs. La poitrine, les épaules se fortifient aux dépens des jambes; des déformations se manifestent dans la colonne vertébrale. La taille, enfin, reste au-dessous de ce qu'elle est hors des mines. Toutefois, ce dernier inconvénient ne se manifeste guère que dans les mines dont les galeries très-basses obligent les ouvriers à se tenir constamment courbés.

« Enfin, le travail à l'intérieur des mines altère et détériore la constitution physique des ouvriers, dont un assez grand nombre deviennent impotents. En général, à un âge où ils pourraient encore travailler s'ils avaient exercé un autre métier, leur force musculaire diminue, et ils sont incapables de continuer le leur. Le travail souterrain est pour eux la source de souffrances et de maladies souvent mortelles, dont ils contractent les germes dès leur tendre jeunesse, maladies qui s'aggravent lentement, prennent un caractère formidable entre trente et quarante ans, et entraînent communément la mort peu après l'âge de cinquante ans.

« Ce rapport, cmme on le voit, se concilie fort peu avec la note de M. de Gasparin sur la santé des mineurs de Charleroy.

« Cependant, quel que soit le fâcheux état de la santé des ouvriers employés aux mines de Charleroy, il est démontré qu'ils vivent un peu plus longtemps que ceux de Mons, de Liége et peut-être d'Anzin; mais cela ne tient pas, comme pourrait le faire croire la Note de M. de Gasparin, à la différence de régime alimentaire, qui est d'ailleurs à peu près le même chez tous les ouvriers mineurs de ce pays, mais à ce que ceux de Charleroy sont descendus dans les mines et en sont remontés, sans peine pour eux, dans des tonneaux appelés CUFFATS; tandis que les ouvriers de Liége, de Mons et d'Anzin y descendent et en remontent au moyen d'échelles séparées, par intervalles, par des passés dont la longueur totale varie de 150 à 800 mètres. La descente dans les puits, mais surtout l'ascension opérée de cette manière fatiguent horriblement les ouvriers et amènent chez eux, à un âge souvent peu avancé, des affections mortelles du cœur.

« J'ai pensé devoir rétablir les faits dont parle M. de Gasparin, parce que, tel qu'ils les a présentés, ils seraient contraires à vos recherches, vos expériences et celles de Liebig, de Lehmann sur les principes nutritifs des substances alimentaires, et, qui plus est, à l'observation qui démontre l'immense supériorité de force des animaux carnivores sur ceux qui ne vivent que de végétaux, mais aussi pour prévenir une erreur qui, si elle se propageait, pourrait être funeste aux classes ouvrières, surtout dans le nord et l'ouest de la France, où elles sont déjà trop soumises, principalement dans la campagne, à une nourriture lactée, végétale, qui favorise la tuberculisation et amène cette cruelle phthisie pulmonaire qui tue, dans ces pays, le tiers de la population laborieuse. Déjà, comme l'observe très-judicieusement M. Villermé, on n'ignore que trop en France combien la viande est nécessaire aux travailleurs, et que, si les ouvriers anglais travaillent plus que les autres, c'est à la viande, dont il font une grande consommation, qu'il faut l'attribuer. »

Mort du prince des Asturies.

ABSURDITÉ D'UN MOYEN MÉDICAL EMPLOYÉ.

Parmi les différents récits des journaux relatifs à la mort du nouveau-né de la reine d'Espagne, on a pu lire, d'après le journal espagnol le *Heraldo*, le passage suivant :

« Entre autres remèdes employés pour rappeler à la vie le prince des Asturies, on a eu recours aux sinapismes, aux bains d'éther; on est même allé jusqu'à le placer dans les entrailles d'un mouton qui a été tué exprès dans la chambre de la reine. »

Nous ne discuterons pas l'opportunité du bain d'éther, inusité en France et susceptible de déterminer à lui seul l'asphyxie; mais nous ne pouvons laisser passer sans réflexions cette ridicule pratique qui consiste à placer un enfant nouveau-né, dans les entrailles d'un mouton qu'on vient de tuer pour cet usage.

Plus d'une personne a dû se demander en lisant le récit du *Heraldo* si ce moyen est utile, et s'il est quelquefois employé?

La réponse est facile : rien ne peut être fait d'aussi profondément absurde et d'aussi inopportun. Il est vraiment pénible de voir une pareille chose se produire, dans une des grandes capitales du monde civilisé, en présence d'hommes qui doivent être les sommités scientifiques de ce pays, et sinon par leur fait, au moins sous leur responsabilité.

Quel avantage peut-on retirer d'une pareille pratique? Tout au plus la chaleur de l'animal sacrifié peut avoir quelque utilité, et il est bien plus simple d'employer celle d'un bain, graduée selon la volonté des hommes de l'art et reconnue à l'aide du thermomètre.

Il est absurde de penser que la chaleur animale a, dans ce cas, des qualités qui n'appartiennent pas à l'eau chaude ordinaire. Et sans compter tout ce qu'il

doit y avoir de repoussant pour une femme en pareille situation, à voir la chambre où elle est couchée, transformée en abattoir et en boucherie, on perd un temps précieux en se livrant à une semblable opération.

L'art médical n'est pas, Dieu merci, dépourvu de moyens précieux, dans les circonstances analogues, puisque avec une grande persévérance on arrive quelquefois même, au bout de plusieurs heures, à ranimer la vie d'un enfant nouveau-né, ayant toutes les apparences d'une mort certaine.

Tous les hommes d'intelligence devraient s'attacher à combattre les préjugés médicaux, encore si nombreux et souvent si nuisibles. De grands progrès ont déjà été faits : le temps est déjà loin où l'on employait, en France, des pigeons que l'on ouvrait vivants pour en faire une sorte de cataplasme; et presque personne, à notre époque, ne croirait à l'efficacité des décoctions de cerveau humain, à celle des excréments de certains animaux, à l'emploi de l'huile de ver, de la poudre de crapaud, etc.

Nous nous proposons, au reste, de publier des articles sur les superstitions encore en usage en médecine et dangereuses pour l'humanité.

La Momie de lord Landesborough.

Nous traduisons *textuellement*, dans le journal anglais le *Galignanis Messenger*, la relation intéressante qui suit:

« Hier, un grand nombre de hauts personnages et de personnes distinguées, faisant partie, pour la plupart, de la société des antiquaires, se réunirent à la demeure du noble lord, dans Piccadily, afin d'assister au déroulement d'une momie, récemment apportée de Thèbes, par M. Arden.

Celle-ci était une véritable perfection de l'espèce, et la richesse de la boîte, avec ses enjolivements en or et ses caractères hiéroglyphiques, conduisaient à penser que l'investigation du corps révélerait certaines particularités, qu'on ne rencontre pas ordinairement dans la préparation des momies égyptiennes.

« L'inscription sur le couvercle de la boîte était ainsi conçue : « *Anchsenhesi*, » ou : « Celle qui vit par Isis, » ce qui déterminait en même temps le sexe de l'individu.

M. Birch, avant la cérémonie du déshabillement du corps, lut une courte esquisse historique, basée sur l'autorité des anciens écrivains (Hérodote et Diodore de Sicile), mais rectifiée par l'investigation et les recherches modernes, du système adopté par les Egyptiens dans l'important, mais compliqué et dispendieux procédé de conserver leurs morts. Ce savant a été écouté avec beaucoup d'attention et de satisfaction par la société assemblée.

« Le poudreux travail qui consistait à dérouler les linges de famille de cette vieille dame, très-fragile et très-bitumineuse, fut, pendant près d'une heure, l'objet des soins et de l'anxiété des antiquaires.

« La première chose qui fut découverte, fut la courroie de cuir du dos, qui s'étendait en forme de chevron de la nuque à la partie la plus déclive des côtes. Ses extrémités latérales étaient plus larges et portaient certains caractères descriptifs de la famille et du rang individuel, etc., de la personne décédée. Aussitôt après, fut apporté au jour un rouleau de papyrus, revêtu d'une portion du rituel égyptien.

« Le corps étant exposé, le couvercle de ferblanc ôté, et l'incision du premier plan l'ayant mis à nu, l'exploration continuée avec un nouveau soin, fit découvrir des arrangements inaccoutumés. — D'abord une plaque d'argent, sur laquelle était gravé un œil, symbole du soleil, laquelle était placée sur la région du cœur.

« On retira les mains, qui indiquaient avoir été préparées avec un très-grand soin; tous les doigts avaient été encaissés dans des feuilles d'argent, avant l'application du bitume.

« La figure d'Hapi ou d'Apis, enveloppée dans des bandes de linge, fut aussi trouvée entre les jambes, puis des grains de froment qui étaient amassés dans les plis de la momie.

« On dut penser que la dame, mise ainsi en pièces sans cérémonie, pour la délectation des antiquaires, était d'un rang élevé et opulent, et qu'elle vivait il y a environ trois mille ans.

« Cette momie est une des plus intéressantes qui aient été examinées depuis quelques années, et les visiteurs présents furent très-redevables à lord Landesborough.

« Parmi les spectateurs, étaient les personnes suivantes: M. Akerman, Mr. and Mrs. Arden, Rev. Mr. Barlow, Mr. Barrow, Sir E. Belcher, Earl and Countess of Bradford, Lord Braybrooke, the Ladies Bridgeman, Sir Benjamin and M. Brodie, Lord Prooke, Lord Brougham, Mr. and Mrs. C. Croker, Mr. D. Croker, Sir H. Ellis, Mr. Faraday, Sir C. Fellows, Mr. Forster, Doctor Granville, Doctor Guest, Mr. Guthrie, Rev. A. B. Granville, Mr. Hallam, Mr. and Mrs. Hayvood, Sir R. Inglis, the Countess of Jersey, Doctor Lee, Mr. Lockhart, etc., etc. »

Mort causée par le chloroforme.

Le chloroforme est, comme on le sait, la préparation chimique qui a détrôné l'éther, dans ce but, qui fit tant de bruit lorsqu'il fut atteint, de soustraire ceux qui subissent des opérations aux douleurs souvent horribles qui, jusque-là, en étaient inséparables.

Mais là encore, une limite a été posée à la puissance de l'homme. Le précieux agent chimique doit être employé avec circonspection, et a besoin d'être manié avec toute l'habileté d'un médecin instruit et expérimenté.

Il y a donc une imprudence extrême, lorsqu'on est étranger à la médecine, à employer le chloroforme sur soi ou sur les autres, et l'exemple suivant, rapporté par un journal de Londres, le *Medical Gazette*, le prouve suffisamment.

Le nommé J. Smith, âgé de vingt-deux ans, a été trouvé mort dans sa chambre, à Sheffield, il y a quelques jours. Le cadavre était étendu sur le lit; l'une des mains tenait encore, pressée contre la bouche et le nez, un mouchoir imprégné de chloroforme. Il paraît que ce jeune homme avait l'habitude de faire souvent usage de cette préparation pour une névralgie dont il était atteint.

L'examen anatomique du corps démontra les altérations qui se rencontrent ordinairement dans les cas de mort par le chloroforme ; il n'y a donc aucun doute que ce malheureux jeune homme ait été victime de son imprudence.

Falsification du vin par la litharge.

MOYEN DE LA RECONNAITRE.

Peu de substances alimentaires sont aussi souvent falsifiées que le vin, et peu de fraudes sont aussi préjudiciables à la santé de l'homme. C'est donc rendre un service à l'humanité que de poursuivre cette coupable industrie en indiquant les moyens de la démasquer.

Très-rarement le vin vendu au détail est naturel, malgré les pompeuses affiches qui annoncent le contraire ; ainsi, on mélange les vins entre eux pour faire des *cuvées* et l'un des mélanges les plus communs est celui des gros vins du midi avec de mauvais vins de Bourgogne *remontés* avec de l'alcool.

Divers moyens sont employés pour donner à des vins de qualité inférieure l'apparence d'un vin d'élite, en modifiant le *bouquet* par des substances aromatiques, la *couleur* par des matières colorantes, et même leur *verdeur* par d'autres procédés.

Souvent même on a vendu à la classe ouvrière, qui ne peut acheter qu'au détail, des vins fabriqués sans raisin, au moyen de mélanges en proportions convenables d'eau, de sucre, d'alcool de mauvaise qualité, de vinaigre et de substances tinctoriales.

Tous ces mélanges sont mauvais pour la santé et ont heureusement, depuis quelques années, été l'objet d'études sérieuses de la part des hommes compétents, qui ont, en cela, rendu d'immenses services à l'hygiène publique.

Mais la plus dangereuse de toutes ces fraudes est celle qui consiste à *adoucir* les vins aigres au moyen de la litharge ou de la céruse. Le vin ainsi préparé contracte une saveur douceâtre, légèrement sucrée qui n'est pas désagréable et engage le consommateur à en boire davantage. L'usage habituel du vin ainsi falsifié, détermine bientôt *la colique de plomb*, aussi appelée colique des peintres, et tous les autres accidents qui accompagnent l'empoisonnement par les préparations de plomb, lesquels peuvent se terminer par la mort.

La litharge se dissout parfaitement dans le vin; dans l'espace de quarante-huit heures, un litre de vin en dissout près de quatorze décigrammes, sans en présenter nulle trace apparente.

D'après Mœller, c'est un prêtre de la Forêt-Noire, nommé Martin-le-Bavarois, qui, le premier, eut l'idée d'adoucir les vins au moyen de la litharge ; il est évident qu'il cherchait à être utile et qu'il ignorait complétement les propriétés délétères des sels de plomb. En 1698, à Eslingen, un individu, convaincu d'avoir empoisonné du vin au moyen du plomb, fut puni de mort ; et, un siècle plus tard, il fut imprimé, à Altona, un ouvrage dans lequel on lisait le passage suivant : *Pour conserver au vin sa saveur, il faut y mettre trois à quatre livres de plomb.*

Pour découvrir la présence du plomb dans le vin, la chimie nous fournit un procédé infaillible, facile à mettre en usage : On met d'abord une portion du vin soupçonné dans un entonnoir de verre, muni d'un papier à filtrer, contenant une certaine quantité de charbon grossièrement pulvérisé. Le charbon, par sa propriété décolorante, laisse passer le vin goutte à goutte parfaitement incolore; alors, dans le liquide ainsi obtenu, on laisse tomber quelques gouttes d'une dissolution d'*hydrogène sulfuré*, et s'il existe un sel de plomb dissous dans le vin, celui-ci se colore *en noir*. Il se produit ce qu'on appelle en chi-

mie *un précipité*, et celui qu'on obtient alors est noir et floconneux : c'est du sulfure de plomb.

On ne doit jamais oublier, dans l'économie domestique, que puisque la litharge et les autres sels de plomb sont un poison ajouté au vin, il est tout aussi dangereux de laisser séjourner le vin dans des vases de plomb.

Remède contre l'ivresse.

L'abus des liqueurs alcooliques, poussé jusqu'à produire cet état de dégradation physique et morale que l'on nomme l'ivresse, est malheureusement si commun, qu'il est bon de vulgariser un moyen précieux de faire dissiper rapidement l'état du malheureux qui vient de se livrer à cette coupable faiblesse.

Dans nombre de cas, une homme ivre encombre la voie publique, objet de frayeur pour les femmes et les enfants, de pitié et de dégoût pour tout le monde. Il est quelquefois obligé de faire seul un long trajet pour regagner son domicile, au risque de mille accidents qu'il va courir ; et c'est bien là le cas d'appliquer cette sainte maxime : « Dieu n'a pas voulu la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. »

On sait déjà que certaines substances excitantes du système nerveux, telles que les infusions de thé et de café ont la propriété de diminuer l'ivresse. Mais aucune ne possède cette faculté à un degré aussi élevé que l'ammoniaque liquide, connu sous le nom d'*alcali volatil*. Ce médicament est le produit de la dissolution du gaz ammoniac dans l'eau par les procédés que la chimie emploie en pareil cas.

Lors donc qu'on se trouvera en présence d'un homme ivre, fût-il couché à terre dans l'abrutissement le plus complet : on ajoutera à peu près vingt gouttes d'ammoniaque liquide à un verre d'eau froide et on lui fera avaler cette eau en une ou deux fois. Une certaine résistance est souvent opposée par l'ivrogne, dont l'instinct lui fait encore percevoir la différence qui existe entre le goût et surtout l'odeur ammoniacale comparés aux liqueurs de son choix. Mais avec un peu de persistance on réussira presque toujours à faire boire le liquide indiqué.

Si un vomissement survient immédiatement il faut donner de suite une nouvelle dose ; et dans le cas où, sans qu'il y ait vomissement, l'ivresse ne diminuerait pas considérablement, il faut, au bout de cinq à six minutes, recourir à une demi-dose, c'est-à-dire à un demi-verre d'eau additionnée de dix nouvelles gouttes d'ammoniaque.

Rarement ce remède manque son effet. Il est très-ordinaire, quelques instants après qu'on l'a administré, de voir l'ivresse disparaître à peu près complétement, et celui qui en était atteint, gisant à terre le moment d'avant ou battant les murailles, marcher ensuite avec assurance, et, tout honteux de son désordre, s'empresser de quitter la scène de ses hauts faits !

Ajoutons, qu'à la dose indiquée et mêlée à une pareille proportion d'eau, l'ammoniaque liquide employée contre l'ivresse est sans le moindre inconvénient.

LES SOLANÉES.

ou les plantes vénéneuses.

Nous empruntons à la *Gazette des Hôpitaux* les vers suivants qui devaient faire partie d'un poëme sur les familles végétales, composé par un ancien professeur de botanique au jardin des plantes de Rouen.

Quoique cette idylle pèche par quelques insuffisances de rimes, elle offre néanmoins assez d'intérêt pour en faire part à nos lecteurs :

Autour de ces bosquets dont Flore aime l'ombrage,
Où la rose en naissant sourit sur le feuillage,
Où tombant du rocher ce ruisseau transparent
Mêle au chant des oiseaux son doux gazouillement.
Quel objet, ô Cloé ! vient de frapper ta vue ?
Ton front s'est obscurci, ta marche est suspendue ;
Tes yeux fixés sont prêts à répandre des pleurs...
Ce tombeau, je le vois, ces couronnes de fleurs,
Ces lignes sur la pierre que l'amour a gravées
Ont disposé ton âme à de tristes pensées.
Hélas ! sur ce tombeau quel cœur ne s'attendrit !
De la beauté naïve il est le dernier lit.
Connais son infortune, elle obtiendra tes larmes ;
Mais la douce pitié n'a-telle pas ses charmes ?
Je veux t'apprendre à fuir des poisons dangereux.
Au pied du monument, sur ce terrain pierreux,
Près du baume odorant, près des mauves pourprées,
Vois-tu ces végétaux croître en touffes serrées,
Teintes d'un vert obscur ?... Approchons... Leur odeur
Importune tes sens, elle attriste ton cœur ;
A cet aspect fâcheux, à ces sombres livrées,
Reconnais, ô Cloé ! les noires solanées.
La nature en peignant ce feuillage, ces fleurs,
Appuya ses pinceaux, rembrunit ses couleurs.
Le coursier, la génisse errant dans les prairies

Redoutent de toucher ces herbes ennemies.
Près d'elles l'animal résiste à l'appétit,
Et suit en s'éloignant l'instinct qui l'avertit.
Malheur à l'imprudent, à l'enfant trop avide,
Qui, pour calmer sa soif, cueille ce fruit perfide!
Il passera bientôt, par un funeste sort,
Du délire aux douleurs, des douleurs à la mort.
On vante la fraîcheur de la rose nouvelle;
Annette était encore et plus fraîche et plus belle.
Le jeune Alain l'aimait; tous deux dès le matin,
Dans le champ paternel, la faucille à la main,
Sciaient en fredonnant la moisson jaunissante.
Mais lorsque du midi la chaleur accablante
Loin des champs embrasés chasse les moissonneurs,
Annette avec Alain sur le tapis des fleurs,
Au bout de la forêt cherchent un doux asile.
L'amour est avec eux sous l'ombrage tranquille.
La sueur en ruisseau coulait du front d'Alain;
A l'essuyer Annette employait tout son soin.
Que ne suis-je, dit-elle, au verger de mon père!
Je t'offrirais, Alain, quelque fruit salutaire
Qui pourrait rafraîchir ton palais altéré;
Mais rien de bon ne croît dans ce lieu retiré.
Jetant soudain les yeux sur ce qui l'environne,
Près d'elle elle aperçoit la sombre belladonne.
Déjà par le fruit noir son regard est fixé;
Elle en prend un, le presse, en tire un suc pourpré,
L'approche de sa bouche et le trouve agréable,
Recommence, et bientôt, riant d'un air aimable,
En suspend un bouquet sur les lèvres d'Alain.
L'innocente ignorait le crime de sa main!...
Je frémis, ô Cloé! de te conter le reste,
De peindre les effets d'un poison si funeste.
Annette la première en éprouva l'horreur.
Son amant interdit, pâlissant de frayeur,
Essayait d'apaiser ses tourments, son délire,
Quand lui-même il éprouve un semblable martyre.
Le soir du lendemain vit Annette expirer;
Alain, plus malheureux, vécut pour la pleurer.

Un jour en gémissant sur leur triste aventure,
Je sentis dans mon cœur s'élever un murmure.
Un Dieu puissant et bon eût-il fait les poisons?
Eût-il mis la ciguë à côté des moissons!
Dans l'ordre universel était-il nécessaire
Qu'on vît ces noirs venins s'élever de la terre!...
Me souvenant alors que du cancer rongeur
Ces poisons redoutés ont calmé la douleur;
Qu'à leur vertu souvent on vit céder l'ulcère,
J'ai reconnu partout l'attention d'un père,
Et des biens et des maux j'ai compris le lien,
J'ai béni l'Eternel, et j'ai dit: TOUT EST BIEN.

Assainissement des logemens insalubres.

CONSTRUCTION D'HABITATIONS OUVRIÈRES.

M. Henri Roberts, de l'Institut des architectes anglais, vient de faire paraître un mémoire sur les habitations des classes ouvrières. Ce travail, à l'appui duquel se trouvent figurés, dans seize planches, les plans et les élévations des habitations les plus convenables aux ouvriers urbains et ruraux, a été traduit, par ordre de M. le président de la république, publié par les soins du ministre de l'agriculture et du commerce, et adressé à tous les préfets.

Tout le monde sait qu'une habitation doit être propre, bien éclairée, à l'abri de l'humidité, et bien aérée. Les médecins et les statisticiens ont constaté que toute population qui se laisse aller à subir l'influence prolongée de gîtes sales, obscurs, humides et étouffés, dégénère promptement au physique et au moral; qu'elle se trouve condamnée d'avance à toutes les misères du scrofule et de la phthisie; qu'elle manque bientôt de l'énergie nécessaire pour combattre les maux dont elle est affligée; qu'elle résiste même bien plus faiblement qu'une population vigoureuse et saine aux séductions du vice et aux tentations du crime. Les tribunaux et les prisons y gagnent en clientèle ce que l'armée y perd en défenseurs du pays, ce que le travail national y perd en production.

Les vrais amis du progrès sérieux n'hésiteront donc pas à solliciter dans les comités d'hygiène une place où ils peuvent rendre des services aussi durables que profonds. Ils se souviendront de l'expérience faite dans le village de Cardington, l'un des plus misérables de l'Angleterre autrefois. Les habitants en étaient pauvres, ignorants, vicieux, turbulents et sales. Leurs huttes, sales aussi, mal éclairées, humides, mal bâties, ne remplissaient aucune des conditions nécessaires à des créatures humaines. Un homme de bien, John Howard, fit abattre ces cabanes de boue et les remplaça par des chaumières saines. Jadis si misérable, cette population se transforma bientôt, et le sentiment de la dignité humaine, celui du respect de soi-même, une fois éveillés, elle ne tarda pas à devenir l'exemple de la contrée et le centre des améliorations qui s'y produisaient.

A côté des travaux d'hygiène publique entrepris de tous côtés par l'Etat, à côté même des travaux ordonnés par les comités d'hygiène, il y a donc une action importante et incessante à exercer auprès des classes laborieuses; action persuasive, procédant par l'exemple plus que par le précepte, par le concours bienveillant plus que par la contrainte. Il appartient à notre jeunesse intelligente de s'y dévouer. Qu'elle forme donc de toutes parts des sociétés pour l'amélioration des habitations de la classe ouvrière. Auxiliaires nécessaires des

comités d'hygiène, ces sociétés propageront la connaissance des bons procédés d'assainissement. Elles contribueront certainement ainsi à diminuer désormais l'action meurtrière des maladies épidémiques et à retenir sur une pente déplorable des populations qui s'étiolent et s'abâtardissent de plus en plus, comme ne le prouvent que trop les tableaux du recrutement.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Remède contre le tournis.

Chaque année un nombre considérable de moutons sont enlevés par cette maladie que l'on appelle le tournis, ce qui occasionne aux éleveurs des pertes considérables et toujours renouvelées.

Cette affection est bien connue dans sa cause, qui se traduit par une production matérielle que l'on observe lorsqu'on fait l'examen anatomique des animaux qui ont succombé à cette maladie.

En ouvrant la tête de ces victimes du tournis, on trouve leur cerveau parsemé d'hydatides, animaux parasites, ayant la forme d'une vessie, qui se développent dans la substances cérébrale, et que l'on prend vulgairement pour des boules d'eau.

Détruire ces hydatides sur le mouton vivant, est chose impossible; on a donc affaire à une maladie incurable, et tous les efforts doivent dès lors tendre à la prévenir.

D'après de nombreuses expériences, on s'est assuré qu'en agissant sur le sang des animaux de la race ovine, au moyen des préparations ferrugineuses, il était possible de le modifier de telle façon que la lésion qui nous occupe devienne très-rare.

Pour obtenir ce résultat, une quantité assez considérable de ferraille est jetée au fond des tinettes, placées dans les bergeries, où les moutons se désaltèrent en rentrant des champs. Cette eau constitue alors ce qu'on appelle, dans le langage populaire, de l'eau ferrée, et est bue sans répugnance par ces animaux.

Dans les localités où le tournis est rare, rien n'oblige à soumettre les moutons à cette médication; mais là où il se montre fréquemment, où des troupeaux éprouvent de nombreuses pertes, on aurait tort de négliger un moyen aussi simple et qui peut produire des résultats aussi précieux.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

CULTURE DU TILLEUL DU BOSPHORE.

Le nouvel impôt dont la ville de Paris vient de frapper l'entrée du thé a naturellement appelé l'attention sur la culture du tilleul.

Il paraît qu'un horticulteur distingué des environs de Paris vient de planter un nombre considérable de tilleuls du Bosphore, ou tilleul argenté. C'est, en effet, cette espèce qui était employée par Galien, et qui est remarquable par la suavité de l'odeur de ses feuilles, qui constituent un médicament plus actif et plus agréable que celles du tilleul commun.

Si le tilleul était un arbre exotique, dont le produit parfumé nous arrivât à grands frais de la Chine ou de l'Amérique, il serait, à coup sûr, très-recherché par nos consommateurs actuels de thé.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'heureuse idée de M. V***. Pourquoi serions-nous tributaires de l'étranger pour un produit que nous pouvons avantageusement remplacer? Déjà les médecins prescrivent indifféremment le thé ou le tilleul, et reconnaissent à ces deux végétaux des propriétés analogues. Que la mode s'empare du tilleul du Bosphore, et le thé aura bientôt perdu la moitié de son prestige.

— Le spirituel feuilleton d'un journal de médecine important, épuisa dernièrement sa verve sur un opuscule de médecine pratique, récemment publié par le docteur Lucciana, médecin corse, qui faisait part à ses confrères des résultats obtenus par lui dans la sciatique (maladie caractérisée par une douleur vive qui siége à la partie postérieure de la cuisse), au moyen de la cautérisation de l'oreille avec un fer rougi.

Le docteur Lucciana, qui était cependant modeste, car il restituait l'honneur de cette découverte aux maréchaux-ferrants de la Corse, ne put, néanmoins, trouver grâce devant la causticité du feuilleton.

Mais quelques jours après le même journal inscrivait dans ses colonnes les cas de guérison obtenus, par ce procédé, à l'hôpital Saint-Louis sur des maladies rebelles du même genre.

Qu'a dit le feuilleton? Il a bien été obligé de rire de lui-même et d'avouer qu'il n'avait plus songé à la répercussion de l'action nerveuse, qui s'exerce souvent à des points très-éloignés l'un de l'autre, aussi bien sur l'homme malade que sur l'homme sain.

— La fièvre jaune continue à exercer ses ravages au Brésil; plus de quinze mille habitants de Rio-Janeiro ont été enlevés par cette maladie.

-- D'après le *Portafoglio* du 11 juillet, le choléra continuait à régner à Malte. Du 13 juin au 11 juillet, 112 cas avaient été déclarés dans la population civile, dont 89 suivis de mort; sur l'escadre, 32, dont 18 morts; dans la garnison, 19 morts; en tout 126 décès.

— Lorsque la politique languit, certains journaux inventent ce qu'on appelle des *canards*, et sans parler de l'histoire lamentable de cette pauvre jeune femme, dont on vient de retrouver les restes dans un vieux coffre, où elle avait expiré en jouant à cache-cache avec ses parents et amis, le jour de son mariage (histoire exhumée elle-même de romans surannés), on a pu lire depuis quelque temps de nombreuses descriptions de monstres plus ou moins extraordinaires: Ici, c'est un enfant à trois yeux; là, un nouveau-né ayant trois têtes, mais *parfaitement constitué*.

On doit se tenir en garde contre ces inventions de mauvais goût, qui n'ont même pas le mérite de la vraisemblance.

Encore si elles avaient l'originalité de ce canard inventé il y a quelques années par le spirituel littérateur M..., et qui occupa les journaux pendant plusieurs semaines. On se souvient peut-être de ce qui fut écrit sur cette jolie personne, trouvée sur une montagne de la Suisse, et qui parlait une langue inconnue aux plus savants philologues.

— Nous avons vu dernièrement, dans une salle de clinique des grands hôpitaux de Paris, un malade dont la peau de tout le corps rougissait sous l'influence de la moindre émotion. La rougeur du visage s'étendant à la poitrine et au reste du corps est chose très-rare, mais qui se rencontre cependant quelquefois.

— Le journal anglais *The West Briton* signale les ravages faits cette année en Angleterre par la petite-vérole, et se plaint de la négligence qu'on apporte à s'en prémunir par la vaccine.

En France, l'usage du précieux préservatif a toujours été encouragé. Indépendamment des récompenses accordées aux médecins, chaque nourrice qui présente un enfant aux vaccinations des mairies parisiennes, reçoit une indemnité de déplacement de trois francs.

Cette rémunération était jadis de cinq francs, il paraîtrait qu'en la diminuant, le nombre des vaccinés a baissé en proportion.

— Depuis quelques années, les médecins et les chimistes font des efforts multipliés pour remplacer le sulfate de quinine, dont le prix est toujours très-élevé, par un médicament indigène. Le succès semble être assuré de plusieurs côtés à la fois, et probablement que la médecine se trouvera presque tout à coup dotée de plusieurs de ces importants produits.

FORMULES.

Nous sommes à une époque de l'année où les groseilles, cerises, framboises et autres fruits analogues sont abondants : leur suc peut être utilisé, soit pour des préparations médicinales, soit pour exécuter des recettes d'économie domestique. Nous indiquerons donc aujourd'hui la manière de préparer les sirops de cerises et de groseille.

On sait que ces sirops, qui sont ordinairement de bonne qualité dans les pharmacies, se vendent dans le commerce à prix réduit et cela aux dépens de leur confection.

Les familles qui habitent la campagne pendant l'été, devraient donc s'habituer à ces sortes de préparations.

SIROP DE CERISES.

Prenez : Suc de cerises.....	500 grammes	(1 livre).
Sucre blanc.....	875	ou 1 liv. 3/4.

SIROP DE GROSEILLES FRAMBOISÉ.

Suc de groseilles.....	375 grammes.
Suc de framboises.....	125
Sucre blanc.....	875

Mode de préparation. — Prenez une quantité suffisante de cerises rouges, mondées de leur queue : écrasez-les entre les mains au-dessus d'un tamis de crin. Recevez le suc dans un vase et placez-le à la cave ou dans un endroit frais. — Laissez-le fermenter pendant deux jours, et filtrez.

Faites fondre la quantité indiquée de sucre, à une douce chaleur, dans une bassine en cuivre bien nettoyée, ou en argent, et dans laquelle le suc des fruits aura été versé, et passez à travers une flanelle pour mettre en demi-bouteilles.

Observations essentielles. — 1° Le sucre doit fondre sans ébullition du liquide; le sirop qui a bouilli perd de ses qualités;

2° Les vases en étain ou en cuivre étamé ont l'inconvénient de faire passer au violet la couleur rouge des sirops de groseilles et de cerises.

En suivant le procédé indiqué, on obtiendra un sirop de bonne qualité, limpide et agréable au goût, qui pourra être utilisé pour sucrer le plus grand nombre des tisanes.

Erratum. — Il s'est glissé une faute typographique dans notre premier numéro : Article *Bains froids*, page 10, 2e colonne, on lit : « Quant au vieillard, comme les facultés productives de la chaleur sont plus actives chez lui. » Lisez : « *sont peu actives.* »

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 Août. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 3.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes : De la cholérine. — De l'entorse : Suite du traitement; danger de recourir aux empiriques dans le traitement de l'entorse. — Du cauchemar. — Boissons froides : Moyens à opposer aux dangers qu'elles occasionnent. — Conseils hygiéniques aux chasseurs. — Falsification du lait : Moyens de la reconnaître. — La boisson économique de M. Duboys. — Médecine vétérinaire : De la grippe chez le cheval. — Variétés et nouvelles. — Formules.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 AOUT.

La santé publique a été pendant cette quinzaine, et est encore dans une excellente situation, il faut remonter fort loin pour trouver une époque produisant un aussi petit nombre de malades.

Plusieurs choses permettent d'apprécier cet heureux résultat : d'abord le chiffre des entrées dans les hôpitaux ; mais ce renseignement est loin d'être absolu, car les services de chirurgie qui reçoivent beaucoup de blessés ou de malades destinés depuis longtemps aux opérations, n'éprouvent guère l'influence d'une saison favorable à l'hygiène générale.

La pratique particulière peut fournir d'excellentes données ; mais là encore l'erreur est possible, car un ou plusieurs médecins habituellement très-occupés pourraient, par exception, avoir le plus grand nombre de leurs clients bien portants, et l'on sait d'ailleurs que beaucoup parmi les plus aisés quittent à cette époque de l'année les grandes villes pour les voyages ou la campagne.

Une chose à Paris est en quelque sorte le thermomètre de la santé publique : c'est le chiffre d la vente dans les pharmacies. Cette indication est d'autant plus certaine, que cette vente s'adresse à toutes les classes de la société et que toutes les officines se fournissent aux mêmes sources ; il est donc facile de savoir si l'on use beaucoup de médicaments.

Nous savons qu'une maison de droguerie des plus anciennes et des plus considérables, la maison M....., a vu depuis quelques semaines diminuer prodigieusement le total de ses affaires. Les produits qu'elle fournit étant toujours très-recherchés par les pharmaciens, nous trouvons là un renseignement très-significatif.

Deux indispositions ont cependant dominé par leur fréquence ; ce sont les maux de gorge et la cholérine ou diarrhée ; nous donnerons aujourd'hui quelques détails sur cette dernière affection.

De la cholérine.

Cette indisposition, à laquelle on attachait l'année dernière une très-grande importance à cause de la terrible épidémie qui sévissait alors, est très-fréquente en ce moment. C'est toujours le même malaise, les mêmes symptômes ; mais ils ont repris généralement les noms de diarrhée, flux de ventre, etc. L'élévation de la température, l'usage des fruits et des boissons froides semblent être les causes les plus générales qui produisent la cholérine observée cette année.

Le plus ordinairement, ces accidents surviennent au milieu de la santé la plus florissante, d'autres fois ils sont annoncés par la blancheur de la langue, de l'inappétence, de légères envies de vomir, des gargouillements dans le ventre, de la lassitude. Ces prodromes ont une durée qui varie entre quelques heures et trois à quatre jours ; puis des selles abon-

dantes et presque liquides se manifestent tout à coup. Ces selles deviennent quelquefois très-nombreuses ; elles peuvent se produire jusqu'à douze à quinze fois en vingt-quatre heures.

Alors quelques vomissements peuvent survenir, et un état de faiblesse et même d'accablement s'empare de la personne malade. C'est le moment où le moral est souvent affecté par une crainte vague que partagent quelquefois les personnes dont on est entouré.

Il est important de ne pas s'alarmer, puisque aucune raison sérieuse n'y autorise et que la frayeur peut faire augmenter l'intensité des symptômes. En effet, le pouls reste assez ordinairement calme et aucun organe ne devient sérieusement malade. Cependant, lorsque cette indisposition affecte des enfants, des vieillards, des personnes faibles ou convalescentes, il est prudent de ne pas temporiser pour réclamer les conseils du médecin.

Lorsque ces accidents sont modérés et affectent une personne d'une constitution passablement robuste, on peut prédire à l'avance qu'elle sera de très-courte durée, deux ou trois jours au plus, et que des soins très-simples suffiront à la faire disparaître.

Ainsi le repos au lit et une abstinence presque complète d'aliments seront les premières choses à observer. On ne devra se permettre que des bouillons dégraissés avec soin ou de légers potages si l'on souffre du besoin de manger. Un demi-lavement composé avec la décoction de racines de guimauve et de têtes de pavot sera pris matin et soir. La tisane, bue fréquemment et par petites tasses, consistera en une décoction de riz ou une légère infusion de tilleul. Dans l'un ou l'autre de ces liquides, qui devront être tièdes, il sera bon d'ajouter un peu de gomme arabique. Le bain à l'eau de son et peu chaud (27 ou 28 degrés) sera très-convenable lorsque la diarrhée aura beaucoup diminué, et il faudra toujours sécher la peau très-exactement et se mettre au lit aussitôt après.

Si, nonobstant ces moyens bien simples et cependant efficaces, la maladie persistait, il serait sage de faire appeler son médecin si on ne l'avait déjà fait.

DE L'ENTORSE.

SON TRAITEMENT. (*Suite.*)

Ici. les moyens se présentent en foule, on n'a pour ainsi dire que l'embarras du choix. Le repos et la position du membre étant toujours continués, on imprègne des compresses de solutions résolutives et astringentes, et l'on s'en sert pour entourer la partie malade.

On peut employer à cet usage : l'extrait de saturne étendu d'eau (une cuillerée à bouche pour un verre d'eau), l'eau-de-vie camphrée, l'eau de savon, l'eau salée, l'eau de boules de Nanci (1), le gros vin, des cataplasmes de plantes aromatiques cuits dans du gros vin, le vin aromatique lui-même.

La préparation suivante a souvent été mise en usage ; elle a l'avantage d'être calmante et astringente : Mêlez dans un vase, suie de cheminée, huit cuillerées à bouche ; alun en poudre, deux cuillerées ; vin d'opium de Rousseau, deux cuillerées à café ; blancs d'œufs battus, quantité suffisante pour obtenir une bouillie claire.

Lorsque, sous l'influence de ce traitement, continué pendant plusieurs jours, l'articulation ne sera presque plus gonflée, la douleur presque nulle, les légers mouvements faciles, on commencera à lui faire reprendre ses fonctions avec de grandes précautions. Il sera bon de l'entourer pendant quelque temps d'un bandage compressif, soit à l'aide d'une bande de toile, d'un bas lacé, ou mieux, d'un bas élastique en tissu caoutchouc.

Pendant la nuit, l'articulation, débarrass ée detous les liens qui la protégeaient le jour, pourra encore, pendant quelque temps, être entourée de compresses résolutives pour la fortifier.

Les douches d'eau alcalines ou sulfureuses, employées à intervalle, peuvent aussi concourir au même but et rendre des services.

Tels sont les moyens à employer contre l'entorse, dont nous avons cru devoir donner une description très-complète, à cause de l'importance du sujet.

Reste maintenant une recommandation sur laquelle nous ne saurions trop insister : *celle de ne pas marcher trop tôt.* L'exercice prématuré de l'articulation est la cause des accidents les plus sérieux. Il arrive quelquefois que la douleur, nulle quand le malade laisse l'articulation au repos, se réveille par les pre-

(1) Les boules de Nanci, ainsi appelées parce qu'on les tire beaucoup de cette ville, et qui portent aussi le nom de boules de Mars, pèsent 30 à 60 grammes. Elles sont faites avec une pâte composée de deux parties de crême de tartre, d'une de limaille de fer porphyrisée et d'eau-de-vie.

En agitant pendant quelques instants une boule de Nanci dans de l'eau, on a de suite un liquide d'un brun rougeâtre, connu vulgairement sous le nom d'*eau de boule*, dont l'emploi à l'extérieur a une grande réputation populaire, dans lesc as de coups, chutes, entorses, etc.

Cette eau a une action tonique et résolutive.

miers mouvements, et se calme ensuite après quelque exercice. De sorte que le malade se trouve encouragé à négliger une inflammation sourde qui peut déterminer la carie des os, l'engorgement des ligaments, ou au moins la durée indéfinie de l'état inflammatoire.

Dans une telle circonstance, il faut se mettre de nouveau au repos, et appliquer encore au besoin des sangsues ou des émollients, selon qu'il en sera décidé par le médecin.

Il est impossible de poser une règle fixe pour déterminer l'époque à laquelle il faut marcher. En général on marchera d'autant plus promptement que l'accident aura été moins grave, le traitemant mieux dirigé, le sujet plus sain et le repos absolu suffisamment gardé.

DANGER DE RECOURIR AUX EMPIRIQUES DANS LE TRAITEMENT DE L'ENTORSE.

Il n'y a guère de localité qui ne possède au moins un empirique ayant une réputation colossale pour le traitement des entorses, luxations, fractures, etc. Une foule de gens ne comprenant pas qu'en outre de l'expérience indispensable, il faut encore posséder des connaissances anatomiques solides pour traiter avec habileté ces sortes de maladies, s'adressent, en toute confiance, à ces hommes ignorants, et leur livrent sans réflexion leur santé et leur vie.

Plus les rebouteurs ou renoueurs, c'est ainsi qu'on les nomme, éprouvent d'obstacles de la part de l'autorité, ou sont blâmés par les gens instruits, plus ils ont de partisans fanatiques, qui ne voient en eux que des victimes de la jalousie des médecins et des hommes de talents méconnus. Et il faut bien en convenir, les lois ne sont pas assez sévères contre cette plaie sociale qui fait tous les jours tant de victimes.

Parmi les rebouteurs il existe une variété de l'espèce qui est très-dangereuse; c'est celle dont la pratique consiste à exercer de fortes tractions sur les parties malades, à faire exécuter des mouvements forcés aux articulations lésées. Ils ne manquent jamais de déterminer une inflammation considérable qui, après avoir atteint les ligaments déjà tiraillés ou déchirés, ainsi que les parties molles qui entourent l'articulation, s'étend souvent aux os eux-mêmes, et détermine à la longue cette maladie chronique appelée *tumeur blanche*, laquelle peut finir par nécessiter l'amputation.

Les cas où ils ont du succès se bornent à ceux ou l'entorse est presque insignifiante et susceptible d'une guérison favorisée par un léger massage. Puis s'il reste de la douleur et de l'inflammation, ils affirment toujours avoir simplifié la maladie et remis en place des os qui n'étaient pas déplacés. Il arrive quelquefois que la partie malade, engourdie par ces manœuvres, est susceptible, sur le moment, de quelques mouvements sans trop de douleur; de là une sécurité qui, plus tard, sera funeste.

Et qu'on ne croie pas que les grandes villes n'ont pas aussi leurs empiriques; un certain nombre d'entre eux ont fixé leur domicile aux environs de Paris. Il existe à C....., près de la capitale, une femme connue sous le nom de la Dame-Blanche, à cause de son costume de prédilection, que l'on vient consulter de fort loin pour les accidents qui nous occupent. Son procédé consiste à faire exécuter des mouvements forcés à l'articulation malade, malgré les plaintes et les cris du patient.

Nous avons vu, il y a quelques années, une pauvre femme qui, d'abord affectée d'une entorse de l'articulation du coude, et ne guérissant pas assez vite selon son gré, alla trouver la Dame-Blanche. Le moyen ordinaire fut employé; elle força le bras à se plier et à s'étendre un grand nombre de fois, à faire agir un balai, à soulever un seau d'eau, tout cela avec accompagnement de cri déchirants, arrachés par la douleur.

La malade put à peine, pour revenir, supporter la voiture qui cheminait au pas, sur la partie non ferrée de la route, et deux jours après, en présence d'une inflammation épouvantable de l'articulation, nous commencions par faire appliquer quatre-vingts sangsues.

Cette pauvre femme, victime de sa crédulité, a été sauvée de l'amputation, mais a conservé une ankilose, c'est-à-dire une soudure de l'articulation à jamais immobile.

La Dame-Blanche a subi plusieurs procès et condamnations, et a fini par trouver moyen d'éluder la loi, en se faisant assister de la présence d'un médecin, dont le diplôme, le croirait-on, couvre une pareille honte. Là existe, dit-on, une circonstance atténuante : cet homme est père de famille et..... Mais détournons les yeux de ce triste spectacle pour arriver à l'autre variété des empiriques, celle dont le talent consiste à faire croire qu'elle guérit en ne faisant rien, c'est-à-dire en prononçant des paroles mystiques.

Le septième enfant mâle d'une famille jouit ordinairement de ce privilége, lorsqu'il connaît la formule qu'il doit réciter tout bas en faisant, avec le gros orteil de son pied, préalablement déchaussé,

une croix sur le pied malade. Il va sans dire qu'il doit se servir du pied analogue à celui qui est blessé ; le pied droit pour le pied droit, et pied gauche pour pied gauche.

La guérison doit arriver à un moment déterminé, et au bout d'autant d'heures ou de jours qu'il s'en est écoulé depuis l'accident. Alors à l'heure dite, le malade, confiant dans le sortilége, marche avec assurance et *est souvent guéri.*

Comment expliquer cette guérison miraculeuse? Cela est très-facile : s'il se passe plusieurs jours, la maladie étant peu grave, le repos suffit à la faire disparaître. S'il ne se passe que peu de temps, l'entorse étant légère, le malade marche avec confiance, et la douleur est vaincue par l'engourdissement.

Mais, chose plus curieuse, les chevaux, dont on ne peut suspecter l'imagination, guérissent par ce procédé. C'est qu'aussi, à l'heure fixée, au moment où on les fait courir, on manque rarement d'achever de les persuader, au moyen d'un vigoureux coup de fouet.

Enfin, dans le cas où le guérisseur ne réussit pas, il lui reste une ressource infaillible; il vous dit gravement : « C'est que ce n'est pas une entorse. » Nous avons entendu cette réponse de la part d'un empirique de bonne foi (ce qui est rare), et qui croyait à sa science, tout en déplorant de damner son âme.

Les ministres du culte ont souvent employé l'éloquence de la chaire à détruire ces tristes préjugés, et ont fait en cela de bien louables efforts qu'ils ne sauraient trop multiplier.

DU CAUCHEMAR.

Le cauchemar, improprement appelé par quelques auteurs *asthme nocturne*, et par Galien *épilepsie nocturne*, se caractérise par un sentiment pénible d'oppression et de suffocation, par la sensation d'un poids lourd et incommode sur la région épigastrique (vulgairement creux de l'estomac), survenant ordinairement pendant le sommeil. Nous disons ordinairement, parce que, ainsi que nous le verrons plus loin, cette indisposition a aussi été attribuée à l'état de veille.

Cet état douloureux est accompagné d'anxiété, de frayeur même, la difficulté de respirer est extrême, la parole et les mouvements sont impossibles pendant toute sa durée, qui se termine le plus souvent par un réveil en sursaut. Alors la faculté de parler est rendue à l'individu affecté, il peut exécuter des mouvements, mais la suffocation n'a pas complétement cessé, et l'esprit inquiet cherche à analyser ce qui vient de se passer.

Quelles sont les causes qui peuvent donner lieu au cauchemar?

Une maladie des organes principaux de la circulation et de la respiration : du cœur, ou des poumons. Une forte contention d'esprit et surtout les affections morales tristes. Une digestion pénible produisant la souffrance de l'estomac surchargé. Une simple position incommode lorsqu'on est couché; ainsi beaucoup de personnes ne peuvent dormir sur le dos sans avoir le cauchemar; d'autres ne peuvent pour cette raison dormir sur le côté gauche. Cette particularité a été souvent attribuée au sentiment de pesanteur produit par la pression du foie, dont tout le volume est à droite, ainsi qu'on le sait; ou même à la gêne du cœur légèrement comprimé par le poumon. Il paraît évident que le cœur et le poumon fonctionnent plus librement lorsqu'on repose sur le côté droit.

L'aliénation mentale, commençante ou confirmée, est souvent une cause de cauchemar, et ce ne peut être qu'à cette situation qu'il est permis de rattacher le cauchemar se produisant dans l'état de veille.

L'aliéné peut avoir des idées fausses qui produisent cette indisposition ou des souvenirs qui lui traversent l'esprit et viennent remplacer ses sensations actuelles.

Georget cite un aliéné qui ne pouvait entrer dans un lieu clos sans être frappé de l'idée qu'il allait être suffoqué. Boisseau raconte l'histoire d'un individu qui était affecté de cauchemar pendant le jour, quand il en avait éprouvé les symptômes pendant la nuit. Il lui suffisait de fixer quelqu'un pour qu'il s'imaginât avoir devant les yeux l'être imaginaire qui l'avait effrayé pendant la nuit. Alors sa physionomie exprimait une frayeur profonde, ses traits s'altéraient, sa respiration était saccadée, sa voix éteinte, les mouvements presque impossibles.

Dans quelques cas, la sensation qui produit le cauchemar a lieu dans l'estomac seul : ainsi, Moreau (de la Sarthe) a observé un individu qui était privé d'aliments, par prescription médicale, et qui rêvait avoir mangé du jambon ou quelque autre aliment indigeste, chaque fois qu'il s'endormait. Ce rêve allait jusqu'à produire toutes les angoisses et les douleurs d'une indigestion réelle.

L'observation suivante, que vient de publier la presse médicale belge, indique une cause de cau-

chemar peu commune et non citée par les auteurs.

Cauchemar occasionné par un prolongement excessif de la luette; par le docteur West.

Le nommé Bronckaert, âgé de vingt-deux ans, d'une constitution faible, s'étant plaint de cauchemar épouvantable, survenu pendant deux nuits de suite, M. West lui conseilla de ne prendre que peu de nourriture le soir, de se coucher sur le côté droit, la tête et les épaules assez élevées, croyant que ces moyens suffiraient. Cependant, au bout de trois semaines, il revint trouver M. West, lui disant que le cauchemar se reproduisait chaque nuit, qu'il n'avait plus de repos à espérer et qu'il finirait par y succomber. Le praticien, dont l'attention était éveillée par ces circonstances extraordinaires, remarqua une gêne notable de la respiration; il fit ouvrir la bouche et vit avec étonnement que la luette avait à peu près deux pouces de longueur sur quatre lignes de largeur. De suite il comprit que cet organe, ainsi développé, pouvait gêner la respiration au point de provoquer les angoisses du cauchemar; il en excisa une portion longue à peu près d'un pouce et trois quarts. Depuis lors Bronckaert n'eut plus de cauchemar et devint fort et bien portant.

Ce cas remarquable permet d'enregistrer une nouvelle cause du cauchemar, et le succès du docteur West indique jusqu'à quel point le médecin doit être observateur.

Détruire la cause productrice de l'indisposition qui nous occupe est donc le moyen de la prévenir et de la guérir.

Mais on conçoit que lorsqu'elle sera produite par l'aliénation mentale, par une maladie du cœur ou du poumon, il ne sera pas toujours facile d'en venir à bout, et toute l'habileté du médecin ne pourra quelquefois suffire à guérir la maladie dont le cauchemar n'est alors qu'un épiphénomène.

Heureusement qu'il n'en est pas toujours ainsi : souvent en diminuant l'abondance du repas qui précède quelquefois le sommeil, ou en mangeant plus tôt, de manière à ce que la digestion soit faite avant de se coucher, on pourra éviter le cauchemar.

D'autres fois il suffira de se coucher commodément, de ne pas prendre une position pénible qui aura été remarquée coïncider avec cette indisposition.

Lorsqu'on soupçonnera que la cause a son siége dans la situation morale, c'est sur ce point qu'il faudra porter son attention; diminuer au besoin les travaux excessifs de l'esprit, éloigner les idées tristes par les distractions variées, se livrer dans le jour à un exercice modéré qui occupe le corps et l'intelligence. En un mot, il faut persévérer dans la recherche de la cause, puisque de cette recherche dépend la guérison.

On attribuait autrefois le sentiment de suffocation qui caractérise le cauchemar à des *esprits* dont on était obsédé. Certaines parties de la France sont encore sous l'empire de cette superstition, et dans plusieurs endroits de la Picardie, par exemple, les paysans qui ont éprouvé le cauchemar s'imaginent s'en préserver en récitant les paroles suivantes :

Cauchemar, mon ami, je te prie
De ne pas venir au repos de mon lit
Avant d'avoir compté les cailloux de la terre,
Les étoiles du ciel et les flots de la mer.

La naïveté de cette prière indique que l'esprit de superstition doit s'étendre à une foule de circonstances parmi les habitants de ces campagnes, et nul doute que leur imagination, entraînée sur cette pente, ne leur fournisse mille sujets aidant à engendrer le cauchemar. Dans nos villes, lorsque cette affection reconnaît pour origine les écarts de la pensée, c'est moins dans cette naïveté primitive inconnue aux citadins qu'il faut la chercher, que dans l'influence de l'exaltation des passions.

Boissons froides.

MOYENS A OPPOSER AUX DANGERS QU'ELLES OCCASIONNENT.

Il est reconnu par tout le monde qu'une boisson froide est dangereuse lorsque le corps est échauffé; mais la soif, l'accablement, causés par l'excessive chaleur, font oublier facilement ce principe d'hygiène, et dès lors le danger est là, sinon immédiat, au moins très-proche.

La nature du liquide bu froid, au moment d'une forte transpiration, n'a pas une importance absolue, car on a vu les accidents les plus graves, la mort même, arriver après l'ingestion d'un seul verre de vin, d'eau-de-vie étendue d'eau, aussi bien que par celle de la bière, de l'eau, du cidre, etc., bus en plus grande quantité.

Les circonstances qui peuvent déterminer des accidents plus ou moins graves ne sont pas seulement l'état d'échauffement et de transpiration du corps, mais encore l'abondance du liquide ingéré, la froideur de la boisson, et enfin l'état de vacuité de l'estomac.

Le système nerveux, l'appareil digestif et l'appareil respiratoire, sont les organes que les boissons

froides attaquent immédiatement; on comprend dès lors tout le danger auquel on s'expose en bravant un précepte d'hygiène aussi simple que celui dont nous nous occupons.

Voici les symptômes généraux qui peuvent faire connaître l'origine des souffrances auxquelles sont en proie les imprudents qui ont bu froid ayant chaud:

Il y a presque toujours de la céphalalgie (douleur de tête), frissons, malaises, défaillances, douleur à l'épigastre (creux de l'estomac), vomissements, quelquefois diarrhée instantanée et persistante, et perturbation telle, que des malades, sur ces indices, ont été traités comme cholériques. Si ces symptômes n'amènent pas toujours après eux une terminaison funeste, il en résulte souvent des suites très-graves. Ainsi, de violentes gastrites (inflammation de l'estomac), des gastralgies (affection nerveuse de l'estomac), de la dyssenterie et même l'hydropisie.

Les accidents sont quelquefois si rapides, qu'ils ont donné lieu à des soupçons d'empoisonnement, bientôt détruits par l'autopsie. Le savant professeur Guérard, dans un Mémoire lu à l'Académie sur le sujet qui nous occupe, raconte l'exemple d'un homme qui but, ayant chaud, une grande quantité d'eau froide; il fut pris des symptômes d'une gastrite aiguë, et mourut en quinze jours. A l'autopsie, on trouva l'estomac gangrené et ulcéré dans une de ses parties. Le même auteur rappelle, en outre, ce fait, que c'est à ce genre de mort que succomba le dauphin François, fils de François Ier. La maladie, disent les historiens, le prit à Tournon très-subitement pendant qu'en jouant à la paume, et excédé de soif et de chaleur, il buvait un verre d'eau fraîche qu'il demanda imprudemment. Il mourut en quatre jours de pleurésie aiguë. Le cri d'empoisonnement retentit par toute la France; le comte de Montecuculli, échanson du prince, fut mis à la torture, et, au milieu de souffrances atroces, il dit qu'il avait mis de l'arsenic dans l'eau destinée au prince. On le tira à quatre chevaux.

Sous l'empire, les généraux, médecins et chirurgiens en chef des armées d'Egypte, d'Espagne et d'Italie, plaçaient des sentinelles sur le bord des rivières, afin d'empêcher les soldats épuisés de satisfaire leur soif d'une manière imprudente.

Nous avons dit que les accidents sont quelquefois rapides, mais plus ordinairement leur marche est assez lente pour permettre à des soins prompts et bien dirigés de triompher du mal. Voici donc les remèdes à employer lorsqu'on aura à combattre les uns ou les autres des symptômes que nous avons indiqués plus haut.

S'il n'y a que de la céphalalgie (douleur de tête) et de la douleur à l'estomac, une boisson aromatique chaude, telle que le thé, le tilleul, la camomille, les dissiperont facilement.

Si le malade est anéanti, brisé, pris de vomissements, de diarrhée, de douleurs aiguës à l'estomac ou à différents points du ventre, il convient, en attendant l'arrivée du médecin, de chercher à ramener la transpiration suspendue. A cet effet, on donnera une infusion assez forte de bourrache ou de fleurs de sureau, que l'on fera boire au malade par tasses, environ toutes les dix minutes. On le frictionnera avec des linges chauds, et on l'enveloppera d'une ou plusieurs couvertures de laine.

Nous avons eu occasion de traiter dernièrement un homme de peine qui, au retour d'une longue course, étant accablé de chaleur et de soif, but un grand verre de bière très-froide. Presque aussitôt il fut pris d'oppression, de malaise, des vomissements se succédèrent avec rapidité. Sa femme, qui fait profession de garder les malades, s'empressa de le soigner, et fit, à peu de chose près, ce que nous indiquons plus haut. Nous fûmes appelé presque aussitôt, et avec quelques médicaments que nous jugeâmes plus efficaces, vu la gravité des symptômes, le malade, bien préparé à les recevoir, fut en état de reprendre son travail le surlendemain.

Nous devons faire observer que souvent les symptômes se calment pour reparaître quelques heures après; puis se calment de nouveau et reparaissent encore. Ces apparitions et disparitions du mal sont une indication de troubles profonds dans les organes que nous avons indiqués comme étant les plus affectés par l'ingestion d'une boisson froide. Il peut se présenter alors des accidents sérieux et pour lesquels le conseil d'un médecin est absolument nécessaire. Souvent aussi, il peut survenir une infiltration aux différentes parties du corps, et notamment au ventre qui, alors, devient enflé et reste dans cet état d'enflure pendant un temps plus ou moins long. Cette complication, qui peut aller jusqu'à l'hydropisie, réclame les soins éclairés d'un homme de l'art.

Nous terminerons en recommandant instamment aux ouvriers, aux moissonneurs, ou aux personnes que leurs travaux ou leurs plaisirs échauffent et mettent en transpiration, de ne pas boire froid, et si la soif est trop ardente, de boire très-lentement, très-peu et à petits coups, afin que le liquide ait le temps

de s'échauffer dans la bouche avant d'arriver à l'estomac. Si l'on est à jeun, il convient, avant de boire, de manger un peu de pain ou de sucre, ou de chocolat, afin de tempérer encore l'action du liquide sur les parties qu'il traverse. Il est encore important, malgré ces précautions, de reprendre sa marche ou ses travaux, car le repos serait nuisible et pourrait neutraliser les bons effets de la prudence.

Conseils hygiéniques aux chasseurs.

Au moment où la chasse est près de s'ouvrir, il nous paraît utile d'indiquer aux chasseurs quelques règles d'hygiène dont ils pourront profiter.

Se mettre en chasse de grand matin pour avoir la journée plus longue et éviter la chaleur, est chose habituelle; mais l'usage qui consiste à prendre avant le départ du vin ou de l'eau-de-vie ne saurait être trop blâmé; un liquide alcoolique pris dès le matin et à jeun, prédispose aux inflammations de l'estomac et excite la faim qu'il est souvent difficile de satisfaire avant d'avoir atteint l'endroit désigné pour le premier repas. Quelle que soit l'heure à laquelle on part, il vaut mieux faire en sorte de prendre un potage, l'estomac s'en trouvera mieux, et ce genre d'aliment permettra d'attendre l'heure du déjeuner.

Ce premier repas, s'il est fait dehors, à même des provisions emportées, ne doit jamais se composer de viandes salées ou fumées, toujours difficiles à digérer. Des viandes fraîches et bien cuites, du bœuf, du veau ou du poulet sont bien préférables.

Après ce repas, comme après celui du soir, il est salutaire de rester au repos pendant une heure ou deux, la digestion se fait alors plus facilement et plus vite. Et si ce repos peut coïncider avec les heures pendant lesquelles la chaleur est très-forte, on ne devra pas manquer de le prendre à ce moment.

Beaucoup de chasseurs ont l'habitude de se munir d'une gourde contenant de l'eau-de-vie qu'ils boivent pure et plus souvent mêlée à l'eau. Cette coutume est très-mauvaise, l'eau-de-vie n'empêche pas que l'eau soit souvent trop froide pour être bue avec sécurité, et de graves accidents peuvent en résulter ainsi qu'on a pu le voir à l'article *Boissons froides*. Il y a d'ailleurs un autre inconvénient attaché à cet usage, c'est que l'eau-de vie, même étendue d'eau, cause à l'homme fatigué et exposé à l'ardeur du soleil des étourdissements et souvent un léger degré d'ivresse.

Un usage que nous ne saurions trop recommander et dont beaucoup de personnes se sont trouvées très-bien, est celui d'emporter du bouillon froid et bien dégraissé dans une gourde plus grande que celle destinée habituellement à l'eau-de-vie. Cet aliment réparateur aide à lutter contre la fatigue et permet à l'estomac d'attendre sans souffrance le moment du repas. Tout chasseur qui aura adopté le bouillon froid s'en trouvera si bien, qu'il n'oubliera jamais d'en faire provision avant le départ.

Les vêtements doivent être larges, légers et suffisamment aptes à braver la chaleur et l'humidité ; ainsi, on doit pour costume préférer la blouse. La blouse, d'origine grecque, romaine, gauloise, est le vêtement par excellence, dit M. E. Blaze dans son charmant livre sur la chasse. Il a traversé des siècles, a vu toutes les modes naître et mourir; il fut le premier habit de l'homme, c'est un habit naturel.

La chemise de bonne et forte toile, moins facile à s'imprégner de sueur que celle en percale ou en calicot, résiste mieux aux grands mouvements des bras, ne se déchire jamais, se colle moins sur la peau ; trois avantages que n'ont point les tissus de coton, surtout quand ils sont mouillés.

La cravate légère, flottant autour du cou sans être serrée.

La casquette à visière devant et derrière, ou mieux le feutre blanc à grands bords plats et larges qui, par sa forme et sa couleur, préserve mieux la tête et le cou des rayons brûlants du soleil.

Les souliers, c'est encore M. Blaze qui parle, doivent être forts, souples, assez grands pour que le pied soit à l'aise. Il faut que la semelle ait une saillie de quatre ou cinq lignes qui dépassent l'empeigne ; de cette manière, les cailloux que l'on rencontre en marchant vite sont repoussés; on n'a pas besoin de choisir la place où posera le pied, on va toujours sans jamais se blesser.

La guêtre en peau de veau doit bien emboîter la jambe et le pied; elle doit monter jusqu'à la naissance du mollet. Quand on chasse dans les taillis pleins d'épines, ou dans les landes, la grande guêtre montant sur le genou devient indispensable.

Le pantalon de toile ou de drap, suivant la saison, tombant sur la guêtre si le temps est sec, ou ployé dans la guêtre s'il pleut.

Le gilet de flanelle sur la peau, quel que soit le temps qu'il fasse; plus il fait chaud, plus il devient nécessaire. C'est une règle d'hygiène qu'on ne regrettera point d'avoir suivie; elle empêche les rhumes, les fluxions de poitrine, et donne la faculté de se reposer sous un arbre sans craindre de se refroidir.

Nous connaissons des chasseurs qui ont même

l'habitude d'emporter dans leur carnassière un gilet de rechange et qui s'en trouvent fort bien. Quelques-uns font aussi usage, même pendant les chaleurs, de chaussettes de laine drapées qui préservent bien les pieds de l'impression de la rosée, souvent très-abondante et si pénétrante le soir et le matin.

Falsification du lait.

MOYENS DE LA RECONNAITRE.

Le lait est une substance si précieuse et d'un usage si fréquent et si important pour l'alimentation, que les moyens de reconnaître sa falsification ne sauraient être trop répandus.

Dans les campagnes et dans les petites villes, il est très-facile de se procurer du lait pur; marchands et consommateurs ignorent ces ruses inventées par le désir du gain. Mais dans les grandes villes, où la consommation du lait est considérable, il est rare que ce liquide soit de bonne qualité; il renferme souvent des matières étrangères qui, si elles ne sont pas nuisibles à la santé, diminuent au moins les propriétés nutritives du lait.

Nous allons indiquer comment on pourra découvrir ces diverses fraudes et même le moyen de reconnaître si le lait est mélangé d'eau et en quelle quantité.

Nous devons, toutefois, pour être compris, faire précéder ces indications de quelques considérations sur le lait à son état de pureté.

Le lait de vache est, comme on le sait, blanc, opaque, d'une saveur agréable et légèrement sucrée, un peu plus pesant que l'eau.

Lorsqu'on le laisse reposer dans un vase au contact de l'air, il ne tarde pas à se couvrir d'une couche jaunâtre, épaisse et onctueuse, désignée vulgairement sous le nom de *crême*. Cette substance, séparée du lait et placée à part dans un vase, augmente graduellement de consistance, et au bout de quelques jours elle est tellement épaisse, que le vase qui la contient peut être renversé sans qu'il s'en écoule rien.

La crême est la partie la plus précieuse du lait; c'est elle qui fournit le *beurre*, aliment dont l'usage remonte à une antiquité reculée.

Les habitants des campagnes seraient très-surpris d'apprendre que la crême est presque inconnue aux Parisiens. On vend à Paris, sous le nom de crême, un liquide plus jaunâtre et un peu plus épais que celui qui se débite sous le nom de lait, et il est d'un usage populaire de faire ajouter, à la portion de lait que l'on achète pour la consommation de la journée, une moindre portion de crême.

Le lait, abandonné à lui-même ainsi que nous l'avons dit, ne se sépare pas seulement de sa crême, mais se divise en outre en deux portions offrant des caractères bien différents. Au sein du *lait écrêmé* se forme un coagulum qui devient bientôt considérable; il est blanc, opaque, consistant; c'est la partie connue sous le nom de *caillé* et qui est employée à la fabrication des *fromages*. Cependant, le caillé ou *caséum* n'entre pas seul dans la composition des fromages de qualité supérieure, qui renferment aussi une proportion de crême plus ou moins grande.

L'autre partie du lait qui entoure le caillé est liquide, légèrement jaunâtre, demi-transparente et porte le nom de *petit-lait* ou *sérum;* c'est la portion aqueuse du lait, composée presque entièrement d'eau; elle forme environ les neuf dixièmes du lait écrêmé et est, comme on le conçoit aisément, la partie la moins nutritive, et par conséquent la moins précieuse de ce liquide.

Maintenant que nous connaissons la constitution normale du lait, que nous sommes renseignés sur les trois parties bien distinctes qui le composent: la *crême*, le *caillé* et le *petit-lait,* il nous sera facile d'arriver à bien comprendre les altérations variées que l'esprit mercantile fait subir à cet aliment.

Enlever au lait une partie de sa crême et y ajouter autant d'eau qu'il est possible de le faire sans trop le dénaturer, tel est le subterfuge généralement employé. Mais l'eau pure changeant la couleur du lait, qui devient alors bleuâtre, elle est souvent remplacée par une émulsion d'amandes ou par une émulsion de graines de chènevis qui coûte moins cher; très-souvent aussi par une décoction de riz.

Ces liquides faisant perdre au lait une partie de sa consistance et de sa saveur, les laitiers y ajoutent encore de la cassonnade, des jaunes d'œufs, de la farine crue ou cuite, ou enfin de la gélatine. La couleur jaunâtre que lui donne la crême est remplacée par des préparations de souci ou de safran, de racine de curcuma ou du suc de carotte; d'autres se servent du jus de réglisse.

Pour empêcher le lait de se cailler pendant les chaleurs de l'été, les marchands de lait y dissolvent souvent un peu de carbonate de soude. Ce sel, qui leur est vendu dans la droguerie sous le nom de *conservateur*, arrête la coagulation du lait et peut même rendre au lait *tourné* sa fluidité première.

Cette fraude, ainsi que toutes les autres, n'est nullement nuisible à la santé, mais elle dénature un aliment qui contient alors des substances étrangères et dont les propriétés se trouvent diminuées; il est donc important d'être en mesure de constater ces diverses altérations.

Lorsque le lait contient de la farine, elle s'attache presque toujours au vase pendant l'ébullition et forme un résidu au fond; mais le moyen infaillible de reconnaître sa présence est facile à mettre en pratique : on verse dans le lait soupçonné un peu de *teinture d'iode*, préparation que l'on trouve dans toutes les pharmacies et dont une seule goutte lui communique instantanément une belle *couleur bleue*.

Voilà donc un témoin irrécusable de la présence dans le lait de la farine, fécule, amidon, etc.

L'émulsion d'amandes ou de chènevis est aussi très-facile à découvrir : elle laisse sur le lait chauffé surnager des gouttelettes huileuses, que les personnes ignorant cette fraude prennent quelquefois pour du beurre; si l'on recueille quelques-unes de ces gouttelettes avec une cuillère et qu'on les goûte, on leur trouve une saveur plus ou moins rance.

Mais le meilleur moyen de s'assurer que l'une de ces deux émulsions a été ajoutée au lait a été indiqué par le chimiste Barruel : il consiste à presser le caillé du lait entre deux feuilles de papier, et alors ce caillé laissera suinter de l'huile par la pression et le papier *sera graissé*.

A part les procédés particuliers que nous venons d'indiquer, on concevra facilement que si l'on peut déterminer la quantité précise de caséum ou de caillé que contient une portion de lait, ce moyen dominera tous les autres, puisque toutes les fraudes se résument en celle qui consiste à allonger le lait avec un autre liquide, ce qui diminue la quantité relative de ses parties solides.

Voici donc comment on pourra connaître la proportion du caséum ou caillé : prenant une quantité déterminée de lait chaud, 300 grammes par exemple, on le coagulera avec quelques gouttes de vinaigre, et recueillant le caillé bien égoutté et soumis à la presse, on aura, en déterminant son poids, le degré de pureté du lait.

Lorsque le lait est pur, 300 grammes de lait donnent 30 grammes de caillé ou fromage; lorsqu'il est coupé de moitié d'eau, 15 grammes seulement; lorsqu'il est étendu de deux fois son poids d'eau, on ne trouve plus que 10 grammes et ainsi de suite.

Ce procédé, d'une exactitude rigoureuse, est déjà précieux, mais nous allons en indiquer un autre qui est très-usité en Angleterre. Il repose sur la détermination de la quantité de crême contenue dans le lait. Nous l'avons déjà dit, la crême est la partie la plus importante du lait, elle fournit le beurre, et toutes les altérations de cet aliment par les laitiers ont pour but de soustraire la crême et d'ajouter de l'eau. La quantité précise de la crême est donc l'indication exacte du degré de bonté du lait.

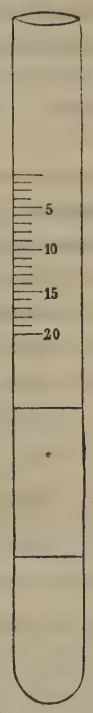

On se sert à cet effet d'une éprouvette en verre que l'on trouve chez tous les marchands d'instruments de précision et qui se vend sous le nom de *Lactomètre*. C'est un tube fermé par un bout et divisé en centièmes à sa partie moyenne. En le remplissant de lait jusqu'au degré numéro 1, et laissant ce tube au repos jusqu'à ce que la crême soit séparée du lait, elle monte peu à peu, et lorsque son épaisseur est définitivement stationnaire, on voit aisément le nombre des degrés ou centièmes qu'elle occupe dans le tube.

L'épaisseur de la couche de crême sur le lait pur est habituellement de 8 à 8 centièmes 1/2; celle du lait contenant 1/3 d'eau est de 6 centièmes 1/4; elle est de 5 centièmes pour le lait étendu de moitié d'eau et de 3 centièmes pour celui qui en renferme les 2/3 de son volume.

Le lactomètre est donc un instrument d'une importance extrême pour résoudre la question qui nous occupe; sa forme est très-simple, et l'on sera rapidement habitué à s'en servir.

Le microscope peut aussi, dans ce cas, rendre de très-bons services, mais son usage demande une étude toute particulière, et nous ne pourrions nous en occuper ici sans entrer dans des détails scientifiques tout-à-fait en dehors du cadre que nous nous sommes imposé.

Si l'on remarquait qu'en décrivant les diverses fraudes en usage pour le lait, nous avons omis de signaler la trituration des cervelles de mouton dans ce liquide; fraude qui fut il y a quelques années l'objet de plusieurs articles de journaux : que l'on sache bien qu'elle n'a jamais existé, et que ces articles ne sont que de ridicules *canards* inventés pour occuper la curiosité publique.

Connaître les différences principales qui existent entre les laits de diverses espèces d'animaux, la composition de celui de la femme qui fut notre premier aliment, sont choses fort intéressantes. La propor-

tion relative d'eau et de matières solides qu'ils contiennent est une indication précieuse dans mille circonstances, et ce n'est certes pas chose indifférente, lorsqu'il s'agit, pour l'enfant, de l'allaitement artificiel.

L'étendue de cet article ne nous permet pas d'entrer aujourd'hui dans tous les détails, mais le tableau suivant que l'on pourra consulter au besoin et qui est d'une très-grande exactitude, donnera à cet égard les renseignements que l'on pourra désirer.

COMPOSITION DES DIFFÉRENTS LAITS
sur 100 *parties en poids.*

ETPÈCES DE LAIT.	EAU.	MATIÈRES SOLIDES.		
		Beurre.	Caséum.	Lactine.
Lait de vache	84,77	2,68	8,95	3,60
— de chèvre. . . .	81,94	4,56	9,12	4,38
— de brebis	74,70	5,80	15,30	4,20
— de femme. . . .	85,80	5,18	0,24	7,86
— d'ânesse.	90,47	1,29	1,95	6,29
— de jument. . . .	89,63	*traces.*	1,62	8,75

La *lactine* dont il n'a pas été question précédemment, parce que cela n'était pas nécessaire pour l'explication de notre théorie, existe en solution dans le sérum ou petit-lait. On l'obtient par l'évaporation sous forme de petits cristaux blancs connus dans le commerce sous le nom de *sucre de lait.* Cette substance n'a rien de commun avec le sucre qu'une saveur douceâtre; elle était employée sous l'empire, lors de la cherté excessive du sucre, à allonger les cassonades.

Elle fut découverte en 1619 par un chimiste italien, nommé Fabricius Bartholdi.

Comme on le voit au tableau ci-dessus, le lait de la femme en contient une proportion considérable, et c'est à cette substance qu'il doit sa saveur sucrée.

Le chiffre élevé du caséum dans le lait de brebis et de chèvre, indique leur importance pour la confection des fromages.

Et la forte quantité de beurre que contiennent les laits de femme, de brebis et de chèvre, témoignent assez de leurs propriétés nutritives.

La boisson économique de M. Duboys.

La boisson économique et hygiénique dont nous avons donné la formule dans notre premier numéro a fait sensation dans le public; une foule de personnes l'ont fabriquée et ont ainsi vérifié l'exactitude de nos assertions. Cette boisson n'était cependant pas nouvelle; elle avait été expérimentée depuis longtemps sur une grande échelle. Nous avons nommé son auteur, et la publicité que nous lui avons donnée a prouvé, par l'accueil qu'elle a reçu, que les choses les plus utiles restent souvent ignorées au grand préjudice de l'humanité.

De nombreux essais ont été tentés pour la fabrication des boissons économiques. Presque tous ont pour base de leur formule les substances mêmes qui font partie de la nôtre, mais aucune recette n'est aussi complète, aussi habilement combinée, et ne donne à un aussi haut degré le principe tonique et la fermentation.

Nous croyons cependant devoir publier les résultats obtenus récemment par M. Auguste Duboys, pharmacien à Limoges; nous les empruntons au *Répertoire de pharmacie.* C'est faire à la fois acte d'impartialité et remplir un devoir envers le public en lui soumettant cette recette qui peut rendre des services, car si elle n'a pas, à beaucoup près, toutes les qualités de celle que nous avons publiée, elle a sur elle l'avantage de coûter moitié moins cher, puisqu'elle ne revient pas à un centime le litre.

Puissent nos formules exciter l'émulation des savants philanthropes, et leur honorable rivalité tourner au profit de l'humanité!

C'est pour la maison de détention de Limoges que M. Duboys a inventé cette boisson économique qu'il a substituée à l'*eau vinaigrée* auparavant en usage dans cet établissement.

Après plusieurs essais tentés dans le but de remplacer une boisson débilitante par quelque chose de mieux, sans trop augmenter les dépenses de l'établissement, M. Duboys s'arrêta à la formule suivante :

Racine de réglisse concassée.....	6 kil.
Fleur de houblon.....	1
Eau.....	900

D'une part, on versait sur la réglisse dix litres d'eau bouillante, on agitait de temps en temps; d'autre part, on faisait infuser le houblon pendant toute la nuit. Le lendemain, de grand matin, on passait l'infusion de houblon que l'on réunissait à celle de réglisse, et l'on ajoutait le reste de l'eau. La

réglisse restait dans la tisane toute la journée. On remuait à différentes reprises, et après quelques heures de repos on commençait la distribution.

Cette boisson si simple à laquelle M. Duboys avait donné le nom de *coco léger,* et que les détenus appelaient *petite bière,* ne revenait pas à un centime le litre et faisait merveille. Elle coûtait, il est vrai, un peu plus que l'*eau vinaigrée;* mais elle était loin de s'élever au prix de l'*eau alcoolisée* qu'on donne dans quelques maisons, quoique la quantité d'alcool soit toujours insuffisante. Toutefois, le prix du houblon étant assez élevé, M. Parchappe, inspecteur des prisons, proposa de remplacer cette fleur par la racine de gentiane. Mais on eut beau varier les proportions et agir de ruse, cette nouvelle combinaison ne plut pas aux consommateurs, et l'on revint à la *petite bière.*

Après avoir indiqué l'usage qu'on pourrait faire de cette boisson chez les travailleurs exposés au soleil, et établi l'influence qu'elle a paru exercer sur l'état sanitaire des détenus en particulier, M. Duboys fait remarquer qu'a moins d'être prise chaude, elle ne saurait convenir en hiver, et qu'alors il vaudrait mieux la remplacer par de l'*eau vineuse.* La *petite bière* de M. Duboys est donc essentiellement et exclusivement une boisson d'été.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Grippe chez le cheval.

L'Académie des sciences a reçu avec intérêt une communication faite par M. Liéger, de Rambervillers, qui indique qu'il existe, depuis quelques années, dans la contrée une analogie remarquable entre certaines maladies de l'homme et certaines affections de la race chevaline. Il a observé depuis quelque temps, chez le cheval, un ensemble de symptômes consistant en toux sèche et fréquente, accompagnée d'une respiration convulsive, de flux nasal, d'un mouvement fébrile manifeste, d'inappétence pour les substances solides et d'amaigrissement rapide. Cet état, inquiétant en apparence, se termine par le retour à la santé dans un septenaire sans le secours d'aucun traitement actif.

On observe aussi que cet ensemble des symptômes règne d'une manière épidémique. En effet, dans plusieurs communes du canton qu'il habite, il n'est pas rare, dit M. Liéger, de voir plusieurs chevaux, tous les chevaux d'une même écurie, pris de cette affection, soit successivement, soit simultanément.

L'analogie entre cette maladie et la grippe de l'homme dans cette contrée, peut être poursuivie jusque dans les phénomènes critiques, c'est-à-dire flux salivaire plus ou moins abondant, des engorgements, des abcès glanduleux, etc.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

HOQUET, MOYEN POUR L'ARRÊTER. — On lit dans le *Filiatre Sebezio* que M. Piretti a proposé de comprimer la circonférence de l'un des poignets (le droit de préférence), pour faire cesser instantanément le hoquet. On exerce la pression, soit au moyen du pouce et de l'indicateur, disposés de manière à l'embrasser en forme d'anneau, soit avec un ruban serré autour de la région indiquée. La compression devra être plus ou moins forte, selon le degré d'embonpoint de l'individu.

M. Piretti explique l'influence de cette manœuvre par des rapports anatomiques entre les nerfs de l'avant-bras et la portion du système nerveux qui commande le phénomène du hoquet.

L'expérience aura bientôt jugé ce moyen d'arrêter le hoquet qui ne peut manquer d'être essayé par un grand nombre de personnes. Quant à l'application, il ne faut pas se hâter de l'admettre, car on sait qu'il est facile, dans un grand nombre de cas, de faire disparaître instantanément le hoquet en captivant très-fortement l'attention de la personne atteinte de cette incommodité. L'influence du nouveau moyen indiqué pourrait peut-être s'expliquer ainsi.

— On écrit de Vienne (Autriche).

Un triste phénomène, qui suit toujours les grandes commotions politiques, se manifeste actuellement parmi nous, c'est le nombre extraordinaire de cas d'aliénation mentale. Il ne se passe pas une seule semaine sans que plusieurs personnes de notre capitale soient frappées de cette terrible maladie. Le nombre des malades, dans l'hospice général des aliénés de Vienne, qui, avant la révolution, variait de 150 à 200, est actuellement de 980, dont la plupart sont âgés de vingt à trente-cinq ans, c'est-à-dire se trouvent à l'époque de la vie où les passions sont les plus fortes.

— On a pu lire dans le *Courrier du Hâvre* la relation d'un fatal événement qui vient à l'appui des préceptes que nous donnions dernièrement à propos des bains froids. C'est l'histoire du nommé Grossin, maître d'équipage à bord du *Castor*, qui, ne consultant que son courage, s'est jeté à l'eau peu d'instants après avoir mangé pour porter secours à un passager.

A peine dans l'eau, Grossin nagea avec difficulté, et ne pouvant sauver le passager fut lui-même bientôt en péril. On le retira à l'aide d'une corde qu'il avait eu la précaution de se passer autour des reins; mais, à peine

sur le navire, il expira, et tous les secours employés pour le rappeler à la vie furent inutiles.

— Le journal anglais *The Sun* raconte, comme une chose qui a excité la curiosité générale lors de la réunion de la Société d'agriculture à Exeter, la manière dont on a fait cuire une énorme pièce de bœuf.

Le procédé, qui fera époque dans les annales de la cuisuine, consiste à rôtir la viande au moyen du gaz de l'éclairage. C'est ainsi que tout le dos d'un bœuf a été préparé au milieu de la vaste cour d'un château, afin de satisfaire la curiosité publique.

Ce morceau monstre pesait 535 livres (anglaises), il fut placé sur un appareil approprié à cet usage, entouré de briques, recouvert d'une large tôle de fer et reçut la chaleur de 216 jets de gaz. La cuisson dura cinq heures, au bout desquelles la pièce de bœuf ne pesa plus que 497 livres; on avait recueilli 23 livres et demie de graisse, 3 livres un quart de jus, et 11 livres un quart furent perdues par l'évaporation.

On fit cuire ainsi, séance tenante, 400 poulets, 58 quartiers d'agneau, et 33 entre-côtes de bœuf.

Le *Sun* fait le calcul du gaz employé et du prix dépensé, qui est assez modique, mais il ne dit rien des qualités de cette viande rôtie. Rien n'indique que ce procédé de cuisson puisse diminuer sa saveur, mais ce renseignement reste cependant à désirer.

— Par suite de la visite faite dernièrement chez les pharmaciens et herboristes, plusieurs ont été traduits devant la police correctionnelle pour avoir été trouvés dépositaires de substances avariées ou mal préparées, et condamnés pour ces faits à des amendes.

Deux pharmaciens comparaissaient encore la semaine dernière devant le tribunal; ce sont les sieurs A. D. *rue des Lombards*, et J. F., même rue. On a saisi chez le premier de la graine de lin falsifiée et de la pommade mercurielle mal préparée, et chez le deuxième un assez grand nombre de substances dont la préparation n'était pas régulière, telles que le laudanum, baume de commandeur, onguent populeum, etc., de la thériaque n'ayant aucun des caractères de ce médicament, du sulfate de soude comme étant du sulfate de magnésie, et du kermès minéral contenant de l'oxide de fer.

Le Tribunal a condamné M. D. à cent francs d'amende, M. F. à cinquante francs, et chacun d'eux aux dépens.

— On écrit de Macao :

« Le choléra, après avoir fait des ravages affreux à Siam où il a premièrement éclaté, est passé successivement du royaume de Cambrige dans la Haute-Cochinchine, puis dans la Basse, où il a enlevé plus de 200,000 habitants (rapport officiel), et il a fait sentir ses premières atteintes aux populations chrétiennes du Tonkin. Si ce fléau continue l'itinéraire qu'il semble s'être tracé, nous devons nous attendre, d'ici à peu, à le voir envahir la province de Canton. »

FORMULES.

LAIT VIRGINAL.

Son nom de *lait virginal* vient de l'usage qu'on en fait pour conserver la fraîcheur du teint, combattre la sécheresse et la flaccidité de la peau, rendre l'épiderme plus poli et plus blanc.

Autrefois, on faisait entrer dans sa préparation le baume du Pérou, le storax, l'ambre et la civette; aujourd'hui, le produit vendu généralement dans le commerce sous le nom de lait virginal, n'est autre chose que de l'eau commune dans laquelle on a versé goutte à goutte de la teinture alcoolique de benjoin jusqu'à ce que la liqueur soit parfaitement blanche. Il a pour les marchands l'avantage de se conserver, mais il a l'inconvénient de dessécher la peau et d'y laisser un produit résineux qui en bouche les pores.

Celui dont nous donnons la formule est exempt de ce défaut et remplace, par conséquent, avec avantage le lait virginal du commerce.

Faites une émulsion avec :

	Amandes douces.....	30 grammes.
	Amandes amères.....	8
	Eau de roses.....	150
Ajoutez :	Fleurs de benjoin.....	1

On dépouille les amandes de leur enveloppe à l'aide de l'eau chaude, on les pile ensuite dans un mortier de marbre en y versant peu à peu l'eau de roses, et après avoir passé la liqueur on ajoute le benjoin.

L'eau de Cologne est d'un usage très-général ; c'est un liquide précieux qui tient, pour la peau, le milieu entre le médicament et le cosmétique. Aucun produit n'est cependant plus variable dans sa composition ni plus sujet à une fraude qui le dénature et lui enlève ses qualités.

La formule suivante n'a pas seulement pour but de satisfaire la curiosité, mais elle peut être parfaitement utilisée, puisqu'il ne s'agit guère que d'opérer un mélange.

EAU DE COLOGNE SUPÉRIEURE.

Alcool.....	1,550 grammes.
Alcoolat de mélisse.....	100
Huile volatile de citron.....	25
— de cédrat.....	10
— de bergamotte....	20
— de lavande.....	5
Teinture de benjoin.....	40

Mêlez exactement en agitant, après quelques heures de contact, filtrez, et avant de verser en flacons ajoutez :

Teinture d'ambre.....	5 grammes.

Cette eau est préférable à toutes les eaux de Cologne connues, par sa suavité, son parfum délicieux et ses effets toniques sur la peau.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 Août. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 4.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Du Croup. — Cautérisation de l'oreille dans la sciatique : Nouveaux faits. — Influence de l'odeur des fleurs sur la santé. — Académie de médecine : Cas remarquable d'affection noire de la peau ; — Huile de foie de raie et de morue ; — Ablation de la mâchoire inférieure, Rhinoplastie. — Des bains de pieds. — Des illusions chez les aliénés. — Variétés et nouvelles. — Formules : Gargarisme adoucissant ; — Lait d'amandes.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AOUT.

Nous pourrions, à bon droit, prendre pour titre de cet article : *Des maladies qui ne règnent pas.* En effet, la température modérée, qui est permanente depuis quelque temps, est excessivement favorable à la santé, et les maladies dont la cause principale réside dans la température et les circonstances extérieures continuent à être assez rares.

La cholérine, ou diarrhée, dont nous parlions dans notre précédente publication, et qui était alors très-fréquente, est beaucoup moins commune à présent, et les maux de gorge, qui se montrent encore assez fréquemment, sont cependant moins nombreux.

L'attention publique a été éveillée depuis quelque temps par les récits de journaux, relatifs au choléra, et une certaine inquiétude a commencé à poindre. Le nombre des pays éloignés qui sont ravagés par ce fléau, et un article qu'un journal politique a aussitôt reproduit, en indiquant sa présence à Marseille, ont donné l'éveil à ces craintes.

Que nos lecteurs soient bien rassurés, ces nouvelles de Marseille ne sont pas authentiques, la presse médicale n'a reçu et publié aucun document qui vienne les confirmer, et personne plus que les médecins n'est compétent pour une constatation de ce genre.

A Paris, vaste foyer d'infection pendant les épidémies, le choléra continue à n'être qu'un douloureux souvenir, et aucun cas ne vient à se produire. Les considérations, que nous avons d'ailleurs déjà établies, persistent toujours et deviennent même plus rassurantes; car, en effet, les chaleurs disparaissent peu à peu, et lors même qu'elles deviendraient plus fortes, elles seraient toujours tempérées par la fraîcheur des nuits. Cette crainte chimérique de voir cette maladie s'acclimater parmi nous n'est donc nullement fondée, et si ce règne perpétuel d'une cause destructive de l'humanité existe dans l'Inde, il ne peut en être ainsi en France où le climat est si différent.

DU CROUP.

Aborder le croup dans un ouvrage de ce genre, c'est presque une témérité. La question est imposante sous bien des rapports, car le croup est une des maladies les plus terribles presque particulières à l'enfance ; il est souvent difficile à reconnaître, encore plus difficile à traiter, et s'il fait toujours le désespoir des médecins, se joue de leur habileté, personne ne peut prétendre à donner des conseils à base fixe et certaine, que personne non plus ne suivrait avec sécurité.

Nous devons aussi nous imposer le double devoir, et de ne pas alarmer l'imagination de ceux qui ont le bonheur de posséder des enfants, et de ne pas leur

communiquer une tranquillité d'esprit qui pourrait, dans certains cas, devenir funeste.

Loin de nous la pensée de discuter ici les diverses méthodes de traitement du croup. Nous ferions un triste présent à nos lecteurs qui, sous l'impression de ces appréciations toutes scientifiques, verraient au moment du danger leur embarras et leur trouble augmenter. De ces demi-connaissances naît un autre inconvénient, celui de contrôler et de gêner l'action du médecin dont la responsabilité est si grande et qui a besoin de toute la liberté nécessaire à son inspiration et à son savoir.

La conviction que, avec toutes ces réserves, nous pouvons encore être très-utile, et la sollicitation de plusieurs personnes, nous ont déterminé à publier cet article, trop heureux si les connaissances qui auront été puisées dans sa lecture, éclairant la sollicitude des parents, cette maladie si meurtrière est évitée à quelques enfants.

Le croup, comme chacun le sait, est une des maladies les plus redoutables pour l'enfance. Les premières années de la vie n'ont pas seules le triste privilége d'en être attaquées, aucun âge n'en est exempt; mais, après sept ans, il est beaucoup plus rare jusqu'à quinze ans, époque à laquelle on commence à le rencontrer très-rarement. Dans le premier âge, c'est vers les approches de la première dentition qu'il devient plus fréquent.

Le tableau suivant, emprunté au cours de M. Andral (janvier 1835), donnera une idée de l'influence de l'âge sur la production du croup :

Age.		Nombre des sujets.	
Avant 1 an	1 mois	1	21
	3 mois	1	
	5 mois	1	
	de 5 à 12 mois	18	
De 1 à 2 ans			61
— 2 à 3			45
— 3 à 4			54
— 4 à 5			42
— 5 à 6			29
— 6 à 7			29
— 7 à 8			3
— 8 à 11			6
— 11 à 15			7
— 15 à 30			13
— 30 à 50			10
— 50 à 70			12
Total			332

Le sexe masculin prédispose davantage au croup que le sexe féminin. Ainsi les relevés de MM. Bretonneau et Trousseau donnent la proportion de 57 garçons pour 28 filles. Les recherches de MM. Bretonneau, Louis et Cartaud donnent, sur un total de 26 cas de croup chez les adultes, 15 cas pour les hommes et 11 pour les femmes. Ces chiffres, quoique indiquant une prédominance moins marquée du sexe masculin dans l'âge adulte, prouvent toujours une différence assez grande.

A quoi attribuer cette différence? Rien n'en rend un compte satisfaisant sous le rapport physiologique; il est probable que les garçons, ayant des habitudes moins sédentaires et n'étant pas l'objet de soins aussi minutieux dans la famille, sont plus facilement exposés à l'influence du froid qui devient alors une cause occasionnelle.

En effet, les habitudes hygiéniques ont une grande influence sur la production du croup. On a remarqué que les enfants mal vêtus et mal soignés, appartenant à la classe la moins aisée, payent un plus large tribut à cette maladie.

Une constitution affaiblie semble aussi y prédisposer. Cependant il n'est pas rare de voir sévir le croup sur des enfants forts et vigoureux, et c'est, en définitive, en dehors des individus qu'il faut chercher les causes les plus actives de cette maladie.

C'est dans les pays froids, tempérés ou humides que le croup s'observe le plus fréquemment, tandis qu'il ne se produit presque jamais dans les pays chauds. Dans les montagnes et dans les plaines où l'air est sec, il se montre très-rarement, et le contraire arrive dans les vallées humides, sur le bord des lacs, dans les contrées marécageuses, et même dans le voisinage de la mer. Cette cause est tellement précise que des localités de la première catégorie en sont complétement exemptes, et que par contre il règne presque constamment dans certaines autres qui appartiennent à la seconde.

Enfin, une cause épidémique détermine et multiplie souvent les cas de croup dans un même pays. Ces épidémies n'attaquent jamais un très-grand nombre de sujets, mais ont souvent une forme particulière qui modifie le caractère général de la maladie.

C'est surtout lorsque le croup règne épidémiquement qu'il est souvent contagieux; nous disons souvent, car on ne peut pas admettre la contagion du croup comme constante. Elle est encore une question pour beaucoup de médecins, et quoiqu'elle ait été prouvée par les travaux de MM. Bretonneau et Gendron (*Journal des connaissances médico-chirurgicales*), 2e année, nous pensons que l'on doit s'arrêter à l'opinion suivante :

Le croup est quelquefois contagieux, mais seule-

ment, ainsi que quelques autres maladies, dans certaines conditions très-difficiles à déterminer, et dont l'épidémie semble être une des principales.

Une autre circonstance qui favorise l'invasion du croup chez un enfant, est celle de n'en avoir jamais été atteint. On peut en effet affirmer que cette maladie n'attaque qu'une seule fois le même individu, et, quoique cette opinion ne soit pas partagée par tous les médecins, il est probable que dans les cas où l'on a cru le voir récidiver, on aura pris, l'une ou l'autre fois, une maladie analogue pour le véritable croup, car une première atteinte préserve ordinairement d'une seconde.

Nature du croup.—Cette maladie se caractérise par une inflammation de la membrane (muqueuse) qui tapisse le larynx, la trachée et les bronches (voies aériennes respiratoires conduisant l'air dans le poumon) ; mais cette inflammation est spéciale, a une forme particulière, car elle est caractérisée par la production d'une pseudo-membrane étalée sur la membrane naturelle.

Cette fausse membrane présente des variétés nombreuses dans son siége, son épaisseur, sa forme, sa consistance, son mode d'union avec celle sur laquelle elle repose. Ces différences ne sont utiles à connaître et intéressantes que pour les médecins, nous ne nous y arrêterons donc pas.

Il n'en est pas de même de son aspect général, il y a une grande importance à le reconnaître, et nous ferons voir comment les personnes étrangères à l'art de guérir peuvent mettre à profit ces connaissances.

Sa couleur est donc d'un blanc grisâtre et son ensemble est assez celui de ces productions blanchâtres qui se forment quelquefois d'un jour à l'autre à la surface de certains vésicatoires.

Rarement les canaux que nous avons désignés sont seuls, ensemble ou séparément, envahis par cette fausse membrane. Le plus souvent elle existe aussi *dans le fond de la gorge, à l'isthme du gosier.* Presque généralement c'est là où est l'origine, le point de départ, les cas où cela n'arrive pas sont l'exception, et c'est en ayant le courage et la présence d'esprit de reconnaître son existence que l'on pourra appeler un médecin assez à temps et sauver ainsi la vie d'un enfant qui nous est cher !

Nous indiquerons au reste ce précieux moyen après avoir décrit les symptômes de la maladie qui ont bien aussi leur importance pour aider à reconnaître le croup.

Mais cette inflammation à forme spéciale n'est pas le seul élément de la maladie, un état nerveux assez grave en fait ordinairement partie, ce qui fait que le croup est d'une nature complexe ; ceci, joint à la gravité des symptômes, rend le problème très-difficile et ne doit pas faire négliger un seul instant de recourir immédiatement à l'homme de l'art.

Symptômes. — Le plus ordinairement le mal de gorge est le premier symptôme qui attire l'attention de ceux qui entourent les enfants, il est accompagné par de la douleur au-devant du cou et par le gonflement de glandes qui siégent sur ses parties latérales, au-dessous des mâchoires (ganglions sous-maxillaires).

En même temps, la voix du malade est souvent altérée ; il éprouve du malaise, il perd l'appétit, a parfois de petits frissons, de la fièvre, des saignements de nez et toujours un état d'abattement considérable et une altération prononcée des traits de la face. Cet ensemble peut précéder le mal de gorge, mais le plus souvent il ne fait que lui succéder ou au moins l'accompagner.

A ce moment, le fond de la gorge est déjà envahi par la fausse membrane, et il ne faut *jamais négliger de l'examiner dans tous les cas où le mal de gorge se manifeste.*

Lorsque la partie plus profonde (*le larynx*) est envahie, la scène devient plus alarmante et d'autres symptômes plus graves ne tardent pas à se présenter.

Une petite toux sèche revenant par quintes très-courtes, se manifeste d'abord, puis elle devient sonore, éclatante, laissant entendre un sifflement particulier et ayant une grande analogie *avec le cri du coq.* D'autres fois elle est rauque et sourde. Elle s'accompagne, dans tous les cas, de la *perte de la voix* et d'une suffocation très-marquée.

L'expectoration est insignifiante, et lors même que les enfants sont assez âgés pour avoir la volonté de cracher, les matières expectorées, à moins qu'elles ne contiennent quelques portions de fausses membranes, n'offrent aucun caractère important.

La respiration devenant de plus en plus pénible à cause de l'obstacle qui gagne et s'étend dans les voies aériennes, le malade sent qu'il étouffe et est dans une anxiété inexprimable, et la suffocation semble par accès être véritablement imminente.

Alors il s'élance sur son séant afin d'avoir un point d'appui plus solide pour respirer, porte les mains à sa gorge comme pour arracher l'obstacle qui intercepte l'air ; la face est bouffie, les lèvres sont bleuâtres, la pâleur est extrême, la lividité du visage est remarquable.

Parfois le pauvre petit malade s'élance de son lit et semble avoir la conscience du danger qu'il court. Son pouls est très-fréquent et irrégulier, il suffoque de plus en plus; puis, épuisé par ses efforts multipliés et opprimé par la maladie qui gagne sans cesse, il retombe sur son lit, la tête renversée en arrière, il est couvert de sueur et va toujours s'affaiblissant.

Lorsque la maladie ne subit pas de modification avantageuse, les symptômes précédents finissent par se changer en véritable asphyxie ; le malade a moins d'agitation, et la scène pour être plus calme n'en est pas moins triste.

Comment reconnaître le croup ? — Cette maladie, nous l'avons dit au commencement de cet article, est souvent difficile à reconnaître, car un ou plusieurs des signes que nous avons indiqués peuvent manquer et le médecin peut être fort embarrassé.

A plus forte raison les gens du monde seront-ils dans l'hésitation, surtont lorsqu'ils sauront que l'on rencontre quelquefois un *faux croup* qui, sans être exempt de danger, n'est pas néanmoins aussi sérieux. Dans cette autre maladie, les symtômes généraux du croup se montrent souvent, mais la fausse membrane, dont la présence est si dangereuse, manque constamment, puisque c'est elle qui caractérise le véritable croup.

Quoi qu'il en soit de cette difficulté de reconnaître le croup, chaque fois qu'un enfant aura la voix enrouée qu'il ait ou non de la toux, qu'il sera triste, abattu, sans appétit, éprouvant du malaise et surtout se plaignant du mal de gorge, il ne faut jamais négliger d'examiner l'arrière-bouche, si l'on est éloigné du médecin ou si sa présence doit se faire attendre.

D'abord il ne faut jamais s'alarmer, car c'est le moyen de mal faire ; puis on doit se rappeler que dans la saison froide surtout, un simple rhume peut débuter rapidement par une gêne de la respiration accompagnée de toux rauque.

Pour examiner le fond de la gorge on devra s'y prendre de la manière suivante : placer l'enfant au grand jour ou en face d'une lumière, de façon à ce que les rayons lumineux pénètrent le plus loin possible ; lui faire ouvrir largement la bouche, puis abaisser rapidement sa langue avec le doigt indicateur appuyé sur son milieu. Le doigt est préférable au manche d'une cuillère ou à tout autre instrument qui a l'inconvénient d'inquiéter l'enfant, de lui faire contracter la langue et de compliquer l'opération.

On se rappellera alors la description que nous avons faite de la fausse membrane du croup. Elle n'offre pas toujours une surface continue, mais se présente souvent d'abord sous l'*aspect de plaques disséminées.* Plus tard et surtout dans le larynx, elle est d'une seule pièce et forme un tout analogne à la doublure d'un vêtement.

Lorsque ces petites plaques blanches existent, leur intervalle est rouge, enflammé, et elles siégent sur les amygdales gonflées, le voile du palais, la luette, enfin toute l'arrière-bouche.

Cet examen a une immense importance, puisque c'est par ce symptôme que débute le croup, début qui devance souvent de *plusieurs jours* les signes plus alarmants, et que l'on peut *presque à coup sûr arrêter et guérir.*

Après avoir étudié l'invasion du croup, on nous demandera, sans aucun doute, comment on peut y remédier, car il peut arriver que cette maladie arrive la nuit ou le matin, et que l'on ne puisse avoir les secours d'un médecin.

A cela, nous ne pouvons indiquer aucun remède important sans jeter le lecteur dans un embarras très-préjudiciable, ainsi que nous l'avons dit en commençant cet article. Il faut cependant, en attendant l'arrivée du médecin, tenir le petit malade chaudement, lui faire boire une infusion de fleurs de mauve et de feuilles d'oranger, et lui administrer un bain de pieds et un bain de mains, aiguisé avec de la moutarde.

Lorsque le médecin sera auprès du malade, il décidera, selon les éléments qu'il aura sous les yeux, ce qu'il faudra faire : tantôt des sangsues seront nécessaires, d'autres fois un vomitif.

Ce dernier moyen étant souvent d'un emploi utile, beaucoup de mères, sur le conseil de leur médecin, emportent à la campagne 5 ou 10 centigrammes d'émétique (1 ou 2 grains), que l'on peut faire dissoudre dans un verre d'eau tiède, qui est donné à l'enfant en trois ou quatre fois, à dix minutes d'intervalle.

Nous ne pouvons approuver ce conseil d'une manière absolue ; il ne faut employer cette médication que dans le cas où les symptômes seraient bien tranchés et inquiétants, et s'il devait se passer un temps considérable avant que le médecin arrivât.

Réclamer le plus vite possible la présence d'un praticien habile, auquel on a confiance ; voilà, dans tous les cas, la conduite que l'on doit tenir, puis surtout, ne pas entraver son action, le fardeau est déjà assez lourd pour lui.

Il ne faut jamais désespérer tant que le malade

existe, car il n'est pas rare de voir des enfants qui éprouvent dans cette maladie une quasi-résurrection. Cependant le croup confirmé enlève à peu près huit malades sur dix.

Lorsque tous les remèdes ont échoué, il reste encore une ressource; elle consiste à faire, au moyen de l'instrument tranchant, une ouverture à la trachée (portion du tube aérien), suffisante pour y placer une canule qui donnera passage à l'air et permettra d'agir sur l'obstacle.

Voici l'origine de cette opération : A l'époque où le frère aîné du président actuel de la république mourut du croup, l'empereur institua un prix de dix mille francs pour le meillenr Mémoire qui serait fait sur les moyens de guérir cette maladie. Caron, de Paris, proposa alors comme remède extrême l'opération dont nous parlons (la trachéotomie); mais Caron mourut sans avoir pu donner suite à sa proposition. Plus tard, M. Bretonneau, voyant des enfants guérir à la suite de l'expulsion de fausses membranes, pensa qu'on pouvait les détruire à l'aide d'une incision sur le tube qui les contient, et il guérit ainsi, en 1825, Mlle Elisa Puységur.

Depuis, cette opération a été fréquemment répétée par presque tous les chirurgiens, mais elle échoue malheureusement beaucoup plus souvent qu'elle ne réussit.

Quoi qu'il en soit, il sera toujours sage, dans une circonstance aussi solennelle, de s'abandonner complétement au médecin qui décidera, ou seul ou assisté de confrères, sur son opportunité.

Précautions hygiéniques. — L'hygiène nous offre encore des ressources précieuses contre le développement du croup : Dans les contrées où il règne, il faut, autant qu'il est possible, éloigner les enfants du foyer d'infection; les faire coucher dans des chambres exposées au midi, bien aérées, et dans le jour les faire séjourner dans un air sec et chaud; puis enfin les isoler autant que possible les uns des autres, de peur qu'il ne s'en trouve un parmi les autres qui porte déjà dans sa gorge les fausses membranes si redoutables.

Il est bien entendu qu'il faut toujours empêcher toute communication entre les enfants sains et ceux qui seraient positivement atteints par le croup.

Cautérisation de l'oreille dans la sciatique.

NOUVEAUX FAITS.

Depuis la publication de l'article que nous avons reproduit sur la cautérisation de l'oreille dans la sciatique, plusieurs applications de cette bizarre méthode curative ont été faites à l'hôpital Saint-Louis. Il appartenait à M. Malgaigne, homme d'initiative par excellence et peu soucieux, comme on sait, des explications et des théories, d'expérimenter la valeur pratique du moyen signalé par M. Luciana. Ce professeur s'est donc mis en quête des sciatiques, et comme il est peu d'affections aussi communes que celle-là, son service en a été bientôt littéralement encombré. Or, voici ce qui est arrivé : sur vingt-quatre ou vingt-cinq individus appartenant à cette catégorie, huit ont été guéris à l'instant de leur maladie, après la cautérisation de l'oreille. Il nous suffira de citer la première de ces observations qui est fort curieuse et dont les détails nous ont été communiqués par M. le docteur Braive, médecin du malade qui en fait le sujet. Nous reproduisons textuellement les passages importants de la lettre de cet honorable confrère :

« ..... Un fort et vigoureux enfant de la Savoie, domestique dans une maison de commerce de soieries, se plaignait depuis deux ans au moins de douleurs tantôt vives, tantôt légères, dans la région sciatique droite (*partie postérieure et supérieure de la cuisse*). Plusieurs fois je lui prescrivis des liniments, des bains; puis il continuait son service. Cet hiver enfin, je suis appelé et je trouve mon pauvre diable au lit, en proie à une douleur atroce à l'endroit indiqué, s'irradiant cette fois dans la partie du nerf sciatique qui occupe la cuisse. Décidé à en finir, je l'espérais du moins, je conseille un traitement énergique. Le malade s'en effraye, demande à son maître et obtient l'autorisation de se présenter dans un hôpital. Il est admis à l'Hôtel-Dieu. « Avez-vous des nouvelles de Claude, demandais-je chaque fois que je voyais quelqu'un de la maison? — Il va mal, répondait-on. Vésicatoires, moxas, rien n'y fait. » Au bout de deux mois de soins infructueux, il quitte l'Hôtel-Dieu et entre à Saint-Louis. Dix jours après, Mme R..., sa maîtresse, vient chez moi. « Et Claude? dis-je. — Guéri. — Guéri? — Oui, docteur, il est sorti de Saint-Louis sans béquilles le surlendemain de son entrée. M. Malgaigne lui a brûlé l'oreille et depuis lors il ne souffre plus. » Le lendemain, en effet, de cette conversation, je vis entrer dans mon cabinet mon ex-patient bien planté sur ses deux jambes, la taille droite, l'air joyeux. Il me raconta alors d'une manière dramatique que M. Malgaigne lui avait brûlé l'oreille avec un fer rouge et lui avait dit : « Levez-vous et marchez, » ce qu'il avait fait immédiatement. Ce jeune homme est aujourd'hui dans son pays. »

La vérité des détails qui précèdent nous a été confirmée par M. Malgaigne lui-même. Ce n'est pas là, du reste, le seul exemple de guérison soudaine de douleurs sciatiques obtenue sous l'influence apparente de la cautérisation de l'oreille. Dans sept autres cas, c'est-à-dire chez le tiers des cautérisés, les résultats, assure ce chirurgien, n'auraient pas été moins remarquables. Quant aux malades formant les deux autres tiers, les effets de la médication ont été variables. Chez les uns il y a eu cessation immédiate des douleurs, mais retour de ces douleurs au bout de quelques heures. Chez d'autres, la guérison n'a été que partielle; puis il en est un certain nombre dont l'état n'a subi aucune modification. On a constaté d'ailleurs que la cautérisation n'avait aggravé en rien la position des malades, et qu'un d'entre eux, au contraire, avait été débarrassé d'une surdité très-gênante à la suite de cette opération.

Les choses étant ainsi, M. Malgaigne ne voit aucun inconvénient à poursuivre le cours de ses expérimentations. Que risque-t-il, en effet? rien. Dès qu'on ne sait pas plus, suivant lui, guérir la sciatique que les autres névralgies, il est permis d'essayer contre cette maladie rebelle tout ce qui ne porte pas atteinte à la santé. Or, la cautérisation de l'oreille n'est pas à beaucoup près aussi cruelle que les moxas, et si elle guérit mieux que ceux-ci qui ne guérissent pas, il est raisonnable de la tenter. M. Malgaigne y a donc recours d'emblée, et il la pratique comme les maréchaux corses. Si après cela, la douleur persiste, il la combat par des sinapismes promenés sur le trajet du nerf, ou, à défaut de moutarde, par des applications de tiges et de feuilles de *ranunculus flammula* réduites en pulpe. Enfin, quand la névralgie s'est réfugiée dans l'extrémité terminale du cordon nerveux, il l'enlève parfois comme par enchantement en pratiquant sur le siége du mal une incision plus ou moins profonde, avec la pointe d'un bistouri.

(*Journal de médecine et de chirurgie pratiques.*)

Influence de l'odeur des fleurs sur la santé.

Les fleurs! A ce mot se réveille le souvenir d'une vue agréable et d'un parfum délicieux, car à cela près de quelques fleurs dont l'aspect est triste ou dont l'odeur est nulle ou peu attrayante, presque toutes charment la vue ou l'odorat. Il est, sans doute, bien peu de personnes qui, en contemplant une belle fleur, n'aient pas songé, au moins une fois dans leur vie, aux malheureux êtres qui sont privés de la vue.

Mais ce n'est pas sous ce rapport que nous avons à nous occuper de ces charmantes productions de la création, qui émaillent et embaument la terre. A d'autres le bonheur de les chanter, à nous le soin de prémunir contre ce qu'elles peuvent avoir de funeste. Car les fleurs ne sont pas exemptes de la grande loi qui a voulu que toute perfection ne soit pas absolue et elles peuvent quelquefois être nuisibles.

Lorsque des fleurs sont rassemblées en grande quantité dans un appartement, ce n'est pas seulement par leur odeur qu'elles agissent sur l'organisation de l'homme, mais aussi par leur mode d'action sur l'air atmosphérique, ce dont il est facile de s'assurer par l'expérience suivante :

On met plusieurs roses, privées de leurs feuilles, sous une cloche de verre placée sur un marbre bien uni, et arrangée de façon que l'air extérieur ne puisse y pénétrer. Au bout de quelques heures on introduit sous la cloche une allumette enflammée, ou même une bougie allumée, et on la voit s'éteindre subitement.

L'air qui produit cet effet est donc vicié, et n'est pas respirable, car voici ce qui s'est passé : les roses ont absorbé, pendant leur séjour sous la cloche, l'oxigène de l'air, et lui ont rendu en échange de l'acide carbonique. Et ce dernier gaz, contrairement au précédent, éteint les corps en combustion et produit sur tout ce qui respire des effets délétères.

C'est surtout lorsqu'on se livre à un travail assidu ou au sommeil dans une pièce peu spacieuse, qu'il faut éviter d'y accumuler des fleurs odorantes; le moindre inconvénient qui puisse en résulter est un mal de tête très-pénible qui ne manque jamais de se produire chez les personnes à tempérament nerveux. Voilà comment s'exprime l'illustre médecin-légiste Fodéré, au sujet des effets pernicieux de la mandragore sur sa personne :

« J'avais cueilli, dans la campagne, une belle fleur (*atropos mandragora*), que je plaçai par inadvertance sur la table de mon cabinet de travail. Après être resté quelque temps à travailler dans ce local, les portes et fenêtres fermées, je fus pris de vertiges, de faiblesse, puis d'une langueur telle que j'avais peine à me soutenir. Je ne songeais plus à la mandragore; mon premier mouvement fut d'ouvrir la fenêtre, ce que je fis en m'appuyant, par hasard, sur la plante qui exhala une odeur fortement nauséabonde. Je reconnus alors la cause des accidents que

j'éprouvais, lesquels se dissipèrent aussitôt que j'eus jeté la plante vénéneuse par la croisée. »

Les maux de tête ne sont pas la seule indisposition que peut produire l'odeur des fleurs. Quelquefois elle détermine des vertiges, des éblouissements, de l'oppression, des convulsions ou des syncopes (défaillances). La mort même peut être le résultat d'un séjour prolongé parmi des fleurs dans un endroit clos et étroit.

Toutes les fleurs ne présentent pas le même degré de danger; en outre de celles qui sont très-odorantes, un certain nombre ont une odeur vireuse qui est très-pernicieuse : telles sont les plantes qui appartiennent aux familles des solanées, des papavéracées, des ombellifères. Parmi les premières, sont : la belladone, la mandragore, la jusquiame, la stramoine, etc. Au nombre des secondes sont le pavot, le coquelicot, la chélidoine (grande éclaire), etc. La ciguë fait partie des troisièmes.

Les fleurs dont le parfum est délicat et suave, telles que le jasmin, la rose, le narcisse, le lys, les fleurs de l'oranger, la tubéreuse sont également dangereuses lorsqu'elles séjournent dans un local exigu dont l'air n'est pas renouvelé.

Certains auteurs ont écrit que les plantes qui sont fortement aromatiques, telles que la lavande, la menthe, le thym, le serpolet, l'origan étaient exemptes des mêmes inconvénients, et que leurs émanations ranimaient, au contraire, la force vitale. C'est là une erreur grave : l'huile volatile qu'elles renferment jouit, il est vrai, des propriétés stimulantes qui souvent sont précieuses lorsqu'elles sont employées en quantité modérée, ou pendant un temps assez court, mais dans les conditions opposées elles produisent les mêmes résultats que les autres plantes odorantes.

En outre des effets généraux qu'elles occasionnent, les fleurs déterminent des effets particuliers, selon leur espèce ou le groupe auquel elles appartiennent.

Nous avons déjà cité la famille des solanées, celle des papavéracées et celle des ombellifères comme produisant une action spéciale. Cette action est, en effet, soporative, et l'on a fait la même remarque à l'égard du chanvre, du noyer, du sureau en fleurs dont l'odeur porte au sommeil les personnes qui se reposent sous leurs ombrages.

Les ouvriers qui arrachent la bétoine deviennent chancelants comme des hommes ivres après quelques heures de ce travail.

Les émanations de l'ellébore blanc, du lobélia tupa provoquent quelquefois des nausées et même des vomissements.

On assure que les animaux qui portent le safran, dans les pays où l'on cultive cette plante, tombent quelquefois engourdis sur la route.

Les personnes qui s'endorment auprès des meules de foin, nouvellement fané, se réveillent souvent avec un mal de tête insupportable.

Le mancenillier, arbre de la famille des euphorbiacées, qui croît dans l'Amérique méridionale, donne des vertiges à ceux qui s'endorment imprudemment sous son ombrage.

Les journaux anglais ont rapporté un fait qui doit porter à la prudence les personnes qui aiment les fleurs avec passion : Une dame, bien portante la veille, fut trouvée morte dans son lit; les médecins furent appelés pour s'enquérir des causes de la mort et constater le décès. Après un examen scrupuleux, ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient attribuer la mort à une autre cause qu'à la saturation de l'air par les émanations d'une quantité de lys, trouvés dans deux grands vases, sur la cheminée de la chambre à coucher, très-basse et fort petite.

Les citations des accidents produits par les fleurs seraient trop nombreuses pour être rapportées ici; on peut toutefois affirmer que les cas où ils ont été jusqu'à produire la mort sont assez rares. Pour amener une terminaison aussi funeste, il faut les conditions spéciales sur lesquelles nous avons insisté: local étroit et dont l'air n'est pas renouvelé, et respiration prolongée de cet air vicié. Certaines organisations particulières ont aussi une susceptibilité spéciale qui ne peut leur permettre de supporter les émanations des fleurs. Il ne faudrait pas cependant accepter la véracité de ces prétendus agacements de nerfs, de ces défaillances arrivant tout à coup chez quelques personnes à imagination bizarre, qui prétendent ressentir l'influence pernicieuse de telle fleur ou de telle odeur.

La vérité est souvent difficile a démêler, mais on ne peut toutefois, dans ces circonstances, s'empêcher de se rappeler l'histoire de cette dame, aux nerfs délicats, qui n'avait jamais pu souffrir l'odeur de la rose, prétendant que cette fleur était son cauchemar, et qui se trouva mal au moment où une de ses amies, portant un bouton de rose dans sa coiffure, entrait pour lui rendre visite. L'amie prouva facilement son innocence en détachant le fatal bouton de roses et montrant aux personnes qui entouraient la malade qu'il était artificiel !

A part ces écarts de l'imagination, les personnes

qui sont facilement incommodées par l'odeur des fleurs, doivent, plutôt que les autres, prendre des précautions contre les accidents qui pourraient les atteindre. Ainsi, celles qui éprouvent très-rapidement des maux de tête sous cette influence doivent toujours éviter de laisser séjourner des fleurs, même en petite quantité, dans leur chambre à coucher ou dans une petite pièce où elles restent longtemps.

Lorsque des fleurs ont été accumulées pendant plusieurs heures dans un appartement, il est nécessaire pour que l'air soit purifié de le renouveler en établissant un courant d'air qui emporte les particules odorantes.

Enfin, si l'on se trouve incommodé pour avoir négligé de prendre ces précautions, il faut remédier aux accidents de la manière suivante :

La personne qui éprouverait de l'oppression et un mal de tête plus ou moins pénible devra immédiatement changer de lieu et aller respirer au grand air. Si elle est évanouie, on devra la transporter dehors, et, sans perdre de temps, lui asperger le visage avec de l'eau fraîche, ou de l'eau vinaigrée. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'inonder le visage; la manière la plus convenable, pour pratiquer cette aspersion, consiste après avoir plongé la main dans l'eau, à la fermer et l'ouvrir brusquement pour lancer, avec l'extrémité des doigts, l'eau froide qui tombe en gouttelettes.

Après s'être assuré qu'aucun lien, aucun cordon n'entrave la circulation, si l'évanouissement persiste ou tend à se reproduire, si le mal de tête continue, il faut donner de suite un bain de pieds aiguisé de farine de moutarde qui suffit ordinairement à dissiper les accidents.

Il est presque inutile d'ajouter que, dans les cas plus graves, il faut recourir au médecin.

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Séance du 20 août 1850.

PRÉSIDENCE DE M. BRICHETEAU.

Nous choisissons parmi les sujets qui ont occupé cette séance, ceux qui sont les plus importants et les plus curieux. Sous ce dernier rapport, l'observation suivante mérite d'être connue, car les annales de la science n'en présentent pas une semblable; elle appartient à M. Bousquet de Saint-Chinian (Hérault), elle a été lue par M. Gibert, qui a été chargé de faire un rapport à ce sujet.

CAS REMARQUABLE D'AFFECTION NOIRE DE LA PEAU.

Une femme, âgée de vingt-un ans, à la suite d'une toux convulsive qui présentait quelque analogie avec la coqueluche, vit se développer aux paupières une teinte bleuâtre qui ne tarda pas à devenir noire et à envahir toute la figure, s'arrêtant brusquement aux oreilles et au cou, parties dont la couleur resta naturelle. On aurait dit d'abord que le visage avait été enduit d'une couche d'indigo et plus tard d'une couche de cambouis, en sorte que la malade ressemblait à une négresse, quant à la figure. Le lavage enlevait la couche noire (qui déteignait aussi sur le linge), et alors la peau était d'un blanc légèrement bleuâtre, comme le paraît celle du menton fraîchement rasé chez les hommes qui ont la barbe noire; mais la couche colorante enlevée ne tardait pas à se reproduire.

Pendant tout le temps que la figure resta noire, la malade éprouva une violente céphalalgie (douleur de tête); la toux avait complétement disparu. Un traitement révulsif et dérivatif fut mis en usage, et la peau du visage fut lavée avec une décoction de quinquina animée d'eau-de-vie camphrée.

La coloration avait commencé vers la fin du mois d'août 1849; le teint parut s'éclaircir au commencement de décembre, puis dans un seul jour (le 9), la teinte noire disparut tout-à-fait.

Vingt-cinq jours plus tard, cette femme ayant mis les pieds nus sur le sol, la teinte noire reparut momentanément, mais pour se dissiper en peu de jours.

HUILE DE FOIE DE RAIE ET DE MORUE.

Les huiles de foie de raie et de morue, surtout la dernière, ont acquis depuis quelque temps une grande importance en médecine, c'est un médicament précieux, qui modifie avantageusement l'organisation dans une foule de circonstances, dont les effets sont assez rapides et qui justifie en quelque sorte l'espèce d'engouement dont il est maintenant l'objet de la part des médecins et des malades.

Dès que les propriétés médicales de l'huile de foie de morue furent constatées, les pharmaciens et les chimistes s'empressèrent de rechercher à quel principe l'action de ce médicament devait être attribuée. MM. Girardin et Preissier, de Rouen, constatèrent dans cet huile la présence de l'iode, et depuis ce fut à l'iode, dont on connaissait la puissance dans l'art de guérir, que fut attribuée l'action bienfaisante de cette huile.

Mais l'huile de foie de morue du commerce a souvent une saveur et une odeur repoussantes, et pour

la rendre moins désagréable, on lui fait subir des préparations auxquelles les Anglais sont très-habiles. Elles ont le défaut de diminuer sa vertu comme médicament.

On est donc exposé à se servir d'huile de foie de morue ou de raie, plus ou moins transparente, mais n'ayant pas toujours la même composition.

C'est ce grave inconvénient auquel a voulu remédier M. Jacques Personne, pharmacien en chef de l'hôpital du Midi, préparateur de chimie à l'Ecole de Pharmacie, et pour lequel il a envoyé à l'Académie le résultat de ses recherches. Ce beau travail ne pouvant trouver sa place ici, nous nous contenterons d'indiquer ses résultats.

Après de nombreuses analyses des différentes variétés d'huile de foie de morue, depuis celle qui est d'une couleur très-foncée, d'une odeur désagréable, très-employée et avec succès dans les hôpitaux, jusqu'à celle qui est parfaitement transparente, et dont la saveur ne s'éloigne guère de celle de la plus belle huile d'amandes douces (et c'est cette huile, nous sommes bien aises de le dire en passant, que les médecins sont condamnés à préférer pour les gens du monde), M. Personne est arrivé à cette conclusion que le principe actif de ces huiles est très-variable dans sa proportion, et qu'il serait très-avantageux de les remplacer par une préparation analogue renfermant une quantité déterminée d'iode, qui pourrait toujours être égale.

Ce chimiste habile est donc arrivé à préparer, avec l'huile d'amandes douces et l'iode un médicament qui pourra rendre de grands services, lorsque ses propriétés auront été constatées par l'expérience.

Mais nous n'attendrons pas pour connaître ce résultat; voilà M. Marchal (de Calvi), l'habile chirurgien militaire du Val-de-Grâce, qui obtient depuis longtemps d'excellents effets d'une huile semblable et au nom duquel la priorité de l'invention vient d'être réclamée.

Peu nous importe cette question; c'est une bonne idée qui a germé dans deux cerveaux d'une haute intelligence, et qui tournera au profit de l'humanité, du moins nous l'espérons.

ABLATION DE LA MACHOIRE INFÉRIEURE.

M. Hutin, chirurgien en chef des Invalides, lit l'observation extrêmement intéressante d'un invalide qui avait eu la mâchoire inférieure entièrement emportée par un boulet de canon, et qui a vécu néanmoins trente-cinq ans après cet accident.

RHINOPLASTIE.

Sous ce titre, on désigne une opération qui consiste à restaurer le nez détruit en totalité ou en partie par un accident ou par une maladie. C'est un malade dont le nez a été reconstruit ainsi par M. Jobert, qui a été présenté en son nom par M. Bégin.

Depuis quelques années les chirurgiens sont arrivés à un grand degré de perfection dans la pratique de ces sortes de réparations. Il est vraiment admirable de voir une paupière, une lèvre, le nez, réparés au moyen de la peau des parties voisines par l'habileté des hommes de l'art, et une difformité affreuse, une cicatrice, une plaie hideuse, remplacés par un organe presque naturel.

Et que l'on ne croie pas qu'il s'agit seulement de la régularité et de l'harmonie du visage; il est tel cas donné où les opérations autoplastiques, c'est ainsi qu'on les appelle, ont une autre importance. L'absence de la lèvre inférieure, par exemple, entraîne nécessairement la mort amenée par l'épuisement que produit bientôt la perte continuelle de la salive.

Des Bains de pieds.

Le bain de pieds ou pédiluve est si fréquemment employé dans les familles qu'il est presque devenu un moyen hygiénique, et cependant beaucoup de fausses idées sont encore répandues à son sujet. Il est donc utile de s'en occuper et de répandre des notions précises sur la manière de le préparer et de l'employer.

Nous ne nous occcuperons ici que du bain de pieds chaud, car celui qui est tiède et à peu près à la température du corps, est employé seulement comme soin de propreté; c'est lui qui appartient plus spécialement à l'hygiène.

Quant au bain de pieds préparé avec l'eau froide, il rencontre très-rarement son utilité et peut presque toujours être avantageusement remplacé par d'autres moyens d'employer l'eau froide.

A quelle température doit-on préparer le bain de pieds chaud? Il n'y a pas ici de règle fixe et cependant la réponse est facile : l'eau doit être *aussi chaude que le malade peut la supporter sans souffrance.* On conçoit en effet que son degré de chaleur doit être très-différent, selon que l'individu auquel il est destiné a les pieds plus ou moins sensibles au calorique. Il est toujours préférable de le préparer à une température modérée, 27 ou 28 degrés et d'y ajouter où de l'eau chaude ou de l'eau froide, lorsque les pieds y seront plongés.

Combien de temps faut-il laisser les pieds dans l'eau? Les idées les plus erronées sont émises à ce sujet. A tout moment on entend ceux qui consultent le médecin lui faire des questions souvent inutiles à cet égard. Beaucoup de personnes s'imaginent qu'il faut, pendant la durée du bain de pieds, avoir l'œil sur l'aiguille de la pendule comme s'il s'agissait de faire cuire des œufs, parce que, disent-elles, au bout d'un certain temps le sang remonte...

C'est là une erreur grave : le sang continue à circuler, mais il cessera nécessairement d'affluer dans les pieds avec autant d'abondance si on laisse l'eau se refroidir.

Dix minutes sont un terme moyen et suffisant pour un bain de pieds; mais on doit encore prendre certaines individualités en considération et augmenter ou diminuer ce temps selon que les pieds sont plus ou moins impressionnables. Quelle différence n'y a-t-il pas entre la peau des extrémités inférieures, chez une jeune femme qui ne sort guère qu'en voiture, qui a des chaussures légères, des pieds bien soignés; entre les pieds d'un enfant et ceux d'un homme dans la force de l'âge qui marche toute la journée, et dont les pieds endurcis sont en contact permanent avec de gros souliers?

Chez un malade affaibli, un bain de pieds trop prolongé peut quelquefois déterminer une syncope (défaillance), c'est surtout dans ce cas que le médecin doit être préablement consulté.

L'eau doit toujours être assez abondante pour que les jambes soient immergées au moins jusqu'au-dessus des malléoles (chevilles), et le fond du vase qui la contient doit être plat et uni afin que les pieds puissent se poser commodément.

A cette eau chaude sont souvent ajoutées des substances destinées à rendre le bain plus actif, en agissant sur la peau : ainsi le sel de cuisine, le sous-carbonate de soude, les cendres de bois, la lessive, des acides plus ou moins forts.

Mais ce qui est le plus fréquemment employé, c'est la farine de la graine de moutarde, *sinapis nigra*, plante de la famille des crucifères dont les semences contiennent une huile volatile âcre et brûlante qui se développe au contact de l'eau.

Cette farine de moutarde qui rend de très-grands services dans la médication externe, est la même qui sert sous forme de bouillie à confectionner les *sinapismes*. De fausses idées sont répandues sur son emploi et elles sont même partagées par un certain nombre de médecins; nous voulons parler de ceux qui, ayant quitté les études depuis longtemps, ont avancé en âge sans s'occuper des progrès de la science.

Ainsi, si l'on veut avoir un bain de pieds très-actif, beaucoup de personnes conseillent d'ajouter avec cette moutarde un acide, et c'est ordinairement du vinaigre. Qu'arrive-t-il? c'est que le bain diminue d'activité, que la moutarde *ne pique pas* comme l'on dit. En effet, le vinaigre empêche l'huile volatile de se dégager, et l'on ne pourrait pas mieux faire si l'on désirait diminuer l'action de la farine de moutarde.

Il en est de même de l'eau très-chaude, elle paralyse l'action de la moutarde qui agit très-bien dans l'eau tiède et même dans l'eau tout-à-fait froide.

Il faut donc, si l'on veut avoir un bon bain de pieds sinapisé, c'est-à-dire à la moutarde, n'employer que de l'eau tiède et ne jamais ajouter de vinaigre.

Ces préceptes peuvent facilement se démontrer de la manière suivante : on délaye dans trois verres trois portions égales de farine de moutarde. dans l'un on met de l'eau tiède, dans l'autre, de l'eau très-chaude, et dans le dernier, de l'eau vinaigrée. On fera passer alternativement ces trois verres sous le nez pour aspirer l'odeur du mélange, et l'on verra que le premier agira fortement sur les narines et sur les yeux, tandis que les deux autres porteront à peine de l'odeur.

Il est bon de savoir que la moutarde moulue depuis longtemps, si elle a été conservée dans un endroit sec, est tout aussi active que celle qui est récemment préparée.

L'action de la moutarde commence à se faire sentir ordinairement au bout de trois ou quatre minutes : on éprouve d'abord une sensation de picotement, puis elle devient de plus en plus cuisante jusqu'à ce que la douleur soit analogue à celle que produit la brûlure. En même temps, les veines se sont gonflées, la peau s'est injectée et est devenue rouge comme si on l'eût barbouillée de jus de framboise, et tout cela s'est produit dans l'espace de quelques minutes.

C'est alors qu'il est important de ne pas prolonger le bain, parce que la douleur qu'il détermine peut nuire à l'état du malade; il faut sécher rapidement les pieds sans frotter la peau devenue très-sensible, et avoir soin qu'aucune portion de farine de moutarde n'y reste attachée, particulièrement entre les orteils.

Le pédiluve ou bain de pieds, est un révulsif fré-

quemment employé qui vient en aide au médecin dans une foule de circonstances. On en fait usage contre une série de symptômes cérébraux, tels que les éblouissements, les douleurs de tête, les tintements d'oreilles; contre les inflammations des yeux et de la gorge, contre l'imminence de suffocation qui survient dans l'asthme convulsif; enfin, dans tous les cas où le médecin veut diminuer par la révulsion une irritation quelconque.

Sa propriété de déterminer la dilatation des vaisseaux et l'afflux du sang dans leur intérieur, est utilisée pour la saignée du pied. On met le pied dans l'eau chaude immédiatement avant la saignée, et l'on y replonge ensuite le membre pour entretenir l'écoulement du sang.

Il y a des circonstances dans lesquelles on doit s'abstenir du bain de pieds : telles sont certaines époques pour les femmes et les varices pour tout le monde. Les médecins, au reste, veillent ordinairement dans leurs consultations aux abstentions nécessaires.

HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE.

(M. Falret.)

COURS THÉORIQUE ET CLINIQUE SUR LES MALADIES MENTALES.
DES ILLUSIONS CHEZ LES ALIÉNÉS.

Les sens auxquels nous devons le plus de sensations sont aussi ceux qui sont les plus féconds en illusions. Ainsi, les illusions se rattachent le plus souvent à la vue et à l'ouïe, puis à l'odorat, au goût et au toucher. Il résulte de ce fait d'observation que les causes les plus fréquentes d'illusions sont précisément dans le même rapport.

La vue, par exemple, est l'occasion d'une foule d'illusions chez les aliénés. Ces illusions sont innombrables chez les maniaques; de là la nécessité de les placer dans des appartements dont les murs, parfaitement unis, ne sollicitent pas les fausses interprétations, et dans un lieu agréable, mais dont l'horizon soit borné, afin d'éviter la multiplicité des impressions, et par suite la fréquence des illusions. Malgré cette précaution, ces infortunés trouvent encore des occasions d'illusions. La moindre nuance dans le ton des couleurs de leur appartement ou des objets d'ameublement est saisie avec vivacité et donne lieu aux interprétations les plus étranges.

Nous nous bornerons à citer un petit nombre d'exemples, mais qui nous semblent propres à bien faire sentir la ligne de démarcation que nous avons établie entre les trois genres d'illusions.

Comme exemple du premier genre, nous citerons un fait dont nous avons été témoins plusieurs fois; il est relatif à des malades qui, en lisant ou en écrivant, croyaient voir les lettres se mouvoir, chevaucher les unes sur les autres et à des degrés différents. L'une d'elles, auprès de laquelle j'avais fait de vives instances pour qu'elle écrivît à sa famille, m'interpella violemment en me disant : « Comment voulez-vous que j'écrive, mes ennemis s'y opposent; à mesure que je forme les lettres, ils les enlèvent de sur le papier et me narguent à plaisir en les faisant voltiger devant mes yeux. »

Comme exemples des deux autres genres d'illusions, nous citerons les faits suivants :

Nous avons dans ce moment dans l'établissement de Vanves un capitaine dont le délire partiel est surtout remarquable par l'impuissance de la volonté, qui voit dans le marbre de sa cheminée une foule d'objets plus fantastiques les uns que les autres. En général, il apprécie cette fantasmagorie comme elle doit l'être; mais quelquefois il est tellement convaincu de la réalité de ce qu'il croit voir, qu'il quitte sa chambre avec effroi et précipitation.

D'autres fois la vue du ciel suffit pour donner lieu à des illusions. Nous avons vu plusieurs aliénés qui, comme ceux dont parle Esquirol, prenaient des nuages, tantôt pour un corps d'armée, tantôt pour des ballons dirigés par des aéronautes. Nous avons eu aussi, et nous avons à Vanves, plusieurs malades qui font des collections de cailloux, de coquillages, et qui voient dans ces objets des paillettes d'or, des pierreries, des diamants. Leur conviction, à cet égard, ne saurait être ébranlée.

Une femme qui a occupé longtemps le premier chalet de notre section des agitées, à la Salpêtrière, auprès de laquelle nous avions l'habitude de nous arrêter, parce qu'elle réunissait tous les phénomènes du délire, éprouvait souvent des illusions de la vue; chacun des visiteurs lui retraçait le souvenir de l'un de ses parents ou d'une personne dont elle avait à se plaindre; et quelques-uns d'entre vous peuvent se rappeler de quelles invectives nous étions accablés, ou combien elle s'attendrissait sur le sort de ceux qu'elle regardait comme des victimes. (*Gazette des Hôpitaux.*)

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Lors de la récente inauguration de la statue de l'illustre Larrey au Val-de-Grâce, nous avons remarqué ce passage du discours de M. Bégin, qui peint à la fois l'homme ingénieux et l'homme de génie.

Placé fréquemment en face d'extrêmes pénuries, Larrey savait mieux que tout autre faire servir au soulagement du blessé ce qui lui tombait sous la main, l'é-

toupe du caisson d'artillerie, la mousse des arbres, l'herbe desséchée des champs, se convertissaient en charpie; une cravate, des lambeaux de vêtements lui fournissaient des compresses; le cuir des bottes se façonnait en gouttières ou en attelles; à défaut d'autre moyen plastique, le sang du blessé servait à coller ensemble, à consolider ces éléments hétérogènes. Et ces appareils improvisés, rendus trop souvent définitifs par la fatalité des circonstances, abritaient les blessures contre l'injure de l'air, contre les chocs des objets extérieurs, et permettaient à la nature de commencer ou même d'achever l'œuvre de la cicatrisation.

Dans le discours prononcé par M. F. Dubois, le trait historique qui suit mérite d'être cité.

Après la bataille d'Esseling, les blessés manquent de tout, d'abri, de nourriture, d'objets de pansement; mais leur providence, Larrey est avec eux; il fait abattre les chevaux de luxe, en commençant par les siens, et donne ainsi à ses blessés du bouillon préparé dans des cuirasses.

Les généraux, privés de leurs chevaux de luxe, sont furieux de ce qu'ils appellent l'attentat de Larrey: ils vont se plaindre à l'empereur.

Larrey aimait à raconter cet épisode. L'empereur le fait venir, et, prenant un visage sévère, il l'interroge en présence de son état-major: « Et quoi! lui dit-il, de votre propre autorité vous avez osé ainsi tuer les chevaux des officiers, et cela pour donner du bouillon à vos blessés? — Oui, répliqua Larrey. — Eh bien! répliqua l'empereur, je vous nomme baron de l'empire. »

— Une statistique comparée des aliénés dans les différents pays de l'Europe, donne les résultats suivants. En Ecosse, le rappport des fous avec la population, est d'un pour 417 habitants; dans le canton de Genève, d'un pour 446; en Norwége, d'un sur 550; en Belgique d'un sur 816; en Angleterre, d'un sur 700; en Prusse, d'un sur 1,000; en Hollande, d'un sur 1,233; en Espagne, d'un sur 1,667; en France, d'un sur 1,733; en Irlande, d'un sur 2,124; en Italie, d'un sur 3,698, et en Piémont, d'un sur 5,816.

En France, en Belgique et en Hollande, il y a plus de femmes aliénées que d'hommes; l'inverse a lieu en Angleterre, en Prusse, en Italie et en Espagne.

— Les nouvelles reçues à Londres de l'Inde occidentale, contiennent des détails déplorables sur la condition de Mexico. Le choléra exerçait d'affreux ravages dans la capitale de cette république. Le *Trait-d'Union* dit que, du 25 juin au 2 juillet, il y a eu dans cette ville 2,000 cas, dont 1,234 décès; ce qui donne 286 cas par jour, sur lesquels 176 morts.

— Une lettre d'Alexandrie, datée du 8 août, annonce que le choléra vient de se manifester dans cette ville. On y comptait huit cas par jour. Le choléra a aussi éclaté au Caire, où le nombre des cas est de trente-à trente-cinq par jour.

— On écrit de Malte, au journal anglais le *Daily-News*: « Les relevés officiels donnent en moyenne 60 cas de choléra par jour, dont 40 décès. L'épidémie a complétement cessé dans les troupes. »

— A propos de notre article sur la falsification du lait, une dame de nos abonnées, Mme R., nous a envoyé l'observation suivante: « Permettez-moi, Monsieur, de vous demander l'explication du mot *traces* qui, dans le tableau que vous donnez des différents laits, remplace le chiffre de la quantité du beurre pour la jument; puisque les cent parties sont complètes, il me semble qu'il aurait fallu des zéros. Je n'ai rien trouvé dans nos dictionnaires scientifiques qui pût m'éclairer là-dessus. »

Voici ce que nous avons à répondre, et cette explication pourra servir à quelques autres personnes: Les chimistes ont l'habitude de représenter par le nombre 100 la substance totale à analyser et la quantité de chaque substance particulière qu'ils rencontrent est alors représentée par des unités ou des dizaines. Mais il arrive quelquefois que les procédés employés par la chimie font découvrir la présence *certaine* d'une substance qui ne peut être représentée par une unité, ni même par une fraction, car sa quantité est si petite, qu'elle n'est pas pondérable. Ils emploient alors le mot *traces*.

FORMULES.

GARGARISME ADOUCISSANT.

Prenez : Figues grasses..... 5
Lait..... 250 grammes (1/2 livre).
Faites bouillir pendant dix minutes; passez et sucrez au goût du malade.

Ce gargarisme est très-convenable dans la première période des inflammations de la gorge, on doit s'en servir fréquemment pour en obtenir un bon résultat.

LAIT D'AMANDES.

Prenez : Amandes douces blanchies..... 15 grammes.
Triturez dans un mortier de marbre, versez peu à peu : eau..... 1 kil. (1 litr.)
Passez à travers une flanelle et ajoutez : eau de fleurs d'oranger..... 8 grammes.
Sirop de sucre..... 30 —

Pour blanchir les amandes, en leur enlevant leur épiderme, il suffit de les laver dans l'eau bouillante et de les frotter dans un linge.

Ainsi se prépare le lait ou émulsion d'amandes qui est utile dans une foule de maladies inflammatoires comme médicament adoucissant et rafraîchissant. (Ne pas confondre ce dernier mot avec laxatif comme on le fait généralement dans le public.)

Le lait d'amandes se prend par cuillerées et plus souvent par petites tasses dans le courant de la journée. C'est un moyen accessoire à ceux qui sont employés par le médecin.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 Septembre. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 5.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la convalescence et du régime des convalescents : phénomènes de la convalescence ; du régime des convalescents. — Empoisonnement par le camphre. — La voix de Mme Ugalde. — Académie des sciences : cédron, antidote des morsures de serpents ; recherchès sur le goître et le crétinisme. — Progrès merveilleux de la chirurgie française : nouveau procédé pour la cure radicale des hernies. — Remède contre la peste. — Variétés et nouvelles. — Formules.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 SEPTEMBRE.

Contrairement à ce qui s'était passé dans la précédente quinzaine, le nombre des malades est devenu tout à coup considérable pendant cette première moitié du mois de septembre. La cause principale de ce changement subit est facile à apprécier : la température s'est tellement refroidie, que le corps, habitué depuis quelque temps à une chaleur douce et uniforme en a ressenti une impression rapide. La fraîcheur du jour et particulièrement du matin et du soir, le froid de la nuit, ont produit les plus fâcheuses conséquences.

Bon nombre de personnes ont été atteintes de coliques vives qui, généralement, n'étaient pas accompagnées de garde-robes, contrairement à se qui s'était passé il y a quelque temps. Ces coliques, s'accompagnant de manque d'appétit et quelquefois d'un peu de fièvre, ont presque toujours cédé à quelques jours de repos, joints à un régime doux. Presque toutes les personnes qui ont pris des précautions contre l'action du froid, ont pu s'en préserver : elles consistaient à se vêtir plus chaudement que d'habitude et surtout à bien se couvrir pendant la nuit, presque comme en hiver. Car les appartements n'étant pas généralement chauffés à cette époque de l'année, la température des chambres à coucher se trouve souvent plus basse pendant la nuit que dans la saison tout-à-fait froide.

Une excellente méthode pour les personnes prédisposées aux coliques sèches, est celle de porter dans ce moment une ceinture de flanelle, elle doit couvrir tout le ventre et peut s'attacher derrière à l'aide de trois paires de cordons. Les pieds doivent aussi être tenus très-chaudement.

Les douleurs rhumatismales, les inflammations de la gorge ont aussi été très-fréquentes. Les malheureux malades atteints de phthisie pulmonaire ont déjà ressenti la cruelle influence de cette température et vu tous les symptômes de leur maladie s'aggraver. Dans les hôpitaux nous avons remarqué un certain nombre de rhumatismes des articulations à l'état aigu, des fluxions de poitrine et des fièvres typhoïdes, mais en moindre quantité.

Ce froid qui empêche le raisin de mûrir et lui fait subir certaines altérations, n'est pas la seule cause qui influera cette année sur la nourriture de l'homme et des animaux. Les pluies abondantes qui ont affligé les cultivateurs, il y a quelque temps, ont altéré les récoltes dans certaines contrées et fait germer les graines des céréales devenues dès lors impropres à leur destination.

On craint à juste titre que l'emploi de ces grains ne déterminent plus tard de nombreuses maladies. Les animaux auxquels on donnera ces aliments altérés, en subiront les conséquences, et la paille même

qui joue un rôle si important dans les fourrages, pourra devenir la cause d'une foule de maladies pour les chevaux et le bétail.

De la convalescence et du régime des convalescents.

Le sujet que nous allons traiter offre un très-grand intérêt et un intérêt très-général; car lorsque nous nous occupons de telle ou telle maladie, il peut arriver que notre lecteur n'ait jamais l'occasion d'appliquer nos conseils, tandis qu'il est bien peu de personnes qui n'aient, au moins une fois dans la vie, besoin d'être renseignées sur les phénomènes de la convalescence et sur les principes qui en résultent. Les services que l'on peut rendre dans ce cas peuvent être très-grands, et chacun n'aura jamais trop d'instruction hygiénique en présence d'un convalescent dont les jours lui sont chers.

Les médecins eux-mêmes, tout en connaissant l'importance de ces derniers soins, négligent souvent de les compléter, quelquefois involontairement, parce que, dans les grandes villes, leurs occupations sont multipliées, leurs minutes comptées, et qu'il faut sans cesse abandonner le consolant tableau d'un malade qui renaît à la vie pour en disputer un autre à la mort. Puis dans les campagnes, lorsqu'un malade est à peu près bien, on recule souvent à faire plusieurs lieues que l'intelligence d'autrui pourrait épargner. Il y a enfin un assez grand nombre de médecins qui, par une délicatesse mal entendue, abandonnent souvent le malade convalescent lorsque la nécessité des soins médicaux n'est plus clairement démontrée pour ceux qui l'entourent. Nous avouons avoir eu quelquefois cette faiblesse que nous reconnaissons condamnable, et à laquelle le médecin, dans l'intérêt de son malade, doit avoir le courage de se soustraire.

L'importance de notre sujet étant reconnue, nous entrons en matière: et d'abord, qu'est-ce que la convalescence? comment définir cet état de l'organisme qui n'est ni la santé ni la maladie, que tout le monde comprend, mais dont la définition ne peut être exacte; cet état neutre, pour ainsi dire, qui est peut-être à l'homme malade et à l'homme bien portant, ce que le sommeil est à la vie et à la mort?

Quelque mauvaise que soit la démonstration, nous comprendrons parfaitement que la convalescence est cet état de faiblesse, rarement accompagné d'une légère souffrance, mais plutôt mélangé de langueur et de bien-être qui commence lorsque l'on cesse d'être malade, et qui finit lorsque l'on a retrouvé sa vigueur habituelle. La convalescence est donc le retour à la santé. Nous connaissons un confrère qui a l'habitude de la définir ainsi: « Le moment où le danger cesse et où l'ingratitude commence. » Quoiqu'il ait peut-être trop souvent raison, nous ne voulons pas nous occuper ici de cette définition.

Combien de temps dure ce retour à la santé ou vers la santé? Ce laps de temps est très-variable, et est en général d'autant plus long que la maladie a duré plus long-temps, et d'autant moins qu'elle a été mieux soignée, qu'elle a sévi sur un sujet jeune et vigoureux, et sur une constitution qui n'est pas naturellement molle et débile; enfin, il varie selon la nature de la maladie. La convalescence s'abrége aussi par une direction éclairée, qui peut diminuer de beaucoup le temps qui sépare la cessation de la maladie du recouvrement complet des forces.

A propos de l'influence du traitement de la maladie sur la convalescence, disons un mot en passant de l'école de Broussais. On sait que ce célèbre physiologiste a prodigieusement avancé l'art médical, et s'est couvert d'une gloire immortelle; à Dieu ne plaise que nous nous permettions de contester cette vérité, ce qui serait aussi maladroit qu'inutile! Mais l'immense talent de Broussais est encore une preuve des limites de la puissance humaine, car tandis que ses travaux conduisaient à rechercher et à poursuivre la maladie dans l'organe malade, et ralliaient presque tous les états morbides à la fameuse doctrine de l'inflammation, ils menaient aussi à cette exagération des émissions sanguines dans le traitement des maladies.

Souvent aussi les disciples dépassèrent de beaucoup le maître, et l'on a pu voir les médecins de cette époque faire un abus incroyable des saignées, des sangsues et de la diète. Que la langue fût un peu rouge ou la digestion difficile, on manquait rarement de commander l'abstention complète des aliments, et des applications de sangsues à l'épigastre (creux de l'estomac). On se figure aisément combien ce système a dû être souvent préjudiciable, surtout pour la constitution des jeunes enfants, ainsi traités, et quelle influence il a pu avoir sur la convalescence des malades.

De nos jours la médecine est beaucoup plus rationnelle, les médecins sont ce qu'on appelle éclectiques; ils puisent dans toutes les méthodes sans en faire prédominer aucune, de sorte qu'on n'observe plus par leur fait ces convalescences interminables,

qui altéraient profondément la constitution des malades, et ouvraient un accès facile à de nouvelles maladies.

PHÉNOMÈNES DE LA CONVALESCENCE. — Le moment où la convalescence commence est dans certains cas très-difficile à préciser, car cette transition peut se faire d'une manière lente, graduée, et est très-rarement subite. C'est ici le cas de relever cette erreur populaire qui attribue des jours et presque des heures fixes pour la durée de certaines maladies où l'époque de leurs périodes critiques ; le neuvième jour pour les fluxions de poitrine, le troisième pour d'autres affections, ne signifient absolument rien ; la même maladie n'offre jamais la même marche chez deux individus ; tout résulte d'une multitude de circonstances et de conditions toujours très-différentes.

On ne peut donc, une maladie étant donnée, préciser le jour de la convalescence ; mais c'est en observant le malade avec beaucoup d'attention, en scrutant l'état des fonctions, ainsi que nous allons apprendre à le faire, qu'on pourra renseigner le médecin qui arrive au lit du malade, et lui fournir les éléments nécessaires pour prononcer ces mots : « *Vous êtes en convalescence.* » Mots qui remplissent souvent une maison d'allégresse et de joie, et font couler des larmes de bonheur.

La physionomie du malade est une des premières choses à examiner ; son aspect, si l'on ne tenait pas compte des autres signes généraux, serait quelquefois trompeur, mais cet examen s'ajoute utilement à celui des fonctions organiques.

La face qui portait auparavant l'empreinte de la tristesse et de la douleur, devient calme et légèrement animée. Les traits s'épanouissent, les yeux qui étaient ternes deviennent plus humides et plus brillants, le regard qui était souvent languissant et indifférent devient assuré et plus occupé, les lèvres décolorées et relâchées reprennent leur couleur rosée et leur fermeté, un léger sourire vient même parfois les effleurer.

Si l'on examine la langue du malade, qui était la veille encore sèche ou couverte d'un enduit grisâtre, on la trouve humide, sa surface est nette, et si sa pointe et ses bords sont encore assez colorés, ce n'est plus cette rougeur vive et ce pointillé qui indiquaient l'état morbide.

La soif n'existe plus ou se fait sentir moins fréquemment ; l'appétit commence à renaître, et certains aliments, pour lesquels la répugnance était marquée, commencent à être désirés. Cette appétence pour certains mets est un signe très-favorable, il est rare qu'il induise en erreur.

La digestion est alors possible, lorsque de sages limites sont apportées à son exercice, et les évacuations alvines et urinaires ne tardent pas à reprendre leur régularité, en même temps que leur produit reprend son aspect naturel.

La respiration est douce, facile, régulière, égale, non fréquente, et ne fait entendre ni sifflement, ni râle, ni aucun autre bruit anormal.

La circulation a une grande importance et l'examen du pouls rend un compte assez fidèle de l'état du convalescent. Il n'y a guère toutefois que les médecins, lesquels sont aidés par l'habitude et les connaissances de leur art, qui puissent être habiles dans cette exploration. Eux seuls peuvent facilement constater si le pouls est vite ou lent, dur ou mou, tendu ou souple, égal ou inégal, grand, petit, vibrant, redoublé, etc., etc.

Le pouls du convalescent doit être plutôt faible que fort et ne doit pas être fréquent. Cette fréquence peut cependant induire quelquefois en erreur, car il est certaines maladies, après lesquelles le pouls reste très-fréquent sans que pour cela il y ait état fébrile ; ainsi se comportent les hémorragies un peu considérables. Puis il diffère naturellement en raison de l'âge ; car tandis que dans l'âge adulte il varie entre 65 et 75 pulsations par minute, il est beaucoup plus lent chez le vieillard et très-fréquent chez l'enfant et surtout l'enfant nouveau-né. Il est en outre des exceptions assez communes à cette règle ; tout le monde sait par exemple que le pouls de l'empereur Napoléon était excessivement lent.

Les sécrétions qui étaient suspendues pendant la maladie reprennent leur mouvement habituel ; ainsi, si la peau était sèche et chaude, elle commence à présenter une douce transpiration, surtout pendant le sommeil ; sa chaleur est naturelle, les narines redeviennent humides.

La sécrétion des larmes est un signe précieux de convalescence chez les jeunes enfants, et l'on doit d'autant plus tenir compte du retour des larmes dans le premier âge, que les diverses fonctions sont alors plus difficiles à interroger.

Enfin, la cessation de la douleur est un caractère important de la convalescence. En même temps qu'elle cesse, le sommeil fait place à l'insomnie ou au moins devient paisible et exempt d'agitation et de rêvasseries pénibles.

Ce retour au sommeil est un des meilleurs réparateurs pour le pauvre convalescent ; il facilite la

nutrition qui, à son tour, détermine le retour de l'embonpoint, lequel peut, dans certains cas, devenir plus considérable qu'il ne l'était auparavant. La nouvelle impulsion que reçoivent les fonctions vitales produit souvent, chez les jeunes sujets, cette croissance rapide que l'on remarque à la suite des maladies.

De l'harmonie de toutes ces fonctions que nous venons de passer en revue doit bientôt résulter la santé. Cependant, il peut arriver que l'une d'elles languisse, et c'est alors sur ce sujet qu'il faut appeler l'attention du médecin : si la digestion s'accomplit mal, si les forces ne reviennent pas, si la peau est parfois plus chaude qu'elle ne doit l'être, si la maigreur persiste; enfin si l'ensemble des phénomènes que nous avons décrits n'est pas bien complet, il faut s'empresser d'en rechercher la cause, car la convalescence n'est pas franche.

L'état des facultés intellectuelles du convalescent est très-intéressant, et de son observation résultent des conséquences pratiques que nous en déduirons. Cet état participe à la faiblesse générale de l'organisme : l'attention ne peut être soutenue, les perceptions sont lentes et difficiles, la mémoire est infidèle, les idées sont difficilement comparées, et le jugement souvent faussé. L'irritabilité cérébrale est très-grande et l'homme qui était auparavant doux et patient, s'irrite si l'on n'accomplit pas rapidement ses désirs, et entre en colère pour une très-légère cause.

Toutefois, cet entraînement vers l'impatience n'est que le résultat d'une aptitude plus grande à subir douloureusement toute impression, soit physique, soit morale, car l'homme qui vient d'échapper aux dangers d'une longue maladie est incapable de haine; il entre, comme on l'a dit, dans une vie nouvelle et le bonheur d'être rendu à ses affections de famille, à ses amis, à la vie enfin, le pénètre profondément et se lit aisément dans son regard ou dans ses moindres gestes.

Certaines maladies, et surtout celles qui ont affecté l'encéphale (le cerveau et ses dépendances), déterminent après elles la faiblesse dans les sensations, dans les facultés intellectuelles et dans les facultés morales. C'est ainsi que, dans certains cas, l'ouïe est restée dure, la vue troublée, la mémoire des mots, des dates, des personnes ou la mémoire tout entière abolie. Quelquefois on observe une propension extrême à la tristesse et aux larmes, et l'homme plus énergique est devenu craintif et pusillanime.

Ces phénomènes que nous indiquons ici pour que notre cadre soit complet, ne font pas rigoureusement partie de la convalescence; ce sont plutôt des traces de la maladie qui a précédé, qui tombent dans le domaine du médecin et qui indiquent combien ses connaissances doivent être étendues.

C'est ici le lieu de parler de ces personnes qui, pleinement convalescentes, persistent à se regarder comme malades et osent à peine faire le moindre geste, prononcer quelques mots comme si la force leur manquait absolument. En vain on les exhorte à plus de hardiesse, leur entêtement est extrême, leur résistance invincible, elles veulent être encore malades.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer à cette occasion un exemple que nous avons en ce moment sous les yeux et qui peint à merveille cette originalité. On sait que les convalescents ont la parole plus lente et le son de la voix assez faible. C'est là un des résultats de la faiblesse générale, et il est certaines maladies dans lesquelles la voix est même éteinte tout-à-fait, ce qui est une plus grande difficulté à son retour prochain.

Une dame à laquelle nous donnons des soins s'est trouvée dans cette situation et s'imagine toujours, après plusieurs semaines de convalescence, ne pouvoir articuler des sons. Lorsque nous arrivons près d'elle, elle nous fait signe qu'il lui est impossible de parler; elle porte la main à son cou, lève les yeux au ciel et semble nous dire : « Docteur, que devenir? » Nous répondons à cette dame qui mange bien, dort bien et jouit à peu près de tous les attributs de la santé; nous répondons à sa question muette qu'elle est fort à plaindre, mais qu'il ne faut pas désespérer, que bien certainement la voix reviendra. Tout en causant, nous lui faisons quelques questions sur sa santé auxquelles elle ne tarde pas à répondre à voix basse d'abord, puis bientôt moins basse. Nous continuons nos questions et un quart-d'heure s'est à peine écoulé que cette dame continue la conversation à voix haute.

Il y a deux jours, un fournisseur se trouvait chez cette personne et réglait avec elle un compte de dépense courante; elle parlait comme d'habitude par signes et veillait ainsi à ses intérêts, car elle est extrêmement économe, lorsque s'adressant au fournisseur étonné, elle s'écria tout-à-coup avec une voix claire : « Mais vous me rendez deux sous de moins! »

Ces exemples ne sont pas rares et parlent assez d'eux-mêmes. Lorsqu'on les rencontre, il ne faut jamais se départir du précepte suivant : ne jamais

discuter l'infirmité du malade. Si l'on agit ainsi, il finira par abandonner de lui-même ses idées erronées et par revenir à un état normal que toute contestation ne ferait qu'éloigner.

DU RÉGIME DES CONVALESCENTS. — Ce régime qui comprend non-seulement l'alimentation, mais l'exercice du corps et de l'esprit et le sommeil, est facile à déduire de la description que nous venons de faire de la convalescence. On conçoit qu'il doit varier selon la nature de la maladie qui a eu lieu, sa longueur, son traitement, et surtout selon l'état actuel des forces du sujet.

Lorsqu'un organe aura particulièrement souffert, c'est vers les fonctions de cet organe que devra d'abord se porter l'attention. Ce n'est que graduellement, et avec une prudence extrême, qu'il doit être rendu à ses excitants naturels, et c'est à l'aide de ces précautions que l'on évitera ces *rechutes* si fréquentes et d'autant plus dangereuses qu'elles trouvent l'organisme débilité et ouvert, pour ainsi dire, aux maux qui vont de nouveau l'assiéger.

Ainsi, s'il s'agit d'un convalescent de gastrite ou d'une autre maladie des voies digestives, il est important de déterminer avec soin la quantité et la qualité de ces aliments solides ou liquides. Si la convalescence est celle d'une affection de poitrine, il faudra s'inquiéter de l'air qui sera respiré, et l'on concevra facilement qu'après une fluxion de poitrine ou une hémorragie pulmonaire, on devra éviter l'habitation des lieux élevés où l'air serait alors trop vif. Après la folie, il est nécessaire d'éviter au convalescent toutes les impressions vives et surtout celles qui ont du rapport avec la variété d'aliénation dont il était atteint.

Surveiller avec le plus grand soin les fonctions de l'organe précédemment malade; lui mesurer avec habileté ses excitants fonctionnels; voilà une règle dont il ne faut jamais s'écarter.

Elle n'empêche pas de porter l'attention sur les autres organes, dont la faiblesse est solidaire, et surtout sur ceux qui ont un rapport plus ou moins immédiat avec celui qui est l'objet des plus grands soins; c'est ainsi que les fonctions de la peau et les vêtements qui les favorisent devront, à la suite des maladies de poitrine, avoir une grande part dans la surveillance.

La faim est souvent le plus grand tourment du convalescent; il convoite une grande quantité d'aliments; il croit recouvrer ses forces en donnant libre cours à sa gloutonnerie, et si les personnes qui l'entourent manquent de raison et d'énergie, son imprudence ne tardera pas à lui devenir fatale. Lorsqu'une diète sévère a été prolongée, et lors même que l'estomac n'a pas été malade, on ne saurait sans danger lui confier toute espèce d'aliments et faire des repas copieux. Rien de plus vrai que ce vieil axiome : « Ce n'est pas ce qu'on mange qui est profitable, mais ce qu'on digère. »

Souvent on tourne les médecins en ridicule lorsqu'on voit prendre dans ce cas des précautions minutieuses, et dans l'ignorance du danger on se fait un jeu de les tromper. Nous avons entendu quelquefois faire des questions sur le régime par les personnes qui entouraient le convalescent, lesquelles n'avaient d'autre but que de satisfaire une puérile vanité. Ainsi on demande au médecin si telle chose serait nuisible, et après sa réponse affirmative, on lui avoue qu'elle a été donnée et qu'il n'en est rien résulté. La faute en est-elle moins grande et gagne-t-on une fluxion de poitrine toutes les fois que l'on s'expose au froid pendant la transpiration? Assurément non, et c'est toujours un grand tort de se rendre responsable d'une imprudence coupable. Nous avons souvent vu à l'Hôtel-Dieu des malades convalescents de fièvres typhoïdes qui succombaient le lendemain d'une visite de leurs parents ou amis... C'est que, en dépit d'une consigne sévère, les visiteurs multiplient les ruses pour empêcher, comme ils le disent, les malades de mourir de faim.

On comprend que nous ne pouvons indiquer ici la série des aliments qui devront être donnés au convalescent, depuis le bouillon de poulet jusqu'au succulent roast-beef; cette indication varie selon les cas, et fait partie de la prescription du médecin. Nous donnons plus loin la formule de la *gelée de lichen*, excellente pour les convalescents, et nous conjurons nos lecteurs de se tenir en garde contre les pompeuses annonces de ces aliments spéciaux, destinés à la convalescence, qui joignent souvent à d'autres inconvénients celui de coûter fort cher.

Les boissons doivent aussi être bien choisies, adaptées aux circonstances, et n'être jamais ingérées en grande quantité ; elles produisent, dans ce cas, une distension de l'estomac, qui le fatigue et le rend paresseux.

Les vêtements doivent être l'objet d'un soin particulier ; le convalescent est très-sensible au froid, et, sans être couvert d'une manière exagérée, il doit l'être beaucoup plus que les personnes en santé ; la flanelle sur la peau et les chaussettes de laine en

toute saison, feront la base du vêtement, dont le reste sera en rapport avec la température.

L'air respiré par le convalescent est, comme nous l'avons dit, important à considérer dans certains cas; toujours il devra être doux, ni trop chaud, ni trop froid; c'est assez dire que dans certaines saisons il est prudent de ne respirer qu'en lieu clos, le soir et le matin.

La respiration qui est égale dans le repos, devient haletante lorsqu'on marche trop vite, le cœur accélère ses contractions, des palpitations se manifestent, de là l'indication bien simple de graduer la marche et les mouvements de toute nature.

Cependant la peau est froide et décolorée, le sang y circule difficilement, de l'enflure se manifeste souvent aux jambes chez ceux qui se tiennent trop longtemps debout ou même assis. On peut remédier à cet inconvénient non-seulement en se couchant plusieurs fois dans la journée, mais encore au moyen de frictions sèches exercées sur tout le corps à l'aide d'un morceau de flanelle. C'est là un excellent moyen pour exciter la circulation superficielle et ranimer la peau.

Quelquefois chez le convalescent, de la diarrhée se manifeste et presque toujours c'est parce qu'il mange trop. D'autres fois il est sujet à la constipation et les matières fécales présentent de la sécheresse et de la dureté; ce phénomène est la conséquence de l'absorption considérable qui a lieu pour la réparation des pertes subies par l'organisme. On y remédie au moyen des lavements émollients à l'eau de son, de guimauve, de graine de lin.

Le sommeil doit être respecté et aidé par tous les moyens possibles; ainsi que nous l'avons dit, il contribue puissamment au rétablissement des forces. C'est, dans ce cas, une excellente méthode de s'y livrer plusieurs fois dans les vingt-quatre heures; les organes ont alors besoin de ce repos à intervalles rapprochés.

Enfin, ce que nous avons dit de l'état moral des convalescents, indique combien on doit ménager leur susceptibilité. Il faut toujours être bon, patient, obligeant avec eux, aller au devant de leurs moindres désirs et éviter toute émotion qui pourrait les affaiblir et troubler des fonctions encore chancelantes. Ce n'est pas tout que de bien soigner un malade, il faut être rempli d'abnégation pendant cette période de transition que l'on nomme la convalescence et accomplir son œuvre jusqu'au but qui est la santé.

Empoisonnement par le Camphre.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'importante relation suivante, qui appartient à l'honorable docteur Schaef, médecin communal à Strasbourg:

« Le lundi 8 avril 1850, à sept heures du matin, la femme du nommé Beyer, aubergiste à Neudorf, près Strasbourg, fit prendre à ses deux garçons, l'un âgé de cinq ans et l'autre de trois ans, et à sa petite-fille de dix-huit mois, une dose de camphre en poudre, équivalant à une demi-cuillerée à café pour chacun d'eux, ce qui représente deux grammes à peu près.

Depuis plusieurs jours déjà, une semblable administration avait eu lieu, mais en moindre quantité et jamais encore à jeun, et cela comme vermifuge chez les deux garçons, et comme devant remédier à un dérangement intestinal chez la petite fille.

Ces conseils avaient été donnés par des voisins enthousiastes, eux aussi, des vertus magiques de cette substance odorante.

Le premier phénomène insolite que les parents observèrent après l'ingestion de ce médicament, fut une pâleur excessive de la face avec un regard fixe et stupide. Puis un peu de délire et un sentiment d'ardeur dans le cou, et de la soif, se firent sentir. Arrivèrent ensuite des nausées, des vertiges et de légères contractures de la face. Plus tard encore se montrèrent des vomissements et de véritables convulsions, avec perte de connaissance plus ou moins prolongée, et aussi de fréquentes envies d'uriner. C'est là ce qui me fut rapporté par les parents à mon arrivée, une demi-heure après l'introduction de l'agent toxique, et ces mêmes effets avaient eu lieu chez les trois enfants également, à de légères variantes près.

Introduit sur le lieu de la scène, je fus vivement frappé à la vue de ces trois petits malheureux en proie simultanément à des convulsions violentes, ayant les traits du visage décomposés, la face livide et tourmentés incessamment par des vomituritions. L'aîné, plus que les autres, était pris de mouvements convulsifs, laissant entre eux des intervalles de quelques secondes, d'une minute quelquefois. Les membres supérieurs étaient plus agités que les inférieurs. Plusieurs fois le corps se ramassa en boule et se détendit ensuite avec une grande vivacité. Je n'avais jamais encore eu occasion d'observer un phénomène semblable.

La face, alternativement pâle et injectée, était le

siége de mouvements spasmodiques incessants ; les paupières, agitées sans relâche et à demi-closes, permettaient de voir les globes de l'œil convulsés en haut et en dehors. Un peu d'écume se pressait entre les dents continuellement serrées.

La peau me parut généralement pâle et humide, et la chaleur des téguments diminuée. Par moments, il y avait perte de connaissance complète ; d'autres fois, le malade revenait à lui et obéissait aux injonctions qu'on lui faisait. La respiration était courte et bruyante ; le pouls impalpable, surtout à cause de l'agitation du sujet.

Des vomituritions, suivies bientôt de vomissements véritables dus à l'emploi de remèdes, étaient fréquentes, ainsi que des déjections alvines et urinaires.

L'urine me semblait posséder, elle aussi, l'odeur du camphre, quoiqu'on l'ait nié dans ce cas.

L'ensemble de ces phénomènes dura avec plus ou moins d'intensité pendant trois heures consécutives ; alors survint un sommeil comateux qui se prolongea jusqu'au soir. La nuit fut bonne, et, hormis un peu de malaise, le lendemain ne trahissait plus l'orage de la veille.

Quant aux moyens employés pour combattre ces effets toxiques, ne connaissant pas d'antidote avéré du camphre, je commençai par chasser de toutes les manières possibles l'ennemi au-dehors ; il fut donné un émétique, des laxatifs, des lavements émollients, huileux et narcotiques ; enfin, une potion opiacée. Je me disais, à l'égard de cette dernière, que si dans certains cas le camphre était appelé à remédier aux accidents amenés par l'opium, celui-ci, à son tour, devait calmer la vivacité d'action du camphre. Toujours est-il que ces symptômes formidables se dissipèrent relativement assez vite.

Je n'oublierai point de dire que le premier vomissement n'eut lieu qu'une heure à peu près après l'ingestion de la poudre de camphre, et qu'ainsi l'absorption avait eu bon temps pour s'exercer à l'aise.

J'en viens au deuxième enfant. Celui-ci présenta les mêmes symptômes que son frère, mais avec beaucoup moins d'énergie.

Il vomit plus tôt et spontanément, et dut ainsi, quoique ayant une constitution plus faible et un âge moindre que l'autre, à cette circonstance un retour plus prompt à la santé. En effet, une heure et demie après le début du mal, un sommeil profond, accompagné d'une forte transpiration, s'établit et ramena sans peine le tout en bon ordre.

Quant au troisième enfant, à la malheureuse petite fille, qui paya de sa vie la déplorable erreur de ses parents, voici ce qui se rapporte à elle :

Délicate et peu avancée pour son âge, elle avait eu une dentition difficile, et plus tard était survenue une affection assez grave des organes de la respiration, qui avait même éveillé des phénomènes convulsifs. Mais dans ces derniers temps sa santé s'était affermie, et les quelques flatuosités et le défaut d'appétit qui avaient été le prétexte de l'administration du camphre, n'avaient point de signification véritable.

Elle avait la première ressenti les symptômes d'intoxication (empoisonnement).

Depuis l'invasion du mal jusqu'à la fin, elle ne recouvra point connaissance ; les convulsions, moins violentes que celles de son frère aîné, se prolongèrent sans interruption, de sept heures du matin à deux heures du soir, où elle mourut dans une crise. »

La voix de Mme Ugalde.

L'exercice du chant et de la déclamation a une immense influence sur la santé. Il constitue une espèce de gymnastique appropriée aux organes qui entrent en fonctions pour l'exécuter, et modifie puissamment, surtout dans le jeune âge, les diverses fonctions de l'organisme.

La poitrine principalement reçoit la modification la plus directe par l'étude du chant et de la déclamation habilement et prudemment dirigée. Elle se développe, devient plus large, plus robuste ; les poumon sparticipent à cet accroissement, acquièrent une ampleur proportionnelle et reçoivent, avec plus d'abondance, le sang qui s'y vivifie et va porter dans toutes les parties du corps la santé et la vie.

On conçoit donc que ces études sont complétement dans le domaine de la physiologie et de l'hygiène, et nous comptons bien enrichir notre publication de plusieurs articles spéciaux dans lesquels nous envisagerons non-seulement l'éducation physique des organes vocaux, mais encore les nombreux accidents qui peuvent résulter de l'abus de ces exercices.

Il est surtout un âge de la vie, celui auquel on commence à diriger l'éducation d'un enfant vers telle ou telle profession, un âge sur lequel des idées hygiéniques erronées peuvent avoir une fatale influence. Que l'on doive devenir magistrat, avocat, professeur ; qu'on soit destiné à enseigner la parole

de Dieu, ou que l'on doive briller dans la carrière des arts ; qu'on soit appelé à la représentation nationale ou à exercer un commandement quelconque dans l'armée, à bord d'un vaisseau, dans un atelier même, partout le charme d'une belle voix, s'ajoutant au mérite de celui qui la possède, entraînera ses auditeurs et lui assurera les plus enivrants triomphes.

On l'a dit depuis longtemps ; une belle voix est un don du ciel et Mme Ugalde a reçu ce don précieux, qui, joint à son merveilleux talent, la classe à vingt-un ans au premier rang des plus grandes cantatrices de notre époque. Pour ceux qui n'ont pas entendu Mme Ugalde, il est difficile de concevoir que la voix humaine puisse acquérir autant de force et de souplesse, autant de grâce et d'énergie, se jouer aussi facilement des plus grandes difficultés de l'art musical, surpasser ce que les instruments ont de plus brillant et de plus doux.

Elevée par une mère qui possède à un suprême degré le génie de l'art musical, elle fut, dès sa plus tendre enfance, initiée aux études solides et au charme puissant de la musique, et bien jeune encore, sa voix possédait ces accents sympathiques qui subjuguent son auditoire et enlèvent la palme à des concurrents beaucoup plus exercés.

Elle illustrait depuis une année et demie l'une de nos grandes scènes lyriques (l'Opéra-Comique), lorsque tout à coup cette belle voix faiblit, manqua de force, ne retrouva plus sa puissance accoutumée, et la grande cantatrice disparut de la scène, laissant le public plein de souvenirs et de regrets.

Voici ce qui était arrivé : plusieurs heures de chant et de déclamation avaient lieu chaque jour pour la cantatrice qui, sans cesse sollicitée, renouvelait sans cesse ce fatigant exercice. Le repos, cette grande loi de la nature, n'avait jamais son jour, de sorte que l'organisme débilité finit par tomber dans un tel état d'atonie et de faiblesse que les organes vocaux refusèrent tout service. Au lieu des maladies inflammatoires qui les atteignent quelquefois en pareille circonstance, l'influence nerveuse, nécessaire à leur action, étant complétement épuisée, cessa de leur arriver, et la voix chantée fut, si l'on peut s'exprimer ainsi, atteinte d'une espèce de sommeil.

Mais l'abstention du chant et l'air vivifiant de l'Espagne dont le ciel si doux ainsi que celui de l'Italie, cette terre classique des arts, semble avoir été créé pour développer et multiplier la puissance des artistes; cet air si pur ne tarda pas à rendre à Mme Ugalde tout le charme et toute l'ampleur de sa voix.

Il y a trois jours, après quatre mois d'absence, elle apparaissait de nouveau devant un public idolâtre, qui affirmait, par des applaudissements frénétiques, que cette belle voix avait retrouvé tout son éclat si même il n'était pas augmenté. Nous ne pouvons raconter ici l'étendue de l'enthousiasme, parler des trépignements approbatifs, décrire les avalanches de fleurs qui complétaient cette ovation. Nous devons nous borner à enregistrer le fait physiologique, faire remarquer l'influence d'un travail exagéré sur le chant et la déclamation, et cette autre influence du repos et des climats chauds sur les organes vocaux imprudemment fatigués.

C'est par les lois d'une sage hygiène que ces organes parviendront à acquérir la force et la vigueur nécessaires pour résister à une fatigue quotidienne, et nous devons citer, à l'appui de ces préceptes, l'anecdocte suivante qui a été rapportée par M. le docteur Brouc :

« M. Michelot, habile artiste du Théâtre-Français, était sujet, pendant sa jeunesse, à une petite toux qui revenait fréquemment et donnait des craintes sérieuses pour sa santé. Aussi on ne comprenait pas, lorsqu'il entra dans la carrière théâtrale, qu'il pût la fournir de manière à mériter long-temps les palmes que sa jeune ambition convoitait avec ardeur. Quelle que fût la vérité de ces présages, le jeune artiste ne s'en laissa point décourager. Seulement, guidé par les conseils de Monvel et de Talma, il se garda bien de se livrer tout d'abord à des efforts fatigants. Il accoutuma peu à peu la délicatesse de son appareil vocal aux longues tirades, aux périodes passionnées, à l'ampleur de son nécessaire pour être entendu des différents points d'une vaste salle. Sous l'influence de ces études prudentes et raisonnées, sa diction acquit une précision peu commune ; sa voix se fortifia, devint à l'épreuve des fatigues vocales les plus rudes, et sa santé, qui d'abord avait éveillé des craintes légitimes, se consolida entièrement au bout d'un certain nombre d'années. »

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CÉDRON, ANTIDOTE DES MORSURES DE SERPENTS. — RECHERCHES SUR LE GOITRE ET LE CRÉTINISME.

M. Jomard dépose sur le bureau, de la part de M. Herran, chargé d'affaires de la république de Costa-Rica, en France, un certain nombre de graines provenant d'un arbre nommé dans le pays *Cédron*, que l'on trouve sur les plateaux de la Cordillière des Andes. La propriété qu'on attribue à cette graine comme puissant

antidote contre la morsure des serpents les plus dangereux, lui paraît de nature à appeler l'attention. M. Herran indique en ces termes la manière dont on emploie cette semence :

Cinq à six grains de cette graine sont râpés; cette poudre étant délayée dans une cuillerée d'eau-de-vie, on la fait avaler au malade; puis on saupoudre un morceau de linge imbibé d'eau-de-vie que l'on applique sur la morsure. Cela fait, on laisse le malade reposer, et rarement a-t-on besoin de répéter la dose pour le guérir radicalement.

Recherches sur le goître et le crétinisme. — M. Grange (de Genève) a recherché les rapports qui peuvent exister entre le *crétinisme* et les conditions météorologiques et orographiques où vivent les populations qui présentent cette repoussante dégradation de l'espèce humaine.

Il a été, jusqu'à ces derniers temps, assez difficile d'indiquer la véritable cause du *crétinisme;* on l'a attribué, tantôt à l'usage des eaux de source crues et plâtreuses (ce qui donnerait l'étymologie du mot *crétin : creta, craie*); tantôt à l'air épais, stagnant, corrompu qu'on respire habituellement dans certaines vallées; tantôt, enfin, à la misère, à la débauche et à la mauvaise qualité des aliments.

Rappellerons-nous ici les traits auxquels on peut reconnaître les *crétins*. Ce sont des individus idiots ou imbéciles, généralement paresseux, apathiques, gourmands; leur aspect a quelque chose de repoussant; ils vivent dans la saleté. Il y en a d'aveugles, de sourds-muets; ils portent presque tous des goîtres volumineux; leurs chairs sont molles et flasques, leur peau flétrie et ridée, jaune, pâle, couverte de crasse, d'une couche terreuse, de gale, de dartres; leurs paupières sont gonflées, leurs yeux rouges et chassieux, saillants et écartés. Leur bouche béante laisse découler la salive; leur langue est épaisse et pendante; leur figure aplatie, violacée, bouffie; leur mâchoire inférieure allongée, leur front assez souvent déjeté en arrière. Leur taille s'élève rarement au delà de 1,290 millimètres; leur existence ne s'étend guère à plus de trente années.

M. Grange, qui dans ses recherches antérieures sur le *goître* et le *crétinisme*, avait recherché les causes et les moyens de les combattre ou d'en préserver les populations, a montré que ces affections redoutables étaient endémiques et indépendantes des circonstances météorologiques et orographiques, comme causes premières déterminantes. Il a constaté que la présence du *goître* et du *crétinisme* était extrêmement générale sur les terrains magnésiens et au voisinage des eaux riches en sels magnésiens.

Le *goître* et le *crétinisme* ont de tels rapports entre eux, suivant M. Grange, qu'il y a lieu de les rattacher à la même cause. Seulement, le *crétinisme* s'exerce spécialement sur les sujets qui y sont prédisposés dès le premier âge.

La cause du goître est fixée et transportée par les eaux potables, et l'on peut prendre le goître à volonté, en allant, pendant plusieurs mois, boire les eaux de source bien connues par leurs propriétés délétères.

M. Grange a expérimenté l'usage du sel ioduré à la dose d'un dix millième à cinq dix millièmes, et il a constaté que ce sel, employé à tous les usages domestiques, comme le sel ordinaire, guérissait du goître et pouvait en préserver les familles.

D'après une carte de distribution du goître et du crétinisme, en France, dressée par M. Grange, on voit que, contrairement aux idées généralement admises, le goître est très-répandu dans les pays de plaine. On le trouve endémique sur le sol des départements de l'Oise, de l'Aisne, de la Somme, du Nord, dans les pays où les montagnes sont d'une moyenne hauteur, mais non comparables aux grandes masses des Alpes; dans les Vosges, le Lyonnais, dans quelques cantons du Jura, dans la Drôme, dans les départements qui forment le versant méridional du plateau central de la France, sur une zone considérable qui s'étend de Nontron à Sainte-Afrique, sur les terrains du Lias et sur les grès du Trias; sur les grandes chaînes, dans les Alpes françaises, et enfin dans les Pyrénées.

En résumé, le goître se montre dans les circonstances topographiques les plus opposées, les plus contradictoires. M. Grange a cherché, en outre, à connaître les rapports de l'affection scrofuleuse avec le goître; il a dressé, à cet effet, une carte de la distribution des scrofules, de laquelle il résulte qu'il n'y a aucun rapport entre ces deux maladies. Les départements où le goître fait beaucoup de ravages se trouvent précisément être ceux où ce vice scrofuleux en fait le moins. Tels sont les départements des Pyrénées.

Ainsi le goître se trouve à toutes les hauteurs au-dessus du niveau de la mer, dans les pays de plaine, dans les pays ondulés, dans les pays de hautes montagnes, sur des terrains très-variés.

On peut tirer des recherches de M. Grange, les conclusions suivantes :

« 1° C'est bien l'eau de certaines sources qui donne le goître;

« 2° C'est à la magnésie qu'il faut attribuer le développement de cette tumeur;

« 3° En séparant la magnésie des eaux potables, ou en recourant à des eaux qui ne contiennent pas cette substance en dissolution, on peut se préserver du goître;

« 4° Le sel ioduré, à la dose maximum de 5 dix-millièmes, employé pendant une année, préserve complétement du goître, sans exposer à d'autres maladies;

« 5° Le gouvernement peut, en mettant à la disposition des pays ravagés, des sels de cuisine iodurés prove-

nant soit des fabriques de soude de warech, soit des sels préparés directement, faire disparaître ces affections, qui atteignent en France près de 500,000 habitants et dégradent l'espèce humaine. »

Progrès merveilleux de la chirurgie française.

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA CURE RADICALE DES HERNIES.

En lisant le titre de cet article, beaucoup de personnes penseront qu'il ne peut être lu par tout le monde et songeront à le soustraire aux yeux de ceux qui ne doivent pas tout lire. Qu'elles soient rassurées, nous avons pris l'engagement de choisir judicieusement nos sujets et de n'employer que des expressions à la convenance de tous; nous n'oublierons jamais nos promesses.

Nous pouvons prouver facilement que c'est un tort de ne prononcer que tout bas le mot *hernie* devant des oreilles chastes, et qu'il n'est pas plus inconvenant de parler de cette infirmité que d'une gastrite ou d'un rhume de cerveau.

Qu'est-ce en effet qu'une hernie? On appelle *hernie* toute tumeur formée par le déplacement d'un organe ou d'une portion d'organe qui, échappée de sa cavité naturelle par une ouverture quelconque, vient faire saillie au dehors.

Les parois de toutes les cavités et particulièrement celles du ventre, de la poitrine et de la cavité cérébrale, peuvent donc présenter la tumeur appelée hernie, et l'on observera alors des hernies de l'estomac, des intestins, du foie, du poumon, du cerveau, etc. Cet accident n'est donc pas à cacher et tout le monde peut en parler.

L'ouverture qui donne passage à cette tumeur est accidentelle, après une blessure par exemple; ou naturelle, mais agrandie. En effet, la peau de tout le corps masque bien des inégalités, adoucit des saillies, comble des lacunes et cache des ouvertures naturelles, produites le plus ordinairement par l'écartement des fibres qui favorisent le trajet des vaisseaux des nerfs, ou autres organes.

C'est à l'aide de cette dernière disposition anatomique que se produit l'infirmité à laquelle on donne plus communément le nom de *hernie* et qui siége à la partie inférieure et latérale de l'abdomen (le ventre). Les personnes qui ont le malheur d'en être atteintes, ont l'habitude de s'en cacher, sans qu'il y ait d'autre raison pour cela que l'amour-propre.

Quand les hernies peuvent être repoussées dans leur cavité naturelle à l'aide d'une pression méthodique, on dit qu'elles sont *réductibles;* elles sont dites au contraire *irréductibles* quand des adhérences, ou bien leur volume, ou quelque autre obstacle s'opposent à leur rentrée. On maintient ordinairement les hernies suceptibles de réductions à l'aide d'un bandage à pelote, d'une construction plus ou moins ingénieuse. Mais on conçoit combien il est gênant de porter pendant tout le jour un semblable appareil et les soucis que cela occasionne à ceux qui en font usage. En outre, lorsque par des circonstances particulières et heureusement assez rares, l'ouverture qui a donné passage à la partie herniée vient à se resserrer de manière à opérer sur cette partie une constriction plus ou moins forte et à nuire aux fonctions de l'organe, il y a *étranglement de la hernie.* Si l'on ne se hâte alors de recourir à une opération chirurgicale et de débrider la tumeur, il survient une constipation opiniâtre, des hoquets, des vomissements, enfin, tous les signes d'une inflammation violente, bientôt suivie de gangrène et ordinairement mortelle.

Les hernies sont très-fréquentes et quoiqu'une statistique soit à cet égard à peu près impossible à établir, les bandagistes affirment que dans certaines localités elles affligent un huitième de la population. C'est donc rendre un service des plus éminents à l'humanité que d'arriver à trouver le moyen de guérir à tout jamais une hernie, et c'est ce résultat prodigieux qui a enfin été obtenu par les chirurgiens français.

Celui qui a le premier conçu et mis à exécution cette idée, est le docteur Gerdy, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Honneur donc à cet habile chirurgien, à ce novateur hardi, il a bien mérité de l'humanité! Ces opérations dont le temps a déjà confirmé le succès complet et qui ont été faites par lui dans les hôpitaux et en ville, ont eu lieu à l'aide du procédé suivant :

La hernie une fois réduite, on la fait suivre par la peau qui la recouvrait et l'on engage cette portion de peau dans l'ouverture qui donnait, l'instant d'auparavant, passage à la hernie. Jusqu'ici la manœuvre est assez facile, mais comment maintenir cette portion tégumentaire? Ce problème a été résolu à l'aide des connaissances que donne l'anatomie, et c'est au moyen d'un point de suture habilement pratiqué, ou à l'aide de caustiques, ou bien par ces moyens combinés qu'on fait adhérer solidement la peau dans une grande étendue, de sorte qu'elle forme un bouchon résistant, qui devient un obstacle invincible à la reproduction de la hernie. Cette opération est peu

douloureuse et jusqu'à aujourd'hui a déjà été répétée plus de soixante fois.

Mais après une découverte les chirurgiens ne s'arrêtent pas là; chacun d'eux s'empresse de mettre à profit la nouvelle conquête et d'y apporter des modifications avantageuses. C'est à ce dernier résultat que prétend être arrivé M. Valette, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui vient de publier un long travail à ce sujet dans la *Revue médico-chirurgicale.*

Voici comment M. Valette s'exprime à ce sujet : « J'ai pratiqué l'opération que je viens de décrire très-succinctement sur cinq malades de mon service. Elle est, je puis l'affirmer, d'une exécution facile, d'une innocuité qui a étonné les nombreux témoins qui ont voulu suivre mes opérés; enfin, son efficacité me paraît sûre.

« Les limites dans lesquelles je dois me renfermer ne me permettent pas d'entrer dans les développements nécessaires pour faire naître la conviction; mais dans quelque temps j'espère pouvoir publier un assez grand nombre d'observations pour que la question paraisse résolue à ceux qui les liront; jusque-là, ma méthode soulèvera probablement bien des préventions, mais elles tomberont devant l'évidence des faits. Ce qui s'est passé autour de moi m'en donne la certitude; le moment n'est pas éloigné où les chirurgiens guériront enfin une affection à laquelle on n'oppose aujourd'hui que des moyens palliatifs. »

Dans un second travail publié dans le même journal à la suite de cette description, M. Valette rend compte ainsi qu'il suit des faits qu'il a observés jusqu'à ce jour, et qui sont bien de nature à encourager de nouvelles tentatives :

Jusqu'à présent j'ai opéré cinq malades. Je ne vous parlerai pas des deux premiers. Ces deux observations sont consignées dans la thèse que M. Dumez, interne à l'Hôtel-Dieu de Lyon, a soutenue devant la Faculté de médecine de Paris, le 13 juin 1850. Un mot seulement sur l'état que présentaient les malades.

« Il s'agissait de deux hernies très-volumineuses, aussi grosses que la tête des malades, à peu de chose près; elles ne pouvaient pas être contenues par un bandage, et ces deux malheureux étaient dans l'impossibilité de se livrer à l'exercice de leurs professions. Tous deux sont sortis de l'Hôtel-Dieu complétement guéris. Voici maintenant mes trois nouveaux faits... »

Suivent les détails de ces trois opérations, trop longs, et racontés en termes trop scientifiques pour être consignés ici. Mais nous eussions cru faillir à notre mandat si nous n'eussions fait part à nos lecteurs de ces brillants succès de la chirurgie de notre pays; ce qui nous a fourni en même temps l'occasion de faire la guerre à cette pudeur mal entendue qui s'attache au mot *hernie.*

Remède contre la peste.

Le conflit qui s'est élevé dernièrement entre l'autorité supérieure et l'intendance sanitaire de la ville de Marseille à propos des quarantaines, a motivé de notre part quelques recherches sur la peste : les vers suivants, qui datent de 1531 et écrits par Clément Marot sur ce sujet, nous ont paru dignes d'être reproduits à cause de leur originalité.

Recipé : assis sus un banc
De Meance le bon jambon,
Avec la pinte de vin blanc,
Ou de clairet, mais qu'il soit bon :
Boire souvent de grand randon,
Le dos au feu le ventre à table,
Avant partir de la maison,
C'est opiate prouffitable.
A vostre disner userez
De viandes creuses et legières,
Beuf, ne mouton ne mangerez,
Car ce sont trop dures matières.
Counilz, perdrix sous les paupières
Passerez, aussi perdereaux,
Fuyez vieux oiseaulx de rivières,
Et mangez force faisandeaux :
Ne dormez point après disner,
Car le dormir est dangereux,
Et quand se viendra au souper,
Beuvez des vins délicieux :
Puis après, entre deux lincieulx
Allez reposer vostre teste,
Continuez un an, ou deux,
De trois moys ne mourrez de peste.

Sans donner le conseil de suivre cette prescription à la lettre, on doit néanmoins lui reconnaître une grande dose de bon sens. Il est bien prouvé qu'un régime alimentaire, substantiel et réparateur, est suivi favorablement lorsqu'il s'agit de se préserver d'une épidémie.

Généralement pendant tout le temps auquel régnait le choléra, on a vu les personnes qui faisaient usage de viandes et de bon vin résister à l'influence épidémique, tandis que celles qui faisaient un usage abondant de légumes étaient plutôt atteintes.

Le régime nutritif poussé à l'excès fut aussi la cause de bien des indispositions; de légères gastrites, des douleurs de tête, des étourdissements si fréquents alors, n'avaient pas, la plupart du temps, une autre origine. Il ne faut donc pas, en pareille circonstance, changer complétement son alimentation.

Un esprit calme et ferme, acceptant l'avenir sans effroi, est aussi une heureuse condition préservatrice. La résistance morale n'est pas tout, assurément, mais on ne saurait croire combien son influence est

grande et combien on est utile lorsque, la possédant soi-même, on peut la communiquer aux autres.

Ces conseils, qu'il est toujours bon de répandre, ne doivent, toutefois, inquiéter personne; ainsi que nous l'avons dit dans notre premier article, l'état sanitaire actuel est excellent: aucune épidémie ne règne en ce moment et rien ne fait prévoir que la situation doive changer de sitôt.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Depuis notre dernière publication, de nouveaux faits, relatifs au traitement de la sciatique par la cautérisation de l'oreille, se sont produits de tous côtés; voici le résultat auquel sont arrivés les chirurgiens: Chez un tiers des operés, la guérison a été complète le jour même de l'opération; chez un autre tiers, on n'a obtenu qu'une amélioration passagère, et la douleur a reparu après 2, 6, 12 ou 24 heures; enfin, pour le dernier tiers, la cautérisation n'a pas eu de succès.

— On écrit de Malte:

« Nouvelle et troisième recrudescence du choléra qui, cette fois-ci, dépasse ses ravages précédents. Les cas s'élèvent à plus de cent par jour, et les mortalités dépassent la moitié des cas.

« Cependant nous devons dire que les trois villes: Valette, Floriana et Cospiena, sont moins frappées que les villages du couchant.

— Aux Etats-Unis, le choléra ne paraît pas avoir pris d'extension. Il a presque entièrement disparu du Mexique.

— Les nouvelles reçues de l'Algérie indiquent que le choléra est en pleine décroissance sur tous les points. A Bone, un seul cas en dix jours; à Guelma, extinction presque complète; à Constantine, pas de nouveaux cas; à Sétif, rien; à Philippeville, rien; à Bougie, rien. Les correspondances du sud annoncent l'apparition du fléau à Tougourt et à Temacin, et sa diminution à Biskara

— Le docteur Prieur, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Gray, qui avait deux fois été frappé par l'épidémie au milieu de ses fonctions, et qui avait soigné grand nombre de cholériques en ville et à l'hôpital, a cru devoir refuser la médaille qui lui était accordée.

Ce trait mérite d'autant plus d'être cité, qu'il est en opposition avec ce qui se passe dans les grandes villes, où beaucoup de médecins recherchent ces faveurs, et où trop souvent des coteries, sous l'empire d'une espèce d'admiration mutuelle, appuient leurs adhérents pour l'obtention de ces distinctions.

— M. Michalwski, médecin à Vierzon, a présenté à l'Académie de médecine le nommé Royer, poseur au chemin de fer du Centre, qui avait été renversé et écrasé par une locomotive. On se rappelle l'horrible mutilation de cet homme, connu dans la Sologne sous le nom de *Trompe-la-Mort*, que nous avons racontée dans notre numéro du 15 juillet, à propos de la mort de *Robert Peel*. Nous avons constaté sur le blessé lui-même, cette remarquable guérison, qui occupera une place intéressante dans les annales de la science.

— La plupart des associations médicales, fondées à Paris à la suite de la révolution de 1848, sont déjà dissoutes. Le *Cercle médical de France* vient aussi de cesser d'exister en laissant un exemple de fidèle gestion que nous devons signaler. Une somme de 527 fr. 75 cent., excédant des recettes, a été déposée à la caisse d'épargne par les soins de son président, l'honorable docteur Caffe; l'emploi de cette somme et des intérêts sera déterminé plus tard par les membres du *Cercle*.

FORMULES.

GELÉE DE LICHEN D'ISLANDE.

Penez : Lichen	60	grammes.
Sucre	120	—

On prive le lichen de son principe amer en le lavant avec soin à l'eau bouillante, on le fait bouillir dans quantité suffisante d'eau (environ un demi-litre) pendant une heure.

On passe avec expression; on met la liqueur sur le feu avec le sucre; on agite jusqu'à ce qu'elle entre en ébullition : à cette époque on cesse d'agiter et l'on entretient un feu doux, qui maintienne une ébullition modérée, jusqu'à ce que la matière soit assez consistante pour se prendre en une gelée ferme par le refroidissement; on enlève alors la pellicule qui s'est formée à la surface, et l'on coule la gelée dans un pot, dans lequel on a mis quelques gouttes de teinture d'écorces fraîches de citrons ou d'oranges.

La gelée se clarifie d'elle-même; le mouvement produit par une ébullition régulière finit par ramener à la surface toutes les parties qui n'étaient que suspendues.

Beaucoup de pharmaciens ajoutent à cette formule 4 grammes de colle de poisson pour que la gelée se sépare moins vite; cette addition a peu d'inconvénients; si l'on n'y a pas recours, il faut donner à la gelée une consistance plus ferme.

Si l'on remplace le sucre par 180 grammes de sirop de quinquina, on a la *gelée de lichen au quinquina*.

On peut encore préparer la gelée de lichen beaucoup plus facilement en employant le *saccharolé de lichen*, poudre sèche, préparée par les pharmaciens, extraite du lichen et unie à une certaine proportion de sucre.

Prenez : Saccharolé de lichen	40	grammes.
Sucre	90	—
Eau	180	—

Faites bouillir pour réduire à 240 grammes (environ 8 onces), coulez et aromatisez à volonté.

La gelée de lichen convient aux convalescents et aux personnes faibles, elle se prend par cuillerées dans le courant de la journée; il est toujours utile de consulter son médecin pour la dose.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 Septembre 1850. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 6.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des Maladies régnantes. — Des tisanes et de leur mode de préparation. — Grande découverte médicale : nouveau mode de guérison des fièvres intermittentes. — Guérison instantanée de la migraine : nouveau moyen. — Du panaris. — Nouveau cas de mort par le chloroforme. — Lettre à propos de la voix de Mme Ugalde (réponse). — Société de chirurgie : Ligature métallique articulée. — Des illusions chez les aliénés (*fin*). — Variétés et nouvelles. — Formules : le Paraguay-Roux ; — Tisanes laxatives.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 *septembre*.

L'état de la santé publique s'est notablement amélioré depuis notre dernier bulletin. On a remarqué que le nombre des personnes atteintes de coliques a été beaucoup moins considérable, mais il n'en a pas été de même des rhumatismes qui ont persisté à rester très-fréquents, quoique cédant assez facilement aux soins médicaux appropriés.

Les affections des voies respiratoires ont aussi été moins nombreuses pendant cette quinzaine, ce que l'on doit attribuer à l'état de l'atmosphère dont la température est devenue beaucoup plus douce.

Ce qu'il y a de très-remarquable cette année dans la constitution médicale parisienne, c'est que les étrangers, qui sont très-nombreux ici à cette époque, ont généralement très-peu souffert du changement de climat, d'habitudes, de régime, qui influe notablement chaque année sur la santé des visiteurs provinciaux ou étrangers. On sait que beaucoup de personnes, lors surtout d'un premier séjour à Paris, sont prises d'indispositions dont elles sont habituellement exemptes. Ces malaises, qui se transforment quelquefois en maladies, ne tiennent pas, comme on le croit assez généralement, à la qualité de l'eau que l'on boit aux repas. L'eau de la Seine qui alimente la plus grande partie de la ville est excellente, cela a été constaté par de nombreuses analyses chimiques et par l'expérience ; c'est seulement dans une modification subite des habitudes hygiéniques des personnes étrangères qu'il faut chercher la cause des maladies qui les atteignent quelquefois.

La présence du choléra dans beaucoup de villes d'Europe n'a pas peu contribué à nous envoyer toute une population nomade : de ce côté au moins nous sommes exempts de toute inquiétude et à l'abri pour longtemps, nous l'espérons, du sinistre visiteur.

Le nombre des malades des hôpitaux n'est pas non plus exagéré pour la saison, et est en cela d'accord avec celui des malades de la ville.

Nous conseillons de continuer à prendre des précautions contre le froid des soirées et des nuits, c'est un moyen de se préserver d'une foule d'indispositions. On évitera, presque à coup sûr, ces maux de gorge qui ont régné si longtemps cette année, et dont on observe encore de fréquentes atteintes.

DES TISANES

ET DE LEUR MODE DE PRÉPARATION.

La manière de préparer les tisanes et les questions qui s'y rattachent ont, malgré leur importance, une apparence futile qui n'est nullement justifiée. Aucun sujet même n'est mieux dans l'esprit de notre publication, puisque l'application est très-fréquente et presque en dehors de l'action du médecin. En ef-

fet, le plus grand nombre des hommes de l'art ne peut entrer dans ces détails de second, nous pourrions dire de troisième ordre. On néglige même de se renseigner près d'eux, et il arrive quelquefois que l'on est fort embarrassé pour exécuter l'ordonnance, lorsque le médecin s'est contenté d'écrire : « *Faites une infusion, ou une décoction de*, etc. » Trop heureux lorsque la proportion nécessaire pour une quantité déterminée d'eau est indiquée sur la formule.

Le médecin, souvent préoccupé de la maladie qu'il a sous les yeux, songeant surtout à ce que la partie de l'ordonnance qui doit être préparée par le pharmacien soit bien claire et bien précise (et c'est, en effet, la plus importante), néglige les détails relatifs aux tisanes. Il y a plus : c'est qu'une grande partie de ces minuties est ignorée par beaucoup de médecins et il leur sera facilement pardonné si l'on réfléchit à tout ce qu'un médecin doit savoir, à toutes les sciences qu'il a été obligé de mettre à contribution pour en composer sa science ou son art, comme l'on voudra; à tout le travail dont son esprit est incessamment chargé, aux veilles qui ne doivent finir qu'avec sa vie, sous peine de *s'encroûter*, comme on dit.

Il est donc nécessaire de s'habituer à compter sur soi pour préparer les tisanes et d'étudier sérieusement les diverses manières de les faire.

Les tisanes sont des boissons peu chargées de principes médicamenteux et que l'on administre dans les maladies pour aider l'action des médicaments plus actifs.

Le mot tisane, *ptisana* ou *ptisanna* vient d'un mot grec qui signifie orge mondé; la décoction de cet orge était en effet la tisane ordinaire des anciens.

La tisane étant la boisson habituelle du malade, il est nécessaire qu'elle soit légère et le moins désagréable possible. Avant de l'administrer on la clarifie par le repos, plus rarement on la filtre, puis on la sucre au goût du malade avec du miel, du sucre ou du sirop approprié.

On prépare les tisanes de diverses manières qui sont extrêmement variées, et qui dépendent non-seulement de la nature des substances employées, mais encore des principes que l'on veut en extraire. Ainsi telle substance ne peut être véritablement utile qu'en étant préparée d'une certaine manière, et telle autre aura des propriétés différentes et même opposées si elle est préparée d'une façon différente.

Les modes de préparation sont : la simple solution, la macération, l'infusion, la décoction et la digestion.

SOLUTION.

La solution ou dissolution est cette opération qui consiste à faire fondre un corps dans un liquide. C'est le phénomène qui se passe lorsque l'on jette dans de l'eau une certaine proportion de sucre ou d'un sel susceptible de s'y dissoudre.

La solution s'opère plus vite si l'on a soin d'agiter le liquide; par ce moyen, le corps que l'on veut faire fondre, renouvelle son contact avec un grand nombre de particules de ce liquide.

Elle est aussi favorisée par la chaleur; en général un liquide chaud a une propriété dissolvante beaucoup plus active que celui qui est froid.

On obtient plus vite la dissolution, si le corps que l'on soumet à l'action du liquide est divisé; cependant il y a certaines considérations qui doivent quelquefois faire rejeter ce moyen : ainsi, la gomme arabique dont la solution forme une tisane qui est très-employée, doit être entière lorsqu'on la met à fondre, et non en poudre comme cela arrive le plus souvent, la dessiccation et la pulvérisation faisant développer dans la gomme une matière âcre et acide.

Le sucre pulvérisé sucre moins à poids égal que le sucre en morceaux. Il n'y a aucune raison satisfaisante pour expliquer ce fait, mais il n'en est pas moins réel et chacun peut le vérifier.

MACÉRATION.

La macération est une opération qui consiste à faire tremper les corps pendant quelque temps, et à froid, pour en faire dissoudre certaines parties.

Elle est quelquefois employée parce que le liquide dont on se sert ne peut supporter l'action de la chaleur sans éprouver de changement dans sa nature. D'autres fois, parce que l'on ne veut dissoudre que certains principes de la substance sur laquelle on opère. La préparation des vins médicinaux nous offre un exemple de macération employé pour ne pas changer la nature du dissolvant. On peut consulter à cet égard la formule du *vin de quinquina* publiée dans notre premier numéro.

L'avantage de la macération pour arriver à n'obtenir que certains principes d'une substance, est manifeste lorsque l'on doit faire une tisane avec certaines racines.

En outre du médicament qu'on se propose d'extraire d'une racine, elle contient souvent des parties féculentes, de l'amidon, qui rendraient la tisane

épaisse, désagréable et lourde s'ils venaient à se dissoudre. Mais l'amidon ne peut se séparer que dans l'eau bouillante, et dès lors, la préparation par macération devient une chose précieuse.

Il est donc important de savoir quelles sont, parmi les racines les plus employées pour les tisanes, celles qui renferment de l'amidon, et celles qui en sont exemptes ou à peu près ; c'est dans ce but que nous donnons le tableau suivant :

RACINES AMYLACÉES, *c'est-à-dire contenant de l'amidon et devant être traitées par la macération :*

Aristoloche.	Galanga.	Pivoine.
Arrête-bœuf.	Gingembre.	Raifort.
Bardane.	Guimauve.	Réglisse.
Belladone.	Houblon.	Rhapontic.
Benoîte.	Ipécacuanha.	Rhubarbe.
Bistorte.	Iris.	Salsepareille.
Calamus aromaticus.	Iris nostras.	Sassafras.
Carotte.	Jalap.	Serpentaire de Virg.
Capucine.	Mauve.	Squine.
Chou.	Nénuphar.	Tormentille.
Colombo.	Ortie.	Turbith.
Ellébore blanc.	Oseille.	Tulipe.
Fougère mâle.	Patience.	Valériane.
Fraisier.	Persil.	Zédoaire.

RACINES NON AMYLACÉES, *c'est-à-dire exemptes d'amidon, et qui peuvent être traitées par l'eau bouillante :*

Angélique.	Consoude.	Oignon.
Aunée.	Moutarde.	Pissenlit.
Bourrache.	Chicorée.	Scille.

Lorsque la proportion d'amidon est peu considérable, on peut faire bouillir ; ainsi on prépare par ébullition la tisane de ratanhia, quoique cette racine soit un peu amylacée ; mais la petite quantité qui devient apparente par le refroidissement est insignifiante.

La macération est aussi employée comme moyen préparatoire dans la confection des tisanes. Si l'on veut, par exemple, agir sur une racine très-dense ou un bois très-dur, il vaut mieux, avant de faire bouillir, les faire tremper pendant un temps assez long. Le liquide pénètrera peu à peu la matière desséchée et la dissolution deviendra plus facile et plus complète lorsqu'on viendra à la favoriser en élevant la température.

Dans l'art culinaire, c'est aussi à la macération que l'on a recours pour conserver certaines substances alimentaires : On conserve les cornichons en les laissant séjourner dans le vinaigre ; et par un séjour dans la saumure, on parvient à saturer de sel les viandes et les poissons, et à empêcher leur putréfaction.

INFUSIONS.

L'*infusion* est un des moyens les plus employés pour la préparation des tisanes. On fait une infusion en versant et laissant refroidir un liquide bouillant sur une substance dont on veut extraire les principes médicamenteux. Quelquefois, au lieu de verser le liquide sur la substance médicinale, on jette cette substance dans l'eau en ébullition, en ayant soin de retirer aussitôt le vase du feu et de le bien couvrir. L'une et l'autre opération produisent le même résultat, pourvu que l'on ait soin que le médicament plonge bien dans le liquide.

L'infusion étant facile à exécuter très-promptement, on conçoit que toutes les fois qu'elle est possible, c'est à elle ou à la décoction qu'on a recours dans les maladies aiguës. Elle est d'ailleurs suffisante dans tous les cas où l'on a affaire à une matière dont la texture est délicate, comme les fleurs et les feuilles ; tels sont : la bourrache, la mauve, la chicorée, le coquelicot, etc. Ainsi, lorsque le médecin prescrit une tisane qui doit être faite avec des fleurs ou des feuilles, il n'y a pas à hésiter, c'est toujours par infusion qu'il faut la préparer. Il n'y a que quelques exceptions à cette règle, elles sont relatives aux feuilles très-dures et très-épaisses.

On fait toujours usage d'infusion pour les substances aromatiques, car les matériaux volatils qu'ils renferment se dissiperaient par la chaleur. C'est surtout dans ces cas que le vase doit être couvert avec soin pour éviter toute déperdition. C'est ainsi que l'on traite la *serpentaire de Virginie*, la *valériane*, la *menthe*, l'*hysope*, le *thé*, la *camomille*, le *tilleul*, le *café*, etc.

L'infusion s'applique à une foule de substances, au plus grand nombre des matières végétales, c'est donc un excellent moyen que l'on doit s'appliquer à bien pratiquer.

Pour que la tisane obtenue par ce procédé soit bonne et remplisse bien le but que le médecin se propose, il faut qu'elle soit très-fraîchement faite ; aussi est-ce une mauvaise méthode que de préparer des infusions par litres et demi-litres. On est alors obligé de réchauffer la tisane qui s'altère, et devient désagréable en l'exposant de nouveau à la chaleur.

Lorsqu'on veut que le malade ne se dégoûte pas promptement de sa tisane, on a toujours de l'eau bouillante, et l'on en verse selon les besoins, sur une pincée de fleurs placée au fond d'une tasse. Ce procédé est tout aussi simple que celui qui consiste à verser une grande quantité d'eau sur une petite poignée de fleurs ou de feuilles.

L'infusion ne permettant pas à l'amidon contenu dans certaines racines de s'échapper dans le liquide, on conçoit qu'elle peut être employée pour les racines que nous avons indiquées comme ne devant pas bouillir.

On confond souvent, sous le nom d'infusion, l'opération elle-même et son résultat, c'est un vice de langage; il est préférable de désigner la liqueur obtenue par infusion sous le nom d'*infusé* ou *infusum*.

Cet infusé, quelle que soit sa couleur, doit être clair, transparent, exempt de tout corps étranger. On a cru remarquer que certaines plantes, couvertes de poils ou de duvet, telles que l'*arnica*, le *tussilage*, le *pied-de-chat*, la *bourrache*, administrées en tisane, produisent souvent des pesanteurs d'estomac et même des envies de vomir, dues à la présence de ces poils rudes. Il n'est pas, jusqu'au duvet cotonneux des calices de la *mauve*, qui ne soit accusé de ce résultat. C'est donc une très-bonne précaution de passer les infusions à travers un tissu serré, en flanelle, par exemple, afin d'éviter à l'estomac de subir l'action mécanique que nous indiquons.

DÉCOCTION.

On donne le nom de *décoction* à cette opération qui consiste à faire bouillir des substances médicamenteuses dans un liquide, afin de parvenir à l'extraction de leurs principes solubles.

La décoction est beaucoup moins en usage à présent qu'elle ne l'était il y a quelque temps. Presque constamment on faisait alors bouillir les substances non aromatiques, dans la persuasion que cela n'altérait pas leurs principes, et que la liqueur qui en résultait était chargée plus fortement du médicament que l'on se proposait d'obtenir. Une expérience plus complète a permis depuis d'affirmer que dans presque tous les cas la décoction donne des produits inférieurs en qualité et en quantité à ceux de l'infusion et quelquefois à ceux de la macération. La décoction ne s'emploie donc guère aujourd'hui que pour obtenir les *bouillons médicinaux* au moyen des substances animales, ou pour se procurer des liquides mucilagineux, employés aux usages extérieurs; tels sont ceux obtenus avec la graine de lin, la racine de guimauve, etc.

Nous avons dit précédemment qu'un grand nombre de racines, celles qui contiennent de l'amidon, ne devaient pas être soumises à l'ébullition; mais il y a des cas dans lesquels on se propose, au contraire, d'obtenir dans le liquide cette matière féculente. C'est ainsi que la racine de guimauve, en infusion, sera bonne pour faire une tisane limpide et agréable, et qu'elle sera utile pour les usages externes si on la fait bouillir: sa décoction étant très-mucilagineuse.

Il convient d'employer la décoction, toutes les fois que l'on a affaire à une substance très-dense, que le liquide pénètre avec peine; le bois de gayac peut être cité comme exemple. C'est un précepte opposé, comme on le conçoit facilement, à celui que nous avons donné pour l'infusion.

Quelquefois il est nécessaire de prendre des précautions particulières qui dépendent de la nature des corps que l'on emploie. Ainsi, lorsque l'on voudra faire de la tisane d'orge, on fera bouillir l'*orge mondé* ou *perlé* quelques instants, puis on rejettera cette première décoction avant de passer à la seconde, parce que l'eau dissout une matière âcre, qui réside dans le péricarpe (enveloppe superficielle) de la graine; on fera de même pour le *chiendent* après une première décoction, on l'écrasera (dans un mortier de marbre, si cela est possible), et on le fera bouillir de nouveau. Le premier produit de la décoction du *lichen* d'Islande est tellement amer, qu'il ne serait pas possible de le boire. La racine de *réglisse* ne doit jamais être traitée par décoction, afin d'éviter, non-seulement l'amidon, mais encore la dissolution d'une huile brune, âcre et résineuse qu'elle contient. Les marchands de *coco* sont, à Paris, parfaitement au courant de cette particularité.

Enfin, le produit de l'opération doit être désigné par le nom de *décocté* ou *decoctum*, et non par celui de décoction, erreur de langage que l'on commet bien souvent.

DIGESTION.

Elle consiste à laisser tremper les substances dans un liquide chaud. Le degré de chaleur dont on fait usage n'est pas toujours le même. Il doit être plus élevé que la température ordinaire, mais pas assez pour faire bouillir le liquide. La *digestion* est surtout utile quand le liquide est facilement altérable par la chaleur, ou lorsque l'on veut attaquer des matières denses. Mais c'est une opération toute spéciale aux pharmaciens, et que nous ne faisons que mentionner ici.

Il en est de même de la *lixiviation* qui s'opère en versant sur une substance disposée en couche plus ou moins épaisse un liquide froid ou chaud qui filtre au travers, et entraîne tout ce qu'il rencontre de soluble. Cette opération est utile aux pharmaciens lorsque le corps qu'ils veulent dissoudre est en très-petite proportion par rapport à la masse.

Nous terminerons cet article en donnant le conseil à ceux qui prépareront une tisane, de n'y faire entrer les sels, les acides ou les sirops prescrits, qu'après que la liqueur aura été passée. Ces additions ne doivent pas contrarier la nature chimique de la tisane, c'est un renseignement à prendre auprès du médecin.

Grande découverte médicale.

NOUVEAU MODE DE GUÉRISON DES FIÈVRES INTERMITTENTES.

Nous avons signalé dernièrement les progrès merveilleux de la chirurgie française ; aujourd'hui nous avons à enregistrer les découvertes non moins remarquables de la médecine de notre pays.

On sait que les fièvres intermittentes, c'est-à-dire celles qui présentent des accès à des intervalles réguliers, trouvèrent leur spécifique lors de la découverte du quinquina, et surtout lorsque deux habiles chimistes, MM. Lepelletier et Caventou trouvèrent le moyen d'extraire du quinquina la substance précieuse qui porte le nom de *quinine*. Nous avons, au reste, publié une note relative à ces admirables découvertes, dans le premier numéro de notre journal, et en s'y reportant, on verra que le quinquina et la quinine ont fait une véritable révolution en médecine.

C'est que ce précieux médicament guérit, non-seulement les fièvres d'accès si communes et si rebelles dans certaines localités, mais encore beaucoup d'autres maladies, dont les symptômes reparaissent ou s'aggravent à intervalles réguliers. Un obstacle bien grand n'a cependant jamais cessé de s'opposer à l'administration de cette substance; c'est son prix exagéré qui la rend inabordable pour une grande partie de la population. Dans les hôpitaux civils et militaires, cet inconvénient disparaît, mais il n'en est pas moins la cause d'une dépense considérable, et la source d'un onéreux tribut envers l'étranger.

A diverses reprises, on tenta de remplacer le quinquina par d'autres médicaments, et plusieurs de ces essais furent couronnés d'un succès à peu près complet. L'arsenic surtout, expérimenté dans les hôpitaux militaires par M. Boudin, fut reconnu comme un excellent succédané du sulfate de quinine, et son peu de valeur matérielle était chose importante à considérer.

Cependant cette substance ne fut pas définitivement adoptée, soit à cause de la répugnance invincible qui s'attache à l'arsenic, soit parce que le sulfate de quinine ne se trouvait pas complétement remplacé dans certains cas.

Depuis quelque temps surtout des travailleurs infatigables multipliaient les expériences; on voulait absolument détrôner le quinquina et l'on arrivait dans beaucoup de cas à d'heureuses substitutions. Là, c'était les amers indigènes que l'on mettait à contribution; ici, on allait jusqu'à décomposer les urines et à former avec l'urée (matière existant dans l'urine), des sels avec lesquels on obtenait de bons résultats. En ce moment encore, un médecin des hôpitaux expérimente dans le même but la poudre de baies d'alkékenge.

Les choses en étaient là, lorsque M. Scelle-Mondézert, docteur-médecin, demeurant à Carentan (Manche), s'avisa de donner à ses malades, atteints de fièvres intermittentes, le *sel marin*, le gros sel employé dans les cuisines : ses malades guérirent tous !..... Il envoya le résultat de ses expériences à l'Académie de médecine, et M. Piorry fut chargé de vérifier l'exactitude des faits.

Le sel marin vient d'être employé dans *huit* cas par ce savant médecin : six fois à l'hôpital de la Pitié et deux fois dans sa clientèle; dans les huit cas le succès a été complet. Le sel a été donné à la dose de 15 à 30 grammes par jour, suivant les indications de M. Mondézert; dans quelques cas il a suffi de deux doses pour obtenir la guérison.

Il n'est pas probable, après cette expérience, qu'il en soit de ce nouveau moyen comme de beaucoup d'autres, qui n'ont fait que passer après une période d'engouement plus ou moins longue. La fièvre d'accès est chose trop facile à apprécier, trop sérieuse, trop rebelle, pour qu'un médicament ne soit pas vite jugé, et lors même que quelques insuccès se présenteraient, ils ne détruiraient pas la puissance curative du sel de cuisine.

Voilà donc M. Scelle-Mondézert au nombre des bienfaiteurs de l'humanité, car c'est à coup sûr un bienfait immense d'avoir découvert cette nouvelle et importante application d'une substance aussi vulgaire, aussi inoffensive et d'un prix aussi minime. Médicament qui s'adresse à toute une classe de maladies, et à de trop nombreux malades.

« S'il est vrai, disait spirituellement il y a quelques jours un journal de médecine, s'il est vrai, suivant l'expression du poëte, que les vagues aient une voix, elles devaient en dire de belles lorsqu'elles s'ouvraient sous la proue des navires chargés de l'onéreuse écorce du Pérou ! Comme elles devaient rire aux dépens des mortels voués au culte de la déesse Hygie, en les voyant aller chercher si loin le spéficique qu'elles lui offraient en si grande abondance et à si bas prix ! Hélas ! la nature muette, et pourtant si éloquente, garde souvent, sans les dissimuler, bien des secrets de ce genre. »

Guérison instantanée de la migraine.

NOUVEAU MOYEN.

M. le docteur Tavignot a fait connaître dans le journal l'*Observation*, une méthode nouvelle et en apparence assez bizarre de se débarrasser de la migraine. Se trouvant lui-même pris d'une vive attaque de cette indisposition, accompagnée de tous les symptômes ordinaires, et sous le coup de laquelle il restait ordinairement vingt-quatre heures; il eut l'idée de respirer largement et très-vite pendant quelques minutes.

Il se trouva d'abord soulagé, il continua, et après trois ou quatre expériences nouvelles, il fut complétement guéri. Il put se lever, reprendre ses travaux : il ne lui restait plus qu'un très-léger embarras à la tête, vers les tempes, qui se dissipa en moins d'un quart-d'heure.

Encouragé par ce succès, il essaya ce traitement sur une dizaine de personnes guidées par lui ou par ses amis, et voici le résultat de ces expériences : cinq d'entre elles seulement furent guéries d'une manière en quelque sorte instantanée; chez les autres, il y a eu ou une amélioration, ou un insuccès complet.

En interrogeant avec soin ces dernières personnes, il s'est convaincu que l'espèce de migraine dont elles se plaignaient n'avait plus les caractères de la migraine réelle.

Chez elles, il y avait tout simplement un état névralgique de la tête, très-pénible, très-douloureux assurément, mais qui n'était pas accompagné de ce sentiment de brisement, de prostration profonde, de mélancolie, qui caractérisent la véritable migraine, seul type, selon l'auteur, qui disparaît immédiatement sous l'influence des aspirations profondes et précipitées.

Sans rechercher actuellement la manière d'agir de cette méthode, son inventeur fait remarquer que, par ce moyen, on accélère la circulation veineuse, principalement dans la poitrine, et le mode de guérison se trouverait, en cela, d'accord avec de nouvelles théories données récemment sur la migraine.

DU PANARIS.

On distingue par le nom de *panaris*, l'inflammation aiguë des tissus divers qui composent les doigts. Cette affection est si commune, et les premiers soins apportés sont si souvent erronés, qu'il est bon d'avoir, à cet égard, des notions générales pour les appliquer au besoin.

Les doigts seuls, et non les orteils, sont ordinairement le siége du panaris, et si ces derniers en sont exempts, cela tient à ce qu'ils sont habituellement protégés contre les causes extérieures qui déterminent cette maladie, car leur structure est exactement semblable à celle des doigts.

Le panaris est quelquefois désigné par les noms vulgaires de : *mal blanc*, *mal d'aventure*, *tourniolé*, *onglette;* ses causes principales sont les blessures et violences extérieures, les contusions, les piqûres produites par des épingles, aiguilles, alènes, etc.; les déchirures occasionnées par des clous, des fragments de paille, de bois, de fer, etc. L'arrachement de ces petits prolongements de l'épiderme qui naissent à la base ou de chaque côté des ongles, et que l'on nomme *envies*, détermine souvent cette maladie.

L'extrémité des doigts a une organisation très-délicate et tout-à-fait en rapport avec l'admirable fonction qu'ils sont appelés à remplir. Le toucher est favorisé par la résistance molle, élastique que forment les tissus disposés comme une sorte de petit matelas dans lequel viennent s'épanouir une multitude de filets nerveux, sources fécondes de la sensibilité tactile.

Mais cet admirable arrangement devient la cause des douleurs intolérables qui accompagnent quelquefois le panaris. En même temps que ces douleurs, une vive démangeaison se manifeste d'abord à la peau qui borde la racine de l'ongle, puis cette peau devient luisante, rosée, chaude et animée de pulsations marquées. Après vingt-quatre ou quarante-huit heures, quelquefois un peu plus, la douleur devient tellement vive, que le sommeil est impossible. Puis on voit, en un point d'abord circonscrit, une vésicule ou petite poche remplie d'une matière trouble, blanchâtre ou rougeâtre, qui ne tarde pas à s'étendre à toute la surface pulpeuse du doigt, ou à se prolonger en demi-cercle à la base de l'ongle.

Quelquefois le panaris n'est pas aussi superficiel; il s'étend aux parties profondes du doigt et la douleur devient aussi plus profonde, plus intense, plus brûlante. Lorsqu'il attaque le voisinage des os ou des tendons, aucune souffrance ne dépasse celle qu'il provoque. L'agitation est portée à un degré extrême, le moindre sommeil est impossible, du délire, des convulsions se manifestent; enfin le tétanos (maladie convulsive presque toujours mortelle) peut

même survenir. On a vu dans certains cas un amaigrissement général du corps se produire en quelques jours, et des malades, égarés par la souffrance, ont eu dans leur fureur l'affreux courage de se délivrer en faisant la section de la partie malade.

Lorsque le panaris a acquis cette gravité, il ne borne pas ses ravages au doigt seulement : la paume de la main, l'avant-bras et même le bras présentent d'abord de la douleur et des traces de rougeur, et la suppuration destructive qui siége à l'extrémité du membre, peut s'étendre et produire de graves désordres.

Puis des symptômes généraux apparaissent en même temps : la peau de tout le corps devient chaude, brûlante et sèche ; le pouls est fréquent, tendu, serré ; la langue rougit à ses bords et à sa pointe ; le malade perd l'appétit, il est dévoré par une soif insatiable et tous les phénomènes d'une violente irritation intérieure viennent s'ajouter à ceux de la maladie primitive.

Quelque effrayant que soit le tableau précédent, il faut que celui qui est atteint d'un panaris ne s'inquiète que d'une seule chose : se faire soigner rapidement afin que la maladie ne puisse atteindre la gravité dont nous avons parlé. Il est aussi d'observation que les cas sérieux sont les plus rares, et l'on rencontre beaucoup de panaris légers contre deux ou trois très-graves, et, dans ce cas, l'intensité du mal est-elle encore souvent due à l'imprudence ou à la négligence des malades.

Les remèdes les plus bizarres ont été préconisés contre le panaris ; mais on a tout-à-fait renoncé à ces moyens absurdes, qui étaient même conseillés par des chirurgiens du siècle dernier. Tels étaient l'introduction du doigt malade dans l'oreille d'un chat, le cataplasme d'urine, de fiente de porc ou d'homme, etc. Quelques remèdes vulgaires jouissent encore, cependant, d'une réputation populaire : tel est celui qui consiste à tremper dans de l'eau presque bouillante, le doigt qui commence à être malade.

Ce remède, quoique mauvais, guérit quelquefois, et voici comment : Si le mal est très-peu considérable, la demi-brûlure, qui est subitement produite sur une étendue de peau beaucoup plus considérable, produit une irritation large, mais passagère, qui enlève celle qui existait auparavant, et qui était circonscripte. C'est donc un moyen révulsif. Mais dans le plus grand nombre des cas, il sera impossible de lutter contre le mal primitif, et l'on ne fera qu'ajouter à son acuité. Agir ainsi est une imprudence dont on pourra se repentir.

La première chose à faire, en attendant les soins du médecin, est d'éviter la fatigue générale du corps et de donner au doigt malade une situation telle, que le sang et les autres liquides puissent y affluer plus difficilement. Ainsi une écharpe courte devra suspendre le bras de façon à ce que la main du bras malade soit beaucoup plus haute que le coude. La main ne sera pas couverte au-delà de ce qui est nécessaire pour la préserver du froid. Si l'on est couché, il faut également que la main soit très-élevée au moyen d'un coussin ou de draps pliés.

En même temps on préparera un petit cataplasme de la manière suivante : On fera bouillir pendant quelques minutes deux têtes de pavot dans deux verres d'eau, l'eau qui en résultera sera très-calmante et servira à délayer de la farine de lin, avec laquelle on fera une bouillie claire. Ce cataplasme devra être appliqué à nu, *sur la peau*, entourant le doigt malade bien au-delà de la partie attaquée.

Voilà tout ce qu'on peut se permettre de faire en attendant la consultation du médecin, et l'on aura déjà fait beaucoup, puisque, en se soignant convenablement, on aura évité ces imprudences qui mènent à la destruction du doigt atteint par le panaris, et quelquefois à des résultats encore plus graves.

Lorsque le médecin aura reconnu la nécessité d'une incision, il ne faut jamais hésiter : il y va de la conservation de l'organe malade. Toutes les fois qu'il existe une collection de pus ou autre liquide, grande ou petite, il faut absolument lui donner issue, et le plus tôt possible. Il y a même des cas où le chirurgien juge nécessaire de faire certaines incisions appelées débridements, sans qu'il y ait du pus à évacuer. Le malade qui manquerait de courage et temporiserait, en serait puni par de longues et dangereuses souffrances.

Mais si l'on ne doit pas reculer devant une petite opération en présence d'un panaris qui la nécessite, à plus forte raison doit-on s'y soumettre lorsque cette opération a pour but d'éviter le panaris. Nous voulons parler des cas où un corps étranger, une aiguille, un éclat de bois, par exemple, ont pénétré dans le doigt, et ne peuvent être extraits que par une incision. En consentant à cette incision, on évite d'une manière certaine, et la maladie, et probablement des débridements plus douloureux, dont la nécessité est proche.

Nous avons vu dernièrement un exemple qui peut nous servir à indiquer la marche à suivre : Une dame

se livrant, à la campagne, à l'innocent plaisir de la pêche à la ligne, accrocha son doigt avec un hameçon très-aigu, qui pénétra très-profondément dans la pulpe du pouce de la main gauche, et l'on sait que ces petits instruments sont construits de telle façon qu'une fois entrés, ils sont empêchés de sortir par le même chemin, grâce à un petit crochet qui présente sa pointe en retour. C'est cette disposition, destinée au poisson, qui devient souvent fatale au pêcheur.

La personne dont nous racontons l'histoire, coupa l'attache de l'hameçon, étreignit la base du pouce blessé avec une ligature, pour diminuer l'intensité de la douleur, et alla réclamer courageusement sa délivrance de l'habileté du chirurgien. Fendre rapidement les chairs jusqu'à la rencontre du corps étranger, c'était l'unique moyen de salut; il fut aussitôt accepté que proposé, et cette dame, qui est, il est vrai, douée d'un grand caractère et d'une haute intelligence, fut, en quelques instants, à l'abri de toute souffrance ultérieure. Disons, pour compléter l'exemple que nous donnons à suivre, que cette incision en chair vive s'est rapidement cicatrisée, et n'a pas laissé la moindre trace.

En pareille circonstance, la meilleure chose à faire, en attendant la présence du chirurgien, est d'envelopper le doigt malade dans des linges mouillés d'eau froide, qui seront fréquemment renouvelés.

Nouveau cas de mort par le chloroforme.

Le fait suivant qui est très-authentique, a été publié par les journaux allemands et notamment le *Casper's Wochenschrift.*

Une jeune femme de 20 ans, d'une bonne santé habituelle, se présenta vers neuf heures du matin chez M. W..... à Berlin, pour se faire arracher une dent. Le dentiste l'endormit préalablement avec le chloroforme et s'y reprit à trois fois pour extraire la dent, mais sans y réussir. Il fut alors convenu que la malade reviendrait dans l'après-midi. Elle revint en effet, et il résulte du témoignage des deux personnes qui assistèrent à l'opération, que pour l'éthériser, le dentiste se servit d'un morceau d'éponge, de forme triangulaire de près de quatre pouces en longueur et en largeur, sur lequel il versa de 12 à 16 gouttes de chloroforme; il recouvrit ce petit appareil d'un mouchoir et le mit ensuite sous le nez de la malade : celle-ci s'assoupit au bout de quelques minutes; néanmoins, il fut impossible de lui extraire sa dent, à cause du resserrement des mâchoires. Elle se réveilla pendant les efforts que faisait le dentiste pour introduire la clef. Celui-ci et une des personnes présentes, l'engagèrent à se laisser extraire la dent sans se laisser chloroformiser davantage, mais elle ne voulut point y consentir. Le dentiste versa alors, ainsi qu'il l'a déclaré depuis dans l'instruction, 12 à 16 gouttes de chloroforme sur l'éponge et la mit sous le nez, après avoir préalablement fait maintenir la bouche ouverte au moyen d'un morceau de bois. Cependant, la malade ne perdait point connaissance, et comme elle disait qu'elle sentait toujours, le dentiste versa encore 4 ou 5 gouttes de chloroforme sur l'éponge.

Tout à coup après deux ou trois aspirations, il se fit un râlement dans sa gorge; la face devint livide; il s'échappa de la bouche un liquide jaunâtre, puis de l'écume blanchâtre. Un médecin qu'on appela aussitôt, n'arriva que pour constater la mort. Il a déclaré qu'en entrant dans la pièce, il sentit une odeur de chloroforme si forte, qu'il en fut immédiatement incommodé : le flacon de chloroforme était resté ouvert sur la table, et il pense que cette circonstance a pu contribuer au résultat funeste de l'opération.

L'autopsie qui fut faite avec soin vint montrer les altérations déjà consignées dans les autres cas de ce genre, et prouver que la mort était bien le résultat du chloroforme.

Si l'on rapproche ce fait de celui du nommé Smith, mort à Sheffield en se servant imprudemment du chloroforme, fait que nous rapportions dans notre n° du 30 juillet, on sera de plus en plus convaincu qu'il est excessivement dangereux d'employer cet agent, hors de la présence d'un médecin expérimenté.

Le chloroforme rend tous les jours de nombreux et immenses services, et il n'est peut-être pas un hôpital en France où l'on n'en fasse un usage journalier; cependant les accidents sont assez rares, comparativement au nombre des cas dans lesquels il est employé.

Si le chloroforme était banni des ressources médicales, il n'y aurait pas de motif pour que l'on n'en fit pas autant de l'arsenic, de l'opium, de la belladone, de l'aconit, etc., et de tous les poisons employés en médecine auxquels sont souvent dues des guérisons difficiles. Mais, pas plus que ces substances, le chloroforme ne doit être livré à des mains imprudentes et irresponsables, et il vient, au reste, d'être annexé à la liste des poisons dernièrement publiée par le gouvernement et accompagnée d'un nouveau décret.

Lettre à propos de la voix de Mme Ugalde.

RÉPONSE.

L'article que nous avons publié dernièrement ayant pour titre : *la Voix de Mme Ugalde*, a suscité à l'un de nos abonnés les réflexions suivantes :

« Monsieur,

« Dans votre article sur la voix d'une grande cantatrice, après avoir insisté sur les soins hygiéniques que réclame l'exercice du chant et de la déclamation, et sur l'importance d'une habile et prudente direction pour les jeunes élèves, vous dites : « Une « belle voix est un don du ciel, et Mme Ugalde a reçu « ce don précieux. » Plus loin, vous ajoutez : « Bien « jeune encore, sa voix possédait ces accents sympa- « thiques qui subjuguent son auditoire et *enlèvent la* « *palme à des concurrents beaucoup plus exercés.* »

« Si la beauté de la voix naît souvent avec nous, et si quelques sujets peuvent se passer d'un exercice opiniâtre et fatiguant, ce qui est au moins douteux, n'y a-t-il pas une exception aux règles hygiéniques pour les personnes qui sont ainsi douées, et n'est-ce pas se mettre en opposition avec les lois de la nature que de vouloir réglementer ses élans? En un mot, n'est-ce pas nuire à l'extension et au développement complet d'une faculté naturelle, que de vouloir en limiter l'usage dans le jeune âge? L'hygiène ne remplirait-elle pas, dans ce cas, l'office de l'éteignoir? »

La personne qui a écrit ces lignes voudra bien remarquer que, dans notre article, nous avons distingué deux choses : la voix et le talent musical ou déclamatoire. La première est, à coup sûr, un don naturel, mais qui est susceptible de grandes modifications par l'étude et par la direction donnée.

Le second tient bien aussi à l'organisation particulière du sujet, mais c'est lui surtout qui se modifie puissamment par le travail. Cependant, si l'élève est mal organisé, l'étude la plus consciencieuse, la ténacité la plus grande ne lui donneront jamais un talent hors ligne. Il en est de l'artiste comme du poëte, il justifierait tout aussi bien les vers de Boileau :

C'est en vain qu'au Parnasse, un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur,
S'il ne sent pas du ciel l'influence secrète,
Si son astre *en naissant* ne l'a formé poëte.....

Nous n'avons pas prétendu que la célèbre cantatrice qui fait le sujet de cette discussion n'ait jamais travaillé ; au contraire, nous avons parlé de la direction de ses études premières, puisées au sein de la famille, et dont le résultat lui a été certainement aussi favorable que celui qu'elle eût obtenu dans les grandes écoles lyriques. Et malgré la prodigieuse facilité qui lui permet d'apprendre et de savoir, en quatre ou cinq jours, tout un long opéra, elle n'en accepte pas moins, comme par le passé, les conseils éclairés de M. Ugalde, son mari, qui est un musicien des plus distingués, ayant le rare mérite d'être auss modeste que savant.

Le travail est la loi de la nature, nul ne peut s'y soustraire : Les demoiselles Milanollo, ces violonistes célèbres, qui ont étonné l'Europe et acquis une fortune immense, avaient chaque jour de longues heures d'études, fixées par leur père, qui était leur professeur. Nous avons assisté à une leçon de ces jeunes enfants, dont l'une, hélas! n'existe plus, et plus l'heure du repos était proche, plus les yeux de l'inflexible professeur se fixaient sur l'aiguille de la pendule, jusqu'à ce que le temps désigné fût complétement écoulé.

Vito-Mangiamele, ce jeune pâtre sicilien, qui avait la puissance de résoudre, en quelques secondes, les problèmes algébriques les plus difficiles, était accompagné par un médecin qui dirigeait ses facultés naturelles. Un certain travail lui avait assurément été nécessaire pour arriver à résoudre, en une minute, telle question qui demandait une heure à un habile professeur de mathématiques.

De cette nécessité du travail, facile pour les uns, pénible pour les autres, doit-on conclure que de sages limites ne doivent pas le borner? Non certainement, puisque l'exemple de Mme Ugalde prouve que l'on ne peut dépasser la mesure des forces dont on est doué, même dans l'exercice d'une science acquise. A plus forte raison, on ne doit jamais pousser à l'excès les études des jeunes élèves, sous peine de faire avorter, de bonne heure, les dispositions de ceux que l'on appelle de petits prodiges.

L'hygiène, loin de nuire au développement des dispositions naturelles, nous enseigne à mesurer les exercices, à les proportionner aux forces du sujet, à réparer le travail par des intervalles de repos qui sont indispensables et deviennent l'origine d'une vigueur nouvelle.

Tout travail intellectuel est soumis à la même loi que le travail purement corporel : la loi de l'intermittence. Tout au plus un genre de travaux peut-il être substitué à un autre genre; ainsi, il est d'une bonne hygiène d'alterner les fatigues de l'esprit avec celles du corps, mais il arrive toujours un moment où tout l'ensemble de l'organisme doit être soustrait

à tous ses excitants naturels; ce moment est celui du sommeil.

On cite l'exemple d'hommes courageux et ardents pour l'étude qui ont cru pouvoir doubler leur existence en passant trois ou quatre nuits par semaine; jamais la santé ni même la vie n'ont pu résister à ces téméraires entreprises, qui sont au-dessus de la puissance qui nous a été accordée par le Créateur.

Nous profitons de cet article pour rectifier une erreur d'impression qui s'est glissée dans une phrase citée précisément par la personne qui nous écrit : Au lieu de : ces accents sympathiques qui subjuguent son auditoire et enlèvent la palme à des concurrents, etc. On doit lire *subjuguaient* et *enlevaient*, puisque nous parlions du jeune âge de l'artiste.

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE.

Présidence de M. Danyau.

Ligature métallique articulée.

M. Chassaignac présente à la Société un instrument de son invention qui doit considérablement influer sur certaines opérations chirurgicales. Il s'agit de celles dans lesquelles l'instrument tranchant doit être remplacé par la ligature. Au moyen de cet instrument, l'habile et ingénieux chirurgien de l'hôpital St-Antoine a résolu un important problème opératoire : celui d'arriver dans un temps donné à la section certaine et complète de la partie qui doit être retranchée.

On se servait auparavant de fils en cordonnet de soie, de chanvre, et même en métaux de diverses natures qui se brisaient souvent avant d'avoir épuisé leur action et désespéraient le chirurgien. Grâce au nouveau moyen, les mêmes opérations acquièrent un degré de certitude précieux et paraissent être à l'abri d'un autre inconvénient, celui des hémorragies. En effet, cet instrument articulé, qui forme une espèce de chaînette, produit en même temps la compression ou plutôt l'écrasement des vaisseaux sanguins. Il rappelle le mécanisme des chaînes dites de sûreté employées pour les montres; ainsi l'esprit inventif des chirurgiens puise partout ce qui peut être utile à leur art, et va jusqu'à mettre à contribution nos objets d'ornement et de toilette.

Cet instrument est l'objet d'une intéressante discussion dans la savante compagnie à laquelle prennent part MM. Huguier, Guersant, Larrey et Morel-Lavallée.

M. Chassaignac, travailleur infatigable, présente en outre à la Société deux autres instruments que nous ne pouvons décrire ici et qui ont, cette fois, un but plus consolant, celui de guérir le malade sans mutilation.

Nous nous plaisons d'autant plus à enregistrer ces découvertes du savant chirurgien, que la modestie de M. Chassaignac est, comme chacun le sait, égale à son talent.

HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE.

(M. Falret.)

COURS THÉORIQUE ET CLINIQUE SUR LES MALADIES MENTALES.
DES ILLUSIONS CHEZ LES ALIÉNÉS.

(*Suite et fin.* — Voir le n° du 30 août.)

En examinant psychologiquement ces divers faits, on trouve qu'il y a évidemment substitution d'un produit de l'imagination à une impression dans le fait du nuage pris pour un corps d'armée et dans celui de cette femme qui nous injurie ou nous donne des témoignages d'intérêt, selon qu'elle voit en nous une personne amie ou ennemie qu'elle a connue anciennement. Mais dans les faits relatifs x recollections de cailloux, d'objets d'histoire naturelle, qui sont regardés comme très-précieux et comme contenant de l'or, des pierreries, on ne peut distinguer si les malades ont simplement l'idée que le caillou contient de l'or, ou s'ils croient voir réellement de l'or dans le caillou, etc. Ces deux ordres de faits ne peuvent donc être constatés que par le rapport des malades, et chacun d'eux exprime un genre particulier d'illusion.

L'ouïe présente aussi un grand nombre d'illusions, et qui souvent en imposent pour des hallucinations, comme nous le verrons ultérieurement.

L'aliénation générale avec excitation et en particulier le *delirium tremens* sont les formes dans lesquelles on remarque le plus d'illusions de l'ouïe; c'est que, dans ces espèces de maladies mentales, l'énergie des sens correspond à l'activité désordonnée de l'intelligence. L'ouïe acquiert une telle impressionnabilité, que le plus léger bruit leur produit l'effet du canon ou de la tempête. J'en ai vu qui, quoique seuls, et pour éviter la douloureuse impression que leur occasionnaient leurs propres cris, se bouchaient hermétiquement les oreilles.

Pendant leur convalescence, ils me racontaient qu'ils avaient cherché à contenir leurs paroles, et que, n'ayant pu y parvenir, ils avaient pris le seul parti qui fût en leur pouvoir pour se prémunir contre les impressions qui leur étaient insupportables; ils ajoutaient que souvent leurs paroles leur paraissaient être celles d'interlocuteurs animés contre eux. D'autres m'ont assuré que le son, même éloigné, des cloches, avait été pour eux un véritable supplice, et avait produit un surcroît d'irritation qui allait quelquefois jusqu'à la fureur; ils s'imaginaient que leurs ennemis agitaient des cymbales à leurs oreilles pour les empêcher de dormir. Plusieurs se sont plaints d'avoir entendu avec la plus vive peine le roulement du tambour, qui leur paraissait être celui du tonnerre, et le cor de chasse, qu'ils prenaient pour le hurlement des bêtes féroces.

Dans tous ces faits, la vivacité maladive du sens de l'ouïe était tellement accrue, qu'elle devenait aisément un aliment pour le délire; elle appelait l'erreur le jugement, et de là l'espèce d'illusion que nous avons rangée dans la première catégorie, et dans laquelle les sens et l'esprit paraissent prendre une égale part.

Lorsque le jugement est faussé à l'occasion d'une impression normale, c'est l'illusion mentale. Comme exemple, je puis citer celui d'une malade atteinte d'aliénation partielle actuellement dans mon service, et qui ayant des habitudes de réserve et de décence, juge que ses compagnes sont des hommes, par cela seul qu'à ses yeux il n'y a que des hommes qui puissent tenir le langage qu'elle entend autour d'elle. On le voit donc, cette espèce d'illusion se rapproche de tous les autres phénomènes du délire avec prédominance de lésion du jugement; la seule différence qui existe, c'est que dans ce cas le délire a pour cause une sensation, au lieu de se passer tout-à-fait dans le domaine des idées.

Comme exemple du troisième ordre d'illusions, dans lequel le malade substitue sa préoccupation aux sons qu'il vient d'entendre, je puis citer celui de plusieurs aliénés qui, lorsqu'on leur parle, croient entendre des paroles tout autres que celles que l'on prononce; ils affirment que vous leur avez dit telle ou telle chose, qui est en rapport avec les idées qu'ils avaient dans le moment même. Souvent ils croient que vous leur avez fait des promesses, et il est impossible de les désabuser. Fréquemment aussi ces illusions deviennent la cause de leur colère et de leur vengeance. Lorsque de semblables illusions se manifestent par l'intermédiaire du sens de la vue, la lecture devient un aliment pour le délire.

Cette espèce d'illusion se fait remarquer dans les deux formes principales d'aliénation mentale; elle tient, dans la manie, à l'incessante mobilité des idées qui ne permet à l'aliéné de saisir que quelques-unes des paroles de l'interlocuteur; et, dans l'aliénation partielle, à la fixité d'idées, qui ne laisse que peu de place aux impressions du dehors. Dans les deux cas, le monde intérieur prévaut sur le monde extérieur, et de cette prééminence résulte la substitution d'une idée personnelle à une sensation faible et confuse.

L'odorat, dont la sensibilité est si souvent exaltée dans les maladies cérébrales, ne donne pas lieu néanmoins chez les aliénés à un aussi grand nombre d'illusions que la vue et l'ouïe. Au commencement et dans le cours de l'aliénation mentale, on voit des malades refuser des aliments, et quelquefois le refus tient aux mauvaises odeurs qu'ils y trouvent; odeurs qui restent indéterminées, ou sont rapportées à certaines substances malfaisantes dont ils attribuent la présence à leurs ennemis. Dans ces circonstances, ou bien l'impression est dénaturée, et avec elle le jugement, ou bien il y a substitution de l'odeur imaginaire de la substance qu'ils redoutent; on bien encore, à l'occasion d'une sensation réellement normale, le jugement faux intervient et imprime son cachet. Ainsi donc, dans le refus des aliments que font les aliénés, se trouve tantôt l'un, tantôt l'autre des trois genres d'illusions.

Le même fait du refus des aliments, appliqué au goût, donne les mêmes résultats, et il suffit d'ajouter que le goût et l'odorat entrent souvent dans la même sphère d'illusions.

L'organe cutané éprouve de notables changements chez les aliénés; tantôt sa sensibilité, rendue plus exquise par la maladie, fait mal apprécier les rapports des choses, et cette fausse appréciation donne lieu à l'illusion du premier genre : par exemple lorsque l'aliéné, au plus léger contact, s'écrie qu'on lui a fait un mal affreux, et se révolte comme si l'on avait voulu le tuer.

Comme exemples du second genre, je puis citer ceux de certaines malades qui, éprouvant une chaleur brûlante à la peau, prétendent qu'elles sont victimes de chauffeurs placés sous leur lit. Je puis citer également celui d'une femme qui, éprouvant une douleur dans une cuisse, sur laquelle existaient d'ailleurs des taches scorbutiques, se plaignait des mauvais traitements qu'on lui avait fait subir pendant la nuit. (*Gaz. des Hôpit.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

M. Cornay, de Rochefort, a adressé une note à l'Académie dans laquelle il expose, d'après quelques expériences personnelles, de nouveaux moyens d'avaler facilement les pilules, les bols et les plus grosses capsules gélatineuses. Il affirme qu'en portant brusquement la tête, par un mouvement de rotation, vers l'épaule gauche, au moment où l'on effectue le mouvement de déglutition, on peut facilement faire passer les bols et les capsules du plus gros volume.

—L'administration des établissements hospitaliers et des secours à domicile de Paris, est régie par des règlements spéciaux; ce service, en recettes et en dépenses, ne comporte pas moins de 15 à 16 millions, et embrasse un personnel de plus de 2,500 employés salariés.

Il y a à Paris quinze hôpitaux comprenant ensemble 7,174 lits, et recevant par an 90,000 malades; quatre grands hospices et sept maisons de retraite pour 8,000 vieillards et infirmes des deux sexes; plus de 100,000 personnes à secourir à domicile; 25,000 enfants abandonnés.

Les hôpitaux se subdivisent en hôpitaux généraux et en hôpitaux spéciaux.

Dans les premiers, on traite en général les maladies aiguës, les blessures, etc.

Dans les seconds, on s'occupe des maladies qui ont un caractère particulier et qui réclament un traitement spécial.

Les hôpitaux généraux sont au nombre de neuf, les hôpitaux spéciaux sont au nombre de six.

HOPITAUX GÉNÉRAUX.

	Lits.
Hôtel-Dieu, parvis Notre-Dame	810
Sainte-Marguerite, rue de Charenton, 91	300
La Pitié, rue Copeau, 1	621
La Charité, rue Jabob, 17	494
Saint-Antoine, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 206	320
Necker, rue de Sèvres, 155	329
Cochin, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 45	125
Beaujon, rue du Faubourg-du-Roule, 54	438
Bon-Secours, rue de Charonne, 97	323
De la République, clos Saint-Lazare	600
HOPITAUX SPÉCIAUX.	
Saint-Louis, rue des Récollets, 2	825
Du Midi, Champ des Capucins, Faubourg-St-Jacques	300
De l'Oursine, rue de l'Oursine, 95	300
Des Enfants-Trouvés, rue de Sèvres, 149	600
Maison d'accouchement, rue du Port-Royal, 3	514
Maison des Cliniques, place de l'Ecole-de-Médecine	125
Maison de Santé, rue du Faubourg-Saint-Denis	150
Total	7,174

— Les journaux politiques ont raconté dernièrement que dans un champ, en Angleterre, des perdrix avaient été trouvées mortes sans lésion apparente; elles étaient affaissées sur leurs pattes, le cou droit, les yeux ouverts; plusieurs furent données à des chats qui moururent presque immédiatement avec des symptômes d'empoisonnement. Les organes des perdrix mortes, intestins, foie, etc., furent soumis à l'analyse et l'on reconnut la présence de l'arsenic.

Un fait semblable vient de se produire aux environs de Reims avec les mêmes détails de circonstances. Il y a quelques années, un troupeau de cent cinquante dindons que l'on conduisait à Paris, mourut avec les mêmes symptômes, et l'autorité défendit que ces animaux fussent livrés à la consommation.

Voici l'explication de ces faits : les cultivateurs ont pris l'habitude, dans certaines contrées, de chauler le blé avec de l'arsenic, c'est-à-dire de faire passer dans ce poison, les grains destinés à ensemencer les terres, afin qu'ils soient préservés des attaques des insectes. Il en résulte que les animaux qui fouillent la terre pour manger ces graines, tombent bientôt victimes de ce procédé, qui ne peut influer en rien sur le blé de la récolte.

Ce serait donc une imprudence extrême de manger du gibier, même très-frais, qui serait trouvé mort; il peut contenir de l'arsenic qui déterminerait bientôt un empoisonnement.

—La relation d'un cas d'empoisonnement par le *pain moisi* a été communiqué dernièrement à l'Académie de médecine par le docteur Michalski; ce n'est pas la première fois que de pareils faits sont publiés; on conçoit l'importance qu'ils ont dans l'hygiène.

— On lit dans la *Presse médicale belge :*

« Le chloroforme a, comme l'on sait, détrôné l'éther et son règne paraissait devoir durer longtemps, mais qu'y a-t-il de durable à notre époque? Le sulfate de quinine ne tremble-t-il pas lui-même sur son siége séculaire ?

« S'il faut en croire M. Alvaro Reynoso, la liqueur dite des Hollandais, possède les mêmes propriétés que le chloroforme, son odeur est tout aussi agréable, on peut en respirer impunément une quantité beaucoup plus grande; enfin, l'insensibilité dure plus longtemps. »

— *Le Moniteur algérien* affirme que le choléra a frappé, à Biskara, les animaux avec la même violence que les hommes. Les chiens, les bestiaux, les volailles ont payé tribut au fléau. On voyait les animaux atteints tomber subitement et mourir en tournant leurs membres contournés et racornis; la volaille avait le plumage rebroussé et le cou tordu en arrière.

Quoique rien de semblable n'ait été observé à Paris lorsque l'épidémie y régna, on ne peut cependant déclarer que ces faits sont impossibles. L'Algérie est, au reste, maintenant, beaucoup moins ravagée par le fléau, et les diverses parties de l'Europe où il régnait et d'où il semblait vouloir nous enserrer, ont vu diminuer considérablement les cas de choléra. L'approche de l'hiver n'est certainement pas étrangère à cette amélioration.

L'Amérique continue à subir de graves atteintes de cette terrible maladie : à Mexico où il a cessé, il a existé cent jours, pendant lesquels il a enlevé 18,000 personnes; ce qui fait 180 par jour.

FORMULES.

Le *Paraguay-Roux* a eu une telle célébrité contre les maux de dents, il a encore une si grande réputation que nous croyons devoir en faire connaître la formule.

PARAGUAY-ROUX.

Prenez :	Feuilles et fleurs d'inula bifrons	1 partie.
	Fleurs de cresson de Para	4 —
	Racine de Pyrèthre	1 —
	Alcool à 33 degrés	8 —

Faites macérer quinze jours et filtrez.

TISANE LAXATIVE.

Prenez :	Pruneaux médicinaux	60 grammes.
	Faites cuire dans eau commune	1 kil. (1 litre).

A prendre par petites tasses dans le courant de la journée.

AUTRE TISANE LAXATIVE.

Prenez :	Tamarin	60 grammes.
	Délayez dans eau bouillante	1 kil. (1 litre)
	Passez et ajoutez sirop de miel	30 grammes.

A prendre également par petites tasses.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 Octobre 1850. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 7.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des Maladies régnantes. — Des Dents : leur forme ; leur structure. — Surdité : observation très-intéressante. — Corps étrangers dans l'oreille : asticots ; moyen facile de les extraire. — Convulsions : désordre du système nerveux ; traitement moral. — Du Pain : de certaines fraudes qu'on lui fait subir et des moyens de les reconnaître. — Notice sur les propriétés du Cédron, antidote de la rage, des morsures de serpents et des fièvres intermittentes. — Plantations d'arbres dans l'intérieur des villes. — Les fumeurs d'opium. — Variétés et nouvelles. — Formules : Sirop de coings ; — Gelée de coings ; — Sirop de pommes ; — Gelée de pommes ; — Tisane de pommes.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 *octobre*.

Pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, le nombre des malades a été assez considérable. Les douleurs rhumatismales surtout ont continué à se généraliser, et l'on sait combien elles sont énervantes pour les personnes qui en sont atteintes ; nous en avons cependant vu un certain nombre céder à la simple application, sur la partie douloureuse, d'une feuille de coton cardé recouverte de taffetas gommé ; mais, dans beaucoup de cas, on n'est pas assez heureux pour en être débarrassé aussi facilement, et les médecins sont alors obligés de recourir à des moyens plus énergiques.

On a pu observer, depuis quelques jours, un grand nombre d'éruptions à forme aiguë, c'est-à-dire apparaissant rapidement et parcourant leurs diverses périodes dans un temps assez limité. De ce nombre est l'*urticaire*, maladie caractérisée par des plaques larges et proéminentes qui apparaissent à la peau, après un mouvement de fièvre qui manque quelquefois. Ces taches sont plus pâles ou plus rouges que la peau qui les entoure ; elles disparaissent très-promptement au bout d'une ou de plusieurs heures, pour revenir quelquefois de nouveau, d'une manière inattendue, après un temps assez court ; rarement elles sont persistantes : c'est plutôt par accès qu'elles se produisent. Mais ce qui leur est particulier, c'est le prurit (démangeaison) et la cuisson qu'elles déterminent, et qui ressemblent à ceux que causent les piqûres d'ortie (*urtica*) ; de là son nom d'urticaire ou *fièvre ortiée*.

Cette éruption est ordinairement causée par l'ingestion de certaines substances alimentaires, telles que les crevettes, les crabes, les homards, les œufs de quelques poissons et surtout par les moules. La grande fréquence de l'urticaire, depuis quelque temps, doit être attribuée, selon M. Cazenave, aux changements de température qui sont récemment survenus, « changements de température qu'on peut, dit-il, ranger parmi les causes de l'urticaire. » Nous ne nions pas la puissance de cette cause, mais nous pensons qu'on ne doit pas y attacher une trop grande importance, car elle ne produit pas d'une manière assez constante la maladie qui nous occupe.

Quoi qu'il en soit, l'urticaire ne présente aucun danger et cède ordinairement au régime et à des moyens anodins, boissons acidulées, bains émollients, etc. Nous aurons, au reste, l'occasion de revenir sur cette affection.

Les maladies graves n'ont pas été très-nombreuses, quoique la mortalité ait été considérable ; mais ce dernier résultat est déterminé par l'influence de la saison d'automne, qui agit sur certaines maladies chroniques et sur les vieillards. Les fièvres typhoïdes ont produit peu de terminaisons funestes, et elles ont eu le même caractère pendant toute l'année. Il en est souvent ainsi de ces maladies qui présentent

des périodes de bénignité et d'autres pendant lesquelles elles sont très-dangereuses; c'est une raison pour ne pas s'engouer des remèdes nouveaux qui doivent souvent leur succès apparent à ces variations dont la cause nous échappe.

DES DENTS.

LEUR FORME. — LEUR STRUCTURE.

L'hygiène de la bouche devant être l'objet de notre sollicitude et recevoir toute l'extension que mérite cet important sujet, nous allons exposer les connaissances anatomiques qui sont relatives aux dents, connaissances indispensables pour bien comprendre tout ce que nous indiquerons dans les articles qui suivront.

Les dents servent, comme on le sait, à diviser et à broyer les substances alimentaires; longtemps elles furent considérées comme des os, et dans le monde on ne sait pas généralement quelles sont les nombreuses différences qui les distinguent de ces organes.

Cependant la simple inspection fait voir que les dents sont à nu et visibles, dans une grande partie de leur étendue, tandis que les os sont tous entourés de parties molles et vivantes qui leur sont adhérentes. Les os participent eux-mêmes à cette vitalité qui les entoure, puisqu'ils sont parcourus par des vaisseaux et enveloppés dans une membrane appelée *périoste*.

Le développement des os et celui des dents est aussi très-différent. Ces dernières se forment par couches successives, solides, dès l'instant de leur production, paraissant d'abord autour d'une substance molle et spongieuse, désignée sous le nom de *pulpe dentaire*, puis se superposent du centre à la circonférence jusqu'à ce que la dent ait atteint son volume naturel. Le contraire arrive pour les os, lesquels se développent par des points d'origine distants les uns des autres, marchant de la circonférence au centre et n'atteignent que plus tard, et longtemps après leur formation, la dureté qui les caractérise.

Rien d'analogue aux phénomènes de la seconde dentition ne se passe non plus pour les os. Aucun d'eux, à une époque déterminée, ne tombe pour être remplacé par un os semblable, et nul d'entre eux n'est sujet à cet ébranlement et à cette chute naturelle pour les dents à l'époque de la vieillesse, bien avant que les autres organes aient cessé d'être animés par la vie.

Enfin, sous le rapport de leur composition chimique, les dents diffèrent encore notablement des os, qui contiennent une trame molle organisée, tandis que les dents, et surtout leur émail, sont en grande partie composées de substance solide, de sels calcaires.

D'après ces circonstances, on conçoit que les dents ne participent pas aux maladies ordinaires des os; ce que l'on nomme la carie dentaire n'a aucun rapport avec la carie du système osseux; elles ne sont susceptibles que d'altérations physiques et chimiques malheureusement assez puissantes pour que la durée de leur existence soit rarement égale à celle de l'individu.

Ainsi, des considérations qui précèdent, il résulte que les dents, loin de pouvoir être regardées comme des os, sont au contraire analogues aux poils, aux ongles des mammifères et aux plumes, au bec des oiseaux, ainsi qu'aux coquilles des mollusques. C'est ce qui est prouvé par leur mode de production, par leur accroissement, par leur structure, par leur composition chimique et par leurs connexions avec le reste de l'organisme.

Le *nombre des dents* varie selon l'époque de la vie du sujet : chez l'homme adulte, il est de *trente-deux, seize* à chaque mâchoire. A l'époque de la première dentition, ainsi que nous le verrons plus loin, il est de *vingt* seulement, *dix* à chaque mâchoire, et à cause de ces deux dentitions successives que nous étudierons, l'homme a, dans le cours de sa vie, *cinquante-deux* dents, *vingt* temporaires et *trente-deux* permanentes.

Des variétés existent assez fréquemment dans le nombre des dents, qui est quelquefois plus ou moins considérable qu'il ne devrait être : ainsi il n'est pas rare d'observer l'absence d'une ou de plusieurs dents, et surtout de celles qui doivent siéger aux extrémités des arcades dentaires. D'autres fois des *dents surnuméraires* viennent augmenter le nombre ordinaire; rarement ces dents sont rangées sur la même ligne que les autres; elles sont sur un plan antérieur ou postérieur, ce qui nuit à l'harmonie de la physionomie. Les dents surnuméraires sont ordinairement distinctes et séparées des autres dents, mais quelquefois plusieurs dents sont soudées et réunies entre elles de manière à former un seul corps.

Les dents sont rangées en deux courbes parallèles qui constituent les *arcades dentaires ;* celle qui est en haut représente une courbe plus étendue que

celle qui lui est inférieure; de sorte qu'en avant les deux arcades se rencontrent à la manière de deux tranchants, et se croisent comme les lames d'une paire de ciseaux. Les arcades dentaires de l'homme ont d'ailleurs une régularité particulière à l'espèce humaine; leur bord est festonné régulièrement, il est mince et tranchant à leur partie moyenne, épais et tuberculeux sur les côtés, et partout ce bord libre est tellement disposé, que toutes les dents sont de niveau. Chez les animaux, il n'en est plus ainsi : les dents ont une longueur inégale, le bord des arcades est irrégulier, et de plus les dents, au lieu d'être contiguës comme chez l'homme, laissent entre elles, au moins à certains endroits, des intervalles très-prononcés.

Les dents de la mâchoire supérieure sont généralement plus volumineuses que celles de la mâchoire inférieure, ce qui fait que celles qui sont en haut ne correspondent qu'imparfaitement à celles qui sont en bas.

Une dent se compose de deux parties bien distinctes : 1° Une partie libre et visible, appelée *couronne*, ou corps de la dent; 2° une partie cachée, qui est la *racine*. Celle-ci est implantée dans une cavité formée aux dépens de l'os de la mâchoire, cavité à bords minces et tranchants, s'appliquant exactement sur la dent et portant le nom d'*alvéole*. La partie de la dent où finit la couronne et où commence la racine prend le nom de *collet*, elle doit son nom à une espèce d'étranglement qui la constitue.

Les dents ne sont pas seulement fixées à la mâchoire au moyen de leur implantation dans l'alvéole, mais encore à l'aide des gencives qui s'étendent jusqu'au collet de la dent. Les gencives recouvrent par cette disposition une portion de la racine, car celle-ci est plus longue que l'alvéole n'est profonde, et du collet de la dent au bord de l'alvéole il y a un certain espace. C'est cet espace que l'on aperçoit lorsque les dents sont ce qu'on appelle *déchaussées*, c'est-à-dire abandonnées par leurs gencives. De petits vaisseaux et des filets nerveux, qui pénètrent la dent par sa racine, lui servent aussi de moyen d'union avec l'os de la mâchoire (*maxillaire*).

Les dents se touchent généralement vers le haut de la couronne; mais, comme elles vont en diminuant vers la racine, elles laissent entre elles de petits intervalles triangulaires, où les aliments ont une tendance à se loger.

La forme conique de la dent et la manière dont ce cône à sommet inférieur est reçu dans l'alvéole, offrent une de ces admirables précautions que l'on rencontre à chaque instant dans la mécanique animale, et qui reportent l'admiration vers l'auteur de la nature. Au moyen de cette disposition, la dent est non-seulement fixée très-solidement, mais les efforts de la mastication se trouvent disséminés sur tous les points de l'alvéole, de sorte que la pression ne se fait jamais sentir à l'extrémité de cette espèce de cornet de manière à comprimer les vaisseaux et les nerfs.

D'après leur forme, leur position et leurs fonctions spéciales, les dents ont été divisées en trois classes : les *incisives*, les *canines*, et les *molaires*; on distingue parmi ces dernières les *grosses* et les *petites molaires*.

Les *incisives* sont au nombre de *huit*, *quatre* à chaque mâchoire; elles sont placées à la partie moyenne de chaque arcade dentaire; elles sont ainsi appelées parce qu'elles servent à inciser, à couper les aliments; elles sont larges et applaties, ayant une face antérieure convexe, une face postérieure concave, leur bord est tranchant et légèrement taillé en biseau; mais cette disposition est inverse pour les dents de chaque mâchoire : en haut le biseau est en arrière, en bas il est en avant. Certains anatomistes pensent que cette coupe oblique est le résultat du frottement et du croisement des deux mâchoires, et ils appuient leur opinion sur ce qui se passe chez les rongeurs, lapins, rats, castors, etc., qui ont les dents incisives, prodigieusement développées et usées en biseau.

Les incisives supérieures sont beaucoup plus volumineuses que les inférieures, ce qui fait qu'elles ne leur correspondent pas exactement. Les deux moyennes sont considérablement plus fortes que les latérales; le contraire a lieu en bas, mais la différence n'est pas aussi considérable.

Les *canines* sont au nombre de *quatre*, *deux* à chaque mâchoire; elles sont situées à côté et en dehors des incisives latérales; elles portent aussi le nom de *laniaires* et ont pour fonction de déchirer les aliments qui offrent de la résistance. Elles sont très-développées chez les carnassiers, les chiens, les chats, etc. La défense du sanglier et celle de l'éléphant sont des dents canines.

Les canines sont les plus longues de toutes les dents : leur couronne est épaisse, irrégulièrement arrondie et terminée en haut par une petite éminence, ou pointe mousse; leur longueur totale ne résulte pas seulement de celle de leur couronne qui dépasse un peu les autres dents, mais aussi de celle de la racine qui va s'enfonçant directement dans les

os des mâchoires bien au-delà des autres racines. L'appréhension que l'on éprouve généralement à se faire extraire cette dent que l'on nomme vulgairement dent *œillère*, n'est donc pas sans fondement. Ces dents sont toujours très-fortes, très-solides; celles de la mâchoire supérieure l'emportent de beaucoup sur celles de l'inférieure.

Les *molaires* sont au nombre de *vingt*, *dix* à chaque mâchoire, elles occupent les parties latérales des arcades dentaires et sont en effet de petites meules destinées à broyer les aliments. Leur position, près du point d'appui de la mâchoire leur donne une grande force, et lorsque nous voulons écraser un corps très-dur, nous le plaçons instinctivement entre les molaires. C'est surtout chez les herbivores que cette classe de dents présente un développement considérable.

Les molaires ont une couronne plutôt carrée qu'arrondie, elle est courte et offre une surface triturante qui est considérable. Cette surface présente des éminences et des dépressions qui, en se rencontrant avec celles des dents de l'autre mâchoire, produisent une sorte d'engrenage favorable à la trituration. Leurs racines, contrairement à celles des incisives et des canines, est multiple au moins pour les grosses molaires.

Les *petites molaires* sont au nombre de *huit*, *quatre* à chaque mâchoire; elles sont situées, au nombre de deux, après chaque canine, et se distinguent d'avant en arrière par les noms numériques de *première, deuxième* petite molaire. Leur couronne est irrégulièrement arrondie et présente à sa surface triturante, seulement deux éminences ou tubercules assez pointus, séparés par une rainure. Leur racine, qui est quelquefois double, est le plus souvent unique; ces dents sont plus fortes à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure.

Les *grosses molaires* sont au nombre de *douze*, *six* à chaque mâchoire, et occupent les extrémités de la mâchoire; elles se désignent en comptant d'avant en arrière par les noms numériques de *première*, *seconde, troisième*. La troisième et dernière est aussi appelée *dent de sagesse*, parce qu'elle se montre beaucoup plus tard que les autres. Il est vrai que son existence, quoique non apparente quelquefois, est presque toujours réelle, car elle reste alors cachée dans l'alvéole, et il est assez ordinaire d'observer des personnes qui n'ont pas trente-deux dents parce qu'une ou plusieurs dents de sagesse n'ont jamais paru au dehors.

La couronne carrée des grosses molaires présente à sa surface triturante quatre tubercules inégaux et taillés à facettes, séparés par un sillon en forme de croix; quelques dents portent parfois un cinquième tubercule. Leur racine, toujours multiple, est double ou triple; quelquefois elle est quadruple ou même quintuple, offrant de très-grandes variétés de forme, de longueur, de direction; parfois elles se recourbent en crochet de manière à embrasser quelque petite portion de l'os maxillaire, c'est ce qui constitue les *dents barrées* qui ne peuvent s'enlever sans que la racine ou la portion d'os ne soit fracturée.

Les grosses molaires supérieures, contrairement à toutes les autres dents, sont moins volumineuses que les inférieures; celles-ci n'ont souvent que deux racines, l'une en avant, l'autre en arrière, mais très-fortes.

STRUCTURE DES DENTS.

Les dents sont creusées par une *cavité* dont la figure a beaucoup de rapport avec celle de la dent; cette cavité vient s'ouvrir par un petit trou à l'extrémité de la racine simple ou aux extrémités des racines multiples, ce sont ces petits pertuis qui donnent passage aux nerfs et aux vaisseaux. Cette cavité diminue à mesure que l'on avance en âge, et finit même par s'oblitérer complétement, elle contient une substance molle qui est la *pulpe dentaire*.

Ainsi, une dent se compose de deux substances : l'une extérieure, dure, *insensible*, l'autre intérieure, molle et sensible, c'est la pulpe dentaire.

Cette pulpe est formée par un renflement nerveux pénétré par un grand nombre de vaisseaux; elle est contenue dans la cavité dentaire comme dans un moule, et représente à peu près la forme de la dent à laquelle elle appartient. Elle tient aux vaisseaux et aux nerfs dentaires par un prolongement qui pénètre la dent par le petit trou que nous avons signalé à l'extrémité de la racine; elle est douée d'une sensibilité extrême, c'est à elle que l'on doit rapporter toutes les sensations que paraissent éprouver les dents, et les douleurs atroces que produit leur altération.

La portion *dure* ou *corticale* de la dent est composée de deux substances : l'une qui est l'*ivoire* et qui forme toute la racine et la partie la plus intérieure de la couronne; l'autre, qui est l'*émail* et qui revêt la couronne seulement; on a ainsi nommé cette dernière substance par analogie à la couche vitreuse de la porcelaine.

L'émail offre sa plus grande épaisseur à la surface triturante de la dent, et va en s'amincissant jusqu'au rétrécissement que nous avons désigné par le nom

de *collet* où il se termine brusquement. Il est fragile, mais d'une dureté si grande que la lime peut difficilement l'attaquer; il fait feu avec le briquet et a la puissance de protéger le reste de la dent contre l'usure. Sa couleur, demi-transparente, est d'un blanc bleuâtre, quelquefois jaunâtre; ses fibres sont fortement serrées et implantées perpendiculairement sur l'ivoire.

L'ivoire a au contraire ses fibres longitudinales; il est d'un blanc plus jaunâtre et offre une dureté beaucoup moins grande; ce qui fait que les dents s'usent beaucoup plus vite lorsqu'il est mis à nu; il a enfin un certain rapport avec les os, quoique sa structure en diffère encore notablement.

L'émail et l'ivoire présentent des différences dans leur composition chimique, qui sont très-notables et qui méritent d'être signalées; et comme il est curieux de les connaître, nous les indiquons dans le tableau suivant :

1° IVOIRE.

Phosphate de chaux.	61,95	Carbon. de magnésie.	5,30
Fluate de chaux.....	8,10	Soude et chlorure de sodium.....	1,40
Phosphate de magnésie.....	1,05	Cartilage et eau.....	28 »

2° ÉMAIL.

Phosphate de chaux.	85,30	Membranes, soude et eau.....	0,20
Carbonate de chaux.	8 »		
Phosph. de magnésie.	1,50		

Ces différences sont assez tranchées, et la présence d'une matière cartilagineuse dans l'ivoire le rapproche de l'organisation des os, et pourrait faire croire à sa sensibilité; cependant il ne participe à *aucune* des maladies des os, il ne subit que des causes de destruction d'une nature toute chimique et, ainsi que nous l'avons dit, toute sensation doit être rapportée à la pulpe dentaire.

Si notre cadre n'était pas borné, il serait curieux d'étudier les dents chez les animaux, de faire voir comment leur forme peut servir à faire connaître l'organisation d'un animal, ses mœurs, ses habitudes, la série qu'il doit occuper en histoire naturelle. Nous verrions qu'une seule dent d'animal trouvée dans la terre, fût-il inconnu, antédiluvien, met le naturaliste à même des renseignements les plus positifs. Nous signalerons cependant les dents molaires des herbivores, que l'on a souvent occasion d'observer et qui ont une structure spéciale : au lieu d'être *simples* comme celles de l'homme, elles sont *composées* afin d'être plus aptes au broyement considérable auquel elles sont destinées. Voici ce qui les fait désigner sous le nom de composées : leur couronne est un assemblage de plusieurs couronnes plus ou moins nombreuses, ayant chacune un noyau d'ivoire revêtu d'une couche d'émail; ces petites couronnes sont réunies entre elles par une troisième substance que l'on appelle *cément*, et que plusieurs anatomistes ont comparée au tartre humain.

Maintenant que nous connaissons l'anatomie des dents, nous aborderons leurs altérations et la partie de l'hygiène qui enseigne à les prévenir; cette étude, déjà très-intéressante, était pour cela indispensable.

Surdité. — Observation intéressante.

Le docteur Bartolozzi a publié dernièrement dans le journal italien *Il Progresso* une observation curieuse qui sort de toutes les règles ordinaires.

Il s'agit d'un homme de 48 ans devenu complétement sourd depuis plusieurs années, après un refroidissement de la tête. M. Bartolozzi, malgré un examen plusieurs fois réitéré, n'avait point encore pu découvrir la cause de cette surdité, lorsqu'en observant mieux le conduit auditif gauche, il lui sembla que sa surface blanche, marquée de stries noires et sèches, n'offrait pas son état normal, et qu'elle manquait de transparence. Il y plaça un peu de coton imbibé d'une solution d'acétate de plomb (extrait de saturne).

Deux jours après il remarqua quelques lamelles dans les quatre ou cinq lignes les plus profondes du conduit. Sa surprise redoubla encore lorsque, en essayant de les détacher avec des pinces, il amena, à l'aide d'une traction très-modérée, un feuillet entier ayant la forme exacte du conduit auditif, avec un fond qui doublait la membrane du tympan (placée au fond de ce conduit). Le sujet perçut à l'instant le bruit des voix avec une intensité telle qu'on fut obligé de boucher le conduit avec du coton, et de l'habituer ensuite peu à peu à supporter sans fatigue la perception des sons. La partie qui avait été recouverte par cette production nouvelle était rouge et injectée, mais elle ne tarda pas à reprendre son aspect naturel.

Après avoir guéri la surdité du côté gauche, M. Bartolozzi s'attaqua au droit : le feuillet, de ce côté, ne vint que par lambeaux. Le sujet guérit du reste complétement.

Ce fait est très-intéressant et ne compte pas, que nous sachions, d'analogue dans la science. Ici l'audition était empêchée par un mécanisme semblable à celui que produit quelquefois le cérumen (matière qui est sécrétée dans le conduit auditif). Il y a des

cas où ce cérumen est induré et obstrue complétement le conduit; la surdité, qui en est la conséquence, cesse aussitôt que l'oreille est dégagée. Ces cas sont très-favorables au charlatanisme.

Corps étrangers dans l'oreille.

ASTICOTS. — MOYEN FACILE DE LES EXTRAIRE.

La lettre suivante a été adressée au *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, par le docteur Fantin, médecin à Seine-Port (Seine-et-Marne) :

« J'ai lu dans votre journal une observation relative au développement d'asticots, dans le conduit auditif; le même fait venant de se reproduire sous mes yeux, je m'empresse de vous en transmettre les détails.

« Le 27 juin dernier, le nommé Chenin (Désiré), gros garçon de dix-neuf ans, fort, vigoureux et excessivement malpropre, vint me consulter pour d'affreuses douleurs qu'il éprouvait depuis quelques heures dans le conduit auditif du côté gauche; il lui semblait, me dit-il, que des vers remuaient dans son oreille. J'explorai aussi avant que possible, et j'aperçus profondément logés, trois asticots que je retirai avec de fines pinces à disséquer. Chenin me raconta alors qu'il avait essuyé, il y a quatre ans, une maladie très-grave, à la suite de laquelle il avait conservé un écoulement purulent et habituellement infect du conduit auditif actuellement compromis (jamais aucun moyen n'avait été employé pour le combattre); que le 24 juin, dans la soirée, une mouche à viande (*musca carnaria*), par l'odeur alléchée, s'était introduite dans son oreille, qu'il l'y avait surprise et écrasée, mais déjà elle avait déposé des germes d'asticots, chargés de venger sa mort, et, en effet, ils éclosaient dans la nuit du 27. J'en retirai donc trois, mais la sensation de prurit restant la même, je fis une injection laudanisée, et je recommandai à Chenin de recouvrir l'entrée du conduit avec un morceau de viande gâtée, d'après le conseil de M. Bérard, afin d'attirer les asticots plus profondément logés. Il suivit mon conseil avec une complaisance digne d'éloges, et le 28, à six heures du matin, je retirai deux asticots, beaucoup plus gros que ceux de la veille; Chenin en retira un lui-même dans la soirée, il l'avait senti s'approcher de l'appât qui lui restait constamment offert; enfin, le 29, j'amenai avec mes pinces le dernier, il avait admirablement employé son temps, il était d'une grosseur remarquable.

« Je prescrivis des injections chlorurées pour combattre l'écoulement chronique : depuis quinze jours il a complètement disparu.

« J'ai pensé, depuis, que d'un seul coup j'aurais pu faire sortir tous les asticots en remplissant le conduit auditif d'huile ou de pommade mercurielle liquéfiée; ne pouvant vivre dans ce milieu, ils auraient sans doute à l'instant flotté à la surface. C'est un moyen à tenter la première fois que j'en aurai l'occasion. »

L'honorable rédacteur du journal cité ne partage pas, avec juste raison, au moins complétement, l'opinion de son correspondant : « Les corps étrangers, dit-il, introduits profondément dans le conduit auditif, sont souvent fort difficiles à extraire, et il n'est pas certain que les asticots étant morts, on les eût amenés aisément à l'extérieur, soit à l'aide de la curette, soit à l'aide d'injections. Il nous paraît beaucoup plus prudent de recourir au moyen que nous avons signalé et qui a si bien réussi dans l'observation qu'on vient de lire. Le léger désagrément que les malades éprouveront dans son application sera plus que compensé par les heureux résultats qu'ils devront en obtenir. »

Convulsions. — Désordre du système nerveux. — Traitement moral.

Le fait suivant, rapporté par le docteur Burnett, est très-intéressant sous plusieurs rapports : il se range à côté de beaucoup de faits du même genre, et offre un de ces cas que presque tout le monde est apte à guérir.

Une jeune dame de vingt-trois ans, qui compte des aliénés dans sa famille, fut confiée aux soins de M. Burnett. Elle avait d'abord manifesté une grande excitation avec frayeur, insomnie et accès convulsifs fréquents. On lui donnait chez elle des soins convenables; mais elle essaya de se jeter par la fenêtre, et ses parents prirent alors le parti de la séquestrer.

Lorsqu'elle entra dans l'établissement, elle déclara que ses accès étaient si fréquents qu'elle ne pourrait se rendre à l'église; mais comme en réalité ses accès étaient peu violents, on lui fit observer que c'était la règle de la maison de se rendre à l'église, et que, si elle était prise d'accidents pendant l'office, on serait obligé de réclamer l'assistance du bedeau pour l'emporter hors du lieu saint; on l'engagea, en conséquence, à se tenir sur ses gardes.

Après le service du premier dimanche, elle déclara, en sortant de l'église, qu'elle avait été sur le point

d'avoir une attaque ; mais il n'en était point survenu et il n'en survint pas davantage les dimanches suivants, ce qui donna l'espoir de dissiper complétement les accès en persistant dans la même voie.

Cette observation et celles qui lui sont analogues viennent à l'appui du précepte suivant : Ne jamais abandonner à elles-mêmes les personnes sujettes aux attaques de nerfs ; les obliger, au contraire, à paraître en public ; occuper constamment leur attention. Il sera toujours bon de les faire accompagner d'une personne d'un caractère ferme, qui aura soin d'éloigner tous les sujets susceptibles de ramener l'accès, et nul doute qu'avec un peu de persévérance, on ne finisse par triompher de cet état maladif.

DU PAIN.

DE CERTAINES FRAUDES QU'ON LUI FAIT SUBIR ET DES MOYENS DE LES RECONNAITRE.

Le pain a une telle importance comme aliment qu'on ne saurait trop répandre tout ce qui se rattache à sa fabrication, aux qualités qu'il doit avoir, aux fraudes dont il est l'objet, enfin tout ce qui fait partie de son histoire.

Le pain, objet de première nécessité, est en usage chez presque tous les peuples. On s'en servait dès les siècles les plus reculés et les nations orientales le connaissaient, puisque les Egyptiens employaient déjà du temps de Moïse du levain pour sa préparation. On trouve en effet dans l'*Exode,* chap. XII, v. 15, qu'il ordonna aux Hébreux de faire la pâque avec du pain sans levain.

Mais la préparation du pain, quoique bien simple, a dû subir, comme toutes les choses d'art et d'industrie, des modifications nombreuses avant d'arriver à la perfection que nous lui connaissons aujourd'hui. Jadis on se bornait à faire griller le blé, à le moudre entre deux pierres, puis à le faire cuire avec une certaine proportion d'eau. La bouillie qui en résultait était, quoique nourrissante, fort peu agréable, et plus tard, les galettes et gâteaux compactes que l'on se mit à fabriquer étaient un aliment fort grossier et d'une digestion difficile. Lorsqu'on imagina d'y introduire du levain, l'aspect et les qualités du pain changèrent, il devint plus léger et fut, dès lors, un aliment indispensable.

C'est vers l'an 580 de la fondation de Rome que des boulangers s'établirent dans cette ville. De là, l'usage du pain se répandit dans les Gaules et dans les autres colonies romaines ; cependant plusieurs siècles s'écoulèrent encore avant qu'il fût connu des nations du Nord.

Le pain se fait ordinairement avec la farine de blé, ou celles des autres céréales, telles sont : le seigle, l'orge, l'avoine. Ce nom de céréales dérive de celui de Cérès, déesse de l'agriculture chez les anciens, qui lui attribuaient la connaissance de ces plantes précieuses.

Mais les céréales ne sont pas les seules substances qui servent à faire le pain : dans beaucoup de localités on emploie le maïs, le millet, le sorgho, le sarrazin, le riz et autres semences de graminées. On fabrique avec ces farines une espèce de pain qui ne peut lever et remplacer par conséquent celui que fournissent les céréales. Ce sont plutôt des pâtes ou des gâteaux assez serrés, mais possédant cependant des qualités nutritives. En mélangeant la farine de blé à celle de ces graines on l'améliore, et elle devient propre à des usages plus variés.

Les plantes, désignées par le nom de légumineuses, ont aussi été employées dans les temps de disette. Mais leurs farines, encore moins favorables que celles des précédentes pour la fabrication du pain (*panification*), ne peuvent guère entrer dans la composition de la pâte que pour un cinquième seulement ; tels sont : les lentilles, pois, haricots, fèves, vesces, etc.

La farine des graines oléagineuses (fournissant de l'huile) a aussi été employée quelquefois comme nourriture ; à Lacédémone on s'en servait pour faire du pain pour les Ilotes ; en Hollande, elle fut plusieurs fois utilisée dans les temps de disette, et dans certaines contrées de l'Asie on pétrit cette farine avec du miel pour préparer des gâteaux. Richerand raconte, dans sa *Physiologie*, l'histoire d'un infirmier, nommé Tarare, qui, dans l'hôpital où il était employé, dévorait chaque jour un grand nombre de cataplasmes ; mais cet homme doit être considéré comme un malade atteint de cette affection qui porte vulgairement le nom de fringale.

On conçoit que les farines qui contiennent de l'huile deviennent rances avec une grande facilité, et elles peuvent, par cela même, produire l'empoisonnement, ainsi que cela est arrivé plusieurs fois.

Enfin, quelques substances d'une panification très-difficile, ont été employées quelquefois par nécessité : la châtaigne, le marron, le chiendent, la pomme de terre sont dans ce cas ; mais cette dernière a pu, à l'aide de certaines préparations, entrer pour une grande proportion dans la confection du pain.

Dans les pays où les céréales ne sont pas cultivées, les habitants utilisent les ressources qui leur restent et forment une espèce de pain avec différents végétaux. Ainsi le lichen d'Islande est en usage dans certaines parties du nord de l'Europe ; en Zélande on se sert de la racine d'une fougère ; dans les Indes et dans les parties chaudes de l'Amérique, les naturels emploient le *manioc*, obtenu de la racine d'une plante vénéneuse qui est une espèce d'euphorbe ; c'est avec la pulpe de cette racine, qui n'est pas dangereuse, et après l'avoir amenée à un certain degré de cuisson, que l'on obtient le pain de cassave. Les Ostiaques et les Kalmouks fabriquent aussi une sorte de pain avec la racine du nénuphar blanc.

Dans nos climats le blé n'est pas, à beaucoup près, la seule matière qui serve à faire le pain : sa farine est souvent mélangée à celle du seigle, de l'orge ou de l'avoine. D'autres fois ces farines entrent seules dans la confection du pain, et il y a en France des localités où pauvres et riches ne font usage que du pain de seigle ; dans d'autres endroits, le pain fait avec de la farine de blé est inconnu, celui de seigle est un pain de luxe, et les habitants sont alors réduits à employer la farine d'orge qui produit un pain légèrement âcre et très-compacte. Ce pain est cependant la nourriture presque unique dans certaines parties de l'Allemagne et de l'Espagne. Quant à la farine d'avoine, elle fournit du pain d'une très-mauvaise qualité : il est lourd, noir, d'un goût nauséabond et amer, et il est tellement désagréable, que les statuts de certains ordres monastiques prescrivaient son usage comme mortification.

Le bon pain n'est donc autre chose qu'une pâte de farine de blé pétrie avec soin, à laquelle on fait subir la fermentation, et cuite convenablement au four.

Les *farines* sont le produit des graines des céréales, ayant subi l'opération de la mouture ; mais lorsque l'on emploie le mot *farine* seul, on entend toujours désigner ainsi la farine de blé, car on a l'habitude d'ajouter aux autres le nom générique : ainsi on dit farine d'avoine, d'orge, etc.

La farine de blé, en particulier, a été l'objet de nombreux travaux de la part des chimistes, Vogel, Davy, Vauquelin et beaucoup d'autres, et l'on sait maintenant qu'elle contient naturellement de l'amidon, de la gomme, du sucre, quelques sels, et un principe particulier, mou, élastique, grisâtre, que l'on désigne sous le nom de *gluten*. On doit la découverte de cette substance à l'italien Beccaria.

Le gluten joue un rôle d'une excessive importance dans la qualité du pain ; c'est lui qui permet à la pâte e *lever*, c'est-à-dire de former un pain léger, plein de saveur et facile à digérer. Il constitue la partie véritablement nutritive du pain, et il est au moins curieux de connaître comment on peut l'obtenir isolé des substances auxquelles il est uni.

Pour arriver à ce résultat, on prend un morceau de pâte faite avec de la farine de blé, on le malaxe sous un léger filet d'eau jusqu'à ce que le liquide, qui s'écoule à travers les doigts, ne soit plus trouble et laiteux, mais au contraire parfaitement limpide. Voilà ce qui arrive : l'eau, qui tombe constamment sur la pâte, dissout le sucre, la gomme et l'albumine, entraîne l'amidon, et la substance qui reste dans les doigts qui la pétrissent est alors molle, collante, très-élastique, de couleur grisâtre, et d'une odeur particulière. On a déjà reconnu le gluten dont la teinte est d'autant plus grise qu'il a été mieux lavé.

Mais le gluten joue un rôle si important dans l'alimentation de l'homme, il est tellement intéressant que nous ne pouvons résister au désir de faire connaître quelques-unes de ses propriétés, quoiqu'elles soient étrangères au but que nous poursuivons : ainsi, son élasticité si remarquable, il ne la doit qu'à l'eau dont il se trouve gonflé ; lorsqu'il est desséché à une forte température (100°) il devient fragile, dur et sonore. Lorsqu'on l'abandonne à l'air humide, il se putréfie très-rapidement et il exhale une odeur de vieux fromage. C'est lorsqu'il commence à s'altérer, qu'il devient très-collant, s'attachant fortement à tout ce que l'on met en contact avec lui, et l'on peut, dans cet état, s'en servir pour coller fortement les fragments de porcelaine. Il est encore employé dans les arts, pour préparer des peintures au vernis qui sèchent très-vite et n'ont aucune odeur ; pour obtenir ce vernis il suffit de mettre du gluten dans de l'esprit de vin qui a la propriété de le dissoudre et d'en faire une solution épaisse.

D'après ce qui a été dit précédemment, il est évident que plus une farine sera riche en gluten plus elle sera précieuse, et plus ses qualités nutritives seront développées. Les graines qui ne contiennent pas cette substance ne peuvent donc fournir un pain semblable à celui des céréales ; le sarrasin, le riz, le millet, le maïs, le sorgho, etc., sont dans ce cas. C'est pour la même raison que la farine des châtaignes, lentilles, haricots, de la pomme de terre, etc., sont très-peu nutritives comparées à la farine de blé, et ne produisent que des pâtes ou galettes compactes. Toutes les fois que l'on est parvenu à en faire du

pain véritable, c'est en y mêlant du gluten ou une autre substance ayant une grande analogie de composition chimique.

Les propriétés supérieures de la farine de blé étaient d'ailleurs reconnues depuis bien longtemps, mais ce n'est que depuis que le gluten fut découvert par les chimistes que l'on eut une explication suffisante de son importance pour l'alimentation. C'est ainsi que les chimistes ont pu, par l'analyse, indiquer à l'avance les meilleures farines, puisque celles qui sont les plus riches en gluten sont nécessairement les plus nourrissantes. Et quoique le blé en contienne beaucoup plus que les autres céréales, il varie lui-même de qualité.

Voici un aperçu comparatif des quantités moyennes de gluten contenues dans les farines :

SUR 100 PARTIES.	GLUTEN	
	humide	sec
FARINE brute de froment	29,00	11,00
— — de méteil (blé et seigle mêlé).	25,60	9,80
— de blé dur d'Odessa	35,11	14,55
— de blé tendre d'Odessa	30,20	12,06
— des boulangers de Paris	26,40	10,20
— des hospices, 2e qualité	25,30	10,30
— des hospices, 3e qualité	21,10	9,02
— de seigle	9,48	—
— d'orge	3,52	—
— d'avoine	Matière grisâtre non encore déterminée	

(*La suite au prochain numéro.*)

Notice sur les propriétés du Cédron, antidote de la rage, des morsures de serpents et des fièvres intermittentes.

M. le docteur Cazentre, médecin à Bordeaux, a envoyé au *Journal des connaissances médico-chirurgicales* la notice intéressante qui suit, sur la précieuse graine du cédron, dont nous avions signalé les propriétés dans un de nos derniers numéros :

« Depuis longtemps je connais et tiens en ma possession les graines de l'arbre appelé cédron ; j'avais l'intention de les adresser à l'Académie de médecine de Paris ; pour cela, j'attendais qu'il s'offrît des cas qui me permissent d'en faire l'application pratique afin d'éclairer le sujet par des faits récents observés par moi ; mais, ayant été devancé par M. Herran qui, dernièrement, en a fait présenter un certain nombre à l'Académie des sciences, je crois devoir faire connaître, dès aujourd'hui, ce que j'ai appris sur cet héroïque agent.

Et d'abord, je viens confirmer les assertions de M. Herran, que j'ai l'avantage de connaître, et ajouter quelques nouveaux renseignements à ceux qu'il a déjà donnés.

Ainsi qu'il l'a dit, les graines de cédron sont employées dans l'Amérique centrale contre les morsures des *serpents*, contre la *rage* et les fièvres intermittentes.

L'arbre qui produit ces graines est très-élevé, de la grandeur de nos ormeaux ; il est de la famille des cèdres, croît dans tout le centre de l'Amérique, mais se trouve plus abondamment aux environs de Carthagène, et surtout près des bords de la rivière de la Madeleine.

Les graines ont à peu près la forme d'une grosse fève : elles sont renfermées dans une drupe ovoïde, assez épaisse, dont la dimension est celle d'un citron allongé.

Quand on râcle ces graines dans leur état frais, on voit qu'elles renferment une substance huileuse ; l'espèce de farine blanchâtre qui s'en détache a une saveur extrêmement amère ; cette sensation d'amertume est plus tenace, plus désagréable que celle du sulfate de quinine.

Voici maintenant quels sont leurs usages vulgaires :

1° Les graines de cédron sont l'antidote le plus puissant que l'on connaisse contre les morsures des serpents les plus dangereux ; il est, dit-on, infaillible quand on l'administre immédiatement ; il neutralise même le venin si subtil du serpent *coraïl*, le plus redouté de tous et qui frappe de mort en peu d'instants. Aussitôt que ce petit et brillant reptile a inoculé son terrible poison, toute l'économie semble frappée de stupeur : le sang éprouve une décomposition soudaine ; il sort par les pores, par les urines, par la bouche, le nez, les yeux, etc. Bientôt tout le corps enfle et le malheureux malade ne tarde pas à succomber. Le cédron seul peut arrêter ces phénomènes mortels, mais il faut qu'il soit administré promptement.

Il y a encore, dans ces contrées, d'autres antidotes contre les morsures de serpents, mais aucun ne peut rivaliser avec le cédron ; l'expérience journalière a prouvé aux indigènes que nul autre ne peut lui être comparé pour la rapidité et la sûreté du résultat.

Dans ces pays infestés de reptiles, les habitants ne vont jamais à la campagne sans emporter sur eux au moins une de ces précieuses graines ; aussi, rarement entend-on parler d'accidents mortels, quoique les morsures soient fréquentes. Ne semblerait-il pas que la nature prévoyante a toujours le soin de placer le remède à côté du mal, quand nous voyons

le cédron devenir très-commun dans les lieux précisément où il peut être le plus utile?

(*La suite au prochain numéro.*)

Plantations d'arbres dans l'intérieur des villes.

M. le docteur Jeannel, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Bordeaux, vient de publier dans les *Annales d'hygiène publique* un mémoire sur ce sujet, qui lui a fourni les remarquables conclusions suivantes :

1° La plantation des arbres dans l'intérieur des villes ne produit aucun assainissement appréciable, parce qu'il existe une trop grande disproportion entre la production d'acide carbonique résultant de la population d'une cité, et la purification atmosphérique résultant de la respiration de quelques centaines d'arbres plantés dans les rues principales.

2° Les grands arbres plantés trop près des maisons sont une cause très-puissante d'insalubrité. Ils rendent l'atmosphère humide autour d'eux, parce ce que leur transpiration verse dans l'air d'énormes quantités d'eau; parce qu'ils retiennent les eaux pluviales, lesquelles, au lieu de s'écouler rapidement à la surface du sol, s'évaporent peu à peu dans l'atmosphère; parce qu'ils déterminent pendant la nuit la précipitation de l'humidité atmosphérique sous forme de rosée, et que cette rosée, dont ils sont trempés comme s'il avait plu, retourne dans l'atmosphère à l'état de vapeur pendant le jour. Ces grands arbres nuisent encore à la circulation de l'air, et interceptent la lumière et la chaleur, vrais agents de la salubrité des habitations.

3° Les arbres plantés dans les voies principales, d'après le système adopté, produisent un embellissement contestable; ils sont dans de mauvaises conditions pour végéter vigoureusement; la plantation est continuellement déparée par la maladie et la mort naturelle ou provoquée, d'un très-grand nombre de sujets.

4° Autant les arbres sont une chose délicieuse à une certaine distance des maisons, autant ils deviennent incommodes et nuisibles en thèse générale, lorsqu'ils sont assez près pour intercepter les rayons du soleil. Ils doivent être considérés comme nuisibles lorsque leur éloignement des maisons n'égale pas au moins leur hauteur.

Voici le système que M. Jeannel proposerait d'adopter, dans le but de concilier l'intérêt de la santé publique avec celui de l'agrément et de la décoration.

Les rues qui ont 25 à 30 mètres de largeur pourraient seules être plantées d'arbres. Dans les rues, les arbres formeraient sur le milieu de l'espace existant entre les maisons, une avenue de 6 mètres environ de largeur. Les arbres seraient élagués à la hauteur de 7 à 8 mètres environ; les branches du côté des maisons seraient élaguées. Dans les rues de 30 à 40 mètres de largeur, comme les boulevards de Paris, où la chaussée doit être mitoyenne, à cause des besoins de la circulation, les arbres ne seraient jamais plantés à moins de 10 mètres des maisons. De cette manière, les arbres ombrageraient rarement le rez-de-chaussée. Enfin, relativement au choix des espèces, M. Jeannel pense que les ormeaux et les tilleuls, adoptés presque partout, ne présentent pas tous les avantages désirables sous le rapport d'une santé robuste, de l'épaisseur du feuillage et de la rapidité de la croissance. Le tilleul perd ses feuilles desséchées dès le milieu de juillet, au moment où l'on a le plus besoin d'ombre. Il en est à peu près de même du marronnier d'Inde. L'orme a un feuillage plus solide, mais il est très-lent à croître.

Les reproches que M. Jeannel adresse aux plantations d'arbres sont très-justes et sont surtout applicables à celles qui ornent les étroits jardins des maisons particulières, où l'on a la mauvaise habitude d'entasser des arbres qui produisent tous les inconvénients signalés.

Les Fumeurs d'opium.

L'usage de fumer l'opium s'est tellement généralisé depuis quelques années dans les possessions anglaises de l'Inde, que les résultats les plus funestes, déterminés par cette fatale passion, y sont devenus pour ainsi dire vulgaires. Il paraîtrait même que beaucoup d'Anglais, ayant habité l'Inde, se livrent à cette triste habitude jusque dans leur patrie, et que les fumeurs d'opium sont assez nombreux à Londres.

Selon M. Robert Little, qui vient de publier un travail à ce sujet, il y a, à Singapore, ville qui ne compte pas plus de 70,000 âmes, 15,000 fumeurs d'opium, proportion qui dépasse de beaucoup celle de la Chine, où l'on sait cependant que ce vice a pris une extension considérable.

Des dispositions fiscales très-sévères président, à Singapore, à la préparation de l'opium destiné aux fumeurs. Ce droit est accordé, moyennant payement, à une seule personne. On ne peut fumer l'opium hors de chez soi

que dans certaines boutiques, destinées à cet usage, et où il n'est pas permis de pénétrer avec des armes. Ces boutiques donnent sur la rue, et doivent être fermées à neuf heures du soir.

L'opium destiné aux fumeurs est préparé avec soin. On prend d'abord environ une demi-livre de tabac en feuilles et de pétales de pavots, puis trois livres d'opium; on mélange le tout avec les doigts dans un vase de terre, puis on le traite à plusieurs reprises par l'eau bouillante, on filtre et l'on fait évaporer en consistance d'extrait. Ce produit est appelé *chandu*. L'opium ainsi épuisé porte le nom de *tye* ou *tinco*, et est vendu aux pauvres gens; enfin, le résidu de ces différentes préparations est acheté par les Chinois, qui s'en servent pour falsifier l'opium du commerce.

La quantité d'opium consommé par un fumeur varie beaucoup, suivant les individus. On a cité des personnes qui consommaient, dans un jour, cent seize grains d'extrait, ce qui équivaut à plus d'une demi-once d'opium. Mais on a calculé que, sur six cent trois personnes, la moyenne de *chandu* fumé chaque jour était de vingt-neuf grains, c'est-à-dire environ cinquante grains d'opium brut.

Rien ne peut égaler les jouissances du fumeur d'opium. Lorsqu'il entre dans ces misérables lieux qui vont être témoins de son extase, il achète d'abord la quantité de *chandu* qui lui est nécessaire, puis, prenant une pipe qui lui est fournie gratis, il s'étend sur une natte, et, la tête appuyée sur un support en bois ou en bambou, il commence à fumer. Cet homme offre le plus triste tableau : ses yeux sont enfoncés dans leurs orbites, sa démarche est chancelante, sa voix est tremblante, son regard sans expression; on le reconnaît aisément pour un fumeur d'opium. Mais lorsqu'il tient sa pipe à la main, qu'il a son opium à ses côtés, sa lampe devant lui, son œil s'allume et sa physionomie s'anime à la pensée de la félicité dont il va jouir. Enfin tout est prêt, la pipe est approchée de la lampe, et le fumeur aspire une bouffée, qui pénètre, non pas seulement dans sa bouche, mais encore dans toute sa poitrine. Il garde cette fumée aussi longtemps que possible, et ne la chasse que lentement et après l'avoir savourée. Bientôt la drogue agit, et il ne sent plus ni les douleurs qui, tout-à-l'heure, raidissaient ses membres, ni la fluxion qui siége sur ses yeux, ni ce resserrement de la poitrine qui lui était si pénible. Après une seconde pipe, il distingue encore les objets qui sont près de lui, mais après une troisième ou une quatrième, il obtient enfin la suprême félicité. L'exaltation s'empare de ses sens, sa vue est plus perçante, son ouïe plus fine; toutes ses douleurs ont disparu, les idées sombres s'évanouissent et sont remplacées par les plus riantes images. L'aversion pour les aliments, qui est à peu près constante chez les fumeurs d'opium, est remplacée par un vif appétit, et souvent par le désir d'un mets particulier. Sa langue se délie, il parle avec volubilité, il n'a de secret pour personne. Cependant, le fumeur n'est pas dans un état d'excitation : il jouit, au contraire, d'une sérénité calme et heureuse. Il ne rêve point et ne songe pas au lendemain; mais, avec le sourire du bonheur, il remplit sa dernière pipe, la fume lentement, et semble alors n'avoir plus rien à désirer. Bientôt, il laisse tomber sa pipe, penche la tête sur son oreiller, ses yeux sont à demi fermés, son menton appuie sur sa poitrine, sa respiration devient de plus en plus profonde, et, enfin, il n'a plus la conscience de ce qui se passe autour de lui. Il n'entend plus, ne voit plus, et dort ainsi d'un sommeil pénible et agité, jusqu'à ce que le réveil lui rende le sentiment de sa misère. Alors il est dans un état de langueur impossible à décrire; il est incapable de faire le moindre exercice, il n'a plus d'appétit, il est en proie à des douleurs de toutes sortes, et cette série de souffrances ne sera suspendue que lorsqu'il fera un nouvel usage de l'opium, habitude à laquelle le malaise qu'il éprouve le conduit irrésistiblement.

Après avoir tracé le tableau du triste sort qui attend le fumeur d'opium, M. Little s'élève avec force contre l'opinion de quelques hommes, qui ont prétendu que cette habitude n'était point incompatible avec la santé et une longue vie. Si l'on a cité quelques exemples de vieillards parmi les fumeurs d'opium, ce ne peut être que de rares exceptions. L'opium donne naissance à une foule de maladies nouvelles, et aggrave les anciennes; il dégrade l'homme aussi bien au moral qu'au physique, il éteint les sentiments de famille, amène une décrépitude précoce, rend l'homme incapable de s'occuper de ses propres affaires, et, lorsqu'il est tombé dans la misère, le conduit au vol pour satisfaire sa funeste passion.

Il est donc du devoir de l'autorité de s'opposer à l'introduction de cette pratique dans les possessions anglaises. Mais, malheureusement, ce vice, qui tend à se répandre de plus en plus dans les diverses classes de la société, rapporte au gouvernement des sommes considérables, et l'autorité voulût-elle sérieusement extirper cette funeste habitude, il serait fort difficile d'y parvenir, ainsi que de nombreux exemples l'ont constaté.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Toutes les lettres venues de l'Algérie annoncent que le choléra abandonne peu à peu nos possessions d'Afrique. On n'a constaté, la semaine dernière, que des cas très-rares d'épidémie à Alger et dans les environs.

— On se rappelle cette terrible destruction par le choléra, de la presque totalité des personnes qui se trouvaient à bord du steamer *Panama*, laquelle a été racontée par tous les journaux. Voici ce qu'on lit à ce sujet

dans le *Weekly-Herald* de New-York, à la date du 7 septembre :

« Le choléra, dont les ravages à bord du steamer *Panama* avaient causé une panique générale, ne s'est point propagé ; il a disparu avec autant de rapidité qu'il avait mis de fureur à sévir, et ni la ville ni l'isthme de Panama n'ont d'autres maladies que les fièvres si communes à cette époque de l'année. Les deux steamers *Philadelphia* et *Ohio*, venus ultérieurement de San-Francisco, ont traversé les mêmes latitudes et touché aux mêmes points de relâche, sans y contracter aucun germe morbide. La brusque et terrible visite de l'épidémie à bord du *Panama* restera donc un trait de bizarrerie de plus dans l'histoire de ce fantasque fléau. »

— La *Gazette des Hôpitaux* rapporte, d'après les journaux anglais, le fait suivant, dont nous ne garantissons pas l'authenticité :

« Un médecin de Plymouth a placé une espèce de cornet tout près de la sonnette à la porte de sa maison sur la rue. Ce cornet est en gutta-percha. Un long tube, aussi de gutta-percha, vient s'accrocher au chevet du lit du docteur. La nuit, quand on vient le chercher, il fait, sans se déranger de son lit, la conversation à l'aide de ce tube. De cette manière, le docteur évite des refroidissements très-préjudiciables aux médecins. »

— Les expériences sur l'emploi du sel marin contre les fièvres d'accès se poursuivent dans les hôpitaux de Paris, et continuent à donner de bons résultats. Nous ne manquerons pas de les faire connaître lorsqu'ils auront acquis plus d'importance.

— Les institutions médicales se perfectionnent en Angleterre : On s'occupe sérieusement d'ouvrir à Londres un hôpital pour les enfants malades. Dans les principaux hôpitaux de cette ville, il y a bien une salle ou deux pour les enfants ; mais elles sont tout-à-fait insuffisantes, et l'infirmerie pour les enfants n'est qu'un dispensaire où l'on donne des consultations et des médicaments. Londres ne possède pas encore, comme Paris, des hôpitaux spéciaux destinés à l'enfance.

Des comités d'hygiène viennent d'être nommés par acte de l'autorité dans 17 villes, dont les principales sont Carlisle, Darlington, Southampton, Exmouth, etc.

— Le choléra n'a pas quitté l'Angleterre depuis bien des années, voici le tableau de la mortalité que cette maladie a produite à Londres de 1840 à 1850.

Années.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
1840.....	3	4	53	6
1841.....	1	1	23	3
1842.....	0	7	106	13
1843.....	6	8	60	14
1844.....	4	9	49	5
1845.....	4	2	26	11
1846.....	7	9	197	15
1847.....	3	4	98	12
1848.....	9	17	153	468
1849.....	516	268	12,847	494
1850.....	8	9	0	0

FORMULES.

SIROP DE COINGS.

Prenez : Suc de coings dépuré. . . . . 16 parties.
— Sucre blanc. . . . . 30 —
Faites un sirop par simple solution.

Le sirop de coings est légèrement astringent, il est souvent prescrit comme médicament accessoire que l'on ajoute aux tisanes destinées à combattre les diarrhées.

GELÉE DE COINGS

Prenez : Coings cueillis sur le point de mûrir. 6 parties.
— Eau. . . . . 10 —
— Sucre. . . . . 4 —

On enlève le duvet qui recouvre les coings, en les frottant dans un torchon ; on les coupe avec une lame d'argent ou d'ivoire en séparant d'ailleurs la peau et les cloisons ; on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que les fruits soient bien cuits ; on ajoute le sucre à la liqueur ; on clarifie aux blancs d'œufs ; on passe et l'on évapore en consistance convenable, pour que la liqueur se prenne en gelée par refroidissement. On coule dans des pots.

SIROP DE POMMES.

On le prépare comme le sirop de coings ; il est peu employé.

GELÉE DE POMMES.

On la prépare de la même manière que la gelée de coings, avec les pommes de reinette blanches.

On ajoute au suc de pommes, pour 3 kilogr. de fruits, le suc de deux citrons, et l'on aromatise avec une écorce fraîche de ce fruit.

TISANE DE POMMES.

Pommes de reinette blanches. . . . 250 grammes (8 onces).
Eau. . . . . 2 litres.

On coupe la pomme par quartier ; on fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit cuite et l'on passe. C'est une tisane adoucissante, agréable, qui est un remède populaire contre le rhume.

On prépare, avec les pommes de reinette grise, une tisane légèrement acidule qui est excellente pour calmer la soif des malades ; mais pour qu'elle soit agréable, il faut la faire par infusion : on coupe les pommes par tranches minces, et l'on jette tout simplement de l'eau bouillante dessus, dans des proportions analogues à celles indiquées plus haut pour la tisane par décoction.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 Octobre 1850. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 8.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des Maladies régnantes. — Soins hygiéniques de la bouche. — Substitutions du blanc de zinc au blanc de plomb; son importance sur la santé des ouvriers. — Maladies des ouvriers qui travaillent le quinquina. — Du Pain; de certaines fraudes qu'on lui fait subir et des moyens de les reconnaître (*fin*). — Influence de l'atmosphère sur la santé. — Notice sur les propriétés du Cédron, antidote de la rage, des morsures de serpents et des fièvres intermittentes (*fin*). — Variétés et nouvelles. — Formules: Eeau de Botot (*dentifrice liquide*); — Poudres dentifrices; — Opiat dentifrice.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 *octobre.*

Les éruptions ont continué à être très-communes, et, depuis notre dernière publication, on a pu en observer des variétés très-nombreuses. Non-seulement l'urticaire s'est montrée aussi fréquemment que dans la quinzaine précédente, mais l'érésipèle n'a cessé de régner. On sait que cette maladie dure, terme moyen, huit à dix jours et qu'elle rend très-souffrant; mais la prévenir est chose difficile, car, en outre que sa production paraît dominée par la saison, elle tient encore à la constitution de ceux qui en sont atteints; aussi n'est-il pas rare de l'observer, à plusieurs reprises, chez les personnes qui sont disposées à la contracter.

Les douleurs de dents, qui sont si pénibles, ont atteint la plus grande partie de ceux qui avaient, avant cette époque, des dents altérées. Quant aux maux de gorge, ils ont continué à sévir.

Mais une terrible maladie, dont on a observé beaucoup d'exemples depuis quinze jours, est l'apoplexie: un certain nombre de personnes ont succombé à cette maladie que l'on a appelée, avec raison, foudroyante, et depuis longtemps on ne l'avait vue faire autant de ravages. C'est une raison pour redoubler de soins hygiéniques, éviter le froid aux pieds, les repas trop copieux, les émotions vives, et enfin consulter son médecin à la moindre indisposition; il est souvent plus facile de prévenir une maladie de cette nature que de l'enrayer.

Nous verrons, au reste, lorsque nous nous occuperons de cette maladie, qu'il ne faut pas confondre toutes les morts subites sous le nom d'apoplexies; il est un certain nombre d'autres causes qui peuvent déterminer ce résultat funeste et qui sont étrangères à la maladie que nous signalons.

Quant au choléra, il tend de plus en plus à regagner l'Inde, d'où il est originaire, et toutes les craintes qu'il a pu faire naître finissent par s'évanouir.

Soins hygiéniques de la bouche.

Les dents, ces précieux organes dont nous avons étudié les formes et la structure dans notre dernier numéro, et dont la conservation est si importante, trouvent la principale cause de leur destruction dans l'inobservance des soins hygiéniques que réclame la bouche. On ne peut donc trop recommander la pratique de ces soins qui peuvent presque toujours faire éviter les opérations si douloureuses de la chirurgie dentaire. Il est bon d'habituer les enfants à les pratiquer dès le jeune âge; ils en conserveront l'habitude, et s'ils venaient à y renoncer momentanément, il en résulterait bientôt un sentiment de gêne, d'incommodité qui les forcerait bien à y revenir.

Les dents abandonnées à elles-mêmes et privées de soins journaliers, ne tardent pas à s'entourer de tartre. On donne le nom de *tartre* à une substance qui, d'abord liquide, se dépose sur la couronne des dents, s'épaissit peu à peu, prend la consistance d'une pâte ou limon et acquiert en peu de temps la dureté de la pierre. Il s'attache étroitement à la couronne de la dent avec laquelle il semble faire corps, tant il y adhère fortement; étreint le collet, s'insinue dans l'alvéole, s'étendant quelquefois le long de la racine, et les dents qui ne sont plus retenues que par l'adhérence des gencives, ne tardent pas à chanceler, puis à tomber.

Dans une bouche envahie par le tartre, les dents prennent une teinte jaune désagréable, les gencives refoulées et gonflées sont d'un rouge foncé, saignent facilement et l'haleine devient fétide et repoussante. Il arrive même que, par suite d'une négligence prolongée, les gencives se trouvent en grande partie détruites, et que les dents, recouvertes par le tartre, perdent en apparence leur forme naturelle. Le bord des gencives ne présente plus ce feston rose et régulier qui enchâsse les dents, et leur forme une sertissure gracieuse; elles présentent un hideux aspect, et les dents vacillantes, encroûtées de tartre, ressemblent à de petites masses de pierre douées d'une fétidité particulière, dont on détourne la vue avec dégoût.

L'éducation et une demi-propreté empêchent beaucoup de personnes de s'abandonner à cette négligence; mais lorsque les soins de la bouche ne sont pas complets et réguliers, elle acquiert bientôt un certain degré de ce désordre.

Éviter à la bouche des inconvénients aussi pernicieux est cependant chose facile, et il suffit, pour y réussir, de suivre avec exactitude les conseils dictés par une sage hygiène.

On peut toujours prévenir l'accumulation du tartre sur les dents, et toutes les altérations qui en sont la conséquence, et le moyen principal est le nettoyage quotidien et raisonné de la bouche au moyen d'un bon dentrifice aidé de l'action de la brosse. Il est préférable de choisir le matin pour cette opération, ainsi qu'on le fait généralement, parce qu'en outre de la nécessité d'avoir une bouche pure pendant la journée, il se dépose toujours pendant le sommeil une substance limoneuse sur les dents, ce qui obscurcit leur éclat et nuit à leur conservation.

Le choix d'une brosse à dents n'est pas chose indifférente. Il faut toujours la prendre bien garnie de soies afin que ces soies, en s'écartant, ne puissent déchirer le bord des gencives. Cette brosse ne doit être *ni trop dure ni trop molle;* il faut qu'elle soit souple tout en conservant une certaine élasticité; ses bords doivent être au moins et même plus flexibles que le milieu. Enfin son extrémité doit toujours être bien arrondie, et un peu moins volumineuse que le corps de la brosse, afin que, glissant mieux entre la joue et les dents, elle puisse facilement pénétrer jusqu'à l'extrémité de l'arcade dentaire.

Les personnes dont les dents sont ébranlées par une cause quelconque, ou dont les gencives sont malades, emploieront toujours une brosse très-douce, et si elles ne peuvent supporter l'action de la brosse, elles la remplaceront par une éponge fine, fixée sur un manche à la manière d'une brosse.

Ce serait déjà une excellente chose de se servir tout simplement d'une brosse et d'eau pure, mais on peut mieux faire en employant une de ces préparations auxquelles on a donné le nom de dentifrices.

Les *dentifrices* sont de trois sortes : les dentifrices liquides, les poudres et les opiats.

C'est aux dentifrices liquides que l'on doit en général accorder la préférence : ils glissent mieux sur toute la surface des dents et n'ont pas, comme les poudres, l'inconvénient d'user les gencives et de déchausser les dents. Un bon dentifrice, composé avec un spiritueux et des plantes balsamiques, aide à l'expulsion du limon qui s'est déposé sur les dents pendant la nuit, enlève les particules organiques qui le composent, raffermit les gencives, leur donne plus de fraîcheur et communique à l'haleine une odeur suave et agréable.

Il faut toujours se défier des dentifrices qui blanchissent très-vite les dents, ils contiennent toujours des *acides* qui, en peu de temps, ramollissent l'émail et amènent inévitablement la perte des dents. On devra donc toujours choisir le dentifrice *qui nettoie et non celui qui blanchit.*

Les dentifrices spiritueux conviennent à peu près à tout le monde : cependant il est des personnes dont les gencives tendres ou enflammées réclament parfois l'usage d'un gargarisme émollient à l'eau de guimauve et de pavot, c'est un cas qui ne peut guère être apprécié que par le médecin ou le dentiste, lesquels devront aussi indiquer le moment où l'on pourra reprendre l'usage du gargarisme spiritueux.

Ainsi que nous l'avons dit, l'usage de la poudre a des inconvénients : cependant, sans en faire un emploi journalier, il peut être utile de s'en servir une fois ou deux par semaine lorsque le dentifrice li-

quide ne suffit pas à débarrasser facilement les dents du limon qui s'accumule sur leur surface. Cette moyenne varie selon les personnes et suivant la plus ou moins grande rapidité avec laquelle se forme le tartre.

La poudre doit être bien porphyrisée et exempte d'acide. On reconnaît facilement la présence des acides dans la poudre, à l'action piquante qu'elle exerce sur les gencives et sur la langue. La poudre de charbon, souvent employée, est un bon dentifrice, mais elle a l'inconvénient, en séjournant sous le bord libre des gencives, de tracer, à la longue, un liseré noir sur les dents.

Il est d'ailleurs assez difficile de s'en procurer qui soit assez impalpable pour ne pas rayer les dents et les altérer mécaniquement. Cependant quelques personnes font usage du charbon de mie de pain préparé par les pharmaciens-chimistes, et se trouvent bien de son usage.

La poudre de quinquina exerce une action tonique sur les gencives qui est avantageuse, elle jouit, ainsi que le charbon, de la précieuse prérogative de purifier la bouche, sans produire comme lui un cercle noir sous le bord des gencives; mais employée seule, elle est insuffisante, elle doit être associée à d'autres substances pulvérulentes. Dans le mélange que l'on fait avec les poudres, on a généralement l'habitude d'y faire entrer de la crême de tartre ; il faut toujours éviter cette addition, car c'est un acide que l'on y introduit, et l'on a vu précédemment quels inconvénients sont attachés aux acides.

Les *opiats* sont des dentifrices sous forme de pâte, ils sont d'un bon usage, mais ils ont une partie des inconvénients des poudres, et sèchent d'ailleurs facilement; l'introduction de la crême de tartre, dans leur composition, se rencontre assez souvent, et la mauvaise habitude que l'on a d'y ajouter en grande quantité une matière colorante rouge, cochenille, carmin ou autre, produit sur l'émail des dents une teinte qui n'est pas agréable.

Pour qu'un opiat soit bon, il faut qu'il soit exempt d'acide, qu'il soit peu coloré, et qu'en l'écrasant à l'aide d'un peu d'eau dans le creux de la main, il s'y étende et y fonde à la manière du beurre.

Après avoir fait choix d'un bon dentifrice liquide, lorsqu'il s'agira de s'en servir, on en versera trente à quarante gouttes dans un verre d'eau tiède; on agitera l'eau avec la brosse qui se trouvera imbibée tout en opérant le mélange ; puis on fera passer cette brosse à plusieurs reprises sur toute l'étendue des arcades dentaires en ayant bien soin de brosser aussi exactement le fond de la bouche que le devant, car c'est ordinairement cette partie qui en a le plus besoin.

On ne doit pas se borner à brosser les dents sur leur surface externe, il faut encore, en inclinant la brosse, la faire pénétrer à leur surface postérieure, et cette remarque s'applique surtout aux incisives de la mâchoire inférieure, car c'est à cet endroit où la salive, séjournant davantage, et le frottement étant moins actif, que la formation du tartre s'accomplit le plus rapidement. L'on peut, à cet effet, se servir d'une brosse, dont l'une des extrémités est renversée et appropriée à cet usage.

Lorsque, par suite de la sensibilité d'une dent, on a pris l'habitude d'exercer la mastication des aliments d'un côté seulement, le frottement venant à disparaître, le tartre ne tarde pas à envahir cette partie. Il faut alors remédier à cet inconvénient en appuyant davantage sur la brosse lorsqu'elle passe sur ce côté de la bouche, qui devra être nettoyé plus exactement.

Il y a un notable inconvénient à ne brosser les dents que transversalement, ainsi qu'on le fait généralement, car l'action de la brosse ne s'exerçant que sur les parties saillantes des dents, celle-ci accumule dans leurs interstices tous les corps étrangers qu'elle rencontre sur son passage. Il faut donc, après avoir rapproché l'un de l'autre le bord libre des mâchoires, promener la brosse de haut en bas pour l'arcade supérieure, et de bas en haut pour l'arcade inférieure, en lui faisant décrire un mouvement de demi-rotation. Par ce moyen, les soies pénètrent dans l'interstice des dents, le dégage de tout ce qui a pu s'y introduire, et elles ramènent en même temps le bord de la gencive sur la dent. Ce précepte, qui est trop négligé, n'est cependant que l'imitation la plus simple du procédé que chacun emploie lorsqu'il s'agit de nettoyer un meuble ou quelque objet d'art crénelé.

Quel que soit le soin que l'on apporte au nettoyage quotidien de la bouche, on ne parvient pas toujours à prévenir complétement la formation du tartre, qui peut arriver, comme nous l'avons dit, à avoir la consistance de la pierre. Il est alors indispensable d'avoir recours au chirurgien-dentiste, qui, au moyen d'instruments appropriés à cet usage, enlève le tartre, tout en respectant l'émail des dents. Les gencives reprennent alors leur teinte rosée, ainsi que leur position autour du collet de la dent; celle-ci, qui oscillait déjà, redevient plus solide.

On croit assez généralement que le nettoyage de

dents par le dentiste est nuisible à leur conservation et peut hâter leur chute; c'est une erreur qu'on ne saurait trop combattre, car cette opération, faite avec habileté, ne peut en aucune façon altérer les dents, et l'on est amplement dédommagé de ce petit agacement nerveux et passager qui accompagne l'action des instruments par la sensation de bien-être qui succède à l'enlèvement du tartre. Faire visiter sa bouche par le dentiste une fois par an est chose indispensable.

Ainsi que nous l'avons dit, les soins hygiéniques doivent être, chaque matin, donnés à la bouche; mais si l'on veut conserver les dents pendant de longues années, d'autres précautions sont encore nécessaires. Après chaque repas, il faut toujours passer de l'eau tiède dans la bouche; elle enlève les particules alimentaires qui restent déposées sur les dents ou dans leurs intervalles et qui, jointes à la salive, sont les causes les plus actives de la formation du tartre.

Nous disons de l'eau tiède, parce que le contact de l'eau très-chaude ou très-froide est pernicieux pour les dents. Le changement subit de température leur est surtout très-préjudiciable : ainsi le contact immédiat de la glace, l'introduction dans la bouche d'une boisson froide après un potage très-chaud déterminent certaines altérations de l'émail. Cette substance, étant de nature vitreuse, reçoit, dans ce cas, les mêmes atteintes que subissent certains vases qui ne peuvent résister à ces brusques variations de température. L'émail se fendille, et par cette multitude de petites fentes longitudinales que l'on peut apercevoir sur beaucoup de dents, et particulièrement sur les incisives, par ces petites fentes pénètrent les acides employés dans l'alimentation; ils altèrent l'ivoire de la dent, qui ne tarde pas à devenir douloureuse.

Si l'on doit avoir soin des dents dans l'état de santé, les précautions doivent redoubler pendant les maladies ou la convalescence. Quelques-unes d'entre elles surtout présentent, au nombre de leurs symptômes, un encroûtement des dents par des substances sécrétées dans la bouche; telles sont, par exemple, les fièvres typhoïdes. La grossesse, les affections dans lesquelles le vomissement est fréquent, nécessitent une active surveillance. En effet, les matières rejetées, toujours accompagnées de particules acides, laissent des liquides dans la bouche qui altèrent l'émail et peuvent contribuer à déterminer la carie. Il est donc bon, après chaque crise, de se laver la bouche avec soin et de délayer de la magnésie dans le liquide qui doit servir à cet usage. La magnésie s'emparera de l'acide et neutralisera son action.

Il suffit de rappeler les dangers que courent certaines personnes vaniteuses de la force de leurs dents pour que l'on se souvienne de s'en abstenir. Celles qui s'amusent à briser ainsi des corps très-durs ou à soulever de pesants fardeaux s'exposent, non-seulement à briser leurs dents en totalité, mais à en détacher des éclats qui ouvriront bientôt la porte à des altérations plus graves. D'autres fois, la dent s'ébranle, les parties qui l'entourent s'enflamment, et la chute d'une dent, qui est cependant saine, peut en être le résultat.

Tels sont les conseils qui doivent être suivis pour appliquer les règles de l'hygiène à la conservation des dents; les personnes qui les suivront avec persévérance s'applaudiront plus tard d'avoir su à la fois conserver un des plus beaux ornements du visage et des organes extrêmement importants pour la digestion.

Dans un des prochains numéros, nous étudierons l'altération à laquelle on donne le nom de carie dentaire et nous indiquerons les meilleurs moyens à employer pour y remédier.

Substitution du blanc de zinc au blanc de plomb.

SON IMPORTANCE SUR LA SANTÉ DES OUVRIERS.

Tout le monde connaît, au moins de nom, les terribles maladies que déterminent les sels de plomb chez les ouvriers qui les préparent ou les emploient. Il est peu de personnes qui n'aient entendu parler de la *colique de plomb*, appelée aussi *colique des peintres*, dont on observe chaque année un si grand nombre de cas dans les hôpitaux de Paris. Elle n'est cependant pas la seule conséquence de l'absorption du plomb, puisque des paralysies, du délire, de la folie, la mort même, en sont trop souvent le résultat fatal.

D'après une note que vient de publier M. Chevallier, il est prouvé que malgré les soins hygiéniques employés par les chefs d'usine envers leurs ouvriers, malgré les précautions prises pour rendre moins dangereuse la fabrication de la céruse, il y a toujours un grand nombre d'ouvriers qui sont atteints par la maladie. Il a été constaté que parmi ceux qui ont subi cette influence, il en est qui sont restés, à la suite d'une attaque, 57, 62, 64, 68, 76, 95, 114 et même 160 jours à l'hôpital.

Les recherches faites ont démontré qu'en 10 ans,

de 1838 à 1847 inclusivement, les hôpitaux de Paris (et Paris ne compte que deux fabriques de céruse et de minium), ont reçu 3,142 malades, 3,030 sont sortis des hôpitaux soulagés ou guéris; que 112 ont succombé, quelquefois même avec une effrayante rapidité, rapidité qui était telle, qu'un d'eux mourut en se rendant de la fabrique à l'hôpital.

Sur ces 3,142 malades, on comptait 1,898 ouvriers travaillant au blanc de céruse ou au minium, 712 peintres, 63 broyeurs de couleurs, 10 ouvriers préparant les cartes dites porcelaine.

Les 112 décès ont frappé 86 ouvriers travaillant au minium et à la céruse, 13 peintres, 1 broyeur de couleurs, 1 lamineur de plomb, 1 imprimeur, 1 ouvrier en papiers peints, 1 fabricant de cartes porcelaine, 1 ouvrier potier de terre. Six de ces décès portaient sur des ouvriers tellement malades, qu'on n'a pu obtenir de renseignements sur la fabrique dans laquelle ils travaillaient.

On est vraiment effrayé de ce triste résultat, et lorsqu'on pense que l'élégante carte porcelaine que nous tirons de notre poche pour rendre une visite, a pu causer à quelqu'un une affreuse maladie ou même la mort, il est impossible de n'être pas attristé. On a donc cherché depuis long-temps un moyen quelconque d'assainir une profession à peu près indispensable dans notre état social. L'application du blanc de zinc à la peinture fut tentée par Guyton de Morveaux et Courtois en 1786, et fut enfin réalisée avec bonheur dans ces derniers temps, par M. Leclaire, ainsi que le dit M. Chevallier.

Ce dernier, partisan de la substitution de la peinture au blanc de zinc, est l'un de ceux qui ont fait les plus grands efforts pour introduire dans les arts cette nouvelle préparation. Et qu'on ne s'imagine pas que le nouveau blanc n'ait pas rencontré une vive opposition : d'abord on prétendait que la peinture au blanc de zinc ne remplace pas celle au blanc de plomb sous le rapport de l'industrie, parce qu'elle ne couvre pas autant que la première, et qu'il faut deux ou trois couches, là où une seule était suffisante. Puis enfin on affirmait que si le blanc de zinc n'occasionnait pas la colique de plomb, il produisait une nouvelle maladie, la colique de zinc.

Ces deux objections sont complétement niées par le savant chimiste que nous citons, et il établit que sur 19,519 journées de travail, faites par les ouvriers dans une fabrique de blanc de zinc, on n'a observé que deux ou trois malades dont les maladies n'offrent pas pour lui des détails convaincants, tandis que sur 19,559 journées de travail, faites pendant l'année, dans une fabrique de céruse, il y a eu dans ce laps de temps 180 malades, dont 7 ont succombé.

Un travail sur le même sujet vient d'être lu à l'Académie de médecine par M. Bouchut, médecin du bureau central des hôpitaux, qui, lui aussi, est arrivé aux mêmes conclusions, et se prononce en faveur de la peinture au blanc de zinc, tant sous le rapport des avantages de son emploi dans les arts que sous celui de son innocuité pour la santé des ouvriers.

Il a étudié les effets des préparations de zinc dans les usines d'Asnières et de la Villette, où a lieu cette fabrication, en interrogeant et visitant les ouvriers qu'on y emploie. Ces phénomènes sont de deux ordres : *dynamiques* et *mécaniques*.

Les premiers sont des troubles d'innervation fort intéressants, qui s'observent chez les ouvriers du four lorsqu'ils respirent les vapeurs invisibles et inodores du zinc en fusion; ils sont caractérisés par de la douleur de tête, un peu d'oppression, de courbature dans les cuisses et d'agitation nocturne avec fièvre ou sans fièvre. Ces phénomènes sont éphémères, paraissent dans la journée, à la fin du travail, continuent la nuit, cessent le lendemain matin sans aucun traitement particulier, de manière à ne pas empêcher la reprise du travail; ils sont rares d'ailleurs, se manifestent de loin en loin chez les ouvriers au début de leur apprentissage, et n'apparaissent plus lorsque ceux-ci ont pris l'habitude de l'usine.

Les phénomènes *mécaniques* de l'absorption d'oxyde de zinc, si l'on peut parler ainsi, sont le résultat de l'irritation des bronches et de la peau par la poussière d'oxyde de zinc. Quelques ouvriers souffrent lorsqu'ils avalent cette poussière; mais ils ne tardent pas à s'y habituer, et ne toussent plus ensuite. La peau est le siége de quelques démangeaisons et de quelques papules.

Si l'on compare ces accidents légers et éphémères, ne pouvant jamais causer la mort, à ce qui se passe dans les fabriques de céruse, l'opinion que l'on doit avoir sur ces deux industries est bientôt fixée, et l'on sent combien l'humanité est redevable envers les hommes qui ont employé leur intelligence et consacré leurs veilles à des améliorations d'une si haute importance.

Les préparations que l'on fait avec le plomb sont si dangereuses, que les animaux mêmes qui séjournent dans les usines ne tardent pas à en ressentir les effets. Les chevaux sont bientôt hors de service, et les rats eux-mêmes, au contact des poudres délé-

tères qui couvrent le matériel des fabriques, ne tardent pas à devenir paralysés.

Applaudissons donc aux efforts des chimistes et des autres savants, qui tendent chaque jour à améliorer le sort des hommes exposés à des causes aussi fatales à leur santé.

Maladie des ouvriers qui travaillent le quinquina.

M. Chevallier vient d'adresser une note à l'Académie des sciences, destinée à faire connaître une maladie spéciale qui sévit sur les ouvriers qui travaillent à la préparation du sulfate de quinine ou du quinquina lui-même.

Cette maladie ne se présente pas toujours avec les mêmes symptômes, mais elle a pour caractère général, la production d'une éruption qui apparaît sur tous les membres. Ce sont des boutons qui fournissent un écoulement purulent et des plaques ou croûtes qui séjournent sur la peau.

Chez d'autres ouvriers les yeux deviennent rouges, il y a gonflement des paupières avec apparition de boutons; la face se boursoufle au point de rendre l'individu méconnaissable; les bras et les mains deviennent considérablement enflés et se recouvrent de boutons et de pustules qui se remplissent de pus et qui suppurent.

Chez quelques ouvriers les boutons dégénèrent en pustules qui ne suppurent pas, mais qui se présentent sous formes de *croûtes galeuses* d'un aspect repoussant.

Selon quelques fabricants, il n'y a que les ouvriers qui sont employés à certaines parties de la préparation du sulfate de quinine qui sont atteints par la maladie; selon d'autres, et c'est aussi l'opinion de M. Chevallier, tous les ouvriers, même ceux qui mettent le sulfate en flacons, peuvent subir l'influence signalée. M. Zimmer, qui fabrique de très-grandes quantités de sulfate de quinine, s'exprime ainsi dans une lettre du 6 juin 1850 : « La maladie « peut être contractée dans toutes les opérations « qui se pratiquent dans la fabrique, même l'embal- « lage. »

Les faits observés par MM. Armet de l'Isle, O. Henry et Thibouméry, viennent à l'appui de la dernière de ces opinions.

M. Armet de l'Isle a fait connaître à M. Chevallier le fait suivant :

« En 1836, ayant à employer quelques ouvriers de plus, il fit venir, entre autres, un maçon du pays pour travailler au sulfate de quinine. C'était un homme d'une conduite régulière, dans la force de l'âge et ayant toutes les apparences d'un homme parfaitement portant. Au bout de trois à quatre jours il eut des boutons sur les bras, sur les cuisses et aux jambes. » M. Armet de l'Isle le renvoya immédiatement.

En 1844, le même homme, étant employé alors comme maçon à des travaux en plein air et à plus de 60 mètres de la fabrique, fut forcé de quitter son travail. En effet, cet homme fut atteint des mêmes symptômes que ceux qui s'étaient déclarés en 1836 lorsqu'il travaillait à la fabrique de sulfate de quinine.

M. Henry a cité le fait d'une femme d'une constitution lymphatique, qui ne pouvait entrer dans une fabrique de sulfate de quinine sans être atteinte de l'éruption; il dit que, le 16 mai 1850, cette femme a été prise plus vivement que jamais pour avoir essayé, à la fabrique du Hâvre, de mettre du sulfate de quinine en flacons. La maladie, qui a d'abord occupé le cou, la face, les bras, s'est portée sur les jambes; l'une d'elles, est devenue très-enflée et couverte d'une éruption croûteuse.

M. Thibouméry cite le fait :

1° D'un jardinier qui, chargé d'élaguer, à la fabrique du sulfate de quinine, à la Planchette, une avenue de tilleuls, fut pris, pendant cette opération, d'une irritation des yeux, d'un gonflement de la face; ce jardinier n'avait jamais travaillé à la préparation du sulfate de quinine; 2° de deux personnes qui venaient passer chez lui le dimanche et qui, chaque fois, étaient incommodées.

Une autre maladie signalée par M. Zimmer à M. Chevallier, n'a jamais été observée en France; elle sévit sur les ouvriers qui pulvérisent le quinquina. Voici le tableau que fait M. Zimmer de cette maladie.

« La fièvre causée par le quinquina, ou *fièvre quinique* (*china fieber*), ne frappe que les ouvriers qui sont occupés au moulin, et qui sont par conséquent très-exposés à la poussière produite dans le broiement de cette écorce.

« Cette maladie se déclare tantôt par une *effervescence de sang à faire rompre les veines*, tantôt par un froid glacial dans tout le corps; de sorte qu'elle a été comparée à la fièvre intermittente. D'après ce que j'ai vu, cette fièvre arrive à sa terminaison par un vif accès spontané, sans qu'on ait employé aucun remède dans le but de soulager le malade.

« On doit faire observer que les malades qui ont

eu cet accès, peuvent ensuite s'exposer à la poussière du quinquina sans que cela leur porte préjudice. Il y en a cependant très-peu qui se déterminent à reprendre le travail qui a causé la maladie; ils préfèrent quitter l'établissement.

Cette fièvre de quinquina frappe presque tous les ouvriers qui respirent la poussière de ces écorces. »

Dans son travail, M. Chevallier émet l'opinion que les maladies des ouvriers qui travaillent le sulfate de quinine, sont dues à des émanations analogues à celles que fournissent certains végétaux, et qu'il serait possible de soustraire en partie les ouvriers à la maladie cutanée :

1° En établissant la fabrication dans des locaux parfaitement ventilés;

2° En plaçant les chaudières à décoction sur des fourneaux munis de hottes ayant un bon tirage;

3° En exigeant que les ouvriers aient le moins possible le système cutané (la peau) en contact, soit avec les décoctions aqueuses, soit avec les solutions alcooliques de quinine.

Quant à la fièvre produite par la poussière du quinquina, on peut, par la construction du moulin et par les soins apportés pour qu'il n'y ait pas de déperdition de la poudre, faire cesser les accidents. M. Zimmer s'occupe de la construction d'un moulin qui présentera ces conditions.

Cette maladie, comme on le voit par les dates des notes communiquées, n'est pas nouvelle, et il résulte des détails fournis à M. Chevallier par les fabricants de France, d'Angleterre et d'Allemagne, que les ouvriers de ces divers établissements sont très-sujets à être atteints par cette maladie de quinquina. Comment se fait-il que depuis longtemps on n'ait pas trouvé moyen de les mettre à l'abri de ces tristes atteintes? Plus on étudie l'hygiène, et plus on y trouve des ressources pour prévenir une foule d'infirmités dont, avec un peu de soins, la cause pourrait être trouvée et supprimée. N'est-ce pas encore à l'application méthodique des règles de l'hygiène que M. Chevallier demande le plus sûr moyen de préserver la santé des ouvriers qui fabriquent le sulfate de quinine?

Chaque jour, les savants s'occupent à diminuer, par leurs recherches scientifiques, les dangers que font courir à la santé de l'homme les professions insalubres; mais à côté de ces professions qui amènent la mort ou des maladies graves, combien ne s'en trouve-t-il pas d'autres qui méritent d'attirer l'attention des observateurs par les nombreuses indispositions qu'elles déterminent ou l'altération progressive de la santé qu'elles occasionnent; et cependant une grande voie nous est ouverte : l'hygiène, qui seule peut nous mettre à même de sauver des milliers d'hommes insoucieux de leur existence ou ignorants des moyens de la préserver. Espérons que les travaux continueront à se produire vers ce but important et que nous aurons souvent à les enregistrer.

DU PAIN.

DE CERTAINES FRAUDES QU'ON LUI FAIT SUBIR ET DES MOYENS DE LES RECONNAITRE. (*Fin.*)

Après avoir étudié les farines, nous allons nous occuper de la *panification*, c'est-à-dire de leur conversion en pain : c'est après avoir été pétries convenablement à l'aide d'une certaine proportion d'eau que les farines deviennent aptes à se transformer en pain; mais elles n'absorbent pas toutes la même quantité d'eau dans cette opération, et cette proportion est toujours cependant considérable. Ainsi, la farine d'un bon blé absorbe deux tiers d'eau et fournit un tiers de pain au-dessus de son poids, l'autre tiers s'évaporant pendant la cuisson; de sorte que 100 kilogrammes de farine de première qualité absorbent 66 kilogrammes d'eau et produisent 133 kilogrammes de pain. Cette augmentation de poids fait compensation à la perte ou déchet qu'éprouve le blé lors de sa réduction en farine, de sorte qu'un kilogramme de pain représente à peu près un kilogramme de blé.

On désigne par le nom de *levain* la substance destinée à faire fermenter la pâte et qui la rend légère et boursoufflée lorsqu'elle a été bien mélangée avec elle avant sa cuisson. Nous avons vu précédemment que l'usage du levain remonte à une antiquité très-reculée, et cependant ce ne fut qu'au bout d'un temps très-long que son emploi fut généralement adopté, tant les choses les plus utiles éprouvent de difficultés à se produire, grâce à la tenacité de la routine et des préjugés.

Le levain a eu pour origine probable, selon le savant chimiste Girardin, quelque portion de pâte oubliée dans le pétrin et incorporée avec l'eau et la farine; cette substance n'est autre chose en effet que de la pâte qu'on a laissé aigrir ou fermenter; d'autres fois c'est de la *levure de bière* que l'on emploie. Mais cette dernière préparation trouva longtemps une vive opposition, et la Faculté de médecine s'opposa même, par un décret du 24 mars 1688, à son em-

ploi en déclarant que l'usage en était nuisible!.... Inutile d'ajouter que cette fausse idée finit par disparaître, grâce à l'expérience et surtout à l'importance du levain dans la panification; on sait en effet que sans lui le pain serait lourd, désagréable et difficile à digérer.

Lorsque la pâte a été disposée selon la forme que l'on désire donner aux pains, lorsqu'elle a été introduite dans le four et exposée à la chaleur; elle éprouve, grâce au levain qu'on y a associé, une espèce de fermentation qui détermine le dégagement de certains gaz, lesquels tendent à s'échapper de sa masse; l'eau, qui a été ajoutée pour la pétrir, se réduit en vapeur, l'air même qui s'y est trouvé introduit par l'action du pétrissage se dilate, et toutes ses vapeurs aériformes ne tarderaient pas à se confondre avec l'air environnant si le gluten, qui est visqueux et élastique, ne se trouvait là pour les retenir et les emprisonner. C'est donc le gluten qui retient ces gaz et vapeurs, et l'on conçoit qu'il sera d'autant plus apte à les empêcher de se dégager que sa quantité sera plus considérable par rapport à celle de la pâte. Celle-ci se gonfle, elle *lève*, comme disent les boulangers, et les vapeurs qui occasionnent ce soulèvement l'écartant en une multitude d'endroits se forment de petites cavités et s'y logent. Cependant la cuisson finit par s'opérer, la plus grande partie de l'eau interposée s'évapore, les gaz eux-mêmes parviennent enfin à s'échapper, mais le pain reste criblé d'une quantité de petites cavités qui les contenaient; ce sont ces petits trous qui portent le nom d'*yeux* et qui contribuent puissamment à la légèreté du pain.

Plus la pâte sera riche en gluten, plus le pain sera léger, bien cuit et blanc, puisque c'est lui qui, la rendant visqueuse et tenace, détermine la formation de trous, de lacunes, de larges crevasses même que l'on remarque dans le pain de bonne qualité. C'est pour cela que la farine de blé est doublement précieuse, puisque, en outre de ses qualités nutritives bien supérieures à celles des autres farines, elle formera un pain qui sera savoureux et d'une digestion facile, offrant un aspect et une blancheur remarquables.

Mais c'est précisément cette belle apparence du pain, recherchée par le consommateur, et avantageuse pour le vendeur, que l'on a quelquefois cherché à obtenir au préjudice de la qualité.

Si l'on était à même d'examiner la pâte, la question serait vite résolue, car au moyen de son lavage sous un filet d'eau, ainsi que cela a été indiqué précédemment, on arriverait vite à déterminer la quantité du gluten, laquelle indiquerait à son tour la qualité future du pain, et il serait en effet impossible qu'il devînt mauvais, à moins d'une vicieuse direction de sa préparation.

Le pain nous étant livré tout confectionné, c'est donc sur lui que se bornent nos moyens d'examen, et d'abord c'est son aspect qui doit être pris en considération, car il peut déjà donner quelques renseignements. Si, en effet, à la farine de blé ont été mêlées des farines de haricots, de féverolles, de pois, de châtaignes, de millet, etc., le pain *ne pourra jamais lever convenablement*, et l'absence ou la rareté de ces trous ou lacunes que nous avons signalés sera un signe certain que quelque farine non nutritive y aura été introduite. En effet, là où le gluten manque ou est peu abondant, ils ne peuvent se produire.

Mais la fraude principale que l'on exerce sur le pain est celle qui consiste à le faire paraître très-blanc, au moyen de certaines substances étrangères qui sont introduites dans la pâte; substances qui sont souvent dangereuses pour la santé, et qui ont motivé, à plusieurs reprises, des enquêtes et des condamnations, principalement en Belgique.

Comment reconnaître la présence de ces agents, incorporés souvent avec une grande habileté, et qui ne peuvent être aperçus à la simple inspection. Un moyen certain nous est offert, et c'est encore à la chimie que nous devrons cette précieuse ressource. Déjà, en traitant de la falsification du lait, de celle du vin, nous avons fait voir quelle est la puissance des expériences chimiques pour arriver à découvrir, avec une grande certitude, une quantité même très-faible des substances usitées pour frauder les aliments, et ces moyens ne peuvent être mis plus utilement à contribution, puisqu'il s'agit d'inspecter les qualités du pain.

Et parce que l'on est étranger à cette belle science, que l'on ne s'imagine pas être incapable d'y puiser un utile secours, les moyens que nous indiquons sont toujours très-simples, très-faciles à mettre en pratique; ils consistent, le plus souvent, à mélanger deux substances qu'il est toujours aisé de se procurer, et c'est de cette opération si facile que doit naître la certitude. Dans les circonstances ordinaires de la vie, on fait d'ailleurs très-souvent de la chimie sans s'en douter, et nous serions heureux, pour notre part, de contribuer à répandre le goût d'une science appelée à devenir un jour populaire, et qui peut rendre de si grands services.

Les substances qui ont été le plus fréquemment

employées pour rendre le pain de qualité inférieure plus blanc, plus léger, plus poreux, sont : le sulfate de cuivre, les carbonates d'ammoniaque, de soude et de magnésie, l'alun; puis le plâtre, le sable, l'argile, destinés à augmenter son poids.

La plus importante de ces substances est le sulfate de cuivre, parce qu'il blanchit très-bien le pain et parce que la présence du cuivre dans cet aliment est un très-grand danger pour la santé de ceux qui en font usage; mais heureusement qu'il est très-facile, même à la personne la moins habile, de reconnaître cette coupable fraude.

Pour y arriver, il suffit, après avoir fait, à l'aide d'un peu d'eau, une pâte avec le pain soupçonné, de la délayer dans un verre en y ajoutant encore de l'eau, et il ne restera plus qu'à y verser un peu d'ammoniaque liquide; si le pain contient du cuivre, l'eau deviendra *bleu de ciel* et accusera ainsi sa présence; la liqueur obtenue aura cette belle couleur bleu céleste du liquide qui décore le devant des pharmacies.

Veut-on savoir si le pain contient le carbonate d'ammoniaque ou de soude? On opérera d'abord comme ci-dessus, mais, au lieu de verser de l'ammoniaque dans cette espèce de solution de pain, on y plongera un peu de papier en usage pour les expériences chimiques et très-facile à se procurer, le papier de tournesol, faiblement rougi par un acide, et si les substances indiquées ont été incorporées au pain, ce papier deviendra *bleu*.

Lorsqu'on voudra constater la présence de l'alun, on délayera le pain dans l'eau aussi exactement que possible, puis, après avoir filtré le liquide, on y ajoutera encore de l'ammoniaque; cette fois, ce n'est plus une couleur bleue qui se manifeste, mais une couleur blanche, un *nuage gélatineux;* si, au contraire, l'eau ne se trouble pas, c'est que le pain ne contient pas d'alun.

Enfin, si l'on veut s'assurer que le pain ne contient ni plâtre, ni sable, ni magnésie, ni argile, on pèsera 50 grammes de ce pain, qui sera soumis dans un creuset à une combustion complète; puis on pèsera les cendres, qui ne devront pas dépasser 4 p. 100; si l'on obtient 5 p. 100, cela indiquera que le pain contient 1 p. 100 de matières étrangères; si l'on obtient 10, il en contiendra 6, et ainsi de suite.

Tels sont les moyens certains de découvrir, dans du pain qui sera soupçonné, la présence de toutes ces substances dangereuses. Ces expériences offrent un très-haut degré de certitude; elles ont d'ailleurs été faites tout récemment devant nous par M. de Sussex (1), qui a eu l'obligeance de les répéter plusieurs fois, et nul doute que chacun ne puisse arriver à en vérifier facilement l'exactitude si l'on avait besoin d'y recourir.

Influence de l'atmosphère sur la santé.

L'atmosphère a sur la santé une influence dont il faut d'autant plus tenir compte, que la plupart des hommes y sont incessamment exposés, puisque c'est à l'air libre que s'écoule la majeure partie de leur existence. Les vêtements, quelque commodes et bien entendus qu'ils soient, ne peuvent nous protéger parfaitement contre son action. Les meilleurs préservatifs contre cette influence, sont l'endurcissement précoce, contracté par l'habitude durant la jeunesse, la tempérance et l'exercice en plein air.

Les propriétés naturelles de l'air sont la chaleur, le froid, la sécheresse, l'humidité, l'électricité et la lumière.

CHALEUR.

Le degré de chaleur, que l'on désigne communément par le mot *température*, doit avant tout être pris en considération. L'air est froid ou chaud. Lorsque la chaleur est à 15° au-dessus de zéro, thermomètre de Réaumur, elle est au point le plus supportable dans notre climat. Si elle dépasse le 20e degré, elle devient lourde et fatigante. Une chaleur trop forte amène le relâchement des muscles, l'engourdissement, la paralysie, les vertiges, l'ophthalmie, les spasmes, l'apoplexie, l'épilepsie, et souvent même la mort subite, occasionnée par ce qu'on a l'habitude d'appeler un *coup de soleil*. Ce résultat a principalement pour origine les coiffures trop pesantes, ou conformées de telle sorte qu'elles attirent beaucoup de chaleur. Ces phénomènes, produits sur les corps, sont encore augmentés par les sueurs fréquentes et continuelles qui sont souvent la cause de la perte de l'appétit, d'une lassitude dans tous les membres, d'une inflammation du foie, et surtout des maladies de l'appareil digestif, et des maux divers qu'occasionne la faiblesse. A ces inconvénients, il faut ajouter encore que pendant les grandes chaleurs, survient aussi le manque d'eau, et que les viandes dont on se nourrit se corrompent facilement, ce qui amène, avec l'usage des eaux stagnantes, des fièvres pernicieuses, putrides, etc.

(1) M. de Sussex est cet habile chimiste qui a établi dans la banlieue de Paris, à Grenelle, une usine où se fabriquent en grand les *engrais concentrés*, employés par un grand nombre d'agriculteurs pour fumer les terres. Au moyen de l'association des substances actives du fumier ou autres engrais, et par leur concentration sous un petit volume, M. de Sussex a établi des équivalents qui permettent à l'agriculteur de préciser la quantité exacte d'engrais nécessaire pour telle terre ou telle récolte, ce qui simplifie considérablement l'opération, tout en diminuant les frais.

Pour combattre ces fâcheuses conséquences, on doit s'abstenir, autant que possible, de s'exposer sans nécessité à l'ardeur du soleil, et chercher de préférence, quand on ne peut faire autrement, les endroits ombragés. C'est le cas aussi de se couvrir de vêtements de toile, ce qui n'exclut pas l'usage de la flanelle sur la peau, pour les personnes appelées à de rudes travaux ou à des exercices violents. Il faut également qu'on se tienne toujours la tête fraîche, en aérant de temps à autre les coiffures; que l'on observe exactement les règles de la tempérance dans le boire et le manger, et qu'on ne néglige pas de débarrasser le corps, quand il est préalablement et suffisamment rafraîchi, de la poussière et de la sueur qui le recouvrent, en prenant un bain dans l'eau courante. Que chacun surtout se fasse de la propreté un devoir; la propreté fortifie et rafraîchit les membres, et c'est un préservatif simple et sûr contre un grand nombre de maladies.

Les vêtements serrés occasionnent, principalement à l'époque des fortes chaleurs, les apoplexies et les ophthalmies.

L'électricité, pendant les ardentes journées de l'été, influe sur le corps humain de manière à le fatiguer et à l'énerver. Des marches forcées, au milieu d'une atmosphère chaude et chargée d'électricité, ont le plus souvent pour conséquences une foule de maladies dangereuses. En temps d'orage, et lorsque le tonnerre gronde, il faut soigneusement éviter le contact des métaux qui ont la propriété d'attirer la foudre. Il faut avoir l'esprit le plus tranquille possible, car l'agitation et l'inquiétude échauffent le corps et appellent encore plus le danger.

FROID.

Le froid, étant le contraire de la chaleur, produit, par conséquent, des effets différents. Un degré moyen dans la température de l'air est celui dont l'action favorise le plus la santé; sous son influence, l'esprit se ranime, et la respiration devient libre; les muscles et les nerfs se sentent vivifiés et fortifiés, surtout quand les vêtements et la nourriture sont convenables, et qu'un exercice modéré maintient le corps en mouvement. Le froid sec est plus sain que le froid humide. Ce dernier occasionne les syncopes, les maux de tête, les douleurs de poitrine, les rhumatismes et les inflammations.

On doit se garantir soigneusement contre tout brusque changement de température, et éviter le passage subit de l'une à l'autre. Se trouve-t-on au grand air, et exposé à un exercice continuel, il faut s'abstenir, avant tout, de boissons fortes et échauffantes. Contre un froid trop vif, on use de précautions toutes particulières. De bons vêtements, un exercice convenable, dispensent de boissons excitantes et d'aliments chauds. Les membres exposés au froid pourraient être avantageusement frottés de suif ou d'huile. Les changements de température sont très-nuisibles, comme on vient de le dire, et on les évitera autant que possible. Les chambres ne seront pas trop fortement chauffées, et on se gardera de s'approcher trop vite du feu, ou de le quitter pour aller immédiatement se livrer à l'action du froid. Les chaussures étroites causent le refroidissement des pieds, surtout quand elles ont préalablement souffert de l'humidité, et qu'elles serrent fortement les pieds déjà engourdis par le froid.

SÉCHERESSE.

Une sécheresse trop grande amène le manque d'eau, ainsi que la poussière, qui est surtout nuisible aux yeux et entrave le jeu des poumons. La poussière des grandes routes est principalement malfaisante; aussi doit-on, pendant les marches et le travail, éviter, autant que faire se peut, les endroits qu'elle recouvre et gagner le vent, pour qu'elle ne vienne pas se loger entre les paupières. Il faut, le plus possible, tenir les yeux propres, en les lavant et les baignant.

La grande sécheresse occasionne également beaucoup de maladies chez les bestiaux, par suite de la disette d'eau et de fourrages; aussi doit-on se garder, en pareille occurrence, de manger de la viande provenant de l'abattage d'un animal malade.

HUMIDITÉ.

Les vapeurs aqueuses, qui s'échappent en bien plus grand nombre de l'eau pendant les fortes chaleurs, peuvent aussi provoquer des phénomènes très-dangereux pour le corps humain, surtout si les chaleurs sont suivies de pluies continuelles. La condensation de ces vapeurs dans l'air provient du froid qui, pendant les jours humides et pluvieux, se fait sentir beaucoup plus vivement. Ces changements de la nature ont pour résultat les refroidissements, qui se transforment généralement en catarrhes et rhumes de poitrine; souvent aussi ils amènent les fièvres intermittentes. Les dangers de l'humidité sont augmentés encore par les terrains marécageux. De pareils lieux doivent toujours être évités pour demeure. Si l'on ne peut faire autrement que de les habiter, on choisira toujours l'endroit le plus élevé et on le recouvrira d'argile et de sable. Les vents du sud et de l'ouest sont humides; ceux du nord et de l'est sont secs. Dans nos contrées, ceux du nord-est amènent ordinairement les rhumatismes. Les effets généraux des endroits humides et fangeux sont les fièvres intermittentes, le scorbut, et dans les pays plus chauds, la peste, la fièvre jaune et le terrible fléau du choléra. Ces maladies se développent principalement dans les espaces étroits, renfermant une grande agglomération d'hommes, ou dans les villes et villages dont la situation est malsaine. C'est là que se déclarent le plus communément les épidémies les plus redoutables; c'est là que les fléaux pestilentiels viennent décimer les hommes et les animaux; c'est là que la mort établit son empire, et que le médecin courageux tombe martyr de son dé-

vouement; car on sait, par expérience certaine, que les exhalaisons d'un grand nombre d'individus ainsi resserrés produisent un poison que l'on nomme miasme et qui frappe autour de lui avec une rapidité effroyable.

Dr R....
Médecin à Fresnes.

Notice sur les propriétés du Cédron, antidote de la rage, des morsures de serpents et des fièvres intermittentes.

(*Suite. — Voir le numéro du* 15 *octobre*)

Lors de mon voyage dans les régions voisines de celles où croît cet arbre, j'entendais chaque jour parler des merveilleux effets de sa graine; là à cause de sa rareté et de sa cherté, car il faut la faire venir d'ailleurs, les Indiens se servent en pareil cas ou d'une composition particulière appelée par eux, *piedra de la culebra* (pierre du serpent) ou du *haaco* qui y vient abondamment et est connu sous le nom de *yerba del pajaro* (herbe de l'oiseau, nom donné à cette plante, parce que, dit-on, c'est un oiseau qui l'a fait découvrir). Eh bien! malgré l'efficacité bien reconnue de ces deux moyens, dont j'ai été moi-même témoin, on leur préfère le cédron que l'on regarde comme infaillible.

Je n'ai pu voir par mes yeux les merveilles qu'il opère; mais je les ai entendu raconter de la bouche même des personnes qui avaient été mordues par des serpents; elles m'ont également été certifiées par un frère et par des amis qui ont séjourné dans ces brûlants climats, et qui ont vu administrer le remède et opérer les guérisons. Du reste, sous l'ardent soleil des tropiques, là où le venin des reptiles a une action si subite et si promptement délétère, il est bien rare qu'on envoie quérir le médecin, dans les cas de piqûres de serpents; car le blessé est déjà mort ou hors de danger avant que l'homme de l'art ait eu le temps d'accourir près de lui; là, aussi, rien n'explique l'indifférence des habitants pour un danger qu'ils bravent sans cesse, que la confiance sans bornes qu'ils ont dans leurs préparatifs éprouvés.

Mode d'administration. — On râpe trois ou quatre grains de cette semence, on délaye la poudre farineuse qui s'en détache dans une petite cuillerée d'eau, ou mieux d'alcool, et on l'avale aussitôt; puis on applique sur la plaie une autre dose de poudre délayée de la même façon et soutenue par un morceau de linge. Les indigènes s'en servent d'une manière plus simple; ils râpent la quantité suffisante de poudre, la délayent dans le creux de la main avec leur propre salive, et aussitôt après avoir avalé cette dose, ils répètent bien vite la même opération pour recouvrir la blessure de cette poudre ainsi humectée.

On fait également macérer les graines de cédron dans l'eau-de-vie, et l'on prépare ainsi une teinture alcoolique qui a l'avantage d'avoir un effet rapide et certain, d'être facile à transporter et d'être toute prête en cas d'accident.

Quelle que soit celle de ces préparations que l'on emploie, la première dose est souvent suffisante pour guérir radicalement; mais le plus ordinairement il faut y revenir deux et quelquefois trois fois, suivant l'intensité de la morsure et de la subtilité du venin introduit.

2° Le cédron possède encore la réputation d'être très-efficace dans les *fièvres intermittentes.* A Panama, dans le centre-Amérique, il est fréquemment, et dans quelques localités, uniquement employé pour cet usage; j'ai vu moi-même des malades qui ont été traités et guéris par ce moyen. Bien souvent j'ai entendu vanter sa vertu fébrifuge par des personnes venant des lieux où il est originaire, et qui, par lui, avaient été délivrées des fièvres qui avaient résisté au sulfate de quinine.

L'extrême amertume de cette graine suffit seule pour faire supposer qu'elle doit avoir une puissante action sur les maladies périodiques. Dans le moment actuel, où tant de médecins, répondant à l'appel des maîtres de la science, cherchent dans les végétaux et les agents chimiques un succédané de l'écorce du Pérou, on comprend l'importance qui se rattache à tout moyen nouveau qui fait concevoir l'espérance de pouvoir remplacer la quinine. Le cédron présente donc une étude pleine d'intérêt et mérite d'attirer l'attention des praticiens placés dans les localités où règnent les fièvres d'accès.

3° Dans les contrées dont il est originaire, on attribue également au cédron la propriété de guérir l'hydrophobie. J'ai connu des personnes qui m'ont assuré avoir vu guérir des chiens enragés par l'administration de ce remède; elles ajoutaient qu'il préservait efficacement l'animal mordu quand on le faisait prendre pendant la période d'incubation (celle qui précède l'apparition des symptômes). Si, pris après la morsure inoculatrice, le cédron possédait seulement la vertu de neutraliser l'action du virus hydrophobique et empêchait les terribles symptômes de la rage d'éclater, ce serait déjà pour l'art un prodigieux résultat et un immense service rendu à l'humanité. Mais pouvons-nous nous bercer d'un semblable espoir? Après tant de déceptions, tant de

remèdes vantés et bientôt reconnus impuissants, aurions-nous le bonheur de trouver dans ce végétal l'antidote en vain cherché depuis si longtemps? Je n'ose affirmer; il faut expérimenter et juger après les épreuves. Dans une question si grave, toute négligence deviendrait un crime, quelque léger espoir que l'on ait de réussir.

Quant à moi, ainsi que je l'ai déjà dit, j'ai en ma possession un certain nombre de graines de cédron; je les conserve précieusement pour en faire l'expérience dans des cas signalés. Aussitôt que l'occasion s'offrira, je me propose d'employer ce moyen sur les animaux que je saurai bien positivement avoir été mordus par des chiens hydrophobes. Ces cas, assez rares sous les ardentes chaleurs intertropicales, beaucoup plus rares là que dans les climats européens, ne se sont plus présentés à moi depuis que je connais et possède les graines de cédron.

Quels que soient les résultats de mes essais, je les ferai connaître.

Agréez, etc.

Dr Cazentre,
Médecin à Bordeaux. »

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Le journal le *Droit* enregistrait dernièrement un triste événement causé par une erreur médicale : M. Labbé, homme d'intelligence et de mérite, maître de postes à Alfort, membre du conseil général, membre de la société centrale d'agriculture, était un peu souffrant, et reçut de son médecin, qui était en même temps son ami, le conseil de prendre un lavement additionné de dix gouttes de laudanum. Le docteur, qui est chirurgien en chef d'un grand établissement, inscrivit par erreur, sur sa formule, dix grammes au lieu de dix gouttes, c'est-à-dire un tiers d'once ou plus de 200 gouttes, et M. Labbé expira quelques heures après, dans de cruelles souffrances, sans qu'aucun moyen pût lui sauver la vie.

Cet exemple indique le danger que l'on court lorsque des médicaments actifs sont donnés en lavement, et la scrupuleuse attention qui doit être portée sur la dose. Cette voie est en effet très-dangereuse lorsqu'il s'agit d'empoisonnement, car, ainsi que nous le verrons plus tard, en étudiant les poisons, le médecin est, dans ce cas, privé de la ressource du vomissement, et l'absorption est très-rapide.

On doit toujours éviter de détourner l'attention du médecin lorsqu'il écrit une ordonnance, et jamais on ne doit choisir ce moment pour l'accabler de questions, comme on le fait trop souvent; car, ainsi qu'on le voit, les plus grands malheurs peuvent en résulter.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen remet au concours le sujet suivant pour l'année 1852 : « Un petit traité d'hygiène populaire, dégagé de toute considération purement théorique, à l'usage des ouvriers des villes et des habitants des campagnes. »

Ce livre, qui sera particulièrement applicable au département de la Seine-Inférieure, devra présenter, sous la forme la plus simple et la plus attrayante possible, les préceptes généraux qu'il importe surtout de vulgariser.

Le ministre de l'instruction publique ayant reconnu l'utilité de cette question, et voulant augmenter l'émulation des auteurs, a, par arrêté du 12 octobre 1848, doublé la valeur de ce prix, qui sera, en conséquence, de 600 fr.

— Depuis que le parlement anglais a interdit d'atteler les chiens à de petites voitures dans la ville de Londres, les cas de rage ont considérablement diminué dans cette ville, au point que c'est maintenant une maladie très-rare.

— On lit dans l'*Akhbar* :

« Des lettres que nous recevons de l'intérieur (Algérie), nous permettent de donner à nos lecteurs quelques renseignements nouveaux sur la marche du choléra. L'épidémie est, sur tous les points, en pleine décroissance. »

FORMULES.

EAU DE BOTOT (*Dentifrice liquide*).

Prenez :	Semence d'anis	30 grammes.
	Girofle	8 —
	Cannelle concassée	8 —
	Huile volatile de menthe	0, 12 décig.
Faites infuser pendant sept à huit heures dans eau-de-vie		875 grammes.
Filtrez et ajoutez :	alcoolat d'ambre	4 —

POUDRE DENTIFRICE.

Prenez :	Charbon en poudre	8 grammes.
	Quinquina —	15 —
	Sucre —	4 —

Mêlez sur le porphyre.

AUTRE POUDRE DENTIFRICE.

Prenez :	Os de sèche porphyrisés	48 partie.
	Poudre d'iris de Florence	48 —
	Magnésie calcinée	36 —
	Girofles pulvérisés	12 —
	Laque carminée	48 —

Mêlez sur un porphyre.

OPIAT DENTIFRICE.

Prenez :	Corail rouge porphyrisé	4 parties.
	Poudre de cannelle	1 —
	Cochenille	4 —
	Alun	1/2
	Miel blanc	10 —
	Eau	4 —

On broie la cochenille avec l'alun et l'eau, et après 24 heures on ajoute le miel et enfin les poudres. On aromatise avec l'essence de girofle, de menthe ou de fleurs d'orangers.

Le gérant, Manigley.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 Novembre 1850. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 9.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Maladies régnantes. — Du rhume : ses variétés, son traitement. — Singuliers effets du curare. — Des Préjugés (*premier article*) : emploi du coton en chirurgie et en médecine. — Corps étranger dans le larynx : opération. — De la Rage chez les animaux. — Des Hémorragies dentaires. — Note sur l'emploi des formules publiées dans le journal. — Variétés et Nouvelles. — Formules : Potion pectorale ; — Tisane pectorale.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 *novembre.*

Les éruptions continuent toujours à se montrer; mais, depuis environ dix jours, on observe plus communément ce que les médecins appellent des *fièvres éruptives.* La scarlatine, qui est une de ces affections, sévit en ce moment sur un grand nombre d'enfants; cependant, elle n'affecte pas un caractère dangereux. Nous rappellerons néanmoins qu'il est toujours bon d'en préserver les enfants, à cause de certaines complications qui peuvent la rendre plus grave. Il ne suffit pas que les enfants sains et les enfants malades soient placés dans des pièces différentes, il est nécessaire que les premiers habitent une autre maison pour que l'isolement soit efficace. C'est aussi après que la maladie a presque cessé, lorsque la peau des petits malades *farine*, que la scarlatine est très-contagieuse; il faut donc les isoler encore pendant les douze ou quinze jours qui suivent l'éruption.

Le rhume est devenu, à cause de la saison, d'une très-grande fréquence; c'est même ce qui nous a engagé à publier un article sur cette maladie. Les fluxions de poitrine sont assez communes, chez les très-petits enfants surtout, c'est donc une raison pour les surveiller activement, afin de les préserver contre le froid et aussi afin qu'ils soient traités dès les premiers symptômes, car, dans le très-jeune âge, c'est une maladie très-grave.

Le rhumatisme, la goutte, les névralgies, affections qui affligent si douloureusement l'espèce humaine, sont en très-grand nombre depuis quelqne temps; nous passerons en revue toutes ces maladies.

L'apoplexie, cette terrible maladie, dont nous avons indiqué la très-grande fréquence dans notre dernier numéro, a cessé d'être plus commune qu'à tout autre époque de l'année; nous constatons ce fait avec joie, et nous rappelons aux personnes qui y sont prédisposées de se conformer scrupuleusement à toutes les règles de l'hygiène. Le plus grand nombre des maladies aiguës arrive par notre imprudence ou notre indifférence, et il est toujours plus facile de s'en préserver que d'en guérir.

DU RHUME.

SES VARIÉTÉS, SON TRAITEMENT.

Le rhume, pour les personnes étrangères à la médecine, est une maladie sans gravité qui n'entrave guère les occupations habituelles et ne mérite pas un traitement sérieux. Et si l'on disait à celui qui est affecté d'un *rhume* qu'il a une *bronchite*, un *catarrhe aigu*, une *fièvre catarrhale*, nul doute qu'il ne croirait être atteint d'une maladie grave.

Pour le médecin il n'en est pas ainsi : tous ces noms désignent une seule et même chose, et ils ne sont pas les seuls qui sont donnés à cette affection Le mot de *bronchite* est assez généralement adopté parmi les médecins, il indique l'inflammation de la membrane muqueuse des bronches, c'est-à-dire de cette membrane interne qui tapisse les tuyaux bronchiques, lesquels partant d'un tronc unique, vont, en se divisant à l'infini, porter l'air extérieur dans toutes les parties du poumon. Ces différentes dénominations sont quelquefois utiles, et l'on comprend de suite quelle forme de la maladie on entend désigner par les noms de *catarrhe suffoquant*, *catarrhe sec*, *catarrhe humide*, etc. Ainsi, le catarrhe n'est donc pas, comme on le croit généralement, ou une maladie qui appartient exclusivement à la vieillesse, ou une affection grave que l'on garde pendant toute la vie.

Le rhume est sans doute la plus fréquente des maladies qui affligent l'espèce humaine. Il y a des saisons où plus de la moitié des individus en sont atteints, et lorsqu'on se trouve dans un lieu public où la réunion est un peu considérable, il est alors presque impossible d'obtenir une absence complète de bruit, tant les personnes qui toussent sont nombreuses. Dans la plupart des cas c'est, comme nous l'avons dit, une affection légère, que chacun traite à sa façon, sans réclamer l'intervention du médecin, mais il n'en est pas toujours ainsi : il y a des professions dans lesquelles un rhume, même peu intense, cause un véritable dommage, parce que la voix est toujours un peu altérée dans cette affection, et parce que la respiration est plus courte et plus laborieuse ; les chanteurs et les orateurs sont dans ce cas.

La *cause* la plus ordinaire du rhume est l'impression du froid sur toute l'étendue de la peau, ou sur quelques-unes de ses parties, par exemple, aux épaules, aux bras, à la poitrine, et surtout aux pieds. Cette impression produit surtout le rhume lorsque le corps est échauffé ; aussi est-ce principalement aux époques où la température est variable, et où l'on subit cette variation d'un instant à l'autre, que cette affection est pour ainsi dire épidémique. C'est donc au printemps et en automne que le rhume est le plus fréquent.

Tous les âges peuvent le contracter, mais la vieillesse et l'enfance y sont plus spécialement exposées. Les deux sexes semblent devoir en être atteints aussi facilement ; cependant, d'après les relevés qui ont été faits par plusieurs médecins, les hommes en sont plus fréquemment affectés. Ainsi, sur cent quarante-neuf cas observés par M. Louis, dans l'espace de trois ans, cinquante-deux, ou le tiers environ, appartient à des femmes (*Traité de la phth.*, p. 526). Dans le compte-rendu de la clinique de Rullier, par M. Rufz, on observe un résultat à peu près semblable : sur soixante malades affectés de bronchite, il y avait vingt femmes (*Compte-rendu*, etc., p. 76). On a voulu expliquer cette différence par la manière de vivre des hommes, qui les expose à toutes les intempéries de l'atmosphère, surtout dans certaines conditions sociales, mais nous verrons plus loin que cette explication est mauvaise puisque nous trouverons là un moyen de se préserver.

Certaines constitutions prédisposent à contracter la maladie qui nous occupe, ce sont principalement les constitutions faibles, possédant peu de chaleur vitale ; il n'est pas rare de rencontrer des personnes appartenant à cette catégorie qui *s'enrhument* très-facilement, et pour des causes à peine appréciables. Celles qui sont affaiblies par des maladies antérieures, ou qui sont convalescentes, se trouvent dans la même condition et sont soumises au même danger. Enfin, les individus, qui ont pris depuis leur enfance l'habitude des précautions exagérées, sont plus impressionnables que les autres à l'action des causes qui engendrent cette maladie.

L'impression du froid n'agit pas seulement sur la peau pour déterminer la bronchite ; il suffit souvent de respirer tout à coup un air très-froid pour que son contact direct sur l'organe de la respiration produise le rhume. C'est aussi de cette manière, c'est-à-dire directement, qu'agissent les poussières et les vapeurs irritantes ; ainsi, le gaz sulfureux, nitreux, l'acide acétique, l'ammoniaque, le chlore, etc. Mais il est très-remarquable que les inflammations produites par des causes directes, physiques ou chimiques, ont en général moins de gravité, et guérissent plus facilement que celles qui sont nées sous une influence plus générale. C'est un fait qui a été souvent signalé et qui n'avait pas échappé à l'illustre Laënnec.

Enfin, le chant, la déclamation, les éclats de voix déterminent quelquefois la bronchite. On la voit aussi précéder ou accompagner fréquemment d'autres affections, telles que la rougeole, la scarlatine, la coqueluche, etc.

Symptômes et marches de la maladie. — Le rhume présente de très-grandes variétés dans son intensité et dans sa marche suivant l'âge, le tempérament de ceux qui en sont atteints, et aussi selon la cause qui l'a déterminé. Il débute ordinairement par des fris-

sons, du malaise, du mal de gorge, de l'éternûment, et surtout par ce que l'on appelle dans le monde le rhume de cerveau. Tout cela, accompagné d'un sentiment de lassitude, ou de brisure des membres. Puis survient bientôt de la toux qui, devenant de plus en plus fréquente et arrivant par quintes, produit une sensation de déchirement à la partie antérieure et médiane de la poitrine. Pendant les accès, la face est rouge et gonflée, les yeux sont larmoyants, la tête est douloureuse, et il reste après la toux des douleurs dans les flancs, vers la ceinture, dans le dos et souvent dans toute la poitrine.

En même temps il se manifeste de l'oppression, la voix s'altère, devient rauque, enrouée, la langue devient pâteuse, il survient du dégoût pour les aliments, dont on ne perçoit plus la saveur, la peau est chaude, le pouls est accéléré, surtout vers le soir, et bientôt l'expectoration, qui était d'abord nulle, commence à se faire. Ce dernier symptôme ne se montre toutefois ordinairement qu'au bout de deux ou trois jours.

Les crachats sont d'abord muqueux, peu épais, expectorés avec difficulté, puis, de jour en jour, ils prennent plus de consistance et sont plus facilement rejetés après la toux, à moins que, pour une cause quelconque, la maladie n'éprouve une recrudescence.

Enfin, l'oppression diminue, la toux est moins douloureuse, le produit de l'expectoration devient encore plus épais, et en même temps plus rare ; c'est cette période, que les anciens appelaient la *période de coction*, et qui n'est en définitive que la diminution réelle de l'inflammation. C'est lorsque le rhume en est arrivé à ce point que l'on a l'habitude de dire dans le monde qu'il se *mûrit*.

Nous avons dit que les divers symptômes du rhume présentent de nombreuses variétés dans leur intensité et dans leur forme; en effet, chez un malade l'oppression sera extrême, et chez l'autre elle sera très-légère; l'un aura une expectoration rare, difficile, ses crachats seront striés de sang; l'autre expectorera bientôt très-facilement, avec abondance, et rien de particulier ne sera remarqué dans ses crachats. Les mêmes différences peuvent exister pour la toux, le plus ou moins d'appétit, enfin pour tous les autres symptômes.

Mais c'est précisément cette différence dans la marche de la maladie et cet ensemble différent de ses phénomènes qui constituent les formes variées de l'affection elle-même.

Quelquefois elle revêt une forme franchement inflammatoire, et l'on observe alors le véritable type de la *bronchite*, celle à laquelle divers auteurs ont donné le nom de *fièvre catarrhale inflammatoire*. Cette forme se présente particulièrement chez des individus robustes et sanguins, habituellement bien portants; elle s'accompagne ordinairement de fièvre; elle dure six semaines à deux mois, présentant des périodes bien tranchées de crudité et de coction dans les crachats; c'est la forme qui est la plus commune pendant l'hiver.

Le *rhume muqueux*, quoique assez fatigant pour ceux qui en sont atteints, ne s'accompagne pas de fièvre comme le précédent. Dans cette variété, le pouls n'est pas accéléré, la peau n'est pas brûlante, l'expectoration est grasse presque au début et la toux n'est pas aussi sonore et aussi pénible. Il attaque plus spécialement les enfants et les femmes, les personnes grasses, peu sanguines, ayant des habitudes sédentaires. Il se rencontre très-souvent pendant l'automne.

Le *rhume nerveux* n'attaque guère que les personnes d'une constitution sèche et à tempérament nerveux. On sait que cette nuance d'organisation s'observe fréquemment chez les deux sexes et n'est pas, par conséquent, particulière aux femmes. Dans cette forme, la toux est très-fréquente, se montre par quintes très-ennuyeuses et est rarement accompagnée d'expectoration. Là encore, pas de fièvre, pas de symptômes inflammatoires. Cette variété du rhume est fréquente pendant toutes les saisons; ell a une durée très-longue et une tendance manifeste à se reproduire souvent chez les sujets qui en sont affectés.

Telles sont les principales formes du rhume ou bronchite, auxquelles peuvent être rattachées les différentes nuances que peut encore revêtir cette affection, dont la durée est très-variable. Quelques jours suffisent en effet quelquefois pour sa guérison, tandis que cinq ou six semaines sont parfois insuffisantes pour atteindre ce but. Chez certains sujets à constitution débile, détériorée, chez les vieillards surtout, le rhume affecte la forme chronique et dure pendant des années entières.

Traitement. — On conçoit aisément, d'après l'esquisse que nous venons de faire, qu'il n'est pas facile pour tout le monde de traiter un rhume, et que c'est souvent à tort que l'on néglige de recourir au médecin pour s'en débarrasser; car non-seulement chaque forme doit être précisée avec soin pour faire un traitement convenable, mais il est encore souvent impossible à toute autre personne qu'à un homme de l'art de différencier un rhume d'une autre

maladie. Et l'on devine quelle importance il y a à reconnaître et à traiter de bonne heure certaines maladies inflammatoires, la fluxion de poitrine, par exemple. Dans le cours de cette publication, nous ferons nos efforts pour généraliser, autant que possible, les connaissances que chacun devrait posséder pour séparer des affections qui ont souvent une grande analogie, au moins en apparence. Déjà les personnes qui ont lu avec soin l'article que nous avons écrit sur le croup (*Médecin de la Maison*, n° 4) sont en mesure de ne pas confondre, dans le plus grand nombre des cas, le croup avec la bronchite.

Le moindre inconvénient qui résulte d'un mauvais traitement du rhume est la prolongation de cette maladie, et l'on sait généralement à quels dangers exposent les *rhumes négligés*, qui peuvent finir par détériorer divers organes, et principalement ceux qui sont destinés à la respiration et à la circulation.

Mais si l'on peut traiter avantageusement un rhume en prenant sa forme pour base du traitement, et en considérant avec soin les phénomènes variés qu'il présente, il est donc absurde de prétendre que la médecine soit impuissante contre cette maladie, et l'on comprend dès lors ce que l'on doit penser de cette vieille maxime : « Soignez un rhume, il durera quarante jours ; ne le soignez pas, il en durera quarante. »

Il est évident aussi que les divers sirops tant vantés et publiés dans tous les journaux avec plus ou moins d'emphase, que les pâtes, les bonbons de toute espèce, s'ils s'ont souvent utiles, ne peuvent s'appliquer à tous les cas qui se présentent.

Il est surtout une variété du rhume qui réclame l'intervention du médecin : c'est la forme inflammatoire ; elle la réclame à plusieurs titres ; d'abord, parce qu'elle est très-pénible, puis parce qu'on pourrait aisément la confondre avec une autre maladie grave, et enfin parce que les moyens simples sont souvent insuffisants pour la guérir. Chez les hommes à poitrine large et d'une haute stature, l'inflammation ayant sans doute un plus vaste champ, les symptômes sont plus graves, et il est quelquefois nécessaire de recourir une ou deux fois à la saignée. A ces moyens sont avantageusement ajoutés le repos, le silence, le régime, une température douce ; puis des potions adoucissantes et calmantes, et enfin les tisanes, dont chacun connaît l'usage, et qui sont assez nombreuses ; telles sont, entre autres, celles que l'on prépare avec les fleurs pectorales, les fleurs de mauve, de guimauve, de coquelicot, de violette, de bouillon-blanc ; les raisins secs, les figues grasses, les jujubes, les dattes, la gomme arabique, etc. (Voy. PRÉPARATION DES TISANES, *Médecin de la Maison*, 5e numéro.) Ces boissons, quoique rangées au nombre des moyens accessoires, n'en ont pas moins une certaine efficacité.

La forme muqueuse ou humorale est celle qui est le plus souvent traitée par les malades eux-mêmes ; il suffit, en effet, d'employer le plus souvent les tisanes déjà citées, ou celles qui sont dans la même classe : on les édulcore ordinairement avec les sirops de gomme, de guimauve, de capillaire ; avec le miel ou le sucre candi, et on les coupe quelquefois avec le lait. Toutes ces tisanes doivent être prises tièdes, souvent et en petites quantité à la fois, afin de ne pas fatiguer l'estomac. Le soir, lorsque l'on se couche dans un lit bien chaud, il est bon de favoriser la transpiration, en prenant coup sur coup deux ou trois tasses de tisane chaude. C'est ainsi que l'on fait souvent avorter un rhume qui commence, et certaines plantes sont, dans ce cas, préférables à employer en infusion, parce qu'elles déterminent plus facilement la sueur, telles sont le thé, la bourrache, les fleurs du sureau, la scabieuse, la buglose.

Les personnes atteintes ordinairement par le rhume muqueux, guérissent, au reste, facilement, et l'on a remarqué que celles qui s'enrhument, pour ainsi dire, au moindre souffle, sans cause appréciable, se débarrassent aisément de leur rhume. Cependant, dans quelques cas, il est nécessaire de recourir à de doux toniques, comme l'infusé d'hysope, de lierre terrestre, de serpolet. Quelquefois même, vers la fin de la maladie, de légères purgations deviennent indispensables ; il n'y a guère que les médecins qui soient aptes à saisir ces indications.

Le rhume nerveux, étant de nature très-différente, réclame, par conséquent, un traitement spécial. C'est surtout dans cette forme que les tisanes émollientes sont presque insignifiantes, et que certaines potions anti-nerveuses font, pour ainsi dire, merveille. Les boissons déjà citées, si elles ne font pas de mal, ne produisent aucun bien, et elles ont l'inconvénient d'ennuyer le malade qui se persuade bientôt, et certainement à tort, qu'il doit abandonner sa maladie à elle-même.

C'est surtout dans le rhume nerveux que le camphre, tant vanté depuis quelques années, et considéré à tort par quelques personnes comme une panacée universelle ; c'est surtout dans cette affection qu'il produit de bons résultats. Ce médicament, connu depuis longues années, peut, en effet, rendre

des services, mais c'est seulement dans certains cas déterminés, et il en est ainsi de toutes les ressources que possède la médecine.

La *Revue thérapeutique du Midi* enregistrait, il y a à peine quelques jours, *les bons effets du camphre*, par M. Alquié. On y lisait : « Ce praticien, prévenu contre le camphre par l'abus même qu'en font les personnes étrangères à notre art, n'a eu recours à cet agent, qu'après avoir épuisé vainement la plupart des moyens conseillés contre la toux nerveuse. La première personne qui lui fournit l'occasion de constater l'influence prompte et radicale de l'administration des grains de camphre, était une demoiselle, jeune et très-nerveuse, souffrant depuis près d'une semaine d'une toux opiniâtre, sèche, quinteuse, provoquant de vives douleurs de poitrine, et ayant déjà produit un très-grand affaissement. Il lui conseilla l'emploi d'une dizaine de grains de camphre : le lendemain, la toux avait presque entièrement disparu; dix grains (cinquante centigrammes) de plus achevèrent la guérison. Ce résultat surprit plutôt qu'il ne convainquit M. Alquié de la vertu réelle du médicament employé. Peu de temps après, il fut appelé auprès d'une dame atteinte à la fois d'une violente congestion cérébrale et d'une toux très-forte, à la suite d'un refroidissement. Une saignée abondante, des sinapismes aux pieds et un vésicatoire au bras, dissipèrent promptement les symptômes encéphaliques, mais nullement les troubles de la respiration ni les quintes de toux. Celle-ci était sèche, opiniâtre, douloureuse, avec un peu de fièvre. M. Alquié ordonna l'usage de grumeaux de camphre, comme chez la précédente malade; le jour suivant, la toux était dissipée, et elle ne s'est plus reproduite. »

Les faits cités par M. Alquié ne sont pas rares, ils se rencontrent assez souvent dans la pratique, et ils prouvent bien évidemment que le camphre dissipe rapidement les toux nerveuses, sèches, douloureuses, accompagnées de peu ou point de fièvre, mais lorsque la toux est humide et suivie de crachats épais et jaunâtres, lorsqu'il y a de la chaleur à la peau avec accélération du pouls, le camphre est alors plus qu'inutile.

On sait que le camphre est d'une administration très-facile : il suffit d'écraser légèrement un petit fragment de cette substance et d'en avaler des parcelles à plusieurs heures d'intervalle.

Chez les enfants, le rhume réclame encore des soins particuliers. Les enfants ne crachent pas et la matière de l'expectoration n'étant pas expulsée, est avalée et passe dans l'estomac. Il en résulte un embarras pour les voies de la digestion, qui sont bientôt troublées. Il est donc nécessaire de remédier à cette accumulation des crachats dans le système intestinal et d'obvier à l'embarras qu'ils occasionnent en les expulsant par des vomitifs. Ce moyen est préférable au purgatif, même léger, parce qu'il débarrasse rapidement l'estomac, et parce que le vomissement est facile dans l'enfance; pour elle c'est presque une fonction dont elle a été douée par la nature prévoyante.

C'est dans ce but que l'on donne avec avantage aux enfants, le sirop d'ipécacuanha par cuillerées à café, jusqu'à effet vomitif, et l'on peut répéter, sans inconvénient, ce médicament plusieurs jours de suite. Il est, toutefois, nécessaire de surveiller avec soin les effets de cette substance, car son usage intempestif ou trop répété, peut avoir de graves inconvénients. « Il peut produire des gastrites, dit M, Roche, et nous en voyons de fréquents exemples parmi les enfants d'ouvriers, auxquels leurs parents ont l'habitude d'administrer ce sirop pour la moindre indisposition et sans prendre conseil. »

Un traitement populaire en usage contre le rhume consiste à prendre le soir, en se couchant, une certaine quantité d'eau-de-vie brûlée et caramellée, ou du punch. Ce moyen peut avoir de graves inconvénients, et c'est surtout lorsqu'il s'adresse à des personnes faibles et nerveuses et n'ayant pas surtout l'habitude des liqueurs spiritueuses; puis, dans beaucoup de cas, si l'inflammation est violente, elle peut devenir plus sérieuse par l'emploi du punch.

Cependant cette méthode réussit quelquefois dans les conditions opposées, et surtout dans les pays brumeux, dans les contrées habituellement humides et froides. En Angleterre, on fait pour le rhume un usage assez fréquent d'eau chaude sucrée, à laquelle on ajoute une certaine quantité d'eau-de-vie. Le savant Laënnec prescrivait souvent, au début des bronchites peu intenses, de prendre en se couchant une once ou une once et demie de bonne eau-de-vie étendue dans le double d'un infusé très-chaud de violette édulcoré avec le sirop de guimauve. Dans le plus grand nombre des cas, il est toujours plus prudent d'avoir l'avis d'un médecin avant d'employer ce moyen.

Le rhume a aussi son *traitement préservatif*, et il ne consiste pas, comme on pourrait le penser, à prendre des précautions incessantes contre le froid, car telle personne qui ne quitte pas le coin du feu pendant la saison humide ou froide est atteinte de

cette maladie sans cause appréciable, et telle autre qui brave la rigueur des saisons contracte rarement cette affection.

C'est donc dans cette habitude contractée dès l'enfance de s'accoutumer aux différentes vicissitudes de l'atmosphère qu'il faut chercher le véritable moyen préservatif du rhume. Il faut savoir de bonne heure endurer les chaleurs de l'été et surtout le froid de l'hiver, s'habituer à sortir tous les jours avec des vêtements légers, à boire froid dans toutes les saisons, à se laver à l'eau froide, à adopter, enfin, tous les moyens par lesquels on arrive à s'endurcir contre l'intempérie des saisons; non-seulement on sera très-rarement atteint par le rhume, mais on fortifiera le corps, qui deviendra parfaitement sain et robuste.

On serait cependant dans l'erreur si l'on croyait pouvoir se préserver du rhume, en agissant ainsi, lorsqu'on n'y a pas été habitué dès l'extrême jeunesse. Lorsque la constitution n'a pas été fortifiée par cette éducation physique, on ne peut plus alors qu'éviter l'exagération des mauvaises habitudes, et l'on ne pourra guère espérer d'atteindre ce privilége de l'homme peu aisé qui s'expose impunément, et à peine vêtu, à l'inclémence de l'air.

Qu'on se rappelle bien cette vérité, que les vêtements de lainage et la chaleur des appartements déterminent plus de rhumes que les habits légers et le froid.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés sur les variétés du rhume et sur son traitement pourraient faire présumer, au premier abord, qu'elles jetteront les malades dans l'erreur, en les engageant à appliquer eux-mêmes une médication souvent difficile. Nous pensons, au contraire, que toute personne sérieuse qui lira cet article aura beaucoup moins de confiance dans ses propres lumières lorsqu'il s'agira de traiter un rhume, car elle aura alors un aperçu véridique de la plus grande partie du problème; mais elle pourra être beaucoup plus apte à éclairer le médecin, à l'aider dans son traitement, et elle comprendra surtout que le rhume n'est pas une maladie insignifiante, non susceptible de traitement, et elle portera, à coup sûr, son attention sur une foule de détails très-importants à observer pour recouvrer la santé ou aider les autres à atteindre ce but précieux.

Plus le public sera initié aux diverses branches de la médecine, plus il y gagnera, et mieux s'en trouveront les médecins instruits et consciencieux; telle est notre ferme opinion et la voie dans laquelle nous ne cesserons de marcher.

Dr Reinvillier.

Singuliers effets du curare.

M. Cl. Bernard a lu dernièrement à l'Académie des sciences la relation curieuse des recherches expérimentales qu'il a faites, de concert avec M. Pelouze, sur le *curare*, poison violent et célèbre sur les bords de l'Orénoque, comme le savent beaucoup de personnes.

Ce poison se rapproche des venins par cette circonstance particulière qu'il peut être mangé, c'est-à-dire ingéré impunément dans les organes digestifs de l'homme et des animaux, tandis que lorsqu'il est introduit par piqûre dans une partie quelconque du corps, son absorption est constamment mortelle pour tous les animaux.

Voici quelques-unes des observations qu'ont faites MM. Pelouze et Bernard :

Une solution aqueuse faible de ce poison poussée dans la veine jugulaire (grosse veine située sur les côtés du cou) chez des chiens et des lapins a constamment déterminé une mort instantanée, sans que les animaux aient poussé aucun cri ni manifesté aucune agitation convulsive. L'organisme est comme foudroyé, et tous les caractères de la vie s'évanouissent avec la rapidité de l'éclair. Lorsqu'on introduit le *curare* en solution ou en fragments solides sous la peau, son action se manifeste plus lentement et avec une durée qui varie un peu, suivant l'activité du poison, sa dose, la taille de l'animal et son espèce. Toutes choses égales d'ailleurs, les oiseaux meurent les premiers, puis les mammifères, et ensuite les reptiles; ainsi, avec le même poison, les oiseaux et les mammifères périssent en quelques minutes, tandis qu'il faut quelquefois plusieurs heures pour qu'un reptile succombe; mais toujours la mort arrive avec des symptômes semblables et très-singuliers. D'abord, après la piqûre, l'animal n'éprouve rien d'apparent. Si c'est un oiseau, par exemple, il vole comme à l'ordinaire, et au bout de quelques secondes, quand le *curare* est très-actif, il tombe mort, sans avoir poussé aucun cri et sans avoir paru souffrir; si c'est un lapin ou un chien, il va et vient après la piqûre comme à l'ordinaire sans présenter rien d'anormal; puis, après quelques instants, comme s'il se trouvait fatigué, il se couche et à l'air de s'endormir; puis sa respiration s'arrête, la sensibilité et la vie disparaissent sans que l'ani-

mal ait poussé aucun cri ni manifesté aucune douleur; à peine y a-t-il parfois de légères contractions dans les muscles superficiels de la face et du corps.

Si l'on rapproche cette action du *curare* de celle du venin de la vipère, on trouve que les effets produits présentent une grande analogie, sauf l'intensité. L'altération du sang et les phénomènes observés par Fontana sur le système nerveux des animaux morts par le venin de la vipère se produisent également chez ceux qui ont succombé par le *curare*. De plus, comme le venin de la vipère, il peut être introduit impunément dans les organes de la digestion.

Cette dernière propriété du *curare* a été constatée, à beaucoup de reprises différentes, par MM. Bernard et Pelouze, qui ont varié et multiplié leurs expériences à l'infini et qui sont même parvenus à déterminer pourquoi ce poison n'est pas dangereux lorsqu'il est ingéré dans l'estomac. Ainsi, ils ont pu vérifier que ses propriétés délétères n'étaient pas détruites par le suc gastrique ou par les liquides qui séjournent dans l'estomac. Ils altèrent si peu ce poison si subtil, qu'après avoir été plongé plusieurs heures au milieu d'eux il possède toujours sa terrible puissance.

Une expérience très-curieuse a été faite sur un chien, auquel on avait pratiqué à cet effet une fistule de l'estomac. Ces expérimentateurs ont fait avaler des fragments de *curare* avec les aliments; puis, en retirant au bout de quelque temps du suc gastrique, ils ont reconnu qu'il avait toutes les propriétés mortelles d'une dissolution de *curare*. L'on a alors sous les yeux, dit M. Bernard, ce singulier spectacle d'un chien qui porte dans son estomac, sans en sentir aucune atteinte, un liquide qui donne la mort instantanément à tous les animaux auxquels on l'inocule autour de lui. Non-seulement le chien dont l'estomac renferme du *curare* n'en éprouve aucun accident qui compromette son existence, mais sa digestion n'en est aucunement troublée.

Il est donc démontré que l'action spéciale du suc gastrique (liquide sécrété par les organes de la digestion pour l'accomplissement de cette fonction) ne peut en rien donner raison de l'innocuité du *curare* ingéré dans l'estomac. Il en est de même à l'égard des autres liquides intestinaux dont on a observé le contact plus ou moins prolongé avec ce poison et qui ont tous donné des résultats négatifs.

Enfin, au moyen d'expériences qu'il serait trop long de raconter ici, ces savants ont prouvé jusqu'à l'évidence que si le *curare* pouvait être impunément avalé sans produire l'empoisonnement, c'est parce que la membrane muqueuse de l'estomac (membrane interne qui le tapisse) se refuse à l'absorption de cette dangereuse substance; en un mot, qu'elle ne peut être digérée.

Les muqueuses de la vessie, des fosses nasales, des yeux, essayées de la même façon, ont constamment produit les mêmes résultats. Une injection de *curare* faite dans la vessie, a pu être gardée six à huit heures par un chien sans qu'il en éprouvât aucun accident; mais l'urine qu'il rendit après ce laps de temps, avait toutes les propriétés vénéneuses du *curare*.

Une seule membrane interne du corps fait exception, c'est la muqueuse pulmonaire; elle se comporte, à l'égard du *curare*, exactement comme les tissus qui siégent sous la peau, c'est-à-dire qu'en introduisant, avec toutes les précautions nécessaires, à peine quelques gouttes de la dissolution vénéneuse dans les voies aériennes, on voit la mort survenir avec la même rapidité que si l'on avait piqué l'animal sous la peau.

M. Orfila avait depuis longtemps signalé dans ses ouvrages, les effets violents du *curare* d'après les indications fournies par M. de Humboldt; mais jusqu'ici, la science ne possédait pas le résultat d'expériences concluantes, et l'on pouvait regarder ce qui était raconté sur ce poison, comme une narration exagérée par les voyageurs. Ces habiles expérimentateurs ont donc eu le mérite de fixer la science sur ce point et le courage de s'exposer à un grand danger, en se livrant à de telles expériences. On a vu, en effet, par la description qui précède, que la moindre maladresse peut causer la mort instantanée de l'opérateur, qui périrait aussi rapidement que s'il fût frappé par la foudre.

Et cette propriété singulière que possède l'estomac de l'homme et des animaux, de pouvoir contenir un tel poison comme si ce fût une matière inerte, n'est-ce pas là une de ces admirables précautions de la Providence, qui deviendra l'objet des méditations des philosophes?

DES PRÉJUGÉS.

(1er ARTICLE.)

EMPLOI DU COTON EN CHIRURGIE ET EN MÉDECINE.

On appelle coton une espèce de bourre qui entoure la graine du cotonnier, arbre de la famille des malva-

cées et originaire de l'Inde. Tout le monde sait que, cardé, filé et tissé, le coton produit des tissus d'une grande finesse et d'une grande blancheur, et que son prix peu élevé l'a rendu en peu d'années, d'un usage général et varié.

Beaucoup de personnes pourtant, imbues d'un préjugé que nous allons nous efforcer de combattre, ont banni le linge de coton de leur garde-robe, sous le prétexte qu'il n'*était pas sain*; qu'une plaie, une brûlure, pansée avec ce linge, ne guérissait pas, et que, loin de là, le mal s'envenimait du contact du coton. C'est là une erreur, nous devons le dire, et depuis long-temps déjà, les hôpitaux français et étrangers emploient le linge de coton, et même le coton cardé, aux pansements des plaies, des brûlures, des ulcères, de toutes les maladies, enfin, où l'on avait jadis l'habitude de croire la toile indispensable.

Déjà, en 1833, le docteur Mayor, de Lausanne (Suisse), homme savant, auquel la science est redevable de tant d'innovations heureuses, préconisait l'usage du coton cardé en remplacement de la charpie, qui est formée, ainsi que chacun sait, des fils arrachés brin à brin d'un tissu de toile élimé.

Parmi les inconvénients que présente la charpie, le principal est la difficulté continuelle de l'avoir d'une bonne qualité, c'est-à-dire fine, molle, blanche et propre. Le linge avec lequel on doit la faire doit être parfaitement lessivé, puis lavé à l'eau chaude, et n'avoir pas servi à quelqu'un affecté de maladie contagieuse. La charpie s'imprègne très-facilement de tous les miasmes délétères ou autres qui peuvent se trouver dans l'endroit où elle est fabriquée, aussi bien que dans celui où on l'enferme. On ne peut donc pas laisser faire de la charpie aux malades, aux gens qui prennent du tabac. On est obligé, pour la conserver aussi saine que possible, de l'étendre, de la battre, et de l'enfermer dans des boîtes hermétiquement closes; encore faut-il que ces boîtes soient d'un bois inodore, peu chargé de résine, et parfaitement propres.

Lorsque, dans le pansement d'une plaie, après la première couche de charpie, on met, pour protéger la partie malade, une seconde couche, une troisième, ou plus, de charpie, ce matelas, quoique non souillé par la plaie, ne peut plus servir, par les raisons que nous venons d'énumérer plus haut; il y a donc perte. En outre, la charpie a l'inconvénient d'adhérer si fortement, que pour procéder à un second pansement, il faut, pour enlever les brins de toile, irriter la partie malade, qu'on doit quelquefois absolument découvrir pour laisser passage à l'écoulement du sang, du pus, ou de tout autre matière retenue par la charpie. Les praticiens durent nécessairement être frappés plusieurs fois de ces inconvénients graves, et déjà, en 1834, M. Roux, que les réflexions de M. Mayor avaient ému, employait le coton cardé dans le traitement des ulcères atoniques des jambes. On comprend facilement que les hôpitaux de Paris fussent obligés d'acheter de la charpie; l'usage que l'on en faisait était si général, que l'on avait recours à tous les moyens pour s'en procurer à des prix assez élevés. Or, le coton cardé, le plus beau, est d'un prix extrêmement bas, et, en outre, il est, comparativement à la charpie, plus blanc, plus léger, plus fin, facile à se procurer et facile à manier.

En effet, il se laisse amincir, arrondir, matelasser en un instant, et le chirurgien n'a pas besoin, comme avec la charpie, de former des plumasseaux, des gâteaux, selon les besoins de la maladie. Le coton n'est pas sujet à se déranger; il reste fixé sur les plaies ou ulcères, sans avoir besoin d'être soutenu par des bandages; il est élastique, *même lorsqu'il est humide*, et les matières, dont l'écoulement est nécessaire à la guérison, filtrent parfaitement au travers de son tissu. Les raisons qui ont fait si long-temps négliger le coton en chirurgie et en médecine sont inexplicables, car ces avantages auraient dû, depuis long-temps, lui donner une place parmi les objets de pansement.

Aux ambulances militaires, le coton sera un précieux auxiliaire, car il réduit les dépenses et se prête facilement à toutes les exigences.

A tous les avantages que nous venons d'énumérer, nous devons joindre celui qu'a le coton d'être susceptible d'une *purification complète* à l'aide de moyens chimiques, en sorte qu'on pourrait tirer parti du coton qui aurait déjà servi aux pansements; ce qui serait impossible avec la charpie.

Nous croyons que les explications qui précèdent suffiront pour détruire le préjugé, trop répandu, de l'insalubrité du coton pour pansements; quant à ce qui est de son usage dans les effets d'habillement, nous pouvons dire que le goût seul peut décider en faveur du linge de toile ou de celui de coton, puisque la question de salubrité est résolue.

Le linge de toile est peut-être plus frais, plus agréable, surtout dans les chaleurs; mais le coton est plus doux, absorbe mieux la sueur et se refroidit moins sur le corps. Quelques personnes prétendent que les mouchoirs de coton occasionnent des inflammations du nez, surtout lorsqu'on est affecté d'un rhume de cerveau (coryza). Les mouchoirs de coton peuvent, en effet, occasionner cet inconvénient, mais c'est lorsqu'ils sont fait d'un tissu grossier, ou lorsqu'ils ne sont pas changés assez souvent. Dès qu'un mouchoir, soit de toile, soit de coton, se trouve mouillé par l'émonction, ce qui arrive très-promptement, il faut en prendre un autre, car l'humeur expulsée est âcre et occasionne alors cette cuisson et cette rougeur qui surviennent aux narines et à la lèvre supérieure.

Nous espérons, d'après tout ce qui précède, avoir réha-

bilité le coton, et nous nous proposons dans de prochains articles, de faire la guerre à d'autres croyances aussi mal fondées et dont plusieurs ne sont pas exemptes d'inconvénients et même de dangers.

E. DE LANGIS.

Corps étranger dans le larynx.

OPÉRATION.

Un accident très-singulier, arrivé à un enfant, vient d'être signalé par le *Casper's Wochenscrift* qui ne laisse aucun doute sur sa réalité, puisque le fait qu'il enregistre appartient au professeur Burow de Kœnigsberg.

On voit, d'après les détails qu'il donne, que dans certaines contrées de l'Allemagne les enfants se font un instrument très-amusant avec le larynx d'une oie fraîchement tuée. Ce larynx, qu'on enlève avec une douzaine des anneaux de la trachée (tube aérien placé au-dessous du larynx à la partie antérieure du cou), produit, quand on souffle dedans par la partie inférieure, les mêmes sons, ou à peu près, que ceux rendus par l'oie pendant la vie. C'est en se livrant à cet exercice musical qu'un garçon de douze ans, surpris par un accès de toux, s'introduisit un de ces instruments dans son propre larynx, et il en résulta immédiatement tous les phénomènes de la suffocation.

Dix-huit minutes s'écoulèrent avant l'arrivée de M. Burow, et pendant ce temps l'imprudent musicien courut les plus grands dangers. Enfin, ce chirurgien, renseigné sur la cause du mal, se mit en devoir d'extraire ce corps étranger en allant le saisir à l'aide d'instruments appropriés par l'ouverture supérieure du larynx; mais ses efforts furent inutiles et la suffocation augmentant, l'opération devint urgente. M. Burow se décida à ouvrir sans délai la trachée, afin d'arriver à faire passer le larynx d'oie par cette ouverture, ce qui fut fait, mais non sans difficulté, car chaque fois qu'il était près de le saisir, le contact des instruments déterminait une toux opiniâtre qui le faisait remonter, et ce ne fut qu'à l'aide d'un agrandissement de l'ouverture pratiquée que l'enfant put être débarrassé.

Malgré la bizarrerie apparente de ce fait, nous le disons encore, le nom du chirurgien, les détails qu'il donne, la feuille qui les a publiés, tout prouve son authenticité.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

De la rage chez les animaux.

Une des maladies les plus redoutables à cause de son incurabilité trop souvent constatée, et de la sûreté déplorable de sa contagion par inoculation, est sans contredit la rage.....

Connue depuis les temps les plus reculés, se manifestant avec un cortége de symptômes très-variables au début, parmi les espèces d'animaux qu'elle attaque, mais constante vers la terminaison; variable encore dans une même espèce pendant la période d'inoculation et des signes précurseurs, ne présentant au reste aucune différence d'expression suivant les climats et les latitudes; spontanée ou communiquée chez le chien, le chat, le loup et le renard; toujours communiquée chez l'homme, ainsi que chez le cheval, le bœuf, le mouton, etc., se transmettant du chien à toutes les espèces domestiques, et de celles-ci à l'homme. Tantôt foudroyante dans sa marche, tantôt insidieuse et lente, mais poursuivant son cours inflexible jusqu'à l'heure fatale de son explosion; cette funeste affection est telle encore aujourd'hui, et aussi certainement mortelle lorsqu'elle est déclarée, qu'elle a apparu pour la première fois aux regards effrayés de l'homme.

Elle se montre en France à toutes les époques de l'année, mais surtout au printemps et en automne.

Les causes de son apparition spontanée chez le chien sont inconnues; la multiplicité des hypothèses émises jusqu'à ce jour n'est qu'une preuve de plus de notre ignorance. Les chiens bien nourris et ceux qui souffrent la faim et la soif, les chiens enfermés et les chiens errants, tous paraissent également disposés à devenir enragés.

En présence de la nullité de valeur des agents thérapeutiques opposés jusqu'à présent à la rage confirmée (et ici, nous laissons dans un oubli mérité tous ces remèdes plus ou moins trompeurs de charlatans sérieux ou bouffons qui exploitent la faiblesse et la crédulité publique); il ne reste donc qu'un but à atteindre, c'est celui de placer le genre humain, autant que possible, à l'abri de ce fléau, en vulgarisant la connaissance des prodromes et celle des symptômes caractéristiques du mal.

Nous le croyons d'autant plus utile, que certaines opinions erronées et très-répandues, que certaines dénominations scientifiques vicieuses ont induit beaucoup de personnes en erreur, et donné à un grand nombre une sécurité inopportune.... Si notre mission est simple comme historien, nous espérons être narrateur fidèle.

Les prétentions toutes pratiques de ce journal nous imposent l'obligation de restreindre notre description à l'exposé des symptômes et des moyens rationnels de traitement; nous négligerons, pour cette raison, tout ce qui est du ressort purement scientifique.

La rage a été nommée aussi *hydrophobie*, et nous nous élevons tout d'abord contre cette appellation fausse, trop de fois reproduite par la presse, et qui a causé tant de mensongères interprétations; car, elle

semble indiquer comme certain un symptôme qui manque quelquefois. Il y a, en effet, de nombreux exemples de chiens enragés, buvant l'eau avec avidité; d'autres, se plongeant la tête dans un vase, et faisant des efforts infructueux pour faire franchir au liquide le détroit pharyngien.

Nous conservons donc le nom primitif, beaucoup plus expressif, selon nous, et ayant l'immense avantage d'être, à lui seul, toute une définition.

On ignore, nous l'avons dit plus haut, les causes de la formation du germe de cette formidable affection, ses premiers effets saisissables sont : chez le chien, une tristesse et un abattement insolites; des mouvements inintelligents, irréguliers, empreints d'une ardeur inquiète. Le chien prisonnier parcourt sa niche, gratte sa paille pour se creuser un lit, se couche brusquement, comme s'il tombait, se cache la tête entre les membres antérieurs, presque sous la poitrine, reste un instant calme, puis, sortant de cet assoupissement passager, il jette autour de lui des regards étranges, tout pleins d'une sombre menace et possédant surtout, chez le chien dressé pour la défense, un éclat insupportable et effrayant. Le chien libre fouille la maison qu'il habite, s'arrête un instant, s'élance ensuite comme s'il était à la recherche d'un objet perdu : parfois, sous l'influence d'étonnantes hallucinations, il se précipite, aboie avec fureur contre des objets imaginaires qu'il croit saisir. Il tombe, après ces accès, dans une somnolence nerveuse, interrompue presque aussitôt par des contractions spasmodiques, et suivie de la reproduction des mêmes phénomènes. Ces symptômes ont une valeur diagnostique considérable.

A cette période, l'animal obéit encore à la voix de son maître; souvent même, parmi les races les plus intelligentes et les plus dévouées, il devient plus caressant encore que de coutume, et semble, tant ses yeux sont expressifs, implorer un soulagement à sa souffrance. Cette docilité persistante, malgré l'imminence de l'apparition des accès de rage furieuse, a causé bien des imprudences regrettables.

LAMARRE, fils, médecin-vétérinaire.

(*La suite au prochain numéro.*)

Des hémorragies dentaires.

Lorsque, après avoir essayé tous les moyens conservateurs, on est arrivé à cette fâcheuse nécessité de se faire extraire une dent malade, il est rare que le sang s'arrête immédiatement après l'opération; presque toujours un écoulement de sang, plus ou moins abondant, persiste, et l'on quitte le dentiste sans qu'il ait cessé. Dans certains cas, cet écoulement devient une véritable hémorragie, et il ne se passe peut-être pas une année, sans qu'un malade au moins succombe à cet accident. Quelquefois on est éloigné du médecin, ou bien l'on temporise, ou c'est pendant le sommeil que, le sang coulant sans cesse, le malade s'affaiblit d'abord considérablement.

Que faire lorsqu'une heure ou deux après l'extraction de la dent le sang continue toujours à couler ? Il faut d'abord employer de l'eau froide et vinaigrée en gargarisme; puis, au cas où cela ne suffit pas, tremper dans le vinaigre pur un peu de coton, et après avoir préalablement nettoyé la bouche du sang qui la salit et l'encombre, l'enfoncer et le tasser dans l'alvéole, à l'aide d'un petit morceau de bois terminé en pointe mousse. Lorsque l'alvéole est bien rempli, on presse encore le coton, on en ajoute encore jusqu'à ce qu'il s'élève au-dessus du niveau des dents voisines, puis en faisant serrer fortement les mâchoires du malade l'une contre l'autre, on maintient cet espèce de tamponnement.

Lorsque le vinaigre aura échoué et même pendant qu'il sera appliqué, et de peur qu'il soit insuffisant, il sera bon de se procurer de la gomme réduite en poudre fine, ou mieux de la colophane pulvérisée, on saupoudrera alors une boulette de coton avec cette poudre, et après avoir enlevé le coton imprégné de vinaigre, on se conduira comme précédemment pour l'introduire.

Enfin, quelquefois, on a été obligé de porter un petit fer rougi au feu dans le fond de l'alvéole pour cautériser les vaisseaux qui laissent échapper le sang. Mais au lieu d'en venir à ce moyen qui effraye les malades et qui est encore difficile à employer dans certains cas, il vaut mieux se servir du procédé suivant : On taillera un petit morceau d'alun, auquel on donnera la même forme que devait avoir à peu près la racine de la dent enlevée, de façon que ce morceau comble bien l'alvéole; puis, ajoutant par-dessus un peu de coton saupoudré d'alun ou des poudres précédemment indiquées, on presse encore sur la cavité et l'on fait serrer les mâchoires. Ce procédé est précieux, il est presque constamment couronné de succès.

Qu'on se rappelle bien qu'il est très-important d'arrêter ces sortes d'hémorragies; car, lors même qu'elles n'auraient pas une terminaison fatale, elles appauvrissent le sang et altèrent pour longtemps la constitution.

Note sur l'emploi des formules publiées dans le journal.

Nous avons reçu d'un de nos abonnés une réclamation à laquelle nous nous empressons de faire droit, dans l'espérance que cette note sera agréable au plus grand nombre.

« Pour la plupart des préparations indiquées, dit M. L..., vous omettez l'indication qui me semble la plus essentielle : celle de la manière d'en faire usage. En réparant cette omission, vous ne feriez qu'ajouter au mérite de votre œuvre et rendriez service à ceux de vos abonnés qui peuvent ne point posséder comme vous la connaissance de l'emploi que vous indiquez, connaissance qui seule, du reste, vous fait probablement regarder cette explication comme superflue. »

Nous avouons franchement que nous avions cru nos indications suffisantes, et nous pensions, au reste, que les médecins ou pharmaciens avec lesquels nos abonnés sont nécessairement en rapport y suppléeraient volontiers à la première demande; la très-grande majorité des hommes de l'art accordant le plus cordial et le plus honorable accueil à notre publication. Mais nous entrons avec plaisir dans les détails demandés, et nous ferons à l'avenir tous nos efforts pour que nos lecteurs les trouvent assez complets.

N° 1. — L'emploi de la *boisson économique* s'indique de lui-même.

Vin de quinquina. La dose et l'usage sont indiqués à la suite de la formule.

Collyre (eau pour les yeux). La manière de l'employer se trouve à l'article *Ophthalmie*, page 7, 2e colonne.

N° 2. — *Sirop de cerises, sirop de groseilles framboisé.* Tout le monde connaît l'usage que l'on en fait pour édulcorer les tisanes.

N° 3. — *Lait virginal.* Il est employé pur par beaucoup de personnes; d'autres préfèrent l'étendre d'eau. Il sert à faire de douces lotions sur la peau, matin et soir, à l'aide d'une éponge fine, dans le but de la rendre souple, blanche et lisse.

Eau de Cologne. Son usage est bien connu; on peut la respirer pure et en frotter le visage et les tempes en cas d'évanouissement; mélangée à l'eau pour laver et nettoyer la peau, elle constitue un cosmétique précieux; c'est un tonique qui donne à la peau de la vigueur et de la fermeté.

N° 4. — Le *gargarisme adoucissant*, destiné à combattre l'inflammation de la gorge ou même celle de l'intérieur de la bouche, doit toujours être employé tiède. Quand il est nécessaire d'y avoir recours, il faut se gargariser souvent, toutes les heures au moins, et plus s'il est possible.

Le *lait d'amandes*, agréable à boire, et utile dans la plupart des maladies aiguës, est plus fréquemment employé dans les affections de la poitrine. On le donne au malade par petites tasses, dans le courant de la journée, et si la diète n'est pas absolue, on peut indifféremment le prendre à un moment éloigné ou rapproché de celui auquel on a pris des aliments.

N° 5. — *Gelée de lichen d'Islande.* La manière d'en faire usage a été bien précisée à la suite de la formule.

N° 6. — Le *Paraguay-Roux* est un des remèdes les plus célèbres contre les maux de dents; il paraît moins en usage depuis que sa formule est connue, et nous ferons, au reste, connaître des moyens aussi efficaces pour le même usage. Lorsqu'on veut calmer la douleur causée par une dent altérée, on imbibe un peu de coton ou d'amadou avec cette substance, et on l'introduit dans la dent trouée le plus profondément possible. Il faut toujours que la cavité soit complétement remplie.

Il est bien entendu que c'est un médicament et non un dentifrice, et qu'il ne peut servir aux soins ordinaires de la bouche.

Tisanes laxatives. Elles se prennent, comme nous l'avons dit, par petites tasses dans le courant de la journée; mais on peut en prendre en grande quantité sans inconvénient. Lorsqu'il s'agit simplement de combattre la constipation, les tisanes laxatives sont bien préférables aux purgatifs; beaucoup de personnes en faisant, sans prendre conseil, un usage immodéré des purgatifs, acquièrent des maladies dangereuses, ou au moins une constipation très-opiniâtre.

N° 7. — *Sirop de coings.* Nous avons dit dans quel cas les médecins le prescrivent; on en met ordinairement une cuillerée par tasse de tisane; il n'y a pas de danger d'en abuser.

Gelée de coings, gelée de pommes. Leur usage est vulgaire, elles sont d'une très-grande ressource, non-seulement chez les convalescents, mais encore pour calmer la faim de certains malades, auxquels on permet quelquefois d'en prendre par cuillerées à café.

Tisane de pommes. C'est une tisane populaire contre le rhume, mais elle peut être utilisée dans beaucoup d'autres cas; on peut s'en servir dans presque toutes les maladies aiguës, elle est émollientе et plaît assez aux malades.

Sirop de pommes, très-agréable pour édulcorer les tisanes.

N° 8. — *Eau de Botot (dentifrice liquide), poudres dentifrices, opiat dentifrice.* Nous avons entré dans beaucoup de détails sur leur emploi. (*Soins hygiéniques de la bouche*, N° 8).

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

M. Lehuby a présenté, à l'Académie de médecine, des échantillons perfectionnés de capsules ou enveloppes en lichen s'ouvrant et se fermant à volonté, et desti-

nées à faire prendre au malade les médicaments qui ont une saveur désagréable.

Il y a longtemps que nous avons expérimenté ces enveloppes, qui sont réellement une ressource précieuse dans une foule de circonstances : elles ont la forme de petits étuis, de sorte que le malade peut lui-même en séparer les compartiments, et y introduire des médicaments huileux, amers, âcres, etc., sans en percevoir la saveur. Les parois, qui sont minces et transparentes, ne sont autre chose que la matière onctueuse du lichen, qui a pris cette forme par un procédé particulier, et qui se dissout très-facilement dans l'estomac.

— URTICAIRE ; EAU DE MÉLISSE. — D'après les observations communiquées à la *Revue de Thérapeutique*, par M. Stanislas Martin, il suffit d'une cuillerée à bouche d'alcoolat de mélisse (vulgairement eau de mélisse) donnée à l'intérieur pour dissiper presque immédiatement le ballonnement du ventre, les nausées et les démangeaisons de la peau qui caractérisent l'urticaire produit par les moules ou tout autre aliment irritant.

Ce moyen étant exempt du moindre inconvénient, et pouvant réussir dans certains cas, nous croyons devoir le signaler.

— CHLOROFORME. — Il résulte d'un relevé publié par M. Snow, que le nombre des cas connus de mort par le chloroforme est de treize, dont trois seulement en France.

— Le choléra s'est manifesté de nouveau et à plusieurs reprises à Alger, pendant la dernière quinzaine. Les décès se sont élevés à 45 pour un seul jour dans la population européenne. L'*Akhbar*, qui a annoncé ces diverses recrudescences, semble cependant rassuré sur la marche future de l'épidémie.

— *Substitution d'un médicament à un autre; empoisonnement mortel.* — Le tribunal correctionnel de Strasbourg vient de condamner un pharmacien et son aide, ce dernier à une année d'emprisonnement, 50 fr. d'amende et aux frais du procès, se montant environ à 300 fr.; le premier comme responsable des condamnations pécuniaires prononcées contre son élève.

Le sujet de cette condamnation est la mort d'une jeune fille âgée de sept ans, nommée Marie Lauth, dont le père est propriétaire à la Grande-Chartreuse. Un médecin lui avait prescrit des tablettes de chocolat auxquelles devait être ajoutée de la santonine, médicament destiné à combattre les vers, et l'élève, attaché à la pharmacie où l'ordonnance fut envoyée, au lieu de prendre le flacon de santonine, atteignit, par une funeste méprise, celui qui contenait de la *strychnine*.

Lorsque la jeune Marie Lauth eut prit l'une des tablettes vermifuges, les symptômes les plus alarmants se déclarèrent, elle fut bientôt en proie à d'effroyables convulsions, et au bout d'une heure elle avait cessé d'exister.

Dans la procédure judiciaire qui a établi la culpabilité d'homicide involontaire, commis par imprudence et inattention, on a rappelé énergiquement cette mesure qui prescrit, au chef d'une pharmacie, d'enfermer tous les poisons dans une armoire particulière, dont il doit garder la clef.

— L'Athénée des arts, sciences, belles-lettres, etc. qui siège à l'Hôtel-de-Ville de Paris, a écouté, avec la plus grande attention, dans sa séance du 11 novembre, le rapport sur les six premiers numéros du *Médecin de la Maison*, dont avait été chargé l'un de ses membres M. Moullard, pharmacien et chimiste distingué.

A la suite de ce rapport, la savante Société a voté à l'unanimité :

1° Le dépôt dansses archives;

2° Des remerciements à l'auteur (le docteur Reinvillier, rédacteur en chef du *Médecin de la Maison*);

3° La mention en séance publique.

FORMULES.

POTION PECTORALE.

Gomme adragant	0,5 décig.
Triturez dans un mortier de marbre avec :	
Sirop diacode.	30
Ajoutez alternativement et peu à peu :	
Eau distillée d'hysope.	100
Huile d'amandes douces très-fraîche. . .	20
Grammes.	150,5 décig.

Cette potion est très-efficace pour calmer la toux, elle se prend par cuillerées à bouche d'heure en heure, et deux heures seulement après avoir mangé. Nous croyons devoir l'indiquer ici, parce qu'elle est d'un excellent usage, mais nous pensons que le pharmacien seul peut la préparer convenablement, et qu'il est bon d'avoir l'avis de son médecin avant de s'en servir.

TISANE PECTORALE.

Fleurs pectorales.	4 à 8 gr.
Faites infuser pendant 20 minutes dans :	
Eau bouillante	1 kil. (1 lit.)
Passez et ajoutez :	
Miel ou sirop de guimauve	60 grammes.

Cette tisane se prend par petites tasses dans la journée, pour le rhume et autres affections de poitrine. Mais chaque fois qu'il sera possible de faire infuser en très-petite quantité (une pincée de fleurs pour une tasse d'eau), cette méthode sera préférable, ainsi que nous l'avons indiqué dans l'article sur les *tisanes*.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 Novembre 1850. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 10.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la carie des dents. — Froid aux pieds et des moyens d'y remédier. — Des préjugés (2e *article*) : Faut-il détruire les poux ? — Du son dans le pain. — Médecine vétérinaire : La rage chez les animaux domestiques (*Fin*). — Variétés et nouvelles. — Formules : Mixture odontalgique ; Nouvelle substance adhésive.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 *novembre*.

Le nombre des maladies de toute nature continue toujours à être considérable; mais il n'y a en cela rien d'extraordinaire, cette époque de l'année étant toujours celle qui détermine un grand nombre de maladies et qui donne une impulsion fâcheuse aux affections chroniques. Cependant les maladies des enfants, et des petits enfants surtout, sont plus abondantes maintenant qu'elles ne le sont généralement aux époques correspondantes. La fièvre cérébrale, à laquelle on donne en médecine le nom de *méningite*, ou inflammation des enveloppes du cerveau, a enlevé depuis quelque temps une quantité très-grande d'enfants. Cette maladie est, en effet, une de celles qui sont le plus réfractaires à l'action des médicaments, et qui marchent presque toujours imperturbablement vers une terminaison fatale, malgré les soins les plus assidus et le traitement le mieux dirigé.

Il est des enfants prédisposés à cette malheureuse affection, et en faveur desquels toutes précautions sont à peu près inutiles; mais il en est beaucoup d'autres que l'on peut préserver à l'aide d'une surveillance nécessaire. Ainsi, il faut toujours, dans cette saison, prémunir leur corps si impressionnable contre le froid humide, et veiller surtout à ce que leurs petits pieds soient bien entourés et chauds le plus souvent possible. C'est un moyen qui les préservera en même temps du rhume et autres affections de poitrine. Un enfant doit toujours avoir le corps libre, et doit aller à la garde-robe tous les jours; c'est encore là une fonction dont on doit s'inquiéter. Enfin, lorsqu'ils sont tristes, abattus, sans appétit, avec tendance au sommeil dans le courant de la journée, il est toujours nécessaire de les soumettre à l'examen du médecin, qui, à l'aide d'un léger purgatif, ou d'autres moyens appropriés aux circonstances, leur épargnera peut-être quelque maladie redoutable.

Le rhumatisme, les maladies aiguës de la poitrine, les fièvres typhoïdes sont au nombre des maladies dominantes; on observe encore beaucoup d'inflammations de la gorge, et celles des joues ou des parois internes de la bouche, désignées sous le nom de fluxions. Quant aux éruptions de la peau, dont nous avions signalé, à plusieurs reprises, l'extrême fréquence, elles ont, pour ainsi dire, disparu.

DE LA CARIE DES DENTS.

Une des affections les plus communes, les plus douloureuses et souvent les plus difficiles à guérir, est sans contredit la carie dentaire. Et d'abord, que l'on n'attache pas à ce mot de carie plus d'importance qu'il n'en mérite; car, ainsi que nous l'avons dit dans nos précédents articles relatifs aux dents, l'altération, connue sous le nom de carie, n'a rien de

commun avec la maladie des os qui porte ce nom; mais le mot carie est adopté par l'usage, tout le monde le comprend, et une dent cariée est la même chose pour tous, c'est pourquoi nous conservons cette expression.

La carie des dents est plus fréquente chez les jeunes gens et les adultes que chez les vieillards; après la cinquantième année, on en est rarement atteint. Les femmes y sont aussi plus disposées que les hommes; mais c'est surtout dans la constitution individuelle, dans le climat où l'on habite, ou dans certaines habitudes contraires à l'hygiène qu'il faut rechercher les causes les plus puissantes à produire la carie.

Ainsi, quoique cette maladie puisse attaquer les personnes douées de la plus belle constitution, elle sévit de préférence sur les sujets lymphatiques, à fibre molle, non résistante, et a un très-grand empire sur les phthisiques et les scrofuleux, dont les dents sont ordinairement d'un blanc bleuâtre, d'une substance transparente et fragile. C'est aussi sous l'influence d'une cause générale analogue que certaines maladies causent la destruction des dents, soit pendant le cours de leurs périodes, soit après.

Dans les contrées humides, basses, marécageuses, la carie dentaire est très-commune; dans certains pays, placés dans ces conditions, il n'est presque personne qui n'ait les dents altérées. Cette maladie est plus fréquente dans les grandes villes qu'à la campagne, et dans les pays du nord que dans les climats méridionaux. Mais cette fréquence tient plutôt dans ce cas aux habitudes hygiéniques des habitants des cités et des contrées froides qu'à l'influence de la température.

C'est, en effet, dans l'abus de certains aliments, et dans le contact de quelques-uns, qu'il faut chercher *la cause* la plus puissante de la carie dentaire. Elle se produit facilement par l'usage trop fréquent des viandes fumées, épicées, fortement salées, par l'usage immodéré des sucreries, des boissons alcooliques, et surtout par le contact sur les dents des boissons acides, qui, ainsi que nous l'avons dit dans un autre article, ramollissent le tissu de la dent. L'eau des puits, certaines eaux minérales sont aussi pernicieuses pour les dents; il en est de même de l'abus du thé, du café et surtout du tabac.

Les brusques changements de température dans les aliments et les boissons sont une des causes les plus puissantes de la maladie qui nous occupe. Ainsi, il est déjà très-mauvais pour les dents de les mettre en contact avec un potage bouillant ou une crême glacée, et l'on augmente le danger en faisant succéder rapidement le chaud au froid, ou le froid au chaud.

Les personnes que leur profession expose à de fréquentes immersions des membres supérieurs ou inférieurs dans l'eau froide, aux rapides transitions de température, ou aux intempéries des saisons, sont assez sujettes aux maux de dents.

Enfin, on doit ranger parmi les causes de cette maladie la mauvaise habitude de se servir souvent d'instruments d'acier pour les soins de la bouche, ou celle de briser avec les dents des corps durs, les noyaux de fruits, par exemple, quoique cette dernière cause produise en réalité plus souvent la fracture des dents que leur altération. La négligence des soins de propreté de la bouche est presque inutile à signaler, on sait combien elle est pernicieuse.

Les causes les plus ordinaires de la carie étant connues, voyons quels sont le siége, les symptômes, la marche de cette affection.

Il est rare que la carie se borne à une seule dent; le plus ordinairement, lorsqu'une dent est altérée, celle qui occupe sa pareille place, du côté opposé, ne tarde pas à subir également une altération, puis, celle qui est au-dessus ou au-dessous, selon la mâchoire ou siége la dent attaquée. Ce phénomène, qui paraît singulier au premier abord, s'explique cependant par une cause bien naturelle : les dents analogues ayant subi leur évolution à peu près en même temps, les mêmes qualités organiques, bonnes ou mauvaises leur ont été communiquées, et elles participent aux mêmes impressions. La carie, se bornant à une seule dent, est donc un fait assez rare.

Les dents temporaires, celles que portent les jeunes enfants, et qui sont destinées à tomber, sont le plus souvent d'une nature molle, et s'altèrent facilement; mais leur altération ne se communique jamais à celles qui doivent les remplacer et qui ont une organisation indépendante, de sorte qu'il est inutile de les arracher, à moins que la douleur ne soit trop vive et ne puisse être calmée. Il y a, d'ailleurs, un autre inconvénient à les extraire, c'est que la gencive, qui recouvre la place qu'elles occupaient avant leur extraction, devient très-dure et augmente la difficulté de la seconde dentition. Quoique ces dents doivent être, en règle générale, abandonnées à elles-même, si leur altération est très-considérable, il est bon de surveiller la constitution de l'enfant et de s'occuper au besoin de la modifier.

La carie n'affecte pas toujours le même point des dents, elle débute de plusieurs manières : tantôt

le plus souvent, elle commence à l'intérieur de la dent, dont la surface devient bleuâtre, d'un côté seulement, puis, sur cette teinte, se montre un point plus foncé, qui se convertit bientôt en un petit trou. Si l'on examine ce trou, à l'aide d'un instrument, on s'aperçoit qu'il communique avec une cavité qui s'est creusée aux dépens de l'ivoire, et que l'émail seul constitue, encore en partie, la couronne de la dent; puis cette cavité s'élargit de jour en jour, jusqu'à ce que l'ivoire, réduit à une coque mince, se brise sous le moindre effort.

D'autres fois la carie commence par la surface de la dent, dont l'émail cesse d'être transparent en un endroit circonscrit; puis, une tache jaune s'y montre d'abord, elle devient brunâtre, et enfin noire, surtout à son milieu; bientôt cette partie tachée se ramollit, une excavation d'abord superficielle se forme, elle fait de rapides progrès; l'ivoire, ou partie centrale de la dent, se trouve attaqué et comme cette portion est moins dure, elle est bientôt en partie détruite. Cette marche de la carie conduit la dent au même résultat que dans le cas précédent, c'est-à-dire qu'elle la transforme en une cavité à parois minces, qui finit par se rompre en éclats, ordinairement en triturant les aliments, et la racine reste alors seule dans l'alvéole.

Les molaires sont le plus souvent attaquées par leur surface triturante, ou par la partie qui touche une dent voisine. Les canines s'altèrent généralement par cette dernière portion, et les incisives sont cariées par leur partie latérale, et quelquefois en avant et tout près de la gencive. Enfin, les diverses espèces de dents sont quelquefois attaquées à leur collet qui finit par être coupé comme s'il eût été scié.

Quel que soit le mode de développement de la carie, qu'il affecte d'abord l'intérieur ou l'extérieur de la dent, cette altération ne tarde pas à déterminer une douleur qui, d'abord sourde, et ne se manifestant qu'au contact des aliments très-chauds et très-froids, devient bientôt plus vive, se reproduisant pour la plus légère cause et souvent sans cause apparente. Bientôt cette douleur devient intolérable : elle semble s'étendre à toutes les dents voisines, toute la tête est douloureuse, le sommeil est presque impossible, et la personne atteinte de ce mal éprouve une souffrance telle, qu'il lui devient difficile de songer à autre chose qu'à sa poignante douleur. Quelquefois, ce mal cesse pour un certain temps, ou diminue seulement, mais cette trève n'est pas de longue durée, et cette espèce de frénésie douloureuse ne cesse complétement que lorsque la couronne de la dent est entièrement détruite, mais il peut encore arriver que la racine elle-même soit altérée et qu'elle devienne pour longtemps encore l'occasion de nouvelles et pénibles souffrances.

Certaines caries sont exemptes de douleur : ni l'air froid, ni les boissons chaudes ou glacées ne déterminent sur la dent malade la moindre sensation pénible; il est probable que dans ces cas, d'ailleurs assez rares, la pulpe dentaire, seule sensible et douée de vie, a été, depuis longtemps, frappée de mort, et la dent se détruit alors par des causes physiques ou chimiques, qui sont nécessairement locales.

La carie, qui commence à l'intérieur de la dent, est rapidement douloureuse, celle qui est externe, ne le devient que lorsque l'émail est troué, car l'altération gagne bientôt alors la partie sensible de la dent. Les caries molles et blanches, qui affectent quelquefois la face antérieure des incisives de la mâchoire supérieure, et qui sont un véritable ramollissement de la dent, ne deviennent l'occasion de souffrances qu'après la destruction totale de cette portion de l'émail.

Le temps que la carie met à parcourir ses périodes, depuis son apparition, jusqu'à la ruine complète de l'organe, est impossible à préciser. Il peut arriver que telle dent qui était saine soit presque détruite dans l'espace d'un ou deux mois, tandis que telle autre dent, déjà altérée, reste pendant des années entières, sans que la maladie augmente sensiblement. La carie s'arrête rarement d'une manière complète, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, et la dent, attaquée par elle, est vouée à une destruction presque inévitable, si l'art n'intervient promptement.

Les caries du collet des dents sont généralement plus difficiles à arrêter, et entraînent plus rapidement la perte de ces organes que celles de la couronne. Lorsque la carie est sèche, qu'elle siège sur une portion dure de la dent, c'est-à-dire sur l'émail, ses progrès sont beaucoup plus lents. Celles qui sont accompagnées d'un suintement sanieux et d'une odeur désagréable, ne s'arrêtent guère que lorsque les parties envahies sont détruites. Enfin, lorsque les dents malades appartiennent à des sujets d'une bonne constitution, on peut espérer que la carie marchera avec lenteur, et que peu de dents seront envahies; mais chez les individus lymphatiques, à constitution détériorée, il en est toujours autrement.

Comment découvre-t-on qu'une dent est atteinte par la carie? La sensibilité excessive de la dent au contact des corps chauds ou froids est le premier si

gne ; la douleur vient bientôt le confirmer ; mais on n'a de preuve bien évidente de l'existence de la carie, que lorsqu'il est possible de faire pénétrer dans l'excavation nouvellement formée, une petite pointe de métal qui sert à en sonder la profondeur. Car une dent peut être douloureuse sans être cariée, et il est très-commun de voir chez les dentistes des personnes, qui s'y présentent, pour réclamer l'extraction d'une dent saine. En vain on leur affirme que la dent n'est pas altérée et ne doit pas être arrachée ; ils persistent avec tenacité, dans leur demande, tant la douleur qu'ils endurent est quelquefois pénible.

Cette violente douleur est souvent causée, en effet, par des inflammations profondes, siégeant dans l'alvéole ; d'autrefois, ce sont des névralgies de la face qui y donnent lieu, et l'on a vu des malades se faire arracher dix ou douze dents en quelques jours, sans être soulagés de leur maladie nerveuse. Hâtons-nous de condamner ces opérateurs barbares et ignorants, qui, poussés par un mobile niais ou cupide, assument sur eux une aussi grande responsabilité.

Cette barbarie nous rappelle une histoire qui nous fut racontée l'année dernière par M. de Guédéonoff, colonel russe, qui habite Paris depuis plusieurs années. Il souffrit jadis atrocement d'une dent pour laquelle il fit appeler un dentiste, afin d'avoir son avis sur la cause de sa souffrance ; celui-ci n'hésita pas à affirmer que la dent était altérée, mais inaccessible aux soins qui pouvaient la guérir, et proposa son extraction. « J'accepte, répondit le colonel, mais à une condition, c'est que si ma dent n'est pas gâtée, j'arracherai une des vôtres. » Le marché conclu et accepté par le dentiste, la dent fut enlevée, et son examen minutieux ne fit que constater son éclatante blancheur. « A mon tour, dit M. de Guédéonoff. » Le dentiste crut d'abord à une plaisanterie ; mais la scène se passait en Russie, là où l'aristocratie est toute puissante et presque omnipotente, et quatre soldats russes, immédiatement appelés, eurent bientôt saisi, dans leurs bras vigoureux, le malheureux opérateur, auquel le rancunier colonel arracha, tant bien que mal, et malgré ses cris, une belle et bonne dent. Heureusement, nous sommes en France, pays où la peine du talion est à peu près inconnue, car, par égard pour bon nombre de dentistes, nous tairions cette histoire ; beaucoup d'entre eux n'auraient bientôt plus une seule dent.

Une cause de douleur vive pour les dents, douleur qui peut simuler celle que produit la carie, est la mobilité accidentelle qui tiraille sans cesse les vaisseaux et les nerfs dentaires. Une dent saine, mais chancelante, est souvent si douloureuse, qu'on est obligé d'arriver à en faire l'extraction. Lors donc qu'une dent cause de la douleur et que l'on n'y aperçoit aucune trace de carie, il faut toujours s'assurer qu'elle n'est pas mobile, ce qu'il est facile de vérifier en la saisissant entre le pouce et l'index, et en cherhant à lui imprimer de petits mouvements de bascule.

Il arrive aussi quelquefois que tout un côté de l'arcade dentaire est douloureux, et qu'il est très-difficile, pour le malade, de distinguer la dent qui est le siége de la douleur. Le moyen qui réussit généralement, pour arriver à cette connaissance exacte, consiste à frapper de petits coups secs sur chaque dent, l'une après l'autre, avec un corps dur, tel qu'une clef de meuble ou d'appartement. Sur les dents qui ne sont pas malades, cette percussion ne détermine aucune sensation pénible, mais lorsqu'on arrive à celle qui n'est pas saine, une douleur vive se manifeste et désigne le siége du mal. Cette sensibilité locale indique bien une maladie, mais elle ne suffit cependant pas pour certifier la carie.

On n'est donc bien certain de l'existence de la carie, que lorsque l'on peut, ainsi que nous l'avons dit, faire pénétrer un instrument dans l'excavation qu'elle a produite. Cette opération n'est pas toujours sans difficulté, car si l'altération siége entre deux dents très-rapprochées l'une de l'autre, on pénétrera difficilement dans le trou de la dent malade, ou l'on croira y arriver lorsque l'instrument sera tout simplement logé entre les dents ; cependant, avec un peu de patience, on parvient à vaincre cette difficulté. Un dentiste a proposé d'introduire, dans ce cas, un petit coin de bois, entre les deux dents, que l'on remplace chaque jour par un coin plus gros, afin d'arriver à écarter les dents, ce qui permet alors d'agir sur la carie. Ce moyen n'est pas à dédaigner, surtout lorsque les dents ne sont pas généralement trop serrées, car il peut alors réussir. Il aura aussi d'autant plus de succès, que l'on aura affaire à un plus jeune sujet.

Enfin à l'aide d'une très-petite glace ovale, qui est mobile à l'extrémité d'un manche, on arrive encore, en la plaçant derrière la dent dont on soupçonne l'altération, à découvrir des caries de très-petite dimension.

Lorsqu'une carie est bien constatée, que convient-il de faire pour le *traitement?* La première indication consiste à modifier la constitution générale du sujet s'il y a lieu, à combattre les causes générales qui ont pu aider à déterminer la carie ; puis à s'oc-

cuper des causes accidentelles locales qui ont pu faciliter ou produire la maladie.

Que l'on se reporte à ce que nous avons dit des causes de la carie et l'on verra que beaucoup d'entre elles peuvent être éliminées. On devra toujours porter son attention sur le régime qu'il faudra modifier s'il n'est pas bon ; se préserver de l'humidité, faire usage de vêtements chauds et éviter le refroidissement permanent des pieds et des jambes. Il faut que la bouche soit entretenue avec une exquise propreté, que les dentifrices irritants et surtout ceux qui sont acides soient abandonnés. Enfin il faut laisser de côté toute habitude qui s'écarte des règles hygiéniques.

On a pu souvent, en suivant ces préceptes, arriver à empêcher que la carie ne gagne les dents voisines et que la bouche ne se dégarnisse de ces importants organes. Il est aisé de voir, d'après ces considérations, qu'il ne suffit pas de savoir faire les opérations de la bouche pour mériter la confiance du malade et qu'il est important que le dentiste soit en même temps médecin instruit. Qui, en effet, saura mieux que le médecin, si les dispositions organiques générales du sujet ont besoin d'être modifiées ?

Lorsque la carie est peu profonde, il convient de la retrancher avec la lime ; mais qu'on se rappelle bien que la lime ne doit *jamais* être portée sur une dent saine sous prétexte de la séparer ou de diminuer sa longueur. Si un dentiste peu instruit vient à proposer de faire agir cet instrument sur une autre dent qu'une dent cariée, il faut toujours s'y refuser ; enlever l'émail d'une dent c'est la prédisposer à la carie.

Si la cavité de la dent est profonde et que son ouverture soit plus étroite que le fond, il est alors indiqué de l'oblitérer à l'aide d'une substance étrangère, solide et susceptible de faire corps avec la dent. On a recours alors à cette opération connue sous le nom de *plombage*, nous nous en occuperons dans un autre article. Mais avant de plomber une dent, il faut qu'elle soit exempte de douleur habituelle, et pour cela on emploie différents procédés qui ont pour but de guérir la dent, comme l'on dit.

Cette guérison est une grande ressource pour les charlatans ; les uns vous affirment qu'ils embaument les dents, les autres qu'ils détruisent un ver qui *ronge* la dent, enfin il n'est pas d'absurdité qui n'ait été inventée pour exploiter le pauvre malade.

Divers moyens sont d'un usage assez efficace pour guérir les douleurs de dents : les bains de pieds à la moutarde, les gargarismes émollients tièdes, et quelquefois une sangsue appliquée sur la gencive rouge et engorgée de la dent malade, sont fort utiles.

D'autres fois il suffit pour apaiser la douleur de nettoyer l'excavation à l'aide d'un peu de coton et d'une allumette taillée en pointe, de la sécher et d'y introduire un petit morceau de camphre. Le Paraguay-Roux, dont nous avons donné la formule, réussit souvent. La créosote qui forme la base de beaucoup de remèdes secrets contre les douleurs dentaires est une excellente chose, on en imbibe très-légèrement un peu de coton que l'on tasse dans le fond de la dent trouée, et en y revenant souvent, on peut arriver ainsi à calmer pour toujours ces douleurs si pénibles. Le chloroforme employé de la même façon est aussi très-précieux et n'est pas dangereux en si petite quantité. Enfin quelques dentistes font une espèce de pâte avec de l'alun et de l'éther et en appliquant avec persévérance ce remède, dont ils gardent le secret, et qui a fait la fortune de l'un d'eux, ils parviennent souvent à rendre la partie de la dent altérée, tout-à-fait insensible.

La cautérisation avec le fer rouge est souvent employée, elle détruit assez vite la pulpe dentaire et calme la douleur, mais cette chaleur excessive peut faire éclater la dent. Quant à la cautérisation avec l'acide nitrique, il ne faut jamais la mettre en usage ; elle réussit, mais plus tard la dent tombe par morceaux.

Lorsque la dent est trop altérée, que sa douleur persiste toujours, qu'elle exhale une très-mauvaise odeur que le plombage ne peut tenir, il faut enfin se résoudre à la faire extraire. Si la racine est saine, il est alors préférable de n'emporter que la couronne, car les racines conservées peuvent encore être utiles pour la mastication des aliments et elles ont encore le grand avantage de soutenir les dents voisines, de les empêcher de s'ébranler et de retarder leur chute. Beaucoup de personnes avancées en âge s'applaudissent d'avoir pu conserver ces racines.

La carie dentaire doit toujours être traitée de très-bonne heure afin d'arrêter, s'il est possible, son développement. Puis les douleurs qu'elle occasionne entretiennent des fluxions habituelles vers la tête. La fétidité de l'haleine et celles des liquides de la bouche, lorsque la carie est avancée, se communiquent aux aliments et produisent des effets fâcheux sur la santé générale. Et quoique la plupart des observateurs pensent que la carie n'est pas contagieuse et que lorsqu'elle fait partie de deux dents qui se touchent, cela tient à une cause commune et

non au contact d'une dent altérée sur une dent saine, cette opinion n'est pas positivement démontrée, et il est toujours prudent de se mettre en garde contre les conséquences d'une première carie.

Généralement on a pour les altérations des dents une trop grande indifférence, on s'en occupe seulement lorsque la souffrance est très-vive et c'est alors que des remèdes empiriques et violents sont acceptés avec empressement et viennent augmenter le désordre. Cette légèreté avec laquelle on traite des organes aussi précieux, influe plus tard sur la santé et prépare des regrets cuisants pour l'avenir.

Dr Reinvillier.

Du froid aux pieds et des moyens d'y remédier.

Le froid aux pieds est presque pour tout le monde une véritable calamité; beaucoup de personnes ont peine à s'y soustraire, malgré les précautions les plus minutieuses, et pendant une grande partie de l'année elles éprouvent à cause de cela une véritable souffrance. Mais il y a dans cet état habituel ou accidentel des pieds un autre inconvénient plus sérieux que la sensation de la douleur : il produit souvent des maladies graves, une congestion permanente de la tête, et les moindres maladies qui en résultent à chaque instant, sont des rhumes de poitrine ou de cerveau des maux de gorge, des inflammations des yeux, le mal de dents, des douleurs de tête et une foule d'autres affections dont l'énumération serait trop longue. En outre, pour certaines constitutions apoplectiques, pour les personnes à poitrine faible et délicate, le froid aux pieds est toujours une chose grave, car il peut contribuer à déterminer des accidents auxquels elles sont déjà prédisposées.

Il est donc naturel que l'incommodité dont nous nous occupons aujourd'hui ait attiré depuis longtemps l'attention générale et que l'on ait essayé de nombreux moyens d'y remédier. C'est ainsi que l'on a multiplié et varié tous les systèmes de chauffage qui sont destinés aux pieds; tantôt à l'aide du feu lui-même, tantôt en employant des vapeurs chaudes, ainsi qu'on l'a fait depuis plusieurs années au moyen de l'eau bouillante, pour quelques diligences et dans certains wagons de chemins de fer.

Le problème a toujours été facile à résoudre, lorsqu'il s'est agi de communiquer du calorique aux pieds d'une personne au repos; mais quand il est question de quelqu'un qui marche une partie de la journée et est souvent exposé à l'intempérie des saisons, c'est alors que presque tous les moyens échouent. Les chaussures les mieux doublées, les mieux fourrées avec les étoffes de laine ou les peaux d'animaux finissent toujours par laisser pénétrer le froid. Le caoutchouc lui-même combiné avec tous ces préservatifs, lui qui ne laisse passer aucune humidité, est encore souvent impuissant pour lutter contre la rigueur des saisons, et il en est de même des semelles de liége. Ou bien l'on ne peut réussir à vaincre le froid aux pieds, ou bien les chaussures dont on se sert prêtent à une apparente difformité des extrémités inférieures.

Que font cependant, pour le cas qui nous occupe, les habitants des campagnes et notamment ceux de la Normandie et de la Bretagne? Ils emplissent de paille leurs larges sabots et ils bravent, même pieds nus, le froid le plus intense. Rien de plus rationnel que cette idée : la paille est un mauvais conducteur du calorique, elle ne laisse pas échapper celui qui se produit naturellement à la peau, laquelle se trouve ainsi préservée du froid extérieur.

C'est ce moyen très-simple et très-hygiénique que l'on s'est avisé de mettre en harmonie avec les coutumes et le costume de nos citadins et qui produit les meilleurs résultats. Nous avons vu depuis quelque temps, beaucoup de personnes porter dans leurs chaussures des semelles de paille et toutes ont affirmé qu'elles retiraient de cette coutume un bien-être précieux, qu'elles n'éprouvaient plus jamais le froid aux pieds.

Ces semelles de paille se vendent à Paris, chez un cordonnier du passage Jouffroy, au prix de quarante centimes la paire. Et que l'on sache bien que cet article n'est pas une réclame, nous n'avons et n'aurons jamais pour but que le bien-être et l'intérêt de tous nos lecteurs. Nous pensons d'ailleurs que cette invention n'est pas brevetée et que tout le monde peut l'utiliser; car si l'on habite un pays éloigné, que les relations avec Paris soient peu fréquentes, il n'est pas impossible de fabriquer soi-même ces petites semelles avec plus ou moins d'habileté. Elles sont construites avec de la paille tressée, les tresses sont jointes les unes aux autres par leurs bords, et l'ensemble, ayant exactement la forme et la tournure d'une semelle, est aplati, probablement à l'aide d'un cylindre, de sorte qu'il tient peu de place et se loge facilement dans presque toutes les chaussures.

Nous espérons que le moyen que nous indiquons sera pour beaucoup de personnes une ressource

précieuse contre le froid aux pieds, et nous serons heureux d'avoir contribué à les délivrer de cet ennuyeux et dangereux ennemi.

(Nous apprenons à l'instant que les semelles de paille se vendent aussi chez divers autres marchands.)

DES PRÉJUGÉS.

(2e ARTICLE.)

FAUT-IL DÉTRUIRE LES POUX?

Les *poux*, puisqu'il faut les appeler par leur nom, sont l'objet de préjugés assez enracinés pour que nous croyions nécessaire de traiter ce sujet, qui serait bien peu attrayant sans notre désir d'être utile. Nous sommes persuadé, d'ailleurs, que les personnes éclairées qui nous liront seront satisfaites de fixer leur opinion et d'être en état de donner elles-mêmes de sages conseils.

Les poux (*pediculi*) sont, comme tout le monde le sait, des insectes sans ailes, dont le corps, aplati et transparent dans son centre, est revêtu d'une peau coriace sur ses bords. Ils sont ovipares, et leurs œufs, connus sous le nom de *lentes*, sont tellement nombreux et éclosent si promptement que ces animaux se reproduisent avec une extrême rapidité. L'expérience suivante, faite par Leuvenhoek, peut donner une idée de cette effrayante propagation. Il prit deux poux femelles et les plaça dans un bas qu'il porta nuit et jour; au bout de six jours, chacune d'elles avait déposé cinquante œufs; au bout de vingt-quatre jours, les petits en produisirent d'autres; de sorte que la génération des deux femelles aurait pu s'élever à dix-huit mille individus en deux mois.

Le développement d'une grande quantité de poux sur la peau constitue cet état que les médecins ont nommé phtiriase, ou maladie pédiculaire.

Selon la plupart des auteurs, la maladie pédiculaire est le résultat des pontes successives et multipliées d'un ou plusieurs de ces insectes contractés accidentellement. Pourtant des observateurs, également dignes de foi, ont affirmé que, dans certains cas, les poux s'engendraient spontanément sous les téguments; c'est la traduction de cette opinion populaire, d'après laquelle nous naissons avec la *poche aux poux*. Selon ces mêmes auteurs, la multiplication peut être telle, qu'elle rendrait inutiles les soins de propreté et qu'elle pourrait devenir assez grave pour se terminer par le marasme et la mort. On a été même jusqu'à attribuer la mort d'Hérode, de Sylla et de Philippe II, roi d'Espagne, à la maladie pédiculaire; mais nous devons dire que ce sont des faits mal observés, que, de nos jours, on ne croit plus à une pareille possibilité, et que ces récits sont bons, tout au plus, pour effrayer les enfants peu soigneux. Comment admettre, en effet, qu'un insecte aussi parfaitement organisé puisse naître spontanément? Ce serait à renverser toutes nos idées sur la création et sur la succession des êtres dans l'ordre admirable de la nature; ce serait de l'absurde!

Quoi qu'il en soit, on n'en doit pas moins combattre, par tous les moyens, l'invasion des parasites de toute espèce, d'autant plus que, s'ils ne causent pas la mort, ceux dont nous nous occupons, développés en grand nombre chez un vieillard ou un enfant malade, pourraient occasionner des démangeaisons insupportables et de l'insomnie, accidents qui ajouteraient à la gravité du mal; puis, raisons aussi importantes, peut-être, les soins et la propreté exigés par notre état de civilisation, et si nécessaires à l'entretien de la santé, ne permettent pas que l'on reste soumis à une aussi honteuse infirmité. Et si les poux ne se contractaient pas accidentellement, s'ils naissaient spontanément, il n'en serait pas moins vrai que la malpropreté innée ou forcée par la misère, le manque de linge, contribuent à l'établissement indéfini de ces parasites. Il n'est pas rare, quand une armée est en campagne, lorsque le linge de corps devient rare et manque quelquefois tout-à-fait, de voir les poux devenir pour le soldat une souffrance ajoutée à tant d'autres. On a vu, pendant les célèbres guerres de l'empire, généraux et soldats en être couverts et supporter gaiement cet ennemi d'une autre nature; on en plaisantait, et deux officiers supérieurs établissaient un jour une gageure sur le nombre de poux qui avaient pris domicile dans leurs grandes bottes à l'écuyère.

Les poux qui siégent sur la peau de l'homme ne sont pas de la même espèce que ceux qui vivent sur les animaux. Les quadrupèdes et les oiseaux ont aussi leurs *pediculi;* mais ils meurent très-vite lorsqu'ils passent des animaux à l'homme, et il est probable qu'il en est de même à l'égard des poux de l'homme transportés sur les animaux.

Trois espèces de poux affectent l'espèce humaine; mais il n'est peut-être personne au monde qui ne conçoive la nécessité de détruire celles qui prennent domicile sur le corps, et l'on sait que les bains sulfureux et alcalins sont, dans ce cas, un remède par excellence. Quant à l'espèce qui se fixe sur la tête, et particulièrement sur celle des enfants, il n'en est pas ainsi; beaucoup de personnes pensent qu'il n'est pas prudent d'en débarrasser les enfants, et ce préjugé est tellement enraciné, qu'il est quelquefois impossible de faire entendre raison à ceux qui en sont imbus.

Faire la guerre aux préjugés est une tâche que nous avons entreprise et à laquelle nous ne faillirons pas, les poursuivant sous toutes leurs formes et partout où ils se seront réfugiés. Nous ne saurions donc combattre trop énergiquement ce préjugé ridicule, répandu dans les villes aussi bien que dans les campagnes, qui consiste à croire que les poux *sont la santé* des enfants; qu'il est dangereux de les en débarrasser promptement. On a vu des mères prendre des poux sur la tête d'enfants qui en étaient couverts et les mettre dans les cheveux de leurs propres enfants pour leur *tirer l'humeur*, disaient-

elles. Disons-le, ceci est une honteuse absurdité; c'est condamner inutilement un enfant au mal de la démangeaison; c'est, en outre, faire preuve d'une malpropreté insigne.

Les poux de la tête s'observent spécialement chez les enfants pauvres, tenus malproprement, chez les personnes qui portent les cheveux longs sans la précaution et les soins de propreté que cette mode exige, chez les sujets affectés de maladies du cuir chevelu. On les rencontre aussi assez souvent dans les convalescences longues de certaines affections graves, aiguës ou chroniques, et ils séjournent, soit à cause de la faiblesse du malade, qui ne lui permet pas de s'occuper de sa personne, soit par l'incurie des personnes qui l'entourent.

Les poux de la tête occasionnent de violentes démangeaisons; ils se multiplient d'une manière effrayante. Chez les enfants, la démangeaison occasionnée par une grande quantité de poux produit quelquefois l'insomnie et un agacement nerveux très-prononcé. Il y a donc cruauté à laisser souffrir inutilement ces petits êtres, et *il faut* les débarrasser promptement de leurs parasites. Pour parvenir à ce résultat, on doit employer, envers les parents ignorants, les moyens les plus persuasifs, car il n'est *aucun cas*, où les poux soient utiles, à moins qu'ils n'aient été créés pour obliger l'homme à la propreté, première règle d'hygiène.

Lorsqu'on voudra détruire les poux qui siégent sur la tête, il faut commencer par peigner souvent les cheveux avec soin, après avoir diminué leur longueur s'ils sont très-longs et surtout s'ils sont couverts de lentes. Si ces moyens sont insuffisants, on pourra laver le cuir chevelu avec de l'huile de lavande ou un décocté de petite centaurée. On peut encore saupoudrer la tête avec de la graine de persil pulvérisée, ou la frictionner avec une petite quantité d'onguent mercuriel; mais ce dernier moyen, quoique employé assez fréquemment, n'est pas sans inconvénients sur la santé, et il vaut mieux n'en pas faire usage.

Enfin, un remède facile et qui est exempt d'inconvénients consiste à saupoudrer les cheveux et la peau de la tête avec la poudre de semences de *staphisaigre*, cette substance causant rapidement la mort des poux. Si parfois leurs œufs étaient très-nombreux, il serait préférable de faire infuser une certaine quantité de cette poudre (15 grammes) dans un demi-litre d'eau bouillante contenant en dissolution 5 grammes de bicarbonate de soude, et de laver les cheveux deux ou trois jours de suite avec ce liquide.

E. de Langis.

Du son dans le pain.

Tel est le titre d'une brochure que vient de publier M. Auguste Duboys, pharmacien à Limoges. Chargé à plusieurs reprises par l'administration de la maison centrale et de correction de Limoges, de faire des recherches sur les qualités du pain distribué aux détenus et sur les farines employées pour sa fabrication, il a pu se convaincre depuis longtemps, de cette vérité économique, physiologique et hygiénique tout à la fois : que *le son* (de blé froment surtout) *est une matière essentiellement alimentaire*, même pour l'homme.

Jusqu'ici on avait cru que le son était nuisible à la santé de l'homme, c'est donc un service que M. Duboys a rendu à l'humanité, en contribuant à extirper radicalement ce préjugé, et nous l'inscrivons avec d'autant plus de plaisir que déjà nous avons publié la recette d'une boisson économique due à cet habile chimiste (*Médecin de la Maison*, *n°* 3).

« Dans nos villes, je pourais dire partout en France, dit M. Duboys, on fait du pain en employant des *farines* dites *secondes* ou *troisièmes*, et même *quatrièmes*, des recoupes, de petites farines anciennes (ou avariées, ce qui est très-rare sans doute), en quantité suffisante pour obtenir la nuance du pain bis, qui est vendu sous le nom impropre de *pain mêlé* (froment et seigle), le seigle est peut-être la seule chose qui ne s'y trouve pas; mais on ne doit guère le regretter.

« M. Bouchardat a bien raison, en effet, de dire qu'un pareil pain est loin d'être d'un goût aussi agréable que celui que donne la farine blutée seulement, mais directement à 10 pour 100; parce que là du moins, si l'on extrait peu de son, on ne retire pas la *fleur* du froment.

« Dans nos campagnes qui sont pauvres, les paysans préparent eux-mêmes leur pain avec de la farine de seigle, telle que la leur rapporte le meunier, c'est-à-dire sans être blutée. Le grain mal nettoyé est tout simplement moulu tant bien que mal; quelques-uns, c'est l'exception, retirent le plus gros son, en faisant passer la farine à travers un tamis peu serré. Le pain qu'ils obtiennent est très-noir (ce qui tient à la présence du son et surtout de graines étrangères), d'un mauvais aspect; mais il est d'assez bon goût, quoique légèrement amer. On comprend ce qu'il faut de travail à l'estomac pour digérer un pareil pain; il est digéré cependant, parce que ceux qui s'en nourrissent, vivent et agissent continuellement au grand air. Ils digèrent bien les châtaignes, les haricots, les pois, les lentilles et une foule d'autres produits végétaux, qui contiennent plus de ligneux que le blé.

« Nos paysans, ceux qui habitent près des villes,

se sont mis à ne plus faire leur pain; ils l'achètent chez les boulangers. J'ai interrogé plusieurs de ces braves gens, si dignes d'intérêt, pour la plupart, et qui ont bien besoin qu'on s'occupe d'améliorer leur sort; ils prétendent que le pain qu'ils préparaient, bien que plus grossier et plus noir, était de beaucoup plus *savoureux*.

« Cette saveur, très-appréciable pour tout le monde, est due à certains principes aromatiques qui rendent le pain plus agréable (j'en mange toujours avec plaisir) et qu'on ne retrouve pas dans le plus beau pain. Ces principes résident alors nécessairement dans le son.

« Dans la maison de détention de Limoges, le pain est fait avec des farines blutées directement; il y a du pain de deux qualités : le *pain bis* ou de *ration*, qui se compose de deux tiers de froment bluté à 12 pour 100 et d'un tiers de seigle bluté à 21 pour 100, et le *pain de soupe* ou de l'*infirmerie* (pain blanc) qui est de pur froment, bluté à 22 pour 100. Ce pain est bien moins beau que celui qui y correspond et que vendent les boulangers de la ville; mais je le crois préférable, et les détenus qui se trouvent dans de très-mauvaises conditions le digèrent bien. »

Après avoir posé ces considérations, M. Duboys revient à la question qui le préoccupe depuis plusieurs années : celle de savoir si le pain provenant d'une bonne farine de froment dans laquelle on aurait laissé tout le son, serait un pain convenable sous tous les rapports à l'alimentation de l'homme ?

Il n'hésite pas à répondre affirmativement d'après les expériences déjà faites et celles qu'il poursuit sur ce sujet, qui intéresse l'humanité tout entière.

Ce qu'il y a de certain pour lui, dès à présent, c'est qu'on pourrait distribuer, dans les prisons, les bureaux de bienfaisance, aux soldats, voire même dans les hôpitaux, du pain fait avec de la farine de froment, blutée d'abord à 15 pour 100, puis on arriverait graduellement à ne la bluter qu'à 12 pour 100 d'extraction de son, et il ne met pas en doute que plus tard, bientôt peut-être, on pourrait n'en rien retirer, surtout si l'on parvenait à remoudre le son et les gruaux ou bien à moudre le grain du premier coup, de manière à obtenir une farine homogène et impalpable, et de telle sorte que le son serait ensuite mêlé aux différents numéros de la farine et ferait, pour ainsi dire, corps avec elle. Ainsi divisé le son se digérerait parfaitement (plus le son est divisé, plus on y trouve de gluten et plus il est facile de l'en extraire) et bientôt l'ouvrier des villes comme le laboureur, le malade comme l'homme bien portant, l'indigent comme le riche, rechercheraient ce pain, le mangeraient avec plaisir, parce qu'ils le trouveraient savoureux, appétissant.

On conseillerait aux habitants des campagnes, à ceux qui ne récoltent, pour ainsi dire, que du seigle, de mélanger ce seigle avec un peu de froment, mais de faire moudre avec beaucoup de soin ce mélange (ou le seigle seul s'ils ne pouvaient pas se procurer de froment), de faire repasser le son à la meule et au blutoir ou bluteau, jusqu'à ce qu'il soit d'une grande ténuité. Ils auraient ainsi un pain bien plus nourrissant; car le son du seigle est au seigle ce que le son de froment est au froment.

Pour arriver à cet immense progrès qu'espère M. Duboys, celui de n'avoir qu'une seule espèce de pain et de bon pain, il faudrait que les meuniers perfectionnassent leur système de mouture et que les procédés employés par les boulangers pour la panification fussent améliorés. Ce problème n'est pas impossible à trouver et l'on assure qu'il a été complétement résolu par un meunier de Clermont-Ferrand.

Les savantes recherches de ce chimiste ont donc une grande importance puisqu'elles sont arrivées à démontrer que le gluten est très-abondant dans le son. Et si l'on se rappelle nos articles sur le pain (*Médecin de la Maison*, *nos* 7 *et* 8), on verra quel rôle joue le gluten dans l'alimentation de l'homme. Elles prouvent en outre que cette coutume si ancienne de rejeter le son de la farine et surtout de la farine de froment est irrationnelle. Elles font prévoir toutes les grandes améliorations qui seraient la conséquence de l'application de ce principe, puisque des populations entières n'auraient plus, à cause de l'abondance du froment, une nourriture indigeste et non réparatrice. Les grains de qualité inférieure seraient employés à d'autres usages. Le *sarrasin* ou *blé noir* surtout, avec lequel on prépare ce mauvais aliment connu sous le nom de *galet* ou *galeton*, deviendrait à son tour, lorsque la culture du froment aurait pris plus d'extension, la nourriture exclusive de la volaille à laquelle il convient si bien.

Le pain, la base de l'alimentation de l'homme, vaut bien la peine que l'on s'occupe sérieusement de l'améliorer, et le moyen proposé mérite bien que l'on s'y arrête puisqu'il s'agit en même temps d'augmenter nos richesses agricoles sans les moindres frais de culture. Qu'on songe que séparer le son de la farine est la cause d'une perte immense, puisqu'en supposant que tout le blé récolté en France soit bluté seulement à 15 pour 100, le blutage nous

cause une perte annuelle de 10,754,622 hectolitres, c'est-à-dire vingt fois plus que n'en produisent certains départements.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

La rage chez les animaux domestiques.

(*Suite et fin.*)

La tristesse est ordinairement suivie de la diminution ou de la perte de l'appétit et de la dépravation du goût; parfois les aliments ordinaires sont saisis avec avidité, puis rejetés avec répugnance après avoir été mâchés à moitié; cet acte de répulsion, qui n'est quelquefois que le résultat du début de la paralysie des mâchoires, est très-caractérisque, surtout lorsqu'il s'accompagne de la déglutition vorace de substances étrangères à la nutrition, telles que du plâtre, de la terre, du crin, des morceaux de bois, des excréments même, tout ce qui se trouve enfin à portée de la dent. Il existe aussi une propension très-marquée à lécher les murs. L'animal recherche l'obscurité et la solitude; il a de l'éloignement instinctif pour les corps brillants qui blessent la sensibilité de l'œil. L'hydrophobie ou horreur de l'eau, est une autre altération du goût, regardée à tort comme tellement constante, qu'elle est, pour la généralité, synonyme de *rage*. Nous revenons avec insistance sur ce point essentiel de cette horrible affection, parce que c'est une opinion si énergiquement enracinée, qu'un nombre considérable de personnes ne croiront jamais qu'un chien est enragé s'il boit abondamment : et c'est précisément ce que l'on observe le plus souvent, car la soif paraît être inextinguible; dans beaucoup de cas, l'animal *lape* dans le vide sans avoir conscience de ce qu'il fait.

Cette appétence exaltée des liquides est causée par l'extrême sécheresse de la gorge, et la présence, dans les premières voies digestives, d'une salive peu abondante, mais épaisse, gluante et adhérant à la muqueuse.

Cette couche salivaire donne au malade la sensation d'un corps étranger qui s'oppose à la déglutition, et il cherche à s'en débarrasser en se grattant fréquemment le nez et le chanfrein avec les pattes de devant. Il ouvre en même temps la gueule; ses yeux, injectés et étincelants, ont une expression de douleur et de méchanceté tout à la fois.

A cette période, il est dangereux de l'approcher; son excès d'irrascibilité se traduit immédiatement par un accès de rage féroce; sa dent redoutable déchire aveuglément la main qui le caresse et la main qui le nourrit, et verse dans de cruelles blessures le virus mortel du mal qui le consume, et dont il va bientôt mourir.

Nous signalons expressément le danger de toucher les animaux à ce moment de la maladie, car c'est peut-être à cette époque que l'on a enregistré le plus de faits d'inoculation de la rage par morsures; bien qu'il suffise, comme cela est confirmé aujourd'hui par des preuves irréfragables, du frottement de la langue, imprégnée de salive, sur une plaie superficielle, ou même sur un bouton vif, pour produire le même effet.

A voir le chien, la gueule béante, faire tous ses efforts pour arracher de la cavité gutturale un objet qui paraît l'étrangler, on est naturellement porté à supposer la présence d'un corps étranger; on écarte alors les mâchoires pour inspecter leur intérieur, et l'on ne cesse cette manœuvre imprudente qu'après avoir été trop souvent victime d'une sollicitude inopportune.

Quant à la quantité de salive qui s'échappe en flocons mousseux de la commissure des lèvres, on l'a certainement exagérée; les glandes salivaires sont, il est vrai, le siége d'une turgescence morbide qui augmente la secrétion et en change la qualité; mais la phase de cette suractivité de fonction dure peu, et la salive, d'abord abondante et floconneuse, devient visqueuse, s'attache à la membrane du pharynx, et produit dans cette région une sensation de chaleur ardente, et cette soif insatiable déjà signalée.

Le trouble profond apporté dans la gorge, se transmet au larynx et modifie la voix d'une façon remarquable et très-caractéristique :

On entend d'abord un ou plusieurs aboiements parfaits qui sont suivis tout à coup par un hurlement prolongé, et plus élevé de plusieurs tons, quand il se termine, que lorsqu'il commence. Il suffit de l'avoir entendu une fois pour ne plus l'oublier.

L'envie de mordre se remarque chez presque tous les chiens enragés, il n'y a que la rage *mue* ou *muette*, qui, en raison de la paralysie précoce des mâchoires, mette les animaux dans l'impossibilité d'exécuter cet acte, et les empêche de donner de la voix.

Ce besoin de mordre est tel chez le chien, qu'il se rue avec fureur sur tous ceux de son espèce, qui n'ont pas pu se soustraire par la fuite à son approche redoutée. Il attaque aussi le cheval, le bœuf, le mouton, etc., et n'épargne pas l'homme.

On peut tirer un renseignement précieux et décisif, de cet entraînement irrésistible à mordre,

qu'éprouve le chien enragé en présence d'un autre chien.

La sensibilité générale est notablement diminuée ou pervertie. On a des exemples fréquents de chiens qui s'arrachent les chairs par lambeaux sanglants, sans paraître éprouver aucune douleur.

Aux approches de l'invasion de la rage, les plaies anciennes ou récentes, cicatrisées, ou non, et par lesquelles le venin s'est introduit dans l'économie, rougissent, se tuméfient, et deviennent le siége d'un prurit des plus violents, qui porte le malade à se frotter avec un délire acharné, contre tous les corps durs qui l'environnent; ceci est en quelque sorte un signe univoque de la rage.

On a beaucoup parlé, à une époque déjà éloignée, de deux petites vésicules appelées *lysses*, qui, dit-on, apparaissent de chaque côté du frein de la langue, peu de jours avant l'explosion de la maladie; nous ne croyons pas à l'existence de ces vésicules.

La durée de la période d'incubation varie depuis quelques jours jusqu'à plusieurs mois; le plus ordinairement, elle est de 25 à 40 jours.

Après la succession rapide de tous les incidents terribles de la scène pathologique que nous venons de décrire, on voit apparaître les prodrômes de la paralysie du train de derrière; la marche devient chancelante et embarrassée; la queue, privée de myotilité, pend entre les membres, tout le corps se meut avec peine; l'œil a perdu cet éclat farouche dont il brillait naguère, il est terne maintenant; les mouvements de la tête et de l'encolure commencent à devenir lents et difficiles; enfin, l'innervation étant sapée et détruite dans ses centres principaux, la mort arrive, et termine, trop tard, hélas! ce long drame morbide.

Chez le cheval, la rage, heureusement plus rare, et qui, ainsi que chez les autres animaux domestiques est toujours communiquée, débute, par de la tristesse, du dégoût, de l'inquiétude, de l'anxiété, l'animal se livre à des mouvements désordonnés, gratte le sol du pied, lance des ruades, s'agite sans cesse dans sa stalle, saisit avec les dents l'auge ou le râtelier, et se jette par instant sur les aliments et les abandonne ensuite sans les broyer; son regard est fixe et étincelant, il cherche à mordre les personnes qui l'approchent. Le cheval libre dans la prairie maltraite ses camarades avec les pieds et les dents, les poursuit, court après les juments. La présence d'un chien est pour lui une cause d'excitation très-forte, il se précipite dessus et les broie.

Lorsque l'accès prend un caractère plus alarmant encore, la salivation augmente, des convulsions épouvantables se déclarent, il se roule et devient formidable au milieu du désordre effréné de ses contractions musculaires. L'hydrophobie se montre rarement.

Quarante-huit à soixante-douze heures d'accès plus ou moins nombreux, laissent le cheval sur la litière, complétement paralysé.

Nous ferons observer en terminant, le danger qu'il y a, pour l'espèce chevaline surtout, à laisser coucher dans les écuries des chiens familiers, qui prennent l'habitude de lécher les narines des chevaux; la rage peut se communiquer de cette façon.

Le bœuf éprouve les mêmes phénomènes d'inquiétude, d'agitation et de convulsions frénétiques; il mugit d'une façon menaçante, frappe avec ses cornes tout ce qui l'approche, mais ne mord pas; l'orgasme de l'appareil génital est très-développé; l'horreur des liquides est rare.

Après quelques accès, l'abattement devient très-grand, et, en quelques jours, l'animal succombe.

Le mouton, si docile de coutume, entre en fureur à l'aspect du chien, et court à sa rencontre tête baissée; il bouscule tout le troupeau et monte sur les brebis; les symptômes généraux sont les mêmes que chez le bœuf : salivation, mouvements désordonnés, œil brillant et injecté, orgasme génital; puis affaissement complet, paralysie et mort prompte. L'hydrophobie n'a pas été constatée.

Le porc présente à peu près les symptômes généraux que nous avons décrits jusqu'alors, mais il est très-dangereux à cause du besoin de mordre qui le harcelle. Au reste, la terminaison est la même.

Une quantité prodigieuse de moyens de traitements ont été tour à tour essayés et abandonnés, tant pour guérir la rage spontanée, que pour s'opposer au développement de la rage communiquée.

Le seul qui ait survécu, c'est la cautérisation. Elle se pratique de deux manières : 1° avec le fer appliqué dans les sinuosités des plaies, assez vigoureusement pour produire une escarre épaisse et une suppuration abondante; 2° avec un liquide caustique versé sur les blessures en suffisante quantité pour déterminer une cautérisation très-forte. On se sert pour cela des barbes d'une plume, ou d'un stylet entouré d'étoupes ou de charpie.

Le caustique auquel on donne avec raison la préférence est le beurre d'antimoine; à défaut de ce dernier, on peut employer l'ammoniaque (alcali volatil) et les acides nitrique et hydrochlorique.

LAMARRE, fils, *médecin-vétérinaire.*

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

On lit dans le *Morning-Post :*

« La femme d'un ouvrier tombe dangereusement malade. Un docteur est appelé. — Monsieur, dit le mari, j'ai là cinq bonnes livres sterling (125 fr.) dans un tiroir, et que vous tuiez ou guérissiez la chère femme, le magot est à vous. » La malade, toutefois, mourut entre les mains du disciple d'Esculape.

« Après quelque temps laissé à la juste douleur de l'époux, l'homme noir se présente pour réclamer ses cinq livres sterling.—Docteur, dit le pauvre diable, me voilà tout prêt à tenir ma promesse que je n'ai point oubliée. Permettez-moi seulement deux petites questions, en présence de ces dignes témoins : Avez-vous tué ma femme ? — Très-certainement, non. —J'en étais sûr et serais désespéré d'avoir à vous accuser de sa mort. L'avez-vous guérie ? — Malheureusement non. — Il n'est que trop vrai encore, puisque j'ai eu la douleur de l'enterrer. Or, si, comme vous êtes forcé d'en convenir, vous ne l'avez ni tuée ni guérie, vous êtes hors des termes de nos conventions et n'avez légalement rien à me demander. »

— Encore un cas d'empoisonnement par le laudanum! Une jeune fille de huit ans, nommée Marie Fleur, était indisposée ; il lui fut ordonné, par un médecin, de prendre de l'huile de ricin. Le médicament fut commandé chez le sieur R....., pharmacien, rue Folie-Méricourt, où devait se commettre la fatale erreur qui a déterminé la mort presque instantanée de cette jeune enfant.

Malheureusement, le même jour, une fiole de laudanum avait été demandée à la même pharmacie. Lorsqu'on vint chercher la potion destinée à la jeune Marie, l'élève en pharmacie remit, au lieu de l'huile de ricin, le flacon de laudanum. Le malheureux père de Marie, conformément aux ordres du médecin, versa le contenu de la fiole dans une tasse de bouillon aux herbes, et administra lui-même à son enfant le fatal breuvage.

Des signes certains d'empoisonnement ne tardèrent pas à se manifester ; les secours, presque immédiatement prodigués, furent inutiles, car l'enfant succomba après quelques heures de souffrance. La justice informe.

— On assure que des poursuites sont commencées contre le docteur de ....., à l'occasion de la mort de M. Labbé, par le laudanum,

— M. Barnit, pharmacien à Paris, traduit devant la police correctionnelle sous prévention de vente de remèdes secrets (le sel de Barnit), a été condamné par le tribunal à 100 fr. d'amende et aux frais.

On cite encore la condamnation d'un pharmacien à 200 fr. d'amende pour un fait semblable, et celle de la femme Delamarre, condamnée aussi à 500 fr. d'amende pour vente de remèdes secrets.

— Le sieur Lamare, boucher à Auteuil, a été condamné, par le tribunal de simple police, pour mise en vente de viande gâtée, sur un marché de Paris, à 10 fr. d'amende et confiscation de la marchandise avariée.

FORMULES.

MIXTURE ODONTALGIQUE.

Prenez : Huile essentielle de girofle. . . . . 8 gouttes.
Teinture d'opium. . . . . 4 grammes.
Ether sulfurique. . . . . 10 —
Mêlez et agitez chaque fois que l'on voudra s'en servir.

Cette mixture réussit souvent à calmer des maux de dents très-violents. Afin que son application soit couronnée de succès, il faut toujours, avant de l'appliquer, sécher avec soin les parois de la cavité produite par la carie. On se sert pour cela de petites boulettes de coton, introduites successivement, jusqu'à ce que la dernière soit retirée complétement sèche. On imbibe alors une nouvelle boulette avec la mixture, bien remuée, et on la fait pénétrer le plus profondément possible.

NOUVELLE SUBSTANCE ADHÉSIVE.

M. le docteur Mellez, de Raon-l'Etape (Vosges), a imaginé une nouvelle substance adhésive, qui a été publiée dans le *Bulletin de thérapeutique.* Cette invention pourra rendre de grands services dans les cas de plaies, de coupures, dans toutes les circonstances où il sera nécessaire de rapprocher les chairs séparées par un instrument tranchant. Elle est, en outre, peu coûteuse, facile à préparer et très-utile pour les médecins qui exercent à la campagne, et n'ont pas toujours sous la main le collodium ou autres préparations adhésives.

On la prépare en faisant dissoudre de la gomme laque dans l'alcool, à l'aide d'une chaleur modérée, et à des doses respectivement suffisantes pour qu'on en obtienne un mélange ayant la consistance de gelée ou à peu près. Cette préparation se fait dans un flacon en verre à large tubulure, et il suffit ensuite d'un simple bouchon en liége pour la garantir de la dessiccation. Lorsqu'on veut l'employer, on n'a qu'à l'étendre avec une spatule (*ou un couteau à papier*) sur des bandelettes taillées à l'avance, en toile ou en taffetas, suivant le plus ou moins de coquetterie qu'on veut mettre au pansement.

La solution alcoolique de gomme laque étendue sur une étoffe est extrêmement adhésive; sa dessiccation n'est pas très-prompte, « mais, ajoute M. Mellez, elle se dessèche encore assez rapidement pour ne pas fatiguer la patience du chirurgien. »

C'est là une heureuse application à la chirurgie, d'un procédé employé fréquemment dans l'industrie, et notamment dans la chapellerie.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 Décembre 1850. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 11.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des engelures; moyen de s'en préserver et de les guérir. — Expériences curieuses sur le traitement de la migraine par la respiration précipitée. — De l'alimentation des enfants avant et après le sevrage. — Des sinapismes. — Conservation du lait et de la crême. — De l'élévation dans le traitement des inflammations des extrémités des membres. — Variétés et nouvelles. — Formules : Liniment contre les engelures; — Onguent contre les engelures; — Pommade contre les engelures.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 DÉCEMBRE.

Le froid vif qui est survenu tout à coup depuis quelques jours a été funeste à un grand nombre d'enfants nouveau-nés. Beaucoup d'entre eux ont succombé à des affections catarrhales déterminées par le froid, qui exerce facilement sur eux sa cruelle action. Il faut bien le dire, le manque de précautions nécessaires est presque toujours la cause première des maladies des petits enfants. On oublie assez aisément qu'avant sa naissance l'enfant était sous l'influence d'une température de 38 degrés centigrades, et la délicatesse de sa constitution ne peut guère lui permettre de supporter une température de 25 à 30 degrés plus basse. Aussi, sous l'empire de ce brusque changement, l'enfant peut périr faute d'une chaleur suffisante, sans même avoir une maladie grave.

Il faut, autant que possible, établir une température uniforme dans la pièce habitée par un nouveau-né, température qui ne doit jamais être au-dessous de 16 à 18 degrés centigrades. Si du feu ne peut y être entretenu, on doit redoubler de précautions pour envelopper l'enfant convenablement. Il est bon, pendant la nuit surtout, de l'entourer d'une feuille de ouate, puis d'étoffes de laine qui le maintiennent dans une douce chaleur, en évitant toutefois cette mauvaise coutume de lui couvrir le visage, ce qui intercepte sa respiration. On peut aussi lui procurer du calorique, pour la nuit, en plaçant dans son berceau des sachets remplis de sable chaud, ou des bouteilles contenant de l'eau très-chaude.

Les fluxions déjà signalées à la fin du mois dernier, les maux de gorge, les rhumes ont continué à régner. On a remarqué aussi bon nombre de fluxions de poitrine, de rhumatismes des articulations et des fièvres typhoïdes.

On évitera la plupart de ces maladies en tenant un compte attentif des variations de la température, afin de se vêtir en conséquence. Il est surtout très-sage d'être toujours muni, dans cette saison, d'une portion de vêtement qui puisse être ôtée ou remise à volonté, afin que lorsque l'on quitte un lieu de réunion dont la température est élevée on ne puisse subir la dangereuse influence de l'air extérieur. Le manteau court, que la mode a presque banni, était, à ce point de vue, un vêtement très-hygiénique, et la facilité d'en user à volonté pouvait aider puissamment à conserver la santé.

DES ENGELURES.

MOYENS DE S'EN PRÉSERVER ET DE LES GUÉRIR.

On donne le nom d'*engelure* à un gonflement inflammatoire circonscrit qui occupe particulièrement les doigts, les orteils, le talon, le nez, les oreilles. Cette inflammation est toute spéciale et ne ressemble pas aux inflammations ordinaires des mêmes or-

ganes; elle se produit sous une influence particulière, elle a une marche différente et elle se guérit par des moyens spéciaux.

Tout le monde connaît les engelures pour en avoir eu, ou au moins en avoir vu; elles attaquent de préférence les enfants, les femmes, les jeunes gens d'une faible constitution; elles sont très-rares chez les gens robustes, les adultes et les vieillards. Ces derniers n'en sont pas cependant complétement exempts, et le célèbre médecin Tissot a rapporté l'exemple d'un homme de soixante ans qui, pour avoir porté pendant plusieurs heures, en voyage, des gants fourrés et les avoir quittés une demi-heure dans un air froid, eut, pour la première fois, des engelures très-douloureuses et dont il fut ensuite atteint tous les hivers. En général, toutes les personnes qui ont la peau fine et délicate sont prédisposées aux engelures; certaines constitutions les favorisent, ainsi que certaines professions : telles sont celles qui obligent à plonger alternativement les mains dans l'eau froide et dans l'eau chaude. Elles sont aussi plus fréquentes chez les personnes qui ne sont pas endurcies aux vicissitudes de l'atmosphère.

La cause déterminante des engelures est le froid, mais le froid des climats tempérés alternant avec une certaine chaleur. Ainsi, tandis que dans le nord le froid produit la congélation des tissus et leur mortification, ainsi qu'on en a observé de nombreux exemples dans la campagne de Russie, en France et dans les pays dont le climat est analogue, il détermine très-fréquemment l'engelure. Cette maladie étant rare dans les pays septentrionaux, où la température est constamment froide, et dans les pays chauds, où le froid est rare, il est évident qu'elle se produit par le passage brusque du froid au chaud et du chaud au froid. C'est une affection des climats tempérés.

Lors donc que les parties indiquées comme siége habituel de l'engelure, parties qui sont éloignées du cœur, sont exposées à ces alternatives rapides de température, lorsque, par exemple, les pieds ou les mains très-froids sont tout à coup exposés à un feu vif, il se forme à la peau un engorgement inflammatoire, accompagné de chaleur et de démangeaison; la teinte de la peau est rosée, et elle augmente encore par le frottement qu'on ne peut s'empêcher d'exercer pour soulager cette cuisante démangeaison.

Cette inflammation, d'abord légère, pourrait se dissiper; mais la cause productrice se renouvelant, c'est-à-dire l'intensité du froid et ses transitions avec la chaleur, les points envahis se multiplient, et ceux déjà atteints deviennent plus engorgés. Si c'est la main qui est prise, tous les doigts peuvent être affectés, leur surface dorsale prend une teinte bleuâtre ou violacée, et ils acquièrent une épaisseur double ou triple de celle qui leur est naturelle, de sorte que le malade est bientôt, par les progrès de l'enflure, privé de l'usage de ses doigts.

Enfin, si la maladie augmente, il se forme de petites vésicules, remplies d'un liquide transparent, qui se rompent bientôt et laissent voir la peau entamée par l'ulcération. Quelquefois les endroits affectés se ramollissent encore, s'altèrent plus profondément, et d'un fond grisâtre suinte une matière purulente, et l'on a vu, dans certains cas, l'excès de l'inflammation déterminer la gangrène et mettre à nu des tendons ou autres parties importantes des organes, ce qui produisait des difformités irrémédiables. Les engelures du nez peuvent altérer le visage et y laisser, pour le reste de la vie, une cicatrice ineffaçable.

Lorsque cette maladie a atteint une certaine gravité, elle détermine de l'insomnie, de l'agitation, de la fièvre, et il n'est pas même nécessaire qu'elle soit très-intense pour entretenir ces symptômes chez les jeunes enfants. Il y a donc une sorte de cruauté à rester indifférent à leur souffrance, tandis qu'il est presque toujours facile de la prévenir, ou au moins de les en débarrasser.

Comment se préserve-t-on des engelures? D'après ce que nous avons dit précédemment des causes qui les déterminent, il est facile de concevoir que plusieurs d'entre elles peuvent être évitées. Et d'abord, il faut habituer la peau à braver l'intempérie des saisons, l'endurcir de bonne heure contre l'impression du froid. C'est là une application des conseils hygiéniques que nous avons déjà donnés à propos du rhume, conseils que nous aurons encore souvent l'occasion de rappeler.

Les bains de rivière et les bains de mer sont, pendant l'été, des moyens précieux pour fortifier la peau et lui enlever cette extrême sensibilité qui doit devenir la cause d'une foule d'indispositions. Mais c'est surtout en hiver qu'il faut, dès le jeune âge, habituer les enfants à se servir d'eau froide pour leur toilette, car il est très-positif que les personnes qui se servent d'eau chaude sont beaucoup plus exposées aux engelures.

Un autre moyen d'échapper à l'affection qui nous occupe, moyen très-important, c'est celui qui consiste à éviter, avec le plus grand soin, les transitions brusques de température. Lorsque les pieds ou

les mains sont très-froids, il ne faut jamais les exposer tout à coup à un feu ardent ou les plonger dans l'eau froide après les avoir fortement chauffés. Si l'on se conforme scrupuleusement à ce précepte, quelque prédisposée que soit la peau à contracter l'engelure, on parviendra presque toujours à l'éviter. Mais il faut porter son attention non-seulement sur l'action du feu, mais encore sur diverses parties du vêtement. Ainsi, si l'on quitte sans précaution des chaussures très-chaudes pour des chaussures très-minces et incapables de préserver les pieds du froid, on pourra, par cette seule cause, déterminer la production des engelures.

Lorsqu'une portion du corps aura été autrefois atteinte par les engelures, ce qui fait supposer qu'elle y est prédisposée, on pourra la fortifier au moyen de lotions, répétées matin et soir, avec du vin aromatique, de l'eau-de-vie camphrée, ou tout simplement de l'eau salée; il faudra aussi éviter avec soin les lotions émollientes, et surtout ne jamais laver ces parties avec de l'eau chaude, ni même tiède.

Lorsque les engelures existent, quels sont les moyens à employer pour les guérir?

Ces moyens sont de plusieurs sortes et varient nécessairement selon le degré de la maladie. C'est surtout contre le premier degré de cette affection, c'est-à-dire lorsqu'il y a seulement à la partie malade du gonflement, de la rougeur, de la démangeaison; c'est surtout pour cette période que les remèdes populaires les plus variés et les plus bizarres ont été préconisés. Mais c'est aussi à ce moment que l'engelure peut être guérie très-rapidement et par des moyens très-simples. Ainsi, les liquides que nous avons indiqués tout-à-l'heure, comme préservatifs et comme fortifiants de la peau, suffisent très-souvent. Il est alors nécessaire d'en imprégner des compresses et d'appliquer ces linges à demeure.

L'on peut aussi employer avec avantage le baume de Fioraventi, les teintures de benjoin et de gaïac étendues d'eau, l'eau de Cologne pure, l'acide hydrochlorique très-étendu d'eau (huit à dix gouttes pour un demi-verre d'eau); enfin, nous indiquons aux *Formules* un mélange excellent pour les engelures non ulcérées. L'urine humaine, ce remède populaire, n'agit que par son acidité; l'eau vinaigrée peut parfaitement remplacer cette application repoussante.

Tous les moyens indiqués doivent être secondés par une attention très-grande à éviter l'influence du froid sur les engelures et surtout la transition du froid au chaud. Cette précaution est si importante, que, dans beaucoup de cas, elle suffit seule pour la guérison. La privation du contact de l'air, si elle était exercée avec un soin tout spécial, déterminerait une guérison rapide; ainsi une main atteinte d'engelures devrait être sans cesse couverte d'un gant de peau épaisse et douce; la laine ne serait pas convenable, elle exciterait la peau et augmenterait la démangeaison. Les pieds devraient être enveloppés de deux paires de bas, l'une en fil ou en coton, puis une autre en laine par dessus.

On pourrait encore intercepter l'air beaucoup plus hermétiquement et produire une guérison rapide en enduisant la peau avec une espèce de vernis, ce qui peut se faire facilement pour des engelures peu étendues. On y arriverait aisément en étendant sur la partie malade une couche de collodium, substance qui n'est autre chose que le coton-poudre dissous dans le chloroforme, ou bien on étendrait tout simplement sur la peau la nouvelle substance adhésive dont nous avons donné la formule dans le numéro précédent.

Lorsque l'on aura réussi à faire disparaître les engelures des doigts, il arrivera quelquefois que la peau, qui auparavant était gonflée, restera rouge, flétrie, rugueuse et très-disposée à contracter des crevasses. On pourra parer à cet inconvénient en graissant les mains avec de la pommade de concombre, puis en les laissant couvertes d'un gant de peau pendant la nuit et au besoin pendant le jour.

Tous les moyens que nous venons de passer en revue ne s'adressent qu'aux engelures non ulcérées; lorsqu'elles sont *entamées*, il faut aborder une autre série de médicaments. C'est alors le cas d'appliquer, pendant quelques jours, de légers cataplasmes, enfermés dans un linge très-fin, et préparés avec la fleur de sureau; le mélilot pulvérisé est encore bon pour cet usage, mais, à ce degré, il est sage d'avoir recours aux conseils du médecin, qui jugera l'opportunité et la durée que doit avoir cette application. Il y a des cas tellement graves, que des sangsues appliquées autour des engelures deviennent une nécessité.

Plus tard, lorsque l'inflammation est diminuée, lorsque les tissus sont moins engorgés, il est opportun de cesser les cataplasmes pour passer à l'emploi des médicaments toniques et résolutifs. Le vin aromatique, déjà cité, trouve ici un utile emploi, on s'en sert pour faire des lotions deux fois par jour; puis on remplace les cataplasmes par des pansements avec l'onguent *styrax* ou le *digestif animé*, que l'on étend sur des petits gâteaux de charpie bien fine et bien molle. Parmi les diverses préparations

balsamiques, nous recommandons surtout l'onguent d'Arcœus, dont nous donnons plus loin la formule. Cet onguent ou baume est employé aussi à l'aide de la charpie, et il a pour effet habituel de déterger les ulcérations des engelures, de raffermir les tissus et de hâter une cicatrisation ordinairement si tardive. Ce pansement se fait le matin et le soir ; il n'empêche pas les lotions avec le vin aromatique.

Un médicament qui n'est pas sans importance, et qui est recommandé par le docteur Labarraque, est le chlorure d'oxyde de sodium, appelé vulgairement chlorure liquide. On le mélange à dix parties d'eau, et l'on imprègne avec cette liqueur des boulettes de charpie que l'on place sur les parties ulcérées à deux reprises différentes dans la journée. Ce moyen est bon, mais il convient surtout aux engelures qui présentent des ulcérations sanieuses, blafardes, et qui ont une tendance imminente à être atteintes de gangrène. On conçoit bien que c'est le cas surtout d'avoir recours à un homme de l'art.

Lorsque la cicatrisation est opérée, il est bon de préserver encore pendant longtemps les cicatrices contre le froid, de faire sur ces parties des lotions stimulantes et de les comprimer modérément avec de petites bandes de toile.

Il eût été trop long de passer en revue tous les moyens empiriques préconisés contre les engelures, nous devons cependant recommander d'éviter l'usage des liquides forts et irritants employés purs, les frictions avec la neige, l'exposition à une chaleur très-forte ; tous ces moyens sont mauvais et peuvent rendre la maladie plus grave.

Il y a peu de maladies qui soient aussi rebelles que les engelures, qui soient plus sujettes à récidiver et à se perpétuer, pour ainsi dire, sur le même individu ; il est donc nécessaire d'employer une grande persévérance pour les prévenir et les combattre. On arrivera toujours à s'en débarrasser en usant avec persistance des remèdes connus, dont l'action peut être calculée, et en évitant avec soin tous ces remèdes secrets vantés par le charlatanisme. Mais lorsqu'on aura adopté une bonne méthode, il faudra toujours se souvenir du grand précepte, sans lequel tout traitement préventif ou curatif échoue : éviter l'influence du froid et surtout les transitions brusques du froid au chaud.

Dr Reinvillier.

Expériences curieuses sur le traitement de la migraine par la respiration précipitée.

On se rappelle peut-être un article publié dans le sixième numéro du *Médecin de la Maison*, ayant pour titre : *Guérison instantanée de la migraine.* Le moyen indiqué, et appartenant à M. le docteur Tavignot, consistait à respirer largement et très-vite pendant quelques minutes pour se débarrasser de la migraine.

La publicité que nous avons donnée aux expériences de M. Tavignot a engagé un grand nombre de personnes à user du moyen indiqué, et l'un de nos abonnés a bien voulu nous communiquer une observation très-intéressante, recueillie sur lui-même, qui ne manquera pas d'exciter l'intérêt de nos lecteurs, et particulièrement de ceux qui sont sujets à cette pénible infirmité, qui porte le nom de migraine. Nous devons dire, avant tout, que M. G... R... nous est particulièrement connu ; que c'est un homme doué d'une instruction très-étendue et d'un esprit d'observation rare ; doué, en un mot, de toutes les qualités précieuses qui constituent un observateur d'élite.

Cela dit, nous laissons parler M. R... : « Il y a une quinzaine de jours, j'éprouvai à mon réveil les premiers symptômes d'une *forte migraine*, et, comme il y en a de bien des sortes, il n'est peut-être pas inutile que je vous rappelle le caractère de la mienne, que *j'ai le plaisir de posséder* depuis plus de vingt-cinq ans : 1° trouble vague intérieur pendant cinq à dix minutes ; 2° de l'éblouissement, des bluettes, ou plutôt des taches noires empêchant en partie la vision ; parfois elle se trouve complétement paralysée dans le sens direct, et je ne vois que les objets placés de côté : ceci dure d'un quart-d'heure à une demi-heure ; 3° cessation de tout symptôme pendant le même temps à peu près ; 4° douleur vague et générale dans la tête ; douleur qui augmente peu à peu et finit par cesser ; et 5° se circonscrire dans une seule moitié de la tête ; plus fréquemment à droite.

« Ceci posé, j'en étais aux bluettes, lorsque je me levai pour aller me livrer à un travail appliquant dont je m'occupe depuis quelque temps. Je me rendis au lieu de ce travail ; j'y étais depuis un moment, et lorsque la migraine fut bien prononcée, c'est-à-dire bien localisée dans un côté de la tête, comme si cet organe *fût séparé en deux parties*, je sortis pour essayer le remède.

« Il était sept heures trois quarts environ ; j'étais dans une maison près l'église Saint-Pierre (*à Caen*) ; je gagnai le quai, et, en me promenant le long du

nouveau bassin, je commençai à respirer, *selon la formule.* Au bout de quelques aspirations, sept à huit peut-être, je sentis une sorte de mouvement dans ma tête, comme si l'on *mouvait ma douleur.* Le côté droit de la tête cessait peu à peu d'être douloureux, et, encouragé par ce résultat, sans pourtant le proclamer encore, je recommençai à deux ou trois reprises, à mesure que je sentais un point douloureux reparaître.

« Tout disparut; mais je m'aperçus que j'étais *très-étourdi;* tout tremblait devant moi; enfin, mes jambes ployaient sous moi, et, bref, je marchais comme un homme *complétement ivre!* Heureusement j'étais seul...

« Après quelques instants, cet état bizarre se dissipa, et je marchai droit. Supposant que ce pouvait être un éblouissement annonçant une recrudescence de la migraine, je recommençai à respirer vivement et profondément. Mais dès la sixième ou huitième inspiration, je me retrouvais *ivre* comme la première fois. Ce fut seulement alors que je soupçonnai la cause, et, après m'être remis de nouveau, je recommençai l'épreuve, qui produisit une troisième fois le même effet.

« Je rentrai ensuite, et me remis à travailler; vers neuf heures et demie, la douleur reparut, ce qui n'était pas très-étonnant, les chiffres que j'étudiais devant être un très-mauvais traitement pour une *migraine convalescente.* Je fus forcé de quitter, et je rentrai chez moi.

« En arrivant je souffris assez vivement, et je voulus essayer si l'effet qui s'était produit *au grand air en marchant* se produirait encore *assis* dans un fauteuil. Je respirai donc de nouveau, et le même étourdissement se manifesta; seulement il s'y joignit un assoupissement profond. Je me jetai sur mon lit et je recommençai encore à respirer; l'effet était si fort que le globe de l'œil et les paupières éprouvaient un mouvement convulsif assez prononcé, que je ne pouvais maîtriser. En même temps, l'engourdissement et la somnolence augmentaient de plus en plus; je cessai après une minute environ et je m'endormis profondément.

« Je me réveillai vers dix heures et demie tout-à-fait guéri! Seulement il m'est resté une sorte de brisement, de demi-courbature qui a duré presque toute la journée.

« J'ajoute en dehors de tout ceci, que l'un de mes amis use de ce moyen (mode de respiration indiqué) avec succès, pour faciliter une digestion pénible. »

Lorsque nous avons connu ces faits, nous avons voulu expérimenter sur nous-même, dans l'absence il est vrai de toute espèce de migraine, mais après plusieurs heures de travail. Nous devons dire qu'avant d'éprouver une sorte d'ivresse, avant de sentir nos jambes chanceler et une sorte d'étourdissement, nous avons exécuté *deux cents inspirations* larges et rapides. Le pouls était à peine accéléré, l'intelligence était nette et cet état analogue à l'ivresse, s'est dissipé au bout de quelques minutes, pendant lesquels nous sommes resté assis, les jambes étant peu capables alors de supporter le poids du corps.

Doit-on conclure de ce résultat différent, qu'il est nécessaire d'avoir la migraine pour éprouver cet effet rapide ressenti par M. R.? Nous ne le pensons pas; cela tient à la différence de nos deux constitutions et voilà tout. M. R. a en effet un tempérament où l'élément nerveux prédomine.

Le temps nous a manqué pour répéter ces expériences sur d'autres personnes, mais nous savons qu'au cours de M. Wartel, le célèbre baryton de l'Académie nationale de musique, bon nombre d'élèves auxquels il fait étudier la méthode italienne éprouvent des effets tout-à-fait identiques à ceux si bien décrits par M. R.; M. Wartel fait exécuter à ses élèves une sorte de gymnastique de la respiration, qui oblige celui qui s'y livre à respirer fortement et rapidement avec le ventre, en faisant entendre un son *sans timbre.* Dans cet exercice la poitrine est presque immobile, les épaules ne s'élèvent ni ne s'abaissent pour l'inspiration et l'expiration; les parois du ventre presque seules, chassent l'air qui s'échappe par le larynx. Cette gymnastique est excessivement difficile à pratiquer, et c'est au bout de quelque temps, lorsque l'élève y parvient, qu'il éprouve à peu près les effets de l'ivresse.

M. Bauche, chanteur bien connu en France et qui se trouve en ce moment à La Haye, se livrait il y a quelques jours chez M. Wartel à cet exercice; et chaque fois il devenait ivre et *tombait sur le parquet.* Cependant cette étude a pour but de donner au chanteur une grande étendue de voix, une grande puissance vocale et de lui éviter la fatigue qui accompagne le chant prolongé. Et ce qu'il y a de certain c'est qu'au bout de quelque temps l'effet bizarre, dont nous parlons, diminue d'abord, puis cesse complétement, de sorte qu'il ne reste plus pour l'élève que les bons résultats de la méthode italienne.

Que l'on ne s'effraye donc pas, si en voulant chasser la migraine on éprouve cette sorte d'ivresse; il ne peut arriver rien de dangereux. Le sang se trouve tout à coup appelé en abondance dans la poitrine

qui fait le vide comme un large soufflet que l'on ouvre; mais, contrairement à ce qui arrive pendant la course, les contractions du cœur sont à peine accélérées et le sang n'est guère envoyé en plus grande quantité au cerveau qu'il ne l'était auparavant. D'un autre côté le fluide nerveux s'épuise à produire ces respirations larges et précipitées; de là, le singulier état général signalé plus haut. Ce résultat n'en est pas moins excessivement curieux, et nous remercions vivement M. R., au nom de tous nos lecteurs, pour son intéressante communication. Nous ne pouvions passer sous silence un fait aussi remarquable; et si ce modeste journal s'élève parfois aux grandes questions de la physiologie, il saura toujours revenir à la simple pratique, afin d'être utile autant que possible.

De l'Alimentation des enfants avant et après le sevrage.

L'alimentation des enfants pendant le premier âge est d'une si grande importance sur leur santé présente et future, qu'on ne saurait y apporter trop de prévoyance et de sollicitude. Il est bon nombre de mères qui, imbues de fausses idées sur la force digestive de leur enfant, croient que dès le premier et le second mois de sa naissance elles peuvent lui donner des bouillies, des panades, et qui sont fières de dire au bout de cinq ou six mois que leur enfant mange de tout, qu'il boit du vin, etc.

Si l'enfant supporte sans danger immédiat cette nourriture homicide, le jour n'est peut-être pas loin où ses résultats vont se faire sentir soit par de violentes inflammations de l'estomac ou de l'intestin, soit par d'autres troubles non moins graves.

Nous n'hésitons pas, quant à nous, à attribuer une grande partie de la mortalité des enfants en bas âge et envoyés en nourrice, à cette funeste habitude qu'ont les femmes de la campagne de donner à leur nourrisson autre chose que le sein, dès les premiers jours de sa naissance.

Malheureusement les idées fausses, les préjugés funestes ont des racines profondes, difficiles à extirper, et bien des avis sages et utiles, donnés avant les nôtres, ont été méconnus; toutefois nous croirions faillir à nos devoirs si nous n'ajoutions pas les conseils de notre expérience à ceux des hommes remarquables qui ont compris l'importance des soins à donner aux enfants, et qui ont écrit sur ce sujet.

D'abord, et avant toute chose, nous dirons que la mère doit nourrir son enfant.

Une maladie chronique d'ancienne date, ou développée pendant la gestation, les exigences sociales qui pourraient rendre le lait de la mère insuffisant, ou l'habitation de l'enfant malsaine, sont les seuls cas où l'on puisse avoir recours à une nourrice étrangère.

Ceci posé et admettant que la mère, ou la nourrice, ait un lait abondant et riche, nous dirons que l'enfant peut et doit se contenter de ce lait pendant les cinq ou six premiers mois. Si pendant les premières semaines d'allaitement l'enfant maigrit, n'a pas de repos, et s'agite en criant, on peut en conclure, toutefois avec le conseil d'un médecin, que le lait qu'il tette est insuffisant à le nourrir, et l'on pourra suppléer à cette insuffisance en lui donnant du lait de vache coupé avec de l'eau simple ou de l'eau de riz, et même du bouillon de bœuf, si l'enfant supporte bien ces premières additions à sa nourriture habituelle.

Au bout de quatre mois si l'enfant est fort, six ou sept s'il est délicat, on peut commencer à lui faire manger de légers potages, mais le choix de ces potages n'est pas indifférent. Nous déclarons avoir pour *la bouillie* (composé de farine bouillie dans du lait, et de consistance plus ou moins épaisse), une répulsion que nous croyons justifier en faisant observer aux lecteurs que la farine que l'on emploie n'a pas fermenté; qu'en conséquence elle n'est pas légère, ni d'une facile digestion. *La bouillie* est d'un usage très-répandu dans les campagnes; les nourrices, les mères en donnent aux enfants dès les premiers jours de la naissance, et souvent même la farine qu'elles emploient n'est pas de froment pur; elle est mélangée d'une partie de seigle, qui en rend la digestion encore plus difficile. Cette nourriture donnée comme supplément au lait de la mère est donc malsaine, pernicieuse, et nous en proscrivons l'usage, conseillant de la remplacer d'une manière tout-à-fait avantageuse par les substances que nous allons désigner.

Un morceau de mie de pain bien cuit, émietté dans du lait légèrement sucré, et cuit en pâte claire puis passée dans un tamis, est une nourriture que l'enfant digère bien et à laquelle il s'habitue facilement.

La poudre de grissini, qui n'est autre chose que du grissini pulvérisé (le grissini est une espèce de pain italien, très-léger, façonné en baguettes, et qu'un pâtissier italien du nom de Gondolo exploite à Paris), est adoptée ici par un grand nombre de mères; on met, selon la force de l'enfant, une cuillerée ou

deux de cette poudre dans une quantité convenable d'eau légèrement sucrée, et l'on fait cuire quelques minutes. Cet aliment est léger et nourrissant, les enfants ne s'en lassent que très-tard et y reviennent toujours avec plaisir. Nous ferons observer que l'on doit mettre une assez grande proportion d'eau (un verre pour une cuillerée de farine), parce qu'au feu ce liquide épaissit assez promptement.

On pourra aussi donner des panades faites avec de petites tranches de pain *bien cuit*, de l'eau, du sucre, et un peu de beurre très-frais. Le tapioca des îles, pulvérisé, dont il se fait depuis quelques années une grande consommation, est encore un aliment très-sain et très-léger pour les enfants; on le leur donne d'abord au lait, et voici comment on le prépare : On fait bouillir le lait et l'on verse dans ce liquide en ébullition le tapioca *en pluie* et en petite quantité à la fois. On en met environ deux cuillerées pour les premiers potages, puis on augmente cette quantité progressivement et en se réglant sur l'âge et la force de l'enfant. Il faut agiter le tapioca pendant le temps de la cuisson, qui est environ de huit minutes. Lorsque l'enfant est assez fort pour supporter le bouillon, on pourra lui donner du tapioca au gras. Il est moins long à cuire dans le bouillon que dans le lait, il en résulte cet avantage que le bouillon ne devient pas plus salé, ainsi que cela arrive pour différentes fécules ou pâtes dont la cuisson est de longue durée; quatre ou cinq minutes suffisent pour cuire le tapioca dans le bouillon. Nous ferons observer que le tapioca ne peut pas se faire réchauffer; c'est-à-dire que du potage refroidi et remis sur le feu donnera du bouillon tout aussi clair que si l'on n'avait rien mis dedans; il faudra remettre du tapioca dans ce bouillon si l'on veut en faire un potage.

Ces différentes additions au lait de la mère, seront données d'abord une fois par jour, vers midi, puis deux fois, matin et soir, puis trois fois par jour vers l'âge de huit ou dix mois; à cette époque, les potages que l'on aura augmentés de volume en raison de l'âge et de la force de l'enfant, pourront être remplacés par du bouillon de bœuf bien dégraissé. On pourra y mettre du pain, de la semoule, de la fécule de pomme de terre, du grissini. Quelques enfants, très-forts, demandent à être nourris d'une manière substantielle; ils pourront manger des potages au bouillon dès l'âge de six mois.

Quand l'enfant mange, la mère ne doit pas lui donner à téter plus d'une fois toutes les six heures, et laisser au moins deux heures d'intervalle entre le potage et son aliment naturel. Vers le dixième mois de la nourriture, la mère diminuera peu à peu le nombre de fois à présenter le sein. Cette manière de sevrer a un immense avantage sur celle qu'on emploie généralement, qui consiste à cesser tout à coup de donner à téter à l'enfant. De là, des cris, de l'impatience du côté du nouveau-né, et quelquefois des engorgements laiteux du côté de la mère. En cessant graduellement l'allaitement, l'enfant et la mère s'en trouvent très-bien; cette dernière même n'est pas assujettie aux remèdes usités dans le sevrage instantané, ni au séjour au lit; nous recommandons cette manière de sevrer.

L'enfant ne tette plus : Presque tous les aliments qu'on lui présente sont sucés ou mâchés par lui. Nous croyons sage, à cette nouvelle période, de ne pas lui donner des substances trop nutritives surtout si les dents n'ont pas encore paru, ou sont en petit nombre. En Angleterre, où l'on entend très-bien l'hygiène du jeune âge, on ne donne de viande aux enfants que lorsqu'ils ont des dents pour la mâcher. Cela nous semble parfaitement rationnel, et nous croyons qu'avant l'apparition de la majeure partie des dents, on doit se contenter d'alimenter l'enfant avec des œufs frais, pris d'abord seuls, puis avec du pain et surtout enfin des potages gras et maigres, du nombre desquels on proscrira les purées de légumes, et les herbes acides. Ces derniers aliments seront donnés après la viande et de manière qu'à la fin de la seconde année l'enfant puisse manger à peu près de tout, en laissant de côté, toutefois, les substances indigestes comme le porc, les salades, les légumes secs, les graisses et enfin les aliments reconnus de digestion difficile. Parmi ceux-là nous mettons en première ligne, autant par leur nature que par l'abus qu'en font les enfants, les sucreries, surtout celles qui contiennent des amandes, les gâteaux qu'on leur donne indifféremment et dont la composition est d'une digestion si difficile que beaucoup d'hommes faits ne la supportent pas. Les marrons rôtis ou bouillis, le vin pur, les liqueurs, la bière ne doivent pas faire partie de la nourriture des enfants. Nous avons vu dernièrement un homme qui trouvait très-plaisant de donner, chaque soir après son dîner, quelques gouttes d'eau-de-vie à son petit garçon âgé de sept mois. L'enfant avalait en faisant une grimace que le père trouvait très-drôle. Quinze jours après il suivait un petit corbillard au Père-Lachaise, en s'étonnant, dans son chagrin, qu'un enfant qui buvait *de tout* fût mort si vite. Une ignorance aussi profonde est heureusement assez rare;

mais la faiblesse des parents pour leurs enfants est quelquefois si grande qu'elle fait autant de mal que l'inexpérience. Espérons qu'en éclairant sans cesse par le raisonnement les personnes qui n'ont pas fait d'études spéciales sur l'art de conserver la santé, nous les préserverons, elles et les leurs, des dangers de l'imprévoyance.

E. DE LANGIS.

DES SINAPISMES.

On donne le nom de *sinapismes* à des cataplasmes qui sont préparés avec la farine de moutarde.

La moutarde (*sinapis*) est une plante de la famille des crucifères, de cette famille à laquelle appartiennent le cresson, les raves, le navet, les choux et plusieurs autres plantes qui sont usitées comme aliments.

La graine seule de la moutarde est employée en médecine; et comme il y a deux espèces de moutarde, on se sert de deux espèces de graines de moutarde, la blanche et la noire. La première, moins active, est prise à l'intérieur comme purgatif; elle est utile dans certains cas, mais le charlatanisme en a tiré parti en annonçant qu'elle guérissait tous les maux, et nous ferons voir dans un autre article ce qu'on doit penser des marchands de moutarde et de leur panacée universelle.

Quant à la graine de moutarde noire, qui est plus active, elle s'emploie toujours en poudre et seulement à l'extérieur, soit pour préparer des bains de pieds, soit pour confectionner des sinapismes. Les uns et les autres s'appliquent souvent dans les mêmes circonstances, pour les mêmes maladies ou indispositions, mais ils ne peuvent pas toujours se remplacer; ainsi le bain de pieds sinapisé agit plus vite, mais le sinapisme a plus d'activité et peut d'ailleurs être appliqué, selon les besoins, sur presque toutes les parties du corps.

Le sinapisme est un remède assez énergique, employé par presque tout le monde pour les accidents subits et en attendant l'arrivée du médecin; il est donc utile d'être bien renseigné sur sa préparation, sur son mode d'action, et d'avoir à son égard des données positives dont on peut éprouver le besoin à chaque instant.

En effet, une foule de cas réclament les sinapismes, et l'on sait qu'ils sont un moyen accessoire très-utile lorsqu'il s'agit d'attirer le sang vers l'extrémité inférieure du corps. Ainsi dans les coups de sang, les apoplexies, les convulsions, les sinapismes sont très-importants; ils sont aussi souvent employés contre les maux de gorge, les rhumes, les enrouements, les érysipèles de la face, les ophthalmies, les hémorragies nasales ou pulmonaires, etc., etc,

Déjà, dans un article sur les bains de pieds (*Médecin de la Maison*, n° 4) nous avons indiqué une partie des erreurs, encore assez répandues, sur l'action de la moutarde. Cette action s'étudie mieux avec le sinapisme et est d'ailleurs plus importante; or voici ce qui se passe lorsque après avoir délayé de la farine de moutarde dans de l'eau tiède, de manière à en faire une bouillie un peu épaisse, on l'applique sur la peau : Au bout de deux minutes le sinapisme commence à se faire sentir; au bout de trois minutes un peu de cuisson se manifeste; quatre minutes, elle est assez vive et s'accompagne de légers battements; elle est douloureuse au bout de cinq minutes et devient à chaque demi-minute plus vive et plus profonde; enfin, après dix minutes, la sensation est celle d'une vive brûlure. Il y a en même temps de l'engourdissement; la partie sinapisée semble excessivement lourde et les battements qu'on ressentait auparavant deviennent plus obscurs, moins forts.

Lorsque, au lieu d'employer l'eau tiède pour délayer la farine, on se sert d'eau froide qu'arrive-t-il? Les sensations indiquées précédemment sont un peu plus longues à se manifester, mais à mesure que la température du sinapisme se met en équilibre avec celle de la peau, la farine de moutarde commence à agir et au bout de dix minutes les effets produits sont tout-à-fait semblables. Ce passage assez rapide du froid au chaud rend même la sensation de brûlure plus pénible et plus intense.

Cette précieuse propriété de la moutarde d'agir aussi bien avec l'eau froide qu'avec l'eau chaude, est importante à noter, car dans un cas pressant on perd beaucoup de temps à faire chauffer l'eau. Il est cependant nécessaire que la partie du corps sur laquelle on l'applique ne soit pas elle-même dépourvue de chaleur : la *réaction* pourrait se faire attendre et le remède serait très-longtemps sans effet.

Quant au danger de faire usage du froid, là où la chaleur est urgente, il est illusoire. Quelques auteurs l'ont signalé, mais évidemment ils n'ont pas songé à la rapidité d'action du sinapisme.

Mais au lieu d'eau froide ou d'eau tiède, si l'on se sert d'eau très-chaude, presque bouillante, la moutarde n'agit pas, ainsi que nous l'avons dit dans un autre article; l'huile âcre volatile qu'elle contient ne se dégage pas et il faut que le sinapisme perde de son

calorique pour que son action se fasse sentir. Ainsi lorsque l'eau est chauffée au-delà de 60 degrés, il se dégage très-peu d'huile volatile de la moutarde; plus le degré de l'eau est élevé, plus petite encore est la quantité de cette huile; à 75 degrés, l'eau s'oppose presque complétement à sa formation, et à 100 degrés c'est-à-dire lorsque l'eau est bouillante, elle ne se forme pas du tout; de sorte que la moutarde ainsi délayée peut être impunément placée sous le nez, sans que la sensibilité des yeux en soit affectée.

Au lieu d'employer de l'eau à la confection des sinapismes, si l'on fait usage de vinaigre, on observe une diminution notable dans l'action de la moutarde; et tandis qu'avec l'eau tiède on obtient un effet complet au bout de dix minutes, ainsi que nous l'avons indiqué, il faut avec le vinaigre attendre près d'une heure avant d'obtenir ce résultat. Lorsque le vinaigre est mélangé à l'eau, le résultat est mixte, c'est-à-dire que le sinapisme a d'autant moins d'action qu'il y a plus de vinaigre; c'est un fait sur lequel nous ne saurions trop revenir tant la croyance opposée est encore répandue. Ainsi, si l'on voulait mitiger la force d'un sinapisme, on y arriverait de suite en y ajoutant du vinaigre. Il y a plus, c'est que ce liquide qui agit seul sur la peau, lorsque surtout, son acidité est très-concentrée, perd toute sa puissance au contact de la moutarde; et si, d'une part, l'huile volatile de la moutarde ne se dégage pas, de l'autre le vinaigre devient insignifiant.

De tout ce que nous avons dit, il résulte que lorsque l'on veut préparer un sinapisme il faut se servir d'eau pure, que cette eau doit être tiède, et qu'il suffit en la joignant à la farine de moutarde, de préparer une bouillie un peu épaisse pour obtenir le médicament que nous étudions.

Le sinapisme doit être appliqué à nu sur la peau, à l'aide d'un morceau de linge sur lequel il aura été préalablement étendu. C'est aux mollets et aux cuisses qu'il est le plus ordinairement placé; cependant on l'applique encore, selon les indications, sur plusieurs autres régions du corps. Quelquefois on choisit la plante des pieds pour son application, lorsqu'on veut attirer le sang vers l'extrémité inférieure; c'est à tort, car l'épaisseur de l'épiderme nuit alors à son action, il est préférable, dans ce cas, de le placer aux jambes.

Combien de temps un sinapisme doit-il rester appliqué? On pourrait croire que la douleur est une indication suffisante et ce serait là une erreur grave. Il arrive quelquefois, en effet, que les malades ayant perdu, en totalité ou en partie, la sensibilité soit sous l'influence d'une affection cérébrale, soit par une autre cause, supportent pendant très-longtemps l'application du sinapisme. Quelquefois aussi le malade est un jeune enfant qui ne peut rendre compte de ce qu'il éprouve. D'autres fois encore le désordre qui règne autour du malade que l'on veut secourir, fait oublier les sinapismes, et de cet oubli peuvent résulter des accidents sérieux.

Le sinapisme que nous avons vu au bout de dix minutes, produire de vives douleurs, devient plus supportable quelques instants après : la douleur est alors plus profonde, on croit sentir un corps lourd qui pèse sur l'endroit sinapisé et le comprime, et l'on est étonné d'endurer plus facilement une douleur qui était intolérable. Mais le sentiment de brûlure se réveille avec énergie au bout de trente à quarante minutes et va toujours s'accroissant. Si le malade ne peut rendre compte de ce résultat, la moutarde épuise son action sur la peau, et après y avoir déterminé la rougeur uniforme que l'on se proposait d'obtenir, elle y produit des ampoules semblables à celles du vésicatoire et de la brûlure. Si l'on persiste dans l'application du sinapisme, la peau est profondément altérée, elle est frappée de mort par places, et plus tard des ulcérations profondes en seront la conséquence. On a vu des sinapismes, oubliés aux coude-pieds et aux poignets, produire par suite des plaies profondes, qui mettant les tendons à nu causaient les plus affreux désordres.

Chez un malade, qui est privé plus ou moins complétement de sentiment, on ne doit donc jamais laisser les sinapismes appliqués plus de trois quarts-d'heure à la même place. Chez les jeunes enfants, qui ont la peau nécessairement plus délicate, on doit souvent regarder comment agit le sinapisme, et lorsque la peau est d'une belle teinte rose foncé, il faut enlever la moutarde. Cependant ce n'est que quelques instants après qu'elle est mise au contact de l'air, que la peau rougit sensiblement; il est donc nécessaire de la découvrir pendant deux ou trois minutes pour bien constater son état.

S'il était nécessaire que les sinapismes restassent appliqués plus longtemps, d'après ce que nous avons dit précédemment, on devrait y joindre du vinaigre, ou mieux encore, mêler à la farine de moutarde une certaine quantité de farine de lin.

Lorsqu'on enlève les sinapismes, il faut autant que possible ne laisser aucune parcelle de moutarde sur l'endroit sinapisé. Il est indispensable d'agir avec une extrême précaution, car le plus léger contact

cause alors au malade une très-vive douleur. La cuisson est soulagée par l'impression de l'air froid; cependant elle peut durer dix ou douze heures et même plusieurs jours; quelquefois elle se dissipe dans la journée pour reparaître plus vivement le soir et s'accompagne alors d'une démangeaison assez désagréable. La persistance de cette cuisson détermine parfois chez les femmes nerveuses des insomnies cruelles, et la douleur va jusqu'à leur faire verser des larmes. Elle peut même produire des accidents convulsifs.

On réussit toujours à diminuer considérablement l'ardente cuisson que laissent après eux les sinapismes, en étendant, aussitôt qu'ils sont enlevés, une légère couche d'huile d'amandes douces, ou au besoin d'huile d'olives, sur la région sinapisée. Il est encore plus convenable de se servir du doigt pour cette petite opération, que de tout autre chose dont le frottement pourrait exaspérer la douleur. Lorsque l'huile d'amandes douces ne suffit pas pour calmer la douleur, lorsque surtout elle est persistante, on se sert avec avantage du *baume tranquille*, qui est employé de la même manière. Ces moyens nous ont constamment réussi, mais dans les cas où ils deviendraient insuffisants, on aura recours aux conseils du médecin pour triompher définitivement de la douleur.

La rougeur produite par les sinapismes persiste souvent très-longtemps et presque toujours beaucoup plus longtemps que la cuisson. Il peut même arriver qu'une application de trop longue durée ou renouvelée fréquemment laisse après elle des taches jaunes indélébiles; on doit toujours songer à cette éventualité.

La qualité de la moutarde a une très-grande importance, car si elle est mauvaise on ne réussira jamais à faire un bon sinapisme et l'effet qu'on en attend ne se produira pas. Il n'est donc pas inutile d'indiquer ici quelques moyens de la juger.

D'abord, il ne faut jamais avoir recours aux épiciers pour se procurer de la farine de moutarde; celle qui n'est pas achetée chez les pharmaciens est ordinairement mauvaise et elle reste appliquée quelquefois pendant plusieurs heures sans produire le moindre effet. Celle qui se vend dans les bonnes pharmacies n'est pas altérée par les substances qu'on y mêle chez certains droguistes; ces substances sont le plus souvent du marc de colza, de la graine de lin, du son et même de la sciure de bois.

On reconnaîtra facilement la bonne farine de moutarde à sa couleur jaune-verdâtre mêlée de points rouges-noirâtres. Au toucher, elle sera plus sèche et moins onctueuse que la farine de lin, et si l'on en met une pincée sur la langue, elle produira au bout d'une minute environ une saveur piquante caractéristique. Enfin, délayée dans un peu d'eau à 30 ou 40 degrés, elle dégagera instantanément une huile volatile, dont tout le monde connaît l'odeur; les yeux exposés au-dessus de la farine ainsi délayée en reçoivent une vive impression.

Quant à l'ancienneté de la farine de moutarde, elle est presque sans importance : broyée depuis plusieurs mois, mais conservée dans un endroit sec, elle agit avec autant d'activité que si elle eût été récemment préparée. Son action est d'abord moins rapide, mais au bout de quelques instants elle égale complétement la farine la plus fraîche.

Dr Reinvillier.

Conservation du lait et de la crême.

Des procédés divers ont été formulés en ces dernières années pour la conservation du lait; celui que nous signalons, et pour lequel, du reste, son inventeur, M. Béthel, a pris un brevet d'invention, paraît des plus simples. Ce procédé consiste, en effet, à faire bouillir le lait ou la crême et à les charger ensuite d'acide carbonique à l'aide de la machine dont on se sert pour fabriquer le soda-water. Le lait, ainsi chargé, est mis en bouteille, et celles-ci sont bouchées.

Cette manière de faire est la plus simple; mais elle présente un inconvénient, c'est qu'en débouchant la bouteille tout le liquide s'échappe, comme il arrive pour l'eau de seltz. Pour y obvier, l'auteur propose de garnir d'un robinet syphoïde les vases dans lesquels on place le lait; par ce moyen, on peut ne soutirer que la quantité de liquide dont on a besoin.

Lorsqu'il ne s'agit que de conserver le lait ou la crême pendant peu de temps, l'opération peut se faire dans des vases à robinet, sans recourir à la machine; à cet effet, on chauffe le lait, on l'introduit dans le vase et on le charge d'acide carbonique par le robinet même. Ce gaz, obtenu de préférence au moyen d'un mélange d'acide et de carbonate de soude, doit être préalablement lavé à l'eau pure.

(*Abeille médicale.*)

De l'Elévation dans le traitement des inflammations des extrémités des membres.

PAR M. LE Dr GIGOT DE LEVROUX.

L'observation suivante, communiquée à la *Gazette des Hôpitaux* par le docteur Gigot, mérite d'être reproduite, parce que le principe qui en fait l'intérêt trouve fréquemment son application :

« Personne n'ignore les bons effets que l'on peut retirer de l'élévation des membres dans le traitement de leurs inflammations. Pour moi, tant à cause des nombreux succès dont j'ai été longtemps témoin dans le service de M. Gerdy à l'hôpital de la Charité, que par les résultats obtenus depuis dans ma pratique particulière, je n'hésite pas à dire que cette méthode est la plus certaine, en même temps qu'elle est la plus simple. Parmi les nombreuses observations que je pourrais rapporter ici, je signalerai le fait suivant, comme pouvant démontrer jusqu'à quel point il est possible, au moyen de la simple élévation, de se rendre maître de certains accidents qui se développent trop souvent avec une effrayante rapidité, malgré le traitement le plus énergique.

Observation. — Le nommé P. B...., demeurant à Levroux (Indre), me fit appeler le 2 novembre 1850 pour lui donner mes soins. Cet homme, âgé de trente-deux ans, célibataire, sans profession, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, mais se livrant habituellement à l'ivrognerie, avait fait une chute dans la nuit du 1er au 2 novembre. N'ayant pu se relever lui-même, on le transporta dans son lit, d'où il lui était impossible de sortir, vu l'extrême douleur qu'il ressentait à la partie inférieure de la jambe droite. Le gonflement des tissus qui entourent l'articulation tibio-tarcienne (*articulation du pied avec la jambe*) était si considérable et la douleur si vive, qu'il me fut impossible de constater, d'une manière certaine, s'il y avait ou non fracture. Toutefois, je soupçonnais, par l'aspect que présentait la région, une fracture de l'extrémité inférieure du péroné, au-dessus de la malléole (*du plus petit des deux os de la jambe au-dessus de la cheville*); le malade ne put d'ailleurs me donner aucun renseignement sur sa chute, avouant qu'il était alors dans un état complet d'ivresse. Je remis donc mon diagnostic au lendemain, et je fis placer le membre dans l'élévation. Le lendemain matin, 3 novembre, je trouvai le malade levé. La tuméfaction avait disparu, si ce n'est au niveau de la malléole externe, où il existait encore un peu de gonflement et de douleur. J'ai pu, dès-lors, m'assurer qu'il n'y avait pas de fracture, et qu'il n'existait, la veille, qu'une entorse très-grave qui avait presque entièrement disparu dans l'espace de vingt-quatre heures, par la seule élévation du membre, sans avoir eu recours ni aux saignées locales, ni aux émollients, ni aux astringents. Le malade, toutefois, ne pouvait encore marcher, les observations sévères que je lui fis sur l'imprudence qu'il commettait en quittant déjà le lit, l'engagèrent à se recoucher, et le membre fut de nouveau placé sur un plan incliné.

Le 5 novembre, en faisant mes visites, je rencontrai mon malade qui se rendait au cabaret. « Je suis guéri, me dit-il, je ne ressens plus de douleur. » Cependant il marchait encore un peu difficilement.

Est-ce possible, je le demande, de prévenir avec plus de succès et de rapidité les suites d'une entorse aussi grave ? il n'est pas de phlegmons diffus, si considérables qu'ils soient, d'érysipèles, d'angioleucites (*inflammation des vaisseaux*), de panaris, qui ne puissent être guéris de la même manière, et sans le secours d'aucun autre traitement. L'élévation est donc un moyen puissant dont le médecin peut tirer un grand parti dans sa pratique. Pour placer facilement les parties malades dans une position élevée, je me sers ordinairement d'un plan incliné en forme de pupitre, composé de deux planchettes, auxquelles sont pratiquées des ouvertures, de distance en distance, à l'effet de passer des liens destinés à fixer le membre. On peut varier à volonté le degré d'inclinaison de ce plan, au moyen d'une charnière fixée au point de réunion des deux planchettes. Lorsque le traitement se prolonge, j'ai l'habitude de ramener de temps en temps le membre à une position presque horizontale, pour le replacer ensuite dans l'élévation. Enfin, l'inflammation étant disparue, il est bon d'appliquer, pour quelques jours, autour de l'extrémité inférieure du membre, un bandage roulé, afin de prévenir l'engorgement qui pourrait résulter du retour brusque du sang dans la partie. »

Ainsi que le Dr Gigot, nous attachons une très-grande importance à la position élevée, dans les maladies inflammatoires des extrémités des membres. Cette élévation a été fortement recommandée dans les articles sur l'entorse et le panaris (*Méd. de la M.*, Nos 2, 3 et 6); mais, tout en accordant à ce moyen l'importance qu'il mérite, nous avons insisté sur les premiers soins qui doivent l'accompagner, et notamment sur l'application du froid. Quand un moyen est déjà aussi puissant par lui-même, on doit penser à ce que l'on peut obtenir de la réunion bien raisonnée de plusieurs.

(*Note du rédacteur.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

M. Hugoulin, pharmacien de la marine, à Toulon, a fait connaître dans les *Annales d'hygiène* un procédé qu'il a expérimenté devant des magistrats et des médecins, lequel a pour but de conserver les empreintes et les traces qui peuvent éclairer la justice en matière criminelle. Par ce moyen les empreintes des chaussures, des armes, des roues de voiture, celles que laissent les animaux sont rendues solides même dans un terrain bourbeux, et peuvent être transportées devant les juges. La substance qu'il emploie pour arriver à ce résultat est l'acide stéarique (bougie de l'Etoile).

— Nos établissements scientifiques et particulièrement ceux qui sont appliqués à l'étude de la médecine: hôpitaux, amphithéâtres, cliniques, etc., attirent toujours un grand nombre d'étudiants étrangers.

Sans compter les divers Etats de l'Europe, une grande partie est fournie par les Etats-Unis, le Pérou, la Nouvelle-Grenade, le Brésil. On remarque, en outre, parmi les nouveaux élèves de cette année : deux jeunes Persans de Mesched ; un jeune Havaaïs, neveu d'un ministre du roi des îles Sandwich, deux Abyssiniens de Gondar, et un jeune Arabe, fils d'un des principaux marabouts de la province de Constantine, qui possède la connaissance de la langue française et les éléments des sciences naturelles.

— Nous avons signalé la mort d'une jeune fille causée par l'erreur d'un élève en pharmacie qui avait donné au père de l'enfant une fiole de laudanum au lieu d'une fiole d'huile de ricin. Le nommé Geordant, auteur de cet homicide par imprudence, a été condamné à quatre mois de prison et 50 fr. d'amende, et son patron, le sieur Ravault, pharmacien, rue de Ménilmontant, 3, a été condamné, comme civilement responsable de son élève, à six jours de prison et à 2,000 fr. d'amende.

Il est, en outre, résulté des débats que le sieur Ravault n'est pas reçu pharmacien. Il aura à répondre plus tard de cette irrégularité.

— Le sieur Legrand, fabricant de farine de lin, rue des Jardins, à Chaillot, a été condamné à un mois de prison et 50 fr. d'amende pour délit de tromperie sur la nature de la marchandise vendue.

— Sous le titre : *Constitution apoplectique exagérée*, les journaux de médecine espagnols rapportent le fait d'un homme de soixante-dix ans, né à Mayorque, d'un tempérament sanguin et apoplectique, lequel, suivant un calcul approximatif, a été soumis, dans un intervalle de cinquante-cinq ans, à plus de *deux mille saignées*, toutes au moins d'une livre. Depuis l'âge de quinze ans, cet homme avait été obligé de se faire saigner tous les mois, pour remédier à la tendance apoplectique. A l'âge de vingt ans, il fallut lui faire deux saignées par mois; à vingt-cinq ans, trois par mois; plus tard, trois saignées en quinze jours; enfin, il y avait eu des mois dans lesquels on l'aurait saigné *quatorze fois*. Aujourd'hui encore, on le saigne deux ou trois fois en quinze jours pour combattre sa tendance à l'apoplexie.

Quoique ce fait paraisse, au premier abord, le produit d'une grande imagination *espagnole*, on ne peut cependant en rejeter complétement la véracité.

En 1835, on voyait à l'Hôtel-Dieu de Caen, une femme, nommée Delente, âgée d'environ cinquante ans, et couchée habituellement dans la salle Saint-Urbain, qui avait subi, dans l'espace de quelques années seulement, 835 saignées, plus 7,893 sangsues. Toutes les personnes qui suivaient la clinique ont pu voir cette femme et les chiffres ci-dessus indiqués, qui étaient consignés sur les registres de l'hôpital. A cette époque, on la saignait encore une fois par semaine, mais sa constitution détériorée ne promettait guère une longue existence.

FORMULES.

LINIMENT CONTRE LES ENGELURES.

Prendre :	Sous-acétate de plomb liquide.	150 grammes.
	Eau-de-vie camphrée.....	50
	Total.....	200

On doit agiter le mélange, puis en imprégner des compresses qui seront appliquées deux ou trois fois par jour sur les engelures *non ulcérées*.

ONGUENT CONTRE LES ENGELURES.

Prendre :	Suif de mouton.....	8 parties.
	Térébenthine.....	6 —
	Résine élémi.....	6 —
	Axonge.....	4 —

Faites le mélange à une douce chaleur.

Cet onguent, connu sous le nom de baume d'Arcœus, doit être appliqué deux fois par jour sur les engelures ulcérées dans les circonstances et selon la méthode du pansement indiqué à l'article : *Engelures*.

POMMADE CONTRE LES ENGELURES.

— Un médecin anglais a publié la recette du remède suivant qu'il a trouvé extrêmement efficace contre les engelures :

Prenez : Onguent citrin... } de chaque 3 parties.
Huile d'olive..... }
Huile de térébenthine rectifiée 2 parties.
Mêlez avec soin dans un mortier de verre ou de porcelaine.

On en frotte exactement, matin et soir, la partie affectée que l'on recouvre ensuite d'une peau douce. S'il y a ulcération, on applique l'onguent sur la charpie.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 Décembre 1850. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 12.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la morsure de la vipère, les accidents qu'elle détermine et les premiers soins qui lui conviennent. — Remède contre l'hydropisie. — Hygiène alimentaire : Du chocolat et des moyens de reconnaître sa falsification. — Cas remarquable de transfusion du sang. — Société de chirurgie : Communication sur les plaies par armes à feu. — Variétés et nouvelles. — Formules : Sirop des pauvres gens contre le rhume, les toux et les affections catarrhales ; — Looch blanc.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 DÉCEMBRE.

Le froid humide qui règne continuellement depuis quelque temps a multiplié les maladies de toute nature, ainsi que cela ne manque jamais d'arriver sous l'influence de cette constitution atmosphérique. Ces maladies sont très-diverses, très-variées depuis la dernière quinzaine surtout, et aucune espèce d'épidémie ne règne en ce moment à Paris. La prédominance du froid humide sur le froid sec, qui semble s'établir dans nos contrées depuis quelques années, détermine la fréquence de certaines maladies autrefois plus rares. Le rhumatisme musculaire est une de ces affections, et il est à présent bien peu de personnes, jeunes ou vieilles, qui n'aient eu à en souffrir quelques atteintes. Avoir des douleurs rhumatismales, semblait jadis l'apanage de la vieillesse, tandis que maintenant on s'habitue à observer le rhumatisme même chez les jeunes enfants.

Que faire contre cet ennemi qui, sans menacer l'existence de l'homme, la lui rend cependant douloureuse et quelquefois insupportable. Là encore nous devons invoquer le secours de l'hygiène, puisqu'elle nous enseigne à nous préserver de cette sorte d'infirmité. Il est important, pour se prémunir contre les douleurs rhumatismales, de veiller à ce que les pièces d'habitation où l'on séjourne soient exemptes d'humidité, et lors même que le temps est doux mais humide, il est nécessaire de chauffer pour enlever à l'air l'eau qu'il tient en suspension. C'est surtout sur la chambre à coucher qu'il faut porter son attention, car le séjour de plusieurs heures que l'on y fait nécessairement, influe considérablement sur la santé.

Lorsque l'on a une tendance à être affecté de rhumatismes, il ne faut pas reculer à se vêtir de flanelle particulièrement pendant la nuit, c'est un moyen puissant pour les éviter, et il n'oblige pas, comme on le croit généralement, à faire un usage éternel de cette partie du vêtement, si on a la précaution de l'abandonner aussitôt que la température le permet.

DE LA MORSURE DE LA VIPÈRE,

LES ACCIDENTS QU'ELLE DÉTERMINE ET LES PREMIERS SOINS QUI LUI CONVIENNENT.

Être mordu par une vipère est une chose tellement grave, qu'il est très-important d'être bien renseigné sur ce qu'il y a à faire en pareil cas. Mais avant de s'occuper du traitement, il faut savoir reconnaître l'animal redoutable qui fait le sujet de cet article, être au courant de ses mœurs, le distinguer de ceux qui ont avec lui une certaine ressemblance ; c'est pourquoi nous avons joint à ce travail, une gravure qui aidera à comprendre les détails, et qui, mieux qu'une description, imprimera nécessairement dans la mémoire la forme exacte de la vipère.

La vipère est le *seul serpent venimeux* qu'il y ait en Europe. Il y en a plusieurs variétés, mais elles sont peu nombreuses, et elles ne s'éloignent pas d'ailleurs sensiblement de la *vipère commune* représentée dans le dessin ci-joint (fig. 1). La longueur totale de ce reptile est ordinairement d'environ deux pieds, rarement il atteint deux pieds et demi; celle de la queue est de trois à quatre pouces. Le corps, qui a à peu près un pouce de diamètre vers son milieu, va en s'amincissant du côté de la queue. Sa couleur est d'un gris cendré ou olivâtre, surtout sur le dos; et depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue, on aperçoit une bande noire, formée par des taches irrégulières qui, se réunissant par places, font affecter à cette bande une sorte de zig-zag. De chaque côté du corps on remarque une rangée de petites taches noirâtres régulièrement espacées et parallèle à la bande noire dont les angles rentrants correspondent à ces taches. La tête et le dos sont couverts d'un nombre considérable d'écailles dont la couleur varie selon qu'elles font ou non partie de la bande noire indiquée. Le ventre et le dessous de la queue sont garnis de plaques transversales, dont la couleur est celle de l'acier poli. Jusqu'à la naissance de la queue, ces plaques sont entières et au nombre de cent cinquante-cinq; celles qui sont sous la queue sont disposées sur deux rangs et l'on en compte trente-neuf paires.

Mais ce qu'il y a de plus important à bien préciser, c'est la forme de la tête; car, à son simple aspect, on peut reconnaître la vipère, puisqu'elle offre des caractères particuliers à cet animal. La tête est en forme de cœur, ayant son côté le plus volumineux du côté du corps et déjà plus large que ce même corps, elle peut encore s'élargir lorsque l'animal est en colère. Le bout du museau est carré, ressemblant un peu au boutoir du cochon, les lèvres sont retroussées et tachées de noir et de blanc. Enfin, sur le sommet de la tête deux lignes noires sont disposées d'une telle manière qu'elles représentent parfaitement la lettre V, l'extrémité pointue de cette lettre étant tournée du côté du museau de l'animal. On voit encore derrière chaque œil une large bande noire qui s'étend jusqu'à la quinzième des plaques qui sont alignées en dessous de ce reptile. Les yeux sont vifs et brillants, l'iris rouge et la prunelle noire.

L'*appareil venimeux* de la vipère se compose de deux dents aiguës ou *crochets à venin* et de deux glandes qui secrètent ce venin, et qui correspondent à ces dents. Ces glandes sont situées de chaque côté de la tête, derrière le globe de l'œil sous le muscle temporo-maxillaire (celui qui a pour fonction le rapprochement des mâchoires); elles sont munies d'un conduit au moyen duquel elles communiquent avec les crochets à venin. Les deux crochets à venin placés de chaque côté de la mâchoire supérieure sont longs et très-pointus, creusés par un canal qui s'abouche à leur base avec le conduit de la glande, et qui se termine à leur pointe par une petite canelure placée sur leur convexité. Ils sont environnés à leur origine, et jusqu'aux deux tiers de leur longueur, par une poche membraneuse, et avoisinés par d'autres dents beaucoup plus petites et destinées à les remplacer lorsqu'ils viennent à se briser.

Lorsque la vipère veut mordre, elle ouvre sa gueule : les crochets qui sont couchés dans l'état de repos et enveloppés en partie dans leur poche membraneuse, se redressent subitement; l'animal les enfonce avec fureur et les deux mâchoires se rapprochant les glandes qui fournissent le venin se trouvent comprimées. Alors le venin sort par le conduit qui s'abouche avec la base de la dent, et traversant le canal dont elle est creusée, il coule le long de sa rainure et s'échappant par le trou qui est près de sa pointe, il pénètre dans la blessure. On conçoit, d'après ce mécanisme, que plus l'animal mord avec force, mieux la glande est comprimée et plus le venin coule avec abondance dans la plaie.

Quant à la langue de la vipère, qui est fourchue, grise, molle, susceptible de s'allonger, elle est tout-à-fait inoffensive. L'animal la sort souvent, même lorsqu'il est au repos, et il s'en sert pour lapper des insectes.

La vipère commune que nous venons de décrire, est très-abondante dans la forêt de Fontainebleau. Dans le midi de la France on rencontre des vipères rousses connues sous le nom d'*aspic;* on en trouve aussi qui sont presque entièrement noires.

Avant de comparer la description que nous venons de faire avec celle de la couleuvre, animal qui s'en rapproche le plus, examinons un peu les mœurs de la vipère.

Cet animal habite de préférence les endroits secs, les coteaux boisée, les bruyères exposées au soleil levant ou du midi, les broussailles, les lieux pierreux et arides. Pendant la moitié de l'année elle reste cachée sous des tas de pierres, des souches, des débris de la végétation des forêts, et pendant le reste de l'année elle ne sort que pendant la chaleur; au printemps on ne l'aperçoit guère avant neuf ou dix heures du matin, et elle est rentrée avant trois heures

du soir. Lorsqu'elle est rencontrée, elle fuit en rampant, mais sans sauter ni bondir ; sa démarche est toujours lourde quelle que soit la température, ce qui a fait dire que son épine dorsale était conformée de telle façon, qu'elle ne pouvait avoir la même souplesse que les autres serpents ni s'enrouler comme eux. Cette manière de progresser, particulière à la vipère, ne trouve pas son explication dans la conformation de sa charpente osseuse, car celle-ci est aussi favorable à tous les mouvements que celle des autres animaux appartenant à cette classe.

La vipère n'attaque jamais l'homme ni les gros animaux ; mais lorsqu'elle est attaquée, elle se redresse sur sa queue, siffle plusieurs fois, et s'élance comme une flèche en ouvrant la gueule : nous verrons plus loin quels sont les terribles effets de sa morsure. Elle vit de mouches, de hannetons, de cantharides et d'autres insectes ; de taupes, de mulots, de crapauds, de lézards, etc. Elle mange peu et l'on assure qu'un seul crapaud peut lui servir de nourriture pendant trois mois.

La durée exacte de la vie de la vipère n'a pas été précisée par les naturalistes, mais elle doit être assez longue, puisque l'animal n'a acquis son accroissement complet qu'après six ou sept ans. Ainsi que les autres serpents, la vipère change annuellement de peau, et chez elle ce dépouillement a lieu deux fois par an. La peau s'enlève d'abord du bord des mâchoires, dit Lacépède, en se renversant de manière à ce que le dessous devient le dessus. L'animal passe entre des pierres et se frotte contre les broussailles, où la vieille peau s'accroche et continue à se retourner jusqu'à l'extrémité de la queue.

Les vipères s'accouplent vers le printemps et dans le courant de l'été ; elles mettent au jour des petits dont le nombre est de douze à vingt-cinq. Les œufs qui les renferment ont à peu près la grosseur de ceux du merle ; ils éclosent dans le corps de la vipère, et les petits sont, à leur naissance, entourés des débris de ces œufs qui restent en partie attachés autour d'eux. C'est précisément cette faculté commune à la vipère et à d'autres serpents de la même espèce, de

faire ses petits vivants qui lui a valu son nom de *vipère*, contraction du mot *vivipare*.

A peine les vipéreaux sont-ils au monde qu'ils sont abandonnés par la mère; et, guidés par l'instinct, ils pourvoient seuls à leur existence. Ils manifestent leurs mauvais penchants en s'efforçant de mordre tout ce qui les entoure, et si un grand nombre ne périssaient pas par mille causes de destruction, les contrées où ils se trouvent en seraient promptement infestées, puisque chaque portée est si nombreuse, et que la vipère en produit quelquefois deux dans la belle saison.

Ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article, la vipère est le seul serpent venimeux que l'on rencontre en Europe; mais si les autres ne sont pas redoutables, il n'en est pas moins nécessaire de bien les distinguer de celui qui nous occupe. La couleuvre seule pourrait être, au premier abord, confondue avec la vipère. On en compte sept espèces en France, et parmi ces sept espèces, quatre d'entre elles sont communes aux environs de Paris; ce sont la couleuvre *à collier*, la *verte et jaune*, la couleuvre *lisse* et la *vipérine*. Les trois autres sont la *bordelaise*, le *serpent d'Esculape* et enfin la couleuvre *quatre raies*, qui est la plus grande de toutes. Ces trois dernières espèces se rencontrent plutôt dans le midi de la France, en Espagne et en Italie.

Les couleuvres offrent des couleurs plus brillantes et plus variées que celles des vipères, elles sont aussi généralement plus grosses et plus longues que ces dernières; la *quatre raies*, ainsi appelée parce qu'elle porte quatre lignes brunes ou noires sur un fond fauve, atteint quelquefois une longueur de plus de six pieds.

Le *serpent d'Esculape* est moins long, mais il est plus gros que la précédente; en dessous et sur les côtés il est jaune paille, et sur le dos il est brun. Il habite surtout l'Italie, l'Illyrie et la Hongrie; c'est lui que les anciens représentaient dans leurs statues d'Esculape, et selon Cuvier, c'était aussi le serpent d'Epidaure. Le même naturaliste croit que la couleuvre *quatre raies* était le boa de Pline.

L'espèce nommée *vipérine* est celle dont l'aspect se rapproche le plus de celui de la vipère. Elle porte, comme cette dernière, une longue bande noire en zigzag, mais les taches qui composent cette bande sont beaucoup plus larges que celles de la vipère.

La *couleuvre à collier* est ainsi désignée à cause de l'espèce de collier que forment, par leur réunion, trois taches blanches légèrement jaunâtres, dont sa nuque est entourée. C'est celle qui est représentée dans le dessin qui précède (*fig.* 3), elle est très-abondante dans les endroits marécageux, au bord des eaux dormantes, elle nage très-bien et se nourrit de grenouilles, d'insectes et autres petits animaux. Sa robe est parsemée de taches noires sur un fond cendré; quand on s'en empare, elle dégage une forte odeur d'ail, et quoique sa chair soit huileuse, elle sert d'aliment dans beaucoup de localités. En Bretagne, par exemple, lorsque, dans un hôtel, on manifeste l'intention de manger de l'anguille, il n'est pas rare que l'on s'informe si c'est de l'*anguille de haie* qu'on désire; cette dénomination étant, dans beaucoup d'endroits, donnée à la couleuvre.

Les caractères généraux que nous venons de passer en revue suffiraient déjà à distinguer une couleuvre d'une vipère; le volume seul de la première peut très-souvent la faire reconnaître au premier aspect, car si l'on a affaire à un reptile dont la longueur dépasse beaucoup plus de deux pieds, il est évident que l'idée d'une vipère doit être écartée. Puis si l'on rencontre cet animal dans une prairie humide, près de l'eau, on sera presque certain qu'il s'agit d'une couleuvre; puisque, ainsi que nous l'avons dit, la vipère n'habite que les endroits secs, boisés, ou les lieux arides.

Cependant, si la taille se trouvait à peu près la même, et que le doute fût possible, il faudrait de suite songer aux caractères distinctifs que présente la tête de la vipère, caractères qui sont uniques, spéciaux au genre vipère. On se rappellera que cette dernière porte sur la tête un V de couleur noire, dont les branches sont du côté du corps (*fig.* 2); on se souviendra aussi des deux taches noires et oblongues (*fig.* 1) qui, partant du dessous des yeux, vont gagner la mâchoire inférieure. Puis la couleuvre a un cou plus délié, ayant une sorte d'élégance, la tête allongée et un peu ovale (*fig.* 3), tandis que la tête de la vipère est en forme de cœur, un peu triangulaire même, beaucoup plus large que celle de la couleuvre et d'un aspect repoussant.

On pourrait cependant être mordu d'une couleuvre, surtout en voulant la saisir, car elle est munie de dents, mais elle n'est pas armée de crochets à venin, comme ceux que porte la vipère, et sa morsure ne devrait pas inspirer d'inquiétude; elle nécessiterait seulement les soins ordinaires que l'on apporte à la morsure d'un chien ou d'un autre animal non venimeux.

Beaucoup d'expériences sur le venin de la vipère ont été recueillies par les savants: Selon M. H. Cloquet, ce venin est d'une couleur jaunâtre; il n'est ni

âcre ni brûlant; la sensation qu'il produit sur la langue est analogue à celle de la graisse fraîche des animaux; mis dans de l'eau, il va au fond; si on le mêle, il la blanchit légèrement; exposé à la flamme d'une chandelle ou mis sur les charbons ardents, il ne brûle point; à l'état frais, il est un peu visqueux; desséché, il s'attache comme de la poix. Il paraît être de nature gommeuse.

Mais laissons ces descriptions plus curieuses qu'utiles, et voyons quels sont les effets de ce poison sur l'économie animale: L'abbé Fontana, célèbre physicien de Florence, qui a aussi beaucoup expérimenté sur le venin de la vipère, a constaté que la morsure de cet animal fait périr un pigeon en huit ou dix minutes, et un mouton en cinq minutes seulement; ce dernier échappe cependant quelquefois à la mort, il en est de même du chat, et le cheval n'en meurt pas ordinairement. D'après lui, l'organisation de l'homme devrait toujours résister à cette morsure, car il faudrait, disait-il, trois grains de ce poison pour le tuer, et le plus qu'il en a pu recueillir dans les deux glandes des plus fortes vipères, n'a jamais excédé deux grains. Cette assertion était toute hypothétique, et l'on a souvent vu depuis des individus mordus par une vipère succomber en quelques heures.

Ce qu'il y a de bizarre, c'est que quelques espèces d'animaux peuvent braver l'action de ce poison, n'en ayant rien à craindre; de ce nombre sont le faucon, le héron, le cochon, qui les avalent toutes vivantes et s'en nourrissent. Les cochons semblent devoir le privilége d'être insensibles à la morsure de la vipère à la couche épaisse de graisse qui double leur peau et leur forme une espèce de cuirasse.

Dans l'espèce humaine, les *symptômes qui se manifestent après la morsure de la vipère* sont ceux-ci:

La partie qui a été mordue éprouve une vive douleur qui s'étend bientôt aux régions voisines; ainsi, si c'est l'extrémité d'un membre qui est atteinte, tout le membre est bientôt douloureux, et cette souffrance s'étend même aux organes intérieurs. L'endroit blessé fait ressentir une douleur plus aiguë lorsqu'on le presse, de l'enflure s'y manifeste; une tumeur d'abord pâle est bientôt apparente, puis elle devient rougeâtre, livide, d'apparence gangréneuse; de ferme qu'elle était d'abord, elle acquiert une excessive dureté, et à mesure qu'elle augmente, elle gagne les parties voisines. Le sang qui s'écoule par la plaie est souvent noirâtre; au bout de quelque temps il s'en échappe une humeur fétide, qui cesse de couler lorsque l'enflure est considérable, ce gonflement empêchant la circulation dans les petits vaisseaux qui entourent la morsure.

A ces symptômes locaux, s'ajoutent bientôt des symptômes généraux très-alarmants; ce sont d'abord des défaillances, des vomissements de matière bilieuse, souvent des mouvements convulsifs et quelquefois une teinte jaune générale de toute la peau. De vives douleurs se manifestent en même temps vers le milieu du ventre et au creux de l'estomac, et ce dernier organe, toujours prêt à se contracter, rejette par le vomissement presque tous les liquides qui lui sont confiés. Le pouls est petit, concentré, irrégulier et très-fréquent. De l'oppression se manifeste, la respiration est anxieuse, difficile; une sueur froide couvre bientôt tout le corps, la vue se trouble, les facultés intellectuelles s'affaiblissent; enfin, le pouls devient presque imperceptible, la peau se refroidit de plus en plus et la mort arrive.

Les symptômes que nous venons de décrire n'ont pas toujours le même degré d'intensité, et parcourent leurs périodes dans un temps différent, selon plusieurs conditions, dépendant soit de l'individu mordu, soit du serpent lui-même, soit enfin des circonstances accessoires; ainsi, dans la saison très-chaude et sous un climat brûlant, le venin de la vipère est plus dangereux que dans les conditions opposées; et tandis que dans certains cas une personne mordue pourra succomber en quelques heures, dans d'autres cas, les accidents mettront plus de trente heures à acquérir leur terrible ensemble.

Voici comment M. Orfila résume l'action du venin de la vipère dans sa médecine légale: « 1° La morsure de la vipère, abandonnée à elle-même, est toujours suivie d'accidents graves; elle peut déterminer la mort, surtout chez les personnes faibles et susceptibles de s'effrayer facilement; 2° lorsque la vipère est prise depuis peu, sa morsure est plus délétère que dans le cas où on l'a gardée depuis longtemps; cependant elle ne perd pas entièrement ses qualités vénéneuses, lors même qu'on l'a tenue enfermée sans lui donner de la nourriture; 3° si la vipère mord plusieurs fois dans la même journée, la première morsure est la plus délétère, tout étant égal d'ailleurs; 4° les animaux meurent plus promptement s'ils sont mordus un égal nombre de fois dans deux parties, que s'ils ne le sont que dans une seule; 5° la partie qui a reçu seule autant de morsures que les autres ensemble est sujette à une maladie externe beaucoup plus grave; 6° les dangers que courent les animaux qui ont été mordus est en raison de l'intensité des symptômes et de la promptitude avec laquelle

ils se manifestent; 7° les climats, les saisons, le tempérament influent sur la nature et la marche plus ou moins rapide des symptômes occasionnés par la morsure de ces animaux; 8° en général, l'action du venin de la vipère n'est pas instantanée; l'invasion des symptômes a lieu le plus ordinairement au bout de trois, dix, vingt-cinq ou quarante minutes.» Suivent d'autres conclusions plus scientifiques que pratiques.

Pour terminer cet exposé des symptômes produits par la morsure de la vipère, nous croyons devoir rapporter au moins une des trop nombreuses observations qui ont été publiées sur ce triste sujet. Nous ne pouvons mieux choisir qu'en inscrivant celle qui fut communiquée à l'Académie des sciences par Mortimer, secrétaire de la société de Londres; malgré son ancienneté elle a le mérite de l'exactitude et celui d'avoir été bien observée, puisque à titre d'expérience, elle avait le progrès de la science pour but.

« Le 1er juin 1734, un homme, dont le métier était de prendre et de vendre des vipères, se fit mordre au pouce et au poignet de la main droite, en présence de Mortimer et de plusieurs membres de la société de Londres, par une vipère vieille et noire fort irritée, de sorte que des gouttes de sang sortirent des plaies. Il dit qu'il sentit aussitôt une douleur violente et piquante, qui pénétrait jusqu'à l'extrémité du pouce, et qui se répandit par tout son bras, même avant que la vipère fut détachée de sa main, et que peu après il sentit une douleur semblable à l'action d'un feu qui se glissait le long de son bras. En peu de minutes ses yeux commencèrent à paraître rouges et comme en feu, et à verser beaucoup de larmes. En moins de deux heures, il s'aperçut que le venin se saisissait de son cœur par des douleurs aiguës, qui furent accompagnées de faiblesses et de difficulté de respirer, et suivies de sueurs froides et abondantes. Peu après, le ventre commença à enfler avec des tranchées fort aiguës, et des douleurs aux reins accompagnées de vomissements et de déjections très-violentes. Il déclara que pendant la force de ces symptômes, il perdit la vue deux fois de suite, mais qu'il entendait les voix qui lui étaient familières; qu'il se sentait très-mal et que la tête lui tournait. Enfin les vomissements et les déjections par le bas continuant avec violence, son pouls devint si petit et si intermittent qu'on jugea à propos de lui administrer des remèdes. »

Dans le prochain numéro, nous exposerons le traitement qui convient à la morsure de la vipère.

Dr Reinvillier.

Remède contre l'hydropisie.

M. le curé de Frennilly (Haute-Marne) a adressé à l'Académie une lettre pour lui faire connaître l'usage que l'on peut tirer contre l'hydropisie d'une plante très-commune dans les prés marécageux et dans les endroits humides. Cette plante est la *reine des prés*, connue encore sous le nom de *petite barbe de chèvre*, d'*ornière*, ou *vignette*, et désignée par les botanistes qui l'ont classée parmi les rosacées, par le nom de *spirée ulmaire*. Tout le monde connaît cette plante qui est assez élégante, s'élève à trois ou quatre pieds au-dessus du sol, et qui est même cultivée dans quelques jardins d'agrément où elle double assez facilement.

M. Obriot, curé de Frennilly, emploie la *reine des prés* depuis vingt-huit ans, et c'est à sa famille qu'il doit cette indication dont il a toujours eu à se louer. Il conseille d'en faire infuser une poignée dans un litre d'eau bouillante et d'en prendre trois ou quatre tasses par jour, de ces tasses dites à déjeuner, le matin à jeun, à midi et le soir.

M. Obriot raconte qu'au bout de neuf jours l'hydropisie disparaît entièrement; qu'il a ainsi guéri radicalement des vieillards de quatre-vingts ans, obligés de passer des nuits dans un fauteuil; des femmes devenues hydropiques à la suite de leurs couches, les uns et les autres abandonnés par les médecins; qu'il envoie même de cette plante à un malade de Paris qu'il est certain de guérir.

Les fleurs de cette plante ont été très-longtemps employées en médecine, surtout comme sudorifique et particulièrement contre la toux dépendante de maladies inflammatoires; sa racine a été utilisée contre les fièvres dites malignes, mais son efficacité ayant paru douteuse, la *reine des prés* est depuis longues années à peu près abandonnée. Doit-on en conclure que le remède indiqué par l'honorable ecclésiastique ne doit pas être expérimenté? Non, certes, la simplicité avec laquelle il raconte les faits, le désintéressement qui caractérise sa communication, son but qui est seulement d'être utile à l'humanité en vulgarisant un remède de famille, qui lui a toujours réussi; tout est noble dans son action, et commande l'emploi de sa formule. Rappelons seulement que l'hydropisie est une maladie très-variable dans ses causes, qu'elle n'est quelquefois, presque toujours même, qu'un symptôme d'une affection organique grave qu'aucune plante ne peut guérir. Les cas que M. Obriot a eu à traiter étaient, sans aucun

doute, des cas simples, et ceux-là guérissent par diverses médications; mais parce qu'un remède ne peut vaincre les maladies incurables, il n'en est pas moins précieux contre celles que l'on peut guérir.

De nombreux médicaments sont en usage contre les hydropisies, et ce que tous les médecins ont pu vérifier dans leur pratique, c'est que l'un agit sur un malade et est sans efficacité sur un autre; dans bien des circonstances, on est même obligé d'associer plusieurs de ces médicaments pour en obtenir un résultat avantageux. La *reine des prés* est donc une nouvelle conquête pour l'art de guérir, que chacun s'empressera de mettre en usage dans les cas indiqués, d'autant mieux qu'aucune espèce d'inconvénient n'est attaché à son emploi.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE.

DU CHOCOLAT ET DES MOYENS DE RECONNAITRE SA FALSIFICATION.

Tout le monde sait que le chocolat est une pâte préparée avec des amandes de Cacao, du sucre et quelquefois des aromates. Toutefois, la simplicité de cette composition est due aux fabricants français, car au Mexique, d'où le cacao est originaire, on mêlait ses graines, mises en poudre entre deux pierres, avec du maïs; on l'aromatisait avec une espèce de piment, et l'on sucrait cette pâte avec du miel. Certes, si l'on nous offrait aujourd'hui un semblable mélange, il est douteux qu'un palais français consentît à le déguster; pourtant, tel que nous venons de l'analyser, le chocolat faisait les délices des Espagnols, et la boisson préférée de Montézuma. Il est vrai qu'il y a de cela plus de trois cents ans.

Nous ne voulons pas faire l'historique des modifications successives que le goût et la friandise firent supporter à la fabrication du chocolat, jusqu'à ce qu'il en arrivât à la simplicité actuelle; nous constaterons seulement que ce furent les Espagnols qui, les premiers, remplacèrent le miel par le sucre, et que cette modification, en rendant le chocolat plus délicat, en fit dès lors une nécessité, et que des établissements publics, semblables à nos cafés, s'ouvrirent pour vendre du chocolat tout prêt à être bu.

En Italie, où le chocolat prit faveur sur sa renommée espagnole, il fut l'objet de discussions sérieuses. Il n'était rien moins que question de savoir si ce breuvage américain, pris le matin par les religieux, ne rompait pas le jeûne. Le chocolat eut pour avocats de savants casuites; le cardinal Brancaccio, lui-même, ne dédaigna pas de se mettre au nombre des défenseurs, et le chocolat fut, à cette époque, considéré comme une simple boisson, et non point comme un aliment.

En France, Anne d'Autriche, qui buvait du chocolat à chaque instant du jour, établit ainsi la faveur de cette boisson, et en accordant à un officier de sa maison le droit exclusif de fabriquer et de vendre du chocolat, elle fut la cause d'une grande fortune pour cet officier.

Les médecins de cette époque ayant cru reconnaître que le chocolat était froid à l'estomac, on mêla dès lors, dans sa composition, des substances excitantes, telles que la muscade, le poivre, le gingembre, la cannelle, l'ambre gris et le musc. De nos jours, lorsque le chocolat n'est pas un médicament, c'est seulement la vanille que l'on ajoute à sa fabrication pour l'aromatiser d'une manière agréable.

Le chocolat partage, avec le café, les honneurs du déjeuner français; c'est au lait ou à l'eau qu'on le prépare, c'est un aliment sain, nourrissant, et dont l'usage n'est jamais nuisible; mais beaucoup de personnes trouvent que la digestion en est difficile, et ne peuvent le manger qu'en pâte, ce que l'on appelle vulgairement du chocolat *cru*. C'est ordinairement le chocolat dit *de santé*, qu'on emploie pour le déjeuner, et on l'appelle ainsi, parce qu'il ne contient aucun aromate; ce chocolat est communément le plus mal fabriqué, et composé avec des cacaos inférieurs, souvent même il est mêlé avec de la fécule de pomme de terre, de l'amidon, et c'est à ce mélange qu'il faut attribuer la difficulté qu'éprouvent certaines personnes à le digérer. Le chocolat de santé bien fabriqué, exempt de falsification, est d'une digestion facile, et d'une saveur agréable. Le bon chocolat ne doit pas être grenu; quand on le casse, la pâte doit être fine, serrée, et ne laisser dans la bouche aucun *gravier*. Il ne doit pas épaissir dans l'eau ou dans le lait, avec lesquels on le prépare, et c'est une grave erreur de croire que le chocolat doit faire une sort de gelée quand il a bouilli.

C'est même l'épaississement du chocolat bouilli dans un liquide quelconque, qui est le meilleur moyen de reconnaître sa falsification, quand on n'est pas à même d'employer un procédé que nous indiquerons plus loin.

Le chocolat étant agréable à tout le monde, l'idée dut venir aux médecins de l'associer avec des médicaments ou difficiles à prendre, ou ayant un goût désagréable. C'était un moyen important surtout pour la médication des enfants, si rebelles d'ordi-

naire à tout ce qui n'a pas une saveur agréable. C'est ainsi qu'on fabriqua du chocolat au *lichen*, comme béchique, au *salep* comme nutritif plus puissant, en usage dans les convalescences de certaines maladies ou pour fortifier des gens débiles; au *fer* pour les maladies résultant d'une altération du sang; à la *magnésie* comme purgatif. Ce dernier chocolat ne peut se manger qu'en tablettes; la préparation à l'eau ou au lait ferait séparer le purgatif du chocolat et annulerait l'effet qu'on se propose de produire. Le chocolat divisé en pastilles et renfermant soit de légers purgatifs, soit un vermifuge, est d'un usage commode pour médicamenter les jeunes enfants.

Le chocolat de bonne qualité ne se conserve pas longtemps. Il se couvre, peu de temps après sa fabrication, d'une espèce de *brouillard* qui n'est autre chose qu'une efflorescence de beurre de cacao. Cette altération ne doit pas le faire rejeter, et c'est d'un autre inconvénient que nous voulons signaler le désagrément. Les larves de mouches et d'autres insectes percent le chocolat en tous sens et le réduisent en poussière. Cet effet se produit surtout sur les chocolats fabriqués pendant la saison où les mouches déposent leurs œufs, et sur ceux dans lesquels on emploie des sucres jaunes. C'est au fabricant à éviter cet inconvénient en employant du beau sucre, en ne fabriquant pas du chocolat de garde pendant la saison des insectes, et en ayant soin d'envelopper le chocolat dans des feuilles de plomb, aussitôt qu'il est refroidi.

La torréfaction du cacao, poussée plus ou moins loin, modifie la qualité du chocolat. Seulement séché, le chocolat a moins d'amertume, et est plus gras; torréfié à un haut degré, le chocolat est plus amer et plus aromatique. En France on garde un juste milieu entre ces deux degrés de torréfaction.

Le chocolat qui laisse après l'ingestion un sentiment d'âcreté désagréable qui affecte la gorge, et qui fait désirer de boire de l'eau fraîche, est fabriqué avec du cacao de qualité inférieure dont le goût désagréable ne peut qu'augmenter par la fabrication qui se fait dans des mortiers et sur des pierres chauffées.

Nous avons dit plus haut que lorsque le chocolat était mélangé à de la fécule de riz ou de pomme de terre, la fraude était reconnaissable parce que le lait ou l'eau dans lesquels on faisait dissoudre le chocolat épaississait immédiatement; quand la falsification consiste dans l'addition de farine ou d'amidon, la constatation chimique vient en aide au consommateur, et voici le procédé indiqué par M. Orfila :

On fait bouillir, pendant huit ou dix minutes, une partie de chocolat avec six parties d'eau distillée, afin de dissoudre la fécule faisant partie de la farine; on décolore le liquide à l'aide d'une suffisante quantité de chlore concentré; il se forme un précipité jaunâtre; on le laisse reposer et on filtre; la liqueur ainsi clarifiée est d'une couleur jaunâtre et contient la fécule. Elle devient d'un très-beau bleu par l'addition d'une ou de deux gouttes de *teinture alcoolique d'iode* (iode dissous dans l'alcool). Le chocolat, sans mélange de farine, traité de la même manière, fournit un liquide jaunâtre qui passe au brun par la teinture d'iode.

Nous terminerons en conseillant aux personnes qu'une constitution particulière empêche de digérer le chocolat, de le prendre à l'eau et peu chaud; préparé ainsi, il est beaucoup plus léger et tel estomac qui souffre en le prenant avec du lait, le digérera parfaitement en le préparant avec de l'eau.

E. DE LANGIS.

Cas remarquable de transfusion du sang.

Toute la presse a reproduit la relation d'une opération de transfusion du sang qui a été exécutée il y a quelques jours à l'hôpital Saint-Louis, par M. Nélaton. Nos lecteurs seront sans doute heureux d'avoir sur la transfusion quelques explications qui les mettront au courant des choses les plus importantes à savoir sur cette opération.

La transfusion est une opération qui consiste à introduire dans les veines d'un individu une certaine quantité de sang soustrait à un autre individu. Cette opération n'est pas nouvelle, puisque sa découverte est généralement attribuée aux médecins du dix-septième siècle. En 1664, Wren, médecin anglais, la tenta sur des animaux et ce fut en 1666 que Denis et Emmerets, médecins français, essayèrent la transfusion du sang sur l'homme lui-même. Le sang des animaux, et principalement celui du veau, que l'on supposait se rapprocher le plus de celui de l'homme, fut d'abord employé pour ces premiers essais, et ce ne fut que postérieurement que l'on se servit du sang de l'homme pour le transfuser à l'homme.

On conçoit que ces expériences excitèrent tout d'abord un très-grand intérêt; elles furent répétées par les médecins d'Allemagne et d'Italie, et quelques esprits superficiels purent croire un instant que le

secret de la vie était trouvé, et qu'avec du sang jeune et vigoureux on allait pouvoir désormais prolonger une existence débile et avancée. Cette erreur n'a guère besoin d'être réfutée, car si le sang, comme l'a dit Bordeu, est la chair coulante, il n'est lui-même qu'une portion de l'organisme et fût-il plein de force, de jeunesse et de santé, il serait impuissant à régénérer et même à conserver un corps usé.

La transfusion du sang obtint d'abord quelques succès, mais l'enthousiasme fut de courte durée, car des revers nombreux vinrent attester son impuissance ; beaucoup d'individus sur lesquels on la tenta succombèrent, et un fou sur lequel Denis et Emmerets la pratiquaient pour la troisième fois, expira tout-à-coup lorsqu'elle était à peine commencée, en s'écriant : *Arrêtez, je me meurs ! je suffoque !* Alors des clameurs s'élevèrent bientôt contre cette opération et le 17 avril 1668, le Châtelet rendit un arrêt qui la prohibait jusqu'à ce qu'elle eût obtenu le suffrage de la Faculté de médecine de Paris. Ce suffrage ne fut jamais accordé, l'opération fut complétement abandonnée, et ce n'est que depuis quelques années que de nouvelles expériences ont été tentées. Et, chose singulière, c'est que la sentence du Châtelet n'ayant jamais été rapportée, elle est encore, à la rigueur, en vigueur, et resterait suspendue sur la tête du chirurgien, si l'on ne savait que le dévouement à l'homme souffrant est le premier et le plus puissant mobile qui guide la main de nos opérateurs.

Les nouvelles tentatives ont au moins cela de raisonnable, qu'appuyées sur les progrès de la chimie, de la physique et de la physiologie, elles peuvent être accompagnées de toutes les précautions nécessaires pour obtenir le succès. Ainsi, il est un danger que ne pouvaient connaître les anciens, et que MM. Prévost et Dumas (le ministre actuel) ont les premiers mis en lumière. Ces savants expérimentateurs ont prouvé que les globules du sang n'offraient pas la même forme dans les diverses espèces d'animaux, et qu'il suffisait quelquefois d'introduire dans les veines d'un animal, des globules du sang d'un animal d'une autre espèce, pour que le premier meure rapidement, comme s'il eut été soumis à l'action d'un violent poison. Lorsqu'ils ont injecté dans les veines d'animaux près de périr par d'abondantes hémorrhagies, du sang d'un animal d'espèce différente, ils ont pu quelquefois ranimer ces animaux, mais ils succombaient néanmoins au bout de six à huit jours. Mais lorsqu'il s'agissait d'animaux de la même espèce, ils ont pu souvent les rappeler à la vie d'une manière, pour ainsi dire, miraculeuse.

Une autre cause de mortalité qui a nécessairement été inconnue des expérimentateurs des deux derniers siècles, est l'introduction de l'air dans les veines ; il est, en effet, prouvé qu'une bulle d'air dans les grosses veines, détermine la mort spontanée de l'homme ou de l'animal qui subit cet accident.

Grâce à toutes les précautions qui peuvent désormais accompagner les opérations de transfusion du sang, on peut raisonnablement employer ce moyen toutes les fois que les autres auront échoué pour rappeler une vie qui est près de s'éteindre. C'est presque toujours après des hémorrhagies excessives que la transfusion a été employée, et des succès assez nombreux sont venus légitimer cette opération. En 1825, MM. Walter et Doubleday pratiquèrent la transfusion sur trois femmes que des hémorrhagies abondantes avaient réduites à un état de faiblesse des plus alarmants, et le rétablissement de ces malades fut assez rapide, dit M. Bouillaud, pour qu'on soit autorisé à en faire honneur, du moins en partie, à la méthode de la transfusion. Le docteur Schnemann de Hanovre eut aussi un succès en 1833.

M. Klett eut également un double résultat très-concluant (*Medicinisch. correspondez-blatt* et *Gaz. médic.*, 1835, p. 743) ; l'état des deux femmes qui en sont l'objet ne laissait aucun doute sur la fin imminente dont elles étaient menacées : faiblesse extrême, vertiges, obscurcissement de la vue, froid des extrémités, sueurs froides, hoquet, pâleur mortelle, altération de la face, syncopes répétées, tel était l'état désespéré où elles étaient arrivées lorsqu'on pratiqua la transfusion. Chez l'une d'elles, deux onces de sang seulement furent injectées. « L'effet fut surprenant, dit M. Klett ; la malade ouvrit presque instantanément les yeux. Le pouls redevint sensible et se releva, le hoquet diminua et cessa entièrement ; la figure reprit son aspect naturel, et la chaleur parut succéder tout à coup au froid glacé du corps : plus tard on continua les médicaments précédemment prescrits. L'hémorrhagie cessa et la malade reprit ses sens. Au moyen du ratanhia, du quinquina et du fer, elle fut entièrement guérie. »

Chez la seconde femme, les phénomènes furent à peu près les mêmes : deux onces et demie à trois onces de sang suffirent pour arriver au même résultat.

D'après les observations que nous venons de passer

en revue et à cause de beaucoup d'autres qu'il serait trop long de rapporter ici, l'habile chirurgien de l'hôpital Saint-Louis était donc parfaitement autorisé à pratiquer l'opération suivante dont nous empruntons la relation à la *Gazette des hôpitaux*.

Une jeune femme de vingt ans eut, dans la journée du vendredi 13 décembre 1850, une hémorrhagie si considérable et si persistante à la suite d'un accouchement, qu'elle inspira les craintes les plus sérieuses aux personnes qui l'entouraient. Tous les moyens employés avaient échoué; il était alors dix heures du soir; l'hémorrhagie était presque continuelle depuis trois heures de l'après-midi, et la malade était dans un état tellement grave que la sœur de la salle la crut expirante.

Le directeur de l'hôpital, instruit de ce qui se passait, crut devoir faire prévenir le chirurgien en chef, M. Nélaton, qui arriva à l'hôpital vers onze heures du soir, et trouva la malade dans l'état suivant : Elle était immobile, froide dans toute la surface de son corps et d'une pâleur extrême ; les yeux, à demi ouverts, présentent cette expression particulière qui est l'indice d'une mort prochaine. Le pouls est à peine sensible ; il est remplacé par une sorte de frémissement ondulatoire ; il fut possible, dans un moment, de le compter, et on constata qu'il battait quarante-trois fois environ dans un quart de minute. La respiration est très-pénible, précipitée. L'intelligence paraît intacte. Cependant la malade est dans un tel état de faiblesse qu'elle répond à peine aux questions qu'on lui adresse. *J'étouffe!* est la seule parole qu'elle prononce à des intervalles assez rapprochés.

Rappeler la chaleur, ranimer la circulation qui paraissait à chaque instant sur le point de s'interrompre pour jamais, tel était le but vers lequel tous les efforts durent être dirigés. Des linges chauds furent appliqués d'abord sur la région précordiale, sur le reste du tronc et sur les membres. En même temps du vin de Bordeaux chaud et sucré fut donné par demi-verres, à des intervalles assez rapprochés; puis du vin de Bagnols; la malade en prit ainsi près d'une demi-bouteille. Cependant son état restait le même, un froid glacial couvrait toute la surface de son corps; le pouls, rapide, cessait de battre pendant quelques minutes. On ne percevait plus que ces frémissements irréguliers que nous avons signalés.

Le danger que courait cette malade avait suggéré à M. Nélaton la pensée de pratiquer la transfusion; mais avant de prendre ce parti extrême, il voulut attendre l'effet de la médication stimulante qui venait d'être administrée. Ce ne fut qu'au bout d'une heure et demie que, voyant l'état de la malade désespéré, il se décida à agir.

L'un des internes du service, M. Dufour, offrit de fournir le sang destiné à la transfusion. On lui ouvrit donc largement une des veines du bras, pour obtenir rapidement la quantité nécessaire. Ce sang fut reçu dans une palette maintenue à la température de trente-cinq degrés centigrades environ, et versé sans perdre de temps, dans une petite seringue tenue à la même température.

Pendant ce temps, M. Nélaton découvrait, à l'aide d'une incision de deux centimètres, la veine médiane du pli du bras qui fut disséquée et soulevée avec une anse de fil, de manière à l'aplatir et à y interrompre la circulation, afin de prévenir le retour d'une petite quantité de sang par le bout inférieur du vaisseau, ce qui aurait pu ôter à l'opération toute la précision qu'elle réclame. Saisissant alors avec une pince, la paroi superficielle de la veine au-dessus de l'anse qui la soulevait; l'opérateur armé de ciseaux, divisa obliquement le vaisseau dans la moitié seulement de sa circonférence, de manière à former un petit lambeau en V dont le sommet était dirigé vers l'extrémité périphérique du vaisseau.

Les choses étant ainsi disposées, l'interne qui avait recueilli le sang, expulsa avec le plus grand soin, les bulles d'air et la mousse sanguine que contenait la seringue, et en insinua la canule au-dessous du petit lambeau de la paroi veineuse, qui, étant soulevée avec une pince, formait une sorte d'entonnoir pour le recevoir. Comme cette canule présentait une forme conique, il suffisait de la faire pénétrer assez profondément dans le vaisseau pour que les parois veineuses s'appliquassent exactement à la surface, et s'opposassent au reflux du liquide injecté.

En effet, le piston ayant été poussé avec lenteur, fit pénétrer dans le système veineux tout le contenu de la seringue, c'est-à-dire 200 grammes de sang environ. Au bout de cinq minutes, une nouvelle injection fut faite comme la première, et fit pénétrer dans la veine 150 grammes de liquide à peu près. La petite plaie du bras fut réunie immédiatement à l'aide d'une bandelette de collodium.

Pendant le cours de cette opération, aucun phénomène particulier ne se manifesta. La malade qui était d'ailleurs dans un état d'insensibilité absolue, n'accusa aucune sensation; cependant le pouls interrogé à plusieurs reprises, parut au bout d'un quart-d'heure, être un peu plus développé et avoir

moins de fréquence; en même temps, la malade fit comprendre par un geste, que sa respiration était un peu moins gênée ; il fut convenu que l'on continuerait à donner pour étancher la soif, qui était extrêmement vive, de l'eau et du vin, du bouillon, et que l'on enveloppérait tout le corps de linges chauds.

Le samedi matin l'état de la malade était complétement changé. La peau était chaude, recouverte d'une moiteur générale, le pouls assez développé, battant cent trente à cent trente-cinq fois par minute, la respiration plus facile. L'intelligence était parfaitement nette, la soif très-prononcée.

Pour boisson, de l'eau et du vin, de l'eau de seltz sucrée, de la glace et un peu de bouillon.

La malade continua d'aller passablement pendant plusieurs jours, donnant l'espoir d'une guérison complète; mais des symptômes de fièvre grave, qui règne en ce moment épidémiquement à l'hôpital Saint-Louis, et qui s'étaient déjà manifestés, quoique légèrement, dès le 18 et le 19, ont pris un caractère très-alarmant dans l'après-midi du 20, et la malade a succombé dans la soirée.

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE.

COMMUNICATION INTÉRESSANTE SUR LES PLAIES PAR ARMES A FEU.

M. Rigal (de Gaillac), auteur de cette communication, commence par exprimer le regret de ne pouvoir assister aux séances de la société de chirurgie, à cause de ses fonctions de représentant; puis il s'exprime en ces termes:

« Les questions soulevées par la communication faite par M. Deguise fils dans la séance du 20 septembre, d'un cas remarquable de suicide, m'a fait penser que la société n'entendrait pas sans intérêt quelques observations recueillies dans ma pratique, à l'occasion de certains phénomènes des blessures par armes à feu. En les citant de mémoire, j'ai la certitude de n'omettre aucun détail essentiel. Les circonstances au milieu desquelles ces faits se sont produits, prouveront d'ailleurs avec quelle puissance ils ont dû se graver dans mes souvenirs.

« Mille effets sont inattendus et restent souvent inexplicables dans les désordres produits par l'explosion d'un pistolet, d'un fusil ou d'un canon; on ne saurait *à priori* les calculer théoriquement, de là un nouveau motif de noter avec soin tout ce que le hasard et l'expérience acquise nous révèlent.

« Le sieur Caussé, âgé d'environ 45 ans, propriétaire, demeurant à Bernac, canton de Gaillac (Tarn), était tombé depuis quelques semaines dans de vagues mélancolies. Bientôt il rêva de jalousie; il rêva aussi d'un dindon volé dans sa basse-cour, et, durant quarante-huit heures, il battit nuit et jour la campagne à la recherche du larron. Il rentra dans la soirée du second jour, se place sous le manteau du foyer domestique, entre la nourrice de son dernier enfant et sa femme; puis, tandis que celle-ci s'accroupit pour soigner une tisane qu'il a demandée, Caussé élève le bras, prend son fusil de chasse, et tire de très-près, coup sur coup, mais à très-faible intervalle l'un de l'autre sur sa femme, et l'étend raide morte à ses pieds; il se trouvait en ce moment au côté droit et en arrière de sa victime. Le meurtre consommé, Caussé va se dénoncer au maire de la commune et se constituer prisonnier.

« Le lendemain le docteur Thomas et moi arrivâmes sur les lieux avec les magistrats pour faire l'autopsie. » Ici M. Rigal raconte les détails de l'examen anatomique, et insiste surtout sur cette particularité, que les deux coups de fusil avaient produit *une seule et large ouverture parfaitement arrondie*, et que cependant l'une des charges de gros plomb avait traversé le poumon droit et broyé le cœur, puis était sortie au-dessous du sein gauche, tandis que l'autre charge avait brisé les vertèbres et coupé la moelle épinière. Et il demeure constaté, dit-il, que deux coups de fusil tirés successivement à petite distance avec du plomb de chasse, peuvent produire une seule et même ouverture parfaitement ronde.

Cependant les vêtements que les médecins se firent présenter portaient plusieurs trous, là où il n'y en avait qu'un seul sur le corps de la victime, et le gilet de flanelle présentait même deux ouvertures, sous forme de verres de lunette. Ce phénomène, dit le savant narrateur, qui ne laissa pas d'embarrasser un moment les experts et les magistrats, témoins de leurs recherches, trouva son explication dans la manière dont le linge se trouvait plié au moment de la mort.

Nous devons ajouter que Caussé, déclaré coupable de meurtre volontaire, avec circonstances atténuantes, partit pour passer le reste de ses jours au bagne, où il est encore.

(*La suite au prochain numéro*).

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Nouveau remède contre les engelures. — M. Turnbull, dit l'*Union médicale*, assure qu'on guérit les engelures, en faisant, avec une flanelle douce, bien imprégnée de teinture concentrée de piment, des frictions sur le mal jusqu'à ce qu'on y ressente un picotement. L'auteur prépare cette teinture dans la proportion d'une partie de piment sur trois d'alcool. Elle doit macérer pendant sept jours et être ensuite coulée.

— A la date du 14 novembre, le choléra faisait à la Jamaïque d'affreux ravages. Le nombre des morts était si considérable, et la difficulté de trouver des hommes pour les inhumer si grande, que le gouverneur s'était vu obligé de se servir des condamnés en leur promettant une commutation de peine. Les médicaments avaient manqué, et il avait fallu expédier un bateau à vapeur à San-Yago de Cuba pour en chercher.

— On lit dans l'*Echo de Cambrai* : « Avant-hier, dans la matinée, la femme d'un de nos concitoyens a donné le jour à trois enfants. La mère et les enfants sont, dit-on, en parfaite santé. »

FORMULES.

SIROP DES PAUVRES GENS CONTRE LE RHUME, LA TOUX ET LES AFFECTIONS CATARRHALES.

M. Stanislas Martin a fait connaître, sous ce titre, dans le *Bulletin de thérapeutique* la préparation qui suit, dont la recette donnera aux personnes bienfaisantes la facilité de soulager à bas prix quelques souffrances :

Fleurs de guimauve — de bouillon blanc — de mauve — de violettes Feuilles de lierre terrestre	de chaque 100 grammes.

Criblez les fleurs pour leur enlever la poussière qu'elles peuvent contenir, mettez-les dans un vase qui ferme hermétiquement et versez dessus de l'eau bouillante en quantité suffisante pour les faire baigner. On laisse infuser vingt-quatre heures, puis on passe à travers un linge et on exprime fortement.

D'autre part, têtes de pavots blancs séchées et privées de leurs semences, 500 grammes. On coupe les capsules en très-petits morceaux, on verse dessus trois kilogrammes d'eau bouillante. Après vingt-quatre heures d'infusion, on passe à travers un linge avec expression; on filtre la liqueur au papier si elle n'est pas claire, et on l'évapore à une douce chaleur jusqu'à réduction de cent cinquante grammes.

Enfin, bois de réglisse 500 grammes. Ratissez-le à l'aide d'un couteau pour enlever l'écorce brune qui le recouvre; coupez-le en très-petit copeaux, ou mieux encore, réduisez-le en poudre grossière, puis mettez-le dans un vase avec eau ordinaire deux kilogrammes. On laisse macérer vingt-quatre heures à une douce température, on passe avec forte expression et on évapore jusqu'à réduction de cent cinquante grammes. Il vaut mieux chauffer les colatures (liquides filtrés) au bain-marie qu'à feu nu et préparer les macérations par déplacement.

On réunit les trois infusions et on y ajoute :

Mélasse très-épaisse.	2 kilogrammes.
Teinture d'ipécacuanha du codex . . .	30 grammes.

On mêle exactement. Une cuillerée à bouche de ce sirop peut faire, lorsqu'elle est mise dans un litre d'eau, une tisane adoucissante et béchique.

LOOCH BLANC.

Prenez :	Amandes douces.	16	
	Amandes amères.	2	
	Sucre	24	grammes.
	Poudre de gomme adragante.	0,8	décigrammes
	Huile d'amandes douces . . .	16	grammes.
	Eau de fleurs d'oranger . . .	8	id.
	Eau commune	125	id.

On pile les amandes mondées de leur pellicule avec une partie du sucre et un peu d'eau pour faire une pâte bien divisée que l'on délaie avec le reste du liquide : on passe, avec expression, au travers d'une flanelle; d'autre part on triture la gomme adragante avec le reste du sucre et on ajoute un peu de l'émulsion obtenue avec les amandes pour faire un mucilage dans lequel on divise l'huile par une trituration prolongée et en l'ajoutant peu à peu. On ajoute petit à petit le reste de l'émulsion, puis on aromatise avec l'eau de fleurs d'oranger.

Le looch blanc lorsqu'il est bien préparé est un médicament fort agréable que l'on prend par cuillerées d'heure en heure dans les rhumes et les catarrhes. Il est toujours important que l'huile qui entre dans sa composition soit très-fraîche et lorsque dans quelques pharmacies mal tenues on emploie, au lieu de l'émulsion d'amandes le sirop d'orgeat pour le préparer, cela nuit à sa qualité. Cette dernière manière de faire un looch est beaucoup plus expéditive et les patrons sont souvent obligés de surveiller leurs élèves afin qu'ils ne l'emploient pas.

Le gérant, Manigley.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 Janvier 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 13.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la morsure de la vipère; traitement. — Effets pernicieux de l'air non renouvelé. — De la repose des dents naturelles. — Des hémorrhagies produites par l'application des sangsues et des moyens d'y remédier. — Société de chirurgie : Communication intéressante sur les plaies par les armes à feu. — Variétés et nouvelles. — Formules : Poudre hémostatique; — Teinture d'écorces d'oranges ; — Teinture d'écorces de citrons.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JANVIER 1851.

La température exceptionnelle pour la saison, que l'on observe en ce moment avec étonnement, n'a pas produit jusqu'ici de grands désordres dans la santé publique, comme on semblait le croire généralement. La cause en est facile à apprécier, car cette température quoique douce n'était pas humide; et depuis quelques jours seulement, pendant lesquels les pluies ont été très-persistantes, on a déjà observé une foule d'indispositions. Les maladies des yeux, les inflammations de l'oreille, les maux de gorge, les rhumes, se sont fréquemment montrés, et l'on peut affirmer qu'à part les prédispositions individuelles et l'influence de la température, on a pu, dans beaucoup de cas, leur reconnaître pour cause, un manque de précautions nécessaires pour s'en préserver. Les chaussures humides, les dîners copieux, les bals et les soirées, sont, pendant l'hiver, les auxiliaires les plus puissants de la maladie.

Nous avons remarqué que beaucoup d'enfants sont atteints en ce moment de malaises de différentes natures, mais ayant toujours pour symptômes principaux, l'empâtement de la bouche, le manque d'appétit et la diarrhée : là, encore, la cause a pu en être immédiatement définie. Au renouvellement de l'année on a l'habitude de gorger les enfants de pralines, de chocolat, de fruits confits, de bonbons de toute espèce; ces friandises leur fatiguent bientôt l'estomac, qui se trouve rapidement incapable de digérer une nourriture substantielle et réparatrice, puis survient la diarrhée. Joignons à cela que pendant la semaine du jour de l'an les enfants sont encore surexcités par les petits présents dont on les comble, et chez ceux qui ont un tempérament nerveux cette surexcitation va jusqu'à diminuer leur sommeil. C'est donc une raison de plus de veiller avec sévérité sur le régime des enfants et d'avoir au moins assez de force de caractère, pour dérober à leurs regards les objets de leur convoitise ; en agissant ainsi on s'évitera beaucoup de regrets.

L'apoplexie s'est encore fréquemment montrée ; il en a été de même de la pleurésie, du rhumatisme des articulations et des convulsions des enfants. Les éruptions de la peau ont été très-nombreuses et très-variées et la petite-vérole elle-même a fait quelques victimes. On ne comprend guère qu'à notre époque de civilisation, il y ait encore des personnes qui négligent de faire vacciner leurs enfants ; il est vrai que la vaccine n'est pas toujours un préservatif absolument infaillible, nous reviendrons plus tard sur cette grande question.

DE LA MORSURE DE LA VIPÈRE,

(*Suite. — Voir notre dernier numéro.*)

TRAITEMENT.

La morsure de la vipère ne conduit pas toujours à une terminaison fatale : quelquefois elle n'est qu'un

léger accident dont il est facile de se rendre maître par des moyens très-simples; mais comme il est difficile de juger au premier abord toute la gravité qui peut se révéler plus tard, il est important de ne pas perdre de temps. Généralement, cette blessure est plus dangereuse pendant les chaleurs et lorsque l'atmosphère est chargée d'électricité, quand le temps, comme on le dit vulgairement, est à l'orage, puis lorsque l'animal est vigoureux et très-irrité. D'autres circonstances rendent encore le venin plus énergique ou plus terrible pour celui qui le reçoit, elles ont été indiquées précédemment.

D'après les expériences qui ont été faites sur les morsures de la vipère, il est bien reconnu que le poison agit d'abord sur le système sanguin et que, plus tard et par l'intermédiaire de la circulation, il agit sur les centres nerveux. Cette action du venin n'avait pas échappé à la sagacité des anciens qui en avaient conclu à un traitement encore pratiqué de nos jours, et voici comment s'exprime à cet égard Celse, auteur latin, qui écrivait sous les règnes d'Auguste, de Tibère et de Caligula :

« Il faut commencer par établir une ligature au-dessus de l'endroit blessé, en ayant attention toutefois de ne pas trop serrer cette ligature de peur que la partie ne s'engourdisse. Il faut ensuite extraire le virus au moyen de la ventouse; il est utile même auparavant de faire des scarifications autour de la plaie pour qu'il s'écoule une grande partie de sang vicié. Si l'on n'en trouve point (*sic*), il faut faire sucer la plaie par quelqu'un. Certainement, les psylles n'ont pas sur ce point plus de science que les autres hommes, mais ils ont une audace que l'expérience accroît encore; car le venin des serpents, non plus que celui des flèches, n'a point d'action sur les organes du goût, pourvu qu'il n'y ait aucune altération, mais bien quand il est introduit dans une plaie. »

Cette traduction qui appartient au professeur Jules Cloquet, qui, ainsi que nous l'avons vu, s'est occupé du venin de la vipère et de son action sur l'homme, a été additionnée par lui des conseils suivants : « Nous n'avons qu'un précepte à ajouter à ceux de Celse, c'est de cautériser profondément et largement les lèvres scarifiées de la plaie aussitôt après qu'on aura enlevé les ventouses. Le fer rouge est, dans ce cas, le caustique le plus prompt et le plus sûr; mais à l'exemple de Fontana, on se sert aussi avec avantage du chlorure (beurre) d'antimoine et de la potasse concrète. »

Les principes de cet important traitement étant posés, voyons comment ils pourront être immédiatement appliqués, par l'homme étranger à l'art de guérir, et qui voudra cependant porter secours à celui qui vient d'être atteint par la dent empoisonnée de la vipère. La ligature pourra toujours être facilement appliquée *au-dessus* de l'endroit blessé, il suffit pour cela d'un lien un peu résistant, et à défaut d'une corde, d'un ruban de fil ou de coton, une cravate, un mouchoir de poche, objets que l'on a toujours sous la main, peuvent parfaitement en servir. Cette ligature doit être placée à peu près à deux travers de doigt au-dessus de la blessure; cette distance est nécessaire afin que l'on puisse avoir la liberté d'agir sur la partie blessée. Il est également facile de concevoir pourquoi le lien doit être appliqué au-dessus de la plaie et non au-dessous : c'est afin qu'il suspende, au moins en grande partie, la circulation du sang et que son retour de l'endroit blessé vers le cœur soit empêché; la ligature au-dessous serait donc tout-à-fait inutile. Toutefois elle n'est praticable que sur les membres seulement, mais ce n'est guère aussi que les bras ou les jambes qui sont ordinairement atteints par la vipère.

Les scarifications sur les lèvres de la plaie sont également chose importante : ce sont des coupures plus ou moins profondes, des incisions pratiquées à l'aide d'un instrument approprié, le bistouri, ou tout simplement au moyen d'un rasoir. Elles produisent un bon résultat, car le sang vicié s'écoule alors avec abondance par les voies qui lui sont ouvertes et le venin déjà arrêté par la ligature est entraîné au dehors par le sang qui s'écoule des nouvelles blessures. Cependant malgré l'utilité des incisions, nous ne pouvons conseiller d'en faire usage, le chirurgien seul étant apte, par ses connaissances anatomiques, à pouvoir les pratiquer sans danger. Non-seulement une personne étrangère à la médecine serait timide et n'agirait pas convenablement; mais elle pourrait blesser quelque partie importante et ajouter au danger couru par le malade en déterminant une lésion grave. Il faut donc s'abstenir de ce moyen et s'occuper immédiatement d'expulser le venin de la plaie en l'attirant au dehors.

La ventouse est le meilleur instrument que l'on puisse employer pour débarrasser la plaie de la plus grande partie du poison qu'elle renferme. Mais la ventouse, telle qu'on l'entend ordinairement, c'est-à-dire un verre demi-sphérique dans lequel on fait le vide soit à l'aide d'une petite pompe, soit au moyen d'un peu de papier ou d'étoffe enflammés dans son intérieur, n'est pas chose facile à appliquer

pour une main non exercée; d'ailleurs il est rare que l'on ait cet instrument à sa portée au moment de l'accident. La meilleure ventouse est donc, dans ce cas, celle que l'on établit au moyen de la bouche, en suçant avec force la plaie qui renferme le venin. Et que l'on ne croie pas qu'il y ait là le moindre danger; il n'y en a aucun, cela est bien prouvé par une longue expérience, et toute personne, pourvu qu'elle n'ait aucune blessure ou écorchure à l'intérieur ou à l'extérieur de la bouche, peut avec confiance rendre cet important service à l'infortuné qui se trouve blessé par la vipère. Pour pratiquer convenablement la succion, il faut appliquer fortement les lèvres autour de la plaie et sucer avec énergie et à plusieurs reprises, de manière à attirer chaque fois dans la bouche une certaine quantité de sang. L'on a soin de rejeter souvent en crachant, le liquide qui a été expulsé de la plaie; puis au bout de dix minutes ou un quart-d'heure de succion, on se lave la bouche avec soin. Il y a toujours un certain courage à exercer cet acte, car lors même que l'on a la persuation complète de l'innocuité du venin sur les organes du goût, il est difficile de maîtriser une certaine répugnance qu'il est beau de vaincre pour secourir son semblable.

Après avoir agi ainsi, si le chirurgien n'arrive pas, il faut se mettre en devoir de cautériser la plaie, afin de détruire le venin qui n'a pu être aspiré et qui se trouve, en quelque sorte, combiné aux tissus lacérés par la dent du reptile. Le fer rouge est le meilleur moyen, le plus puissant et celui qui est presque toujours employé par l'homme de l'art. Rien de plus simple que son emploi, puisque, à défaut de fer construit exprès pour pratiquer la cautérisation, on peut se servir de la première tige de fer que l'on rencontre, une petite broche de blanchisseuse, une baguette à rideaux par exemple. Mais l'usage du fer rougi au feu demande une certaine habileté, il effraye d'ailleurs très-facilement le malade; c'est pourquoi l'homme qui n'est pas médecin, doit lui préférer un caustique solide ou liquide, qui sera plus facile à employer et accepté plus volontiers par le patient.

Parmi les caustiques, il faut donner, dans le cas qui nous occupe, la préférence à ceux qui sont liquides, car les caustiques solides tels que la potasse concrète ou pierre à cautère, le nitrate d'argent ou pierre infernale, ne détruisant pas les tissus avec la même rapidité que le fer rouge, ne peuvent pénétrer aussi profondément qu'il est quelquefois nécessaire, et n'arrivent pas là où l'extrémité de la dent qui portait le venin a pénétré. Ce n'est donc que dans les blessures légères et peu profondes qu'il faut se servir des caustiques solides. On doit alors faire usage d'un morceau taillé en pointe, dont on fait pénétrer l'extrémité au fond de la blessure, en ayant soin d'appuyer fortement pendant une ou deux minutes.

Le caustique liquide le plus souvent employé est l'ammoniaque liquide ou alcali volatil : on trempe dans le flacon qui la contient une plume ou une allumette, et l'on s'en sert pour faire couler quelques gouttes dans la plaie, puis on imbibe un peu de charpie ou de coton avec le même liquide et l'on en fait un petit tampon de la grosseur d'un pois environ que l'on applique sur la plaie, recouverte ensuite de charpie sèche ou de coton maintenus par un mouchoir en guise de bandage. Cependant l'ammoniaque, quoique généralement employée, n'est pas un caustique très-puissant; dans les cas graves, il faut lui préférer le chlorure ou beurre d'antimoine; on s'en sert de la même manière qui vient d'être indiquée pour l'ammoniaque.

Quel que soit l'agent que l'on ait employé, on peut lever l'appareil au bout de trois heures environ; on trouve la plaie brûlée par le caustique, et il est alors nécessaire de calmer l'inflammation qui commence à se développer, et qui est le double résultat de la morsure et de la cautérisation. Les cataplasmes de farine de lin, délayée dans l'eau de guimauve et de pavot, conviennent généralement; il est nécessaire de les appliquer presque froids.

A côté de ces moyens qui sont énergiques et salutaires, se placent d'autres systèmes qui ont aussi leur valeur, puisqu'ils ont été conseillés et mis en usage par des praticiens éminents. Ainsi l'huile d'olives a quelquefois remplacé la cautérisation; on l'étendait autour de la plaie, on la faisait pénétrer dans la morsure, puis on en faisait prendre une cuillerée au malade tous les quarts-d'heure. C'est dans le but de prouver l'efficacité de ce traitement que Mortimer, dont nous avons raconté l'histoire, consentit à se laisser mordre par une vipère. La guérison eut effectivement lieu dans ce cas, et ce moyen a eu du succès dans d'autres circonstances, surtout lorsqu'on avait soin de frictionner le membre blessé avec l'huile d'olives tiède, et de l'envelopper ensuite dans des linges trempés dans la même huile. Cependant, le succès n'a pas été assez constant pour que l'on doive avoir une confiance aveugle en ce moyen.

L'*eau de Luce* a été vantée comme un spécifique

infaillible contre la morsure de la vipère et il faut bien lui reconnaître une assez grande vertu. Le professeur Boyer qui avait en elle beaucoup de confiance, a rappelé, dans un de ses ouvrages, l'observation qui fut publiée à ce sujet par Bernard de Jussieu, en 1747; elle a trait à un jeune homme qui fut mordu d'une vipère en herborisant, et dont la morsure, en trois endroits différents, avait été faite par un animal très-gros et très-vigoureux; il éprouva les symptômes graves que nous avons précédemment signalés; il eut des défaillances, des vomissements, et il fut guéri en prenant à cinq reprises différentes, six gouttes d'eau de Luce à l'intérieur; la même eau était en même temps appliquée sur la plaie et employée en frictions sur le membre.

L'eau de Luce est un liquide spiritueux qui contient à peu près la moitié de son poids d'ammoniaque liquide et qui agit de la même façon que ce médicament. Ainsi que l'ammoniaque, elle peut être donnée à l'intérieur, malgré la cautérisation de la plaie par un caustique puissant; l'une et l'autre substance se donnent à la dose de six à huit gouttes dans un verre d'eau sucrée, en répétant cette dose cinq ou six fois à trois quarts-d'heure environ d'intervalle. L'infusé de fleurs d'oranger est préférable à l'eau sucrée, mais il faut ajouter l'un des liquides indiqués, au moment de boire, car ils sont très-volatils et s'évaporeraient.

Ainsi, pour nous résumer: dans un cas de morsure de vipère, il faut commencer par la ligature, puis employer de suite la succion ou les ventouses, pour arriver rapidement à la cautérisation. Quant aux liquides spiritueux dont nous venons de parler, on peut s'en procurer en même temps si l'on est en position de donner des secours rapides; dans le cas contraire, leur emploi ne doit venir qu'en seconde ligne. Mais si le malade a des défaillances répétées, on peut toujours soutenir ses forces à l'aide de quelques cuillerées de bon vin.

Lorsque l'on a conduit ainsi le traitement local et général de la morsure de la vipère, on a fait beaucoup pour le malade, mais tout n'est pas fini: il peut survenir des complications qui demandent un traitement habile et expérimenté; c'est alors qu'il faut se hâter de faire appeler le médecin, si l'on n'a pu avoir déjà ses soins pour administrer les premiers secours.

Enfin, il est très-important de conserver auprès du malade le plus grand calme possible; il faut savoir multiplier les soins avec habileté, sans laisser paraître l'inquiétude et la frayeur qui se communiquent bientôt au malade lui-même. L'homme qui vient d'être mordu par un reptile venimeux éprouve presque toujours un vif sentiment de crainte; les plus courageux mêmes ne peuvent vaincre une émotion profonde, et il est peu de personnes auxquelles la vue d'un serpent en liberté ne produise pas une impression désagréable. La frayeur que l'on éprouve, lorsque l'on a été mordu par une vipère, hâte les symptômes généraux et leur donne plus d'intensité; il faut donc toujours rassurer le blessé et lui affirmer souvent, tout en lui prodiguant des soins, qu'il sera bientôt à l'abri de tout danger. Cette assertion est légitime, car à l'aide du traitement que nous venons d'indiquer on pourra toujours guérir assez rapidement de la morsure de la vipère.

Dr Reinvillier.

Effets pernicieux de l'air non renouvelé.

Tout le monde comprend facilement qu'il est très-important de ne pas respirer un air vicié par des émanations délétères, imprégné des miasmes qui s'échappent des substances animales ou végétales en putréfaction, saturé de vapeurs infectes que notre odorat nous avertit de fuir. Mais si notre instinct conservateur nous fait alors éviter le danger, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'un air non renouvelé, plus ou moins impropre à la respiration. Peut-être que, dans ce cas, l'odorat, ce sens conservateur, n'étant pas généralement impressionné, l'attention se trouve détournée, ce qui est cause de la dangereuse sécurité dans laquelle on vit.

Dans les grandes villes surtout, où les appartements sont très-petits et tendent chaque jour à être plus étroits, d'après les constructions modernes, le non-renouvellement de l'air cause les résultats les plus funestes. Les terrains étant d'un prix très-élevé, chaque propriétaire songe à en tirer le meilleur parti possible, et souvent une famille entière se trouve parquée dans un étroit espace qui suffirait à peine à un seul individu. L'exiguité des pièces d'habitation, l'abaissement des plafonds se trouvent dissimulés par l'habileté de l'architecte, qui s'ingénie à rendre commodes tous les compartiments de cette espèce de cage; mais faites un moment abstraction des cloisons; oubliez le papier qui les couvre, les cadres qui les décorent, les petits meubles qui les enjolivent, et vous verrez quel espace est quelquefois destiné à cinq ou six individus. Voilà pourquoi, en outre des autres causes destructives, les hommes vont s'enterrer dans les villes; voilà la raison prin-

cipale de la courte durée de la vie chez les citadins, tandis que la vie moyenne est de huit, dix et douze ans plus longue parmi les habitants de la campagne.

Ce qui rend encore l'air plus rare dans les appartements mal construits que nous signalons, c'est le soin avec lequel ils sont fermés, surtout pendant l'hiver, l'étroitesse des rues dans lesquelles ils sont situés, et quelquefois la mauvaise disposition des ouvertures destinées à renouveler l'air. C'est pour parer à ces inconvénients que, dans les lieux où beaucoup de personnes se trouvent habituellement rassemblées, dans les théâtres, par exemple, on a depuis longtemps senti la nécessité d'établir un système de ventilation, au moyen duquel l'air du dehors est sans cesse apporté pour remplacer celui qui, vicié par la respiration, est conduit hors de la salle.

L'air non renouvelé est, pour celui qui le respire, un véritable poison, et ce poison est d'autant plus dangereux, qu'à chaque inspiration il se trouve dans le poumon en contact avec le sang, lequel va dans toutes les parties du corps déposer le germe d'accidents plus ou moins prochains. Nous ne pouvons citer un exemple plus frappant du danger que courent les individus renfermés en grand nombre dans un étroit espace qu'en reproduisant la narration suivante, déjà consignée dans les ouvrages classiques d'hygiène et de physiologie. Les médecins qui ont écrit sur ces sciences ont puisé les détails qui suivent dans l'histoire des guerres des Anglais dans l'Indoustan.

« Cent quarante-six personnes furent renfermées dans une chambre de vingt pieds carrés, qui n'avait d'autre ouverture que deux petites fenêtres donnant sur une galerie. Le premier effet qu'éprouvèrent ces malheureux prisonniers fut une sueur abondante et continuelle; une soif insupportable en fut bientôt la suite; à cette soif succédèrent de grandes douleurs de poitrine et une difficulté de respirer approchant de la suffocation. Ils essayèrent divers moyens pour être moins à l'étroit et se procurer de l'air; ils ôtèrent leurs habits, agitèrent l'air avec leurs chapeaux et prirent enfin le parti de se mettre à genoux tous ensemble et de se relever simultanément au bout de quelques instants; ils eurent recours trois fois en une heure à cet expédient, et chaque fois plusieurs d'entre eux, manquant de force, tombèrent et furent foulés aux pieds par leurs compagnons. Ils demandèrent de l'eau, on leur en donna; mais se disputant pour s'en procurer, les plus faibles furent renversés et succombèrent bientôt après; l'eau n'apaisa pas la soif de ceux qui purent en boire, et encore moins leurs autres souffrances; ils étaient tous dévorés d'une fièvre qui redoublait à tous moments. Avant minuit, c'est-à-dire durant la quatrième heure de leur réclusion, tous ceux qui restaient encore en vie et qui n'avaient point respiré aux fenêtres un air moins infect, étaient tombés dans une stupidité léthargique ou dans un affreux délire; on se battit de nouveau pour avoir accès aux fenêtres. A deux heures du matin, il n'y avait plus que cinquante vivants; mais ce nombre étant encore trop grand pour que tous pussent recevoir de l'air frais, le combat se continua jusqu'à la pointe du jour. Le chef lui-même, après avoir résisté longtemps, était tombé asphyxié. On le releva, on l'approcha de la fenêtre et on lui donna des secours; bientôt après la prison fut ouverte : de cent quarante-six hommes qui y étaient entrés, il n'en sortit que vingt-trois vivants; ils étaient dans le plus déplorable état qu'on puisse imaginer, portant peinte dans tous leurs traits la mort à laquelle ils venaient d'échapper. »

Cette déplorable histoire prouve suffisamment qu'une certaine somme d'air est nécessaire à l'homme pour vivre et qu'au-dessous de la quantité indispensable la mort ne tarde pas à survenir. Mais si les résultats ne sont pas toujours aussi terribles, parce que la cause est moins puissante, il n'en est pas moins vrai que l'air qui a été respiré cause des malaises, et plus tard des maladies très-graves. A Paris surtout, il n'est pas rare d'observer des fièvres typhoïdes qui n'ont pas d'autre cause principale; et les maçons, par exemple, qui couchent souvent pêle-mêle, entassés dans la paille, et par économie s'abritent, en grand nombre, dans des endroits mal aérés, entrent fréquemment dans les hôpitaux atteints d'affections typhoïdes. Quelquefois aussi les commerçants se logent avec trois ou quatre enfants dans un entresol dont l'escalier communique avec leur boutique, et l'air, raréfié par les becs de gaz qui brûle toute la soirée au rez-de-chaussée, devient insuffisant pendant la nuit pour toutes ces poitrines qui respirent, durant sept à huit heures, ce dangereux poison. Nous avons souvent vu tous les enfants d'une même famille tomber ainsi malades les uns après les autres, et quelquefois plusieurs d'entre eux succombaient.

Les animaux eux-mêmes deviennent souvent malades par le manque d'air et par l'ignorance de ceux qui les soignent. Les bœufs et les chevaux, par exemple, sont quelquefois maladroitement agglo-

mérés et l'on ne réfléchit pas qu'il leur faut cinq à six fois plus d'air qu'à l'homme, puisque leurs poumons ont cinq à six fois plus de capacité que les nôtres.

On évalue à environ 4,500 centimètres cubes, la quantité d'air contenu ordinairement dans les poumons d'un homme adulte et à 655 centimètres cubes, celle qui entre dans la poitrine à chaque inspiration, ou qui en sort à chaque expiration. Il doit donc entrer, terme moyen, dans les poumons d'un homme de moyenne stature, environ 13,100 centimètres cubes d'air par minute, ce qui fait par jour, à peu près 19,000 litres.

Mais l'air ne sort pas de la poitrine comme il y est entré; la respiration lui fait éprouver des changements notables. On sait que l'air est composé sur 100 parties, de 21 parties d'oxygène et de 79 d'azote; il y a de plus dans l'air un ou deux centièmes de gaz acide carbonique et une quantité de vapeur d'eau variable. Eh bien! dans l'acte de la respiration, une partie de l'oxygène disparaît et à la place de cet oxygène absorbé par l'individu qui respire, il se forme une quantité d'acide carbonique proportionnée à l'oxygène absorbé, sans compter une certaine quantité de vapeur d'eau qui accompagne l'air expiré.

Le gaz acide carbonique est un poison pour l'homme et les animaux, une allumette enflammée ou une bougie allumée s'éteignent de suite lorsqu'on les plonge dans ce gaz, c'est enfin celui qui se produit avec abondance et détermine la mort dans l'asphyxie par le charbon. Les exemples en sont malheureusement trop fréquents, nous en rapportons un aujourd'hui à l'article *Variétés*.

Songeons donc souvent à ce premier précepte de l'hygiène, le renouvellement de l'air respiré, et après avoir choisi, autant que possible, pour habitation, des appartements suffisamment vastes et élevés, sachons ne pas nous y entasser en grand nombre, surtout pendant la nuit; éloignons-en les animaux qui nous prennent encore une portion de l'air respirable et n'oublions jamais, quelque froid qu'il fasse, d'ouvrir le matin portes et fenêtres pour renouveler complétement l'air qui s'est altéré pendant plusieurs heures. Il est constaté qu'un homme de moyen âge et de moyenne taille peut vicier, c'est-à-dire rendre impropre à la respiration, deux mètres cubes d'air dans l'espace de six heures. A quel danger ne serions-nous pas exposés si nos appartements n'étaient clos qu'imparfaitement?

Si quelqu'un doutait un seul instant des effets pernicieux de l'air non renouvelé, qu'il place un animal, un oiseau, par exemple, sous une cloche de verre, fixée sur un marbre uni, avec de la pâte ou de la cire molle et il pourra constater les effets suivants : le pauvre animal ne tardera pas à être inquiet, sa respiration et sa circulation seront accélérées; puis la première de ces fonctions se ralentira et la stupeur d'abord, la mort ensuite termineront bientôt la scène. Les oiseaux sont, de tous les êtres animés, ceux qui conviennent le mieux pour ces sortes d'expériences, car ce sont eux qui consomment le plus d'air et dont la respiration est la plus active.

Dr Reinvillier.

De la repose des dents naturelles.

Le journal des *Connaissances médico-chirurgicales* a publié le travail suivant :

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que date cette pratique : Ambroise Paré, Hunter et plusieurs autres en parlent, et surtout de la transplantation des dents saines prises sur un sujet pour remplacer les dents gâtées extraites sur un autre.

On trouve aussi dans tous les dictionnaires de médecine et de chirurgie, quelques mots sur le sujet que nous traitons ici. Les conditions pour entreprendre avec succès la repose des dents naturelles, sont les suivantes :

Il faut 1° que la dent ne soit point isolée ni déchaussée; 2° qu'elle n'ait qu'une ou deux racines : si elle en avait trois qui convergeassent toutes les unes vers les autres, l'opération pourrait encore avoir lieu; dans le cas d'écartement elle est impossible; 3° il faut que l'extraction soit opérée avec la plus délicate attention. On doit s'y prendre ainsi : L'opérateur, après avoir garni sa clef de Garengeot, luxe légèrement la dent en dedans, puis en dehors; et la saisissant ensuite avec un davier, il la tire directement en haut ou en bas, selon qu'il opère sur la mâchoire supérieure ou sur l'inférieure; de cette façon les parois de l'alvéole ont été écartées et non brisées.

Alors, tenant la dent dans sa main, l'opérateur la plombe avec la préparation à laquelle il donne la préférence, soit l'alliage fusible, l'amalgame d'argent et de mercure, l'étain pur, etc., et il la place de suite dans la position qu'elle avait avant son extraction, ayant soin d'enlever préalablement les caillots qui pourraient remplir l'alvéole, et exactement à la place qu'elle occupait; puis on presse la gen-

cive entre les doigts, et l'on recommande l'usage d'aliments liquides et l'immobilité la plus parfaite pendant au moins deux jours.

Par ce moyen, j'ai réussi trois fois sur cinq, savoir : deux fois sans accidents ; une fois avec un peu de gonflement de la gencive et deux petites fistules qui ont persisté depuis trois ans, quoique la dent ait tenu, et qu'elle ait conservé toutes les apparences de la santé.

Dans deux autres cas, j'ai échoué ; j'avais agi sur des dents déchaussées, et c'est la seule cause de ces insuccès.

Ainsi sur cinq cas, deux succès francs, un contestable et deux échecs. Il faut considérer que je suis assez inhabile dentiste, que j'ai probablement mal choisi mes sujets, et cependant j'ai réussi dans au moins la moitié des cas.

Ceci m'a engagé à publier ces essais, et à inviter mes confrères à vulgariser une pratique chirurgicale appelée à rendre de beaux et bons services.

Quant à la repose des dents d'un sujet sur un autre, je la vois difficile, en ce que les parties mises en contact doivent avoir la même forme pour s'adapter convenablement les unes aux autres, et qu'il est à peu près impossible de trouver deux dents exactement semblables dans toutes leurs dimensions. J'ajoute que je regarderais comme une mauvaise action d'extraire une dent saine à un malheureux, séduit à prix d'argent, pour la remettre dans la bouche d'un autre.

Que se passe-t-il dans la repose des dents naturelles ?

Un acte vital extraordinaire, extra-physiologique; c'est l'admission d'un corps étranger, sans vie, dans nos tissus ; une épine, qui, implantée, y reste sans donner lieu à l'inflammation éliminatoire, conséquence naturelle de la réaction vitale.

Ce corps étranger mort, puisqu'il ne reçoit plus ni vaisseaux, ni nerfs, est adopté par la membrane alvéolaire, qui se resserre sur lui et le conserve comme elle ferait de la dent vivante.

Ce fait heureux n'a pas toujours lieu, et parfois l'inflammation éliminatoire se développe, la nature résiste à toute tentative d'implantation, et la dent ne reprend pas.

S'il arrive d'autres accidents, il faut les combattre selon les indications, et c'est là où la science de l'homme de l'art devient indispensable au succès de l'opération. Dr Joux. »

Note du rédacteur. La communication de M. le docteur Joux est très-intéressante puisqu'elle prouve par trois succès que l'on peut replacer, dans certains cas, une dent qu'on vient d'arracher, mais il a raison de penser qu'il serait difficile d'adapter à la bouche de quelqu'un une dent que l'on viendrait d'extraire à une autre personne ; non-seulement cette opération est difficile, mais nous affirmons qu'elle est impossible. Les chirurgiens célèbres qui ont écrit sur ce sujet ne l'ont pas fait d'après leur propre expérience et n'ont même pas réfléchi à l'impossibilité complète de trouver sur autrui une seule dent qui puisse exactement s'adapter à l'un des alvéoles d'une autre bouche. Il en est de cela comme des physionomies, du tempérament ou des diverses portions de chaque être, qui, ayant toujours leur individualité bien tranchée, ne se ressemblent jamais chez les êtres de la même espèce, c'est là une des grandes et sages lois de la création.

Les dents naturelles servent souvent à remplacer celles qui manquent, et le dentiste ignore presque toujours lui-même à qui elles ont appartenu ; mais dans ce cas ce ne sont plus des dents que l'on implante, on coupe au contraire leur racine, puis on adapte la couronne au moyen de fils ou crochets métalliques. Ces dents sont d'un très-bel effet, mais elles durent peu et finissent bientôt par changer de couleur et s'altérer.

Nous connaissons un cas qui peut être mis en parallèle avec ceux publiés par M. Joux : Un de nos amis, M. B. J., souffrait atrocement du mal de dents; il s'empare des instruments de son frère, qui était chirurgien, et armé de la clef de Garengeot (*sorte de levier portant un crochet mobile à son extrémité*), il se place devant une glace en essayant timidement de saisir la dent malade et de lui donner un tour de main. Après plusieurs tentatives, M. J. rassemble son courage, tourne brusquement et arrache la dent. A peine fut-elle dans ses mains qu'il l'examine et reconnaît qu'il a enlevé une dent saine, voisine de celle qui était altérée. C'est une bonne dent ! s'écrie le maladroit opérateur, et aussitôt il l'enfonce dans le trou qu'elle venait de laisser. Il y a quinze ans de cela et la dent de M. J. tient encore.

Pour réussir dans ces sortes d'opérations, il faut que les parties qui entourent la dent éprouvent le moins de dommages possibles, et se servir alors de préférence du davier, espèce de pince avec laquelle on tire la dent directement, sans la renverser et briser l'alvéole.

Mais il y a quelque chose de mieux à faire, lorsque l'on souffre d'une dent qui est peu altérée : il faut

s'adresser à un habile dentiste et le prier de la luxer légèrement, c'est-à-dire de la renverser un peu à l'aide de la clef et de la repousser ensuite à sa place avec les doigts. Par ce moyen les vaisseaux et nerfs qui communiquent avec la dent se trouvent brisés, il s'écoule un peu de sang et cette dent devient alors un corps étranger, sans vitalité aucune, incapable de déterminer de la douleur; elle peut alors durer pendant de longues années.

Cette opération, adroitement faite, est presque toujours couronnée de succès; tout au plus survient-il une légère fluxion, dont on se rend facilement maître avec des gargarismes d'eau de guimauve et des bains de pieds à la moutarde.

Des hémorrhagies produites par l'application des sangsues et des moyens d'y remédier.

Les personnes qui entourent les malades sont quelquefois très-embarrassées pour arrêter le sang qui s'écoule des morsures de sangsues, et chez les enfants principalement les moyens les plus variés échouent complétement dans certains cas. Le médecin se fait souvent attendre, ignorant le danger que court son malade, et à la campagne surtout son éloignement rend tout secours immédiat tout-à-fait impossible. Il est donc utile d'être bien renseigné sur les moyens à employer pour mettre fin à cette hémorrhagie, car on peut alors rendre un très-grand service.

Lorsque les sangsues ont aspiré tout le sang que leurs organes digestifs peuvent contenir, elles tombent ordinairement, et de leur morsure s'écoule goutte à goutte une certaine quantité de sang. Ce sang est habituellement reçu dans un cataplasme de farine de lin que l'on renouvelle au bout d'une heure ou deux, et quelquefois ce second cataplasme reste propre, le sang cesse de couler; c'est ce qui arrive chez les personnes dans la force de l'âge, chez celles qui sont grasses ou dont la peau est épaisse et serrée. Mais il n'en est pas toujours ainsi : dans certaines régions du corps où la circulation des petits vaisseaux (capillaires) est très-active, chez les femmes à peau délicate et fine, et aussi chez les enfants, le sang coule avec une persistance qui peut être la cause des accidents les plus graves. Chez les petits enfants surtout, lorsque le médecin a indiqué le moment auquel on doit arrêter le sang, il est important de se conformer à sa prescription; leurs forces ne pouvant supporter une hémorrhagie sérieuse, qui, si elle ne met pas leurs jours immédiatement en danger, peut laisser à ces petits êtres une débilité de longue durée. Il est d'autant plus important de réussir promptement à arrêter le sang, que plus on en perd, plus il devient fluide et a, par cela même, une plus grande facilité à s'échapper des vaisseaux qui le contiennent.

Plusieurs moyens peuvent être employés pour arrêter l'écoulement du sang dans le cas qui nous occupe; mais quel que soit celui que l'on va mettre en usage, il faut toujours commencer par sécher la petite morsure sur laquelle on se dispose à agir, car si elle reste couverte et entourée de sang, on échouera nécessairement. On arrive à ce résultat à l'aide d'une petite éponge fine ou d'un linge doux et fin que l'on passe rapidement sur la morsure la plus supérieure; si elles sont nombreuses, il ne faut jamais les attaquer en même temps, ce qui est très-difficile. C'est celle qui est placée le plus haut, celle qui ne peut être atteinte par le sang qui coule des autres, qui doit être l'objet de toute l'attention qu'on apporte à cette opération.

A peine l'éponge a-t-elle passé sur la petite blessure, avant que le sang n'ait eu le temps de se présenter à son ouverture, qu'il faut vite appliquer dessus l'extrémité d'un doigt de la main qui est restée libre; puis, avec la même dextérité, on remplace ce doigt par une petite rondelle d'amadou de la grandeur d'une pièce de cinquante centimes, en ayant soin d'appuyer sur cette rondelle comme on vient de le faire sur la blessure. Alors la très-petite quantité de sang qui tend à s'échapper de la plaie suffit pour imbiber le milieu de l'amadou et le faire adhérer. Si, par un mouvement du malade ou par une autre cause, le doigt qui le fixe venait à se déranger et que l'amadou se trouvât tout à coup très-humide, il faudrait l'enlever et recommencer l'opération; puis, après avoir réussi, on passe à une autre morsure, et ainsi de suite. Disons, en passant, qu'il est toujours préférable d'employer à cet usage l'amadou que l'on vend dans les pharmacies sous le nom d'*agaric de chêne;* il est exempt de nitre et convenable pour le but qu'on se propose.

Le moyen que nous venons d'indiquer réussit presque toujours dans les circonstances ordinaires, et n'échoue jamais lorsque l'on agit sur une région un peu résistante, telle que sur les membres ou aux tempes; car si la main qui comprime se trouve fatiguée, on peut la remplacer par un petit appareil composé d'un peu de charpie, d'une compresse et

d'un ou deux tours de bande. Mais dans les parties du corps où il est difficile d'établir une compression efficace, sur le devant du cou, au creux de l'estomac ou sur le ventre; là où les mouvements nécessaires à la respiration produisent des secousses incessantes, mouvements qui augmentent encore l'activité de la circulation qui se fait à la peau et facilitent l'écoulement du sang, on est souvent obligé d'avoir recours à d'autres moyens.

Il faut, dans ce cas, se procurer de la poudre de *colophane*, que l'on trouve toujours prête pour cet usage, dans toutes les pharmacies; on prend une pincée de cette poudre et on l'applique sur la morsure, après avoir essuyé le sang et comprimé la plaie avec le bout du doigt, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment. Rarement une seule pincée de cette poudre suffit, il faut souvent en ajouter une seconde, puis on applique par dessus, la rondelle d'amadou déjà décrite. La poudre de colophane absorbe la goutte de sang qui se présente à l'ouverture, elle la coagule, s'agglutine avec elle, et cette coagulation, s'étendant au sang qui siége au fond de la morsure, finit par former un obstacle solide qui s'oppose à son écoulement.

Lorsque la poudre de colophane est impuissante à arrêter l'hémorrhagie, il faut avoir recours à la poudre hémostatique indiquée plus loin à l'article *Formules;* elle réussit très-bien, ainsi que l'expérience nous l'a prouvé, dans plusieurs circonstances. Son mode d'emploi est absolument le même que celui de la poudre de colophane, qui entre dans sa composition; il faut avoir soin, comme pour la précédente, d'attendre au moins vingt-quatre heures avant de nettoyer la place qu'elle occupe. Règle générale : il faut enlever le plus tard possible l'amadou ou les autres substances qui ont servi à arrêter le sang dans le cas qui nous occupe, mais on se renseignera à cet égard près du médecin, lors de sa prochaine visite.

Il pourrait arriver que très-loin d'une pharmacie, à la campagne par exemple, on ne pût se procurer la poudre hémostatique : c'est alors qu'il faut être ingénieux et faire usage de tout ce que l'on a sous la main qui peut être convenable pour la remplacer. Si l'on a du taffetas d'Angleterre, ou mieux du taffetas français ou taffetas Dubois plus fort et plus adhésif, on peut s'en servir comme cela a été indiqué pour l'amadou, en ayant soin qu'il soit bien exactement collé sur la plaie. Au besoin on emploierait de la charpie, la ratissure d'un vieux chapeau de feutre, comme cela a été proposé il y a quelques années, des toiles d'araignées mêmes qui ne sont nullement venimeuses.

Enfin si la portion de peau d'où le sang s'écoule est mobile et qu'on puisse la pincer entre le pouce et l'indicateur, on arrêtera à coup sûr l'hémorrhagie; mais pour réussir il faut tenir cette peau pincée assez longtemps sans cependant qu'il soit nécessaire de serrer fortement. Il suffit d'empêcher le sang de s'écouler et de favoriser par ce moyen sa coagulation.

Il est malheureusement certains cas dans lesquels les soins les mieux entendus, les moyens les plus habilement combinés échouent complétement; c'est alors que la santé du malade se trouve pour bien longtemps compromise par cette longue hémorrhagie et que la mort immédiate peut même survenir. Quelques individus ont le sang tellement fluide qu'il a naturellement une grande tendance à couler continuellement par la moindre blessure. On cite des cas dans la science qui ont fait le désespoir des chirurgiens les plus instruits, obligés de voir périr d'hémorrhagie un malade qu'ils ne pouvaient sauver; fort heureusement les constitutions qui peuvent donner lieu à un aussi grave accident sont fort rares et l'on compte les circonstances de ce genre.

Cependant il ne faut jamais tarder trop longtemps à appeler le médecin lorsqu'on n'aura pu réussir à arrêter le sang qui coule des morsures de sangsues, car, ainsi que nous l'avons dit, il devient de plus en plus liquide et plus difficile à contenir. Le chirurgien a toujours à sa disposition un moyen d'une grande puissance, la cautérisation. Quelquefois il se sert d'un crayon de nitrate d'argent (pierre infernale) qu'il porte ordinairement sur lui; d'autres fois, il a recours au fer rouge, petite tige rougie à blanc dont l'extrémité est portée rapidement dans chaque petite plaie donnant du sang. Cette opération, qu'elle ait lieu avec la pierre ou le feu est peu douloureuse, et si le médecin la juge nécessaire, il ne faut jamais hésiter à la lui laisser pratiquer, sa responsabilité est assez solennelle pour lui laisser tout pouvoir dans un moment aussi critique.

Tels sont les moyens à mettre en usage pour se rendre maîtres des hémorrhagies qui font le sujet de cet article, il est important pour chacun de bien les classer dans sa mémoire, car tel qui les lit aujourd'hui comme une chose curieuse ou intéressante peut demain se trouver dans le cas de secourir son semblable et peut-être de lui sauver la vie.

Dr Reinvillier.

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE.

COMMUNICATION INTÉRESSANTE SUR LES PLAIES PAR LES ARMES A FEU (*Suite*).

Passant à une question non moins intéressante, M. Rigal s'occupe de ce qui doit arriver lorsqu'un coup de feu part d'un canon de fusil ou de pistolet dont l'extrémité est fortement appuyée sur celui qui le reçoit, à la poitrine par exemple. Il rappelle que l'on est loin d'être d'accord sur les résultats, que beaucoup de personnes admettent que l'arme doit nécessairement éclater, et que les expériences sont encore à faire puisqu'elles ne peuvent avoir lieu sur l'homme vivant, tandis que sur le cadavre l'effet obtenu devrait être différent. Il y aurait d'ailleurs, pour l'expérimentateur la mauvaise chance de se blesser par les éclats du canon qui crève; et si l'on remplaçait la main de l'homme par un moyen mécanique, le résultat serait altéré.

M. Rigal s'estime heureux de pouvoir substituer à des expériences souvent menteuses une observation parfaitement constatée.

« M. A..., âgé de 48 ans, d'un esprit cultivé, atteint de phthisie au second degré, prend la résolution de se donner la mort. Une nuit, il rentre dans sa chambre, armé de deux pistolets de poche, à balle forcée, d'assez gros calibre ; il pose la bouche d'un canon sur la région précordiale et l'appuie sur son gilet aussi fortement qu'il le peut, en agissant de la main. Le coup part, mais la balle ne cause aucune blessure, elle va se perdre dans l'appartement vers le plafond. Seconde tentative dans les mêmes conditions. Même effet de la recharge des pistolets; il comprime de sa main droite la gueule du pistolet contre son front, tire et s'étonne de vivre ; il recherche la cause de ce qu'il appelle ses malheurs, et la trouve. Il faut donner de l'air. Un canif lui sert à pratiquer une incision cruciale sur son front. Précaution inutile! la plaie n'est vraisemblablement pas assez large ; nouvelles et plus longues incisions ; une cinquième tentative échoue comme les autres. Alors le malheureux s'ouvre les veines, aux deux plis des bras à l'aide de son canif.

Au matin, on le trouve baigné dans son sang, et mandé, j'accourus auprès de lui. J'ai pu, pour un temps, le ramener à l'existence; il est mort des progrès du mal qui minait sa poitrine.

Je tiens de ses confidences les détails précis que j'ai cru essentiel de rapporter ; les faits se trouvaient en quelque sorte exister sur lui-même et autour de lui. Sur son gilet de casimir gris, deux brûlures qui montrent la corde du tissu ; au plafond, sur les murs et à terre, cinq balles avec un aplatissement, une déformation qui témoignent de leur choc contre des corps durs. Sur le front, trois escarres légères, arrondies, ayant la forme, la dimension du canon des pistolets, dont l'un est encore chargé. L'aspect de ces escarres est celui d'une brûlure faite par la poudre caustique de Vienne; mais, de plus, des traces noirâtres au pourtour. Deux de ces brûlures portent sur les angles des incisions cruciales, angles qui ne furent pas relevés et se trouvèrent juxta-posés d'une manière immédiate, par la pression circulaire de la bouche à feu. Ainsi, toujours il y a eu occlusion complète de l'arme.

En réfléchissant à la valeur de cette observation unique et multiple à la fois, je me suis trouvé, depuis longues années déjà, amené à conclure :

1° Quand la bouche d'un canon de pistolet est appliquée de main d'homme sur un point résistant de son corps ou du corps d'autrui, la compression brusque, puissante, instantanée de l'air contenu dans le tube produit nécessairement un mouvement de recul ;

2° Ce recul sera proportionné à la charge, à la force compressive, à l'exactitude de l'occlusion ;

3° Il pourra ne survenir aucune blessure ; et, presque jamais, pour ne pas dire jamais, si une blessure est produite, elle n'aura lieu exactement que sur le point où l'arme fut appliquée ;

4° A moins d'une fabrication vicieuse, d'une aigreur extrême du canon ou d'une avarie antérieure, tout autorise à penser que l'arme n'éclatera pas. Il ne faudrait cependant pas se risquer, sur de semblables données, à de nouvelles épreuves ; elles peuvent, au contraire, servir à l'explication des faits recueillis ou qui viendraient à se produire.

Hier, ajoute M. Rigal, notre confrère et notre collègue à l'Assemblée nationale, M. le docteur Guizard (de la Creuse), me parlait d'un homme qui s'était appliqué un pistolet sur le front; la balle est ressortie à la partie postérieure du crâne, sans l'avoir traversé.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'un recul de la main fit frapper le projectile contre la boîte osseuse, sous un angle tellement aigu qu'elle dut en faire le tour sous le cuir chevelu. Les annales de l'art renferment de nombreux exemples de semblables réflexions. M. Rigal termine sa communication en posant la question suivante :

« Une personne atteinte la nuit et de face par un coup de feu peut-elle, à la lueur de l'explosion, reconnaître son assassin ? »

Ce problème médico-légal surgissait dans le cas que voici :

Une forêt domaniale, celle de Giroussens, dans l'arrondissement de Lavaur (Tarn), fut vendue en deux lots, confiés désormais à la surveillance de deux gardes particuliers. Une inimitié profonde ne tarde pas à les diviser. Un soir d'automne, par un temps assez brumeux, Pierre fume sa pipe sur le pas de sa porte; il entend distinctement le chien d'un fusil à pierre qui s'abat sur la platine sans enflammer l'amorce. Son regard se tourne vers le point d'où est venu le bruit; presque aussitôt la forêt retentit d'un coup de fusil, et il s'écrie : « Oh! Gabriel, tu m'as tué! » Sa déposition en justice constate qu'il aurait parfaitement reconnu son voisin; cette reconnaissance est fondée en grande partie sur la coiffure habituelle du garde supposé coupable. Les magistrats réclament l'opinion du médecin expert appelé, et M. le docteur Crouset, ne trouvant rien de précis, croit devoir recourir à moi; ensemble nous instituâmes des essais.

Deux suppositions se présentent : ou l'axe visuel de la victime coïncide avec l'axe visuel du meurtrier, ou cette coïncidence n'a pas lieu. Dans cette dernière hypothèse, l'erreur de Pierre est évidente; on ne voit point devant soi en regardant passivement à droite ou à gauche. Dans la seconde hypothèse, la difficulté reste entière; il ne faut pas oublier qu'averti par le chien d'une batterie, les yeux se sont portés d'une manière active dans la direction du bruit.

Trente fois au moins, à diverses distances, entre vingt et cinquante pas, je me suis fait tirer, pendant la nuit, des coups de fusils chargés à poudre, à dose plus ou moins élevée; jamais je n'ai pu distinguer la personne, de moi bien connue, qui faisait feu; le globe de la flamme la masquait complétement, et je retombais dans l'obscurité profonde où nos yeux sont plongés à la suite d'un éclair; je ne voyais ni coiffure ni vêtements. Pareil effet se produisait en enflammant l'amorce des fusils à pierre.

Si, d'une main étendue de toute la longueur du bras, une personne tient une lumière à la hauteur de son visage, l'observateur placé en face ne distingue ni les traits, ni les formes générales du corps, ni la vêture; c'est l'effet de la lanterne sourde, bien que l'enceinte de la bougie manque. Les notions qu'une lumière fixe ne peut point donner ne sauraient être fournies par l'éclat d'un globe de feu qui s'allume et s'éteint dans une seconde; Pierre se trompait en cédant à des préoccupations plus ou moins fondées.

Dans le cours de nos expériences, nous avons constaté, dit M. Rigal, que parfois de légères parcelles de bourre s'enflamment et tombent lentement; alors la personne sur laquelle est tiré le coup peut reconnaître la couleur blanche d'un vêtement, robe ou pantalon, sans bien distinguer l'une de l'autre.

Un témoin que le hasard placerait à côté, à peu de distance entre le globe du feu et le meurtrier, parviendrait à recueillir des notions assez exactes pour servir de guide à la justice.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

On lit dans le *Journal de Verdun* à la date du 3 janvier, la note suivante, relative à l'opération de transfusion du sang, que nous avons publiée dans notre dernier numéro.

« Au sujet du fait de la transfusion du sang, il est bon de constater que malgré l'opinion de ceux qui semblent attribuer l'honneur de cette découverte au célèbre médecin anglais Wren, cet honneur revient tout entier à un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, dom Robert des Gabets, né dans les environs de Verdun, et mort au monastère de Breuil, près de Commercy, le 13 mars 1678.

« Ce religieux, qui n'est guère connu que par quelques lettres de Mme de Sévigné, ensevelit au fond du cloître, une des intelligences les plus vastes du dix-septième siècle. C'est à Bar-le-Duc que fut pratiquée, pour la première fois, cette ancienne opération, qui excita de si grandes rumeurs dans le corps médical. »

L'assertion du *Journal de Verdun* est toute nouvelle dans la science; les détails semblent cependant très-précis, mais avant de les admettre complétement, il serait à désirer que la source à laquelle on les a puisés fût indiquée d'une manière précise.

— Nous appelions tout récemment l'attention de nos lecteurs, sur un cas d'empoisonnement par la vapeur du charbon, propre à éclairer une des questions médico-légales les plus graves que puisse soulever ce genre d'empoisonnement. Voici un accident déplorable qui vient donner une nouvelle preuve de l'opinion que nous avons soutenue depuis longtemps, à savoir qu'un individu pouvait vivre dans la même atmosphère de vapeur de charbon, où un autre individu venait de succomber.

« Les époux M*** étaient employés à Paris, à la Charité, le mari garçon de pharmacie, et la femme infirmière; jeunes et pieux, ils remplissaient strictement leurs devoirs de religion. Mardi soir, veille de Noël, tous deux s'é-

taient confessés, et après avoir assisté à la messe de minuit, dans la chapelle de l'hôpital, et y avoir communié, ils s'étaient couchés vers deux heures. La chambre qu'ils occupaient est très-petite et n'a pas de cheminée. Pour se réchauffer, les deux époux allumèrent un réchaud plein de charbon, ayant pris le soin cependant de laisser la porte entr'ouverte pour que l'air pût se renouveler. Cette précaution fut inutile ; quelques heures après le mari était obligé de se lever; l'influence du gaz carbonnique lui avait occasionné une indisposition qui le força de sortir, sans lui permettre de s'apercevoir que sa jeune femme expirait à ses côtés. Malgré la parfaite intelligence dans laquelle vivait ce ménage et l'estime des divers chefs de service, dont M*** jouissait, la malveillance repandit des rumeurs, tendant à faire croire à un empoisonnement de sa part. Mais des informations ultérieures ont mis hors de doute l'injustice de ces soupçons. » *(Gaz. des Hôpitaux.)*

—Si la température continue à être aussi douce, on sera obligé de faire venir, à la fin de l'hiver, de la glace du Nord, ainsi qu'on l'a fait dans certaines années. Paris consomme annuellement environ 12,000,000 de kilogrammes de glace ; trois glacières approvisionnent cette grande ville : 1° celle de St-Ouen, qui livre à la consommation 6,000,000 de kilogrammes, 2° celle de Gentilly et 3° celle de La Villette, qui fournissent chacune 3,000,000 de kilogrammes.

—Les journaux politiques contiennent souvent, et depuis quelques temps surtout, la description de monstres plus ou moins hideux, nouvellement nés de parents bien conformés; quelquefois les explications les plus singulières sont données sur ces faits, et, presque toujours, il s'agit d'une histoire dans laquelle on attribue à l'imagination de la mère captivée ou effrayée, la production de ces monstruosités. Cette croyance, qui est très-répandue, même parmi les personnes instruites, est complétement erronnée; jamais l'imagination la plus troublée n'a pu produire de pareilles altérations, qui ne sont généralement que des arrêts de développement du produit.

Comment cela arrive-t-il ? La cause, comme toutes les causes mystérieuses qui se rattachent aux grands actes de la nature, est presque toujours pour nous cachée et inexplicable; mais parce que nous ne pouvons l'expliquer, ce n'est pas une raison pour admettre une impossibilité reconnue par tous les savants. Cette assertion peut paraître étrange à beaucoup de personnes, car presque toutes connaissent une histoire de monstre né ainsi, parce que sa mère avait eu, en le portant, frayeur de quelque malheureux estropié ou de quelque hideux animal. D'autre fois il s'agissait d'un fruit, d'un objet très-fortement envié, qui s'est trouvé reproduit sur la peau de l'enfant naissant. Tout le monde dira, j'ai vu, et tout le monde aura mal observé, car les taches ou tumeurs que l'on trouve ressembler à tel ou tel objet, n'ont avec ces objets qu'un rapport bien imparfait.

S'il s'agit d'un fruit, la peau se colore dans la saison où mûrit le fruit en question, autre erreur populaire, qui ne peut se soutenir si l'on remarque que dans la saison des fruits, la circulation des petits vaisseaux de la peau se fait avec plus d'activité à cause de la température; de là, la coloration plus grande d'une tache qui date de la naissance.

Toutes les histoires d'enfants nés avec des inscriptions dans les yeux, telle que celle dans laquelle on raconte, qu'un enfant est né avec ces mots dans l'œil droit : *Napoléon premier consul*, parce que sa mère avait ardemment désiré une petite pièce de cinquante centimes sur laquelle ces mots étaient écrits, sont complétement fausses.

FORMULES.

POUDRE HÉMOSTATIQUE.

Colophane	4 parties.
Alun	2
Gomme arabique	2
Charbon	1

Toutes ces substances, avant d'être mélangées, doivent être réduites en poudre fine, et de leur union résulte la poudre hémostatique. Nous avons indiqué avec détail la manière de l'employer en traitant, dans ce numéro, les hémorrhagies produites par les morsures de sangsues.

TEINTURE D'ÉCORCES D'ORANGES.

Zestes récents d'oranges	1 partie.
Alcool à 33 degrés	6

On prépare cette liqueur, qui porte en pharmacie le nom de *teinture*, en enlevant en lanières minces, au moyen d'un couteau, la partie jaune la plus extérieure des oranges fraîches. Il faut tâcher de ne pas y joindre la partie blanche de l'écorce, qui est mucilagineuse ; on laisse la partie jaune dans l'alcool, elle peut y rester indéfiniment.

La liqueur qui en résulte a toute la suavité des fruits frais, et elle est très-propre à aromatiser des aliments ou des médicaments; c'est aussi une liqueur digestive dont une cuillerée à café, dans un verre d'eau sucrée, favorise puissamment une digestion difficile.

Les proportions que nous indiquons sont en poids et non en volume.

TEINTURE D'ÉCORCES DE CITRON.

Elle se prépare de la même manière et sert aux mêmes usages.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 Janvier 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 14.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la brûlure et des premiers soins qui lui conviennent. — Cas remarquable de suicide par privation d'aliments. — Du cidre. — Nouveau traitement de l'ongle incarné, ou ongle rentré dans les chairs. — De la constipation : Utilité de la présence du son dans les aliments préparés avec le froment pour la combattre. — Procédé intéressant de momification. — Variétés et Nouvelles. — Formules : Elixir de longue vie.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JANVIER 1851.

Les maladies de cette quinzaine ont été comme celles du mois de décembre, sous l'influence évidente du froid humide ; aussi les mêmes indispositions, les mêmes maladies se sont-elles montrées en abondance : toujours les maladies des yeux, des oreilles, de la gorge, les fluxions, les rhumes, etc. Il en a été de même du rhumatisme, que nous avons déjà signalé comme beaucoup plus fréquent depuis quelques années, à cause de l'humidité des hivers.

Il est encore une classe d'affections qui tend à devenir très-commune : ce sont les maladies des voies urinaires, qui sont ordinairement si longues à guérir et qui affectent si profondément le moral de ceux qui en sont atteints. Le catarrhe de la vessie, par exemple, est maintenant une maladie des plus habituelles, et nul doute que l'air humide n'influe énormément sur sa production ou au moins sur sa durée. Tout le monde sait quel antagonisme il y a entre les fonctions de la peau et les organes intérieurs qui sont chargés des fonctions urinaires; lorsque la peau fonctionne mal ces organes doublent, triplent leur action et se congestionnent ; il y a donc une grande importance pour ceux qui sont atteints de ces maladies à préserver de l'humidité toute la surface de leur corps, par tous les moyens possibles.

L'apoplexie a été un peu moins fréquente, les fluxions de poitrine peu nombreuses, mais il y a eu beaucoup de maladies aiguës de la peau (éruptions), et parmi les enfants beaucoup de coqueluche et de croup.

DE LA BRULURE,

ET DES PREMIERS SOINS QUI LUI CONVIENNENT.

On appelle brûlure une lésion produite par le calorique sur une partie quelconque du corps vivant. Cette lésion se produisant fréquemment, presque toujours d'une manière inattendue et hors de la présence du médecin, il y a pour tout le monde une grande importance à connaître exactement quels sont les premiers secours à administrer. Cette connaissance est d'autant plus précieuse que la douleur produite par la brûlure est souvent très-considérable et que les cris du malade viennent encore augmenter le trouble de celui qui est immédiatement obligé de faire un choix, parmi tous les remèdes populaires, qui se présentent ensemble à son esprit.

Les *causes* des brûlures sont connues de tout le monde; mais quelques-unes d'entre elles ont une certaine importance sous le rapport de leur fréquence et à cause de la gravité du désordre qu'elles déterminent. Voici comment l'illustre Dupuytren les a énumérées dans ses *leçons orales :* « De vieilles femmes couvertes de haillons rentrent dans leurs greniers sales, étroits et sans cheminées, après avoir pris pour l'ordinaire une certaine dose de vin ou

d'eau-de-vie, et placent sous elles ou sous les couvertures de leur lit des chaufferettes, des réchauds ou des pots à feu remplis de braises ou de charbons allumés ; la chaleur, les liqueurs alcooliques, la chaleur du charbon les assoupit ou les asphyxie; le feu se communique à leurs vêtements, et souvent, lorsque le feu les réveille, ou qu'on vient à leur secours, il a déjà fait de tels progrès que la surface entière du corps ne présente plus qu'une plaie. Des portiers, des domestiques obligés de veiller tard, sont pris de sommeil dans des circonstances analogues, et éprouvent les mêmes accidents. Des vieillards penchés contre un poêle dont ils embrassent les tuyaux avec leurs genoux, tombent dans une espèce de coma (*sommeil profond*); les vêtements brûlent et avec eux la peau, la chair jusqu'aux os. D'autres individus, pris de vin ou accablés de fatigue, s'endorment sur une chaise près d'un foyer ardent et y tombent. De malheureux épileptiques éprouvent un accès et sont précipités dans des brasiers ou des chaudières remplies d'eau ou de corps gras en ébullition, y restent un temps plus ou moins long et sont horriblement mutilés. Des enfants en bas-âge, laissés imprudemment seuls pendant un certain temps, s'approchent de trop près d'un foyer ou d'une lumière et sont dévorés par la flamme. Des tonneliers, occupés dans les caves à visiter des pièces remplies de spiritueux, communiquent le feu, avec leurs lumières, aux gaz qui s'en échappent et deviennent la proie d'une conflagration générale. Le gaz hydrogène sulfuré s'accumule dans des cabinets d'aisance mal tenus, peu visités, non aérés, et le premier qui se présente avec une chandelle allumée l'enflamme, ses vêtements sont brûlés, et avec eux une partie plus ou moins grande de son corps. Enfin les tentatives de suicide par le charbon augmentent encore considérablement le nombre des brûlures : ordinairement les malheureux qu'un tel projet poursuit se placent près du réchaud fatal, ou mettent celui-ci près du lit, et lorsque les convulsions commencent ils roulent sur des charbons ardents et se brûlent d'une manière affreuse. Que l'on joigne à toutes ces causes une multitude d'autres également accidentelles ou imprévues, comme les incendies, ou qui naissent de la profession qu'exercent tant de classes d'ouvriers, tels que les forgerons, les fondeurs, les verriers, les brasseurs, etc., et l'on ne sera pas surpris du nombre prodigieux de brûlures qui se présentent chaque année dans les hôpitaux de Paris et surtout à l'Hôtel-Dieu. »

Cette longue et cependant incomplète exposition des causes des brûlures, peut paraître fastidieuse au premier abord; mais il est très-curieux de connaître ce tableau tracé par le célèbre chirurgien de l'Hôtel-Dieu, car il indique en même temps les causes les plus communes des brûlures qu'il avait à traiter dans cet hôpital où il exerçait avec tant d'éclat. Joignons à cela que les travaux qu'il a laissés sur les brûlures ont une grande importance et qu'ils servent encore de règle dans la science.

Avant Dupuytren, les chirurgiens admettaient généralement trois degrés différents à la lésion qui porte le nom de brûlure; quelques-uns, cependant, avec Heister et Callisen, en admettaient quatre. Dupuytren, reconnaissant l'insuffisance de cette méthode, classa les brûlures en six degrés bien tranchés. Il établit ces degrés d'après *la profondeur* des altérations éprouvées par les tissus vivants, et il fit en cela une innovation importante en chirurgie; car, si les moyens curatifs ne varient pas avec chaque degré, il n'en est pas moins vrai que leur existence indique des résultats plus ou moins graves, soit à l'égard de la terminaison heureuse ou fatale des brûlures, soit à cause des difformités qui doivent en être la conséquence.

A partir de ce moment, on désigna : 1° par premier degré de la brûlure, la simple rougeur avec gonflement d'une partie plus ou moins étendue de la peau, sans production de cloches ou vessies; 2° le second degré indiqua la formation de ces cloches ou vessies remplies de liquides et appelées, en chirurgie, *phlyctènes;* 3° la désorganisation d'une partie de l'épaisseur de la peau constitua le troisième degré; 4° la destruction de toute l'épaisseur la peau, le quatrième; 5° la désorganisation des chairs à une distance plus ou moins considérable des os, le cinquième; 6° enfin, le sixième degré de la brûlure fut ce qu'il est encore, la carbonisation de l'épaisseur totale de la partie brûlée, y compris les os.

Le premier degré de la brûlure ne présentant qu'un gonflement léger et superficiel, on pourrait croire qu'il est sans danger; cependant, lorsqu'il siége sur une vaste surface, lorsque surtout il atteint des parties importantes du corps, la tête, par exemple, il peut produire de graves accidents. On a vu, dans les pays très-chauds, cette sorte de brûlure, causée par l'ardeur des rayons du soleil, agir avec une grande énergie sur des individus endormis en plein air. Elle a lieu fréquemment chez les personnes exposées par leur profession à un feu très-ardent : tels sont les forgerons; mais, dans ce cas, la partie la plus superficielle de la peau, l'épiderme, s'épais-

sit par ces brûlures répétées, et la sensibilité de la peau devient tellement obtuse que certains individus peuvent impunément manier avec leurs mains calleuses le fer rouge et brûlant. C'est ainsi que s'endurcissent les hommes prétendus incombustibles, en s'entourant encore de prestiges pour s'exposer aux regards des curieux.

Ce genre de brûlure est aussi très-fréquent chez les personnes âgées de l'un et l'autre sexe, qui se rôtissent, pour ainsi dire, devant le feu pendant tout l'hiver. La partie interne des jambes et des cuisses offre alors des plaques brunâtres, marbrées, qui s'enlèvent souvent par écailles, en laissant à la peau une coloration presque indélébile. Dans quelques cas même, des gerçures et des ulcérations superficielles finissent par survenir, mais elles sont plutôt le résultat des alternatives du froid et de la chaleur.

La brûlure au premier degré détermine, en outre, du gonflement, une douleur, souvent très-vive, qui porte le malade à désirer ardemment l'impression du froid, une rougeur qui disparaît momentanément sous la pression du doigt pour reparaître un instant après. Lorsqu'elle est large et que la douleur est vive, elle peut déterminer de la fièvre et une sérieuse inflammation de l'estomac et des intestins.

Le second degré de la brûlure se caractérise, comme nous l'avons dit, par des vessies ou *phlyctènes* formées par l'épiderme soulevé et renfermant un liquide transparent et légèrement jaunâtre. Les liquides bouillants déterminent facilement ce genre de brûlure ; mais les vessies n'apparaissent pas toujours immédiatement, elles ne se montrent quelquefois qu'au bout de plusieurs heures, et dans tous les cas, aux premières, viennent toujours s'en ajouter de nouvelles, ou bien leur volume s'accroît.

Lorsque ces vessies se trouvent ouvertes, l'épiderme qui les forme s'affaisse, et, au bout de quelques jours, il se dessèche et tombe en écailles, laissant tantôt la peau recouverte d'une nouvelle couche mince et protectrice, d'un nouvel épiderme enfin, et tantôt laissant voir une surface grisâtre et suppurante, un ulcère superficiel très-long et très-difficile à guérir. La manière dont la brûlure est traitée contribue beaucoup à cette terminaison; mais, dans tous les cas, il est important de savoir que *jamais* le second degré de la brûlure ne laisse de traces après sa guérison ; la peau redevient *toujours* ce qu'elle était auparavant et est exempte de cicatrices.

Toutes choses égales d'ailleurs, la douleur est plus vive que pour le premier degré et les symptômes généraux sont plus graves.

Au troisième degré on remarque encore souvent les vessies déjà signalées, mais alors elles ne sont plus remplies d'un liquide transparent ; il est au contraire *brunâtre*, épais, ou fortement coloré par du sang ; cet aspect est très-caractéristique. Puis la peau brûlée présente des taches grises, jaunes ou brunes, souples et peu épaisses, c'est ce que l'on nomme en chirurgie des *escarres;* ces parties sont déjà frappées de mort et destinées à être éliminées des organes vivants par la suppuration ; elles sont *insensibles* à un toucher doux ; mais, en appuyant davantage, sous elles se développe une douleur plus ou moins vive.

Les brûlures produites par la poudre à canon appartiennent ordinairement à ce degré et dans ce cas les grains de poudre qui n'ont pas été enflammés pénètrent dans l'épaisseur de la peau et y forment des points noirs qui ne doivent jamais disparaître.

Ce troisième degré a, comme on le conçoit, beaucoup plus de gravité que les précédents, et quoique il guérisse toujours *sans laisser de difformité* il détermine toujours après lui des cicatrices blanches et très-apparentes.

Le quatrième degré se rapproche beaucoup du précédent et diffère seulement parce que toute l'épaisseur de la peau a été atteinte ; les parties que nous avons désignées par le nom d'*escarres* sont alors plus épaisses, plus dures, plus insensibles encore que dans le cas précédent et les portions de peau qui les entourent sont froncées et comme attirées par elles, formant autour de la partie brûlée des plis rayonnés qui indiquent son degré de racornissement.

C'est ordinairement du quatrième au sixième jour et quelquefois plus tard que se développe, au-dessous de l'escarre, le travail de suppuration qui doit la détacher et transformer la brûlure en une plaie plus ou moins étendue, irrégulière et profonde. Plus tard une cicatrice sera formée et indiquera, par sa présence, que là il y a eu une brûlure, mais quelquefois, à ce degré, le malade doit garder une difformité, des sortes de brides produites par la destruction de la peau auxquelles il est souvent très-difficile de remédier par des opérations chirurgicales.

Les brûlures du cinquième degré atteignent des parties situées plus profondément encore, elles sont toujours très-graves. Les escarres présentent une masse grisâtre insensible, que le doigt affaisse avec force sans y déterminer de douleur ; elles comprennent des organes importants, puisqu'elles ont atteint

les chairs et ont souvent désorganisé des tendons, des vaisseaux, des nerfs, etc. Il est facile de concevoir qu'elles détermineront une suppuration abondante, que des pertes irremédiables de mouvements auront lieu et que les symptômes les plus graves entraveront souvent la guérison.

Le sixième degré de la brûlure est facile à reconnaître et présente un horrible aspect; un membre entier, par exemple, est réduit en charbon, il est dur, insensible, sonore, lorsqu'on frappe dessus, léger et se brisant sous le moindre effort lorsque l'on cherche à le ployer. Plus tard, si le malade ne succombe pas, toute cette partie carbonisée se détachera et il se produira une plaie analogue à celle que causerait l'amputation.

Lorsque cette terrible brûlure est produite avec une grande rapidité, la douleur qui l'accompagne est quelquefois peu vive, la partie brûlée se trouvant alors tout à coup désorganisée et privée de vie. On cite, à cet égard, le curieux exemple qui suit : Un jeune homme, en parcourant une fonderie, pose son pied dans la rigole par laquelle le métal en fusion allait passer; il est atteint par la fonte, et ne retire du ruisseau enflammé qu'elle forme qu'un membre auquel manquait le pied et la partie inférieure de la jambe. Il n'avait presque pas éprouvé de douleur, et ne s'aperçut point d'abord de l'horrible mutilation qu'il venait d'éprouver.

Les différents degrés de la brûlure que nous venons de passer en revue, ne sont pas le seul élément de gravité que ces lésions peuvent présenter; l'étendue en largeur de la partie brûlée est chose encore plus importante que sa profondeur, relativement au danger que court la vie du malade, et une large brûlure du second ou troisième degré, est beaucoup plus grave que celle du quatrième ou cinquième degré qui est limitée; nous verrons plus loin quelles conséquences on doit tirer de ces diverses variétés de la maladie.

Toutes les substances susceptibles de produire la brûlure, agissent d'une façon différente et sont aptes à produire plus tôt tel ou tel degré, selon leur nature : ainsi la flamme dévore avec rapidité et tend à consumer le corps qu'elle attaque pour en augmenter son volume en créant une flamme nouvelle. Le linge, les vêtements enflammés déterminent des brûlures profondes, à cause de leur contact très-rapproché et de la lenteur de leur combustion jointe à l'intensité. La flamme très-passagère de la poudre à canon a néanmoins le temps de produire généralement des brûlures du troisième et même du quatrième degré. Le phosphore, le soufre, les résines et toutes les substances qui se fondent en brûlant avec rapidité, causent des brûlures encore plus profondes que le linge et le bois. Les corps gras et liquides, tels que le bouillon, l'huile en ébullition, brûlent, comme on le sait, beaucoup plus douloureusement et plus activement que l'eau bouillante. Le fer rougi au blanc détruit plus profondément la partie avec laquelle il est en contact que le fer rouge brun; et les métaux en fusion, tels que le plomb, l'argent, l'étain, etc., possèdent une si grande proportion de calorique, qu'ils désorganisent en un clin-d'œil une portion du corps vivant qui se trouve plongée au milieu d'eux.

Quelle que soit la manière dont la brûlure s'est produite, trois ordres d'accidents peuvent, à trois époques différentes de la durée de cette affection, mettre la vie des malades en danger.

D'abord, la douleur immédiate peut être si vive que la mort instantanée puisse en être le résultat. Cette fatale terminaison a eu souvent lieu à partir du second degré, et cette mort, par excès de la douleur, est plus commune chez les enfants et les femmes nerveuses; elle s'observe rarement chez les adultes et presque jamais chez les vieillards; ce sont là des phénomènes d'observation bien curieux, mais sur lesquels nous ne pouvons nous arrêter dans un travail de cette nature.

Quelquefois la mort n'est pas immédiate, elle n'a lieu qu'au bout de quelques heures et si la douleur n'a pas été assez vive pour la produire tout à coup, on voit se développer une agitation excessive, l'insomnie, des convulsions, une fièvre intense. Dans certains cas, au contraire, les malades tombent dans un état de stupeur et d'affaissement, la respiration est lente, le pouls est petit, rapide, la peau froide et pâle dans les régions qui ont été épargnées par le feu, les membres sont immobiles et retombent lorsqu'on les soulève, le malade ne répond pas, ou répond à peine aux questions qu'on lui adresse; presque toujours cette sorte d'anéantissement est d'un funeste présage.

Si le malade échappe, lors d'une brûlure grave, au danger que nous signalons, et si la fièvre, qui peut succéder à l'anéantissement, est vigoureusement combattue, il se présente bientôt pour lui un second danger, c'est la période où va commencer la suppuration et où la nature va réunir ses efforts pour éliminer les parties détruites. Cette période se montre ordinairement le quatrième jour, quelquefois un peu plus tard; la fièvre, l'agitation, l'insomnie son

alors très-intenses, la langue est rouge et sèche et la soif est très-vive. A ce moment il faut, plus que jamais, confier la vie du malade à l'homme de l'art, personne ne peut le suppléer, et il n'a pas trop de toute la science qu'il a acquise pour conjurer le danger que présente l'inflammation des organes internes, qui s'est alors développée. Toutefois, cette seconde période n'a pas lieu pour les brûlures du premier et second degré, elle ne peut se montrer que pour les quatre degrés qui suivent.

Enfin, le troisième et dernier danger que court le malade est relatif à l'abondance et à la durée de la suppuration qui doit suivre les quatre derniers degrés de la brûlure. Lorsque la plaie est large et profonde, il faut un temps considérable avant que la cicatrisation soit complète, et il est alors à craindre que l'amaigrissement n'en soit la conséquence, et par suite qu'il n'en survienne un épuisement irréparable.

Ainsi la douleur immédiate, l'inflammation secondaire et l'abondance, ainsi que la durée de la suppuration sont donc les trois conditions qui peuvent devenir fatales au malade. Les deux derniers accidents sont le partage des brûlures profondes et étendues, et quant au premier, la mort par la douleur, il peut se montrer pour les cinq derniers dégrés. Les brûlures du second dégré, et par conséquent celles des degrés qui suivent, ayant un pied ou environ trente-trois centimètres carrés de surface, sont déjà très-graves, celles qui atteignent deux ou trois fois cette étendue sont de la dernière gravité.

A partir du quatrième degré, c'est-à-dire lorsque la peau est brûlée dans toute son épaisseur, il est presque impossible de guérir sans difformité et des fonctions importantes peuvent alors être lésées ; les yeux peuvent perdre la faculté de voir, les narines, les lèvres contracter des adhérences très-gênantes, les doigts se trouver réunis et soudés ensemble de façon à ne pouvoir se servir de la main. On a vu des malheureux ayant, par suite de brûlures, le menton adhérent à la poitrine, le bras soudé au tronc, et M. Delpech a même publié l'observation d'un individu dont la cuisse était attirée vers le ventre par suite d'une forte et large cicatrice.

Dans le prochain numéro, nous aborderons le traitement de la brûlure, mais on conçoit bien que si les premiers secours à administrer doivent être connus de tout le monde, faire en quelque sorte partie de l'éducation, il est impossible, sans être habile médecin, de bien conduire le traitement complet d'une brûlure.

Dr Reinvillier.

Cas remarquable de suicide par privation d'aliments.

Un de nos abonnés vient de nous faire parvenir le journal écrit par un de ses amis, qui a eu le triste courage de se laisser mourir de faim. Notre abonné, en présence des faits remarquables auxquels ce suicide a donné lieu, a fait taire sa douleur et nous a transmis des détails circonstanciés sur cette épouvantable catastrophe ; nous saisissons cette occasion de le remercier, en lui sachant gré des efforts qu'il a dû faire pour analyser avec clarté et minutie, les faits que nous allons reproduire d'après lui.

M. Charles B., âgé de vingt-cinq ans, d'une bonne famille aisée de province, fut envoyé à Paris, il y a trois ans, pour y étudier le droit. Paris, avec ses innombrables séductions, ne pouvait trouver indifférent Charles B. qui, doué d'une imagination ardente, d'un cœur généreux et facile, connut bientôt à fond toutes les distractions qu'offre la grande ville. Lorsqu'arrivèrent les vacances de sa première année de droit, il alla les passer dans sa famille, et soit prévention, soit qu'en effet il en fût ainsi, la vie que menaient ses parents en province, les habitudes d'une petite ville, lui semblèrent mesquines et désagréables, les deux mois qu'il passa dans son pays lui parurent très-longs et il ne dissimula pas son ennui. Aux vacances de la seconde année, soit que de nouveaux liens lui fissent préférer Paris à la vie de famille, si chère d'habitude aux jeunes gens bien nés, soit qu'il voulût travailler pendant ses deux mois de liberté, il écrivit à sa mère de ne pas compter sur lui, qu'il préférait pousser très-loin certaines études de droit, afin de revenir plus vite auprès d'elle, et, bref, il resta à Paris. Mme B., inquiète de cette résolution, écrivit plusieurs fois à son fils pour lui exprimer tout son chagrin de rester deux ans sans le voir, ses lettres restèrent sans réponse. Les mois s'écoulèrent sans apporter d'autres nouvelles que des bulletins de la santé de Charles B., qui laissait toutefois entrevoir, dans ses courtes missives, le plaisir qu'il aurait à trouver un emploi à Paris. Lorsque vint le mois de novembre dernier, Charles B., demandé à plusieurs reprises dans sa famille, et enfin rappelé assez impérieusement par son père, qui avait l'espoir d'un emploi lucratif et honorable pour son fils, Charles B., disons-nous, revint près de ses parents. L'état de tristesse dans lequel il fut plongé pendant les premières semaines de son séjour à ....., fut remarqué par tout le monde, et plusieurs de ces an-

ciens amis essayèrent de l'en plaisanter ; Charles B. les reçut fort mal, et un jour, entraîné par le désordre de ses idées, il s'écria qu'il aimait mieux la mort que de vivre loin de Paris. On ne fit aucune attention à ce propos, et on s'efforça de distraire le malheureux jeune homme, dont la tristesse augmentait de jour en jour.

Mis en possession de l'emploi que lui destinait son père, et qu'il devait exercer à quatre lieues de la ville habitée par ses parents, Charles B., après plusieurs tentatives inutiles pour retourner à Paris, prit la funeste résolution de se laisser mourir de faim, afin que la lenteur de son agonie préparât, pour ainsi dire, les personnes qui habitaient avec lui, à sa mort.

Doué, comme nous l'avons dit, d'une imagination ardente et poétique, Charles B. voulut, qu'après lui on pût savoir ce qu'il avait souffert, et écrivit le journal que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

DÉCEMBRE 1850.

Aujourd'hui 3 décembre, moi, Charles B., dégoûté de la vie que je mène ici, ne pouvant retourner à Paris où m'appellent mes goûts et mes affections, je prends la résolution de me laisser mourir de faim.

5 décembre. — Personne ne s'est aperçu que je ne mangeais pas. Ces trois jours ont été terribles ; il fallait toute ma volonté d'en finir pour résister à la faim qui m'aiguillonnait. Je suis plus calme aujourd'hui, quoique faible ; mes idées sont saines et sans trouble, je puis lire et écrire, je comprends très-bien ce que je lis et ce que j'écris.

6 déc. — Ma faim est moins vive, mais je souffre horriblement de la soif ; si je pensais que l'eau ne prolongeât ma vie que de quelques heures, je boirais ; mais je crains de vivre, je résisterai.

7 déc. — Je suis sans force et la soif me tue. Je viens de mouiller ma bouche et ma langue avec un linge trempé d'eau ; mon esprit est calme, je suis fier de dire que ma résolution ne faiblit pas. Je n'ai aucun mal que de la faiblesse.

8 déc. — Je continue à mouiller ma bouche pour tromper ma soif qui me dévore. Mon sommeil est calme, mes idées me semblent plus nettes.

9 déc. — Je suis lâche ! Je n'ai pu résister à ce feu qui consume, je viens de boire un verre d'eau ; je suis faible et ne puis me réchauffer les pieds.

10 déc. — Ma faiblesse augmente. Je ne suis soutenu que par de l'eau que je ne puis m'empêcher de boire. Il me semble que le froid aux pieds est plus intense et gagne le bas de mes jambes. Je dors moins.

11 déc. — Mon état est le même, ma faiblesse augmente d'une manière peu sensible.

12 déc. — Ma voix, assez sonore d'habitude, me paraît perdre de sa force ; le domestique qui me croit malade, vient de m'en faire l'observation et veut aller chez un médecin. Je le lui ai défendu en lui disant que je suis sujet à ces crises et que j'en sais le remède.

13 déc. — Mes pieds sont tout-à-fait froids et je ne puis les réchauffer ; l'idée vient de me prendre de consulter mon pouls, mais je ne connais pas les termes médicaux ; toujours est-il que je le sens à peine, je dors moins et n'ai aucune force.

14 déc. — Ma faiblesse est plus grande que jamais ; je n'ai pu me lever ; je sens à peine battre le pouls.

15 déc. — Mon état n'a ni gagné ni empiré. J'ai bu un demi-verre d'eau.

16 déc. — Je suis au lit, sans force ; j'ai froid partout, ma soif est plus vive que jamais. Je viens de boire un verre d'eau.

17 déc. — Je ne puis parler haut, la voix me manque presque. J'ai un froid excessif qui augmente quand j'ai bu le verre d'eau qui me soutient, mais que je ne puis m'empêcher de boire.

18 déc. — Je sens bien que c'est fini, je puis boire. On veut me faire de la tisane, je bois de l'eau qui est à ma portée. Je ne puis me réchauffer.

19 déc. — Quoique ma résolution soit inébranlable, je viens de boire deux verres d'eau rougie. Cela m'a réchauffé et donné envie de dormir.

20 déc. — Cette eau rougie m'a rendu plus de force que je ne le pensais. Pourtant j'ai toujours froid aux pieds et aux jambes.

21 déc. — Ma force s'en va. Ma voix s'éteint. Je suis glacé. (L'écriture, à partir de ce jour, est tremblée et à peine tracée.)

22 déc. — C'est encore pis. Je n'ai bu que quelques gouttes.

23 déc. — J'ai faim. J'ai froid. Mes oreilles sifflent.

24 déc. — Frisson général. Douleur dans le cœur. Froid partout.

25 déc. — Ma tête lourde. Mes oreilles tintent.

Ces derniers mots, écrits d'une manière presque illisible, furent les derniers que traça l'infortuné Charles B. qui expira dans la nuit du 25 au 26 décembre. Ce fut en lui rendant les derniers devoirs que ce journal fut trouvé sous son chevet.

Ce fait, très-remarquable, n'est pas le seul que l'on ait eu à recueillir et plusieurs auteurs rendent compte de diète absolue et prolongée pendant plus d'un mois chez de certains individus. La détermination du jeune Charles B. nous rappelle celle non moins extraordinaire d'un religieux indien, qui, en 1820, *voulut* se priver d'aliments pendant trente jours et tint cette résolution depuis le 26 juillet jusqu'au 25 août ; puis, il mangea pendant quatre

jours comme à son ordinaire, et ne prit plus aucune nourriture qu'un peu d'eau chaude pendant *soixante-deux* jours au bout desquels il mourut. Il conserva ses facultés intellectuelles jusqu'au dernier moment.

Si de semblables résolutions pouvaient laisser place à l'admiration, on admirerait en effet cette force de volonté si peu ordinaire, contre un des besoins les plus impérieux de notre nature; mais lorsque la mort est le résultat d'une aussi funeste fermeté, on ne peut que plaindre les infortunés qui en font usage et qui très-probablement sont privés de leur saine raison.

On sait que Charles XII, roi de Suède, voulut éprouver pendant combien de temps il pourrait rester sans prendre d'aliments et qu'il ne put, quoique buvant de l'eau, rester plus de cinq jours dans cette abstinence.

Le fait détaillé que nous venons de relater, rend vraisemblables les longs jeûnes que s'imposaient les cénobites dont nous parlent les livres saints, et que nous, hommes civilisés, qui ne nous privons de rien, sommes tentés de regarder comme des fables, sans songer que la foi fait faire de plus grandes choses encore.

E. DE LANGIS.

DU CIDRE,

Par le docteur LONDE, *membre de l'Académie nationale de médecine.*

Le CIDRE est le produit de la fermentation du jus de pomme. La préparation consiste à écraser dans une auge circulaire, au moyen de deux meules verticales, mises en mouvement par un cheval, ou tout autre agent d'impulsion, des pommes aigres, acerbes, amères, douces, âcres, ordinairement d'une saveur peu agréable, cueillies et laissées en tas depuis un certain intervalle de temps. Quand les pommes sont réduites en pulpe, on en verse le jus dans des tonneaux, après l'avoir laissé cuver ordinairement très-peu de temps, quelquefois sans avoir pris cette précaution. Le cidre entre en fermentation, rejette l'écume qu'il contient; on ferme le tonneau, et vers le mois de mars, la liqueur, de douce qu'elle était, devient piquante; on peut alors la tirer en bouteilles, elle y devient mousseuse. Dans les pays où le cidre est une boisson habituelle, c'est-à-dire en Normandie et en Picardie, on ne met que bien peu de cidre en bouteilles. On laisse achever la fermentation dans le tonneau, et quand le cidre a suffisamment fermenté (est *paré*), ce qui a lieu après environ six ou huit mois, suivant la force du cidre, on en tire au tonneau tous les jours la quantité seulement nécessaire à la consommation de chaque repas : ceci se pratique rarement avant que le cidre ne soit coupé d'eau. On obtient le cidre léger (*petit cidre*) en soumettant la pulpe des pommes (*marc*), dont on a exprimé le jus, à la pression et à l'eau, et en faisant fermenter. Celui-ci, contenant moins de parties fermentescibles, est plus promptement *paré* que le cidre fort.

Composition.—Le suc de pommes contient de l'eau, du sucre, du ferment, du mucilage, des acides malique et acétique; le résultat de la fermentation est la décomposition plus ou moins complète du sucre et du ferment en alcool. Le suc de pommes ainsi que le cidre contient encore quelques autres principes, comme une matière extractive amère, un principe colorant, etc.

Effets du cidre.—Ces effets varient suivant le degré d'ancienneté et la force de celui dont on fait usage. Nouveau, d'une saveur douce et sucrée, chargé de mucilage (substance visqueuse et nourrissante, répandue dans presque tous les végétaux) et contenant encore très-peu d'alcool, le cidre excite peu l'estomac, est lourd, produit sur les intestins une action purgative, avec formation d'une certaine quantité de gaz; il n'a pas encore assez fermenté pour produire sur les autres organes d'effet excitant bien sensible, et pour accélérer aucune fonction. Il ne peut être pris dans cet état pour désaltérer, ni pour exciter la digestion; il contribuerait plutôt à la ralentir, comme le font toutes les substances mucilagineuses; il peut convenir aux personnes dont la poitrine est irritable, pourvu que leur estomac et leurs intestins soient en bon état.

Moins voisin de l'état de moût, mais mis en bouteilles peu après cet état, le cidre qui a subi dans ces vases une fermentation étouffée, qui est piquant, chargé d'acide carbonique et mousse beaucoup, produit encore un peu l'effet dont nous venons de parler. Cependant, comme le mucilage sucré est en partie détruit par la fermentation, le cidre stimule davantage l'estomac, est plus léger, se digère plus facilement, exerce sur tous les organes une influence excitante qui peut être portée jusqu'à l'ivresse. Le cidre dans cet état contient encore beaucoup de parties propres à la nutrition. Il ne peut déjà plus être employé dans les mêmes cas que le précédent; cependant il n'est pas encore très-propre à aider la digestion.

Enfin, quand tout le sucre qu'il contenait se trouve

converti en alcool, le cidre est *paré*, ne jouit plus de sa saveur douce; il stimule assez fortement tous les organes, est moins lourd à digérer, contient beaucoup moins de matières nutritives, et devient capable de donner lieu à une ivresse tout aussi forte et tout aussi durable que celle produite par quelque vin que ce soit. Relativement à sa force, le cidre paré peut-être divisé, pour ses effets, en gros cidre, en cidre moyen (*mitoyen*) et en petit cidre. Le gros cidre est celui qu'on obtient des pommes avant l'action de la presse; il n'y entre point d'eau, ou il n'y en entre qu'une très-petite quantité, qui y est versée quand la meule broie les pommes. C'est le plus excitant.

Le cidre appelé mitoyen est celui que l'on obtient, soit en ajoutant aux pommes une quantité d'eau variable, suivant la qualité de celui-ci, et qui peut équivaloir à une quantité égale de leur jus, et en brassant le tout ensemble; soit en mêlant les gros et les petits cidres parés, immédiatement avant de les consommer. Cette boisson est très-saine, excite beaucoup moins que la première qu'on ne peut boire qu'en petite quantité; elle contient encore assez d'alcool et de principe amer pour aider la digestion, pour agir comme tonique et stimulant, et cependant elle contient assez d'eau pour bien rafraîchir et pour être prise en certaine quantité pendant l'ingestion des aliments solides.

Les petits cidres, soit qu'ils résultent de la pression du marc sur lequel on a versé une certaine quantité d'eau, soit qu'ils résultent d'une seconde addition d'eau au gros cidre, forment une boisson très-rafraîchissante, qu'on pourrait, pour ses effets, ranger dans la classe des boissons aqueuses acides, si le peu d'alcool qu'elle contient ne lui donnait un autre rang.

La mauvaise habitude qu'on a dans les pays à cidre, de tirer au tonneau, et de mettre en consommation un tonneau souvent très-grand, pour peu de monde, fait que lorsque le vase est aux trois quarts vidé, le cidre s'altère plus au moins. Alors il perd sa sapidité et devient *plat*, ou il passe à la fermentation acéteuse, devient d'une acidité très-prononcée, et agit sur l'estomac à la manière des acides végétaux concentrés. On pourrait obvier à cet inconvénient, en versant dans ce tonneau en vidange une petite quantité d'huile qui donnerait lieu à une couche qui intercepterait toute communication avec l'air.

Falsification. — L'emploi de l'oxide de plomb (*litharge*) pour détruire l'acidité du cidre, est rare, mais dangereux. Le plomb pourrait avoir été introduit innocemment dans le cidre, par l'habitude qu'ont certaines personnes de remplir de plomb fondu les fissures qui existent dans le bois des auges. Dans tous les cas, ce métal se reconnaît comme cela a été dit à l'article *Vin* (*Médecin de la Maison n° 2*).

L'usage de la craie et de la cendre pour saturer l'acide excédant du cidre n'a pas de grands inconvénients. Les autres moyens mis en usage pour donner de la couleur au cidre comme les décoctions de coquelicots, le caramel, etc., sont peu nuisibles.

Nouveau traitement de l'ongle incarné, ou ongle rentré dans les chairs.

L'affection chirurgicale qui porte le nom d'ongle incarné est excessivement douloureuse, et il faut, en quelque sorte, en avoir été atteint pour comprendre qu'un mal de si peu d'étendue soit aussi pénible à supporter. C'est qu'il n'est pas aux pieds de petite douleur, et lorsqu'ils sont le siége de la moindre cause de souffrance, chaque pas que nous faisons vient nous le faire sentir cruellement.

Cette maladie n'existe presque jamais ailleurs qu'au gros orteil, et spécialement à son côté interne, c'est-à-dire celui qui avoisine le second orteil; rarement les autres orteils en sont affectés, et on ne l'observe presque jamais aux doigts. Elle est ordinairement le résultat de la pression de chaussures trop étroites, aidée d'une conformation vicieuse de l'ongle; quelquefois aussi ces causes, toutes locales, sont favorisées par le mauvais état de la constitution du malade, et, sous l'influence de cette cause, la maladie devient plus grave.

A un degré léger de la maladie, la peau, qui forme naturellement un petit bourrelet au côté interne de l'ongle, est seulement irritée et un peu gonflée; le malade éprouve alors un peu de douleur en marchant. Cependant, comme la douleur est supportable, il continue à se livrer à ses occupations journalières, ne garde aucun repos, jusqu'à ce que la peau, devenant plus gonflée et plus enflammée, vienne à s'entamer à l'endroit sur lequel le bord de l'ongle appuie. Alors la marche devient plus difficile, car la souffrance est très-vive, et du fond de la plaie suinte un liquide fétide. Si le malade persiste à marcher, l'ulcération fait des progès, des excroissances charnues se forment, la suppuration devient plus abondante, la douleur insupportable, et il arrive bientôt un moment auquel il n'est plus possible à celui qui est ainsi affecté, non-seulement de marcher, mais de se tenir debout.

Dans certains cas, la maladie ne se borne pas au côté de l'ongle, elle gagne la peau qui borde sa racine, détruit ses adhérences, et le mal a fait alors de tels progrès que le blessé a une difficulté extrême à s'appuyer, même sur le talon. Mais quelle que soit l'étendue des désordres, ce sont toujours les parties molles qui entourent l'ongle qui sont malades; l'ongle agit comme un corps étranger en les irritant, car *il ne peut pas* lui-même être malade. Comme les cheveux, comme l'épiderme, il est privé de vie, et, quoique la doctrine contraire ait été longtemps soutenue, il n'y a rien de mieux prouvé, dans l'état actuel de la science, que l'absence de toute sensibilité et de toute vitalité dans ces organes. C'est donc un vice de langage et une grave erreur de parler de maladies des ongles, ces maladies n'existent pas, et les ongles ne peuvent éprouver que des altérations ou mécaniques ou chimiques.

Il n'y a pas de maladie contre laquelle on ait proposé plus de remèdes qu'il n'en a été indiqué contre celle qui nous occupe; cela prouve, sans doute, qu'elle cause beaucoup d'ennuis à ceux qui en sont atteints et qu'elle est difficile à guérir. On a d'abord essayé de rétrécir l'ongle en enlevant une partie de sa largeur du côté des chairs malades. On a ratissé son milieu avec un grattoir, de manière à l'amincir et à produire ainsi le relèvement de ses bords; puis, lorsqu'il était aminci, des chirurgiens, d'après le procédé de M. Dionis, le divisaient en deux moitiés et poussaient ces moitiés l'une contre l'autre, en laissant constamment de la charpie entre la portion incarnée et les chairs. Ce procédé fut perfectionné par M. Faye, qui perçait d'un petit trou le bord libre de chacune des deux moitiés de l'ongle et passait dans ces trous un fil métallique qu'il serrait en le tordant comme une ligature. Desault et Boyer se servaient d'une lame de ferblanc ou de plomb, longue de dix-huit lignes, large de trois à quatre, dont on introduisait l'extrémité, légèrement recourbée, entre l'ongle et les chairs. De cette façon, l'ongle était soulevé et les chairs abaissées, après avoir été préalablement garnies d'une petite compresse enduite de cérat; puis, recourbant la lame de dedans en dehors, de manière qu'elle embrassât exactement le bourrelet formé par les chairs, on la maintenait dans cette position à l'aide d'une bande roulée autour du gros orteil.

Mais tous ces moyens, sans être exempts de douleur, exigeaient un temps plus ou moins long avant de procurer une guérison qui n'était quelquefois que temporaire. C'est pourquoi Dupuytren institua l'*arrachement* de la portion incarnée de l'ongle ou de la totalité de cet organe. « J'engage, disait ce chirurgien dans ses leçons orales, sous la partie moyenne du bord libre de l'ongle, la pointe d'une branche de ciseaux droits, solides, bien effilés; je les fais glisser par un mouvement rapide jusqu'à la racine, et divise d'un seul coup, cette partie en deux moitiés à peu près égales; saisissant alors avec une pince à disséquer la moitié correspondante à l'ulcération, je l'arrache en la roulant sur elle-même de dedans en dehors; si l'autre côté est malade je l'enlève de la même manière. Dans le cas où les chairs fongueuses qui avoisinent la plaie sont trop élevées, je passe sur elles un cautère olivaire (*fer rougi au feu*) qui les consume, et assure ainsi, autant que possible, la cure de la maladie. » Et Dupuytren affirmait que cette atroce opération n'était pas très-douloureuse, mais nous devons ajouter qu'il n'a jamais eu à la subir.

La méthode dont nous venons de parler, guérissait quelquefois assez rapidement le blessé, surtout quand l'ongle ne repoussait pas comme cela arrive volontiers chez les vieillards; mais dans le cas contraire, de nouvelles portions d'ongles se montraient bientôt, des productions cornées de formes irrégulières sortaient du fond des chairs, et l'on était forcé de les arracher et de livrer le malade à de nouvelles douleurs dont on ne pouvait prévoir le terme, ces portions d'ongles se reproduisant quelquefois indéfiniment. C'est pour cela que Lisfranc, au lieu d'attaquer l'ongle et de l'arracher, avait coutume d'enlever, en un seul lambeau, avec l'instrument tranchant les chairs qui, dans cette affection, dépassent le niveau de l'ongle. Cette opération est loin d'être toujours couronnée de succès, puisque c'est encore à l'arrachement de l'ongle, selon la méthode de Dupuytren, que les chirurgiens ont le plus souvent recours.

En présence de la difficulté de la guérison et des vives douleurs que causent les opérations de cette nature, le nouveau traitement de l'ongle incarné, inventé récemment par M. le docteur Meynier, nous paraît une heureuse innovation, et il a dû en être ainsi pour la Société de chirurgie, à laquelle un de ses membres a fait part dernièrement du procédé de l'auteur et de l'application qu'il en a faite. D'après la méthode de M. Meynier, on commence par affaisser les chairs, puis on verse, entre elles et le bord de l'ongle, une petite quantité de collodium qui se dessèche, se solidifie promptement, fait cicatriser l'ulcération, et, en maintenant les parties écartées,

assure la guérison toutes les fois que la maladie ne dépend pas d'une déviation primitive ou anormale de l'ongle. Nous rappellerons que le collodium ou collodion n'est autre chose que le coton poudre dissous dans le chloroforme. M. Larrey a ainsi employé le collodium dans cinq cas simples, et quatre fois il l'a vu réussir.

A ce procédé, qui est sans le moindre inconvénient, on doit joindre, dans certains cas, la section du bord de l'ongle qui s'avance dans les chairs, surtout s'il est dévié, mais cela peut se faire sans douleur. Il est aussi nécessaire d'agir sur la constitution du malade lorsqu'elle est mauvaise et tend à entretenir l'ulcération, c'est alors au médecin d'aviser; mais on doit néanmoins s'applaudir de voir la chirurgie se dégager des méthodes barbares, et les chirurgiens marcher dans une voie toute d'humanité.

Dr Reinvillier.

DE LA CONSTIPATION.

UTILITÉ DE LA PRÉSENCE DU SON DANS LES ALIMENTS PRÉPARÉS AVEC LE FROMENT POUR LA COMBATTRE.

Nous avons publié récemment un article ayant pour titre : Du *Son dans le pain* (*Médecin de la Maison*, n° 10). Ce travail résumait un Mémoire de M. Duboys, dans lequel ce chimiste concluait à l'emploi et à l'utilité du son comme aliment. Aujourd'hui, un savant médecin américain reconnaît au son un autre avantage incontestable, celui de régulariser les fonctions digestives.

Aristote disait que l'aliment le plus pur n'était pas toujours le meilleur, et que la farine n'était jamais plus saine que lorsqu'elle contenait une certaine quantité de son. En prenant pour texte cet extrait d'un livre du philosophe grec, M. le docteur Waren, président de la Société médicale de Boston, a publié dans le journal américain des sciences médicales, quelques remarques intéressantes sur l'usage du pain bis et du froment grossièrement moulu pour prévenir et guérir la constipation : cette publication a été reproduite sous la forme suivante par le *journal de Médecine et de chirurgie pratiques* :

« M. Waren avait observé que les animaux n'aiment pas autant le beau pain que le pain bis, et qu'ils ne peuvent vivre en se nourrissant du premier, tandis que les espèces, mêmes carnivores, vivent très-bien avec le pain le plus grossier et le plus noir. Ce médecin avait vu, d'un autre côté, un savant qui, tourmenté par une dyspepsie (*difficulté de digérer*), avait voulu s'en débarrasser en ne mangeant que du pain très-blanc et des aliments ne laissant que peu de résidu dans les intestins. Mais, au bout de quelque temps, les intestins cessèrent de fonctionner, et le savant faillit en mourir. M. Waren pensa, dès lors, que la constipation était, dans beaucoup de cas, le résultat d'un usage trop exclusif d'aliments absorbables (*c'est-à-dire dont les organes s'emparent facilement*), et que, parmi ceux-ci, il fallait ranger en première ligne la fleur de farine de froment. Il se trouva, sous ce rapport, de l'avis du docteur Truman, de Londres, qui écrivait que l'habitude française de manger d'énormes quantités de pain à dîner, était malsaine, à moins qu'on ne prît beaucoup d'exercice, et que cette surcharge de pain donnait des maux de tête et de la constipation. Comment se produit ce phénomène? M. Waren l'attribue à l'absence de matières réfractaires à l'absorption : les intestins ne sont pas suffisamment stimulés pour entrer en jeu. Il faut donc associer aux éléments nutritifs des aliments introduits dans l'estomac, des éléments qui résistent à l'action du suc gastrique (*liquide fourni par l'estomac pour opérer la digestion*) et donnent un résidu nécessaire pour que la défécation (*expulsion des matières fécales*) s'accomplisse. Au nombre de ces éléments refractaires est l'enveloppe du grain, ou le son, qui peut-être aussi agit en vertu de principes particuliers même peu connus. Dans les premiers âges du monde, le son et la farine étaient probablement employés ensemble; en les séparant, la civilisation est allée, sans s'en douter, contre les intentions de la nature, et pour son compte, M. Waren est convaincu que la constipation générale dont sont tourmentés les habitants des villes tient en grande partie à l'usage trop abondant de fleur de farine non mélangée. Et ce qui le prouve, c'est qu'il a suffi à ce médecin de faire intervenir une certaine proportion de son dans l'alimentation habituelle des individus sujets à la constipation pour opérer une révolution immédiate dans leur existence. Il cite d'abord un exemple puisé dans sa propre famille. « En 1825, dit-il, je commençai à faire usage de pain dans lequel le son avait été conservé, et après l'avoir employé longtemps chez moi, je le conseillai à mes malades et à mes confrères. On ridiculisa d'abord ce pain en l'appelant pain de sciure de bois; mais beaucoup de personnes ordinairement constipées en mangèrent, et ses propriétés laxatives furent si bien constatées, qu'il est devenu d'un usage universel à Boston. »

Trouvant, toutefois, que le pain de froment brut, bien qu'avantageux, n'était pas suffisamment actif dans tous les cas, M. Waren pensa qu'il serait bon d'employer ce froment sous une forme encore plus rapprochée de l'état naturel et sans en faire du pain. Il fit, en conséquence, moudre de ce grain dans un moulin à café, et, après l'avoir fait bouillir plusieurs heures et saler, il obtint un mets assez agréable au goût. On l'essaya comparativement, et, après des expérimentations multipliées, il s'est trouvé que le froment, ainsi concassé et bouilli, était l'aliment le plus efficace pour prévenir et combattre la constipation. Le changement qu'il opère dans la santé est des plus remarquables, si on le prend en quantité suffisante. M. Waren porte cette qnantité à douze onces pour un adulte. On peut le prendre à déjeuner comme partie du repas, ou pour toute alimentation si le cas l'exige, et à dîner au lieu et place du pudding et des légumes. Rien, d'ailleurs, n'empêche de rendre ce mets plus savoureux en lui associant du lait, du beurre, de la crême ou de la mélasse qui, lorsque l'estomac ne s'en trouve pas plus mal, ne peuvent être que des auxiliaires utiles.

La préparation du froment brut se fait en le lavant dans l'eau froide pour le nettoyer; on le fait cuire ensuite pendant trois à quatre heures en ajoutant de temps en temps de l'eau pour lui donner la consistance du riz bouilli. Il est à désirer, toutefois, que cette consistance soit un peu moindre que celle du riz; il en sera moins agréable, mais il est plus laxatif. C'est, dans tous les cas, un aliment très-sain et si excellent dans le traitement de la constipation que M. Waren ne saurait trop le recommander aux praticiens.

Procédé intéressant de momification.

Un jeune naturaliste d'une grande espérance, M. Adolphe Lemarchand, est parvenu, après de nombreux essais, à obtenir la momification des animaux, c'est-à-dire leur conservation complète avec une perfection extraordinaire. Voici comment M. Lemarchand est arrivé à ce résultat : il faisait depuis longtemps des recherches sur la momification en se servant, à l'instar de nos embaumeurs modernes, de liquides conservateurs qu'il injectait dans les vaisseaux des animaux morts qu'il voulait conserver, lorsqu'il lut par hasard l'histoire de Jérôme Sagato. On se rappelle peut-être cette curieuse histoire qui fut publiée dans les journaux scientifiques, il y a quelques années.

« Jérôme Sagato, à qui nous devons d'excellentes cartes d'Afrique, traversait en 1820 les déserts de cette partie du monde. Arrivé dans la vallée qui s'étend entre Mograb et la seconde cataracte, il fut témoin d'un de ces ouragans, si communs dans la Nubie, qui transportent des montagnes de sable à une distance souvent fort éloignée. Quand le vent fut calmé, notre voyageur, en continuant ses excursions, aperçut, gisant sur le sol, quelque chose qui ressemblait à un homme; c'était, en effet, un cadavre dans un état parfait de conservation, la chair et les muscles en étaient desséchés et solidifiés sans avoir éprouvé aucune altération apparente. Sagato attribua naturellement ce phénomène à l'action de la chaleur du sable, et pensa, avec raison, qu'il serait possible d'obtenir les mêmes résultats en se servant de moyens artificiels analogues. Ce ne fut qu'à son retour en Italie qu'il commença ses expériences et parvint enfin à obtenir quelques succès satisfaisants.

« Les cadavres soumis à cette dessiccation acquièrent de la consistance; la peau, les muscles, les nerfs, les veines, la graisse, le sang, les intestins mêmes, ne subissent aucune altération. Le sujet conserve ses traits, sa forme, sa couleur, et ne répand aucune odeur; ses membres conservent une certaine flexibilité. Le contact de l'air, l'humidité, les vers ne le détériorent pas, et l'expérience a prouvé qu'on pourrait le laisser dans l'eau plusieurs jours sans danger; enfin, il n'y a de changé sensiblement que le poids du corps qui diminue. Ce qu'il y a de remarquable encore, c'est que les cheveux et la barbe s'arrachent avec moins de facilité que chez les individus vivants. Les oiseaux et les poissons ne perdent ni plumage, ni couleurs, ni peau, ni écailles; et les insectes conservent jusqu'à la moindre de leurs parties. »

Partant de ces données, M. Lemarchand plaça d'abord de petits animaux morts dans du sable entretenu à une certaine température; des souris, de petits oiseaux, de jeunes chats furent l'objet de ses premières expériences, et bientôt il arriva à dessécher ainsi des animaux d'un gros volume. Nous avons vu, dans la précieuse collection qu'il possède déjà, une quantité d'oiseaux ayant un plumage très-éclatant et tout aussi bien conservé que le plumage des ciseaux les mieux empaillés; les plumes sont fortement adhérentes, et il faut beaucoup plus de force pour les arracher que l'on n'en met pour l'ani-

mal récemment tué. Des serpents d'assez gros volume, des couleuvres, des poissons, de gros insectes, dans l'état de conservation le plus complet, témoignent de l'excellence du procédé. Aucune application n'a encore été faite par lui au corps de l'homme, mais nous ne doutons pas du succès, l'analogie le fait assez prévoir.

D'après les explications qui nous ont été données, il faut un soin et une persévérance extrêmes pour réussir dans ces sortes d'opérations. Non-seulement le sable doit être constamment chauffé, sous peine de voir la dessiccation se suspendre et rester incomplète jusqu'à ce que, chauffant de nouveau, elle continue à faire des progrès; mais il faut encore que le sable soit très-fin, toujours parfaitement sec et qu'il touche immédiatement toute la peau de l'animal; ainsi il doit pénétrer entre les poils des quadrupèdes et sous les plumes des oiseaux. On est certain que le résultat est complet lorsque l'animal a perdu une quantité déterminée de son poids, aussi est-il exactement pesé avant d'être mis dans le sable dont on le retire de temps à autre pour le même motif.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Le docteur D. a comparu devant la justice à cause de la mort de M. Labbé, maître de poste à Alfort, auquel il avait prescrit, par erreur, deux grammes de laudanum en lavement au lieu de dix gouttes; M. D. a été condamné à quinze jours de prison, cinq cents francs d'amende et aux dépens.

— Onze distillateurs et confiseurs viennent de subir diverses condamnations pour avoir vendu des sirops de mauvaise nature; parmi eux se trouvait un pharmacien, le sieur Giraudeau, rue de l'Oursine, qui a été condamné pour avoir vendu du sirop de guimauve falsifié, à dix francs d'amende et à l'effusion du sirop devant sa porte.

— On lit dans le *Medical Times* : « Un enfant de neuf ans étant mort avec tous les symptômes d'empoisonnement, après avoir mangé des morceaux d'écorce de citron qu'il avait trouvés dans la rue; M. Clappe fut chargé, par l'autorité judiciaire, de faire l'autopsie du cadavre. Il reconnut tous les signes d'un empoisonnement par le cuivre. D'un autre côté, un garçon de boutique est venu avertir l'autorité qu'il s'était servi d'écorce de citron pour nettoyer des lames de cuivre, et qu'il avait jeté cette écorce dans la rue. Un autre enfant, atteint des mêmes accidents, a pu être sauvé. »

— Le *Journal de chimie médicale* a publié dernièrement un fait qui indique le danger qu'il y a à faire rincer les bouteilles avec du plomb de chasse par des gens peu soigneux et négligeant de secouer fortement les bouteilles après le rinçage pour s'assurer qu'il n'y reste plus de plomb. Il raconte que huit élèves de l'école des jésuites, à Dôle, ayant partagé avec le supérieur une bouteille de vin, furent pris subitement de symptômes atroces de coliques, et que le supérieur succomba au bout de huit heures. On a trouvé que la bouteille contenait plusieurs grains de plomb qui avaient été attaqués par l'acide du vin.

— Notre colonie de la Guyanne était en proie, au commencement de décembre, à une épidémie qui faisait de nombreuses victimes. Suivant quelques personnes, cette épidémie présenterait tous les symptômes de la fièvre jaune; d'après d'autres versions, elle serait due à l'invasion de fièvres pernicieuses sans caractère spécial.

Quoi qu'il en soit, un grand nombre de morts a été constaté, et le chiffre des officiers de santé cessant d'être en rapport avec les exigences croissantes du service, M. le gouverneur Massin, qui montrait dans ces terribles circonstances un zèle et une activité au-dessus de tout éloge, avait pris le parti d'envoyer demander à la Martinique un supplément de personnel.

FORMULES.

ELIXIR DE LONGUE VIE.

Prenez :	Aloès	18 grammes.
	Agaric blanc	2 grammes de chaque.
	Racine de gentiane	
	Racine de rhubarbe	
	Safran	
	Canelle	
	Zédoaire	
	Thériaqne	
	Sucre	15 grammes.
	Eau-de-vie ou alcool à 22 degrés	1000 »

On prépare cet élixir en faisant macérer les substances dans l'alcool pendant quinze jours, on garde toutefois un peu d'alcool pour délayer la thériaque que l'on ajoute, ainsi que l'aloès et le sucre, à la fin de la macération. Il est préférable que les matières solides soient d'abord grossièrement pulvérisées avant de les mettre dans l'alcool.

L'élixir de longue vie, qui a une vieille réputation, est employé comme stomachique et légèrement purgatif, beaucoup de personnes se trouvent bien de son usage, la dose est d'une demi-cuillerée à une cuillerée à bouche le matin à jeun ou un quart-d'heure avant de dîner. (*Consult. son médecin.*)

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 Février 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 15.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la brûlure, et des premiers soins qui lui conviennent. — Traitement des fièvres intermittentes rebelles par le jus de plantain. — Hygiène alimentaire : Du thé, ses variétés, sa préparation, ses propriétés, sa falsification. — Nouveau cas de transfusion du sang. — Nouveau perfectionnement au préservatif du froid aux pieds : la paille et le caoutchouc. — Quelques mots sur un feuilleton de M. Félix Roubaud (*Gazette des Hôpitaux*). — Variétés et nouvelles. — Formules : Liniment contre les brûlures ; — Eau contre les brûlures ; — Liquide pour le pansement des brûlures ulcérées.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 FÉVRIER 1851.

Les rhumes et les autres affections aiguës de la poitrine ont notablement prédominé sur les autres maladies depuis quelques jours. Le froid vif et sec qui s'est montré tout à coup à plusieurs reprises, a déterminé des indispositions subites dont on peut se préserver en employant les précautions nécessaires. Dans la soirée du 10 et pendant celle du 11, nous avons vu plusieurs personnes éprouver des congestions violentes vers la tête pour s'être exposées après leur dîner, et sans modifier leur vêtement, au froid qui venait de surgir rapidement. Le 10 au soir, nous avons été témoin d'un fait qui a dû nécessairement se reproduire, avec les mêmes circonstances, sur d'autres personnes : une jeune dame, d'une bonne santé habituelle, sortit après son repas et marcha rapidement pour vaincre l'impression du froid ; il en résulta une indigestion des plus pénibles, accompagnée de douleurs de tête atroces, accidents qui eussent pu être évités en restant après le dîner au repos ou au moins dans une température douce.

Une maladie plus grave a jeté tout à coup l'alarme parmi beaucoup de personnes ; plusieurs cas de choléra sporadique se sont montrés en ville et dans les hôpitaux. On a pu en observer un dans le service de M. Cruveilhier, à la Charité, un autre au Val-de-Grâce, dans le service de M. Maillot, deux autres dans les salles de l'Hôtel-Dieu. Il n'y a rien dans ces faits qui doive exciter l'inquiétude ; cette variété de choléra, qui est loin de ressembler au choléra épidémique, est en permanence en France dans presque toutes les saisons, elle s'est montrée plus abondante en ce moment et voilà tout. Enfin, ce qui doit rassurer les personnes les plus craintives, c'est que pas un seul malade atteint n'a succombé.

DE LA BRULURE,

ET DES PREMIERS SOINS QUI LUI CONVIENNENT.

(*Suite et fin.*)

Maintenant que nous sommes bien renseignés sur les divers symptômes de la brûlure, que nous avons étudié les six degrés différents qu'elle peut présenter, occupons-nous de la chose la plus importante, des premiers soins à donner au malade lors d'un accident de ce genre.

Il n'est peut-être pas de circonstance qui produise de plus grand désordre autour d'un blessé que celle d'une brûlure un peu étendue. Ce malheur est si spontané, la douleur du patient est souvent si vive, ses cris sont si déchirants, les avis sur les secours à administrer sont tellement différents et multipliés, que l'on rencontre peu de personnes conservant leur

présence d'esprit en face d'une situation aussi pressante.

Que faut-il donc faire d'abord? Transporter rapidement le malade dans un lieu calme, frais, où il soit à l'abri des excitants physiques ou moraux qui ne peuvent qu'accroître sa douleur et augmenter le danger. Là, on le débarrasse vivement de ses vêtements, en employant, toutefois, les précautions les plus grandes pour ne pas froisser les endroits du corps qui sont brûlés. Il est donc préférable de découdre ou même de couper les vêtements que de chercher à déshabiller le malade par les procédés ordinaires. On conçoit combien il est important d'enlever au plus tôt des étoffes imprégnées de liquides qui étaient bouillants au moment de l'accident, comme du bouillon, de la graisse, du lait, de l'eau, etc.; et lors même que la flamme seule a été la cause de la brûlure, il faut bien que les parties lésées soient mises à découvert, afin d'y appliquer le remède.

S'il arrive, comme cela se voit dans les cas graves, que le malade soit plongé dans une stupeur profonde, qu'il soit presque insensible à ce qui se passe autour de lui, ayant le pouls petit, la peau froide, des frissons vagues, la respiration difficile, il faut le placer dans un lit chaud, lui faire respirer de l'éther, du vinaigre ou de l'eau de Cologne, en promenant sous les narines le flacon qui contient l'une de ces liqueurs volatiles. Pendant ce temps, on fait préparer un infusé de tilleul et de feuilles d'oranger que l'on fait boire au malade, chaud, sucré et par petites tasses. Cette tisane est bien préférable au vin, à l'eau-de-vie et autres boissons stimulantes qu'on a quelquefois la mauvaise idée d'administrer dans ce cas. Une ou deux personnes doivent s'empresser de frictionner les parties du corps qui n'ont pas été atteintes par la brûlure, afin de stimuler la peau et d'y rappeler la chaleur; il suffira de se servir d'un morceau de flanelle pour opérer cette friction.

Les soins généraux que nous venons d'indiquer ne s'appliquent, comme cela doit être, bien entendu, qu'au malade qui éprouve du froid, de la faiblesse, du frisson, de la stupeur; car alors son état est grave, et ce n'est pas de la brûlure dont il faut s'occuper. Il est aussi de la dernière importance d'envoyer chercher un médecin pendant que l'on donne tous ces soins, car il arrivera probablement qu'une *réaction*, une excitation générale succédera à cet état d'affaissement, et alors les secours d'un homme expérimenté deviennent très-nécessaires, puisqu'une saignée ou d'autres moyens actifs ne peuvent être employés par les assistants. Dans tous les cas, il faut continuer les soins dont nous venons de parler, jusqu'à ce que le froid et la faiblesse aient tout-à-fait disparu.

Lorsque le malade n'est pas dans cet état d'accablement, sa souffrance est vive, et il faut alors le soulager, en s'occupant avec intelligence de la partie brûlée; c'est à ce moment que le choix des remèdes devient un véritable embarras. Lorsqu'il s'agit d'une brûlure du premier ou du second degré, une foule de substances sont généralement employées, tels sont l'eau froide, la pomme de terre râpée, la confiture de groseilles, l'encre, l'huile d'olives, le vinaigre, l'éther, l'alcool, l'ammoniaque, etc.; tous ces moyens ont un résultat favorable, mais ils ne sont pas sans inconvénient et ils n'ont pas tous la même valeur.

La pomme de terre râpée, la confiture de groseilles, l'encre agissent par le froid et par leur principe astringent; la première de ces substances est longue à préparer, doit être souvent renouvelée, masque la partie endommagée, il est donc sage de ne pas s'en servir; la dernière colore et cache aussi la lésion. L'huile d'olives et les corps gras agissent comme émollients; mais, seuls, ils ne sont pas assez efficaces et paraissent avoir l'inconvénient de favoriser la formation des vessies ou phlyctènes. Le vinaigre, très en vogue en Angleterre, agit aussi par sa propriété astringente; mais on conçoit que si quelques points de la brûlure sont plus profondément atteints que les autres, si le troisième degré existe quelque part, ou même si dans le second degré l'épiderme se trouve enlevé, on conçoit que la douleur, loin d'être diminuée, sera rapidement augmentée, et que le vinaigre ne fera qu'irriter la partie malade. La même crainte existe à l'égard de l'éther, de l'alcool et de l'ammoniaque, qui ne peuvent être employés que dans les deux premiers degrés, lorsqu'il n'y a pas dénudation de la peau. La manière dont ils soulagent leur est particulière : c'est en se volatilisant, en se réduisant en vapeur, qu'ils enlèvent une grande quantité de calorique à la région malade; aussi, lorsque l'on favorise cette vaporisation en soufflant sur une partie imprégnée d'éther ou d'alcool, le malade éprouve un froid subit qui le soulage immédiatement. Cependant, si l'on vient à cesser ce moyen, la douleur renaît de suite; il ne peut être employé sur une surface de quelque étendue, et il y a de l'inconvénient à humecter longtemps la peau avec des liquides aussi irritants.

Que faire donc en présence d'une brûlure de quel-

que étendue, présentant l'un des deux ou les deux premiers degrés de cette affection? Et d'abord, il est facile de constater que la brûlure n'est que superficielle; nous avons insisté longuement sur la différence des divers degrés dans notre article précédent. La première indication consiste, ainsi que nous l'avons dit, à soulager le malade, tout en soignant la brûlure, et, puisque le froid ne manque jamais de faire cesser la douleur, il faut faire des applications froides.

Ces aplications ont à la fois l'avantage d'être très-efficaces et de pouvoir se faire immédiatement; il suffit, en effet, de se procurer de l'eau froide et quelques morceaux de linge que l'on a toujours sous la main, de tremper des linges dans l'eau et d'en couvrir les parties brûlées. Il est fort important de changer très-fréquemment les linges; car à peine viennent-ils à s'échauffer que la douleur recommence. On peut continuer l'eau froide, sans inconvénient, jusqu'à cessation de la douleur, c'est-à-dire pendant plusieurs heures; mais il y a quelque chose de mieux à faire, car si l'eau froide soulage, elle n'empêche qu'imparfaitement le développement des vessies ou phlyctènes. Ces vessies se forment ordinairement tout à coup; mais presque toujours à celles qui apparaissent les premières, viennent s'en ajouter de nouvelles pendant les vingt-quatre heures qui suivent l'accident; de plus, le volume de celles qui existaient déjà manque rarement de s'accroître par la prolongation de l'irritation. Il faut donc, en même temps que l'on applique de l'eau froide, s'occuper de prévenir la formation de nouvelles phlyctènes.

On arrivera au but que l'on se propose en employant de l'eau qui contienne une substance fortement astringente : ainsi, en ajoutant à l'eau du sulfate de fer, de l'extrait de saturne, de l'alun, ou au besoin un peu de vinaigre, elle en acquerra les qualités nécessaires. Si l'on peut avoir de l'extrait de saturne (sous-acétate de plomb liquide), il suffira d'en ajouter deux cuillerées par verre d'eau. L'alun est une substance plus facile à se procurer, d'un usage plus vulgaire; il produit d'excellents résultats et c'est à lui que nous conseillons d'avoir recours. Ainsi, eau froide d'abord parce que l'on peut toujours en avoir de suite, puis de l'eau également froide contenant de l'alun en dissolution. Dans quelle proportion doit-on employer l'alun? Cette substance a cela d'avantageux, dans le cas qui nous occupe, que l'on peut sans inconvénient en élever beaucoup la dose; cependant 10 grammes par litre d'eau formeront une solution très-convenable pour imprégner des compresses.

Dans les soins que l'on apporte à la brûlure du second degré, il y a de certaines règles à suivre à l'égard des vessies ou phlyctènes, qu'il est très-important d'observer : en aucune circonstance il ne convient d'enlever l'épiderme qui les forme, et c'est une des raisons qui nous ont fait donner le conseil de ne pas chercher à déshabiller le malade sans couper les vêtements qui couvrent les parties brûlées. On voit quelquefois les personnes qui entourent le malade s'empresser maladroitement de retirer, par exemple, un bas imprégné d'eau bouillante, sans songer qu'elles vont en même temps dépouiller toute la jambe de son épiderme et tripler les douleurs du patient en reculant considérablement sa guérison. Cet inconvénient peut être facilement évité en coupant sur une même ligne, du haut en bas, avec des ciseaux cette partie du vêtement.

Cependant il ne faut pas laisser, dans les vessies ou phlyctènes, le liquide qui les remplit; car ce liquide irrite la partie sur laquelle il repose. Il y a donc indication de l'évacuer, ce que l'on doit faire le plus tôt possible avec précaution, c'est-à-dire en pratiquant de très-petites ouvertures à l'épiderme, au moyen d'une aiguille ou de tout autre instrument petit et pointu. On choisit pour cela le point le plus bas, celui qui permet le mieux à la poche de se vider, et à mesure qu'il s'en forme d'autres, on agit de la même façon. L'épiderme, ainsi ménagé, ne se recolle pas, mais il s'applique sur la région qu'il recouvre, il la protége et évite au malade bien des souffrances jusqu'à ce qu'un nouvel épiderme se soit reformé en dessous de lui, époque à laquelle il s'enlève par écailles et tombe de lui-même. Cette méthode permet aussi d'appliquer immédiatement les compresses qui contiennent le médicament, comme s'il n'avait pas existé de phlyctènes.

Lorsque l'épiderme aura été déchiré et qu'une portion en aura été enlevée malgré les précautions que l'on aura prises, il faudra apposer, sur la partie dépouillée, un linge fin, très-légèrement enduit de cérat, puis on recouvrira le tout de compresses imbibées et continuellement arrosées, soit comme nous l'avons dit, avec l'eau contenant de l'extrait de saturne, soit avec le même liquide chargé d'alun à la dose indiquée plus haut.

Nous voilà donc bien fixés sur les premiers soins à donner au malade dans les cas de brûlures du premier et second degré; que faut-il donc faire lorsque la brûlure atteint les degrés suivants? Ce que nous

venons de dire indique la marche à suivre : protéger les parties à l'aide de linges enduits de cérat, et appliquer ensuite des compresses. Mais dans ces cas de destruction plus profonde, c'est surtout la température du liquide employé qu'il faut considérer, le froid étant le remède principal et les médicaments ne pouvant empêcher qu'une partie, désormais sans vie, que nous avons désignée sous le nom d'escharre, ne doive plus tard être séparée des parties saines. Nous conseillons donc, dans ce cas, d'appliquer tout simplement de l'eau très-froide au moyen des compresses, ou de la neige, ou de la glace contenue dans des vessies. Ces applications froides seront continuées vingt-quatre, trente-six, quarante-huit heures, ou même plusieurs jours, c'est-à-dire jusqu'à cessation complète de la douleur et de la chaleur, et jusqu'à ce que la douleur ne se réveille plus par leur interruption ; elles seront remplacées ensuite par des cataplasmes de farine de lin froids d'abord, puis tièdes plus tard.

Les cataplasmes émollients préparent et hâtent la suite des parties mortifiées, ils diminuent l'inflammation et favorisent l'établissement de la suppuration qui doit nécessairement avoir lieu. Lorsque cette suppuration existe, et surtout lorsqu'elle est abondante, les cataplasmes sont remplacés avantageusement par les fomentations qu'employait le célèbre Lisfranc : il se servait d'une solution de chlorure de chaux, marquant 3 degrés au chloromètre de M. Gay-Lussac (mesure qui ne peut s'expliquer autrement et connue des chimistes), il mêlait cette solution à l'eau, dans la proportion de 4 à 6 onces par litre, et on imprégnait des petites masses de charpie auxquelles les chirurgiens donnent le nom de *plumasseaux;* puis après avoir recouvert les plaies d'un linge fenêtré (linge troué en beaucoup de places, à l'aide de ciseaux, en enlevant le morceau), enduit de cérat, il appliquait ses plumasseaux de charpie. Tout l'appareil était lui-même humecté de temps en temps avec la solution de chlorure de chaux. Ces sortes de pansements, employés dans la période convenable de la brûlure, faisaient merveille, et Lisfranc obtenait les plus beaux succès.

A côté de la méthode que nous venons de décrire, et qui doit suffire à tous les cas de brûlures, beaucoup d'autres viennent se présenter que nous devons au moins citer. Telle est la compression faite avec des bandages secs ou imbibés de quelques-uns des liquides indiqués ; elle ne s'applique que pour le premier et le second degré de la brûlure, rarement pour le troisième, et a pour résultat ordinaire de faire cesser immédiatement la douleur, d'empêcher le gonflement ou même de l'affaisser et de favoriser la rapidité de la guérison. Cependant, quoique des praticiens habiles tels que MM. Bretonneau et Velpeau en aient obtenu d'excellents effets, nous ne conseillons pas d'y avoir recours, il n'y a qu'un médecin exercé qui puisse l'appliquer convenablement et éviter les graves inconvénients qui peuvent succéder à son inhabile exécution.

Un autre traitement qui a été fréquemment mis en usage depuis quelques années contre les brûlures à tous les degrés, est l'emploi du coton. Le coton est, pour ce cas, d'un usage vulgaire en Ecosse et a été employé dans les temps reculés puisque les Grecs s'en servaient. On le prend cardé et on le dispose par couches minces, puis après avoir ouvert adroitement les vessies, ainsi que nous l'avons dit, on couvre la partie avec plusieurs couches de coton, de manière à la garantir complétement de l'air et du contact des corps extérieurs. Lorsque la suppuration devient abondante dans un ou plusieurs points et qu'elle suinte à travers la couche qui la recouvre, et surtout si elle répand une odeur fétide, comme cela arrive dans la saison chaude, on remplace le coton ainsi humecté par de nouvelles couches fraîchement cardées ; mais en général on exhorte le malade à la patience et on lève le premier appareil le plus tard possible.

Sans nier les nombreux succès que l'on a obtenus par l'emploi du coton, nous donnons la préférence à la méthode que nous avons décrite, laquelle compte des guérisons innombrables et permet beaucoup mieux de surveiller les parties malades. Nous ferons toutefois remarquer aux personnes qui douteraient encore de l'innocuité du coton sur les plaies, que cette méthode prouve surabondamment ce qu'en a dit notre collaborateur M. de Langis : *De l'emploi du coton en chirurgie et en médecine* (*Médecin de la maison, n° 9*).

Quel que soit le pansement adopté, il faut toujours l'exécuter avec célérité et avec légèreté ; on ne doit toucher au malade qu'après avoir bien préparé toutes les pièces de son appareil, car le contact de l'air sur les brûlures étendues et suppurantes produit les effets les plus nuisibles. Ce précepte est d'autant plus important à observer que les pansements doivent quelquefois avoir lieu pendant très-longtemps, et, dans certains cas, deux fois par jour, la suppuration des brûlures au troisième, quatrième et cinquième degré étant ordinairement très-abondante et d'une très-longue durée. C'est à cause de

cette longue suppuration et parce que il est nécessaire que la forme soit régulière, que les chirurgiens se pressent généralement d'amputer un membre brûlé au sixième degré. Contre cette affreuse brûlure il n'y a qu'une espèce de traitement local : séparer du reste du corps la partie carbonisée.

Après avoir discuté aussi sérieusement le traitement de la brûlure, nous n'avons pas le courage de passer en revue tous ces remèdes ridicules inventés par l'ignorance. Que pourrions-nous dire, en effet, de ces soi-disant secrets, au moyen desquels on guérit la brûlure et l'on calme la douleur qu'elle cause, secrets qui consistent à prononcer tout bas certaines paroles mystérieuses? Il est cependant une pratique que nous ne pouvons passer sous silence, car elle est encore sanctionnée par quelques hommes instruits : nous voulons parler de l'exposition à un feu vif de la surface qui vient d'être brûlée au premier ou au second degré. Quelquefois la partie malade est plongée dans l'eau très-chaude, d'autres fois c'est près d'un foyer ardent qu'on l'approche ; ce procédé est excessivement douloureux, souvent inapplicable et son utilité est très-bornée ; car si à propos d'une brûlure très-limitée, celle d'un doigt par exemple, on peut obtenir un soulagement passager en attirant le sang dans la région qui entoure la partie brûlée, cela ne peut qu'aggraver une brûlure étendue. Nous conseillons donc de renoncer à cette idée quoiqu'elle soit fort ancienne et qu'elle ait compté pour elle des noms d'une certaine valeur.

En suivant avec méthode ce que nous avons dit du traitement de la brûlure, on arrivera toujours à porter au malade des premiers secours efficaces lesquels auront une grande influence sur la marche de la maladie et sur sa terminaison. Avec du sang-froid, de l'instruction et de la célérité, on peut dans une triste circonstance où d'autres personnes perdent, comme on le dit vulgairement, la tête, soulager et même faire cesser une affreuse douleur. Mais après ce succès, dont on a droit d'être fier, qu'on ne se laisse jamais entraîner par l'orgueil de continuer un traitement qui va bientôt devenir très-difficile, car on aurait alors une cruelle déception. Le traitement local des brûlures est sans doute une chose bien importante, mais le traitement général demande une très-grande habileté. Les brûlures lorsqu'elles sont étendues en surface, ou lorsqu'elles sont profondes, s'accompagnent toujours d'inflammations internes très-graves et il faut, si l'on est à portée de le faire, dégager au plus tôt sa responsabilité en confiant le malade à un praticien expérimenté. Dr Reinvillier.

Traitement des fièvres intermittentes rebelles par le jus de plantain.

C'est moins pour augmenter la liste déjà si nombreuse des fébrifuges que nous signalons les faits qui vont suivre, que pour rappeler les praticiens à l'usage, beaucoup trop négligé de nos jours de la matière médicale indigène, et les prémunir en même temps contre l'illusion trop commune qui les porte à se féliciter de la découverte d'agents médicamenteux nouveaux, qui ne sont tels pour eux que parce qu'ils ont été depuis longtemps oubliés.

On trouve, en effet, dans presque tous les anciens traités de thérapeutique ou de matière médicale, le *plantain* figurant au premier rang des fébrifuges. Est-ce l'inconstance de son efficacité, est-ce l'incomparable supériorité du quinquina qui l'ont fait tomber en désuétude? Peut-être l'une et l'autre raison. Quoi qu'il en soit, le plantain n'eût-il que de rares occasions de se montrer utile, nous croirions encore rendre service aux praticiens des campagnes en leur rappelant le parti avantageux que quelques médecins ont pu en tirer. Témoin le fait suivant rapporté par M. le docteur Chevreuse, de Charmes-sur-Moselle :

Une dame de cinquante-six ans était prise depuis quelque temps, tous les deux jours, vers dix heures du matin, de malaise, de frisson, de douleurs aux jambes ; puis de céphalalgie (douleur de tête), de chaleur et de sueur si abondante, que les objets de couchage en étaient imprégnés. Ce n'était que dans la nuit ou le lendemain matin qu'elle était délivrée de son accès. On avait appliqué des sangsues et des ventouses scarifiées sans succès. M. Chevreuse, consulté pour la première fois par cette malade, vu le mauvais état de ses voies digestives, lui prescrivait le sulfate de quinine en lavement cinq ou six heures avant la première période de la fièvre ; 35 centigrammes de ce sel furent pris d'abord sans produire autre chose que des douleurs d'entrailles, de la sècheresse à la gorge. Plus tard, la dose en fut élevée à 60 et même 70 centigrammes sans modifier son état.

M. Chevreuse se décida alors à employer le remède par la voie de l'estomac. 50 centigrammes furent administrés en pilules, douze heures avant l'accès ; aucun résultat favorable. Dose plus forte le lendemain ; même impuissance. Force fut d'y renoncer, la malade refusant d'en continuer l'usage. On essaya alors successivement la pommade au sulfate

de quinine en frictions, les préparations opiacées, la toile d'araignée, le tout sans succès.

Plus d'un mois s'était écoulé ainsi; la malade ayant consenti de nouveau à se soumettre au sulfate de quinine, on en fit prendre à la dose de un gramme et plus dans du thé ou du café, mais sans plus de succès que la première fois. Enfin, après avoir fait usage de plusieurs remèdes empiriques, toujours avec le même insuccès, la fièvre persistant depuis quatre mois avec la même intensité, la malade maigrissant et perdant ses forces, on eut l'idée de recourir à l'emploi du jus des feuilles de plantain (*plantago major*). Elle en prit environ un quart de verre ordinaire avant le frisson. La première dose de ce jus la purgea et accrut la fièvre qui dura, cette fois, plus longtemps que de coutume. Mais à partir de la seconde dose, donnée de la même manière au début de l'accès suivant, la fièvre ne reparut plus; il ne resta plus que la faiblesse qui se dissipa insensiblement.

M. Chevreuse rapporte cinq autres observations qui lui paraissent aussi concluantes que celles-ci en faveur de l'efficacité du jus de plantain, et qui présentent, en effet, cela de commun, que le plantain a coupé des accès de fièvre qui avaient résisté au sulfate de quinine. (*Revue médic. chirurg.*)

Les fièvres intermittentes sont souvent si difficiles à guérir, qu'on ne saurait trop tôt signaler les médicaments qui ont sur elles une grande puissance; cependant il ne faut jamais regarder ces médicaments comme infaillibles, et c'est pour cela qu'il est très-utile d'en avoir un certain nombre à sa disposition. Lorsque la belle découverte du traitement des fièvres par le sel marin fut signalé au monde médical, nous nous empressâmes de la publier (*Médecin de la Maison*, n° 6), et depuis nous avons vu dans les hôpitaux, beaucoup de fièvres d'accès qui ont été guéries par le sel marin, pris à la dose de 15 à 30 grammes dans du bouillon, en une seule ou en deux doses dans la même journée. Ce moyen, très-simple et généralement très-efficace, échoue cependant quelquefois; à plus forte raison, cela doit-il arriver dans les pays où règnent constamment ces sortes de fièvres, car là, la cause persiste toujours, tandis qu'à Paris, où les fièvres d'accès sont très-rares, celles que l'on observe ont été généralement contractées ailleur et guérissent facilement.

Le jus de plaintain est donc un moyen de plus contre la fièvre, et plus ce moyen est vulgaire, plus il est précieux.

Comment obtient-on le jus de plantain? comme on obtient les autres jus ou sucs d'herbes : on prend les plantes lorsqu'elles ont acquis à peu près tout leur développement, on ôte les racines et toutes les parties altérées par l'âge; puis, après les avoir lavées pour enlever la poussière ou la terre qui les souille, on les secoue avec force dans un linge pour les sécher un peu. Les plantes sont mises ensuite dans un mortier de marbre et pilées avec un pilon de bois. Lorsque l'écrasement est à peu près complet, on peut y ajouter un peu d'eau pour délayer le suc et le recueillir plus facilement. Puis on presse, dans un linge que l'on tord, les plantes ainsi écrasées, et le suc s'écoule fort trouble et avec une couleur verte.

Le jus ainsi obtenu serait dégoûtant à boire; il faut donc le clarifier, soit en le laissant reposer, soit en le filtrant au papier, ce qui est préférable. Il ne reste plus ensuite qu'à le boire; il est toujours pris froid. (*Note du rédacteur.*)

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

DU THÉ, SES VARIÉTÉS, SA PRÉPARATION, SES PROPRIÉTÉS HYGIÉNIQUES, SA FALSIFICATION.

Le thé est le produit d'un arbuste qui est originaire de la Chine. Ce sont les feuilles de cet arbuste, toujours vert, roulées et préparées d'une façon particulière, que nous connaissons sous le nom de thé. Il fut introduit en Europe par les Hollandais en 1641, et on ne se douterait guère, en voyant combien son usage est commun, qu'il n'y a que deux siècles que nous le connaissons. Ce fut à Amsterdam où il devint d'abord à la mode, sous le patronage du célèbre médecin Tulpin, qui était en même temps consul de cette ville. Peu de temps après, un nommé Boutekoë, médecin de l'électeur de Brandebourg, publia un ouvrage dans lequel il vantait les bonnes qualités du thé, et il fut définitivement adopté par les Européens.

La hauteur de l'arbuste à thé est ordinairement de un ou deux mètres, mais il s'élève quelquefois jusqu'à trente pieds; les feuilles sont d'un vert foncé, dentelées vers leur sommet; les fleurs sont blanches et remplacées par un fruit de la grosseur d'une noisette, renfermant trois graines huileuses d'une saveur très-désagréable, qui donne des nausées et excite la salivation. Les Chinois se servent de l'huile de ces graines pour l'éclairage.

Au Japon, où l'arbre à thé, ayant été transplanté, a fini par s'acclimater parfaitement, on n'affecte pas d'enclos particuliers à sa culture. On fait les plantations sur la lisière des champs de riz ou de blé, et généralement on soigne fort peu les jeunes plants. Cette indifférence a pour motif l'inutilité de l'arbuste pendant trois ans, car ce n'est que parvenu à cet âge que l'arbre donne des feuilles bonnes à être cueillies et préparées. Au bout de sept ans, l'arbuste croît plus lentement et porte moins de feuilles. Pour remédier à cette perte, on le coupe jusqu'au tronc, et dès lors il pousse des rejetons nombreux et vigoureux. La récolte des feuilles a lieu vers la fin de mars

ou au commencement d'avril; quelques jours d'intervalle entre la moisson, donnent différentes espèces de thé. Ainsi, les premières feuilles récoltées doivent faire du *thé noir;* les feuilles un peu plus avancées et couvertes d'un duvet léger, fournissent le *pékoë à pointes blanches;* quelques jours plus tard, le *pékoë noir;* au mois de mai, les feuilles poussées depuis la première récolte, ont le *souchong*, etc.

Il n'y a point, comme on pourrait le penser, en entendant les mots de thé *noir* et de thé *vert,* deux espèces d'arbres à thé; le sol, la culture, l'exposition, la préparation des feuilles, sont les causes de la différence des thés, et quoiqu'une opinion contraire ait divisé autrefois les naturalistes, le fait est aujourd'hui certain. Les feuilles du thé noir ne se récoltent pas de la même manière que celles du thé vert, la préparation n'est pas identique, de là la différence.

Parmi les thés verts, le thé *impérial* ou fleur de thé, tient le premier rang, il est très-rare et d'un prix très-élevé. Le thé *hayswen*, dont les feuilles sont d'un teint grisâtre, grandes, entières, bien roulées, est aussi une espèce de choix, son odeur est suave et aromatique. Le thé *perlé*, ainsi appelé parce qu'il est presque rond et d'un vert argentin, n'est autre chose que le précédent, avec la feuille plus jaune; roulé en très-petits grains, il prend le nom de thé *poudre à canon.* Le *téhulan* est aussi un thé de qualité supérieure qui est aromatisé avec la fleur de l'*oléa fragrans.* Enfin, le thé *songlo*, qui est d'un vert grisâtre mêlé de jaune, présente des feuilles mal roulées et assez grandes; il est considéré comme de qualité inférieure.

On emploie principalement parmi les thés noirs, le *souchong* dont les feuilles sont larges et brunâtres. Le thé *pékoë* ou *péko* qui est très-estimé en Russie et dont les feuilles sont petites et blanchâtres. Le thé *camphon*, remarquable par ses feuilles tendres, de moyenne grandeur et dont la qualité est très-estimée. Enfin, le thé *bou* ou *bouy*, qui est le plus commun et très-employé, il est formé d'un mélange de diverses variétés de feuilles et est d'un bon usage.

Torréfaction et enroulement des feuilles. — L'importance de la torréfaction des feuilles de thé ne saurait être mise en doute, puisque d'elle dépend non-seulement la finesse de l'arome de la boisson, mais encore le moyen d'obtenir des feuilles d'un même arbuste les différentes espèces de thés connus en Europe et dont les propriétés et le goût sont si divers. Ce secret important fut gardé d'une manière impénétrable par les Chinois, et ce n'est que récemment que les Anglais sont parvenus à découvrir la vérité.

Les feuilles de thé sont torréfiées dans des bassines circulaires en fonte, tenant à un fourneau maçonné et haut d'environ deux pieds et demi. Les feuilles sont employées le jour même qu'elles ont été cueillies, car elles s'échauffent facilement, deviennent noires, et perdent leur arome si on les laisse un jour sans les préparer.

Après une exposition de deux heures au soleil, on porte les feuilles à l'ombre pendant une demi-heure pour les faire refroidir, puis les ouvriers les pétrissent avec la paume de leurs mains, les jettent dans un panier, recommencent à les pétrir et ainsi de suite pendant dix minutes à peu près; on étend de nouveau ces feuilles ainsi préparées sur une claie pendant une demi-heure et on recommence l'opération quatre ou cinq fois de suite, ce qui rend les feuilles d'une grande souplesse. La bassine dont nous avons parlé est chauffée au rouge, l'ouvrier y jette environ deux livres de feuilles, les retourne avec ses mains jusqu'à ce qu'il ne puisse plus endurer la chaleur. Outre la souffrance que cause cette brûlure, les feuilles laissent transsuder un suc qui altère la peau des mains de l'ouvrier, qui respire encore, quoiqu'il s'entoure la bouche d'un linge, les vapeurs suffocantes de la fonte chaude et des feuilles. Celles-ci, au bout d'une demi-minute, sont suffisamment amollies, retirées de la bassine et jetées dans des corbeilles qui en contiennent largement quatre poignées. On les refroidit en les vannant et on les étend sur une grande table où l'on s'occupe de leur *enroulement.* Chaque ouvrier, pour y procéder, prend une poignée de feuilles, frotte vivement les mains l'une contre l'autre, en agissant comme nous le ferions pour faire une boule de pâte. Le petit tas de feuilles rend alors une eau verdâtre; il est repris, manipulé de nouveau plusieurs fois et rendu une seconde fois à la torréfaction. Ces deux opérations d'enroulement et de cuisson se répètent trois ou quatre fois. Les feuilles sont ensuite placées dans une espèce d'étuve, puis triées selon leur grandeur, leur finesse et leur degré de cuisson. Après le triage elles sont remises à sécher sur un feu très-doux, et lorsqu'elles sont parfaitement crispées et se brisant sous la pression légère du doigt, il ne reste plus qu'à emballer les feuilles devenues *thé* dans des caisses parfaitement closes.

La préparation du thé vert diffère de celle que nous venons de déduire par deux points principaux. A leur troisième dessiccation on en place une ving-

taine de livres dans un sac de toile solide, et on presse sur ce sac avec les mains et les pieds, on saute même dessus à pieds joints, et à mesure que les feuilles diminuent le sac est resserré de telle manière que la boule de feuilles devient bientôt dure comme de la pierre. Le lendemain les feuilles sont reprises une à une, reportées au feu et emballées dans des caisses de bambou, puis conservées ainsi deux mois au moins, six mois au plus avant de leur donner la dernière préparation. Celle-ci consiste au bout du temps voulu à remettre le thé à l'air pour le ramollir, puis à lui faire subir une dernière torréfaction toujours aussi pénible pour l'ouvrier qui en est chargé, et enfin à un tamisage pour trois sortes de grosseur; puis, par un système de ventilation, le thé est divisé selon la légèreté de son poids.

Le thé vert ne peut servir à la consommation qu'au bout d'une année d'emmagasinage, ce qui lui donne le temps de perdre son principe légèrement narcotique et son odeur vireuse.

Propriétés médicales et hygiéniques. — Quoique le thé noir et le thé vert proviennent, ainsi que nous l'avons dit plus haut, des feuilles d'un même arbre, et que ce soit la manipulation de ces feuilles qui différencie la couleur, l'action des deux thés est loin d'être la même.

Le thé noir occasionne une stimulation nerveuse, dispose aux travaux physiques et intellectuels autant par ses propriétés particulières que parce qu'il est ingéré chaud. Toutefois, l'excitation causée par une boisson chaude non stimulante se dissipe très-rapidement et fait place à de la faiblesse et de l'abattement, tandis que les phénomènes causés par le thé ne laissent ni débilité ni malaise lorsqu'au bout d'une ou deux heures ils se sont affaiblis, puis dissipés. Généralement l'usage du thé ne convient pas aux constitutions irritables, et si l'on en fait usage dans ces conditions, il faut qu'il soit très-léger et en petite quantité.

Le thé vert, s'il est pris par une personne n'ayant pas l'habitude de cette boisson, lui causera des troubles nerveux caractérisés par des bâillements, de l'irritation, des contractions de l'estomac, des palpitations et une disposition à la tristesse. Lorsque ces accidents sont dissipés, il reste de la fatigue et une faiblesse assez marquées. Ces phénomènes disparaissent peu à peu quand on a l'habitude du thé vert; mais beaucoup de personnes ne peuvent s'y accoutumer et reconnaissent facilement, au trouble qu'elles ressentent, si le thé noir qu'elles boivent contient un mélange de thé vert. Le sommeil est toujours troublé par l'usage de ce dernier, et ce ne sont que les tempéraments robustes qui peuvent impunément rester dans un état de santé parfaite et jouir d'un bon sommeil en buvant du thé vert. Comme son goût, au dire général, est plus agréable que celui du thé noir, on mélange les deux espèces dans des proportions variables où la volonté de l'amateur est le seul guide.

Les personnes irritables, auxquelles convient à peine une légère infusion de thé noir, doivent s'abstenir complétement de thé vert. Il en est qui pourraient éprouver, par l'effet de cette boisson, de graves accidents nerveux, du délire, etc. Beaucoup de tempéraments, d'ailleurs, ne peuvent s'habituer au thé, même au thé noir, et dèsqu'on n'en ressent que de mauvais effets, il est inutile, sinon dangereux, de persister dans l'usage de cette boisson.

Le thé influe d'une manière favorable sur la digestion et devient presqu'une nécessité pour les grands mangeurs auxquels il permet de prendre, sans danger, beaucoup d'aliments. Il convient aussi aux personnes qui sont habituellement retenues chez elles, et qui, par cette raison ou par d'autres causes, ont les digestions paresseuses ou difficiles.

On a prétendu que le thé disposait à l'obésité (embonpoint exagéré), et nous devons dire que le thé, donnant une activité remarquable aux fonctions digestives et par conséquent favorisant l'accomplissement des principales fonctions, il peut en résulter un bien-être qui dispose à l'embonpoint, mais si cet état s'exagère, il faut l'attribuer à ce que le thé devient pour certaines personnes un moyen de manger avec intempérance. C'est la nourriture prise en quantité énorme qui devient alors la cause de l'obésité.

Quoique le thé soit efficace pour la digestion, il est lui-même un aliment assez reconfortant, car sa composition chimique renferme des principes remarquablement nutritifs, et, dans des cas de maladie, les médecins l'ordonnent quelquefois en vue de réparer les forces sans charger l'estomac.

Somme toute, et malgré toutes les controverses dont le thé a été l'objet, regardé par les uns comme une panacée universelle, et par les autres comme un poison lent, nous ne voyons aucun motif sérieux pour en proscrire l'usage, et l'énorme consommation que l'on en fait en Angleterre, en Hollande, aux Etats-Unis, en Russie, en France, vient assez attester que le thé n'est pas dangereux.

La seule chose importante dans l'emploi du thé, c'est d'en user avec modération et d'examiner avec

soin s'il convient ou non au tempérament de celui qui désire en faire usage, ce qu'il est facile de connaître en observant ses effets. Pris en quantité modérée, il réveille l'esprit, et plus d'un littérateur a trouvé une heureuse idée au fond d'une tasse de thé. Il diminue la fatigue que causent les travaux de l'intelligence, la tête devient plus légère, les pensées sont plus faciles et plus abondantes. Il n'est pas jusqu'à la lassitude du corps qui ne soit diminuée par cet aliment, et le malaise produit par une marche exagérée se dissipe souvent sous son influence. Quant à sa puissance digestive, nous en avons déjà parlé, et l'on se rappelle ce qu'en a dit notre poëte DELILLE :

Le feuillage chinois, par un plus doux succès,
De nos dîners tardifs corrige les excès;
Et faisant chaque soir sa ronde accoutumée,
D'une chair indigeste apaise la fumée.

Il est plusieurs circonstances où le thé, comme médicament, devient un agent précieux, mais le médecin seul, dans le plus grand nombre de cas, est apte à juger de son opportunité. Que de gens se sont rendus malades à l'époque du choléra en faisant abus d'un mélange de thé et de rhum!

Dans certains rhumes qui ne sont pas accompagnés de fièvres, et lorsqu'il ne s'agit pas de personnes faibles et nerveuses, n'ayant pas l'habitude des liqueurs spiritueuses, la préparation suivante, prise par petites tasses toutes les heures, produit souvent un excellent résultat :

Infusé de thé vert et noir.....	500 grammes.
Rhum.....	60
Suc de citron ou d'oranges.....	60
Sucre.....	125

Sous l'influence de cette boisson, prise chaude, on voit quelquefois une transpiration salutaire survenir, la toux et le malaise disparaître. Lorsque le temps est froid et humide ou lorsque l'on habite un climat brumeux auquel on n'a pas été habitué dès l'enfance, il est bon de prendre le soir une ou deux tasses de cette liqueur, qui favorise les fonctions de la peau et la dispose à une douce moiteur. Si l'on n'avait pas de bon rhum à sa disposition, on pourrait le remplacer par 100 ou 125 grammes de vin de Madère ou autre vin généreux.

Préparation de la boisson. — Le thé se prend en infusion, et quoique ce procédé soit très-facile, quelques soins sont nécessaires pour obtenir un arome délicat et parfumé. On doit verser de l'eau bouillante dans la théière pour l'échauffer, et l'on verse cette eau dans les tasses pour la même raison. On met une forte cuillerée à café pour chaque tasse dans la théière égouttée, et l'on jette dessus de l'eau bouillante, de manière à ce que les feuilles soient couvertes d'eau. On laisse infuser six ou huit minutes, et l'on ajoute le reste d'eau nécessaire pour le nombre de tasses que l'on désire. Il faut mettre plus de thé noir et moins de thé vert lorsqu'on prend ces deux espèces séparément. Les thés noirs sont légers et rempliraient la cuillère sans donner un poids convenable, qui doit être de quatre grammes par tasse. C'est le contraire pour les thés verts.

Lorsqu'on doit servir plusieurs tasses de suite, il ne faut vider la théière qu'à moitié et la remplir d'eau immédiatement. Le thé s'infuse complétement, et les secondes tasses sont aussi parfumées que les premières. L'eau doit être de bonne qualité, et le thé sera meilleur si la bouilloire dont on se sert pour faire chauffer l'eau n'a jamais servi qu'à cet usage.

Les théières de métal sont très-supérieures à celles en porcelaine pour infuser le thé; elles conservent mieux la chaleur et gardent davantage l'arome du thé. Cette feuille est susceptible de s'imprégner très-facilement des moindres odeurs; il faut donc éviter de la renfermer dans un endroit où d'autres objets odorants séjourneraient. Le thé doit être mis dans des boîtes doublées de plomb ou en ferblanc, encore faut-il prendre le soin, avant de se servir de celles-ci, d'y faire infuser du thé pour ôter l'odeur de la térébenthine, dont on se sert pour le soudage et la peinture de ces boîtes.

Falsification du thé. — La fraude la plus commune est celle qui consiste à introduire parmi les feuilles du thé d'autres feuilles ayant la même apparence; il est impossible au consommateur de la reconnaître, car ces feuilles sont fournies par des arbustes également étrangers et ne sont guère connus que des botanistes les plus habiles, qui peuvent, après l'infusion dans l'eau bouillante, reconnaître ces feuilles, alors faciles à dérouler; mais heureusement les marchands de thé, très-experts dans cet examen, vérifient avec soin les cargaisons qui leur arrivent.

M. Sowerbi a signalé un genre de falsification du thé, qui consiste à introduire dans les feuilles fraîches, avant qu'elles ne soient roulées, une espèce de sable ferrugineux destiné à augmenter le poids du thé. Cette fraude est facile à reconnaître, puisque le sable se dépose au fond de la théière au moment de l'infusion, puis, comme ce sable contenait des cristaux de fer magnétique, on a pu, à diverses reprises, soulever les feuilles avec un aimant.

Il y a quelques années, un M. H..., négociant, qui avait acheté une forte cargaison de thé noir avarié,

eut la singulière idée de le faire colorer en vert pour en faire du thé vert et le livrer à la consommation. Il employa pour cela le jaune de chrôme, ignorant sans doute que cette substance est un sel de plomb et, par conséquent, un poison, de sorte que les ouvriers mêmes qui remuaient et secouaient ce thé furent d'abord malades. Cette affaire manqua de devenir très-grave ; mais on reconnut qu'il y avait eu ignorance et non mauvaise intention, et l'on se contenta de détruire le thé qui était ainsi teint et empoisonné. Cette fraude n'étant pas habituelle, nous n'avons pas à nous en occuper, elle pourrait toutefois être facilement reconnue par les procédés qui ont été indiqués à l'article *Falsification du vin* (*Médecin de la Maison,* n° 2).

E. DE LANGIS.

Nouveau cas de transfusion du sang.

L'opération pratiquée dernièrement à l'hôpital Saint-Louis, par M. Nélaton, a été faite de nouveau par un médecin du département de l'Isère avec un succès complet. Déjà se montre la réalisation des espérances que nous avions exprimées, celles de voir la transfusion du sang qui était, il y a peu de temps encore, tombée en désuétude, devenir bientôt une ressource précieuse, grâce aux progrès incessants des sciences accessoires à la médecine opératoire.

Voici comment ce fait important est raconté par les journaux de l'Isère :

« Après un accouchement malheureux, la femme du boucher Mallet, de Lancey (Isère), âgée de trente ans, éprouvait une hémorrhagie tellement abondante qu'en quelques instants elle fut réduite à une extrême faiblesse. On se décide alors à appeler un homme de l'art. On court chez le docteur Marmonier, de Domène, qui ne put arriver auprès de sa malade que deux heures après l'accident. Le mal avait fait de grands progrès. L'accoucheuse et plusieurs autres femmes qui entourent la malade la voyant sans mouvement, sans connaissance, ne doutent pas un instant de sa mort prochaine. Le docteur se résout à tenter la transfusion du sang.

« Il s'assure qu'il existe encore un faible reste de circulation ; aussitôt il dénude la veine basilique du bras droit sur une étendue de 1 à 2 centimètres. Il l'ouvre et y introduit la canule d'une petite seringue avec toutes les précautions que commande la gravité des circonstances. Une voisine, la fille Faynet, consent à se laisser pratiquer une saignée. Quelques instants après, le sang qui sortait de ses veines coulait dans celles de la malade, et portait une nouvelle vie dans son cœur presque éteint. La transfusion a été si heureuse qu'au bout de quelques minutes le femme Mallet reprit connaissance, et fit quelques légers mouvements. La guérison était alors commencée et devait être parfaite. Les forces sont revenues avec une rapidité étonnante, et aujourd'hui cette femme est complétement rétablie. Sa faiblesse était si grande au moment de l'opération qu'elle ne s'en est aperçue que par une espèce de chatouillement dans le bras incisé. »

Nouveau perfectionnement au préservatif du froid aux pieds.

LA PAILLE ET LE CAOUTCHOUC.

Dans notre numéro du 30 novembre dernier, nous avons indiqué, à propos du froid aux pieds, les semelles de paille comme un préservatif puissant et nous en avons conseillé l'usage. Depuis cette époque les semelles de paille sont devenues encore plus usitées et il n'est guère de magasin de chaussures à Paris dans lequel on ne trouve cet article. Il est même arrivé que, afin de pouvoir en fournir à très-bas prix, les marchands en ont fait fabriquer aux environs de Paris; mais celles-ci sont plus grossières, moins bien tressées et ne peuvent rivaliser avec celles que l'on tire de la Suisse, car il paraît que c'est dans ce pays où elles ont été inventées.

Le dernier mot n'était cependant pas dit sur cet utile préservatif : notre article a éveillé l'attention d'un homme d'intelligence auquel l'hygiène est déjà redevable de nombreuses applications très-ingénieuses en ce qui regarde le caoutchouc. Partant de cette donnée, que si la paille est imperméable à l'humidité, celle-ci peut néanmoins se faire jour dans les interstices que les brins de paille tressés laissent entre eux : il a revêtu toute une face de la semelle, celle qui est destinée à être en contact avec la chaussure, d'une couche de caoutchouc, laquelle quoique très-mince, met un obstacle infranchissable à cette humidité. Cette substance a en outre l'avantage de relier entre elles toutes les tresses et de les maintenir lorsque le fil avec lequel elles sont cousues se trouve détruit, et il paraît que le prix total de l'objet n'en subit pas une grande augmentation.

Des expériences comparatives ont été faites entre les nouvelles semelles et les anciennes, et toujours les premières ont produit plus de chaleur, ne se sont

pas altérées et ont rempli complétement le but que l'inventeur s'était proposé. Nous sommes heureux d'avoir contribué à faire naître cette découverte en attirant sur ce préservatif l'attention de l'auteur, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, et nous nous empressons de faire part à nos lecteurs de cette utile invention (1).

Quelques mots

SUR UN FEUILLETON DE M. FÉLIX ROUBAUD.

(*Gazette des Hôpitaux*, nº 11.)

On se rappelle sans doute un article qui a paru dans *le Médecin de la Maison* (nº 13), ayant pour titre : *De la repose des dents naturelles.* Cet article, appartenant à l'honorable docteur Joux, avait été puisé dans le *Journal des Connaissances médico-chirurgicales*, auquel M. Joux l'avait communiqué; nous avions jugé utile de le reproduire et de le développer, et voilà comment nous nous trouvons en cause dans le feuilleton de M. Roubaud.

Après avoir prodigué à M. Joux les plaisanteries les plus inconvenantes, telle que celle-ci, par exemple : *Je ne sais si M. Joux est dentiste, mais, dans tous les cas, il mérite d'entrer dans cette cocasse corporation, si féconde en types de tout genre,* M. Roubaud, sans s'inquiéter de savoir si la corporation des feuilletonnistes est plus ou moins *cocasse* que celle des dentistes, fait dire à M. le docteur Joux : *Pour plomber une dent, on l'arrache d'abord.* Puis il ajoute : « Oh ! vous avez beau ouvrir de grands yeux étonnés, mais c'est ainsi ; M. Joux a écrit là-dessus un fort bel article qui m'a transporté d'admiration, lequel, je suis heureux et fier de le proclamer, a été partagé par *le Médecin de la Maison,* savant journal, bi-mensuel, qui a reproduit et commenté l'article dans ses colonnes. »

Oui, nous avons reproduit et commenté cet article ; bien plus, nous avons raconté un fait analogue à ceux signalés par M. Joux, fait dont nous sommes en mesure de prouver l'authenticité. Mais pour cela, nous n'avons pas plus qu'à l'ordinaire prétendu au titre de savant que nous jette si dédaigneusement notre antagoniste si érudit. Que M. Roubaud veuille bien se rappeler l'épigraphe du *Médecin de la Maison* : « *La science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire,* » et il verra, en nous lisant, si nous mentons à notre programme, si nous n'avons pas toujours le même but : celui d'être utile.

Le Médecin de la Maison n'a pas plus de prétention au titre de savant que ne l'ont eu MM. les docteurs Richelot, Achille Chereau, Fauconneau-Dufresne, Maffre, Grimaud de Caux, etc., etc., en écrivant la *Médecine domestique* ou *la Gazette de santé,* pas plus que les illustres Chaussier, Richerand et autres professeurs de la Faculté de médecine de Paris n'ont prétendu au titre de savants en cherchant à éclairer les gens du monde et en écrivant pour eux.

A peine *le Médecin de la Maison* a-t-il été fondé, que les adhésions les plus honorables se sont multipliées, que les offres les plus généreuses ont été faites par un certain nombre de médecins distingués de Paris et de la province ; nous étions trop bien encouragés pour manquer à notre mandat, et nous avons la prétention d'avoir rendu quelques services, même au monde médical, puisque nous avons combattu le charlatanisme chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Aujourd'hui, nous avons un aussi grand nombre d'abonnés que le journal dans lequel écrit M. Roubaud, quoique cette importante feuille, à 30 francs par an, soit dans sa vingt-quatrième année d'existence, et nous ne pensions guère que la première pierre lancée contre nous partirait de cet honorable organe du corps médical. Nous nous trompons, *le Tintamarre* nous l'avait déjà jetée, nous n'avions pas daigné lui répondre ; M. *Roubaud* n'est venu qu'après *le Tintamarre.*

En abandonnant toute prétention au titre de savant, nous ferons remarquer à M. Roubaud que le feuilleton de certain journal qu'il connaît, n'avait pas trouvé assez d'épigrammes et de facéties contre le chirurgien qui publia le premier les bienfaits de la cautérisation de l'oreille contre la sciatique, et que ce même journal enregistrait, dans les numéros suivants, les succès obtenus par ce traitement. Qu'il veuille réfléchir à cette maladroite affaire et songer que les faits signalés par M. Joux, pourront très-bien amener un résultat semblable.

Nous ferons également remarquer à M. Roubaud, que si les médecins ne dédaignaient pas l'art du dentiste et ne l'abandonnaient pas à des empiriques, ils s'en trouveraient bien et le public aussi, témoins plusieurs docteurs en médecine très-instruits, qui exercent cet art à Paris ou ailleurs, avec distinction et honorabilité. Nous lui ferons encore observer, toujours en refusant le titre de savant, que si certains écrivains de la presse médicale ne dédaignaient

(1) C'est au magasin de caoutchouc manufacturé, rue des Fossés-Montmartre, nº 11, que se vendent ces semelles.

pas la théorie de cet art, ils seraient au moins familiers avec les termes les plus vulgaires de l'anatomie de la bouche. On ne les verrait pas écrire comme M. Roubaud, l'alvéole *inconsolée, toutes* les avéoles; ni, *elles* (les alvéoles) ne consentiraient pas, etc.; ni les alvéoles *calomniées*, etc., etc. Ils auraient lu, sinon dans la grammaire française, mais au moins dans les livres d'anatomie, qu'alvéole est du masculin.

Nous n'avons pas voulu laisser passer une plaisanterie aussi maladroitement dédaigneuse, sans lui assigner sa juste valeur. *Le Médecin de la Maison* continuera sa marche, qu'il saura toujours rendre aussi honorable que possible, et chaque fois qu'il sera injustement attaqué il renverra l'attaque à qui de droit. M. Roubaud écrit dans le feuilleton suivant, que le métier de chroniqueur est loin d'être agréable; qu'on lui écrit qu'il est un esprit méchant et caustique; que l'un lui annonce qu'il cesse de le lire et que l'autre le menace d'un désabonnement. Nous qui ne le croyons pas méchant, et qui ne voulons pas la mort du pécheur, nous continuerons à le lire et nous resterons au nombre de ses abonnés, ne fût-ce que pour faire part à nos lecteurs des bons articles que publie le journal dans lequel il écrit, mais nous espérons qu'il abandonnera les errements du *Tintamarre*.

MANIGLEY,
Gérant du *Médecin de la Maison*.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

La presse médicale belge nous annonce que l'Académie de médecine de Bruxelles a décidé, à l'*unanimité*, de demander au gouvernement la prohibition du Rob-Laffecteur. Elle repousse ce remède comme inutile et dangereux. Les partisans même de cet arcane ont déclaré qu'ils ne pouvaient l'admettre avec l'auréole charlatanesque qui l'environne.

(*Bulletin médical et pharmac. de Montpellier.*)

— D'après un travail sur le mal de mer, présenté par M. Pellarin, à l'Académie des sciences; les balancements d'un navire auraient pour résultat de retarder le cours du sang; ce liquide affluant en moins grande quantité au cerveau, il en résulterait une diminution de l'influx nerveux cérébral; ce serait là, d'après lui, où résiderait la cause de tous les symptômes qui constituent le mal de mer, tels que le malaise, le vertige, les vomissements, l'abattement.

Si l'on compare cette théorie à celle qui attribue au contraire le mal de mer à l'ascension des colonnes sanguines vers le cerveau, lorsque le navire s'élève; on est en droit de penser que la cause du mal de mer n'est pas encore bien déterminée.

— On écrit de Toulon:

« Le choléra ayant complétement disparu d'Alger, les provenances de ce port sont admissibles en libre pratique. Il en est de même des navires des autres points du littoral algérien. Ainsi l'état sanitaire de la colonie est parfait en ce moment. On dit que le choléra a gagné le Maroc, mais nous n'avons à ce sujet que des renseignements vagues. »

— Un suicide qui a eu lieu dernièrement à Paris est venu confirmer ce fait malheureusement si fréquent de la monomanie du suicide, existant dans toute une famille. La personne qui a ainsi succombé était une femme jeune, riche et parfaitement heureuse sous tous les rapports, et cependant l'un des rédacteurs du journal, appelé par l'autorité, pour faire un rapport médico-légal, a recueilli les renseignements suivants: « Le grand-père de la victime s'est pendu, son père s'est jeté par une fenêtre, son frère s'est coupé la gorge, sa jeune sœur s'est noyée à douze ans, et une autre sœur qui vit encore a tenté de s'asphyxier avec le charbon. Quelle surveillance ne doit-on pas exercer sur les malheureux ainsi prédisposés à une mort aussi fatale!

FORMULES.

LINIMENT CONTRE LES BRULURES.

Prenez: Huile d'amandes douces..... 1 partie.
Eau de chaux..... .... 8 —
Mêlez et agitez chaque fois.

Enlevez la partie qui vient nager à la surface, et appliquez ce liniment sur les brûlures non ulcérées (1er et 2e degrés sans dénudation de la peau).

EAU CONTRE LES BRULURES.

Alun..... 10 grammes.
Eau..... 1,000 — (1 litre).

Pour faire dissoudre l'alun plus rapidement, on peut employer l'eau tiède, qu'on laisse ensuite refroidir avant d'en imprégner des compresses, que l'on applique sur les brûlures non ulcérées (1er et 2e degrés sans dénudation de la peau).

Quoique le liniment précédent soit plus connu, nous donnons la préférence à cette eau chargée d'alun.

LIQUIDE POUR LE PANSEMENT DES BRULURES ULCÉRÉES (3e, 4e, 5e degrés).

Chlorure de chaux liquide à 3°. 125 grammes.
Eau..... 1,000 — (1 litre).

L'emploi de ce liquide a été bien indiqué dans l'article sur la *Brûlure;* il est toujours bon d'appliquer en même temps, ainsi que cela a été dit, du linge fin enduit de cérat, et quelquefois du cérat opiacé si le médecin le juge à propos.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

28 Février 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 16.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la grippe. — Des maux de gorge; conseils aux personnes affectées d'esquivancie ou angine chronique. — Erreurs populaires relatives au traitement des maux de gorge. — Convulsions par imitation. —Accidents produits par la piqûre de l'araignée.—Du meilleur moyen de conserver la santé. —Variétés et nouvelles. —Formules : Gargarisme astringent; —Décoction blanche.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 28 *février*.

Les affections des voies respiratoires, parmi lesquelles beaucoup de fluxions de poitrine, ont continué à dominer depuis notre dernière publication. La grippe surtout, avec tous ses caractères, a atteint la proportion d'une véritable épidémie, et, depuis environ deux semaines, elle n'a cessé de s'étendre dans la population parisienne, atteignant des familles entières. Plusieurs départements ont également été envahis, et cette maladie, qui est heureusement peu dangereuse, menace de prendre une grande extension. Quoique la grippe ne soit pas une maladie grave, elle est cependant fort incommode et fait beaucoup souffrir ; c'est ce qui nous a engagé à publier aujourd'hui un article sur cette affection. Nous aurons soin de tenir nos lecteurs au courant de la marche de l'épidémie et de leur fournir tous les renseignements qu'il sera en notre pouvoir de leur donner.

Nous devons signaler aussi la fréquence de la diarrhée, dont beaucoup de personnes se trouvent incommodées en ce moment ; elle n'est pas généralement d'une longue durée, mais elle est très-intense ; cependant elle cède assez facilement au repos, à une demi-diète et aux tisanes appropriées, telles que le décocté de riz gommé ; rarement elle réclame des moyens plus actifs. Cette indisposition ne laisse pas que d'être souvent fort ennuyeuse, et nous connaissons un honorable confrère, M. le docteur ***, qui a vu son mariage se retarder de huit jours, parce que sa future était atteinte de cette infirmité passagère.

Beaucoup de personnes ont cru reconnaître la cholérine dans ces diarrhées multipliées et se sont alors alarmées. Nous pensons que c'est à tort, car la cholérine a des symptômes particuliers que nous n'avons pas rencontrés en ce moment, et les cas de choléra sporadique dont nous avions parlé ne sont pas devenus plus nombreux. Quelques-uns se sont encore montrés en ville et dans les hôpitaux, mais ils ont eu tous une heureuse terminaison.

DE LA GRIPPE.

On désigne vulgairement sous le nom de grippe, depuis plus d'un siècle, un rhume ou bronchite modifié par une influence épidémique. Cette maladie a reçu une foule de noms populaires assez bizarres. Au quinzième et seizième siècles, on l'appelait : la *coqueluche,* le *tac,* la *dando,* le *horion;* au dix-huitième, la *grippe,* la *baraquette,* la *follette,* la *petite poste,* le *petit courrier,* etc., etc. En Italie, on la désigna sous le nom d'*influenza,* et ce nom a fini par être adopté par les médecins, qui se servent aussi, depuis quelques années, du mot *grippe,* lequel vient du verbe *agripper,* prendre, saisir avec vivacité.

La grippe n'est donc qu'une variété du rhume,

c'est-à-dire un rhume ayant des caractères particuliers très-utiles et très-importants à connaître, puisque cette maladie, lorsqu'elle sévit, se montre épidémiquement, c'est-à-dire en attaquant au même moment une partie de la population.

Causes. — La plupart des observateurs ont cherché la cause de la grippe dans les conditions atmosphériques qui précédaient ou accompagnaient l'invasion de la maladie. Les uns ont accordé une grande importance au froid sec ou humide; les autres l'ont accordée à la chaleur, et le plus grand nombre ont attribué aux brusques variations de l'atmosphère la production de cette épidémie. Cependant, il est bien évident que cette maladie, quoique favorisée par l'intempérie des saisons, s'est montrée sous tous les climats, par toutes les températures, dans les conditions atmosphériques les plus variées et à toutes les époques de l'année, suivant en cela la marche de la plupart des épidémies. C'est ce que M. Raige-Delorme a prouvé parfaitement dans les lignes suivantes :

« Presque aucun auteur ne s'accorde avec les autres sur les conditions atmosphériques auxquelles on attache tant d'importance. Wier attribue la grippe de 1580 à l'humidité de l'air suivie, pendant l'été, d'une chaleur et d'une sécheresse non interrompues. Ch. Ruyger attribue celle de 1675 aux pluies qui régnèrent pendant l'été et aux alternatives de pluie et de beau temps qui furent observées pendant l'automne. Pour l'épidémie de 1733, la chaleur ne joua plus un grand rôle : c'est le froid intense; ce sont surtout les passages brusques d'un état de l'atmosphère à un état différent. En 1743, le froid seul est indiqué comme cause de la grippe; on lui associe seulement les vents du nord-est et la neige. Pour les autres épidémies, jusqu'à celle de 1833, ce sont les vicissitudes atmosphériques qui sont surtout invoquées par la plupart des médecins. Quant à l'épidémie de 1833, elle s'est développée sous nos yeux, et nous n'avons rien remarqué dans les conditions atmosphériques et dans les intempéries des saisons qui différât notablement de ce qui a lieu ordinairement aux mêmes époques de l'année. Ajoutons que, pendant l'épidémie de 1782, on observa de notables variations dans la température, mais que ces variations ne parurent avoir aucune influence ni sur le nombre des malades, ni sur la gravité des symptômes. »

Ce tableau indique suffisamment l'incertitude des véritables causes qui déterminent les épidémies de grippe, et l'on n'est pas plus avancé lorsque l'on considère les différences d'âge, de sexe et de tempérament des malades, car cette affection frappe indistinctement les habitants d'une même contrée. Il n'en est cependant pas de même de son intensité, car elle sévit plus énergiquement sur certaines personnes plutôt que sur certaines autres.

Symptômes. — Les diverses épidémies de grippe qui ont été observées depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours ont présenté à peu près les mêmes symptômes, sauf le degré de leur intensité. Dans quelques-unes, divers phénomènes venaient s'ajouter à la maladie, dont l'ensemble était toujours à peu près le même.

L'épidémie de 1427 est ainsi décrite par Pasquier, dans ses *Recherches sur l'histoire de France :* « Environ quinze jours avant la Saint-Rémi, cheut un mauvais air corrompu dont une très maulvaise maladie advint, qu'on appeloyt la *dando*, et n'est nul de nulle qui aucunement ne s'en sentist dedans le temps qu'elle dura : est la manière comment elle prenoist. Elle commençoyt ès reins et ès épeaulles, et n'estoyt nul, quant elle prenoyt, qui ne cuidast avoir la gravelle, tant fesoyt cruelle douleur. Et après ce venoyent les assées (*accès*), ou fortes frissons, et estoyent bien huit, ou dix, ou quinze jours, que on ne pouvoit ne boire, ne manger, ne dormir : les ungs plus, les autres moins. Après ce venoyt une toux si très maulvaise à chacung, que quand on estoyt au sermon, on ne pouvoyt entendre ce que le sermoneur disoyt, par la grant noise des tousseurs, etc.... »

L'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII*, parle de cette épidémie de la manière suivante : « En celuy temps chantoyoient les petits enfants le soir en allant au vin ou à la moustarde, tous communément *votre.... a la toux, commère; votre.... a la toux, la toux.* Si advint par le plaisir des dieux, qu'un méchant air corrompu cheut sur tout le monde, qui plus de cent mille personnes à Parys mit en tel état qu'ils perdirent le boire et le manger et le reposer, et avoyient très forte fiebvre deux ou trois fois le jour, et spécialement qu'ils mangeoyent, leur sembloyent toutes choses très mauvaises et puantes, et toujours trembloyent, où qu'ils fussent et avec, et qui pis estoyit, ou perdoit tout le pouvoir de son corps, qu'on n'osoyit toucher à soi de nulle part que ce fust, tant estoyent grévés ceux qui de ce mal estoyent atteints, et duroit bien sans

cesser trois semaines ou plus, et commença à bon escient à l'entrée du mois de mars, et le nommait-on le *tac* ou le *horion*.... Mais, sur tous les maux, la toux estoyit cruelle à tous jours et nuits, qu'aucuns hommes, à force de toussir, estoyent rompus toute leur vie par les génitoires et aulcunes femmes qui estoyent grosses qui n'estoyent pas à terme, orent (*sortirent*) leurs enfans sans compaignie de personne, par force de toussir, qu'il convenoit mourir a grand martyre, mère et enfant; et quand ce venoyit la guérison, il jettoyent grand foyson de sang par la bouche, par le nez et par le dessous qui moult (*beaucoup*) les ébahissoit, et néanmoins personne ne mourust. »

Il serait fastidieux de passer en revue les diverses épidémies de grippe qui ont envahi l'Europe dans les quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Nous devons cependant dire quelques mots de celle de 1733, qui fut si considérable, et était alors désignée par le nom de *follette*. Elle partit de l'est de l'Europe, envahit les diverses contrées du continent, ainsi que l'Angleterre qui fut très-maltraitée, et se répandit en Amérique.

Enfin, en 1831, une épidémie de grippe, dont le souvenir est encore récent, se fit sentir à Paris vers le printemps et y sévit pendant deux mois entiers. Elle était partie du nord-est de l'Europe en 1830, pendant un hiver froid et sec. Au moment de son apparition en France, le printemps était assez doux, mais il ne tarda pas à devenir froid et humide jusqu'à l'été qui fut brûlant.

Les symptômes de cette épidémie étaient les suivants : la maladie commençait par du malaise, des frissons, le manque d'appétit; la toux se montrait bientôt, elle était très-vive, et chaque jour elle devenait plus violente, revenant par longues quintes et déterminant chaque fois l'expectoration de crachats assez épais. Le plus grand nombre des malades avait la gorge enflammée, la respiration un peu gênée et de l'essouflement. Quant à la fièvre, elle était peu intense et ne se produisait parfois qu'au bout de quelques jours. Mais, en outre de la toux, qui était souvent très-pénible, opiniâtre, déchirante, les personnes attaquées par la grippe éprouvaient un brisement très-douloureux des membres, de l'accablement, des douleurs de tête très-violents, ainsi qu'une douleur énervante de la région lombaire (*des reins*). Quelquefois la toux déterminait des hémorrhagies par le nez qui se renouvelaient sans soulagement bien marqué pour les malades. La durée de la maladie était, terme moyen, de deux à trois semaines, quelquefois elle était beaucoup plus longue.

Nous avons insisté sur les symptômes de cette dernière épidémie, parce qu'ils sont exactement semblables à ceux de l'épidémie de grippe qui règne en ce moment à Paris et dans une grande partie de la France. Peut-être ne sera-t-elle pas aussi générale que celle dont nous avons rapporté les symptômes, car, depuis une durée d'environ deux semaines, elle est loin d'avoir envahi la plus grande partie de la population. Il en a été de même en 1833 et 1837, époques auxquelles la grippe se montra de nouveau, fut très-violente, mais n'attaqua pas un très-grand nombre de personnes.

Les *différences entre la grippe et le rhume* sont très-tranchées, et en lisant ce que nous avons écrit sur cette dernière maladie (*Médecin de la Maison*, n° 9), on verra de suite qu'elle ne débute pas avec autant de violence que la grippe, que la toux n'est pas aussi pénible et a moins de violence, que les douleurs des membres, de la tête et des reins sont beaucoup plus rares. Le rhume est d'ailleurs accompagné d'une fièvre plus considérable, mais il n'est pas suivi de ces hémorrhagies qui se montrent souvent avec la grippe, et si des douleurs de tête viennent s'y joindre, elles sont bien moins intenses. Dans la grippe, au contraire, ces douleurs ont pu déterminer quelquefois, et principalement chez les femmes, jusqu'à des convulsions et même du délire. Enfin on a vu précédemment que, dans le quinzième siècle, cette maladie a parfois occasionné des hernies et des accouchements prématurés par suite des quintes violentes de toux.

En somme, la grippe n'est pas une maladie dangereuse, et si elle s'est quelquefois terminée fatalement, cela n'est jamais arrivé que chez des vieillards très-débilités, ou chez des sujets atteints de maladies chroniques graves, et surtout de maladies de poitrine. On doit cependant bien soigner sa convalescence lorsque l'on vient d'en être atteint, parce que la récidive est toujours une mauvaie condition. La plus petite durée de cette affection est de trois à dix jours, et la plus longue de cinq à six semaines. Quant à la contagion, nous n'avons pas à nous en occuper, il est bien démontré que cette maladie est seulement épidémique, c'est-à-dire, attaquant à la fois un grand nombre d'individus, mais qu'elle n'est nullement contagieuse, qu'elle *ne se gagne pas*, comme on dit vulgairement. Nous profitons de cette occasion pour faire sentir la différence qui existe entre ces deux mots, contagion et épidémie, que l'on est assez généralement porté à confondre.

Traitement. Il diffère peu de celui du rhume, et l'on peut, à cet égard, se reporter à ce que nous en avons dit (n° 9); cependant, il est certains moyens qui réussissent plutôt dans l'une de ces affections que dans l'autre; ainsi, dans la grippe, si l'on arrive à provoquer et obtenir la sueur, les malades en retirent constamment du soulagement. Chaque épidémie de grippe présente un ensemble de symptômes qui cède à des moyens différents, sans cependant qu'ils soient opposés; souvent même ces moyens varient dans le cours d'une même épidémie; aussi faut-il se confier à la sagesse des praticiens, qui arrivent généralement assez vite, même en tâtonnant, à trouver un traitement efficace.

Il est un moyen bien simple qui réussit souvent dans l'épidémie actuelle, c'est une tisane au pavot avec la gomme et le sucre candi. On fait bouillir une forte tête de pavot, pendant huit à dix minutes, dans un litre d'eau, après l'avoir brisée et en avoir rejeté les graines (qui sont inutiles mais non nuisibles), puis on ajoute 60 grammes (2 *onces*) de gomme arabique et 125 grammes (4 *onces*) de sucre candi, et l'on boit par petites tasses dans le courant de la journée. Pour les enfants, il faut couper cette tisane avec moitié d'eau, et pour les très-jeunes enfants il faut en ajouter trois quarts, car ils sont très-sensibles à l'action du pavot.

La saignée a été longtemps regardée comme mortelle dans le traitement de la grippe, et le fait est qu'elle est souvent inutile, et dans certains cas très-nuisible, particulièrement chez les individus nerveux ou affaiblis; mais il y a des circonstances qui la réclament impérieusement, c'est surtout lorsque l'oppression est très-forte et lorsque la tête ou la poitrine sont congestionnés; il appartient dans tous les cas au médecin de juger de l'opportunité de la saignée, et lorsqu'il la reconnaît nécessaire, il y aurait imprudence grave à ne pas s'y soumettre.

Dr Reinvillier.

Des maux de gorge.

CONSEILS AUX PERSONNES AFFECTÉES D'ESQUINANCIE OU ANGINE CHRONIQUE, PAR LE DOCTEUR C. SAVATIER.

Le mot *gorge* a, dans le monde, plusieurs acceptions bien différentes. Il n'en a pas de bien positive dans le langage médical. Il est donc important d'en déterminer la signification avant d'entrer dans aucun détail.

Communément, le mot *gorge* désigne la partie intérieure du cou. Nous l'employons pour désigner cette même partie, en y comprenant les organes renfermés entre la peau et la portion osseuse du cou, que les anatomistes appellent *colonne cervicale.* Ces organes se voient en partie dans le fond de la bouche, ou l'arrière-bouche, ou le pharynx, que les Latins appelaient *gurges* (d'où, sans doute on a fait *gorge*, gosier). Leur description n'est point inutile pour l'intelligence des maladies qui nous occupent; nous allons donc l'esquisser d'une manière succincte.

Lorsqu'on ouvre la bouche, on laisse apercevoir au fond, en abaissant la langue, deux espèces d'arceaux qui sont formés et séparés par un pilier commun qui est la *luette.* Les deux autres piliers, appliqués, l'un à la paroi droite, l'autre à la paroi gauche de la bouche, renferment, chacun dans leur épaisseur, un petit corps ayant le volume d'une noisette ou d'une amande, et qui en porte le nom, car on l'appelle *amygdale.* Dans l'état de santé, les amygdales dépassent rarement l'épaisseur des piliers qui les renferment; mais lorsque l'inflammation ou une irritation légère les gonfle, on les voit saillir de chaque côté de la bouche, ne laissant entre elles et la luette qu'une ouverture souvent très-étroite.

Au fond, la vue est bornée par une surface rougeâtre qui répond aux vertèbres du cou et qui ne présente aucun organe particulier, si ce n'est la portion de membrane muqueuse (*surface colorée et humide*) qui la forme.

Mais il y a des organes que l'on ne voit pas et qu'il est cependant important de connaître, parce qu'ils donnent le moyen de rendre raison de quelques symptômes des maux de gorge qui, sans la connaissance de ces organes, seraient incompréhensibles pour nos lecteurs.

En arrière et au-dessus des deux arceaux que nous avons désignés, se trouvent : 1° l'ouverture postérieure du nez, ou les narines postérieures; 2° au niveau de leur milieu, de chaque côté, l'ouverture étroite d'un conduit qui communique dans l'oreille et qui porte le nom de *trompe d'Eustache* (1). Voilà pour la partie supérieure de la gorge ou du pharynx.

Inférieurement on trouve : 1° la base de la langue qui est la partie par laquelle elle s'attache au gosier; 2° après la base de la langue, toujours en descendant, l'*épiglotte*, organe cartilagineux d'une forme

(1) Ce conduit fait comprendre comment les maux de gorge se propagent quelquefois à l'intérieur de l'oreille et y déterminent de violentes douleurs.

ovale attaché à la base de la langue et dont l'usage est de recouvrir exactement l'ouverture de la glotte et d'empêcher l'introduction des aliments et des boissons dans les voies de la respiration ; 3° au-dessous de l'épiglotte, la *glotte*, petite ouverture oblongue située à la partie supérieure des voies aériennes, donnant passage à l'air et à la voix que cette ouverture sert à former ; 4° enfin, un peu plus bas, l'ouverture supérieure de l'*œsophage*, conduit membraneux qui amène directement les aliments dans les organes de la digestion.

Si nous avons été assez clairs, nos lecteurs doivent conclure de cette description que le pharynx est une espèce de vestibule qui permet de pénétrer : 1° dans les fosses nasales, par leur ouverture postérieure ; 2° dans les oreilles, par les trompes d'Eustache ; 3° dans le canal aérien et la poitrine, par la glotte ; 4° dans l'estomac, par l'œsophage ; 5° enfin, dans la bouche, par les arceaux que nous avons désignés et dont l'ouverture s'appelle *isthme du gosier*.

Nos lecteurs doivent voir aussi que le pharynx représente dans son ensemble une espèce d'entonnoir dont la partie évasée regarde en haut, et dont l'extrémité étroite se continue avec l'œsophage. Le pharynx n'accomplit par lui-même aucune fonction. C'est un lieu de passage pour le bol alimentaire préparé dans la bouche, avant de descendre dans l'estomac.

Nous avons décrit le pharynx en allant de dehors en dedans et en pénétrrant par les voies naturelles; revenons maintenant du dedans au dehors, en nous frayant une voie artificielle qui nous conduise de la partie inférieure du pharynx et, par conséquent, de l'orifice supérieur de l'œsophage à la partie antérieure du cou. Entre la membrane muqueuse qui tapisse le pharynx et la peau du cou, on trouve : 1° l'organe principal de la voix, ou le *larynx*, qui forme en même temps la partie supérieure des voies aériennes et qui présente sous la peau, chez des individus maigres, une saillie très-apparente à laquelle le vulgaire donne le nom de *pomme d'Adam ;* 2° un corps spongieux, nommé *glande thyroïde*, divisé en deux lobes ovoïdes, dont la présence au-dessous de la saillie du larynx ou de la *pomme d'Adam* n'est pas sensible chez le plus grand nombre. Mais il y a des individus chez lesquels cet organe prend un développement quelquefois énorme et détermine une véritable maladie qui porte le nom de goître.

Tels sont, en peu de mots, les organes renfermés dans ce que nous avons appelé la gorge.

A la rigueur, nous devrions comprendre, sous le titre de *maux de gorge*, toutes les maladies qui peuvent affecter les divers organes dont nous venons de parler ; mais ce n'est pas là notre dessein. Nous voulons avant tout fournir aux gens du monde des idées claires, non pas pour leur apprendre ce qu'ils ne pourraient savoir sans des études préliminaires, mais pour les instruire de ce qu'ils ne doivent pas ignorer. Nous ne parlerons donc que de ce que le vulgaire appelle mal de gorge, et qui n'est autre chose qu'une inflammation de quelques-unes ou de toutes les parties que nous avons esquissées et que les médecins désignent à peu près indifféremment sous les noms d'*angine* ou d'*esquinancie*.

La source la plus commune de l'angine chronique est la négligence qu'on apporte à l'exécution des moyens prescrits par le médecin lors des maux de gorge aigus. Une personne est prise de cette maladie ; l'extrême difficulté qu'elle éprouve pour avaler, l'abattement, la fièvre, le malaise la forcent à réclamer des soins. Elle s'applique, d'après nos conseils, quinze sangsues au cou ; satisfaite du soulagement qu'elle ne tarde pas à éprouver, elle reste au lit ou garde la chambre juste autant de temps qu'il en faut pour que ses forces à moitié rétablies lui permettent de retourner à ses occupations ordinaires, c'est-à-dire d'aller s'exposer derechef au froid, à l'humidité, aux fatigues de tout genre. La déglutition (*action d'avaler*) est bien encore gênée ou douloureuse, mais c'est bien peu de chose ; l'appétit revient. Bien mieux, on remarque qu'après le repas le mal de gorge diminue sensiblement. Cela s'en ira tout seul, se dit-on, et, dans cette confiance, le médecin est oublié, quoiqu'il eût réclamé expressément le droit d'inspecter le mal après ces premiers soins, quoiqu'il eût affirmé qu'il existe encore du gonflement et de la rougeur, qu'il faudrait une nouvelle application de sangsues, quelques jours de repos. Mais qu'est-ce qu'une maladie bornée à une amygdale, occupant trois à quatre lignes de surface ; cela vaut-il la peine de s'en occuper ? Le docteur prêche donc dans le désert ; on l'écoute d'un air distrait, quand on l'écoute. Régime, tisane, gargarismes, bains de pieds, tout est laissé là, jusqu'à ce qu'un excès, un refroidissement, etc., dont auparavant on ne ressentait pas la plus légère influence, obligent de les reprendre. Mais cette seconde fois, où il faudrait plus de persévérance que la première, on oublie encore les conseils du médecin, et c'est ainsi qu'une troisième, une quatrième angine, etc., etc., s'accumulent les unes sur les autres, à des intervalles toujours plus rapprochés et pour des causes toujours plus légères. Il est

vrai que, s'il suffit à la longue d'un simple coup d'air, d'un seul mets un peu trop salé, etc., pour ces récidives obscures, la guérison, ou plutôt le soulagement, est aussi plus facile. Un bain de pieds, un morceau de laine placé autour du cou, etc., sont tout ce qu'il faut pour ne plus souffrir. Mais, enfin, tôt ou tard on ne peut plus avaler qu'avec beaucoup de peine. Ce n'est pas une douleur qu'on ressent alors, il y a longtemps qu'on n'en ressent plus : c'est une simple gêne; il semble qu'un corps étranger, sans cesse présent dans le gosier, empêche le passage des aliments, de sorte que les liquides sont les seuls qui puissent pénétrer. La voix a pris un timbre grave, particulier, et que l'on exprime par ces mots : *parler de la gorge.* A chaque phrase, à chaque parole presque, le malade avale sa salive par la pression gênante des amygdales. Ces glandes, en effet, forment de chaque côté du pharynx une tumeur dure, compacte, peu ou point douloureuse, plus ou moins considérable. Les changements de temps, des causes plus légères encore, le plus souvent inappréciables, y déterminent des élancements : viennent l'insomnie, des étouffements, des difficultés de respirer, des accès de suffocation. Le malade réclame les secours les plus prompts. Mais alors le rôle du médecin est fini; celui du chirurgien commence, car il faut retrancher les amygdales elles-mêmes, devenues des corps étrangers; trop heureux encore si le tissu même de ces glandes n'est pas un véritable cancer, si les fonctions et la texture des organes internes ne sont pas déjà altérées; car l'opération étant inutile en pareil cas, attendu l'affection prochainement mortelle des organes essentiels à la vie, il serait condamné au supplice de Tantale, faute de pouvoir avaler. L'affection vraiment cancéreuse des amygdales est, à la vérité, assez rare.

Au tableau de l'angine chronique, tel que nous venons de le tracer, il est nécessaire d'ajouter quelques détails, car ces symptômes présentent quelquefois beaucoup d'obscurités, et nous devons donner les moyens de reconnaître le mal, dans tous les cas, quelque obscur qu'il soit. Le caractère *constant* de ce genre d'affections est, comme nous avons vu, une certaine douleur, ou au moins une gêne qui se fait sentir pendant l'acte de la déglutition. Or, ce caractère lui-même peut être difficilement appréciable dans certains cas, à moins qu'on n'y apporte la plus grande attentiou. Plus tard, sans aucun doute, il serait marqué, mais plus tard aussi, il serait difficile, peut-être impossible de guérir, si ce n'est par l'excision des amygdales qu'il est toujours très-important d'éviter. Nous voyons tous les jours des personnes chez qui l'une de ces glandes a acquis un volume quatre, six et jusqu'à dix fois plus considérable qu'à l'ordinaire, et qui cependant ne semblent éprouver, au premier abord, aucune gêne en avalant, pas même une sensation insolite dans le pharynx. Que l'on y regarde de près : il n'y a pas de gêne, en effet, dans le courant de la journée. La partie malade est, comme on dit, échauffée; sa sensibilité, naturellement obtuse, est encore émoussée par les excitations légères qu'elle a subies depuis le matin; car c'est un caractère des parties enflammées suivant le mode chronique, de devenir moins sensibles par les causes qui, dans le mode aigu, les irritent encore. Ainsi, et peu de personnes l'ignorent, on s'éveille souvent avec un léger mal de gorge qui se dissipe lui-même après quelques heures. C'est que durant le sommeil, le pharynx n'agit pas, tandis que dans le jour nous avalons à chaque instant au moins notre salive, souvent sans nous en apercevoir, et que cette action de l'organe malade dissipe ses douleurs. La preuve, c'est que ces douleurs se dissipent bien plus vite encore après les premières bouchées du premier repas, comme une lassitude des membres disparaît souvent par la promenade. On remarque la même chose dans les angines aiguës. Les personnes affectées d'angines chroniques éprouvent donc toujours, au moins le matin, un peu de gêne ou de douleur. Il leur semble que les premières bouchées passent péniblement, comme si elles râclaient ou grattaient la surface du pharynx. Cela est moins marqué, il est vrai, quand elles se nourrissent le matin d'aliments demi-liquides, comme le café au lait, les potages, etc.; mais alors c'est le passage de la salive qui est gêné lors des premières déglutitions qui suivent le réveil. Le besoin d'exercer cette fonction, si impérieux dans le mode aigu, n'est plus ici constant, et n'est jamais aussi marqué. Cependant on le retrouve encore fort souvent; et, à voir la fréquence avec laquelle une personne avale sa salive, un médecin ne manque jamais de deviner qu'elle est affectée d'angine latente ou chronique. Ici, plus ou presque plus de complication de fièvre, de malaise, à moins quelle ne soit causée par quelque exacerbation passagère. Les douleurs d'oreilles elles-mêmes, accident si fréquent dans l'angine que beaucoup d'auteurs l'ont donné comme un de ses symptômes, se remarquent rarement. Mais elles sont remplacées quelquefois par la surdité de l'oreille située du même côté de l'amygdale malade. Cette surdité peut n'être pas continuelle et ne survenir

avec un peu plus de gêne dans la déglutition, qu'à l'occasion des variations atmosphériques, d'un peu de refroidissement, etc. Il en est de même des maux de tête, et les individus pris d'angine chronique y sont fort sujets. Enfin, il y a toujours aussi quelques symptômes gastriques manifestés par l'état de la langue qui, au lieu d'être rose et nette à toute sa surface, comme par le passé, est chargée d'un enduit plus ou moins épais, blanchâtre ou jaunâtre, qui disparaît après le repas; le matin on a la bouche mauvaise, l'appétit est nul et plus tardif. En général, l'haleine n'a pas de mauvaise odeur toutes les fois qu'il n'y a pas ulcération du pharynx. Mais il y a, dans l'ulcération, une foule de degrés depuis l'érosion jusqu'à la plaie de plusieurs lignes de profondeur. Or, ces érosions se montrent quelquefois pendant plusieurs jours, puis disparaissent pour revenir encore : de là des exhalaisons que tous les soins de propreté ne peuvent pas toujours prévenir.

Traitement de l'angine chronique. L'angine chronique est une irritation, et par conséquent il faut la combattre avec les moyens qui triomphent de cette forme de maladie. Ainsi donc les sangsues au cou en petit nombre, les bains de pieds sinapisés, et quand toute espèce de douleur a disparu, qu'il n'y a qu'un gonflement et un peu de gêne dans la déglutition, les gargarismes astringents. Voilà pour les moyens positifs dont il faut user avec discernement. Mais qu'on se persuade bien qu'ils ne seront d'aucune utilité si on n'éloigne pas les causes qui entretiennent le mal. Il en est une surtout qui exerce une influence bien marquée sur la santé du beau sexe. C'est l'impression du froid sur un cou nu. La mode, le désir de plaire en montrant de belles épaules et un cou de cygne, ont fait échancrer outre mesure cette partie des vêtements destinée à les couvrir. Mais on ne songe pas aux dangers que l'on court en s'exposant ainsi au contact répété de l'air froid succédant rapidement à une température élevée. La mode des schals, des pèlerines en fourrure, des boas, est en cela une excellente chose, et il est à désirer que le beau sexe s'y tienne; mais elle ne remplit pas tout-à-fait le but. On sort d'un salon où la foule était grande, et par conséquent la température élevée et la respiration difficile; on se présente au grand air dont l'impression subite frappe la figure animée, tandis que, d'un autre côté, ce même air se précipite avec violence dans les poumons avides de respirer. Comment une transition si brusque ne serait-elle pas la cause d'un grand nombre de maladies? Le plus souvent elle ne cause qu'une angine et l'on n'y fait point attention; mais cette angine persiste, devient chronique et donne lieu à tous les accidents que nous avons exposés ci-dessus. Pour prévenir de pareils maux, nous conseillerons aux personnes du sexe de sacrifier le moins possible à une mode dangereuse, de ne jamais sortir au grand air qu'après avoir bien couvert non-seulement le cou et la poitrine, mais encore la tête et les oreilles, et surtout de faire une longue station dans l'antichambre avant de franchir le seuil extérieur.

Il est une foule de remèdes que le vulgaire emploie et dont les uns sont dangereux, les autres fort innocents : celui qui consiste à porter du poivre sur la luette est du nombre des premiers. On s'imagine, en effet, que cet appendice est *tombé*, dans l'angine, que son poids incommode cause les besoins fréquents de la déglutition, et l'on veut, en conséquence, le *relever*. Quand la luette participe à l'inflammation, elle est gonflée dans tous les sens, et surtout dans celui de sa longueur, parce que les vaisseaux, extrêmement nombreux, dont elle est composée contiennent beaucoup plus de sang. Le contact du poivre réussit souvent, il est vrai, à crisper ses vaisseaux de manière qu'elle reste ensuite moins rouge et moins gonflée. Mais on ne réussit pas toujours, et quelquefois, au contraire, on provoque de graves exacerbations.

Le repos, la diète, l'usage des boissons délayantes, sont d'autant plus nécessaires que le mode aigu est plus prononcé, que la fièvre est plus vive. Nous recommanderons particulièrement aux convalescents, aux personnes qui n'éprouvent qu'un léger mal de gorge, à celles atteintes d'angine chronique, de renoncer entièrement, pour tout le temps qu'il le faudra, aux aliments solides. La croûte du pain surtout n'est qu'imparfaitement ramollie par la mastication; elle hérisse le bol alimentaire d'une multitude d'aspérités qui, en irritant continuellement le fond de la bouche, s'opposent à sa guérison complète. Nous avons vu des restes d'angine, subsistant depuis fort longtemps après de nombreuses applications de sangsues, enlevés en quelques semaines par la diète aux potages, au lait avec la mie de pain, aux légumes frais, etc., secondée par l'habitude des cravates pendant la nuit.

Erreurs populaires relatives au traitement des maux de gorge.

Les idées les plus absurdes sont chaque jour mises en pratique pour traiter les maux de gorge sans que

le bon sens vienne enfin en faire justice. Les uns appliquent sur la partie douloureuse des sachets remplis de cendres chaudes, médicament fort peu émollient; les autres s'entourent le cou d'un bas de laine et spécifient avec soin cette condition que le bas doit être *sale;* d'autres encore placent dans le bas ou dans un chiffon une certaine quantité de vers de terre, et le lendemain, disent-ils, les vers sont morts, ce qui n'est pas bien surprenant, mais en mourant ils ont emporté le mal. Bien d'autres erreurs ont cours, pour le cas qui nous occupe, parmi les gens à préjugés et privés d'instruction; il serait trop long de les énumérer, et nos lecteurs n'en retireraient pas un grand avantage.

Cependant, à côté de ces bizarres remèdes, nous croyons devoir en signaler un que nous devons à l'obligeance d'un de nos abonnés, qui a bien voulu nous faire parvenir la relation détaillée de ce qui lui est arrivé à propos d'un mal de gorge dont il a été atteint. Cette narration est d'autant plus digne d'intérêt qu'elle vient d'un homme instruit et qui paraît bon observateur, et elle a d'autant plus d'importance que le moyen employé a été prescrit par un médecin. Nous regrettons cette dernière circonstance, mais nous voulons avant tout nous rendre utiles à ceux qui nous lisent.

Voici donc la lettre de M. R..., que nous transcrivons textuellement.

« Monsieur,

« Je souffrais hier de ce que vous appelez, je crois, le mal de gorge. Comme vous n'avez pas encore traité cette matière dans votre journal, je ne pouvais pas avoir recours à une médicamentation doctrinale, et je laissais faire au temps et à quelques précautions usuelles. Je savais et je sentais que la chaleur devait faire du bien à mon mal, et je m'entortillais le cou pendant la nuit de linges chauds. Mes occupations m'ayant appelé à la ville, le hasard me fit rencontrer un médecin qui me conseilla, pour me soulager, d'appliquer sous mon menton un cataplasme fait d'un mélange de suie et d'huile d'olive chauffée. Je goûtai fort cette recette, que je m'empressai de mettre en pratique en arrivant chez moi. Je ne pouvais supposer de mauvais effet à cette application qui, ne fût-ce que comme chaleur, devait amener l'apaisement de l'irritation de mon palais et la résolution de l'inflammation des amygdales. L'odeur âcre de la suie ne me rebuta pas, et je reçus sous la mâchoire le cataplasme que j'y maintins avec un mouchoir noué sur la tête: un foulard de soie fut passé pour surplus de précaution autour de mon cou. Je me mis au lit dans cet accoutrement presque à jeun, car la difficulté d'avaler m'avait empêché de prendre autre chose qu'un bouillon.

« Après un quart-d'heure environ de sommeil, je fus tout-à-coup éveillé par une quinte de toux qui se répéta presque sans interruption de seconde en seconde. Je ne concevais rien à cette aggravation de mal, mais je souffrais horriblement, on le concevra facilement: tousser, cracher et avaler étant trois mouvements auxquels s'opposait précisément la nature de ma maladie, ce que cependant j'étais obligé de faire sans cesse. En cherchant la cause d'un rhume si subit et si opiniâtre, mon idée se porta sur le cataplasme, alors tout s'expliqua. Je me rappelai que la fumée de l'huile et de la graisse répandue sur de la braise produit dans les poumons, dans l'estomac ou dans la poitrine (je ne sais pas au juste la région), un picotement qui amène de suite la toux; il en est de même du gaz sulfureux, de la poussière du blé et du foin. Il devint donc évident pour moi que c'étaient les émanations de la suie dont j'avais le foyer pour ainsi dire sous le nez qui provoquaient des quintes si douloureuses. Je détachai le mouchoir et rejetai loin de moi le cataplasme. Ce fut le commencement de la cessation de ce surcroît de souffrance; après deux ou trois quintes de plus en plus faibles, je pus reprendre mon sommeil, et le lendemain il ne m'est resté que mon premier mal dans sa période décroissante, je l'espère.

« Ainsi, Monsieur, voilà un moyen proposé comme curatif et qui sans doute a une certaine réputation puisqu'il est conseillé par un homme de l'art, qui, s'il ne nuit pas à la maladie, a le tort de la compliquer ou d'en susciter une autre plus grave. Je vous communique ce fait, afin d'abord de vous donner l'occasion de nous enseigner les vrais remèdes au mal de gorge, et ensuite de faire connaître les dangers de l'emploi de la suie, surtout pour les personnes qui comme moi ont le système olfactif très-sensible et une prédisposition à l'asthme.

« Agréez, etc.

« Votre abonné, R.....
« avocat, ancien magistrat. »

Convulsions par imitation.

La manufacture nationale des tabacs de la ville de Lyon a été, ces jours derniers, le théâtre d'une scène étrange et dont le monde mécical de notre ville s'est préoccupé comme d'un fait excessivement rare dans les annales de la physiologie.

Dans un atelier occupé par une soixantaine de femmes, une d'entre elles, à la suite d'une violente altercation avec son mari, tombe en proie à une attaque de nerfs. Ses compagnes s'empressent de lui porter secours; mais, par un phénomène curieux de

sympathie, une seconde, une troisième, une quatrième, puis dix, puis vingt tombent simultanément en proie aux mêmes symptômes nerveux dont l'envahissement n'a cessé qu'avec l'évacuation de la salle, et qui, sans cette mesure, se serait propagé à toutes ces impressionnables spectatrices.

Nous dirons qu'un pareil fait a peu de précédents. L'histoire, en effet, ne nous en présente guère que deux : les fameuses scènes du cimetière Saint-Médard, au commencement du dernier siècle, et une observation de la pratique du célèbre *Médecin hollandais Boërhave*. Dans une des salles de femmes de l'hôpital de Leyde, une épidémie de convulsions se déclara d'une manière si intense qu'aussitôt que l'une des malades avait donné le signal, à l'instant, et sans qu'il fût possible d'y mettre obstacle, des crises analogues se déterminaient chez ses voisines, et de proche en proche dans toute la salle. Pour en finir avec cette singulière contagion, l'illustre praticien eut recours à un moyen héroïque : ayant fait apporter un réchaud rempli de fers incandescents, il menaça de cautériser impitoyablement la première convulsionnaire qui s'aviserait de troubler l'ordre. Cette menace produisit l'effet que Boërhave attendait; les crises nerveuses cessèrent immédiatement.

(*Salut public.*)

Accidents produits par la piqûre d'une araignée.

La communication suivante a été adressée à la Société de médecine et de chirurgie pratiques de Montpellier, et publiée par le *Bulletin médical et pharmacologique* de la même ville.

Les symptômes d'une maladie présentent des différences au médecin selon les climats dans lesquels il se trouve. Les maladies observées en Afrique, comparées à celles que l'on rencontre en France, offrent continuellement des exemples qui viennent à l'appui de cette proposition.

Voici l'observation de symptômes graves produits à Bone par la piqûre d'une araignée. On sait qu'en France cette piqûre est le plus souvent inoffensive.

Dans notre garde du 8 au 9 décembre, à l'hôpital de Bone, nous reçûmes, à minuit et demi, le sieur C..., caporal au 43e de ligne, qui fut rapporté sur un brancard. On nous dit que cet homme venait d'être piqué par une araignée, et nous le fîmes transporter dans les salles des blessés où nous nous rendîmes aussitôt.

A notre arrivée auprès du malade, salle 5, n° 19, nous le vîmes se débattre dans son lit où il ne pouvait rester tranquille dans aucune position. Ce militaire avait les apparences du tempérament sanguin, une constitution forte.

Les soldats qui l'avaient transporté nous dirent qu'il avait été piqué au cou, et nous trouvâmes au côté gauche de cette région, au-dessous de l'oreille, une tumeur noirâtre, de la grosseur et de la forme d'un œuf d'oie, se dirigeant de l'angle de la mâchoire vers la nuque. Le malade se plaignait d'une douleur cuisante dans cette partie, mais il présentait d'autres symptômes qui attirèrent particulièrement notre attention. C'était une oppression très-forte à la poitrine, une gêne extrême de la respiration, des envies de vomir, des fourmillements à la région lombaire (*des reins*) des convulsions dans les membres supérieurs et inférieurs; le pouls était petit, rare, concentré; la surface du corps était froide. C... semble étranger à ce qui l'environne; il cherche à sortir de son lit; il faut l'interpeller vivement pour qu'il réponde aux questions qu'on lui adresse.

Suit la description détaillée du traitement auquel le malade a été soumis pendant les onze jours qu'il a passés à l'hôpital, dont il est sorti gueri.

Commémoratif. — C.... n'avait jamais entendu parler d'accidents produits par la piqûre des araignées. Cet insecte ne lui fait point horreur, et le malade nous dit qu'un des amusements du soldat au bivouac en Afrique, consiste à faire sortir les araignées de leur terrier en y enfonçant une petite baguette.

C... était couché depuis une demi-heure, lorsque, se sentant piqué au cou, il y porta vivement la main et écrasa un corps gluant; il trouva une petite tumeur à la région qui avait été piquée, et se leva pour faire examiner son cou par ses camarades de chambrée.

La chandelle était à peine allumée que C... éprouva une douleur très-forte à la région lombaire; une espèce de tremblement s'empara de tout son corps, ses membres inférieurs fléchirent, et il tomba en faiblesse.

Les soldats qui ont transporté ce malade, nous ont dit qu'au moment où il leur fit examiner sa blessure, la tumeur du cou ne présentait que la grosseur d'un œuf de pigeon, et qu'elle a augmenté sensiblement jusqu'au moment où ils sont venus à l'hôpital, où nous avons constaté une tumeur de la gros-

seur d'un œuf d'oie. Curieux de connaître la cause de ces phénomènes, ces hommes la recherchèrent naturellement dans le lit de leur ami, et y trouvèrent une araignée écrasée. Ils nous ont dit que cet insecte était noir et de la grosseur du pouce.

Notre ami, le docteur Arondel, nous a communiqué l'observation d'un cas analogue à celui que nous venons de rapporter. Il a pu voir lui-même l'araignée, et constater que c'était une tarentule. Ce camarade était chirurgien d'ambulance pendant une expédition que l'on fit en juillet 1846, aux environs de Tebessa (province de Constantine).

Le thermomètre avait marqué dans la journée 50 degrés centigrades à l'ombre. On vint appeler notre collègue, vers dix heures du soir, pour M. N., capitaine de la légion étrangère.

Cet officier, qui est chauve, était couché au bivouac depuis quelque temps lorsqu'il se sentit piquer au vertex (*sommet de la tête*). Il y porta vivement la main et écrasa une tarentule sous ses doigts.

Une incision cruciale fut pratiquée sur une petite tumeur qui s'était formée autour de la piqûre; on y fit des lotions ammoniacales, de manière à produire une vésication. On s'en tint à cette médication externe.

M. N. fit de nouveau appeler le médecin dans la nuit. Il était très-agité, ne pouvait se livrer au sommeil et éprouvait des convulsions dans les membres supérieurs et inférieurs. On employa l'opium à hautes doses; mais les accidents tétaniques, ne se dissipèrent que le troisième jour.

Les médecins français se sont peu occupés des symptômes que nous venons d'exposer; et si des témoins oculaires ne nous avaient pas affirmé que les deux malades, dont nous venons de parler, avaient été piqués par des araignées, nous aurions cru avoir affaire à l'intoxication produite par le venin de la vipère, guidé en cela par la description de Boyer, au sujet de la morsure de ce reptile. Boyer dit :

« Les accidents que fait naître la morsure de la vipère sont à la fois locaux et généraux; c'est presque toujours par les premiers que le désordre commence. Le malade éprouve, à l'instant même, dans l'endroit de sa blessure, une douleur vive qui, comme un trait de feu, se répand dans tout le membre, et même jusqu'aux organes intérieurs. Peu après, l'endroit blessé devient rouge et se tuméfie. Quelquefois la tuméfaction se borne aux environs de la plaie; mais le plus souvent elle s'étend plus loin, et gagne promptement tout le membre qui a été mordu, et même le tronc; mais bientôt la douleur diminue beaucoup; la tension inflammatoire dégénère en un empâtement mou et œdémateux; la partie devient froide, se couvre de grandes taches livides et comme gangreneuses.

« Les accidents généraux ne tardent pas non plus à se manifester. Le blessé éprouve des angoisses, des faiblesses, de la difficulté à respirer; le pouls se concentre, devient petit et inégal; l'œil se trouble, la raison s'égare; souvent il survient des vomissements, des déjections biliaires abondantes, une jaunisse universelle et des douleurs qui se répandent autour de l'ombilic. »

On dirait que Boyer a écrit ces lignes pour l'observation que nous avons recueillie et pour celle qu'on nous a communiquée. Il parle de la morsure de la vipère; nous nous sommes occupé d'accidents produits par la piqûre d'une araignée.

Cet insecte, presque inoffensif dans les climats tempérés, n'y produit pas les accidents généraux que nous avons observés; aussi nous avons cru devoir appeler l'attention des praticiens sur les deux observations que nous venons de rapporter.

Bone, 23 décembre 1850.

Dr Lespiau,
Chirurgien militaire.

Du meilleur moyen de conserver la santé,

PAR VOLTAIRE.

En dépit de l'expérience la plus consommée et de l'habileté la plus complète du médecin, les médicaments sont souvent infidèles dans leurs effets, ce qui jette une sorte de défaveur sur la médecine. Cette science n'est malheureusement pas une science exacte, et quoique des esprits légers ou prévenus puissent seuls lui refuser son importance et son caractère bienfaisant, il n'en est pas moins vrai que l'hygiène, dont les règles sont plus simples et plus précises, peut nous éviter la plupart des maladies et par conséquent l'emploi des médicaments. C'est cette idée que Voltaire a développée dans le dialogue suivant avec l'esprit incisif qui le caractérisait.

Cependant, comme tous les gens qui veulent parler de tout et écrire sur tout, cet illustre écrivain laisse échapper des idées inexactes que nous avons cru devoir indiquer. Tout en traitant une grande vérité avec un brillant coloris, il laisse certaines taches dans son tableau, qui prouvent que l'homme le

mieux organisé ne peut prétendre à se poser en encyclopédiste.

Je suppose, dit-il, qu'une belle princesse qui n'aura jamais entendu parler d'anatomie soit malade pour avoir trop mangé, trop dansé, trop veillé, trop fait tout ce que font plusieurs princesses; je suppose que son médecin lui dise : Madame, pour que vous vous portiez bien, il faut que votre cerveau et votre cervelet distribuent une moelle allongée bien conditionnée dans l'épine de votre dos jusqu'au bout du coccix de votre altesse, et que cette moelle allongée aille animer également quinze paires de nerfs à droite et quinze paires à gauche. Il faut que votre cœur se contracte et se dilate avec une force toujours égale, et que tout votre sang qu'il envoie à coups de piston dans vos artères, circule dans toutes ces artères et dans toutes les veines environ six cents fois par jour.

Ce sang, en circulant avec cette rapidité que n'a point le fleuve du Rhône, doit déposer, sur son passage, de quoi former et abreuver continuellement la lymphe, les urines, la bile et les autres humeurs de votre altesse, de quoi fournir à toutes ses sécrétions, de quoi arroser insensiblement votre peau douce, blanche, fraîche, qui, sans cela, serait d'un jaune grisâtre, sèche et ridée comme un vieux parchemin.

LA PRINCESSE. Eh bien! Monsieur, le roi vous paye pour me faire tout cela; ne manquez pas de mettre toutes choses à leur place et de me faire circuler mes liqueurs de façon que je sois contente. Je vous avertis que je ne veux jamais souffrir.

LE MÉDECIN. Madame, adressez vos ordres à l'auteur de la nature. Le seul pouvoir qui fait courir des milliards de planètes et de comètes autour de millions de soleil, a dirigé la course de votre sang.

LA PRINCESSE. Quoi! vous êtes médecin et vous ne pouvez rien me donner?

LE MÉDECIN. Non, Madame, nous ne pouvons que vous ôter; on n'ajoute rien à la nature. Si votre altesse a mangé goulument, je puis déterger ses entrailles avec de la casse, de la manne et des follicules de séné; si vous avez un cancer, je vous coupe un sein, mais je ne puis vous en mettre un autre; je vous coupe un pied gangrené et vous marchez sur l'autre.

LA PRINCESSE. Vous me faites trembler. Je croyais que les médecins guérissaient tous les maux.

LE MÉDECIN. Nous guérissons infailliblement tous ceux qui se guérissent d'eux-mêmes. Il en est généralement, et à peu d'exceptions près, des maladies internes comme des plaies extérieures. La nature seule vient à bout de celles qui ne sont pas mortelles; celles qui le sont ne trouvent, dans l'art, aucune ressource (1).

LA PRINCESSE. Quoi! tous ces secrets pour purifier le sang dont m'ont parlé mes dames de compagnie, ce baume de vie du sieur Le Lièvre, ces sachets du sieur Arnoult, toutes ces pilules vantées par les femmes de chambre?.....

LE MÉDECIN. Autant d'inventions pour gagner de l'argent et pour flatter les malades.

LA PRINCESSE. Mais il y a des spécifiques?

LE MÉDECIN. Oui, Madame, comme il y a de l'eau de Jouvence dans les romans.

LA PRINCESSE. En quoi donc consiste la médecine ?

LE MÉDECIN. Je vous l'ai déjà dit, à débarrasser, à nettoyer, à tenir propre la maison qu'on ne peut rebâtir.

LA PRINCESSE. Cependant il y a des choses salutaires, d'autres nuisibles.

LE MÉDECIN. Vous avez deviné tout le secret. Mangez et modérément ce que vous savez par expérience vous convenir. Il n'y a de bon pour le corps que ce qu'on digère. Quelle médecine vous fera digérer? l'exercice (2). Quelle réparera vos forces? le sommeil. Quelle diminuera des maux incurables? la patience. Qui peut changer une mauvaise constitution? rien (3). Dans toutes les maladies violentes nous n'avons que la recette de Molière : *Saignare, purgare*, et si l'on veut, *clysterium donare*. Il n'y en a pas une quatrième (4).

LA PRINCESSE. Vous ne fardez point votre marchandise, vous êtes honnête homme? Si je suis reine, je veux vous faire mon premier médecin.

LE MÉDECIN. Que votre premier médecin soit la nature.

---

(1) Cette assertion est inexacte, et tout le monde sait qu'il est certaines maladies dans lesquelles la nature est impuissante si elle n'est secondée par l'art; telles sont, par exemple, les fièvres intermittentes et surtout les fièvres intermittentes pernicieuses, ainsi que la plupart des apoplexies.

(2) Voltaire aurait dû dire le repos.

(3) L'hygiène bien raisonnée, le choix des aliments et certains médicaments peuvent changer complétement une mauvaise constitution, cela est bien prouvé.

(4) Dans l'état actuel de la science, la spirituelle plaisanterie de Molière est surannée.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Le feuilletoniste qui avait injustement attaqué le *Médecin de la Maison*, s'est contenté de notre réponse; nous prévenons nos lecteurs que si la polémique eût continué ou si une autre naissait, nous emploierions autant que possible les couvertures du journal, pour ne pas prendre la place des articles utiles.

Nous sommes au reste bien dédommagés de ces attaques insignifiantes par la vive sympathie dont nos nombreux abonnés ne cessent de nous donner des marques ; nous ne cesserons de faire tous nos efforts pour qu'elle nous soit continuée.

— La société médicale de San Francisco (Californie) a fixé ainsi qu'il suit le tarif des honoraires médicaux :

Une simple visite, 80 fr.; une consultation, 500 fr.; un accouchement, 750 fr.; une autopsie, de 1000 à 2,500 fr.; une amputation, 1,500 fr.; etc.

NOMBRE DES ANIMAUX VERTÉBRÉS ACTUELLEMENT CONNUS.

Dans les tableaux relatifs à la classification des animaux vertébrés qu'il a récemment publiés, M. Charles Bonaparte évalue à 18,370 le nombre des animaux vertébrés, soit vivants, soit fossiles, qui ont été observés jusqu'à présent par les naturalistes. Voici le chiffre des espèces pour chaque classe prise en particulier: Mammifères vivants, 1,700; mammifères fossiles, 520; oiseaux vivants, 7,000; reptiles vivants, 1,000; reptiles fossiles, 200; batraciens vivants, 200; batraciens fossiles, 50 ; poissons vivants, 6,500 ; poissons fossiles, 1,200.

— *L'hôpital du Nord*, bâti sur les terrains Saint-Lazare, approche rapidement du terme de sa construction. Il doit être prêt pour l'installation des malades au mois d'avril 1852, époque à laquelle finit le bail que l'administration des hôpitaux a fait au prix de 36,000 fr. par an, avec madame Ledru-Rollin, pour les bâtiments de l'Hôtel-Dieu annexe. Le nouvel hôpital sera un des monuments les plus grandioses qui aient été ouverts aux misères humaines. Les frais de sa construction seuls monteront à près de huit millions, et l'on estime que la fondation de chaque lit aura coûté 15,500 fr.

— On lit dans un rapport fait au président de la république sur l'état actuel de l'Algérie :

« Un service médical a été établi auprès de chaque bureau arabe; les indigènes y viennent en grand nombre pour consulter nos médecins et se procurer des médicaments. Quelques tribus, moins soumises à l'empire des préjugés nationaux, amènent les femmes et consentent à ce qu'elles soient visitées par nos praticiens. Les malades les plus gravement atteints sont admis dans les hôpitaux militaires, lorsqu'on peut surmonter sur ce point leurs répugnances; les officiers de santé font, en outre, de fréquentes tournées dans les tribus pour aller visiter les malades sous leurs tentes. Tout le monde sait que chez les populations musulmanes, l'art de la médecine a toujours été l'objet d'une grande vénération. Nous trouvons donc de ce côté un auxiliaire tout puissant pour faire connaître et aimer par les indigènes l'esprit bienveillant de notre administration.

La propagation de la vaccine a obtenu un succès inespéré. A l'origine, les Arabes se refusaient à présenter leurs enfants, parce qu'ils croyaient qu'on voulait leur appliquer une marque, afin de les reconnaître plus tard et de les emmener en France comme esclaves ou comme soldats. Le dévouement persévérant des chirurgiens de l'armée a vaincu ces défiances, et dans l'espace de quelques mois on a vu vacciner jusqu'à mille six cents enfants dans la subdivision d'Oran.

FORMULES.

GARGARISME ASTRINGENT.

Prenez:	Alun en poudre.....	5	grammes.
	Miel rosat.....	50	—
	Faites dissoudre dans :		
	Infusé de feuilles de ronces	200	—

Se gargariser six à huit fois par jour, dans les cas où l'inflammation de la gorge n'est plus aiguë et a une tendance vers la guérison.

DÉCOCTION BLANCHE.

(Sydenham).

Prenez:	Corne de cerf calcinée et porphyrisée	4	grammes.
	Mie de pain de froment.....	12	—
	Sucre cassé.....	15	—
	Gomme arabique pulvérisée.....	4	—
	Eau de canelle.....	8	—
	Eau.....	500	—

Triturez ensemble dans un mortier de marbre la corne de cerf, le sucre, la mie de pain et la gomme; étendez le tout dans l'eau, faites bouillir pendant sept à huit minutes ; passez avec expression, et ajoutez l'eau de fleurs d'oranger.

Ce médicament, qui convient dans les cas de *diarrhée*, doit avoir la couleur et la consistance du lait ; il faut l'agiter chaque fois que l'on en donne au malade ; deux ou trois cuillerées toutes les heures sont une dose convenable, mais on peut l'élever sans inconvénient.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 mars. 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 17.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la coqueluche. — De quelques caractères propres à la médecine de l'enfance (*Hôpital des enfants malades*). — Du café. — Bons effets du narcisse des prés dans un cas d'épilepsie. — Homicide involontaire, contravention aux lois de la pharmacie. — Variétés et nouvelles. — Formules : Sirop contre la coqueluche.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 *mars*.

Nous pourrions à bon droit prendre pour titre de cet article : *De la maladie régnante.* En effet, la grippe s'est tellement généralisée qu'elle domine en ce moment toutes les autres maladies. Il n'est personne qui, s'il n'est pas *grippé*, n'ait plusieurs de ses parents ou amis dans cette fâcheuse situation. Il est impossible d'aller dans un endroit, où se trouve une réunion considérable, sans être assourdi par les nombreux tousseurs qui ont la grippe pour excuse. C'est qu'en effet beaucoup de personnes atteintes par la maladie épidémique, n'en continuent pas moins de vaquer à leurs affaires, portant cette affection debout, soit parce qu'elles sont douées d'un certain courage, soit parce que, chez elles, la maladie ne sévit pas avec vigueur.

La grippe qui règne en ce moment a donc ses bizarreries et ses préférences ; elle visite les uns et néglige les autres ; elle frappe avec intensité ou effleure à peine, sans distinction de sexe, de tempérament, ou de constitution, et cette différence dans l'intensité de la maladie n'empêche pas qu'il n'y ait peut-être deux cent mille personnes malades ou indisposées dans la population parisienne. Il y a plus : en dehors de tous ces malades, il est très-peu d'individus qui ne ressentent pas l'influence de l'épidémie actuelle. Ainsi, celui qui ne tousse pas a des douleurs de tête, ou de la courbature, ou bien de la diarrhée, quelquefois des maux de gorge ; il est enfin très-difficile d'échapper à ce mauvais génie qui semble planer au-dessus de nos têtes.

Le nombre si considérable des malades fait faire involontairement quelques rapprochements ; on se reporte à juin 1849, époque de lugubre mémoire, à laquelle le choléra était dans toute sa fureur ; on se souvient qu'à ce moment, comme à présent, les malades étaient très-nombreux et qu'ils ne l'ont jamais été autant dans l'intervalle ; on se dit que la grippe a souvent précédé ou suivi le choléra, et l'on se demande, en effet, si après un hiver aussi doux on ne doit pas redouter l'invasion du terrible fléau? Hâtons-nous de dire que rien n'autorise une semblable crainte. Personne, sans doute, ne peut prédire l'avenir, et celui qui règle nos destinées a voulu nous épargner ce funeste présent, mais le raisonnement doit au moins nous rassurer. Nous avons fait voir, dans un article du numéro précédent, que la grippe épidémique sévissait fortement dans nos contrées dès le quinzième siècle, et sans doute auparavant ; tandis que le choléra asiatique n'a pénétré en Europe qu'en 1832 seulement, il y a donc eu, probablement, dans la succession des deux maladies une simple coïncidence seulement. Puis, quoique les hivers aussi doux soient très-rares, celui-ci n'est pas le seul que l'on ait observé dans notre pays, et l'on n'a rien signalé de fâcheux après ceux qui furent analogues. Enfin, les cas de choléra non épidémique n'ont pas

augmenté, et il ne faut donc pas trembler sans motifs sérieux.

Nous disions dernièrement que chaque épidémie de grippe a eu sa physionomie particulière, ayant en outre de la toux, qui est le symptôme le plus constant et celui qui a la plus longue durée, d'autres phénomènes très-tranchés qui dominaient la maladie. Le caractère le plus remarquable de l'épidémie régnante est la céphalalgie ou mal de tête. Que la grippe soit légère ou intense, il est rare que ce mal de tête ne soit pas très-violent; à tel point que chez quelques-uns il a été jusqu'au délire. Nous avons entendu dire à des malades, et cela après leur guérison, qu'ils avaient eu mal à la tête quatre cents fois dans leur vie, mais qu'ils n'avaient jamais éprouvé quelque chose de semblable. Fort heureusement cette situation pénible n'est pas généralement de longue durée, et lors même que les autres symptômes persistent, elle ne dure guère plus de douze à vingt-quatre heures. Quelle que soit la force de la douleur que l'on éprouve dans ce cas, il y a moins de danger à la ressentir qu'à voir surgir certains accidents qui furent très-communs dans les épidémies de grippe, les hémorrhagies, par exemple; et d'ailleurs ce n'est que le plus petit nombre des malades qui subit un malaise aussi grand.

Dans un moment où médecins et pharmaciens ne savent trop se multiplier et lorsque chacun peut attendre une partie de la journée le soulagement dont il a besoin, que doit-on faire en attendant l'arrivée du médecin, si l'on a le malheur d'être pris de la grippe ? La première chose à faire, lors même que la maladie est peu intense, c'est de se mettre au lit et de s'y tenir dans le repos le plus complet en gardant autant que possible le silence. Ce repos joint à une chaleur douce et uniforme, qu'aucun autre moyen ne peut remplacer, abrégera nécessairement la maladie ; puis, s'il se manifeste une tendance à la transpiration, si la peau devient humide, il faut favoriser cet état, en se couvrant très-soigneusement et en buvant par tasses, l'infusé chaud de bourrache ou de fleurs de sureau. Souvent une sueur abondante opère une crise favorable, et débarrasse en grande partie le malade. Mais si la peau reste sèche il faut recourir à une tisane adoucissante, et celle que nous avons indiquée (*De la Grippe, Médecin de la Maison*, n° 16) réussit généralement bien en attendant une médication plus active.

Les violentes douleurs de tête sont ordinairement soulagées par les applications, sur le front, de compresses imprégnées d'eau froide légèrement vinaigrée; ce moyen est utile malgré la toux, mais il faut s'en abstenir s'il y a tendance à la sueur. Lorsque le médecin arrivera il verra s'il juge nécessaire d'appliquer des sinapismes sur les membres inférieurs, et il décidera de l'opportunité de la saignée. Ce dernier moyen n'a guère eu de succès pendant l'épidémie actuelle, ainsi que cela est arrivé pendant d'autres épidémies analogues, et l'on voit les crises les plus violentes se terminer parfaitement, sans que l'on ait besoin d'y recourir. Cependant, ainsi que nous le disions dernièrement, il est des cas dans lesquels ce puissant moyen est indiqué et ce que l'on a de mieux à faire est de suivre le conseil du médecin, qui connaît le tempérament de son malade. Il ne faut pas reculer non plus à prendre un purgatif, qui est parfois conseillé dans la période de déclin de la grippe; il trouve souvent dans ce cas un très-utile emploi.

Peut-on se préserver de la grippe? S'en préserver avec certitude, non; mais s'en préserver probablement, oui; car si l'on interroge avec soin les malades qui en sont atteints, on trouve presque toujours une circonstance qui a déterminé l'invasion de la maladie. L'un s'est exposé au froid tandis qu'il avait chaud; l'autre a fait des écarts de régime; un autre a passé une ou plusieurs nuits; presque tous enfin ont été imprudents. Il y a donc nécessité absolue dans un temps d'épidémie, à soigner plus que jamais son hygiène, à prendre, sans être ridicule, certaines précautions qui devraient être habituelles et dont on fait généralement très-peu de cas.

Aux conseils qui précèdent nous devons en ajouter encore un, celui de s'abstenir de faire du bruit auprès du malade qui souffre de ce douloureux mal de tête que nous avons signalé. Le moindre bruit l'augmente considérablement, et celui dont les artères battent avec violence et lui semblent autant de coups de marteau qui lui frappent le crâne, ne peut, sans souffrir beaucoup, entendre parler même un peu haut. Cette précaution, toute d'humanité, doit être d'autant moins mise en oubli que la punition peut être proche, car tel qui se porte bien aujourd'hui, peut être *grippé* demain.

Dr Reinvillier.

DE LA COQUELUCHE.

On désigne sous le nom de *coqueluche* une affection caractérisée par une toux convulsive, revenant par quintes plus ou moins longues. Cette définition, quoique exacte, est nécessairement incomplète; mais

le lecteur verra plus loin comment on peut la compléter.

Avoir sur cette maladie des idées claires, précises, plus avancées que celles qui sont généralement admises dans le monde, n'est pas une chose à dédaigner, et il y a pour cela plusieurs raisons. D'abord, et la première de toutes, parce que la coqueluche est contagieuse et qu'il est important d'être en garde contre cette contagion, qui peut surprendre à l'improviste un enfant que la plus tendre sollicitude avait su préserver jusqu'ici de mille dangers. Qu'il soit exposé à recevoir ou à donner la coqueluche, on ne doit pas ignorer une situation sur laquelle on n'aura pas encore songé à s'éclairer près de son médecin; il est, par conséquent, très-utile de distinguer rapidement une coqueluche d'un simple rhume, du croup ou de tout autre affection, et il n'est pas sans intérêt d'avoir sur cette maladie des notions générales relatives à ses symptômes, sa marche, sa durée, etc.

Les *causes* de la coqueluche sont assez obscures, mais on en compte au moins un certain nombre qui prédisposent à la contracter. L'enfance favorise tellement son développement, que l'on est ordinairement habitué à la considérer comme une maladie de cet âge. Cependant, comme cette affection atteint très-rarement deux fois le même sujet, et seulement par exception, il est facile à concevoir que l'on est rarement atteint de la coqueluche à une période avancée de la vie, par cela seul qu'on l'a contractée dans le jeune âge. On peut donc avoir la coqueluche dans l'âge adulte, mais c'est presque toujours chez les enfants qu'on l'observe.

Quoique la coqueluche sévisse souvent sur les enfants à la mamelle, elle les atteint plus généralement depuis l'âge d'un an jusqu'à sept ans. Sur 130 enfants dont M. Blache a recueilli l'observation, on en compte 106 depuis l'âge d'un an jusqu'à sept, et 24 seulement de huit à quatorze. Sur 57 cas observés, les uns par MM. Rilliet et Barthez, les autres par M. Barrier, il se trouve 32 cas avant l'âge de cinq ans, 19 de cinq à huit, 6 de huit à quinze ans.

Le sexe a une certaine influence sur la production de cette maladie, puisque les filles sont plus facilement atteintes que les garçons; la différence n'est pas, au reste, très-considérable, les calculs que l'on a faits donnant la proportion de sept filles pour six garçons.

Un tempérament nerveux, irritable, une constitution faible, prédisposent les enfants à contracter la coqueluche, et, quoique aucun tempérament n'en soit précisément exempt, on doit plutôt redouter son invasion chez les sujets qui sont doués de celui que nous signalons.

La coqueluche attaque quelquefois des individus isolés, mais souvent aussi elle règne épidémiquement, c'est-à-dire atteignant à la fois un grand nombre d'individus dans une même localité. C'est alors qu'à ses symptômes ordinaires, qui sont décrits plus loin, viennent souvent se joindre des complications particulières à telle ou telle épidémie, complications qu'il est important pour le médecin de reconnaître promptement, afin de juger les modifications que l'épidémie régnante doit faire apporter au traitement habituel. Ainsi, pour en citer quelques exemples très-remarquables, nous indiquerons les suivants. En Suède, l'épidémie de 1769 s'accompagna souvent de fièvre intermittente. La coqueluche, qui disparaissait pendant l'accès de fièvre, recommençait à se montrer aussitôt que celui-ci avait cessé. A Copenhague, en 1775, l'épidémie se caractérise surtout par les convulsions dont les petits malades étaient atteints. Ludwin a signalé les mêmes faits dans l'épidémie qui régna à Laugen-Saltz en 1768 et 69. A Erlang, en 1780, le délire et autres accidents cérébraux étaient une grave complication de la coqueluche. A Gênes, en 1806, ce furent des maladies de la peau, et surtout la rougeole, qui vinrent se joindre à la maladie. A Billingen, en 1811, en outre des mouvements convulsifs, on remarquait beaucoup de maladies des yeux. Enfin, lors de l'épidémie qui sévit à Milan, en 1815, ce fut encore la fièvre intermittente qui venait compliquer la maladie dont les symptômes disparaissaient momentanément pendant l'accès de fièvre.

La contagion, dont nous avons déjà parlé, est la cause la plus importante de la coqueluche quoique cette maladie puisse naître spontanément. Les médecins pensent généralement que la contagion n'a une certaine influence qu'à distance très-rapprochée, c'est-à-dire lorsque les enfants sont assez près les uns des autres pour qu'ils puissent recevoir les émanations de leur haleine. C'est ainsi que l'on voit souvent la coqueluche se propager dans les écoles d'enfants et dans les pensionnats, et que l'enfant atteint par cette maladie la communique à ceux de ses frères et sœurs qui partagent ses jeux et qui n'ont jamais eu cette affection. On a souvent vu également le père, la mère, ou les autres personnes qui entourent les petits malades, être atteints ensemble ou les uns après les autres.

Les *symptômes* de la coqueluche sont assez caractéristiques et faciles à reconnaître; il n'est guère de mère qui ayant eu à soigner une fois cette pénible maladie ne la reconnaisse chez un autre enfant lors même qu'elle est peu avancée. La coqueluche débute ordinairement comme un simple rhume; ainsi, du malaise, des frissons, de la toux, de l'éternuement, la rougeur des yeux, le larmoiement, la bouffissure de la face, un peu de fièvre, tels sont les premiers symptômes de la maladie qui nous occupe.

Cette période dure ordinairement de une à deux semaines; à ce degré la coqueluche n'est pas encore bien dessinée, on ne peut que la soupçonner. Mais bientôt la toux devient convulsive et prend des caractères spéciaux à cette maladie. Elle se présente *par quintes ou accès;* ces quintes sont généralement plus fréquentes la nuit, le soir ou le matin que dans le cours de la journée. L'approche de cette quinte est devinée par le malade qui ressent d'abord une douleur, une sorte de constriction, vers le milieu ou à la base de la poitrine; puis il éprouve un chatouillement dans la gorge qui l'oblige à tousser malgré tous les efforts qu'il fait pour éviter cet accès.

Pour bien comprendre la quinte de la coqueluche, il faut se rappeler que la respiration normale se compose de deux temps : l'inspiration, pendant laquelle la poitrine s'élargit pour donner entrée à l'air, qui pénètre dans les poumons; l'expiration caractérisée par l'affaissement de la poitrine et la sortie de l'air. Pendant la quinte de la coqueluche il se fait *une suite d'expirations* courtes et sans reprises, accompagnant une toux sonore, déchirante, saccadée, puis arrive une inspiration *sifflante* et faite avec effort, à laquelle succèdent immédiatement les inspirations signalées, et ainsi de suite à plusieurs reprises, suivant la durée variable de la quinte. Pendant cet accès qui peut durer depuis quelques minutes jusqu'à un quart d'heure, les veines du cou et de la face se gonflent, les yeux sont larmoyants ; les enfants se cramponnent avec force à tout ce qui les entoure et présentent à l'observateur une expression de souffrance pénible à voir.

C'est maintenant que nous avons esquissé ce tableau, que nous pouvons compléter la définition de la coqueluche donnée au commencement de cet article; la toux convulsive et revenant par quintes étant remarquable par ses expirations courtes et saccadées, suivies d'une inspiration longue et sifflante. Ce long sifflement s'entend à une assez grande distance et lorsqu'on l'a entendu une fois, il est impossible de l'oublier.

Après l'accès qui se termine ordinairement par l'expulsion, par la bouche, d'un liquide incolore, glaireux, filant, l'enfant est abattu, brisé, il se plaint de douleurs dans la poitrine, et si l'accès a lieu pendant son sommeil, il s'endort bientôt pour s'éveiller de nouveau en sursaut et se mettre précipitamment sur son séant lorsqu'une nouvelle quinte surviendra.

Les quintes s'accompagnent souvent de vomissements, et il y a des cas où il est difficile de faire conserver à l'estomac aucune espèce d'aliments. Souvent aussi les matières glaireuses sont striées de sang amené par l'effort; quelquefois même du sang est rejeté en plus grande abondance ou s'échappe des ouvertures du nez. Ces accès se renouvellent le plus souvent sans cause apparente et sans régularité, tantôt très-fréquemment, d'autres fois plus rarement; ainsi, il peut y en avoir huit ou dix par heure ou seulement six à huit par jour; les émotions, la course rapide, l'imitation des quintes que les enfants voient survenir chez d'autres malades, favorisent leur reproduction. Lorsque les quintes ne sont pas très-fréquentes, les enfants conservent leurs habitudes dans l'intervalle qui les sépare et se livrent à leurs jeux ordinaires. La coqueluche non compliquée est, en effet, exempte de fièvre et d'autres symptômes permanents.

La durée de la maladie est très-variable, elle peut être de quelques semaines à plusieurs mois; terme moyen, elle est d'environ deux mois. On s'aperçoit que la coqueluche est en voie de décroissance lorsque les quintes sont moins longues, moins pénibles et lorsqu'elles sont moins rapprochées. Quelquefois après avoir diminué en nombre, elles augmentent passagèrement, mais le plus souvent la longueur de l'intervalle qui les sépare continue à se soutenir et est d'un bon augure. C'est alors que l'expectoration devient plus facile, les crachats plus épais, la toux plus analogue à celle du rhume, le sifflement moins marqué.

La coqueluche est une maladie fatigante à supporter, mais sa terminaison est ordinairement heureuse. Cependant elle devient quelquefois une maladie grave, soit parce que les enfants sont naturellement débiles, soit parce qu'ils sont très-jeunes. Sa gravité est souvent causée par les maladies qui viennent parfois la compliquer, tantôt de nature nerveuse, tantôt de nature inflammatoire, et quelquefois cette gravité est inhérente au caractère particulier de l'épidémie, lorsque la coqueluche règne épidémiquement. Il est donc toujours prudent de faire surveiller

par l'homme de l'art l'enfant qui est atteint d'une coqueluche.

Indiquer dans un travail de cette nature, un *traitement* rationnel de la coqueluche, est tout-à-fait impossible. Il est, en effet, peu de maladies qui aient besoin de soins plus variés relatifs à leur intensité, à leurs complications, au tempérament du malade, etc. C'est déjà beaucoup d'être éclairé sur l'ensemble de cette maladie, de pouvoir la reconnaître, de savoir prévenir les effets de la contagion. Aussitôt qu'on aura deviné la coqueluche, il faudra empêcher que l'enfant malade soit en contact avec ceux qui sont sains, qu'il partage leurs jeux ou leurs caresses, qu'il mange à la même table ou qu'il couche dans la même chambre. Il est même raisonnable d'empêcher toute communication indirecte et d'éviter que les personnes qui donnent des soins à un enfant atteint de cette affection, soient en rapport avec les enfants qui se portent bien. L'enfant qui a la coqueluche doit être momentanément expulsé des pensionnats, écoles, salles d'asile, etc.

Enfin, comme soins généraux, il est important de savoir que le changement d'air influe presque toujours favorablement sur la marche de la maladie. Le déplacement de la ville à la campagne, ou de la campagne à la ville; un simple changement de quartier ou de rue, déterminent presque constamment une amélioration rapide.

Il ne faut pas oublier non plus certaines précautions propres à rendre les accès moins pénibles. Si les jeunes enfants sont couchés, il faut se hâter de les asseoir sur leur lit, sous peine de les exposer à mourir de suffocation. Pendant la quinte, il faut leur soutenir la tête en recevant leur front dans la main, la face inclinée en bas, afin que les matières filantes puissent s'échapper de la bouche avec facilité. Et si elles s'accumulent avec abondance dans la bouche, il ne faut pas craindre de les retirer avec un mouchoir ou même avec le doigt, surtout lorsque l'enfant a de la difficulté à les rejeter. Quelques gorgées de tisane tiède ou même froide, sont aussi un bon moyen pour abréger la durée de la quinte, mais il est souvent difficile de faire avaler le moindre liquide pendant l'accès.

Dr Reinvillier.

Hôpital des enfants malades.

(*Service de* M. Trousseau.)

DE QUELQUES CARACTÈRES PROPRES A LA MÉDECINE DE L'ENFANCE.

On a souvent comparé la médecine des enfants à l'hippiatrique; la comparaison, dit M. Trousseau, est juste à certains égards. Il est clair, par exemple, qu'il viendra peu de lumière au médecin de la part de ses jeunes clients; mais dans la médecine vétérinaire, on n'en établit pas moins avec sûreté le diagnostic (*discernement*) des maladies, et il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement chez l'enfant. Le vétérinaire se guide d'après l'expression de l'animal. Il juge, à la manière dont le cheval se campe, qu'il a une dysurie (*difficulté d'uriner*), une ischurie (*rétention d'urine*). Si la bête regarde son flanc, il soupçonne une colique, etc. Il faut que le médecin de l'enfant imite le vétérinaire; c'est l'expression extérieure qui doit lui servir de flambeau; de là l'extrême importance qu'il y a à considérer attentivement l'habitude du petit malade. Lorsque vous voyez un enfant triste, indifférent, négligemment couché, que la présence du médecin n'effraye pas, qui répond à peine aux questions qu'on lui adresse, cet enfant a une affection cérébrale. C'est comme le cheval qui ne s'émeut pas de la menace du fouet; le vétérinaire dit alors que ce cheval a un procès dans la tête.

L'étude de la circulation a une extrême importance chez l'enfant. On remarque d'abord une grande mobilité dans le pouls et dans la chaleur de la peau; si donc le pouls est peu élevé et la peau fraîche, ne portez pas de jugement avant d'être allé au fond des choses. Tâtez le ventre et la poitrine; c'est là, suivant M. Trousseau, le thermomètre de la fièvre. L'enfant a moins le frisson que l'adulte; chez le premier, il ne se produit guère, au début d'une affection aiguë, que par un peu de pâleur et des bâillements. La fréquence du pouls doit être mesurée ici d'après certaines règles que M. Valleix a contribué à établir. Ce médecin a observé qu'après les quinze premiers jours de la vie, période pendant laquelle la fréquence normale du pouls est moindre que dans les années qui suivent, le pouls est, dans ces deux premières années, de cent dix à cent vingt pulsations à l'état normal; cent soixante à deux cent vingt à l'état fébrile.

De deux à quatre ans, il diminue de fréquence et donne cent à cent dix à l'état normal; cent cinquante à cent quatre-vingts à l'état fébrile.

A sept ans, le pouls est de quatre-vingt-dix à cent à l'état normal.

De dix à douze ans, de soixante-quinze à quatre-vingts à l'état normal.

A quinze ans, de soixante-dix à soixante-quinze à l'état normal; les chiffres pour l'état fébrile suivant

les mêmes proportions dans ces derniers âges.

Il est intéressant de connaître ces types et de savoir que l'enfant qui dort a vingt pulsations de moins que s'il est éveillé, comme il importe aussi de prendre note de l'impulsion que la frayeur inspirée par le médecin donne aux battements artériels.

Comme pronostic (*connaissance de l'avenir*) la très-grande fréquence du pouls est une chose mauvaise quand tous les autres signes sont bons. Cette fréquence du pouls, si les extrémités sont froides, est un signe de mort alors même que les autres symptômes ne seraient pas alarmants.

Les cris, les larmes, la faim, la soif sont l'expression de besoins ou de souffrance qui portent avec eux leur enseignement.

Le geignement de l'enfant est peu significatif, surtout s'il en a l'habitude quand il souffre. Lorsqu'un enfant pousse des cris violents à voix haute et en expirant largement, il peut souffrir, mais ce n'est pas d'une douleur qui tuera. Il souffre, soit d'une piqûre d'épingle, soit d'un mal de dent ou d'oreille, surtout s'il y a délire; il n'y a pas lieu de s'en effrayer. Si, au contraire, le cri est étouffé, court, sans expiration violente, il y a danger, car il existe soit une péritonite, soit une hernie, etc. Si le cri est aigu, comme celui d'un petit chat, jugez qu'il y a endurcissement du tissu cellulaire (*maladie de la portion de ce tissu qui siége sous la peau*). Le cri est-il unique, violent comme celui de l'épileptique qui tombe, ou de l'individu effrayé, intermittent, se répétant de minute en minute, c'est le cri hydrencéphalique (*affection cérébrale*) ; celui-là est fatal.

Les enfants nouveau-nés ne pleurent pas, comme ils ne rient pas. Ce n'est qu'à l'âge de cinq à six semaines que les pleurs viennent avec le rire qui leur fait compensation. Au début d'une maladie aiguë comme celle-ci, l'enfant qui pleure n'est pas dangereusement malade. Dans le croup, sous le couteau du chirurgien qui lui coupe la gorge, l'enfant crie, mais ne pleure pas. Si un enfant malade pleure deux jours de suite, vous pouvez annoncer sa convalescence. Il est superflu de dire qu'on ne confondra pas ici les larmes avec cette vapeur humide qui recouvre la cornée (*surface de l'œil*), chez certains enfants au visage de marbre et voués à une mort certaine.

On reconnaît la soif de l'enfant qui tette au mouvement des lèvres. Il se précipite avidement sur le sein de la nourrice, et quand il préfère au lait une boisson froide, c'est un indice de soif vive; or, une soif très-vive est un mauvais signe; si elle est inextinguible, c'est un signe mortel. Quant à la faim, son absence est généralement une circonstance défavorable, et la répugnance pour les aliments animaux en particulier doit être considérée comme un signe grave.

Enfin, si l'on jette un coup-d'œil général sur l'influence comparée de la thérapeutique dans l'enfance et dans l'âge adulte, on constate les faits suivants, selon M. Trousseau : Tandis qu'on peut user et abuser des antiphlogistiques (*sangsues, saignées,* etc.) chez les adultes, c'est tout au plus s'il est possible d'y recourir avec modération chez l'enfant, sans inconvénients. Plus celui-ci s'avance vers la seconde enfance, plus il devient apte à supporter ce traitement, et à quinze ans l'adolescent peut être, sous ce rapport, traité comme un adulte. Il en est des remèdes et en particulier des vomitifs comme des antiphlogistiques. Mais en sens inverse, l'ipécacuanha, le sulfate de cuivre, le tartre stibié rendent de très-grands services dans la plupart des phlegmasies (*inflammations*) de l'enfance, et l'on sait avec quelle libéralité et quelle impunité on les emploie chez elle, tandis que ces médicaments, prescrits même avec réserve, sont chez l'adulte d'une utilité beaucoup plus restreinte.

(*Journal de médecine et de chirurgie pratiques.*)

DU CAFÉ.

L'usage du café est devenu si général et si habituel de nos jours qu'on pourrait s'étonner du peu d'ancienneté de sa vogue, si l'on ne se rappelait que presque toutes les choses utiles ou agréables ont à subir une espèce d'épreuve où leurs qualités sont d'abord niées, puis reconnues pour être enfin prônées avec enthousiasme. Qui ne se souvient que Mme de Sévigné a dit dans une de ses charmantes lettres : « *Racine passera comme le café* ». Et pourtant les beaux vers de Racine ne sont pas oubliés et le café est devenu une nécessité pour la majeure partie des Français. Peut-être pourrait-on dire, comme le prétendait un secrétaire de l'Académie de médecine, que si Mme de Sévigné n'aimait pas le café c'est parce qu'elle en avait bu qui était mal fait; quoi qu'il en soit, quelques années après l'injuste sentence prononcée par la spirituelle femme, les nobles prenaient goût au café, le roi Louis XV en était si gourmet qu'il ne remettait à personne le soin de le préparer, et qu'il ne trouvait bon que celui qu'il avait fait lui-même. Au commencement de la révolution le café devint populaire en France; il était

connu en Europe depuis l'année 1583, et en 1669 on vendait à Paris la livre de café 120 francs.

En 1713 M. Resson, lieutenant-général d'artillerie, donna au Jardin-des-Plantes de Paris un pied de caféier, venu de Hollande; c'étaient, en effet, les Hollandais qui transportèrent le caféier de Moka, ville d'Arabie, d'où cet arbrisseau est originaire. On en cultiva quelques pieds à Amsterdam, ils donnèrent des fruits, mais sans doute la qualité des grains fut inférieure ou les soins demandés pour la culture furent trop minutieux, car ce fut le seul essai que l'on tenta.

Le caféier croît naturellement en Arabie et dans la Haute-Ethiopie; ses feuilles sont ovales et brillantes, il donne des fleurs d'un beau blanc, semblables à celles du jasmin, qui sont remplacées par une baie, rouge d'abord, mais qui devient presque noire dans sa maturité. Ce fruit est fade et sucré, et les nègres en obtiennent de l'eau-de-vie en le faisant fermenter; dans l'intérieur de cette baie sont les deux fèves, ou semences, renfermées dans une coque.

On cultive le caféier à Batavia, aux îles de France et de Bourbon, dans les Guyanes et les Antilles; mais, c'est dans l'Yemen, province d'Arabie, qu'on cultive le meilleur café connu sous le nom de café Moka. En France on ne connaît pas ce café à l'état primitif; il subit, dans sa translation, différents mélanges qui en dénaturent la bonne qualité. Ainsi, au Caire, où les arrivages de café arabe se font par le Nil, les marchands le mêlent avec du café de l'Amérique qui est beaucoup plus commun; à Alexandrie il subit un autre mélange tout aussi désavantageux, et lorsqu'il arrive à Marseille il est encore dénaturé par des cafés de provenances inférieures. Il résulte, de ces diverses altérations, que le café moka que l'on prend en France ne contient qu'un tiers, au plus moitié, du véritable café de l'Yemen.

On place après le café moka celui de la Guyane, de Bourbon, de Java, et de quelques colonies hollandaises; puis viennent ceux de la Martinique, de St-Domingue, du Brésil, etc. Ces divers cafés se reconnaissent par la forme, la couleur et le parfum de leurs grains. Celui de *Moka* est petit, jaunâtre et très-parfumé; le *bourbon* est plus allongé, blanchâtre et d'un parfum plus faible que celui du *moka*, mais très-délicat; le *martinique* est verdâtre et d'une odeur un peu herbacée. Ces trois sortes de cafés étant les principales et les meilleures, nous n'étendrons pas davantage cette définition.

On prétend que le supérieur d'un couvent d'Arabie fit le premier usage du café en boisson, afin d'empêcher ses religieux de sommeiller pendant les offices de nuit. Il est probable alors que le café était employé sans être grillé, et que la torréfaction fut un perfectionnement motivé sur les qualités qu'elle fait acquérir au café, et dont nous parlerons plus bas. La propriété excitante du café étant connue, son usage s'étendit bientôt, et toutes les personnes que leurs professions obligeaient à veiller imitèrent les religieux jusqu'à ce que, séduits par les récits qu'on faisait des propriétés agréables du café, les gens qui n'avaient nul besoin de se tenir éveillés en prissent d'abord par curiosité, puis par habitude, et bientôt par besoin. C'est ainsi que, de proche en proche, le café parvint en Europe où on lui découvrit d'autres propriétés que celles d'empêcher le sommeil.

L'analyse chimique du café tiendrait trop de place dans un article aussi restreint; elle n'offrirait, d'ailleurs, que peu d'intérêt à nos lecteurs, c'est pourquoi nous allons indiquer immédiatement les effets généraux du café sur l'homme sain.

Prise en quantité modérée, cette boisson agit d'une manière spéciale sur le système nerveux, elle active la circulation du sang et lui donne une agitation agréable, elle stimule l'estomac et le cerveau sur lequel elle a une très-grande influence.

Cette influence, opposée complétement à celle des boissons spiritueuses qui affaiblissent l'intelligence et disposent au sommeil, procure au contraire une excitation cérébrale qui dispose aux travaux intellectuels et les rend moins fatigants. Cette propriété n'est pas la moindre de celles qui distinguent le café; on sait que Voltaire lui devait ses plus beaux vers, ses pages les plus incisives; Fontenelle, ses plus charmants écrits, et une foule d'artistes et de gens de lettres leurs meilleures inspirations. Cet avantage incontestable a valu depuis longtemps au café le surnom de *boisson intellectuelle.*

Cette propriété du café effraya même les gouvernants orientaux, car sous l'influence de cette boisson, quelques oisifs voulurent s'occuper de politique et discuter les actes du gouvernement. Les sultans, visirs et pachas, dont la puissance n'était grande que par l'abaissement de leur peuple, défendirent le café par des lois formelles que, peu à peu, on enfreignit jusqu'à ce que passé en force d'usage, le café fut toléré. Il est vrai de dire que l'abus que firent les Orientaux du café neutralisa ses bons effets, et que leurs mœurs indolentes ne se ressentirent pas longtemps du bienfait primitif de la boisson.

Le café a des résultats heureux sur la digestion, qu'il facilite; sur les affections légères du cerveau,

telles que la migraine, les pesanteurs de tête qu'il dissipe souvent très-rapidement.

Il va sans dire que pris avec excès, le café, loin d'offrir les avantages que nous venons de signaler, occasionne, au contraire, des accidents, tels que des tremblements, de l'excitation prolongée, de l'insomnie et de l'agacement nerveux. Tous les tempéraments, on doit le comprendre par ce qui précède, ne peuvent pas subir impunément les effets du café. Les personnes dont les nerfs sont facilement excitables, celles qui sont menacées d'hémorrhagie, celles que l'on désigne vulgairement sous le nom de *sanguines*, ne retireront du café que des effets pernicieux et feront sagement de se l'interdire.

En France, on fait habituellement un premier déjeuner avec du café augmenté d'une quantité variable de lait. C'est alors un aliment, puisque le lait y ajoute de la consistance. Il jouit des propriétés affaiblies du café pur, et l'usage en est tellement répandu, que nous n'en parlerions pas si ce n'est pour en signaler un effet remarquable sur différents individus; nous voulons parler de l'effet laxatif. Beaucoup de personnes qui peuvent prendre séparément et impunément du café et du lait, sont purgées immédiatement par l'usage des deux liquides réunis. Ce résultat, assez difficile à expliquer et déterminé par une organisation particulière, donne au moins à ceux qui l'éprouvent la facilité d'être purgés avec une boisson agréable, ce qui n'est pas un médiocre avantage.

Le café est souvent employé comme médicament, soit en décocté de grains crus, soit autrement. Il est puissant dans certaines maladies cérébrales, les fièvres intermittentes et beaucoup d'autres maladies, mais son emploi exige des connaissances étendues et un médecin peut seul en déterminer le mode de prescription et en calculer les effets.

Il est pourtant une vertu des plus remarquables que possède le café et que nous ne saurions passer sous silence; nous voulons parler de son effet bienfaisant dans les cas d'empoisonnements par les narcotiques, tels que l'opium, la belladone, la jusquiame, etc. Comme notre rédacteur en chef compte donner plus tard une suite d'articles sur les empoisonnements par les végétaux, il reviendra sans doute sur cet avantage du café, c'est pourquoi nous nous contentons de dire aujourd'hui que dans un cas d'empoisonnement par des plantes narcotiques, après que les vomitifs ont fait disparaître la matière vénéneuse, le café administré avec des boissons acides appropriées, dissipe la somnolence, la stupeur, qui subsistent après les effets du poison.

Le café est aussi très-puissant contre l'asphyxie par la vapeur du charbon. Voici un fait à l'appui qui ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs :

André Hoffer, chef des insurgés tyroliens, fut conduit en Italie au mois de janvier 1810, sous l'escorte d'un bataillon du 92e régiment. Dans la petite ville d'Ala, à quelques lieues de Vérone, il fut mis dans une chambre petite, humide, qui depuis longtemps n'avait pas été habitée, et pour l'échauffer un peu, on y plaça un brasier. Outre le prisonnier, il y avait dans cette chambre, deux officiers et deux sergents. Un factionnaire gardait la porte à l'intérieur, un autre la gardait extérieurement. La vapeur du charbon ne tarda pas à agir sur les militaires qui s'étaient approchés du brasier; ils éprouvèrent d'abord quelques convulsions, puis tombèrent asphyxiés. Le factionnaire intérieur tomba presque aussitôt. André Hoffer, éloigné du brasier, veut secourir ses gardiens, mais il est lui-même suffoqué. Le factionnaire extérieur entendant tomber tous ces corps, s'inquiète, appelle à lui et la garde entre dans la chambre. Les deux premiers soldats qui y pénètrent tombent aussitôt; un autre court à la fenêtre pour l'ouvrir et y jeter le brasier. On porte à l'air tous les asphyxiés, et le général Gougeon, instruit de l'accident, leur fait prendre plusieurs tasses de café très-fort. Cette boisson stimulante aide puissamment à la disparition des accidents, et bientôt soldats et prisonnier n'éprouvent plus aucun malaise.

La préparation du café n'est pas chose indifférente pour l'obtenir bon, et sans vouloir ici faire l'historique des variations qu'elle a eu à subir, nous dirons que les Arabes, depuis l'origine de la boisson jusqu'à présent, n'ont pas varié dans leur mode de préparation. Il consiste à faire rôtir, dans une poêle percée de trous, la quantité de café seulement que l'on veut employer; ils broient la graine toute chaude entre deux pierres plates, et versent cette poudre dans de l'eau bouillante; puis, sans laisser reposer ce mélange, ils le boivent par petites tasses, épais, sans lait, sans sucre. En une nuit de veille, soit de guerre, soit d'expédition commerciale, ou en chasse, il est fort ordinaire qu'un Arabe prenne de vingt à trente tasses de café; il est vrai que leurs tasses sont beaucoup plus petites que les nôtres. Quoique cette manière de faire le café paraisse barbare, il est pourtant certain que le broyage des grains, fait immédiatement après leur torréfaction,

développe toutes les qualités du café et le rend exquis. En France, quelques personnes aisées agissent ainsi, mais c'est une exception rare. L'habitude a pris force de loi chez nous, et tout le monde connaît la manière française de faire le café. Voici pourtant quelle est celle que recommandent les amateurs.

Il faut : 1° torréfier le café jusqu'à ce qu'il ait pris une teinte dorée et qu'il soit diminué d'un sixième de son poids;

2° Le pulvériser dans un mortier, de préférence au moulin destiné à cet usage;

3° Filtrer dans la cafetière que tout le monde connaît, mais en s'y prenant de la manière suivante : pour deux onces de café, il faut jeter quatre tasses d'eau froide et mettre à part cette première infusion, verser sur le café trois tasses d'eau bouillante, réunir cette seconde infusion à la première, et les faire chauffer vivement sans les laisser bouillir. En Italie et en Sicile, on fait une forte tasse de décocté de grains crus que l'on mêle à six tasses de café ordinaire.

Nous ferons observer que la torréfaction du *moka* et du *bourbon* ne doit pas être poussée très-loin, et que celle du *martinique* a besoin, au contraire, de rester plus longtemps à l'action du feu.

Un mot maintenant sur les substances ajoutées au café, soit par le marchand, soit par le consommateur.

En première ligne, il faut mettre ce que l'on appelle *chicorée,* qui est, en effet, de la racine de chicorée, grillée et pulvérisée. Il est un grand nombre de personnes qui mettent une quantité de cette poudre dans leur café, les unes pour ôter soi-disant le principe échauffant du café, les autres dans le but de donner une belle couleur à leur café au lait.

D'autres y mêlent des pois chiches aussi grillés et pulvérisés, mais dans un but d'économie mal entendue. Ces substances dénaturent l'arome du café et ne lui donnent aucune qualité. On doit donc, à moins que le goût ne les préfère, les éliminer de la préparation du café. Dans le temps des guerres des colonies, on chercha à remplacer le café par plusieurs substances. Les pois chiches et la chicorée furent les seules auxquelles on accorda quelque attention, mais on reconnut bien vite qu'elles étaient complétement impuissantes à le faire oublier.

Quelques personnes prétendent que l'infusion faite à froid est plus aromatique et meilleure; l'essai peut en être fait, et le goût décidera.

E. DE LANGIS.

Bons effets du narcisse des prés dans un cas d'épilepsie.

Le journal l'*Observation* publie la narration suivante; elle est suivie d'une note intéressante de M. le docteur Michéa, rédacteur en chef, dont les travaux, plusieurs fois couronnés par l'Académie de médecine, donnent un grand poids à cette note :

« M. S.... est âgé de vingt-trois ans. Il est grand et très-pâle, quoique son sang soit riche (je m'en suis assuré par la saignée) ; ses yeux sont profondément enfouis dans les orbites, et cernés de brun. Il est très-impressionnable; les affaires de la moindre importance, une petite dette, par exemple, le préoccupent vivement.

« Depuis quatre mois il est atteint d'épilepsie; il n'a point d'ascendants qui lui aient transmis cette affection. Il est marié depuis quinze mois; il a un enfant de quatre mois qui n'a encore eu d'autres maladies que la cholérine dont nous avons eu ici une épidémie.

« Les accès d'épilepsie sont caractérisés par les symptômes suivants : immédiatement avant l'attaque, sentiment de tiraillement dans les deux yeux, quelquefois un profond soupir, et aussitôt insensibilité complète, raideur générale, pâleur de la face, convulsion du globe oculaire dont la pupille, impossible à voir, est tournée, d'un côté vers la pointe du nez, tandis que celle du côté opposé est tournée en haut et en dedans; pas d'écume à la bouche, pas de troubles de la respiration, ni de la circulation. L'accès dure d'une heure à quatre, et se termine par des convulsions générales et quelques cris.

« En commençant le traitement, j'ai cru devoir, à cause d'une céphalalgie permanente accompagnée d'une pesanteur insupportable de la tête, pratiquer une saignée du bras, et ensuite, à cause de la périodicité bien marquée des accès, plus encore à cause de la constitution actuelle du pays, où la fièvre tierce et quotidienne est endémique au printemps et à l'automne, administrer le sulfate de quinine uni à l'extrait de valériane.

« Une première dose de 75 centigr. a été donnée un matin. Ce jour-là l'accès a duré quatre heures; le surlendemain il a duré une heure et demie. Une nouvelle dose de sulfate de quinine (un gramme) a été donné, l'accès est revenu à deux heures de l'après-midi, au lieu de venir de sept à huit heures du soir, comme il en avait l'habitude.

« Ne comptant que très-peu sur la durée d'action du sulfate de quinine, et sur sa spécificité dans l'épi-

lepsie, j'ai donné le narcisse des prés, le dimanche 22 septembre dernier, pour la première fois, à la dose de trois décigrammes en un seul paquet. Deux paquets semblables ont été pris chaque jour depuis cette époque, soit six décigrammes en deux fois. Il n'y a pas eu d'accès du 22 au 28. La même dose a été continuée pendant une quinzaine à dater du premier jour. Je l'augmentai d'un paquet, après une huitaine de repos, et gagnai la dose de quatre paquets de trois décigrammes vers la fin du mois.

« Doit-on attribuer l'intermittence des paroxysmes (*accès*) au sulfate de quinine? le doit-on rapporter à *l'effet moral* produit par le médicament que le malade prend, je crois, avec beaucoup de confiance ?

« Quatre paquets de trois décigrammes de narcisse, dont le premier a été pris le 22 au soir, et le quatrième le 23 au matin, peuvent-ils empêcher l'accès de revenir, ce jour-là, à huit heures du soir comme à l'ordinaire ?

« Quoi qu'il en soit, aujourd'hui 2 novembre, le malade n'a plus d'accès. Il éprouve seulement quelques étourdissements passagers contre lesquels j'ai conseillé de continuer l'emploi du narcisse des prés. PICHOT,

« *Docteur-médecin à la Loupe* (Eure-et-Loir). »

Le narcisse des prés, dont il n'est nullement question dans les traités les plus récents de matière médicale, est un excellent antispasmodique, que j'ai employé moi-même bien des fois avec le plus grand succès. Un médecin de Valenciennes, M. Dufresnoy, signala le premier, il y a environ trente-cinq ans, les vertus de cette plante dans les convulsions, l'épilepsie et le tétanos. C'est au hasard qu'il dut cette découverte.

Une fille vaporeuse depuis longtemps, et souvent attaquée de convulsions, avait fait mettre dans sa chambre une grande quantité de fleurs de narcisse des prés, destinées à joncher la rue lors du passage d'une procession. Le lendemain, elle dit à M. Dufresnoy, son médecin, qu'elle éprouvait un grand changement dans son état, qu'elle n'avait pas eu de convulsions et qu'elle avait bien dormi. En réfléchissant à ce fait, M. Dufresnoy crut trouver la cause de cet heureux changement dans la présence des fleurs de narcisse dont la chambre de la malade était remplie. Pour s'en assurer, il fit renouveler ces fleurs, et la nuit suivante fut également bonne et sans mouvements spasmodiques. Le troisième jour et les jours suivants, les fleurs de narcisse ayant été retirées, les convulsions reparurent ; mais la chambre ayant été de nouveau remplie de fleurs, les spasmes cessèrent. Cette expérience engagea M. Dufresnoy à faire préparer un extrait avec ces mêmes fleurs. Il l'essaya sur une autre jeune fille affectée de spasmes depuis dix ans, et son emploi prolongé amena une guérison radicale. Quant à moi, j'ai retiré les plus grands avantages de la poudre de fleurs de narcisse des prés dans plusieurs cas d'épilepsie et d'hystérie. Je commence à administrer cette substance à la dose de trois décigrammes, et j'arrive graduellement à un gramme et demi par jour, terme qu'on ne dépasse jamais sans provoquer des vomissements. Je suspends la médication pendant quinze jours ou un mois, pour la reprendre ensuite et la suspendre encore, et cela, durant un temps prolongé d'une manière suffisante.

Dr MICHÉA.

Homicide involontaire.

CONTRAVENTION AUX LOIS DE LA PHARMACIE.

Un de nos abonnés nous écrivait récemment pour nous engager à prendre l'initiative d'une demande de mesures répressives contre les pharmaciens qui délivrent ou laissent délivrer par leurs élèves des médicaments dangereux ou des poisons. Il existe des lois sévères à ce sujet, et nous ne comprenons pas comment il se trouve encore quelques pharmaciens qui les mettent en oubli et se rendent coupables de négligence aussi grave. Les substances toxiques doivent être renfermées dans une armoire dont le maître pharmacien doit avoir seul la clef; il ne doit être délivré de ces substances que sur une ordonnance de médecin. Deux pharmaciens de Paris, pour s'être mis en contravention avec la loi, viennent de causer la mort d'une jeune personne. Voici les faits :

Mlle Fanny Ogle, d'origine anglaise, était affectée depuis longtemps d'une maladie grave qui altérait son jugement. Elle résolut de se délivrer de ses souffrances par un suicide, et, le 16 octobre, elle entrait à la pharmacie du sieur Pommier, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 127, et prétextant une forte douleur de dents, elle obtint du sieur Brown, élève du sieur Pommier, un médicament dont l'opium est la base, et connu sous le nom de *Battley's sedative solution*. Mlle Ogle ayant promis au sieur Brown de n'employer ce médicament qu'avec la plus grande

circonspection, il lui délivra environ le quart de ce qu'elle avait demandé : 6 grammes au lieu de 30.

Quelques heures après ce premier achat, Mlle Ogle se présenta dans la pharmacie du sieur Paris, place Vendôme, 26, et le sieur Walhe, employé dans cette pharmacie, confiant dans le discours qu'elle lui fit, lui délivra 10 grammes de solution Battley, et crut mettre sa responsabilité à couvert en écrivant sur le flacon : *poison*. L'opium entrait pour 40 centigrammes dans cette dernière livraison.

Mlle Ogle, non contente de ces deux acquisitions, se coucha vers neuf heures du soir, en envoyant par son concierge une lettre au sieur Walhe, dans laquelle elle priait ce dernier de lui envoyer une nouvelle dose de potion Battley. M. Walhe en remit un flacon de 25 grammes au concierge. Mlle Ogle but le contenu des trois flacons, et malgré les secours de deux médecins appelés par sa sœur, chez laquelle elle demeurait, elle expira le lendemain.

Les élèves en pharmacie Brown et Walhe comparurent devant la 7e chambre (police correctionnelle), sous la prévention d'homicide involontaire et de contravention aux lois sur la pharmacie.

Walhe a été condamné à 400 francs d'amende, Brown à 50 francs, et solidairement, avec les sieurs Pommier et Paris, leurs patrons, aux frais.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Revaccinations dans l'armée prussienne en 1848. — La revaccination fut faite sur 28,859 individus. Les cicatrices d'une vaccination antérieure étaient distinctes sur 22,386, peu visibles sur 4,211, et inappréciables sur 2,262.

On obtint les résultats suivants :

Pustules régulières dans	16,882 cas.
Pustules irrégulières dans.	4,404
Vaccination sans effet dans.	7,753

Recommencée sur ces derniers individus, la vaccination réussit dans 1,579 cas. Ainsi, sur 100 vaccinations, on obtint un résultat efficace chez 64 personnes, proportion correspondante à celle obtenue en 1847.

Parmi les revaccinés avec succès, tant en 1848 que pendant l'année précédente, on observe 6 cas de varicelle (*vulg., petite vérole volante*), 1 cas de varioloïde (*idem*) et aucun exemple de variole (*petite vérole*). Dans toute l'armée il y eut, en 1848, 13 cas de varicelle, 8 de varioloïde, 1 de variole, en tout 22. 6 des individus atteints étaient des recrues et n'avaient pas encore été vaccinés ; 9 avaient été revaccinés sans résultat, et 7 déjà mentionnés, l'avaient été avec succès. Il n'y eut qu'un seul mort, et c'était un soldat qui avait été revacciné trois fois sans effet.

—L'anesthésie artificielle (*privation de sensibilité*) entrevue au dix-huitième siècle. — On sait que Denis Papin constata le premier l'emploi que l'on pourrait faire de la vapeur comme force motrice, et la *marmite* qui porte le nom de cet illustre physicien, suffirait seule pour le préserver à jamais de l'oubli. Mais on aurait totalement oublié que Papin a été médecin, et, qui plus est, professeur dans une école de médecine à l'Université de Marbourg, ville de la Hesse Electorale, sans la découverte que l'on vient de faire d'un manuscrit très-précieux de notre compatriote, lequel est intitulé : *Traité des opérations sans douleur*. L'auteur y examine les différents moyens que l'on pourrait employer pour endormir la sensibilité des malades et leur éviter la douleur des opérations. Son génie semblait déjà y entrevoir la découverte des propriétés anesthésiques de l'éther et du chloroforme. Malheureusement, ses collègues en professorat n'approuvèrent aucunement ses idées et l'engagèrent à ne point publier son travail. Papin, convaincu de la vérité des idées qu'il émettait, mais découragé de l'opposition qu'elles rencontraient, renonça à l'exercice de la médecine qu'il avait pratiquée jusqu'alors avec éclat, pour se livrer exclusivement à l'étude de la physique, qui devait le conduire à la plus étonnante découverte des temps modernes, celle du principe de la vapeur. En quittant l'Allemagne pour revenir en France, Papin donna son manuscrit, écrit en 1681, à un vieux médecin, le docteur Boerner, le seul qui eût su le comprendre et l'encourager. Ce manuscrit est tombé plus tard entre les mains du pasteur Lahn, instituteur aux environs de Marbourg, qui est mort au mois de janvier dernier. Il vient d'être acquis en dernier lieu par le grand-duc de Hesse, pour sa bibliothèque particulière.

Charlatanisme. — On raconte que Sabatier, chirurgien célèbre, qui est mort en 1811, aimait, lorsqu'il avait une heure de loisir, à parcourir les places publiques et s'arrêtait volontiers auprès de ces guérisseurs en plein vent, qui, n'ayant pas alors la ressource des annonces, appelaient les chalands au bruit des trompettes et de la grosse caisse. Un jour il en regardait un, debout dans une splendide voiture, doré sur toutes les coutures, tout de rouge habillé, et qui émerveillait le populaire de son éloquence; quand l'orateur, avisant ce grave personnage qui l'écoutait à distance, les mains croisées sur sa grande canne, fit un point d'arrêt dans son discours. Il en était à cette phrase banale, qu'il ne ressemblait point à ses confrères, gens de peu de talent et de science ; quant à lui, il était bien connu de tous les savants, dont l'approbation ne lui avait jamais fait faute. « Voyez, dit-il tout à coup, ce vieillard qui m'écoute, on le reconnaît facilement pour un homme d'é-

tude et de savoir : je vais converser avec lui dans la langue des savants, qui est le latin, et en deux minutes, je l'aurai rangé de mon avis. » Et interpellant Sabatier tout surpris : « Monsieur, dit-il, voici la thèse que je veux vous soumettre : *Vulgus decipi vult!* (le vulgaire veut être trompé.) — C'est vrai, fit Sabatier en souriant et inclinant la tête; c'est une vérité de tous les temps. — Eh bien! dit l'autre, tirez-en la conclusion vous-même. — *Ergo decipiatur* (donc, il faut le tromper). »

— On lit dans le *Courrier de la Martinique :*

« Nous avons la douloureuse mission d'annoncer la mort de M. Leconte, chirurgien de première classe de la marine, chevalier de la légion-d'honneur, chargé provisoirement du service de santé à Cayenne.

« Ce courageux médecin qui, tout récemment, était parti de Port-de-France à bord du *Voyageur* pour aller, avec un dévouement au-dessus de tout éloge, porter les secours de son art aux malheureux habitants de Cayenne, a succombé aux premières atteintes du fléau.

« M Mitre, médecin en chef; M. Lecomte, son successenr, et M. Roumy, chirurgien du *Tartare*, ont également succombé.

« On compte que le vingtième de la population blanche a déjà succombé sous le coup de la maladie, qui paraît être la fièvre jaune, bien qu'elle présente les symptômes de la fièvre typhoïde lorsqu'elle attaque les créoles. »

— M. Barth, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, a imaginé dernièrement un ingénieux procédé pour obtenir la réunion des plaies faites par incision sur le cuir chevelu. Voici en quoi consiste ce procédé qui a figuré dans le compte-rendu des travaux de la Société anatomique. Ayant à enlever plusieurs loupes qui avaient leur siége sur la tête d'une dame, il écarta linéairement les cheveux sans les raser et pratiqua une incision. La tumeur ayant été enlevée, il sépara en trois ou quatre faisceaux les cheveux qui s'implantaient sur les lèvres de la plaie; il les entrecroisa d'un côté à l'autre, et, les tirant en sens opposé, il obtint un rapprochement très-exact. Le troisième jour la plaie était réunie, et quelques jours après M. Barth eut recours au même procédé de réunion pour deux autres tumeurs avec autant de succès que la première fois.

On comprend facilement que ce procédé est préférable à ceux qui étaient employés auparavant et qui consistaient à réunir la plaie avec des épingles ou des points de suture, ou bien enfin des substances agglutinatives. Ce moyen n'exerce aucune irritation sur les tissus et il constitue une heureuse innovation dans la médecine opératoire que l'on est surpris de n'avoir pas vu se produire plus tôt.

— Dans un travail sur le choléra épidémique de 1849, M. le docteur Duchesne a démontré que dans le onzième arrondissement de Paris, la mortalité a été moins forte dans les quartiers élevés que dans les quartiers bas et plus rapprochés de la rivière; que la mortalité a été moins considérable dans les rues perpendiculaires à la Seine que dans les rues qui sont parallèles à ce fleuve; que le choléra a paru et sévi plus cruellement sous l'influence des vents d'ouest; que la mortalité a été moins grande dans la deuxième enfance (de cinq à quinze ans) et plus grande dans l'âge viril (de trente à quarante-cinq ans); enfin, que le choléra ne s'est pas transmis par contagion.

— Plusieurs journaux de la presse quotidienne signalent l'importance qu'il y aurait à réviser les lois et règlements sur l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Ils rappellent que lors des poursuites récentes dirigées contre un grand nombre d'individus inculpés d'exercice illégal de la médecine, à l'aide du somnambulisme, les condamnations ne furent que de 5 fr. d'amende. L'organe du ministère public regrettait, en effet, que la législation fût insuffiante à cet égard, et ne permît pas d'appliquer des peines proportionnées à la gravité des faits.

FORMULES.

SIROP CONTRE LA COQUELUCHE, DE L. DELAHAYE.

Café torréfié et pulvérisé, 500 grammes. Traitement par déplacement au moyen de l'eau bouillante, de manière à obtenir 1000 grammes de liqueur.

Faites dissoudre dans cette liqueur :

Extraits alcooliques de belladone et d'ipécacuanha, de chaque 10 grammes; ajoutez : sucre, 2000 grammes; faites fondre au bain-marie et filtrez. Ce sirop a été employé avec plein succès chez un grand nombre d'enfants atteints de coqueluche et qui n'avaient obtenu aucun soulagement de tous les autres moyens connus.

Quoiqu'il ne puisse être préparé convenablement que par un pharmacien, et son emploi bien défini que par un médecin seulement, nous avons cru devoir publier cette formule parce que nous traitons aujourd'hui de la coqueluche et du café. Puis, cette formule n'étant pas à la disposition de toutes les pharmacies, avec des doses aussi exactes, nous pensons qu'elle peut être utile.

Le sirop de Delahaye est ordinairement employé à la dose de 15 grammes le matin, 15 grammes à midi, et 30 grammes le soir au moment du coucher dans deux ou trois cuillerées d'eau chaude pour les enfants de trois à cinq ans.

Moitié moins pour les enfants au-dessous de cet âge.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mars 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 18.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Nouvelles observations de sciatique guérie par la cautérisation de l'oreille. — De l'hémorrhagie nasale et de la conduite à tenir en sa présence. — Nouveau traitement de la myopie. — Hôtel des Invalides : Perte complète du menton par un boulet. — Emploi de l'aimant pour la découverte des aiguilles enfoncées dans les parties superficielles du corps. — Des frictions grasses dans le traitement de la scarlatine. — Expériences sur l'instinct et sur la morsure de la tarentule. — Proverbes relatifs à l'hygiène. — Variétés et nouvelles. — Formules : Limonade purgative au tartrate de soude.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 *mars.*

L'épidémie de grippe qui avait envahi une grande partie de la France et particulièrement le département de la Seine, a notablement diminué depuis une semaine. Nous n'oserions dire cependant que cette épidémie touche à sa fin, car la voie de décroissance dans laquelle elle est entrée, peut s'arrêter tout à coup, et les pluies incessantes qui règnent depuis quelques jours, ne peuvent avoir qu'une influence fâcheuse. Cependant, puisque l'épidémie s'est affaiblie malgré l'état de l'atmosphère, on doit présumer que cet état cessant une recrudescence de la maladie ne sera guère possible. La grippe a causé un préjudice notable au monde parisien, car, en outre de la souffrance qu'elle a fait endurer à beaucoup de personnes, elle a eu une assez grande importance pour nuire au commerce et aux travaux de l'intelligence. De nombreux grippés ont été contraints de suspendre leurs occupations habituelles et de garder l'appartement, et comme une notable partie de la population se trouvait à la fois dans la même situation, on conçoit que les relations ordinaires de chacun ont dû s'en ressentir.

Quoique la grippe ait perdu de sa puissance, le nombre des malades n'en est pas moins considérable, et la persistance de la mauvaise saison en est la cause réelle. Ainsi, les maux de gorge sont devenus très-nombreux; les affections gastro-intestinales et particulièrement la diarrhée sont, en ce moment, très-communes; il en est de même des rhumatismes, des érysipèles, des fluxions de la face et de beaucoup d'autres infirmités.

Parmi les personnes qui ont été atteintes par la grippe, il en est beaucoup qui ont conservé une toux fatigante dont elles ne peuvent se débarrasser; il est important de ne pas rester dans cet état, qui affaiblit l'organisme en général et qui nuit aux fonctions des organes de la respiration. C'est, dans ce cas, une chose sage de consacrer un jour ou deux pour faire disparaître le reste de la maladie, soit par les sudorifiques si l'on est susceptible d'user de ce moyen avec avantage, soit par de légers purgatifs si le médecin habituel du malade le juge convenable.

Il faut aussi se tenir en garde contre une erreur qui peut avoir des conséquences funestes : beaucoup de personnes négligent en ce moment la toux, dont elles s'occuperaient à une autre époque de l'année, parce que, disent-elles, cette toux n'est autre chose que la grippe, et elle doit cesser presque d'elle-même. Cependant on peut avoir tout autre maladie dont la toux n'est qu'un des symptômes; et sans compter les affections aiguës auxquelles il est urgent de remédier, il en est beaucoup d'autres qui ont quelque chance de guérison si on les prend au début. Nous avons vu récemment un triste exemple de

cette confiance exagérée : une jeune dame nouvellement accouchée et ayant depuis longtemps une prédisposition marquée à la phthisie pulmonaire, toussait chaque jour de plus en plus, et sans s'inquiéter, elle en accusait la grippe. Son médecin, soupçonnant quelque chose de plus grave, eut la bonne idée d'ausculter (*écouter*) la poitrine et trouva la terrible confirmation de la maladie qu'il redoutait. Il va sans dire qu'un traitement convenable fut immédiatement institué sans enlever à la malade la sécurité utile à l'amélioration de sa santé. On voit donc qu'il est souvent très-nécessaire de ne pas se borner à attendre la fin de la toux et les personnes qui entourent le malade doivent, dans ce cas, prendre l'initiative.

DE L'HÉMORRHAGIE NASALE

ET DE LA CONDUITE A TENIR EN SA PRÉSENCE.

Lorsque du sang s'écoule avec abondance par les narines, lorsque surtout cet écoulement se prolonge pendant quelque temps, on est souvent embarrassé sur la conduite à tenir à l'égard de cet accident, et il est nombre de cas dans lesquels on serait heureux de pouvoir suppléer à l'absence du médecin. Faire arriver le lecteur à ce dernier résultat, tel est le but de cet article.

L'hémorrhagie dont nous nous occupons ici, est désignée par les médecins sous le nom d'*épistaxis ;* ce mot est formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *sur*, et l'autre, *je coule goutte à goutte ;* il a l'avantage d'être court et d'exprimer en partie ce dont il s'agit, mais il est loin de former une définition complète, et a surtout l'inconvénient d'être toujours le même, quelle que soit la cause de la maladie ; néanmoins il est très-usité, c'est donc une raison pour l'indiquer ici.

On peut rattacher à deux espèces principales les nombreuses variétés de l'épistaxis : l'une, qui est caractérisée par la rupture véritable de la membrane qui tapisse les fosses nasales et de quelques-uns des vaisseaux qui la parcourent; l'autre, qui ne présente point cette condition et dans laquelle le sang s'échappe par les porosités des vaisseaux, et vient former à la surface de la membrane, une transsudation analogue à celle de la sueur sur la peau. La première de ces espèces ne reconnaît que des causes violentes, telles que des chutes, des coups, des blessures, des opérations que l'on pratique dans cette région. La seconde, au contraire, est déterminée par une influence générale, telle que l'action prolongée du soleil sur la tête pendant les chaleurs de l'été, les maux de tête violents, une course rapide et longue, certains exercices qui causent des étourdissements, comme la valse chez les personnes peu exercées, le mouvement de la balançoire, l'abus du café, l'insomnie, l'imminence ou même l'existence de quelque maladie grave, etc.

En dehors de ces causes qui ne sont que déterminantes, il en est de plus puissantes qui prédisposent à l'épistaxis. Les individus qui sont doués d'un tempérament sanguin, qui ont une tendance aux congestions cérébrales, ceux qui sont jeunes surtout et qui se nourrissent trop copieusement, ont souvent des hémorrhagies nasales. C'est dans ce cas que cet accident est précédé d'une fluxion sanguine bien manifeste vers la tête, qui semble alors très-lourde au malade; puis il a des vertiges, des éblouissements, quelquefois des battements forts et répétés des artères du cou et des tempes. Les yeux sont rouges, la membrane qui tapisse l'intérieur des fosses nasales est sèche et gonflée ; il se manifeste parfois des frissons, du refroidissement des pieds et des mains, de l'accablement et un sentiment de profonde lassitude. Le pouls a un caractère tout particulier que le médecin exercé reconnaît très-bien et qui, joint aux symptômes précédents, lui donne une presque certitude de ce qui va se passer. C'est ainsi que l'illustre Galien put prédire une hémorrhagie nasale chez un jeune homme qui était arrivé au cinquième jour d'une maladie aiguë, ce qui le fit s'opposer à l'emploi d'une saignée du bras que d'autres médecins avaient conseillée mal à propos.

L'hémorrhagie que nous venons de décrire a reçu des médecins la qualification d'*active*, par opposition à celle qui se manifeste dans des conditions opposées, laquelle est, au contraire, appelée *passive*. Cette dernière se montre toujours chez les sujets pâles, à fibre molle, soit parce que leur constitution a toujours été ainsi, soit parce qu'ils ont été affaiblis par d'autres hémorrhagies, par le scorbut ou par des maladies successives. Dans ce cas, l'hémorrhagie nasale n'est précédée par aucun symptôme de congestion cérébrale, les yeux, au lieu d'être rouges, paraissent décolorés, on ne remarque pas de battements précipités aux tempes, le pouls est faible, et rien enfin dans l'ensemble des phénomènes précurseurs, ne ressemble à l'état qui précède l'hémorrhagie active. Cette distinction, dans l'accident qui nous occupe, est excessivement importante, et nous verrons plus loin combien il est utile de la prendre en considération.

Cependant, tous les cas d'hémorrhagie nasale ne se présentent pas d'une manière tranchée sous l'un des deux aspects que nous venons d'esquisser : quelquefois cette affection est légère et n'offre que quelques-uns des symptômes indiqués, mais on peut toujours, avec beaucoup d'attention, reconnaître l'un ou l'autre caractère spécial de l'épistaxis. Le sang ne coule pas toujours des deux narines à la fois ; souvent il n'y en a qu'une seulement qui est le siége de l'écoulement, et presque constamment alors la douleur de tête n'est ressentie que d'un côté. On comprend aisément que le sang qui provient d'un sujet robuste et sanguin, ayant une hémorrhagie active, est plus épais, plus consistant, se prenant plus facilement en caillot que celui qui est fourni par un malade épuisé, qui subit une hémorrhagie passive.

Lorsqu'une hémorrhagie nasale vient à se manifester, doit-on chercher à l'arrêter? Telle est la question importante que chacun peut être appelé à résoudre immédiatement en présence du danger ; car, si dans un grand nombre de cas cet écoulement de sang est léger et se termine de lui-même au bout de quelques instants, il en est d'autres qui entraînent rapidement la mort du malade si l'on ne venait assez promptement à son secours. Il faut donc savoir distinguer cette différence avant d'être en mesure d'agir.

Lorsqu'il sera nécessaire de prendre un parti, on devra mettre d'abord en considération les causes de l'accident. Ainsi, si l'hémorrhagie est produite par une cause violente, telle que chute, coups, blessure, etc., il sera toujours sage de s'efforcer de s'en rendre maître, car elle est alors déterminée par une lésion dont on ne connaît pas au juste l'importance, et cet écoulement de sang ne peut guère être profitable au malade. A-t-on affaire à l'hémorrhagie active que nous avons décrite, il faut alors la respecter, car elle n'est souvent qu'un secours employé par la nature pour empêcher le développement d'une maladie grave et surtout d'une affection cérébrale. Tel individu qui était très-souffrant tandis que l'hémorrhagie se préparait, se trouve immédiatement soulagé lorsque le sang vient à couler, et voit disparaître graduellement les symptômes que nous avons signalés. Combien de personnes, ayant été dans leur jeunesse sujettes aux épistaxis qui rétablissaient l'équilibre de leur santé, regrettent plus tard d'être privées de ce puissant secours.

Une seule circonstance peut engager à mettre un terme à l'hémorrhagie nasale qui a lieu chez un sujet fort et sanguin, c'est la quantité du sang qui s'est échappé. Il est, en effet, quelques cas rares dans lesquels cette quantité dépasse la limite convenable, mais ces cas sont tout-à-fait exceptionnels, et il faut bien savoir que l'on peut perdre ainsi une assez forte proportion de sang, sans que pour cela la vie soit en danger. Un homme adulte, dans de bonnes conditions de santé, peut subir facilement l'écoulement d'une livre de sang sans être affaibli, et quoiqu'il puisse très-bien supporter la perte de plusieurs livres, il est utile de s'en occuper sérieusement, si la quantité atteint près d'un kilogramme. Chez les enfants, l'âge doit être pris en considération, et de huit à dix ans, par exemple, ils ne peuvent guère supporter qu'une hémorrhagie moitié moins considérable ; plus jeunes encore, on conçoit que cette proportion doit être moindre.

Mais s'il s'agit d'un individu faible, au teint blafard et à fibre molle, de celui que nous avons indiqué comme la victime de l'hémorrhagie passive, il ne faut *jamais*, dans ce cas, différer d'arrêter l'écoulement sanguin. Il lui sera toujours préjudiciable, car non seulement il contribuera à altérer sa santé, mais une hémorrhagie le prédisposera à une nouvelle hémorrhagie, et ainsi de suite. Il est donc très-important d'éviter à un tel sujet la moindre cause d'affaiblissement, et il faut s'empresser de le secourir.

Tels sont les cas bien tranchés dans lesquels il est nécessaire, ou de s'abstenir, ou d'agir : d'une part, respecter les épistaxis modérés qui arrivent chez un sujet robuste, et qui lui procurent une sensation de bien-être et de soulagement ; d'une autre part, remédier à ces sortes d'accidents qui reconnaissent une cause violente, ou qui arrivent chez les individus débilités. Enfin, se tenir prêt à agir lorsque l'écoulement du sang est par trop abondant.

Quels sont, en l'absence d'un médecin, les moyens à employer pour arrêter l'épistaxis? Ces moyens sont simples et faciles à mettre en usage ; mais il faut d'abord savoir repousser tous ces remèdes populaires qui sont insignifiants et qui font perdre quelquefois un temps précieux. Un moyen vulgaire et tout-à-fait illusoire, celui qui est le plus généralement employé, et qui consiste à placer dans le dos du malade un corps froid, qui est ordinairement une clef d'appartement, doit être tout-à-fait rejeté ; il ne peut être, en effet, d'aucun secours. Ce remède est tellement connu qu'une illustration toute spéciale, Vidocq, l'ancien chef de la police de sûreté, en fait, dans ses Mémoires, le pivot d'une histoire de voleurs. Il raconte que d'adroits filous, voulant se procurer

l'empreinte d'une clef qui leur était nécessaire, firent simuler à un de leurs associés, une hémorrhagie nasale. Celui qu'on voulait dévaliser et qui passait près du malade, prêta obligeamment sa clef, qui fut effectivement appliquée entre deux épaules sur lesquelles était cachée de la cire molle.

Lorsqu'il s'agit de remédier à l'hémorrhagie nasale, il faut d'abord placer le malade dans un lieu frais où il doit rester assis, la tête dans une position élevée; on applique sur le front et les tempes des compresses imprégnées d'eau fraîche, ou mieux d'eau glacée; à défaut d'eau très-froide, on peut employer l'eau vinaigrée. L'éther est encore un liquide dont on peut se servir avec avantage, si on en a sous la main, parce que, en se vaporisant, il refroidit considérablement la région sur laquelle il est appliqué. On fait boire, en même temps, au malade de la limonade à la glace, et l'on entretient la chaleur des pieds et celle des mains en les plongeant dans de l'eau très-chaude, ou mieux, dans de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une certaine quantité de farine de moutarde. Les cataplasmes saupoudrés de moutarde, appliqués aux pieds ou aux jambes, aux mains ou aux avant-bras, sont aussi très-utiles. Enfin, employer tous les moyens possibles pour réchauffer les extrémités des membres, en même temps que l'on rafraîchit la tête.

Ces moyens réussissent ordinairement; mais, s'ils échouent, il faut faire aspirer au malade un liquide astringent, par exemple, celui que l'on obtient par la décoction de la racine de bistorte, de tormentille, ou de ratanhia, qui sera toujours employé froid. Un peu de tannin, ou d'alun dissous dans l'eau, la rendent aussi très-convenable pour arriver au même résultat. Il y a des cas où, chez les individus sanguins, on ne peut venir à bout de l'hémorrhagie nasale qu'en pratiquant au malade une saignée du pied, ou même du bras; lorsque le médecin juge cette saignée nécessaire, il trouve presque toujours une certaine opposition, soit de la part du malade, soit de celle des personnes qui l'entourent. Cette résistance est une faute grave; car, dans ce cas, le médecin est juge responsable, et ce moyen n'a rien que de très-rationnel.

Enfin, lorsqu'après avoir employé toute la série que nous venons de passer en revue, l'épistaxis persiste, le chirurgien a eu le temps d'être prévenu, et qu'on le sache bien, il a la puissance *certaine* de sauver le malade. Au moyen d'un instrument qui porte le nom de sonde de Bellocq, ou même d'une simple tige flexible, destinée à pénétrer dans la narine d'où s'écoule le sang et à être ramenée par la bouche, il tamponne les fosses nasales. Par ce procédé, qu'il serait trop long de décrire ici, les ouvertures antérieures et postérieures des fosses nasales se trouvent hermétiquement bouchées par un tampon de charpie, et le malade respire par la bouche. Alors le sang se coagule dans les fosses nasales et oppose lui-même un obstacle invincible à celui qui tendrait à s'échapper, et le malade n'éprouve d'autre douleur qu'un peu de gêne et de pesanteur dans toute l'étendue de la cavité du nez. Au bout de deux ou trois jours, les tampons peuvent être enlevés en toute sécurité. On a aussi imaginé d'opérer le tamponnement à l'aide d'un autre procédé: on se servait d'une petite vessie de lapin, de cochon d'Inde ou de jeune chat, et quelquefois d'un boyau de mouton, et on introduisait dans ces vessies, à l'aide d'une petite seringue, de l'air ou de l'eau froide; ce moyen est presque abandonné.

Si l'on doit admirer la puissance de la chirurgie dans l'hémorrhagie nasale, on ne doit pas négliger de recourir à la médecine pour la prévenir, lorsqu'elle devient fréquente. Le médecin peut, en effet, modifier le tempérament du malade prédisposé aux épistaxis graves; s'il est ce qu'on appelle pléthorique, c'est-à-dire ayant une surabondance de sang, il saura ramener le système sanguin à des proportions convenables; tandis que l'individu affaibli sera soumis à un régime fortifiant et mis à l'usage des toniques. Ainsi disparaîtra une hémorraghie nasale habituelle qui pouvait avoir de graves conséquences.

Dr Reinvillier.

Nouvelles observations de sciatique, guérie par la cautérisation de l'oreille.

La lettre suivante de M. le docteur Daveu, médecin à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), a été publiée par le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques:*

« Le nommé Jean Fourré Mandard, âgé de quarante-sept ans, demeurant au village du Puits-de-Sarré, commune de Lye (Indre), à huit kilomètres de la ville de Saint-Aignan, vint me trouver le 5 janvier 1851, se plaignant d'une douleur intolérable dans toute la partie postérieure de la cuisse et de la jambe droites, et il m'indiquait bien exactement le trajet du nerf sciatique. Depuis quatre mois que cette douleur l'avait pris tout d'un coup, en poussant devant lui un fardeau dans une brouette à une montée rapide, il avait inutilement consulté plusieurs *pharmaciens* qui,

à l'envi, lui avaient fourni huiles camphrées, liniments plus ou moins anodins, topiques de toute espèce, vésicatoires répétés, bains aromatiques, bains de vapeur, etc., en un mot, toutes les ressources de leurs officines. Comme cet individu me disait que depuis l'âge de dix-neuf ans, c'est-à-dire pendant vingt-sept ans, il avait eu une douleur toute semblable dans le membre inférieur gauche, qu'elle n'avait abandonné que pour se porter subitement dans le droit, comme je l'ai noté plus haut, je ne crus pas devoir recourir de nouveau à la pharmacopée. Je lui parlai de la cautérisation de l'oreille et lui lus toutes les observations publiées à ce sujet dans votre estimable journal. Ce fut avec une bonne grâce parfaite qu'il se soumit à l'opération, que je pratiquai au lieu indiqué, avec un petit cautère actuel conique, qui me sert à cautériser les dents. La douleur fut peu vive et persista pendant quinze jours, car au lieu de mettre sur la petite plaie un corps gras, comme je le lui avais recommandé, le malade l'écorchait chaque jour, voulant, me dit-il, la *faire rendre.*

« Le jour de la cautérisation, la douleur de la cuisse et de la jambe fut beaucoup plus forte, ainsi que les deux jours suivants, elle diminua un peu le quatrième jour et disparut tout d'un coup dans la nuit du septième jour.

« Depuis un mois la guérison ne s'est pas démentie, et aujourd'hui 8 février, il vient à pied me remercier de l'avoir si bien guéri. Il travaille et marche sans souffrir ; et lui, qui avait boité depuis si longtemps, est tout étonné et étonne ses voisins de ne plus *tirer la jambe.* C'est à votre journal qu'il doit sa guérison. »

Parmi beaucoup d'observations du même genre, on remarque la note suivante qui a été publiée, en date de Bruges, par les *Archives belges* de médecine militaire :

« M. Buys nous apprend que ce mode de traitement est d'usage traditionnel dans les campagnes flamandes. Il y a quelques jours, étant appelé par le bourgmestre de Zuynekerke pour une sciatique dont il était atteint, M. Buys lui proposa la cautérisation de l'oreille. La femme du bourgmestre tout ébahie qu'on lui proposât un pareil moyen, dit qu'elle l'employait depuis vingt ans sur les gens de sa maison dans les odontalgies (douleurs de dents) et les névralgies faciales ; elle lui montra un petit instrument qu'elle avait fait confectionner à cet effet, composé d'une canule métallique servant de conducteur, et d'un mandrin en fer destiné à cautériser ; elle tenait ce secret du maréchal-ferrant du village, et lui-même en avait hérité de ses aïeux.

« Trois essais ont été faits à l'hôpital militaire ; dans les trois cas nous avons obtenu une guérison si rapide, que nous en étions aussi étonnés que les patients. Nous citerons, entre autres, Martin, soldat au 7e de ligne, atteint d'une sciatique qui revenait par accès intense depuis deux ans, et pour laquelle il avait été traité dans divers hôpitaux. Nous avions employé sans succès les frictions ammoniacales, les ventouses scarifiées, les vésicatoires volants. Cet homme tenait le membre affecté dans une position demi fléchie ; une sensibilité très-grande à la pression existait sur divers points du trajet du nerf ; il ne pouvait marcher qu'en traînant la jambe et avec beaucoup de douleur. On lui cautérisa l'oreille à l'endroit indiqué. La douleur diminua subitement de beaucoup, au dire du malade, et disparut dans le courant de la journée, à tel point que le lendemain il aidait l'infirmier à cirer la salle sans éprouver la moindre gêne.

« M. Buys nous dit qu'il a déjà obtenu plusieurs résultats semblables dans sa pratique. Nous n'essayerons pas d'expliquer le fait, mais il nous paraît que ce moyen doit être tenté dans tous les cas, attendu qu'il ne cause qu'une douleur insignifiante. »

Nouveau traitement de la myopie.

M. Turnbull de Londres a publié, dans les *Annales d'oculistique*, un moyen nouveau de guérir la myopie, qui nous paraît avoir une grande importance.

On sait que les myopes n'ont d'autre ressource pour remédier à leur infirmité, que les lunettes à verres concaves, qui annulent l'effet produit par la convexité trop prononcée de leurs yeux. Cette convexité diminue ordinairement avec l'âge et alors la myopie cesse, et celui qui en était affecté peut abandonner les lunettes pour lesquelles il avait depuis longtemps employé des verres de moins en moins concaves. Cependant, la myopie a une si longue durée, elle est si gênante, que la plupart de ceux qui en sont atteints, se soumettraient volontiers à une opération pour en être débarrassés. C'est qu'en effet, les myopes ont non-seulement les yeux hagards lorsque leurs lunettes sont ôtées, mais encore, c'est que beaucoup d'entre eux ne peuvent rien distinguer sans le secours de cet appareil.

Le traitement de M. Turnbull a cela d'avantageux lorsqu'il est applicable, qu'il est tout-à-fait inoffensif

pour celui qui en fait usage. Voici, au reste, comment s'exprime le chirurgien anglais :

« Il y a quelques mois que j'ai observé que les personnes qui ont la vue courte ferment partiellement les paupières lorsqu'elles regardent des objets placés à distance, et cela dans le but de vaincre la difficulté qu'elles éprouvent à bien distinguer ces objets. Cet acte est instinctif; c'est un effort naturel pour ajuster l'œil à une plus grande sphère de vision. Il est bien connu que la myopie ne dépend pas seulement de la grande convexité de la cornée, mais aussi de celle du cristallin (1). Mon attention s'est portée sur l'iris (2), que j'ai trouvé généralement très-dilaté chez les myopes. Il m'a paru que la contraction de l'iris avait pour effet apparent d'aplatir la convexité de la cornée; ce qui fait que les rayons lumineux ne peuvent pénétrer que selon une ligne droite. Cet effet est évident. Le champ visuel se trouve ainsi nécessairement augmenté et il embrasse les objets éloignés. Il m'a semblé que si l'on réussissait à trouver un agent capable de contracter l'iris, il pourrait être ainsi remédié à une cause de la myopie.

« Je suis heureux de pouvoir annoncer que le résultat de mes essais a été aussi satisfaisant que possible. Chez le premier myope que j'ai ainsi traité, j'ai eu recours à l'extrait de gingembre, avec lequel j'ai fait pratiquer une friction de cinq à dix minutes sur tout le front afin d'agir sur la cinquième paire de nerfs; j'ai ensuite employé une teinture concentrée de gingembre (une partie de gingembre sur deux parties d'esprit de vin décoloré par le charbon animal).

« Le succès de cette application fut remarquable. Dans beaucoup de cas, elle a eu pour effet de doubler le champ visuel. Chez plusieurs myopes, j'ai rencontré l'iris peu dilaté, mais torpide; j'ai fait alors usage de la teinture concentrée de poivre, préparée comme celle de gingembre et je l'ai employée jusqu'à ce que l'iris eût acquis une plus grande force de contraction et de dilatation. Ce mode de traitement a été suivi du succès le plus signalé, et des personnes dont la myopie était extrême ont bientôt pu mettre de côté les verres concaves qu'elles portaient.

« Le meilleur moyen que je puisse indiquer pour constater l'amélioration de la portée visuelle pendant ce traitement, ne consiste pas à prendre un livre que l'on place d'abord près des yeux et que l'on en éloigne ensuite, cette sphère de vision est trop limitée; il vaut mieux appeler l'attention sur un objet éloigné, tel que le bouton d'une serrure et faire reculer successivement de manière à rendre l'objet de plus en plus lointain : le myope découvre bientôt le progrès qu'il fait en mieux.

« J'espère qu'une découverte aussi importante sera accueillie avec faveur par les médcins; ils peuvent être assurés du succès du traitement que je leur recommande, s'il est appliqué avec discernement et avec soin.

« Il est possible que les avantages retirés de l'emploi de la teinture dont il a été parlé plus haut, doivent être attribués à l'alcaloïde (piperine) qui y est tenu en solution. »

(1) La cornée est la membrane d'enveloppe qui détermine la forme de l'œil, le cristallin est un corps presque dur et transparent placé plus profondément et au travers duquel passent les rayons lumineux. Généralement rond chez les poissons et devenu opaque par la cuisson, il forme cette petite boule ronde et blanche que nous trouvons dans l'œil de ces animaux lorsqu'on les sert sur nos tables. Chez l'homme le cristallin a la forme d'une lentille.

(2) L'iris est cette membrane apparente de l'œil dont la couleur variable fait que l'on a les yeux noirs, bleus, gris, etc. Elle est percée à son centre d'une ouverture qui a l'apparence d'une tache noire; cette ouverture, qui est grande chez l'homme, s'agrandit ou se resserre selon que la lumière naturelle ou artificielle est plus ou moins intense.

Hôtel des Invalides.

PERTE COMPLÈTE DU MENTON PAR UN BOULET.

M. Hutin, chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides, a communiqué dernièrement à l'Académie de médecine l'histoire intéressante d'un invalide mort au mois de juin dernier. Nous extrayons de cette narration la partie qui est étrangère aux détails anatomiques et qui peut intéresser nos lecteurs.

Frenais (Jean-Baptiste) entra au service militaire, en 1805, dans le 7e régiment de chasseurs à cheval. Bien constitué et plein de l'ardeur martiale que les événements du temps inspiraient à cette armée qui sut faire tant et de si grandes choses, il s'était déjà trouvé à plusieurs combats sans avoir reçu aucune blessure, lorsque le 16 mai 1811 il fut atteint par un biscaïen à la bataille d'Albuféra en Espagne. Le projectile frappa la partie antérieure et latérale de la face, de gauche à droite, en brisant le menton, qui disparut pour ne plus former qu'une vaste plaie.

Frenais, évanoui, tomba sur le coup, livré à une abondante hémorrhagie. Ses camarades serrèrent les rangs et l'abandonnèrent comme mort sur le terrain.

Le lendemain, tandis qu'on s'occupait de donner aux malheureuses victimes de la lutte une sépulture que l'humanité, l'honneur militaire et l'hygiène réclamaient à un égal titre, on s'aperçut qu'il respirait encore; on se hâta de lui prodiguer des secours qui, pour être tardifs, n'en furent pas moins couronnés de succès. Bientôt il recouvra connaissance, et il fut transporté dans une ambulance voisine. Là, on appliqua les pansements nécessaires. Le traitement dura plusieurs mois, et Frenais sortit enfin des hôpitaux pour entrer à l'Hôtel des Invalides, où il fut admis au commencement de l'année 1812, avec le titre de lieutenant honoraire, auquel se rattachaient certaines prérogatives qui améliorent la modeste retraite des simples soldats.

Lors de son admission, Frenais cachait sa mutilation dans une énorme cravate; il ne vivait que de liquides ou d'un brouet clair péniblement avalé. Sa parole était inintelligible. Quand il parvenait à se faire comprendre, c'était plutôt par des gestes que par des mots. Il devenait légèrement sourd. Sa respiration était gênée. Sujet à une toux assez fréquente, il n'était pas maître de retenir ou de pousser au dehors les mucosités arrivées au-delà du voile du palais. Il perdait la plus grande partie de sa salive; ses digestions se faisaient mal; il maigrissait chaque jour davantage.

Pour remédier à tous ces inconvénients et pour cacher son infirmité, on lui fit porter un menton d'argent, muni d'une plaque dorée qui, en se prolongeant à peu près horizontalement en arrière, soutint la langue jusque-là pendante et souvent desséchée. A l'aide de ce moyen de prothèse, les sons purent être nettement, sinon parfaitement articulés; la respiration fut plus facile et mieux réglée; la toux disparut, et lorsqu'elle revenait parfois, les matières à expectorer pouvaient être plus aisément expulsées; l'ouïe redevint ce qu'elle était jadis; la salive cessa de se perdre en aussi grande abondance; le malade put se nourrir d'aliments plus substantiels, tels que soupes épaisses, panades, viandes hachées, mie de pain..., etc. Le bol alimentaire put être mieux saisi et mieux dirigé; la déglutition (*action d'avaler*) fut plus facile, et l'embonpoint reparut. La mastication (*action de mâcher*) seule manquait pour toujours à ce malheureux.

Frenais ne quittait guère son appareil prothétique que pendant le temps nécessaire à son nettoiement, c'est-à-dire quelques minutes chaque jour. L'expérience lui avait fait reconnaître la nécessité de le conserver même pendant la nuit; car lorsqu'il s'en séparait, la salive se perdait, la bouche se desséchait, et le sommeil, saccadé et interrompu, n'était jamais de longue durée. Mais quand il l'enlevait, c'était quelque chose de hideux à voir que cette moitié de figure, dont la partie absente était remplacée par un vide considérable, d'un rouge vif et tranchant, et par ce rudiment de langue pendante et rétractée. L'arrière-bouche se desséchait alors, et lorsque le malade cherchait à avaler sa salive, il faisait d'abord entendre un sifflement, une sorte de râle par aspiration qui avait quelque chose de pénible pour les assistants. Si l'examen continuait, on voyait un frémissement dans les fibres charnues du voile du palais, et alors commençait un état d'angoisse auquel la réapplication du menton factice ou d'une fronde (*sorte d'appareil*) mettait promptement un terme.

Avant sa blessure, cet homme avait l'habitude de fumer beaucoup. Depuis cet instant, une de ses plus dures privations fut de ne pouvoir se livrer à cette distraction. Malgré une aussi longue abstinence forcée qui aurait dû lui faire oublier jusqu'au goût du tabac, il aimait à en sentir l'âcre parfum. Parfois, disait-il, il se surprenait suivant avec bonheur les fumeurs à la piste pour aspirer du moins quelques-uns de ces légers nuages qu'il ne pouvait plus faire tournoyer lui-même.

Comme tout le monde, il éprouvait le besoin de bâiller. Alors sa face s'animait, ses yeux s'humectaient, sa langue s'abaissait à sa base et le phénomène s'accomplissait à peu près comme chez les personnes qui veulent dissimuler le bâillement.

Son odorat n'avait rien perdu de sa sensibilité; il distinguait parfaitement toutes les senteurs émanées dans son voisinage.

Quant au sens du goût, il n'en était pas de même. Frenais se montrait assez indifférent à l'espèce d'aliments qu'on lui présentait; il fallait qu'ils eussent une saveur prononcée pour qu'il y attachât quelque importance. Parfaitement sobre, il aimait cependant à faire usage du vin à ses repas et il reconnaissait facilement le bon et le mauvais. Il buvait à l'aide d'un biberon à long tube qu'il portait habituellement avec lui. Du reste, c'était un homme très-doux de caractère, aux formes amènes et d'une régularité de conduite irréprochable.

Plusieurs fois il tomba malade. Il eut quelques affections intestinales légères, et dans le courant d'un hiver, il était rare qu'il ne fût pas atteint de quelque bronchite (*rhume*) plus ou moins longue et d'une recrudescence de troubles dans la circulation (*fièvre*) qui l'inquiétaient assez peu et avec lesquels il vivait

depuis longtemps. Mais le 5 février 1850, il entra pour la dernière fois à l'infirmerie, où il succomba aux suites d'une péricardite (*inflammation de la membrane d'enveloppe du cœur*) le 4 juin suivant.

Cette relation est fort intéressante sous plusieurs rapports : il est d'abord très-remarquable de voir une pareille lésion survenue brusquement sur un champ de bataille, ne pas déterminer la mort d'un malade qui n'est recueilli et pansé que le lendemain. Suivant le chirurgien qui a publié cette observation, l'hémorrhagie considérable qui a dû se produire au moment même de la mutilation, a dû contribuer puissamment à sauver le malade. Puis les chairs qui avaient été déchirées, hachées par le biscaïen, se trouvaient dans une condition favorable pour que les ouvertures des vaisseaux qu'elles contenaient ne restassent pas béantes, de sorte que l'écoulement du sang s'arrêta de lui-même.

N'est-il pas aussi merveilleux de voir Frenais vivre encore près de quarante ans après une pareille blessure? et ne suit-on pas avec intérêt la description de la situation tout exceptionnelle dans laquelle il se trouvait? On ne peut certes trop admirer l'invention de ces appareils métalliques qui rendent à un malheureux, au moins en partie, l'ouïe, le goût, la parole; qui lui permettent l'ingestion des aliments indispensables à son existence et lui redonnent jusqu'à l'embonpoint qu'il avait perdu. On ne se doute guère assurément, en voyant passer ces glorieux débris de nos armées, qu'une simple plaque en métal, cache quelquefois, non-seulement un bien triste spectacle, mais qu'à cette plaque est suspendue leur vie tout entière. La déperdition incessante de la salive amènerait bientôt, en effet, le trouble des fonctions digestives et déterminerait très-promptement un épuisement qui causerait la mort du pauvre mutilé. L'observation qui précède fait voir que Frenais, qui en est le sujet, a dû à son appareil la conservation d'une longue vie, qu'il aura, si triste qu'elle fût pour lui, quittée encore avec regret.

Emploi de l'aimant

POUR LA DÉCOUVERTE DES AIGUILLES ENFONCÉES DANS LES PARTIES SUPERFICIELLES DU CORPS.

Les aiguilles sont peut-être les corps étrangers qu'on a le plus de peine à retrouver quand elles ont pénétré dans nos tissus. D'une part, ces corps peuvent éprouver des migrations qui les amènent bien loin du point où ils ont été primitivement introduits; de l'autre, il arrive quelquefois que la douleur et les autres accidents qu'ils déterminent s'affaiblissent au point que le malade se persuade que l'aiguille est sortie à son insu, et c'est seulement lorsque les accidents reparaissent qu'il se trouve ramené au sentiment de la réalité. Lorsque les aiguilles font saillie dans un endroit quelconque du corps, rien n'est plus facile que de les extraire, soit en leur faisant traverser la peau, soit en faisant une petite incision à ce niveau; mais lorsqu'on n'a pour se guider que les douleurs éprouvées par le malade et les renseignements donnés par celui-ci, relativement à l'introduction de l'aiguille à une époque plus ou moins éloignée, on conçoit que le chirurgien hésite à faire des incisions pour aller à la recherche d'un corps étranger dont la présence peut être regardée jusqu'à un certain point comme problématique. Il n'y a donc qu'à attendre dans cette dernière circonstance, et, comme cette attente est pleine de douleurs pour le malade, nous comprenons très-bien que l'on ait cherché des moyens pour reconnaître la présence de ces corps étrangers dans nos tissus. Suivant M. Aveling, chirurgien à Aberdeen, toutes les fois qu'une aiguille est située près de la surface de la peau, il suffirait de promener au-dessus de la partie malade, et à une petite distance, une aiguille aimantée suspendue par son centre à l'aide d'un fil de soie et d'un peu de cire à cacheter, de manière qu'elle soit parfaitement en équilibre. Lorsque l'indicateur magnétique arrive sur l'endroit qui correspond à l'aiguille, il s'attache à la peau et indique, par conséquent, le point où il faut chercher le corps étranger. Pour préparer cette aiguille aimantée, rien n'est plus simple : on promène un aimant à sa surface une cinquantaine de fois. Sur deux cas dans lesquels ce mode d'exploration a été mis en usage l'aiguille a été découverte et retrouvée au point indiqué; l'une de ces aiguilles était engagée dans les tissus depuis trois mois. Nous ne nous faisons pas illusion sur la valeur de cette méthode exploratrice; elle n'est applicable et ne réussira que lorsque l'aiguille est placée très-superficiellement et à portée, le plus souvent, d'être découverte; néanmoins, elle est si simple et a si peu d'inconvénients, que l'on ne manquera pas de vérifier si elle a toute la valeur que lui attribue son auteur.

(*The Lancet.*)

Des frictions grasses dans le traitement de la scarlatine.

M. le docteur Nicolas Berend, de Hanovre, a publié, dans un journal, un mode de traitement contre la scarlatine, lequel avait déjà été préconisé en 1842 par le docteur Hamel. Ce traitement consiste dans des frictions faites sur tout le corps, excepté sur le visage et sur les parties de la tête recouvertes par les cheveux, avec du lard frais. Dès les premiers symptômes de la maladie, ces frictions sont faites deux fois par jour, matin et soir, et continuées ainsi pendant trois semaines; de la troisième à la quatrième semaine elles sont encore pratiquées, mais seulement une fois par jour. Dès le dixième jour l'on peut impunément permettre au malade de se rendre à l'air. Ce n'est qu'au bout d'un mois seulement qu'il est permis aux sujets qui sont soumis à ce mode de traitement de se nettoyer la peau avec du savon et de l'eau froide, et de faire à quelques jours de là usage d'un bain.

(*Zeitschrift fur die gesammte Medicin, et Annales de Villebroek.*)

Expériences sur l'instinct et sur la morsure de la tarentule.

(PAR M. DE MARTINO. — *Filiatre Sebezio.*)

L'auteur a découvert, il y a quelque temps déjà, dans la tarentule, l'existence d'un appareil secréteur du venin, analogue à celui de la vipère, et consistant en deux petites bourses qui correspondent aux mâchoires. Le venin y est tenu en réserve, pour couler dès que l'animal mord, par deux petits conduits excréteurs. Toutes les araignées ont un instinct féroce, mais celui de la tarentule se distingue par une sorte d'insatiabilité. M. de Martino ayant voulu voir jusqu'où il était poussé, jeta successivement huit mouches à une tarentule; elle se précipita sur toutes les mouches et les réduisit en une sorte de globe pour faire sa nourriture. M. de Martino s'arrêta là, fatigué de l'expérience; mais il y a tout lieu de croire que la tarentule ne se fût pas arrêtée en si bonne veine, car elle s'est précipitée sur la huitième mouche avec autant d'ardeur que sur la première.

M. de Martino, curieux de voir comment la tarentule se comporterait avec un animal capable de se défendre, jeta une guêpe dans la cage de verre où elle était enfermée. Etourdie d'abord par ce bourdonnement imprévu, la tarentule se retira prudemment en arrière, puis elle se jeta sur la guêpe; mais un coup d'aiguillon la fit bientôt battre en retraite; une seconde et une troisième charges ne lui furent pas favorables. Mais l'arachnide rusée finit par voir quel était le côté faible de son adversaire, et la saisissant par le dos, de manière à n'être plus atteinte par son aiguillon, elle lui fit subir le sort des autres mouches.

Les expériences de M. de Martino prouvent, comme celles de Baglivi, les effets toxiques du venin de la tarentule; mais elles prouvent en même temps que les accidents sont loin d'être mortels. Un lapin, mordu à la lèvre supérieure, eut des horripilations nerveuses pendant un jour et refusa de manger; les plaies devinrent livides, mais il fut rétabli le troisième jour. L'inoculation du venin pratiquée sur une plaie, chez le même animal, produisit également des horripilations nerveuses, mais ne produisit plus l'inappétence. Il en fut à peu près de même d'un poulet et d'un chien mordus d'abord, puis inoculés.

Enfin, M. de Martino décida un jeune garçon à se laisser mordre par une tarentule à la pulpe du petit doigt. Il sortit un peu de sang; les morsures ne furent point lavées. Il ne se développa pas le moindre symptôme nerveux, mais les plaies restèrent douloureuses pendant le premier jour et le second, et il parut à leur pourtour une auréole érythémateuse (*légère éruption à la peau*).

L'activité du venin de la tarentule a été moins prononcée dans les observations précédentes que dans celles de Baglivi, où l'on voit un lapin succomber aux effets de la morsure. Mais M. de Martino fait observer que dans les siennes les suites eussent peut-être été plus graves si l'on eût expérimenté pendant l'été au lieu de le faire en automne. Et puis à Puglia, où il expérimentait, ce venin n'a peut-être déjà plus la même énergie que dans les lieux où la tarentule naît et se développe. Ces deux circonstances peuvent faire comprendre, jusqu'à un certain point, pourquoi les auteurs italiens sont si partagés sur le degré d'action toxique de la morsure de cette arachnide, les uns la déclarant mortelle, d'autres à peine venimeuse.

Aux détails précédents, nous en ajoutons quelques autres qui sont moins connus. L'Italie méridionale et la Sicile ne sont point les seules contrées dans lesquelles on rencontre les tarentules. On la retrouve dans le sud de la Russie, sur les bords du Wolga et du Jaïk, et surtout aux environs de Samara. Elle se creuse des retraites quelquefois à deux pieds sous terre, et en sort la nuit pour chercher sa

proie. Les tarentules de Russie surpassent celles de Tarente en grosseur; elles n'y passent cependant pas pour être très-venimeuses, puisque les enfants des paysans s'amusent fréquemment à les déterrer et se divertissent à tirer du corps de ces araignées les longs fils dont elles sont fournies, d'où il arrive que souvent ils en reçoivent des morsures assez douloureuses et qui donnent lieu à de l'enflure pendant quelques jours. Les gens du pays prétendent aussi que lorsque cet animal ne voit plus de moyen d'échapper à ses persécuteurs, il s'enfle et de son dos fait jaillir une liqueur blanche qui fait enfler les parties atteintes et les enflamme douloureusement. On combat cet accident, ainsi que la morsure, en frottant les parties avec une huile dans laquelle on a fait macérer des tarentules, en prévision de ces sortes d'événements. Il y a, du reste, des peuplades, comme celles des Kalmoucks, qui redoutent singulièrement la tarentule.

Les tarentules fournirent à M. Lépéchin, compagnon de voyage du docteur Pallas, un spectacle plus curieux encore que celui rapporté plus haut et qui prouve à la fois leur insociabilité, leur caractère irritable et leur voracité. Il en avait mis une vingtaine dans un flacon de verre. Leur premier soin fut d'essayer de se tirer de captivité, et chacune d'elles se mit à filer pour son propre compte une échelle de toile, à la faveur de laquelle elle s'éleva vers le haut du flacon. Mais en s'efforçant à l'envi de gagner une issue, elles se barrèrent le chemin l'une à l'autre, ce qui donna lieu au plus sanglant combat. Les blessés et les vaincus cherchèrent à se dérober par la fuite aux coups des vainqueurs; mais ceux-ci les poursuivirent avec le plus grand acharnement et ne cessèrent point de porter de nouvelles blessures à leurs ennemis qu'ils ne les eussent couchés tous sur le carreau. Les tarentules victorieuses ne s'en tinrent pas là; elles se mirent, en vraies cannibales, à dévorer les cadavres des vaincus restés sur le champ de bataille. La guerre ne se termina pourtant point encore; elle recommença de plus belle entre les survivantes, et la bataille ne finit que lorsqu'il ne resta plus qu'une seule des combattantes, à qui la victoire demeura.

Proverbes relatifs à l'hygiène.

S'il est des croyances populaires dont la superstition et l'ignorance ont fourni les éléments, il est juste de dire qu'il y a aussi des dictons fort sages qui ont l'avantage de donner, en quelques mots, une leçon d'hygiène et de morale facile à se rappeler. Il est un grand nombre de ces phrases proverbiales, mais nous allons en choisir quelques-unes en leur donnant, par quelques réflexions appropriées, toute l'importance véridique qu'elles méritent :

Qui du vin est ami, de soi-même est ennemi. — Rien n'est plus vrai s'il s'agit, comme nous n'en doutons pas, du vin pris avec excès. On ne voit point, en effet, d'ivrogne avancé en âge. Celui qui, jeune, contracte le vice de boire d'une manière exagérée, ne vit pas longtemps; il est sujet à un grand nombre de maladies dont presque toutes ont une terminaison fatale et prompte.

Le scorbut, l'aliénation mentale, plusieurs sortes d'hydropisies peuvent être amenés par l'ivrognerie. Des maladies, certaines fièvres, par exemple, qui pourraient être guéries chez un homme sobre deviennent mortelles chez l'ivrogne qui a perdu, en buvant des boissons fortes, toute sensibilité aux stimulants qui pourraient être employés pour le guérir.

Il n'est sauce que d'appétit. — Ce proverbe est tellement connu et si clair qu'il dispense de toute explication. Qui ne sait, en effet, combien le mets le plus grossier est agréable lorsque la faim se fait sentir? les mets les plus recherchés donnent des nausées à celui que la maladie ou un repas précédent ont privé d'appétit.

Viande bien mâchée est à demi digérée. — La mastication des aliments est effectivement une des conditions nécessaires à sa parfaite digestion. Les personnes qui mangent trop vite, celles qui sont privées d'une partie de leurs dents, sont sujettes à des digestions pénibles, et même à des indigestions dont la fréquence s'augmente par une cause permanente, et finissent par occasionner les plus graves maladies d'estomac et d'intestins. Les aliments mâchés suffisamment et avec lenteur se mélangent plus intimement avec la salive et ils arrivent dans l'estomac déjà bien préparés pour le travail de la digestion.

Pour se bien porter, sur son appétit demeurer. — Ce proverbe donne une leçon de sobriété, les aliments pris en grande quantité, occasionnant les troubles digestifs dont nous venons de parler plus haut, donnent lieu conséquemment aux mêmes maladies.

Tenez chauds la tête et les pieds et vivez comme vous voudrez. — Ce vieux dicton populaire a été modifié, quant aux mots, par Montaigne, qui dit quel-

que part : « Tenez chauds les pieds et la tête, au demeurant vivez en bête. » Les Anglais disent : « La tête fraîche et les pieds chauds. » Nous abandonnons volontiers le soin de couvrir la tête aux lois du goût ou de la commodité ; mais pour les pieds, le proverbe a raison. Nous avons indiqué, dans différents articles, les maladies attirées par un refroidissement continuel aux extrémités inférieures, nous ne pouvons donc qu'approuver le proverbe et engager à le mettre en pratique.

E. D. L.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Un comité composé d'un grand nombre de propriétaires vient de se former à Lyon pour poursuivre l'amélioration agricole et sanitaire de la Dombes et de la partie insalubre de la Bresse. Ce comité se propose de déployer une très-grande activité et de solliciter le concours du gouvernement, du département et des communes pour améliorer le pays de Dombes et y faire cesser une insalubrité qui ôte aux populations de ces contrées la force et la vie dont elles sont loin d'être douées. Il faut espérer que ce but honorable sera non-seulement encouragé, mais que cette réunion trouvera des imitateurs dans plusieurs autres points de la France et particulièrement dans les Landes et la Sologne.

— La commission chargée de visiter les logements insalubres, pour arriver à y produire des améliorations hygiéniques, poursuit le cours de ses instigations avec une très-grande persévérance et publie au fur et à mesure, des rapports relatifs à sa mission. Il paraît que quinze à seize cents maisons habitées en partie par des ouvriers dans les quatrième, cinquième, neuvième, onzième et douzième arrondissements, sont déjà désignées comme devant recevoir prochainement des améliorations.

— Les fraudes dans le débit des matières alimentaires et médicamenteuses, seront bientôt poursuivies avec vigueur ; car, à cet effet, un projet de loi importante vient d'être adopté par l'Assemblée législative en seconde délibération, et il est presque certain que la troisième et dernière délibération ne la modifiera pas. D'après cette loi, les marchands qui falsifient les matières alimentaires ou qui vendent à faux poids, et les pharmaciens ou droguistes qui se mettraient dans le même cas de contravention, seront poursuivis plus énergiquement qu'autrefois et frappés d'une pénalité bien plus rigoureuse que celle qui était en usage jusqu'à présent.

— L'épidémie de fièvre jaune qui sévit à la Guyanne française continue à décimer la population. Les journaux de la Martinique continuent à enregistrer la longue liste des victimes au nombre desquelles se trouve M. le capitaine de vaisseau Maissin, gouverneur de la Guyanne.

Nous avons lu avec intérêt, dans plusieurs de ces feuilles, le rapport que M. le chirurgien Leconte avait adressé à M. l'ordonnateur de Cayenne, en date du 7 janvier. M. Leconte qui périssait quatre jours après, victime de son dévouement, fait un tableau détaillé des symptômes de la maladie, suivi du traitement raisonné qui lui convient. D'après cette description, qui est bien celle d'une variété de fièvre jaune, les malades succombent ordinairement du quatrième au cinquième jour, et ils ont, dans la dernière période de la maladie, des hémorrhagies qui sont fournies par le nez, la bouche, les lèvres mêmes. Ces pertes de sang précèdent habituellement le vomissement, qui passe rapidement du chocolat au noir de suie (*vomito négro*). Le traitement varie selon le point où en est arrivée la maladie ; il y a un moment où le sulfate de quinine à hautes doses joue un rôle important.

— On lit dans le journal colonial *les Antilles*, à la date du 22 février :

« Nous avons reçu, par le packet de retour, des avis de cette colonie (Cayenne), postérieurs de quelques jours à ceux apportés par la *Caravane*. A la date des dernières nouvelles, il y avait une légère amélioration dans l'état sanitaire de Cayenne ; le nombre des décès avait diminué et l'épidémie semblait perdre de son intensité.

« Au nécrologe des fonctionnaires d'un rang élevé et des hommes de mérite moissonnés par le fléau, nous avons à ajouter le nom de M. Klippel, conseiller à la cour d'appel. M. le docteur Roux, le même qui avait prononcé sur la tombe de son jeune et infortuné confrère, M. Lecomte, les paroles pleines d'émotion que nous avons rapportées et qui, comme M. Klippel, se trouvait très-gravement malade au départ de la *Caravane*, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, était toujours dans l'état le plus alarmant.

« Le *Victor*, de Marseille, capitaine Jentialhe, a dû relever de Cayenne pour notre colonie, du 5 au 10 courant. Ce navire est donc attendu à toute heure. »

— Un journal allemand a publié un fait curieux de sommeil extraordinaire observé par le professeur d'Outrepont, chez une femme qui n'offrait d'ailleurs aucun symptôme de catalepsie.

Madame S....., âgée de trente-cinq ans, mariée depuis six ans et mère de quatre enfants, est sujette, depuis son mariage, à un sommeil qui se prolonge de deux à sept jours, ordinairement cinq jours et demi Ce

sommeil arrive subitement, tantôt le jour, tantôt la nuit. Dans cet état, madame S..... a néanmoins, toutes les vingt-quatre heures, un réveil incomplet; elle a la bouche sèche et sort la langueentre les lèvres, signes instinctifs du besoin de boire; on lui présente des aliments liquides, elle les avale sans connaissance et retombe dans le sommeil. Les intervalles entre ce sommeil prolongé sont de deux à vingt jours, et pendant ce temps, elle ne dort pas du tout ou bien elle n'a qu'un sommeil court et agité.

Les longs sommeils de cette femme n'ont jamais apporté d'entraves à ses fonctions habituelles. Toutefois, elle n'a ni garde-robes, ni émission d'urine pendant son sommeil et elle n'en éprouve pas le besoin immédiatement après. Ce sommeil n'est pas réparateur. Le réveil est accompagné de fatigue; il a toujours lieu spontanément; c'est inutilement qu'on cherche à le provoquer. On a beau employer les irritants, écarter les paupières, l'œil se dirige en haut, et l'action brusque de la lumière ne fait pas contracter les pupilles. Les fonctions respiratoires et circulatoires, ainsi que la chaleur animale, sont à l'état normal pendant le temps du sommeil et dans les intervalles.

Ce sommeil périodique présente une analogie singulière, sous plusieurs rapports, avec l'engourdissement périodique des animaux hivernants, connus aussi sous le nom d'animaux dormeurs.

— Un jeune Anglais, riche, de bonne famille, était affecté d'une monomanie sans exemple peut-être. Il n'était heureux, il ne vivait à l'aise qu'en présence d'un moulin à vent. La distance, les mauvais chemins, rien ne le rebutait lorsqu'il s'agissait de contempler cet objet chéri. Il savait l'âge, il savait le nom de tous les moulins à vent à vingt-cinq lieues à la ronde; il les touchait, il les caressait, il leur parlait, il passait des journées entières, dans l'hiver comme dans l'été, à les observer du regard; il oubliait alors de boire et de manger; le soir, il se couchait, il rêvait moulin à vent; son sommeil était paisible.

Les parents de ce maniaque le firent renfermer dans une maison d'où il n'y avait pas moyen d'apercevoir aucun moulin à vent. Il se procura un vieux couteau, il essaya de couper la gorge à l'un de ses camarades de détention. Il le blessa grièvement. On lui demanda quel motif l'avait porté à cette action blâmable; il repondit foidement : « J'espérais être transféré dans quelque autre endroit, et trouver ainsi moyen de voir un moulin. » On le retint prisonnier; il comprit que pour toujours il était séparé de ce qu'il adorait, il se pendit.

FORMULES.

LIMONADE PURGATIVE AU TARTRATE DE SOUDE.

La saveur désagréable de l'eau de Sedlitz a été la cause principale de la faveur avec laquelle le public et même les médecins accueillirent la limonade purgative au citrate de magnésie, connue aussi sous le nom de limonade Rogé, qui est celui de son inventeur. Cependant, le prix de cette limonade empêche quelquefois les médecins d'en faire un usage fréquent pour les malades peu aisés, et ce n'est pas un médiocre avantage de celle qui est formulée plus bas, d'avoir un prix de revient qui est près de deux tiers inférieur à celui de la limonade Rogé. Cette formule a été adressée par M. Desvignes, au *Journal de Chimie médicale*. Les substances qu'elle contient sont inoffensives, et d'un usage vulgaire, puisque ce sont ces mêmes substances qui entrent seules dans la composition de l'*eau de Seltz*. Il reste, en effet, assez souvent au fond de la bouteille qui contient de l'eau de Seltz, un peu de ce sel purgatif appelé tartrate de soude qui s'y est formé, et dont M. Desvignes a eu la bonne idée d'augmenter considérablement la dose pour en faire un véritable purgatif. Le sucre et le citron sont ajoutés pour rendre cette boisson agréable. Voici cette formule telle qu'elle a été donnée par son auteur :

« Prenez : Bicarbonate de soude	de chaque	35 grammes.
Acide tartrique cristallisé		
Eau de fontaine		450 —
Sirop de sucre		50 —
Teinture de zeste de citron		20 gouttes.

Faites dissoudre.

Quelques minutes suffisent pour opérer la transformation du bicarbonate de soude en tartrate sodique.

L'opération est terminée lorsque le mélange, ne laissant plus dégager d'acide carbonique, est devenu clair et limpide. On ajoute alors le sirop de sucre et la teinture aromatique; l'on obtient ainsi une limonade très-purgative, ayant une saveur des plus agréables.

Si l'on désire avoir cette purgation gazeuse, on prélève 4 à 5 grammes de bicarbonate de soude, que l'on ajoute à la limonade au moment de boucher la bouteille.

En suivant les proportions que j'indique, la solution représente 50 grammes de tartrate de soude. Cette dose, étant destinée aux personnes d'une forte constitution, pourra être modifiée suivant le tempérament du malade.

J'ai fait connaître cette formule à plusieurs médecins qui prescrivent maintenant la limonade tartro-sodique, de préférence à la limonade citro-magnésienne. »

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 avril 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 19.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'usage du café et de la caféine contre la migraine. — Des ablutions. — Congrès central de l'agriculture : service sanitaire dans les campagnes. — Cas remarquable de mort apparente suivie de guérison complète. — Empoisonnement par le camphre donné dans un lavement. — L'électricité appliquée à l'étude de l'anatomie et de la physiologie. — Variétés et nouvelles. — Formules : Thé de santé.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 *avril.*

Le nombre des maladies est enfin dans une proportion qui n'a rien d'exagéré ; la grippe a presque totalement disparu, à peine en observe-t-on quelques cas isolés, qui sont d'ailleurs dépourvus de cette intensité dans les symptômes qui caractérisaient l'épidémie ; encore quelques jours, et la grippe de 1851 ne sera plus qu'un souvenir. Cette maladie n'a pas, en réalité, occasionné une nombreuse mortalité, car elle n'était pas par elle-même assez puissante et n'a pu devenir funeste que dans certaines circonstances où elle agissait sur des vieillards ou de très-jeunes enfants, et lorsqu'elle attaquait des personnes atteintes déjà d'une maladie grave.

Ilestpresque superflu de parler du choléra ; nous avons précédemment indiqué les raisons qui doivent rassurer la population, et rien n'est venu, en effet, démentir nos prévisions. Les maladies assez nombreuses qui existaient en même temps que la grippe, ont cessé de sévir avec la même vigueur, et l'on peut affirmer que la température douce qui commence à régner, en est la cause principale. Tout fait donc espérer une situation sanitaire des plus favorables pour la saison qui commence.

Nous avons remarqué, toutefois, un certain nombre de pleurésies, des inflammations de la gorge et beaucoup de maladies des yeux. Les affections typhoïdes, les maladies rhumatismales et celles des organes de la digestion, sont dans une proportion très-limitée.

De l'usage du café et de la caféine contre la migraine.

Indépendamment du rôle que joue le café employé comme aliment, ou comme moyen hygiénique, rôle qui a été apprécié avec soin par notre savant collaborateur, M. de Langis (*Méd. de la Maison*, n° 17), cette substance a, en médecine, une certaine importance, et devrait même en avoir une plus grande si on l'avait plus souvent expérimentée, et si son usage n'était pas aussi vulgaire. Déjà il a été question, dans cette publication, de ses qualités anti-narcotiques et anti-stupéfiantes si précieuses dans certains empoisonnements.

Le café a souvent rendu de grands services dans le traitement des fièvres intermittentes, et c'est surtout à l'étranger qu'il a été employé comme fébrifuge. En Russie et en Morée, cette qualité lui est si bien reconnue qu'elle est devenue populaire, surtout depuis les expériences du docteur Grindel, de l'Université de Dorpat, qui obtint soixante-douze succès, sur quatre-vingts malades atteints de fièvre intermittente, auxquels il administra le café. Les doses varièrent de 32 grammes (1 once) à 190 grammes (6 onces), tantôt torréfié et en infusion ou en poudre, tantôt cru et en décoction. En Hollande, il est

souvent préféré à la quinine par les médecins qui ont à combattre les fièvres paludéennes des polders; et dans les colonies hollandaises de l'Inde à Batavia, c'est encore au café que l'on a recours lorsqu'il s'agit de guérir une fièvre d'accès de mauvais caractère.

L'action du café, sur les fonctions digestives, ne peut pas non plus être mise en doute, car si l'abus de cette agréable liqueur peut altérer les digestions et les rendre laborieuses, on sait que, prise dans une certaine mesure, l'effet opposé est constamment produit. Non-seulement le café, pris après le repas, favorise l'assimilation des aliments, mais, chez beaucoup d'invividus, il exerce une sorte d'action sur la fin du tube digestif qui détermine l'accomplissement régulier de certaines fonctions importantes pour la santé.

Si nous devions passer en revue toutes les maladies dans lesquelles le café peut être utile, il nous faudrait en examiner un grand nombre, et nous ne pourrions oublier l'asthme nerveux dans lequel, pris à fortes doses et très-concentré, le café diminue la suffocation et la longueur des accès. Laennec en faisait un fréquent usage pour les vieillards asthmatiques, et un médecin, qui a fait un bon livre sur l'asthme, Floyer, avait dû souvent à ce moyen un soulagement précieux de la maladie dont il avait été affecté pendant cinquante ans. Nous aurions à parler des qualités bienfaisantes du café contre la pierre, la gravelle et même la goutte; de son emploi dans certaines formes et à certaines périodes des fièvres typhoïdes, de ses qualités diurétiques, de l'utilité qu'il peut avoir chez les personnes d'un certain âge disposées à l'apoplexie, etc., etc.

Mais de toutes les vertus du café, celle que personne ne peut lui refuser est assurément sa propriété de guérir les *maux de tête* les plus communs, c'est-à-dire ceux qui ne précèdent, ni n'accompagnent aucune fièvre ou maladie aiguë. On sait qu'il suffit à certaines personnes nerveuses, atteintes de légères migraines après le repas, d'inspirer fortement la vapeur aromatique qui s'échappe d'une tasse de café noir pour être soulagées à l'instant même. A plus forte raison le café, pris en boisson ou en poudre, peut-il avoir la puissance de soulager et guérir les maux de tête de nature nerveuse.

Le café a donc été essayé bien souvent contre la migraine, c'est-à-dire contre cette douleur si pénible qui siége dans un côté seulement de la tête, et dont tout le monde connaît l'ensemble des symptômes. Ces essais furent tentés à diverses reprises, tantôt par les médecins, tantôt par les malades eux-mêmes, et le plus souvent la migraine résistait au café. La difficulté de guérir la migraine, par l'infusion de café, a toujours été augmentée par cette tendance qu'a l'estomac dans la migraine bien caractérisée à rejeter les boissons par le vomissement, de sorte que, dans beaucoup de cas, cette substance pourrait peut-être procurer du soulagement, si elle était supportée. Cette dernière raison faisait prévoir que, s'il était possible d'employer, sous un petit volume, le principe actif du café, il y aurait, au moins, plus de chance pour le succès, et c'est, en effet, ce qui a été réalisé par le docteur Hannon, et publié, sous forme de Mémoire, dans la *Presse médicale* (de Bruxelles), d'où nous avons extrait trois observations de migraine qu'on lira plus loin. Ces trois cas ont été choisis, par le docteur Hannon, comme types de migraines bien caractérisées et guéries par sa méthode. Mais disons avant quelques mots de la *caféine*, car c'est à cette substance que sont dues les guérisons obtenues par le médecin belge.

La caféine, principe immédiat du café, n'est pas d'invention toute récente : elle a été découverte en 1820, par Runge, et a été, depuis, étudiée par un grand nombre de chimistes, et principalement par M. Van den Corput, auquel la science est redevable de connaissances très-importantes sur cette substance.

La caféine existe naturellement dans le café, et cette graine n'est pas la seule partie du caféier qui en contient, car on peut l'extraire de son écorce, de ses feuilles et de toutes les parties du fruit; toutefois, les chimistes s'adressent spécialement aux grains de café lorsqu'ils veulent obtenir la caféine. Elle existe encore dans d'autres végétaux : le thé (*thea*), le *paullinia sorbilis*, et l'*ilex tara guayensis*, en contiennent une certaine proportion.

Dire comment les chimistes séparent la caféine du café, serait chose superflue dans cette publication, car les procédés qu'ils employent sont assez compliqués, et tout-à-fait du ressort de la chimie. Cette substance, une fois obtenue, se présente sous la forme de petites aiguilles flexibles, déliées, opaques et satinées, ou bien sous celle de longs prismes, fins, transparents et peu flexibles, selon que l'on a employé l'un des deux procédés en usage pour la faire cristalliser. Cette variété, dans la forme, n'en entraîne aucune dans l'action du médicament. La caféine se dissout dans l'eau, l'alcool et l'éther, en proportions variables et déterminées; elle est sans odeur et a une saveur amère et désagréable; le café en contient environ 4 pour 100.

C'est unie à l'acide citrique, c'est-à-dire à l'état de citrate de caféine, que M. Hannon emploie la caféine. Il prescrit ce sel à une dose qui varie entre 25 centigrammes et 4 grammes, suivant l'ancienneté et l'intensité de la maladie. Si l'accès survient rapidement, la substance est administrée en une seule dose; si, au contraire, il est annoncé à l'avance par quelques symptômes connus du malade, on la partage en plusieurs prises qui sont données à intervalles. A chaque nouvel accès de migraine on doit augmenter la quantité de citrate de caféine, surtout lorsque l'on n'a obtenu primitivement qu'un faible retard ou affaiblissement de la maladie. Au contraire, si les accès disparaissent totalement, on diminue, à chaque fois, la dose employée de temps à autre, au lieu de cesser brusquement l'usage du médicament. L'on a encore remarqué que, lorsque la migraine survient sous l'influence de certaines causes qui la reproduisent habituellement, on peut souvent empêcher l'accès en donnant la caféine immédiatement après l'action de ces causes.

Le médecin belge n'a pas, toutefois, la prétention de guérir toutes les migraines : comme tous les médecins, il partage cette maladie en deux grandes classes, l'une qui est formée par la migraine *idiopathique*, c'est-à-dire, la maladie bornée à ses seuls symptômes; l'autre, constituée par la migraine *symptomatique,* ainsi appelée parce qu'elle n'est que le symptôme d'une autre maladie qui la tient sous sa dépendance, maladie qui a, le plus souvent, son siége dans l'estomac. Cette seconde classe est malheureusement la plus commune et la plus difficile à reconnaître; elle peut mettre en défaut la sagacité du médecin le plus habile, et elle n'est presque jamais guérie par la caféine.

Il ne s'agit donc, dans les observations suivantes, que de la migraine pure et simple, maladie fort incommode et fort rebelle, contre laquelle une arme aussi puissante que celle qui nous occupe n'est pas à dédaigner.

Observation I. — Mme S. était atteinte, depuis de longues années, d'une migraine à accès irréguliers, survenant jusqu'à trois fois dans la même semaine, laissant, d'autres fois, une vingtaine de jours d'intervalle entre eux. A part ces accidents, toutes les fonctions s'exécutaient avec une régularité parfaite, de sorte qu'il était impossible de soupçonner, chez elle, une migraine symptomatique. Cependant, l'auteur a cru remarquer que ces accès coïncidaient toujours avec un écart dans les habitudes de sa malade.

La veille et même l'avant-veille de l'accès, elle éprouvait de la tristesse, des lassitudes, et, parfois, une espèce de surdité. A mesure que le moment de l'accès approchait, les troubles nerveux augmentaient : des bluettes venaient troubler sa vue, ses oreilles bourdonnaient. Puis, quand survenait la céphalalgie, les pupilles se dilataient fortement, et la douleur se portait vers la région oculaire droite; d'abord sourde, elle s'irradiait peu à peu vers les tempes en augmentant d'intensité, et finissait par devenir intolérable. La figure était alors contractée et d'une pâleur extrême.

Ces accidents débutaient avec le lever du soleil; à mesure que l'astre s'abaissait vers l'horizon, l'intensité du mal diminuait, puis survenaient des vomissements suivis de soulagement et d'un profond sommeil. L'accès était terminé.

M. Hannon prescrivit, la veille d'un accès, 50 centigrammes de citrate de caféine avec quantité suffisante de conserve de cynorhodon; cette masse fut divisée en dix pilules qui devaient être prises à une heure d'intervalle l'une de l'autre. L'accès fut moins violent. La veille de l'accès suivant, il prescrivit 75 centigrammes de citrate de caféine pour dix pilules, puis vingt au troisième accès et ainsi de suite en augmentant graduellement. A chaque fois les accès diminuèrent d'intensité, apparurent à des intervalles plus éloignés et finirent par ne plus reparaître.

Observation II. — Mme V. était sujette à une migraine périodique qui avait lieu tous les quinze jours; rien, dans cet état, ne pouvait faire présumer une migraine symptomatique. L'accès était précédé par un malaise général, par des horripilations, des fourmillements et par une sorte d'engourdissement; puis la vue se troublait, les éblouissements survenaient, et, chose singulière, la malade éprouvait alors une véritable faim canine; elle mangeait, et, presque aussitôt après l'ingestion des aliments, survenait une douleur sourde à la région frontale et sus-orbitaire gauche; peu à peu, cette douleur s'étendait vers les tempes, en augmentant graduellement d'intensité. La lumière et les bruits les plus légers devenaient insupportables, et la malade se couchait. Quand cet état avait duré quelques heures, il survenait des nausées, mais qui n'étaient jamais suivies de vomissements. La face devenait alors rouge et les artères battaient avec violence. Dans l'après-midi, le mal diminuait; mais la nuit était agitée, et le lendemain, il y avait une fatigue excessive.

Le citrate de caféine, administré comme dans le

cas précédent, eut d'abord pour effet de provoquer des vomissements à la suite des nausées; mais à ces vomissements succédaient un soulagement complet et une nuit calme. Au bout de trois mois, ce traitement au citrate de caféine amena une guérison complète.

Observation III. — Mme A. se portait très-bien, à part des migraines qui revenaient deux fois par mois, à des intervalles plus ou moins réguliers. L'accès, annoncé deux jours à l'avance par de l'anorexie (*manque d'appétit*), débutait par un léger frisson. Les pieds et les mains se glaçaient, le froid montait vers la tête, se fixait sur tout le côté gauche du crâne; puis survenait une violente hémicrânie (*douleur siégeant dans la moitié de la tête*). Une sensibilité excessive du cuir chevelu et des bourdonnements d'oreilles succédaient à la douleur crânienne. Il semblait à la malade que sa tête était comprimée dans un étau. Vers le soir, apparaissaient des sueurs plus ou moins abondantes; un sommeil bienfaisant leur succédait, et, le lendemain, le mal avait entièrement disparu. L'emploi du citrate de caféine, à des doses assez fortes (deux grammes chaque fois), fut, au bout de six mois, suivi d'une guérison complète.

La puissance de la caféine est certes bien démontrée par ces observations, et nul doute que ce succès n'engage désormais les médecins à employer ce médicament, non-seulement dans la migraine, mais dans beaucoup d'autres affections nerveuses. L'action produite par la caféine peut être préjugée dans le plus grand nombre des cas, d'après celle qui appartient au café, car l'une et l'autre substance agissent tout-à-fait de la même manière sur l'homme qui jouit d'une bonne santé.

En présence des bons effets du café et de son principe actif, il est curieux de rappeler ce qu'en dit Hahnemann, le chef des homœopathes : « Le sérieux réfléchi de nos ancêtres, s'écrie-t-il, la solidité des jugements, la fermeté dans la volonté et dans les résolutions, toutes ces qualités qui distinguaient jadis le caractère national des Allemands, s'évanouissent devant cette boisson médicinale. Et qu'est-ce qui les remplace? Des épanchements de cœur imprudents, des résolutions, des jugements précipités et mal fondés, la légèreté, la loquacité, la vacillation, enfin, une mobilité fugitive et une contenance théâtrale. Je sais bien que pour abonder en imagination luxurieuse, pour composer des romans lubriques, des poésies badines et piquantes, l'Allemand doit boire du café. Le danseur de ballet, l'improvisateur, le jongleur, le bateleur, l'escroc et le banquier au jeu de Pharaon, ainsi que le virtuose-musicien moderne avec sa vitesse extravagante, et le médecin à la mode, partout présent, qui veut faire quatre-vingt-dix visites de malades en une seule matinée, tout ce monde-là a nécessairement besoin de café. »

Malgré ce tableau exagéré, tracé par le célèbre fondateur d'une secte médicale, usons des bienfaits de la caféine comme médicament, et ne dédaignons pas le café pris avec mesure, cette boisson si agréable qu'on abandonne presque toujours à regret et à laquelle on revient toujours avec un nouveau plaisir.

Dr Reinvillier.

DES ABLUTIONS.

Le mot *ablution*, remplacé aujourd'hui par celui de *lotion*, son synonyme, désignait autrefois des *lavages* partiels ou généraux, commandés par la religion. Les Hébreux paraissent être les premiers qui aient élevé ce soin de propreté à l'état de loi, mais ils furent promptement imités par les législateurs des pays chauds, qui reconnurent combien les ablutions étaient importantes pour prévenir ou arrêter le développement des maladies contagieuses si fréquentes dans les climats d'une température élevée. Les peuples de cette époque primitive avaient besoin d'un but religieux pour accomplir ces soins d'hygiène naturelle, qui leur furent prescrits dans des circonstances particulières, avec des détails minutieusement précisés, qui leur donnèrent un relief qui devait impressionner le vulgaire.

Les premières ablutions étaient en réalité des bains peu prolongés, car on se plongeait tout entier dans l'eau. Mais le changement de mœurs et les climats nouveaux où la loi s'imposait, amenèrent des modifications dans cet usage. Les ablutions devinrent partielles, puis, dans certains pays, finirent par n'être plus qu'un simulacre. Les catholiques, trempant le bout de leurs doigts dans de l'eau bénite, en entrant dans les églises, rappellent l'ancienne coutume des ablutions.

Chez les Juifs anciens, une vaste cuve placée dans le parvis des temples était destinée aux ablutions; les Grecs et les Romains se lavaient dans des fontaines consacrées; les Indiens affectèrent l'eau du Gange à leur purification journalière. Ceux qui sont éloignés de ce fleuve font une ablution particulière qui se pratique sans entrer dans l'eau. Ils répandent sur la terre, dans un espace de six pieds, de l'eau du Gange et s'étendent sur cette terre mouillée, en ré-

citant les prières accoutumées. Puis ils baisent cette terre trente fois de suite; pendant tout le temps que dure cette cérémonie, le pied droit doit être immobile.

Tous les peuples d'Asie pratiquent les ablutions, non seulement sur eux-mêmes, mais beaucoup d'entre eux lavent leurs idoles avec des eaux consacrées et parfumées.

Il est des Juifs modernes qui n'oseraient toucher à quoi que ce soit, en se levant, s'ils n'avaient lavé leur visage et leurs mains. Quelques-uns poussent le scrupule jusqu'à ne point jeter par terre l'eau qui leur a servi à se laver, de peur que quelqu'un, venant à marcher sur cette eau souillée, n'en contractât lui-même quelque souillure. Ces rigoristes regarderaient comme un crime de manger du pain sans s'être lavé les mains. Mahomet, qui avait bien étudié les mœurs paresseuses et le défaut de propreté des Turcs, ordonna, dans le Coran, des ablutions très-fréquentes et obligatoires. Trois fois par semaine, puis dans un grand nombre de circonstances particulières, les mahométans doivent faire une ablution complète de tout le corps; des ablutions partielles sont obligatoires plusieurs fois par jour.

L'eau manquant aux déserts, que les peuples d'Asie traversent en caravane dans leurs voyages commerciaux ou autres, ils la remplacèrent par du sable. Nous passerons sous silence les horribles ablutions que les peuples anciens, les sauvages surtout, effectuaient dans le sang des victimes humaines. Chez toutes les nations où se pratiquaient ces sacrifices, le prêtre jetait du sang sur la foule dans un but de purification. Chez les Grecs, les Romains, les Indiens, les Egyptiens et les Juifs, le pontife trempait un rameau dans le sang des animaux égorgés et aspergeait les assistants dans ce même but.

Aujourd'hui, les ablutions font toujours partie des lois religieuses des différents peuples que nous avons cités, les causes qui les ont fait recommander subsistant toujours. Ces soins hygiéniques, rendus d'une utilité un peu plus secondaire par notre climat, sont néanmoins d'une grande importance dans l'hygiène usuelle, et plus souvent employés, ils préserveraient, dans certains cas, de contagions particulières.

L'eau pure, froide, tiède ou chaude, sert à pratiquer les lotions journalières sur toutes les parties qui sont le siége d'une secrétion quelconque et sur celles qui sont en contact avec l'air, la poussière et les divers objets usuels qui peuvent les salir. Les lotions sont nécessaires à tous les âges, mais elles demandent quelques ménagements en face de la vieillesse et de l'enfance.

Quoi qu'en disent quelques *anglomanes,* les premières lotions faites à un nouveau-né devront être faites avec de l'eau un peu plus que tiède. Beaucoup d'enfants lavés à l'eau froide, à peine vêtus en hiver, par esprit de système, n'acquièrent pas une constitution plus forte, mais des habitudes plus commôdes. Un savant hygiéniste, M. Levy (Michel), dit :

« Il nous paraît dangereux de soumettre journellement les enfants, dès le plus bas-âge, à des ablutions froides de la tête aux pieds, d'abord parce que beaucoup de ces petits êtres ne sont pas assez forts pour réagir, ensuite parce que ces lotions exigent des soins dont on ne peut espérer l'exacte et journalière observance; ainsi, elles doivent être faites très-rapidement, et le corps de l'enfant soustrait lestement au contact de l'air pour éviter l'effet glacial de l'évaporation de l'eau à sa surface; il faut encore que l'enfant soit levé depuis quelque temps pour que la moiteur du lit ait pu se dissiper. »

Les ablutions peuvent remédier, d'une manière favorable, à des sueurs abondantes, aux rhumes de cerveau (*corysa*), mais alors elles doivent être faites à l'eau froide, non pas immédiatement, mais graduellement. Les personnes, affectées de ces indispositions, devront, pour habituer le corps à ces lotions froides, employer d'abord de l'eau tiède, dont elles abaisseront peu à peu la température. Elles frictionneront leurs membres, un à un, avec un linge mouillé, puis elles s'essuieront vivement, et de manière à ne laisser aucune humidité sur la peau. Le corps s'habitue promptement à ces frictions, et, dès-lors, on peut, sans en être incommodé, se laver à grande eau; on arrose abondamment les membres, le tronc, et on s'essuie avec du linge bien sec. Le frisson inévitable, qui suit ces larges ablutions, se dissipe promptement lorsqu'on est vêtu; la réaction arrive aussitôt, et on la favorise par un peu d'exercice à l'air.

Les manuluves (*bains de wains*), et les pédiluves (*bains de pieds*), sont plus employés en thérapeutique qu'en hygiène, et pourtant les pédiluves journaliers seraient d'un usage favorable contre différentes affections. Pris froids, pendant une minute, ils empêchent la venue des engelures. Des ablutions d'eau froide sont favorables aux femmes et aux jeunes filles dont certaines fonctions sont mal établies; elles favorisent toutes celles de la peau et contribuent puissamment à la santé générale.

On peut aiguiser l'eau, destinée aux ablutions, par

un liquide spiritueux quelconque, mais dont la quantité doit toujours être très-modérée. Beaucoup de personnes, les femmes surtout, craignent de se laver avec de l'eau froide, prétendant que la peau se hâle et se fane, sous ce contact. C'est une erreur; pourtant l'eau employée pour les lavages de la figure et du corps, doit être de l'eau douce. Si elle contenait des sels calcaires en trop grande quantité, il pourrait, effectivement, en résulter quelques inconvénients tels que de rendre la peau rude au toucher, et plus impressionnable aux effets de l'air.

La plupart des liquides, vendus pour remplacer l'eau dans les soins de la toilette, s'éloignent du but que l'on y recherche; les uns, parce qu'ils ont l'alcool ou le vinaigre pour base; les autres, parce que les essences qui les parfument ont une action siccative, corrosive, qui hâte la venue des rides, et fait perdre à la peau le velouté et la fraîcheur de la jeunesse.

L'eau fraîche ou tiède est donc le seul liquide qui convienne aux ablutions de toute sorte. Il est à regretter, pour de certaines gens, que la propreté ne soit plus à l'état de loi religieuse, car on verrait, sans doute, beaucoup moins de maladies de peau, et d'altérations du sang. Que l'on ne croie pas que nous exagérons quand nous parlons d'altération du sang, causée par l'absence de lavages suffisants; l'absorption continuelle de matières impures, faite par la peau, produit, à la longue, une modification fâcheuse du sang, et, de là, une foule d'autres affections. Les nombreuses classes pauvres sont redevables de la majeure partie de leurs maladies à cette absence des soins de l'hygiène, dont leurs habitations restreintes et peu aérées devraient leur faire une loi; mais que les personnes que leur état ou leurs goûts bienfaisants font visiter ces malheureux, leur indiquent ces moyens si simples de conserver leur santé, qu'elles leur fassent observer que la ville *donne* de l'eau à certaines heures du jour (et ici nous parlons pour Paris, car, dans les campagnes, l'eau est abondante et à la disposition de tous), et nous verrons alors une population moins chétive, moins étiolée que celle qui compose la génération actuelle.

E. DE LANGIS.

Congrès central de l'agriculture.

SERVICE SANITAIRE DANS LES CAMPAGNES.

L'agriculture n'est pas étrangère à l'état sanitaire du pays, non-seulement comme source de l'abondance, mais encore parce qu'il est dans la nature de ses progrès d'influer sur les mœurs, de réagir moralement et d'appeler dans les campagnes des améliorations de tout genre.

Si le pays cherche une puissance organisatrice, qu'il s'attache à l'agriculture.

Dans sa séance du 9 avril, le Congrès central vient de donner de nouvelles preuves de l'efficace initiative dont nous parlions tout-à-l'heure; sans doute, les sujets variés qui préoccupent l'économie rurale ne sont liés que d'une manière indirecte à l'état sanitaire, bien que l'abondance en soit la base; mais si l'art le plus digne, et toutefois le plus négligé, parvient à atteindre le rang élevé qui lui appartient, alors tous ses progrès techniques seront aussi des améliorations d'hygiène.

Sans attendre toutefois qu'il plaise au capital de trouver que l'agriculture est solvable et qu'il lui soit accordé un concours efficace, elle exprime avec persévérance, et chaque année, des vœux motivés pour l'amélioration sanitaire de la classe agricole.

On s'est attendri sur l'esclavage colonial, on fait des sacrifices pour indemniser le colon; mais cette charité systématique reste froide, impassible, en présence de l'esclavage de la population rurale; quelques rares voix s'élèvent seules pour reprocher à notre système social la mauvaise nourriture, l'insalubrité des habitations, le dénuement des travailleurs, l'inefficacité des secours mis à sa portée, le prix des remèdes, que nécessitent si fréquemment les conditions essentiellement mauvaises de la salubrité dans les fermes et dans les villages.

Le *Médecin de la Maison*, qui veut, sinon qu'on se guérisse soi-même, au moins qu'on évite, qu'on prévienne la maladie, ne reste pas étranger aux travaux du Congrès central de l'agriculture, qui demande à l'*autorité municipale* d'exercer promptement une action plus intime dans les villages par rapport à la salubrité. Les émanations putrides du fumier, invariablement placé près des habitations, les eaux stagnantes, les mares si rarement curées, les demeures humides, dépourvues de moyens de ventilation, tels sont les sujets qui appellent, non pas des vœux nécrologiques, mais des modifications actuelles et radicales.

Si la maladie n'est pas plus fréquente dans les campagnes, les causes ne manquent pas, mais cela tient à ce que l'air pur du dehors, des habitudes simples et régulières combattent l'influence locale. Enfermez, au contraire, l'habitant des campagnes dans sa demeure; qu'une épidémie l'y retienne :

alors, comme en 1832 et 1849, la population rurale sera décimée dans une étonnante proportion.

Voilà l'état des choses. C'est ainsi qu'on oublie dans les grandes villes, dans l'administration centralisée, celui qui remue la terre pour produire, et qu'on ne s'occupe que de ceux qui remuent sens dessus dessous la société pour sa ruine plus ou moins prochaine.

En ce qui concerne le service médical, il est à la fois insuffisant par rapport aux populations disséminées dans les campagnes, et sans reconnaissance suffisante par rapport à l'homme de l'art. Direz-vous que le malade est peu reconnaissant? Cela est vrai; mais pourquoi? C'est que sa première maladie est la pauvreté, et qu'il regrette une guérison dont le prix est une maladie plus incurable.

Enfin, où sont les institutions de charité dans les campagnes? Quels secours physiques, quelle providence humaine le laboureur épuisé trouve-t-il à son chevet? Il alimente la grande famille humaine, il concourt au développement des arts, étroitement liés à la production agricole, et la somme de ses privations, de ses économies, suffit à peine pour résister à quelques jours de maladie!

Ces faits montrent assez qu'en cet endroit notre état si avancé de civilisation a tout à faire. Il n'existe, dans les campagnes, qu'un dévouement désintéressé, c'est celui du prêtre et celui du médecin; mais que de fois la pensée morale et la pensée scientifique se voient également condamnées à demeurer inefficaces, à plaindre au lieu de guérir, à consoler au lieu de remédier, et cela, parce qu'il faudrait secourir. Aussi, le Congrès central de l'agriculture, composé de témoins de ces misères, a considéré l'état sanitaire des campagnes comme un des sujets qu'il lui appartenait de traiter en premier ordre; mais le Congrès n'est pas au pouvoir; il signale, sans y remédier, les abus existants et ne peut qu'indiquer les remèdes.

Les lecteurs de ce journal apprécieront les vœux émis par le Congrès, sur le rapport de l'honorable M. Hardouin.

La commission propose au Congrès d'émettre le vœu suivant:

« § 1er. *En ce qui concerne l'hygiène et la salubrité publiques :*

« 1° Etablissement d'un conseil d'hygiène et de salubrité dans chaque canton, avec les attributions déterminées pour les comités d'arrondissement par l'article 12 du décret du 18 octobre 1848, et dont feraient partie, indépendamment d'un ou de plusieurs hommes de l'art, le juge de paix, l'un des maires et l'un des membres du clergé de la circonscription.

« 2° Libre initiative pour les conseils, en ce qui concerne soit la réunion de leurs membres, soit la délibération des mesures ou projets de règlement à soumettre à l'autorité départementale.

« 3° Stricte exécution des lois et règlements sur les inhumations, sur l'établissement et la tenue des cimetières, et en général sur l'hygiène et la salubrité publique. »

« § 2. *En ce qui concerne le service médical :*

« 1° Que les préfets et les conseils généraux soient invités à prendre les mesures qui leur paraîtront le plus efficaces et le mieux appropriées aux besoins de chaque département pour l'amélioration du service médical des indigents dans les communes rurales.

« 2° Que des encouragements et des distinctions honorifiques soient accordés aux médecins et autres personnes qui se seront consacrées au soulagement des malades indigents. »

« § 3. *Réitération des vœux précédemment émis :*

« La commission propose, en outre, au Congrès de réitérer les vœux suivants:

« 1° Publication, distribution gratuite et admission au nombre des livres d'instruction élémentaire, de manuels d'hygiène à l'usage des campagnes, par les soins et avec les encouragements de l'administration.

« 2° Conditions égales de capacité et d'études pour tous les membres à admettre dans le corps médical.

« 3° Répression active de l'exercice illégal de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie.

« 4° Protection et encouragements aux associations particulières, religieuses ou laïques ayant pour but le soulagement des malades dans les communes rurales. »

F.-S. DE SUSSEX,

Délégué au Congrès central d'agriculture.

La nature de notre publication, qui n'est qu'un simple journal d'hygiène, l'obligation que nous nous sommes imposée de nous tenir en dehors des questions brûlantes qui agitent notre pays depuis quelques années, nous ont forcé de marquer une limite à l'intéressante communication qui précède. Cet élan d'un esprit élevé et d'un cœur généreux ne peut être cependant suspect dans la bouche d'un membre de l'aristocratie anglaise; on pourra prendre, au reste, une plus ample connaissance du sujet dans le livre (1) que vient de publier notre savant collaborateur. Cet ouvrage a été fait dans le but d'éclairer le congrès d'agriculture siégeant en ce moment à l'ancienne chambre des pairs sous la présidence de M. Dupin.

(*Note du rédacteur.*)

---

(1) *Traité critique et pratique du commerce, du contrôle et de la législation des Engrais*, par F.-S. DE SUSSEX, chimiste-manufacturier, membre de la société de chimie, de celle des beaux-arts de Londres, de la société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, de l'union agricole du sud-est de la France, délégué au congrès central d'agriculture. (Dusacq, librairie agricole de la *Maison rustique*, 26, rue Jacob, à Paris. — Prix: 2 fr.)

Cas remarquable de mort apparente suivie de guérison complète.

PAR M. A. GIRBAL, CHEF DE CLINIQUE MÉDICALE A LA FACULTÉ DE MONTPELLIER.

Cette observation a été envoyée, par l'auteur, à l'Académie de médecine de Paris; il commence sa narration par les réflexions suivantes :

« Il existe, dans la science plusieurs exemples de léthargies et de syncopes prolongées, offrant les principaux signes de la mort. Qui ne sait à combien de méprises ont donné lieu des faits de ce genre! Trop souvent même des erreurs, presque inévitables, ont eu des conséquences terribles! Mais je n'ai pas à parcourir ici le catalogue lugubre des inhumations de personnes vivantes. Je ne veux pas insister sur l'horreur que soulève cette affreuse pensée. Il me suffit de rapporter l'observation suivante, qui emporte avec elle un enseignement d'une haute portée. »

Suit l'histoire médicale de Mlle de C***, habitant Montpellier avec sa mère, depuis quelque temps, et née dans le département de l'Aveyron; elle est issue de parents sains, très-impressionable, est douée d'une complexion médiocre et d'un tempérament névroso-lymphatique. Après avoir décrit les alternatives de maladie et de bien-être que cette jeune personne éprouva pendant environ cinq années, ainsi que les divers traitements nécessités par son état de santé, l'auteur raconte ainsi les circonstances qui font tout l'intérêt de cette observation.

« Mandé en toute hâte auprès d'elle (le 25e ou 26e jour de l'invasion de la dernière maladie), je ne pus m'y rendre que cinq à six heures après.

« Au bas de l'escalier, je rencontrai un domestique qui me dit tristement que Mlle de C*** était morte depuis plusieurs heures. Ma première idée fut de me retirer; mais, me dis-je après un instant d'hésitation, ne pourrait-il pas se faire qu'il ne s'agît que d'une syncope analogue à celle qui avait eu lieu quelques jours auparavant? Poussé, en outre, par un désir d'expérimentation scientifique, à une époque où je m'occupais beaucoup de l'étude de la chaleur animale pendant la vie, et dans les premières heures qui suivent la mort, je demandai à être introduit auprès de la défunte. Mme de C*** fondait en larmes sur la mort de sa fille, au milieu de quatre ou cinq personnes affligées. Une religieuse, qui n'avait cessé de veiller Mlle de C*** avec un zèle admirable, la croyait morte. Le prêtre, appelé auprès d'elle quelques heures avant, avait aussi pensé que ce n'était qu'un cadavre. Une garde malade était même allée commander la robe blanche mortuaire. Le linceul recouvrait la figure de Mlle de C***, et un cierge brûlait dans l'un des angles de la chambre.

« Bien que péniblement impressionné, je m'approche de son lit et l'examine avec soin. Je la trouve dans l'état suivant : face pâle, terne, froide; *flaccidité* des globes oculaires; joues affaissées; arcades dentaires serrées l'une contre l'autre; mucus brunâtre, collé sur la muqueuse des lèvres; perte absolue du mouvement et de la sensibilité; absence du pouls; refroidissement extrême des mains et de la partie inférieure des avant-bras. L'auscultation de la région précordiale (région du cœur), pendant *une* ou *deux minutes*, ne me fait percevoir aucun battement. En appliquant la main sur l'épigastre et l'hypocondre droit, je ne sens pas le moindre mouvement respiratoire. L'hypothèse d'une syncope ne me parut guère probable. Je la crus morte à mon tour. Je voulus pourtant tenter quelque chose, dans le but de légitimer la longueur et la nécessité de mon examen : je présentai de l'ammoniaque sous le nez de Mlle de C***; des frictions furent faites; je fis préparer des sinapismes; j'en appliquai un très-large sur la région précordiale; on en plaça d'autres à la nuque, aux bras et aux jambes. L'action de ces topiques me paraissant sans résultat, je me retirai.

« Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'une demi-heure après, M. B., ami de cette famille, accourut chez moi pour m'annoncer que Mlle de C*** *semblait revenue à la vie!* Je retournai à l'instant auprès d'elle. Il me serait impossible de peindre la joyeuse anxiété des personnes présentes. On m'apprit que dix minutes environ après mon départ on avait entendu quelques soupirs et aperçu quelques mouvements. Peu à peu la respiration était devenue haletante; la figure s'était ranimée; la malade avait articulé quelques mots. Elle put me parler : *Vous êtes mon sauveur*, me dit-elle, et la mère de s'écrier : *Sans vous ma fille eût été enterrée vivante!...* Les sinapismes furent changés de place, et je prescrivis du bouillon en lavement; cinq à six heures après je revis la malade, son état s'était encore amélioré. Je lui adressai mille questions sur la crise qui, après une durée de six heures au moins, s'était terminée d'une manière aussi inattendue. Elle me répondit, et m'a confirmé depuis à plusieurs reprises, qu'elle avait éprouvé certaines sensations dont elle n'avait qu'un souvenir incomplet. Elle se trouvait dans une sorte d'anéantissement absolu; elle me comparait son état à un

sommeil troublé par des rêves confus, dans lequel elle percevait, sans souffrir, diverses impressions qu'elle ne pouvait rendre. Par moments elle eût voulu parler; mais *un poids incommode sur le cou et la poitrine* l'empêchait de prononcer le moindre mot et d'exécuter le plus léger mouvement. La vue, qui avait beaucoup diminué dans le cours de la maladie, était complétement éteinte. L'audition n'était pas tout-à-fait abolie; Mlle de C*** avait entendu quelques paroles qui s'étaient dites autour de son lit. L'idée de son enterrement l'avait surtout occupée; le mot de *robe blanche* avait frappé son esprit. *Ne me mettez pas dans la caisse*, s'était-elle écriée dès qu'elle put se faire entendre.

« Trois jours après, une nouvelle syncope se manifesta pendant la nuit; elle fut dissipée à l'aide de nouveaux sinapismes et de vapeurs ammoniacales. Mlle de C***, ayant recouvré une parfaite santé, est actuellement (18 mars 1851) à Montpellier; elle affirmerait, au besoin, la réalité de ce fait remarquable.

« L'observation qui précède est de nature à suggérer de profondes méditations. Il existait évidemment chez cette malade un ensemble des signes immédiats de la mort. « La vie est éteinte là où le cœur a cessé de se mouvoir, et dans les maladies qui présentent les apparences de la mort, toute méprise est impossible à cause de la persistance des battements de cet organe (1). »

« Ainsi s'exprime, d'accord avec M. Rayer, rapporteur de la commission du prix Manni, le docteur Bouchut dans un ouvrage récemment couronné par l'Institut de France. Le fait actuel infirme la proposition trop absolue de ces médecins distingués. A dire vrai, le pouls de Mlle de C*** est d'une petitesse excessive dans l'état normal; les divers praticiens qui l'ont traitée lui en ont même fait la remarque. En outre, l'existence de certains phénomènes sensitifs et intellectuels, coexistant avec l'abolition des principales fonctions de la vie, constitue un phénomène de la plus haute importance au point de vue psychologique et physiologique. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la prompte efficacité des topiques si puissamment excitants qui furent employés.

« En admettant qu'un état pathologique aussi singulier n'eût été ni connu ni traité, sa prolongation au-delà des vingt-quatre heures aurait eu pour conséquence la cruelle alternative d'une mort réelle ou d'une sépulture anticipée. Mais ici, une question se présente : cet état léthiforme eût-il pu se terminer spontanément par un retour à la vie apparente avant le moment légal de l'inhumation? Si, dans ce cas, il est permis de répondre par l'affirmative, vu les conditions favorables du milieu ambiant, n'est-il pas vraisemblable qu'il n'eût pu en être ainsi, dans certains hôpitaux, par exemple, où peu de temps après la cessation des signes de la vie le *sujet* est transporté dans une pièce basse, humide et glaciale? pratique dangereuse qu'on ne saurait trop flétrir! Je n'ai pas à discuter les diverses réformes proposées à cet égard, et je termine par les conclusions suivantes :

« 1° L'insuffisance des signes immédiats de la mort;

« 2° L'efficacité remarquable, dans ce fait particulier, d'une médication fortement excitante, d'où la nécessité de son emploi dans les cas analogues. (Les moyens à employer doivent consister en frictions générales, larges sinapismes, ventouses sèches, galvanisme, etc., etc.)

« Je me rappellerai toujours un fait fort curieux qui s'est passé en 1847, pendant mon internat à l'Hôtel-Dieu de Nîmes. Un septuagénaire, ancien soldat de l'empire, fut apporté vers dix heures du soir. Mon collègue, Falot et moi étions sur le point de nous coucher, lorsqu'un infirmier vint nous annoncer l'arrivée d'un vieillard agonisant. Nous nous rendîmes aussitôt auprès de lui; la face était profondément décomposée, la respiration stertoreuse, le corps froid, etc. Nous appliquâmes à l'instant une trentaine de ventouses sèches sur le thorax (*poitrine*) et divers autres points du corps; nous donnâmes, en outre, du bouillon et du vin en quantité. (On nous avait appris que le malade était un mendiant qui s'était livré autrefois à des excès de boisson.) Le surlendemain, cet homme était sur pied. Il est probable qu'il serait mort d'inanition sans cette médication hardie.

« 3° Le danger des inhumations lorsque la mort n'a pas été *sérieusement* constatée;

« 4° L'impérieuse nécessité de l'organisation de services *réels* de médecins chargés de la vérification des décès. »

(1) E. Bouchut, *Traité des signes de la Mort*, p. 193; Paris, 1849.

Empoisonnement par le camphre donné dans un lavement.

On se rappelle que dans notre n° 5 (15 septembre 1850), nous avons publié un cas d'empoisonnement par le camphre, dont l'observation fut fournie par le docteur Schaef, médecin à Strasbourg. L'abus que l'on a fait depuis quelques années de ce médi-

cament, considéré généralement comme inoffensif, devait renouveler ces tristes exemples d'empoisonnement, habitué que l'on est à jouer, pour ainsi dire, avec cette substance active.

L'empoisonnement dont il est question a été publié par M. le docteur Lemaistre Florian, dans la *Gazette des hôpitaux*, il a eu lieu sur M. V..., demeurant rue du Temple, n° 89, âgé de cinquante-six ans; cet accident a été causé par la mauvaise habitude qu'ont certains malades de préparer eux-mêmes les médicaments composés, afin, sans doute, de diminuer leur dépense. C'est là un précepte funeste qui peut mettre la vie en danger ou nuire au moins à la guérison de la maladie; il vaut mieux donner sa confiance à un pharmacien consciencieux dans ses prix de vente, que de s'exposer à de si graves inconvénients.

Un lavement avait été prescrit à M. V... qui était malade, et ce lavement était ainsi formulé : — Décocté de têtes de pavot, 125 grammes; thridace, 40 centigrammes; camphre, 40 centigrammes; jaune d'œuf, quantité suffisante. Au lieu d'envoyer l'ordonnance chez son pharmacien, M. V... lui fit demander 40 *grammes de camphre*, qu'il mit lui-même en suspension dans un verre d'eau de pavot. A peine se fût-il administré ce demi-lavement, qu'une sensation de froid piquant, suivie d'alternatives de chaleur et de refroidissement, se fit sentir dans le bas-ventre, et se propagea avec la rapidité de l'éclair dans toute la longueur de l'échine jusqu'à la nuque, et enfin envahit tout le corps. Presque aussitôt, des vertiges, des hallucinations grotesques du sens de la vue, une excessive fréquence du pouls, de l'accélération et de la gêne dans la respiration, des vomissements et une grande faiblesse apparurent successivement dans l'ordre indiqué en moins de deux minutes.

Lorsque le docteur Lemaistre arriva près du malade, une demi-heure s'était écoulée depuis l'ingestion du camphre, et tous les symptômes signalés persévéraient avec une intensité croissante, se compliquant d'un délire tout-à-fait exhilarant. La peau, couverte d'une sueur visqueuse, sans odeur, était glaciale au toucher; la langue, large et tremblotante, participait à ce refroidissement général. La physionomie profondément altérée par l'affaissement des traits, par la pâleur du visage, par l'aspect terne des yeux, par la fixité du regard et par la dilatation soutenue des pupilles, frappait aussi l'attention. Interpellé avec force et insistance, M. V... échappe, pour ainsi dire, à la pression qui l'accable, parvient à dominer le trouble des facultés intellectuelles, et répond sans tourner la tête ni mouvoir les yeux, qu'il éprouve un malaise indéfinissable dans la région du cœur, qu'il a très-froid et qu'il se sent irrésistiblement entraîné au sommeil. A sa réponse succèdent des vomissements de matières aqueuses, colorées en jaune, d'une odeur prononcée de camphre et interrompus par des intervalles de défaillances avec résolution absolue des membres.

C'est en vain que le corps avait été couvert de serviettes chaudes et de sinapismes, la peau ne s'était pas réchauffée, la sensibilité s'affaiblissait de plus en plus, la respiration devenait haletante, embarrassée; tout, enfin, annonçait que la vie était près de s'éteindre. On eut recours immédiatement à un traitement des plus énergiques, qui consista en lavements purgatifs, en cordiaux chauds et sucrés administrés par la bouche; on fit en même temps des frictions incessantes avec des flanelles imprégnées de liquides stimulants, tels que l'eau distillée chaude de graines de moutarde, l'alcoolé de romarin, l'ammoniaque liquide. A ces moyens, furent ajoutés des tamponnements répétés avec l'eau bouillante, à l'épigastre (*vulg. creux de l'estomac*) et dans la région du cœur, des sinapismes sur les coude-pieds, autour des poignets, entre les épaules; enfin, le repassage le long de la colonne vertébrale avec des fers chauffés et recouverts de flanelle.

Sous l'influence de ce traitement énergique, le médecin eut la satisfaction d'obtenir une amélioration au bout de trois quarts-d'heure, puis les symptômes, auparavant si inquiétants, allèrent en s'améliorant, et le soir, le malade était à peu près hors de danger. Le lendemain, M. V... ne se plaignait plus que de chaleur, de pesanteur à la tête et de lassitude générale; la nuit suivante fut bonne, et le jour d'après, il ne restait plus aucunes traces notables de cet empoisonnement qui avait inspiré de si justes alarmes.

Il est évident que, sans ce traitement prompt et actif, le malade n'eût pas échappé à la mort, car le danger avait été excessivement grave. Il est vrai que la dose de camphre était considérable, car on ne possède guère d'exemple qu'une semblable quantité de camphre (40 grammes) ait été ingérée dans les voies digestives. Ce fait prouve surabondamment que le camphre est un médicament qui est loin d'être innocent, et il montre combien il est imprudent de présider soi-même à l'arrangement des médicaments, double conclusion qui doit être prise en sérieuse considération.

L'ÉLECTRICITÉ

APPLIQUÉE A L'ÉTUDE DE L'ANATOMIE ET DE LA PHYSIOLOGIE, PAR M. DUCHENNE (*de Boulogne*).

A ceux qui nieraient que la science marche à grands pas, il suffirait de faire connaître l'admirable découverte dont nous allons donner une idée :

L'Académie de médecine a écouté avec une scrupuleuse attention un rapport de M. le professeur Bérard, doyen de la Faculté, sur le travail de M. Duchenne (de Boulogne), qui vient d'ouvrir une ère nouvelle à l'anatomie ou étude de la forme et de la structure du corps et à la physiologie humaine qui s'occupe des fonctions diverses du corps de l'homme; mais afin de bien faire comprendre l'importance de cette belle étude, disons en quelques mots ce que l'on entend par le mot *muscles*, car c'est de ces organes qu'il s'agit.

Les muscles sont ce que l'on appelle vulgairement la *chair*, ce sont des organes plus ou moins rouges, charnus, fibreux, s'implantant généralement sur les os, soit pour les faire mouvoir ou pour y prendre un point d'appui, et s'y attachant à l'aide d'un tendon ou d'autres moyens de prolongement. Ils sont formés d'une fibre particulière, appelée *fibre musculaire*, laquelle est très-déliée, très-nombreuse et unie pour former des faisceaux qui, à leur tour, constituent le muscle. Chacun peut comprendre, en songeant aux viandes que l'on sert sur nos tables, que la direction des fibres varie selon la forme et la dimension du muscle, selon, enfin, les fonctions qu'il remplissait pendant la vie. Les muscles sont donc très-différents les uns des autres, bien séparés et distincts dans quelques régions et confondues dans d'autres; c'est ce qui fait que Chaussier n'en admet que trois cent soixante-huit, tandis que d'autres anatomistes en comptent plus de quatre cents.

L'étude de la forme, de la direction des muscles, l'observation de leur état pendant la production des mouvements, la dissection des êtres inanimés ou des expériences sur les animaux vivants avaient appris l'usage, la fonction de chaque muscle; mais cependant, pour beaucoup d'entre eux, il existait des dissidences, et pour en donner un exemple, l'illustre Haller soutint, pendant de longues années, une lutte acharnée contre Hamberger, à propos de certains muscles qui font mouvoir les côtes et qui servent à la respiration. D'un autre côté, il y a des muscles qui sont si délicats, si peu apparents, que leur mode d'action échappe complétement, tels sont ceux des oreilles.

Eh bien! toute incertitude, toute obscurité a été levée tout à coup par M. Duchenne, qui a trouvé moyen de confirmer ou d'infirmer, d'une manière irrésistible, la fonction attribuée à tel ou tel muscle. C'est en appliquant l'électricité sur la peau qui recouvre le muscle, au moyen d'excitateurs humides de son invention, qu'il force ces muscles à se mouvoir, à se contracter et à se dessiner d'une manière admirable. La perfection de son instrument est telle, que cette galvanisation se *localise* et se borne à la surface que l'on désire exciter. On obtient ainsi, selon l'expression de M. Bérard, une anatomie animée qui se dessine sous la peau sous l'influence de l'électricité.

C'est chose on ne peut plus curieuse de voir tels ou tels muscles de la face se contracter par la volonté de l'opérateur et exprimer telle passion, tel sentiment qu'il désire. En un instant les traits sont assombris ou indiquent la joie; un peu après, ils expriment l'étonnement, l'ironie, la douleur, la colère, la terreur, etc. C'est une chose qui intéresse et qui étonne, dit le rapporteur, de voir l'excitateur promené sur une face qui est calme dans son ensemble, y dessiner partiellement et tour à tour des traits qui expriment les passions les plus opposées.

Ce que l'on fait pour les muscles qui forment la physionomie, peut s'exécuter pour ceux des membres et du tronc, et l'on comprend quel avantage la science doit retirer de cette invention. Certaines maladies, telles que paralysies et névralgies seront plus régulièrement étudiées; l'art de la peinture même y puisera un très-grand enseignement. Joignons à cela que les expériences ont lieu sans douleur, sans le moindre inconvénient, et chacun applaudira cet honorable expérimentateur.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DE L'ACÉTATE DE PLOMB (*extrait de Saturne*) DANS LE RAFFINAGE DU SUCRE. — Depuis quelque temps, on fait usage, en Angleterre, de l'acétate de plomb pour obtenir une défécation prompte et un raffinage très-économique du sucre. Ce procédé, qui s'est généralisé et qui s'est étendu même aux colonies anglaises, a éveillé la sollicitude de quelques hygiénistes qui ont manifesté la crainte que de certaines proportions de la substance toxique employée dans ce procédé, ne restassent dans le sucre et ne devinssent une cause de graves accidents, surtout si l'on songe à la quantité considérable que l'on consomme de cet aliment.

Des expériences ont été faites, et l'on a reconnu qu'une faible portion du sel de plomb restait dans le sucre, et qu'elle était assez notable pour déterminer des accidents, résultat d'un empoisonnement successif, par petites doses de la substance toxique. On sait que certaines constitutions sont plus susceptibles que d'autres d'être affectées par les préparations de plomb, et les accidents arrivés il y a quelque temps à Claremont sur quelques personnes de la maison de l'ex-roi Louis-Philippe, et notamment sur la reine Marie-Amélie, montrent d'une manière trop évidente la réalité de ces intoxications successives.

Une enquête est maintenant ouverte devant le parlement anglais, à l'effet de déterminer si le mode de raffinage par les sels de plomb est dangereux pour la santé publique et doit être prohibé, ou s'il doit être laissé libre. Cette enquête dure déjà depuis près d'une année, les sucres soupçonnés n'en sont pas moins vendus publiquement en Angleterre, et ces procédés de raffinage sont encore employés. Il est même à remarquer que les sucres raffinés dans les colonies anglaises sont moins purgés de plomb que ceux fabriqués en Angleterre. M. Payen, qui faisait part de ces faits, il y a peu de jours, au conseil de salubrité, pensait qu'il serait convenable de prévenir l'administration française, afin d'empêcher l'introduction en France de ces sucres toxiques, qui ne manqueront sans doute pas d'être prochainement rejetés de la consommation en Angleterre.

— LA MÉDECINE EN ÉGYPTE. — L'influence des médecins français qui avaient rendu de si importants services, est aujourd'hui presque entièrement nulle en Egypte. Abbas-Pacha ne s'entoure que d'hommes médiocres et qui flattent ses goûts. Nubar-Bey, son chambellan, est allé en Allemagne offrir à des médecins de ce pays, la direction des colléges scientifiques. Le médecin du vice-roi est un Autrichien, il y en a environ une soixantaine répandus dans les principales villes de l'Egypte.

Les institutions de Méhémet-Ali et d'Ibrahim-Pacha vont chaque jour se détruisant en Egypte, sous l'influence déplorable du règne d'Abbas-Pacha.

— FALSIFICATION DU CAFÉ. — Le journal la *Lancette anglaise* publie en ce moment une série d'articles intéressants sur les falsifications des substances alimentaires. Une commission de chimistes a acheté, chez les épiciers de Londres, des échantillons de café en nature et en poudre. Sur 34 échantillons de café en poudre, 31 étaient altérés; 12 échantillons contenaient du blé torréfié; 2 de la farine de pommes de terre et de lentilles. Dans 16 cas, il y avait seulement mélange de chicorée; dans les 15 autres cas, il y avait mélange de chicorée, ou de blé torréfié, ou de lentilles, ou de farine de pommes de terre. Dans beaucoup de cas, la proportion de café était très-peu considérable; dans d'autres, elle était de moitié, d'un tiers, d'un quart, d'un cinquième et même moins. On a calculé que la proportion des altérations reconnues ne montait pas à moins d'un tiers de toute la quantité qui avait acquitté les droits.

— Le gouvernement espagnol vient de décider, sur la proposition du directeur de l'instruction publique, que quatre jeunes professeurs de l'Université de Madrid iront étudier, les uns en France, les autres en Allemagne, dans le but de suivre les progrès qu'ont faits, dans ces deux pays, les sciences mathématiques, naturelles, chimiques et médicales.

— INFLUENCE D'UNE BONNE HYGIÈNE. — Dans un Mémoire adressé à l'Académie de médecine par M. Nièpce, qui y traite de l'action des eaux minérales sulfureuses d'Allevard (Isère), nous avons remarqué le passage suivant : « Il y a dix ans, il existait, à Allevard, des goîtreux et des crétins; or, à cette époque, de ce côté de la rue, les maisons étaient enterrées et en partie construites sur un ruisseau qui les traversait en dessous. On n'arrivait dans ces habitations que par des allées humides, sombres, où le soleil ne pénétrait jamais. Au côté opposé, dont les maisons étaient saines, mieux bâties, mieux aérées et qui recevaient les rayons du soleil levant, on ne rencontrait ni goîtreux, ni crétins. Les habitants de cette rangée de maisons formaient un contraste frappant par leur air de santé avec les êtres chétifs, étiolés, goîtreux, qui vivaient au milieu des émanations humides et pestilentielles du ruisseau servant à l'écoulement des marais de Saint-Pierre et de l'atmosphère fétide de leur tannière. Depuis la création de l'établissement sulfureux d'Allevard, cet état d'insalubrité a disparu; tout le côté de la rue où vivait une population goîtreuse et crétine, a été démoli et reconstruit en suivant les lois d'une bonne hygiène. Depuis lors, il ne naît plus de goîtreux ni de crétins dans cette rue. »

FORMULES.

THÉ DE SANTÉ.

Prenez : feuilles de véronique — de lierre terrestre — de tussilage — de scabieuse	de chaque, 90 grammes (3 onces).
— de mélisse — de sauge	de chaque, 15 grammes (1/2 once).

On coupe grossièrement toutes ces susbtances et l'on conserve dans un endroit sec pour l'usage.

Ce thé convient spécialement aux personnes affectées de toux fréquente et opiniâtre; on le prépare et on l'emploie de la même manière que le thé ordinaire, et on le prend à la dose de cinq à six petites tasses par jour.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 avril 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 20.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Fractures des membres : manière dont il faut relever, transporter, déshabiller et coucher les blessés. — Premiers soins à leur donner. — Conservation des substances végétales alimentaires. — Conservation du lait. — De l'empoisonnement par les viandes altérées. — Moyen économique dans l'emploi des sangsues. — Association de bienfaisance à Vimoutiers. — Le guérisseur de dents du faubourg Saint-Martin. — Variétés et nouvelles. — Formules : poudre pectorale.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AVRIL.

Il n'y a pas eu d'amélioration notable dans le nombre des malades pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, et les maladies ont été même plus variées qu'auparavant. A quoi doit-on attribuer cette sorte d'aggravation et celles de la même espèce? On peut répondre sans crainte de se tromper, qu'elles tiennent en grande partie à l'influence des variations de la température. Mais si la même cause reproduit toujours les mêmes effets, il n'est pas difficile de se rendre compte de son mode d'action. Les vicissitudes atmosphériques n'ont autant d'influence sur le corps de l'homme, que pour une seule raison : l'inobservance des lois de l'hygiène. On l'a dit depuis longtemps : l'animal doué de la plus grande somme de raison, est le plus déraisonnable; et il est, en effet, fort triste de voir l'être auquel le Créateur a, pour ainsi dire, asservi la création, être le jouet de tout ce qui l'entoure et le principal instrument de sa propre destruction.

L'hygiène n'est pas aussi difficile à pratiquer qu'on pourrait le supposer, et, à part un certain nombre de règles peu connues que nous nous efforcerons de tracer et de répandre, le plus grand nombre relèvent du simple bon sens. Les habitudes sociales seules, sont en lutte contre la raison. Il n'est pas dans la nature de faire du jour la nuit et de la nuit le jour, de manger outre mesure et de multiplier les mets, assaisonnés, épicés, dénaturés par tous les moyens possibles. La raison se refuse à ce que nous quittions des vêtements chauds pour des vêtements légers lorsque le froid règne encore, ou à ne pas reprendre les premiers lorsque l'atmosphère redevient humide et froide, etc., etc.

Si l'hygiène était plus cultivée, au moins pratiquement, nous n'aurions pas constaté, pendant cette quinzaine, un aussi grand nombre de fluxions de poitrine, de maladies de l'estomac et des intestins, d'érysipèles, maux de gorge, congestions cérébrales, inflammations des yeux, etc.

Aucune espèce d'épidémie ne règne en ce moment.

FRACTURES DES MEMBRES.

MANIÈRE DONT IL FAUT RELEVER, TRANSPORTER, DÉSHABILLER ET COUCHER LES BLESSÉS. — PREMIERS SOINS A LEUR DONNER.

En abordant un sujet de cette importance, une objection capitale ne manquera pas de nous être faite : « A quoi bon, dira-t-on, enseigner aux gens du monde à donner les premiers soins à un malade qui vient de se casser la jambe, puisqu'il leur sera impossible de savoir si cette jambe est cassée? » L'objection est assurément sérieuse, et nous ne nous dissimulons pas sa valeur. Cependant, si l'on réflé-

chit que dans un certain nombre de cas, la fracture ne peut guère être douteuse, même pour les personnes les moins expérimentées, si l'on songe surtout qu'il n'y a jamais d'inconvénient à se comporter, à l'égard du malade, comme si la fracture existait réellement, tandis qu'il peut être dangereux d'avoir une ligne de conduite opposée, il faudra bien convenir que l'étude proposée est d'une incontestable utilité.

On désigne, en chirurgie, par le mot fracture (de *frango*, je casse), la division ou cassure d'un ou plusieurs os. Tous les os du corps sont susceptibles de se fracturer par une violence extérieure ; quelques-uns même sont situés de telle façon, que cette violence n'est pas toujours l'unique cause de leur lésion, puisque l'accident qui nous occupe peut être produit par une simple contraction des muscles dans le cas où elle est subite et violente.

Quelle que soit la cause qui la détermine, la fracture peut être comparée relativement aux os ou parties solides du corps à certaines plaies qui divisent et séparent les chairs ou parties molles. Mais les os, en raison de leur faible vitalité, mettent, lorsqu'ils sont fracturés, un temps beaucoup plus long à se guérir que les plaies, dont la marche est toujours plus rapide ; ils nécessitent, en outre, des soins particuliers à cause du rôle important qu'ils jouent, puisqu'ils forment le squelette, la charpente de l'édifice. Nous laisserons de côté toutes les descriptions des diverses variétés de fractures admises dans la science ; peu nous importe, en effet, pour le but que nous nous proposons, que les chirurgiens reconnaissent des fractures simples, composées, doubles, triples, complètes, incomplètes, directes, indirectes, compliquées, transversales ou *en rave*, obliques ou en *bec de flûte*, longitudinales, étoilées, etc., etc. Occupons-nous immédiatement des fractures des os des membres, puisque c'est surtout pour celles-là que l'homme qui n'est pas initié aux pratiques de la chirurgie, peut être utile au blessé.

Les causes actives de ces fractures sont connues de tout le monde, nous ne passerons donc pas en revue l'action exercée par les chutes, coups ou autres violences, mais il est intéressant de connaître la plupart des causes qui prédisposent à cet accident. On a donc signalé particulièrement l'âge, qui a une grande influence sur la production des fractures. Les os des vieillards sont, en effet, beaucoup plus fragiles que ceux des jeunes gens, parce qu'ils contiennent une quantité de matière calcaire beaucoup plus grande que ces derniers, ce qui les rend plus friables, moins élastiques, lors même que leur épaisseur serait plus considérable. Une maigreur excessive est aussi une prédisposition aux fractures, puisque les os, étant en quelque sorte superficiels, moins protégés par les parties molles, sont plus exposés à l'action vulnérante extérieure. Un certain nombre de maladies détermine la fragilité des os et a une influence indirecte sur les fractures ; telles sont le rachitisme, les scrofules, le scorbut, la goutte, le cancer, etc. Le cancer surtout, en quelque endroit du corps qu'il siége, imprime à tous les os une telle modification, que l'on a vu des malades atteints de cette affreuse maladie, se fracturer les os en se retournant dans leur lit.

C'est ici le lieu d'examiner cette opinion populaire, qui attribue au froid une grande influence sur la production des fractures : selon cette opinion, les os seraient plus cassants pendant l'hiver, et ainsi s'expliquerait la fréquence des fractures à cette époque de l'année. Cette croyance était partagée par Ambroise Paré, par Callisen, et est encore celle de quelques chirurgiens ; mais il n'y a là qu'une supposition qui n'est appuyée ni par le raisonnement, ni par l'expérience, et presque tous les praticiens modernes repoussent avec raison un pareil préjugé. N'est-il pas, en effet, très-naturel d'attribuer à la fréquence des chutes pendant l'hiver, les nombreuses fractures que l'on observe dans cette saison, tandis qu'il est bien démontré que les autres causes extérieures n'ont pas alors sur cet accident plus de puissance que pendant l'été ?

Comment reconnaître qu'il existe une fracture?

Nous avons déjà accordé à la difficulté de reconnaître les fractures toute l'importance qu'elle mérite. En effet, dans certains cas, la fracture est douteuse, même pour les chirurgiens les plus habiles, qui sont alors obligés de réitérer un examen attentif avant de se prononcer ; mais dans d'autres circonstances, et ce sont les plus communes, cet accident est facilement apprécié et même deviné par les assistants. Les phénomènes qui donnent la présomption d'une fracture, sont : la déformation du membre fracturé, la difficulté ou l'impossiblité de le mouvoir, la douleur ressentie par le blessé, un craquement senti ou entendu par lui au moment même de l'accident, une mobilité contre nature dans le point où siége la fracture, et, enfin, un signe particulier que nous expliquerons tout-à-l'heure et auquel on donne le nom de *crépitation*.

Examinons la valeur de chacun de ces phénomènes pris en particulier : 1° la déformation du mem-

bre fracturé. Ce changement, dans la forme, est souvent si caractéristique qu'on peut le reconnaître à la simple inspection oculaire. « Quelquefois, dit le célèbre Jean-Louis Petit, les membres sont rompus et fracassés de manière qu'on n'a besoin que de la vue pour le reconnaître, tant la difformité est grande, et, dans ce cas, l'on ne doit commencer de toucher la partie que pour réduire de suite la fracture. »

Lorsqu'on aperçoit, en effet, une portion d'un membre qui forme un angle obtus tandis qu'elle devrait être droite, lorsque l'on remarque un bombement d'un côté, et une sorte d'enfoncement de l'autre, la fracture ne peut être douteuse. Il en est de même lorsque le membre lésé a subi des modifications remarquables dans sa longueur, augmentée ou diminuée, et dans sa direction générale; mais souvent la déformation qui nous occupe ne peut être reconnue que par le toucher : le doigt, promené le long de l'os, perçoit alors au niveau de la fracture des inégalités produites par la saillie de l'un des fragments, et par l'enfoncement de l'autre.

2° La difficulté ou l'impossibilité de mouvoir le membre fracturé. Cette difficulté de mouvoir le membre atteint de fracture tient à plusieurs causes; la plus importante est l'impossibilité, pour l'os qui est rompu, de servir de lévier pour transmettre les efforts des muscles, puis vient la contusion de ces mêmes muscles, partie charnue du membre, et enfin la douleur déterminée par les pointes et aspérités de fragments qui piquent et lacèrent les chairs qui les entourent. Il ne faut pas toutefois accorder à cette impossibilité de mouvoir le membre une trop grande importance, car il peut arriver qu'une contusion violente sans fracture la produise, et l'on peut, d'ailleurs, avoir affaire à un malade craintif, et très-sensible à la souffance. Nous pensons cependant que lorsqu'il n'y a pas fracture, cette impossibilité de mouvement n'est pas aussi complète.

3° La douleur ressentie par le blessé. Cette douleur, qui est très-variable en intensité et en étendue, est augmentée lorsque l'on imprime des mouvements au membre, et lorsqu'on vient à exercer une pression sur l'endroit fracturé. Elle n'est pas sans importance, surtout pour le chirurgien qui peut, dans certains cas obscurs, remonter ainsi jusqu'au foyer du mal. Cependant, il peut encore arriver qu'elle soit moins forte dans une fracture qu'à l'occasion d'une contusion sérieuse.

4° Un craquement senti ou entendu par le blessé, au moment même de l'accident. Ce craquement, lorsqu'il a été perçu bien positivement par le blessé, vient ajouter à la certitude de la fracture, mais il n'est pas généralement d'une grande valeur, car le malade, dans son trouble, analyse mal ou oublie la sensation qu'il a éprouvée au moment de l'accident, et ce bruit peut, d'ailleurs, être simulé par des mouvements de certaines parties dans les articulations, par le jeu des tendons ou par leur rupture.

5° Une mobilité contre nature dans le point où siége la fracture. Cette mobilité anormale est un phénomène d'une grande valeur, et qui suffit à lui seul, lorsqu'il existe, pour indiquer la certitude de la fracture. En effet, lorsque vers le milieu d'un membre, par exemple, on soupçonne une fracture et que l'on applique les deux mains, l'une au-dessus, l'autre au-dessous du point que l'on suspecte, et que, par des mouvements dirigés en sens inverse, on obtient une mobilité non douteuse, la fracture est évidente.

6° La *crépitation*. On donne en chirurgie le nom de crépitation à un bruit de craquement appréciable au toucher, et souvent appréciable à l'oreille. Ce craquement rappelle assez bien l'idée du bruit que produit le frottement de deux surfaces inégales d'un corps dur, et il résulte, en effet, dans le cas de fracture, du frottement des surfaces fracturées l'une contre l'autre.

La crépitation est quelquefois très-facile à produire; il suffit, dans certains cas, de toucher le membre d'une manière quelconque pour l'entendre, même à une certaine distance. Le plus souvent, on ne peut bien la déterminer qu'en imprimant aux fragments les mouvements qui servent à reconnaître la mobilité anormale. Cependant il n'y a pas toujours un rapport exact entre la mobilité et la crépitation, car là où la première est presque nulle, la seconde est quelquefois très-bien perçue, et dans d'autres circonstances, rares il est vrai, où les fragments sont très-mobiles, on ne peut sentir la crépitation, parce que les extrémités osseuses se sont engagées dans l'épaisseur des chairs.

Le phénomène que nous venons d'examiner est on ne peut plus important pour arriver à reconnaître et préciser une fracture. Il est difficile de le confondre avec quelque chose d'analogue, et pour peu que l'on ait senti une fois la crépitation franche d'une fracture, on saura toujours la reconnaître de nouveau. Cependant, ainsi que pour les autres signes qui précèdent, il faut généralement une très-grande habitude, aussi, n'indiquons-nous ces différents moyens de *soupçonner* l'existence d'une fracture que

pour les cas seulement où il sera impossible d'obtenir immédiatement la présence d'un praticien.

De quelle manière faut-il s'y prendre pour relever et transporter le blessé?

Lorsqu'il s'agit d'une fracture du bras ou de l'avant-bras, le blessé se relève ordinairement de lui-même et peut se transporter assez loin à pied pour recevoir les secours qui lui sont nécessaires. Il suffit alors de suspendre le bras dans une écharpe, en lui conservant, autant que possible, sa direction naturelle ; puis le malade se sert de l'autre bras pour maintenir celui qui est fracturé et empêcher les secousses, qui augmenteraient la douleur.

Mais lorsqu'il s'agit d'une jambe cassée, le problème est bien différent, et c'est dans ce cas où, la marche étant impossible, il est important que les personnes étrangères à la chirurgie possèdent au moins les notions nécessaires pour ne pas aggraver la situation du blessé. Généralement il n'en est pas ainsi; le malade est relevé sans précautions et sans que l'on s'occupe du membre fracturé; ou bien celui-ci est saisi par son extrémité inférieure seulement et l'endroit où siége la fracture, abandonné à son propre poids, forme un angle qui augmente ou diminue par l'irrégularité de la marche ; de là un frottement excessivement douloureux des fragments l'un contre l'autre. D'autres fois, plusieurs personnes portent le blessé, et le membre malade étant par l'une d'elles saisi près du tronc, son extrémité reste pendante, ce qui produit encore à l'endroit de la fracture des mouvements très-pénibles. C'est ce qui se passe lorsqu'à l'armée on transporte le blessé sur un fusil qui sert de siége, ou lorsque dans d'autres circonstances il est placé sur une chaise ou sur le dos d'un homme. Si toutes ces manœuvres mal dirigées ne produisaient que la douleur, ce serait sans doute beaucoup, mais elles ont encore pour résultat d'augmenter l'irritation de la blessure et la difformité, de nuire par conséquent à la guérison.

Pour éviter tous ces inconvénients, on devra toujours, au moment de relever le blessé, se munir d'un brancard ou civière sur lequel il sera commodément placé pour le transporter. Dans les grandes villes on se procure facilement ces brancards, qui sont en bois ou en fer, garnis d'un matelas, et plus ou moins perfectionnés dans leur forme pour la commodité du blessé et de ceux qui sont chargés de le porter ; mais à la campagne ou dans les petites localités, on est souvent obligé de les improviser. On les construit facilement avec des branches d'arbre, de longs manches de balai, enfin avec ce que l'on a à sa portée, et on recouvre le tout du matelas indispensable.

Alors, pour relever le blessé, on l'engage à entourer de ses deux bras le cou d'un homme vigoureux, qui tient lui-même le malade à bras le corps; une autre personne soutient le siége du malade, tandis qu'une troisième sera chargée du membre sain. Mais c'est surtout pour le membre fracturé qu'un quatrième individu devra déployer toute son habileté; s'il s'agit de la jambe, il saisit d'une main le fragment supérieur et de l'autre main le fragment inférieur, qui forme la partie la plus mobile ; il fixe solidement le premier et il tire sur le second, de manière à redresser le membre *et à lui rendre, autant que possible, sa direction naturelle.* Il ne faut pas craindre de tirer un peu fortement, lorsque cela se fait bien régulièrement selon l'axe, selon les rapports normaux du membre. Toutefois, s'il s'agit d'une fracture de cuisse, deux mains ne peuvent pas toujours suffire pour embrasser les deux fragments : on peut alors se contenter de saisir la cuisse, près du genou, en l'allongeant autant que l'on peut, tandis qu'un aide maintient solidement le siége.

Souvent il est nécessaire, lorsque les vêtements sont très-épais, de mettre à découvert la partie malade pour la fixer plus solidement avec les mains ; il ne faut jamais songer alors à déshabiller le blessé ; on doit se contenter de couper l'étoffe sur place avec des ciseaux.

Toutes les précautions que nous avons signalées étant prises, les rôles bien distribués, les aides conservant le calme et le sang-froid ; le blessé doit être enlevé par un mouvement d'ensemble bien coordonné et commandé par la personne qui s'est chargée du membre fracturé. C'est encore avec ce même ensemble et cette même intelligence que le malade sera déposé sur le brancard disposé pour le recevoir, et que d'autres personnes glisseront au-dessous de lui. S'il s'agit d'une fracture de jambe, des oreillers formant un plan horizontal devront supporter cette jambe ; si l'on a affaire à une fracture de cuisse, les oreillers devront former un double plan incliné sous le jarret, de façon à ce que le membre soit à demi fléchi. Dans l'un ou l'autre cas, il est bon d'entourer la fracture d'une cravate nouée de façon à diminuer la mobilité, et même, si on le peut, d'ajouter encore deux attelles ou éclisses en bois léger ou en carton, qui seront placées de chaque côté.

C'est encore avec ensemble qu'il faut enlever le brancard et qu'il faut marcher, choisissant les passages où le terrain est le moins accidenté et avan-

çant avec la régularité du pas militaire. Puis, si l'on est obligé de monter un escalier, avoir soin que les pieds du malade passent les premiers pour que le membre fracturé ne supporte pas le poids du corps, et pour la même raison prendre la précaution contraire, s'il s'agit de descendre. C'est afin d'éviter des douleurs aux blessés que Dupuytren leur avait destiné, à l'Hôtel-Dieu, les salles du rez-de-chaussée, tandis qu'avant lui on les transportait souvent aux étages supérieurs.

Manière à employer pour déshabiller et coucher les blessés.

Lorsque le malade est arrivé dans le local où il doit être traité, il s'agit alors de le déposer sur le lit qui lui est destiné. Nous verrons plus loin comment ce lit devra avoir été préparé; mais il est préférable de déshabiller le blessé sur le brancard qui a servi à le transporter, et cette opération est bien simple : les vêtements qui couvrent le haut du corps doivent être enlevés avec précaution, sans presque soulever le patient; et quant à la partie qui recouvre le membre fracturé, il n'y a pas à hésiter : il faut la couper avec des ciseaux, afin qu'aucune secousse ni déplacement puisse avoir lieu à l'endroit de la fracture. Aussitôt cette opération terminée, celui qui s'était chargé de la fracture, ainsi que ses aides, reprennent chacun leur rôle, et le malade est enlevé de nouveau avec le même ensemble. A ce moment le brancard doit être rapidement retiré, afin de permettre à ceux qui portent le blessé d'avancer en toute sûreté vers le lit; il est bon alors que deux personnes placées du côté opposé à celui par lequel on l'aborde soient prêtes à recevoir le malade; l'une soutenant le siége, l'autre le membre sain, aideront puissamment ainsi à coucher le blessé au milieu du lit.

Manière de disposer le lit.

L'arrangement du lit sur lequel le pauvre blessé doit séjourner pendant au moins un mois et souvent plusieurs, est chose d'une très-grande importance; il influe beaucoup sur les souffrances du malade, sur son traitement et sur la régularité de la consolidation de la fracture. Règle générale, il faut exclure les lits de plume et se contenter d'une paillasse ou d'un sommier et d'un matelas. Quelquefois on place une planche ou une porte entre deux matelas, mais cette sorte de lit est assez désagréable pour ne pas en faire usage, car s'il importe que le lit soit dur afin que le siége du malade ne s'y enfonce pas, il faut au moins qu'il puisse être enduré. Toutefois, si ce lit n'était pas assez résistant, il aurait de graves inconvénients, car le siége, en s'y creusant une place, aurait à supporter tout le poids du corps; de là des portions de peau devenant bientôt rouges, douloureuses et enfin gangrenées. C'est aussi dans ces circonstances que les fragments du membre fracturé ont une tendance à se déranger et à perdre les rapports que le chirurgien a rétablis.

Un lit étroit est préférable à un lit large, il conserve mieux sa forme et permet de distribuer les soins avec plus de facilité; les canapés-lits, que l'on rencontre dans beaucoup de maisons, satisfont assez bien aux deux conditions que nous venons de signaler. Il est encore avantageux de se servir d'un lit qui n'ait pas de dossier aux pieds, cela facilite considérablement les pansements. Il faut aussi éviter de placer des oreillers trop volumineux sous la tête et les épaules du malade; ils contribuent à le faire glisser vers le bas du lit et à déranger les fragments.

Dans les hôpitaux, on utilise un moyen qui permet au malade de se remuer facilement et de satisfaire à ses différents besoins : une corde, fixée au plafond, descend à la portée de sa main, à cette corde est attachée un petit rouleau de bois, d'une grosseur convenable et facile à saisir. Ce procédé peut être aisément employé dans les maisons particulières; il est très-imparfaitement remplacé par la fixation d'une planche étroite aux pieds du lit, planche qui sert au malade à appuyer le pied sain pour se relever de temps en temps, lorsqu'il glisse vers le bas.

Enfin, à ce lit ainsi disposé, on doit ajouter sous le siége du blessé, un drap plié en plusieurs doubles, auquel les chirurgiens donnent le nom d'alèze; ce drap, placé en travers, est fréquemment renouvelé, ce qui permet de conserver, en partie, sa propreté à un lit qui ne peut être refait que très-rarement. Lorsqu'on veut changer cette alèze, il suffit d'attacher avec des épingles, à l'un de ses côtés, le bord de celle qui doit la remplacer, et de les faire glisser doucement, en même temps que le malade se soulève légèrement. Dans tous les cas, il faut toujours que le drap, sur lequel repose le blessé, soit exempt de plis, il doit ête tendu au besoin avec des cordons ou de fortes épingles; on ne saurait croire quelle influence ont ces plis sur la production des plaques gangréneuses de la peau.

Quant au membre fracturé, il doit être placé sur un oreiller de crin, ou mieux, sur un bon coussin rempli de balles d'avoine, recouvert d'une alèze. Ce coussin doit être assez ample pour que le membre

malade puisse porter également partout et d'aplomb dans toute sa longueur, et non en partie seulement.

Nous aurions encore à parler de la confection du cerceau qui doit protéger la fracture contre le poids des couvertures; des diverses pièces de l'appareil le plus connu, telles que : attelles, porte-attelles, lacs ou cordons, paillassons, semelle ou étrier, bandelettes, compresses, etc.; mais cela nous obligerait à passer en revue les nombreux moyens employés pour traiter les fractures, et nous jetterait dans des descriptions fatigantes pour le lecteur, qui trouverait là plus d'aliment pour la curiosité que pour l'utilité.

Cet article sur les fractures, ayant une importance capitale, nous n'avons pas voulu le scinder, pensant que, renfermé dans un seul numéro, il permettra mieux d'être rapidement consulté dans un cas pressé. Il peut aider à porter, au malheureux blessé, un secours intelligent qui diminue ses souffrances, et prépare la voie au chirurgien qui doit être appelé au plus tôt pour appliquer le traitement convenable. Dr Reinvillier.

Conservation des substances végétales alimentaires.

Depuis un temps considérable les chimistes, les philanthropes et les hommes qui se sont illustrés dans l'art culinaire ont cherché à résoudre le problème de la conservation des substances alimentaires. Des essais longs, dispendieux ont, à la longue, été couronnés de succès; mais quelques imperfections, entre autres le temps employé à remplir et souder les boîtes renfermant les conserves, l'inconvénient qu'elles offrent de tenir de la place, chose fort à considérer dans un navire, ont engagé dans une nouvelle voie de recherches ceux que l'amour du bien et de l'économie font persévérer dans cet honorable but.

Les légumes, surtout, échappaient à tous les modes de conservation; leur goût se trouvait plus ou moins altéré, soit par la demi-cuisson qu'ils subissaient avant la mise en boîte, soit par leur séjour même dans cette boîte. Nous passons sous silence les immersions qu'on leur fit faire dans de l'eau salée, cette préparation n'ayant donné aucun résultat, sinon celui d'offrir une substance filandreuse, sans autre goût que celui du sel, quels que soient les moyens qu'on mette en usage pour le faire disparaître.

Personne n'ignore que les végétaux contiennent une quantité variable, mais toujours très-abondante, d'eau, qui augmente leur poids, favorise leur putréfaction, et, en leur donnant du volume, les rend impropres à être logés dans des espaces restreints. La soustraction de l'eau était donc un moyen d'arriver à la conservation des légumes; cette soustraction fut tentée en mettant à l'air, ou au soleil, pendant un espace de temps suffisant les substances dont on voulait opérer la dessiccation. Quelques ménagères emploient ce moyen, et tout le monde a vu, dans les greniers de campagne, de longs chapelets de haricots verts, de bouquets de persil, etc. Cette dessiccation à l'air n'était pas suffisante, et les matières étrangères qui s'attachaient aux légumes, pendant leur exposition, altéraient leur goût et favorisaient leur désorganisation.

Enfin, un habile chimiste, M. Masson, est parvenu, par un procédé simple, mais qui n'en est pas moins remarquablement bon, à extraire toute l'eau des légumes qu'il veut conserver et à les réduire ensuite à un très-petit volume, résultat dont les navigateurs sauront apprécier toute l'importance.

M. Masson, dont la courtoisie égale la modestie, laisse visiter son usine, et explique son procédé sans mystère. Voici le détail des opérations qu'il fait subir aux substances végétales qu'il veut conserver :

Les légumes sont d'abord lavés, épluchés avec le plus grand soin, lavés de nouveau, et portés sur des claies de canevas dans une étuve que l'on échauffe peu à peu jusqu'à trente-cinq degrés. Après quinze ou vingt heures de séjour dans l'étuve, les légumes sont entièrement privés d'eau, et, dès-lors, soumis à une presse hydraulique dont l'action est tellement puissante qu'elle réduit les substances qu'on lui soumet à un état compacte qu'on ne peut comparer qu'à du bois. Pour extraire une portion des tablettes, ainsi obtenues, on est obligé d'employer la scie, c'est donner une idée de la dureté à laquelle sont arrivés les légumes soumis à la pression. Après cette opération, il ne reste plus que celle de tailler les tablettes en morceaux de grandeur convenable et à les envelopper d'une légère feuille d'étain. Lorsqu'on veut manger de ces légumes, ainsi séchés, il suffit de les mettre tremper un quart-d'heure, ou vingt minutes dans de l'eau tiède; ils reprennent leur volume et leur saveur, et, cuits convenablement, font des aliments sinon aussi bons que lorsqu'ils sont mangés dans l'état frais, au moins fort agréables. Les marins qu'un long séjour sur la mer oblige quelquefois à ne manger que des légumes, séchés

naturellement, tels que les pois, les haricots, les lentilles, les fèves, dont ils sont bien vite las, se réjouiront de cette découverte dont ils sauront profiter.

Le procédé de M. Masson permet d'embarquer une grande quantité de tablettes dans un très-petit espace; ainsi, dans un mètre cube on peut embarquer 25,000 rations de 25 grammes chacune, et ces 25 grammes de matière sèche reviennent, par la cuisson, au poids de 150 à 180 grammes, selon l'espèce des légumes.

La commission des vivres de la marine rend compte, dans le rapport dont elle fut chargée au sujet du procédé de M. Masson, des faits suivants :

« Une caisse de choux, embarquée le 29 *janvier* 1847 sur la corvette l'*Astrolabe*, et ouverte au mois de *janvier* 1851, fut mise en consommation. Deux cents grammes de choux, après avoir trempé, pendant une heure seulement, dans l'eau tiède, ont absorbé d'abord 850 grammes d'eau, puis, ayant été cuits pendant deux heures, leur poids s'est élevé à 1,300 grammes; préparés ensuite avec du beurre et du lard, ils ont offert un plat d'excellent goût. »

Le procédé de M. Masson ne s'applique pas seulement aux légumes verts: les racines, les tubercules, et les fruits peuvent y être soumis, et le résultat être aussi heureux.

L'aspect des tablettes n'est point désagréable à la vue, et les ouvriers de M. Masson mettent une sorte d'amour-propre à le rendre flatteur à l'œil. C'est ainsi qu'ils font des espèces de damiers, de mosaïques avec des légumes dont la couleur diffère, tels que navets, carottes, oseille, etc. Une mosaïque de cette espèce donne une *julienne* fort agréable.

L'eau, que contiennent les légumes, est si bien évaporée dans l'étuve que la pression excessive, qu'exerce sur eux la presse hydraulique, n'en fait nullement sortir.

Il existe une exception dans le mode de préparation, pour les pommes de terre, les haricots verts et les asperges. Ils sont passés dans l'eau bouillante avant d'être mis à l'étuve.

Nous avons ouï dire que quelques personnes trouvaient ce procédé si simple qu'il ne méritait pas qu'on s'en occupât; d'abord toute industrie qui peut favoriser le bien-être de tous, ou même d'une certaine classe d'individus, mérite qu'on s'en occupe, et quant à la simplicité des opérations de M. Masson, c'est l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb, ce n'était pas difficile, mais il fallait le trouver. D'autres personnes craintives ont exprimé leur appréhension de manger des substances, peut-être préparées à la hâte, et sans les soins de propreté qu'exigent leurs habitudes. Nous pouvons les rassurer en leur disant que le nettoyage est fait avec un soin scrupuleux, et que c'est même la plus forte dépense de la fabrication. L'*épluchage* coûte souvent plus du double du prix d'achat des légumes. Nous croyons, en somme, que M. Masson a rendu un service à la société, et que les voyageurs d'outre-mer ne seront pas les seuls à profiter de son utile découverte.

E. DE LANGIS.

Conservation du lait.

Déjà nous avons publié (*Méd. de la Maison*, n° 11) un moyen de conserver le lait et la crême, à l'aide de l'acide carbonique, mais on se rappelle que ce procédé avait un grand inconvénient, celui de laisser échapper le liquide en débouchant la bouteille, comme cela arrive pour l'eau de Seltz. Le moyen suivant, beaucoup plus avantageux, a été découvert par M. Braconnot, l'un de nos chimistes les plus distingués; il permet de réduire le lait à un très-petit volume, sous lequel on peut le conserver pour le reproduire selon le besoin. Ce procédé est susceptible de plusieurs applications; mais il offre une importante ressource pour les voyages sur mer, voici la manière de les mettre à exécution.

Prenez la quantité que vous désirez de lait nouvellement tiré et parfaitement pur; soit, *deux litres*. Faites chauffer, au bain-marie, jusqu'à 45 degrés de Réaumur (beaucoup moins qu'il ne faudrait pour faire bouillir); ajoutez peu à peu de *quatre à cinq onces* d'une liqueur composée avec : *eau, une livre* (500 grammes); *acide hydrochlorique* (acide muriatique, *esprit* de sel), *demi-once* (15 grammes). Le lait se caillebottera aussitôt; séparez le caillé du *sérum*, ou petit lait, en jetant le tout sur un linge fin.

Reprenez le caillé et mettez-le dans un vase au bain-marie avec *un gros* (quatre grammes) de *sous-carbonate de soude* pulvérisé, chauffez en agitant jusqu'à ce que le tout ait pris l'aspect et la consistance d'une crême ou *frangipane*. La substance du lait est ainsi réduite au sixième, à peu près, de son volume, et au quart de son poids. Il ne reste plus qu'à le conserver. Pour cela, on en remplit exactement, jusqu'à un pouce et demi de son sommet, une bouteille à large ouverture; on bouche bien, on ficelle; on fait bouillir dans l'eau pendant un quart-d'heure, en ayant soin d'envelopper la bouteille dans un sac de toile; on laisse refroidir et on goudronne.

Dans cet état l'extrait de lait peut se conserver indéfiniment, et supporter les plus longues traversées sans éprouver aucune altération.

Lorsqu'on veut s'en servir, on le délaye avec soin en ajoutant peu à peu deux ou trois fois autant d'eau très-légèrement sucrée, et l'on passe le tout à travers un linge fin qu'on exprime légèrement. La liqueur ainsi obtenue est semblable, et pour l'aspect et pour le goût, à un lait excellent qui aurait bouilli.

La recomposition du lait sera encore plus parfaite si, au lieu de sucre, on fait préalablement dissoudre, dans l'eau qui doit servir à étendre cet extrait, une petite quantité de sucre de lait, deux à trois gros (huit à douze grammes), pour une livre d'eau.

L'extrait de lait, tel que nous venons de le décrire, peut servir à la préparation d'un sirop de lait qui se conserve également bien. On mêle parties égales en poids de sucre blanc, en poudre grossière, et *d'extrait de lait* nouvellement préparé; on fait chauffer, avec le plus grand soin, au bain-marie jusqu'à ce que le sucre soit fondu; on passe, en exprimant à travers un linge fin; on aromatise suivant les goûts, à la fleur d'oranger, à l'amande ou à la cannelle.

Deux cuillerées à bouche de ce sirop, étendues dans un verre d'eau chaude, donnent une excellente bavaroise.

De l'empoisonnement par les viandes altérées.

L'article du docteur Vetter, inséré dans l'*Encyclopédie* de Schmitt, sur l'empoisonnement par les viandes gâtées, offre un tel intérêt, que le journal l'*Observateur médical de Courtrai* l'a reproduit dernièrement tout entier. Nous en extrayons la partie la moins scientifique, afin de faire profiter nos lecteurs des observations du docteur allemand.

La chair des animaux, qu'elle soit rôtie, bouillie, salée ou fumée, est susceptible, dans des cas donnés, d'acquérir des propriétés malfaisantes, capables de produire des empoisonnements aigus ou chroniques. C'est cette affection que les Allemands ont désignée sous les noms de *wurtsgift, fettgift, fleischgift* (*venenum bolitum*).

Les empoisonnements occasionnés par les substances animales en décomposition, avaient été assez fréquents déjà vers la fin du siècle dernier pour fixer l'attention des médecins. C'est surtout dans le Wurtemberg que les faits ont été observés en premier lieu. Ce ne fut qu'en 1822 que le docteur Kerner appela, sur ce sujet, l'attention spéciale des praticiens.

Depuis lors, peu d'écrivains se sont occupés de cette matière; cette lacune scientifique est surtout manifeste chez les auteurs français et belges; cependant, l'empoisonnement par les viandes gâtées n'est pas seulement important à étudier au point de vue de la science, mais il se rattache encore à des questions d'actualité. En effet, après avoir lu l'article du docteur Vetter, on est naturellement porté à se poser les questions suivantes :

La prétendue fièvre typhoïde dont viennent d'être atteints les séminaristes de Bruges, n'était-elle pas plutôt un empoisonnement par les viandes altérées? (*Venenum bolitum.*)

La maladie observée en dernier lieu chez les étudiants de Louvain, n'était-elle pas due à la même cause?

D'après le docteur Vetter, toutes sortes de viandes sont susceptibles d'acquérir les propriétés morbifiques en question, lorsqu'après avoir été préalablement bouillies on les garde longtemps sans en faire usage. Leur altération ne ressemble alors en rien à celle qui atteint la chair crue. Le danger est d'autant plus grand qu'il n'est pas apparent; d'après l'auteur, la couleur, la saveur et l'odeur de ces viandes, sont peu propres à faire connaître leurs propriétés malfaisantes; elles peuvent même posséder celles-ci à un haut degré que l'odeur n'en est pas plus désagréable et la couleur moins altérée que celles de la viande faisandée.

Les symptômes ordinaires de cet empoisonnement sont les suivants : la maladie commence le plus souvent pendant les vingt-quatre heures qui suivent l'ingestion de la chair altérée; une sensation de sécheresse dans la bouche, l'arrière-gorge et le pharynx, sentiment de brûlure dans les mêmes organes, soif, voix rauque, enrouée, tous ces symptômes indiquent une irritation des muqueuses. Bientôt apparaissent des nausées, des vomissements, des douleurs de ventre et la diarrhée. Les matières vomies sont jaunâtres, non bilieuses, le ventre se ballonne; alors se manifestent des congestions, surtout vers la tête. Après avoir duré de vingt-quatre à quarante-huit heures, ces symptômes sont suivis de la cessation des fonctions des sécrétions, celles des urines exceptées; peu à peu un état d'affaissement se prononce, et la mort survient du troisième au huitième jour.

Ces symptômes, décrits par Kerner, Weiss, Dann et autres, diffèrent cependant de ceux décrits par

Sigg. Ce médecin a pu observer l'empoisonnement sur un grand nombre de personnes; dans le cas d'Andelfingen, rapporté par lui, six cents personnes avaient pris, le 10 juin 1839, leur repas sous une même tente. Quatre cent quarante-quatre furent affectées, neuf en moururent; les convives qui en ont été exempts ou n'avaient pas mangé de la viande corrompue, ou n'en avaient pris qu'une quantité minime qu'ils avaient bientôt vomie.

Dans les cas décrits par le docteur Sigg, la maladie se manifesta chez quelques-uns, peu de temps après l'ingestion des aliments corrompus, par des vomissements et de la diarrhée; mais chez le plus grand nombre, ce ne fut que du cinquième au dixième jour que les symptômes se déclaraient. Alors il y avait du malaise, une lassitude douloureuse, de la céphalalgie, des frissons, de l'inappétence avec une langue chargée, quelquefois un goût de cuivre, des éructations, des vertiges, de l'insomnie et un grand désir de bains et de boissons froides.

Ces accidents constituaient chez les uns toute la maladie et se dissipaient peu à peu; chez d'autres, au contraire, se manifestait une période d'irritation. Dans ce dernier cas, du septième au neuvième jour, la fièvre augmentait et devenait continue; la tête était entreprise, lourde, douloureuse, les pupilles dilatées; la nuque, le dos, les lombes étaient le siége d'un sentiment de déchirure; le plus souvent il y avait constipation avec fortes douleurs intestinales; dans des cas rares, diarrhée noire, verdâtre, très-fétide; quelquefois les congestions cérébrales étaient prononcées avec délire.

Dans d'autres cas, il y avait immobilité du corps, une langue tremblante, des pupilles dilatées, insensibles, une voix rauque, du découragement, des urines rares et concentrées; les sueurs étaient acides, quelquefois survenaient des aphthes, la salivation était aisément provoquée. Quelquefois aussi, du quatorzième au dix-septième jour de la maladie, les symptômes abdominaux disparaissaient, mais les muqueuses pulmonaires s'affectaient avec raucité de la voix, oppression, toux plus ou moins forte et expectoration. La maladie, dans les cas heureux, se dissipait sans phénomènes critiques, et ce qu'il y a de remarquable les urines étaient alors devenues claires et aqueuses. Cette terminaison avait lieu le plus souvent de la troisième à la quatrième semaine, et la convalescence était longue. Dans les cas de terminaison fatale, la stupeur persistait, ainsi que les symptômes abdominaux, ballonnement du ventre, défaillance, face grippée, faiblesse générale et mort par affaissement.

D'après le docteur Vetter, la maladie occasionnée par l'empoisonnement en question, se transmit plus tard sous la forme typhoïde à d'autres personnes qui n'avaient pas mangé de la chair corrompue. C'est-à-dire que la maladie est susceptible, dans certains cas, de devenir contagieuse.

Le traitement de cet empoisonnement repose, après avoir provoqué l'évacuation des viandes, à traiter les symptômes qui s'offrent alors. L'ipécacuanha a été prescrit dans les cas où les phénomènes de l'empoisonnement se sont montrés tardivement. Les acides et surtout la limonade à l'acide chlorhydrique ont été très-utiles. En somme, le traitement diffère peu de celui de la fièvre typhoïde.

Il faut encore ranger, dans la classe des corps en décomposition, le principe toxique qui se développe quelquefois dans certaines préparations de charcuterie. Ce genre de poison est peu connu en France; mais en Allemagne on a constaté plusieurs centaines de cas où la mort a été occasionnée par des boudins gâtés. Ces accidents se présentent principalement dans le Wurtemberg, où il est d'usage de préparer ces sortes d'aliments avec les ingrédients les plus divers : tels que du sang, du foie, du lard, de la cervelle, du lait de vache, de la farine, du pain, du sel, des épices, etc. Convenablement apprêtés, ces boudins se conservent pendant des mois entiers, et sont aussi sains qu'agréables au goût; mais s'il s'y trouve trop peu de sel, et surtout si l'exposition à la fumée a été tardive et incomplète, il s'y développe, en partant du centre, une espèce particulière de fermentation qui ne se trahit par aucun développement de gaz; seulement, la coloration du mélange devient moins foncée à l'intérieur, les parties en décomposition sont plus molles que les parties saines et contiennent les principes chimiques de tous les produits de matières animales et végétales en putréfaction.

D'après ce qui précède, on comprend le danger de l'ingestion de matières en décomposition, et nous rappellerons que l'ingestion n'est pas le seul moyen d'absorber cette sorte de poison. Ainsi, du sang corrompu, du pus, du fiel en putréfaction, appliqués sur des plaies vives, causent des vomissements, de la prostration et la mort. Les cadavres des amphithéâtres d'anatomie, arrivent souvent à un certain état de décomposition qui peut se communiquer à un être vivant, et la moindre blessure faite par un

scapel qui a servi à la dissection, peut causer une maladie mortelle.

Moyen économique dans l'emploi des sangsues.

Les sangsues sont devenues d'un prix très-élevé depuis quelques années, et l'on ne sait où cela s'arrêtera. Combien le médecin n'est-il pas souvent embarrassé, lorsqu'en présence d'une maladie grave qui réclame impérieusement une ou plusieurs applications de sangsues, il est obligé de prendre en considération l'état de la bourse du malade ! Le budget des hôpitaux est constamment grevé par la dépense qu'elles nécessitent, et l'on a bientôt consommé, dans un seul établissement, pour plusieurs milliers de francs de sangsues. C'est pour ces raisons que beaucoup d'essais ont été tentés dans le but de remplacer l'animal vivant par des procédés artificiels. Nous n'avons pas aujourd'hui à apprécier ces divers instruments, mais nous voulons faire connaître un nouveau moyen d'économiser les sangsues, signalé par M. le docteur Maeyer, à propos d'une opération dont il a publié l'observation, dans le *Répertoire de la Société de médecine de Boom.* Ce praticien appliqua, dans ce cas, beaucoup de sangsues qui, toutes, *mordirent plus d'une fois*, et donnèrent ainsi une grande quantité de sang. Voici de quelle manière, selon M. Maeyer, on peut faire prendre ces animaux trois et quatre fois de suite sur le même malade.

Lorsque la sangsue est tombée, on la saisit à l'instant par la queue, entre le pouce et l'index de la main gauche, et on presse assez pour faire refluer tout le sang contenu dans la partie de la sangsue qui est sous les doigts, vers la tête de l'animal; puis on place le pouce et l'index de la main droite devant ceux de la main gauche, et on presse de même; ensuite on place de nouveau les doigts de la main gauche devant ceux de la droite, et l'on continue ainsi jusqu'à ce que tout le sang soit sorti par la bouche de la sangsue. Mais on doit prendre la précaution lorsqu'on a refoulé le sang dans la partie antérieure du corps de l'animal, et que cette partie est fortement tendue par la grande résistance qu'oppose la sangsue à la sortie du sang, de ne pas employer la force; il suffit de maintenir la même pression pendant quelques instants pour fatiguer la sangsue et faire jaillir le sang par la bouche. Si cependant, elle est paresseuse, on la laisse un instant dans de la bière; cela suffit pour la faire mordre de nouveau.

Association de bienfaisance de Vimoutiers.

Tout ce qui tend à détruire la maladie, la misère et le chômage a des droits acquis à notre sollicitude; aussi devions-nous faire bon accueil à la communication que M. le maire de Vimoutiers nous a fait l'honneur de nous adresser. Cet honorable administrateur, M. le docteur Delaporte, l'un de nos abonnés, a mis à notre disposition le résumé des travaux de l'association de bienfaisance de Vimoutiers pour l'extinction de la mendicité; car, ainsi qu'il l'a dit lui-même, il y a là un exemple qui mérite d'être signalé à l'imitation des autres communes.

Nous voudrions mettre sous les yeux de nos lecteurs toutes les parties de ce travail comprenant tous les détails des moyens employés et des résultats obtenus, ainsi que le réglement d'organisation qui fait la base de l'édifice, mais l'espace nous manque, et nous ne voulons pas priver nos abonnés des sujets habituels de notre publication. Nous croyons toutefois pouvoir certifier aux personnes investies des fonctions municipales, et à celles qui ont l'habitude de prendre l'initiative dans ces hautes questions philantropiques, que M. le maire de Vimoutiers se fera un devoir de leur communiquer, sur leur demande, tous les documents qu'elles pourraient désirer.

Ce qu'il y a sans doute de plus important dans l'existence de cette association, c'est la longueur du temps pendant lequel elle a fonctionné avec les mêmes résultats. Sa création remonte à l'année 1833; c'est donc une période d'environ dix-huit années, qui ont dû suffire amplement pour juger cette institution. Voici, au reste, des chiffres qui donneront une idée exacte de l'importance des sommes utilisées par la société :

Vimoutiers est une petite ville du département de l'Orne, dont la population se compose d'environ 4,000 habitants, dont les plus aisés, et surtout les plus charitables, souscrirent pour former un fonds nécessaire à la réalisation des secours toujours accordés en nature aux indigents, infirmes ou malades, ou manquant de travail, ou ne gagnant pas assez d'argent pour eux et pour leur famille. Enfin, le nombre des souscripteurs a varié entre 3 et 400, et celui des individus secourus a été de 250 à 400, comprenant 75 à 100 ménages.

Les ressources financières se composent principalement de souscriptions volontaires, de quêtes, de legs laissés à l'association, de subventions de la commune et de secours du gouvernement. En outre, on organise des loteries dont les lots sont fournis en

grande partie par le travail des dames, et on procure, autant que possible, de l'ouvrage aux personnes que l'on a à secourir et qui sont en état de travailler. Plus de 170,000 francs sont ainsi entrés dans la caisse du trésorier de l'association, et la recette de la dix-huitième année est aussi productive que celle des années précédentes. C'est ainsi que l'on a pu donner annuellement aux habitants pauvres du pain, de la viande, du sel, du beurre, des pommes de terre, des médicaments, des combustibles, des vêtements et même des lits. Mais il est vrai que, ecclésiastiques, administrateurs, hommes, femmes, jeunes gens, tous rivalisent de zèle et d'activité pour mener à bien cette belle œuvre philantropique, de sorte que depuis longues années l'on n'a vu un seul mendiant dans les rues de la localité.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire la lettre écrite à ce sujet par M. Paulze d'Ivoy, préfet du département de l'Orne, mais de pareils résultats parlent assez d'eux-mêmes pour n'avoir pas besoin d'en dire davantage en faveur de cette excellente association dont la petite ville de Vimoutiers s'énorgueillit à bon droit.

Le guérisseur de dents du faubourg Saint-Martin.

Fidèles à la mission que nous nous sommes imposée, nous avons déjà signalé à nos lecteurs plusieurs de ces empiriques qui exploitent la crédulité des habitants de la campagne et se donnent comme guérissant les luxations, contusions, entorses, etc., à l'aide de paroles mystérieuses, de gestes diaboliques et de remèdes secrets.

Mais le genre des guérisseurs est nombreux, et nous en avons découvert dernièrement une curieuse variété. Nous voulons parler des guérisseurs de dents.

Peut-être nos lecteurs croient-ils que tout a été dit à l'égard de l'affection de ces organes, que le charlatanisme a usé jusqu'à sa dernière réclame à l'endroit des *spécifiques infaillibles?* Point.

Il existe, dans le haut du faubourg Saint-Martin, un savant modeste uniquement occupé du bien de l'humanité, qui a vu en peu de temps se former et grandir sa réputation et sa clientelle, récompense bien méritée de ses services. Jugez plutôt.

Avec lui, plus de médicaments, plus d'opérations douloureuses; *il n'embaume pas les dents à l'instar de M. Gannal; il ne les cueille pas comme des fleurs*, à la manière de certain dentiste. Il les touche!

Son seul instrument, c'est le doigt; il touche la dent, et aussitôt la douleur disparaît. Mais son doigt, comme celui de l'ange exterminateur, a le pouvoir de frapper de mort; à son approche, la molaire rebelle, source des douleurs, tremble dans son alvéole; il la touche, et elle meurt; plus tard, elle doit tomber comme frappée de malédiction!

Rien de plus simple que la manière de procéder de cet habile opérateur. Le malade est introduit dans une petite pièce, simplement meublée, où se tient le guérisseur, qui, à son entrée, et sans autre préambule, lui adresse cette question invariable : « De combien de dents souffrez-vous? » Puis, après avoir prévenu le client qu'il n'est ni médecin ni dentiste, il le fait asseoir et commence à promener l'index de la main droite sur toute la surface des organes malades. La friction dure de 3 à 5 minutes, au bout desquelles l'opérateur vous déclare guéri, en annonçant toutefois, que la dent *guérie* doit tomber.

A toutes les questions qu'on peut lui adresser, il répond toujours par le mutisme le plus absolu; seulement, interrogé pour savoir si la douleur ne doit point revenir, il répond : « Si vous souffrez, revenez me voir. » Les honoraires ne sont pas fixes, ils sont laissés à la discrétion et à la reconnaissance des malades, qui sortent..... guéris!

Et cela s'explique parfaitement. Il n'est personne qui ne sache l'influence des préoccupations morales sur les douleurs physiques; il n'est pas un dentiste qui n'ait constaté qu'au moment de pratiquer l'extraction d'une dent, cette dent qui, un moment auparavant, causait des douleurs insupportables, est alors parfaitement insensible. Ce phénomène est causé par la crainte de l'opération. Or, notre guérisseur, avec ses façons mystérieuses, a peu de peine à agir sur l'esprit de malheureux qui ne demandent pas mieux que d'être guéris. Seulement, la dent ne tombe pas ainsi qu'il le dit, la douleur revient quelquefois presque immédiatement; alors, on retourne chez le guérisseur; on y retourne deux fois, trois fois, puis on se lasse, et on a enfin recours au *baume d'acier* pour se débarrasser d'un organe qu'un traitement rationnel aurait pu conserver.

Le guérisseur avait dit vrai, la dent devait tomber!...

G. R.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

M. P. Landry a communiqué dernièrement à l'Académie des sciences un *Mémoire* sur l'application des lois de l'hygiène à la disposition des villes, suivi d'une notice sur le plan d'une ville modèle.

Voici le résultat de ses recherches :

1° La grande route qui traverse ordinairement les villes est combinée de manière à former trois grandes rues principales, renfermant entre elles la ville ;

2° Les édifices publics, nécessaires à toutes les villes, sont groupés au centre et réalisent ainsi un grand réservoir d'air et de soleil ;

3° Les rues formant la ville se dessinent autour des édifices publics en évitant l'exposition du nord ;

4° Aux angles de la ville sont les maisons de campagne, et à leur suite, les constructions agricoles ;

5° En avant de la ville sont les grands établissements publics, tels que le musée d'histoire naturelle, les hospices, casernes, etc.

Par la disposition de ce plan, tout le monde à le soleil, un air pur, une rue pittoresque et des conditions hygiéniques favorables.

On ferait ainsi disparaître des villes les causes des maladies que leur construction vicieuse détermine.

— On lit dans les journaux quotidiens :

« M. Coralli, représentant du peuple, chef du 2e bataillon de la 2e légion, vient de mourir d'une attaque de choléra. »

Aucun cas analogue n'est venu à notre connaissance depuis ceux que nous avons publiés il y a environ deux mois. Si la nouvelle donnée par les journaux est exacte, on doit donc considérer comme un choléra tout-à-fait sporadique, la maladie à laquelle a succombé M. Coralli.

(*Gaz. des hôp.*)

— M. Marchal (*de Calvi*), a adressé à l'Académie de médecine, la relation d'un cas de mort subite qu'on peut rapporter à une cause morale.

—Depuis quelque temps, les crimes commis ou facilités au moyen du chloroforme, ayant pris quelque extension en Angleterre, lord Campbell, membre de la chambre des lords, a pensé qu'il était urgent de s'occuper de cette question. Il a en conséquence déposé sur le bureau de cette assemblée une proposition tendant à faire intercaler dans le code criminel un article consacré à ce genre d'attentat.

— Une société de bienfaisance pour les femmes vient d'être établie à Villeneuve (Lot-et-Garonne). Son but est l'assistance mutuelle des sociétaires *pendant leurs maladies*. Elle est intitulée : Société de Sainte-Elisabeth, et admet les filles âgées de dix-huit ans, les femmes et les veuves. Chaque sociétaire verse 50 centimes par mois entre les mains de la trésorière de son quartier.

— Les lignes suivantes, extraites des ouvrages du célèbre Galien, indiquent combien les anciens estimaient l'hygiène et comme ils la comprenaient :

« Je prie les personnes qui liront ce *Traité (de la Conservation de la santé)* de ne point se ravaler à la condition des brutes ou à celle des hommes dépravés, en s'abandonnant à leur insouciance, en mangeant et buvant indistinctement tout ce qui flatte leur palais, en se livrant sans réserve à tous les genres d'appétit qui les tourmentent. Soit qu'elles se connaissent en médecine, soit qu'elles n'aient aucune notion de ce genre, elles n'ont qu'à consulter leur raison, à observer quelles sont les choses qui leur réussissent et celles qui ne leur conviennent pas. Qu'elles s'arrêtent alors sagement à ce qui est utile au maintien de leur santé ; qu'elles évitent tout ce que leur expérience leur aura démontré nuisible ; je leur assure que l'exacte observation de cette règle suffira pour les faire jouir d'une excellente santé, et que rarement elles auront besoin de médecine ainsi que de médecin. »

— On vient de découvrir en Suisse, près de Lausanne, une source d'eau thermale d'une très-grande importance : cette eau est à la fois sulfureuse et alcaline, et tellement saturée de ces deux principes qu'aucune source en Europe ne pourra, dit-on, rivaliser avec celle que nous signalons.

Les annonces admises sur les couvertures du journal, en même temps qu'elles intéresseront les abonnés et pourront leur être utiles, seront dans l'avenir la source d'un produit, qui viendra contribuer à l'amélioration matérielle de cette publication.

Toutefois, la rédaction déclare qu'elles lui sont complétement étrangères et qu'elle n'en prend, en aucune façon, la responsabilité.

Dr Reinvillier,
Réd. en chef.

FORMULES.

POUDRE PECTORALE.

Prenez :	Feuilles de séné.....	de chaque, 60 gr. (2 onces.)
	Bois de réglisse.....	
	Semences de fenouil (ou d'anis).	de chaque, 30 gr. (1 once.)
	Soufre sublimé.....	
	Sucre blanc.....	155 gram. (6 onc.

Réduisez en poudre et mêlez.

Cette poudre, qui favorise la transpiration en même temps qu'elle produit un effet légèrement purgatif, est très-usitée en Allemagne contre la toux qui dure depuis longtemps, dans les affections catarrhales des poumons. On la prend à la dose d'une cuillerée à café, trois à quatre fois par jour, en laissant deux heures d'intervalle, avant ou après le repas.

Le gérant, Manigley.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 mai 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 21.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Est-il nécessaire de se purger au printemps? Considérations sur les purgatifs. — Des causes de la fièvre typhoïde. — Bons effets de l'ammoniaque contre les suites de l'abus des boissons alcooliques. — Nouveau moyen pour arrêter l'hémorrhagie provenant de la blessure d'une veine par un instrument ou par des sangsues. — De l'elixir de longue vie. — Moyen simple et efficace de conserver dans les blés les greniers. — Médecine vétérinaire : Expériences sur la maladie grave des oiseaux de basse-cour (*choléra des poules*). — Variétés et nouvelles. — Formules : Lavement laxatif; — tisane tempérante et laxative.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MAI 1851.

L'état sanitaire de la population est exactement identique à celui que nous signalions dans le numéro précédent du journal, de sorte que nous ne pourrions que constater les mêmes faits et répéter les mêmes conseils. Aux maladies régnantes est cependant venue se joindre une autre affection qui, sans être dangereuse, est au moins très-pénible à supporter : la rougeole sévit en ce moment avec assez d'intensité, et nous l'avons observée, depuis quelques jours, même chez beaucoup de personnes d'un âge mûr. Des pensionnats et autres établissements du même genre ont éprouvé les effets de cette espèce d'épidémie, et la maison nationale de Saint-Denis, entre autres, a eu un certain nombre de jeunes malades.

On sait que la rougeole est une maladie contagieuse, qu'elle l'est même à une assez grande distance, et surtout après que les phénomènes apparents de la maladie ont disparu. L'isolement des malades atteints de rougeole est donc nécessaire, ainsi que nous l'avons indiqué en traitant cette affection (*Médecin de la Maison*, n° 1). Les soins sont très-simples, et à moins de complications, assez rares d'ailleurs, cette maladie arrive toujours à bonne fin au bout d'environ huit jours; mais il faut soigner la convalescence et préserver surtout de l'impression d'un air froid une peau qui vient d'être malade.

Est-il nécessaire de se purger au printemps?

CONSIDÉRATIONS SUR LES PURGATIFS.

Prendre une ou plusieurs purgations au renouvellement de la belle saison est une question si importante dans les familles, qu'il nous a semblé utile de l'envisager d'une manière sérieuse. Il est difficile de remonter à la source de cette antique coutume, car on en trouve des traces dans les auteurs les plus anciens, et jadis, comme aujourd'hui, il ne s'agissait pas de remédier, par ce moyen, à des indispositions sérieuses. Ce n'est pas au printemps que les maladies graves viennent en grand nombre affliger l'espèce humaine; c'est, au contraire, à cette époque que les santés les plus frêles semblent s'améliorer, que les personnes les plus débiles retrouvent un peu de force et une nouvelle vie. Cependant, il est peu de gens qui ne se préoccupent de se purger à l'approche du mois de mai; les uns le font sans consulter le médecin, les autres demandent un avis, mais avec une sorte d'instance qui ne permet guère au docteur de refuser un assentiment dont on paraît disposé à se passer. D'autres, dans leur monomanie médicale, purgent à l'envi tous ceux qui les entourent, et parents, amis, enfants, il faut que tous y passent; c'est à peine si les vieillards sont exceptés.

On pourrait croire qu'une habitude aussi répandue et aussi ancienne a au moins un côté sérieux, et cependant il n'en est rien. Il n'est pas plus raisonnable de se purger au printemps, par pure précaution et sans nécessité aucune, qu'il ne le serait de prendre à l'automne un médicament qui produirait l'effet contraire ; et l'on peut affirmer que, dans la très-grande majorité des cas, cette coutume est on ne peut plus nuisible à ceux qui y sont soumis.

L'administration d'un purgatif n'est pas chose indifférente, et de même qu'il est bien reconnu qu'une saignée inutile peut déranger pour longtemps l'harmonie des fonctions, il est également prouvé qu'une purgation inopportune est une chose très-grave. Mais au printemps, dit-on vulgairement, les humeurs sont en mouvement, l'on est tourmenté par la bile, le sang est en révolution, etc. Rien de tout cela n'est fondé ; et, comme nous le disions plus haut, lorsque la température devient plus douce, la santé de chacun devient généralement plus assurée. Dans cette saison la peau fonctionne mieux qu'elle ne l'avait fait pendant plusieurs mois, les rhumes les plus tenaces cessent ordinairement, la respiration devient plus facile, les mouvements sont plus souples, et ce bien-être est augmenté par l'exercice en plein air, qui devient fréquent, par l'abandon du coin du feu et des appartements dont l'air n'était pas suffisamment renouvelé. C'est donc une faute d'hygiène très-grave de s'exposer, sous un prétexte sans fondement, à troubler cet effort de la nature.

Les purgatifs jouent un rôle très-important dans le traitement des malades ; ils constituent une médication puissante dont les anciens, moins habiles que nous à préciser le siége des maladies, savaient tirer un grand parti. Ils sont encore la base de tous les remèdes conseillés et vendus par les empiriques, et lorsque nous ferons une revue des nombreux charlatans qui exploitent la crédulité des malades, nous ne manquerons pas de faire connaître pourquoi les purgatifs sont leur grand cheval de bataille. Ce qui contribue à entretenir l'erreur de ceux qui abusent des purgatifs, est l'effet même qu'ils en ressentent, car ces médicaments, après avoir produit leur action habituelle, déterminent toujours une constipation qui augmente à mesure que l'on abuse de leur emploi. C'est ainsi que les nombreuses personnes qui faisaient autrefois usage de la médecine Leroy acquéraient bientôt des maladies très-graves, car plus elles se purgeaient, plus la constipation était considérable et plus elles s'imaginaient qu'elles devaient encore se purger, erreur qui fut trop souvent fatale!

Non-seulement on tient peu de compte de l'opportunité du purgatif, mais encore on s'occupe généralement fort peu de sa nature, pour ne considérer que sa forme plus ou moins agréable. Et cependant, malgré le grand nombre de ces agents médicinaux, il n'en est peut-être pas deux, qui agissent de la même manière sur l'organisation humaine. L'un produit son effet au bout d'une heure, l'autre après dix-huit ou vingt heures ; celui-ci détermine des contractions intestinales nécessaires dans certains cas, et par conséquent de la douleur, celui-là glisse, pour ainsi dire, le long du tube digestif sans produire la plus légère sensation ; il en est de même de la nature des matières expulsées qui sont très-différentes selon le médicament employé. Enfin, il est des purgatifs doux, dont on pourrait presque abuser, et il en est d'autres qui ont une telle violence qu'on ne doit pas y recourir souvent, et surtout ne pas les employer plusieurs fois dans un court espace de temps.

Quelle est donc la boussole qui servira de guide au malade au milieu de ces graves difficultés ? Sera-ce la réputation acquise d'un purgatif vanté ? elle est souvent usurpée. Sera-ce sa propre expérience ? il n'en aura jamais assez ; car, telle substance convient aujourd'hui dans un cas donné, qui peut être nuisible demain et doit être remplacée par telle autre. On conçoit alors qu'il est impossible d'avoir foi dans l'innocuité de ces purgatifs annoncés par ceux qui les vendent, puisque, fussent-ils exempts de danger, leur usage peut n'être pas convenable.

D'après toutes ces considérations, l'on peut voir que se purger est une chose sérieuse qui mérite d'être examinée avec la plus minutieuse attention, et que si, dans certains cas, il en résulte du bien-être pour le malade, il en arrive trop souvent un effet opposé pour l'homme à peu près bien portant.

Se purger au printemps, sans nécessité bien démontrée, est une chose absurde, et il ne faut jamais s'aviser de troubler une belle santé par une précaution inutile. Il est donc très-important, en pareil cas, pour la personne qui songe à se purger, de prendre conseil du médecin qui a l'habitude de lui donner des soins et de le prier de porter une sérieuse attention à l'examen de la nécessité du purgatif, à l'espèce de celui qui doit être employé, et surtout à la dose que l'on doit prendre ; car telle personne éprouve des effets violents d'une très-petite dose qui serait insignifiante pour une autre. Il faut bien savoir que l'abus des purgatifs est pernicieux pour certaines constitutions, et dernièrement encore nous

avons eu occasion de voir deux jeunes enfants dont la santé, pour longtemps compromise, a été altérée par la monomanie d'une mère qui les adore et dont les soins inintelligents ont fini par mettre en danger deux existences qui lui sont chères. Sachons donc jouir des douceurs du printemps, sans en faire une époque obligée de purgation, abandonnant ainsi, sans hésiter, une aveugle et dangereuse routine.

Dr Reinvillier.

Des causes de la fièvre typhoïde.

L'article suivant est extrait des leçons faites à l'hôpital de la Pitié par le professeur Gendrin. Ces leçons sont publiées par divers journaux de médecine, et principalement par la *Gazette des Hôpitaux;* mais il est généralement impossible de les communiquer à nos lecteurs, car personne plus que le docteur Gendrin ne multiplie dans son langage les termes scientifiques. Nous avons cependant dû recueillir ce remarquable travail sur les causes de la fièvre typhoïde, maladie si commune et si meurtrière, et encore avons-nous été obligés d'en élaguer certains détails anatomiques incompréhensibles pour les gens du monde.

Connaître les causes ordinaires d'une maladie, c'est presque posséder le moyen de s'en préserver, et l'on sait combien est redoutable cette maladie désignée ordinairement par le nom de fièvre typhoïde. C'est cette même maladie, laquelle a régné de tout temps et dans tous les pays, qui a été désignée, selon les époques et selon les écoles, par les noms de fièvre *bilieuse*, fièvre *nerveuse*, *putride, maligne, muqueuse*, *ataxique*, *adynamique*, etc. Il est vrai que les diverses formes sous lesquelles elle se présente ont parfois servi de prétexte à ces dénominations variées. Quant à M. Gendrin, le nom qu'il adopte est celui de *typhus*, ainsi qu'on le verra plus loin; il imite en cela les auteurs anciens, qu'il affectionne particulièrement.

Les idées de ce savant médecin sur la contagion de la fièvre typhoïde nous paraissent trop absolues; cette contagion n'est pas généralement admise, et, si elle était bien prouvée, on aurait eu bien souvent l'occasion de la constater, puisque cette maladie est si commune. On n'aurait pas alors besoin de dire, avec cet auteur, qu'il suffit d'un cas bien avéré pour prouver la vérité de la contagion. Il reconnaît, au reste, que la manifestation de ce principe contagieux est subordonnée à certaines conditions qui n'existent pas constamment.

Cela dit, nous laissons parler le docteur Gendrin :

« Deux ordres de causes concourent à la production du typhus :

« 1° Causes *prédisposantes*, qui rendent apte à contracter la maladie;

« 2° Causes *efficientes* ou *déterminantes*.

« 1° *Causes prédisposantes.* — Parmi ces premières causes, on peut classer toutes celles qui ont pour résultat d'apporter dans l'économie une grande débilité par le dérangement des fonctions organiques. On doit citer au premier rang la mauvaise alimentation, l'habitation de lieux malsains, humides, ne recevant jamais un rayon de soleil; l'exposition continuelle au froid, surtout au froid humide; les privations, la misère, les travaux excessifs, énervants, qui dépassent la force ou la rapidité de la résistance vitale. Ce sont là des causes très-actives, sans doute, mais qui le deviennent davantage si l'on y ajoute les causes morales.

« On a dit que le typhus était produit par l'habitation des grandes villes, de Paris en particulier; c'est un abus de mots. Le typhus est fréquent dans les grandes villes, parce que les grands centres de population renferment des conditions d'insalubrité qui réagissent de préférence sur une classe d'individus, les ouvriers arrivant de la campagne. Là, ils étaient habitués au grand air, à une nourriture difficile à digérer, c'est vrai, mais saine et appropriée à leur vigoureux estomac. Ces individus se trouvent, à leur arrivée dans les villes, dans des conditions tout opposées. Joignez à cela les déceptions de tout genre, le travail forcé auquel ils sont obligés de se livrer pour n'obtenir souvent qu'une nourriture insuffisante, les excès énervants, l'abus du vin, etc., et vous verrez que toutes les causes se réunissent pour rendre cette partie de la classe ouvrière apte à contracter le typhus. Cette condition n'est donc pas inhérente à l'habitation même de la cité.

« Il faut ajouter à ces causes la débilité apportée dans l'économie par les graves maladies, surtout celles qui portent sur les émonctoires du tube digestif. La moindre cause suffit alors pour faire éclater le typhus; enfin, l'on peut dire que l'aptitude à contracter cette affection est en raison directe de la diminution des facultés réparatrices de l'organisme.

« Les causes morales exercent une action débilitante, soutenue sur toute l'économie; aussi, dans les épidémies, voit-on le typhus atteindre surtout les personnes qui ont des peines, qui sont sous l'influence de contrariétés ou de la terreur qu'inspire la maladie elle-même.

« *Causes efficientes.* — Toutes les causes que nous venons d'énumérer sont puissantes par elles-mêmes; mais elles ne peuvent donner naissance au typhus, cette maladie si régulière, si constante dans sa marche et ses altérations. Il faut, pour le produire, l'influence exercée sur l'organisme par des causes déterminantes résidant dans le *principe infectieux*, d'origine animale le plus ordinairement. On peut s'en convaincre en réfléchissant sur les diverses circonstances dans lesquelles le typhus s'est manifesté. Ainsi, qu'il y ait accumulation d'hommes dans un espace étroit, que ces hommes soient déjà dans des conditions de maladie ou de mauvaise hygiène, le typhus éclatera immédiatement; et c'est tellement vrai, qu'avec cette réunion de circonstances on peut produire le typhus à volonté. Voilà pourquoi nous le voyons naître si souvent sur les vaisseaux encombrés, dans les prisons, dans les salles d'hôpital, où les exhalaisons de mauvaise nature viennent se joindre à la cause déjà si puissante de l'entassement des malades, dans les casernes, les pensionnats, etc. Un de ces grands établissements, une caserne, par exemple, n'a pas un seul malade, grâce aux soins hygiéniques mis chaque jour en pratique; mais tout à coup un froid intense se fait sentir; les fenêtres, qui s'ouvraient une partie de la journée pour le renouvellement de l'air, restent maintenant fermées, de telle sorte que la ventilation ne se fait plus, et le typhus se déclare. Le même accident est arrivé sur des vaisseaux où des temps d'orage prolongé forçaient les hommes à rester dans les entre-ponts. Quelquefois cependant le typhus éclate et fait d'énormes ravages dans un établissement où pas un seul cas de cette maladie ne s'était montré jusque-là. Il faut alors en rapporter la cause à l'infection contagieuse.

« Le principe de l'infection ne naît pas toujours de l'accumulation des hommes; il peut encore provenir de matières animales en putréfaction ou d'émanations de mauvaise nature s'élevant de malades gravement attaqués, comme ceux qui ont subi de grandes amputations ou qui sont porteurs de larges plaies en suppuration. Le typhus sévit alors dans les salles avec d'autant plus d'intensité que les malades ont des affections qui leur font exhaler des miasmes plus délétères.

« Si des principes septiques se dégagent par des causes étrangères aux émanations humaines, le typhus peut tout aussi bien se manifester. Ainsi, Lepecq de la Cloture raconte que les hommes employés à la salaison des harengs à Dieppe furent, en 1769, attaqués du typhus, parce qu'il y avait cette année-là quantité de harengs gâtés; deux cents personnes périrent, et l'épidémie ne disparut que lorqu'on eut fait enlever les poissons, cause première de la maladie.

« Hops raconte qu'un navire suédois, *le Christianzoé,* croisait dans la Baltique, en 1705, ayant une énorme cargaison de poisson; ce poisson vint à se corrompre, et le typhus se déclara avec une telle intensité, que la manœuvre devint presque impossible. Cependant, on parvint à débarquer à Saint-Pétersbourg, après avoir perdu soixante-sept personnes. On jeta le chargement, l'équipage fut renouvelé, et l'on reprit la mer; mais bientôt le typhus recommença ses ravages; dix-huit hommes périrent. Cette fois, on ne pouvait plus attribuer le mal à la masse des poissons putréfiés; c'était la coque du vaisseau qui s'était imprégnée du principe infectieux. Un pareil moyen de transmission est, du reste, un phénomène assez fréquent pour la plupart des maladies contagieuses.

« La ville de Cork, en Irlande, avait une boucherie où pendant quatre mois de l'année on tuait les bestiaux dont les viandes devaient être salées pour l'approvisionnement des navires anglais. Le nombre des animaux abattus était énorme; le sang qui en provenait était conduit dans des puisards disposés à cet effet; aucun symptôme fâcheux ne s'était encore manifesté, lorsqu'un accident tout fortuit fit communiquer l'eau des fossés de la ville avec les puisards. Il en résulta un typhus qui ne cessa qu'après qu'on eut empêché la communication artificielle et qu'on eut enlevé les matières pestilentielles contenues dans les réservoirs.

« On peut encore contracter le typhus par les voies digestives; ainsi la garnison de Rocroy eut le typhus après avoir mangé la viande d'animaux atteints d'une maladie épizootique; les animaux furent éloignés et l'épidémie disparut avec eux.

« Le principe infectieux, tout en conservant au typhus son caractère spécial, peut toutefois imprimer à l'épidémie des formes particulières. Ainsi, en 1767, une colline vint à s'écrouler près de Bagnarea, ville du royaume de Naples, et par sa chute intercepta le cours de sources sulfureuses qui allèrent se mêler aux eaux douces et à deux lacs qui dominaient la ville. Les poissons et les insectes moururent, les herbes pourrirent; il en résulta des exhalaisons de principes septiques qui déterminèrent une épidémie typhode des plus graves. Pozzi, qui la rapporte, dit que le typhus revêtit un caractère *intermittent.* En

effet, la maladie était née d'un principe infectieux, mais qui était dû en partie à une cause végétale, la fermentation et la putréfaction des plantes aquatiques; il n'est donc pas étonnant que le typhus ait eu dans la forme quelque chose des fièvres paludéennes.

« En 1701, le typhus éclata au château Saint-Ange par suite du desséchement des fossés alimentés par le Tibre. Chez certains individus, il affecta une marche périodique régulière, tandis que chez les pauvres habitants, entassés dans des lieux bas, humides, marécageux, il eut le caractère des fièvres malignes intermittentes; de telle manière, disent Lancisi et Baglivi, que la fièvre putride devint la forme de la maladie chez les premiers, tandis que chez les autres ce fut la fièvre pernicieuse, avec accès intermittents.

« Le typhus peut encore se produire pendant le cours de maladies diverses.

« Le principe infectieux, ajouté à la maladie préexistante, donne lieu à un typhus qui emprunte à cette dernière quelques-unes de ses formes, tout en conservant son caractère distinctif.

« Rœderer et Vagler, dans leur Traité intitulé : *De morbo mucoso,* donnent les plus grands détails sur l'épidémie de Gœttingue en 1760. La ville était assiégée, les rues dépavées et les égouts détruits, de manière que les eaux ménagères se mêlaient au fumier; les vivres étaient rares et de mauvaise qualité; enfin, la population civile et militaire était exténuée de fatigues et sous l'influence d'impressions morales pénibles, faciles à comprendre chez des individus réduits à la dernière extrémité. Dans ces conditions, une épidémie éclata; ce n'était pas le typhus, mais une affection des voies digestives très-prononcée. Aucun des symptômes de cette maladie, portée à un très-haut degré, ne manqua; beaucoup de malades avaient le pouls fébrile, de la diarrhée et même des vomissements; dans les cas les plus graves, il survenait de la dyssenterie.

« Le grand nombre d'individus attaqués par l'épidémie nécessita l'établissement d'un hôpital dans la citadelle. On y entassa les soldats atteints de la fièvre muqueuse, et c'est parmi eux seulement que l'affection primitive revêtit le caractère putride. Chez les habitants qui ne subirent pas l'influence de l'encombrement, la fièvre persista, mais sans complication; de sorte que, chez les malades ordinaires, ce fut une fièvre muqueuse simple ou dyssentérique, tandis que chez les militaires, qui étaient soumis aux influences de l'accumulation, ce fut le typhus. Ce fait nous prouve, de plus, l'action puissante et rapide du principe infectieux sur les individus dont l'organisme est déjà débilité par des causes prédisposantes, les privations, les peines morales, etc.

«En 1792, l'armée prussienne entre dans la Champagne; les soldats mangent des raisins verts en grande quantité, et la dyssenterie éclate dans l'armée prussienne, puis dans l'armée française; les hôpitaux sont encombrés, et bientôt le typhus s'y manifeste avec la forme dyssentérique dominante, et, chose digne de remarque! chez tous les malades qui ne vont pas dans les ambulances, la dyssenterie reste à l'état simple. Ce typhus affectant la forme dyssentérique est pour nous une preuve que la maladie typhode, ainsi entée sur une épidémie antérieure, conserve toujours quelque chose de l'aspect et de la marche de l'affection primitive, tout en paraissant donner à celle-ci un caractère contagieux.

« Les deux observations que nous venons de citer nous donnent la raison d'être des maladies contagieuses qui suivent d'ordinaire les corps d'armée; c'est le typhus, ayant toujours de la tendance à se produire partout où il y a grande réunion d'hommes et se greffant sur toutes les maladies épidémiques dont il revêt les formes principales. Ainsi, il est certain que si le typhus venait à se déclarer aujourd'hui dans une caserne, et ce n'est que trop possible, malheureusement (n'avons-nous pas vu, il y a quelques années, la caserne Popincourt ravagée par une épidémie typhode des plus terribles?), eh bien! le typhus se propagerait avec la forme spéciale de l'épidémie régnante en ce moment, la forme catarrhale (*la grippe*).

« *Contagion du typhus.* — L'infection du typhus autour des sujets qui en sont frappés peut devenir assez active par les émanations des malades pour constituer des foyers de contagion, et cette propriété contagieuse du typhus est, pour nous, aussi incontestable que celle de la variole (*petite vérole*), de la scarlatine, etc. Nous ne perdrons pas notre temps à réfuter toutes les mauvaises raisons avancées par les anti-contagionistes; il suffit d'un cas bien avéré où le typhus s'est transmis par contagion (et certes il n'en manque pas), pour prouver la vérité de notre assertion et renverser la théorie de nos adversaires. Quant au fameux argument basé sur ce qu'un sujet atteint de typhus peut être apporté dans les salles sans infecter les autres malades, il nous serait bien facile de prouver que le contraire a lieu trop souvent. Dans tous les cas, on pourrait en dire autant de la variole, dont ils admettent cependant le caractère

contagieux. Mais tout cela n'est pas l'interprétation du fait; qu'ils nous permettent de la leur donner : *La contagion est subordonnée nécessairement et constamment à une influence épidémique déterminante et favorable.* Ceci nous explique parfaitement pourquoi la contagion, si terrible dans les temps épidémiques, devient presque nulle quand il n'y a que quelques cas isolés de typhus. On a aussi objecté que le fait du typhus se déclarant dans une salle où l'on avait apporté un sujet frappé de cette maladie ne présentait rien d'extraordinaire, attendu que le typhus peut naître dans l'hôpital. Cela peut arriver; mais on ne niera pas cependant qu'un individu séjournant à l'hôpital pour une maladie chronique ne puisse contracter l'affection typhode par un contact plus ou moins immédiat et par les émanations qui s'élèvent du malade frappé de typhus placé à côté de lui. Les exemples d'étudiants en médecine et de sœurs d'hôpital qui en sont attaqués en donnant leurs soins sont trop fréquents pour que nous ayons besoin d'y insister et sont un argument de plus en faveur de la contagion, dont nous allons prouver l'évidence par quelques faits irrécusables.

« En 1825, le typhus se déclare d'une manière presque épidémique à Montrouge, dans une maison de logeur, mal aérée, humide, dont les fenêtres ouvrent sur une cour, véritable puits d'infection. Cette maison envoie à l'hôpital Cochin sept malades qui entrent dans les salles dont nous avions alors la direction; notons que parmi ces sept malades attaqués du typhus, se trouve une nourrice qui demeure dans une maison dont les croisées donnent sur la même cour que celles du logeur. Allant chez un client, rue du Bac, 36, nous sommes arrêté par le portier, qui nous prie de voir son beau-frère; nous visitons ce dernier; nous constatons un typhus, et nous apprenons que cet homme est un carrier de Montrouge. Il est transporté à Cochin, où il succombe au bout de quelque temps. Cinq ou six jours après notre première visite, la femme du portier est attaquée du typhus; elle guérit. Mais, pendant sa convalescence, l'enfant présente à son tour les accidents de l'infection; il s'en tire également. Chose curieuse! le mari ne contracte pas la maladie; mais, sur l'observation que nous lui faisons de la possibilité de la contagion, il nous répond qu'il est sans crainte, attendu qu'il a déjà eu le typhus quand il était infirmier à l'hôpital de Mayence lors de la fameuse épidémie de 1813. Nous apprécierons la valeur de cette opinion à l'article *Récidive.*

« En 1826, le typhus éclata à l'Ecole de La Flèche. Cinq ou six autopsies ayant démontré d'une manière passable les altérations caractéristiques de cette maladie, l'Ecole fut évacuée; et ce qui ne peut laisser aucun doute sur le principe contagieux de cette affection, c'est que vingt-neuf élèves arrivés dans leur famille y furent pris de typhus. De ces vingt-neuf jeunes gens, six étaient de Versailles, où l'on n'observait pas de typhus. Le docteur Borie constata que ces jeunes malades communiquèrent le typhus aux personnes qui leur donnaient des soins. Le docteur Benois, médecin militaire de La Flèche, rapporte qu'un des élèves, sorti de l'Ecole, transmit la maladie à sa sœur, celle-ci à sa femme de chambre, et cette dernière à une amie qui venait la visiter. Ces faits ont été rapportés en détail dans le tome XXVI du journal des *Archives générales de Médecine.*

« La contagion est possible, non-seulement dans le milieu où se trouvent les individus attaqués de typhus, mais le principe infectieux peut encore se transmettre par les effets d'habillement, le linge, les ais, les parois des maisons, etc., ainsi nous l'avons vu sur le *Christianzoé* se propager par la coque du navire. Pringle raconte que le typhus éclata dans une famille de cordiers de Gand (onze personnes moururent), parce qu'on leur avait envoyé les tentes qui avaient servi aux soldats de Fontenay, parmi lesquels le typhus avait exercé ses ravages.

« Willis rapporte qu'un enfant fut admis à l'hôpital de Dublin pour le typhus. L'enfant guérit, et emporta ses effets non désinfectés. Reçu dans une maison d'ouvriers (workhouse), il ne tarda pas à leur communiquer le typhus, qui, cette fois, s'était transmis par des effets d'habillement.

« Maintenant que la contagion est établie d'une manière incontestable, nous devons ajouter que les récidives sont très-rares. Il y en a des cas bien avérés, cependant; et pour n'en citer qu'un exemple, Reil contracta en 1792 le typhus qu'il décrit dans ses *Memorabilia clinica;* ce qui ne l'empêcha pas de succomber en 1813 à ce même typhus, que l'armée française promenait à sa suite. Quand l'organisme a pu se renouveler un grand nombre de fois, et que surgissent ensemble un grand nombre de causes pouvant produire le typhus, comme les peines morales, les craintes, les revers d'une armée, l'encombrement, les privations, etc., le typhus peut attaquer des individus sur lesquels il avait déjà exercé son influence.

« L'étiologie du typhus se réduit donc à ceci :

« 1° *Causes prédisposantes*, souvent puissantes, mais ne pouvant jamais déterminer le typhus;

« 2° *Causes déterminantes*, ou *principes infectieux*, naissant le plus souvent de l'encombrement, de la putréfaction, ayant par conséquent une origine anormale, et pouvant se transporter par les effets d'habillement, etc.

« L'étiologie du typhus, envisagée sous ce point de vue, nous éclaire sur les *indications curatives.* »

Et nous, nous ajoutons : sur les indications *préservatives* ou hygiéniques.

Bons effets de l'ammoniaque contre les suites de l'abus des boissons alcooliques.

Nous avons déjà fait connaître, sous le titre de *Remède contre l'ivresse* (*Médecin de la Maison*, n° 2), les bons effets de l'ammoniaque liquide contre l'abus des boissons alcooliques; le fait suivant semble prouver que ces effets sont encore favorables contre les troubles qui suivent moins immédiatement l'abus des alcooliques.

Je fus appelé, dit M. Dallas, auprès d'un commis-négociant. C'est un Russe d'une quarantaine d'années, adonné depuis très-longtemps aux excès de boisson. J'avais déjà guéri cet homme de plusieurs maladies, à différentes reprises, mais il n'avait pas osé, me dit-il, avoir recours à moi pour cette fois encore, parce qu'il avait oublié de me remercier pour mes cures antérieures. Il s'était donc adressé à un autre médecin, qui l'avait saigné, purgé, etc., sans aucun profit. Enfin, son patron lui ordonna de se faire soigner par moi. Je le trouvai dans une agitation extrême, incapable de rester une minute en place, regardant d'un côté et d'autre d'un air effaré; les yeux injectés, le pouls petit et fréquent.

Il me parla de maux de tête insupportables, de la difficulté qu'il avait de lire, tandis qu'auparavant il voyait très-bien; il me rendit enfin compte très-exactement et très-raisonnablement de tous les symptômes de sa maladie, puis il ajouta d'une voix basse et entrecoupée : « J'ai encore quelque chose de très-important à vous dire; je sais que vous n'y ajouterez pas foi, que vous n'en croirez pas un mot, et pourtant je vous jure que c'est de la plus grande vérité. Chaque soir, à six heures, j'entends un bruit particulier; je vois monter par cet escalier, un à un, une longue file de petits diables qui entrent dans ma chambre, qui se mettent à sauter et à danser, qui me tirent par les bras, par les pieds, qui s'élancent sur ma tête, et ne me laissent pas un moment de repos jusqu'au matin. Je les vois, ajoutait-il, comme je vous vois; j'appelle ma femme et mon fils pour les leur montrer, je les leur fais toucher du doigt, mais ils disent qu'ils ne voient rien. »

Sa malheureuse femme me dit, en effet, que son mari n'avait pas fermé l'œil depuis quatorze jours et qu'il passait toute la soirée et toute la nuit aux prises avec ces diables, qu'il ne cessait d'asperger inutilement d'eau bénite, et le reste de la journée à parler des tourments endurés pendant la nuit et de ses craintes pour la nuit suivante.

Il ne me fut pas difficile d'attribuer tous ces phénomènes extraordinaires à ses habitudes bachiques, et, en l'absence de tout autre indication pressante, l'idée me vint de lui administrer l'ammoniaque liquide. Il en prit quatre gouttes dans chaque verre d'eau.

Quelques jours après ce traitement, ce malheureux dormait d'abord quelques heures le matin et puis encore dans la nuit; peu à peu les diables diminuèrent et disparurent enfin; sa vue s'améliora; au bout d'un mois cet homme était parfaitement rétabli et put se remettre à son travail.

Je l'ai revu dernièrement; voilà plus de deux mois qu'il est tout-à-fait guéri et parfaitement sobre.

Nouveau moyen pour arrêter l'hémorrhagie provenant de la blessure d'une veine par un instrument ou par des sangsues.

On est quelquefois fort embarrassé, surtout lorsqu'on demeure loin d'une pharmacie, pour arrêter le sang, soit d'une piqûre ou blessure, soit d'une morsure profonde de sangsue. Voici un moyen simple et d'un effet sûr, dont on est redevable à M. Chycoine, médecin à la Chapelle-sur-Loire. Il consiste à appliquer sur la piqûre un mélange composé d'une partie d'alun et de quatre parties de plâtre *cuit.* M. Chycoine fonde le bon résultat de cette application sur la qualité absorbante du plâtre cuit et sur l'astringence de l'alun. Il a employé ce moyen diverses fois, entre autres sur une femme à laquelle il avait fait une opération à la poitrine avec un trocart (*instrument de chirurgie qui sert à faire des ponctions, etc.*). Le mélange forma avec le sang qui s'écoulait un mastic qui mit un obstacle complet à l'hémorrhagie.

Il arrive souvent qu'une sangsue mord sur une veine et que, lorsqu'elle est *tombée*, il s'échappe pendant un temps très-long du sang par la morsure, ce qui suffit, dans certains cas, pour affaiblir ou effrayer

le malade. Le moyen facile qu'indique M. Chycoine peut remédier, sans inconvénients, à cet accident; ce médecin assure l'avoir vu parfaitement réussir.

De l'Elixir de longue vie.

Tous ceux qui font partie du monde médical, connaissent la formule et les effets de l'*Elixir de longue vie;* mais ne serait-il pas utile aussi d'en faire mention dans les colonnes d'un journal qui reconnaît, à juste titre, que la science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire (1).

Il y a quelques jours, le hasard m'a mis entre les mains un vieux manuscrit dont le temps avait altéré la blancheur; le papier était, à divers endroits, parsemé de taches de rouille d'une assez grande étendue; et, à cette preuve concluante d'une date ancienne, venait se joindre celle de l'orthographe, qui prouvait, une fois de plus, que l'écriture ne datait pas de ce siècle.

Le titre de ce manuscrit et d'autres données me portent à croire, quoique je ne puisse certifier le fait, que cette pièce provient des papiers du docteur *Jornel,* médecin suédois, mort à l'âge de 104 ans d'une chute de cheval. La formule qu'il a donnée de cet élixir ne diffère en rien de celle que publie le Codex, et que Dorvault a reproduite dans son officine, sous les diverses dénominations d'Elixir de longue vie, d'élixir suédois, d'alcoolé d'aloès et de thériaque composée, de teinture d'aloès composée du Codex. Il est vrai que quelques auteurs ont dénaturé cette composition, qui est loin d'être uniforme aujourd'hui, soit par de nouvelles additions, soit par des doses de proportions différentes. C'est ainsi que Taddei ajoute du quinquina et de la cascarille, que MM. Soubeiran et Cottereau ajoutent du sucre. Malgré cette diversité, tous les auteurs sont néanmoins d'accord pour reconnaître à ce médicament des vertus excitantes, stomachiques, et légèrement purgatives lorsqu'il est pris à la dose de huit à trente grammes.

Je pourrais suivre ce manuscrit dans toute son étendue et présenter les particularités bizarres données à l'appui des vertus de cet élixir; je m'abstiens, car la science marche toujours, et le raisonnement des siècles passés pourrait avoir quelque chose d'étrange aux yeux de ceux qui ne considèrent que l'état des progrès actuels. Je dirai seulement que la dose était bien moins forte alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, et que, à moins de circonstances extraordinaires, elle n'était que de dix gouttes environ, matin et soir dans un peu de vin rouge, du thé ou du bouillon. Qu'à cette dose, dit le manuscrit, il restaure les forces, nettoie l'estomac de toutes ses humeurs qui sont trop souvent la cause des indigestions, des aigreurs et des migraines; purge d'une manière légère et sans douleur, et rend les couleurs par l'activité qu'il donne au sang. Les doses sont ensuite augmentées et varient selon les indispositions que l'on veut soigner.

Le docteur Jornel a-t-il dû sa longévité aux vertus et à l'usage de cet élixir? Est-ce par les mêmes effets que nous apprenons dans ses écrits, l'âge de son aïeul, mort à 130 ans, celui de son père, décédé à 112 ans, celui de sa mère, qui a cessé de vivre à 107 ans? Je l'ignore! Toujours est-il, qu'il est rare de voir dans une famille, quatre parents très-rapprochés par les liens du sang, vivre à eux seuls pendant l'espace de 453 ans.

Moins partisan que le docteur Jornel d'un remède dont il possédait la formule, je puis néanmoins citer l'exemple de deux personnes que je pourrais nommer au besoin et qui font toutes deux usage de l'élixir de longue vie. L'une habite le département de la Drôme et a déjà vu se renouveler 89 années; l'autre, habitant le département de Vaucluse, en compte 86. Je crois inutile d'ajouter qu'elles n'ont aucune infirmité, et que loin de penser à quitter ce bas-monde, elles font encore des projets d'avenir.

Que l'on ne croie pas que je sois le partisan absolu de cet élixir et que je le considère comme un baume universel, telle n'est point ma pensée; mais je ne puis m'empêcher de lui reconnaître des qualités réelles, et je me base en ceci sur le raisonnement, sur l'examen des substances qui le composent et sur les vertus de chacune de ces substances. En effet, l'aloès est stomachique et purgatif; l'agaric est un purgatif drastique; la zédoaire et le safran possèdent des propriétés stimulantes et anti-spasmodiques; la gentiane et la rhubarbe sont des toniques; la thériaque est sudorifique. Comment les principes de ces substances, dissous dans l'alcool qui est lui-même un excitant, ne produiraient-ils pas un bon effet sur l'organisation générale de l'homme, en contribuant à maintenir les organes dans un état de force et d'énergie et en les débarrassant de toutes les mucosités qui nuisent nécessairement à la régularité des fonctions?

(1) L'auteur de cette communication ignorait que nous avons déjà publié la formule de cet élixir (*Médecin de la Maison*, n° 14.)

Je ne puis donc que répéter, à la fin de cet article, que l'élixir de longue vie sera toujours d'un bon effet pour ceux qui en feront un usage modéré.

Ire MOULLARD.

Moyen simple et efficace de conserver les blés dans les greniers.

M. Léon Viot, propriétaire-cultivateur à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), et l'un de nos abonnés, vient de publier sous le titre d'*Assurance mutuelle contre la disette*, un Mémoire qui a pour but de répondre à la cinquième question du Programme du *Congrès central d'agriculture,* session de 1851, conçue en ces termes : Moyens d'établir un grand système de réserve de céréales sans imposer de nouvelles charges au Trésor public.

Nous avons remarqué dans ce travail, en dehors des études administratives qui le composent en grande partie et qui sont le résultat de méditations d'une haute portée, des indications précieuses pour la conservation des blés dans les greniers. Nous croyons rendre service aux cultivateurs en publiant ces moyens d'empêcher l'altération de notre première substance alimentaire, les engageant toutefois à recourir à un chimiste ou à un pharmacien, pour faire fonctionner une première fois l'appareil signalé par M. Léon Viot.

La commission, dit M. Viot, choisirait un homme probe, actif, intelligent, qui recevrait le titre de *garde-magasin;* il aurait un traitement de l'association.

Le *garde-magasin* serait chargé de recevoir et de livrer les blés ; à cet effet, il tiendrait en double avec la commission, un registre d'entrée et de sortie des blés. Il serait responsable et fournirait caution.

A des époques déterminées par les saisons considérées les plus favorables à la production et à la multiplication des insectes nuisibles aux céréales, le *garde-magasin* établirait dans les greniers, disposés comme nous l'avons indiqué, des réchauds remplis de charbon allumé, en quantité proportionnée à la capacité de chaque grenier, de manière à ce qu'il puisse se dégager la quantité de *gaz acide carbonique*, nécessaire pour faire périr tous les êtres vivants qui pourraient se trouver dans le grenier, tels que charançons, alucites, teignes des blés, rats, souris, araignées, etc.

Quelques heures suffiraient pour cette opération, et le gardien s'assurerait par le guichet vitré de la porte si le charbon est consumé ou éteint et s'il n'est arrivé aucun accident.

Le lendemain le garde-magasin passerait le blé au grêle ou au tarare, et en extrairait par ce moyen la poussière et les débris des êtres nuisibles.

AUTRE MOYEN. — Pour la conservation des blés l'on pourrait aussi employer le procédé de MM. Cartier et Bobière, qui est plus dispendieux sans être plus efficace que le précédent. Il consiste à garnir de zinc les parois intérieures du grenier que l'on remplit entièrement de blé, que l'on a préalablement soumis à une chaleur de 50 à 60 degrés, pour le purger de l'excès d'humidité qu'il contient.

L'on fait arriver dans ce magasin métallique, et au moyen d'une tubulure inférieure, un courant d'acide carbonique sec, provenant de la décomposition du calcaire par l'acide sulfurique, ou même encore de la combustion du charbon au moyen d'un appareil analogue à celui usité dans la production du sucre pour décomposer le saccharate de chaux.

Une seconde tubulure supérieure dont on dirige de temps à autre le courant gazeux sur de l'eau de chaux, permet d'apprécier l'instant où l'acide carbonique a rempli la capacité entière.

On ferme alors les ouvertures et le grain peut ainsi se conserver un grand nombre d'années à l'abri des conditions d'échauffement et de ponte des insectes, sans remuage à la pelle, sans frais d'appareils mécaniques dispendieux, sans que ses propriétés soient modifiées.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

EXPÉRIENCES SUR LA MALADIE GRAVE DES OISEAUX DE BASSE-COUR (*choléra des poules*).

M. Delafond, professeur de pathologie et de police sanitaire à l'école nationale vétérinaire d'Alfort, a communiqué à l'Académie des sciences les observations suivantes :

« La maladie grave des oiseaux de basse-cour, désignée sous les noms de charbon, de choléra, de fièvre pestilentielle et contagieuse, sévit maintenant dans le département de Seine-et-Oise. Dans la commune de Montgeron, presque toutes les volailles sont mortes. M. Petit, agriculteur à la Cour-de-France, vient de perdre une grande partie de ses poules.

« Cette maladie n'est pas nouvelle; Chabert, Guersant, Maillet, et tout récemment M. Benjamin, vétérinaire à Nogent-sur-Seine, l'ont décrite.

« D'après ce dernier, cette affection apparaîtrait

régulièrement deux fois par an sur les poules, les oies, les dindons et les canards dans les départements de l'Aube, de Seine-et-Marne, de la Marne et de l'Yonne, et ferait périr annuellement 30 à 40,000 de ces animaux.

« Une discussion s'étant élevée au sein de la Société nationale et centrale de médecine vétérinaire à l'occasion d'un rapport sur cette maladie, et plusieurs membres ayant émis une opinion différente sur la nature du mal et principalement sur son identité avec les maladies dites charbonneuses des grands animaux domestiques, j'ai résolu de chercher à élucider cette question par l'expérimentation.

« Le mardi 15 avril, j'ai fait venir de Montgeron trois poules et un canard morts de la maladie, Le 23 du même mois, je reçus de M. Petit, cultivateur à Champagne, dix-huit poules mortes également de la maladie régnante.

« Les lésions morbides rencontrées sur les cadavres ayant laissé quelque incertitude dans mon esprit sur la nature et le siége de la maladie, je me décidai à pratiquer des inoculations dans le but de savoir si le sang des cadavres, comme aussi quelques liqueurs sécrétées et les liquides imbibant certains organes malades ou sains, pouvaient communiquer la maladie à des volailles et à des quadrupèdes bien portants.

« Voici les résultats auxquels je suis arrivé jusqu'à ce jour et dont je crois devoir donner connaissance à l'Académie :

« 1° Le sang de volaille pris dans le cœur et dans les gros vaisseaux immédiatement ou peu de temps après la mort, inoculé à quatre poules bien portantes, les a tuées en douze à trente heures au plus.

« 2° Le sang pris dans le cœur de ces poules aussitôt après la mort, inoculé à deux autres poules, les a fait périr en l'espace de huit à douze heures.

« 3° Le sang de poules mortes chez M. Petit, cultivateur à Champagne, inoculé à deux lapins adultes à la face interne de la cuisse, les a fait périr en huit à dix heures.

« 4° Le sang du cœur de ces deux lapins, inoculé à quatre pigeons, les a fait mourir en huit à dix heures.

« 5° De la lymphe (*humeur blanchâtre qui circule dans des vaisseaux qui lui sont propres*) extraite d'un vaisseau lymphatique d'un lapin mort des suites de l'inoculation du sang du cadavre d'une poule, inoculée à un pigeon, a déterminé la mort de cet animal après huit à dix heures.

« 6° De la salive mousseuse recueillie dans la bouche du même lapin et inoculée à un pigeon, a provoqué la mort en six à huit heures.

« 7° La matière rougeâtre de la rate de deux poules, inoculée à une poule et à un pigeon, les a fait périr en huit à trente heures.

« 8° De la lymphe roussâtre extraite d'un ganglion lymphatique malade, provenant d'une poule morte des suites de l'inoculation du sang, transmise à une poule bien portante, a déterminé la mort en l'espace de quinze à dix-huit heures.

« 9° Le jaune d'un œuf de la grosseur d'une aveline pris dans l'ovaire d'une poule morte, inoculé à un pigeon, a occasionné la mort en huit à dix heures.

« 10° Une poule alimentée avec les chairs, le sang, le foie, les intestins, etc., du cadavre d'une poule. est morte après vingt-quatre heures.

« 11° Un petit caillot sanguin retiré du cœur d'une poule morte, dégluté par une poule bien portante, a provoqué la mort après vingt-quatre heures.

« 12° L'inoculation 1° de la bile extraite de la vésicule biliaire, 2° d'un liquide blanchâtre existant dans le jabot, 3° de matières excrémentielles prises dans le rectum à trois pigeons, les a fait mourir dans l'espace de quinze à vingt-quatre heures.

« Les cadavres de tous ces animaux inoculés ont présenté des lésions morbides semblables à celles des animaux ayant fourni les produits de l'inoculation.

« Le sang, aussi bien que les autres matières inoculées, n'ont encore offert aucune altération physique bien notable.

« Le sang charrie, assurément, un principe qui donne la mort ; mais quelle est la nature de ce principe? Est-il semblable à celui des maladies charbonneuses? Je le crois, mais n'ose point encore positivement l'affirmer.

« J'entreprends une série d'expériences et me livre à des recherches anatomico-pathologiques qui, je l'espère, pourront élucider cette intéressante et importante question.

« Dans le but de savoir si la maladie peut se transmettre, ou bien si elle n'est pas susceptible de se communiquer à distance à des volailles en bonne santé par des émanations cadavériques ou autres, j'ai commencé, le 15 avril, des expériences qui seront appelées à lever les doutes qui existent encore à cet égard.

« Je me livre maintenant à de nouvelles inoculations avec la fibrine, l'albumine, la sérosité du sang, la lymphe, les humeurs de l'œil, la matière cérébrale, le chyle, la graisse, les poumons, les muscles, les reins, l'urine, la salive, les excréments, les aliments

du jabot, du gésier, etc., des animaux malades et des cadavres.

« J'aurai l'honneur de communiquer les résultats de ces nouvelles recherches à l'Académie. »

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Le Polonais invalide qui était âgé de cent vingt-sept ans et qui était entré l'année dernière à l'hôtel des vieux soldats, est mort le 3, à l'infirmerie où il était traité comme officier. Ce vieillard extraordinaire, atteint de la grippe il y a quelques semaines, s'est affaibli et a fini par s'éteindre doucement, au milieu des soins dont il était l'objet. Peu de jours encore avant sa mort, il avait reçu la visite du gouverneur de l'Hôtel qui ne cessait de recommander envers lui les égards dus à une vieillesse aussi remarquable.

— La mort de M. Marjolin avait laissé une place vacante à l'école de médecine. A la suite d'un brillant concours, M. Nélaton, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, a été nommé professeur de clinique chirurgicale.

— Cinq habitants de la commune de Saint-Léger-les-Bruyères (Allier), viennent d'éprouver des accidents terribles de l'usage qu'ils ont fait, comme aliment, du seigle ergoté. Un enfant a été obligé de subir l'amputation d'une jambe; la mère et trois autres enfants sont dans un état déplorable. Nous ne saurions trop prémunir les habitants des campagnes contre l'emploi de ce blé empoisonné.

— D'après l'indication de votre journal, nous écrit Mme de F***, j'ai guéri une hydropique avec la *reine des prés* (*Médecin de la Maison*, n° 12).

—Un médecin suisse, qui avait acquis au Mexique une grande fortune, dont il faisait le plus noble usage, M. Jecker, de retour en Europe et habitant Paris depuis 1845, est décédé il y a un mois. Le 13 mars, veille de sa mort, il fit venir M. Crossé, notaire, auquel il dicta son testament. Entre autres clauses, il a voulu que le Musée de Paris et la Bibliothèque Nationale pussent choisir parmi ses tableaux, ses gravures et parmi ses livres, tout ce que ces deux établissements publics désireraient posséder et dont ils n'auraient pas déjà un exemplaire. Les legs faits par le docteur Jecker, s'élèvent à la somme de 700,000 fr., dont les principaux sont : 200,000 fr. à l'Académie des sciences, pour fonder un prix à décerner à l'auteur du meilleur traité de chimie organique; 100,000 francs aux hospices de Paris; 100,000 fr. à l'hôpital de Porentruy, ville natale de M. Jecker. Le surplus de sa fortune, qui constitue une somme de deux millions, est réservée à la famille du défunt.

— Un fait très-curieux, celui de la rage, communiquée par un chien à des moutons, vient d'être constaté dans une ferme d'Aubenton (Aisne). Vers la fin de février dernier, un petit chien de chasse étranger entra dans la cour de la ferme de M. Noiret-Sénéchal, cultivateur à Aubenton; on le vit pénétrer dans une bergerie et se mêler aux moutons qu'elle renfermait. On ne s'inquiéta pas d'abord de ce fait qui n'avait rien d'extraordinaire; mais le 16 mars, on remarqua qu'un des moutons était tourmenté d'un mal particulier; quand il apercevait une personne il entrait en fureur, s'élançait sur elle et la frappait de violents coups de tête; ces violences se renouvelant, on chercha quelle pouvait en être la cause. On se rappela la présence du chien étranger; peut-être était-il enragé et avait-il inoculé sa maladie à quelques brebis? Dans le doute, le maire, averti, fit abattre le mouton qu'on enfouit immédiatement. Quelques jours plus tard, on ne put plus douter que ce ne fût la rage, car un second mouton fut atteint des mêmes symptômes, devint furieux et menaçant. Pour étudier la maladie et ses développements, on sépara l'animal du reste du troupeau et on l'enferma dans une loge à porcs. Là, la pauvre bête eut de violents accès de rage, pendant lesquels elle ne cessait de se frapper contre la muraille avec une telle force, que sa tête se gonfla d'abord et bientôt se couvrit de blessures dont les chairs déchirées lui couvraient les yeux. Pour mettre fin à ses souffrances, on se décida enfin à l'abattre le 26 mars. Depuis lors, il ne paraît pas que de nouveaux cas de rage se soient manifestés dans le troupeau de M. Noiret-Sénéchal.

— La police de Toulouse vient de procéder à l'arrestation de deux individus qui exploitaient la crédulité des campagnes environnantes d'une façon extrêmement coupable : ils se disaient médecins et avaient soin d'appeler le sortilége à leur aide. Dans une pauvre maison qu'ils visitèrent, se trouvaient deux malades, une femme et son enfant; ils déclarèrent au mari que l'un des deux devait nécessairement mourir, et lui demandèrent lequel il désirait conserver; le mari désolé, répondit qu'il aurait bien voulu conserver sa femme et son fils, mais que, puisqu'il fallait faire un choix, il se résolvait à sacrifier ce dernier.

Sur cette réponse, les médecins administrèrent des remèdes, et ce qu'ils avaient annoncé se réalisa : la femme revint à la santé et l'enfant mourut. Les mêmes moyens étaient employés par ces misérables charlatans pour les soins qu'ils donnaient aux bestiaux. L'exactitude avec laquelle se vérifiaient leurs oracles, quant à ce qui concernait les êtres menacés de mort, leur avait acquis une sorte de réputation. Un troisième individu faisait partie de cette coupable association, mais il est parvenu jusqu'ici à se soustraire aux recherches de la police.

—M. Coudray, médecin à Vaison (Vaucluse), vient de constater quatre cas d'empoisonnement par la *jusquiame*. Quatre frères ayant cru recueillir du *panais*, prirent de la *jusquiame*, et en firent, avec de la viande, un plat qu'ils

mangèrent à leur goûter. Deux heures après, l'un était en démence, l'autre ressemblait à un idiot, un autre était tombé dans un accès de fureur, et il fallait six hommes pour le contenir; le quatrième fut atteint moins gravement, ayant mangé moins que les autres. De prompts et abondants vomissements, provoqués par de l'émétique, parvinrent à arrêter les progrès du mal. Un chien, qui avait mangé du même plat, avait pris la fuite et avait été retrouvé le lendemain, à une demi-lieue de là, dans un état de stupeur. Ajoutons que le *panais* eût peut-être produit le même effet, car la racine de panais de *deuxième année* est vénéneuse.

(*Journal de méd. et de chirur. pratique.*)

—La cour d'appel de Paris vient de se prononcer sur une question qui intéressait, non pas le corps médical, mais deux étudiants en médecine plaidant dans des circonstances assez singulières. Il y a quelques années, est mort à Paris, M. le marquis d'Aligre, laissant une fortune considérable. Le décédé avait, par testament, fait une foule de libéralités, et il laissait entre autres, des sommes importantes à toutes les personnes remplissant un emploi auprès de lui. C'est cette disposition qui à donné matière au procès en question.

Deux élèves en médecine, MM. Véry et Prat, étaient entrés chez lui à la recommandation des médecins qui le soignaient. M. d'Aligre préféra bientôt leurs services à ceux de tous les gens de sa maison, et il les conservait auprès de lui le jour, la nuit, quand sa santé lui permettait de sortir, comme lorsque ses douleurs le retenaient dans son lit. Ces jeunes gens, à la vérité, touchaient des sommes assez considérables; ils étaient rétribués à raison de 25 francs par jour, sans parler de diverses gratifications qui leur ont été délivrées. Mais on conçoit que ce service devait être excessivement pénible et qu'ils ne l'eussent assurément pas conservé plusieurs années, comme ils l'ont fait avec persévérance, si leur position de fortune leur eût permis de continuer leurs études sans se soumettre à cette condition presque humiliante. Aussi, lorsqu'ils ont connu le testament de M. d'Aligre, ont-ils réclamé la part qui leur revenait dans les libéralités du testateur. Toute question se réduisait à savoir si, au moment du décès, ils remplissaient un emploi près du malade. Les héritiers prétendaient que M. d'Aligre avait voulu récompenser seulement ses domestiques, tandis qu'à leurs yeux MM. Véry et Prat étaient des médecins chargés de donner leurs soins au marquis. Le tribunal de la Seine avait jugé dans ce sens et débouté ces jeunes gens de leur demande, mais la cour d'appel a réformé le jugement et accordé à Véry 18,250 fr., et à Prat, 5,703 fr.

— Le sieur Cabaret, charcutier à Belleville, rue Ménilmontant, 32, a été condamné, le 7 de ce mois, à huit jours de prison, pour avoir mis en vente quarante-six pièces de porc, du poids de vingt-trois kilogrammes, de nature à porter atteinte à la santé publique.

— Le sieur Boussiquiaux, épicier à Belleville, rue de Paris, 202, a été condamné à 50 fr. d'amende, pour vente de deux kilogrammes deux cent cinquante grammes de lard salé de mauvaise qualité.

— Le sieur Broussais, charcutier à Paris, rue Transnonain, 38, à quinze jours de prison, pour avoir mis en vente cent soixante-quatorze gros saucissons faits de résidus et de vieilles graisses infectes.

— On a remarqué pendant la terrible épidémie qui a eu lieu dernièrement à Cayenne, que l'aiguille de la boussole éprouvait des perturbations entièrement inusitées. Ces perturbations augmentaient ou diminuaient en raison de la recrudescence ou de la diminution du fléau. Ce phénomène mérite une attention sérieuse et viendrait à l'appui d'observations déjà faites entre les épidémies et les influences atmosphériques.

Les annonces admises sur les couvertures du journal, en même temps qu'elles intéresseront les abonnés et pourront leur être utiles, seront dans l'avenir la source d'un produit, qui viendra contribuer à l'amélioration matérielle de cette publication.

Toutefois, la rédaction déclare qu'elles lui sont complétement étrangères et qu'elle n'en prend, en aucune façon, la responsabilité.

Dr Reinvillier,
Réd. en chef.

FORMULES.

LAVEMENT LAXATIF.

Prenez :	Eau chaude.....	250 grammes.
	Miel commun.....	3 cuillerées.
	Huile d'olives.....	2 cuillerées.

Faites d'abord fondre le miel dans un peu d'eau, puis ajoutez alternativement l'huile et l'eau par portions et à trois ou quatre reprises en agitant le tout.

Ce lavement doit être gardé au moins une demi-heure si l'on veut obtenir un résultat, c'est pour cela que la quantité d'eau qui le compose n'est que celle d'un demi-lavement. Il convient dans le cas de constipation et peut être renouvelé plusieurs jours de suite, soit le matin, soit le soir.

TISANE TEMPÉRANTE ET LAXATIVE.

Orge mondé et lavé à l'eau bouillante,	30 grammes
Faites bouillir pendant 25 ou 30 minutes dans :	
Eau commune.....	1 kilogramme.
Passez et ajoutez :	
Miel blanc très-pur.....	60 grammes.

Cette tisane est ce qu'on appelle vulgairement *rafraîchissante;* elle se prend par petites tasses dans le courant de la journée, sans avoir égard aux heures de repas.

Le gérant, Manigley.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mai 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 22.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE.

Des maladies régnantes. — La suette. — Des aphthes. — Nouveau moyen de traiter l'appauvrissement du sang. — Ulcérations occasionnées par un long séjour au lit; pansements avec le coton. — Nouveau moyen de rendre le pain plus frais et légèrement laxatif. — Conservation et reproduction des sangsues. — Médecine vétérinaire : maladie des oiseaux de basse-cour (*choléra des poules*). — Variétés et nouvelles.—Formules : Gargarisme émolient; —Gargarisme astringent.

DES MALADIES RÉGNANTES.

30 mai 1851.

Les maladies que l'on observe en ce moment à Paris n'offrent rien de particulier, si ce n'est la tendance qu'ont à se généraliser des éruptions de diverse nature; nous avons observé un grand nombre de personnes affectées d'éruptions papuleuses ou petits boutons à la figure, au cou et plus particulièrement aux mains qui, parfois, en sont couvertes. Aucune fièvre ni malaise n'accompagne, au reste, ces affections de la peau, et, à l'exception d'un aspect désagréable et d'une démangeaison vive qui se manifeste, surtout le soir, cette indisposition est exempte de tout symptôme inquiétant.

Une maladie beaucoup plus grave règne en ce moment dans le midi de la France et particulièrement dans le département de l'Hérault. A Nisas, l'épidémie a débuté le 6 mai, et le 11, on comptait déjà dix-neuf victimes. Les villages de Caux, Neffiès, Fontès, Adissan, Cazouls, Canet, etc., ont aussi été très-maltraités. Mais c'est surtout à Pézenas que cette maladie a sévi avec une très-grande intensité; on cite parmi les morts, M. L. Delmas, négociant, qui présidait une des deux associations de bienfaisance de cette ville, et M. d'André, maire de Pézenas.

On conçoit que cette épidémie a dû jeter l'épouvante parmi les populations, et, en effet, tous ceux qui ont pu abandonner le pays n'ont pas manqué de se soustraire au fléau. Il s'est cependant rencontré des hommes d'élite qui ont oublié leur danger personnel pour organiser des secours exigés par cette pénible circonstance. Les médecins n'ont pas failli à leur mandat et un certain nombre sont arrivés de Montpellier, parmi lesquels se trouvent MM. les docteurs Alquier, Barre et Fuster, accompagnés de quelques élèves. Leur dévouement est venu se joindre à celui des médecins de la localité, et les derniers rapports, beaucoup plus rassurants que les premiers, font présager la décroissance de l'épidémie.

Nous espérons que cette maladie n'étendra pas ses ravages vers d'autres départements, et l'on a même remarqué qu'elle s'est encore tenue constamment sur la rive droite de l'Hérault, mais nous pensons cependant qu'il est utile de consacrer un petit article à la maladie qui porte le nom de *suette*.

LA SUETTE.

On désigne sous ce nom une maladie épidémique qui a pour caractères principaux des sueurs abondantes, une éruption de petites vésicules arrondies de la grosseur d'un grain de millet et une fièvre plus ou moins intense. Lorsque la suette attaque quelques individus isolés, elle est ordinairement peu grave, et l'on dit alors qu'elle est *bénigne* : mais lors-

qu'elle atteint une population tout entière, lorsqu'elle prend la forme épidémique, il n'en est pas toujours ainsi. Il est certaines épidémies dans lesquelles la suette est justement appelée *maligne*, et cependant la mortalité est toujours loin d'atteindre de très-grandes proportions, comme dans le choléra, par exemple.

Il n'est pas bien certain que la suette ait été connue des anciens, car les éruptions analogues qu'ils décrivent ne sont pas assez caractéristiques pour trancher la question. En 1486, elle se montra d'abord en Angleterre et y fit des ravages pendant quarante ans ; elle parcourut ensuite l'Allemagne, la Flandre, la Zélande, le Brabant, la Hollande, le Danemarck, la Norwège, la France, depuis l'année 1525 jusqu'à l'année 1530. Elle sévissait surtout en automne, disparaissait pendant l'hiver, puis se montrait de nouveau au printemps. Lorsqu'une ville en était attaquée, cinq ou six cents personnes tombaient malades dans un seul jour et beaucoup d'entre elles succombaient. Depuis, on a observé diverses épidémies importantes, l'une à Beauvais, en 1750; à Guise, en 1759; à Hardevilliers, en 1773 ; celles du département de l'Oise, en 1821 et 1832, et celle de Coulommiers (Seine-et-Marne), en 1839.

Les *causes* de la suette sont assez obscures, comme celles de la plupart des épidémies; cependant on a remarqué qu'elle sévit principalement dans les localités basses et humides, dans les vallées étroites. L'élévation subite de la température a souvent précédé son apparition, et lorsqu'elle s'est montrée épidémiquement, elle a toujours été contagieuse à la manière de la rougeole et de la scarlatine; cependant plusieurs médecins se sont inoculés impunément l'humeur des vésicules. Elle attaque tous les âges, mais plus spécialement l'âge adulte. Les femmes y sont plutôt prédisposées que les hommes; ainsi, en 1839, dans l'arrondissement de Coulommiers, sur 287 malades appartenant à une population de 2,807 habitants de quatre villages affectés, il y eut 114 hommes atteints et 173 femmes. En résumé, cette maladie sévit toujours de préférence sur la partie indigente des populations et dans les localités insalubres.

Les *symptômes* de la suette sont différents selon le caractère général que revêt chaque épidémie. Lorsque cette maladie est peu intense, elle s'annonce par un sentiment de lassitude, la perte de l'appétit et une douleur qui siège au-dessus des yeux. Dans certains cas, l'invasion est subite et survient sans signes précurseurs. Ainsi, dans l'épidémie qui régna dans le département de l'Oise, en 1821, plusieurs individus, dit M. Rayer, qui s'étaient couchés, se portant bien, se sont réveillés atteints de la maladie, et le corps inondé d'une sueur abondante, qui n'a cessé qu'à la mort ou à la convalescence. Quelquefois, dit ce même auteur, un mouvement de fièvre à peine sensible, une chaleur brûlante ou le sentiment d'une vapeur parcourant tous les membres, et presque toujours celui d'un resserrement à l'épigastre (*creux de l'estomac*) précède de plusieurs heures ou de quelques instants, l'apparition de la sueur ou plutôt celle d'une vapeur chaude qui, d'abord bornée à quelques parties du corps, se répand ensuite sur toute sa surface. La bouche est pâteuse et recouverte d'un enduit blanc-sale, rarement jaunâtre; le désir des aliments est nul ou peu prononcé ; les urines ont souvent leur couleur naturelle. Les malades sont ordinairement constipés pendant toute la durée de la suette miliaire. Le pouls est naturel dans bien des cas; il acquiert de la fréquence lors de l'éruption. La respiration offre cette espèce de gêne ou d'embarras qu'on éprouve dans un lieu où la température de l'air est trop élevée.

Cet état a une durée de deux, trois ou quatre jours, au bout de laquelle apparaissent les vésicules. De légers picotements se font d'abord sentir à la peau, puis les petites vésicules transparentes, perlées, du volume d'un grain de millet, se montrent sur les côtés du cou, à la nuque, à la poitrine, au dos, à la face interne des bras, des jambes et des cuisses. Cette éruption, qui est diaphane, est plus distincte lorsqu'on la regarde obliquement ou lorsque l'on tend la peau, mais celle-ci est sensible au toucher. Quel que soit le nombre des vésicules, la rapidité de leur évolution, les variétés qu'elles présentent, elles ne durent ordinairement que deux ou trois jours, puis elles se dessèchent et sont suivies d'une desquammation ou exfoliation de l'épiderme, analogue à celle que nous avons signalée à propos de la rougeole et de la scarlatine.

Cependant, il y a des cas dans lesquels plusieurs éruptions se manifestent successivement et prolongent la maladie, tandis qu'il en est d'autres où tous les symptômes apparaissent, à l'exception des vésicules. Quant aux sueurs, elles sont toujours abondantes, se montrent constamment et ont une odeur fétide particulière que le praticien cité tout-à-l'heure a comparée à celle qui se dégage de la paille pourrie.

La chute de l'épiderme ou desquammation a lieu ordinairement au bout de dix ou douze jours après l'apparition des vésicules; celles-ci s'affaissent, l'é-

piderme se ride et se détache tantôt en minces écailles farineuses et quelquefois par grandes plaques. Les sueurs cessent alors complétement ou ne se montrent plus qu'à de rares intervalles et avec moins d'abondance; la langue se nettoie, reprend son aspect habituel, les autres symptômes disparaissent également; les forces reviennent, et il n'est pas rare de voir les malades rendus à leurs travaux ordinaires, cinq ou six jours après avoir quitté leur lit.

Quand la suette revêt une forme grave, lorsqu'elle est maligne, non-seulement la convalescence n'est pas aussi rapide, mais les guérisons sont moins nombreuses. On a vu les malades succomber en douze ou quinze heures, mais le plus souvent c'est au bout de quelques jours que cette terminaison arrive. La malignité est déterminée par des symptômes graves qui ne sont pas les mêmes dans toutes les épidémies; quelquefois c'est l'estomac et les autres organes de la digestion qui sont vivement attaqués, parfois c'est la vessie, ce sont les poumons qui sont le siége des accidents, et le plus souvent c'est une affection du système nerveux qui met le malade en danger. Dans cet *état nerveux*, comme disent les médecins, il se manifeste du délire, de l'accablement alternant avec des convulsions, des douleurs vives de la tête, des vomissements, et la maladie est alors des plus terribles.

L'étude comparative des épidémies de suette a fait voir que le *traitement* doit varier selon la forme de l'épidémie. Ainsi, dans l'une il convient de tirer du sang, et dans l'autre il faut s'en abstenir; mais cela est, en général, un mauvais moyen lorsque l'éruption est opérée. Lorsque celle-ci disparaît subitement, on la rappelle par des frictions sèches, l'emploi des orties, ou les cataplasmes sinapisés.

Les boissons sudorifiques ont souvent été conseillées dans la suette, mais l'expérience a appris aux médecins qu'elles ne doivent être employées que par exception; les malades se trouvent mieux des boissons délayantes qui ne poussent pas à la peau.

Dans tous les cas, il est indispensable de tenir les individus atteints de suette, à la diète des aliments solides; leur moral doit être constamment soutenu, et il est nécessaire de les entourer des plus grands soins de propreté sans négliger la purification et le renouvellement de l'air. Dr Reinvillier.

DES APHTHES.

On donne le nom d'*aphthes* à de petites ulcérations superficielles qui apparaissent en différents points de la bouche. Il n'est presque personne qui n'ait eu des aphthes, une ou plusieurs fois, et l'on sait combien est vive la douleur qu'ils occasionnent, douleur que l'on peut appeler brûlante puisqu'en effet leur nom vient d'un mot grec qui signifie : *je brûle*. Il est donc intéressant d'être éclairé sur cette petite maladie que l'on peut quelquefois éviter, et de savoir s'en débarrasser dans les cas légers pour lesquels on n'a pas l'habitude de consulter le médecin.

Les petites ulcérations connues sous le nom d'aphthes ne constituent pas, pour l'homme de l'art, le seul symptôme de cette maladie : en effet, elles n'en sont qu'une période, car leur apparition est toujours précédée de petits boutons, ou plutôt de petits points saillants, rouges, durs, douloureux, qui ne tardent pas à blanchir à leur sommet, tandis qu'ils conservent une teinte d'un rouge vif et une dureté notable à leur base. Alors ils passent rapidement à l'état de vésicules transparentes, dont le volume est souvent très-petit et ne dépasse guère celui d'une lentille. Ces vésicules (sorte de petites vessies) contiennent un liquide transparent qui devient, dans certains cas, blanchâtre et épais; puis, au bout d'un temps qui varie de un à trois ou quatre jours au plus, si la maladie ne s'est pas arrêtée, si elle ne s'est pas, pour ainsi dire, éteinte sur place, la pellicule qui forme la vésicule se rompt, le liquide qu'elle contenait s'épanche librement et laisse voir un petit ulcère superficiel, arrondi, dont les bords sont quelquefois coupés à pic et toujours d'un rouge très-vif. Le fond de cette petite ulcération est grisâtre et comme formé d'une matière molle et épaisse, et cet état peut se prolonger plusieurs jours, avant que la guérison ne survienne. Il peut même arriver que des éruptions nouvelles remplacent les ulcérations à mesure qu'elles guérissent, ce qui retarde considérablement la fin de l'indisposition.

Le *siége* des aphthes est ordinairement la face interne de la lèvre inférieure et des joues, les parties latérales et inférieures de la langue et dans certaines circonstances, le voile du palais, le fond de la gorge et une partie plus ou moins étendue et profonde des voies digestives. Mais dans les cas où ces ulcérations sont nombreuses et s'étendent profondément, il existe en même temps un malaise général, de la fièvre, avec ardeur à la bouche, soif, envies de vo-

mir, etc. En même temps se manifestent, tantôt de la constipation, tantôt la diarrhée, enfin un dérangement complet des fonctions des organes digestifs. Heureusement qu'il en est rarement ainsi et que les aphthes ne constituent généralement qu'une indisposition légère, plus douloureuse que sérieuse.

Quelles sont les causes qui font naître les aphthes?

D'abord l'enfance y prédispose et il n'est pas un seul auteur qui se soit occupé des maladies des nouveau-nés et de celles du premier âge qui n'ait envisagé la maladie qui nous occupe. Mais les aphthes naissent surtout chez eux, sous l'influence d'une mauvaise alimentation, de l'allaitement artificiel par exemple, et lorsque placés dans des lieux mal aérés, ils respirent un air vicié ; lorsque surtout ils habitent un local encombré par un grand nombre d'enfants malades. L'époque de la première dentition favorise aussi le développement des aphthes, surtout lorsque les enfants ont une fibre molle, un tempérament lymphatique.

Les femmes sont plus sujettes aux aphthes que les hommes, et les habitants des pays froids et humides y sont particulièrement exposés : Van Swieten rapporte, dans un de ses ouvrages, que depuis cinq ans qu'il était à Vienne, il n'en avait pas observé un seul cas, tandis qu'il en rencontrait très-fréquemment dans sa patrie (la Hollande). Chez les adultes comme chez les enfants, on voit plus souvent des aphthes survenir aux individus lymphatiques et chez ceux qui habitent des endroits où se trouvent logés à la fois un grand nombre de personnes. L'habitation des lieux bas, privés d'air et de soleil ; l'automne, plutôt que les autres saisons, sont aussi des causes qui contribuent à faire naître les aphthes.

Il suffit souvent d'une cause locale pour produire l'aphthe, tels sont les aliments âcres, irritants, fortement épicés ou salés, la négligence des soins hygiéniques de la bouche, l'habitude de fumer poussée à un haut degré et surtout l'usage des mauvais tabacs. Mais quelquefois un embarras gastrique ou une autre affection des organes de la digestion est la cause principale de cette éruption qui n'est elle-même qu'un symptôme venant s'ajouter à la maladie principale.

Quel est le *traitement* des aphthes?

De ce traitement, nous devons d'abord éliminer les cas où la maladie s'accompagne de fièvre et d'autres symptômes généraux qui la compliquent. Son intensité est grande alors, et l'on doit s'empresser de réclamer les conseils de son médecin, afin qu'il traite, non-seulement l'aphthe, mais aussi l'état général qui l'accompagne. C'est aussi dans cette catégorie que se rangent les cas où les aphthes sont très-nombreux et occupent beaucoup de points de la bouche. Mais lorsque la maladie est simple, lorsque les aphthes sont ce que l'on appelle *discrets*, c'est-à-dire en petit nombre et éloignés les uns des autres, lorsqu'ils ne causent d'autre malaise qu'une douleur locale plus ou moins vive, c'est alors que l'on peut soi-même s'en débarrasser facilement.

Il faut se rappeler d'abord que l'aphthe présente deux périodes bien distinctes : l'une, *vésiculeuse*, c'est-à-dire celle pendant laquelle l'ulcération n'existe pas encore; puis une autre appelée *ulcéreuse*. Les moyens à employer contre l'aphthe sont différents pendant chacune de ces deux périodes. Lors de la première, il convient de faire usage de gargarismes émollients, composés d'eau de guimauve ou d'orge additionnés d'une certaine quantité de miel blanc, ou mieux de miel rosat; le sirop de mûres remplace avantageusement ces deux dernières substances lorsque l'inflammation n'est pas trop considérable. Chez les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de trois ou quatre ans, il est impossible de recourir au gargarisme; mais on peut appliquer facilement les mêmes liquides à l'aide d'un pinceau de charpie, et l'on doit, dans ce cas, y revenir souvent dans la journée. Les bains de pieds et les lavements d'eau de son ou de graine de lin sont encore un accessoire d'un emploi avantageux.

Dans la période d'ulcération, le traitement par les gargarismes émollients convient peu, et il vaut mieux alors leur préférer des astringents, qui hâtent toujours la guérison. C'est à ce moment qu'il faut toucher une fois par jour chaque petit ulcère avec un crayon de nitrate d'argent (*pierre infernale*), et ce caustique, passé légèrement sur le fond grisâtre de l'ulcération, produit d'abord une douleur vive, puis bientôt un soulagement considérable. La douleur peut d'ailleurs être calmée en se gargarisant immédiatement avec de l'eau froide, qui soulage de suite, sans nuire à la cautérisation qui vient d'être faite.

Cependant le nitrate d'argent est encore trop puissant pour être employé par des mains inhabiles; elles pourraient l'appliquer mal ou trop longtemps. C'est pourquoi il est préférable, si l'on ne confie pas cette petite opération au médecin, de se servir tout simplement d'un morceau d'alun ou d'un morceau de borax, qui produiront le même résultat. Sous l'influence de ces moyens, on voit s'affaisser l'espèce de bourrelet qui forme la circonférence de l'aphthe, le

fond de l'ulcération ne tarde pas à se déterger et à prendre une couleur rosée, puis les bords semblent se rapprocher, parce qu'ils cessent d'être aussi gonflés et irrités, et arrive enfin la formation de la pellicule, qui cicatrise la partie malade. Souvent, il reste à la place qu'occupait l'aphthe une tache livide, violacée, mais elle disparaît bientôt complétement.

Tels sont les moyens à employer pour se rendre maître de la maladie qui nous occupe; mais une chose importante doit cependant les dominer, c'est la recherche de la cause qui a fait naître les aphthes. En la recherchant avec soin, on pourra souvent la trouver, et l'on verra que dans beaucoup de cas il suffit de l'éliminer pour empêcher le retour d'une maladie fort incommode. C'est ainsi qu'il faudra quelquefois faire abandonner à l'enfant l'allaitement artificiel pour lui donner une nourrice, ou bien changer de nourrice ou modifier son alimentation. On devra aussi, dans d'autres circonstances, porter son attention sur les aliments dont on fait usage et s'occuper de leurs qualités et de leur action sur la bouche. L'air que l'on respire, le lieu que l'on habite devront être l'objet d'un examen attentif; car, nous ne cesserons de le répéter, respirer un air pur est une des conditions d'une bonne santé et d'une longue existence, et l'on doit se souvenir qu'un air vicié produit une foule de maladies, dont beaucoup sont plus graves que celle qui nous occupe. Enfin, dans les cas où les aphthes se reproduisent avec ténacité, sans que la cause en soit appréciable, c'est sur la constitution du sujet qu'il faut porter son attention, car elle a besoin d'être rapidement modifiée. Mais il est alors presque impossible à celui qui n'a pas fait d'études spéciales d'arriver à ce résultat, et il ne faut pas, dans ce cas, perdre de temps en tâtonnements inutiles.

Dr Reinvillier.

Nouveau moyen de traiter l'appauvrissement du sang.

PAR MM. MARCHAL (DE CALVI) ET POGGIALE.

Les expériences dont nous allons entretenir nos lecteurs n'ont pas encore de résultats assez positifs pour prendre rang dans la science, mais elles sont tellement curieuses, si bizarres même, que nous ne devons pas les laisser passer sans les faire connaître.

On sait que lorsque le sang est appauvri, un des moyens les plus puissants employés par les médecins pour le reconstituer, est l'usage du fer administré sous les formes les plus variées. Le fer a, en effet, une immense puissance comme médicament, et son efficacité est si peu douteuse que, dans la plupart des cas, on peut suivre chaque progrès de la guérison qu'on obtient par son emploi. Cependant il y a des circonstances où cet agent héroïque ne remplit pas parfaitement le but, et dans lesquelles le médecin serait heureux d'avoir à sa disposition un auxiliaire important.

Ce moyen, M. Marchal (de Calvi) croit l'avoir trouvé. Et l'on ne saurait imaginer où il est allé le chercher. En mettant ses malades à un singulier régime, en leur faisant manger du boudin à leurs deux principaux repas. Certes, il faut que les malades de M. Marchal n'aient pas un trop mauvais estomac et soient doués d'un grand courage, pour se résoudre à manger du boudin, encore du boudin, toujours du boudin. Mais M. Marchal (de Calvi) est un professeur célèbre du Val-de-Grâce, c'est un innovateur éclairé, doué d'un esprit ingénieux et qui a fait sur le sang et sur ses altérations par les maladies, des travaux d'une grande importance; il ne faut donc pas rire, mais attendre.

Ce praticien raconte d'abord l'histoire d'un homme dont le sang était excessivement appauvri, ce qui a été constaté par l'analyse chimique que l'on en a faite. Il présentait d'ailleurs les symptômes suivants: pâleur verdâtre du visage; décoloration complète des membranes muqueuses des paupières, des gencives et des lèvres; faiblesse extrême de tout le corps et surtout des extrémités inférieures, qui s'affaissaient quand le malade essayait de marcher; état quasi syncopal (*défaillances*) dans les mêmes circonstances; points névralgiques très-douloureux à la tête; appétit presque nul, dégoûts; bruits se passant dans le cœur et dans les artères, caractéristiques pour le médecin d'un appauvrissement du sang; respiration normale généralement, mais troublée de temps à autre par des étouffements comme dans l'asthme; découragement profond; désespoir, tendance au suicide : tel était, sommairement, l'état du malade.

Un régime tonique et le carbonate de fer à la dose d'un gramme, puis de deux grammes, ne donnèrent, pendant deux mois, aucun bon résultat. C'est alors que M. Marchal mit le malade à l'usage des pilules d'iodure de fer, excellente préparation, en même temps qu'il lui fit manger du boudin aux deux repas.

L'amélioration fut prompte, et en un mois la guérison était complète.

Le boudin analysé par M. Poggiale a donné 36

centigrammes de peroxide de fer pour 100 grammes : d'où il suit que le malade de M. Marchal, qui a mangé 14 livres de boudin dans l'espace d'un mois, a, dans le même espace, ingéré 25 grammes de peroxide de fer, à supposer que le fer existe dans le sang à l'état de peroxide.

Le malade mis au régime du boudin était-il déjà dans une voie d'amélioration non apparente causée par le traitement antérieur? Le médicament qu'il prenait en même temps qu'il ingérait l'aliment réparateur est-il pour une bonne part dans le succès? Ce sont des questions qui ne pourront être élucidées que par des expériences nouvelles, car, ainsi que le pense M. Marchal lui-même, il faut que désormais le boudin soit donné seul, pour que son efficacité devienne tout-à-fait probante.

C'est dans le but de présenter ainsi au sang appauvri tous les éléments solides qui entrent dans sa composition, et non pas seulement le fer, suivant la méthode ordinaire, que M. Marchal a institué cette nouvelle médication. Dans la même vue, il a fait préparer des pilules dites *cruoriques* avec le sang de bœuf desséché.

La seconde expérience est analogue à la première; lorsque de nouveaux faits seront présentés, nous nous empresserons de les faire connaître à nos lecteurs.

Ulcérations occasionnées par un long séjour au lit. — Pansements avec le coton.

Lorsqu'un malade garde le lit pendant un long espace de temps, des ulcérations surviennent quelquefois au siége ou à d'autres endroits supportant le poids du corps. Plusieurs circonstances favorisent la production de cet accident : ainsi, il est déterminé par l'immobilité à laquelle sont condamnés les blessés atteints de fracture, ou bien c'est à cause d'une prédisposition particulière comme dans la fièvre typhoïde; d'autres fois c'est la maigreur du malade qui fait naître l'ulcère; enfin, il est dû le plus généralement à la réunion de plusieurs causes.

Ces ulcérations sont non-seulement très-incommodes pour les malheureux alités, mais elles leur sont souvent funestes, et tous les moyens que l'on a l'habitude d'opposer à cette terrible complication restent dans bien des cas sans efficacité. On efface les plis des draps, on change le malade de position; les ulcères sont pansés avec l'onguent styrax ou l'emplâtre diachylon, puis lorsque la gangrène survient, on a recours aux lotions aromatiques, à la poudre de quinquina, etc. Le docteur Jones traite tout simplement les ulcérations comme des brûlures par le coton en rame. Ce médecin a publié dans les journaux anglais, et notamment dans *the Lancet*, l'observation d'une jeune fille de 14 ans, qui fut atteinte, à la suite d'une fièvre typhoïde, d'une gangrène très-étendue du siége qui mit les os presque à nu. M. Jones fit panser cette énorme plaie avec du coton en rame assez épais pour faire office de coussin et absorber les liquides. La malade se trouva immédiatement soulagée. On se garda bien les jours suivants de détacher le coton; il se détachait de lui-même lorsqu'il était humecté, et alors on le remplaçait par du coton nouveau. La plaie ne tarda pas à se couvrir de bourgeons charnus, les parties mortifiées se détachèrent et la cicatrisation s'opéra assez vivement.

M. Jones a constaté l'efficacité du même genre de pansement dans les cas d'ulcères variqueux des jambes (*ulcères occasionnés par des varices*). Le coton est renouvelé tous les deux ou trois jours; le malade garde d'ailleurs la position horizontale, et trois ou quatre semaines suffisent, suivant l'auteur, pour mener à une guérison parfaite.

Les succès du docteur Jones contre un accident aussi fréquent et aussi pernicieux pour les malades méritent une sérieuse attention. On voit quel parti on peut tirer en chirurgie du coton cardé, substance que l'on a presque toujours sous la main, qui est propre et dont le prix est très-peu élevé. Certes, nous sommes loin de ce préjugé qui attribue au coton des propriétés malfaisantes contre les plaies les plus légères, préjugé que nous avons, au reste, déjà combattu. Dans le cours de cette publication, nous aurons occasion de revenir plus d'une fois sur l'utilité de cet agent employé comme mode de pansement.

Nouveau moyen de rendre le pain plus frais et légèrement laxatif.

Nous avons déjà publié (*Médecin de la maison*, n° 10) un procédé de panification dont le but était de rendre le pain plus rafraîchissant. Ce moyen consistait à mélanger du son à la pâte. M. le docteur Richart (de Soissons) vient d'adresser au rédacteur du *Journal des connaissances médico-chirurgicales* la lettre suivante, qui contient la recette d'un autre procédé qui nous semble aussi facile et dont le résultat doit être infiniment plus agréable pour le consommateur, en ce sens que le pain n'est ni plus

grossier, ni moins blanc que le pain ordinaire.

« Monsieur le rédacteur,

« J'ai lu dans le dernier numéro de votre intéressant journal un article de M. le docteur Waren, président de la Société médicale de Boston, sur l'utilité de la présence du son, *en substance*, dans le pain. Toutes judicieuses que sont ses réflexions à ce sujet, je pense qu'il ne sera pas possible aujourd'hui de déterminer la classe aisée à faire usage du pain bis, quoique reconnu plus favorable à la santé; mais il est un moyen de concilier les choses en suivant la méthode ci-après, qui a été expérimentée avec beaucoup d'avantages. Elle prouve que c'est moins la partie ligneuse, inerte du son qui se trouve dans le pain bis, que le *gluten*, *l'amidon*, et *surtout la matière grasse* contenus dans le son, qui maintient le pain frais, le rend plus digestif, plus nourrissant et moins *constipable*. Cette méthode consiste à faire bouillir du son dans l'eau, qui doit servir à faire la pâte.

« Ainsi, on fait bouillir 2 kilogr. 500 grammes de son dans une quantité suffisante d'eau pour 28 kilogr. de farine; on passe ensuite cette eau blanche à travers un tamis pour retenir le son; avec cette eau, on fait une pâte qui, après avoir été bien pétrie et après avoir été mêlée avec le levain, comme de coutume, pèse 46 kilogr. 672 grammes, ce qui donne une augmentation de 4 kilogr. 320 grammes sur la méthode ordinaire. A la cuisson, cette pâte ne perd que 5 kilogr. 160 grammes, au lieu que la pâte faite à l'eau pure et soumise au même degré de cuisson en perd 7 kilogr. 608 grammes. En comparant ces deux résultats, l'on voit que le bénéfice, par cette méthode, est d'un cinquième. Il ne sera donc pas difficile d'obtenir des boulangers de lui donner la préférence, puisqu'ils y trouveront un profit réel, et les consommateurs seront mieux nourris et d'une manière plus salubre, attendu qu'on obtiendra par l'ébullition du son toutes ses propriétés sans nuire à la beauté du pain, qui aura de plus un meilleur goût.

« Le choix de l'eau n'est pas indifférent; il est d'observation que l'eau de pluie est préférable à tout autre, surtout l'eau de pluie d'orage. »

Conservation et reproduction des sangsues.

On se sert peu ou point à Paris de sangsues indigènes. Toutes celles du commerce sont tirées de la Hongrie, de la Bohême et de l'Algérie. Cet éloignement de leur berceau est la cause de la cherté de ces précieux animaux, et M. Fermond, en indiquant un moyen d'élever des sangsues en France, a rendu un service à l'humanité. Voici les conditions de bonne conservation et de développement des sangsues indiquées par M. Fermond :

Le premier point, et le plus important, est l'exposition des bassins, qui doivent être exposés au midi et garantis des vents du nord et du nord-est par un mur, ou tout au moins une forte palissade, et de la chaleur trop vive de l'été par l'ombre de quelques arbres. Les bassins peuvent être doublés de plomb laminé, qui n'est point nuisible aux sangsues et qui empêche leur perte. L'eau de Seine est préférable pour la conservation des sangsues à l'eau du canal de l'Ourcq, et celle-ci préférable à l'eau de puits. Le niveau de l'eau dans les bassins doit être constant, afin d'assurer la conservation des œufs jusqu'à leur éclosion. L'eau ne doit pas être renouvelée, mais seulement remplacée à mesure que l'évaporation en abaisse le niveau.

Vers les mois de novembre ou décembre, selon l'état de la saison, les bassins doivent être couverts d'une bonne couche de paille, que l'on ne retire que dans les premiers jours d'avril.

Les sangsues se reproduisent, suivant les circonstances, par cocons ou par œufs composés, analogues à ceux des naïades, etc. Quand l'exposition est convenable, quarante jours suffisent pour l'éclosion des œufs; le soleil active cette éclosion, l'ombre et l'obscurité la retardent ou même l'empêchent tout-à-fait.

Les jeunes sangsues se nourrissent tout d'abord de matières muqueuses que l'on trouve à la surface des feuilles en voie de décomposition et de celles qui recouvrent les filaments de certaines conserves, très-abondantes dans les eaux stagnantes. Plus tard, quand leurs dents ont assez pris de force, elles attaquent certaines larves aquatiques d'insectes, dont elles peuvent alors percer la peau, et se nourrissent de leurs sucs. Il est probable même qu'elles ingèrent des animaux entiers.

Parmi les végétaux qui doivent croître dans le bassin, M. Fermond signale particulièrement les mousses d'eau (*typha latifolia et angustifolia*), l'iris jaune des marais, les diverses charagnes. En général, plus on multiplie dans les bassins le nombre des plantes, plus on est assuré d'y attirer des insectes divers, dont les larves sont autant d'éléments de nourriture pour les sangsues; mais aussi plus il y a de chances pour que l'on y introduise des larves qui, à leur tour, pourraient attaquer les sangsues; c'est pourquoi M. Fermond indique particulièrement

les végétaux qui paraissent convenir aux bassins à sangsues.

M. Fermond a fait sur ce sujet un mémoire détaillé qu'il a soumis à l'Académie des sciences.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

MALADIE GRAVE DES OISEAUX DE BASSE-COUR (*choléra des poules*),

Par M. Renault, directeur de l'école d'Alfort, membre de l'Académie de médecine.

Nous sommes ordinairement très-sobres de médecine vétérinaire, mais la maladie désignée sous le nom de *choléra des poules* a une si grande importance que nous ne pouvions la laisser passer sans lui donner une place dans ce recueil. Cette question intéresse à un trop haut degré l'hygiène publique et privée, pour ne pas être examinée, et il n'est d'ailleurs pas impossible que cette épidémie des oiseaux domestiques ne parcoure une partie de la terre.

Dans notre dernier numéro, nous avons rapporté les expériences de M. Delafond; aujourd'hui, nous passons sous silence celles de M. Renault, qui sont d'ailleurs à peu près identiques, mais nous publions la description curieuse de cette maladie observée par ce savant vétérinaire.

Le choléra des poules a mis en émoi les acheteurs et les vendeurs des marchés de Paris, car ces établissements publics se sont trouvés tout à coup encombrés de volaille, et les acheteurs hésitaient, tandis que les marchands affirmaient que le choléra des poules n'était qu'un canard des journalistes. La question est des plus graves; car, en effet, doit-on ou non manger des volailles qui viennent des pays affectés par la maladie qui les décime?

Voici le résultat des informations que nous avons prises :

Lorsque les paysans s'aperçoivent que leurs volailles sont tristes, abattues et commencent à être malades, ils s'empressent de les tuer pour en tirer parti et les envoient au marché; mais, d'autre part, on a nourri des animaux avec la chair des oiseaux morts de cette maladie et il n'en est résulté aucun accident. A l'école d'Alfort un très-jeune chien et un jeune porc ont été nourris pendant huit jours avec les débris de ces volailles, et leur santé n'en a pas été altérée. De plus, l'homme de peine préposé à la garde du chenil de l'école s'est emparé de presque toutes les poules mortes de la maladie, qui ont servi aux expériences. Au moment où M. Renault écrivait, il s'en nourrissait depuis quinze jours avec sa famille, qui se compose de cinq enfants, et aucun d'eux n'en a paru incommodé.

Ces faits sont rassurants et font voir que si l'on doit avoir du dégoût pour cette espèce d'aliment, il ne peut être au moins la cause d'aucun danger.

« Bien qu'affectant principalement les poules et les coqs, sans doute en raison de la proportion plus considérable dans laquelle ces oiseaux entrent pour la composition des basses-cours, l'épizootie frappe indistinctement les différentes espèces de volailles qui les habitent.

Elle y frappe, tantôt simultanément, tantôt successivement, les dindons, les oies, les canards, les pintades, quand il s'y en trouve et, dit-on, les paons. Dans quelques fermes, les pigeons mêmes ne sont pas épargnés, bien qu'ils n'en soient pas atteints dans le plus grand nombre.

Dans quelques localités, c'est sur les oies et sur les canards que la maladie commence, et elle s'étend ensuite aux autres espèces; dans le plus grand nombre, c'est par les poules. Il y a des fermes dans lesquelles, exceptionnellement, les poules seules ont été atteintes; dans d'autres, mais plus rarement, les oies et les canards ont été les seules victimes.

J'ajoute cette particularité singulière que dans d'autres pays les lapins ont subi l'influence mortelle de cette épizootie. Cette circonstance a déjà été signalée par quelques vétérinaires, et il y a trois jours, dans une de mes excursions d'étude, je l'ai constatée dans le village de Grandvaux, près de Juvisy (Seine-et-Oise), où presque tous les lapins ont succombé depuis trois semaines comme foudroyés, après une ou deux heures au plus de maladie apparente.

Fait bizarre : à Grandvaux, les lapins meurent et pas une poule n'est atteinte; à la ferme de Champagne, qui n'en est éloignée que de deux kilomètres, dix à douze poules périssent tous les jours, sans que, jusqu'à présent, la santé des lapins ait cessé d'être aussi bonne que possible, et pourtant c'est bien une maladie identique, puisque, comme je le démontrerai plus loin, elle peut se transmettre de la poule au lapin par voie d'inoculation, et être reprise ensuite sur ce dernier et être redonnée à la poule. Sa marche est aussi rapide, sa terminaison aussi foudroyante; l'autopsie démontre des altérations semblables de caractères, affectant les mêmes appareils, et, dans ces appareils, les mêmes organes ou portions d'organes.

L'âge, le sexe, le plus ou moins d'embonpoint des

animaux ne paraissent pas exercer d'influence sur la fréquence et la gravité du mal.

Il paraîtrait seulement que les bêtes les plus grasses sont le plus vite et le plus profondément atteintes, et qu'une fois malades elles meurent plus promptement.

Toutes les observations que nous avons recueillies tendraient à démontrer que les volailles de un à trois ans seraient plutôt attaquées que celles de l'année ou les vieilles. Ce fait ne serait cependant pas général. On m'a cité deux fermes de la Picardie où la mortalité aurait commencé sur les poulets plusieurs semaines avant de décimer les poules.

Dans l'immense majorité des cas, c'est le contraire qui aurait lieu; ainsi à la ferme de Champagne, près de Fromenteau, où j'étais il y a trois jours, la maladie règne depuis trois semaines et a déjà fait périr plus de cent cinquante pièces de volailles, et il n'est mort encore qu'un seul poulet de l'année.

Généralement quand la maladie sévit avec intensité dans une basse-cour, elle la dépeuple à peu près entièrement en quelques semaines; c'est à peine si quatre ou cinq bêtes sur cent sont soustraites à ses atteintes. Je mentionnerai les deux exemples suivants pour donner une idée de l'activité dévorante de ce fléau et du chiffre des pertes qu'il occasionne :

En 1832, M. Josse, fermier à Ormesson, à quelques lieues de Paris, a perdu douze cents pièces de volailles sur quinze cents dont se composait sa basse-cour dans l'espace de quinze jours. Il mourut donc près de cent bêtes par jour.

A la même époque, M. Piot, cultivateur à Wissous, en a perdu mille un sur mille quatre en moins d'un mois.

J'ai visité ces jours-ci des basses-cours, moins nombreuses, il est vrai, où les ravages de l'épizootie actuelle, bien qu'elle paraisse moins désastreuse, se sont exercés dans une aussi effrayante proportion.

Il est vrai que le nombre des victimes n'est pas toujours relativement aussi grand; mais il est très-rare qu'en temps épizootique la perte ne soit pas au moins de la moitié des volailles formant la population des basses-cours envahies.

Parmi les bêtes atteintes, presque toutes succombent, et si, par exception, quelques-unes ne meurent pas, elles restent maigres et chétives, quelle que soit leur alimentation; si elles pondent, ce qui arrive à beaucoup, elles ne cherchent jamais à couver.

La plupart des cultivateurs que j'ai consultés sont d'accord pour déclarer que, bien qu'il meure beaucoup d'animaux pendant la journée dans les cours, c'est surtout pendant la nuit, au poulailler, que le plus grand nombre succombe.

De même que le choléra, auquel on l'a comparée, l'épizootie actuelle offre dans sa marche et dans son extérieur, des bizarreries qui ne sauraient s'expliquer en rien par les circonstances géographiques ou les conditions d'hygiène dans lesquelles elles s'observent. Ainsi, dans un même canton où la maladie régnait presque partout, elle n'existait pas dans tel ou tel village situé au milieu et au voisinage des villages infectés; ainsi, plusieurs habitations voisines d'autres habitations envahies par le fléau, ont été constamment préservées; dans beaucoup d'endroits, de deux fermes voisines, de deux habitations à mur mitoyen et dans des conditions parfaitement semblables, l'une a été entièrement dépeuplée par la maladie, l'autre n'a pas perdu une seule volaille.

C'est le plus souvent vers le commencement du printemps, à l'époque de la ponte, que la maladie commence ou que ses ravages augmentent quand elle existait déjà avant cette époque, mais c'est généralement dans les grandes chaleurs de juillet et d'août, surtout par les temps d'orage, que la mortalité est plus considérable.

Quand l'épizootie, après avoir duré plusieurs mois, atteint sa période de déclin, il arrive pour elle ce qui s'observe pour les maladies épidémiques; la mortalité diminue même là où règne encore la maladie. Mais ce qu'il est important de noter, c'est que cette grande diminution n'a pas pour cause un plus grand nombre de guérisons dans les bêtes frappées, mais bien un moins grand nombre de bêtes atteintes.

La seule différence que l'on observe dans ce cas, c'est que la marche de l'affection est moins rapide, c'est que les symptômes précurseurs sont plus saisissables, c'est que la mort survient plus promptement.

Quand, dans une basse-cour qui est décimée par l'épizootie, on introduit de nouvelles volailles pour remplacer celles qui ont été enlevées, ces volailles ne tardent pas à être frappées elles-mêmes, sinon en totalité, du moins dans une proportion d'autant plus grande qu'on est moins éloigné de l'époque de l'invasion de la maladie.

On en a vu tomber malades et mourir, cinq ou six mois après la cessation de la maladie, dans l'habitation qu'elles étaient destinées à repeupler.

Symptômes, marche et durée de la maladie. — Ayant plus souvent observé cette épizootie sur les poules que sur les autres gallinacés, ce sont les

symptômes que j'ai notés sur les animaux de cette espèce que je vais rapporter succinctement ici.

Je l'ai dit et je le répète, il n'est pas toujours facile de les saisir avant la mort, tant ils se succèdent rapidement. Toutefois, quand on e. sur ses gardes et qu'on suit attentivement une bête qui subit les premières atteintes du mal, voici généralement ce qu'on observe :

Il y a une espèce de nonchalance dans l'attitude et dans la marche, un air particulier de tristesse, et, si je puis m'exprimer ainsi, de la mélancolie dans la physionomie un peu inquiète de l'animal. Il n'y a pas, dans le regard, la vivacité particulière à ces animaux.

La poule, en marche, s'arrête souvent, et semble, dans ce moment, comme absorbée.

Si l'on poursuit le troupeau dont elle fait partie, elle se sauve comme les autres; mais aussitôt qu'on cesse de la poursuivre, elle s'arrête, oubliant ce qui vient de se passer.

Son appétit paraît diminuer en ce sens qu'elle recherche moins les aliments; on ne la voit plus que rarement gratter le fumier; et quand elle le fait, c'est avec une mollesse évidente. Cependant elle n'a pas cessé tout-à-fait de manger. Plusieurs ménagères et filles de fermes, m'ont assuré que dans les basses-cours qui sont sous le coup de l'épizootie, il fallait renouveler plus souvent l'eau des abreuvoirs. Elles ont remarqué, en effet, que les volailles buvaient plus fréquemment. L'augmentation de la soif serait donc un des caractères prodromiques de cette affection.

Beaucoup de poules ont, dès le début, une diarrhée peu fréquente et peu abondante à chaque expulsion; la matière en est liquide, séro-muqueuse, blanchâtre et d'une odeur d'autant plus désagréable qu'on l'examine plus près du moment de la mort.

A cette époque aussi, et même avant, on peut remarquer que la crête prend une teinte plus foncée vers ses bords; cet appendice est moins soutenu et s'incline, soit à droite, soit à gauche.

Un peu plus tard, quand la maladie se déclare plus franchement, ces premiers symptômes se prononcent davantage.

Les mouvements sont lents; la poule se déplace avec hésitation, et seulement quand elle y est excitée; elle n'est presque plus attentive à ce qui se passe autour d'elle; le rouge de la crête se fonce encore davantage, toujours sur ses bords, et elle est de plus en plus tombante.

Si, à cette époque, on écarte les plumes pour examiner la peau, on observe, dans certains sujets, que cette membrane a une teinte légèrement bleuâtre et comme cyanosée. Toutefois, ce caractère n'est pas constant, et j'ai vu des animaux très-malades sur lesquels il était si peu prononcé, qu'il n'existait pour ainsi dire pas.

La bête est alors très-abattue; et, bien qu'elle se tienne debout sur ses pattes, elle est comme somnolente; son œil se ferme plus souvent, et reste même, par moments, fermé pendant quelques secondes. Il faut exciter et pousser le malade pour le décider à se déplacer; sa marche, alors, est incertaine et vacillante.

La diarrhée, chez les nombreux malades sur lesquels elle se fait remarquer, est alors plus claire, plus blanche, souvent mousseuse, quelquefois légèrement rosée; il semble, dans ce dernier cas, qu'un peu de sérosité sanguinolente colore faiblement les mucosités semi-transparentes que contiennent les liquides expulsés.

Si l'on écarte le bec, on le trouve fréquemment rempli d'une humeur gluante, mêlée, chez certains sujets, à un liquide clair et blanchâtre qui semble venir du jabot et qui s'échappe quelquefois en grande abondance par le bec et les ouvertures nasales, quand on saisit l'animal par les pattes et qu'on le suspend, la tête en bas, pendant quelques minutes.

Au repos, la poule a le dos voûté, le cou un peu *roué;* elle semble se rengorger; ses ailes paraissent mal soutenues d'abord, deviennent bientôt tombantes en s'écartant du corps en même temps qu'elles s'abaissent. Les plumes qui en forment l'extrémité s'écartent par leur sommet; les plumes du corps s'écartent elles-mêmes les unes des autres, celles du cou principalement; elles ont toutes sensiblement perdu de leur éclat.

Bien que la vue semble très-confuse par la manière dont la bête regarde les objets, l'œil et ses humeurs conservent, sinon leur brillant, du moins leur transparence.

Au bout de quelques minutes, la malade dont les ailes tout-à-fait tombantes traînent ou posent sur le sol par leur bout inférieur, se couche ou plutôt s'affaisse sur son ventre, dans la position d'une poule qui couve ou qui pond.

Elle semble progressivement tomber dans une somnolence de plus en plus profonde, et qui ne s'interrompt pas si on ne l'excite en la touchant assez fortement; dans ce cas, elle redresse un peu la tête sans ouvrir les yeux, et retombe de suite dans son état d'assoupissement.

La crête est alors tout-à-fait penchée, violacée

et quelquefois noirâtre, surtout vers ses bords.

Le cou ne peut plus évidemment soutenir la tête qui s'incline lentement et progressivement vers la terre, comme si la bête s'endormait jusqu'à ce que l'extrémité du bec vienne toucher le sol, où il trouve ainsi un point d'appui.

Mais bientôt, malgré ce soutien, la force manque au malade pour se maintenir, même dans cette position, et l'on voit la tête penchée de côté et comme entraînée par son poids, sans cependant se renverser tout-à-fait.

Un phénomène qui est bien sensible dès le moment où la poule, ne pouvant plus marcher ni se soutenir, se couche sur son ventre, c'est la profondeur et l'accélération convulsive de la respiration qui est si pénible qu'elle paraît ne s'accomplir qu'avec effort et imprime de véritables secousses d'arrière en avant à tout le corps.

C'est dans cet état d'abattement, de torpeur, que l'animal s'éteint; cependant, une demi-minute avant la mort, certains sujets sont en proie à une espèce d'agonie; ils font entendre, à quelques secondes d'intervalle, un cri rauque guttural, espèce de hoquet convulsif, ils agitent en même temps les pattes et les ailes; un peu de salive mousseuse s'échappe du bec, un peu de liquide blanchâtre par l'anus, et puis l'animal succombe.

Cependant, tous les animaux n'éprouvent pas cette agitation dans leurs derniers moments, puisqu'il est vrai que souvent des poules sont trouvées mortes, posées sur leur nid, sans qu'un seul brin de paille y ait été dérangé, et dans une attitude telle, qu'on croirait qu'elles sont en train de couver, tant elles sont mortes tranquillement.

Plusieurs cultivateurs, entre autres M. Petit, fermier à Champagne, m'ont assuré avoir vu des poules mourir sur leurs nids pendant la ponte, à tel point que l'œuf, à moitié sorti du corps, y restait à moitié engagé quand on relevait le cadavre. Ceci ne peut s'observer indistinctement dans tous les cas.

Quand la maladie sévit avec intensité, il n'est pas rare que la bête frappée succombe quelques minutes seulement après l'apparition des premiers symptômes; on en a vu tomber au moment même où elles mangeaient et périr.

D'autres sont saisies pendant qu'elles courent avec le reste du troupeau, s'arrêtent brusquement comme étourdies, s'affaissent tout d'un coup et meurent sans faire aucun mouvement.

J'en ai vu deux qui avaient été inoculées, qui n'ont paru malades que quatre à cinq minutes avant la mort et qui, dans leurs derniers moments, se tenaient encore debout sur leurs pattes comme si elles avaient été agitées par un mouvement électrique.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, ces symptômes ont été observés sur des poules; d'après ce qui m'a été rapporté par les fermiers et les ménagères que j'ai interrogés, et d'après mes observations sur deux canards malades, la physionomie, la durée et la marche générale de la maladie seraient à peu près les mêmes dans leur ensemble sur les autres gallinacés. »

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

La Société nationale de médecine de Marseille avait mis au concours pour l'année 1849 la question suivante :

1° Rechercher le véritable mode d'action des eaux de mer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;

2° Prises en bains, agissent-elles plus particulièrement par leur température froide, par le mouvement naturel des vagues ou par les substances salines qu'elles contiennent?

3° Les eaux de mer perdent-elles de leur énergie ou deviennent-elles plus actives en les faisant chauffer?

4° Quels sont enfin les tempéraments et surtout les affections qui, dans l'état actuel de la science, indiquent ou contre-indiquent l'usage des eaux de mer.

Une médaille d'or de 300 francs devait en être le prix et être distribuée dans la séance publique de l'année dernière; mais aucun des quatre Mémoires envoyés n'en ayant été jugé digne, il fut accordé seulement deux médailles d'encouragement, l'une à M. le docteur Lecœur, à Caen, et l'autre à M. le docteur Dauvergne, à Manosque. La Société rappelle que la même question a été remise au concours et que ladite médaille sera donnée, s'il y a lieu, dans la séance publique de l'année prochaine. Les Mémoires devront être adressés francs de port, avant le 1er septembre 1851, dans les formes académiques, à M. Sicard, secrétaire-général de la Société nationale de médecine.

M. le docteur Dugas, membre actif de la Société, a fondé un prix sur la question suivante :

Poser les bases d'un système quarantenaire uniforme entre les nations.

Cette question devra être appréciée sous le triple point de vue médical, commercial et administratif.

Le prix sera une médaille en or de la valeur de 200 francs, qui sera distribuée dans la séance publique de la Société nationale de médecine, à la fin de l'année 1851

Non-seulement les docteurs en médecine, mais encore toutes personnes ne professant pas l'art de guérir, seront admises au concours.

Les Mémoires écrits en français devront être adressés avant le 1er septembre 1851, francs de ports, et dans le formes académiques, à M. Sicard, secrétaire général de la Société nationale de médecine.

STATISTIQUE MÉDICALE DE LONDRES. — Le *Medical Times* donne la statistique exacte et officielle de la profession médicale à Londres. D'après ce journal, on compte dans cette immense ville 2,574 médecins dont 2,237 exerçant toutes les branches de l'art; 187 chirurgiens, 150 *physicians* et 52 homœopathes. Il y a 1,816 membres du collége royal des chirurgiens, 200 membres du collége royal des *Physicians*, 452 médecins attachés aux établissements de charité publique, 4 *baronnets*, 8 *chevaliers* (knigts) et 48 membres de la Société royale.

646 médecins sont auteurs, 312 ont publié des livres ou des mémoires, 334 sont attachés à la rédaction de divers journaux.

Portant la population de Londres à 2,250,000, il s'ensuit qu'il y a 11 praticiens pour 10,000 habitants, 7 chirurgiens pour 100,000, et environ 6 médecins pour le même nombre.

— Le *Courrier du Hâvre* publiait dernièrement un procès-verbal constatant les qualités précieuses d'un nouveau biscuit de mer dans la composition duquel entrent les sucs de viande de bœuf, et dont l'usage remplacerait à la fois une ration de pain et une ration de viande. Ce biscuit, inventé par M. Beurmann, est désigné sous le nom de biscuit-bœuf, et s'il peut supporter une longue conservation à la mer, nul doute que son usage ne rende les plus grands services aux navigateurs.

— Nous avions annoncé, avec toute la presse, la mort du Polonais Kolombeski, âgé de 127 ans. Il résulte d'une vérification faite de ses papiers, après sa mort, que cet homme n'était âgé en réalité que de 91 ans, et que l'acte de naissance, dont il se prévalait pour établir son identité, était celui de son père portant les mêmes prénoms que lui. Ce stratagème, reconnu après son décès, l'a privé de certains honneurs militaires accordés aux invalides centenaires.

— M. Yvonneau, de Blois, a adressé une note à l'Académie de médecine sur le traitement du mal de mer et des vomissements par des capsules contenant une goutte de chloroforme. Six à huit de ces capsules, ingérées au moment où l'on sent le mal de mer se développer, suffisent pour le prévenir ou pour le faire cesser quand il existe déjà. M. Yvonneau a expérimenté avec succès sur lui et sur deux voyageurs.

—Le ministre de l'intérieur, sur le rapport du préfet de l'Indre, vient d'accorder, sur les fonds dont il dispose, une somme de deux mille francs pour être employée à l'acquisition de sulfate de quinine destiné aux populations pauvres de la Brenne (la Brenne est une des nombreuses subdivisions de l'ancienne province du Berri; c'est un pays très-marécageux, dont la ville principale est Mézières-en-Brenne). Ces populations sont atteintes chaque année de fièvres fort dangereuses. Cette somme viendra s'ajouter à celle de mille francs votée pour le même objet par le conseil-général de l'Indre dans sa dernière session.

EMPOISONNEMENT PAR LE CHLORURE DE ZINC. — Le docteur Letheby a lu dernièrement à la Société médico-chirurgicale de Londres un cas d'empoisonnement par le chlorure de zinc.

Le sujet était une petite fille âgée de quinze mois, habitant Redinzfield, dans le comté de Suffolk.

Une bouteille du fluide de M. William Burnett avait été fournie à la mère dans le dessein de prévenir la fâcheuse influence d'une fièvre dans la maison, et celle-ci, ignorant les propriétés délétères de cette substance, en avait donné une certaine quantité à l'enfant, qui n'en ressentit aucun soulagement. La gorge devint le siége d'un gonflement et d'une vive douleur, et elle vomit une matière écumeuse, puis il s'ensuivit un engourdissement qui ralentit la respiraration et fit tomber le pouls. L'enfant mourut dix heures après l'attaque. A l'autopsie l'auteur trouva que l'estomac était dur et comme tanné, et qu'il contenait 45 grammes d'un liquide ressemblant à une masse de lait caillé. D'autres désordres furent encore constatés, et les réactifs chimiques démontrèrent d'une manière positive la présence du poison.

FORMULES.

GARGARISME ÉMOLLIENT.

Prenez : Orge entière	5	grammes.
Eau commune	250	—
Miel rosat	30	—
Total	285	grammes.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'à peu près 220 grammes.

Ce gargarisme est excellent contre les aphthes qui ne sont pas ulcérés et pourrait être également utilisé dans la seconde période de cette maladie, quoique, ainsi que nous l'avons dit, les caustiques doivent lui être préférés. On s'en sert à diverses reprises dans le courant de la journée; il doit être employé tiède ou froid.

GARGARISME ASTRINGENT.

Prenez : Gargarisme émollient	250	grammes.
Ajoutez : Borax	8	—

Et faites fondre.

Celui-ci convient à la fin de la seconde période de l'aphthe pour hâter la guérison de l'ulcération. Il doit toujours être employé froid et trois ou quatre fois par jour seulement.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juin 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 23.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Maladies régnantes. — Du Traitement de la suette. — Le Café au lait. — Nouveaux détails sur le traitement des fièvres intermittentes par le sel marin. — Recherches de M. Orfila sur la nicotine, à l'occasion du procès Bocarmé. — Faits curieux relatifs aux lépreux renfermés dans le lazaret de Quito. — Guides aux eaux minérales : *Un mois à Vichy*; *Quinze jours au Mont-Dore*; *l'Eté à Aix en Savoie.* — Variétés et Nouvelles. — Formules : Pastilles très-agréables pour la désinfection de l'haleine; — Potion purgative très-agréable à prendre.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JUIN.

Les éruptions de la peau, dont nous signalions la fréquence dans notre dernier article, ont diminué en nombre et en intensité. Beaucoup de personnes en sont cependant encore atteintes, mais le plus grand nombre s'en débarrasse facilement à l'aide de simples lotions d'eau de son répétées quatre à cinq fois par jour, aidées d'un régime doux et d'une tisane rafraîchissante. Ce sont donc, en définitive, des indispositions de peu d'importance qui sont inhérentes à la saison et n'ayant rien de commun avec la suette qui afflige le midi de la France.

Les renseignements que nous avons reçus du département de l'Hérault sont tous très-rassurants et de nature à enlever toute espèce d'inquiétude sur l'extension de l'épidémie. Le nombre des malades a beaucoup diminué, la panique qui avait régné parmi les populations a cessé presque complétement, et partout le zèle des médecins et autres personnes qui se sont dévouées pour le salut général a eu sa douce récompense; tout fait donc présager la disparition prochaine du fléau épidémique.

Nous avons observé depuis quelque temps un assez grand nombre de maladies inflammatoires des yeux, non pas dans une proportion aussi grande que celle que nous signalions au mois de juillet de l'année dernière, dans le premier numéro de notre publication; mais nous ne sommes pas, il est vrai, arrivés tout-à-fait à l'époque correspondante, et les ophthalmies pourraient bien, par une singulière coïncidence, devenir plus fréquentes; nous renverrions alors à ce que nous disions de cette maladie.

Rien, au reste, de particulier pour les autres maladies. Celles qui affectent les voies respiratoires sont, à cause de la température, assez peu nombreuses et peu dangereuses. Cet hiver, qui a été beaucoup plus doux que d'habitude, a modifié considérablement les maladies de cette nature qui se sont montrées pendant sa durée; et s'il y a eu peu d'époques pendant lesquelles autant de personnes aient été attaquées à la fois de grippe ou autre forme de toux, les fluxions de poitrine se sont, en général, bien terminées. Ainsi, pour en citer un exemple, dans le service de M. Maillot, au Val-de-Grâce, sur 338 malades entrants pendant le premier trimestre de 1851, il y a eu 19 individus atteints de fluxions de poitrine, qui tous se sont rétablis très-promptement et ont pu reprendre immédiatement leur service. Il est vrai qu'il s'agissait de militaires dans de bonnes conditions de constitution et d'âge, puisque la moyenne de celui-ci était de vingt-six ans; mais il faut tenir compte des influences auxquelles ils sont exposés : gardes, manœuvres, courses forcées, imprudences de toute nature.

La température assez douce qui règne en ce moment a une heureuse influence sur les maladies chroniques; nous avons constaté des modifications

avantageuses pour les malades atteints de ces affections.

Du traitement de la suette.

L'une de nos abonnées, supérieure d'un de ces établissements religieux qui ont pour but honorable le soulagement des pauvres et le dévouement aux malades, a bien voulu nous écrire la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« J'ai lu avec intérêt votre article sur la suette, mais ne l'ayant pas trouvé aussi complet qu'on pourrait le désirer, je crois que vous accueillerez favorablement les renseignements que je puis vous donner avec assurance sur cette épidémie qui a sévi avec assez de force dans une vingtaine de paroisses de nos environs; nos sœurs, qui ont été appelées à soigner les malades qui en étaient atteints, ont remarqué partout l'efficacité des moyens employés par MM. les médecins de notre ville, qui ont montré un grand dévouement à donner leurs soins aux pauvres paysans dénués de tout secours, et dont un grand nombre avait succombé avant qu'ils fussent appelés près d'eux. Je crois donc vous faire plaisir, Monsieur, en vous adressant un exemplaire du traitement qui a été suivi et qui a eu généralement les plus heureux résultats.

« Recevez, Monsieur, etc.

« La supér^e des sœurs de la Charité de Jésus et Marie,

« Sœur Marie,

« Serv^te des pauvres et des orphelins. »

P. S. Veuillez, Monsieur, continuer à me compter au nombre de vos abonnés, etc.

1° *Moyens préservatifs.*

Aérer les appartements, les bien dessécher.

Enlever les fumiers et les matières en décomposition qui se trouvent devant les habitations, ou les recouvrir d'une couche de terre.

Porter des vêtements chauds et secs.

Eviter les excès d'aliments, de boissons, cidre, vin, café, eau-de-vie, etc., etc.

Nourriture bien préparée et de bonne qualité; ne point prendre d'aliments échauffants, tels que : mets trop épicés, poissons salés, coquillages, etc., etc.

Propreté du corps et des vêtements.

Point d'excès de fatigue en aucun genre.

Se soustraire à l'action des courants d'air et aux refroidissements subits.

Se traiter et se mettre au régime dès le moindre malaise.

2° *Traitement de la suette miliaire bénigne.*

Repos au lit.

Ne manger que si l'appétit est très-prononcé.

Tisanes prises tièdes et par petites tasses à la fois, soit une décoction d'orge, de pariétaire, de guimauve, ou bien eau de veau, eau panée, petit lait.

La constipation, qui existe dans presque tous les cas, sera combattue par des lavements émollients, tels que ceux de guimauve, de graine de lin, d'eau de son, etc., etc. Si elle persiste, recourir à des lavements laxatifs, tels que : eau tiède avec addition de 4 cuillerées d'huile d'olives, solution d'une poignée de sel marin pour un 1/2 litre d'eau, eau miellée, eau de savon tiède, enfin, une décoction de 4 grammes de séné dans trois verres d'eau additionnée de 32 grammes de sulfate de soude ou de magnésie.

En cas de douleurs vives dans le ventre, faire des frictions sur cette partie avec l'huile de camomille camphrée, y poser ensuite un large cataplasme légèrement chaud de bouillie de mie de pain ou de farine de graine de lin.

Si des crampes se font sentir à l'estomac, si cette région est douloureuse, la recouvrir d'un cataplasme très-chaud que l'on y maintiendra une heure, ou bien d'un petit sac que l'on remplira à moitié d'orge grillée.

Ne point provoquer de sueurs abondantes par l'emploi de boissons trop chaudes et stimulantes, ou prises en trop grande quantité, telles que : thé, infusion de fleurs de sureau, café, eau-de-vie, rôtie au cidre.

Se maintenir au lit dans une douce chaleur, ne point entourer le corps de couvertures de laine mises à nu sur la peau.

Changer le linge quand il sera imbibé de sueur, en prenant les précautions suivantes : allumer un bon feu et chauffer préalablement les objets de rechange. Aussitôt le corps à nu, le frotter avec une serviette ou de la laine chaude, bien couvrir le malade après cette opération.

Changer les draps de lit dans le cas où ils seraient mouillés. Il faudrait alors envelopper le malade d'une couverture de laine chaude, le placer devant le feu, ne le recoucher qu'après avoir fait bassiner le lit.

3° *Traitement de la suette miliaire grave et de ses complications.*

Les vives douleurs à l'estomac ou à la poitrine, la fièvre forte avec rougeur du visage et difficulté de

respirer, seront combattues par une application de 12 à 15 sangsues sur ces régions.

Si des taches pourprées se montrent sur le corps, s'il survient du délire ou d'autres accidents vers le cerveau, si des symptômes de fluxion de poitrine se manifestent, revenir à une deuxième saignée par les sangsues que l'on placera derrière les oreilles dans les deux premiers cas, à la poitrine dans le dernier cas. Recourir ensuite à l'emploi de la moutarde appliquée sur les pieds et sur les jambes, aux lavements purgatifs et aux vésicatoires sur le creux de l'estomac ou sur la poitrine.

Si les accidents cérébraux persistent, si de la douleur se fait sentir sur le trajet de l'épine dorsale, si des soubresauts existent en même temps, faire une friction avec 12 grammes d'onguent mercuriel que l'on étendra tout le long de la colonne vertébrale, en frottant doucement pendant 10 minutes. Le lendemain, en faire une seconde de 8 grammes, et le surlendemain de 4, si c'est nécessaire.

Les autres complications exigeront la présence d'un médecin.

Cherbourg, le 15 mai 1851.

E. Payen, Loysel, *docteurs-médecins.*

Pour copie conforme à la consultation de MM. Payen et Loysel, docteurs-médecins à Cherbourg; à la date du 15 mai 1851, et restée entre nos mains.

Le sous-préfet de Cherbourg, de Charnisay.

Nous apprécions trop le sentiment de charité qui a dirigé la bonne sœur Marie pour ne pas la remercier, au nom de nos abonnés et en notre nom, de sa communication. Nous rendons également hommage aux honorables médecins qui ont rédigé et signé cette consultation, laquelle a, sans doute, été imprimée à un grand nombre d'exemplaires, dans le but d'éclairer ceux qui pouvaient se trouver en situation de donner des secours aux malades atteints de la suette. Et l'on sait combien il est important, dans ces circonstances, de diriger et de rassurer les personnes de bonne volonté, puisque, dernièrement, dans certaines localités du département de l'Hérault, tout le monde fuyait, abandonnant les pauvres malades. On a vu même, dit-on, des familles obligées d'enterrer elles-mêmes leurs morts.

Mais s'il est bon d'éclairer le dévouement, ne doit-on pas craindre aussi qu'il ne fasse fausse route, en appliquant, sans connaissances suffisantes, le traitement indiqué au troisième paragraphe de la consultation précédente ? Les sangsues, les vésicatoires, les purgatifs, l'onguent mercuriel, ne sont-ils pas des armes dangereuses dans des mains inexpérimentées, et quels regrets pour ceux qui auraient échoué devant une responsabilité aussi grande ! Nous croyons donc, contrairement à l'opinion des docteurs Payen et Loysel, que non-seulement « les autres complications exigent la présence d'un médecin, » mais que toute suette grave et toute complication rend cette présence indispensable.

Il peut arriver, nous dira-t-on, que les médecins, trop éloignés ou trop peu nombreux, soient insuffisants pour les malades, et ce ne sera pas alors une raison pour s'abstenir. Oui, c'est vrai, il faut agir; mais il est alors plus sage de se borner au traitement de la suette bénigne indiqué au deuxième paragraphe et de se confier pour le reste aux ressources de la nature, dont on ne tient pas généralement assez compte. En se conduisant ainsi, on sauvera beaucoup plus de malades qu'on ne le ferait avec un traitement hasardeux.

Quant aux moyens préservatifs indiqués par ces Messieurs, on ne saurait trop les vulgariser; ils font d'ailleurs partie des règles les plus simples d'une hygiène bien raisonnée.

Nous pensons que notre critique sera accueillie avec la bienveillance qu'elle mérite, et l'on comprendra bien que si nous posons souvent une restriction au traitement des maladies, c'est parce que nous avons la conviction qu'il ne peut en être autrement avec des personnes étrangères à l'art de guérir. Lors du programme de notre publication, inscrit dans le premier numéro du journal, nous nous sommes franchement expliqué à cet égard, et nous avons posé en principe que ce serait une immense et coupable folie de songer à faire des gens du monde autant de médecins. Nous croyons cependant que l'on peut apprendre beaucoup, aussi enseignons-nous autant que nous le pouvons.

Lorsque nous avons effleuré le *traitement* de la suette dans notre dernier numéro, nous disions que « l'étude comparative des épidémies de suette a fait « voir que le traitement doit varier selon la forme « de l'épidémie, » et c'était encore une grande raison qui nous obligeait à nous abstenir. Les événements n'ont pas tardé à confirmer nos paroles, car en regard du traitement indiqué par les médecins de Cherbourg, lequel a été couronné d'un grand succès, en regard de cette indication curative imprimée dans le courant du mois dernier, nous avons en ce moment sous les yeux la *Revue thérapeutique du Midi,* imprimée pendant le même mois, presque à la même date, et qui nous donne des renseignements

précieux sur l'épidémie du département de l'Hérault. Nous y lisons que le traitement qui a le mieux réussi, c'est l'administration du *sulfate de quinine;* lui seul, dit le journal médical, a arrêté les exacerbations désastreuses qui congestionnaient en un clin-d'œil, et souvent sans ressources, les grands centres organiques, notamment le cerveau. Mais pour en obtenir tous les bienfaits qu'il peut rendre, il a fallu absolument le faire prendre à très-haute dose, 2, 3 et même 4 grammes dans trois ou quatre heures seulement.

Au nombre des agents les plus nuisibles, quand on en a fait la base du traitement, la saignée générale est dès à présent signalée par ce journal. Les malades, dit-il, peuvent périr sous la lancette, beaucoup d'exemples en ont été observés, et des sujets qui avaient échappé au désastre, languissent encore en ce moment au milieu de symptômes très-inquiétants.

Que d'éléments dans les maladies et quelles complications le génie épidémique ne vient-il pas y introduire!... La réserve, en ce qui regarde le traitement, doit donc être sévèrement observée; mais, à côté de cette prudence, on ne saurait trop encourager le zèle de tous les gens de cœur qui, sans être médecins, consacrent leur temps, leurs ressources, leur vie au soulagement des malades, et nous ne cesserons, pour notre part, de les aider, de faire tous nos efforts pour leur faciliter cette honorable voie. Puissent le dévouement des saintes femmes qui nous ont fourni l'occasion de cette discussion et celui des médecins de Cherbourg, ne pas être mis de nouveau à contribution contre la suette, et qu'on se souvienne surtout que les précautions hygiéniques préservent non-seulement de ce fléau, mais d'une foule de maladies!

Dr Reinvillier.

LE CAFÉ AU LAIT.

Cet aliment est d'un usage si général dans les grandes villes et particulièrement à Paris, qu'il est important de s'occuper de ses propriétés et de son action sur l'économie humaine. On donne le nom de *café au lait* à un liquide très-variable dans sa composition, sa densité, sa couleur, etc. En effet, tandis que les uns en unissant, pour le composer, le lait et le café, ajoutent à peine un peu de ce dernier à une très-grande quantité de lait; les autres font dominer le café, qui entre pour les trois quarts dans la composition de ce mélange. Enfin pour le plus grand nombre, et nous ne parlons ici ni des friands au palais délicat, ni de ceux auxquels leur position sociale permet de faire un choix de leurs aliments; pour le plus grand nombre, le café au lait n'est autre chose qu'un mélange jaunâtre dont la chicorée et du lait fabriqué de toutes pièces font tous les frais.

Quel bien peut faire un pareil liquide à ceux qui en usent? La réponse ne peut être douteuse pour personne; aussi ne nous occuperons-nous ici que du véritable café au lait, de celui composé réellement avec le lait et le café, espèce d'alliance monstrueuse dont aucune raison solide ne peut venir justifier la bizarre invention. Les deux substances que l'on unit sont en effet si différentes sous le rapport de la facilité de leur digestion et de leur action sur l'organisme qu'il est difficile de concevoir où a pu naître l'idée d'une pareille association. Cependant il faut examiner les choses sans prévention, et nous nous plaisons à reconnaître que le café, pris en quantité modérée et le lait ingéré comme aliment ne peuvent produire aucun effet nuisible, bien au contraire. C'est donc à cette coutume parisienne, d'unir ensemble l'un et l'autre pour en faire un *repas* du matin que nous nous attaquons en ce moment, espérant démontrer ce que cette habitude a de fâcheux.

Prendre une grande tasse de café au lait tous les matins, et ne manger ensuite qu'à midi ou deux heures, est chose si répandue qu'il serait difficile de calculer l'immense quantité qui est absorbée chaque jour. Le commerce du café au lait est, au matin, l'occupation d'une foule de gens: laitières en plein vent, laiteries à domicile, épiciers qui vendent le sucre et le café, établissements où l'on ne prend guère que cet aliment jusque vers le milieu du jour, partout le café au lait est une grande affaire. Les cafés les plus élégants sont transformés, le matin, en salles à manger, où il est souvent difficile de trouver une table qui ne soit pas accaparée par les preneurs de café qui dégustent l'aliment sucré en lisant leur journal. « Ne pas prendre mon café, vous dit une commère, mon café que je prends depuis vingt-cinq ans; j'aimerais mieux mourir. » Et cependant, quoi qu'en disent les partisans du café, malgré l'opinion même de M. de Gasparin, qui fait jouer un grand rôle à cette substance dans l'alimentation des mineurs belges, voyons un peu quels sont les effets qu'elle produit.

Le café au lait est un aliment insuffisant, non réparateur, et qui débilite ceux qui en composent leur repas de chaque matin.

Cette proposition paraît au premier abord très-

contestable ; car, vous diront ceux qui y sont habitués : si l'on mange autre chose, du potage, par exemple, on a faim deux heures après ; tandis qu'avec le café on peut attendre, sans besoin, pendant un certain nombre d'heures le repas qui doit suivre. Mais c'est là précisément l'argument le plus puissant qui existe contre le café au lait, car il ôte l'appétit, il éloigne le désir des aliments, et le potage, au contraire, invite à manger. La cause qui lutte contre l'appétit est facile à concevoir : le café au lait est très-long à se digérer, il produit ce que l'on pourrait appeler vulgairement une digestion lâche ; et pendant tout ce temps l'estomac reste inerte en présence des aliments, n'étant plus apte, pour le moment, à fonctionner de nouveau. Avec le potage les choses se passent tout différemment : il est vite digéré, et cette digestion rapide est précisément la cause de la faim qui renaît et vient nous avertir qu'il est temps de réparer nos forces. Si cette explication ne pouvait satisfaire les plus récalcitrants, qu'ils veuillent bien considérer que chacun de ces liquides, lait et café, pris l'un après l'autre, à demi-heure d'intervalle, seraient insuffisants, en si petite quantité pour les nourrir, et que leur union préalable ne peut augmenter leurs facultés nutritives.

La preuve de cette longue digestion du café au lait nous a été démontrée jusqu'à l'évidence par des expériences sur les animaux, et, l'année dernière, un jeune homme, que nous fûmes obligé de chloroformer pour lui pratiquer une petite opération, nous en a fourni un nouvel exemple. Nous lui avions recommandé de ne pas manger avant de se soumettre à l'influence du chloroforme, et nous fûmes étonné de lui voir vomir une certaine quantité de café au lait qui semblait tout récemment ingéré. Il nous apprit qu'il l'avait avalé depuis plus de six heures, qu'il n'avait éprouvé aucune gêne dans sa digestion, que son esprit avait été fort calme, et que rien n'était venu lui faire supposer que son café au lait n'était pas encore digéré. Il n'est donc pas étonnant qu'un aliment qui séjourne aussi longtemps dans l'estomac, qui est incapable par lui-même de soutenir et de réparer les forces, produise un mauvais résultat.

Sous l'influence quotidienne du café au lait, on voit l'estomac devenir paresseux, les forces générales s'allanguir, la peau du visage se décolorer, enfin, tous les effets ordinaires d'une nourriture non réparatrice. Nous avons souvent vu chez les femmes qui consentaient à cesser l'usage du café au lait disparaître presque du jour au lendemain des crampes d'estomac et d'autres inconvénients non moins ennuyeux ; puis les forces ne tardaient pas à renaître, l'appétit devenait meilleur, la coloration du visage était plus vive, les yeux plus animés, et tout cela s'explique facilement, car en même temps qu'on cessait le café au lait, il était remplacé par des aliments plus substantiels.

Ce n'est pas tout d'être bien convaincu que l'aliment auquel nous faisons la guerre en ce moment est d'un mauvais usage, il est, en effet, très-difficile de s'en déshabituer, car nous sommes les esclaves de nos habitudes, et celles qui gouvernent le sens du goût sont des plus despotiques. Cependant, il n'est pas impossible d'y parvenir, et voici le moyen que nous avons souvent conseillé et vu réussir, même chez les preneurs de café au lait les plus acharnés :

Commencez, leur disions-nous, par remplacer quelquefois le café au lait par le chocolat, qui est déjà un meilleur aliment, et si vous ne le pouvez, diminuez d'abord d'un quart la dose de votre café. Lorsque vous n'aurez pris pendant quelque temps que les trois quarts de votre quantité habituelle, ayez le courage de réduire encore la ration d'un quart pendant une ou deux semaines, et bientôt vous ne prendrez plus que du chocolat, que vous n'aurez pas de peine à remplacer par un bon potage. Oh ! alors vous serez maîtres de la situation, car votre potage, qui se digérera très-bien, vous invitera bientôt à lui annexer quelque autre aliment, dont vous vous trouverez parfaitement.

Nous prions, en terminant, les fanatiques du café au lait de vouloir bien nous pardonner en faveur de notre intention ; nous reconnaissons avec eux que leur aliment de prédilection est agréable au goût, mais nous devons, dans leur intérêt, être sévère pour ses qualités.

Dr Reinvillier.

Nouveaux détails sur le traitement des fièvres intermittentes par le sel marin.

L'emploi du sel marin contre les fièvres intermittentes a trop préoccupé nos lecteurs pour que nous ne nous empressions pas de leur faire connaître les résultats que M. Buys a signalés dans les *Archives belges de médecine militaire*.

Il s'agit de quatre-vingt-quatre fiévreux de l'hôpital de Bruges, atteints de cette maladie, qui ont été traités par le sel marin. Plus des deux tiers de ces malades avaient eu antérieurement, à des époques plus ou moins éloignées, des accès de fièvre

intermittente. Celle-ci se présentait de nouveau sous le type quotidien dans la pluralité des cas. Chez dix malades, elle revêtait le type tierce (les accès revenant de deux jours l'un), chez trois le type quarte (revenant tous les trois jours), chez tous trente à quarante-cinq grammes (une once à une once et demie) de sel marin en solution dans 200 grammes d'eau administrée dans les vingt-quatre heures, ont mis fin aux accès dans l'espace de deux ou trois jours; il n'y a eu d'exception que pour les fièvres quartes, dont les accès, bien que l'on eût continué l'usage du médicament pendant tout ce temps, se sont reproduits pendant quinze jours ou trois semaines et n'ont cédé qu'au sulfate de quinine.

Le sel marin n'a produit de nausées ou vomissements avec purgation que chez le plus petit nombre des malades; il n'a pas paru, non plus, augmenter la soif. En général, il a rendu les selles faciles, enlevé l'état saburral des voies digestives, diminué la fréquence du pouls, ramené l'appétit et rendu à la peau cette teinte claire qui caractérise la santé.

M. Bruys conclut, des faits qu'il a observés, que l'action du sel marin est avantageuse dans un grand nombre de fièvres intermittentes, et particulièrement dans les fièvres simples à type quotidien, ou tierce.

Recherches de M. Orfila sur la nicotine,

A L'OCCASION DU PROCÈS BOCARMÉ.

Aussitôt que le fait d'un empoisonnement par la *nicotine* fut constaté, M. Orfila, auquel la toxicologie (*étude des poisons*) est redevable de si grandes découvertes, s'est empressé de reprendre ses expériences antérieures sur cette dangereuse substance. Il se rendit à Mons, non pas à titre d'expert mandé par la défense, ainsi que plusieurs journaux l'ont annoncé, mais dans l'intérêt de cette science, qu'il a contribué si puissamment à illustrer. Là, il se mit en communication avec l'habile chimiste de Bruxelles chargé d'éclairer la justice dans cette affaire et s'enquit du moment où il pourrait faire connaître le résultat de ses travaux sans nuire à la défense des accusés.

C'est avec la même circonspection que le 20 du mois dernier il déposa à l'Académie un paquet cacheté contenant le résumé de ses nouvelles recherches, recherches qu'il a livrées à la publicité dans la séance du 3 juin. Rien n'obligeait plus, en effet, M. Orfila à garder le silence, puisque la préparation et l'ingestion du poison étaient avouées au procès et que la question de cette ingestion par les époux Bocarmé ou par Gustave Fougnies lui-même était tout-à-fait étrangère aux recherches de la chimie.

La nicotine ne pouvait échapper à l'investigation du savant chimiste, aussi ses premiers travaux relatifs à l'action de cette substance sur l'économie animale datent-ils de 1840. Ceux auxquels il s'est livré à l'occasion du procès Bocarmé n'ont pas une moindre importance. Voici, au reste, quelques parties de son Mémoire, que nous regrettons ne pouvoir publier en entier, à cause de son caractère scientifique :

« En déposant sur le bureau de l'Académie un Mémoire sur la nicotine, le mardi 20 du mois dernier, j'ai dit que je ne croyais pas devoir le lire, dans la crainte qu'il n'exerçât une influence quelconque sur les débats qui devaient s'ouvrir à Mons huit jours après. Aujourd'hui, mes scrupules sont complétement levés, parce que j'ai assisté aux trois premières séances de la cour d'assises du Hainaut et que j'ai entendu les interrogatoires des accusés et les dépositions de quelques témoins. Mon Mémoire, en le supposant publié demain, et par conséquent bien avant l'époque où le jugement sera rendu, ne saurait aggraver la situation des accusés, ni donner une arme nouvelle au ministère public.

« Vous allez voir, en effet, qu'après avoir décrit la nicotine, j'arrive à cette conséquence, qu'on peut la déceler dans le canal digestif, dans le foie, dans les poumons et dans tous les organes où elle a été portée après son absorption. Or, M. de Bocarmé avoue qu'il a préparé de la nicotine, que Gustave Fougnies en a pris une dose notable, et qu'il est mort rapidement; il ne saurait, par conséquent, contester que M. Stas ait trouvé cet alcali dans le cadavre de son beau-frère. »

Après avoir fait connaître les propriétés physiques et chimiques de la nicotine, dont plusieurs n'avaient pas été décrites, M. Orfila indique les expériences qu'il a faites en 1840 et celles qui sont toutes récentes. Il résulte de son Mémoire que cette substance, lorsqu'elle est privée d'eau, est douée d'une activité extraordinaire, puisqu'il suffit d'une ou de deux gouttes pour déterminer un empoisonnement des plus graves et causer la mort d'un chien de moyenne taille. Une goutte de nicotine appliquée sur l'œil de ces animaux les empoisonne rapidement et assez gravement pour que l'on puisse croire, deux ou trois minutes après l'application, qu'ils vont succomber. Dès que les chiens ont été touchés par le

poison, ils parcourent pendant quelques secondes la pièce dans laquelle ils se trouvent et ne tardent pas à éprouver des vertiges. Bientôt après ils tombent sur le côté droit et sont agités de mouvements convulsifs d'abord légers, puis intenses et tétaniques; il y a renversement du corps en arrière, et la mort survient au bout d'une, deux ou trois minutes si la nicotine était pure et privée d'eau ; elle n'aurait lieu que quelques minutes après si cette substance avait retenu une certaine quantité d'eau.

A l'ouverture des cadavres, on trouve les parties qui ont été mises en contact avec la nicotine enflammées et altérées comme elles l'eussent été par l'ammoniaque.

M. Orfila passe ensuite aux recherches chimiques propres à faire constater la présence de ce poison dans les divers organes. Il annonce qu'il l'a trouvé dans le tissu de l'estomac, dans les liquides qu'il contient, dans le foie, la rate, les reins, les poumons et même dans le sang. Il indique les deux procédés chimiques qu'il a employés, rendant dans le cours de son Mémoire pleine justice à M. Stas, professeur de chimie à Bruxelles, chargé par le ministère public de la recherche de la nicotine dans le corps de Gustave Fougnies. « Ce savant, dit-il, a décélé la nicotine non-seulement dans la plupart des organes de la victime, mais il en a également obtenu en traitant convenablement les planches du parquet de la salle à manger où Fougnies était mort, quoique ces planches eussent été lavées avec de l'eau chaude, de l'huile et du savon. » M. Stas avait opéré à peu près comme l'a indiqué M. Orfila dans son premier procédé, et cependant ces deux chimistes avaient mutuellement ignoré leurs importantes recherches. Il résulte même d'une lettre de M. Stas, lue par M. Orfila, que ce dernier ne pouvait avoir aucune connaissance du travail du savant belge.

« Le crime, dit en terminant M. Orfila, a cru pouvoir employer impunément les poisons végétaux, tels que la morphine, la brucine, la nicotine, en raison des difficultés que présente leur constatation dans le cadavre, mais la société peut se rassurer, la science déjoue ces coupables espérances, et le châtiment vengera du moins les victimes. »

On verra avec orgueil que dans une haute question de médecine légale, la France, grâce à l'initiative de l'illustre chimiste, n'est pas restée en arrière. Plus tard, lorsque nous esquisserons les portraits scientifiques des médecins célèbres, ainsi que cela nous a été plusieurs fois demandé, nous ferons connaître ce que M. Orfila a fait pour la science. Nous indiquerons ses travaux comme savant, comme organisateur et comme administrateur; ce qu'il a fait pour la profession médicale et ses luttes contre le charlatanisme; tout l'inventaire, enfin, de ce large et glorieux tribut payé par un étranger à sa patrie adoptive.

Faits curieux relatifs aux lépreux enfermés dans le lazaret de Quito.

L'affection de la peau à laquelle on donne le nom de *lèpre* étant aujourd'hui une maladie particulière aux régions équatoriales, on a très-rarement en France l'occasion d'en observer quelques cas, et lorsque cela arrive on n'est pas encore bien certain d'avoir sous les yeux toutes les particularités qui se rattachent à cette hideuse maladie. La contagion, par exemple, ne semble pas évidente dans les climats tempérés, tandis qu'elle est regardée ailleurs comme positive. L'étude de la contagion de la lèpre a une haute importance, non-seulement au point de vue de la préservation des individus sains, mais aussi sous un autre rapport, celui du traitement de cette maladie et de l'existence à laquelle sont condamnés les malheureux lépreux.

M. Jules Bourcier, ex-consul de la république française à Quito (Equateur), a pénétré, malgré les coutumes du pays, dans le lazaret où sont séquestrés et renfermés, sans aucun secours médical et sans aucune communication avec le dehors, les infortunés qui sont malades de la lèpre. Frappé de leur état d'abandon et de désespoir, il a invité un médecin du pays, renfermé lui-même, comme atteint de la lèpre, dans ce triste séjour, à rédiger un exposé des caractères de la maladie, et il a adressé ce travail à l'Académie nationale de médecine. Ce Mémoire du médecin renfermé dans le lazaret de Quito, le docteur Echeverria, a été examiné par une commission composée de MM. Kéraudren, Rayer et Gibert, rapporteur; il renferme des faits très-curieux et dignes par conséquent d'être connus.

Le docteur Echeverria passe d'abord en revue les diverses espèces de lèpre ; celle dont il fait le type de sa description est l'*éléphantiasis*. Sur soixante-six individus enfermés dans le lazaret, soixante présentent tous les caractères de cette lèpre. Et cette description est d'ailleurs en harmonie avec celle de la plupart des auteurs.

Ce médecin admet deux formes de la même maladie : l'*éléphantiasis grec*, qui donne à la physionomie cet aspect monstrueux que les Grecs avaient désigné

sous le nom de *figure de lion* ou de *masque de satyre*, et l'*éléphantiasis arabe*, dont Avicenne et les autres médecins arabes nous ont laissé des descriptions, un siècle toutefois après Rhazès, médecin célèbre vers l'an 900, mort en 932. Dans l'*éléphantiasis arabe*, désigné par les auteurs anglais sous les noms de *jambe des Barbades, maladie des Barbades*, les membres inférieurs acquièrent quelquefois un volume si considérable, une forme si bizarre, qu'il est impossible d'en avoir une idée exacte sans avoir vu quelques exemples de cette maladie ou quelques gravures qui la reproduisent. La jambe et le pied ont en effet dans certains cas l'aspect de ceux de l'éléphant, et la dimension est souvent si considérable, que Hendy cite un malade dont le membre inférieur avait un mètre de circonférence dans tous les points de sa hauteur. Mais cette portion du corps n'est pas la seule qui soit susceptible d'acquérir cette horrible difformité, et nous serions obligés de passer en revue bien d'autres monstruosités, s'il nous fallait examiner les détails de cette maladie dont nous avons voulu donner une idée à nos lecteurs.

Parmi d'autres espèces de lèpre admises par M. Echeverria se trouve une espèce beaucoup plus rare, qu'il désigne sous le nom de *lèpre écailleuse;* c'est le *lence* et l'*aphos* des Grecs, la lèpre des Hébreux, signalée dans le *Lévitique*. Mais nous devons dire que les auteurs qui ont traité de cette lèpre en ont donné des descriptions trop vagues et trop incohérentes pour qu'on reconnaisse aujourd'hui le caractère exact de cette affection. On a beaucoup abusé du mot lèpre, et la confusion est devenue si grande, qu'on a autrefois appelé *lèpre* presque toutes les maladies de la peau caractérisées par des formes hideuses et dégoûtantes. Aujourd'hui, beaucoup de médecins séparent l'éléphantiasis de la lèpre et réservent ce nom à une maladie de la peau qui n'est pas très-rare dans nos climats et qui se présente sous forme d'élevures et d'écailles, affectant sur la peau une ligne circulaire. Ces écailles sont au reste peu proéminentes, n'ont rien de hideux, et la maladie, quoique très-tenace, est susceptible de guérison.

Quoi qu'il en soit de ces classifications, toutes scientifiques, le savant rapporteur du travail de M. Echeverria fait remarquer que l'on retrouve dans les espèces observées par le médecin enfermé au lazaret de Quito, les caractères généraux de la lèpre indiqués par tous les bons observateurs; savoir : les taches, l'*insensibilité*, les déformations et les mutilations ultérieures, enfin, la marche fatale de la maladie vers une terminaison funeste à mesure que l'altération de la santé générale vient se joindre aux désordres extérieurs. Il signale aussi un fait bien extraordinaire, celui de voir une maladie si essentiellement liée aux conditions du climat, qu'elle est aujourd'hui presque inconnue dans les contrées centrales et tempérées de l'Europe, se montrer avec des phénomènes semblables dans des régions situées sous des latitudes aussi différentes que la Norwége, par exemple, et les côtes d'Afrique ou celles de l'Equateur!

De toutes ces questions, la plus intéressante est, sans aucun doute et sous plusieurs rapports, comme nous le disions au commencement de cet article, celle de la contagion; aussi ne voulons-nous rien retrancher des précieux documents qui serviront à l'éclairer, et nous laissons parler M. Gibert :

« On sait que la lèpre est généralement regardée comme une maladie contagieuse et que dans nos colonies les lépreux sont, comme au temps des croisades, isolés et séquestrés du reste de la société.

« Quelques auteurs cependant, et notamment notre célèbre collègue Alibert, se sont efforcés de lutter contre une opinion si ancienne et si invétérée. Sans doute les observations qui nous sont personnelles tendraient comme celles d'Alibert à repousser toute idée de contagion. Mais de ce que dans nos climats tempérés, et dans le petit nombre de cas isolés et exceptionnels que nous avons pu observer à Paris, le mal n'a pas paru présenter aucun caractère contagieux, s'ensuit-il que dans les conditions climatériques favorables, et par suite d'une fréquentation intime et prolongée, on n'aura jamais rien à redouter de la transmission du mal? Je n'oserais l'affirmer. »

L'auteur du Mémoire que nous avons sous les yeux, victime lui-même des idées de contagion et séquestré dans un lazaret où sont abandonnés, presque sans secours aucun, les malheureux lépreux qu'on se hâte d'y renfermer dès qu'on vient de reconnaître chez eux les indices de cette triste et hideuse maladie, M. Echeverria, dis-je, se pose à son tour en anti-contagioniste, et appuie son opinion sur plusieurs faits que nous citerons brièvement :

« Francisca Parminio, dit-il, âgée de cinquante ans, a vécu quatorze ans dans cette résidence, et se conserve, au milieu de soixante-cinq malades, et dans le foyer de la corruption, parfaitement saine.

« Manuela Suarez, veuve de deux maris atteints d'éléphantiasis, avec lesquels elle a vécu dans la

plus étroite union jusqu'à leur mort, continue d'habiter le lazaret sans être malade.

« Le sacristain Miguel Salos, et le portier Antonio Lara ont vieilli dans cet asile, élevant leurs enfants parmi les malades, et aucun des individus de cette famille n'a eu le moindre symptôme de lèpre.

« Enfin, il y a six ans que le R. P. Luis Surrita, religieux de l'ordre des Augustins et aumônier de l'établissement, visite et fréquente les lépreux, confesse les malades, donne aux mourants les derniers secours de la religion, et reste sain et sauf au milieu de ces communications journalières, intimes et répétées. »

Il faut bien reconnaître que ces faits, observés dans les conditions les plus propices à la manifestation du caractère contagieux, sont de nature à faire suspecter ce caractère, ou du moins qu'ils doivent, quand on les rapproche de ceux que nous avons signalés nous-mêmes, faire regarder comme très-exagérées les craintes que l'on a conçues sur la communication de la lèpre, et faire souhaiter à tous les amis éclairés de l'humanité que l'on modifie les mesures presque barbares qui sont prises encore aujourd'hui contre les malheureux lépreux.

L'hérédité, admise par tous les auteurs, est encore confirmée par le docteur Echeverria qui a sous les yeux, dans l'hospice Saint-Lazare, quatre exemples de lèpre héréditaire.

Un fait curieux, cité par l'auteur, est celui qui se rapporte à deux sœurs, dont l'une, qui avait fui son père sitôt qu'avaient apparu, chez ce dernier, les premiers indices de la lèpre, fut, plus tard, amenée lépreuse au lazaret, tandis que l'autre, qui continua d'habiter avec son père et de le soigner jusqu'à la mort, est restée saine, et a eu depuis, elle-même, des enfants bien portants.

Quant au traitement, l'auteur du Mémoire déplore avec raison la triste coutume établie dans son pays de déclarer incurable tout individu atteint de la lèpre, et de le séquestrer comme un objet d'horreur et de dégoût, sans secours médical aucun, dans un établissement où tout manque et où toute communication avec le dehors est rigoureusement interdite.

Nous ferons avec notre malheureux confrère et avec M. Jules Bourcier, qui n'a pas craint d'user de son caractère officiel pour pénétrer dans ce séjour de désolation, des vœux pour que les autorités compétentes, mieux renseignées sur les difficultés de la transmission du mal et sur la possibilité de le guérir, ou du moins de l'arrêter dans ses progrès, prennent des mesures propres à concilier les devoirs de l'humanité avec les intérêts de la société, en défendant seulement les communications qui ne sont point indispensables au soulagement et au traitement des malades.

Plusieurs exemples authentiques prouvent, en effet, d'une part, que des rapports et des communications habituelles peuvent avoir lieu entre les lépreux et les individus sains sans que ceux-ci contractent la maladie ;

Et, d'autre part, que des tentatives, soit empiriques, soit rationnelles, ont réussi à arrêter les progrès du mal et même, dans certains cas, à amener la guérison.

Ainsi, M. Baumès, de Lyon, a publié dans sa *Nouvelle Dermatologie,* une observation d'*éléphantiasis grec*, traité par lui avec succès, bien que parvenu à un degré grave et étendu ; ainsi, Schilling a rendu à la santé quelques sujets atteints de lèpre tuberculeuse ; dans le rapport académique, cité plus haut, nous avons signalé les bons effets obtenus de l'*assacou* (*hura Brasiliensis*), par les médecins de la province du Para au Brésil.

Nous croyons donc répondre aux vues philanthropiques de M. Jules Bourcier et aux vœux exprimés par notre malheureux confrère le docteur Echeverria, en vous soumettant les deux propositions suivantes qui serviront de conclusions a ce court exposé :

1° Que ce rapport, ainsi qu'une copie de celui déjà publié dans le tome XIV du *Bulletin* (page 114), soient transmis à M. Jules Bourcier, qui se dispose à retourner à l'Equateur pour en faire l'usage qui lui paraîtra le plus favorable à ses vues ;

2° Que des remercîments lui soient adressés ainsi qu'au docteur Echeverria, et qu'on y joigne l'expression de nos vœux pour que les léproseries soient désormais transformées en véritables hôpitaux où les lépreux soient considérés comme des malades en traitement, et non pas comme des sujets incurables et dangereux qu'il faut à tout prix séquestrer de toute communication et de toutes relations sociales.

Après une courte discussion, ces conclusions sont adoptées.

BIBLIOGRAPHIE.

Guides aux eaux minérales.

UN MOIS A VICHY. — QUINZE JOURS AU MONT-DORE. — L'ÉTÉ A AIX EN SAVOIE.

Les eaux minérales sont d'un trop grand secours

dans une foule de maladies pour qu'elles ne doivent point appeler notre sérieuse attention. Si certaines eaux de réputation équivoque, se font à leurs frais une célébrité dont leurs propriétaires connaissent trop le tarif, il en est, en revanche, certaines autres presque aussi vieilles que le monde, qui n'ont pas besoin des trompettes de la réclame pour attirer la foule. De ce nombre sont celles de Vichy, du Mont-Dore, de Bourbonne-les-Bains et d'Aix en Savoie, dans lesquelles les Romains venaient se plonger couverts de lauriers et de douleurs. Sans entrer aujourd'hui dans une étude approfondie de ces eaux si précieuses qui, depuis plus de deux mille ans ont résisté aux injures du temps, nous croyons rendre un véritable service à ceux de nos nombreux lecteurs qui doivent s'y rendre, en leur signalant les guides si instructifs et à la fois si amusants de M. Hyacinthe Audiffred.

M. Audiffred n'est point un de ces esprits froids et secs qui abandonnent le malade à ses idées noires, ou qui laissent errer le touriste à l'aventure. Loin de là, c'est un gai et poétique compagnon qui détourne de leurs pas les épines et les cailloux du chemin, pour mieux leur laisser savourer l'odeur parfumée des fleurs éparses sur leur passage. Avez-vous besoin d'un renseignement sur le prix de l'hôtel où vous voulez descendre? Voici... Sur le choix d'un médecin? Voilà... Sur la conduite à suivre pendant votre séjour? Tournez le feuillet. Etes-vous flâneur, homme ou femme du monde? Voulez-vous connaître cette société si bigarrée au milieu de laquelle vous vous trouvez jeté subitement? Le livre vous le dira tout bas. Il vous contera bien autre chose vraiment, les curiosités du pays, la chronique dont on jase, les passions écloses sous l'archet de Strauss ou de Simon Lévy, les noms et l'histoire des beaux châteaux et des vieux manoirs avec leurs légendes historiques. C'est, en un mot, une véritable encyclopédie renfermée dans un volume portatif, illustré de cartes et de charmants dessins.

Avec ces qualités réunies, on comprend sans peine l'immense succès qu'ont obtenu les deux premiers ouvrages de M. Audiffred. *Un mois à Vichy*, qui en est à sa 3e édition, et 15 *jours au Mont-Dore*. Nous en prédisons un non moins grand à son dernier ouvrage, l'*Eté à Aix en Savoie*, car il ne s'adresse plus seulement comme les précédents, aux malades et aux gens du monde, mais encore aux médecins. Ce livre, nous ne craignons pas de l'avancer, est le type des guides sur les eaux, c'est de lui qu'on peut dire avec justesse : *utile dulci*.

Ce sont, à proprement parler, deux livres concentrés en un seul. Dans la première partie, M. Audiffred vous initie avec une fidélité minutieuse et tout le charme de son style élégant, à la vie des eaux, à ses plaisirs et aux sites si admirables que l'on trouve à chaque pas dans cette région si poétique des Alpes. Le lac du Bourget, l'abbaye d'Hautecombe, Chambéry, les Charmettes, la grande Chartreuse, Chamouny et ses merveilles, Evian et Genève, rien n'y est oublié, c'est un panorama continuel.

M. le docteur Despine fils a traité, dans la seconde partie, le côté médical. Mûri par l'expérience, imbu des bons principes, honoré par la confiance de son souverain des fonctions si importantes de médecin-inspecteur des eaux, M. le docteur Despine pouvait, mieux que personne, traiter cette spécialité consciencieusement, comme il l'a fait en praticien distingué.

Son travail est clair, rempli d'excellents avis, de documents intéressants et d'aperçus ingénieux. Un de ses plus grands mérites, à nos yeux, c'est d'être très-heureusement classé. M. Despine a compris avec beaucoup de tact, qu'il écrivait plus encore pour les malades que pour les médecins, c'est pourquoi il a préféré à l'amour-propre des discussions scientifiques, des préceptes précis, des observations concluantes qui, sous sa plume et dans sa position officielle, acquièrent un caractère incontestable d'autorité.

M. le vicomte Héricart de Thury, dont le nom est européen, a enrichi d'une précieuse carte topographique d'Aix et de ses environs et d'une notice géologique, l'*Eté à Aix en Savoie*, auquel de charmants dessins à deux teintes de MM. Raffort et Victor Petit viennent encore donner un nouvel attrait.

Le gouvernement sarde, si éclairé, ne verra pas, sans un légitime orgueil, ce beau livre qui doit attirer l'attention et la foule sur un des points les plus aimés de son territoire. C'est en encourageant les auteurs de productions de ce genre, qu'on s'honore et qu'on devient populaire, non-seulement dans son pays, mais encore à l'étranger.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Les propriétaires des établissements de bains de vapeur, négligent assez souvent de surveiller ou de faire surveiller les étuves ; il peut résulter de cette négligence des malheurs irréparables, témoin ce fait qui s'est passé cette semaine :

Le sieur L., négociant en vins, rue et île Saint-Louis, devait, par ordre de son médecin, prendre quelques bains de vapeur. Il se rendit en conséquence dans un établissement *ad hoc*. Au bout de quelques minutes, un garçon entra lui demander s'il avait besoin de quelque chose. Le sieur L. répondit qu'il se trouvait bien, et qu'il appellerait s'il se sentait incommodé.

Dix minutes après, un autre garçon, entendant le bruit causé par une trop forte émission de vapeur, accourut dans le cabinet et trouva le sieur L. étendu sans vie sur le parquet, où il était tombé du lit en planches qu'il occupait pour prendre son bain.

On présume que l'infortuné n'aura pas eu le temps ni la force de tirer le cordon de la sonnette pour demander des secours.

— La police poursuit activement les délits en matière de ventes de substances alimentaires corrompues. Ont été condamnés dernièrement pour ce fait : Le sieur Thiberville, charcutier à Noisy-le-Sec, 12, rue de Brémont, à huit jours de prison, pour avoir mis en vente 25 kilogrammes de jambon corrompu.

Le sieur Sigfried, charcutier, 10, place du Marché-Noir, à un mois de prison, pour avoir mis en vente de la viande corrompue.

La veuve Simon, bouchère, 26, rue des Vieux-Augustins, à 50 francs d'amende, pour mise en vente d'un mouton gâté.

Et le sieur Provenchère, rue Belliomme, à Montmartre, à 50 francs d'amende, pour charcuterie corrompue.

— D'après un travail très-intéressant fait par M. Ad. de Watteville, inspecteur-général des établissements de bienfaisance au ministère de l'intérieur, il y a en France 1,270 hôpitaux et hospices, dont le nombre est ainsi réparti : 337 hôpitaux, 199 hospices, 734 hôpitaux-hospices. Les premiers sont les établissements dans lesquels sont reçus et traités les indigents malades. Les seconds sont les établissements dans lesquels sont admis et entretenus les vieillards, les infirmes incurables, les orphelins et les enfants trouvés. Lorsqu'il n'y a qu'un seul établissement dans la même localité pour recevoir les diverses catégories, on les nomme ordinairement hospices. C'est ce que M. de Watteville nomme les hôpitaux-hospices.

Il existe en France 1,133 administrations hospitalières, situées dans 1,130 communes. La ville de Metz, dans la Moselle, en possède deux, une pour le culte catholique et une seconde pour le culte israélite. La ville de Ribeauviller (Haut-Rhin) en renferme trois : l'une pour les catholiques, la seconde pour les protestants, la troisième pour les israélites. A ces deux exceptions près, chaque commune ne renferme qu'une seule administration hospitalière.

Mais il s'en faut que chaque commune et même chaque arrondissement possèdent des établissements hospitaliers, 14 arrondissements sont encore complétement dépourvus d'hôpitaux ou d'hospices. Cependant, il a fallu treize cents ans pour arriver où nous en sommes, c'est-à-dire pour posséder 1,133 administrations hospitalières.

Les revenus ordinaires des hôpitaux et hospices, se sont élevés en 1847, à la somme de 54,116,660 fr. 68 c.

Vingt écoles préparatoires de médecine, avec cours d'accouchements, sont annexés à nos hôpitaux ; vingt-deux administrations hospitalières font, en outre, faire des cours d'accouchements dans les établissements confiés à leurs soins. On sait qu'en dehors de ces écoles destinées aux études premières de la médecine, il y a trois Facultés qui sont : celles de Paris, Montpellier et Strasbourg, seules elles ont le privilége de créer des docteurs en médecine.

— Encore un cas de décès causé par le charlatanisme!

Une dame Austin de New-York, atteinte il y a quelque temps d'une inflammation des poumons, avait suivi avec assez de succès un traitement indiqué par son médecin habituel ; elle ne souffrait plus que d'un rhume qui semblait devoir céder sans grand'peine. Mais se laissant aller aux conseils d'une amie trop crédule, elle se décida à consulter un certain docteur G. Hays qui traite par le magnétisme. Elle n'avait pas besoin de se rendre elle-même chez le médecin, qui disait pouvoir la traiter au moyen d'une personne intermédiaire.

L'amie de Mme Austin se rendit chez le docteur Hays. Sa femme fut mise en état de somnambulisme, et elle indiqua une application de sangsues, des cataplasmes de carottes, plus une potion à prendre toutes les heures, par cuillerée. Ces indications ne furent que trop exactement suivies, et, au bout de vingt heures, Mme Austin n'existait plus. On procéda à une autopsie : l'examen de l'estomac fit reconnaître que la potion contenait une grande quantité de morphine dont l'effet avait bien été de faire cesser la toux, mais qui avait été en même temps fatale pour la malade, dans l'état de faiblesse où elle se trouvait.

On peut croire que si le docteur G. Hays se fût rendu un compte exact de l'énergie du remède, il aurait eu soin de le proportionner aux forces de la malade ; l'analyse chimique du liquide resté dans la bouteille n'a pu établir qu'il entrât, dans la potion, assez de morphine pour amener la mort d'une personne en santé. Mais le jury d'enquête, auquel la question a été soumise, n'en a pas moins déclaré que M. et Mme G. Hays devaient être renvoyés devant le grand jury. Ils ont eu à fournir chacun une forte caution pour répondre de leur présence au jour des débats.

— On lit dans le journal d'Indre-et-Loire :

« Un marchand de bois de notre ville (Tours) a été mordu, il y a quelques jours, dans une coupe qu'il ex-

ploite, par une vipère appartenant à une variété dont la piqûre est très-dangereuse. Il se hâta de revenir à Tours pour se faire soigner par un médecin. L'homme de l'art, avant de cautériser la plaie, pratiqua lui-même une forte succion qui diminua considérablement la douleur et l'inflammation de la plaie; puis il la traita par les moyens usités en pareilles circonstances. Le malade a été parfaitement rétabli en quelques jours, et aujourd'hui il est retourné à ses travaux. »

Nous avons déjà fait connaître dans un article sur la morsure de la vipère (*Méd. de la Maison*, n° 12) l'avantage qu'il y a pour le malade à sucer la plaie produite par ce reptile, et nous avons insisté sur cette vérité bien démontrée, que la personne qui se livre à cet acte de dévouement ne court aucun danger.

— Un médecin de Bordeaux, M. le docteur Cazentre, a adressé à l'Académie un Mémoire sur les effets du matico. Cette substance serait, d'après les expériences auxquelles ce médecin s'est livré, un excellent agent pour cicatriser les plaies récentes; elle arrêterait les hémorrhagies, et offrirait au plus haut degré les propriétés toniques et astringentes.

— Un nouveau médicament, qui n'est guère séduisant pour les malades, vient d'être signalé par le chimiste Barruel, qui a essayé cet agent contre la phthisie pulmonaire et le rachitisme. Il s'agit de la *jusée* qui n'est autre chose que le liquide dans lequel on fait macérer les peaux des animaux avant de les tanner. C'est donc, en grande partie, une macération aqueuse de tan avec laquelle M. Barruel a préparé un extrait et un sirop.

— Beaucoup de personnes connaissent cette maladie des plantes nommée *ergot* qui affecte les graminées et spécialement le seigle, ainsi que les dangers auxquels s'exposent les personnes qui font usage d'aliments contenant du seigle ergoté; c'est un accident de ce genre que nous avons à signaler : Cinq habitants de la communes de Saint-Léger-les-Bruyères (Allier) viennent d'éprouver les effets de ce poison. Une mère et quatre enfants sont dans un état déplorable; l'un de ceux-ci a même dû subir l'amputation de la cuisse. La gangrène des extrémités est, en effet, un des phénomènes que produit cette dangereuse substance.

— La *Liberté*, journal de Lille, raconte les faits suivants :

« L'application de la loi sur les logements insalubres rencontre de singulières oppositions. Certains ménages pauvres, habitant des caves que la commission a déclarées insalubres, non susceptibles d'assainissement et partant inhabitables, ne veulent pas quitter leurs tristes demeures. Deux refus de ce genre sont signalés rue Sainte-Catherine et rue du Magasin. Les propriétaires reçoivent sommations sur sommations de faire évacuer leurs caves; ils somment à leur tour les locataires, ceux-ci ne veulent rien entendre : on leur a même offert une indemnité et un logement meilleur pour le même prix, sans pouvoir vaincre leur obstination, on pourrait presque dire leur attachement pour ces souterrains fétides et dangereux.

« La loi nouvelle n'a nullement prévu ce genre de résistance; la pénalité n'atteint pas les locataires récalcitrants, le législateur n'ayant pu prévoir qu'il faudrait employer la force pour faire sortir quelqu'un d'un lieu où sa santé est en danger.

« Quoi qu'il en soit, comme les propriétaires de caves dont nous venons de parler sont sous le coup de poursuites correctionnelles, si l'évacuation n'a pas lieu immédiatement, ils viennent de suivre le mode ordinaire et de faire assigner par devant la tribunal civil comme s'il s'agissait d'expulser des locataires insolvables. »

— M. Orfila vient d'être définitivement mandé à Mons d'une manière officielle et appelé, dit-on, par la défense. Il ne paraîtra probablement à ce fameux procès, que dans quelques jours, car il doit être à Nantes où il a été mandé par la cour d'assises.

FORMULES.

PASTILLES TRÈS-AGRÉABLES POUR LA DÉSINFECTION DE L'HALEINE

Prenez :	Chocolat en poudre.	De chaque 45 grammes.
	Café id.	
	Charbon végétal en poudre fine....	De chaque 30 —
	Sucre pulvérisé...	
	Vanille.....	4 —
	Mucilage de gomme adragant, quantité suffisante.	

Faites une masse du tout et divisez en pastilles de 90 centigrammes à prendre de six à huit par jour.

POTION PURGATIVE TRÈS-AGRÉABLE A PRENDRE.

Prenez :	Poudre de scammonée d'Alep..	0,60	centigram.
	Sucre blanc.....	12	grammes.
	Lait de vache.....	120	—
	Eau de laurier-cerise.....	5	gouttes.

Broyez le sucre avec la scammonée, ajoutez le lait chaud et les gouttes d'eau distillée de laurier-cerise. On peut suppléer cette dernière par quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger, ou un reste de citron, ou bien encore en faisant chauffer le lait avec moitié d'une feuille brisée de laurier-cerise.

Il sera bon de s'enquérir près de son médecin de la nécessité de se purger et de la dose qui convient.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 juin 1851. Paraissant tous les quinze jours. Numéro 24.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

Les personnes dont l'abonnement expire au 15 juillet sont priées de le renouveler sans délai afin de n'éprouver aucun retard dans la réception du journal. La table de la première année sera remplacée à la fin de la deuxième par une autre table qui comprendra les deux années réunies et complétera ainsi un beau et important volume.

SOMMAIRE :

Maladies régnantes. — De la piqûre des insectes et des premiers soins qu'elle réclame. — Surdité, études intéressantes. — Influence de la mode sur les vêtements. — De l'emploi de la reine des prés dans le traitement de l'hydropisie. — De l'extraction des dents. — Enrouement et extinction de la voix, potion impériale. — Variétés et nouvelles. — Formules : Limonade sèche ; — Orangeade sèche. — Table de l'année.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUIN 1851.

Les maladies sont, en ce moment, fort peu nombreuses, et la douceur de la température y contribue, sans doute, beaucoup ; car, ainsi que nous l'avons souvent signalé, c'est dans cet élément, la température, que l'on peut trouver une des grandes causes générales de l'altération de la santé. On peut cependant prédire que si la chaleur vive, qui s'est tout à coup déclarée, a quelque durée, on verra, sans aucun doute, prédominer un certain nombre de maladies ou indispositions auxquelles prédisposent cette élévation subite. Il est possible d'éviter ces accidents en diminuant un peu l'alimentation habituelle, en mangeant, proportionnellement à la viande, plus de légumes frais et d'aliments légers qu'on ne le faisait précédemment ; évitant, autant que possible, une longue exposition au soleil, l'usage excessif des boissons, et surtout des boissons très-froides ; en prenant contre les courants d'air et la suppression de la transpiration, les précautions indiquées par le simple bon sens.

Les affections de la peau, que nous avions remarquées en assez grand nombre, ont presque disparu, il en est de même des ophthalmies, et en général de toutes les maladies qui régnaient, il y a peu de temps encore. Une conséquence bien simple est résultée de cet état sanitaire : la mortalité a considérablement diminué, ainsi que le prouvent les registres de l'état civil.

De la piqûre des insectes et des premiers soins qu'elle réclame.

Nous aurons plus tard à nous occuper des piqûres produites par une foule d'autres causes que l'action des insectes, et à étudier les plaies en général et les premiers soins à leur donner. Aujourd'hui, nous désirons restreindre la question et n'envisager que la piqûre des insectes, les renseignements que l'on trouvera dans cet article pouvant, dans la saison où nous sommes, rencontrer de nombreuses applications.

Un très-grand nombre d'insectes font des piqûres qui occasionnent une douleur vive et brûlante ; tels sont l'abeille, la guêpe, le bourdon, le frelon, etc. Chacune de ces piqûres détermine une petite tumeur dure, ronde et rouge, laquelle est elle-même entourée d'un cercle rosé, espèce d'auréole plus ou moins

circonscrite. On sait que cet accident se produit au moyen d'un dard ou aiguillon que porte l'animal; mais le mécanisme à l'aide duquel il a lieu n'est pas généralement connu. Voici ce qui se passe : l'abeille, par exemple, porte à la base de son aiguillon une petite vésicule remplie d'une matière irritante, laquelle, au moyen de cet aiguillon, est introduite profondément dans la peau. La personne qui se sent piquée ne manque jamais de faire un mouvement brusque qui oblige l'insecte à se retirer vivement, et son aiguillon, se trouvant alors brisé et séparé de son corps, reste dans la plaie. De là deux causes qui concourent à l'inflammation de la piqûre et à la souffrance du malade : la substance vénéneuse d'une part, et l'aiguillon de l'autre.

On a voulu déterminer par des expériences quelle était la cause la plus active de l'accident, et, après s'être emparé de quelques abeilles, l'on a percé sur chacune d'elles la petite vésicule contenant la substance irritante, de manière à l'évacuer complétement; alors on a constaté que la piqûre de cet insecte ne produit plus qu'une légère douleur, exempte du gonflement qui l'accompagne toujours lorsque la vésicule est intacte. D'un autre côté, si on laisse l'abeille piquer paisiblement et se retirer, on remarque qu'elle introduit son aiguillon en décrivant une sorte de zig-zag, dépose le poison, puis retire son aiguillon en le fléchissant de telle manière qu'il sort de la blessure sans être brisé. Dans ce second cas, la douleur ressentie par celui qui fait l'expérience est assez vive, le gonflement ne tarde pas à paraître, mais il y a en somme moins de douleur qu'il ne s'en manifeste lorsque l'aiguillon reste dans la piqûre. Ainsi, sans l'humeur irritante, légère douleur, analogue à celle que produirait une fine pointe d'acier ou de bois du même volume; avec cette humeur, moins la pointe, douleur vive, gonflement, rougeur; avec les deux, douleur très-vive et phénomènes locaux déjà signalés. Nous allons voir tout-à-l'heure quel parti on peut tirer de ces renseignements.

Les effets produits sur l'espèce humaine par la piqûre des insectes sont variables et relatifs surtout au nombre de ces piqûres et à la région du corps qu'elles affectent; ainsi, tandis qu'une ou deux blessures de ce genre ne produiront qu'une douleur tolérable et des accidents légers, un grand nombre déterminera la douleur la plus brûlante que l'on puisse imaginer et les accidents les plus graves. Chez les enfants, le délire peut se manifester rapidement, la fièvre s'allumer et la mort survenir en assez peu de temps. Les adultes peuvent également périr par cet accident, et l'on a recueilli des exemples assez nombreux de cette terminaison fatale. Dans le premier cas, celui de piqûres très-peu nombreuses, il arrive quelquefois un gonflement assez considérable, une vive irritation, et plus tard l'imminence même de la suppuration. C'est qu'alors les blessures siégent sur une partie où les fluxions se font très-facilement, à la face, par exemple, surtout aux paupières; car dans une autre région, aux membres, sur les mains, la douleur se calme en général au bout de peu d'instants, les symptômes inflammatoires disparaissent bientôt après, et il ne reste plus qu'une petite induration qui se résout dans l'espace de quelques jours.

Il peut encore arriver que le dard ait rencontré un filet nerveux ou que la personne piquée soit très-irritable, ce qui augmentera l'intensité des accidents. Enfin, l'on a prétendu que dans certaines circonstances l'humeur vénéneuse contenue dans la vésicule de ces insectes armés est plus âcre, et par conséquent plus dangereuse; cela tiendrait à une époque particulière de l'année ou arriverait surtout lorsque ces animaux ont été excités et sont pour ainsi dire sur la défensive. Ces faits ne sont nullement prouvés et ne peuvent être donnés que pour une probabilité.

Quelle est la première indication à remplir dans le cas de piqûre par une abeille, guêpe, etc. D'après ce que nous avons dit précédement, il est évident que l'aiguillon reste presque toujours dans la blessure; la première chose à faire est donc de l'extraire. Mais cet aiguillon a entraîné avec lui la petite vésicule qui tient à sa base, laquelle contient cette matière âcre dont nous avons parlé et qui produit une douleur si vive. Il y a donc une précaution à prendre, celle de se débarrasser de cette vésicule, car elle est loin de se vider complétement par la piqûre de l'insecte, et en exerçant les pressions nécessaires pour saisir l'aiguillon, on s'exposerait à faire couler dans la plaie toute la liqueur qui s'était accumulée dans le petit réservoir signalé. Il est assez facile d'apercevoir cette vésicule, et on la sépare alors de l'aiguillon auquel elle tient, à l'aide de petits ciseaux effilés, en coupant d'un seul coup cet aiguillon immédiatement au-dessous d'elle. Cela fait, on peut presser la chair dans le sens le plus commode pour faire saillir le dard, puis on l'arrache, soit avec les doigts, soit avec une petite pince, en prenant les précautions nécessaires pour ne pas le briser.

Extraire l'aiguillon par le procédé que nous venons d'indiquer, est toujours une chose excellente; mais, il peut arriver que la frayeur, la maladresse,

ou l'éloignement des accessoires nécessaires empêchent de faire convenablement cette petite opération. Puis les piqûres peuvent être tellement nombreuses qu'il soit impossible au malade d'avoir la patience nécessaire pour supporter longtemps la douleur et rester dans l'immobilité indispensable. C'est dans ces circonstances qu'il faut passer de suite au traitement qu'on emploierait si l'on avait pu retirer chaque aiguillon de chaque plaie. Calmer la douleur et faire avorter l'inflammation, est le but qu'on doit se proposer : on l'atteint en faisant sur la peau, qui est le siége des piqûres, des applications réfrigérantes et astringentes, applications pour lesquelles nous ne pourrions mieux faire que de répéter ce que nous avons dit pour les brûlures du premier degré (n° **15**, *page* **171**) ; tous les liquides que nous avons alors indiqués conviennent, pour le cas qui nous occupe, et peuvent prévenir des désordres plus considérables. Cependant les brûlures arrivent ordinairement dans une maison habitée, et les piqûres nombreuses sont faites, le plus souvent, au milieu des champs, loin, par conséquent, des secours que l'on peut encore se procurer pour les premières ; c'est ici le cas d'indiquer un remède populaire, connu dans certaines campagnes, remède que nous avons vu employer avec avantage par les paysans. Un exemple, que nous connaissons, gravera mieux dans la mémoire le souvenir de ce moyen : Un jeune enfant, ne se doutant guère du danger qu'il courait, jouait aux côtés de sa mère dans un verger ; il introduisit une petite baguette, qu'il tenait à la main, dans un trou qui se trouvait près de lui et alla troubler ainsi la demeure d'une nombreuse famille de ces insectes ailés dont nous étudions la piqûre. En un instant il eut la figure et les mains couvertes par ces animaux irrités, qui enfonçaient à l'envi leur aiguillon vénéneux dans les chairs du pauvre enfant. Celui-ci de pousser des cris déchirants ; sa mère, comme on dit vulgairement, de perdre la tête, lorsqu'une femme, qui passait près de là, s'empressa d'indiquer et d'appliquer elle-même le remède. Ce moyen si simple, et cependant si efficace, est la boue du chemin ; en un instant l'enfant fut barbouillé d'une couche épaisse de cette espèce de bouillie qui calma la douleur, et prévint peut-être des accidents très-graves.

Ce remède est très-rationnel, car l'eau que l'on applique alors, et particulièrement celle qui séjourne dans le sillon, que les roues des voitures tracent sur les côtés des routes du second ordre, a délayé la poussière des cailloux, et ces pierres, broyées par les voitures, sont très-astringentes. C'est donc l'eau blanchâtre des ornières qu'il faut préférer dans ce cas, et nous n'hésitons pas à préconiser un remède aussi vulgaire parce qu'il est bon, et que nous devons prendre partout où il y a quelque chose de bon. Malheureusement, il est des cas où ce moyen même peut manquer, car on peut être loin de la route, ou bien être privé de cette eau par la sécheresse.

On pourrait penser que l'humeur contenue dans la vésicule des abeilles et autres insectes étant un poison, il est nécessaire de le détruire, et que l'ammoniaque, ou autres substances analogues, sont indispensables : qu'on se détrompe, ce qu'il est nécessaire de faire est de lutter contre l'irritation qu'elle détermine, et les moyens indiqués seront suffisants pour obtenir ce résultat. Les piqûres des insectes sont d'ailleurs si fines qu'il est presque impossible de faire pénétrer, au moins profondément, un liquide quelconque dans la plaie. C'est précisément parce que nous sommes persuadés que l'humeur en question n'est pas un poison dangereux que nous avons employé indifféremment dans cet article, les expressions de substance vénéneuse, humeur irritante, matière âcre, etc. Mais s'il n'est pas nécessaire d'employer un contre-poison, il est souvent utile de faire suivre les premiers secours d'un traitement plus actif. Les applications froides et astringentes n'ont pas toujours suffi à prévenir toute l'inflammation, des accidents peuvent se déclarer, et, dans le cas de piqûres nombreuses, la vie du malade se trouver en danger. C'est dans ces circonstances que l'on est obligé de faire sur les endroits où siégent les blessures, des fomentations émollientes et opiacées, d'appliquer, dans certains cas, des sangsues, d'établir parfois une compression ou d'employer des bains tièdes ; enfin, de faire le traitement général des complications qui peuvent survenir, véritables maladies qu'il serait alors très-imprudent de ne pas soigner avec attention et dans lesquelles il est impossible de se guider soi-même, sans avoir fait les études médicales nécessaires.

Dr Reinvillier.

SURDITÉ.

ÉTUDES INTÉRESSANTES PAR M. BONNAFONT,

Chirurgien-major de première classe à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, correspondant de l'Académie de médecine, etc.

Dans un Mémoire très-intéressant, que vient de publier M. Bonnafont, ce chirurgien a fait connaître de nouveaux moyens de constater la plus ou moins

grande sensibilité de l'ouïe chez les personnes atteintes de surdité. Il s'étonne, avec juste raison, que l'on n'ait pas, jusqu'ici, lorsqu'il s'est agi d'opérations sur l'organe de l'audition, employé les mêmes précautions depuis longtemps usitées à l'égard de l'œil. Les chirurgiens ont grand soin, en effet, avant d'opérer la cataracte, ou de pratiquer sur l'œil tout autre manœuvre chirurgicale, de constater, par tous les moyens possibles si cet organe est encore sensible à la lumière, et quel est le degré de cette sensibilité. Lorsqu'il est question de l'oreille, il est important de multiplier les moyens d'investigation, puisque, d'une part, les parties malades sont profondes et cachées, et qu'il est, d'autre part, beaucoup plus difficile de savoir du patient ce qu'il éprouve en réalité. Ne doit-on pas attribuer à la négligence de ce point essentiel les nombreux mécomptes qui ont pu suivre les opérations de ce genre, ou l'abstention du chirurgien dans des cas qui auraient pu avoir d'heureux résultats?

Lorsque l'oreille reste sourde à toute espèce de bruit, il y a probabilité pour la paralysie du nerf qui donne à cet organe la puissance de percevoir le son, c'est alors le cas où l'opération offre peu de chances, et souvent aucune. Quand, au contraire, on peut faire entendre un bruit, quelque légèrement qu'il soit perçu, et lorsqu'il y a lieu d'opérer, c'est le cas où l'opération a certaines probabilités de réussite, et doit même être faite.

Le moyen inventé par M. Bonnafont consiste à employer le *diapason,* instrument qui sert, comme chacun le sait, à donner le ton aux musiciens, et qui est composé de deux tiges de fer courtes et à peu près parallèles, que l'on fait vibrer pour leur faire produire un son. L'auteur est parti de cette donnée, qu'un coup sonore, appliqué sur le crâne, est entendu avec d'autant plus de force que le nerf acoustique (celui qui donne à l'oreille le pouvoir d'entendre un bruit quelconque) est doué lui-même d'une plus grande dose de sensibilité. Et c'est au moyen d'une série de diapasons, comprenant toutes les notes d'une octave que ce savant médecin a pu, en appliquant l'un ou l'autre de ces instruments sur les diverses parties du crâne, apprécier les différents degrés de sensibilité de ces nerfs. Ces expériences lui ont, en même temps, fait connaître quelles sont les parties de la tête qui transmettent, dans ce cas, plus directement le son, de là la possibilité d'un nouveau et précieux moyen d'éducation pour les sourds-muets.

A Arras, dans l'institution dirigée par M. Sonnier, tous les jeunes élèves, au nombre de trente-six, dont vingt garçons et seize filles ont été soumis aux expériences de M. Bonnafont. Sur ce nombre dix garçons et sept filles ont été sensibles au diapason représentant le *sol*, le *la* et l'*ut* du médium, qui sont ceux dont les vibrations sont le mieux senties, tandis que tous les autres élèves ne témoignèrent aucune émotion pendant l'application de cet instrument sur les différentes régions du crâne. Ces expériences, faites en présence de M. Lefebvre, président du tribunal de Béthune, de l'abbé Funning, secrétaire général de l'évêché d'Arras, savant physicien, de MM. de Latour-d'Auvergne, Chauvine, et d'autres personnes que l'on y avait conviées, présentèrent quelques particularités qui excitèrent à un haut point l'intérêt de toute l'assistance en faveur de ces jeunes infortunés que la nature prive d'un sens si éminemment essentiel au développement de l'intelligence : chaque fois que l'élève entendait le diapason, sa figure prenait une impression de joie qui se traduisait par des gestes non équivoques. C'était réellement chose fort curieuse, dit le narrateur, que de voir ceux qui avaient perçu les vibrations du diapason raconter leurs impressions entre eux, et surtout à ceux de leurs camarades qui avaient été moins heureux. Ce fut pour nous tous une scène très-intéressante, et pénible en même temps, de voir ces jeunes figures, ordinairement si tristes, goûter un instant le bonheur d'une sensation, lequel, hélas! ne devait être que passager.

Quelques jours après, M. Bonnafont se rendit à l'institution, afin de renouveler les expériences avec un nouveau diapason, représentant le *sol* de la troisième octave, dont le son est très-aigu et les vibrations, par conséquent, très-limitées. Les résultats qu'il obtint furent les suivants : sur les dix garçons qui avaient entendu, et qui entendaient encore le diapason, représentant le *mi*, le *sol* et l'*ut* du médium, quatre seulement témoignèrent, d'une manière non équivoque, qu'ils percevaient le son du petit diapason, tandis que les six autres y furent totalement insensibles, quelle que fût la partie du crâne sur laquelle fut faite l'expérience.

Sur les sept filles qui avaient été sensibles au premier diapason, trois seulement entendirent le son du plus petit, appliqué sur toutes les régions du crâne.

Les mêmes expériences furent répétées, et les mêmes instruments appliqués sur les diverses parties du corps et particulièrement la poitrine. Aucun des jeunes élèves qui n'avaient pas entendu le dia-

pason sur le crâne n'y fut sensible, tandis que tous ceux chez lesquels le son avait pénétré par la voûte crânienne donnèrent le même résultat, à des degrés différents, par la poitrine. Sur trois jeunes muets le petit diapason, appliqué à la partie supérieure et antérieure de la poitrine, produisit évidemment une impression bien plus forte que sur aucune partie osseuse du crâne et de la face.

Quoique ces faits aient été constatés sur une petite échelle, ils n'en ont pas moins une grande importance, et les mêmes résultats ont d'ailleurs été obtenus dans des cas de surdité accidentelle. M. Bonnafont rapporte même l'observation qu'il a recueillie sur un enfant de dix mois, lequel était affecté d'un vice de conformation des deux oreilles. Cet enfant était d'Ivry; il lui fut présenté par le docteur Moreau; il avait les deux oreilles comme mâchées, et l'on n'apercevait aucune trace des conduits de l'audition; seulement en appliquant l'extrémité du doigt et en pressant fortement, on sentait une légère dépression que l'on n'osait difficilement prendre pour le commencement de ce tube. En supposant l'opération possible, il ne fallait pas soumettre cet enfant à une tentative inutile et lui faire éprouver des douleurs sans résultat. Comment s'assurer qu'un enfant de dix mois n'a pas perdu complétement la faculté d'entendre? Il n'entend rien, en effet, quels que soient les cris qu'on profère très-près de ses oreilles. C'est par l'emploi du même moyen que M. Bonnafont a constaté que l'enfant n'était pas complétement sourd. Une série de diapasons fut appliquée sur les différentes régions du crâne, et, à chaque application, l'enfant, auparavant très-calme, a poussé des cris ou s'est mis à pleurer, pour se calmer immédiatement après l'expérience. L'instrument appliqué et sans résonnance ne produisait aucun effet sur l'enfant. Les docteurs Moreau et Foucart, témoins de ces expériences, firent observer que l'impression produite pourrait bien dépendre de la commotion résultant des vibrations de l'instrument tout aussi bien que du son. Pour apprécier la valeur de cette observation, on prit un diapason très-petit, d'un ton très-aigu et dont les vibrations sont tellement bornées et rapides, que la commotion qui en résulte pour l'instrument est presque inappréciable. Ce fut pourtant celui auquel l'enfant se montra le plus sensible.

Si l'on a recours à un tube servant de porte-voix, dit M. Bonnafont, en parlant de certains sourds, et qu'on en applique le pavillon sur le crâne, la personne pourra suivre la conversation à haute voix, pourvu qu'on syllabe bien les mots. Si l'on approche la personne d'un piano, elle ne pourra pas suivre un air; plusieurs notes appartenant tantôt aux tons aigus, tantôt, et plus souvent, aux tons graves, lui échapperont; d'où résulte une grande confusion dans leur perception. Mais pour peu qu'elle mette son crâne en communication directe avec une partie vibrante de l'instrument, comme la table d'harmonie, par exemple, peu de notes seront perdues, et elle pourra suivre presque toutes les modulations de l'air. C'est ce qu'il a observé sur plusieurs personnes, et surtout chez un accordeur atteint d'une maladie incurable de l'oreille, lequel, malgré ses efforts en approchant le plus possible ses oreilles du piano, ne pouvait parvenir à entendre certaines notes, tandis que d'autres lui paraissaient constamment fausses. M. Bonnafont lui conseilla de faire usage d'un conducteur formé d'une tige en fer, terminée à chaque extrémité par une plaque, dont l'une reposerait sur le piano pendant que l'autre serait appliquée sur sa tête; il a pu continuer ainsi son état. Mais il a fait observer à ce chirurgien un phénomène assez intéressant qu'il n'a pas eu occasion de vérifier depuis sur d'autres personnes. Il ne faut pas, disait-il, que le conducteur communique par une trop large surface avec le crâne, car alors les sons arrivent avec trop de force; ils ébranlent toute la tête et ne sont perçus qu'en produisant une grande fatigue et avec beaucoup de confusion. Ces effets, selon l'auteur du Mémoire, ne sont pas absolus et doivent varier selon le plus ou moins de sensibilité que le nerf acoustique a conservée.

Les expériences de M. Bonnafont offrent un haut degré d'intérêt; elles ont toutes l'authenticité désirable et sont poursuivies avec une persévérance qui ne peut manquer d'être couronnée par de nouveaux succès. L'ingénieux praticien dont nous signalons le travail ne contribuerait-il à rendre l'ouïe qu'à un petit nombre des malheureux qui en sont privés, qu'il aurait acquis par cela même des droits à la reconnaissance de tous.

Influence de la mode sur les vêtements.

Les besoins primitifs des hommes ne se ressentant point des inventions de la civilisation et de la modé, les vêtements des anciens se trouvèrent en rapport, soit avec la nature de leurs occupations, soit avec les différents climats qu'ils habitaient, et surtout avec l'aisance, la liberté de mouvements et le désir de parer aux intempéries de l'air, unique cause de l'origine des vêtements.

Dans les siècles les plus reculés, nous voyons les peuples pasteurs couverts de la peau des animaux qu'ils menaient paître ; ce vêtement laissait les jambes nues, afin de laisser toute liberté à la marche ; les bras eux-mêmes n'étaient point couverts, autant pour la pose du bâton-houlette que pour le *lancé* de la fronde, qui servait de rappel aux bestiaux aussi bien que d'instrument de chasse. Les grandes robes tombantes se trouvaient l'apanage des patriarches et convenaient autant à leur âge qu'à leur séjour sous les tentes.

Les peuples guerriers eurent pour mobile, dans le choix de leurs habits, le soin principal de conserver leur vie, car nous les voyons se couvrir de toute espèce de harnais, qui de cuir, qui de fer, et en avançant jusqu'à des siècles plus rapprochés, nous voyons des armures, non-seulement pour les hommes, mais encore pour les chevaux, tellement lourdes, compliquées et embarrassantes, qu'on se demande comment les hommes de cette époque pouvaient les supporter.

La France, le pays du goût et de la fantaisie, a fait passer successivement sous les yeux du monde toutes les bizarreries, tous les dévergondages d'imagination dont il fut possible d'affubler un être humain ; et aujourd'hui, au dix-neuvième siècle, à une époque toute remplie de découvertes majeures, nous portons le vêtement le moins commode pour la santé, le plus désagréable pour l'œil, sans qu'aucun martyr de cette exigeante capricieuse qu'on appelle *la mode* élève la voix pour réclamer. Nous n'avons point l'envie de nous faire ici l'adversaire des confectionneurs de vêtements, quant à ce qui regarde le coup-d'œil ; mais pour ce qui concerne la santé, nous sommes dans nos limites et dans nos droits en jetant le cri d'alarme, et nous ne doutons pas que tous les hygiénistes ne s'empressent de nous suivre dans cette voie.

Quelques journaux, en rendant compte des merveilles de l'exposition de Londres, annonçaient dernièrement qu'un comité de jeunes Anglais venaient de déclarer la guerre à nos modernes chapeaux et qu'ils cherchaient un moyen de les remplacer d'une manière avantageuse et commode. Quoique nous eussions mieux aimé que cette innovation partît de la France, nous n'en sommes pas moins disposé à applaudir à ces courageux citoyens, puisqu'ils commencent la lutte.

En effet, quel est le but du chapeau ? De garantir la tête du froid, du soleil, de la pluie, etc. Dans une température modérée, nul doute que l'on ne puisse se passer de chapeaux. Or, nous le demandons, l'affreux tuyau dont nous nous couvrons pare-t-il aux divers inconvénients que nous venons de signaler ? Nullement ; les bords de nos chapeaux sont trop petits pour nous garantir des intempéries de l'air en hiver et du soleil en été, l'inutile longueur qui est placée bien au-dessus du crâne rend le chapeau lourd, incommode ; la pression exercée sur le front et nécessaire pour faire tenir le chapeau occasionne des maux de tête dont on cherche longtemps la cause.

Personnellement, et sauf meilleur avis, nous croyons que le remplacement de nos chapeaux modernes plairait à tout le monde, et nous pensons que le *feutre* à larges bords, noir en hiver, gris en été, et dont la *forme* serait appliquée sur la tête, deviendrait la coiffure, non-seulement la plus gracieuse et la plus commode, mais encore la plus hygiénique. Espérons que notre plainte sera entendue et qu'on y fera droit.

Une autre partie des vêtements d'homme que nous ne saurions trop blâmer, c'est la cravate. La pression qu'elle exerce sur le cou, qui est parcouru par de gros troncs artériels et veineux, détermine des céphalalgies, des vertiges, des saignements de nez. C'est ainsi que nous avons vu dernièrement un jeune homme qui, pour obéir aux lois de la mode, portait des cols de chemises rabattus sur une légère cravate ; mais pour que le col *allât bien*, il fallait beaucoup serrer la cravate, et deux ou trois jours après que ce jeune homme eut adopté ce système, il tomba dans la rue, la face violacée, les yeux injectés et portant la main à son cou, ce qui éclaira le pharmacien chez lequel il fut porté. On lui enleva sa cravate, et bientôt après il put reprendre sa route,

Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Les personnes appelées vulgairement *sanguines*, celles qui ont le cou court, les gens replets, les vieillards doivent redouter les cravates, et puisqu'ils sont contraints par l'usage à s'affubler du collier qui est dû à cette cruelle mode, ils devront choisir des cravates étroites, qui ne fassent qu'un seul tour au cou, d'une étoffe légère souple et douce. Pendant le travail, soit manuel soit intellectuel, il est bon de se débarrasser de la cravate, et, si on ne le peut, il faut au moins la relâcher. Il ne faut point en porter pendant la nuit, ainsi que beaucoup de personnes en ont l'habitude pendant l'hiver.

La forme de nos souliers n'est point non plus en rapport avec celle des pieds, et l'on doit, à cette ridi-

cule anomalie, tous les cors, durillons, verrues, œils de perdrix dont tout le monde se plaint, et qui n'existaient point quand la chaussure était en harmonie avec ce qu'elle doit couvrir. Les femmes, depuis quelque temps, portent leur chaussure avec des talons élevés, et nous avons vu de ces talons menaçant d'avoir 5 ou 6 centimètres, ainsi que les portaient nos grand'mères. Cette mode a pour inconvénient de forcer l'articulation du pied et de la jambe, et dispose à des accidents très-graves. En outre le pied n'a plus autant d'appui et les chutes en sont les conséquences inévitables. Une juste mesure entre la mode et la commodité satisferait les exigences les plus excentriques.

Nous blâmons aussi l'usage des gants boutonnés. Ils compriment le poignet, empêchent la circulation et nuisent, par cela même, à la grâce et à la liberté du geste. Au théâtre, surtout, ce fait est frappant. Acteurs et actrices sont obligés de modérer leurs élans, car la main est comprimée, le poignet est serré par une ligne douloureuse, et cet emprisonnement est un supplice qu'ils évitent en supprimant ce qui le renouvelle.

Nous aurions, sans doute, beaucoup à blâmer encore dans les différentes parties de l'habillement de l'un et l'autre sexe, mais nous ne voulons pas effrayer nos lecteurs. Si nous apercevons une tendance aux changements que nous signalons dans ce qui précède, nous deviendrons plus exigeant, et nous ferons nos efforts pour concourir à une réforme complète et favorable.

E. DE LANGIS.

De l'emploi de la reine des prés dans le traitement de l'hydropisie.

Nous avons déjà eu occasion (n° 12, page 138) d'entretenir nos lecteurs des avantages attribués par M. Obriot, curé de Frennilly (Haute-Marne), à la *spirée ulmaire*, vulgairement appelée *reine des prés*. Ce renseignement avait été communiqué à l'Académie de médecine dans un but d'humanité, et quoique les remèdes contre l'hydropisie fussent assez nombreux, il fut accueilli alors comme précieux et publié à ce titre par divers journaux. A quelque temps de là, une dame de nos abonnées nous écrivait qu'elle avait guéri une pauvre paysanne avec cette plante. Mais depuis, les médecins des hôpitaux ont voulu expérimenter ce nouveau remède, et l'un d'eux, M. Tessier, de l'Hôtel-Dieu de Lyon, innovateur distingué et expérimentateur consciencieux, vient de publier dans le *Bulletin de thérapeutique* plusieurs observations relatives à l'emploi de la *reine des prés*.

Chez un détenu de la prison de Perrache affecté d'hydropisie liée à une affection des voies digestives, il prescrivit, après avoir inutilement eu recours aux autres médicaments connus et employés dans ce cas, la décoction de reine des prés, à la dose d'un litre par jour. Dès le troisième jour, le malade urinait plus que de coutume. On continua le médicament, et son effet se prononça davantage encore. Au bout de seize jours l'usage de la plante est suspendu, et aussitôt l'urine devient moins abondante. On revient à la même tisane, et la sécrétion urinaire augmente de nouveau. En somme, cette plante fut administrée pendant dix semaines, et, grâce à son action persistante, le liquide disparut sans que le malade en éprouvât aucune fatigue.

M. Tessier cite plusieurs autres cas d'hydropisie, plusieurs variétés de cette maladie, dans lesquels la même plante a produit des résultats semblables. Un hasard singulier lui a même permis de constater d'une autre manière les propriétés de la reine des prés. Un jeune homme, couché dans son hôpital, recevait, par un malentendu, de la décoction de cette plante pour de la tisane pectorale. Au bout de quatre jours, il fit spontanément la remarque qu'il urinait énormément depuis quarante-huit heures. Son état s'étant d'ailleurs amélioré par ce fait, on continua, et il n'eut qu'à se louer d'une erreur en quelque sorte intelligente.

De ces divers faits, il est résulté pour M. Tessier cette opinion que la *spirée ulmaire* jouit de propriétés diurétiques (*faculté d'augmenter la sécrétion de l'urine*) incontestables, qu'elle est aussi un peu astringente et tonique, qu'elle est agréable au goût et ne produit ni fatigue de l'estomac, ni aucun trouble dans les fonctions du système nerveux. Il paraît que toutes les parties de la plante, la racine, la tige et les fleurs sont douées des mêmes propriétés. Cependant les fleurs ont semblé moins actives que les autres parties.

La *reine des prés* croît en mars et avril pour fleurir en mai et en juin ; nul doute que les personnes qui ont l'habitude de recueillir et de conserver les plantes médicinales ne s'empressent de s'approvisionner de cette plante à la fois utile et élégante, afin de permettre aux praticiens de continuer les expérimentations de M. Tessier. Mais tout en accordant à ce médicament la valeur qu'il mérite, il ne faut pas croire qu'il guérira toutes les hydropisies. Nous avons dit à ce sujet, dans notre précédent article, ce que l'on

peut en attendre, et nous insistons sur cette vérité incontestable que l'hydropisie n'est presque toujours qu'un symptôme d'une maladie grave, maladie organique, quelquefois incurable, et qui réclame toujours des moyens de traitement très-variés. La découverte de M. le curé Obriot n'en est pas moins très-importante; il a rendu un véritable service en la publiant, et nous sommes heureux, après avoir été des premiers à la signaler, d'enregistrer ici la consécration que la science vient de lui donner.

De l'extraction des dents.

L'article que l'on va lire est extrait d'un travail important, communiqué au journal des *Connaissances médico-chirurgicales*, par M. le docteur Desirabode, dont le nom est bien connu du public. Nous renvoyons nos lecteurs, pour l'intelligence de ce qui suit, et pour les termes qu'ils auraient oubliés au numéro 7 du journal qui contient une description anatomique des dents.

1. — *Des cas qui nécessitent le sacrifice d'une ou de plusieurs dents.*

De tous les moyens que nous opposons aujourd'hui aux maladies des dents, il n'en est aucun dont la connaissance remonte à une époque plus reculée que leur extraction. Hippocrate en parle le premier en termes formels, et cherche même déjà à prévenir l'abus qu'on pourrait en faire; mais un passage de Cicéron désigne Esculape, troisième du nom, comme celui qui l'aurait le premier proposée.

L'extraction des dents a de tout temps été considérée comme une perte grave, tant sous le rapport de son influence sur la physionomie que sur celui de la santé. Les lois de Moïse font un précepte religieux des soins à donner aux dents, afin d'éviter d'en venir à cette extrémité.

En Turquie, il y a encore peu d'années, selon le rapport de Menavius, on ne pouvait pratiquer cette opération sans avoir obtenu une autorisation spéciale d'un magistrat.

Cette opération n'a pas toujours eu pour but le soulagement de l'individu. A Siam, par exemple, l'extraction des dents était la punition infligée pour des fautes assez légères. En Pologne, les personnes qui ne s'abstenaient pas de viande pendant le carême subissaient cette peine. L'histoire de Louis XI nous rappelle l'exécution de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, dont les fils, après l'exécution de leur père, furent enfermés à la Bastille dans des cachots construits en forme de *hotte*, et dans lesquels on leur ôtait les dents à différents intervalles. Les infortunés, soumis à la torture, subissaient aussi cette mutilation.

Les peuplades sauvages considèrent comme un agrément de la physionomie le manque de dents. Ainsi, les femmes *jaggas* s'enlèvent les quatre grandes incisives, deux du haut et deux du bas. Celles d'entre elles qui ne se sentent pas le courage d'en venir à cette extrémité, sont vouées au mépris de la nation. A l'âge de quinze ans les habitants de Sidney, dans la Nouvelle-Hollande, sont admis au rang d'hommes et se soumettent, au milieu de cérémonies très-compliquées, à la perte d'une des dents incisives. Dans nos pays civilisés, la mutilation dentaire a pour but l'intérêt privé : *l'exemption du service militaire.* C'est ainsi qu'on voit souvent, à l'époque du recrutement, des jeunes gens qui viennent pour se faire extraire plusieurs dents saines *du côté droit.* Cette mutilation les rend impropres au service puisqu'elle les empêche de déchirer la cartouche. La loi du 21 mars 1832 a prévu ce cas, l'article 41 dit : « Si les *complices* sont des médecins, chirurgiens, officiers de santé ou pharmaciens, la durée de l'emprisonnement sera de deux mois à deux ans, indépendamment d'une amende de 200 à 1,000 francs qui pourra être prononcée, et sans préjudice des peines plus graves dans les cas prévus par le Code pénal. » Cette sage prévision de la loi doit toujours être présente à l'esprit de l'opérateur, et ce n'est qu'avec la plus grande circonspection qu'il doit se décider à arracher des dents saines qu'on prétend être le siége de névralgies internes. L'âge du sujet, la place qu'occupent les dents, et l'époque de la conscription peuvent souvent éclairer, dans cette circonstance, et faire reconnaître une maladie simulée.

Se borner à dire, avec Maury, auteur moderne, qu'on doit pratiquer l'extraction d'une dent « *toutes les fois que la carie a pénétré jusqu'à son canal, qu'elle est sensible aux impressions du froid, et que la mastication lui fait éprouver des douleurs,* » n'est-ce pas, d'un côté, trop généraliser les cas, mettre en doute l'utilité d'un grand nombre d'opérations, partant s'exposer à exercer sur les dents un vandalisme destructeur? et, d'un autre côté, n'est-ce pas aussi méconnaître la nécessité dans laquelle on est quelquefois d'extraire des dents saines, mais dont la présence entretient l'état maladif dont pourraient se trouver affectées les parties environnantes? Nous citerons, à l'appui de cette nécessité, l'observation de J.-L. Petit dans son *Traité des maladies chirurgi-*

cales : « Mme la princesse de Condé amena à Paris une des filles de son service pour la faire guérir d'une migraine qui durait depuis cinq ans ; elle fut traitée par ses médecins qui, après lui avoir fait faire une vingtaine de saignées presque de suite, tant au bras que du pied, ordonnèrent une saignée de la gorge.... Je fus prié, ajoute J.-L. Petit, de faire cette opération. J'interrogeai cette fille ; et, trouvant que rien n'exigeait un si grand nombre de saignées, j'examinai sa bouche. Trouvant quelque irrégularité dans l'arrangement de ses dents, je les comptai ; j'en trouvai dix-huit au lieu de 16. La deuxième molaire, de chaque côté, me parut gêner les autres, je les fis arracher toutes deux après en avoir conféré avec la princesse, qui fut étonnée, comme tout le monde, de ce que, dans les vingt-quatre heures, cette fille se trouvait guérie d'une maladie qui durait depuis cinq ou six ans, et qui l'empêchait de vaquer à aucune fonction. »

Bunon est, de tous les auteurs qui ont écrit sur notre art, celui qui a le mieux établi cette nécessité dans laquelle on est parfois d'extraire une dent saine. Il la démontre par un grand nombre de faits. Le plus remarquable est celui du maréchal de Saxe, qu'il ne parvint à débarrasser d'une tuméfaction habituelle de la joue, qu'en lui enlevant, contre l'opinion des praticiens les plus en renom de l'époque, une deuxième grosse molaire, dent *bonne* et *sans carie*, mais dont les alvéoles étaient « détruits à un point que le vide, résultant de cette dégradation, formait extérieurement une poche qui permettait d'y introduire une sonde mousse. »

Nous avons rapporté, dans un de nos ouvrages, l'observation d'un homme de 56 ans, qui vint nous consulter pour plusieurs dents de la mâchoire inférieure qui étaient tellement chancelantes qu'il croyait, à chaque instant, les perdre. Supposant que cette crainte de sa part n'était que l'effet d'une sensibilité exaltée des parties au milieu desquelles étaient placées ces dents, nous le rassurâmes d'abord ; mais, ayant examiné les choses avec plus d'attention, nous reconnûmes qu'elles ne tenaient, en effet, pour ainsi dire, que par les gencives adhérentes, non plus à leur collet qui était complétement à découvert, mais à leurs racines abandonnées par leur gaîne osseuse. Les gencives étaient d'une couleur assez vermeille, nullement saignantes ni tuméfiées, et leur pression ne faisait sortir aucun fluide puriforme qui pût faire croire à l'existence d'une maladie siégeant plus profondément. Bien convaincu alors que, quoi qu'on fît, toute espérance de conserver ces dents était illusoire, nous n'hésitâmes pas à conseiller à la personne d'en faire le sacrifice et d'éviter ainsi la gêne que devait occasionner leur présence. Ce conseil fut suivi ; les gencives s'affaissèrent bien sur le corps même du maxillaire privé de son bord alvéolaire, et six mois après une pièce artificielle de huit dents garnies de gencives feintes, a été appliquée et n'a jamais causé la moindre gêne.

Il peut arriver, non-seulement, que chacune des circonstances qui font la base du précepte de Maury ne motive pas l'extraction, ce qui se présente le plus ordinairement, mais encore que leur réunion ne l'autorise pas toujours. Ainsi, pour arrêter les progrès de la carie, il suffit très-souvent de la cautériser, ou de la bien ruginer ; pour conserver une dent profondément excavée, de la plomber afin de la soustraire à l'impression du froid, du chaud et de l'humidité ; enfin d'enlever avec une lime les saillies ou les aspérités qui pourraient gêner la mastication. Que de fois même l'indication de l'extraction existant doit-on différer de l'exécuter ! Quand la dent malade, par exemple, se trouve ensevelie dans des tissus fluxionnés, quand la personne est en proie à une autre maladie sur laquelle l'ébranlement de l'opération pourrait venir à se répercuter, ou quand les sujets sont tellement irritables que les apprêts seuls de l'opération détermineraient des accidents nerveux redoutables, comme cela arrive souvent chez les femmes et les enfants.

L'extraction d'une dent, qui constitue malheureusement pour bien des personnes un fait indifférent, doit donc être une opération qu'on ne doit pratiquer qu'à la *dernière* extrémité, c'est-à-dire quand il y a nécessité absolue ; et, en dehors des cas où la crainte qu'une dent ne devienne cause de difformités commande son évulsion, les raisons sur lesquelles s'établit cette nécessité se déduisent, en général, bien moins de l'altération physique et de l'intensité de la douleur qui l'accompagne que de la persistance même de la douleur.

Dans cette circonstance impérieuse, que de prudence et d'attention ne faut-il pas encore pour ne pas commettre d'erreurs ! aussi, ne doit-on jamais extraire une dent qu'on ne soit positivement assuré que c'est en elle que réside le mal et que c'est elle qui le cause, quoiqu'elle soit indiquée par le malade, et que son altération soit apparente, parce qu'il arrive *très-souvent que le siége du mal est ailleurs.*

Deux dents également cariées et voisines peuvent faire souffrir à la fois, comme il se peut aussi qu'une seule soit véritablement douloureuse, et que le mal

soit à la dent dont la carie est cachée aussi bien qu'à celle dont elle est apparente. Bien plus, on a vu l'extraction d'une dent saine, faire cesser pour un temps la douleur qui avait son point de départ dans la voisine. Enfin il n'est pas rare que la douleur soit si uniformément répandue dans toute la bouche et sur toutes les parties qu'animent les nerfs dentaires, qu'il soit tout-à-fait impossible de la rapporter à une dent plutôt qu'à une autre; car il est certaines névralgies dentaires, dans lesquelles la douleur bien que ressentie dans la dent, dépend néanmoins d'une altération du tronc du nerf dentaire, qui résisterait nécessairement à toute extraction. C'est ainsi que quelques affections de la face ont été examinées dans leurs rapports avec l'organe dentaire. D'un côté, la maladie de celui-ci a été reconnue comme la source des douleurs de la face ou de la tête, et l'extraction d'une dent malade en a fourni la preuve; de l'autre, des dents saines ou cariées sont devenues douloureuses pendant les courts accès d'une névralgie; l'extraction a eu lieu, mais de nouvelles douleurs ont démontré son inutilité, parfois même son inconvénient.

II. — *De la nécessité de ne jamais extraire une dent sans s'être assuré, autant que possible, que c'est elle qui est le siége ou la cause de la douleur.*

La détermination *précise* du siége du mal est donc la précaution indispensable qui doit précéder toute extraction; aussi, pour peu qu'il y ait du doute, rien ne doit être négligé pour le dissiper. Les présomptions étant d'abord établies par la désignation du malade et par l'aspect de la carie dont on mesure l'étendue, soit à l'œil, soit à l'aide du miroir dentaire, on cherche d'abord à ébranler légèrement la dent avec les doigts. Si cependant par là on ne parvient pas à exciter de la douleur, on la frappera avec un corps dur, ou bien, ce qui est encore plus sûr, mais plus douloureux, on introduira dans sa cavité une sonde exploratrice. La carie n'est pas toujours une cause de douleur : il suffit, pour le prouver, de faire observer que s'il en était ainsi, les douleurs se feraient nécessairement sentir sans interruption, depuis les premiers moments de la carie jusqu'à ce qu'elle eût détruit l'organe; il est, par conséquent, plus convenable de les rattacher aux causes mêmes de la carie, lesquelles diminuant ou augmentant d'énergie à diverses époques, donnent lieu à des alternatives de douleur et de calme.

C'est beaucoup, assurément, d'avoir reconnu la dent malade et d'avoir établi la nécessité de son extraction; mais il faut encore être bien convaincu que, quelque prudence qu'on y apporte, et quels que soient les instruments dont on se serve, cette opération est toujours douloureuse. Un dentiste habile doit, même à la première inspection, prévoir les difficultés qu'il rencontrera et l'intensité de la douleur qu'il sera forcé d'occasionner.

Les dents sont-elles tellement excavées ou détruites par la carie, qu'elles ne doivent présenter aucune résistance à l'instrument? Le peu de développement de leur couronne fait-il supposer des racines longues ou divergentes? Le sujet offre-t-il les caractères d'une constitution nerveuse? A-t-on à opérer au milieu de tissus enflammés et douloureux? etc. Ce sont là autant de circonstances défavorables qui doivent servir de guide à cet égard et dont il faut avertir le malade, afin qu'il ne puisse accuser l'opérateur d'imprévoyance ou d'inhabileté.

C'est surtout à l'égard des enfants que cette promptitude de jugement est nécessaire, car toute tentative qui n'a pas de résultat les effraye et les empêche de se soumettre à un nouvel essai; aussi faut-il user envers eux de toute l'adresse possible et ne rien laisser apercevoir qui puisse leur inspirer de la crainte. Les sollicitations des parents produisent très-souvent un effet opposé à celui qu'on en attendait. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de ne pas parler aux enfants de l'intention que l'on a de leur faire faire cette opération. Il faut qu'ils se rendent au moment même; en voulant les préparer, on ne fait que tourmenter leur imagination, et au moment décisif ils ont perdu courage.

Dr A. Desirabode.

(*La fin au prochain numéro.*)

Enrouement et extinction de la voix.

POTION IMPÉRIALE.

Nous connaissons une ancienne artiste de l'Opéra-Comique qui se plaît à raconter qu'un jour, sur le point de chanter à Fontainebleau devant S. M. l'empereur et roi, elle fut prise tout à coup d'un enrouement complet. Cet événement fit du bruit; la cour s'en émut. L'empereur seul resta calme et répondit au grand-officier qui l'informait du fait, que Mlle P..... chanterait comme elle pourrait. Mais chanter sans voix, était un tour de force que la toute-puissance du vainqueur d'Austerlitz n'aurait pu faire exécuter. Aussi, la pauvre artiste était au désespoir lorsque le médecin de Sa Majesté, amené par Duroc,

vint la tirer d'embarras. Une tasse de tilleul additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque et de deux à trois cuillerées de sirop d'érysimum, permit à cette voix presque éteinte de recouvrer comme par enchantement son étendue et sa pureté.

Cette anecdote d'une vie d'artiste nous est revenue à l'esprit en retrouvant dans plusieurs journaux la formule d'une potion contre l'enrouement, à laquelle son auteur, le docteur Fourreau de Beauregard, donna dans une circonstance mémorable le nom de potion impériale. C'était, dit le *Bulletin de thérapeutique,* au retour de l'île d'Elbe. L'empereur, la veille même de son entrée à Lyon, fut pris d'un enrouement subit. Il fit appeler son médecin ordinaire Fourreau, qui lui prescrivit la potion suivante :

Prenez :	Ammoniaque liquide.....	10 gouttes.
	Sirop d'érysimum	1 once 1/2.
	Infusion de tilleul.....	3 onces.

A prendre en une fois.

L'empereur fut, dit-on, guéri immédiatement et put, le lendemain, répondre aux harangues des députations qui se pressaient sur son passage.

Nous ajouterons que la potion impériale, dont quelques médecins contemporains ont conservé le souvenir, est encore prescrite par M. Bricheteau, avec avantage dans le cas d'enrouement produit par un refroidissement ou par la fatigue.

(*Journal de méd. et de chirurg. prat.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Dernièrement, tous les élèves du collége de Treignac, après avoir déjeuné, éprouvèrent de violentes coliques et furent saisis de vomissements convulsifs présentant tous les caractères de l'empoisonnement. Cependant ils n'avaient mangé que du pain. On appela des médecins et l'on s'accorda à reconnaître que la cause de cet accident provenait du pain qu'on avait donné pour le déjeuner.

Le pain n'est pas fait dans l'établissement, il est fourni par un boulanger de la ville. On fut aux informations et l'on apprit que la femme qui avait été employée à faire ce pain venait de tomber malade aussi, parce qu'elle en avait mangé en le retirant du four.

M. le principal du collége voulut pousser l'épreuve jusqu'au bout et mangea de ce pain. Peu de temps après, il éprouva les mêmes douleurs.

Le doute n'était plus possible. La justice fut aussitôt avertie, et il faut bien espérer qu'on arrivera à la source de cet horrible forfait, s'il n'est pas le résultat de quelque grave imprudence.

On a envoyé de ce pain à Tulle, et l'on dit qu'on y a découvert de l'arsenic. On dit aussi que c'est la farine qui était empoisonnée. Comme cette farine était du minot acheté dans une fabrique, cette affaire pourrait devenir très-grave et prendre des proportions énormes.

Il ne paraît pas cependant qu'on ait à craindre pour les jours de ces pauvres enfants. La boulangère est, dit-on, très-dangereusement malade.

— On lit dans la *Corrèze*, journal de Tulle : « La justice est de retour de Treignac. Voici, dit-on, le résultat de ses investigations sur l'empoisonnement du collége : Une femme de service, employée au collége, avait reçu son congé et devait quitter l'établissement. Elle paraissait fort mécontente, et le témoignait par des murmures et des propos menaçants, auxquels on n'avait attaché aucune importance. Il paraît que cette femme était parvenue à s'emparer d'un petit paquet d'arsenic que le principal avait fait acheter pour empoisonner les rats durant les vacances de Pâques. Une partie de cet arsenic fut délayée pour faire le pain qui, par conséquent, s'est trouvé empoisonné. Le pain est préparé dans l'établissement, mais il est cuit au dehors.

« La femme inculpée a été arrêtée et conduite dans la prison de Tulle. L'instruction se poursuit. L'indisposition des élèves n'aura pas de suite, à ce qu'il paraît.

« Le triste événement de Treignac doit plus que jamais appeler l'attention de l'autorité sur la vente des poisons, entre autres de l'arsenic, le plus communément employé. Nous profiterons nous-mêmes de cette circonstance pour dénoncer un abus déplorable.

« Les droguistes qui parcourent la campagne se croient autorisés à vendre des poisons; presque tous en sont munis en assez grande quantité. Ils en délivrent sans exiger les garanties que les pharmaciens, d'après des lois sévères, sont obligés de demander aux acheteurs. On conçoit quelles peuvent être les conséquences de ce commerce, sans contrôle, de matières vénéneuses, surtout si elles tombent entre les mains de gens vindicatifs. L'un s'en servira pour empoisonner les bestiaux de ses voisins; un autre se débarrassera peut-être d'un membre de sa famille qui froissera ses intérêts; tous pourront commettre des imprudences.

« Il faut que cet abus cesse. Pour cela, que l'administration exige de ses agents une vérification complète, minutieuse, des ballots des marchands droguistes; que les hommes de l'art soient appelés à cet examen, et que les magistrats fassent peser toute la sévérité de la loi sur les délinquants. On préviendra ainsi de grands crimes qui restent si souvent impunis. »

— Dans une des communes de la Haute-Saône qui confinent à l'arrondissement de Belfort, à Plancher-Bas, une femme de quarante ans, qui buvait beaucoup d'eau-

de-vie, s'est coupé le poignet gauche, dans un accès de folie occasionné par l'abus des liqueurs fortes. C'est au moyen d'une hache qu'elle a opéré cette section. Il faut croire que l'exaltation de cette malheureuse était au comble, car elle s'y est prise à trois fois avant de réussir. Elle a subi ensuite, avec une fermeté remarquable, une seconde amputation pratiquée de manière à recouvrir l'os de parties molles.

— On lit dans un journal :

« M. Balard, directeur du bureau des sépultures, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 5, nous adresse la note suivante :

« J'ai été appelé le 1er juin par la dame veuve L..., demeurant rue de Sully, dans les circonstances suivantes : Cette dame, âgée de 78 ans, venait, après dix mois de maladie, de voir sa jambe gauche se détacher spontanément, et elle ne pouvait en obtenir l'inhumation, parce que, rien dans le Code de la matière n'autorise l'inhumation partielle d'un individu encore vivant. Je ne vis d'autre moyen de débarrasser cette dame et sa famille de ce triste débris qu'en recourant à un docteur célèbre qui le fit recevoir comme objet d'étude à l'Ecole-de-Médecine. La dame veuve L... a survécu dix-sept jours à cette mort partielle, et c'est seulement hier, 18 juin, que sa famille m'a chargé de la faire inhumer. »

— On écrit de Rosoy (Haute-Marne), à la date du 20 juin : « La suette miliaire sévit depuis plusieurs jours parmi nous. Sur cinquante-cinq personnes atteintes par la maladie, huit ont succombé. L'autorité supérieure s'est empressée d'envoyer sur les lieux un médecin. Grâce à ses bons soins et à ses sages prescriptions, les malades sont presque tous en convalescence; trente gardent encore le lit. Les nouveaux cas sont excessivement rares. »

— On lit dans le *Courrier de Langres* : « Trois enfants, trois frères, s'étaient fait des chalumeaux avec des tiges de ciguë, dont ils avaient aspiré le poison avec la sève si abondante dans cette saison. Ils ont été pris successivement, à commencer par le plus jenne, des symptômes de l'empoisonnement. Le premier atteint, âgé de cinq ans, a succombé. On espère sauver les autres. »

—DANGER DE FAIRE USAGE DE LA CHAIR D'ANIMAUX MORTS DE MALADIE. — Il arrive fort souvent que les agriculteurs, lorsqu'il leur arrive de perdre une bête à cornes, de maladie, la vendent à de petits bouchers, qui en débitent ensuite la chair à prix réduit. Voici un exemple qui prouve combien une pareille nourriture peut occasionner de fâcheux accidents : Dans une commune hollandaise, à Wapik, un individu acheta une vache morte au pâturage, et en vendit la viande à plusieurs personnes. Toutes celles qui en mangèrent devinrent subitement malades, furent prises de vomissements, et ne durent leur salut qu'à de prompts secours. Quant au vendeur qui avait dépecé l'animal, il fut la première victime de sa spéculation; car il succomba en peu de jours.

— Les sieurs J. Denis Christy, herboriste, rue de Bréda, 1 ; Alexandre Mill, herboriste, rue Pastourelle, 12 ; et la femme Reynaud, herboriste et sage-femme, rue Notre-Dame-de-Lorette, 41, ont été condamnés par le tribunal correctionnel, chacun en 50 francs d'amende, pour avoir débité et mis en vente, contrairement aux lois de germinal an XI et pluviôse an XIII, des drogues et préparations médicamenteuses sans être pourvus d'un diplôme, de pharmacien et, par conséquent, sans avoir le droit de tenir officine ouverte.

FORMULES.

LIMONADE SÈCHE.

Prenez :	Acide citrique.....	4 grammes.
	Sucre en poudre.....	125 —
	Essence de citrons	8 gouttes.

ORANGEADE SÈCHE.

Acide citrique.....	4 grammes.
Sucre en poudre.....	125 —
Essence d'oranges.....	8 gouttes.

On met une cuillerée de la poudre résultant de la première formule dans un verre d'eau pour obtenir une limonade agréable, ou une cuillerée de la poudre qui résulte de la seconde pour avoir une orangeade.

On remplace quelquefois l'acide citrique par l'acide tartrique, mais la saveur de la boisson est alors moins agréable.

Lorsqu'on veut préparer la limonade ordinaire avec le citron frais, l'eau et le sucre, il faut commencer par bien frotter l'écorce du citron avec les morceaux de sucre destinés à la limonade. Ce sucre s'empare de l'huile essentielle contenue dans le zeste (1) du fruit et rendra ensuite la limonade plus aromatisée Il ne reste plus qu'à couper le citron par tranches minces et à verser sur ces tranches et sur le sucre, la quantité d'eau nécessaire. En employant l'eau chaude, la limonade est plus vite faite, mais elle est un peu moins agréable.

(1) Dans une formule du dernier numéro (potion purgative très-agréable à prendre), il s'est glissé une erreur typographique : On doit lire *zeste* de citon et non pas *reste*. On désigne souvent par le mot *zeste* ou *zest* l'écorce extérieure, jaune et odorante de l'orange ou du citron séparé de la peau blanche et amère qui est au-dessous.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juillet 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 25

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'apoplexie, les moyens de l'éviter et les premiers secours qu'elle réclame. — Encore un mot sur la nicotine, à l'occasion du procès Bocarmé. — Effets de l'insolation. — Traitement des morsures faites par les animaux enragés. — De l'extraction des dents (*fin*). — Des accidents déterminés par le pain moisi et le fromage. — Variétés et nouvelles. — Formules : Eau gazeuse, vulgairement appelée eau de seltz.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JUILLET 1851.

Depuis notre dernière publication nous avons observé un assez grand nombre de rhumatismes et de maux de gorge : dans tous les cas, nous avons pu remonter à la source de ces accidents et constater que les malades s'étaient exposés à un air frais ou à un courant d'air, tandis que la peau était en transpiration. L'un, par exemple, est resté, après une course rapide, à causer dans un endroit frais ; un autre s'est laissé surprendre le soir, dans un jardin, par l'abaissement de la température ; un troisième se coucha ayant très-chaud et n'avait qu'une très-légère couverture ; un quatrième monta en chemin de fer après une marche forcée ; tous enfin ont commis quelque imprudence de ce genre.

Les journaux de médecine du midi de la France ont été muets sur la suette qui avait débuté avec tant de rigueur, ce qui prouve évidemment que l'on n'a plus à s'en inquiéter. Quant au choléra qui avait été signalé par un médecin des hôpitaux de Paris, lequel avait vu et guéri vingt-quatre cas qui s'étaient manifestés tout à coup, on ne l'a observé, ni dans la ville, ni dans aucun établissement public. C'est donc une frayeur mal fondée qui a fait émigrer les nombreux étrangers qui sont, dit-on, partis en apprenant cette nouvelle. Le médecin dont la lettre avait produit cette panique en a été au reste largement puni puisqu'il a été suspendu de ses fonctions pour un mois par le conseil de l'assistance publique ; hâtons-nous de dire que cette décision ne préjuge en rien du caractère honorable de ce praticien qui a raconté ce qu'il a vu, mais il est évident qu'il a eu affaire à une autre forme de choléra que celle qui fit tant de ravages en 1849.

La maladie des oiseaux de basse-cour à laquelle on a donné le nom de choléra des poules a complétement disparu.

Les fièvres typhoïdes ont été assez fréquentes pendant cette quinzaine, et les attaques d'apoplexie ont été très-nombreuses, c'est ce qui nous a fait hâter la publication d'un article sur cette terrible maladie.

DE L'APOPLEXIE,

LES MOYENS DE L'ÉVITER ET LES PREMIERS SECOURS QU'ELLE RÉCLAME.

Un mot grec, qui signifie frapper avec violence, a fourni le mot *apoplexie ;* c'est qu'en effet la maladie qui porte ce nom frappe avec la rapidité de la foudre, et s'il en est ainsi de plusieurs autres maladies auxquelles, par conséquent, cette dénomination conviendrait également, celle-ci a une telle gravité, qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait accaparé ce nom. Quand on dit simplement apoplexie, on entend toujours parler d'une apoplexie du cerveau. Cependant

les médecins reconnaissent et admettent l'apoplexie de plusieurs autres organes.

L'apoplexie n'est autre chose qu'un épanchement sanguin, une hémorrhagie plus ou moins considérable qui se produit instantanément dans le cerveau; de là, les symptômes graves qui la caractérisent et les désordres qu'elle laisse après avoir atteint un organe aussi important.

Les *causes* de cette maladie sont de deux ordres différents : les unes dépendent de l'individu lui-même; les autres appartiennent aux conditions hygiéniques qui l'entourent. Parmi les premières, on doit regarder comme principales : l'âge de quarante à soixante ans, une constitution sanguine, une tête volumineuse, un cou court et gros, un embonpoint excessif, certaines maladies dont on est atteint, et particulièrement quelques affections du cœur, enfin le sexe masculin.

Tous les auteurs n'accordent pas cependant une égale importance à ces causes, car quelques-uns font remarquer, avec raison, que l'on voit beaucoup d'individus très-sanguins, colorés, pourvus d'un très-grand embonpoint, échapper à cette redoutable maladie, tandis qu'elle attaque parfois des personnes maigres, pâles, n'ayant pas une constitution sanguine. On s'accorde toutefois généralement à regarder une grosse tête surmontant un cou court comme une cause prédisposante de la maladie qui nous occupe. L'hérédité joue aussi un certain rôle, et les personnes qui comptent des apoplectiques parmi leurs proches parents ascendants doivent moins que les autres négliger les précautions nécessaires.

Sous le rapport de l'âge, la condition indiquée plus haut est très-positive. Elle est confirmée par un tableau dressé par M. Rochoux, comprenant soixante-neuf cas d'apoplexie, et qui prouve que cette maladie, arrivant ordinairement de quarante à soixante ans, est plus commune en approchant de soixante et devient plus rare passé soixante-dix ans. Avant trente ans, elle se montre peu, et elle est extrêment rare avant la vingtième année, ainsi que le prouve ce tableau, qui ne porte pas l'indication d'un seul cas d'apoplexie avant vingt ans. Les enfants sont exempts de cette maladie, et l'on cite comme choses extraordinaires les quelques exceptions qui ont été recueillies. Telle est l'observation d'une attaque d'apoplexie chez un enfant de trois ans, rapportée par Lallemand, et celle recueillie par Billard sur un enfant de trois jours.

Le sexe masculin est, comme nous l'avons dit, une cause prédisposante; un Mémoire de M. Falret, couronné par l'Institut, en fournit une preuve importante. Dans ce Mémoire, se trouve un tableau de 2,297 cas d'apoplexie observés dans l'espace de vingt-neuf ans. On compte dans ce nombre 1,670 hommes et seulement 627 femmes.

Les *causes hygiéniques* de l'apoplexie sont le froid excessif, comme cela a été remarqué dès les temps les plus reculés; une chaleur atmosphérique subite et considérable, qui peut produire les mêmes effets congestifs; une alimentation trop copieuse, l'abus des liqueurs alcooliques, les travaux assidus de l'esprit, les chagrins violents, la joie, l'effroi, la colère, en un mot, toutes les émotions vives. Deux hommes illustres dans les sciences, Fourcroy et Chaussier, ont été, dans ce cas, un exemple frappant de l'influence du chagrin; le premier mourut apoplectique parce qu'il n'avait pas été nommé grand-maître de l'Université, et le second à cause de sa destitution de la chaire de professeur qu'il occupait à la Faculté de médecine de Paris. L'indigestion, lorsque le corps est plongé dans un bain, détermine souvent la maladie que nous étudions. Il en est de même des violents efforts, et on l'a souvent vue se produire pendant les efforts que des individus prédisposés à cette affection faisaient pour aller à la garde-robe. Enfin, les cravates serrées, le froid excessif des pieds et tout ce qui contribue à accumuler le sang vers la tête peut aider à déterminer l'apoplexie.

Les *symptômes* de l'apoplexie sont généralement assez tranchés. La maladie débute d'une manière brusque, ordinairement sans phénomènes précurseurs; mais quelquefois elle est précédée plusieurs jours à l'avance par un violent mal de tête, des vertiges répétés, de la tristesse et un penchant au sommeil. C'est dans ce cas qu'il est possible de prévenir l'attaque qui est proche. L'apoplectique n'a pas toujours la face rouge, comme on le croit généralement; quelquefois elle est très-pâle et même livide, d'autres fois elle est verdâtre, jaunâtre, pouvant offrir enfin des colorations qui varient selon les sujets et qui, à cause de cette variété, ont une médiocre importance. La même observation doit s'appliquer au pouls, qui peut présenter des états opposés et qui est souvent naturel. La respiration, parfois gênée, est souvent aussi parfaitement libre. Mais les symptômes constants, ceux qui se montrent toujours dans cette maladie et sont regardés par les médecins comme caractéristiques, sont l'altération du sentiment et la paralysie.

Nous avons dit l'altération du sentiment, parce

que l'apoplexie n'est pas toujours accompagnée, comme on le croit vulgairement, de la perte complète du sentiment. Lors d'une attaque d'apoplexie, cette altération se borne quelquefois à des éblouissements ou à des vertiges, tandis que dans d'autres cas la perte de connaissance est immédiate et le malade paraît plongé dans une insensibilité absolue. Cependant, s'il revient à lui, il se souvient généralement de ce qui s'est passé pendant l'attaque, tout en conservant une sensation de pesanteur et une douleur vive de la tête.

La paralysie est quelquefois très-légère et n'est caractérisée que par un embarras de la langue, qui perd la faculté d'articuler des paroles, tout en conservant celle de se mouvoir. Mais la paralysie peut envahir un ou plusieurs membres et même les affecter tous, c'est-à-dire être générale. Dans la majorité des cas, elle atteint tout un côté du corps, et ce côté est alors privé de sensibilité et de mouvement, devenant, pour ainsi dire, étranger à l'individu. Lorsque le malade est revenu à lui, il n'a pas la moindre conscience de l'existence des parties paralysées, qui peuvent être pincées et piquées impunément. Cependant la paralysie est loin d'être complète dans tous les cas; le plus souvent, la sensibilité reçoit une atteinte moins profonde que la faculté du mouvement, et cette dernière n'est pas toujours complétement abolie; c'est alors que le membre soulevé, au lieu de retomber rapidement comme une masse inerte, ne tombe que graduellement, arrêté en partie dans sa chute par la volonté du malade.

L'apoplexie n'entraîne pas toujours la mort du malade; lorsqu'elle doit avoir une heureuse terminaison, on observe une diminution lente, graduelle, mais persistante des symptômes. La perte de connaissance, si elle a été complète, est l'accident qui disparaît d'abord, ce qui arrive ordinairement du premier au quatrième ou sixième jour. La tête est alors, comme on le conçoit, lourde, douloureuse, et les traits indiquent un sentiment d'étonnement très-caractéristique.

Mais lorsque la maladie doit avoir une terminaison fatale, les malades restent plongés dans une espèce de sommeil, interrompu par des intervalles de délire et tous les symptômes vont en s'aggravant.

Quant à la paralysie, lorsqu'elle guérit, cela ne s'observe jamais avant deux ou trois mois, et encore cela n'arrive aussi rapidement que chez les jeunes sujets. Ceux qui ont dépassé quarante ans conservent un sentiment d'engourdissement et une faiblesse plus ou moins grande des membres qui ont été paralysés.

Enfin, il est des malades qui restent paralysés toute leur vie, tombent dans un état d'enfance, balbutiant les mots qu'ils veulent exprimer, riant ou pleurant sans sujet quand on leur adresse la parole; cet état est alors incurable, car la lésion du cerveau qui l'a d'abord produit est trop grave pour pouvoir se réparer.

Quels sont les premiers secours à administrer au moment d'une attaque d'apoplexie?

Il faut commencer par débarrasser l'apoplectique de tous les liens qui l'entourent et nuisent à la circulation, dénouer ou même couper les parties du vêtement qui exercent une constriction, sans toutefois imprimer au malade des mouvements brusques qui pourraient lui être nuisibles. Il est nécessaire aussi d'élever beaucoup la tête, et même la partie supérieure du corps, afin que le sang y afflue avec moins d'abondance. Mais nous ne pouvons mieux faire que de citer, dans ce cas, les excellents préceptes du professeur Cruveilhier, qu'on ne devra jamais oublier et qu'il faut prendre pour guide : « J'attache, dit-il, plus d'importance qu'on ne le fait communément au repos d'esprit et de corps, à la situation verticale du tronc, au défaut aussi absolu que possible d'excitation du cerveau par les sens, par l'exercice des facultés intellectuelles. Je me représente toujours le cerveau de mon malade déchiré, et contenant un foyer de sang; je suis, par la pensée, les diverses périodes du travail réparateur (1), et je me demande ce qu'il adviendrait si un foyer semblable existant dans l'épaisseur d'un membre, le malade exécutait des mouvements. Je fais donc placer l'apoplectique, toutes les fois que cela est possible, dans une position verticale, les jambes pendantes. Je le soustrais à l'influence de la lumière, du bruit, en un mot, de tous les excitants externes; point de visites, point de conversations : l'immobilité, le silence me paraissent des conditions de la plus haute importance. »

Lorsque le malade est placé dans les conditions qui viennent d'être indiquées, on doit lui appliquer sur le front, et même sur la tête, des compresses imprégnées d'eau froide, qu'on laisse à demeure en les renouvelant de temps en temps. Puis les pieds seront entourés de sinapismes, en se conformant pour leur confection, et surtout pour leur applica-

(1) On voit que ces préceptes s'appliquent aussi au temps éloigné du moment de l'attaque.

tion sur les malades privés de sentiment, à ce que nous en avons déjà dit (n°11, pages 128 et suivantes). Il est inutile de faire respirer au malade des liquides volatils et irritants qui pourraient souvent lui être nuisibles ; l'air pur est préférable, et pour cela il ne faut pas que trop de personnes entourent l'apoplectique.

En même temps que tous ces soins seront donnés, une personne ira en toute hâte chercher le médecin ; car, sauf quelques rares exceptions, la saignée est le remède par excellence, au moment d'une attaque d'apoplexie, et le médecin sera à même non seulement d'en juger l'opportunité, mais de l'appliquer immédiatement en y ajoutant les autres moyens qu'il jugera convenables. Il sera bon aussi, en attendant l'arrivée du médecin, de pratiquer des frictions sur tout le corps du malade et particulièrement sur les membres inférieurs, avec une brosse sèche, ou mieux, imprégnée d'eau-de-vie ou d'eau de Cologne, en ayant soin de ne pas déterminer de secousses. Par ces frictions on appelle le sang à la peau qui soustrait ainsi au cerveau une partie de celui qui s'y rendrait avec abondance.

Comment éviter l'apoplexie?

Le traitement préservatif de l'apoplexie est très-facile à comprendre.

Que l'on veuille bien se reporter aux causes que nous avons énumérées au commencement de cet article, les unes inhérentes à l'individu, les autres dépendant des conditions qui l'entourent, et l'on verra qu'il est souvent facile d'éviter une maladie aussi redoutable. Les causes des maladies sont généralement obscures, mais là elles sont très-précises ; pourquoi ne saisirait-on pas avec empressement l'indication qu'elles fournissent ?

Tout le monde, mais surtout l'individu qui est doué de la constitution que nous avons signalée, doit éviter toutes les causes de fluxion sanguine vers le cerveau, lesquelles peuvent déterminer l'apoplexie. Une alimentation trop copieuse, l'abus des liqueurs spiritueuses doivent être proscrits avec soin. On doit se rappeler que l'exercice exagéré des fonctions cérébrales et les émotions violentes sont des causes puissantes d'apoplexie, et s'il n'est pas toujours facile de vaincre l'effroi ou le chagrin, il est quelquefois possible, avec une volonté ferme, de dominer la colère. La personne prédisposée à l'apoplexie doit toujours songer à n'exercer aucun effort violent et à éviter toutes les attitudes qui amènent le sang au cerveau. Enfin, lorsqu'on éprouve un sommeil habituel, une pesanteur et un engourdissement des membres, de la chaleur à la face et au visage arrivant par bouffées, il est sage de consulter le médecin, qui, appropriant sa prescription aux symptômes actuels et à la constitution du malade, trouvera dans l'hygiène, ou dans une médication plus active, un préservatif certain de l'apoplexie.

Il serait toutefois peu raisonnable, lors même que l'on serait certain d'être prédisposé à l'apoplexie, de rester presque constamment à un repos absolu, vivant ainsi sous l'empire d'une crainte qui devient un supplice. Les longues promenades à pas lents sont, dans ce cas, bien préférables au repos, et si l'on peut se livrer plusieurs fois par jour à cet exercice, on aura déjà employé un moyen préservatif d'une certaine importance.

Dr Reinvillier.

Encore un mot sur la nicotine, à l'occasion du procès Bocarmé.

Les travaux que le procès Bocarmé a fait naître sur la nicotine, ne se sont pas bornés à ceux que nous avons déjà publiés ; non-seulement les chimistes belges MM. Vleminckx, Vandencorput et plusieurs autres ont multiplié les expériences de leur savant compatriote M. Stass, mais les chimistes français ont vite parcouru la nouvelle voie que M. Orfila avait ouverte. Nous ne rendrons pas compte de ces travaux qui n'intéressent guère que les gens spéciaux, et qui ont paru dans la *Presse médicale belge* et dans les journaux de médecine de notre pays, mais nous devons au moins dire qu'ils ont produit les mêmes conclusions en augmentant leur autorité. Dans toutes les expériences qui ont eu lieu sur les animaux, à part quelques différences relatives aux symptômes de l'empoisonnement, non-seulement l'extrême activité de cette substance a été démontrée, mais la facilité de retrouver le poison a été confirmée. Impossible donc que les criminels puissent trouver là une arme dangereuse qui les mettrait à l'abri de la justice.

A l'occasion de nouveaux détails donnés par M. Orfila à l'Académie de médecine, sur la constatation de la nicotine chez les animaux empoisonnés par cette substance, M. le professeur Roux a soulevé une question importante : il a demandé si, dans un cas de mort par cause douteuse, on ne pourrait pas trouver la nicotine dans le corps des fumeurs, et si l'on ne pourrait pas être entraîné à une confusion dans un cas de médecine légale ? M. Orfila a répondu que si la nicotine existe dans les organes des fu-

meurs, c'est en si petite quantité qu'elle ne pourrait être la cause d'une erreur.

Cet incident a fourni à M. Roux l'occasion de s'élever d'une manière sévère et éloquente contre les fumeurs, les priseurs et les chiqueurs (ceux qui ont la triste et sale habitude de mâcher du tabac) ; il considère la passion du tabac comme objet d'une question hygiènique de premier ordre ; il voit, dans un usage aussi généralement répandu, la source d'une foule de maladies, et il l'accuse même d'être la cause d'une sorte de dégradation morale et intellectuelle qui peut finir par contribuer à une décadence de la nation.

Les paroles de l'illustre chirurgien de l'Hôtel-Dieu ont, sans doute, été un peu sévères, mais on doit reconnaître qu'elles s'appuient sur la vérité et qu'elles ont un but louable en flétrissant un abus qui tend chaque jour à prendre une plus grande extension. Le tabac est un sujet important pour l'hygiène, nous y reviendrons et nous l'étudierons d'une manière plus complète, afin d'éclairer les fumeurs sur les dangers auxquels ils s'exposent ; si nous ne parvenons pas à les convertir, nous contribuerons peut-être à diminuer le nombre de leurs nouveaux adeptes.

Effets de l'insolation.

L'insolation, ou exposition au soleil, n'est pas, comme on pourrait le penser, sans danger pour l'espèce humaine. C'est sur le cerveau d'abord que se manifestent les effets de l'insolation, et du trouble de cet important organe résultent des accidents graves qui amènent de vives souffrances, quelquefois même une terminaison funeste.

La perturbation qu'éprouve un individu soumis à l'ardeur du soleil est caractérisée par un léger délire, de l'abattement, de la somnolence, quelquefois par un sommeil profond et instantané. Des soins immédiats et bien entendus dissipent ce malaise, et au bout d'un temps très-limité le malade est revenu à son état normal. Si l'individu soumis à une insolation prolongée, pendant un soleil ardent, est prédisposé aux congestions cérébrales, s'il a fait usage récemment de boissons alcooliques, les accidents se compliquent, et la mort survient après trois, quatre ou cinq heures de maladie. On a vu quelques cas de mort instantanée causée par l'insolation, mais c'est qu'alors la victime se trouvait dans des conditions particulières d'exaltation cérébrale ou de disposition aux congestions, et ces faits ne peuvent être cités que comme de rares exceptions.

Le manque d'habitude de l'exposition au soleil devient aussi une cause de tendance aux accidents dont nous parlons.

Les habitants de nos campagnes, habitués à travailler au soleil pendant plusieurs heures, se ressentent très-rarement des effets de l'insolation ; chez eux, l'habitude devient le meilleur préservatif. A la vérité, il est rare que pendant les chaudes journées des mois d'été ils travaillent en plein midi. Généralement, les cultivateurs dorment ou se reposent de midi à deux heures ; ceux qui, mus par un intérêt quelconque, travaillent pendant ces heures brûlantes, s'exposent aux dangers qui nous occupent, et l'on a vu de robustes paysans, après ce travail accablant, revenir en chancelant et comme ivres sous l'influence de l'ardeur du soleil.

Cette influence se fait sentir très-vivement aux habitants des villes qui font un séjour momentané à la campagne. Il leur devient nécessaire alors, pour se préserver de maux de tête fort douloureux et des effets plus graves de l'insolation, de n'aller en promenade qu'à l'ombre et de ne s'exposer au soleil que peu à peu et la tête couverte.

La prédisposition aux congestions du cerveau étant, comme nous l'avons dit, une cause aggravante des dangers dont nous parlons, les personnes *sanguines*, celles qui ont la tête volumineuse, le col court, un embonpoint prononcé, ne devront s'exposer au soleil qu'avec la plus grande prudence et aux heures où il a le moins de force.

L'usage des boissons alcooliques pendant la chaleur est funeste, et l'on peut se rappeler qu'au 28 juillet 1830 quelques individus, exaltés par la chaleur et le combat et ayant bu du vin ou des liqueurs spiritueuses, tombèrent sur la place de Grève comme foudroyés. Transportés aux ambulances voisines, les chirurgiens, ne leur découvrant aucune blessure, devinèrent la cause de leur mal et dirigèrent aussitôt leurs soins de manière à dissiper l'accablement de leurs malades. Ces accidents s'étant renouvelés, les élèves de l'école Polytechnique, tout puissants ce jour-là, enjoignirent aux débitants de vin de ne délivrer leur marchandise qu'étendue d'eau. L'obéissance des marchands et des consommateurs à cet ordre prudent n'est pas un des faits le moins remarquable de ceux qui se sont accomplis pendant cette journée.

Pendant la guerre d'Algérie, des faits nombreux d'accidents causés par l'insolation ont eu lieu dans

notre armée. L'ardeur du soleil d'Afrique, les marches forcées sur des terrains sans ombre étaient déjà des causes suffisantes, qui se trouvaient encore favorisées par le manque d'habitude qu'ont nos soldats d'une température aussi élevée et par la lourdeur de l'équipement militaire. L'usage du col-cravate, si épais, si chaud, et dont l'effet est de comprimer les vaisseaux sanguins dont le cou est parcouru, les casques, les cuirasses, les plastrons ouatés ne sont-ils pas des objets plus propres à amener la maladie qu'à l'éloigner?

Les comptes-rendus de l'expédition qui s'exécute en ce moment dans la grande Kabylie annonçaient dernièrement la mort d'un officier du 16e léger, le capitaine Labaune, frappé par les accidents dus à l'insolation, puis d'apoplexie, en combattant à la tête de sa compagnie. Cet officier était âgé; il est tombé, le sabre en main, en exerçant son commandement.

Cette mort, arrivée sous un climat aussi ardent que celui de l'Algérie, pourrait causer moins d'étonnement que celle de trois de nos soldats frappés à Paris pendant la revue qui a eu lieu dans les derniers jours du mois de juin.

La température s'élevait à 30 degrés, le soleil était ardent, et plusieurs soldats se trouvèrent atteints subitement d'accidents cérébraux plus ou moins graves; parmi eux, les trois dont nous parlions tout-à-l'heure, succombèrent, l'un neuf heures après la revue, l'autre en vingt-quatre heures, et le troisième dans le quatrième jour. Ce dernier s'était enivré; l'ivresse fut dissipée au bout de dix heures, et le malade fut pris dès lors d'accidents semblables à ceux de ses camarades.

On nous a cité le fait d'un carabinier qui est tombé de son cheval, sans force, sans mouvement et comme frappé de mort; il fut pris pendant quatre jours de délire et de fièvre dont des soins bien entendus l'ont délivré.

En présence de ce danger et de ces symptômes et en attendant l'arrivée du médecin, les soins que nous allons indiquer, procureront un soulagement favorable.

On doit commencer par transporter le malade dans un endroit aéré, à l'abri du soleil; l'étendre s'il se peut, en ayant soin d'élever la tête et le buste sur des coussins ou tout autre objet pouvant en tenir lieu.

Puis sans perdre de temps, on doit s'empresser de lui prodiguer des secours analogues à ceux que réclame l'apoplectique. Ainsi, débarrasser le malade des vêtements qui le compriment, principalement au cou, à la tête et au buste. Lui faire des affusions d'eau froide sur la tête. Toutefois, si la transpiration est établie, il ne faudra employer que de l'eau modérément froide et en moins grande abondance. On appliquera des sinapismes aux jambes du malade, et si l'insolation n'a pas agi très-fortement, ces moyens suffiront pour dissiper le malaise. Dans le cas contraire, ils agiront assez efficacement pour que le médecin, mandé en toute hâte, trouve le patient bien disposé à recevoir des remèdes spéciaux et plus efficaces, ou à supporter une saignée si elle est jugée nécessaire.

L'insolation, parfois si dangereuse, est quelquefois employée par les médecins pour modifier certaines constitutions et maladies chroniques, c'est un excitant puissant qui peut rendre de grands services. Elle est aussi utilisée en pharmacie pour dessécher les plantes ou pour hâter certaines opérations pharmaceutiques et en particulier celle qui porte le nom de *digestion*, mais nous n'avons pas à nous occuper de l'insolation envisagée sous ses divers points de vue, ayant désiré seulement faire connaître les dangers qui peuvent en être la conséquence, et prémunir contre eux ceux qui pourraient s'y exposer.

E. DE LANGIS.

Traitement des morsures faites par les animaux enragés.

La rage est une maladie si effayante, que nous ne craindrons pas de revenir souvent sur ce sujet qu'il importe à tous de bien connaître. Nous voulons aujourd'hui entretenir nos lecteurs d'un Mémoire que vient de publier le docteur Chabanon (d'Uzès), et qui est relatif à un terrible événement qui faillit coûter la vie à vingt-trois personnes de l'arrondissement qu'il habite.

C'était dans la nuit du 11 au 12 juillet 1850 : une louve enragée parcourt huit villages de l'arrondissement d'Uzès, mord vingt-trois personnes et nombre d'animaux domestiques.

Des vingt-trois blessés, dix-sept ont été mordus à nu, six à travers des vêtements plus ou moins épais. Douze ont été atteints aux membres inférieurs, cinq au visage ou à la tête, trois au bras, un au cou, un à la poitrine, un à l'épaule. Il est résulté de ces diverses blessures, cent huit plaies produites par quarante morsures faites successivement dans l'espace de sept heures et demie. De ceux qui ont été blessés aux membres inférieurs, aucun n'est mort; sur trois qui l'ont été aux membres supérieurs deux ont

succombé; sur cinq, à la tête, trois sont devenus enragés et sont morts; un, au cou, est mort; deux qui ont été mordus à la poitrine et à l'épaule, ont guéri. Ces chiffres n'ont pas une grande importance au point de vue médical, mais le traitement mis en usage par M. Chabanon, en a une très-grande.

Parmi les vingt-trois blessés, sept ont donné leur confiance à d'autres médecins, et cinq sont morts. M. Chabanon en a traité seize et n'en a perdu qu'un seul qui, dit-il, se trouvait dans des conditions telles qu'il fut impossible d'employer la méthode dont on fit usage chez les autres.

Quelle est donc la méthode employée par M. Chabanon ?

Ce praticien a fait usage d'un moyen sur lequel nous avons déjà insisté, la cautérisation des morsures, moyen, en effet, très-puissant et qui produit de très-beaux résultats, à la condition que la rage n'est pas encore déclarée, car lorsque cette maladie existe, les médecins s'accordent à la regarder comme incurable. Cependant, M. Chabanon a, sur la rage, une opinion très-rassurante : il pense qu'il est possible de prévenir les accidents au moyen de la cautérisation, même longtemps après que le malade a été mordu, et que l'on peut toujours détruire le poison dans la plaie jusqu'à ce que les premiers symptômes de la rage se manifestent. Suivant lui, l'absorption du virus de la rage ne s'opère pas avec une telle rapidité qu'il ne soit plus possible de l'atteindre quelques instants, quelques heures, quelques jours même après son introduction dans la plaie. L'opinion vulgaire, dit-il, est donc complétement dans l'erreur lorsqu'elle considère comme incurable tout individu mordu par un animal enragé s'il ne reçoit sur-le-champ les secours d'un homme de l'art. L'observation a démontré par des faits nombreux qu'il existe un temps variable pendant lequel le poison reste dans les tissus sans produire aucune irritation locale, sans se révéler par aucun indice, et que ce n'est qu'après avoir passé les limites de la plaie que les symptômes généraux de la rage se manifestent.

Cette opinion est certes très-rassurante, et il n'y a aucun inconvénient à se conformer aux principes qu'elle renferme, mais jusqu'à ce que des faits plus multipliés aient bien prouvé que l'on peut différer la cautérisation, il sera toujours sage de la pratiquer le plus rapidement possible.

M. Chabanon s'est servi, pour cautériser ses blessés, de l'acide sulfurique concentré; il le préfère aux autres caustiques liquides ou solides et même au fer rouge, si puissant cependant et dont l'emploi est si ancien. Cet acide a, en effet, une très-grande force, il agit très-vite et pénètre bien au fond de la plaie; il est, toutefois important, pour s'en servir, d'être chirurgien, car ne connaissant pas l'organisation des parties sur lesquelles on agit et leur plus ou moins de résistance au moyen employé, on pourrait faire une cautérisation infructueuse ou déterminer des désordres irréparables.

De la Cholérine chez les enfants.

La chaleur de la saison, l'usage immodéré des fruits ou des boissons déterminent souvent chez les jeunes enfants une diarrhée assez persistante, à laquelle on a donné le nom de cholérine. M. le docteur Desayvre, chirurgien de l'hôpital de Châtellerault, a envoyé au *Bulletin de thérapeutique* une note dont voici la substance principale :

Dans la cholérine des enfants, le bain, suivant ce praticien, est le moyen médicateur par excellence. Il en a obtenu, dit-il, de si heureux effets qu'il ne saurait trop insister sur son emploi. Tel enfant qui, un quart-d'heure avant d'être mis dans le bain, avait des selles et des vomissements continuels, était, deux heures après en être sorti, à peu près guéri. Quoique un bain unique pût suffire à la rigueur, on fera bien de récidiver le lendemain. On donnera à l'enfant seulement un peu de riz crevé dans le lait ou le bouillon coupé. S'il est à l'époque de l'allaitement, on se contentera de lui donner le sein.

Pour la cholérine simple, c'est-à-dire non compliquée de toux, le bain a donné encore d'excellents résultats. Les enfants qui s'y refusaient d'abord n'en voulaient plus sortir. On les y laissait environ une heure. L'effet immédiat de ces bains est une plus grande souplesse du ventre et de la peau, les selles sont moins fréquentes, moins copieuses, moins vertes. Cet effet était remarquable après le troisième bain. En général, six bains ont suffi à M. Desayvre pour obtenir une complète guérison. On aide l'action de ces bains par de petits lavements émollients, répétés plusieurs fois par jour, et par des compresses imbibées d'eau de mauve tenues en permanence sur le ventre. La tisane est celle de riz édulcorée avec le sirop de gomme.

De l'extraction des dents.

(*Fin. — Voir notre précédent numéro.*)

III. — *Conséquences de la perte des dents.*

La perte des dents est complète ou partielle, et

chacune de ces deux circonstances a pour la parole des inconvénients qui lui sont propres et qui varient même, suivant que la perte affecte la mâchoire supérieure ou l'inférieure. Par exemple, les personnes qui ont perdu les incisives centrales supérieures ne peuvent plus prononcer nettement les syllabes dentales qui prennent alors l'accent des labiales, et leur conversation n'est souvent qu'un sifflement continuel. Si, au contraire, ces mêmes dents manquent à la mâchoire inférieure, les consonnes gutturales, telles que le *g*, prennent un son qui tient le milieu entre celui qui leur est propre et celui du *gh* et du *ch*, ce qui empêche souvent d'être compris.

Quant à la perte complète des dents de la mâchoire inférieure, le timbre de la voix n'en est pas changé, il n'y a que la prononciation qui est altérée. Mais il n'en est pas de même pour la supérieure ; aussitôt qu'elle est dégarnie de ses dents, le bord alvéolaire s'affaisse, et le palais ayant perdu la concavité qu'il avait acquise par le développement des dents permanentes, le timbre de la voix devient sourd et guttural ; car c'est un fait d'observation en tout point conforme à ce que démontre la théorie, que plus la voûte du palais est aplatie, moins la voix a de force et d'éclat, même chez les personnes pourvues de toutes leurs dents ; ce qui confirme cette opinion *que le palais est au tuyau vocal ce qu'est le pavillon à l'instrument appelé cor.*

Ainsi donc la perte des dents a d'autant plus d'influence sur la diminution du volume et de la force de la voix qu'elle est plus complète et que les bords alvéolaires se sont plus affaissés. Quand elles ont totalement disparu sur l'une et l'autre mâchoire, la voix perd non-seulement sa force, mais son harmonie ; elle devient aiguë et étouffée, la prononciation ne peut être exercée que très imparfaitement et seulement par un mécanisme nouveau qui demande, dans tous les cas, un long exercice, souvent même une pénible habitude.

Placées à l'extrémité supérieure du tube digestif, les dents concourent encore à former une barrière qui retient dans l'intérieur de la bouche la salive destinée à faciliter les mouvements des diverses parties mobiles de cette cavité et à accroître la *digestibilité* des aliments ; rapprochées des membres supérieures, elles peuvent venir au secours des mains pour les aider, comme point d'appui, à vaincre certaines résistances, et deviennent même quelquefois un moyen de défense et d'attaque.

Enfin, si elles exercent une action sur les organes, elles sont aussi à leur tour influencées par eux. Quoiqu'il semble effectivement paradoxal au premier abord de soutenir, par exemple, que les lèvres, les joues et la langue concourent, non pas à donner aux dents la direction qui leur est propre, mais à les maintenir dans cette direction, rien n'est cependant plus exact. Lorsque les lèvres sont détruites, les dents se dirigent en dehors, tandis qu'elles s'inclinent en dedans lorsque la langue est enlevée ou a diminué de volume.

Nous avons eu récemment occasion de constater ce dernier résultat. On peut donc avancer, jusqu'à un certain point, que les dents sont placées naturellement entre deux forces qui les sollicitent d'une manière opposée, l'une de dehors en dedans, l'autre de dedans en dehors, et que de cet équilibre résulte une grande partie de la direction verticale qu'elles ont chez nous.

Si, pour compléter l'exposé du rôle que jouent dans l'économie les organes qui nous occupent, nous voulions étudier le caractère qu'ils impriment à la physionomie, nous n'aurions qu'à examiner l'influence de leur perte à cet égard. Or, cette influence varie suivant que la perte est totale ou partielle et suivant qu'elle a lieu en haut plutôt qu'en bas.

Par exemple, la perte des huit, ou mieux encore des dix dents antérieures de la mâchoire inférieure renfonce seulement la lèvre d'en bas et rend le menton pointu, par le retrait sur lui-même du bord alvéolaire qui logeait ses dents. Si à cette perte s'en joint une pareille à la mâchoire supérieure, la partie moyenne de la face devient carrée, et la physionomie prend un aspect triste et monotone. Si elle n'a lieu qu'à la mâchoire supérieure, le changement est encore plus apparent, car la lèvre d'en haut manquant de soutien s'enfonce en arrière et laisse celle d'en bas faire une saillie, en même temps que le nez semble s'être déjeté en avant. Les dents molaires, au contraire, manquent-elles seules, les joues s'aplatissent, deviennent flasques et pendantes, et la figure semble s'allonger. Quant à la chute des dents des deux mâchoires, elle a pour résultat inévitable de diminuer le diamètre vertical de la tête, et par conséquent de rapetisser la figure. Dr A. Désirabode.

Des accidents déterminés par le pain moisi et le fromage.

Par M. Chevallier *de l'Académie de Médecine.*

Le travail suivant a déjà été publié par l'habile chimiste auquel il est dû ; nous croyons devoir le faire connaître à nos lecteurs.

DES ACCIDENTS DÉTERMINÉS PAR LE PAIN MOISI.

Les accidents déterminés par le pain moisi doivent être fréquents, cependant l'on n'en cite qu'un petit nombre d'exemples. Voici ceux qui sont parvenus jusqu'à nous.

En 1826, M. Westerhoff fut appelé auprès de deux enfants, fils d'un pauvre ouvrier ; chez ces enfants, il s'était manifesté simultanément un état maladif, et les symptômes étaient les mêmes, quoique plus prononcés chez l'un d'eux : le visage était rouge et plus ou moins gonflé, le regard était animé et hagard, la langue était sèche, le pouls accéléré et faible, les malades ressentaient de violentes coliques, des étourdissements et une grande soif.

Ces enfants furent soulagés par des vomissements ; quelques soins donnés ensuite firent cesser les accidents.

M. Westerhoff, ayant fait quelques recherches sur les causes qui avaient déterminé ces accidents chez les malades, apprit que ces enfants n'avaient mangé la veille qu'un pain de seigle qui était vieux et moisi.

Un fait, qui se rapproche du précédent, arriva aussi à la connaissance de M. Westerhorff. Des bateliers, occupés à ramasser des coquilles pour des fours à chaux, mangèrent du pain de seigle moisi, qui provenait de la petite provision dont ils s'étaient munis pour quelques jours ; l'ingestion de cet aliment les rendit malades, mais les vomissements spontanés qui survinrent firent cesser ces symptômes fâcheux.

En 1817, l'année ayant été mauvaise, le blé fut cher, et dans quelques départements il y eut une espèce de disette ; à cette époque, un grand nombre d'accidents semblables se montrèrent dans le département de la Haute-Marne, et notamment à Fays-Billot et à Corgirnon ; dans cette dernière commune, une grande quantité de pain moisi fut jetée, sa propriété malfaisante ayant été constatée d'une manière irrécusable.

En 1829, M. Barruel examina du pain moisi qui avait causé des accidents ; il n'y reconnut aucune substance vénéneuse.

A diverses reprises l'action nuisible du pain moisi sur la santé des animaux, a été constatée : 1° en 1811, par un médecin vétérinaire attaché à l'armée d'Espagne, qui observa une maladie contractée par des chevaux qui avaient mangé du pain moisi provenant d'un convoi sorti de Lérida, convoi qui était resté trop longtemps en route ; 2° par M. Pétry, médecin vétérinaire à Wazemme ; 3° par M. Gothier ; mais depuis les expériences de ce dernier, on a établi que le pain moisi n'est un poison pour les chevaux que lorsqu'il est donné en grande quantité (huit livres, par exemple) ; 4° qu'à la dose de quatre livres il peut produire des indigestions accompagnées de météorisations (*développement de gaz*) et d'accidents graves ; 5° qu'à la dose de deux à trois livres il ne produit aucun effet.

M. Raymond a attribué la météorisation et les effets délétères du pain moisi, non à un principe vénéneux, mais à une très-grande quantité d'acide carbonique qui se forme dans l'estomac pendant l'acte de la digestion ; d'autres auteurs, et cette opinion nous paraît la plus favorable, pensent que l'action vénéneuse du pain moisi doit être attribuée aux moisissures qu'on remarque sur le pain, moisissures qui ont été reconnues pour des plantes cryptogames de la famille des champignons. L'examen de ces moisissures a fait reconnaître dans celles qui sont jaunes-rougeâtres, le *mucor flavidus* de Persoon, et dans celles qui sont vertes et moins saillantes, le *mucor mucedo* de Bloton ; le dernier est celui qui est le plus ordinairement observé dans le pain moisi.

DES ACCIDENTS CAUSÉS PAR LE FROMAGE.

Les empoisonnements par le fromage ont été observés depuis longtemps en Allemagne, dit le professeur Weigel. Des recherches que nous avons faites sur ce sujet semblent démontrer que des empoisonnements par le fromage furent aussi observés, en 1755, à Florence, chez les pères jésuites du collége de Saint-Jean. En effet, ces religieux ayant fait une provision de fromages doux, fabriqués à Valdipéra et à Vadelsa en Toscane, et l'un de ces fromages ayant été râpé sur une soupe de macaroni, treize jésuites qui mangèrent de cette soupe, un garçon de sacristie et un métayer qui mangèrent du fromage, furent atteints, trois heures après l'ingestion, de grands maux d'estomac qui furent suivis de convulsions et de tranchées très-douloureuses ; le bas-ventre se tendit, les extrémités devinrent froides, les malades éprouvaient des défaillances, des inquiétudes ; le mal cessa un peu plus tôt ou un peu plus tard chez les uns et chez les autres, lorsqu'il y eut eu des évacuations du haut ou du bas et quelquefois simultanément du haut et du bas. Trois métayers qui avaient aussi mangé de ce fromage, mais qui s'en furent bêcher la terre, ne ressentirent aucune incommodité. Le cuisinier de la communauté, qui avait coupé un de ces fromages, avait reconnu au dedans

une certaine humidité jaunâtre qu'il n'avait point aperçue dans les autres fromages qu'on avait consommés auparavant.

Le fait arrivé au collége de Saint-Jean donna lieu à un examen juridique qui fut fait par M. Turgioni Tozetti. Ce savant fit un grand nombre de recherches sur les causes qui avaient donné lieu aux accidents. Il examina si les accidents causés ne proviendraient pas : 1° des moyens employés pour cailler le lait ; 2° des moyens de manipulation ; 3° des vases employés pendant le travail ; 4° des plantes ayant servi à la nourriture des animaux qui avaient fourni le lait dont on avait fait les fromages ; de ces recherches, M. Turgioni tire la conclusion qu'on doit les attribuer uniquement aux qualités purgatives des herbes dont les bestiaux qui ont fourni le lait ont été nourris.

Plusieurs de ces cas ont été observés en Allemagne en 1824 et en 1828. Deux observations sur ce sujet ont été recueillies par N. Brück, qui a décrit les symptômes suivants : il y avait du malaise, des vertiges ; la figure était pâle, couverte d'une sueur froide ; le pouls était petit, mou et fréquent ; les yeux étaient larmoyants, sans changement dans l'état de la pupille ; les extrémités étaient froides et humides ; le malade accusait de la céphalalgie (*douleur de tête*), un sentiment de constriction à l'épigastre (*creux de l'estomac*) ; il y eut vomissement de matières muqueuses et amères ; les remèdes mis en usage consistèrent à provoquer le vomissement, puis, dans l'administration d'une mixture calmante, dans des fomentations aromatiques sur le ventre, enfin dans l'usage des toniques pendant quelques jours.

Le fromage qui avait causé ces accidents fut analysé ; l'analyse chimique démontra dans cette circonstance, comme elle l'avait déjà démontré : 1° qu'il n'existait dans le vieux fromage qui avait causé ces accidents aucune substance métallique vénéneuse ; 2° que la substance toxique s'y forme de toutes pièces ; 3° que cette substance a beaucoup d'analogie avec le poison qui se forme dans les saucisses et qui paraît être de nature acide.

M. Wertrumb, médecin à Hamelu, a eu aussi à examiner un empoisonnement causé par des fromages : sept personnes furent atteintes ; elles éprouvaient du vertige, de la céphalalgie, des frissons suivis de chaleur, de fièvre, d'anxiété, d'oppression, de coliques ; l'abdomen (*le ventre*) était tendu et douloureux au toucher ; il y avait de la diarrhée, des vomissements, et plus tard de légers accidents nerveux survinrent ; les malades avaient la pupille dilatée, le hoquet, des douleurs continues dans l'abdomen. Les moyens mis en usage furent les vomitifs, le café, les boissons acidulées, l'application des sangsues sur l'abdomen ; par suite de ces médications, toutes les personnes furent rétablies ; des animaux que l'on empoisonna à dessein, à l'aide de ces mêmes fromages, furent ouverts ; on reconnut une inflammation manifeste de l'estomac et de l'intestin.

Suivant Wertrumb, la propriété vénéneuse qui a été remarquée dans des fromages peut être attribuée :

1° A un état maladif de l'animal qui a fourni le lait ;

2° A ce que l'animal qui a fourni le lait avait mangé des plantes vénéneuses ;

3° A un mélange volontaire ou accidentel de substances vénéneuses avec la masse constituante du fromage ;

4° Enfin à un résultat de décomposition spontanée du fromage, décomposition de laquelle il résulte un changement dans les parties constituantes chimiques. Cette dernière conclusion paraît être celle à laquelle on doit s'attacher.

En effet l'analyse chimique démontre que cette décomposition peut produire des substances vénéneuses et les expériences faites sur les animaux confirmèrent ce résultat.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

UNE FOLIE. — K.... est un jeune homme qui a reçu quelque éducation. Sa conduite régulière lui avait attiré l'amitié d'un grand nombre de personnes et surtout celle d'un colonel, dont il passe pour être le fils naturel.

Il paraît cependant qu'il avait un caractère bien changeant, car il fit successivement diverses entreprises sans en conduire une à fin. Les difficultés qu'il éprouvait dans telle carrière le portaient à en chercher une autre, où il devait trouver de nouveaux obstacles. Il y a quelques années qu'il perdit sa mère, atteinte comme lui d'aliénation mentale ; elle avait passé les dix dernières années de sa vie à Charenton, où elle mourut.

K.... depuis deux ans, était retiré à Avranches, vivant dans l'insouciance et dans l'inoccupation. Un jour, voyant passer un convoi, il lui prit fantaisie de le suivre. Arrivé à l'église, croyant voir la tête chauve du mort, il se dirigea vers la bière et plaça dessus son chapeau, dont le mort, disait-il, avait besoin. Depuis cette époque jusqu'à son entrée, il se plaignit souvent d'ennemis qui le poursuivaient, empoisonnaient ses aliments

et voulaient le faire périr. Un jour, tout hors de lui, il vint trouver son ami. C'en est fait de moi, lui dit-il, j'ai commis un crime horrible; on va me tuer!...

Lors de son entrée à Bicêtre, K..., paraissait tellement jouir de toute sa raison, qu'on crut d'abord qu'il y avait eu erreur; mais on ne fut pas longtemps trompé. A peine avions-nous eu le temps de sortir de la salle, que K... arrive tout en sanglotant. Il demandait qu'on le protégeât contre l'électricité, qui arrivait à lui de toutes parts.

Depuis quelque temps, ce malade n'avait donné aucun signe d'hallucination, lorsqu'il y a environ six semaines, la maudite électricité vint encore le tourmenter, et croyant qu'elle partait du lit de son voisin, il se leva en colère, se jeta sur ce malade, lui donna quelques coups, et menaçait de l'étouffer sous un oreiller si l'on n'était pas venu le secourir.

A quelques jours de là, il écrivait cette lettre à M. Ferrus :

« J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire plusieurs lettres pour vous demander ma sortie ; elles sont toutes restées sans réponse positive.

« Plusieurs promesses de souscrire à ma demande m'ont été données; mais elles n'ont point eu de résultat. La cause de ma détention, je l'ai toujours ignorée.

« Je ne sais maintenant à quoi m'en tenir; j'avale fort passablement les chats et les souris sans laisser la moindre apparence de queue sur mes lèvres, ce qui dénote d'une manière évidente que je n'ai jamais fait de tort à personne, ainsi que l'administration de Bicêtre paraît fantasmagoriquement me le dire. Je craindrais de vous ennuyer si je vous donnais tous les détails fastidieux des jongleries qui se passent autour de moi, à chaque minute du jour et de la nuit. »

— On écrit de Saint-Christol (Vaucluse) : « Les serpents sont la terreur de notre localité. Samedi 14 du courant, on a tué avec un fusil un serpent d'une dimension énorme : 1 mètre 75 cent. de long. On le guettait depuis bien longtemps, mais au moindre bruit il s'enfonçait dans les fentes d'un vieux mur ; et ce n'est qu'en usant de ruse qu'on est parvenu à le détruire.

« Le même jour, vers les deux heures du soir, une jeune fille de seize ans, se trouvant dans un champ à ramasser de l'herbe, fut piquée à la jambe par un de ces reptiles. Une enflure considérable se forma à l'endroit de la piqûre et l'on craignait vivement pour ses jours. Mais elle fut immédiatement conduite chez le docteur Lamotte, à Simiane (Basses-Alpes), dont le traitement a été très-efficace : sous peu elle sera parfaitement rétablie. »

— On lit dans le *Charentais*, journal d'Angoulême : « M. Condamy, vétérinaire à Vars, vient de mourir de la morve aiguë ; il s'était inoculé cette affreuse maladie à l'œil droit, après avoir soigné et fait abattre des chevaux qui en étaient atteints. Il a été enlevé en peu de jours, malgré un traitement énergique.

« Ce nouveau cas de la morve communiquée à l'homme est un avertissement sérieux pour les personnes appelées à soigner et à panser les animaux morveux. »

NATURALISATION DU QUINQUINA. — Il vient d'arriver en France des plants de l'arbre du quinquina (cinchona), envoyés par les Pères jésuites de la mission de Cuzco (Pérou), et qui sont destinés à la colonie agricole que dirigent les jésuites en Algérie.

Le journal politique auquel nous empruntons cette nouvelle, induit ses lecteurs en erreur en leur disant que le cinchona du Pérou est préférable à celui du Mexique. Il n'existe point d'arbre à quinquina en ce dernier pays. Les difficultés que rencontre la naturalisation de cet arbre précieux hors de son territoire ne sont pas tout-à-fait les mêmes que pour les diverses plantes d'agrément que l'on parvient à faire fleurir, sinon fructifier, dans nos climats. Il y a, pour l'arbre à quinquina, un autre problème à résoudre que celui de la température. Cet arbre a une prédilection particulière pour la région des Andes dont il suit la direction sans beaucoup s'en écarter, et on ne le retrouve plus dans d'autres points de l'Amérique intertropicale. Il est permis d'espérer qu'on pourrait l'acclimater en Algérie, sur les versants de l'Atlas; car le cinchona se rencontre en général sur des plateaux du Pérou, élevés de 1,200 à 3,270 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à cette hauteur, la température n'est pas des plus élevées.

Nous avons déjà dit que l'on était parvenu au Jardin-des-Plantes, à faire germer quelques-unes des graines de *cinchona calisaya*, rapportées par M. Weddell. Un échantillon en est même exposé cet été au jardin botanique. (*Journal des conn. médic. chirurg.*)

TENTATIVE DE CORRUPTION EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT. — Un médecin a eu la fâcheuse idée d'essayer de corrompre deux chirurgiens-majors, dans le but de faciliter l'exemption de plusieurs jeunes gens, qu'il s'était fait fort, moyennant versement d'une certaine somme, de faire exempter du service militaire. Ses tentatives coupables ont été repoussées de la manière la plus énergique et la plus honorable. Quant à lui, il a été condamné à six mois d'emprisonnement et 300 francs d'amende, maximum de la peine.

DROGUISTES, CONTRAVENTIONS. — La 7e chambre correctionnelle, sous la présidence de M. Fleury, a prononcé un jugement longuement motivé, contre divers droguistes prévenus d'avoir vendu du kermès qui n'était pas pur, ou dans lequel, du moins, se trouvaient des matières étrangères en plus grande proportion que ne le permet une bonne préparation.

Le prévenu principal, le sieur Petit, qui était accusé d'avoir fourni le kermès, a été condamné par défaut à

un mois de prison et 500 francs d'amende. Quant aux autres droguistes, admettant leur bonne foi, le tribunal les a seulement condamnés comme simples détenteurs, à une amende de 300 fr.

Par le même jugement, le tribunal a décidé que la possession par un droguiste d'un bocal contenant du kermès, même pur, mais en petite quantité, supposait nécessairement la vente en détail et constituait dès lors une contravention à la loi du 21 germinal an XI, qui ne permet aux droguistes que la vente en gros des médicaments simples. Le tribunal a condamné, en conséquence, le droguiste contrevenant, à une amende de 300 francs, encore bien que le délit au poids médicinal ne fût pas établi autrement que par la possession du bocal.

AGE DES ANIMAUX. — Un ours dépasse rarement l'âge de 20 ans, un chien vit 20 ans, un loup 20, un renard 14 à 16. L'âge ordinaire des chats est de 17 ans, celui d'un écureuil, d'un lièvre ou d'un lapin, de 5 à 8. Les éléphants vivent, dit-on, 400 ans, les rhinocéros 50, les chevaux peuvent atteindre l'âge de 72, mais ils vivent d'ordinaire de 25 à 30 ans; les chameaux, quelquefois 100; un aigle mourut à Vienne à l'âge de 104 ans; les corbeaux vont jusqu'à 100 ans, les cygnes jusqu'à 300. Une tortue a vécu plus de 190 ans. Les pélicans et les cerfs vivent longtemps. Un mouton passe rarement l'âge de 10 ans, et une vache 15 ans.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — VINS FALSIFIÉS. — Voici les condamnations prononcées par le tribunal de simple police, dans ses audiences des 2 et 3 juillet :

Demenu, vinaigrier, rue Beautreillis, 12, vins falsifiés au moyen d'eau et de marc de cassis; condamné par défaut à 10 francs d'amende, effusion des vins.

Meunier, marchands de vins, rue Vieille-du-Temple, 43; vins falsifiés, 6 fr. d'amende, effusion des vins.

Laborie, marchand de vins, rue Lévêque, 1, vins falsifiés; défaut, 10 fr. d'amende, effusion des vins.

Guillon, marchand de vins, rue du Faubourg-du-Temple, 59, possédant 30 caves dans Paris; vins falsifiés, 10 fr. d'amende, effusion des vins.

— Dans une petite commune du canton de Calais, il est arrivé un fait extraordinaire qui devrait bien faire réfléchir aux dangereuses suites des inhumations précipitées. Un jeune homme de vingt-cinq ans dont on avait, suivant les formes légales, constaté la mort après une courte maladie, était enterré ces jours derniers, au milieu d'une grande affluence et du deuil de tous, car il était beaucoup aimé. On était vers le milieu de la route vicinale qui conduit de la maison du défunt à l'église paroissiale, lorsque les porteurs du corps sont surpris de sentir le cercueil osciller violemment sur leurs épaules; bientôt ce sont des craquements sensibles qui se font entendre, même du cortége.

Enfin, les porteurs, plus morts que vifs d'effroi, laissent échapper la bière, et le mort, qui était encore en vie malgré tout, et dont la force herculéenne se ravivait sous le coup d'une crise salutaire d'émotion, brise sa prison et court après ses malheureux compagnons en les menaçant de leur dresser un procès-verbal pour l'avoir enterré tout vivant. A l'heure où part la nouvelle, le revenant n'a pu trouver encore un asile nulle part, et les paysans effarouchés, n'osent plus sortir de chez eux, de crainte d'être emporté dans l'autre monde par ce fantôme. (*Liberté*, de Lille.)

— M. V., pharmacien, demeurant rue des Dames, aux Batignolles, exerçait depuis deux ans cette profession, lorsque jeudi dernier il fut contraint de fermer sa boutique, comme n'étant pas muni des diplômes nécessaires pour l'exercice de la pharmacie.

FORMULES.

EAU GAZEUSE, VULGAIREMENT APPELÉE EAU DE SELTZ.

Prenez :	Acide tartrique.....	60 grammes.
	Bicarbonate de soude.....	50

Divisez l'acide tartrique en 10 paquets égaux, renfermés dans du papier blanc, et le bicarbonate de soude en 10 autres paquets que l'on fait avec du papier bleu, et conservez pour l'usage.

Lorsqu'on veut préparer l'eau gazeuse, on commence par jeter dans une bouteille d'eau (625 grammes), la contenance d'un des paquets bleus, puis on ajoute la contenance de l'un des paquets blancs, on bouche hermétiquement et l'on agite la bouteille.

Cette eau à laquelle on donne vulgairement le nom d'eau de seltz, est cependant très-différente de l'eau de seltz naturelle; elle est moins agréable que l'eau gazeuse fabriquée en grand, car on a trouvé moyen d'introduire dans l'eau seulement le gaz carbonique et non les substances desquelles il se dégage, substances qui rendent l'eau de seltz fabriquée avec les poudres légèreement purgative pour quelques personnes très-susceptibles à l'action des médicaments.

L'eau gazeuse ajoutée au vin est très-agréable à boire, elle excite l'appétit et favorise généralement la digestion; cependant elle provoque quelquefois des étourdissements ou des bourdonnements d'oreilles; il est alors sage d'en suspendre l'emploi.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 juillet 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 26

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des Maladies régnantes. — De la Fièvre intermittente, ses différents types, ses causes, ses symptômes, les secours qu'elle réclame. — Des Maladies qu'il est dangereux de guérir. — Principe aromatique du sang différent selon l'espèce animale. — Encore un nouveau moyen pour le traitement de l'ongle rentré dans les chairs. — Une visite à l'établissement hydrothérapique de Melun. — Variétés et nouvelles. — Formules : Mélanges frigorifiques.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUILLET 1851.

Le nombre des malades est loin d'avoir diminué depuis notre dernier numéro, et cependant nous n'avons pas à signaler la prédominance de quelque affection grave. Des inflammations de la gorge, des érysipèles, quelques maladies des yeux, des rhumes assez rebelles, telles sont les maladies qui ont dominé depuis ces deux semaines. On a bien observé encore quelques cas d'apoplexie, mais leur nombre a été en diminuant.

La saison des fruits a amené comme toujours, chez les personnes qui font un usage exagéré de ces aliments, des diarrhées, des douleurs d'estomac ou des digestions pénibles. Il est important d'abandonner momentanément l'usage des fruits lorsque surviennent ces sortes d'indispositions, et ce sont surtout les enfants qui doivent être surveillés avec soin, car la faiblesse de leurs organes et la difficulté de savoir exactement ce qu'ils éprouvent sont des éléments puissants pour la production d'une maladie sérieuse. A part quelques affections dont l'invasion est subite, elles ont presque toutes des symptômes précurseurs dont on peut arrêter le progrès lorsqu'on sait les reconnaître, et ce soin joint à de bonnes habitudes hygiéniques est le secret au moyen duquel beaucoup de personnes conservent leur santé. C'est, sans doute, à cause de la surveillance qu'elles exercent sur elles-mêmes, que les personnes faibles ont ordinairement le privilége de vivre longtemps.

Quant aux fruits, dont nous parlions tout-à-l'heure, on ne doit pas en priver les enfants sous le moindre prétexte : Dieu a donné à l'homme les fruits dans la saison chaude et dans les climats méridionaux, afin qu'ils lui procurassent une alimentation agréable et peu substantielle qui étanche sa soif et lui aide à supporter la chaleur atmosphérique, mais en cela comme en toutes choses l'abus est pernicieux.

DE LA FIÈVRE INTERMITTENTE,

SES DIFFÉRENTS TYPES, SES CAUSES, SES SYMPTOMES, LES SECOURS QU'ELLE RÉCLAME.

Ainsi que l'indique l'adjectif intermittente, la fièvre qui porte ce nom est celle qui apparaît et disparaît successivement, à des intervalles plus ou moins éloignés, pendant lesquels il n'existe aucune trace de fièvre. Dans le monde, et surtout parmi les personnes dont l'éducation est incomplète, on confond souvent la fièvre continue avec la fièvre intermittente : Ainsi, lorsqu'un malade a le pouls accéléré, un sentiment de chaleur intérieure, la peau très-chaude, lorsqu'il est atteint de la fièvre, il n'est pas rare que l'on demande au médecin de *couper* cette fièvre. On fait alors, sans s'en douter, allusion aux fièvres intermittentes, c'est-à-dire aux fièvres d'accès, qui sont les seules que l'on coupe ; et l'on doit compren-

dre que cette expression vulgaire couper la fièvre, signifie empêcher le retour de l'accès. Une fièvre continue peut accompagner une foule de maladies de nature variée, et il faut, par conséquent, que la maladie disparaisse ou diminue considérablement pour que la fièvre cesse. C'est donc seulement de la fièvre intermittente, de celle qui revient par accès, que l'on peut *couper* enfin, dont nous allons nous occuper ici.

La fièvre intermittente est une maladie qui mérite une sérieuse attention, non-seulement parce qu'elle est le fléau de certains pays, mais aussi parce qu'il est souvent difficile de se débarrasser et d'échapper aux altérations qu'elle détermine. Ces considérations ont assez d'importance pour que la fièvre intermittente ait été, dans tous les temps, l'objet d'importantes études, et l'intermittence est assez curieuse par elle-même pour avoir exercé les esprits les plus investigateurs et les plus ingénieux. Nous envisagerons plus loin l'intermittence; voyons d'abord à quelles causes cette maladie peut être rapportée.

La *cause* principale de la fièvre intermittente n'est nullement obscure, et a cependant été l'objet d'assez vives controverses. On s'accorde généralement à reconnaître que cette maladie est causée par l'action des miasmes qui s'échappent des marais, des étangs, des lagunes et autres amas d'eau stagnante. On admet que l'air, chargé de ces effuves empoisonnées, produit la fièvre d'accès, non-seulement pendant que l'on habite les lieux où il est abondant, mais encore après qu'on les a quittés. L'expérience seule, aidée du raisonnement, vient affirmer le fait, car les analyses chimiques les plus minutieuses ne font rien découvrir de particulier dans l'air qui entoure les marais les plus infects.

Un certain nombre de médecins ont prétendu que la chaleur était la cause la plus générale de ces fièvres, et ils ont fait remarquer qu'elles sont inconnues aux régions boréales tandis qu'elles sont très-communes dans les pays chauds; mais les observateurs judicieux ont ajouté cette autre remarque, que si la fièvre intermittente se montre fréquemment dans le sud, la plupart des villes où elle règne, telles que Gibraltar, Cadix, Malaga, Rome, Mantoue, Venise, etc., sont situées dans des golfes, ou dans le voisinage de la mer, ou enfin très-rapprochées d'immenses marais; de sorte que si la chaleur entre comme élément dans la production de ces fièvres, c'est en favorisant le dégagement des miasmes marécageux.

Les faits viennent en foule pour prouver l'action des effuves dont nous parlons : ainsi observe-t-on cette action au milieu des marécages de la Sologne, de la Touraine, parmi les étangs de la Bresse, à Flessingue, en Hollande, en Italie auprès des Marais-Pontins, etc. Il est vrai que lors de la république de Rome le pays était exempt de fièvres intermittentes, mais les Marais-Pontins étaient alors de verdoyantes et fertiles campagnes. A Rome, en 1694, dit Ozanam, dans son *Histoire médicale des épidémies*, après le débordement du Tibre, dès le printemps, les eaux croupissantes commencèrent à exhaler des miasmes infects; ce furent les habitants de Monte-Mario, situé au nord des fossés et des prairies inondées, qui souffrirent le plus de l'épidémie, quoiqu'ils fussent éloignés d'un demi-mille des lieux infects, mais ils se trouvaient sous le vent. Lancisi raconte que trente personnes de Rome se promenaient vers l'embouchure du Tibre, le vent vint tout à coup à souffler sur des marais infects dont il leur amena les émanations: vingt-neuf d'entre elles furent atteintes de fièvres intermittentes. Lind, en 1765, a vu que des soldats de marine, exercés trois fois par semaine près d'un marais, tombaient par demi-douzaines, frappés de vertiges, de mal de tête, de vomissements bilieux, et enfin d'accès violents de fièvres intermittentes.

Lorsque les émanations sont fournies par le mélange des eaux douces et des eaux salées, elles acquièrent une puissance d'action considérable : c'est ce que Montfalcon a prouvé dans son *Histoire des Marais*. L'étang de la Valduc, situé à deux lieues de la ville de Martigues, est séparé seulement par deux ou trois pas d'un étang d'eau douce nommé Engrenier. Lorsqu'à la suite d'une pluie abondante les eaux des deux étangs se confondent, une infection considérable se répand aux alentours. Des expériences directes ont prouvé que l'insalubrité de certains marais accessibles à la marée, ne se développait que lors du mélange de l'eau salée avec l'eau douce. L'observation a été faite sur différents points du littoral de l'Italie, Viareggio, village situé près de Lucques, était en proie à des fièvres intermittentes qui le désolaient. Des écluses et d'autres travaux hydrauliques séparèrent les eaux de la mer des eaux douces, et le fléau cessa aussitôt. En 1768 et en 1769, les portes de l'écluse endommagées laissèrent passer les eaux salées, une mortalité considérable fut remarquée immédiatement après. Ce phénomène se renouvela en 1784 et en 1785; dans ces deux circonstances, la séparation des eaux douces et des eaux de la mer fut suivie de la disparition de la maladie.

Une remarque a été signalée par M. Brachet, c'est

que tandis que les matières animales en putréfaction produisent ordinairement le typhus ; la fièvre intermittente est déterminée par l'altération des substances végétales. C'est ainsi que le rouissage du chanvre, qui a lieu dans des mares exposées au soleil, cause la fièvre intermittente dans des localités qui seraient très-salubres sans les routoirs. On voit aussi des pays, qui avaient jusque-là été exempts de fièvres d'accès, en être tout à coup infectés parce que des tranchées, nouvellement ouvertes pour de grandes constructions, ou pour creuser des canaux, ont permis aux miasmes de se dégager.

Enfin, à part l'action pernicieuse des miasmes, d'autres causes peuvent encore produire la fièvre intermittente, et la chaleur seule peut la produire même dans un pays très-sec. C'est ainsi qu'à Madrid cette maladie est fort commune, quoique pendant l'été les campagnes qui l'entourent soient desséchées à plusieurs lieues à la ronde et que la ville elle-même, la plus élevée des capitales de l'Europe, soit située sur un plateau qui est à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. D'autres localités sont aussi dans le même cas.

Les écarts de régime, l'abus du vin et des liqueurs alcooliques, l'excès du travail peuvent déterminer la maladie dont nous nous occupons ; mais souvent, en interrogeant les malades avec soin, on finit par découvrir qu'ils ont précédemment habité un pays marécageux, quelquefois même ils y ont déjà souffert de la fièvre d'accès. Cette circonstance se remarque souvent à Paris, où la fièvre intermittente est excessivement rare chez les habitants qui n'ont jamais quitté cette ville. C'est que l'action des miasmes ne se fait quelquefois sentir qu'au bout d'un temps très-long, et même après qu'on a passé dans un pays très-salubre tout le temps écoulé depuis l'habitation antérieure. « En 1811, dit M. Ferrus, ayant passé douze jours avec un détachement de trois cents chasseurs de la vieille garde à Breskens (rive gauche de l'Escaut), et me félicitant de n'avoir eu pendant ce temps qu'un seul malade, je fus péniblement surpris lorsque, dès la première journée de marche, dix chasseurs éprouvèrent une fièvre violente. Le lendemain, il y eut plus de vingt malades avant d'arriver à Anvers, et pendant que nous passâmes dans cette ville leur nombre s'éleva à près de quatre-vingts ; officiers et soldats, tous étaient pris de fièvres intermittentes rebelles au quinquina. Tous ceux de ces chasseurs qui purent reprendre leur service entreprirent la campagne de Russie et eurent, dans le nord, des rechutes auxquelles, en général, ils ont succombé. L'un de nous ne fut pour la première fois atteint de la fièvre que sur les bords du Niémen, dans un pays fort sain, et six mois après avoir quitté la Hollande.

Quels sont les *symptômes* de la fièvre intermittente ?

Cette maladie se composant d'une succession d'accès plus ou moins rapprochés, nous allons donc décrire un accès de fièvre intermittente. Il se compose de trois périodes ou stades qui se succèdent ordinairement dans un ordre régulier. Le premier stade est caractérisé par le frisson et par un refroidissement général, le second est marqué par une très-grande chaleur, et le troisième est accompagné de sueur. M. Récamier appelle le premier stade période de concentration des forces ; le second, période d'expansion ou de réaction ; et le troisième, période de détente ou de crise.

Premier stade : froid. — L'invasion de cette période est quelquefois subite, mais elle est ordinairement annoncée par des bâillements, par des pandiculations fréquentes, un sentiment d'anxiété et de brisure générale ; puis le malade est pris d'un refroidissement, d'abord léger, qui attaque les pieds, les mains, le nez, les oreilles, et qui ne tarde pas à envahir tout le corps. Le *frisson* se manifeste alors, et il est souvent si violent, que les malades ont un tremblement convulsif qui agite le lit sur lequel ils sont placés ; les dents se heurtent avec force, elles *claquent,* comme on dit, et souvent si rudement, que l'on en a vu se briser par l'effet de ce choc. Les malades s'enfoncent dans leur lit, se replient sur eux-mêmes, se rapetissent en quelque sorte comme pour diminuer le froid qui les fait souffrir. Leur respiration est gênée et accélérée, ils se plaignent de douleurs dans les lombes (*vulg. les reins*) et dans les membres, leurs yeux sont hagards, leur pouls est serré, petit, fréquent et souvent irrégulier. La peau est pâle, bleuâtre par places, et présentant cet état que l'on désigne sous le nom de *chair de poule ;* les ongles mêmes laissent voir au-dessous d'eux une coloration bleue et livide. Ce froid vif de la peau, quoiqu'il soit considérable, n'est cependant pas en rapport exact avec la sensation accusée par le malade, car la main appliquée sur la peau permet souvent de constater un certain degré de chaleur tandis que le malade tremble avec violence et éprouve un froid glacial.

La durée moyenne de ce premier stade d'un accès de fièvre intermittente est d'une demi-heure à une heure. Dans certains cas, il ne dure que quelques

minutes, et dans d'autres, on le voit se prolonger pendant cinq à six heures.

Deuxième stade : chaleur. — Ce n'est pas tout à coup que se fait en général ce changement dans les symptômes, le frisson diminue peu à peu d'intensité, puis de légers frissons alternent avec de petites bouffées de chaleur qui se produisent d'abord à la tête, puis à la partie antérieure de la poitrine, puis enfin par tout le corps. La chaleur devient bientôt plus marquée, et, de douce et agréable qu'elle était pour le malade, elle finit bientôt par être brûlante et insupportable. On voit alors le pauvre fébricitant endurer le supplice de la chaleur après avoir éprouvé celui du froid; sa face est rouge, toute sa peau vivement colorée, son pouls accéléré, fort et plein, sa respiration large et entrecoupée; le mal de tête persiste, il y a de l'agitation, une soif très-ardente qui fait désirer au malade les boissons froides; ses urines, qui étaient limpides auparavant, deviennent rougeâtres; enfin, l'ardeur brûlante de la peau est quelquefois ressentie si vivement, que l'on a vu des personnes, tourmentées par cette période de la fièvre, supplier celles qui les entouraient de les laisser se plonger dans l'eau froide. Toutefois, ainsi que dans le stade du frisson, la sensation n'est pas toujours en rapport avec la réalité, car, en touchant la peau du malade, on constate quelquefois une chaleur supportable, tandis qu'il en accuse une très-brûlante. Il en est de même de l'intensité du frisson comparée à celle de la chaleur, l'une dépend rarement de l'autre, et l'on voit souvent une chaleur vive succéder à un frisson léger, ou une sensation modérée de chaleur succéder à un refroidissement des plus intenses.

La durée du second stade de la fièvre intermittente est assez variable : généralement il dure plusieurs heures, mais dans quelques cas il ne dépasse pas une demi-heure ou même un quart d'heure.

Troisième stade : sueur. — Le passage de la période précédente à celle-ci a lieu sans secousse, comme celui de la première à la seconde; une douce moiteur se manifeste à la fois à la poitrine, à la tête, à la partie interne des membres et gagne bientôt toutes les autres parties. La peau, dans quelques cas, reste simplement humide, mais le plus souvent elle est inondée d'une sueur tellement abondante, que le linge qui enveloppe les malades et une partie du lit sont mouillés comme s'ils eussent été trempés dans l'eau. Mais loin de se plaindre d'être inondé par cette pluie sudorale, on voit le patient éprouver une sensation de bien-être des plus agréables. Le mal de tête diminue, les douleurs des membres disparaissent, la respiration est facile, la chaleur de la peau n'est plus pénible, et il y a une tendance manifeste au repos et au sommeil, tendance qui est, au reste, favorisée par le sentiment de faiblesse et même de fatigue que l'accès laisse nécessairement après lui.

La durée de ce stade est ordinairement de trois à quatre heures, rarement elle dépasse cette limite.

Aussitôt que l'accès de fièvre intermittente est terminé, les malades reprennent leurs habitudes et ne gardent aucune trace de ce qui vient de se passer; et ceux qui sont doués surtout d'une forte constitution, se sentent très-bien portants et semblent douter qu'un nouvel accès puisse venir les jeter dans le même état. Cependant, dans certains cas où la fièvre intermittente est compliquée d'une autre maladie, lorsque les accès sont rapprochés les uns des autres, ou lorsqu'il y a longtemps qu'ils se succèdent, il reste souvent une très-grande faiblesse, de la courbature dans les membres, l'appétit est irrégulier, les digestions mauvaises, et il est, enfin, des circonstances où la position du malade va en s'aggravant après chaque accès; nous parlerons plus tard de ces complications et de l'importance qu'il y a à en confier le traitement à l'homme de l'art.

Nous venons de décrire l'accès de fièvre intermittente, comme si cette maladie sévissait tout à coup sur l'homme et le surprenait dans la plénitude de sa santé; il n'en est pas toujours ainsi : celui qui doit en être atteint commence ordinairement par avoir des maux de tête, des étourdissements, des lassitudes et des douleurs dans les membres; il survient aussi un manque d'appétit, des nausées et parfois même des vomissements. Mais ces symptômes étant communs au début de beaucoup de maladies et n'ayant rien de particulier pour celle-ci, nous ne croyons pas devoir nous en occuper spécialement.

Du type de la fièvre. — La fièvre intermittente revêt différents types qui sont caractérisés par l'ordre qu'affecte le retour des accès. C'est déjà chose très-curieuse de voir ces accès revenir à des heures à peu près régulières et séparés par des intervalles exempts de maladies, mais il n'est pas moins surprenant de leur voir affecter une durée régulière de ces mêmes intervalles, ainsi on reconnaît :

La fièvre *quotidienne* dont les accès reviennent tous les jours et à peu près à la même heure; la *quotidienne doublée* qui se compose de deux accès chaque jour, revenant à des heures correspondantes.

La fièvre *tierce* dont les accès reviennent de deux jours l'un et sont régulièrement séparés par un jour

pendant lequel il n'en existe point. A celle-ci se rattachent la *tierce doublée*, ainsi appelée parce qu'elle présente deux accès pendant le jour de fièvre, et la *double tierce*, dans laquelle le malade éprouve tous les jours un accès qui est constamment inégal en force ou en durée à celui de la veille, mais qui est semblable à celui de l'anti-veille. C'est cette ressemblance des accès de deux en deux jours, quoiqu'ils se montrent tous les jours, qui distingue cette fièvre de la quotidienne.

La fièvre *quarte* est ainsi appelée lorsque les accès se répètent chaque quatrième jour en laissant entre eux deux jours d'intervalle. La quarte *doublée* présentant deux accès le même jour et la quarte *triplée* trois accès. Une singulière variété de la fièvre quarte est la *double-quarte*, qui est caractérisée par un accès qui revient deux jours de suite et manque le troisième jour. On constate alors que la fièvre quarte est double, parce que l'accès du premier jour ressemble à celui du quatrième et celui du deuxième à celui du cinquième.

Indépendamment des combinaisons qui peuvent encore être établies avec les types que nous venons d'indiquer, les auteurs ont encore admis des fièvres *quintanes*, *sextanes*, *hebdomadaires*, *octanes*, *nonanes*, *décimales*, *quatuor-décimales*, *quindécimales;* il en est qui ont fait mention de fièvres *mensuelles*, *bimensuelles*, *trimestrielles*, *annu lles;* sans compter la fièvre intermittente *irrégulière* ou *erratique* dont les accès reviennent à des époques indéterminées. Hâtons-nous de dire, pour soulager la mémoire embarrassée de cette longue nomenclature, que beaucoup de ces types sont très-rares, que plusieurs d'entre eux n'existent même que dans les livres, et qu'il n'importe réellement de se rappeler que trois types qui sont : ceux de la fièvre *quotidienne*, *tierce* et *quarte*.

Dans un prochain article nous indiquerons quels sont les soins qui doivent être donnés au malade pendant l'accès; nous parlerons de la fièvre intermittente *pernicieuse* et de l'importance qu'il y a dans cette fièvre à appeler immédiatement le médecin, nous envisagerons ce phénomène si merveilleux de l'intermittence, nous nous occuperons de la part de l'hygiène pour délivrer du fléau de la fièvre des populations entières, des efforts des hommes de l'art pour la détruire, nous compléterons enfin l'étude de cette importante maladie. Dr Reinvillier.

Des maladies qu'il est dangereux de guérir.

On a souvent dit que le mieux était l'ennemi du bien, et au premier abord ce dicton ne semble être qu'un paradoxe fait à plaisir. C'est surtout en médecine qu'il est vrai, et que, malgré son apparence contradictoire, il doit être reconnu juste.

Que de fois, en effet, n'a-t-on pas vu des gens qui, pour se guérir d'une incommodité supportable, s'attiraient une maladie sérieuse et quelquefois une mort plus prompte et plus douloureuse. Il y a même des affections qui ont entre elles un rapport si intime que la disparition de l'une entraîne presque inévitablement l'invasion de l'autre. C'est ainsi que les annales de la science renferment une foule de faits qui constatent l'invasion de la folie, de l'épilepsie, et des maux de tête les plus douloureux à la suite de la suppression d'une dartre; suppression cherchée et obtenue sans l'avis des médecins, mais vantée par l'empirique, qui obtient la confiance, car il parle dans le même sens que son client !

Les individus qui ont le col court, les veines du cou habituellement gonflées, la figure animée, sont naturellement disposés à l'apoplexie, et il n'est pas rare de les voir sujets à des hémorrhoïdes. Si les hémorrhoïdes sont fluentes, c'est pour ces malades un préservatif de l'apoplexie; mais si la douleur, causée par cette affection, les porte à vouloir s'en délivrer, s'ils emploient un traitement répercussif pour guérir, nul doute que l'apoplexie ne tardera pas à réclamer sa proie.

La suppresion brusque des boutons survenus à la figure peut avoir des résultats graves. Les femmes, à l'apparition de ces élevures sur le visage, emploient des lotions spiritueuses pour les faire disparaître, elles ont recours à l'eau de Cologne, à des vinaigres aromatiques, à des cosmétiques de toute espèce qu'elles ne cessent d'appliquer jusqu'à la disparition des boutons; et cette suppression, jointe à d'autres imprudences, ne manque pas d'attirer les maladies les plus funestes à sa suite.

Dès les premiers âges de la médecine, Hippocrate reconnaissait la nécessité de vivre avec son ennemi, médicalement parlant, plutôt que de s'exposer à se faire tuer par lui. Il est, dit-il, certaines maladies qu'on ne peut pas guérir, il en est d'autres dont il vaut mieux ne pas tenter la guérison, car on s'exposerait à occasionner le transport de la matière morbifique sur des parties qui en seraient lésées, et la nature pourrait y succomber. Cette opinion fut partagée par la plupart des grands maîtres, et quelques

exemples, pris au hasard dans leurs ouvrages, rendront plus frappante la vérité que nous voulons faire ressortir.

Un professeur de Besançon, sujet depuis longtemps à la migraine, voulut absolument se guérir de cette infirmité qui nuisait à sa fortune. Il prit pendant un si long temps et en si grande quantité des remèdes chauds et des teintures amères, qu'ils le délivrèrent enfin de son mal. Mais, quelques jours avant l'époque où, pour la troisième fois, la migraine devait manquer, le professeur fut atteint d'une goutte aiguë qu'il reconnut être la suite et le résultat de la suppression de sa migraine. Après de cruelles souffrances, la migraine reparut et le malade s'en trouva heureux puisqu'elle fit disparaître une affection beaucoup plus cruelle que celle avec laquelle il se décida à vivre désormais.

Un employé très-goutteux s'adressa à un empirique qui, par hasard, le guérit pour un temps de la goutte, dont il avait habituellement deux ou trois accès par an. Il aspirait à une position dont son état d'impotence pouvait le faire exclure ; il publia partout sa guérison et rendit célèbre son charlatan, qui, sans ce succès fortuit, fût resté obscur ou du moins très-peu connu. L'employé acquit un poste important, mais d'horribles douleurs de tête succédèrent aux attaques de goutte, et il fut frappé d'apoplexie dès le premier mois de son entrée en fonctions.

Une veuve voulant se remarier, et craignant de causer de la répugnance à son nouvel époux, fit supprimer un cautère qu'elle portait depuis cinq ans. Peu de temps après la noce, des boutons durs et violets parurent à la face, et surtout au front, où ils se multiplièrent à l'infini. Informé de la cause présumée de cette efflorescence, le mari voulut que le cautère fût rétabli, et bientôt le visage de sa femme revint à son état habituel.

Une vieille demoiselle était sourde d'une oreille de laquelle suintait, depuis dix ans, un liquide extrêmement fétide. Elle ne désespérait pas de trouver encore à s'établir, si elle pouvait parvenir à obtenir sa guérison. Heureusement elle consulta des hommes de l'art, sages et éclairés, qui lui firent connaître tous les dangers auxquels elle s'exposait en cherchant à supprimer cet écoulement, qu'elle eut le bon esprit de conserver en se bornant à des soins de propreté et à des injections émollientes. A cette occasion, nous rappellerons que François II souffrait habituellement du côté droit de la tête, et avait un écoulement par l'oreille de ce côté. Ambroise Paré lui fit quelques injections très-innocentes, et cependant ce jeune roi, habituellement faible et souffrant, mourut. La tourbe méprisante des courtisans accusa Paré de cette mort et chercha à irriter Catherine de Médicis contre cet homme de bien qu'heureusement elle affectionnait et estimait beaucoup.

Les faits précédents démontrent que l'on fait souvent plus mal en voulant faire mieux en médécine ; Voici d'autres exemples, ayant trait à la chirurgie, et dont la conclusion sera la même.

Un jeune noble de la cour de Louis XVI avait une verrue à la joue gauche. Il voulut absolument la faire disparaître, et un empirique lui appliqua si maladroitement la poudre caustique qu'il y survint une plaie dont la cicatrice fut beaucoup plus difforme que ne l'était la verrue.

Les militaires sont exposés à conserver des balles, des éclats de mitraille qui se logent dans les chairs, et même dans les os, sans qu'ils occasionnent d'autres inconvénients qu'un peu de gêne qu'il faut mieux supporter que de subir une extraction qui peut être très-douloureuse, et dont le succès est très-souvent douteux.

Un jeune officier qui se portait très-bien, mais qu'une balle, restée dans le pied, forçait à boiter un peu, voulut qu'on le délivrât de ce corps étranger, et la mort fut le résultat de cette opération.

Un colonel de dragons ayant eu la cuisse droite fracturée par un biscaïen qu'on avait retiré du milieu des débris de l'os brisé en plusieurs fragments, allait très-bien, dormait un peu, souffrait médiocrement et supportait très-bien cette blessure. Il y avait un léger raccourcissement de la cuisse, mais les muscles étaient un peu gonflés, et sans doute la suppuration les eût détendus et rendus plus tard dociles à l'extension. Un soi-disant savant arrive, dérange tout l'appareil, tourmente la cuisse et la fait allonger de force. La douleur devient intolérable, la fièvre et l'insomnie surviennent et le malade périt trois jours après cette tentative hors de propos.

On a vu souvent, à l'Hôtel des Invalides, de vieux soldats qui, ayant un moignon trop long ou une jambe entière complétement morte, ont voulu se faire retrancher ces parties incommodes. Ils ont malheureusement trouvé, hors de l'Hôtel, des chirurgiens trop condescendants, et ces malheureux invalides, qui auraient pu vivre avec leurs infirmités, sont morts des suites de l'amputation. Il est certaines espèces de loupes qui doivent être respectées, soit parce que la partie du corps où elles siégent demande cette conduite, soit parce que, en les tourmentant, on s'exposerait à les faire dégénérer en cancer.

Le marquis de Dampierre en portait une au cou, on en avait fondu une partie à l'aide de petits sétons, et lorsque, voulant guérir radicalement, M. de Dampierre fit trancher la loupe à l'aide d'un bistouri; il mourut après l'opération.

M. de la Condamine avait une hernie très-bien contenue par un bandage. Il voulut être mieux, se fit opérer par le caustique et mourut.

On pourrait multiplier ces exemples à l'infini, car la science en fourmille, la pratique en fournit chaque jour, et l'on conçoit que des accidents très-nombreux de ce genre ont été occasionnés par la témérité ou l'irréflexion. Mais il ne faudrait pas cependant s'abstenir dans tous les cas et respecter toutes les maladies chroniques dans la crainte de voir succéder à l'une d'elles une affection beaucoup plus grave. Il en est de même de certains exutoires, des cautères par exemple, que de timides personnes gardent pendant la moitié de leur vie sans se douter que leur suppression, loin de leur être nuisible, augmenterait l'énergie de toutes les fonctions. Nous avons vu dans les hôpitaux supprimer ces ulcères artificiels chez des malades qui les portaient depuis trente ans, sans qu'il en résultât le moindre accident; mais dans ce cas la question avait été mûrement étudiée, et c'est ce qu'on devra toujours demander au médecin qui donne depuis longtemps des soins à son malade et qui mieux que personne connaît sa force et son tempérament.

E. de Langis.

Principe aromatique du sang différent selon l'espèce animale.

On ne se douterait guère que le sang des différentes espèces animales, quoique semblable en apparence, présente non-seulement une composition différente, mais que le sang de chaque espèce est doué d'une odeur particulière qui peut servir à le faire reconnaître. Et que l'on ne pense pas que cette distinction est un objet de simple curiosité, elle conduit à des données importantes, et en médecine légale surtout, où il est souvent très-utile de savoir à quelle espèce appartient le sang qui a été répandu, lors de la présomption d'un crime, on ne saurait avoir trop de moyens de découvrir la vérité.

A M. Barruel revient l'honneur d'avoir fait le premier de nombreuses recherches sur ce sujet qui l'ont conduit aux résultats suivants : 1° le sang de chaque espèce animale contient un principe particulier à chacune d'elles; 2° ce principe qui est très-volatil a une odeur semblable à celle de la sueur ou de l'exhalation cutanée et pulmonaire de l'animal d'où le sang provient; 3° ce principe volatil est à l'état de combinaison dans le sang, et tant que cette combinaison existe il n'est point sensible; 4° lorsque l'on rompt cette combinaison, le principe en question se volatilise, et dès lors il est non-seulement possible, mais même assez facile de reconnaître l'animal auquel il appartient; 5° dans chaque espèce d'animal, le principe odorant du sang est beaucoup plus prononcé, ou, en d'autres termes, a plus d'intensité dans le sang du mâle que dans celui de la femelle, et chez l'homme la couleur des cheveux apporte des nuances dans l'odeur de ce principe; 6° la combinaison de ce principe odorant est à l'état de dissolution dans le sang; 7° à tous les moyens employés pour mettre à l'état de liberté le principe odorant dn sang, l'acide sulfurique concentré est celui qui réussit le mieux.

Il suffit pour obtenir ces résultats, de verser quelques gouttes de sang ou de sérosité (*partie aqueuse*) de sang dans un verre, d'y verser ensuite un léger excès d'acide sulfurique concentré, environ le tiers ou la moitié du volume du sang, d'agiter avec un tube de verre. Immédiatement le principe odorant se manifeste. C'est par ce moyen que peuvent se distinguer facilement les diverses espèces de sang qui vont être dénommées, en désignant l'odeur propre à chacun d'elles.

1° Le sang de l'homme dégage une forte odeur de sueur d'homme qu'il est impossible de confondre avec tout autre; 2° celui de la femme, une odeur analogue, mais beaucoup moins forte, comme est celle de sueur de femme; 3° celui de bœuf, une forte odeur de bouverie; 4° celui de cheval, une forte odeur de sueur de cheval ou de crottin; 5° celui de brebis, une vive odeur de laine imprégnée de son suint; 6° celui de mouton, une odeur analogue à celle de brebis mélangée d'une forte odeur de bouc; 7° celui de chien, l'odeur de la peau de cet animal; 8° celui de cochon, une odeur désagréable de porcherie; 9° celui de rat une odeur désagréable de rat. On obtient des résultats analogues avec le sang des divers volatils : ainsi le sang des poules, des dindes, des canards et des pigeons, dégage une odeur particulière propre à chacun d'eux. Du sang de grenouille, il s'est dégagé une odeur fortement prononcée de joncs marécageux, et le sang d'une carpe a fourni un principe odorant semblable à celui du mucus qui revêt les poissons d'eau douce.

Il était important de rechercher si, avec des taches de sang appliquées sur du linge et séchées, il

serait encore possible de distinguer le principe odorant de chaque sang. M. Barruel s'est assuré par des expériences directes, que, pour peu que la tache ait une certaine étendue, il était facile de reconnaître avec quel sang elle avait été produite, même après plus de quinze jours. Il suffit pour cela de découper la portion de linge taché, de la mettre dans un verre de montre, de verser dessus une petite quantité d'eau, et de la laisser en repos pendant quelque temps; quand la tache est bien humectée, on verse dessus l'acide sulfurique concentré, on agite avec un tube et l'on respire.

On comprend maintenant ce que nous disions au commencement de cet article relativement aux investigations de la justice lors de l'accomplissement d'un crime, et quoique la découverte de M. Barruel ne soit pas de celles qui se démontrent mathématiquement, elle n'en a pas moins une grande importance, puisqu'elle peut venir en aide aux recherches médico-légales et leur prêter un puissant secours.

Encore un nouveau moyen pour le traitement de l'ongle rentré dans les chairs.

L'ongle incarné produit tant de douleurs, son traitement efficace est souvent si difficile que nous avions cru devoir nous en occuper déjà (n° 14, page 164) et à cette époque nous faisions part à nos lecteurs de l'application du collodium à ce traitement, moyen qui avait réussi entre les mains du docteur Meynier. Nous avons à signaler aujourd'hui un nouveau procédé qui est dû à M. le docteur Basico, chirurgien principal de l'hôpital de Savona, procédé dont il a donné la description accompagnée d'observations détailiées, dans un Mémoire imprimé en Italie et déposé en son nom à notre Académie de médecine par M. Leroy-d'Etiolles.

L'auteur s'est attaché à perfectionner la méthode du redressement de l'ongle, et il est arrivé à d'excellents résultats tout simplement en substituant aux plaques de plomb, de fer-blanc, à la charpie et à tous les moyens du soulèvement de l'ongle incarné, l'amadou, substance douce, souple, imputrescible, qui adhère sans agglutination.

Depuis douze ans, M. Basico dit avoir fait usage de ce procédé avec un succès constant. L'une des conditions de la réussite est la prolongation pendant quelque temps de l'introduction de l'amadou sous le bord de l'ongle jusqu'à ce que sa tendance à une direction vicieuse soit tout-à-fait détruite; le malade arrive promptement à l'insinuer lui-même avec facilité. La méthode du chirurgien italien est d'autant plus précieuse que non-seulement elle repousse toute espèce de moyens barbares, mais que, très-simple à employer, elle ne peut avoir le plus petit inconvénient.

Une visite à l'établissement hydrothérapique de Melun (1).

Nous ne serions pas compris de la généralité de nos lecteurs si nous ne leur expliquions tout d'abord ce qu'on entend par l'hydrothérapie, si nous ne leur disions un mot de son origine et de ses progrès. L'*hydrothérapie* (*hydrothérapeutique* ou *hydriatrie*) est la science de l'application de l'eau, et notamment de l'*eau froide* au traitement des maladies. La méthode hydrothérapique, autrement dite *méthode* de *Priessnitz* se compose de l'emploi simultané, successif, alternatif ou isolé des différents procédés que nous décrirons plus loin.

L'emploi de l'eau froide comme agent hygiénique et thérapeutique remonte à la plus haute antiquité, et il n'existe pas, dans l'histoire de la médecine, d'époque où l'hydrothérapie n'ait joué un rôle important. Cependant, malgré l'autorité attachée aux noms les plus illustres dans la science, malgré les résultats incontestables de la pratique, ce moyen curatif n'avait jamais été employé que d'une manière isolée, sans ensemble, sans système arrêté dans son application, en un mot, sans cette réunion de procédés et d'appareils qui constituent cette méthode de traitement, jusqu'au moment où Priessnitz fut amené par un hasard providentiel à introduire dans la pratique, ce qui, jusqu'à lui, n'avait été, pour ainsi dire, et à son insu, que du domaine des théories (2).

Grâce aux succès obtenus par Priessnitz dans son établissement de *Graefenberg*, grâce à ses nombreux imitateurs, cette nouvelle méthode, sanctionnée par l'expérience, s'est vulgarisée, et les esprits les plus éminents en médecine lui accordent toute l'importance qu'elle mérite. Ce n'est plus seulement une ressource ultime réservée à quelques cas désespérés; c'est tout une méthode nouvelle de traitement opposée à des maladies nombreuses, graves par leur durée, par leur nature, par les douleurs et les incommodités dont elles affligent les malheureux patients; et il est acquis aujourd'hui que l'hydrothérapie, entre les mains d'un praticien habile, peut, sans accidents, sans complications, guérir grand nombre de maladies; qu'elle est surtout souveraine dans une multitude d'affections contre lesquelles les moyens ordinaires sont malheureusement impuissants.

(1) A plusieurs reprises on nous a demandé des articles sur l'hydrothérapie; c'est ce qui nous a engagé à faire bon accueil à celui que l'on va lire. Le *Médecin de la Maison* ne prône aucune méthode, ni aucun homme, aussi, ne recommande-t-il pas l'hydrothérapie comme une panacée universelle, il l'indique comme un des moyens de traiter certaines maladies rebelles aux traitements ordinaires après qu'il en aura été décidé ainsi par les médecins qui ont suivi le malade.
(*Note du rédacteur.*)

(2) *Vincent Priessnitz* n'était qu'un simple paysan de la Silésie autrichienne, mais un paysan de génie, une de ces natures d'élite et privilégiées qui remplacent par un rare talent d'observation ce qui leur fait défaut du côté de l'instruction.

Les débuts de Priessnitz furent d'abord obscurs. Après s'être essayé sur les animaux, puis sur lui-même, il traita et guérit d'affections peu graves des gens pauvres comme lui. Le bruit de ses cures ne tarda pas à se répandre de proche en proche, et bientôt il lui arriva de toutes les parties du monde des clients d'un ordre plus élevé, des bourgeois, des nobles, des ducs, des princes souverains, à ce point, que le nombre des malades, qui était en 1829 de 49, s'est élevé successivement à 1,660. C'est à l'éclat et au retentissement des cures opérées par Priessnitz, que l'hydrothérapie a dû sa fortune, en Allemagne d'abord, et aujourd'hui dans toutes les parties de l'Europe et même en Amérique. Aussi s'est-il élevé successivement en Allemagne, dans un espace de peu d'années, une centaine d'établissements dont plusieurs ont été fondés ou sont patronnés par des princes souverains.

En France, les essais ont été plus timides, les progrès moins rapides. Cependant, le nombre des établissements hydrothérapiques, qui n'était, en 1846, que de 5 ou 6, s'élève aujourd'hui à 16 ou 17, et tend tous les jours à s'accroître.

Trois éléments principaux concourent, indépendamment du régime, à l'efficacité du traitement hydrothérapique : l'*eau*, *l'air* et l'*exercice*. Un bon établissement doit donc réunir cette triple condition. Sa position topographique doit simultanément offrir des eaux pures et limpides, un air et un site spécialement appropriés à l'hydriatrie. Celui de Melun nous a paru réunir cet ensemble si précieux.

L'établissement est situé au bord de la Seine, sur la pente du côteau, où se déploie le gracieux village du Mée, à un kilomètre de la station du chemin de fer de Lyon. Un air vif et pur, un climat tempéré, le cours sinueux de la Seine, des sites pittoresques, le voisinage des bois de La Rochette et de la forêt de Fontainebleau, tout se réunit pour procurer aux malades ce calme de l'esprit, ces distractions, ce bien-être moral qui concourent si efficacement au succès du traitement.

La proximité de la Seine permet, outre les bains de natation, dont l'effet, combiné avec le traitement, est si salutaire, des promenades en bateau. Une source abondante, intarissable, alimente l'établissement et court à travers les piscines qui, *incessamment* renouvelées, peuvent se vider et se remplir en un clin-d'œil. Un vaste enclos sert de promenade et de champ de récréation, quand l'incertitude du temps et la fréquence des exercices ne permettent pas aux malades de s'éloigner. Un immense promenoir couvert y supplée dans les mauvais temps.

Mais pénétrons à l'intérieur :

La première pièce que nous trouvons est destinée aux *lotions*, aux *affusions*, *demi-bains*, etc.

La *lotion* est le premier acte du traitement, celui qui sert de préparation à tous les autres. On en distingue de plusieurs espèces : la *lotion simple*, la *lotion à grande eau*, la *lotion au drap mouillé*.

Elles sont souvent suivies d'*affusions* qui ne sont autre chose que quelques seaux d'eau versés sur la tête et le corps, ou lancés sur celui-ci d'une distance plus ou moins grande, avec plus ou moins de force.

Le *demi-bain* se prend dans une baignoire contenant de 5 à 6 pouces d'eau seulement; le malade est frotté par derrière et se frotte vigoureusement par devant au moyen de la main ou de linges mouillés. On le complète par des *affusions* sur la partie du corps hors du l'eau. Administré seul dans nombre de cas, le *demi-bain* sert encore de transition de la lotion au *grand bain*, ou *bain de piscine*, et aux *bains d'irrigation*.

Nous passons maintenant aux *bains partiels*; ils se prennent dans des cabinets séparés, dont chacun contient : un *bain de siége* à eau courante et jet circulaire. *Bain* de *pieds* de *jambe*, de *bras*, de *tête*, d'*yeux* (poussière d'eau et jet). *Bain* de *front* contre les congestions. *Douche ascendante interne* (contre la constipation et la paralysie de la vessie). *Injections* excitantes et calmantes d'*eau courante*, à pressions diverses, etc.

Traversant la *salle de sudation* et de la *piscine*, où nous reviendrons dans un instant, nous gagnons la salle des *irrigations*, autrement dite le *douchoir*, nous y trouvons : Les *douches fixes*, *verticales* de un à deux pouces de diamètre. *Mobile* pour tout le corps et pour le rachis. *Ascendante externe* (jet et poussière d'eau). Bain de *pluie* ou *hydroconion*, de *poussière d'eau*, qu'on pourrait également appeler de *brouillard*, tant les molécules en sont ténues et impalpables. Bain d'*ondée*, de *lame*, de *goutte*. Un robinet adapté à des tuyaux conducteurs met en mouvement l'eau de ces divers appareils.

Une description, quelque abrégée qu'elle soit des divers appareils que nous venons de passer en revue et des effets de l'application de l'eau froide sous ses formes différentes, nous mènerait trop loin, et nous sommes forcés de renvoyer, à ce sujet, aux ouvrages spéciaux sur la matière.

Nous revenons maintenant à la *salle de sudation* et à la *piscine*.

De chaque côté de la *salle de sudation* sont rangés les *lits de sudation* séparés les uns des autres par des rideaux qui permettent au malade de se déshabiller sans être vu, et qui sont ensuite ouverts. Ces lits se composent d'un matelas de laine, que sa division en trois parties rend plus maniable, plus facile à sécher, et d'un lit de plume dont l'usage sera indiqué plus loin. Un chevet mobile et gradué permet de donner à la partie supérieure du corps, le degré d'inclinaison qui lui convient. Ils sont montés sur roulettes, dans le but que nous ferons connaître tout-à-l'heure.

La *sudation* a lieu dans le *drap mouillé* ou dans la *couverture sèche*.

Pour la *sudation au drap mouillé*, on commence par étendre sur le lit une couverture de laine qu'on recouvre d'un drap mouillé, sur lequel on couche le malade et dans lequel il est enveloppé, *emmailloté*, — c'est le mot consacré, — avec assez de soin pour que ce drap soit partout collé intimement au corps. Par dessus le drap est roulée de la même manière la couverture, à laquelle on ajoute le lit de plume, qu'on prend soin de maintenir serré autant que possible. La tête seule n'est pas enveloppée.

Pour la *sudation* dans la *couverture sèche*, l'enveloppement a lieu de la même manière, avec cette seule différence que le malade, au lieu d'être enveloppé d'abord dans le drap mouillé, l'est immédiatement dans la couverture.

Dans l'un et l'autre cas, l'enveloppement interdit tout accès à l'air extérieur et concentre la chaleur animale. Cette chaleur accroît l'action de la peau et détermine une transpiration poussée jusqu'à la sueur, sans que les organes internes subissent de stimulation ou qu'il s'ensuive une grande fatigue. Dès que le malade commence à suer, on ouvre les fenêtres pour renouveler l'air dans la pièce. En même temps, pour ac-

tiver la sueur et calmer la chaleur interne, qui ne tarde pas à se développer, on fait boire au malade un demi-verre d'eau fraîche tous les quarts d'heure ou toutes les demi-heure. Lorsqu'il y a beaucoup de chaleur à la tête, on entoure celle-ci d'un linge mouillé qu'on renouvelle de temps à autre. Quand le malade a sué suffisamment, son lit est roulé jusqu'au bord de la *piscine* ou dans *la salle des irrigations*.

Arrivé là, le malade est dépaqueté en toute hâte et plongé dans la piscine ou soumis aux irrigations, selon qu'il y a lieu. Le malade doit entrer dans la piscine sans hésitation, et le mieux est de s'y jeter la tête la première. Il ne doit pas y rester un seul instant dans l'inaction, mais, au contraire, se donner beaucoup de mouvement et plonger fréquemment la tête.

Ce n'est pas sans un vif sentiment de terreur que le spectateur qui assiste pour la première fois à l'opération de l'*immersion* ou de l'*irrigation* voit un malade exposer son corps tout ruisselant de sueur à l'action de l'eau froide, à une température de 8 ou 10° centig. Cependant le passage subit de la sueur à l'eau froide est absolument sans le moindre danger quand la sueur n'est pas provoquée par un exercice violent. Les organes internes, dans cette manière de suer, ne sont point excités, et il n'y a que la peau dont l'activité redouble. Et, loin de s'effrayer, le malade, qui a été dûment préparé, est, au contraire, impatient d'imiter ses compagnons de traitement, de faire aussi bien qu'eux, mieux qu'eux. En proie d'ailleurs à une chaleur brûlante, à une vive excitation, résultat d'un long séjour dans ses langes, il sent un besoin impérieux de se rafraîchir et il éprouve un plaisir indicible à le faire brusquement. Du reste, il est à remarquer que c'est à l'initiation de quelques malades qu'est due cette association du bain froid à la sueur, association que Priessnitz s'est appropriée avec tant de succès.

En Allemagne et dans plusieurs établissements français le malade sue dans sa chambre et dans son lit ordinaire. Cette méthode a plus d'un inconvénient; la sueur, qui quelquefois est assez abondante pour couler à travers les matelas et les lits de plume, occasionne une humidité permanente qui finit par les altérer promptement et qui, d'ailleurs, est malsaine. Le malade est moins surveillé, à moins qu'un aide ne soit placé dans chaque chambre pour resserrer ou relâcher son enveloppe, changer de temps en temps sa position, lui rafraîchir la tête, lui servir à boire, venir à son aide en cas de congestion ou autre accident, enfin, pour le porter à la piscine ou aux bains d'irrigations. Le malade se refroidit nécessairement pendant le trajet, surtout si, comme cela se pratique dans les établissements en question, il est obligé de faire ce trajet à pied, revêtu seulement de sa couverture, relevée par le bas, et d'un manteau. D'un autre côté, le malade, ainsi isolé, s'ennuie et est plus porté à s'endormir, ce qui retarde la sueur. La méthode de la sudation dans une pièce commune, telle qu'on la pratique ici, est donc bien préférable. Les malades ainsi réunis, causent, rient, s'égayent mutuellement et, par là, sont moins sujets à céder au sommeil, toutes causes qui accélèrent la transpiration.

Dans tous les cas, aussitôt que le malade est sorti de l'eau, on lui jette sur le corps un drap *sec*, de toile grossière, par dessus lequel on le frotte énergiquement avec la main pour le bien sécher et rappeler la circulation à la peau. Cela fait, il s'habille rapidement.

Quel que soit le mode d'application externe de l'eau froide, il est indispensable que le malade, pour *faire ce qu'on appelle la réaction*, se donne aussitôt après beaucoup de mouvement, qu'il marche, s'agite.

La vue d'une fontaine jaillissante au milieu de la cour nous fait souvenir que nous avons oublié de parler de *l'eau en boisson*. C'est encore une des conditions essentielles du traitement. Dans le cours de la journée, le malade boit de temps à autre un verre d'eau fraîche, puisée autant que possible à la source. La dose la plus habituelle est de huit à douze verres. Nous avons connu des malades qui en buvaient jusqu'à trente.

Le traitement commence le matin à 4 heures en été, à 6 heures en hiver. Il est interrompu à 10 heures, pour se terminer à 5 heures.

Le *régime*, comme nous l'avons dit en commençant, est un des éléments principaux du traitement.

Eviter le séjour de la chambre, les travaux de l'esprit, les lectures prolongées, les émotions de toute sorte; se soustraire aux préoccupations de la vie habituelle, s'abstenir scrupuleusement de vin, de bière, de liqueurs fortes, de boissons échauffantes et excitantes, comme le café, le thé, le chocolat, se promener au grand air, prendre de l'exercice, telles sont les prescriptions auxquelles doivent se soumettre rigoureusement les malades qui ont le désir de guérir.

Le lever et le coucher, le commencement et la reprise du traitement et les repas sont annoncés au son de la cloche. A 10 heures du soir, tout le monde doit reposer dans l'établissement.

A 11 heures pour le déjeuner, à 6 heures pour le dîner, les malades se réunissent à la table commune. Le *menu* de chaque jour est tracé par le médecin-directeur, qui assiste aux repas. La nourriture est saine et abondante. A voir l'appétit que déploient les convives, on ne se douterait guère qu'ils sont malades; c'est qu'aussi le traitement, l'exercice qu'ils se donnent, la vie tout extérieure qu'ils mènent, sont bien propres à stimuler les organes digestifs.

Des médecins distingués, des malades en état de bien juger, qui ont les uns visité, les autres fréquenté un certain nombre d'établissements hydrothérapiques, en Allemagne et en France, nous ont affirmé n'avoir rencontré nulle part une réunion aussi complète des appareils les plus variés et les plus ingénieux pour l'application du traitement. Tous sont d'accord aussi sur ce point qu'il serait difficile de trouver un médecin-directeur autre que celui de l'établissement qui nous occupe, plus rempli de sollicitude pour le bien être de ses malades. Ne les perdant pas de vue un seul instant, et sachant mieux s'en faire aimer, et, qui plus est, obéir ponctuellement, ce qui n'est pas chose facile; car les malades sont, en général, capricieux, et tel à qui l'on prescrit le bain de pluie ou le bain de lame, préférerait la piscine ou la douche.

C'est ici le lieu de constater en passant que le traitement hydrothérapique n'est point un supplice, comme l'a qualifié récemment certain docteur de Paris, c'est si peu un supplice que les femmes les plus délicates, les plus habituées aux douceurs de la vie, bravent à *Graefenberg* les temps les plus rudes pour aller dans la forêt, à une demi-lieue de l'établissement, prendre les douches qui y sont installées dans des cabinets mal fermés, d'où il faut, en quelque sorte, les arracher. C'est si peu un supplice que quiconque a suivi le traitement une première année, sent comme un besoin, une démangeaison,

pour ainsi dire, de recommencer l'année suivante. Cette impression que nous avons éprouvée, nous qui avons suivi le traitement quatre années de suite, nous l'avons vue partagée par tous les malades que nous avons connus.

Terminons par un rapprochement qui n'est pas sans intérêt. On a beaucoup parlé des munificences princières dont Priessnitz a été l'objet, des monuments élevés en son honneur, des routes construites pour faciliter les approches de Graefenberg, et autres témoignages de la reconnaissance de ses malades, ainsi que des établissements à l'instar du sien, fondés ou patronés en Allemagne, par des personnes qui lui étaient redevables de la vie ou de la santé. Des faits analogues se sont produits en France où il existe plus d'un établissement qui a dû sa création ou sa régération au sentiment qui a inspiré la générosité des Allemands, nous en connaissons un, par exemple, et ce n'est pas le moins important, qui a été fondé, à grands frais, par un ancien officier guéri radicalement, en moins de trois mois, par le médecin, aujourd'hui directeur de l'établissement de Melun, d'une affection goutteuse, qui depuis 15 ans, faisait de son existence un véritable supplice. Nous en parlons savamment; car nous suivions le traitement en même temps que lui. L'établissement de Melun, fondé sous les plus heureux auspices, il y aura bientôt deux ans, se trouvait, par suite de l'épuisement de ses ressources, hors d'état d'entreprendre les améliorations et constructions réclamées par les demandes d'admission, lorsqu'il lui arriva une malade, Mme Damiens, qui depuis huit mois était retenue au lit par une « névrose, s'accompagnant de douleurs atroces « dans le trajet des nerfs crural et sciatique de la jambe « droite, douleurs qui affectaient en même temps l'épaule « gauche et la mâchoire. Cette maladie », écrivait le médecin de la malade, le docteur Lemaistre-Florian, président de la Société médicale du 6e arrondissement de Paris, « avait « résisté à toute espèce de traitement, qu'il fût rationnel ou « empirique. Vous dirais-je tout ce qui a été fait? Vraiment, « cela serait aussi difficile que de vous citer les nombreux « médecins consultés. J'ai voulu tenter le secours de l'hydro- « thérapie qui m'a admirablement réussi dans certains cas « analogues. » Eh bien! *apportée* à l'établissement de Melun le 4 juin dernier, dans l'état le plus déplorable, Mme Damiens, quittait son lit de douleur le 22, pour faire quelques pas dans sa chambre, peu de jours après, elle sortait, allait, venait, montait les escaliers, et aujourd'hui, après 48 jours de traitement effectif, elle vaque à toutes ses occupations. Pénétrés de la plus vive reconnaissance pour une guérison aussi heureusement et aussi promptement opérée, Mme Damiens et son mari n'ont pas cru pouvoir en donner une meilleure preuve que de s'associer aux destinées de l'établissement de Melun, dont M. Damiens est devenu l'un des gérants. Le concours aussi actif qu'éclairé qu'il lui prêtera en cette qualité, les capitaux qu'il lui apporte assurent désormais son avenir.

GABRIEL VERPY.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

On lit dans la revue thérapeutique du Midi : « La commission médicale de la Faculté a dû quitter le théâtre de l'épidemie de suette miliaire dès les premiers jours de juin dernier; l'épidémie était alors dans sa période décroissante. La commission a rédigé et publié, par les soins de l'autorité supérieure, son rapport purement administratif; elle s'occupe actuellement de la partie scientifique de ce rapport, qu'elle fera paraître sous peu de jours.

— L'électricité que l'on cherche à utiliser depuis quelque temps, surtout avec une persévérance qui ne peut manquer de conduire à de grands résultats, est étudiée en ce moment par les médecins avec une véritable ardeur. Beaucoup cherchent constamment des applications à la guérison des maladies par cet agent. Nous avons déjà fait connaître les belles études de M. Duchène, de Boulogne : ce médecin distingué expérimente tous les matins, à l'hôpital de la Charité, en présence des professeurs et des élèves qui se soumettent volontiers à ses intéressantes expériences.

— Encore un médecin qui vient de mourir par suite de son dévouement pour la science : M. le docteur Teissier, président de la société médicale de l'Aube et fondateur d'une école d'enseignement à Troyes, vient de succomber aux suites d'une piqûre qu'il s'était faite en donnant une leçon d'anatomie à ses élèves.

Ce déplorable accident, que l'on voit souvent se renouveler, particulièrement lorsque les élèves en médecine font leurs études anatomiques, nous suggère, indépendamment des regrets que laisse l'honorable praticien de Troyes, de bien pénibles réflexions. Comment ne songerait-on pas à tous les déboires de la profession médicale, au peu de considération de l'art, aux faibles honoraires disputés par l'égoïsme et l'avarice, à la patente du médecin, à sa pénible part du service de la garde civique, etc., etc.?

— Un congrès médical et administratif sera tenu prochainement à Paris, et toutes les puissances maritimes y enverront leurs représentants. Ce congrès aura pour but de régler l'affaire de la quarantaine dans les ports de la Méditerranée.

Douze Etats sont appelés à y prendre part, en envoyant chacun deux délégués, un fonctionnaire diplomatique et un médecin. Les mandataires de la France seront MM. David, ancien consul général, et le docteur Mélier, membre de l'Académie de médecine. Ils sont munis d'instructions délibérées par le comité consultatif d'hygiène publique, sous la présidence de M. Magendie. Les autres puissances ont également désigné leurs mandataires et la conference ne peut tarder à avoir lieu, nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui s'y passera.

— Quoique nous soyons en France tout-à-fait débarrassés du choléra, il n'en est pas de même dans notre colonie africaine qui est encore désolée par ce fléau sur une petite portion de son territoire.

Depuis le 7 juillet, le choléra continue à sévir à Tlemcem. Les indigènes ont été principalement atteints par l'épidémie, pendant la période du 8 au 13. Le nom-

bre des victimes, pendant ces cinq jours, a été de 38 militaires, 15 Européens et 62 indigènes. La décroissance de l'intensité de la maladie sur les Européens civils et militaires est très-sensible; il n'y a même pas eu de décès d'Européens civils pendant les deux derniers jours. Les journées des 11 et 12 présentent déjà une diminution dans le nombre des décès des indigènes. La maladie ne s'est pas manifestée en dehors de Tlemcem et la décroissance du nombre des victimes journalières permet d'espérer que l'épidémie, concentrée sur ce seul point de l'Algérie, s'y éteindra d'elle-même.

— La police continue à sévir vigoureusement contre les marchands de denrées et comestibles qui vendent à Paris et dans la banlieue : de fréquentes visites sont faites, des saisies opérées, et chacune de ces saisies amène presque toujours une condamnation. Dernièrement quarante-cinq procès-verbaux ont été dressés dans un seul jour contre des bouchers, traiteurs, charcutiers, épiciers et fruitiers chez lesquels on avait saisi des viandes altérées.

— Les produits de la pharmacie sont aussi en ce moment l'objet d'une active surveillance. On s'était contenté de vérifier jusqu'à présent la qualité des substances pharmaceutiques et des sirops comme des autres préparations; mais les sirops dits d'agrément et qui sont vendus en grande quantité dans les cafés et autres établissements publics avaient semblé jouir d'une espèce d'immunité aux yeux de l'autorité.

M. le préfet de police a eu l'heureuse idée d'étendre la surveillance à ces produits eux-mêmes, et des constatations nombreuses faites par M. Chevalier l'habile chimiste ont déjà prouvé de nombreuses falsifications. Un grand nombre de sirops mal fabriqués ou contenant des principes autres que ceux qui étaient annoncés sur l'étiquette ont été saisis, fabricants et marchands auront à rendre compte devant les tribunaux de cette tromperie sur la qualité de la marchandise vendue.

— Une affaire des plus intéressantes a rempli presque entièrement l'audience de la 8e chambre :

Le 3 mai dernier, un honorable négociant, M. Labadie, était venu prendre un bain de vapeur dans l'établissement de la Samaritaine. Il y était depuis quelque temps, quand un garçon, attiré par le sifflement d'une vapeur trop intense, se présenta devant l'étuve. Là, selon lui, M. Labadie refusa ses services, et il dut se retirer. Cependant un autre garçon, attiré aussi, se présenta bientôt de nouveau, et fut suffoqué à l'entrée de l'étuve tant la vapeur était épaisse; on parvint cependant jusqu'au robinet, que l'on ferma avec peine ; mais quand la vapeur se fut dissipée, le malheur n'était plus réparable ; le patient était mort, et tellement brûlé, *bouilli*, qu'au moindre toucher, les chairs cédaient sous le doigt.

Mme Labadie a porté plainte contre Portemer, le garçon de bain, et Javal, propriétaire de l'établissement, civilement responsable. Me Mathieu a soutenu la plainte, Me Delangle a présenté la défense. Le tribunal, sur les conclusions conformes de M. le substitut Hello, a condamné Portemer à huit jours de prison et 10,000 fr. de dommages-intérêts, et Javal comme civilement responsable.

FORMULES.

MÉLANGES FRIGORIFIQUES.

Ces sortes de mélanges ont en été de nombreuses applications qu'il serait trop long d'énumérer ici. Les limonadiers, pour congeler leurs liqueurs aromatiques et sucrées, destinées à être transformées en glaces et sorbets, les mettent dans un vase cylindrique en étain, très-mince, appelé *sorbetière*. Le vase est en argent lorsqu'on veut conserver aux sorbets de fraises, de framboises, de groseilles, de cerises leur belle couleur. La sorbetière est plongée dans un mélange de six parties de glace pilée et de deux parties de sel marin, auquel ils ajoutent souvent du chlorure de calcium cristallisé, afin de hâter la congélation.

Prenez : Glace pilée ou neige....	2 parties	Température produite : 15 degrés au-dessous de zéro.
Sel marin.....	1 partie	
Sulfate de soude cristallisé....	8 parties	17 degrés au-dessous de zéro.
Acide hydrochlorique...	5 —	
Glace pilée ou neige.....	3 parties	plus de 20 degrés au-dessous de zéro.
Acide sulfurique faible.....	2 —	
Sulfate de soude cristallisé....	4 parties	5 à 8 degrés au-dessous de zèro.
Acide sulfurique à 41°.....	3 —	

Ce mélange est très-propre à faire en été de la glace avec économie.

Eau.....	10 parties	5 degrés au-dessous de zéro.
Nitrate de potasse.....	6 —	
Hydrochlorate d'ammoniaque..	6 —	
Sulfate de soude critallisé.....	4 1/2	

Ce mélange est très-convenable pour rafraîchir le vin, glacer les crêmes, et pour congeler une petite quantité d'eau.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 août 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 27

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

De la fièvre intermittente, ses différents types, ses causes, ses symptômes, les secours qu'elle réclame (*suite*). — Epingles avalées, guérison. — Moyen efficace contre les douleurs d'estomac. — Morve, contagion du cheval à l'homme. — De la vigne et du vin chez les anciens et les modernes. — La vaccine soupçonnée d'être une découverte française. — Bibliographie : Guide pratique aux principales eaux minérales. — Variétés et nouvelles. — Formules : Tisane de chiendent ; — Tisane de riz gommé.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 AOUT 1851.

Les maladies qui ont régné depuis cette quinzaine ont été très-peu nombreuses : nous nous trouvons encore dans une de ces heureuses périodes de l'année, qui sont remarquables par l'excellence de l'état sanitaire, et à part les maladies chroniques, qui sont de tous les temps et de tous les lieux, il y a, en réalité, très-peu de malades. Il ne règne, en ce moment, aucune affection spéciale sur laquelle nous ayons à appeler l'attention de nos lecteurs, et nous sommes heureux d'avoir à enregistrer un fait, que malheureusement nous ne pouvons souvent constater d'une manière aussi formelle.

DE LA FIÈVRE INTERMITTENTE,

SES DIFFÉRENTS TYPES, SES CAUSES, SES SYMPTOMES, LES SECOURS QU'ELLE RÉCLAME.

(*Suite. — Voir notre dernier numéro.*)

Quelle est la cause de l'intermittence de la fièvre ? Pourquoi chaque accès survient-il non-seulement à jour fixe, mais pourquoi les accès laissent-ils régulièrement entre eux un, deux, trois jours ou plus d'intervalle et forment ainsi différents types ? Telle est la question, aussi importante que curieuse, qui a occupé de tout temps l'attention des médecins.

Les raisons qui ont été données pour expliquer l'intermittence sont très-nombreuses ; nous ne rapporterons que les principales. La répétition des accès est due, selon M. Pariset, à *l'habitude* contractée après le premier ou le deuxième accès, à une certaine aptitude à reproduire les mêmes actes, semblable à celle de notre esprit lorsqu'il retrace les objets absents. Selon M. Roche, les fièvres ne peuvent exister sous la forme intermittente qu'autant qu'il existe des causes qui affectent ce type. C'est donc en établissant l'intermittence des causes qui produisent la fièvre que M. Roche cherche à démontrer l'intermittence de cette fièvre.

Le printemps et l'automne, dit-il, sont les saisons pendant lesquelles se manifestent le plus ordinairement les fièvres intermittentes. C'est dans la dernière de ces saisons surtout que se déclarent les fièvres produites par les miasmes marécageux. Une circonstance commune à chacune d'elles étant de présenter, pendant leur cours, une différence considérable entre la température du jour et celle de la nuit, et souvent en peu d'heures trois ou quatre variations très-sensibles dans la température et l'humidité de l'air, il en résulte une alternative continuelle d'action et de réaction dans le corps humain, qui ne tarde pas à en contracter l'habitude.

L'action des émanations marécageuses est nulle, ou presque toujours nulle, pendant une partie de la journée, tandis qu'elle s'exerce dans toute sa plénitude à une heure toujours à peu près la même. Les

émanations végétales putrides se dégagent principalement et en plus grande quantité aux époques de la plus forte chaleur du jour, c'est-à-dire lorsque l'évaporation des eaux marécageuses qui en sont le véhicule s'opère elle-même avec le plus d'énergie. Puisque l'action des miasmes est intermittente, il ne faut pas s'étonner, dit encore M. Roche, si la maladie qu'ils occasionnent l'est également. Suivant le même auteur, les accès peuvent se répéter en vertu de cette tendance de nos organes à reproduire certains actes, par cela seul qu'ils les ont exécutés plusieurs fois, et lors même que la cause qui les avait primitivement provoqués a cessé d'agir.

La théorie de l'intermittence de la fièvre ainsi expliquée par M. Roche paraît très-facile et est au moins très-séduisante. Cependant elle ne satisfait pas complétement à toutes les explications, ce qui serait trop long à prouver dans un ouvrage de cette nature. Au reste, ce savant reconnaît lui-même qu'il est difficile de donner une explication précise de la diversité des types.

M. Brachet s'est livré sur lui-même à une expérience destinée à soulever le voile mystérieux de l'intermittence. Vers la fin d'octobre 1822, il prit pendant sept jours, à minuit, un bain froid dans la Saône. Le premier bain fut d'un quart-d'heure, le second d'une demi-heure; puis il finit par rester une heure dans l'eau. Après chaque bain, il se couchait dans un lit chaud; il ne tardait pas à éprouver une chaleur suivie de sueurs abondantes, pendant lesquelles il s'endormait.

Au bout de sept jours, M. Brachet cessa les bains. Mais quelle fut sa surprise de voir les jours suivants, entre minuit et une heure, se manifester en lui tous les phénomènes d'un véritable accès fébrile! Cette sorte de fièvre artificielle était peu grave, M. Brachet l'abandonna à elle-même, et il ressentit six accès consécutifs. La septième nuit depuis qu'il avait suspendu les bains froids, on vint le chercher vers minuit pour un accouchement. M. Brachet, en se rendant à la maison où il était appelé, eut chaud, et quand il fut arrivé, il se plaça auprès d'un bon feu et dans une pièce bien chaude. A partir de cette époque, l'accès ne reparut plus.

Cette expérience vient à l'appui de l'opinion précédente et prouve jusqu'à un certain point l'influence de l'habitude sur la production des accès de fièvre intermittente. Cependant M. Bégin n'a éprouvé aucun phénomène semblable à la suite de neuf bains froids pris successivement dans la Moselle, au mois d'octobre 1819, ce qui n'infirme en rien l'expérience faite par M. Brachet, qui offre beaucoup d'intérêt.

M. Bailly a pensé que l'intermittence des fièvres pouvait s'expliquer en attribuant ce phénomène « à « la modification qui doit s'opérer en nous, et par- « ticulièrement dans notre circulation, par suite du « changement de position que subit notre corps du- « rant les vingt-quatre heures qui constituent un « jour et une nuit. » Cet auteur appuie son opinion sur ce fait que les animaux n'ayant pas comme l'homme la faculté d'occuper deux positions aussi différentes, l'une verticale, pour l'état de veille, l'autre horizontale, pour le repos, ne sont pas sujets aux fièvres intermittentes. Mais des vétérinaires très-instruits ont observé la fièvre intermittente chez les chevaux.

Mongellaz regarde les accès de fièvre comme une série de maladies semblables entre elles. Boerhaave et Stoll disent que c'est une *affection inexplicable* des nerfs. Selle et Frank affirment que c'est une *irritation particulière* du système nerveux. D'autres présentent des explications qui ne sont pas plus concluantes. Enfin, Reil attribue l'intermittence des fièvres à cette loi qui veut que presque toutes nos fonctions soient intermittentes, phénomène qu'il rattache à l'intermittence qu'on observe dans l'univers, et dont il avoue ignorer la cause.

Nous pensons que tous les auteurs que nous avons cités pouvaient faire le même aveu sans blessure pour leur amour-propre, car tout en leur sachant gré de leurs efforts pour expliquer ce qui n'est guère explicable, on doit conclure que plus l'homme étudie, plus la conscience de sa faiblesse doit être grande. Nous ne pouvions cependant passer sous silence ce phénomène si curieux de l'intermittence qui a dû occuper souvent l'imagination des personnes étrangères à la médecine. Ce côté de la maladie qui nous occupe est si extraordinaire, si intéressant, que l'on nous pardonnera de nous y être arrêté.

La fièvre intermittente *est-elle contagieuse?* Non; malgré les assertions de quelques auteurs, l'expérience a depuis longtemps prononcé, et la contagion n'existe pas pour cette maladie.

La *durée* des fièvres intermittentes est ordinairement très-longue; elle peut être de plusieurs mois, si l'on ne s'empresse de traiter la maladie convenablement et de faire disparaître ses causes, et alors elles peuvent avoir une influence très-grave sur les personnes qui en sont atteintes. Dans un certain nombre de cas, on voit cesser les fièvres, par les seuls efforts de la nature, au bout de quelques accès; les

fièvres tierces sont presque toujours celles qui disparaissent le plus facilement.

C'est ordinairement avant le coucher du soleil que les accès surviennent, toutefois celui d'invasion, le premier de tous, n'affecte pas d'heure particulière; mais s'il a lieu le matin, il n'est pas rare de voir ceux qui suivent se rapprocher de plus en plus de la fin du jour.

Des moyens à employer pour soulager le malade pendant un accès de fièvre intermittente. — Pendant toute la durée de l'accès, on doit avoir pour but de mettre fin au stade présent, afin de hâter l'arrivée de celui qui doit suivre. On se rappelle que l'accès se compose de trois stades : froid, chaleur et sueur. Il s'agit donc de favoriser pendant le stade de froid le développement du stade de chaleur, et de déterminer la sueur pendant la durée du stade de chaleur. Quant au troisième stade, c'est lui qui termine l'accès ; c'est une véritable crise attendue avec impatience par le malade, qui n'a plus qu'à l'endurer paisiblement, et pour lequel quelques précautions seulement sont nécessaires, comme nous le verrons plus loin.

Des moyens à mettre en usage pendant le stade de froid. — A peine le commencement de l'accès est-il annoncé par des bâillements, de légers frissons, le brisement des membres, qu'il faut faire coucher le malade dans un lit suffisamment chauffé et le couvrir d'épaisses couvertures de laine ; puis on lui donnera de temps à autre une tasse de tisane chaude et légèrement sudorifique, telles que les infusés de bourrache, de sureau, ou de sauge. En même temps on activera la circulation des petits vaisseaux qui rampent dans la peau en faisant aux malades des frictions sèches sur toute la surface du corps et particulièrement sur les membres. Les bains chauds, et surtout les bains de vapeur, ont été employés avec succès par quelques médecins ; il y a des cas où ce dernier moyen n'est pas à dédaigner. C'est aussi dans les circonstances où le refroidissement est très-intense et très-prolongé que l'on ajoute aux infusés chauds, déjà indiqués, des sudorifiques plus importants. Il arrive quelquefois, pendant cette période, des vomissements très-pénibles pour le malade ; il faut, dans ce cas, diminuer la quantité des boissons chaudes qui favoriseraient le vomissement, et étancher la soif du patient en lui faisant sucer quelques fruits légèrement acides, tels que des oranges.

Des moyens à employer pendant le stade de chaleur. — Aussitôt que la chaleur commence à se développer, il faut s'empresser d'enlever quelques-unes des couvertures qui avaient été placées sur le malade pendant le frisson ; puis, pour calmer la soif qui le tourmente, on acidule ses boissons avec un peu de jus de citron ou du sirop de vinaigre. On peut aussi donner les boissons un peu moins chaudes, car une température élevée des liquides est alors difficile à supporter, et il arrive souvent que les malades réclament avec instance des boissons tout-à-fait froides. Il serait toutefois imprudent de céder à leurs désirs, il pourrait en résulter des accidents ; cependant lorsque le mal de tête est très-violent, on peut, sans inconvénient, appliquer sur le front des compresses imprégnées d'eau froide qui sont laissées en permanence. Il est toujours raisonnable d'empêcher les malades de se gorger, avec une trop grande abondance, de tisane et de ne leur donner des boissons qu'en quantité modérée, dût-on y revenir plus souvent.

Pendant le stade de sueur. — Il faut donner des boissons plus chaudes que pendant la période précédente. Si on les administre aussitôt que la peau commence à se couvrir d'une légère moiteur, la sueur s'établira rapidement et le malade sera plus vite débarrassé. Il est également nécessaire de couvrir davantage le malade sans cependant l'accabler par le poids des couvertures Il doit garder le lit jusqu'à ce que la peau cesse d'être humide, et il faut remplacer le linge mouillé par du linge sec et chaud, pendant la durée du stade, si les sueurs sont très-abondantes, ou à sa terminaison seulement lorsqu'elles sont modérées, en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter le refroidissement.

Lorsque l'accès est terminé, si le malade a besoin de manger, il peut le faire alors sans inconvénient, et il est important pour lui d'arranger les heures de ses repas de manière à ce qu'il n'ait rien à digérer lorsque l'autre accès survient. C'est aussi le moment le plus éloigné de l'accès qui doit suivre que les médecins choisissent pour administrer les médicaments.

On donne le nom de *pernicieuses* à certaines *fièvres* intermittentes dont les symptômes ont tant de gravité, et dont la marche est si fougueuse que le malade est foudroyé au bout de quelques accès, quelquefois même dès le second. Rarement la fièvre intermittente est pernicieuse à son début, ce n'est ordinairement qu'après un certain nombre d'accès simples qu'elle revêt ce caractère ; la longueur des accès, anticipant de plus en plus sur les intervalles, peut faire présumer cette terrible complication ; les fièvres tierces et double-tierces y prédisposent plus que les autres types. Pendant l'un des accès, il sur-

vient tout à coup quelque symptôme très-grave dont la physionomie alarmante est facile à reconnaître. Tantôt c'est une hémorrhagie importante ; d'autres fois ce sont des évacuations abondantes par des vomissements ou par les selles ; parfois ce sont des convulsions effrayantes ; enfin une douleur fixe et très-violente, siégeant dans quelque région importante, indique seule le caractère pernicieux. Cette douleur peut affecter la poitrine, la tête, le ventre, etc. ; elle survient pendant le stade de froid, et le malade est alors en proie à une souffrance atroce ; il a des défaillances, une faiblesse extrême du pouls, une décomposition profonde des traits de la face ; quelquefois il fait entendre des soupirs, des gémissements et même des cris aigus. Lorsque la douleur siége à la poitrine elle s'accompagne d'un sentiment de suffocation très-intense, et quelquefois d'une toux sèche ; à la tête elle produit souvent du délire, au creux de l'estomac des efforts opiniâtres et inutiles de vomissement.

On conçoit qu'il serait impossible d'indiquer ici toutes les formes que peut revêtir la fièvre intermittente pernicieuse, mais il est facile de s'en faire une idée assez exacte et il est important d'être en garde contre son début, car si l'on néglige d'appeler le médecin qui emploiera un moyen énergique pour couper la fièvre, le malade mourra presque inévitablement dans un accès. Qu'on se rappelle que cette fatale terminaison peut avoir lieu au second ou au troisième accès, et l'on ne considérera pas la fièvre intermittente comme une affection simple avec laquelle on puisse temporiser.

Il est, d'ailleurs, important de ne pas garder une fièvre d'accès pendant des mois, ou des années, comme cela arrive quelquefois, car les individus qui en sont affectés acquièrent un amaigrissement considérable, leur teint devient d'un jaune paille, ils deviennent quelquefois hydropiques, ou il survient un engorgement de quelque organe important, le foie, la rate, etc., et ces complications peuvent, à la longue, entraîner la perte des malades.

Il n'est donc pas étonnant que les médecins, dès les temps les plus reculés, aient étudié avec persévérance *le traitement* des fièvres intermittentes. Il est, en effet, peu de maladies contre lesquelles on ait employé autant de médicaments ; les énumérer ici serait beaucoup trop long et tout le monde sait, d'ailleurs, que depuis la découverte de l'écorce du Pérou, le quinquina, il n'est pas de remède qui ait pu rivaliser avec ce précieux produit. Lorsque deux chimistes français, MM. Pelletier et Caventou découvrirent la quinine, ils rendirent un grand service à l'humanité, et le traitement des fièvres intermittentes devint beaucoup plus facile. Avant cette découverte, les malades étaient, en quelque sorte, obligés d'avaler une grande quantité de quinquina en poudre, ce qui, pour eux, était de la sciure de bois, plus l'amertume ; tandis que la quinine, unie à certains acides, forme les sulfate, les acétate, les phosphate de quinine et autres qui renferment les principes actifs du quinquina sous un très-petit volume. Il ne reste plus alors au médecin qu'à masquer l'amertume de ce joli sel blanc, nacré, soyeux, qui a un aspect des plus agréables, mais un goût amer si prononcé que les malades les plus courageux ne peuvent guère le prendre tel qu'il est.

Un grand obstacle existe à l'administration des sels de quinine, c'est l'élévation de leur prix, puis enfin ils ne guérissent pas toujours. C'est pour cette double raison que depuis longues années on a cherché à les remplacer par des médicaments indigènes, ainsi le houx, l'écorce de saule, l'olivier, etc., ont rendu d'importants services. Dans ces derniers temps, nos lecteurs ont vu quels résultats ont été obtenus avec le sel marin, résultats qui se sont renouvelés depuis et qui assurent, dans beaucoup de cas, aux malades un médicament inoffensif, d'un prix insignifiant et d'une administration facile. Cependant, jusqu'ici la quinine est encore à la tête des médicaments fébrifuges, et est loin d'être complétement détrônée.

Une substance, dont le nom seul inquiète tout le monde, un poison violent, l'arsenic, donné à certaines doses très-petites, guérit parfaitement les fièvres intermittentes. Quelque répugnance que l'on éprouve d'abord pour ce moyen, il n'est, certes, pas à dédaigner ; car, entre les mains d'un médecin habile, il peut être utilisé avec beaucoup d'avantage. Lorsque l'on pense que les fièvres qui nous occupent attaquent des populations entières, que les sels de quinine sont si chers, et que pour quelques sous d'arsenic on peut traiter les habitants d'un département tout entier ; si l'on réfléchit, comme nous le disions tout-à-l'heure, que la quinine n'est pas infaillible, on doit rendre hommage aux hommes qui ont étudié cet agent important. A leur tête se trouve M. Boudin, chirurgien militaire des plus distingués, qui a guéri, non pas quelques centaines de malades avec l'arsenic, mais des milliers, et qui a prouvé tout l'avantage qu'on pouvait en retirer. Il est toutefois évident que des médecins seulement, et des médecins instruits peuvent manier une aussi dangereuse subs

tance et la convertir en un secours précieux. Au reste, il est une foule de cas dans lesquels l'homme de l'art seul peut arriver à guérir la fièvre d'accès, car le médicament fébrifuge est souvent insuffisant, et il est quelquefois obligé d'employer les tisanes amères, les vomitifs, les purgatifs, les saignées, etc.

Le médecin enseigne, en outre, à soigner la convalescence des fièvres d'accès, car il est peu de maladies aussi sujettes à la récidive ; le froid, le chaud, les excès de table, la fatigue, ou quelque autre circonstance suffisent souvent pour occasionner une rechute. Il est aussi nécessaire, dans beaucoup de cas, de continuer l'usage des médicaments après la cessation des accès qui peuvent renaître au bout d'un temps très-long. Un homme, soigné par Celse, fut repris de sa fièvre quarte pour n'avoir pas suivi ses conseils hygiéniques, et cette fièvre dura cinq mois sans intermission.

Mais s'il est important de guérir la fièvre intermittente, combien n'est-il pas préférable de l'empêcher de naître ! Et du moment où nous connaissons les causes principales de cette maladie nous pouvons beaucoup pour la détruire. A part les excès de table, la fatigue excessive, et quelques autres causes, on sait que les miasmes des marais sont la principale source des fièvres d'accès ; il faut donc, autant que possible, s'éloigner de ces lieux dangereux et cesser même, si on le peut, d'habiter dans leur voisinage, lorsque l'on est atteint par les fièvres d'accès, car les médicaments les plus actifs ne peuvent rien contre une cause sans cesse renaissante. C'est pourquoi les habitants des campagnes doivent mettre le chanvre à rouir loin de leurs demeures et faire disparaître ces eaux croupissantes, ces mares infectes qui entourent quelquefois leur habitation, et négligées par des générations entières qui ne se doutent guère de la cause qui abrége leur existence. Quant aux populations qui sont, pour ainsi dire, clouées dans des localités insalubres, elles doivent trouver un secours efficace dans les conseils de tous les hommes bienfaisants et éclairés qui possèdent quelques notions d'hygiène et qui peuvent même quelquefois mieux faire que de donner de simples avis en provoquant des travaux importants destinés à assainir les localités insalubres; des résultats de la plus haute importance ont déjà été obtenus par le desséchement des marais, qui produit un double avantage, la conquête de nouveaux terrains destinés à l'agriculture et l'amélioration de la santé et du bonheur des hommes, choses qui valent bien la peine que l'on s'en occupe.

Dr Reinvillier.

Epingles avalées. — Guérison.

Le docteur Gorst a publié l'observation suivante dans le journal anglais *The Lancet;* elle est assez intéressante pour que nous la fassions connaître.

« Le 26 avril 1850, dit ce médecin, je fus appelé en toute hâte auprès d'une jeune fille qui croyait avoir avalé une épingle et en souffrait cruellement. Elle était occupée à étendre du linge sur une corde pour le faire sécher, et, à cet effet, sa maîtresse lui donnait un grand nombre d'épingles qu'elle plaçait dans sa bouche, afin de pouvoir les y prendre une à une ; mais la corde sur laquelle elle étendait son linge était fort élevée, elle n'avait employé que quatre épingles à sa besogne, lorsqu'elle en sentit une tomber dans son gosier ; elle cracha aussitôt les autres sur l'herbe, croyant n'en avoir avalé qu'une seule ; mais en examinant l'arrière-gorge, je déterminai de violents vomissements, dans lesquels je reconnus deux très-fortes épingles. La malade en fut soulagée, mais elle continua d'éprouver dans le gosier un sentiment de déchirure très-pénible. On lui donna un léger sudorifique, la nuit se passa sans sommeil. Le lendemain matin, elle se plaignait d'une vive douleur dans la gorge, surtout en avalant et en pressant sur le côté de cet organe. Cette douleur persista pendant tout le jour et s'accompagna de gonflement, de rougeur et de tension, de manière qu'on pouvait facilement reconnaître qu'il se formait un abcès dans cette région. Le 29, l'abcès s'ouvrit de lui-même un peu avant ma visite, et la malade rejeta une quantité de pus, dans lequel on reconnut une troisième épingle. Il en résulta un peu de soulagement, mais la douleur n'en persista pas moins, ainsi que de la difficulté à avaler, puis il survint de la fièvre, et bientôt un second abcès se forma et il en sortit une quatrième épingle. Cette fois, la malade éprouva beaucoup de soulagement ; elle put même avaler de petits potages, mais l'inflammation de la gorge n'était point entièrement dissipée ; il y avait toujours de la douleur et des crachats purulents annonçaient que la résolution n'était pas complète, lorsque le 31 au matin il lui sembla qu'un corps étranger lui tombait dans l'œsophage (*conduit qui s'étend de l'arrière-gorge à l'estomac*). Elle se mit aussitôt à tousser et à cracher, et expulsa ainsi sans douleur deux nouvelles épingles. Deux jours après, il en sortit encore deux autres, sans formation d'autres abcès; enfin, les jours suivants, elle en rejeta huit nouvelles, ce qui en portait le nombre total à

seize. Ce fut le 5 septembre seulement que je songeai à examiner les selles de cette jeune fille. On lui donna un purgatif, et l'on trouva une épingle dans chaque évacuation. On en retira de la sorte onze, sans que leur sortie causât la moindre douleur. »

Moyen efficace contre les douleurs d'estomac.

M. le docteur Duclos a communiqué à la Société médicale du septième arrondissement de Paris l'observation d'une dame qui éprouvait ces violentes douleurs que l'on appelle crampes d'estomac et à laquelle plusieurs autres médecins avaient prescrit inutilement des remèdes variés. Il conseilla l'application sur le siége du mal de compresses imbibées d'eau froide, et la malade fut à l'instant débarrassée de sa douleur.

Ce fait est très-curieux et prouve que ce n'est pas sans raison que l'on étudie beaucoup, depuis quelque temps, l'emploi de l'eau froide dans une foule de maladies ; nul doute que les hommes de l'art n'arrivent à s'en faire une arme puissante dans bien des cas. On sait déjà combien certaines douleurs de tête, même très-intenses, sont soulagées et souvent guéries par l'application de linges imprégnés d'eau très-froide et quel utile accessoire on trouve encore dans ce même moyen contre les inflammations cérébrales.

MORVE.

CONTAGION DU CHEVAL A L'HOMME.

La morve, cette cruelle maladie du cheval, que presque tout le monde sait reconnaître sur cet animal, porte avec elle un grave danger que l'on ne connaît pas assez. Cette maladie est contagieuse, elle agit avec intensité sur l'homme et se termine ordinairement par la mort. Ces faits, qui n'ont été bien constatés que depuis quelques années seulement par les médecins, sont généralement ignorés des habitants des campagnes ; c'est pourquoi nous publions aujourd'hui quelques extraits d'une lettre relative à un nouveau cas de transmission de la morve du cheval à l'homme, lettre adressée au *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* par M. Graslepois, médecin à Vars (Charente), dans l'intérêt de la science et de l'humanité.

« Le 12 juin 1851, M. Condamy (Aubin), médecin-vétérinaire, demeurant au chef-lieu de la commune de Vars, canton de Saint-Amant-de-Boixe, département de la Charente, âgé de soixante-quatre ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, jouissant habituellement d'une assez bonne santé, est appelé à donner des soins à une jument dans la commune de Sonneville, canton de Rouillac. Après un examen attentif, l'animal est déclaré atteint de morve, et au moment où, à l'aide des doigts, les narines sont tenues dilatées pour démontrer au propriétaire et aux assistants l'existence d'une large et profonde ulcération de la muqueuse nasale, au moyen de l'éternuement, l'animal lance à la figure de l'artiste une rosée (c'est l'expression des assistants) de mucosités d'un jaune verdâtre que l'on cherche immédiatement à faire disparaître par le lavage à l'eau simple. Après avoir ordonné que l'animal fût abattu, M. Condamy regagne son domicile, ne soupçonnant même pas que déjà il portait en lui le germe d'une affection éminemment contagieuse et qui devait, dans un bref délai, le conduire au tombeau.

« Le 17, jour de l'invasion, le malade, en voyageant, accuse une douleur vive et cuisante à l'angle interne de l'œil droit, suivie de gonflement et de rougeur ; ces symptômes locaux persistent et prennent de l'extension jusqu'au 20, époque à laquelle je suis mandé pour donner mes soins. »

Ici, M. Graslepois fait la description des diverses phases de la maladie et du traitement qu'il a employé, de concert avec un autre médecin. Il signale tous les symptômes de la morve qui ont successivement apparu chez son malade, sécrétion sanguinolente et purulente par les narines, tumeurs et abcès de la peau, etc. Il raconte que cette maladie, d'abord locale, fut prise pour le résultat de la piqûre d'un insecte, puis il s'exprime ainsi :

« En présence de tant et de si profonds désordres, nous avons dû chercher ailleurs que dans la piqûre d'un insecte la cause de la maladie, et en consultant le livre-journal du praticien, M. V...., gendre du malade, artiste vétérinaire à Ruffec, et moi, avons constaté qu'en effet, le 12 juin, il avait pu s'inoculer le virus de la morve, comme il a été dit au commencement de cette observation. Cependant les désordres vont toujours croissant, la respiration s'embarrasse, le malade ne peut plus avaler et succombe en fournissant une observation de plus, de morve communiquée de l'animal à l'homme, et en plongeant sa famille, ainsi que ses nombreux amis, dans un deuil profond. »

DE LA VIGNE ET DU VIN chez les anciens et les modernes.

PAR LE DOCTEUR ROQUES.

PREMIER ARTICLE.

Qui ne connaît cet arbrisseau tortueux, dont les rameaux flexibles s'attachent aux corps environnants à l'aide de vrilles contournées en spirales et dont les feuilles échancrées à la base offrent plusieurs lobes plus ou moins profonds, plus ou moins dentés en leurs bords ? Ces différences caractérisent et servent à distinguer un grand nombre de variétés.

Les fleurs d'un vert jaunâtre, d'un parfum agréable, naissent en grappes latérales, opposées aux feuilles, et produisent des fruits globuleux, colorés en rouge, en violet, en jaune, en blanc, et contenant quelques semences dures, presque osseuses.

On compte un nombre considérable de variétés, dont les noms diffèrent quelquefois d'un canton à l'autre.

La vigne doit à la culture toutes ses excellentes qualités. Dans son état sauvage, elle a une forme constante dans ses feuilles et dans son fruit. Les grappes sont grêles, à grains petits et rares; leur suc est acerbe et très-coloré.

Cette vigne primitive porte le nom de *labrusque* ou *lambrouche* et croît le long des haies dans la Provence, le Languedoc, la Guienne, l'Alsace, etc. En Italie, elle tapisse les rochers et les cavernes, où elle forme des guirlandes comme les lianes des forêts d'Amérique. On la trouve aussi en Asie et sur toutes les côtes de Barbarie.

Cet arbrisseau, qui croît aujourd'hui dans les contrées méridionales de l'Europe, n'y existait pas autrefois ; il s'y est naturalisé par les semences de notre vigne cultivée, apportée d'Asie et rendue à son état naturel.

L'époque première de la découverte de la vigne est irrévocablement perdue. La chronique des Hébreux fait remonter au temps du déluge la plantation de cet arbuste. On voit par plusieurs passages de l'Ecriture-Sainte, qu'il était cultivé dans toute la Palestine, et qu'on en obtenait des vins très-renommés, tels que ceux de Sorée, de Sébama, de Zaïel. La vigne était surtout très-productive dans le pays de Chanaan, témoin la branche si chargée de raisins que les émissaires de Moïse avaient enlevée et que deux hommes portèrent sur un levier au camp des Israélites.

On croit généralement que l'Europe est redevable à l'Asie de la possession de la vigne. Les Phéniciens, qui parcouraient souvent les côtes de la Méditerranée, en auraient introduit la culture dans les îles de l'Archipel, dans la Grèce, dans la Sicile, enfin en Italie et dans le territoire de Marseille. On la cultiva ensuite dans la Gaule Narbonnaise, et peu à peu dans le reste de l'Europe.

Sous Lucullus, les Romains rapportèrent du royaume de Pont des sarments de plusieurs espèces de raisins inconnues alors en Italie. Cette culture se propagea du temps de la république romaine dans la Ligurie, dans la Cisalpine, et du temps des Empereurs, elle s'étendait déjà dans la Transalpine.

Les Gaulois, allant faire des incursions au-delà des Alpes, prirent des sarments de ces vignes, qu'ils plantèrent dans la Provence, le Dauphiné et la Gaule Narbonnaise. Ces vignes y prospérèrent et se propagèrent jusque dans l'Auvergne, longtemps avant la conquête des Gaules, par Jules-César.

La culture de la vigne eut ensuite un tel succès dans nos provinces méridionales, que Domitien, craignant qu'elle ne fît tort à celle du blé, fit arracher toutes ces plantations. Ce ne fut que deux siècles après, que Probus rendit aux Gaulois la liberté de replanter la vigne. Hommes, femmes, enfants, tout le monde s'empressa de prendre part à cette grande et belle restauration.

Tandis que les uns brisaient les rochers, ouvraient le sol, extirpaient d'antiques et inutiles souches, creusaient des fossés, les autres apportaient, dressaient et assujettissaient les plants. Les vieillards, répandus dans les campagnes, désignaient les côteaux les plus propres à la vigne. On la vit alors, d'abord limitée à la ligne des Cévennes, s'étendre sur tous les côteaux du Rhône, de la Saône, sur le territoire de Dijon, sur les rives du Cher, de la Marne, de la Moselle, etc., gagner en même temps le Languedoc, la Gascogne, la Guienne et peu à peu les autres provinces jusqu'à l'Orléanais et l'Ile de France.

Les Croisés des XIIe et XIIIe siècles rapportèrent de Chypre, d'Alexandrie, de Corinthe et de la Palestine, des sarments de vigne d'une espèce excellente, qu'on planta dans le Roussillon. Ils ont donné naissance aux délicieux vins de Rivesaltes, de Frontignan, de Lunel et autres vins muscats qu'on récolte, soit dans le Languedoc, soit dans la Provence.

En général, les vignes ne sont pas difficiles sur le choix du terrain, mais la saveur et la qualité des fruits varient suivant l'exposition et la nature du sol. Les terres légères, un peu crétacées, rendent la vigne plus hâtive, ses fruits plus précoces, plus parfumés. Dans les rocailles schisteuses et un peu ter-

reuses, les mêmes variétés auront encore une excellente saveur, un bouquet très-agréable, mais d'une qualité différente. Les terrains volcaniques donnent des vins délicieux ; les meilleures vignes d'Italie sont plantées dans des débris de volcans.

Cette plante aime les côteaux exposés au midi et à l'est ; elle prospère également dans toutes les plaines abritées du midi et au fond des vallées. Le territoire de Médoc est en plaine, ainsi que bon nombre d'excellents cantons de la Bourgogne et du Languedoc, mais ces plaines sont parfaitement exposées, sous un ciel presque toujours pur, et les vignes y sont plantées en ceps espacés, disposition singulièrement favorable à la maturité du raisin.

La vigne cultivée offre des variétés nombreuses ; du temps de Pline on en comptait déjà au-delà de quatre-vingts. Les variétés les plus recherchées étaient alors le raisin amminéen, dont les grains étaient couverts d'une fleur légère ; le muscat, aimé des abeilles ; le raisin d'Albe ; le raisin de Chios, dont le fruit ne renfermait qu'un seul pépin ; le raisin pourpré ; les cérauniens, les rhodiens, les cybiens, les rubelliens ; la plupart de ces variétés sont perdues, d'autres variétés les ont remplacées.

Dans nos vignobles on cultive généralement les espèces ou variétés que nos ancêtres y ont plantées depuis un temps immémorial. La nomenclature en est fort nombreuse et varie suivant les cantons.

L'art de faire le vin n'est pas moins ancien que l'art de cultiver la vigne ; il se perd dans la nuit des temps. Les Grecs et les Romains commençaient ordinairement la vendange au mois de septembre, et ils avaient grand soin de ne cueillir d'abord que les raisins les plus mûrs du côteau le mieux exposé. Théophraste, dans son *Traité des plantes,* nous apprend qu'on enveloppait quelquefois les grappes d'une cloche pour les garantir de la trop grande ardeur du soleil.

On estimait à Rome les vins généreux de la côte d'Amminée. Virgile et Collumelle en font un grand éloge. Le vin de Nomentum, contenant plus de matières mucilagineuses, était également très-recherché. La vigne *apiana,* le muscat moderne, qui a reçu son nom actuel, comme son nom ancien, de sa disposition à attirer les abeilles ou les mouches, n'était pas moins célèbre. Mais une année se distingua par la supériorité des vins de toute espèce. C'est celle du consulat de L. Opimius.

« Cette année, dit Pline, le soleil échauffa l'atmosphère au point que tous les raisins furent cuits. » Ces vins duraient encore de son temps, et ils avaient près de deux siècles ; ils avaient acquis en vieillissant la consistance du miel, et l'impératrice Livie attribuait ses quatre-vingt-deux ans à l'usage du pucin ; elle n'en buvait pas d'autre. Il s'en récoltait quelques amphores près de la mer Adriatique, non loin du Timave sur une colline pierreuse. Pline croit que c'est ce vin du Golfe Adriatique dont parlent les Grecs avec tant d'enthousiasme et qu'ils ont nommé *præcien.* Auguste préférait le vin de Sétine parce qu'il était délicat et salubre. On le récoltait au-dessus du Forum Appien. Martial et Galien en font l'éloge et disent qu'il se conservait longtemps.

La Campanie, province célèbre par la douceur de son climat et la fertilité de ses côteaux, produisait le meilleur vin de la presqu'île. Ses collines, qui donnent à toute la contrée une physionomie si riante, paraissaient ne former anciennement qu'un immense vignoble où l'on prenait soin d'entretenir des espèces de raisins les plus parfaits. Le vin de Falerne était le plus recherché de ce vignoble. Selon Pline le vin de Cécube, qu'on récoltait dans les marais d'Amyclée, avait eu d'abord un grand renom ; mais on négligea les vignes, et la formation d'un canal contribua à les faire abandonner. Le vin de Falerne était alors au premier rang.

D'après Athénée, il y avait deux sortes de Falerne. L'un était sec et l'autre doux. On corrigeait l'âpreté du premier avec du miel, et on en faisait un vin nommé *mulsum.* Horace ne nous dit pas lequel des deux était le meilleur ; il réservait cependant le Falerne pour les belles occasions. Il aimait à le boire au bord d'une claire fontaine, et surtout à ne pas le boire seul. Les vins d'Albe passaient pour avoir beaucoup de douceur, et ils étaient très-recherchés. Juvénal dans sa satire aux parasites, leur dit : « On vous donne du vin qui ne serait pas bon à dégraisser de la laine tandis que le patron s'abreuve d'un vin pressuré sous nos anciens consuls ; demain il boira du vin des côteaux d'Albe ou de Sétine, conservé dans des vases tellement noircis de vétusté, qu'on n'y reconnaîtrait plus ni le nom du pays, ni la date du consulat. »

Les vins de Sorrento étaient recommandés surtout pour les convalescents, à cause de leur légèreté, et ceux de Massique ne jouissaient pas d'une moindre estime. On avait encore les vins de Vérone, de la Sabine, de Spolète et de Capoue, etc. Enfin, Jules César avait accrédité les vins de Messine, qu'on servait dans les festins publics.

Indépendamment de ces vins, les Romains en tiraient beaucoup de leurs provinces de la Grèce, de la Gaule, de l'Espagne et de l'Archipel. Les raisins

violets de Vienne et le riche muscat du Languedoc leur étaient parfaitement connus ainsi que les vins généreux d'Espagne; les îles Baléares leur en fournissaient également. Entre les vins grecs, ils estimaient surtout les vins de Marronée, de Thasos, de Cos, de Chios, de Lesbos, d'Icare, de Smyrne; ils recherchaient encore les vins d'Asie et d'Afrique; Galien vante les vins blancs de la Bythynie, qui avaient le goût du cécube quand ils étaient très-vieux. La montagne de Tmolus, près la ville de Sardes, en Lydie, fournissait un vin doux, d'une couleur ambrée et d'un parfum délicat. Athénée parle des vins blancs que l'on récoltait aux environs du lac Maréotis et dont s'enivraient Antoine et Cléopâtre.

Cependant, celui de Méroë, que Cléopâtre fit servir à César, paraît avoir joui d'une plus haute réputation, Lucain dit qu'il ressemblait à celui de Falerne. Le vin de Tœnia, d'une couleur grise et verdâtre, était liquoreux, un peu astringent et d'une odeur aromatique.

Les Romains laissaient fermenter leur vin pendant un ou deux ans dans des tonneaux où ils jetaient du plâtre, de la craie, de la poussière de marbre, du sel, de la myrrhe, des herbes aromatiques, etc. Ensuite ils le soutiraient dans de grandes jarres, vernissées en dedans avec de la poix fondue. On marquait sur le dehors de la jarre le nom du vignoble et celui du consulat sous lequel le vin avait été fait. Ils avaient deux sortes de vaisseaux employés à cet usage : l'un se nommait *amphore* et l'autre *cade*. L'amphore était de forme carrée à deux anses et contenait environ quatre-vingts pintes de liqueur; ce vaisseau se terminait par un col étroit, que l'on bouchait avec de la chaux et du plâtre pour empêcher le vin de s'éventer. Les amphores dont parle Pétrone, étaient de grosses bouteilles de verre bien bouchées, avec des écriteaux où on lisait : *Falernum opimianum annorum centum*. Le cade avait à peu près la figure d'une pomme de pin; c'était une espèce de tonneau qui contenait moitié plus que l'amphore. On bouchait bien ces deux vaisseaux et on les mettait dans une chambre haute exposée au midi. Cette chambre s'appelait le cellier du vin. On conservait les plus forts dans des lieux découverts exposés à la pluie, au soleil, au froid et à toutes les intempéries; là ils acquéraient, en s'adoucissant, des qualités supérieures.

Ils suspendaient au coin des cheminées les vins d'une qualité inférieure, afin de leur donner du corps et de pouvoir les conserver plus longtemps. Ce procédé leur avait été transmis par les Asiatiques, qui faisaient également épaissir certains vins au coin du feu, d'après le témoignage de Galien.

Ainsi, on avait à Rome du vin de cent feuilles, comme le dit Pétrone, et même de deux cents ans, d'après Pline. Ceux-ci étaient solidifiés, et il fallait, pour les rendre fluides, les faire dissoudre dans de l'eau chaude. On avait aussi des vins rouges, des vins blancs, des vins de liqueur, des vins cuits, des vins d'ordinaire et des vins de choix qui ne paraissaient qu'aux repas somptueux ou dans les occasions extraordinaires.

Les vins grecs étaient si précieux qu'on n'en buvait qu'une seule fois dans un repas; mais plus tard on prodigua les vins les plus exquis d'une manière incroyable. D'après Varron, Lucullus, à son retour d'Italie, distribua au peuple plus de cent mille pièces de vin grec. L'orateur Hortensius avait fait une si grande provision de vin de Chio qu'il en laissa plus de dix mille pièces à ses héritiers. César, au banquet de son triomphe, donna au peuple des tonneaux de ce même vin que Virgile comparait au nectar et des amphores de Falerne. Dans son troisième consulat, chargé du soin des festins sacrés, il servit du falerne, du chio, du lesbos et du messine.

Le luxe, la corruption, la gourmandise firent de tels progrès à Rome, qu'aucune loi ne put les réprimer. Tout le monde connaît la sensualité de Lucullus, la gourmandise d'Apicius, les excès d'Antoine, de Néron, de Vitellius, de Caligula, d'Héliogabale et ce fameux souper où l'on servit à l'empereur Othon sept mille espèces d'oiseaux et deux mille sortes de poissons. Othon, pour ne pas se montrer inférieur à son frère, qui l'avait si bien traité, fit préparer un plat d'une grandeur énorme, appelé le *bouclier de Minerve*, qu'il fit remplir de foies *d'esquilles*, de cervelles de paons et de faisans, de langues de phénicoptères et de laites de lamproies.

La salle à manger de Néron surpassait en magnificence tout ce qu'on a pu imaginer de plus brillant dans les temps modernes; on parfumait les convives et on les couronnait de fleurs. Les Romains portèrent à cet égard le luxe et la prodigalité si loin, que, non contents de joncher de fleurs et de roses de toute espèce leurs salles à manger, ils les firent, dans la suite, arroser, comme leurs théâtres, avec les parfums les plus rares. D'après Plutarque, Othon donnant à souper à Néron, dès que ce prince fut arrivé dans la salle, on vit de tous côtés des tuyaux

d'or et d'argent qui répandaient partout des essences du plus grand prix.

Mais laissons les Grecs et les Romains, que nous retrouverons d'ailleurs plus tard, et parlons des vins modernes, surtout de ceux de France, qui sont les meilleurs et les plus salubres de l'univers.

(*La suite au prochain numéro.*)

La vaccine soupçonnée d'être une découverte française.

L'admirable découverte de la vaccine a toujours été attribuée, comme on le sait généralement, à un Anglais, ou plutôt Ecossais, du nom de Jenner, dont on a conservé la mémoire comme celle d'un bienfaiteur de l'humanité. Cependant, si l'on considère que l'histoire a trop souvent accolé à un nom qui ne le méritait pas, une gloire d'emprunt, on sera porté à prendre en sérieuse considération la lettre suivante adressée par un homme honorable, d'un caractère sérieux et d'un âge mûr, au rédacteur en chef de la *Gazette des hôpitaux*. Voici, au reste, la lettre de M. le docteur Battaille :

Versailles, 18 juin 1851.

« Monsieur et honoré confrère,

« Je viens de lire avec un vif intérêt, dans votre numéro du 14 juin, la lettre de votre spirituel collaborateur et correspondant M. de Castelnau, sur l'exposition universelle de Londres, et ce n'a pas été sans que se réveillât en moi un vieux ressentiment national que j'ai vu là, comme partout, comme toujours, depuis si longtemps, rendre à la mémoire de l'Anglais Jenner, comme auteur de la découverte de la vaccine, un hommage que je regarde comme une de ces pirateries de gloire dont les Anglais se font si peu faute envers les autres peuples.

« Est-il bien vrai, en effet, Monsieur, est-il sans conteste que la découverte de la vaccine soit, plus que celle de la vapeur et tant d'autres, une gloire anglaise ?

« J'ai, non pas seulement pour douter, mais pour être convaincu du contraire, quelques raisons que je vous demande la permission d'exposer.

« Je donnerais tout au monde pour retrouver dans ma mémoire de dix-huit ans et dans les notes que j'ai perdues en 1812, le titre d'un ouvrage que j'ai lu en 1808, et l'extrait que j'en ai fait à la bibliothèque de Berlin, ouvrage dans lequel l'auteur (un de ces Allemands qui savent si bien écrire en belle et bonne latinité), faisant l'histoire de cette précieuse découverte, en rapportait l'honneur à un vieux médecin de Montpellier dont il cite le nom, et que Jenner était allé visiter dans un de ses voyages scientifiques dans le midi de la France.

« Jenner, ajoute l'auteur, de retour en Allemagne, s'appliqua à vérifier les observations qui lui avaient été communiquées. Les faits se confirmèrent, et le vieux médecin français étant mort peu de temps après l'entrevue dont il vient d'être question, Jenner (ici ce n'est plus l'auteur allemand qui parle), en sa qualité d'Anglais, eut la *patriotique* pensée de se constituer unique et discret légataire de cette gloire, dont, comme de bien d'autres, nous avons laissé le bénéfice à nos rivaux, sans prendre souci des titres d'héritage. Nous sommes riches, c'est vrai, en faits de gloire de toutes sortes ; mais, à mon sens, ce serait le cas d'être aussi avares que riches, surtout quand on a pour voisins des gens qui vivent sans trop de gêne sur le bien d'autrui.

« Voilà, Monsieur et honoré confrère, ce que j'ai très-précise souvenance d'avoir lu dans l'ouvrage en question et d'en avoir extrait avec l'âpre et joyeux empressement d'un héritier légitime dépouillé qui découvre son titre perdu ou soustrait.

« Examinons maintenant, Monsieur, et voyons quel degré de confiance peut mériter cette déclaration de l'auteur allemand, quelle valeur on peut lui accorder comme pièce au procès.

« Trois sont à considérer ici :

« 1° L'époque où a été publié ce témoignage historique ;

« 2° Le caractère d'impartialité qu'il peut offrir ;

« 3° La nationalité de l'auteur comme gage de sa véracité.

« Sur le premier point, j'ai déjà dit que l'écrivain dont je m'appuie, je l'ai lu en 1808, c'est-à-dire il y a quarante-trois ans. J'ajoute (et ici je ne suis pas moins sûr de ma mémoire) que l'ouvrage datait d'une dizaine d'années, ce qui le fait remonter à 1798 environ, c'est-à-dire à une époque où les faits encore tout récents étaient assurément plus et mieux connus : c'était de l'anecdote contemporaine toute fraîche. Ces considérations ne sont pas sans valeur.

« Envisagerons-nous maintenant la question au point de vue de la véracité de l'auteur? Les Allemands, vous le savez, Monsieur, sont consciencieux jusqu'au scrupule dans leur critique, dans leurs élucubrations historiques et chronologiques, et en matière littéraire et scientifique, comme en bien d'autres actes de la vie morale philosophique de ce peuple, j'ai grande foi en sa loyauté. Sur quoi, d'ailleurs, se fonderait ici le doute? Quel intérêt, autre que celui

de la vérité, pourrait-on, avec quelque apparence de raison, supposer à l'auteur dans cette question? Evidemment aucun. Il n'a pu écrire que ce qu'il savait de notoriété publique.

« Enfin, Monsieur, pour plus probes que nous les reconnaissions, les Allemands en sont-ils moins que les Anglais jaloux de la gloire française? J'affirme que non, moi qui ai vécu au milieu d'eux et de leurs savants. Seulement, leur patriotisme ne va pas, comme chez ces derniers, jusqu'à ce fameux système que tout ce que l'or, la force ou la ruse peuvent accaparer est de très-légitime acquisition nationale, et que, exploiter par celui-là les besoigneux, par celui-ci les faibles, par l'autre les benêts qu'ailleurs on appelle les hommes de bonne foi, c'est toujours et quand même, faire du *patriotisme* de bon aloi. L'Allemand rend volontiers à César ce qui appartient à César.

« Voilà, Monsieur, sur quels éléments s'est basée, non pas seulement mon doute sur la légitimité des prétentions anglaises à l'endroit de la gloire de Jenner, mais ma conviction sur la réalité de la nôtre.

« Ces éléments, je ne puis pas faire qu'ils soient autres que ce qu'ils sont, qu'ils aient un caractère plus irrécusable; mais tels que je les ai recueillis, ils sont ce que sont tous les documents sur lesquels s'écrit l'histoire : ils sont contemporains; ils sont purs de tout soupçon de partialité nationale; ils procèdent d'un peuple rival, mais connu du monde savant par sa loyauté, par sa candeur.

« En voilà, je pense, autant qu'il en faut pour mériter confiance. Par contre, je ne sache rien que la vulgaire renommée qui établisse les titres de Jenner : *Mendax quippe fames.*

« Que si l'on me demande à quoi bon ce débat et ce que j'en espère. — Je ne sais, dirais-je..... Sans doute, quand je vous aurai convaincu, vous, Monsieur, et mille de vos lecteurs, au degré où je suis convaincu, moi, je n'aurai pas détruit un préjugé aussi vieux, aussi enraciné que l'est celui-là. Le temps, s'il dévoile bien des mensonges, bien des erreurs, consacre aussi bien des usurpations; ce qu'il ne détruit pas, il le consolide, et certes ce n'est ni par mon nom ignoré, ni par ma position scientifique ou sociale, infime, nulle, que je suppléerai jamais à ce qu'offre d'insuffisant comme preuve historique le document que je cite sans le pouvoir faire connaître. Aussi, n'est-ce pas là ma prétention, et il y aurait folie à songer à opérer pareil prodige. Je n'ai voulu que dire ce que je savais de ce fait qui nous touche si intimement; je n'ai pas tenu au plaisir de donner à mon esprit la satisfaction puérile, j'en conviens, de revendiquer ce qui, dans ma pensée, nous appartient; je n'ai pas pu garder plus longtemps par devers moi ce que la lecture de l'auteur allemand avait laissé de conviction dans son âme.

« Pourquoi n'est-ce qu'aujourd'hui, et déjà vieux, que je m'y détermine? Je ne saurais en donner d'autre raison, si ce n'est qu'à propos de l'exposition de Londres j'ai senti se rajeunir en moi ce vieux ferment de récrimination nationale, quand j'ai vu une main française attacher un nouveau fleuron à la couronne de Jenner.

« L'exposition universelle de Londres! encore un emprunt fait à l'idée française!

« Agréez, etc.

« Dr Battaille. »

BIBLIOGRAPHIE.

GUIDE PRATIQUE

Aux principales eaux minérales de France, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, de Savoie et d'Italie, par le docteur Constantin James, *chez* Victor Masson, *rue de l'Ecole-de-Médecine*, 17.

Parmi les livres de médecine que les personnes du monde peuvent consulter avec le plus de profit et d'intérêt nous citerons, en première ligne, le *Guide pratique aux eaux minérales,* de M. Constantin James. Cet ouvrage, qui compte à peine deux mois de date, est déjà dans les mains de tous les baigneurs.

C'est qu'aucun travail de ce genre n'existait dans la science, et que l'auteur n'a rien négligé pour assurer le succès de l'œuvre qu'il a si brillamment inauguré. Voyageur infatigable et plein de sagacité, M. James a parcouru les nombreux établissements thermaux de l'Europe, analysant les sources, interrogeant tout à la fois les médecins et les malades, et ajoutant à ces divers renseignements les résultats de sa propre observation. Son livre est donc, avant tout, un ouvrage essentiellement pratique. Le style en est facile, élégant, correct; à chaque source est consacrée une Notice spéciale dans laquelle l'auteur raconte, non-seulement les vertus des eaux, mais l'aspect de la localité, ainsi que les agréments offerts aux malades et aux touristes.

M. Constantin James a su prouver, par ce nouvel ouvrage, que le cachet du véritable savoir est de se faire comprendre de tout le monde, et que l'on peut quelquefois populariser la science sans rien lui faire perdre de sa valeur et de sa dignité.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

M. Poret, médecin de la prison du mont Saint-Michel, a adressé, à l'académie de médecine, quatre observations de chutes faites de 150 mètres de hauteur. Il s'agit, comme on le pense bien, de prisonniers ayant tenté leur évasion, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que malgré ces chutes ayant eu lieu d'une aussi grande hauteur, deux des prisonniers ont guéri de leurs mutilations.

— La société d'encouragement vient d'envoyer en Auvergne M. A. Chevallier, l'un de ses membres, afin d'y étudier la récolte de l'opium indigène, que M. Aubergier, de Clermont-Ferrand, cultive avec succès depuis plusieurs années. On comprend l'importance d'un pareil produit, qui peut dans l'avenir, sinon faire disparaître, mais diminuer considérablement, le lourd tribut qui nous est imposé par l'importation de l'opium.

M. Aubergier cultive en outre la laitue sur une grande étendue de terrain afin de recueillir de ses tiges un extrait fort utilisé en médecine et connu sous le nom de *lactucarium*. Ce produit que l'on obtient en pratiquant des incisions sur les tiges de la laitue, dont beaucoup atteignent deux mètres et demi de hauteur, est recueilli par des femmes qui trouvent là, ainsi que dans la culture de l'opium indigène, une occupation assez avantageuse.

— Le chloroforme continue à être l'objet de nouvelles recherches et les médecins s'efforcent d'étendre le nombre des circonstances dans lesquelles on peut l'utiliser. M. Morisseau, l'un des médecins de l'hôpital de La Flèche, a publié dernièrement, dans les journaux de médecine, l'observation d'un cas de tétanos dans lequel il a obtenu la guérison avec les frictions de chloroforme. Il est important de posséder un moyen de plus contre cette terrible maladie que tout le monde connaît au moins de nom.

— Partout l'hygiène attire l'attention des corps savants et des administrations, nous aimons à constater ce fait, qui prouve que la conservation de la santé de l'homme finira par occuper, dans les études, le rang qu'elle mérite. Voici la question que l'Université de Bruxelles a posée pour le concours de son prix de 500 f. et pour lequel les élèves de la Faculté de médecine de Bruxelles ont seuls le droit de concourir :

« Faites un exposé critique des moyens de ventilation préconisés jusqu'à ce jour; indiquez celui qui serait le plus utile aux hôpitaux, aux prisons, aux navires et à tous les établissements destinés à des rassemblements d'hommes. Appuyez votre préférence par des considérations théoriques et pratiques. »

On raconte que M. Verhaegen, inspecteur de l'Université, a si bien compris l'importance de cette question, qu'aussitôt qu'il en eut connaissance, il promit d'ajouter 500 fr., et de porter ainsi le prix à la somme de 1,000 f. Un tel acte fait honneur à M. Verhaegen et à ceux qui ont posé cette belle question.

— On lit dans la *Presse du Loiret* : « Il n'est bruit dans la ville que d'un déplorable accident dont vient d'être victime une honorable famille de négociants dans la rue Nationale. Voici ce qu'on rapporte :

« La cuisinière aurait laissé séjourner de l'oseille cuite dans une casserole mal étamée. Puis elle aurait fait réchauffer cette oseille et l'aurait servie à ses maîtres. Quatre personnes, immédiatement après avoir mangé de ce plat, ont été saisies de coliques intenses, et elles ont été gravement malades. Heureusement, des secours ont été donnés à temps, et l'on a la confiance aujourd'hui que cet accident n'aura pas les suites funestes qu'on avait d'abord redoutées.

« Néanmoins, une domestique, qui se trouve au nombre des personnes atteintes, a été transportée à l'Hôtel-Dieu dans un état assez inquiétant. »

FORMULES.

TISANE DE CHIENDENT.

Prenez : chiendent mondé et lavé dans l'eau bouillante..... 10 à 15 gram.
Faites bouillir pendant vingt minutes dans : Eau commune ..... 1 kilogram.
Ajoutez et faites infuser : Réglisse mondée et coupée..... 8 grammes.
Passez à travers un blanchet.

On entend en pharmacie par cette expression *monder*, nettoyer, séparer les matières impures et inutiles; le *blanchet*, nous l'avons déjà dit, est un morceau d'étoffe de laine blanche à travers lequel on filtre les sirops et les autres liquides.

La tisane de chiendent est agréable et rafraîchissante, elle convient pendant les chaleurs de l'été, elle rend le sang plus aqueux et augmente la quantité des urines. Elle se prend par tasses dans le courant de la journée.

TISANE DE RIZ GOMMÉE.

Prenez : Riz de Caroline..... 15 grammes.
Faites cuire dans : Eau commune..... 1 kilogram.
Passez et faites fondre : Gomme arabique concassée ..... 15 grammes.

La tisane de riz gommée est très-utile contre les diarrhées, cependant elle n'est qu'un accessoire de traitement plus actif dans les diarrhées très-intenses.

ERRATA.

Il s'est glissé, dans notre dernier numéro, dans l'article ayant pour titre : *Une visite à l'établissement hydrothérapique de Melun*, deux erreurs qui nuisent à l'intelligence du texte.

Page 309, 1re colonne, ligne 41; au lieu de : champ de *récréation*, lisez : champ de *réaction*.

Page 310, 1re colonne, ligne 31; au lieu de *l'initiation*, lisez : *l'initiative*.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 août 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 28

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Maladies régnantes. — Des cataplasmes. — Empoisonnement par des groseilles malades. — Emploi du sel commun dans les fièvres intermittentes. — De la vigne et du vin chez les anciens et les modernes. (2e article.) — Surdité causée par un obstacle mécanique ; guérison. — Influence de la gymnastique sur les scrofules et sur certaines maladies nerveuses. — Variétés et nouvelles. — Formules : Cataplasmes de mie de pain, de semoule, de fécule de pommes de terre, de feuilles de mauve.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AOUT 1851.

Les variations dans la température aux différentes heures de la journée ont déjà produit leur effet habituel sur la santé générale : on a vu renaître, depuis quelques jours, ces nombreuses indispositions que nous avons déjà signalées dans des circonstances analogues ; ainsi les maux de gorge, les inflammations des yeux, les douleurs rhumatismales, les maux d'oreilles, etc. En même temps se sont montrés des cas assez fréquents de ces douleurs de ventre auxquelles on donne vulgairement le nom de coliques.

Nous l'avons dit bien des fois, tous ces malaises, qui passent quelquefois à l'état de maladie réelle, pourraient presque toujours être évités en prenant les précautions nécessaires contre les variations atmosphériques. Dans toute la moitié nord de la France, les nuits, et même les soirées, commencent à être fraîches dès la moitié d'août, et la chaleur qui règne souvent dans le milieu de la journée fait aisément oublier cette particularité, de sorte qu'on se laisse surprendre pendant la nuit par le refroidissement que produit une fenêtre ouverte ou l'insuffisance des couvertures du lit.

Les dernières chaleurs ont produit quelques désordres que nous devons signaler, parce qu'ils sont également susceptibles d'être évités en suivant certaines règles hygiéniques : nous avons vu dans quelques établissements, où des individus sont renfermés en grand nombre, dans des écoles, par exemple, des accidents produits par cette agglomération et de graves indispositions en devenir la conséquence. On ne se souvient pas assez, généralement, que là où se trouvent rassemblés un certain nombre d'êtres vivants, il faut que non-seulement l'air soit en quantité suffisante, mais qu'il doit être fréquemment renouvelé, surtout pendant l'été. La chaleur, en effet, raréfie l'air et en laisse à chacun une portion beaucoup moins grande que pendant la saison froide, pour les besoins de la respiration. L'encombrement est toujours funeste à la santé de l'homme, et on se rappelle que les fièvres typhoïdes, souvent, n'ont pas une autre cause.

DES CATAPLASMES.

Nous traitons assez souvent des questions médicales de haute portée pour faire aujourd'hui une excursion dans des régions beaucoup moins relevées. L'importance du sujet qui va nous occuper n'est cependant pas moins grande qu'aucune autre, car les cataplasmes trouvent si souvent leur emploi, ils sont si fréquemment du domaine de la médecine domestique qu'il est très-utile d'avoir des connaissances précises sur tout ce qui se rattache à leur emploi.

Le mot *cataplasme* est employé pour désigner un médicament ayant la consistance d'une bouillie

épaisse et destiné à être appliqué à l'extérieur.

On prépare les cataplasmes avec des substances très-diverses : telles que les farines de graine de lin, de fèves, de pois, de lentilles, de haricots, de riz, d'orge, de blé, d'avoine, la fécule de pommes de terre, la semoule, la mie de pain ; les feuilles de mauve ou autres ; des fruits réduits en pulpe, ainsi la pomme de terre, la carotte, la pomme, les figues, etc. Ces divers médicaments, dont la liste devrait être beaucoup plus longue pour être complète, se font cuire dans l'eau, le lait, une décoction quelconque, l'huile, le vin, la bière, les graisses, etc. Indiquer la préparation de ces divers cataplasmes serait beaucoup trop long, nous prendrons pour type celle du cataplasme de farine de lin, le plus usité de tous, et nous indiquerons aux *formules* comment on fait les autres cataplasmes les plus employés.

Beaucoup de personnes croient que pour faire un bon cataplasme de farine de lin il suffit de délayer convenablement la farine dans l'eau bouillante : ce moyen est, en effet, très-expéditif et peut être employé dans les cas très-pressants ; mais pour préparer convenablement un cataplasme de cette nature, il faut procéder autrement. On doit délayer peu à peu la farine en y ajoutant de l'eau, par petites portions, jusqu'à ce que l'on ait obtenu une pâte claire et bien liée. L'eau froide peut suffire pour cet usage, mais l'eau tiède, ou même chaude, produit un meilleur résultat et avance la fin de l'opération. La pâte mise sur le feu, on l'agite continuellement avec une cuillère de bois qui ne brûle pas les doigts comme la cuillère de métal, et l'on empêche que la bouillie ne s'agglomère en morceaux durs et épais, et qu'elle ne brûle au fond du vase. De temps à autre on emplit la cuillère de bouillie, puis, en l'élevant au dessus du vase qui contient le tout, on laisse glisser la portion que l'on a recueillie afin de juger de sa consistance. On ajoute un peu d'eau si la bouillie devient trop épaisse, et douze à quinze minutes suffisent pour qu'elle soit bien cuite. Tel est le procédé à mettre en usage pour préparer un cataplasme de farine de lin, procédé très-simple et qui a cependant embarrassé plus d'une fois tel garde-malade improvisé près de l'être souffrant qu'il affectionne.

Arranger convenablement la pâte dans le linge qui doit la contenir n'est pas chose indifférente ; il faut, en effet, que le cataplasme ne soit ni trop épais, ni trop mince, et qu'il ait partout la même épaisseur. Pour arriver à ce résultat, il suffit d'étendre sur une surface horizontale, soit une table, une planche, etc., un morceau de linge à peu près trois fois aussi large que le cataplasme que l'on veut confectionner. On verse sur le milieu de ce linge une certaine quantité de bouillie, on replie les quatre bords du linge de manière à ce qu'ils se recouvrent mutuellement, et on égalise la pâte avec la main, en l'appuyant et la glissant dans des directions variées, de manière à ce que la bouillie gagne bien également les bords du cataplasme. Il est plus facile de réussir avec un seul linge que d'en employer deux qui soient placés l'un en dessus l'autre en dessous et pliés près de leurs bords ; car, en employant ce dernier procédé, la bouillie s'échappe plus facilement du linge qui la contient, tache le lit ou la chemise du malade, ce qui ne manque pas de le contrarier, et nuit aux soins minutieux de propreté que toute maladie réclame.

Le choix du linge n'est pas insignifiant. Dans les hôpitaux, on emploie des morceaux carrés que l'on a taillés dans des draps à demi usés ; mais en ville, on remplace toujours le linge, avec avantage, par de la gaze fine, de la mousseline et même du tulle. La mousseline claire et commune, la même qui est souvent employée pour certaines doublures dans les vêtements des dames, est d'un usage très-commode ; elle coûte très-peu cher, ne mérite pas être conservée, et permet à la bouillie de bien imprégner la partie sur laquelle elle est appliquée. Par ce moyen, on peut éviter de mettre la bouillie en contact direct avec la peau, d'employer ce qu'on appelle le cataplasme à nu, dont on débarrasse toujours difficilement le malade lorsqu'on veut le renouveler, et qui expose à laisser forcément sur la partie malade quelques portions de bouillie ou rances ou desséchées. Si l'on se souvient de ce que nous avons dit de l'emploi du coton en chirurgie (N° 9), on se servira de la mousseline sans inquiétude.

L'épaisseur du cataplasme doit être d'environ un centimètre et demi ; plus épais, il serait trop lourd ; plus mince, il sècherait promptement. Il est bien entendu que cette épaisseur doit être partout égale, ce qu'il est facile d'obtenir en employant le procédé indiqué plus haut, bien préférable à l'emploi de la cuillère. Quant à sa dimension, elle doit être assez considérable pour dépasser de deux ou trois travers de doigts la région qui a besoin d'être couverte par le cataplasme.

La température du cataplasme doit être très-douce, et l'on doit se rappeler que ce médicament agit plus souvent comme bain local et émollient que par le calorique qu'il contient ; c'est donc une mauvaise coutume que d'appliquer des cataplasmes bouil-

lants ou de les changer à chaque instant, sous prétexte qu'ils se refroidissent. Il y a même beaucoup de cas dans lesquels on emploie les cataplasmes presque froids : tels sont la plupart de ceux que l'on applique à la face ou sur la tête. Lorsqu'on veut d'ailleurs conserver au cataplasme une température uniforme, on peut le recouvrir d'une toile cirée ou d'un morceau de taffetas gommé; cela contribue à empêcher la vaporisation de l'eau qu'il contient, et par conséquent à le maintenir humide.

Il est un autre procédé que l'on peut employer avantageusement pour empêcher le cataplasme de se dessécher, c'est l'addition à la pâte, quand elle est faite, d'une cuillerée ou deux d'huile d'olives ou d'amandes douces ; cela est surtout nécessaire lorsque l'on emploie des farines non huileuses, telles que celles de riz, de blé, d'orge, d'avoine, etc.

Au bout de combien de temps doit-on renouveler un cataplasme ? Dans les hôpitaux, où la quantité des cataplasmes à confectionner et à distribuer est une grande besogne, jointe à une dépense souvent considérable, on ne les renouvelle guère que le matin et le soir. Dans une maison particulière, on peut mieux faire, et six heures sont un délai convenable. Mais dans les chaleurs brûlantes de l'été, ou lorsque le cataplasme, placé sur des ulcères ou autres infirmités, est destiné à recevoir des liquides odorants, il doit être renouvelé assez fréquemment. Changer trop souvent le cataplasme est une mauvaise chose ; cela fatigue le malade, l'expose au froid et lui cause quelquefois de la douleur. Cependant, laisser sur une région qui réclame un cataplasme émollient un cataplasme rance est une chose dangereuse.

Pour enlever le cataplasme de la région qu'il occupe, on doit le soulever par un de ses bords et le rouler sur lui-même jusqu'au bord opposé; on saisit alors la masse, on en débarrasse le malade et on essuie rapidement avec un linge fin et sec la peau restée humide ; en agissant ainsi, on évite au patient la douleur et le refroidissement.

Lorsque le médecin conseille d'ajouter au cataplasme un médicament quelconque, il peut oublier d'indiquer la manière de faire cette addition, il est donc bon d'avoir là-dessus une idée générale : ainsi, s'il s'agit de laudanum, d'extrait de saturne, ou autres substances liquides, on doit en arroser la surface du cataplasme au moment où l'on va l'appliquer, et non incorporer cette substance à la pâte, car il en faudrait alors une trop grande quantité pour qu'il y en eût assez au contact de la peau. Les substances aromatiques et se volatilisant facilement, telles que le camphre, le safran, ne doivent également être ajoutées qu'au moment où l'on est prêt à poser le cataplasme, la chaleur favoriserait leur volatilisation et en ferait perdre une partie. Les onguents et les graisses s'ajoutent quand le cataplasme est presque cuit, et les médicaments qui se dissolvent facilement dans l'eau, tels que certains sels, le savon, se font dissoudre dans l'eau qui sert à préparer le cataplasme. La plupart des poudres doivent être délayées et mélangées au cataplasme avant de le cuire.

Les appareils au moyen desquels on maintient les cataplasmes appliqués varient selon la région qu'ils doivent occuper : ainsi, au tronc on se sert de serviettes attachées avec des épingles, aux membres on emploie assez souvent des compresses et des mouchoirs, à la tête on a plutôt recours à une bande. C'est à la personne qui applique le cataplasme à aviser au meilleur moyen de bien le fixer sans que le malade s'en trouve incommodé ; il est impossible que nous passions en revue tous ces détails.

Nous ne pouvons non plus examiner, dans un article de cette nature, la manière d'agir des cataplasmes, cela nous entraînerait beaucoup trop loin, car ces médicaments puissants peuvent remplir des indications bien différentes, selon leur composition. Nous avons eu surtout en vue, dans ce travail, le cataplasme émollient, tandis que selon les substances dont ils sont formés, ils peuvent être astringents, irritants, narcotiques, etc. Les sinapismes, dont nous nous sommes occupés précédemment, ne sont autre chose que des cataplasmes irritants.

Divers inventeurs ont cherché à remplacer le cataplasme ordinaire par des applications plus avantageuses : les uns ont confectionné des cataplasmes secs, destinés à être ramollis dans l'eau très-chaude ; d'autres ont employé des morceaux de flanelle superposés et imprégnés de liquides différents, selon l'indication ; quelques-uns ont eu l'idée de couper des éponges en lames minces et de les imbiber avec des médicaments. Tous ces moyens, plus ou moins ingénieux, peuvent être utilisés, mais aucun cependant n'est généralement adopté et ne peut remplacer le cataplasme que nous avons décrit.

Il est une autre classe d'inventeurs généralement moins embarrassée, c'est celle qui se compose d'effrontés charlatans et de pauvres ignorants. Ce sont ceux-là qui préconisent et emploient en guise de cataplasmes, les nids d'hirondelles pilés, les crottes de chien et d'autres animaux, le son délayé dans l'urine, les omelettes plus ou moins compliquées, la poudre de crapaud cuit vivant dans un pot lavé

avec de l'urine d'enfant mâle, la cervelle de chat, la bouse de vache, etc., etc.

Quelquefois encore ils conseillent des applications plus dégoûtantes et ayant un certain cachet de barbarie. Tantôt c'est la peau d'un mouton fraîchement écorché et encore chaude, d'autres fois, c'est un pigeon ou un poulet qu'il faut fendre en deux et appliquer encore tout palpitant sur la partie malade; dans un autre cas, il s'agit d'un petit chien éventré vivant et dont les chairs saignantes sont mises en contact avec la région douloureuse. On comprend facilement que ces horribles cataplasmes n'agissent que par un peu de chaleur et d'humidité, qu'il leur manque la plupart des avantages que réunissent les médicaments réels, et l'on ne saurait trop flétrir des coutumes aussi niaises, cruelles et honteuses pour ceux qui les emploient.

Dr Reinvillier.

Empoisonnement par des groseilles malades.

M. le docteur Perrochetz, médecin de l'hôtel-dieu de Montmorency, a envoyé au *Journal des connaissances médico-chirurgicales* une observation très-remarquable d'empoisonnement par des groseilles ayant la maladie vulgairement nommée *le blanc.*

Le 20 juillet 1851, dit ce médecin, un enfant de trente mois, d'une bonne constitution, et n'ayant jamais été malade, est pris subitement de coliques violentes, puis d'un frisson bientôt suivi de chaleur; il pleure et presse ses mains sur son ventre dans l'espoir de se soulager. Les traits de la face s'altèrent rapidement; la fièvre arrive promptement à un haut degré; le front devient brûlant, les artères temporales battent avec violence, les yeux se cernent, des envies de vomir surviennent sans résultat; beaucoup d'anxiété; il y a des mouvements convulsifs suivis de grande prostration avec profonde altération de la face.

Le seul renseignement que les parents puissent me donner à ma première visite, c'est que l'enfant, laissé seul quelques minutes dans le jardin, a mangé des groseilles à maquereaux, peu mûres, encore vertes.

J'administre de suite une potion de 50 grammes d'huile d'amandes douces, avec 30 grammes de sirop de fleurs de pêcher. Elle amène des selles abondantes, contenant beaucoup de groseilles non digérées, mais il n'y a aucune amélioration dans l'état de l'enfant, la fièvre devient plus intense, la tête brûlante; perte de connaissance, grande prostration, alternant avec des convulsions, puis un état d'abattement considérable.

J'interroge de nouveau les parents pour savoir s'il n'y a pas dans le jardin quelque plante vénéneuse à laquelle l'enfant aurait touché. Le père se souvient alors avoir remarqué que les groseilles avaient la maladie appelée vulgairement *le blanc.*

Ici, ce praticien fait la description scientifique de la maladie dont ces groseillers étaient atteints, maladie qu'il a observée à l'aide du microscope et qui est semblable à celle constatée quelquefois par d'autres personnes sur différents fruits. Elle consiste en une poussière blanche, parmi laquelle se trouvent de très-petits globules noirs, poussière qui repose sur les feuilles et les fruits de l'arbrisseau malade et qui n'est autre chose que de très-petits champignons qui sont très-vénéneux. Selon que ces petites productions sont mûres ou non, elles présentent diverses colorations qui modifient leur aspect. Ainsi, celles qui sont naissantes sont blanches et transparentes comme des gouttelettes d'eau, puis elles deviennent jaunes, brunes, lorsqu'elles sont plus avancées, et enfin noires lorsqu'elles sont devenues parfaitement mûres. Toutes les personnes qui cultivent ou recueillent les fruits connaissent, au reste, parfaitement la maladie appelée *le blanc*, et l'on sait que dans certaines années le raisin en est affecté. Ces petits champignons peuvent rendre malades même les adultes, surtout si l'on mange une grande quantité de fruits attaqués, et l'on conçoit l'importance de bien nettoyer, en les lavant au besoin, les fruits que leur apparence rend suspects.

Dans le cas que nous venons de rapporter, M. Perrochetz fut obligé de recourir à un traitement énergique pour sauver son petit malade. Il employa des sangsues, des bains, des sinapismes, des potions de diverses natures, des applications extérieures variées, enfin tout l'arsenal d'une médication compliquée. Cependant, en quelques heures, l'appareil de symptômes effrayants, raconté plus haut, s'amenda peu à peu, et il ne resta plus que de la pâleur, un peu de ballonnement du ventre, et de loin en loin une colique, suivie d'une évacuation muqueuse. Au quatrième jour, la convalescence était établie.

Emploi du sel commun dans les fièvres intermittentes.

Dans notre dernier numéro, à propos du traitement des fièvres intermittentes, nous rappelions la

récente découverte de l'emploi du sel marin comme puissant remède contre cette affection. De nombreux essais, faits journellement soit dans les hôpitaux, soit en ville, sont venus confirmer les bons effets de ce remède si simple, et l'on ne saurait trop revenir sur ses résultats, et surtout sur le mode de son administration.

M. Parant, docteur en médecine à Toulouse, a communiqué à la Société de médecine de cette ville la manière dont il fait l'emploi du sel commun dans les cas de fièvre intermittente qui se présentent dans sa pratique. M. Parant fait dissoudre trente-deux grammes de sel marin dans cent quatre-vingt-dix grammes d'eau, et deux heures seulement avant le moment de l'accès. Il fait prendre la dose entière en trois prises, à demi-heure de distance l'une de l'autre.

Voilà, certes, un remède qui réunit bien des qualités : simple, facile à prendre, peu coûteux, toujours à la portée de tous, et souverain contre une des affections les plus pénibles qui affligent l'humanité. Que de bien peut faire cette utile découverte dans les pays où la fièvre intermittente est presque arrivée à être considérée comme un mal sans remède et qu'il faut subir patiemment! Nous espérons que renseignés par les détails que nous avons donnés sur la fièvre et sur le mode de guérison, certains malades peu aisés et éloignés des secours médicaux puiseront là une ressource importante. Nous pourrons être utiles aux habitants des campagnes de certains pays marécageux où la fièvre intermittente ne cesse de régner. Nous devons toutefois, pour dire toute la vérité sur le sel marin, faire connaître que les médecins de Paris ont été moins heureux dans leurs essais que les praticiens de beaucoup d'autres localités.

Parmi les différents types de la fièvre d'accès, ce sont les fièvres quotidiennes et les fièvres tierces qui ont cédé le plus facilement à l'administration du sel marin ; mais il en est en cela, du sel à l'égard de ces deux types, comme il en est des autres médicaments fébrifuges.

DE LA VIGNE ET DU VIN chez les anciens et les modernes.

PAR LE DOCTEUR ROQUES.

DEUXIÈME ARTICLE.

Aucun produit des arts ne varie autant que le vin. Chaque pays, chaque canton où l'on cultive la vigne, a ses vins particuliers, souvent reconnaissables et bien caractérisés par leur saveur et leur parfum. Le climat, le sol, l'exposition, la culture de la vigne, la fabrication du vin, établissent des variétés infinies, qui peuvent néanmoins être rapportées à quelques espèces primitives.

En prenant pour base leurs principes dominants, on pourrait distinguer ces espèces : 1° En vins alcooliques, tels que les vins des côtes du Rhône, les vins du Roussillon, les vins de Narbonne, de Cahors, de Porto, de Madère, etc. ; 2° en vins alcooliques tempérés, comme la plupart des vins de la Bourgogne et de la Champagne méridionales ; 3° en vins acides ou secs, tels que les vins d'Alsace, du Rhin, de la Moselle; 4° en vins mousseux ou gazeux, comme les vins blancs et rosés de Champagne, les vins blancs d'Arbois, de Limoux, de St-Peray, etc. ; 5° en vins astringents, parmi lesquels on distingue particulièrement les vins de Hongrie, les vins de Médoc, et tous les vins rouges du territoire de Bordeaux ; 6° en vins aromatiques, le muscat de Frontignan, de Lunel, de Rivesaltes, de Montefiascone, du Cap, etc. ; 7° en vins sucrés ou liquoreux, comme les vins de Malaga, d'Alicante, de Carthagène, de Rota, de Grenache, de Chypre, de Tokai, de Monte-Pulciano, le Lacrima-Christi, les vins de Lesbos, de Candie, de Chio, etc.

La France fournit toute sorte de vins, c'est la terre promise pour l'homme doué d'un palais délicat, pour le gourmet privilégié. Mais les goûts ne sont pas les mêmes, et la nature a bien fait de les varier ; ainsi l'un préfère le bourgogne, l'autre le bordeaux, celui-ci les vins de Champagne ou du Rhône. Occupons-nous de ces différentes espèces de vins, en homme consciencieux et impartial, sans prétendre imposer notre goût à personne.

VINS ALCOOLIQUES. — Les vins des Pyrénées-Orientales et de quelques autres départements méridionaux appartiennent à ce groupe. Ceux qu'on récolte aux environs de Perpignan sont très-colorés, chauds, stimulants, capiteux ; on s'en sert pour donner de la couleur et de l'énergie aux autres vins. Les vins de Collioure, de Cosperon et de Port-Vendres, sont aussi très-rouges, très-spiritueux, mais d'un goût plus agréable, plus délicat ; ils se dépouillent en vieillissant, ils acquièrent la couleur d'or et la saveur aromatique du rancio d'Espagne. Bagnols-sur-Mer produit également des vins chauds, généreux, et très-analogues à ceux de Collioure. La qualité de ces vins s'améliore et se soutient jusqu'à l'âge de trente à quarante ans. Le Roussillon produit une assez grande quantité de vins blancs, les uns liquo-

reux et sucrés, les autres secs, alcooliques et très-stimulants; avec ceux-ci on prépare, à Cette, des vins qui passent dans le commerce pour des vins de Madère.

La Provence a ses vins de Saint-Laurent, de la Gaude, de la Malgue, de Bandol; et le Gard, ceux de Bagnols et de Saint-Gilles; les Hautes-Pyrénées, ceux de Madiran et de Castelnau; l'Aude, les vins de Narbonne; l'Hérault, ceux de Saint-Georges, de Saint-Christol, de Sauvian; le Lot, les vins de Cahors; le Tarn, ceux de Gaillac. Tous ces vins ont une saveur chaude, alcoolique, et se perfectionnent en vieillissant.

La Drôme est célèbre par son vin de Côte-Rôtie; le Rhône, par celui de l'Hermitage, vins chaleureux, délicats, qui ont mérité les éloges des plus fins gourmets: leur saveur spiritueuse, leur bouquet agréable les placent parmi les meilleurs vins de France. Avignon est fier de son généreux vin de Châteauneuf-du-Pape, et les mêmes contrées possèdent des vins blancs qui rivalisent avec le barsac et le sauterne; ce sont les vins spiritueux et suaves de Condrieu, les vins de Côte-Rôtie et de l'Hermitage, également spiritueux, pleins de séve, de finesse et de parfum. Ces vins se colorent, prennent une teinte ambrée en vieillissant, sans rien perdre de leur gracieux bouquet. On s'en sert pour ranimer l'appétit languissant des convives.

N'oublions point les vins blancs, délicats, sapides, mais chauds et alcooliques de Jurançon et de Gan, qu'on récolte aux environs de Pau. Le colonel Poque, commandant du château de cette ville, avait apporté à Paris, il y a quelques années, du vin de Jurançon, qui était délicieux. Celui qu'on trouve dans le commerce ne saurait lui être comparé; on le soumet apparemment à quelque opération chimique.

Les vignobles de Gaillac, dans le Tarn, produisent des vins blancs d'une douceur agréable quand ils sont jeunes, ensuite spiritueux, chauds, et d'un goût délicat. Le docteur Portal, qui a vécu près d'un siècle, aimait beaucoup le vin blanc de Gaillac, et il en buvait de temps en temps pendant ses dernières années. « Comment voulez-vous, me disait-il un jour, que je n'aime pas ce vin? c'était le lait de mon enfance. »

Parmi les vins étrangers, les vins de Porto et de Madère sec se distinguent par une saveur chaude et plus ou moins spiritueuse.

Les Anglais, grands amateurs de ces vins y ajoutent de l'eau-de-vie, afin de les rendre plus stimulants. Le madère a quelquefois un goût si âcre qu'il brûle la gorge, ou bien il a une amertume insupportable. Ces vins, ainsi frelatés, sont des poisons quand on a les entrailles irritables. Le vrai madère a une saveur chaude, mêlée d'une douce amertume; lorsqu'on l'agite, il perle dans le verre:

C'est un stomachique puissant. Les vins secs de Xérès sont également spiritueux, mais plus agréables; ils ont une couleur ambrée, un peu d'amertume et un bouquet suave. En vieillissant, ils deviennent liquoreux et très-délicats; on peut les conserver pendant quarante ou cinquante ans.

Tous ces vins, d'une nature ardente et alcoolique, ne conviennent ni à tous les estomacs, ni à toutes les constitutions; ils sont salutaires aux tempéraments froids, lymphatiques, à ceux qui ont la fibre molle et de la tendance à l'obésité, qui digèrent difficilement et avec lenteur. La médecine les recommande aux convalescents qui ont été énervés par de longues maladies, par des saignées intempestives, par une diète trop absolue, comme le régime homœopathique.

Les gourmands connaissent l'action merveilleuse de ces vins qui excitent, aiguillonnent leur appétit, prolongent leurs jouissances, les varient, les multiplient, dans un grand repas. Le porto, le madère, le roussillon, le tavel, leur prête tour à tour assistance; que ne peuvent-ils les invoquer tous à la fois? Mais ce n'est point là ce qu'on appelle l'art de bien vivre, l'art de jouir délicatement; c'est la gourmandise toute matérielle, c'est la folie de l'estomac.

Ces vins sont peu convenables aux hommes sanguins, bilieux, ardents et colériques, ils agitent le sang, échauffent la tête, produisent une longue ivresse, réveillent les anciennes irritations de l'appareil digestif, le disposent à l'inflammation.

On abuse souvent de ces vins, qu'on appelle toniques, dans l'hypocondrie, la mélancolie. Le système nerveux, déjà surexcité, en reçoit une impression fâcheuse, le cerveau s'irrite, ses fonctions s'altèrent, et les malades tombent quelquefois dans un état de vésanie incurable.

Vins alcooliques tempérés. — Ici figurent les vins de Bourgogne, vins délectables qui ont de nombreux et chauds partisans. Le Mâconnais nous fournit de bons vins d'ordinaire; ces vins sont confondus dans le commerce avec ceux du Beaujolais, sous le nom de vins de Mâcon. Voilà les vins que la classe moyenne de Paris préfère. Le vin de Mâcon, de bonne qualité et un peu vieux, est restaurant et nutritif; mais il est rarement naturel, et il s'en consomme à Paris ou dans les lieux voisins cent fois

plus que le département de Saône-et-Loire n'en peut produire. Ce vin, dont tout le monde veut boire, excite la cupidité du marchand, qui le fabrique de toutes pièces ; ainsi, il en fait avec les vins d'Orléans, du Cher, de l'Anjou, de la Provence, de l'Auvergne, du Tarn, etc., en y ajoutant de l'eau-de-vie, du petit vin blanc commun et quelquefois du poiré. Ce vin frelaté, délayé, additionné, ne se vend pas seulement dans les cabarets ; le petit marchand, le petit rentier, en ont toujours une certaine provision, et il n'est pas rare d'en trouver dans des maisons plus aisées, ou l'on vous dédommage au dessert du poison qu'on vous a servi pendant tout le repas.

Les vins de Thorins, du Moulin-à-Vent, de Fleury, etc., ont un bouquet fin, agréable, et jouissent d'une réputation méritée parmi les bons vins ordinaires ; on les sert bien souvent sous d'autres noms comme des vins de premier choix.

La Basse-Bourgogne nous offre ensuite les vins d'Auxerre, d'Avallon, de Coulanges, d'Irancy, de Givry, etc., vins salutaires, agréables, corsés, surtout lorsque le raisin pineau abonde dans les vignes (1).

Mais c'est la Côte-d'Or qui produit les vins les plus délicats, les plus estimés. Ici brillent des crus d'un grand renom, le beaune chaleureux, le franc pommard, le léger volnay, le vigoureux corton, le richebourg plein de séve, le délicat et rutilant chambertin, le clos-vougeot parfumé, et ce vin de la Romanée brillant comme le rubis, d'un bouquet, d'une finesse incomparables ; sans compter bien d'autres espèces plus ou moins délicieuses que j'oublie, mais que les gourmets n'oublieront jamais.

(1) On récolte dans nos départements beaucoup d'autres vins moins connus à Paris, et dont quelques-uns méritent pourtant une mention particulière. Ainsi, le Périgord nous donne les vins de Bergerac ; la Lorraine, ceux de Bar-le-Duc ; l'Anjou, ceux de Champigné-le-Sec ; la Touraine, les vins de Joué et de Saint-Nicolas ; le Jura, les vins de Salins, d'Arbois et de Montigny ; l'Ain, ceux de Seyssel ; la Haute-Garonne, les vins légers de Villandrie et les vins spiritueux de Fronton ; le Tarn-et-Garonne, les vins corsés d'Aurillac et de Saint-Loup ; enfin le Tarn produit les vins de Gaillac, de Cussac, de Saint-Juéry, Saint-Amarans et Caisaguet. Ces derniers vins, que je connais depuis mon enfance, sont excellents lorsqu'ils ont un peu vieilli ; ils ont de la finesse, un goût moelleux et parfumé. Ceux de Gaillac sont plus forts, plus colorés, plus alcooliques ; ils se conservent longtemps, ils se dépouillent et s'améliorent par le transport. Les premiers crus du Tarn ne sont pas assez appréciés. J'ai goûté, il y a quelque temps, chez mon frère, du vin de Taisaguet de quatre à cinq ans, il avait un goût et un parfum des plus agréables. Je crois pouvoir comparer ces vins du Tarn aux meilleurs du Beaujolais.

Tous ces vins délicats, d'un arome enchanteur, ont une action rapide sur nos sens, excitent nos organes, les réchauffent, les stimulent, dissipent nos ennuis, recréent l'âme, font naître le plaisir, l'allégresse, réveillent nos affections, nous entourent de prestiges ; mais que devient l'homme, même le plus sage, que devient sa raison, si par faiblesse il se laisse séduire par cette voix de sirène qui lui dit si doucement : « Encore un coup de ce joli volnay, de ce suave chambertin ? » Le premier verre vous en fait désirer un second, un troisième ; puis la tête se trouble, la nuit est remplie de rêves, une agitation fébrile éloigne le sommeil, vous êtes pâle, vertigineux, vos idées ne sont point nettes, vous n'êtes plus apte au travail, il vous faut du thé et une diète sévère pour vous remettre.

On ne saurait, au reste, contester les avantages du vin de Bourgogne, en santé comme en maladie.

Les personnes faibles, un peu mélancoliques, en reçoivent un prompt soulagement, et dans quelques cas il a relevé rapidement les forces ; mais il ne faut pas oublier que cette stimulation se concentre particulièrement sur l'encéphale (*cerveau et ses dépendances*), qu'elle est passagère pour les autres organes, et qu'elle ne saurait être comparée à l'action tonique et corroborante des vins de Bordeaux.

La Bourgogne a aussi des vins blancs très-distingués ; les uns limpides, acidules, très-légers ; les autres subtantiels, stimulants, d'un goût délicat, d'un agréable parfum. On reconnaît le chablis à sa blancheur transparente, à sa légèreté ; le vaumorillon, à son esprit, à sa finesse ; les vins de Mont-Rachet, de Meursault sont plus fins, plus suaves, plus spiritueux. Les vins blancs prennent avec l'âge une teinte ambrée qui n'altère ni leur qualité, ni leur transparence ; celui de la Goutte-d'Or-de-Meursault doit son nom à sa brillante couleur d'or ; lorsqu'on les frappe de glace, ils deviennent plus agréables, plus incisifs, plus énergiques. Suffisamment délayés, ils apaisent la soif, ils réveillent, facilitent les fonctions des reins ; mais ils agacent un peu les nerfs par leur qualité stimulante et acidule ; ils ne conviennent point à ceux qui sont tourmentés par des mouvements flatueux, par des aigreurs, par des éructations de matières acides, par des irritations gastriques.

La Champagne est fort renommée pour la qualité exquise de ses vins rouges et blancs.

La liste des premiers est nombreuse, et, bien qu'ils n'aient pas la haute célébrité des vins de Bourgogne, il est des gourmets qui restent indécis, qui n'osent

se prononcer, si on leur offre en même temps du chambertin et du verzenay.

Parmi les vins de Champagne dignes des hommages d'un connaisseur, nous comptons les vins d'Aï rouges. Dans les années favorables à la vigne, ils sont limpides, corsés, odorants, et ils ont un goût de terroir spécial. Ils se dépouillent promptement, on peut les boire à leur troisième ou quatrième année. Le vin de Cumières, plus léger, plus aromatique, plus délicat, a moins de séve; c'est une boisson délicieuse pour ceux qui ne supportent pas les vins substantiels et trop stimulants.

Les vins du clos de Saint-Thierry, ceux de Bouzy, de Verzy, de Verzenay et de Mailly sont d'une qualité supérieure et rivalisent avec les meilleurs crus de la Bourgogne.

Ils sont délicats, fins, onctueux, limpides, brillants; ils exhalent un parfum qui leur est propre, et je n'en connais pas de plus gracieux. M. le marquis de Cussy convient de toutes les bonnes qualités de ces vins; malheureusement ils sont courts sur la langue, c'est son expression; M. Jules Janin l'a trouvée charmante. Je pense également que le bouzy et le verzenay n'ont pas cet arome pénétrant et durable que le bourgogne répand sur les papilles de la langue; mais il faut les savourer avec art, les verser, pour ainsi dire, goutte à goutte dans les voies alimentaires, afin de renouveler ces effluves délicats qui s'évaporent si rapidement, et surtout les boire dans un gobelet dont les parois soient amincies de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à la dégustation. En France on a des verres richement taillés, mais les bords n'en sont pas assez minces; les verres anglais sont mieux faits, plus légers, plus transparents.

La Champagne n'est pas moins riche en vins blancs. Les vins d'Epernay sont légers, délicats, d'une agréable douceur; ceux de Pierry, plus secs, plus spiritueux, ont surtout un goût bien prononcé de pierre à fusil. Dans les vins d'Aï et de Mareuil, on trouve la douceur réunie à la finesse et à la qualité spiritueuse. Ceux de Hautvilliers, un peu déchus de leur ancienne réputation, sont moins doux, mais plus corsés que les vins d'Aï. On estime particulièrement les vins qui proviennent du vignoble nommé la Côte-à-Bras et de quelques autres vignes réunies au même domaine. Mais le sillery, voilà le vin blanc par excellence. Il est légèrement ambré, spiritueux, sec, parfumé; il tient la bouche fraîche, et il excite agréablement l'estomac.

Les gourmets aiment surtout qu'il soit frappé de glace. Le vieux gastronome, dont l'appétit s'est usé par de longs combats, repousse avec raison les vins liquoreux de Champagne, tandis qu'il recherche ardemment le sillery. En effet, ce vin ne nuit point à la digestion; il la favorise, au contraire, par sa saveur piquante, austère, incisive. Nous parlerons bientôt des vins gazeux.

(*La suite au prochain numéro.*)

Surdité causée par un obstacle mécanique. Guérison.

La surdité, souvent presque impossible à guérir, tant les causes qui la produisent sont difficiles à éliminer d'un organe aussi délicat que celui de l'audition, est quelquefois merveilleusement détruite par les chirurgiens qui s'occupent spécialement du traitement de cette maladie. Ce sont ces cas simples qui font parfois la renommée de l'opérateur, et nous en connaissons plus d'un dont la réputation a plutôt grandi par ces cures instantanées que par les soins les plus assidus et les plus éclairés. L'exemple raconté par M. Maisonneuve, chirurgien de l'hôpital Cochin, est un de ceux de cette catégorie, voici au reste ses détails :

« Un homme âgé de soixante-cinq ans se présente à la consultation de l'hôpital Cochin, pour une surdité datant de huit mois. Cette affection a commencé d'une manière insensible et sans que le malade puisse lui assigner une cause bien positive. Peu à peu le mal a fait des progrès, et au moment où le malade s'est présenté à la consultation, il n'entendait plus dans la rue le bruit des voitures et ne percevait la parole qu'avec une extrême difficulté. Il était en même temps atteint d'une sorte d'étourdissement continuel, et souvent il lui semblait sentir la terre osciller sous ses pas.

« En procédant à l'examen des oreilles, M. Maisonneuve reconnut que les deux conduits auditifs étaient entièrement bouchés par une masse noirâtre formée de cérumen endurci. Il fut immédiatement procédé à leur désobstruction au moyen de petites pinces, d'une curette et de douches d'eau tiède. On retira de chacun de ces conduits une masse compacte de cérumen de près de deux centimètres de longueur; aussitôt l'ouïe se trouva rétablie. On introduisit dans chaque oreille un petit tampon de coton imbibé d'huile, et l'on conseilla au malade d'en continuer l'usage pendant une quinzaine de jours. L'examen du cérumen extrait des deux conduits fit reconnaître qu'à cette matière étaient mêlés de nombreux poils fins et courts qui formaient une

sorte de feutre. On y reconnaissait aussi de nombreux débris d'épiderme.

« Cette lésion, dit M. Maisonneuve, est fort commune ; on l'observe chez l'adulte comme chez le vieillard, beaucoup plus rarement chez les jeunes sujets. Son diagnostic est des plus faciles, mais encore faut-il examiner le conduit auditif, et malheureusement l'exploration de l'oreille est négligée par la plupart des praticiens, et bien souvent on rencontre des malades affectés de cette obstruction, et qui pendant des mois et des années ont été soumis à des traitements inefficaces, faute d'avoir été convenablement examinés.

« Il y a quelques jours, ajoute M. Maisonneuve, un fait semblable s'est présenté dans ma pratique. Un chapelier en gros de la rue Saint-A... vient dans mon cabinet demander mes avis pour une surdité presque complète qui le mettait dans l'impossibilité de continuer son commerce et dont l'origine remontait à près de deux ans. Sans attendre ses explications, j'examinai ses conduits auditifs et je les trouvai bouchés hermétiquement par une masse compacte de cérumen. Enlever ces tampons fut l'affaire de quelques minutes, et le malade, stupéfait de sa guérison instantanée, dont il n'avait pas compris la manœuvre, m'aurait volontiers pris pour un magicien. »

Ainsi que le dit M. Maisonneuve, ces cas de surdité ne sont pas rares, et le simple bon sens indique que les soins de propreté suffisent pour prévenir ces accidents. Nous ne résistons pas au désir de faire connaître à nos lecteurs une anecdote racontée par le docteur Munaret dans son excellent ouvrage, et qui prouve à quel point la malpropreté et la prévention peuvent être poussées :

« Un paysan vint un jour me consulter et m'avoua qu'il était allé voir un autre médecin ; mais, ajouta-t-il, il n'a pas connu mon mal, car il m'a soutenu que ce n'était pas une *bête* que j'avais dans les oreilles, mais de la *cire!*... et la preuve, c'est qu'il a ôté cette *cire*, ce que je pouvais faire aussi bien que lui, et que ma *bête* continue à bourdonner comme auparavant. — Cette confidence *m'illumina*, comme aurait dit Bossuet, et la visite de ses oreilles m'ayant appris, en effet, que mon compère s'était contenté d'enlever la couche la plus superficielle du cérumen, et que ce qu'il en restait était presque rebelle à l'instrument, je lui répondis que j'avais vu sa *bête* et que nous parviendrions à la détruire, moyennant sa patience, ce qui fut promis. Je commençai des injections d'eau tiède. — Quelle est cette eau, me demanda-t-il ? — Si je lui avais avoué que c'était bonnement de l'eau, le prestige s'envolait, et sa patience avec. — C'est une eau bien forte, mon ami, car j'espère qu'elle fera fondre et tomber en morceaux votre *bête* sans faire souffrir ni endommager vos oreilles ; mais, je vous le répète, il faut lui donner le temps d'agir, il faut de la patience !... — Et la tête fut appuyée sur une table, pour que chaque oreille pût garder les injections jusqu'à l'entier ramollissement du cérumen. J'annonçai que la *bête* était morte, décomposée même, et je procédai au complet curage de chaque conduit auditif externe. O puissance d'une foi vive ! mon homme reconnut si distinctement les pattes, les ailes et le tronc de l'insecte chimérique dans les fragments du cérumen qu'il voulut les conserver. — A présent, lui dis-je, vous êtes guéri ; mais rappelez-vous que cette espèce de *bête* aime la *cire*, et en vit. Il faut donc vous nettoyer les oreilles de temps en temps. Voilà mon secret pour vous en préserver.

« Quelques mois après, je fis la rencontre de mon opéré. — Je suis comme en paradis, monsieur le médecin, plus de bête ! mais aussi j'ai suivi votre conseil : je me *cure* les oreilles, et j'ai voulu même que *tout mon monde* en fît autant. »

J'ai guéri d'une manière aussi radicale nombre d'autres cas de surdité nés de la malpropreté.

Influence de la gymnastique sur les scrofules et sur certaines maladies nerveuses.

Il n'est presque personne qui ignore l'heureuse influence des exercices gymnastiques sur la conservation de la santé, et leur utile intervention pour faire acquérir au corps de grandes et belles proportions auxquelles, dans certains cas, il arriverait difficilement sans ce secours important. Aussi reviendrons-nous sur cette branche intéressante de l'hygiène, afin de faire connaître la ressource qu'elle peut offrir pour fortifier ou corriger certaines parties faibles et établir l'équilibre et l'harmonie des diverses fonctions. En attendant, nous devons signaler les résultats obtenus à l'hôpital des Enfants-malades, résultats que M. Blache, médecin de cet hôpital, a exposés dernièrement dans une note lue devant un auditoire choisi. Ces personnes avaient été convoquées à une espèce de solennité, qui avait pour but la constatation des remarquables succès produits par le gymnase de cet établissement hospitalier.

Depuis plusieurs années, dit M. Blache, les médecins et chirurgiens de l'hôpital des Enfants avaient

sollicité l'établissement d'un gymnase dans cette maison. En 1847, le conseil général des hôpitaux, cédant à nos désirs, chargea M. Napoléon Laisné, professeur de gymnastique à l'école Polytechnique et au lycée Louis-le-Grand, de l'institution et de la direction provisoire de ce gymnase.

Des enfants atteints de scrofules (*écrouelles*, *humeurs froides*) y furent les premiers conduits. Soumis d'abord aux simples mouvements des bras et des jambes, accompagnés de chants spéciaux, leurs progrès furent si rapides, qu'on put bientôt se servir de machines, telles que l'échelle orthopédique et les barres parallèles fixes ou mobiles. On en vint alors à des exercices plus forts. Dès la vingtième leçon, on exerça les enfants à la lutte, soit deux à deux, soit en pelotons; un peu après on y joignit la course. Les exercices généraux furent accompagnés d'exercices partiels chez quelques enfants estropiés d'un ou deux membres.

Dès la première leçon, l'émulation s'établit entre tous ces petits malades; des mouvements qu'on eût pu croire impossibles finissaient par s'exécuter facilement, et presque toujours même avec un grand plaisir.

On ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que l'état des malades s'améliorait singulièrement; leur teint était plus animé, les chairs devenaient plus fermes, la voix gagnait de la force, l'appétit était plus vif et plus égal, la maigreur disparaissait; la maladie générale subissait une favorable influence en même temps que quelques-uns des symptômes locaux s'amendaient notablement.

C'est ainsi qu'on vit se résoudre des engorgements des glandes qui depuis longtemps résistaient à toutes nos médications. Des trajets fistuleux, qui duraient depuis des années, se tarirent peu à peu et se fermèrent complétement. Deux ankyloses (*soudures*) du coude furent presque radicalement guéries après six semaines de ce traitement gymnastique.

Les leçons étaient données trois fois par semaine et duraient une heure; dès que les enfants étaient rentrés dans leur cour de récréation, ils répétaient entre eux les exercices qui n'exigeaient pas de machines. Aussi dès ce moment la division des scrofuleux changea-t-elle complétement d'aspect. Au lieu de voir ces pauvres enfants dispersés dans les salles et dans les cours, où les uns restaient presque toujours assis, où les autres se traînaient par terre en se roulant dans le sable, on les vit toujours en mouvement occupés à marcher au pas gymnastique en chantant, à courir, à lutter, s'attachant à se surpasser les uns les autres, les filles ne le cédant en rien aux garçons. On comprend facilement combien une pareille activité imprimée à des enfants malades, infirmes, naturellement indolents et apathiques, dut être favorable à leur santé et contribuer à la guérison des affections scrofuleuses.

Ici M. Blache indique comment une plus grande extension fut donnée à l'application des moyens gymnastiques dont les résultats heureux étaient si encourageants. Le gymnase fut agrandi et rendu plus complet et devint tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire l'un des plus beaux qui se puissent voir. Il raconte comment l'administration de l'assistance publique, frappée de succès aussi nombreux, voulut récompenser le zèle extraordinaire et le désintéressement de l'habile professeur Laisné en l'attachant d'une manière définitive à la direction du gymnase de l'hôpital des Enfants. Il parle de diverses affections nerveuses, de paralysies partielles et autres maladies qui ont été guéries ou améliorées par la gymnastique, et au nombre desquelles est la *chorée*, affection nerveuse quelquefois très-rebelle aux traitements les plus variés..

La chorée est une maladie qui est aussi très-connue sous le nom de *danse de Saint-Guy*. Ce nom de chorée, venant d'un mot grec qui signifie danse, lui fut donné en 1810 par le docteur Bouteille, et depuis il a été adopté dans le langage médical. Comme l'indique un peu cette dénomination, cette maladie consiste dans des mouvements continuels, irréguliers et involontaires d'un ou de plusieurs membres, d'un certain nombre des organes mus, hors l'état de maladie, par la volonté. Les malheureux qui en sont atteints sont sans cesse en mouvement et privés de l'exercice régulier de leurs membres. Eh bien, depuis 1847, quatre-vingt quinze enfants atteints de chorée ont été guéris à l'hôpital des Enfants; souvent la gymnastique seule a suffi, mais quelquefois elle a dû être combinée avec d'autres médications.

Au nombre des faits très-curieux qui ont été observés dans cet hôpital, M. Blache a cité le fait suivant, qui témoigne de l'efficacité vraiment merveilleuse des exercices gymastiques contre cette affection.

Conrad (Emile), âgé de dix ans, entré dans notre service pour une chorée des plus graves, était depuis douze jours soumis inutilement aux divers moyens dont l'expérience a constaté les heureux résultats dans cette maladie. Son agitation était excessive et ne cessait ni jour ni nuit; il ne pouvait articuler aucune parole; son intelligence diminuait

sensiblement; son appétit était absolument nul; il lui était presque impossible d'avaler des aliments; nous avions tout lieu de redouter une terminaison funeste.

Je crus devoir alors suspendre tout traitement, et j'engageai M. Laisné à tenter quelque chose en faveur de ce pauvre enfant.

Après l'avoir étendu sur un matelas et fait maintenir par plusieurs de ses jeunes élèves les plus intelligents, M. Laisné commença par lui frictionner à nu les membres supérieurs et inférieurs pendant une grande heure. Dix jours de suite les frictions furent répétées de la même manière. Dès le troisième, on obtint six heures de sommeil calme; le septième jour, les aides destinés à maintenir le malade étaient devenus inutiles; au huitième, il put prendre un peu de nourriture et boire une gorgée de vin; le douzième jour, il faisait devant nous, dans la salle, une cinquantaine de pas, soutenu par un bras seulement; le treizième jour, on le porte au gymnase seulement pour y prendre l'air; le quatorzième, on le soumet à la suspension sur une barre horizontale; le dix-neuvième, il s'habille seul pour la première fois; le vingt-troisième jour de son traitement, il partageait tous les jeux et les exercices des autres enfants; enfin, le vingt-huitième jour, on put le regarder comme tout-à-fait guéri. Il continue néanmoins pendant quelque temps encore de venir au gymnase, dans la crainte d'une rechute et parce qu'il y prend d'ailleurs un extrême plaisir.

Disons en terminant, dit encore M. Blache, que grâce aux soins intelligents, à l'extrême sollicitude de M. Laisné pour les jeunes malades qui lui sont confiés, nous n'avons eu aucun accident à regretter depuis quatre ans. Les beaux succès qu'il vient d'obtenir à l'hôpital de la Salpêtrière dans le traitement de l'épilepsie vraie et simulée doivent, non moins que ceux qu'il a obtenus dans notre établissement, le recommander d'une manière toute particulière à l'estime de nos confrères.

En présence de résultats aussi remarquables et aussi authentiques, nous ne pouvons que joindre notre voix à celle de l'honorable médecin de l'hôpital des Enfans, et chaque fois que nous recueillerons des faits remarquables de guérison par les exercices gymnastiques, nous ne manquerons pas de leur donner l'appui de notre publicité. Il est bien temps que tout le monde sache quelles ressources immenses on peut tirer de la gymnastique.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Dans une lettre écrite à la *Lancette française* par M. Leneveu, docteur en médecine à Valognes et ancien interne de Paris, ce médecin raconte les détails de l'épidémie de suette miliaire qui a régné dernièrement dans le département de la Manche, épidémie dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, et s'exprime ainsi relativement à l'ignorance des habitants de la campagne :

« Des soins éclairés ont bientôt diminué la mortalité, qui, en vérité, existait d'abord dans des proportions effrayantes. Et quoiqu'il soit bien vrai de dire: malheur à ceux qui sont les premiers atteints dans une épidémie quelconque, je pense qu'un grand nombre de malheureux ont été victimes d'un traitement absurde. Nos paysans sont, comme ailleurs sans doute, fort enclins à enfreindre les lois de la médecine pour suivre avec entêtement les voies funestes du charlatanisme et de l'ignorance; c'est ce qui est arrivé dans les communes les plus cruellement frappées, surtout Grosville, Briqueboscq, Benoîtville, etc. Un vieux préjugé persuade aux gens du peuple qu'il faut du *réchauffement*, comme ils disent, pour toutes les maladies éruptives; et malheureusement, ce préjugé prôné et entretenu par quelques personnes influentes étrangères à l'art de guérir, a prévalu trop longtemps, et le nombre toujours croissant des décès a pu seul dessiller les yeux de ces pauvres ignorants et permettre à la médecine d'intervenir plus sagement et surtout d'une manière plus efficace.

« Voici, en effet, monsieur le rédacteur, le traitement incendiaire qu'on leur faisait suivre: Non contents d'envelopper les pauvres malades, tout ruisselants de sueur et noirs de fièvre, dans des couvertures de laine, on les entortillait encore dans une couche épaisse de laine en suint; souvent on les couvrait par dessus la tête, de sorte qu'ils étaient comme dans une étuve infecte; on fermait hermétiquement les rideaux du lit, et malgré la chaleur de l'atmosphère, on calfeutrait portes et fenêtres, et, pour étancher leur soif ardente, on leur donnait à boire du cidre bouillant avec du sucre et de l'eau-de-vie!!... Est-il étonnant, après cela, qu'il y ait eu tant de morts à déplorer, et un pareil traitement, ne serait-il pas plus meurtrier lui-même que la plus terrible épidémie?

— M. Bally, membre de l'Académie de médecine, dans le travail qu'il a lu au congrès de Nancy, a fait ressortir les avantages du traitement moral pour les aliénés. A propos des établissements d'aliénés où la musique est mise en usage comme moyen de distraction et de traitement, il cite l'établissement situé à Aversa (Italie): « Ecoutez, dit-il, la grande voix de l'expérience et voyez ce qui se passe dans la grande ville d'Aversa, près de Naples. Aucun aliéné n'entre dans l'asile sans faire choix d'un instrument, et l'on ne va jamais à un exercice, à

la table, au dortoir, sans qu'on n'entende des sons musicaux. Qu'importe qu'ils soient un peu discordants! le mérite, c'est d'occuper l'attention. »

L'établissement d'Aversa est constitué comme les jardins d'Armide : tout est arbre, arbrisseau, fleurs. La peinture les reproduit sur les murs, les fenêtres, à l'imitation de ces jolies images que l'on voit encore si fraîches dans les maisons de Pompéia, où elles furent cachées sous la cendre du Vésuve, l'an 79 de notre ère.

M. Bally rappelle que Pinel fit tomber les chaînes des aliénés, que M. Ferrus imagina de les occuper au travail des champs, que MM. Trélat et Baillarger les dotèrent de la musique, Leuret du système bien ordonné des moyens moraux, et que les médecins d'Aversa, avec leurs jardins enchantés, leur ont rendu d'immenses services.

Le traitement moral des aliénés continue toujours, au reste, à préoccuper l'attention des médecins spéciaux, et nous avons constaté l'année dernière plusieurs succès remarquables obtenus dans la maison de santé du docteur Bourdoncle, où le service des aliénés, idiots, épileptiques, hystiriques et hypocondriaques est confié à notre jeune et habile confrère, le docteur Michéa, rédacteur en chef de l'*Observation* et auteur de plusieurs ouvrages couronnés par l'Académie de médecine. Il est vrai, toutefois, que dans l'établissement que nous citons, on joint les soins purement médicaux aux moyens hygiéniques et moraux.

—D'après des recherches statistiques sur les hôpitaux publiées dans un travail qui continue à paraître et dont nous avons indiqué l'origine, il y a en France 126,142 lits appartenant aux établissements hospitaliers. Ce nombre de lits est partagé entre 1,270 hôpitaux; mais 46,538 lits seulement sont destinés aux malades civils, car 16,699 sont destinés aux militaires et 55,052 aux enfants et aux vieillards.

Ces chiffres ne sont pas un objet de pure curiosité, l'auteur fait ressortir l'importance qu'il y a à les connaître en cas d'épidémie ou de guerre sur une portion du territoire. Il fait remarquer que le nombre de lits réservés aux indigents malades devrait être au contraire plus considérable que celui réservé aux vieillards, aux enfants qui, sauf de rares exceptions, seraient beaucoup mieux secourus à domicile. En effet, dit-il, un lit d'hôpital permet de venir en aide dans le cours d'une année à plus de huit individus divers, tandis qu'un lit d'hospice sert à trois personnes seulement dans le cours de deux ans, c'est-à-dire que l'un est six fois plus utile que l'autre. Eh! quel plus grand service à rendre à la société que celui qui permet à un père de famille de recouvrer la santé, de reprendre son travail et de subvenir aux besoins de sa famille? C'est secourir vingt personnes pour une seule famille.

Quant au nombre des individus traités, il a constaté que pendant l'année 1847 seulement, 575,223 individus ont été secourus dans les établissements hospitaliers et il appelle l'attention du ministre sur les admissions militaires qui ont été, cette même année, de 150,000, tandis que l'armée ne comptait pas plus de 300,000 hommes, chiffre qui semble presque impossible, et qui fournit la proportion d'un malade sur deux pour des hommes dans la force de l'âge, quand, dans la vie civile et parmi les classes pauvres, on ne compte qu'un malade sur six indigents.

FORMULES.

CATAPLASME DE MIE DE PAIN.

Prenez : Mie de pain..... 125 grammes.
Lait..... 250 —

On émiette le pain en frottant la mie du pain rassis entre les mains, on le mêle au lait froid et l'on fait cuire jusqu'en consistance de cataplasme.

On peut rendre ce cataplasme plus émollient en le préparant de la manière suivante :

Prenez : Mie de pain..... 250 grammes.
Lait..... 500 —

Agissez comme précédemment et ajoutez, lorsque la bouillie est retirée du feu, deux jaunes d'œufs et deux cuillerées à bouche d'huile d'olives. Cela forme un excellent cataplasme, qui peut être utile aux personnes qui habitent la campagne et qui n'ont pas toujours à leur portée de bonne farine de graine de lin.

CATAPLASME DE SEMOULE.

Se fait comme le cataplasme de farine de lin, et n'a pas besoin d'être aussi fortement ni aussi longtemps agité que celui-ci.

Il convient aux personnes qui ont la peau fine et blanche; il est bon de l'employer de préférence sur les femmes, pour la partie antérieure de la poitrine, car sur une peau fine, la farine de graine de lin, qui n'est pas parfaitement fraîche, peut déterminer des érysipèles.

CATAPLASME DE FÉCULE DE POMMES DE TERRE.

Prenez fécule de pommes terre..... 60 grammes.
Délayez dans eau froide..... 60 à 100
Versez brusquement le mélange dans eau bouillante..... 500
Faites jeter un ou deux bouillons et retirez du feu.

Ce cataplasme, qui est très-adoucissant, a, sur celui de farine de graine de lin, les mêmes avantages que le cataplasme de semoule. Il évite non-seulement l'érysipèle, mais les rougeurs et éruptions diverses; c'est pour cela qu'on le préfère dans quelques maladies de la peau.

CATAPLASME DE FEUILLES DE MAUVE.

On sépare les feuilles de leurs tiges, on les fait cuire dans une quantité suffisante d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient complétement ramollies; alors on les écrase et on les pile comme la chicorée et l'oseille que l'on destine à être servies sur nos tables.

Ce cataplasme est très-émollient, mais il doit être fréquemment renouvelé.

On prépare de la même manière tous les cataplasmes faits avec des feuilles telles que celles de guimauve, de morelle, de cerfeuil, etc.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 septembre 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 29

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'hygiène et des maladies de la peau. — Du coton dans le traitement de l'hémorrhagie ou perte de sang. — Soins hygiéniques à donner aux nouveau-nés. — De la vigne et du vin chez les anciens et les modernes. (3e article.) — Variétés et nouvelles. — Formules : Bains avec le sel marin ; — Bains avec le son.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 SEPTEMBRE 1851.

Les maux de gorge que nous signalions déjà dans notre dernier compte-rendu ont continué à régner et sont devenus extrêmement nombreux. Nous avons indiqué leur cause principale, l'oubli des précautions contre le froid, surtout pendant la nuit. Ils offrent généralement peu de gravité ; quelques gargarismes adoucissants et des bains de pieds à la moutarde suffisent ordinairement pour s'en débarrasser.

Quelques cas d'apoplexie, des douleurs, et même des inflammations vives du ventre, des névralgies : telles sont encore les maladies que l'on a observées.

Quoique le choléra n'ait pas encore quitté l'Algérie, Paris continue toujours à en être exempt, et, en résumé, il y a beaucoup d'indispositions, mais peu de maladies graves. Les entrées dans les hôpitaux, ainsi que la mortalité, forment une moyenne qui est peu considérable.

DE L'HYGIÈNE ET DES MALADIES DE LA PEAU.

Les maladies de la peau occupent une place si importante parmi les infirmités qui accablent l'espèce humaine, que nous recevons fréquemment, de la part de nos lecteurs, quelques demandes d'articles relatifs au traitement de ces maladies. Nous avons hésité jusqu'ici à nous en occuper d'une manière sérieuse ; car nous savions que beaucoup de personnes chercheraient dans ces articles la recette de quelque dépuratif *infaillible* et applicable *à toutes* les maladies de la peau, et nous étions loin de vouloir imiter ces charlatans, qui font du traitement empirique de ces affections, la source principale de leur honteuse fortune.

Mais lorsque nous aurons bien expliqué à ceux qui veulent bien nous lire, que le malade ne peut lui-même se traiter lorsqu'il s'agit de cette importante branche de l'art médical, et qu'il est encore moins sage de s'adresser aux gens qui exploitent les pauvres malades, on verra qu'il y a encore bien des choses à apprendre sur ce sujet, qui ne sont pas généralement assez connues et que l'on peut utiliser.

Disons d'abord ce que c'est que la PEAU : la peau dont on ne remarque ordinairement que le plus ou moins de finesse et de blancheur, dont l'aspect seul occupe le vulgaire, a, pour le médecin et l'anatomiste, une bien autre importance. Il voit dans cet organe une grande enveloppe générale du corps, une sorte de membrane dense, serrée, épaisse, qui met notre être en rapport avec les corps extérieurs et garantit les parties qu'elle recouvre d'un contact direct et douloureux. Il aperçoit cette enveloppe parcourue par des vaisseaux et des nerfs servant de siége au *tact* et au *toucher*, formée de trois couches bien distinctes, dont la plus extérieure est l'*épiderme*, sorte de pellicule mince, espèce de vernis, qui est la véritable barrière protectrice, et il se garde bien d'appeler cet

épiderme la peau, comme on le fait vulgairement, car la peau tout entière est très-épaisse, tandis que l'épiderme mince et transparent se détruit par le frottement et se renouvelle sans cesse, tombe en écailles ou en poudre dans certaines maladies, forme des ampoules ou des cloches dans les brûlures ou sous l'influence des vésicatoires. Il considère la peau comme un organe important qui rejette au dehors une partie du résidu de la nutrition de tout le corps, organe qui sert encore à introduire dans l'économie un grand nombre de principes différents.

On conçoit dès lors que la peau, envisagée de cette façon, ait été l'objet de graves méditations de la part des hommes de l'art, non-seulement au point de vue de la guérison des dartres et autres maladies de cette membrane, mais aussi parce qu'elle sert de voie à l'introduction des médicaments dans une foule de maladies, et qu'on la choisit souvent pour produire des irritations artificielles.

Les maladies de la peau sont excessivement nombreuses, et il faudrait plusieurs gros volumes pour faire leur histoire complète; car ces maladies auxquelles on donne vulgairement le nom de dartres, sont souvent très-différentes les unes des autres. Tantôt ce sont de petites cloches remplies d'un liquide transparent auxquelles les médecins donnent le nom de *vésicules;* d'autres fois ces petites cloches, plus larges, plus arrondies, contiennent un liquide trouble, et sont appelées *pustules;* ou bien ces élevures sont pleines, ne contiennent aucun liquide et constituent les *papules.* Quelquefois il s'agit d'énormes cloches ou *bulles;* d'exfoliation de l'épiderme, de son épaississement démesuré, de croûtes de diverses formes et de diverses couleurs, de plaies, de crevasses, de taches, de productions dures et cornées, etc., etc.

Toutes ces maladies ont des causes variées; elles sévissent sur des individus de constitutions également variées, et doivent souvent être traitées par des moyens opposés. Bien plus, bon nombre d'entre elles doivent être respectées, car leur guérison, dans certains cas donnés, serait funeste à ceux qu'elle aurait d'abord favorisés. A l'un il faudra des bains tièdes et adoucissants; à l'autre, des bains stimulants; à celui-ci, on devra donner, à l'intérieur, des médicaments fortifiants et un régime substantiel; à celui-là, des rafraîchissants et un régime doux. Certaines maladies de la peau disparaissent d'elles-mêmes avec la cause qui les fait naître, telles sont, par exemple, celles qui accompagnent le travail de la dentition chez les jeunes enfants. Toute personne sensée comprendra donc, à cette esquisse bien incomplète des éléments du problème, qu'il est très-dangereux de recourir à ces marchands de drogues qui vous traitent à grands frais par correspondance étayant leur réputation sur des attestations plus ou moins mensongères recueillies par ruse ou à prix d'argent, de gens niais ou nécessiteux.

Que faire donc lorsqu'on a le malheur d'être atteint d'une maladie chronique de la peau, dont la présence est un sujet continuel, sinon de souffrance, au moins de soucis et de chagrin? Réclamer les conseils du médecin dont on reçoit les soins depuis longtemps, qui connaît le tempérament et la force de son malade, qui est habitué à l'observer, et qui mieux que personne peut arriver au but désiré. Mais que l'on sache bien que peu de maladies sont plus difficiles et plus longues à guérir, qu'elles sont du nombre de celles qui ont une tendance à reparaître plusieurs fois lorsqu'elles ont disparu, et qu'il faut souvent modifier profondément la constitution du malade par des médicaments appropriés et un régime persévérant pour obtenir une guérison solide. Il est cependant certaines affections de la peau qu'il importe à tout le monde de connaître, parce qu'elles sont contagieuses et qu'il faut savoir les éviter, aussi nous y reviendrons; mais nous pouvons dire dès à présent que parmi les maladies qui affectent la peau, celles qui se communiquent par le contact sont très-peu nombreuses, et que ce qu'on appelle généralement dartres, dans le monde, n'est pas contagieux.

Puisque le traitement des maladies de la peau présente tant de difficultés, même pour le médecin, ne peut-on donc rien faire pour empêcher qu'elles ne surviennent? Oh! sur ce terrain nous sommes puissants, car nous pouvons beaucoup pour éviter ce malheur, et à part un certain nombre de cas où la cause échappe, on peut dans le plus grand nombre des autres la découvrir dans la pratique d'une mauvaise hygiène.

Que l'on considère un moment ce qui se passe à la peau sous le rapport de la transpiration seulement, et l'on concevra de suite l'importance de cette grande fonction. Dans l'état ordinaire, lorsqu'un homme ne sue pas et reste tout-à-fait au repos, on pourrait croire qu'il ne s'échappe rien de la peau. Eh bien! s'il est assis sur le plateau d'une balance très-sensible, on constatera que son poids diminue *à chaque minute,* et cette diminution ne peut avoir lieu que par deux voies : par la bouche, à cause de la vapeur qui s'échappe du poumon, et par la peau. D'après les expériences de Dumas, Séguin, Sancto-

rius, etc., chez l'homme qui est en parfaite santé, dont l'accroissement est terminé et qui n'engraisse point, les deux sources que nous venons d'indiquer déterminent un déchet de poids de 32 grains par minute, 3 onces 2 gros 48 grains par heure, et 5 livres en vingt-quatre heures; le minimum de la perte est de 11 grains par minute, 1 livre 11 onces 4 gros par vingt-quatre heures. Enfin, par des moyens très-rigoureux dans leur appréciation, on a pu constater que la déperdition moyenne étant de 18 grains par minute, 7 sont dus au poumon et 11 à la peau.

Mais cette transpiration appelée, à juste titre, insensible, n'est pas, comme on le voit, toujours aussi faible; la chaleur, le mouvement, l'interception de l'air font apparaître la sueur, et l'on voit les hommes et les animaux, après avoir fait une course rapide, baignés de sueur et entourés d'une atmosphère vaporeuse. Cette sueur n'est donc due qu'à un excès de la transpiration insensible dont nous parlions ou à l'empêchement de l'évaporation par accès difficile de l'air, comme cela a lieu, par exemple, sous les aisselles.

La fonction importante sur laquelle nous venons de jeter un coup d'œil rapide, est loin de constituer toutes celles de la peau; mais qu'elle vienne à être entravée un seul instant, soit généralement, soit sur une petite surface, on verra bientôt des désordres survenir et la maladie se produire sous diverses formes; tantôt ce sera une maladie interne, tantôt une maladie de la peau. Lorsqu'au contraire la peau fonctionne bien et est bien perméable, la chance de contracter des maladies de la peau ou des maladies internes diminue pour l'homme. D'après Hufeland, les causes qui contribuent à multiplier parmi nous ces maladies, ainsi que la goutte, la phthisie, l'hypocondrie, les fièvres gastriques, bilieuses et muqueuses, la plus active, c'est notre négligence à entretenir notre peau dans un état continuel de propreté et de vigueur par l'usage des bains. «Le dernier des hommes, dit Hufeland, a l'intime conviction que l'entretien de la peau est nécessaire à la santé des animaux. Le palefrenier néglige tout pour étriller, bouchonner et laver son cheval; et si l'animal tombe malade, à l'instant même il soupçonne qu'on a bien pu négliger les soins de propreté. Chez la plupart des hommes, la peau est obstruée et privée d'action; l'omission des bains et la malpropreté sont générales parmi les classes inférieures; dans les rangs plus élevés de la société, les vêtements trop chauds, les fourrures, les lits de plume, la vie sédentaire, l'air confiné dans les appartements débilitent et relâchent la peau.»

Si les soins de propreté sont indispensables pour que la peau fonctionne bien, il en est encore d'autres qui sont nécessaires pour atteindre ce but: ainsi, un exercice modéré et fréquemment répété contribue à entretenir la peau dans un bon état, à favoriser sa transpiration et à entretenir sa chaleur. Le séjour dans un air sec et convenablement renouvelé est également une chose précieuse. On a constaté que l'évaporation insensible est cinq ou six fois plus forte dans l'air sec que dans l'air humide; on a donc cinq à six fois plus de chances de se bien porter en se plaçant dans les conditions indiquées. Le vêtement a aussi une grande influence, et lorsqu'il est trop chaud et trop épais la peau fonctionne mal. Il est toujours très-imprudent de couvrir une grande portion du corps d'un tissu imperméable à l'air, et l'on sait que lorsque la main est plongée dans du mercure ou recouverte de taffetas ciré elle se couvre assez rapidement d'eau, à cause de l'interception de l'air et du défaut d'évaporation.

Ainsi, soins de propreté, exercice, vêtements convenables, desséchement et circulation de l'air sont indispensables à la bonne harmonie des fonctions de l'homme. D'autres circonstances doivent encore être l'objet de son attention, relativement au sujet qui nous occupe : pour que la peau fonctionne bien, il faut que les organes intérieurs ne soient pas souffrants; aussi, faut-il surveiller les autres fonctions et particulièrement celle de la digestion, éviter l'impression vive et subite du froid humide, surtout pendant le sommeil et pendant l'acte de la digestion. Enfin, s'occuper de l'état de la peau lui-même; une peau molle, non élastique fonctionne toujours mal, et il faut s'empresser, dans ce cas, de lui donner la densité et le ressort nécessaires. On y arrivera à l'aide des bains de mer ou de rivière, et, au besoin, en employant les bains salés. Dans l'hiver, ces bains pourront être remplacés par des frictions sèches combinées avec des lotions froides; mais il faut surtout éviter les pommades, les cosmétiques, les substances que l'art et la coquetterie ont inventées pour colorer la peau en rose ou en blanc : toutes ces applications sont pernicieuses et déterminent des rides précoces et irréparables.

Tels sont les moyens rationnels qui sont nécessaires à l'hygiène de la peau, qui peuvent prévenir ces maladies et contribuer au bonheur en conservant la santé.

Dr Reinvillier.

Du coton dans le traitement de l'hémorrhagie ou perte de sang (1).

PAR C. E. BOURDIN.

Anima carnis in sanguine est.
Lévit. ch. XVII, § 2.

Le sang contient en lui-même tous les éléments dont sont formés nos organes, et il les contient sinon en nature, au moins en principes. De là, l'importance physiologique prédominante du sang sur tous les organes de l'économie, puisque de lui seul, ils tirent les éléments de leur propre constitution, et par conséquent de leur existence.

Dire à quelle fonction est destiné le sang, c'est dire la gravité des hémorrhagies. La théorie, d'accord en cela avec l'observation quotidienne, nous apprend que les pertes de sang atteignent profondément l'organisme, et peuvent occasionner la mort. Les lésions d'une petite artère, d'une veine d'un certain calibre, peuvent produire ce funeste résultat. Quelquefois même l'hémorrhagie de quelques vaisseaux capillaires est suivie du même effet. J'ai cité, dans ma thèse, l'histoire de ce barbier de Venise qui, voulant couper un poil du nez qui le gênait, entama légèrement la muqueuse nasale avec la pointe de son ciseau, ce qui donna lieu à une hémorrhagie mortelle. Ainsi l'expérience prouve qu'une plaie légère, qu'un suintement capillaire peuvent, dans certains cas, être suivis d'accidents hémorrhagiques graves qui réclament des secours prompts et intelligents.

D'après cela, on comprendra qu'aucun moyen propre à arrêter les hémorrhagies ne doit être négligé. En venant parler de la propriété hémostatique du coton, je ne prétends exclure de la thérapeutique aucun des médicaments anti-hémorrhagiques conseillés jusqu'à ce jour ; je veux seulement faire connaître un moyen nouveau, efficace, sur lequel j'ai déjà appelé l'attention de l'Institut.

Le coton a la propriété d'arrêter les pertes de sang. Cette propriété me semble la conséquence d'une autre propriété redoutée par les chirurgiens, celle d'adhérer aux plaies. L'expérience apprend en effet que les filaments du coton s'incorporent dans la substance de nouvelle formation destinée à réparer les tissus détruits par une cause quelconque. Cette substance, désignée en chirurgie sous le nom de *lymphe plastique*, se secrète peu à peu, sous forme d'une matière molle d'abord, qui s'insinue entre les filaments, et s'y coagule. De là, une adhésion préjudiciable à la guérison dans le traitement des plaies ordinaires. Or, c'est précisément cet inconvénient que j'ai fait tourner au profit de la science en appliquant le coton au traitement des hémorrhagies. Le coton, en adhérant à la plaie, fait l'office d'un bouchon, c'est-à-dire d'un obstacle matériel à l'écoulement d'un liquide.

Le mode d'application du coton est simple et facile ; toutefois cette opération réclame des soins indispensables que je vais dire en quelques mots.

S'agit-il d'une hémorrhagie nasale ? On fait, en les roulant dans le creux de la main, sept à huit boulettes de coton que l'on introduit successivement dans les narines, en ayant soin d'introduire le plus haut possible les premières boulettes. Une pince à pansement est ce qui convient le mieux pour cette petite opération ; mais à défaut de cet instrument, un petit bâtonnet échancré à l'une de ses extrémités en forme de fourche avec pointes émoussées, suffit pour porter le coton jusqu'au sommet des fosses nasales. On introduit de la même manière et sans désemparer, un nombre de boulettes suffisant pour remplir la narine qui donne l'hémorrhagie. On applique alors le doigt sur la dernière partie de coton, afin de maintenir le tout en place et exercer pendant quelques minutes une compression modérée. S'il s'écoule encore quelques gouttes de sang par la gorge ou par l'ouverture antérieure de la narine, on ajoute une nouvelle quantité de coton sans déranger l'appareil, ni cesser la compression. Si l'hémorrhagie continue et que le sang imbibe complétement le coton, il faut débarrasser la narine et introduire immédiatement, et en plus grande quantité, une nouvelle série de boulettes de coton sec. Ce procédé bien simple m'a suffi pour arrêter des hémorrhagies rebelles, abondantes, qui avaient mis les malades aux portes du tombeau.

A l'appui de ce que j'avance, je citerai un fait pris au hasard dans ma pratique personnelle. Une femme de la campagne, âgée de 38 ans, enceinte pour la première fois après vingt ans de mariage, se trouve prise de pesanteurs de tête et d'une sorte de somnolence. L'embarras de la tête augmente pendant quelques jours ; puis, sans cause connue, une hémor-

(1) L'article que notre savant confrère, M. le docteur Bourdin a bien voulu nous communiquer, vient appuyer les deux articles que nous avons publiés sur le coton (*Méd. de la Mais.*, p. 103 et 258) ; mais en même temps qu'il nous donne cette approbation, à laquelle nous tenons beaucoup, il indique un emploi du coton qui a une excessive importance ; c'est donc un très-grand service rendu par M. Bourdin, surtout aux habitants des campagnes. (*Note du rédacteur.*)

rhagie nasale se déclare ; il était environ neuf heures du matin. Le sang coule en fil et avec abondance. La malade sentant sa tête se dégager se félicite de cette heureuse hémorrhagie. Cependant la perte de sang continue, les assiettes se remplissent successivement, et vers quatre heures du soir rien n'en annonce la cessation. Appelé à ce moment, je trouve la malade défaillante, sans pouls et presque sans voix. J'introduis en toute hâte quelques boulettes de coton dans la narine qui donnait le sang, et aussitôt l'hémorrhagie s'arrête, au grand étonnement des assistants. Quelques gouttes de sang tombèrent encore dans la gorge et se mêlèrent aux crachats. Mais l'hémorrhagie était terminée et ne se renouvela pas. Une pincée de coton avait suffi pour supprimer une hémorrhagie qui durait depuis sept heures. Lorsque j'enlevai les boulettes de coton, quelques-unes sortirent du nez parfaitement blanches et sèches, ce qui prouvait que le sang n'avait pu pénétrer à travers les filaments déliés de cette précieuse bourre.

Lorsque l'hémorrhagie est due à la lésion d'un vaisseau superficiel, à la rupture d'une veine varqueuse, d'une artère du doigt, etc., le mode d'application du coton est encore à peu près le même, et consiste dans le rapport direct et immédiat de l'agent thérapeutique avec la plaie. Toutefois, quelques précautions préliminaires en rendent l'action plus efficace. On coupe le coton en fragments à l'aide de ciseaux ; on éponge soigneusement la plaie avec un linge mouillé à défaut d'éponge, et l'on applique vivement le coton haché sur le point d'où part l'hémorrhagie. Une pincée de coton suffit pour la première application. Le doigt, compresseur intelligent, maintient la première pincée et laisse à l'opérateur le temps d'étudier la plaie et les diverses sources de l'hémorrhagie lorsque plusieurs vaisseaux se trouvent lésés. On ajoute peu à peu de nouvelles quantités de coton sans discontinuer la compression, car il faudrait recommencer. On prolonge pendant quelques minutes l'action de la main, c'est-à-dire la compression. Lorsque l'écoulement sanguin se modère, on ajoute encore du coton, s'il en est besoin, pour faciliter l'action de la bande qu'on applique immédiatement. Il est convenable que la bande soit un peu serrée ; toutefois, il ne faut pas perdre de vue que cette partie de l'appareil ne doit jouer ici qu'un rôle de simple contention et non de compression, chirurgicalement parlant.

S'il se présentait une circonstance particulière qui rendît la compression nécessaire il faudrait en confier l'exécution à un chirurgien expérimenté. L'interruption complète et prolongée du cours du sang dans un organe quelconque a de grands inconvénients auxquels ne pourrait pas remédier un homme étranger à l'anatomie et à la physiologie. La compression unie à l'action hémostatique du coton rend parfois de grands services. Un jeune homme ayant eu l'arcade palmaire coupée par accident avait éprouvé plusieurs hémorrhagies successives qui avaient singulièrement diminué ses forces et commençaient à compromettre sérieusement son existence. Diverses tentatives avaient été faites infructueusement pour arrêter la perte de sang. Un médecin distingué, M. le docteur Chairoux de Savigny, fut appelé près du malade. La plaie fut bourrée avec du coton haché menu ; une compression fut régulièrement établie sur le point malade, et l'hémorrhagie disparut. Ce secours promptement administré sauva la vie au blessé. Néanmoins, je persiste dans l'opinion fondée que la compression ne doit être employée que par le chirurgien. Toute personne étrangère à l'art chirurgical ne devra pas se permettre de serrer fortement une bande destinée à arrêter une hémorrhagie ; à moins que la perte de sang n'ait été très-abondante, que les forces n'abandonnent les blessés, que la voix ne baisse, que le pouls ne soit très-faible ou ait disparu, qu'une sueur froide n'inonde le visage, que des syncopes n'aient eu lieu, en d'autres termes, à moins que la vie du malade ne soit en danger.

Lorsque le sang ne coule plus et que les soins nécessaires ont été donnés au blessé, il faut abandonner l'appareil pendant plusieurs jours. Dès le lendemain ou surlendemain, au plus tard, je retire les boulettes qui remplissent les narines. Mais s'il s'agit d'une plaie, le coton est adhérent, et il y aurait grande imprudence à l'arracher. Cette pratique aurait des inconvénients graves au point de vue de l'hémorrhagie qui pourrait se reproduire, et au point de vue de la cicatrisation de la plaie qui pourrait en être retardée. Il faut se garder d'enlever l'appareil tant qu'il présente de l'adhérence. On peut changer les bandes, ce qui est ordinairement facile, sans danger et sans douleur pour le malade ; mais il ne faut exercer sur le coton que des tractions modérées. Dans certains cas, il faut attendre que la suppuration soit établie ; alors le coton se détache spontanément.

Une observation importante trouve sa place ici. Le coton convenablement appliqué laisse ordinairement suinter, entre les fils, un liquide séro-sanguinolent rougeâtre ayant l'aspect du sang. Les piè-

ces de l'appareil en sont teintes et l'on pourrait croire que l'hémorrhagie continue : c'est une erreur. Tant que le liquide épanché ne contient pas de globules rouges et ne tache pas le linge ou la main à la manière du sang pur, il ne faut nullement s'inquiéter de l'écoulement de cette humeur séro-sanguinolente ; dans ce cas, l'appareil doit être laissé intact jusqu'au moment où l'on juge convenable de l'enlever.

Le coton n'est pas un moyen infaillible pour arrêter toutes les hémorrhagies produites par les plaies. Soutenir une pareille thèse serait tout simplement absurde. Mais ce moyen est si commode, si économique, d'un emploi si simple, si peu douloureux, si exempt d'inconvénients relativement à la cicatrisation de la plaie, qu'il doit prendre l'un des premiers rangs parmi les moyens destinés à arrêter les hémorrhagies. A cause de son innocuité absolue il doit être recommandé spécialement aux personnes étrangères à la science médicale. Son emploi entre des mains même inintelligentes ne peut compromettre ni la vie, ni la guérison du malade.

Depuis plus de quatre ans que j'ai présenté à l'Académie des sciences un court Mémoire intitulé : *De la propriété hémostatique du coton,* mes expériences se sont multipliées et m'ont raffermi dans la croyance que le coton est destiné à une réhabilitation thérapeutique complète. De ces expériences il ressortira secondairement que le coton, cette bourre douce comme la soie, loin d'être un irritant ainsi que l'ont prétendu divers pathologistes, est au contraire un calmant ou plutôt un émollient, qui agit à la façon des mauves à la famille desquelles il appartient.

Soins hygiéniques à donner aux nouveau-nés.

Les limites prudentes que nous nous sommes imposées dans le plan de cet ouvrage, nous interdisent de traiter certains sujets dont la nature pourrait, soit éveiller de chastes susceptibilités, soit forcer, pour nous comprendre, nos lecteurs à suivre un véritable cours d'anatomie et de chirurgie. Pourtant il peut être nécessaire de savoir, en l'absence d'un médecin ou d'une sage-femme, donner des soins à un nouveau-né ou à une accouchée ; c'est du premier dont nous allons nous occuper aujourd'hui, en nous réservant de parler de l'autre prochainement.

L'accouchement terminé et l'enfant confié à sa garde, ou à tout autre personne, parente ou amie, celle-ci doit le couvrir de façon à le garantir du froid. Si l'accouchement avait lieu hors de la présence d'un médecin, ou d'une sage femme, il est important d'examiner si la bouche de l'enfant n'est pas remplie par des mucosités qui mettent obstacle à l'établissement de la respiration.

On retire ces mucosités avec le petit doigt introduit avec précaution dans la bouche de l'enfant, balayant rapidement et adroitement le dessus de la langue, l'intérieur des joues ; la tête du nouveau-né couchée sur le côté, de façon à ce que de nouvelles mucosités apparaissant elles puissent s'écouler facilement.

Lorsque l'enfant a été grossièrement essuyé, il s'agit de le nettoyer plus exactement et c'est ordinairement à l'aide d'un bain tiède que l'on arrive à ce but. Ce bain se prépare avec de l'eau simple, ou avec de l'eau et du vin, mais ce dernier liquide, presque toujours inuile, a l'inconvénient d'irriter la peau, surtout lorsque l'enfant n'est pas tout-à-fait à terme, et que cette membrane n'est pas bien formée. Le bain à l'eau de son est dans tous les cas préférable, et sa température, surtout, doit occuper l'attention de celui qui l'administre. On arrive à bien constater cette température en y plongeant le dessus de la main et même l'avant-bras qui doivent percevoir à ce contact la sensation d'une douce chaleur, et non une chaleur vive. Mais l'eau ne suffit pas toujours pour enlever les matières grasses qui recouvrent parfois diverses portions du corps de l'enfant, et il faut alors, pour le débarrasser, se servir d'un linge fin que l'on imbibe de temps en temps d'un peu d'huile d'olives.

On comprend toute l'importance de ce lavage qui doit être fait dans un endroit bien clos, à l'abri des courants d'air, et auquel doit succéder l'emploi de serviettes chaudes avec lesquelles on sèche bien exactement toutes les parties de ce petit corps, sans négliger les plis des membres, le cou, les oreilles, l'intervalle des doigts, les cheveux, etc. Mais il ne faut pas surtout oublier que cette peau est fine et délicate, que le moindre frottement l'écorche, et que c'est plutôt en pressant qu'en frottant que l'humidité doit être enlevée.

Maintenant est-il bien nécessaire de laver l'enfant ? Les accoucheurs sont divisés sur ce point. Les uns disent qu'avec les précautions que nous venons d'indiquer le lavage est sans inconvénient; les autres prétendent, non sans raison, qu'il vaut mieux se contenter d'essuyer vivement le nouveau-né, de l'habiller promptement et ne procéder au lavage que vingt-quatre heures après la naissance. Au bout de ce temps, disent-ils, l'enfant supporte mieux ce soin

de propreté, et il en résulte conséquemment moins d'inconvénients. On comprend que cet excellent conseil ne peut pas être considéré comme absolu, et que le climat, la saison, et surtout la force de l'enfant y peuvent apporter des modifications. On devra donc consulter le médecin, s'il est présent, et, dans le cas contraire, bien observer l'état de l'enfant et agir suivant les inductions qu'on en tirera. En ayant soin de ne pas s'écarter des précautions que nous signalons plus haut, le lavage pourra être fait sans inconvénient.

Lorsque l'enfant sera propre, il faut procéder vivement à son habillement, et c'est presque toujours le soin le plus long et le plus difficultueux. Les habits du nouveau-né consistent en une petite chemise de fine toile élimée ou de coton doux; cette chemise doit descendre un peu plus bas que le nombril; en une brassière de flanelle, puis d'une autre brassière d'étoffe de coton doublée simplement ou en *finette*. Pour couvrir les parties inférieures, on place sous l'enfant, d'abord un linge de toile ou de coton, carré, que l'on plie en fichu; sous ce fichu, un ou deux langes de coton ou de laine. Il est bien entendu que, suivant la saison, on modifiera le nombre des brassières et celui des langes. Quant à la tête, que l'on couvre généralement trop, il suffit d'un petit béguin de toile ou de coton, recouvert d'un bonnet d'étoffe quelconque doublé. Pour arriver à couvrir l'enfant de tous ces objets et le faire avec promptitude, il faudra mettre les petites brassières l'une dans l'autre, y introduire la chemise et lui passer le tout, en ayant soin de ne pas agir avec brusquerie. Les petits bonnets seront mis de même, l'un dans l'autre, et attachés sous le cou, de manière à ne pas le comprimer. Généralement les bonnets de layette sont toujours trop grands; il en résulte que la tête du nouveau-né n'est pas suffisamment couverte. Pour obvier à cet inconvénient, il faut que le derrière du bonnet soit à coulisse et que le devant soit ourlé de façon à laisser courir dans l'ourlet le ruban qui sert à faire les brides du bonnet; de cette façon, si ce bonnet se trouve trop long des joues, on le fronce légèrement sur le cordon, et il couvre la tête sans *bâiller*. Tout le monde connaît la manière d'arranger les couches et les langes, nous nous bornerons donc à recommander de ne pas serrer le maillot. J.-J. Rousseau a fait justice de cette coutume barbare des femmes des siècles précédents, qui ficelaient leur enfant de manière à ce qu'il ne pût faire un mouvement. Toutes les mères ont compris l'indignation du grand écrivain et ont suivi ses conseils. Cependant cette coutume barbare est encore en usage dans certains pays, en Auvergne surtout, dont beaucoup de familles arriérées ont la pernicieuse habitude de *fretter*, comme ils le disent, leurs jeunes enfants. Cette opération consiste à les entourer des pieds à la tête, y compris les bras, de longues bandes de toile qui donnent à ces petits infortunés l'aspect d'une momie égyptienne. Sans cette précaution, disent les pauvres ignorants qui les soignent, les enfants ne seraient pas bien *droits*. On comprend tout l'abus d'une pareille pratique, et il serait à désirer que l'autorité municipale fût investie dans les communes de pouvoirs assez étendus pour la faire cesser.

L'enfant peut rester emmaillotté quatre ou cinq mois s'il est né dans la saison froide, trois s'il est né au printemps. On peut alors le vêtir de robes longues, ce qu'il faut faire, règle générale, le plus tôt possible, il n'en deviendra que plus vigoureux; mais revenons à notre nouveau-né.

Le voici donc lavé, habillé et couché dans un berceau garni de matelas de balle d'avoine. Sans doute ces soins préliminaires sont importants, mais il faut continuer le bien-être de l'enfant en toutes choses, et pour cela il faut, avant tout, que l'atmosphère dans laquelle il respire soit maintenue à une douce température. Il faut, en hiver, éviter les poêles, dont le calorique raréfie l'air; les cheminées bien construites sont les meilleurs moyens d'entretenir la chaleur et de renouveler l'air autour de l'enfant. Il faut qu'il ne soit entouré d'aucune chose capable de vicier l'air; le père s'abstiendra de fumer dans l'appartement, et le lit de la nourrice sera tenu avec une rigoureuse propreté. Elle peut garder le nourrisson près d'elle pendant les premiers jours de la naissance; mais dans la belle saison il vaut mieux que l'enfant s'habitue à son berceau. Lors de la déclaration de la naissance à la mairie, il faut prendre les plus grandes précautions pour que l'enfant n'ait pas froid; cette course faite en hiver, le baptême dans une église froide entrent pour beaucoup dans la mortalité des nouveau-nés. Nous avons déjà signalé (*voir* le N° 1) les inconvénients de la déclaration des naissances, à Paris; nous laisserons donc ce sujet.

Si la température est douce, on peut sortir l'enfant quelques jours après sa naissance, et dans les heures où le soleil a le plus de chaleur, quand c'est au printemps; quelques heures après la chaleur dans l'été. Il ne faut pas, comme on le fait généralement, couvrir, soit dans la chambre, soit dehors, la tête de l'enfant avec des voiles plus ou moins épais; il a

besoin d'un air pur, non étouffé, et ces voiles ne peuvent que nuire.

Il ne doit jamais rester dans des couches salies par ses déjections. Beaucoup de mères et de nourrices croient donner de bonnes habitudes de *docilité* à l'enfant en ne le changeant pas dès qu'il est mouillé ; le vrai motif n'est pas là; c'est quelquefois pour s'épargner de la peine, surtout la nuit, qu'elles laissent ce petit être dans l'ordure ; il en résulte des rougeurs, des excoriations du siége qui le font souffrir et pleurer beaucoup plus que si l'on eût changé les langes quand il en était besoin. L'enfant sera lavé toutes les fois que l'expulsion des matières fécales l'aura souillé ; on ne se contentera pas, comme cela arrive souvent, de l'essuyer grossièrement ; les matières se logent alors dans les plis des cuisses, dans les aines, et leur séjour y détermine des rougeurs très-douloureuses.

Lorsque le siége sera atteint par des excoriations qui peuvent être légères, et causées par la chaleur ou par le contact de l'urine pendant le sommeil de l'enfant, il faudra les enduire d'huile d'amandes douces ou de cérat ; si des rougeurs, des *coupures* surviennent aux aines et aux aisselles, il est bon de les saupoudrer de lycopode. Les habitants de la campagne, qui n'ont pas toujours un pharmacien à leur portée, suppléeront au lycopode par de la poudre faite d'un morceau de bois pourri, réduite à la plus grande finesse et bien séchée, ou par de l'amidon bien pulvérisé. On soustraira l'enfant, pendant ses premières semaines, à l'éclat d'un jour vif, d'une lumière éclatante ; son berceau sera placé de manière à ce que le jour lui arrive en face, afin d'éviter que les yeux se dirigent toujours de côté, ce qui arriverait si le berceau était placé de manière à ce que l'enfant reçût la lumière à droite ou à gauche. On peut adoucir son éclat en fermant le berceau avec de très-légers rideaux, que l'on pourra supprimer quand l'enfant sera habitué au jour ; cette supression rendra l'air libre autour de lui.

L'usage des berceaux-balancelles est fort en vogue dans les villes ; c'est toujours une mauvaise habitude de bercer les enfants, quelle que soit la manière en usage. Il faut les laisser s'endormir d'eux-mêmes ; le bercement a toujours quelque chose de brusque et de saccadé qui ébranle le cerveau si délicat de l'enfant, et peut nuire à ses fonctions et même au développement des facultés intellectuelles.

Quelqu'un s'étonnait, un jour, de la lucidité, de l'élocution de Mme Dacier, et en attribuait la cause à l'étude. « Je crois, répondit-elle modestement, en savoir la raison. Étant jeune, j'étais fort délicate, et de peur de me fatiguer, on ne me berçait pas ; il est probable que le repos d'un organe si précieux que le cerveau a contribué à le laisser se fortifier, et que c'est à cela que je dois la netteté de mes idées. » Sans doute tous les enfants que l'on berce ne deviennent pas idiots; mais, nous le répétons, c'est au moins une habitude inutile, dont on débarrasse l'enfant difficilement, et qu'il vaut donc mieux éviter.

Il est encore une mauvaise habitude contre laquelle on ne saurait trop s'élever, celle de parler très-haut, de faire beaucoup de bruit autour du nouveau-né. On oublie trop, alors, que l'organe de l'ouïe est, chez l'enfant qui vient de naître, tout aussi délicat, aussi fragile, si l'on peut s'exprimer ainsi, que ses autres organes ; et si l'on évite à ses yeux l'éclat du grand jour, on doit songer que le bruit considérable est tout aussi pernicieux.

Nous pourrions ajouter à tout ce qui précède des préceptes relatifs à une nourriture suffisante et saine. L'alimentation des nouveau-nés ayant été déjà le sujet d'un article dans cet ouvrage (*Voy. le* n° 11), nous y renvoyons les lecteurs qui voudraient s'éclairer sur cet important sujet.

Toutes les fois qu'un enfant ne paraîtra pas dans de bonnes conditions de santé, malgré l'observation rigoureuse des soins que nous venons d'indiquer, il faudra sans tarder consulter le médecin dont on reçoit les conseils habituels ; les maladies du jeune âge sont généralement sérieuses, et des soins bien dirigés peuvent, dès le début, les empêcher d'avoir une terminaison funeste.

E. DE LANGIS.

DE LA VIGNE ET DU VIN
chez les anciens et les modernes.

PAR LE DOCTEUR ROQUES.

TROISIÈME ARTICLE.

Vins acides ou secs. — Ce groupe se compose des vins d'Alsace et de ceux des provinces d'Allemagne, que l'on connaît sous le nom de vins du Rhin. La plupart de ces vins, blancs d'abord, prennent une teinte flavescente en vieillissant ; ils sont un peu capiteux, secs, légers, austères, se conservent longtemps et déposent de l'acide tartareux. Les vins des environs de Colmar, tels que ceux de Guebwiller, Turckeim, Riquewir, Ribeauvillé, etc., ont de la force, de la séve et un bouquet agréable.

Les vins blancs de la Moselle sont secs, légers,

acidulés, d'un parfum agréable, qui se rapproche de celui de nos vins de Grave; mais leurs qualités s'affaiblissent et se détériorent en vieillissant. Les vins de l'Autriche supérieure ont également une acidité qui n'est point désagréable pendant les grandes chaleurs. Les médecins allemands font l'éloge de leurs vertus rafraîchissante et diurétique. Au reste, ils ont peu de finesse et de parfum.

Mais les plus célèbres et les plus estimés de ce groupe sont les vins du Rhin. Lorsqu'ils sont vieux et de bon choix, ils ont une grande valeur; il en est qui peuvent se conserver cinquante et soixante ans; on les sert dans les plus somptueux repas. Il n'y a pas de gourmet qui ne connaisse, au moins historiquement, le vin de l'ancien château de Johannisberg. Les premières vignes furent plantées sur la partie méridionale de la montagne qui porte ce nom, vers la fin du onzième siècle, par les religieux d'une abbaye. Ce cru fameux appartenait autrefois à l'évêque de Fulde. Aujourd'hui, c'est le prince de Metternich qui le possède. Ce vin, extrêmement rare, s'est vendu, suivant l'année de sa récolte, jusqu'à 12 florins la bouteille; c'est au-delà de 25 francs de notre monnaie. Il se distingue par un bouquet spécial, par un goût exquis, par sa séve et sa limpidité. Après ce grand cru qu'on place au premier rang, on a encore les vins très-distingués de Rudesheim, de Steinberg, de Kirdrich, de Worms, etc. Tous ces vins ont de la force et un parfum très-délicat. On vante encore les vins blancs de Wurtzbourg, provenant des vignes de Leiet et de Stein.

Le vin du Rhin de bonne qualité est très-limpide, d'une saveur acidule, mais fort agréable, et d'une couleur d'or. Quand on le verse dans le verre, il s'en enlève des bulles nombreuses, légères, dont le principe volatil vient frapper l'odorat. Frédéric Hoffmann lui attribue les plus grandes vertus; il assure que l'usage rationnel de ce vin, sous la direction d'un médecin habile, guérirait plus de maladies chroniques que toutes les eaux minérales acidules et autres.

Pour changer et modifier le tempérament, soit flegmatique, soit mélancolique, rien n'est plus efficace que le vin du Rhin bu largement. Il réconforte l'organisme, réveille la chaleur naturelle chez les vieillards, chez les sujets d'une complexion muqueuse; il donne du ton à l'estomac, fortifie le cerveau sans produire, comme les autres vins, la céphalalgie ni le tremblement des membres. Il apaise la soif, excite les fonctions de l'appareil urinaire; en un mot, il donne de l'agilité et de la vigueur, et l'on peut l'administrer aux fébricitants, délayé avec une suffisante quantité d'eau. Voilà encore un magnifique éloge du vin du Rhin qu'on trouve dans le *Traité des matières alimentaires*, de Zückert. Nos vins sont bien supérieurs, je n'oserais pourtant pas leur accorder autant de vertus.

Vins gazeux ou mousseux.

Aï brille à leur tête, Aï dans qui Voltaire,
De nos légers Français vit l'image légère;
C'est l'âme du plaisir, le charme du festin.
Dans le cristal brillant son nectar argentin
Tombe en perle liquide, et sa mousse fumeuse
Bouillonne en pétillant dans la coupe écumeuse;
Puis, écartant son voile avec rapidité,
Reprend sa transparence et sa limpidité.
Au doux frémissement des esprits qu'il recèle
L'allégresse renaît, la saillie étincelle;
Son bruit plaît à l'oreille et sa couleur aux yeux;
Son ambre en s'exhalant va faire envie aux dieux,
Et l'odorat, charmé, savourant ses prémices,
Au goût, qu'il avertit, en promet les délices.

DELILLE. (*Les trois règnes.*)

D'accord avec notre brillant poëte, nous plaçons les vins de Champagne au premier rang. Le commerce les distingue en vins crêmants ou demi-mousseux et en grands mousseux. On les fait avec des raisins noirs et des raisins blancs. Ce mélange concourt à leur perfection. On les met en bouteilles pendant les mois de mars et d'avril qui suivent la récolte. La fermentation commence ordinairement dans les premiers jours de juin et continue tout l'été; elle est surtout très-forte pendant la floraison de la vigne et au mois d'août, lorsque le raisin commence à mûrir. La fermentation diminue à l'automne. Ceux qui ne prennent qu'une fermentation légère et qu'on appelle crêmants sont moins gazeux, pétillent moins dans le verre, et la mousse qui couvre la liqueur se dissipe en quelques instants; ils sont moins piquants, plus vineux, plus estimés que les grands mousseux (1). Au reste, le vrai gourmet veut que ces vins réunissent dans de justes proportions le

(1) Pour rendre le champagne plus gazeux on y ajoute du sucre candi dissous dans du vin blanc avec un peu de crême de tartre. On filtre cette liqueur pour la rendre limpide, et l'on en ajoute à chaque bouteille, en proportion de la qualité plus ou moins mousseuse que l'on veut obtenir. Au reste, c'est une opération assez délicate. L'art peut donner au vin un goût plus gracieux, mais il peut aussi le dénaturer, et peut-être vaudrait-il mieux lui laisser sa qualité originelle. Si vous forcez la liqueur, vous avez un vin de Champagne fade, sucré, presque nauséeux; c'est le vin de l'amateur vulgaire. M. le duc de Montébello, propriétaire de vignes en Champagne, récolte du vin légèrement mousseux et d'une qualité supérieure, sans avoir recours à aucune douceur artificielle. J'ai goûté de ce vin; il est spiritueux, vif, d'un arome gracieux, et je le préfère aux vins pétillants et plus sucrés.

principe spiritueux, la séve, le corps et le parfum.

Le vin rosé se fait avec du raisin choisi que l'on égrappe, que l'on foule et qu'on laisse cuver jusqu'à ce que le moût ait acquis une couleur tendre et rosée. Mais on obtient encore cette teinte en ajoutant au vin blanc une liqueur préparée avec des baies de sureau et de la crême de tartre. Quelques gouttes suffisent pour teindre en rose une bouteille de vin blanc sans altérer son goût ni sa salubrité.

On a cru pouvoir imiter les vins de Champagne dans quelques vignobles de la Bourgogne; on a fait du vin mousseux, pétillant, énergique; mais on n'a pu lui donner la légèreté, la finesse, la grâce, le parfum du vin de Champagne. Celui-ci est frais à la bouche, il charme, il récrée l'esprit, donne une ivresse douce et passagère. Le vin de Bourgogne est plus corsé, plus spiritueux, il pénètre davantage les houppes nerveuses du palais; mais il attaque vivement le cerveau, trouble la digestion, rend la bouche pâteuse; c'est le vin des Anglais.

Un vin pétillant, moelleux, parfumé, agréablement gazeux, c'est le vin d'Arbois. On le sert sur les tables les plus délicates, et quelques amateurs le préfèrent même au vin d'Aï. Les vignes de Milerey, près de Besançon, produisent aussi des vins pétillants, surtout la première année, mais qui n'ont pas la finesse du vin d'Arbois.

L'Ardèche fournit également des mousseux. Celui de Saint-Pérey, que l'on récolte dans le clos de Gaillard, est fort renommé; il se distingue par sa qualité spiritueuse et par son parfum qui approche de celui de la violette. L'Isère nous donne les vins légers et pétillants de la côte Saint-André; la Drôme, la clairette de Die, vin spiritueux, mousseux comme celui de Champagne; l'Aude, la jolie blanquette de Limoux, Layrane et Mayrie, liqueur pétillante parfumée et d'une agréable douceur.

Tous ces vins, imprégnés d'acide carbonique, gagnent à être frappés de glace; le froid les rend plus secs, plus pénétrants; il modifie surtout leur saveur quelquefois un peu fade ou trop sucrée. Bannis des repas ordinaires, on les sert avec une espèce de pompe dans les grandes réunions. Ils rompent la monotonie et quelquefois l'ennui des repas qui se prolongent, car l'homme est assez malheureux pour que l'ennui le suive partout, même à table. Leur couleur ambrée, leur éclat, leur mousse pétillante, leur parfum, tout cela excite les sens, donne une sorte d'hilarité qui se communique rapidement, comme l'étincelle électrique. A ce mot magique de Champagne, les convives engourdis, blasés par la bonne chère, se réveillent; cette liqueur vive, éthérée, charmante, agite tous les esprits; les hommes froids, graves, savants, deviennent aimables; en un clin-d'œil le banquet a changé de physionomie.

Vins astringents et toniques. — Ici viennent se ranger les vins du territoire de Bordeaux. Nulle contrée n'en possède de meilleurs, surtout de plus salubres; mais peu de vignobles offrent, dans la qualité et le prix de leurs produits, une différence aussi grande que celle qui existe entre les premiers crus et les crus ordinaires du pays. Parlons d'abord des vins dont le prix est à la portée du plus grand nombre et qui appartiennent à la quatrième, même à la cinquième classe des vins de Bordeaux : ce sont les petits vins de Médoc, ceux d'Ambès et des autres vignobles des palus de la Garonne; ceux des environs de Bourg-sur-Mer, de Montferrand, des côtes de Saint-Emilion et du canton de Lisbonne, etc. Ces vins sont en général colorés et fermes, un peu âpres, surtout la première année; mais ils s'améliorent en vieillissant. Quelques-uns ont un goût de terroir assez prononcé; d'autres sont légers et ont un goût d'amande. Ceux de la côte de Saint-Emilion sont spiritueux, corsés, d'une saveur agréable; ils sont nutritifs, astringents, stomachiques. A Paris on sert assez souvent ces différents vins, à l'entremets, sous le nom de vins fins de Médoc. La forme de la bouteille et le bouchon allongé, voilà le certificat d'origine. Beaucoup de maisons où l'on fait d'ailleurs bonne chère, n'en connaissent pas d'autres. Malheureusement ils ne sont pas toujours d'un bon choix, et ceux qui en font le commerce les frelatent indignement. Voilà ce qui a contribué à avilir les vins de Bordeaux.

Les vins de Cantenac, de Pouillac, de Saint-Estèphe sont fins, délicats, très-estimés; quelques-uns ont le parfum de la violette. Les gourmets distinguent surtout les vins excellents que fournissent les crus de Léoville, de Larose-Balguerie, de Pichon-Longue-Ville, de Branne-Mouton; le clos Bouzan et celui de Durfort. Ces vins, d'une qualité supérieure et d'un prix élevé, sont rares à Paris, et l'on en consomme peu en France; ils sont réservés pour les maisons opulentes de l'Angleterre.

Mais les plus renommés, les plus délicats, les premiers vins de Bordeaux sont : le château-laffitte, sur le territoire de Pouillac; le château-margaux, dans la commune de ce nom; le château-latour, sur le territoire de Saint-Lambert; et le château-haut-Brion, sur le territoire de Pessac. Ces vins, récoltés dans les années favorables à la vigne, ont une saveur exquise, un bouquet, un parfum délicieux; en un

mot tous les mérites, toutes les qualités désirables. Mais qui peut se vanter d'en boire souvent à Paris (1)?

On m'en a offert dans quelques riches maisons; mais c'était ordinairement du vin médiocre, bien que l'on pût lire sur une plaque de porcelaine adaptée au flacon : *Vin de Château-Margaux, vin de Château-Laffitte.* Je me souviens pourtant d'avoir bu deux ou trois fois, en 1810, du vrai laffitte, chez le prince primat, grand-duc de Francfort. Napoléon, qui savait traiter convenablement ses amis, faisait les frais de sa table; c'est, assez dire, qu'elle était délicate et somptueuse. Au deuxième service apparaissaient des flacons de laffitte et de chambertin qu'on versait libéralement aux convives. Mon goût, d'accord avec mon tempérament, me faisait préférer le bordeaux; celui-ci était du nectar; il est probable que je n'en boirai jamais de pareil, car je n'ai plus l'honneur de dîner chez les princes. Le duc de Dalberg, neveu du prince primat, m'ayant demandé si c'était pour ma santé que je préférais le bordeaux, je lui répondis que c'était aussi pour mon plaisir, et je fis en peu de mots l'éloge de ce vin. Le prince m'honora d'un sourire de bienveillance. A l'instant même le chambertin fut délaissé, et le vin de Laffitte reçut tous les hommages.

Le vin de Bordeaux est le vin des malades et des médecins : des malades, parce qu'il les corrobore après de longues souffrances; des médecins, parce qu'il les soutient dans l'exercice pénible de leur art, sans nuire à l'organe de la pensée. C'est là une des belles qualités du vin de Bordeaux; il donne du ton à l'estomac et aux autres appareils, en laissant la bouche fraîche et la tête libre. C'est aussi le vin des hommes de lettres, des savants, qui n'ont pas besoin de se tourmenter, de s'exciter pour penser et écrire. Lorsqu'ils se sont affaiblis par de longs travaux, ou par un mauvais régime, le vin de Bordeaux vient encore à leur secours.

Un de nos écrivains les plus distingués et les plus spirituels, M. L*** souffrait depuis longtemps d'une affection nerveuse de l'estomac. Il avait renoncé à l'usage du vin; il buvait de l'eau et mangeait seulement quelques légumes. Afin de suivre plus strictement ce régime, il s'était mis en pension à la campagne, chez un jardinier. Mais ses souffrances n'avaient point diminué; il était triste, amaigri et d'une faiblesse extrême. Ses amis délibérèrent un jour sur l'état de sa santé. L'assemblée n'était pas d'accord. L'un conseillait le laitage, un autre l'équitation, celui-ci un voyage en Allemagne, ou les bains de mer. M. L***, fin gastronome, bien potelé, bien portant, je crois même un peu médecin autrefois, proposa, dans cette singulière consultation, le vin de Bordeaux et la bonne chère. Ses arguments étaient sans réplique; il vivait lui-même ainsi et se portait à merveille. M. L*** se laissa persuader, but du vin de Bordeaux sans mélange, mangea du gibier, des blancs de volaille, du poisson, et fut promptement rétabli.

Le territoire de Bordeaux a aussi des vins blancs en grande quantité. Parmi les meilleurs et les plus renommés se distinguent les vins de Sauterne, de Barsac, de Preignac et de Bommes. Ils sont à la fois moëlleux, corsés, fins, aromatiques, et ils peuvent lutter avec les premiers vins blancs de France. Ils se colorent en vieillissant sans perdre de leur qualité. Il n'y a pas longtemps que j'avais quelques bouteilles de vin de Sauterne de 1800 et 1807; ce vin avait encore sa finesse et son parfum. Les vins de Saint-Bris et de Carbonnieux sont légers, secs, délicats et transparents; leur bouquet participe du gérofle et de la pierre à fusil. On apprécie également les vins de Cérons, de Godensac, de Langon, de Loupiac, de Sainte-Croix-du-Mont, de Cadillac, etc. Tous ces vins ont de la séve, du corps et un bouquet agréable; ils sont stimulants et très-diurétiques.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Les vins de première qualité, ou des quatre premiers crus de Bordeaux, se vendent ordinairement de 2,000 à 3,000 fr. le tonneau, et quelquefois plus cher, pendant les premières années; ils s'élèvent ensuite à 5,000 ou 6,000 fr., et quelquefois davantage. Les vins du vignoble de Laffitte, de la récolte de 1815, ont été vendus 10 fr. la bouteille, pris à Bordeaux en 1820; et ceux de Rauzan, Durford, Laroze et autres seconds crus, 8 fr. 50 c.; ceux des troisièmes et quatrièmes crus de la même année, 5, 6 et 7 francs.

Comment pourrait-on obtenir à Paris les premiers crus à 3 et 4 fr. la bouteille? Ces vins, pris dans le vignoble même, se vendent rarement moins de 6 fr., et souvent beaucoup plus cher. D'après M. Jullien, tout ce qui se vend à Paris, sous le nom de vins fins de Bordeaux, vient des vignobles de 3e et même de 4e classe. On a rarement ceux de la 2e, et presque amais ceux de la 1re.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Chaque jour toutes les questions qui se rattachent à l'emploi du chloroforme tendent à s'éclaircir, et leur solution est, en général, favorable à ce précieux agent. D'après les chiffres rassemblés par M. Simpson, la mortalité à la suite des grandes opérations est tombée de 36 à 25 sur 100. On sauve donc depuis cette importante découverte au moins 11 opérés sur 100 de plus qu'autrefois. Ces résultats sont confirmés par les calculs de M. le professeur Buisson, de Montpellier, qui, sur 92 opérés, n'en a perdu que 4.

Un résultat non moins important a été constaté par

M. Simpson et par le professeur Paul Dubois. Ces savants ont acquis la conviction que, pendant le travail de l'accouchement, les femmes plongées dans le sommeil produit par le chloroforme n'en éprouvent aucune influence fâcheuse, ni pour elle ni pour leur enfant. Sur 1,519 femmes accouchées dans ces conditions, M. Simpson n'a remarqué aucun accident qui pût être attribué au chloroforme, et sur 690 accouchements observés par lui et par Murphy, toujours en employant le chloroforme ou l'éther, il n'y eut qu'un enfant mort-né, et encore l'était-il depuis plusieurs jours.

D'après ces faits, les accoucheurs anglais surtout ont une grande tendance à employer le chloroforme, non-seulement dans les accouchements très-douloureux, mais dans tous les cas ; car, quoique l'on ne puisse employer ce moyen que pendant un temps très-limité, il peut néanmoins rendre de grands services et être utilisé pour la période de terminaison de l'accouchement.

Les chiffres ci-dessus indiqués parlent assez d'eux-mêmes, surtout appartenant à des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qui les ont fait connaître; le chloroforme est donc désormais une chose jugée, et quoiqu'il reste encore beaucoup à observer et à dire sur cette substance, on doit dès à présent regarder son application contre la douleur comme une des grandes et bienfaisantes découvertes de notre époque.

—M. le docteur Laforgue, chirurgien-adjoint à l'Hôtel-Dieu de Toulouse, a adressé à la *Lancette française* une observation curieuse, qui prouve qu'il est très-imprudent de se livrer sans mesure à certaines luttes qui peuvent causer de graves accidents.

Le 23 mai 1851, dit ce chirurgien, M. M...., âgé de quarante-deux ans, fortement constitué, ayant de l'embonpoint et jouissant d'une bonne santé, parlait de sa force musculaire au milieu d'une réunion d'amis, dont plusieurs dames faisaient partie. Un des assistants, plus jeune, mais surtout moins fortement constitué, prétendit en plaisantant que ses muscles étaient tout aussi forts, quoique moins développés. De là résulta un défi qui, soutenu de part et d'autre, fit proposer une lutte au jeu du poignet. La partie fut acceptée; et là, en présence d'un cercle de spectateurs qui, divisés en deux camps, se constituaient juges du combat, les deux amis se mirent en devoir de faire assaut avec la force de leurs poignets. Ils s'assirent en face l'un de l'autre, de chaque côté d'une table; ils croisèrent solidement leurs mains, les coudes appuyés sur la table et les avant-bras rapprochés, ainsi que cela se fait dans cette lutte, beaucoup moins inoffensive qu'on ne le croit communément.

Placés dans cette position, ils cherchèrent mutuellement à renverser le poignet de son adversaire, et, après quelques efforts assez énergiques, M. M.... fut vainqueur.

Cette première épreuve ne fut pas jugée suffisante, et M. M...., reconnaissant que la partie n'était pas égale, voulut recommencer la lutte; mais cette fois il s'engagea à renverser la main de son adversaire, son poignet étant maintenu couché sur la table. Pour obtenir ce résultat, il fallait déployer une grande force musculaire; il parvint à relever les poignets, malgré les efforts de son ami, et il luttait vigoureusement pour le renverser complétement lorsqu'un bruit sec, semblable à un coup de fouet, se fit entendre. Les assistants étonnés entendirent tous ce bruit, dont ils cherchaient à s'expliquer la cause, lorsqu'on s'aperçut que M. M...., qui lui-même semblait partager l'étonnement général, pâlissait; en même temps il se laissa aller sur sa chaise, et il s'écria qu'il avait le bras cassé.

On nevoulait pas croire à un pareil accident, et personne n'ajoutait foi aux dires de M. M...., lorsque le docteur Laforgue arriva, une demi-heure après l'événement, auprès du blessé, qui, soutenant sa main, n'avait pas voulu permettre qu'on examinât la partie avant l'arrivée du médecin. Celui-ci constata facilement une fraction complète de l'os du bras et procéda immédiatement au replacement des fragments déplacés et à l'application d'un appareil convenable; le traitement n'offrit ensuite rien de particulier.

Les accidents semblables produits par la même cause sont heureusement fort rares, et le nombre des cas connus sont notés dans les annales de la science; il est cependant probable qu'il en est beaucoup d'ignorés. Le danger étant connu, il est facile de se tenir en garde contre un pareil événement.

FORMULES.

BAIN AVEC LE SEL MARIN.

Prenez : Sel marin..... 2 kilogrammes.

Jetez le sel dans la baignoire pleine d'eau, quelques minutes avant de prendre le bain.

Le bain au sel marin est tonique et fortifiant, il resserre le tissu de la peau et lui donne de la fermeté. Il est fort utile pour les personnes débilitées et les enfants faibles. On séjourne le même temps dans ce bain que dans le bain d'eau tiède ordinaire.

BAIN AVEC LE SON.

Prenez : Son..... 2 kilogrammes.
Eau..... 5 à 6 —

Faites bouillir pendant un quart d'heure, passez et versez dans la baignoire pleine d'eau.

Le bain avec le son est émollient et adoucissant, il est utile aux enfants nouveau-nés, aux personnes dont la peau est irritée et convient dans une foule de cas.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 septembre 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 30

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Maladies nerveuses de l'estomac. — De la conservation des sangsues qui ont déjà servi. — Action remarquable de la glace contre la sensibilité. — Epingle à cheveux avalée. — De la vigne et du vin chez les anciens et les modernes (4e *article*). — Variétés et nouvelles. — Formules : Gelée de choux rouges.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 SEPTEMBRE.

Les inflammations de la gorge, que nous signalons depuis longtemps, sont maintenant en nombre beaucoup moins considérable, mais elles sont, en revanche, beaucoup plus intenses; leur violence est très-grande, elles récidivent facilement, et il faut un traitement plus énergique pour obtenir la guérison; hâtons-nous d'ajouter que la terminaison est toujours heureuse.

Les rhumatismes des articulations sont assez fréquents en ce moment, et l'on a observé bon nombre de fluxions de poitrine qui n'ont pas été généralement très-graves. Les cas d'apoplexie dont nous avions parlé précédemment ne se sont pas renouvelés, et, somme toute, pour une saison qui offre autant de variations dans sa température, le nombre des malades n'est pas exagéré; nous continuons à être à l'abri de toute espèce d'épidémie, et rien ne fait présumer que cette situation doive changer.

Les premiers froids ont déjà fait sentir leur influence aux personnes atteintes de maladies chroniques : les névralgies ont acquis de l'intensité, et les affections de poitrine ont reçu une impulsion subite et mauvaise; les malades doivent donc redoubler de précautions pour supporter sans accidents ces changements de saison, qui sont toujours une cause puissante d'aggravation.

MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC.

Il nous a souvent été demandé de traiter, dans cette publication, des affections nerveuses de l'estomac : et tout en ayant le désir d'être agréable à nos lecteurs et de répondre à la bienveillance qu'il nous ont souvent témoignée, nous avons longtemps hésité. Cette hésitation peut être facilement comprise par les personnes instruites, car les maladies dont il est question ne sont pas de celles qui réclament des secours immédiats du premier venu, mais elles sont au nombre de ces affections qui méritent toute l'attention du médecin, et qui ont besoin d'être observées d'une manière suivie sur l'individu souffrant. En quoi donc devons-nous être utile à nos lecteurs puisque nous ne pouvons leur apprendre à guérir des maladies dont la forme est aussi différente que le sont les physionomies de ceux qui les portent; puisque nous sommes loin de prétendre transformer en médecins ceux qui veulent bien nous lire?

Voilà quelles étaient nos réflexions lorsque nous avons songé aux causes des maladies qui nous occupent, à leur partie hygiénique enfin, et nous avons compris alors que nous pourrions être utile. Ainsi le but que nous nous proposons dans ce travail est de rendre, *autant qu'il est possible,* service à nos lecteurs en les prémunissant contre les causes des maladies nerveuses de l'estomac, et leur indiquant le régime qui peut les faire cesser, ou au moins les améliorer.

On donne généralement le nom de *gastralgies* à des maladies nerveuses de l'estomac qui peuvent se présenter sous les formes les plus différentes et les plus variées. Ce nom est formé de deux mots grecs qui signifient douleurs de l'estomac, et est, par conséquent, mauvais, puisque les affections nerveuses de l'estomac ne sont pas toutes accompagnées de douleur, et que certaines affections très-douloureuses de cet organe ne sont pas de nature nerveuse. Quelque défectueuse que soit cette dénomination, nous l'emploierons néanmoins puisque tout le monde est bien d'accord sur le sens que l'on y attache.

Cependant ce que l'on entend généralement par *gastralgie* échappe à une définition générale bien rigoureuse, car les formes de cette maladie sont très-nombreuses, ses symptômes peuvent s'associer en plus ou moins grand nombre, se remplacer les uns les autres, se multiplient à l'infini; aussi a-t-on dit avec raison de ces maladies, qu'on ne peut en donner une idée bien nette qu'en en multipliant les histoires particulières. Nous allons néanmoins en tracer une esquisse générale qui nous servira à faire connaître ses causes et les moyens de les dominer.

Il est vrai que cette maladie débute d'une manière subite : un malaise vague, un sentiment de pesanteur, de distension de la région épigastrique (*creux de l'estomac*), des besoins de manger, des tiraillements d'estomac sont les changements qui surviennent d'abord, et qui annoncent cette affection. La douleur est le symptôme le plus constant, mais elle offre une foule de variétés dans son caractère et son intensité : en général légère au début, elle siége à l'épigastre, n'augmente pas par la pression, s'accompagne de bâillements, de pandiculations, d'éructations (*sorte de hoquet*) inodores ou acides; souvent elle est obtuse, sourde, ou bien elle offre une violence extrême, s'irradie sur les parois de la poitrine, le dos et les épaules, revient par accès dont les intervalles sont quelquefois égaux, mais rarement.

Chez certains malades, dit M. Barras, au lieu d'une douleur vive, c'est plutôt un malaise pénible et indéfinissable à la région de l'estomac, accompagné d'envies de vomir, de découragement, d'anxiété, et quelquefois de sensations bizarres. Il semble, à plusieurs sujets, que cet organe se gonfle et se remplit outre mesure; à d'autres, qu'il est vide et resserré; à quelques-uns qu'il est comme suspendu et isolé des parties environnantes; souvent ils y éprouvent une vive chaleur ou un froid glacial, comme si un coup de vent très-chaud ou très-froid frappait sur la surface intérieure de l'estomac; d'autres fois, c'est un sentiment de formication analogue à celui que produirait un reptile ou une araignée qui se promènerait dans cet organe. Dans certains cas, la sensibilité du tube digestif est tellement exaltée que les malades lui rapportent toutes les sensations qu'ils éprouvent. Telle était la situation de cette dame qui écrivait à Pinel : « Le principe de tous mes maux est dans mon ventre; il est tellement sensible, que peine, douleur, plaisir, en un mot, toutes espèces d'affections morales ont là leur principe. Un simple regard désobligeant me blesse cette partie si sensiblement que toute la machine en est ébranlée... Je pense par le ventre, si je puis m'exprimer ainsi. » (*Nosog. philosoph.*, t. 3.)

Un autre symptôme assez fréquent est l'existence de battements à la région épigastrique, dans les flancs ou dans quelque autre région du ventre; sensibles au toucher et même à la vue, ils sont fort incommodes pour les malades, qui les observent à tout moment avec inquiétude.

La langue est le plus ordinairement blanche et épanouie; la salivation est quelquefois abondante; la soif est rare, il y a même des malades qui ont de l'aversion pour les liquides. L'appétit est variable, rarement nul, souvent naturel ou augmenté; l'on observe des cas où il est dépravé, capricieux, porté vers des substances qui n'ont aucune propriété nutritive. L'on a vu des malades manger du charbon, du plâtre, de la suie, des insectes, etc. L'on voit aussi des gastralgies qui sont soulagées par l'ingestion d'une grande quantité d'aliments, même de ceux qui sont réfractaires à l'acte digestif. Chez beaucoup, les douleurs augmentent considérablement deux ou trois heures après le repas; le plus grand nombre ont des digestions pénibles, laborieuses; il leur semble sentir à la surface interne de l'estomac le contact d'un corps étranger; ils sont tourmentés par des bâillements, des nausées, des gonflements du ventre, des borborygmes, des coliques et des renvois; mais, malgré tous ces symptômes, la digestion finit par s'accomplir. Il faut toutefois excepter les quelques cas rares où il survient des vomissements; lorsqu'ils existent, ce sont plutôt les liquides avalés qui sont rejetés, et, plus souvent encore, des matières muqueuses. La diarrhée est très-rare, la constipation fréquente et opiniâtre.

Le pouls est ordinairement naturel, quelquefois très-lent, rarement prompt ou fréquent, plus souvent petit que plein, et, dans certains cas, intermittent ou inégal; la fièvre peut exister dans certains cas particuliers.

Les urines sont, le plus souvent, claires et limpides, rendues fréquemment, quelquefois avec un sentiment d'ardeur.

Le moral des malades est assez souvent affecté; ils sont fatigués, abattus, nonchalants, éprouvent des douleurs vagues. Les autres fonctions s'exécutent, au reste, avec régularité, et l'on voit des gastralgiques souffrir pendant un grand nombre d'années sans perdre leur embonpoint et conserver l'apparence de la santé.

La *durée* de cette maladie est très-variable; quelquefois très-courte, plus souvent fort longue, elle peut exister des années, disparaître tout à coup pour ne jamais revenir, ou se montrer de nouveau sous l'influence d'une impression morale ou d'une autre cause.

La gastralgie n'est pas toujours semblable au tableau que nous venons d'en faire; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, ses types sont variables à l'infini, et les symptômes, loin d'être aussi compliqués, sont parfois très-peu nombreux. Chez l'un, la maladie nerveuse consistera seulement en des *crampes d'estomac,* douleurs se manifestant à des intervalles éloignés et avec une grande intensité; chez l'autre, elle se caractérisera principalement par une sensation de chaleur brûlante dans l'estomac, se propageant le long du conduit (*l'œsophage*) qui va de la bouche à cet organe, et cette chaleur sera suivie de l'expulsion d'une matière liquide, souvent très-acide. D'autres malades seront atteints d'un vomissement qui reviendra à intervalles d'une longueur indéterminée, lequel déterminera quelquefois le rejet d'aliments légers, tandis que ceux qui sont indigestes seront conservés par l'estomac. On voit alors les malades être, après cet acte, presque aussi alertes qu'en bonne santé et pouvant même continuer un repas commencé ou se mettre à table avec appétit. Dans d'autres cas, il s'agira seulement d'une digestion longue, pénible, accompagnée de malaise et de pesanteur, ou bien de la perte plus ou moins complète de l'appétit. Enfin, la maladie peut consister uniquement dans un désir impérieux de se nourrir de substances grossières, ou dans un besoin extraordinaire d'ingérer une grande quantité d'aliments liquides ou solides. On a des exemples de malades atteints, sans autre cause qu'une maladie nerveuse, d'une soif tellement intense que d'énormes quantités de liquides ne pouvaient l'apaiser. La maladie à laquelle on donne vulgairement le nom de *fringale* rentre aussi dans le même cadre, et la science a enregistré bon nombre d'observations très-curieuses de cette affection; l'une des plus connues est celle que Percy a rapportée dans ses ouvrages, et qui a pour sujet un infirmier nommé Tarare, lequel engloutissait non-seulement toutes les portions d'aliments, destinées aux malades, dont il pouvait se saisir, mais encore leurs cataplasmes.

On conçoit qu'il est presque impossible de décrire toutes ces formes variées de gastralgie et les nombreuses associations de leurs symptômes. Mais le problème devient encore plus compliqué, quand il s'agit de rechercher si la maladie qui nous occupe est bien une gastralgie et non une inflammation ancienne de l'estomac (*gastrite chronique*), ou quelque autre affection ayant une certaine analogie de forme avec les maladies nerveuses des organes de la digestion. Il n'y a alors, dans bien des cas, qu'un médecin très-instruit et surtout celui qui a l'habitude de soigner la personne atteinte par cette maladie, qui puisse avoir une opinion bien arrêtée, et l'importance de ce jugement est très-grande, puisqu'elle doit décider du traitement et de la guérison du malade. Presque tous les médecins de nos jours sont aptes à bien préciser les cas dont nous parlons, mais le temps n'est pas encore loin où toute une génération médicale ne voyait partout que l'inflammation de l'estomac et voyait, par conséquent, très-mal.

S'il faut autant de sagacité et d'études pour bien différencier deux maladies du même organe, il n'en faut pas moins pour reconnaître la complication d'une maladie par une autre, et il arrive souvent que les gastralgies sont accompagnées d'autres affections dont il faut savoir faire la part. Ainsi, quoique la gastrite (*inflammation de l'estomac*) présente des symptômes très-différents de ceux de la gastralgie, on a quelquefois vu la première compliquer la seconde. Cette circonstance peut arriver à cause de l'intensité des douleurs, de leur longue durée, des écarts de régime, ou être déterminée par des causes accidentelles. Nous avons cité, dans un autre travail, deux gastralgiques que nous avons eu occasion d'observer aux eaux thermales de Plombières, qui étaient atteints de cette complication; il est probable que l'abondance avec laquelle les tables sont servies dans ce pays pendant la saison des eaux, jointe au peu de sobriété des malades, a été pour beaucoup dans le développement des symptômes inflammatoires.

Mais il n'y a pas que la gastrite qui puisse compliquer la gastralgie; beaucoup d'autres maladies sont susceptibles de l'accompagner, et il faut, comme nous le disions précédemment, toute l'ha-

bileté du praticien pour séparer ces éléments divers.

Les maladies gastralgiques ont, en général, une terminaison heureuse; elles torturent affreusement les malades, mais leur guérison arrive au bout d'un temps variable, quelquefois très-court, le plus souvent très-long. Rarement cependant la gastralgie disparaît spontanément, et il faut des soins assidus, persévérants et bien dirigés pour s'en débarrasser. En résumé, ces maladies tirent toute leur gravité de leurs causes, de leurs formes, de leur marche, de leur intensité, de leur durée, des affections auxquelles elles sont liées. Généralement peu redoutables et n'ayant un dénoûment fatal que par exception, elles sont tellement fatigantes et douloureuses, pour les personnes qui ont le triste privilége d'en être atteintes, que le médecin doit employer toute sa persévérance et tous ses soins pour en débarrasser promptement les malades.

Dans le numéro prochain nous indiquerons les causes des gastralgies et nous ferons voir combien il importe à tout le monde de les connaître.

Dr Reinvillier.

De la conservation des sangsues qui ont déjà servi.

par le Dr C. E. Bourdin.

L'usage immodéré des sangsues depuis trente ans environ, a rendu ce précieux animal extrêmement rare, et par suite fort cher. Certaines contrées marécageuses qui fournissaient en abondance nos pharmacies se sont, en quelques années, trouvées complétement dépouillées, et la France est devenue tributaire des nations voisines. Les relevés de la douane ont fait connaître qu'on importe annuellement en France plus de 20 millions de sangsues. Il faut aller jusqu'en Bohême, en Hongrie, en Algérie, en Chine même, chercher des animaux naguère si communs en France.

De là des dépenses considérables et une augmentation relative énorme dans le prix des sangsues, ce qui en rend l'usage impossible dans les familles pauvres. Un exemple concluant se présente à l'appui de ces assertions. D'après M. le docteur Durhen, les sangsues ont été livrées, en gros, aux pharmacies de Besançon, à raison de 1 franc le cent. A la même époque, c'est-à-dire il y a vingt-cinq ans, l'hôpital *Saint-Jacques*, de Besançon, en a même acheté au prix modique de 45 centimes le cent. Aujourd'hui, à Paris et dans les environs, les pharmaciens vendent les sangsues au détail au prix de 35 à 40 centimes pièce. En d'autres termes, les sangsues se payent *trente-cinq* ou *quarante* fois plus cher qu'il y a trente ans. Je ne doute même pas que la cupidité commerciale ne fasse augmenter encore le prix de ces animaux. Il est à ma connaissance personnelle qu'un éleveur de sangsues, que l'on me passe cette expression, habitant l'ancienne province de Vendée, a fait offrir des sangsues aux pharmaciens de Paris à raison de 35 centimes pièce : il s'agissait, bien entendu, d'une vente en gros.

Cet état de choses devait nécessairement fixer l'attention des sociétés savantes et du gouvernement. C'est ce qui eut lieu. Dans sa séance du 1er février 1848, l'Académie royale de médecine eut à statuer sur un rapport remarquable de M. Soubeiran, ayant pour texte le commerce des sangsues.

Pour obvier à la pénurie de sangsues, on a proposé divers moyens. Les uns ont conseillé de tirer le meilleur parti possible de ces animaux; d'autres ont construit des appareils spéciaux, destinés à suppléer à l'action des sangsues elles-mêmes.

Au nombre de ces appareils figurent le bdellomètre de Sarlandière, l'*artificial leech* des Anglais, la sangsue pneumatique de M. Gouyou de Montferrand, la sangsue artificielle de M. Giudicelli, ingénieur français; enfin les divers scarificateurs. Mais, soit que ces appareils ne remplissent pas exactement le but, soit qu'ils offrent des imperfections ou des difficultés d'application, soit, peut-être, qu'ils ne soient pas suffisamment connus, ils ne sont pas encore beaucoup répandus dans la pratique médicale. L'expérience semble même indiquer que ces diverses inventions, tout en rendant déjà de grands services, ne peuvent pas remplacer complétement les sangsues.

On a donc pensé à tirer bon parti des sangsues elles-mêmes. Certains médecins ont proposé de les faire dégorger au moment où elles viennent d'être appliquées. On espère, de la sorte, pouvoir les conserver plus longtemps et les affamer pour les employer en temps opportun. Une petite pincée de sel, quelques grains de tabac, de la cendre même, c'est-à-dire une poudre mélangée d'une certaine quantité de sel de potasse, suffisent pour déterminer le vomissement ou dégorgement, pour me servir de l'expression consacrée. Au contact de ces divers agents, on voit l'animal s'agiter, se rouler sur lui-même, et, après maintes contorsions, vomir le sang dont il était repu. Après cette crise, la sangsue traîne une vie languissante, si elle ne meurt pas presque immédiatement.

Si l'on ne tarde pas trop à retirer la sangsue du milieu des cendres qui l'étouffent, en obstruant les ouvertures des vésicules respiratoires, vésicules rangées le long des parties latérales du corps, l'animal survit. Si, après l'avoir saupoudré de sel commun, on la jette promptement dans l'eau, le sel se fond et débarrasse la victime, non sans lui laisser une maladie, véritable empoisonnement incomplet. Débile et languissante, ou encore agitée par des convulsions, la sangsue reprend alors la liberté de ses mouvements. Peu à peu elle respire plus à l'aise, et revient à la santé. En cet état elle peut être conservée pendant quelques semaines, ou même quelques mois.

Les autres procédés de dégorgement ne donnent pas des résultats plus satisfaisants. Le dégorgement mécanique, par exemple, qui s'obtient à l'aide d'une pression tout le long du corps, entre le pouce et l'index, fait refluer le sang de l'extrémité caudale vers la bouche. Cette opération un peu brutale ne peut guère se faire sans déterminer des lésions plus ou moins apparentes sur le canal intestinal. En effet, bien que composé d'un tube unique sans circonvolutions, l'intestin présente néanmoins, de distance en distance, des parties rétrécies, véritables obstacles matériels ajoutés à la contraction propre de l'intestin, véritable obstacle physiologique. A tout considérer, je ne sais pas si le vomissement provoqué par le sel ou le tabac ne vaut pas mieux que le dégorgement mécanique. Au moins, dans le premier cas, l'animal en est quitte pour une indigestion dont il peut guérir.

Lorsque, par un procédé quelconque, on a fait dégorger la sangsue, on l'enferme dans un bocal étroit avec un peu d'eau fraîche et pure, que l'on renouvelle de temps en temps. Là, d'autres tortures commencent. Après avoir été empoisonnée par le tabac, ou étouffée dans la cendre, ou écrasée à demi entre les doigts, la sangsue est condamnée au supplice de la faim. Pendant des semaines entières on la retient captive dans son étroite prison, sans lui donner le moindre aliment. On s'applique, au contraire, à empêcher tout contact du vase avec l'air extérieur, dans la crainte que quelques feuilles ou quelques larves d'insectes ne viennent *corrompre* cette eau limpide qui doit suffire à la sangsue. Affamée, elle dépérit peu à peu et succombe. Tel est le sort de presque toutes les sangsues qui ont été appliquées sur un malade.

Ces divers procédés de conservation aboutissent, contrairement à la volonté des praticiens, à la destruction des sangsues, à leur rareté, et par suite, à leur cherté excessive.

Exerçant la médecine, comme la plupart de mes confrères, dans toutes les classes de la société, je me suis souvent trouvé, au chevet du pauvre, privé d'un moyen thérapeutique efficace. La nécessité m'a donc fait réfléchir aux moyens de conserver ces animaux, qui nous rendent de si grands services.

Convaincu, par l'expérience, de l'inefficacité des moyens préconisés par les auteurs et généralement mis en usage, j'ai dû poursuivre des recherches dans une voie nouvelle. Les notions les plus élémentaires de la physiologie m'ont servi de guide.

Au point de vue physiologique, se présente naturellement à l'esprit la question suivante : Qu'est-ce qu'une sangsue qui a servi?— C'est un animal qui a fait un repas, qui a mangé à satiété, jusqu'à tomber épuisé de fatigue ou de plénitude. En cet état, la sangsue, absorbée dans une digestion laborieuse, reste comme engourdie et presque incapable de toute action vitale.

L'indication à remplir est ici bien manifeste : favoriser la digestion ou la laisser s'accomplir. Comme nous ne connaissons aucun moyen d'accélérer l'action digestive, il ne nous reste qu'une chose à faire, attendre ; en d'autres termes, abandonner l'animal à lui-même. C'est ce dernier parti que j'ai pris, et le succès a couronné mes espérances. Voici dans quelles circonstances :

Plusieurs de mes clients possèdent, dans leurs jardins, des bassins alimentés par des eaux vives ou stagnantes. Chaque fois que j'ai ordonné des sangsues, je les ai fait jeter dans ces bassins aussitôt qu'elles étaient tombées. On les abandonnait ainsi à elles-mêmes afin qu'elles pussent digérer, en toute liberté, le sang dont elles étaient repues. Aucun moyen de dégorgement n'était employé.

A mon grand étonnement, j'ai vu ces animaux devenir plus vifs, plus agiles dans leurs mouvements, et reprendre bientôt la vigueur qu'ils avaient dans les mares avant leur captivité. Lorsqu'on avait besoin de sangsues, je les faisais repêcher, et, aussitôt appliquées, elles suçaient avec force et faisaient fort bien leur devoir. Il n'était pas nécessaire de les plonger dans la bière, ni de les stimuler au moyen d'une pomme.

J'ai souvent répété cette expérience, et je peux dire, en thèse générale, qu'elle m'a complétement réussi. Les mêmes sangsues, soumises à ce traitement, ont pu servir jusqu'à six ou huit fois. Je n'ai pas remarqué que la qualité des sangsues ait nota-

blement diminué après cette série d'applications.

Il est essentiel de laisser séjourner la sangsue pleine, pendant un certain temps, dans les bassins, pour que la digestion s'accomplisse. Toutefois, la durée de ce séjour est moindre qu'on ne le croit généralement ; six semaines ou deux mois de repos m'ont paru suffisants. J'insiste sur ce chiffre, que je ne désigne pas au minimum, parce que, d'après certains commerçants, il ne faudrait pas moins d'un an pour remettre les sangsues dans un état à peu près normal, et les rendre aptes à sucer le sang. Cette différence dépend-elle de ce que je m'abstiens du dégorgement préalable, ou, en d'autres termes, de ce que je défends l'empoisonnement des sangsues sous prétexte de dégorgement? Je l'ignore et cela importe peu. L'essentiel est de savoir que six semaines, ou deux mois au plus, suffisent pour rendre les sangsues à leur état de santé. Ainsi, le meilleur moyen de conservation, à mon avis, est le repos de l'animal pendant quelques semaines.

Au surplus, je ne propose pas d'innovation en donnant le conseil de laisser les sangsues digérer paisiblement le sang qu'elles ont absorbé. On sait que les sangsues en liberté se nourrissent du sang d'animaux à sang rouge qui habitent les mêmes marais qu'elles-mêmes. Alors elles acquièrent un grand volume, un poids presque double, et le corps est d'une mollesse caractéristique; en cet état, elles sont inaptes à absorber le sang des malades. Ces sangsues sont connues dans le commerce sous la dénomination vulgaire de *sangsues-vaches*. Les marchands ne perdent pas ces sangsues. Ils les abandonnent, pendant un certain temps, dans des réservoirs spéciaux. La digestion s'opère peu à peu, l'animal reprend son volume primitif, sa contractibilité puissante, et, par conséquent, devient propre aux usages de la médecine.

Or, que le sang avalé par l'animal provienne d'un autre animal, d'une grenouille, par exemple, ou d'un homme, la question de digestion est toujours la même. Et puisque le mode de conservation employé par les marchands de sangsues réussit, pourquoi ne l'emploierions-nous pas également? La raison et l'expérience nous commandent d'agir ainsi.

On a cru me faire une objection sérieuse en disant que ce procédé ne suffit pas pour conserver toutes les sangsues. Le fait est vrai, et pourtant l'objection n'en a pas plus de force. En effet, je n'imagine pas qu'on conserve toutes les sangsues soumises aux divers traitements que j'ai rapportés. Et indépendamment de l'influence pernicieuse de ces traitements, aussi contraires au bon sens qu'aux plus simples données de la physiologie, il faut tenir compte de certaines influences délétères qui paraissent venir du malade. J'ai actuellement sous les yeux un homme atteint de paralysie. Chaque fois que des sangsues ont été appliquées, elles ont eu de la peine à prendre, et, après avoir pris, elles sont tombées mortes. Ainsi, nul moyen proposé ne peut garantir la conservation intégrale du nombre des sangsues employées.

Je regrette de n'avoir pas conservé des notes exactes du nombre des sangsues mortes dans l'application et de celles qui ont survécu dans les bassins. Autant que ma mémoire me permette de l'affirmer, on perd environ *une* sangsue sur dix ou douze dans une première application. Les décès sont peut-être plus nombreux dans les applications successives. Une statistique serait nécessaire pour établir les proportions de mort ou de survie; le sujet en vaut la peine.

Il n'est pas inutile de dire, surtout pour encourager les essais, que mes expériences se sont faites dans des bassins alimentés par des eaux de source ou de puits, c'est-à-dire par des eaux froides, crues, comme on les appelle, ne dissolvant pas le savon. Malgré ces conditions, les sangsues ont digéré; elles ont vécu, et l'on a pu les employer successivement un certain nombre de fois, avec des résultats satisfaisants.

Si l'on pouvait disposer d'un véritable marais, c'est-à-dire d'une eau stagnante, mélangée de feuilles et d'animaux aquatiques, les sangsues s'y trouveraient mieux et s'y reproduiraient. Si l'on n'a sous la main ni marais, ni bassins où l'on puisse retenir les sangsues captives, je conseille de les rendre à la liberté en les jetant dans des ruisseaux ou dans des mares stagnantes, sans les avoir préalablement fait dégorger.

Ces conseils s'adressent particulièrement aux habitants des campagnes. Si nos confrères donnaient les mêmes conseils, on verrait bientôt les marais se repeupler de sangsues, le prix de ces animaux diminuerait en raison de la rareté de la demande, la cupidité commerciale attacherait moins d'importance à un objet moins cher, et la France ne serait plus tributaire de l'étranger. Cette dernière considération n'est pas sans valeur, car il est démontré que l'Hôtel-Dieu de Paris dépense, pour acquisition annuelle des sangsues, une somme d'environ 80,000 francs.

La présente note peut se résumer dans quelques propositions.

Lorsqu'on veut conserver une sangsue qui a servi, il faut :

1° Ne pas la faire dégorger.

2° L'abandonner, en toute liberté, dans un bassin.

3° Laisser ce bassin en rapport avec l'atmosphère pour que le vent puisse y porter des feuilles ou des larves d'insectes, aliments naturels de la sangsue.

Enfin, je profiterai de l'occasion pour exprimer des vœux qui s'adressent plus particulièrement au gouvernement.

4° Régler les conditions de la pêche des sangsues.

5° Défendre la vente des *sangsues-vaches*.

6° « Faire une obligation aux hôpitaux de déposer « les sangsues qui ont servi, dans des réservoirs assez « vastes pour qu'elles puissent s'y dégorger et y « multiplier » (*Conclusion du Rapport de M. Soubeiran*).

7° Encourager, par des primes, la propagation et la conservation des sangsues.

8° Supprimer, ou au moins abaisser les tarifs qui pèsent, aux frontières, sur le commerce des sangsues.

Action remarquable de la glace contre la sensibilité.

Depuis que des accidents sérieux et quelquefois funestes ont eu lieu par l'emploi du chloroforme, les praticiens ont cherché un moyen qui eût les mêmes avantages sans en avoir les inconvénients. Diverses sociétés savantes ont même offert des récompenses à ceux qui arriveraient à trouver la substance qui réunirait les qualités nécessaires. Plusieurs agents chimiques ont été essayés avec plus ou moins de succès, et le plus inoffensif de tous est sans contredit la glace appliquée à l'extérieur. Déjà de nombreux succès ont couronné son emploi comme agent anesthésique (*privant de sensibilité*), et nul doute que, les expériences devenant plus fréquentes, l'on n'arrive à de très-bons résultats.

La glace n'a cependant été employée jusqu'ici que pour le cas où il s'est agi d'opérer sur des régions superficielles, sa puissance anesthésique ne paraissant pas agir sur les tissus situés à une très-grande profondeur. Il suffit, pour mettre ce procédé en usage, de couvrir de glace la région sur laquelle on doit opérer; au bout de quelques minutes, la peau s'engourdit, la sensibilité s'émousse, et bientôt l'on peut, à cet endroit, pincer fortement le malade sans qu'il témoigne la moindre douleur. Il faut alors enlever rapidement les morceaux de glace, afin d'agir avec facilité et auparavant que la peau, réchauffée, ait recouvert la faculté de sentir. La simplicité de ce procédé, l'innocuité qui est son apanage, en font réellement une conquête précieuse pour la médecine opératoire.

Nous avons vu dernièrement employer ce moyen avec un succès complet sur un homme d'environ trente-cinq ans, lequel portait depuis longtemps à la partie antérieure et supérieure de la poitrine et sur les côtés du cou une quantité de productions charnues, sortes de verrues dont plusieurs avaient le volume d'une noisette et dont il s'agissait de le débarrasser. Ces petites tumeurs étaient non-seulement désagréables à la vue, mais très-gênantes, et prenaient chaque jour de l'accroissement. Cependant, quoique l'opération fût peu grave par elle-même, elle présentait une question importante à résoudre : devait-on opérer simultanément toutes les verrues ou tout enlever en une seule fois? Dans le premier cas, on causait au malade une très-vive douleur, et l'écoulement du sang se produisant par des sources multipliées devait gêner considérablement l'opérateur. Dans le second cas, on comprend tout l'ennui et le désagrément d'une opération qui devait se renouveler pendant un certain nombre de jours.

La glace, proposée et acceptée, résolut le problème, et le malade, qui paraissait redouter fortement la douleur, se soumit de bonne grâce à l'opération. Toute la surface qui devait subir le contact de l'instrument tranchant fut couverte de morceaux de glace, et lorsqu'ils y eurent séjourné pendant un temps qui fut jugé suffisant, le chirurgien se mit immédiatement à l'œuvre. Le succès fut complet; l'engourdissement arriva rapidement et fut assez intense pour enlever au patient toute sensation douloureuse. Il est vrai que l'opération fut faite avec beaucoup de célérité et d'habileté. L'application de la glace eut, dans ce cas, un autre avantage, celui d'empêcher l'écoulement du sang, qui aurait masqué les parties restant à opérer, ce qui servit l'opérateur sans pouvoir nuire au malade.

Une expérience négative corrobora, par hasard, dans ce cas l'avantage des moyens réfrigérants; deux ou trois excroissances, qui ne s'étaient pas trouvées recouvertes par la glace, firent éprouver une douleur vive au malade lorsqu'on les excisa et laissèrent échapper beaucoup de sang.

Les différents journaux de médecine ont rapporté, depuis quelque temps, différentes observations analogues, mais aucune ne nous a paru plus probante que celle que nous venons de raconter.

Epingle à cheveux avalée.

Une dame de cinquante-deux ans, atteinte d'aliénation mentale, imagina dans un moment de dégoût de la vie d'avaler une de ces épingles à cheveux dont les femmes se servent et qui sont formées par un fil de fer replié en deux. Elle eut soin pour mieux remplir son but de l'avaler les deux pointes étant tournées en bas. Cette épingle avait près de quatre pouces de longueur.

L'accident eut lieu le 17 avril 1851; elle raconta le lendemain à sa fille ce qu'elle avait fait. M. Salvatores appelé aussitôt constata l'absence complète de douleur, de gonflement, de gêne pour avaler ou respirer. Il ne vit rien non plus en examinant l'arrière-bouche, et pensa, vu cette absence complète de symptômes, que le récit de la malade pouvait bien être mensonger, et qu'elle ne disait avoir avalé ce corps étranger qu'afin de tenir sa famille dans l'inquiétude.

Cependant sa fille, plus confiante, ne cessa à partir de ce moment d'examiner les matières que sa mère rendait. Le 26 juillet, celle-ci l'appela en toute hâte. En allant à la selle, elle avait senti l'épingle se présenter et avait pu reconnaître avec le doigt l'une de ses pointes faisant saillie à l'extérieur. La fille reconnut, en effet, la présence de l'épingle; mais, comme l'autre pointe n'était pas dégagée, elle craignit, en tentant de tirer sur elle, de causer trop de souffrance et envoya prévenir M. Salvatores; mais lorsqu'il arriva l'épingle était remontée, et le doigt ne put la sentir.

Il ne se déclara pas plus d'accident que par le passé. Enfin, dans la matinée du 31 juillet (trois mois et demi environ après le jour où l'épingle avait été avalée), on la trouva dans les excréments de la malade noircie, oxydée, quoique intacte, et comme enveloppée dans des matières dures. Elle était sortie sans faire éprouver de vives douleurs.

(*Il Filiatre sebezio.*)

Ainsi que nous le disions dernièrement, les faits de ce genre ne sont pas très-rares, mais ils sont néanmoins très-intéressants et prouvent que malades et médecins doivent espérer, dans de pareilles circonstances, une heureuse terminaison. Le fait qui précède est assez extraordinaire, à cause de la forme de l'épingle, qui, malgré l'écartement de ses deux pointes, n'en a pas moins parcouru tout le tube digestif. M. Salvatores va même jusqu'à supposer, pour expliquer ce fait, que l'épingle, avalée la pointe en bas, se retourna dans l'estomac pour cheminer plus loin, son extrémité mousse en avant; puis il admet que dans son trajet, à un endroit où l'intestin est très-large, elle a subi un nouveau mouvement, et que ses pointes se sont tournées en bas. Il est impossible d'affirmer que les choses ne se sont pas passées ainsi; mais nous pensons, avec les organes de la presse médicale qui ont discuté ce fait, que cette explication n'est pas nécessaire pour comprendre l'absence d'accidents, ainsi que cela est arrivé dans d'autres circonstances qui paraissaient également très-redoutables au premier abord.

DE LA VIGNE ET DU VIN
chez les anciens et les modernes.

PAR LE DOCTEUR ROQUES.

QUATRIÈME ARTICLE.

Vins aromatiques ou muscats. — Un parfum spécial distingue cette classe de vins : le principe sucré y domine, mais uni à un principe aromatique et à l'alcool. La plupart sont doux, mucilagineux, pâteux à la bouche, et plus ou moins spiritueux; mais il en est qui ont beaucoup de finesse, un goût délicat, un parfum suave. Nous ferons d'abord connaître les vins indigènes, nous parlerons ensuite des vins étrangers.

Nos premiers vins muscats se récoltent à Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, à Frontignan et à Lunel. Le premier se recommande par son arome délicat et fin, par sa saveur à la fois douce et spiritueuse; c'est le meilleur vin muscat de France; il embaume la bouche et la laisse presque toujours fraîche.

Mon vieil ami, M. Grimod de la Reynière, dit qu'il prolonge sa vie; il en boit souvent, et il est octogénaire. D'autres gourmets le comparent au fameux vin de Constance. M. Jullien, qui a fait une étude consciencieuse de tous les vins du monde, soutient qu'aucune espèce de vins n'est comparable au rivesaltes, lorsqu'il a vieilli, et qu'il a été récolté dans une année favorable. J'ai bu de ce vin dans son pays natal, et à Perpignan, chez le docteur Bonnafore, le premier épicurien des Pyrénées; celui-ci avait au moins trente ans. Les expressions me manquent pour en parler dignement; esprit, finesse, moelle, arome enchanteur, il réunissait tout ce qui caractérise un vrai nectar.

Les muscats de Frontignan et de Lunel jouissent d'une haute réputation et viennent immédiatement après le rivesaltes. Le premier se distingue par un

parfum suave, et par un goût de fruit très-prononcé ; il gagne à vieillir, et il dure longtemps. Le muscat de Lunel a beaucoup de parfum et de finesse, moins de corps et un goût de fruit moins prononcé. Le Midi fournit beaucoup d'autres vins muscats ; mais ils sont moins fins, moins renommés. Dans le département des Bouches-du-Rhône, non loin de Marseille, Roquevaire, Cassis et la Ciotat nous donnent des vins muscats rouges et blancs, d'un agréable parfum. Vaucluse a son muscat de Baume ; l'Hérault nous offre encore ses muscatelles de Montbasin, ses muscats de Beziers, de Bassan, de Sauvian et de Maraussan. Ce dernier a de la finesse et un goût de fruit qui se rapproche du frontignan et du lunel. Feu Antoine Miquel, confrère aussi aimable que savant, en avait toujours une petite provision pour régaler ses amis, et M. de Saint-Hilaire m'en fait quelquefois goûter qui a presque le parfum du rivesaltes ; celui-ci a été récolté en 1819.

On fait encore dans le département du Bas-Rhin, aux environs de Strasbourg, et dans quelques autres départements, des vins muscats plus ou moins parfumés, plus ou moins savoureux ; mais ils n'égalent pas ceux du Languedoc et de la Provence.

Tous ces vins sont délicats, restaurants, digestifs, stomachiques ; ils relèvent le ton des organes, hâtent la convalescence, après les maladies fébriles qui ont ruiné la force vitale. On a vu fort souvent des moribonds se ranimer sous l'influence de ces vins liquoreux et cordiaux. L'hippocrate anglais, Sydenham, recommandait surtout le vin de Frontignan aux convalescents et aux vieillards. Pendant les premières guerres d'Espagne, je fus attaqué du typhus à Perpignan ; après quarante jours de maladie, mes forces ne se relevèrent qu'à l'aide de vin muscat de Rivesaltes, dont je buvais trois à quatre verres par jour. Le docteur Bonnafox, de respectable mémoire, était mon pourvoyeur ; je dus mon salut à son amitié et à son excellente cave.

Les vins muscats abondent dans les pays étrangers. Ils sont plus ou moins sapides, plus ou moins aromatiques ; malheureusement ils passent par les mains du commerce ; c'est-à-dire qu'ils sont chimiquement falsifiés. A Paris, on trouve beaucoup de ces vins, enfants bâtards d'une nature et d'une naissance équivoques.

L'Italie produit des vins muscats très-fins. Les plus précieux sont le muscat blanc de Monte-Fiascone, les muscats blancs et rouges d'Albano et des environs de Rome ; ils sont également remarquables par leur douceur et leur parfum aromatique. On recolte à Monte-Pulciano, en Toscane, un vin musca rouge appelé *aleatico*, qui joint à une brillante couleur un goût et un bouquet délicieux. Le mont Vésuve produit aussi une sorte de vin muscat qui n'est pas le lacryma-christi, mais qui est très-fin et très-délicat. Ceux de Syracuse en fiole ne sont pas moins renommés ; ils sont d'un rouge pâle et d'une couleur ambrée, pleins de finesse, de séve et de parfum.

Un vin muscat excellent et doué d'un parfum spécial qui le distingue des autres vins des contrées méridionales, c'est le muscat de Sétuval, petite ville située à quelques lieues de Lisbonne. J'en ai eu quelques flacons provenant de la cave de M. le vicomte de la Roque, mon client et mon ami, qui les avait reçus directement de Portugal. Ce vin avait une couleur ambrée, une saveur douce, fine, agréablement spiritueuse, et un arome particulier, comme balsamique. Celui qu'on vend à Paris sous le même nom, et que j'ai quelquefois dégusté, ne m'a paru qu'une imitation fade et alcoolique de ce vin délicieux.

On récolte également en Espagne des vins muscats très-renommés ; on estime particulièrement le muscat de Fuencarral, près de Madrid, le moscatel de Paja, qu'on fait dans les vignobles de Xérès, les muscats de San-Lucas-de-Barameda, et ceux de Malaga. Parmi ces derniers, celui qui porte le nom de *lacryma*, et qu'on obtient du jus qui s'écoule du raisin avant de le soumettre à la pression, est particulièrement estimé.

On vente encore les vins muscats rouges et blancs des îles de Samos, de Ténédos et de Chypre. Du temps de Tibulle, le premier était servi sur les tables opulentes :

At tibi læta trahant Samiæ convivia testæ.

Celui de Chypre, très-doux et blanc dans sa jeunesse, devient rouge et s'épaissit en vieillissant ; il peut se conserver au-delà de soixante ans ; le plus renommé se récolte dans le village d'Argos. Enfin, l'Afrique méridionale nous offre les vins muscats du Cap, moins renommés sans doute que le vin de Constance, avec lequel ils sont quelquefois confondus, mais très-fins et très-estimés.

Ces vins, parfumés et d'une saveur douce, ne conviennent qu'à une bouche délicate, et pour ainsi dire vierge. Certains gourmands leur trouvent une fadeur insupportable. Il faut des vins ardents, alcooliques, à ces palais vulgaires qui se régalent de piment, et dont les papilles ne sont émues que par des substances chaudes, âcres, stimulantes.

Vins liquoreux et sucrés. — Ce groupe se rapproche du précédent par ses principes élémentaires, mais on n'y trouve point ce goût spécial qui caractérise les vins muscats. Nous allons parler succinctement de ces vins de liqueur, en commençant par ceux qu'on récolte et qu'on prépare en France.

Dans les années favorables à la vigne, on fait, dans le département du Haut-Rhin, à Colmar, un vin délicat qu'on appelle vin de *paille.* On choisit les plus belles grappes parmi les raisins qui portent le nom de *reitzende* ou *gentils ;* le choix fait, on laisse ces grappes sur le cep jusqu'à la première gelée, puis, on les suspend à des perches disposées à cet effet, dans la partie supérieure de la maison ; en hiver, on les abrite des grands froids, et en mars suivant on les égrappe, et le grain est porté au pressoir. Quand la fermentation est arrivée à son terme, on soutire une liqueur qui, malgré trois pressions consécutives, n'est d'ordinaire que la dixième partie du vin qu'on aurait obtenu à l'époque de la vendange ; on clarifie dans des tonneaux et l'on met en bouteilles. Ce vin n'a d'autres défauts qu'un peu d'acidité, qui se dissipe à mesure que la liqueur se combine. A six ou huit ans, il a de la finesse, de la séve et un goût très-délicat.

On fabrique également des vins de paille dans le département de la Corrèze, avec les raisins blancs les plus mûrs ; dans celui de la Drôme, avec le raisin le plus sain de l'Hermitage ; dans le Jura, avec des raisins choisis parmi les meilleures espèces. Ce sont des vins de liqueur qui imitent, les uns le malaga, les autres le tokai de Hongrie ; le vin de paille de l'Hermitage est d'une qualité supérieure et d'un goût délicieux lorsqu'il a vieilli.

On prépare à Roquevaire, à Aubagne, à la Ciotat et à Cassis, en Provence, ainsi que dans plusieurs vignobles du Languedoc et du Roussillon, des vins cuits qui imitent les vins de Calabre, de Madère, de Grenache, d'Alicante, de Malaga, de Rota et autres vins étrangers.

Parmi ces vins, on distingue celui qu'on fait à Salces, dans les Pyrénées-Orientales, sous le nom de *maccabec* ou *maccabeo ;* on luitrouve quelque analogie avec le fameux vin de Hongrie. D'autres préfèrent les vins de Cassis et d'Aubagne, dont le goût paraît se rapprocher davantage du tokai. M. de la Reynière a célébré ces vins dans ses jeunes années. Nous nous garderons bien de déprécier les productions de notre territoire; mais, avant tout, il faut être vrai, et, n'en déplaise à notre vieil ami, nous dirons que nos vins des provinces méridionales ne peuvent être comparés ni au tokai, ni aux premiers vins d'Espagne ; nous parlons seulement des vins cuits, des vins factices. Contentons-nous de nos vins naturels, les meilleurs du monde ; buvons du rivesaltes, du frontignan, du lunel, ou du vin de paille de l'Hermitage, buvons même du tokai ou du chypre, si nous sommes assez riches ou assez heureux pour en avoir, mais n'en faisons point, et surtout n'allons point les demander aux fabricants de Paris.

Parmi les vins de liqueur étrangers, celui qu'on récolte à Tokai, dans le comté de Zemplin, en Hongrie, jouit d'une haute réputation. La côte qui le produit a environ neuf mille pas de longueur, mais la partie exposée au midi, qu'on appelle Mezes-Malé (rayon de miel), d'où l'on tire le meilleur, n'a guère que six cents pas. Celui-ci, le plus estimé et le plus rare, n'entre pas dans le commerce ; il est destiné pour les caves de l'empereur et celles de quelques magnats qui y possèdent des vignes. On le regarde comme le premier vin de liqueur du monde.

Le véritable tokai est à la fois doux et généreux, délicat et parfumé ; il rafraîchit la bouche et n'y laisse que sa saveur délectable ; il se conserve très-longtemps à toute température, et acquiert en vieillissant le plus haut degré de perfection. Il se vend alors jusqu'à 60 francs la bouteille. Le prince d'Esterhazy, possesseur des premiers crus, se faisait toujours escorter, en venant à Paris, d'une certaine provision de tokai, dont il faisait les honneurs avec beaucoup de grâce, car il réunissait à sa table de véritables gourmets. Il aimait surtout à lire l'éloge de son vin dans les yeux des convives ; il jouissait de leurs délicieuses sensations quand ils avaient savouré l'ambroisie.

Un autre vin de liqueur non moins renommé, c'est le lacryma-christi du Vésuve. Il est rouge comme du sang, d'une saveur exquise, d'un parfum suave. Plût au ciel, s'écriait un docteur allemand en goûtant de ce vin, que le Christ voulût aussi pleurer dans ma patrie ! *Utinam Christus vellet etiam flere in patriâ nostrâ !*

Les vins liquoreux ou sucrés abondent en Espagne ; elle a ses vins de Grenache, d'Alicante, de Rota, de Malaga, de Xérès, etc. Le grenache de l'Aragon est d'une couleur paille ou œil de perdrix, d'une saveur chaude, agréablement parfumée ; on l'imite assez bien dans nos provinces méridionales. Le vin d'Alicante et le vin de Rota sont plus ou moins rouges, chaleureux, sucrés et aromatiques ; ils sont nutritifs, restaurants et toniques ; on les

donne par cuillerées aux vieillards, aux convalescents, aux estomacs délabrés.

C'est sur les montagnes qui environnent Malaga que l'on récolte ces vins liquoreux, d'une couleur ambrée, d'une douce amertume, connus sous le nom de *vins de Malaga;* ils deviennent, en vieillissant, spiritueux, très-fins et très-parfumés. Le vin qu'on récolte dans les vignobles de Xérès de la Frontera, et qui porte le nom de *pascarète,* est délicat, parfumé, d'une agréable douceur. La variété appelée *pedroximenez* est encore plus estimée; il joint à beaucoup de finesse un goût et un parfum des plus suaves; il réunit toutes les qualités du malvoisie de Madère; on lui donne le nom de *malvasia.*

Le Portugal a peu de vins de liqueur. Outre le muscat de Sétuval, dont nous avons déjà parlé, il y a encore le vin blanc de Carcavellos, estimé pour son parfum et sa douceur agréablement spiritueuse.

C'est dans les vignobles de la Grèce qu'on récolte le vin de Malvoisie, liqueur si renommée et si exquise, que partout on a cherché à l'imiter. Celui que l'on fait à Mistra et à Malvasia est le meilleur; il se distingue par sa douceur, sa finesse et son parfum spiritueux et suave. On fait également du vin de Malvoisie dans les îles de l'Archipel. L'île de Candie en fournit d'excellents, et l'on vante surtout la finesse et le parfum de celui que les moines grecs récoltent près de la Canée, sur les collines adjacentes au mont Ida.

Ces vins liquoreux nous rappellent ceux de l'île de Crète, qui faisaient les délices des anciens. Quintus de Smyrne, dans son poëme de la guerre de Troie, parle d'un vin exquis que les matelots avaient apporté de l'île de Crète au roi Idoménée. C'est probablement de ce même vin que but Philoctète lorsque Ulysse et Diomède l'eurent ramené au camp des Grecs. Ce héros, qui avait tant souffert dans l'île de Lemnos, eut bientôt oublié ses douleurs et ses chagrins dans le tente d'Agamemnon, où on lui servit un repas somptueux; le médecin Podalyre, qui avait appliqué quelques herbes, eut pourtant tout le mérite de la cure.

Le vin de l'île de Santorin, appelé *vino santo* et fait avec des raisins blancs, bien mûrs, qu'on a exposés pendant huit jours au soleil avant d'en exprimer le jus, égale les meilleurs vins de liqueur. Ceux qu'on fait dans les États-Romains, sous le nom de *vino greco* ou de *vino santo*, en sont une imitation. On les prépare avec des raisins choisis.

Les vins de Chio, ou Scio, ont conservé leur ancienne renommée. L'histoire nous dit que César les prodiguait dans ses triomphes et dans les festins publics. Ils ont été chantés par Horace et par Virgile, et ils sont encore très-estimés aujourd'hui, ainsi que le vin de l'île de Rhodes. Les Romains présentaient celui-ci au dessert : c'était le moment où l'on faisait des libations aux dieux.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Il résulte de recherches faites par M. Arago, sur les dangers que fait courir la foudre, qu'ils sont beaucoup plus grands dans les villages et les campagnes que dans l'enceinte des villes. Il existe, à cet égard, des différences annuelles très-considérables.

A Gœttingue, cinq hommes ont été foudroyés dans l'espace d'un demi-siècle, et à Hall la foudre n'en aurait atteint qu'un seul en plus de deux cents ans, de 1609 à 1825. A Paris, pas un seul cas de foudroiement mortel n'a été notifié à la préfecture depuis un grand nombre d'années. Au contraire, la foudre a tué et blessé un grand nombre d'individus à Feltre, en 1759, à Mantoue, en 1784, à Châteauneuf, en 1819. En 1797, aux Etats-Unis, trente-quatre cas d'accidents graves et dix-sept morts eurent lieu par la foudre, depuis le mois de juin jusqu'au 28 août. En France, les années sont loin de se ressembler. En 1808, la foudre n'y tua qu'un seul homme; en 1806, 2; tandis qu'en 1819, le nombre des victimes s'est élevé à vingt.

Il faut ajouter que si dans l'enceinte des villes peu de personnes périssent par la foudre, le nombre des maisons et des édifices endommagés est, au contraitre, très-considérable, et qu'il est encore dépassé de beaucoup par celui des navires foudroyés à la mer, cas dans lesquels on compte ordinairement beaucoup de victimes parmi l'équipage. Les avaries causées par la foudre aux vaisseaux sont souvent fort grandes, et l'on a vu des bâtiments sauter ou disparaître complétement dans les flots. En 1789, la foudre tua deux hommes et en blessa vingt-deux à bord du *Cambrian*, à Plymouth; en 1808, à Mahon, le sultan perdit sept hommes, et trois autres furent gravement brûlés; enfin, en 1809, neuf matelots périrent à bord du *Répulse.*

Les églises, en raison de l'élévation de leurs clochers, sont très-fréquemment frappées par la foudre; dans la seule nuit du 14 au 15 avril 1718, le tonnerre tomba en Bretagne sur vingt-quatre églises.

M. Arago déclare encore que, d'après des observations scrupuleuses, les coups foudroyants des mois chauds sont beaucoup moins dangereux que ceux des saisons froides.

— Un médecin a lu dernièrement à la société médicale des hôpitaux l'histoire d'un cas d'empoisonnement par le camphre. Il s'agissait d'une malade à laquelle on avait prescrit un lavement camphré, à la dose que l'on emploie habituellement, et qui a néanmoins éprouvé des symptômes très-graves contre lesquels il a fallu déployer une médication très-énergique pour s'en rendre maître. Ces accidents furent favorisés par une prédisposition spéciale à la malade qui en fut l'objet; mais ils prouvent que les personnes étrangères à la médecine doivent être très-circonspectes dans l'emploi du camphre, dont on a tant abusé depuis quelques années.

— La répression de la fraude relative aux substances alimentaires, et particulièrement au vin, se poursuit toujours avec activité; de nombreuses condamnations ont été récemment prononcées.

— Les journaux de médecine français, anglais et espagnols publient plusieurs cas de transfusion du sang qui ont eu le succès le plus complet. On se rappelle sans doute que cette importante opération, dont nous avons rapporté des exemples, consiste à introduire dans les veines d'un individu épuisé par une hémorrhagie considérable une certaine quantité de sang que l'on tire de la veine d'une personne bien portante.

Nous avons parlé déjà des cas remarquables qui ont eu lieu à Paris; nous ne reviendrons donc sur ce sujet que lorsqu'une opération importante aura réussi. Nous engageons toutefois nos lecteurs à ne pas ajouter une foi aveugle aux *canards* débités dans les journaux politiques à ce sujet, et entre autres, à cette résurrection miraculeuse racontée par une feuille quotidienne.

Selon ce journal, des voyageurs explorant les Pyrénées trouvèrent, grâce au chien d'un de leurs guides, le corps inanimé d'un jeune homme enfoui dans la neige. La transfusion du sang, jugée nécessaire par un médecin faisant partie de la troupe, fut aussitôt mise en œuvre; l'individu ouvrit les yeux, porta la main à son visage et mourut pour la seconde fois ; car, chose merveilleuse, il était mort depuis *onze mois*, s'était conservé sans avaries pendant ce temps, et nul doute, dit le journal, que ce jeune homme ne fût rentré en bonne santé dans ses foyers si l'opération de la transfusion eût été faite avec des appareils suffisants.

Quoique ce fait paraisse très-naturel au conteur, il juge néanmoins à propos de l'expliquer, invoquant le témoignage de Cuvier et autres géologues, qui affirment « que des éléphants anté-diluviens ont été si bien « conservés dans les glaces de la Sibérie, que des peu- « plades sauvages en ont fait un excellent régal »

Cette narration, faite avec une bonne foi surprenante, nous a rappelé une histoire que les orateurs de caserne content aux recrues. Pendant la campagne de Russie, un trompette est gelé en sonnant la charge; il reste, l'instrument à la bouche, raide et glacé. Transporté, après la défaite, devant un bon feu qui le dégèle peu à peu, il reprend son air *juste à la note où il l'avait cessé*.

Ce fait est de la même nature que le précédent, et nous croyons qu'il faut faire le même cas de l'un que de l'autre.

— D'après le *Courrier de l'Isère*, la maladie du raisin serait très-grave dans de certaines contrées et mériterait toute l'attention de l'autorité municipale des campagnes.

« Un de nos concitoyens, dit ce journal, versé dans les sciences naturelles, a fait divers essais pour s'assurer si les grains affectés de la maladie étaient vénéneux, et le résultat a malheureusement confirmé ses prévisions. Ainsi trois grains recouverts de cette poussière blanchâtre qui est le symptôme de la maladie ont suffi pour donner la mort à un lapin.

« Dans une commune des environs de Grenoble, des poulets qui avaient mangé quelques mauvais grains mélangés à de bons ont également péri. Il ne paraît donc pas douteux que le raisin altéré ne recèle un venin actif et dangereux. Dès lors, il importe de prendre des mesures pour empêcher qu'à l'époque de la vendange le raisin malade ne soit mélangé à celui qui serait resté sain, car ce mélange pourrait produire un vin de mauvais aloi et nuisible à la santé publique. »

Nous avons déjà donné des détails sur cette maladie des fruits appelée *le blanc* et raconté l'empoisonnement d'un jeune enfant, nous sommes donc d'avis que la plus grande circonspection doit être mise en usage à l'égard de ces substances alimentaires malades, mais nous pensons que les expériences citées ont besoin d'être confirmées par d'autres faits observés sur une plus grande échelle.

FORMULES.

GELÉE DE CHOUX ROUGES.

Prenez : choux rouges	10 parties.
Faites cuire dans : eau	quantité suffisante.
Passez et faites fondre : Ichthyocolle (*colle de poisson*)	2 parties.
Passez et remettez sur le feu en ajoutant : sucre.	24 parties.
Clarifiez avec : blanc d'œuf.	quantité suffisante.

Passez de nouveau et faites évaporer jusqu'à consistance de gelée.

La gelée de choux rouges est employée avec avantage contre les rhumes et les autres affections de poitrine. C'est un excellent pectoral que l'on peut prendre par cuillerées à café, dans le courant de la journée, à la dose de 100 à 150 grammes par jour.

Le gérant, MANIGLEY.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 octobre 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 31

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Maladies nerveuses de l'estomac. (*Suite*). — Nouvelle opération pour remédier à un mode particulier de déformation du nez et à ses conséquences fâcheuses. — De l'aloës et des dangers d'en abuser. — De la vigne et du vin chez les anciens et les modernes (3e *article*). — Pastilles de Vichy. — Bibliographie : Du délire des sensations.—Variétés et nouvelles.—Formules : Gelée laxative.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 OCTOBRE 1851.

Pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, les maladies ont été assez nombreuses, et les enfants surtout ont payé le tribut à la saison ; diverses maladies ont sévi sur eux, et parmi lesquelles la scarlatine et la rougeole. On se rappelle les conseils que nous avons donnés relativement à ces affections qui sont contagieuses, même à distance, et quels sont les précautions à prendre pour les enfants que l'on désire préserver.

Ce n'est pas seulement à Paris que ces maladies ont été observées depuis quelque temps, certains départements ont été plus maltraités, car ici la terminaison fatale est la très-rare exception, tandis qu'ailleurs la maladie n'a pas été aussi bénigne. Dans le département de la Haute-Vienne, par exemple, à Saint-Léonard, où il y a eu une épidémie de rougeole à laquelle venait se joindre une espèce de dyssenterie, il est mort près de quarante enfants dans l'espace de quinze à vingt jours ; on a constaté jusqu'à sept décès dans la même journée.

Il n'a pas régné ici de dyssenterie véritable, mais on a remarqué qu'un grand nombre de personnes étaient atteintes de coliques et de diarrhée qui duraient deux ou trois jours, même avec les soins nécessaires. Les premiers froids en sont la cause probable, et il n'y a là rien d'analogue à l'épidémie de dyssenterie qui vient de régner pendant plus d'un mois dans la commune de Navillac (Morbihan), maladie qui enlevait trois ou quatre malades par jour, et parmi lesquels on en citait cinq qui appartenaient à la même maison. Cette dyssenterie qui a presque cessé en ce moment, ne bornait pas ses ravages à une seule localité ; divers points du département en étaient atteints, et le préfet a envoyé de Vannes à Navillac un médecin pour l'étudier. Il y avait, en effet, cause suffisante pour alarmer la population, puisque l'on comptait déjà quatre-vingts victimes sur une population qui ne dépasse guère trois mille habitants.

Nous avons encore à signaler le grand nombre des cas de fièvre typhoïde qui se sont montrés dans la commune de Beaurains, près d'Arras, commune d'environ neuf cents habitants. Un grand nombre de personnes ont été d'abord attaquées, et quatre d'entre elles ayant succombé, les habitants de Beaurains et des environs n'ont pas tardé à s'alarmer. En ce moment, cette maladie n'a pas encore disparu de cette localité, mais la proportion des personnes atteintes n'a rien d'inquiétant.

Nous avons cru devoir jeter un coup-d'œil sur un cercle un peu plus étendu qu'à l'ordinaire, afin de ne pas borner notre revue, surtout à cette époque de l'année, à la population parisienne ; mais personne ne doit s'effrayer ; l'état sanitaire de la France est excellent, quelques points seulement font exception, et nul doute que les règles de l'hygiène publique et privée venant à se populariser de plus en plus, la

santé générale n'en acquière une amélioration considérable.

MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC.

(*Suite. Voir notre dernier nnméro.*)

Les causes des gastralgies sont extrêmement nombreuses et variées, et elles méritent d'autant plus l'attention du médecin et du malade, qu'il suffit souvent de les faire disparaître pour guérir la gastralgie; et lors même que cette connaissance ne suffirait pas, elles éclaireraient toujours la nature de la maladie et donneraient des renseignements précieux pour le traitement. Ces causes des maladies nerveuses des organes de la digestion ont même cela de remarquable, que non-seulement elles produisent ces affections, mais qu'elles les entretiennent. Elles tiennent la maladie sous leur dépendance; tandis qu'au contraire, les inflammations des mêmes organes affectent, généralement, une marche indépendante des influences qui leur ont donné naissance.

On range au nombre des causes les mieux connues des maladies qui nous occupent: une disposition héréditaire; il est en effet très-ordinaire de voir un gastralgique ayant un père ou une mère qui ont enduré les mêmes tourments; mais, comme on le conçoit, si cette circonstance est une lumière pour le médecin, elle n'indique pas une cause que l'on puisse éliminer. Le tempérament nerveux, irritable et délicat prédispose à ces maladies; cette sorte d'organisation peut se modifier avec le temps ou sous l'influence d'un régime approprié. Quelquefois cette irritabilité, qu'elle date de la naissance ou qu'elle soit acquise, n'existe que pour les organes de la digestion: il est plus facile alors de la modifier.

Les grandes chaleurs atmosphériques et une température très-humide sont une cause puissante de gastralgie; il faut donc, si on le peut, abandonner le climat qui est ainsi doué, lorsque l'on souffre depuis longtemps. On a remarqué aussi que les variations brusques de l'atmosphère et les temps d'orage, pendant lesquels l'air est saturé d'électricité, ont une grande influence sur le développement des maladies nerveuses du tube digestif, et qu'ils augmentent l'intensité des symptômes lorsqu'ils existaient auparavant.

Viennent ensuite les causes qui agissent presque toutes comme débilitantes: l'abus des saignées ou les applications de sangsues trop fréquentes et trop copieuses, ainsi qu'on a pu souvent le constater, il y a quelques années, lorsqu'on abusait de certain système médical. Puis, les hémorrhagies abondantes ou répétées qui ont une influence analogue; une salivation abondante, comme cela arrive chez certains fumeurs ou par d'autres causes; la grossesse, les jeûnes; une alimentation végétale trop prolongée; l'usage trop exclusif du lait, des fruits crus, des légumes, des farineux, des boissons aqueuses et mucilagineuses, des acides. On ne peut nier, non plus, l'influence du café, du thé, du vin pris immodérément; ces aliments agissent sur le système nerveux en totalité et particulièrement sur la portion qui appartient à l'estomac et aux intestins.

Au nombre des causes que nous recherchons, on ne doit pas oublier les affections morales qui seules, très-souvent, ont suffi à déterminer la maladie: ainsi les chagrins vifs et prolongés, la jalousie, la colère, certains abus, enfin toutes les passions déréglées. On reconnaît aussi une influence pernicieuse au travail assidu du cabinet, aux méditations profondes, à la vie trop sédentaire, à certaines professions, au mal de mer.

Parmi les conditions favorables à la production des gastralgies, on doit ranger beaucoup de maladies, soit nerveuses, soit inflammatoires; c'est au médecin à examiner si l'affection qui nous occupe se trouve sous la dépendance que nous indiquons et à faire disparaître cette cause, si cela lui est possible.

Enfin, il y a certaines personnes qui portent en elles-mêmes une prédisposition particulière et, pour ainsi dire, mystérieuse, qui les rend aptes à telle ou telle souffrance inconnue aux autres. On voit des individus qui ne peuvent supporter les acides, les cornichons; d'autres les émollients; d'autres les aliments épicés, salés, etc. Le célèbre Laennec, lorsqu'il prenait de la gelée de coing, avait des symptômes très-violents de gastralgie; Franck éprouvait de vives douleurs lorsqu'il mangeait des fraises, et nous avons vu le même aliment provoquer chez une jeune femme des vomissements qui se répétaient à chaque nouvelle ingestion. Pour quelques-uns, les eaux d'Arcueil qui alimentent tout un quartier de Paris, sont une cause de gastralgie; cela est dû à la grande quantité de sels calcaires que contiennent ces eaux.

Telles sont les causes principales des gastralgies; nous disons principales, car on pourrait à celles-ci en ajouter beaucoup d'autres qui n'ont pas la même importance. Mais quel que soit leur grand nombre, il est très-utile de les connaître, car, dans ces affections, bien connaître la cause est une ressource immense, et il y a peu de maladies qui rendent aussi malheureux celui qui en est atteint; son caractère

change chaque jour, il devient insupportable aux autres et à lui-même, il est contrarié, blessé pour la moindre chose, il voit les moindres événements de l'avenir sous les couleurs les plus sombres.

Quel est donc le *traitement* à opposer à une aussi cruelle maladie?

Nous l'avons dit dans l'article précédent, le traitement par les médicaments est impossible à pratiquer par les gens du monde, qui compromettraient de plus en plus leur santé en voulant appliquer des remèdes déjà très-difficiles à bien préciser par le praticien exercé. Mais à côté de ce traitement, il en est un autre aussi important, plus important même, puisque, dans beaucoup de cas, il peut suffire à guérir le malade : ce traitement est celui qui ressort des lois de l'hygiène, celui que tout le monde peut appliquer, et dont nous allons nous occuper.

D'après ce que nous avons dit des causes des gastralgies, il est évident que les personnes qui ont des raisons de redouter l'hérédité de ces maladies doivent prendre plus de précautions que les autres et se soigner aux moindres symptômes, et il est positif que le choix de l'habitation et du régime a pour elles une grande influence. Il leur faut un air vif et sec, sur un lieu un peu élevé, avec une température modérée, évitant avec soin la chaleur trop intense et les pays très-humides. Les mêmes précautions sont nécessaires aux personnes qui sont douées d'un tempérament irritable et nerveux. Il est prouvé que l'habitation de la campagne produit d'excellents résultats, soit pour éviter la maladie, soit pour la guérir; et tandis qu'elle est très-commune dans les grandes villes, elle est très-rare dans les campagnes.

A ceux qui sont déjà atteints, comme à ceux qui sont prédisposés, convient une nourriture substantielle, plutôt animale que végétale, les viandes grillées et rôties, et quelquefois du poisson ou des œufs frais; les légumes ne sont pas absolument proscrits, mais ils doivent en faire un usage très-restreint et choisir de préférence ceux qui sont frais et d'une digestion facile. Les boissons acides doivent être évitées avec soin, et le bon vin de Bordeaux aux repas est ce qu'il y a de plus convenable. Toutefois, l'expérience a prouvé que l'estomac offre de bien nombreux caprices (si l'on peut s'exprimer ainsi) chez les différents individus, et que la facilité de digérer tel ou tel aliment doit être prise en sérieuse considération. C'est alors au malade à observer lui-même ce qu'il digère le plus aisément; ainsi l'on voit celui-ci auquel les boissons et les aliments chauds réussissent très-bien, tandis que celui-là ne peut prendre que des aliments presque froids. L'on peut dire que généralement les boissons tièdes sont mal digérées, tandis que les boissons froides ont un résultat opposé. Le choix de la viande présente les mêmes considérations, et il y a toujours chez tel ou tel malade la chair de tel ou tel animal qui lui est plus favorable. Il faut donc, parmi les viandes succulentes, choisir de préférence celle que l'on digère habituellement le mieux.

Un exercice modéré à cheval, en voiture ou à pied, dit M. Jolly, suivant l'état et les habitudes du malade; des occupations manuelles, quand la maladie n'est pas arrivée à un point qui doive les interdire; des travaux intellectuels capables de distraire les malades de sensations actuelles, dominantes et exclusives, contribuent également à la guérison des névralgies de l'estomac et des intestins. Dans beaucoup de cas même, la thérapeutique de ces malades doit consister dans un traitement purement moral; ce qui n'est pas dire que ce traitement soit le plus facile et le plus constamment suivi de succès; car il en est des secours moraux comme des moyens pharmaceutiques, tous doivent être variés à l'infini, comme les dispositions morales elles-mêmes, qui souffrent autant de nuances qu'il existe d'individus, ou de dispositions organiques; aussi n'est-ce pas sans raison que les disciples de Stahl ont dit que l'étude de la médecine doit commencer par celle du cœur humain. Il est certain, en effet, que pour mettre en pratique la médecine morale, la médecine a besoin de s'identifier avec le malade, de connaître ses goûts, son caractère, et jusqu'à ses affections : c'est le moyen de faire entendre avec fruit le langage de la persuasion, et d'invoquer avec succès, tantôt le secours de la raison et de la philosophie, tantôt ceux de la religion et de la morale.

On voit donc que le traitement hygiénique des gastralgies n'est pas une chose à dédaigner, et qu'il importe beaucoup, pour l'exécuter avec succès, de bien connaître toutes les causes qui produisent ou entretiennent ces affections nerveuses. Cependant, ainsi que nous l'avons dit, la maladie peut être entretenue par une autre maladie, elle peut également être très-invétérée; c'est surtout dans ces cas que le malade doit persévérer dans le traitement qui est toujours très-long et bien se garder de le diriger lui-même.

Dr Reinvillier.

Nouvelle opération pour remédier à un mode particulier de déformation du nez et à ses conséquences fâcheuses.

M. Chassaignac, chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine, a communiqué à la Société de chirurgie un mémoire très-intéressant sur la déformation du nez. Dans ce travail il fait les réflexions suivantes, qui s'appliquent à cette vérité bien connue, que le nez n'est presque jamais naturellement droit, c'est-à-dire sans s'incliner du côté droit ou gauche. La disposition parfaitement médiane et symétrique du nez est, dit-il, chez presque tous les individus, soumise à des altérations plus ou moins prononcées. C'est, la plupart du temps, par une inclinaison naturelle très-forte chez quelques sujets, beaucoup moins accusée chez les autres, que le nez s'éloigne de la conformation primitive et *infantile;* car chez le jeune enfant les obliquités latérales n'ont pas lieu.

On a déjà donné de ce phénomène, d'autant moins étudié peut-être qu'il est à chaque instant sous nos yeux, des explications variées. On doit se rappeler, avant tout, que l'inclinaison du lobule du nez à droite est la règle, tandis que l'inclinaison à gauche est l'exception.

Pour quelques physiologistes, c'est à l'habitude de se livrer au sommeil sur tel ou tel côté que doit être rapportée la déviation latérale du nez. Cette hypothèse serait en contradiction formelle avec ce qu'apprend l'observation généralement faite, que le sommeil sur le côté droit est la situation la plus généralement adoptée. Nous n'avons pas besoin de dire que, dans l'hypothèse dont il vient d'être parlé, l'agent de la déviation serait la pression exercée latéralement sur le nez par les corps sur lesquels la tête repose.

Pour d'autres, la cause de la déviation réside dans la manière dont le sujet a l'habitude de se servir du mouchoir. Telle est l'opinion de Béclard, qui attribuait la déviation à droite de la pointe du nez à ce que l'action du mouchoir s'accomplit, chez le plus grand nombre des individus, avec la main droite.

Quelques-uns font remonter la cause du phénomène à des pressions exercées sur la face lors de l'accouchement. Certaines déviations sont le résultat incontestable de violences brusques qui ont produit des lésions de l'organe; puis viennent les altérations causées par des maladies antérieures.

Ce rapide aperçu a suffi à M. Chassaignac pour faire voir que les déformations du nez doivent être distinguées en deux classes : dans l'une il range celles qui tiennent à une déviation des os eux-mêmes, dans l'autre celles qui sont dues à une déformation de la partie cartilagineuse ou demi-molle du nez. C'est à cette seconde catégorie que s'adresse le travail de l'auteur, la première étant au-dessus des ressources de l'art.

Les diverses causes dont il a été question plus haut, M. Chassaignac ne les discute pas pour plusieurs raisons : 1° Parce qu'il croit pouvoir indiquer une cause bien autrement rationnelle et certaine de la plupart des déviations du nez; 2° parce que tant que la déviation n'a pas d'influence fâcheuse sur les fonctions, elle ne justifie guère les efforts que ferait le chirurgien pour remédier à un inconvénient très-minime; et telle est la condition dans laquelle se trouve l'immense majorité des individus. C'est même là sans doute la cause pour laquelle cette question de l'origine de la difformité qui nous occupe est si mal étudiée et présente le vague déjà indiqué; 3° enfin, parce que, n'ayant en vue que des déviations sérieuses et nuisibles à l'exercice des fonctions, et devant proposer contre elles un moyen chirurgical, l'auteur pense que ses collègues et lui ont autre chose à faire que de discuter gravement si le nez est bien exactement au milieu du visage et comment il cesse de s'y trouver.

Pour lui la grande et essentielle cause, celle qui donne lieu à des indications chirurgicales, c'est la déviation de la cloison qui sépare les narines; cette déviation tenant elle-même, dans le plus grand nombre des cas, à ce que la cloison tend à prendre des dimensions plus considérables que celles de l'espace qui lui est naturellement réservé dans le sens vertical. On peut comparer dans ce cas la situation de la cloison à celle d'une carte à jouer qui se trouve logée dans un espace trop étroit lequel ne peut céder ni en haut ni en bas; elle est nécessairement forcée de s'infléchir, soit d'un côté, soit de l'autre.

La cloison étant divisée faiblement, il ne se produit pas d'accidents. A des degrés de plus en plus prononcés, se présente une série de phénomènes qui élèvent la difformité, d'abord légère, à l'état de maladie caractérisée, et réclame toute l'attention du chirurgien. La capacité amoindrie d'une des fosses nasales altère non-seulement la régulière conformation du nez, mais elle donne lieu à des enchifrénements assez fréquents, modifie le timbre de la voix et peut finir par constituer une déformation choquante. On a même vu des malades qui ne pouvaient se moucher ou supporter la pression la plus douce sans ressentir une douleur très-vive; il peut

même arriver que la membrane qui revêt l'entrée des narines, s'excorie, saigne, se recouvre de croûtes, suppure même, exposée qu'elle est à de fréquents contacts douloureux.

C'est dans des conditions semblables, devenues difficiles à supporter, que fut amené à l'habile chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine le jeune L..., âgé de quatorze ans. Six mois auparavant on avait consulté un médecin, qui, reconnaissant une déviation commençante, crut que le développement ultérieur du jeune garçon ferait disparaître cette difformité et ses conséquences; mais il n'en fut pas ainsi, et la mère, de plus en plus alarmée sur une déviation chaque jour plus choquante et sur les inconvénients dont elle s'accompagnait, vint, d'après l'avis du docteur Feldmann, réclamer l'emploi d'un moyen chirurgical propre à faire cesser un pareil état.

M. Chassaignac raconte minutieusement la petite opération, qui n'a rien de dangereux ni d'alarmant, mais dont les détails sont impossibles à exposer ici, parce qu'ils reposent sur des connaissances anatomiques généralement étrangères à nos lecteurs. L'enfant, qui avait été chloroformé pendant l'opération et n'avait pas souffert, guérit parfaitement de son infirmité.

Il est encore question, dans ce travail, d'un cas de ce genre relatif à un jeune homme de la Touraine, âgé d'à peu près dix-neuf ans, et placé en pension, à Paris, dans une institution préparatoire aux écoles spéciales. M. Chassaignac fit construire, dans ce cas, par M. Béchard, un petit appareil de pression au moyen d'un cercle entourant la tête et supportant une tige recourbée armée d'une petite pelotte destinée à comprimer le côté saillant de la cloison. Cet appareil, qui suffirait pour un cas léger, eût été impuissant contre celui dont il était question plus haut et pour les cas analogues.

Nous devons féliciter l'auteur de cet important travail, et nous regrettons de ne pouvoir consigner ici la discussion intéressante qui y a donné lieu, et à laquelle ont pris part MM. Maisonneuve, Debout, Forget, Giraldès, Monod, Morel, Huguier, Demarquay et Guersant.

Dr DE L.

DE L'ALOÈS

ET DES DANGERS D'EN ABUSER.

L'aloès est un des médicaments purgatifs le plus anciennement connus, ce n'est donc pas une découverte moderne, ainsi que se l'imaginent un grand nombre de personnes. Ce qu'il y a seulement de nouveau est l'abus qu'on en fait depuis quelques années, sans avis des hommes compétents, et à propos de la moindre indisposition. Depuis que le camphre et l'aloès sont devenus à la mode, une foule de gens se font délivrer ces médicaments chez les pharmaciens et se les administrent sans s'inquiéter des inconvénients qui peuvent en résulter. Ce qui vient encore ajouter aux dangers que nous avons à signaler, c'est la manière dont cette substance est dosée. En effet, au lieu de l'acheter au poids bien déterminé, c'est presque toujours pour une somme de, que l'aloès est demandé, de sorte que tel pharmacien qui veut se contenter d'un modeste bénéfice peut en donner pour cinquante centimes, par exemple, moitié plus que son concurrent. Que faire pour mettre ordre à un tel abus, si ce n'est d'obliger les pharmaciens et droguistes à ne délivrer aucun médicament actif sans avoir la garantie de l'ordonnance du médecin?

Mais voyons ce que c'est que l'aloès. Ce médicament est un suc concret fourni par plusieurs espèces de plantes, du genre *aloe,* qui croissent en Arabie, dans l'Inde, en Afrique et en Amérique. Nous ne nous arrêterons pas aux moyens employés pour obtenir ce suc, moyens qui varient, d'ailleurs, suivant les pays où on le recueille. La différence de ces préparations et celle des variétés de la même espèce de plante sont la cause des apparences diverses offertes par l'aloès du commerce. Celui qui est le plus généralement employé et qui porte en pharmacie le nom d'*aloès succotrin* ou *soccotrin*, est en morceaux de grosseur variable, d'un brun rougeâtre, demi-transparents, présentant une surface luisante, comme vernie, à cassure résineuse et brillante; son odeur est aromatique, douce et agréable; lorsqu'on le presse, pendant quelque temps, entre les doigts, il se ramollit, et, lorsqu'il est bien sec, il est facile de le pulvériser et de le réduire en poudre d'un jaune doré. Sa saveur est très-amère, et c'est ordinairement sous forme de petits morceaux, ou grumeaux, pris avec le potage que les gens du monde prennent l'aloès; quant aux médecins, ils ont recours à d'autres formes pour le prescrire, et le plus souvent ils adoptent les pilules. Ainsi, les fameuses pilules d'Anderson, connues sous le nom de *pilules écossaises,* doivent à l'aloès la moitié de leur activité.

A part l'amertume de l'aloès, on peut dire qu'il est facile à administrer, que c'est un purgatif assez efficace, quoique son action soit lente et qu'il n'agisse guère qu'au bout de cinq ou six heures, et quelquefois dix, douze heures et plus. Mais, parce que l'aloès

purge bien, est-ce une raison pour le préférer aux autres purgatifs? Non, sans doute, et nous avons déjà essayé de faire comprendre, dans un autre article (1), que les médicaments qui ont la propriété de purger agissent tous d'une manière différente, selon les qualités qui leur sont propres, et que chacun d'eux convient à des cas différents de ceux qui réclament l'emploi des autres. Il n'est donc nullement raisonnable de se servir de l'aloès en toute occasion, et encore moins d'en faire un usage fréquent, *car l'aloès est un des purgatifs dont l'emploi longtemps continué a les plus grands inconvénients.* L'irritation vive et passagère qu'il détermine, lorsqu'on en prend seulement une fois, se change, par son usage répété, en une inflammation intestinale qui ne tarde pas à devenir sérieuse. Il survient, en effet, de la chaleur, de la douleur et un sentiment de pesanteur dans le ventre auxquels se joignent bientôt de la diarrhée avec une constipation opiniâtre; puis la langue se sèche, la fièvre s'allume, et une véritable et dangereuse maladie se déclare.

Les exemples des accidents que nous venons de signaler ne sont pas rares : il est peu de médecins à Paris qui n'aient eu de fréquentes occasions de les observer, et afin de bien édifier nos lecteurs sur le sujet qui nous occupe, nous en citerons deux qui sont tout-à-fait récents et on ne peut plus concluants.

Mme M., demeurant rue Saint-Louis, au Marais, n° 27, quoique douée d'une assez forte constitution et d'une santé habituellement bonne, faisait un usage fréquent de l'aloès, s'imaginant qu'il est nécessaire pour tout le monde de se purger quelquefois, et croyant que cela contribuait à entretenir sa santé. Il y a environ quatre mois, elle prit sa dose habituelle et n'en obtint aucun résultat; le lendemain elle renouvela la dose et fut, cette fois, purgée assez copieusement; cependant, à partir de ce jour, se manifestèrent les symptômes dont nous parlions tout-à-l'heure, c'est-à-dire ceux d'une violente inflammation du ventre, accompagnée d'une constipation très-intense. Un médecin fut appelé, il parvint à enrayer les accidents, mais, au bout de quelques semaines, il survint une rechute contre laquelle toutes les ressources de l'art furent inutiles, et après de longues et douloureuses souffrances, la maladie fut fatalement terminée le 3 octobre courant. Mme M. était âgée de cinquante-deux ans; rien ne pouvait, avant sa maladie, faire présager un pareil accident, et son mari, fanatique de l'aloès, a suivi avec exactitude les effets terribles de ce médicament; il a lui-même raconté aux médecins qui ont été appelés les différentes phases de l'inflammation qui a suivi immédiatement l'administration du purgatif. Ainsi, point de doute, cause bien positive, effet immédiat, symptômes consécutifs et terminaison mortelle. Il y a là assurément de quoi calmer ceux qui ont la monomanie d'abuser de l'aloès.

Autre exemple. M. M....n, rue de Moscou, n° 7, âgé d'environ trente ans, et doué d'une excellente constitution, avait l'habitude de se purger avec de l'aloès; il en avait toujours obtenu l'effet qu'il désirait, sans qu'il en résultât le moindre inconvénient, lorsque, vers le commencement du mois dernier, il prit exactement la même dose qu'il s'était administrée déjà plus de dix fois à des intervalles éloignés. Mais cette fois, ce ne fut pas impunément, car, dès le lendemain, il se déclara une diarrhée très-fatigante accompagnée de douleurs de ventre et suivie bientôt d'une faiblesse qui ne tarda pas à inquiéter le malade. M. M....n réclama nos conseils, et il ne fallut pas moins de quinze jours de soins et de régime pour faire disparaître les accidents. Ajoutons que le malade est devenu un des ennemis les plus acharnés de l'aloès, et qu'il consentirait difficilement à en prendre lors même qu'un praticien lui en conseillerait l'usage pour des raisons sérieuses.

A ces exemples nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres, car, ainsi que nous l'avons dit, ils sont malheureusement très-communs, et si nous avons choisi ceux-ci, c'est qu'ils sont très-récents et qu'ils viennent de se passer, pour ainsi dire, sous nos yeux. Chaque jour l'aloès, en apparence inoffensif, fait de nombreuses victimes; il a remplacé, dans la médecine populaire, la fameuse drogue Leroy, et ne détermine pas des accidents moins graves. Beaucoup de personnes, qui en font usage, acquièrent des indispositions qu'elles n'avaient pas auparavant et que, dans leur ignorance, elles sont loin d'attribuer au médicament; bien au contraire, elles doublent les doses pour se guérir et aggravent ainsi leur malaise. Par exemple, l'un des inconvénients bien connus de l'aloès, est de congestionner l'extrémité inférieure du tube digestif et de déterminer des hémorrhoïdes, les augmentant, par conséquent, chez ceux qui en sont affectés : eh bien! il est peu de malades atteints de cette indisposition qui puissent deviner que leur remède favori en est la cause.

Nous engageons donc, d'après ces raisons et ces faits, ceux qui font abus de l'aloès à cesser immédia-

(1) Est-il nécessaire de se purger au printemps? (*Médecin de le maison*, N° 21, P. 41.)

tement l'usage de ce médicament dangereux; nous sommes loin de le bannir de la pharmacie, il peut, comme les autres purgatifs, devenir une arme précieuse contre la maladie, mais son emploi doit être raisonné et la dose appropriée aux cas qui la réclament.

Dr Reinvillier.

DE LA VIGNE ET DU VIN chez les anciens et les modernes.

PAR LE DOCTEUR ROQUES.

CINQUIÈME ARTICLE.

Mais les plus estimés sont ceux que l'on récolte maintenant dans l'île de Chypre, et surtout dans le canton appelé la *Commanderie,* qui appartenait autrefois aux templiers, ensuite aux chevaliers de Malte. Ce vin, conservé à l'abri des impressions de l'air, exhale un parfum délicieux; c'est du nectar pour un palais délicat. Les Cypriotes, dit Jullien, considèrent leur vin vieux comme un excellent remède contre la fièvre.

L'abbé Mariti, affecté depuis dix-huit mois d'une fièvre tierce qui avait dégénéré en fièvre quarte, dont il désespérait de guérir, en fut délivré en buvant un verre de vin de Chypre dans le redoublement. Cette liqueur lui procura un sommeil calme; il se réveilla avec le sentiment de la santé, et la fièvre disparut sans retour. C'est dommage que ce vin soit si rare et si cher; au reste, nos vins généreux ont quelquefois produit le même effet.

Les gourmets recherchent également les vins du Cap, et particulièrement les vins de liqueur rouges et blancs que l'on récolte dans un petit vignoble appelé *Constance.* Ces vins, d'un goût exquis et d'un parfum suave, sont extrêmement rares et d'un prix très-élevé. On les confond en Europe avec les vins muscats que l'on récolte également au cap de Bonne-Espérance, mais qui leur sont inférieurs en qualité. Le plant qui les produit a été apporté de Chiraz, en Perse.

Outre ces vins secs et chaleureux, l'île de Madère produit un vin de liqueur excellent, dont le plant a été apporté de l'île de Candie; ce vin est connu sous le nom de *malvoisie de Madère,* et quelques amateurs le préfèrent à celui de l'Archipel. Il est d'une couleur ambrée, doux, très-fin, parfumé et légèrement spiritueux. On fait du malvoisie à l'île de Ténériffe et dans les Açores; on en fait également en Italie, au Vésuve; en Espagne, à Malaga; et en France, dans quelques-uns de nos départements méridionaux; mais ces vins de liqueur ne peuvent se comparer au malvoisie grec ou à celui de Madère.

On récolte à Chiraz et à Ispahan, en Perse, des vins de liqueur qui ont beaucoup de rapport avec le malvoisie. Ces vins sont préparés avec des raisins blancs que l'on fait sécher en partie au soleil. Mais le meilleur vin de la Perse et de tout l'Orient, c'est celui que l'on fait aux environs de Chiraz, avec un gros raisin appelé *damas,* dont les grappes pèsent jusqu'à douze ou treize livres. Il a une couleur rouge peu foncée, un parfum très-aromatique, de la douceur, beaucoup de finesse et un goût légèrement spiritueux. M. Jullien, qui a goûté de ce fameux vin de Chiraz, dit qu'il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur très-agréable. Le seul défaut que lui ont trouvé quelques gourmets, c'est que son arome participe de celui qu'exhalent les résines odorantes que l'on tire de la Perse.

Ces vins de liqueur, chargés d'une matière saccharine unie à un principe spiritueux, ont des propriétés stimulantes et toniques. On les offre ordinairement au dessert. Il faut en boire modérément, parce qu'ils peuvent troubler la digestion au lieu de la favoriser, si, pendant le cours du repas on n'a pas ménagé les autres espèces de vins. Ce mélange, que le goût de l'amphytrion ne sait pas toujours diriger, est nuisible, et il faut se tenir sur ses gardes lorsque, en entrant dans la salle du festin, on voit un grand nombre de flacons rangés sur le buffet avec des étiquettes pompeuses.

En maladie, c'est différent : voilà le triomphe des vins de liqueur. Lorsque l'on est dans un état d'épuisement et de faiblesse, après une longue maladie qui a exigé une diète sévère, des médicaments actifs, ces vins sucrés, sapides, restaurants, animent les esprits, réconfortent les organes, relèvent les forces digestives, produisent des effets merveilleux. Au reste, ce n'est ni le tockai, ni le lacryma-christi, ni le vin de Constance que nous conseillons; il ne faut pas qu'un malade se ruine pour recouvrer sa santé! Nos vins muscats, nos vins de liqueur du Midi lui seront tout aussi salutaires.

Mélange et falsification des vins. — Après avoir traité succinctement des principaux vins de France et de l'étranger, il convient de dire un mot de leurs mélanges et de leur falsification. Les anciens possédaient l'art de modifier les vins; ainsi, pour leur donner plus de force et de parfum, ils employaient différentes substances, telles que le mastic, la myrrhe, l'absinthe, le safran, les roses, le nard, le thym, les

fruits, etc.; on ajoutait du miel à ceux qui étaient âpres, d'un goût austère ou acide. Plus tard, on a également imaginé un grand nombre de recettes plus ou moins heureuses pour les colorer, les parfumer, les adoucir, etc. On colore les vins pâles par l'infusion du *croton tinctorium* ou tournesol, par le suc des baies de myrtite, de sureau, d'yèble, par le bois de campêche, et par le mélange d'un vin très-foncé, tels que les vins du Languedoc, de la Touraine, de l'Auvergne, etc. On les parfume avec la framboise, la racine d'iris, les feuilles de vigne, les fleurs de plusieurs espèces de rosiers. On corrige le vin faible en le mêlant avec du vin plus généreux, en y ajoutant de l'eau-de-vie, de l'esprit de vin, des herbes aromatiques. On les adoucit avec du sucre, des raisins secs, de l'hydromel, du cidre et du poiré cuit; on imite même le vin avec ces deux dernières liqueurs.

La plupart de ces mélanges ne sont point nuisibles, surtout pour les estomacs robustes, mais les personnes délicates en sont plus ou moins incommodées; elles doivent se défier des vins qui ont un goût d'eau-de-vie ou d'alcool, c'est un indice qu'ils sont falsifiés, car on ne retrouve pas cette saveur dans le vin le plus généreux. L'usage de ces vins alcoolisés est très-pernicieux; il jette dans une ivresse habituelle, produit la stupeur, des spasmes variés, l'apoplexie, la paralysie, etc.

On a dit que plusieurs vins du territoire de Médoc exhalaient une odeur de violette, que le vin de l'Ermitage avait un parfum prononcé de framboise; c'est une erreur; lorsqu'on trouve dans ces vins un arome à peu près semblable, on peut être sûr qu'ils ne sont point naturels.

Mais ces petites ruses mercantiles sont bien innocentes, si on les compare aux mélanges que l'on fait avec l'alun, la potasse, la soude, la litharge, etc. Cette dernière substance est employée pour adoucir la saveur aigre ou acide du vin. Plus les vins sont acides, plus il faut d'oxyde de plomb pour que leur goût devienne douceâtre. On reconnaît aisément la fraude en ajoutant au vin de l'acide sulfurique, qui, par sa combinaison avec le plomb, forme un précipité blanc; ou en y mêlant du foie de soufre liquide (sulfure de soude ou de potasse), qui forme un précipité noir; ou, enfin, en réduisant le vin en extrait, dont la combustion dans un creuset met le plomb à découvert. Il n'y a pas encore longtemps que ces vins faisaient un grand nombre de victimes au sein de la capitale. Cette espèce d'empoisonnement a été souvent observée dans nos hôpitaux.

Le vin qu'on falsifie avec de l'alun, afin de lui donner un rouge plus vif, acquiert une saveur astringente qui se fait sentir au palais et aux parois de la bouche. Il irrite l'estomac, trouble la digestion, donne des hémorrhoïdes, produit l'engorgement des viscères.

Au reste, c'est une erreur de croire que les artisans, dont la santé est d'ailleurs si précieuse pour l'industrie, soient les seuls qui aient à souffrir de la falsification des vins; les classes plus élevées n'en sont point à l'abri. Ces classes ont leurs vins de Madère et de Porto fortement alcoolisés; leurs vins de Bordeaux à l'anglaise, c'est-à-dire mêlés avec le vin d'Alicante ou de Bénicarlo et l'esprit de vin. Ce mélange donne au vin un goût plus spiritueux, plus aromatique, mais il attaque le cerveau, irrite les nerfs, produit la céphalalgie, rend la bouche sèche, ardente, tandis que les vins de Bordeaux naturels restaurent, fortifient sans irriter, et répandent dans toutes les parties de la bouche une agréable fraîcheur. Beaucoup de riches particuliers, jaloux de passer pour de fins connaisseurs, vous donnent, sans s'en douter, à la place du limpide et gracieux champagne, du bourgogne mousseux qui vous entête, vous stupéfie, vous épaissit la langue. D'autres déshonorent leur table par du vin blanc adouci avec du caramel, aromatisé avec de la fleur de sureau, et ils appellent cette détestable liqueur du lunel, du rivesaltes. Surtout, soyez grave, silencieux; le plus léger sourire vous attirerait une nouvelle disgrâce; on vous ferait peut-être voyager en Grèce ou au cap de Bonne-Espérance, et vous auriez du malvoisie à la manière de Mme Gacon-Dufour, qui faisait des romans, du vin cuit et des confitures. C'est à ces ignorants gastronomes que Berchoux a voulu sans doute adresser des conseils qui n'ont pas été entendus. Cet aimable poëte recommande surtout de choisir les vins au lieu de leur naissance, et il ajoute :

> N'allez pas rechercher aux faubourgs de Paris,
> Du vin de Rivesaltes ou de Côte-Perdrix;
> Et ne vous fiez pas à l'art des empiriques,
> Qui chargent vos boissons de mélanges chimiques.
>
> BERCHOUX, *la Gastronomie.*

Analyse chimique du vin. — Le vin de raisin donne à l'analyse une assez grande quantité d'eau, de l'alcool, des substances extractives, du sucre, une matière colorante bleue, qui devient rouge en s'unissant aux acides, une matière colorante jaune, du tannin, du mucilage, des tartrates de potasse et de chaux, de l'acide acétique, de l'acide malique, de l'acide carbonique, des aromes particuliers de nature hui-

leuse qui constituent le bouquet et le goût du terroir de chaque vin. Le principe extracto-résineux des vins, rouges surtout, est astringent et propre à les conserver. Ce sont les diverses proportions des éléments du vin qui en produisent toutes les différences. Les vins du Midi sont très-colorés, chargés d'extracto-résineux, de tartre et d'alcool. Ceux des pays froids contiennent de l'acide malique, peu d'alcool et de sucre ; ils sont aqueux, verts et acides.

La matière colorante des vins réside dans la pellicule du raisin ; elle n'est pas seulement dissoute par l'alcool, mais encore par l'acide du tartre. Dans les vins vieux, elle se précipite avec le tartre en lamelles micacées au fond des bouteilles ; le vin se dépouille, devient paillet. Les vins blancs contiennent moins de matière extracto-résineuse ; ils sont plus légers, plus acides et moins spiritueux que les rouges.

Action du vin sur l'économie humaine. Ivrognerie, ivresse. — Parlerai-je de ces vins délicieux de la Campanie chantés par Virgile, Horace et Tibulle ! Que sont devenus le cécube, le massique et ce falerne de cent feuilles récolté sous le consulat d'Opimius ? Tous ces vins jadis si renommés, n'existent plus, ils ont péri avec la puissance de Rome... Mais la France n'a rien à envier aux anciens ; la Bourgogne, la Champagne, le territoire de Bordeaux, les côteaux du Rhône, ne nous donnent-ils pas les vins les plus salubres, les plus délicats de l'Europe ? Outre les vins du Dauphiné, du Roussillon, de la Provence, du Languedoc, du Périgord et de l'Auvergne, qui servent à réchauffer nos vins d'une qualité médiocre, n'avons-nous pas ceux de l'Orléanais, de la Touraine, de l'Anjou, etc.? Eh ! qui pourrait nier l'heureuse influence de nos vignobles ? Sans nos vins, serions-nous le premier peuple de l'univers ? Le vin, pris avec une sage retenue, est une boisson bienfaisante et réparatrice qui augmente l'énergie des sens et des facultés intellectuelles. On vante la force et la longévité des buveurs d'eau ; mais si ces mêmes hommes avaient bu du vin, ils seraient devenus plus forts et ils auraient probablement vécu plus longtemps,

Que Platon interdise le vin aux enfants, c'est bien, car il ne faut pas mettre du feu sur du feu ; mais si ces mêmes enfants sont faibles, délicats, d'une constitution froide et lymphatique, le vin n'est-il pas alors le remède le plus salutaire ? Et le laborieux cultivateur, l'homme de peine, vacillant sous le faix qui l'écrase, tous ces ouvriers qui font prospérer l'industrie, pourraient-ils remplir leur tâche s'ils n'étaient soutenus, consolés par cette liqueur ? Nos forces s'affaiblissent avec l'âge, notre mémoire, notre imagination s'altèrent ; il faut lutter contre tant de causes de dépérissement ; il faut user d'artifice, réchauffer un feu qui s'éteint, ranimer des organes languissants ; est-ce de l'eau que vous donnerez à ce vieillard pour le rappeler à la vie ? Quelques cuillerées de bon vin, un régime simple, mais substantiel et tonique, pourront le conserver encore, et dérouler dans son cerveau quelques vieux souvenirs presque effacés. Quel charme dans ce don de la Providence ! Tantôt ce sont de doux souvenirs qu'il nous rappelle ; tantôt il dissipe jusqu'à la moindre trace de nos sollicitudes, et nous fait pour ainsi dire oublier la vie ; quelquefois il nous y attache en nous la montrant sous le prestige du bonheur et du contentement. Voyez ce malade qui touche presqu'à la convalescence ; il était dévoré par la fièvre, il a fallu lui interdire toute boisson excitante ; le vin lui était funeste. Le danger est presque passé, il demande du vin ; mais on ne peut lui en accorder encore ; on le trompe, on lui donne quelque tisane d'une couleur purpurine ; eh bien ! son erreur le charme, apaise ses tourments.

Le vin a trouvé peu de détracteurs. Les plus beaux génies, les poëtes, les historiens, les orateurs, les philosophes, les hommes les plus graves ont fait son éloge. Homère parle avec enthousiasme de ce divin nectar ; on dirait qu'il lui a dû plus d'une inspiration. Horace puisait sa verve et sa douce philosophie dans le cécube et dans le falerne ; Tibulle et Catulle se consolaient, en buvant, des disgrâces de l'amour. Caton, le sévère Caton s'enivra plus d'une fois. Après s'être livré avec ardeur aux affaires publiques, c'était pour lui une sorte de délassement, dit Sénèque. Sénèque lui-même prétend que quelques excès de table renouvellent la vigueur de l'âme. Quelquefois même, ajoute-t-il, on peut aller jusqu'à l'ivresse ; non pas celle qui appesantit l'homme, mais celle qui le réveille. Elle noie les chagrins, elle est le remède de la tristesse ainsi que de quelques maladies du corps. Mais c'est un remède qu'il ne faut pas répéter trop souvent.

Pythagore condamnait l'excès du vin, il conseillait de s'en abstenir ; mais il permettait à ses disciples d'en boire un peu à souper. Le génie d'Alcée avait besoin d'être excité par l'intempérance, et c'était dans une sorte d'ivresse qu'il composait ses ouvrages qui ont fait l'admiration de la postérité. Platon défend de boire du vin avant dix-huit ans. Jusqu'à trente ans on doit boire modérément ; mais à quarante il permet de s'enivrer quelquefois. « Le

vin, dit-il, adoucit et amollit les passions de l'âme, comme le fer s'amollit par le feu. »

Si nous voulions citer les auteurs modernes qui ont célébré le dieu des vendanges, que de noms viendraient se ranger sous notre plume! Montaigne et Rabelais, Régnier, Chaulieu, Chapelle, Santeuil, La Fontaine, Molière, Boileau, Voltaire, Parny, Delille, Thomson, Saint-Lambert, Béranger : voilà des complices qui doivent rassurer quelque peu nos timides gourmets; ce qui doit les rassurer encore, ce sont les paroles d'un médecin de beaucoup d'esprit : « Que doit-on craindre pour la santé de ce mélange de vins qu'on offre aujourd'hui dans nos repas? Tout, dit le docteur Demerson, s'ils sont de mauvaise qualité; rien, si les vins sont choisis; car la joie bruyante des convives augmente l'énergie des forces vitales, réintègre celles qui sont troublées et rétablit l'équilibre. »

Mais qu'il y a loin de l'usage modéré du vin aux excès qui avilissent l'homme, le dégradent, le jettent dans les vices les plus honteux ou dans une incurable démence. Les moralistes ne sauraient blâmer cette ivresse douce, passagère, qui s'exhale en bons mots, réveille l'esprit, dissipe la tristesse, crée de nouvelles impressions et nous fait passer du découragement aux séductions de l'espérance; ce qu'ils condamnent, c'est l'ivresse habituelle, c'est l'ivrognerie escortée de toutes les mauvaises passions. Dans tous les pays, dans tous les âges, dans tous les rangs, elle a laissé des traces sanglantes et hideuses.

Ici, c'est Cambyse puisant la vengeance dans une grande coupe, Cambyse ivre de vin et de colère, perçant le cœur d'un jeune homme et demandant à son malheureux père, présent à cet horrible spectacle, des éloges pour la sûreté de son bras.

Là, c'est Alexandre donnant à ses courtisans et à ses soldats l'exemple de la débauche, passant les nuits à boire avec des chanteurs et des baladins, incendiant Persépolis dans un accès d'ivresse, puis égorgeant de sa propre main son ami Clitus. Dans sa folie, il se fait traîner sur un char magnifique; on place aux bords des chemins et aux portes des maisons des tonneaux défoncés où son armée puise le vin à pleines coupes. Toute la campagne retentit du son des instruments et des hurlements des bacchantes. Il veut imiter le triomphe de Bacchus qui traversa toute l'Asie dans cet équipage après la conquête des Indes. Dans une orgie, il propose une couronne pour prix à celui qui boira le plus; un des convives avale dix-huit ou vingt pintes de vin et est proclamé vainqueur; mais, trois jours après, il a cessé de vivre. Du nombre des autres buveurs, il y en eut quarante-un qui moururent de cette débauche. Toujours livré à une intempérance, les sinistres prédictions des Mages viennent l'assaillir au milieu des festins. Lui dont l'âme était si fière, si courageuse; lui, la terreur de l'univers, il craint la mort, il s'afflige, il devient pusillanime; on fait des expiations, des purifications dans son palais. Pour s'étourdir, il célèbre de nouvelles fêtes, il s'abandonne sans réserve à son goût pour le vin. Après une nuit passée entièrement dans la débauche, on lui propose une partie extraordinaire. Vingt convives sont réunis. Il boit à la santé de chacun et fait ensuite raison à tous les vingt l'un après l'autre, puis se faisant apporter la coupe d'Hercule, (elle contenait six bouteilles) il la boit toute pleine, en la portant à un Macédonien de la compagnie, nommé Proteas, et un instant après il lui fait encore raison de cette énorme rasade. Dès qu'il l'a bue, il tombe sur le carreau. On le transporte chez lui à demi mort; la fièvre s'en empare, sa tête se perd et ne lui laisse que quelques moments lucides. Peu de jours après il expire. On crut dans la suite qu'on lui avait donné du poison. Sans doute, il fut empoisonné, mais par son intempérance. (*La suite au prochain numéro.*)

Pastilles de Vichy.

La préparation qui porte en pharmacie le nom de *pastilles de Vichy* est d'un usage tellement vulgaire qu'il est très-intéressant pour tout le monde d'avoir quelques renseignements sur ce médicament. C'est en effet l'une des préparations pharmaceutiques que le pharmacien délivre volontiers sans ordonnance et dont on use presque comme d'une friandise. Ces pastilles blanches et aplaties, portent aussi le nom de tablettes ou pastilles alcalines de Darcet. Elles furent effectivement inventées par cet habile chimiste qui en publia la formule en 1826 dans les *Annales de physique et de chimie*, leur ayant dû, affirmait-il, le rétablissement de sa santé.

Depuis ce temps les pastilles de Darcet sont devenues d'un usage général, et beaucoup de personnes en prennent quelques-unes après leur repas. Elles sont douées de la propriété incontestable d'exciter l'appétit, de faciliter les digestions lentes et pénibles et souvent de neutraliser les aigreurs qui se développent dans l'estomac, et peuvent donner lieu à l'inflammation de cet organe. Une de leurs qualités est celle d'être favorable au traitement de certaines maladies des voies urinaires en facilitant la dissolution des pierres ou calculs qui se forment dans la vessie.

Darcet conçut l'idée de la préparation de ces pastilles par l'analogie qu'il remarqua entre l'action du bi-carbonate de soude sur l'estomac, et celle des eaux de Vichy dont cette substance forme une des parties constituantes. Le bi-carbonate de soude étant abondant dans ces eaux, les pastilles reçurent le nom de pastilles de Vichy, et cette dénomination est si généralement acceptée, que l'erreur s'est accréditée dans le public, et que beaucoup de personnes s'imaginent faire usage de tablettes préparées à Vichy. Cette erreur, M. Darcet n'a pas contribué à la répandre, ainsi que le prouve son mémoire; mais les pastilles qu'il inventa sont néanmoins une excellente préparation que tous les pharmaciens peuvent donner bonne, pourvu qu'ils emploient du bi-carbonate de soude bien pur et bien saturé, que la confection des pastiles ait lieu par petites quantités à la fois, afin qu'elles ne vieillissent pas trop et que le renouvellement en soit assuré.

Les pastilles de Vichy suffisent ordinairement à la dose de une ou deux après chaque repas, pour faciliter la digestion et prévenir les aigreurs de l'estomac. E. DE LANGIS.

BIBLIOGRAPHIE.

Du Délire des sensations,

PAR LE DOCTEUR MICHÉA.

Ouvrage couronné par l'Académie nationale de Médecine.

Sous ce titre, l'auteur traite d'une matière qui faisait jadis partie du domaine des sciences occultes et surnaturelles. Il s'occupe des songes de l'homme éveillé, vie toute idéale, mais aussi réelle pour celui qui l'éprouve que la vie ordinaire; monde fantastique, capricieux et mobile, dont plus de cinquante mille individus sont le jouet en France, et qui a servi d'argument à quelques philosophes pour soutenir que l'ensemble des corps n'était peut-être qu'une vaine apparence.

Les créations bizarres de cet état particulier de la pensée, dont l'imagination fait tous les frais, où elle met de fausses sensations à la place des choses, où elle représente celles-ci avec des formes si accusées et des couleurs si vives, qu'elles tiennent lieu des objets eux-mêmes; ces êtres chimériques, ces spectres, ces fantômes ont reçu des médecins le nom d'*hallucinations*.

Sans être identiques aux songes, les hallucinations ont avec eux beaucoup d'analogie. Elles en diffèrent surtout en ce qu'elles surviennent durant l'état de veille, en ce qu'elles se manifestent pendant que les sens sont ouverts aux impressions du dehors, et en dépit des influences qu'ils en reçoivent : ce mélange de fantasmagorie et de réalité est précisément ce qui les caractérise.

Les hallucinations constituent un problème très-curieux et très-important à résoudre au point de vue de la psychologie, de la médecine et de la jurisprudence. Les personnes qui voudront l'approfondir sous ces trois rapports, liront avec beaucoup de fruit l'ouvrage de M. Michéa. Le seul point sur lequel j'arrêterai l'attention du lecteur, c'est sur le rôle que les visions ont joué dans l'histoire politique et religieuse, et dans les annales de la magie et des sciences occultes. C'est en se soumettant à l'ordre formel, sorti de la bouche d'un personnage fantastique, que Jeanne d'Arc chasse les Anglais du territoire de France. Des apparitions poussent Savonarole à lancer les anathèmes qui affranchissent Florence de la tyrannie des Médicis. Luther exclut le sacrifice de la messe de la communion protestante après une hallucination où le diable entasse arguments sur arguments pour l'engager à proscrire ce sacrifice. Jacques Clément assassine Henri III parce qu'une voix nocturne, qu'il prend pour celle d'un messager de Dieu, lui représente ce monarque comme le tyran de la France, et lui promet la palme du martyre pour prix du régicide. L'assassin de Henri IV, Ravaillac, avait aussi des hallucinations qui s'associèrent à l'exécution de son projet abominable.

Mais ce qu'il y a de plus curieux et de plus extraordinaire, c'est que les hallucinations constituent parfois des prophéties que l'avenir vient justifier de point en point.

Dans le traité du *Délire des sensations*, on lit des faits de ce genre et divers autres cas curieux qui jettent le plus grand jour sur l'histoire des sciences occultes. Cet ouvrage sera parcouru avec intérêt non-seulement par les gens du monde, mais il sera en outre de la plus grande utilité aux ecclésiastiques, moralistes, philosophes et jurisconsultes. D. T.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

CRAMPE DES CORDONNIERS. — L'hygiène des diverses professions offre des sujets de recherches extrêmement intéressants; chacune d'elles présente des inconvénients pour la santé, et c'est en étudiant les accidents qui en résultent que l'on peut arriver à les guérir et quelquefois à les prévenir. Les *Annales médicales de la Flandre*

occidentale contiennent une note sur une maladie décrite par Clément, et à laquelle Warentrapp a le premier donné le nom de *crampe des cordonniers*.

Cette maladie est causée par la pression que produit le manche de l'*alène* sur la paume de la main de l'ouvrier qui coud le cuir. Tout le monde connaît cet instrument aigu et recourbé dont l'emploi est de faire les trous qui doivent donner passage au fil; il nécessite une certaine force et la contraction de tous les muscles du bras. Cet effort, répété, finit par produire des crampes qui donnent à la main la forme du poing fermé; il y a des douleurs très-vives, déchirantes dans le bras et avant-bras qui se reproduisent par accès d'une durée de trois à quatre heures, et cessent ordinairement dès que le malade peut dormir. Si le sommeil ne survient pas, les douleurs ne se dissipent que lentement après la cessation des accès. Ceux-ci, qui se répètent souvent plus d'une fois par jour, sont suivis de faiblesse et de relâchement du membre douloureux. Ce qui paraît singulier en apparence, c'est que les crampes se montrent aussi bien dans le bras gauche que dans le bras droit, quoique le premier ne participe pas aux mêmes efforts, mais ce phénomène n'a rien d'extraordinaire, et se produit souvent sur les organes doubles, les yeux, par exemple. On a même vu, dans certains cas, la crampe des cordonniers se propager aux jambes et aux pieds. Chez tous les malades on a pu obtenir une amélioration et même la cessation momentanée des accidents; mais ceux-ci ne tardaient pas à reparaître.

Le docteur Warentrapp a rencontré aussi cette affection chez un typographe.

Transfusion du sang. — Un nouveau cas de transfusion du sang vient d'être tenté à l'hôpital Saint-Antoine, dans le service de M. Monneret. Les détails de ce fait n'ont pas encore été publiés, on sait seulement que le succès n'a pas couronné les espérances du chirurgien, et si le malade n'a pas succombé dans l'opération, celle-ci n'a pu néanmoins le sauver.

Suicide par le chloroforme. — Le docteur Reyer, médecin en chef de l'hôpital royal de Vienne (Autriche), était atteint depuis quelque temps d'une tristesse dont on ne pouvait deviner la cause : il avait eu avec ses collègues une conversation dans laquelle on avait mis en question le genre de mort le moins douloureux. Quelques jours après, on le trouva mort dans sa chambre, ayant encore le nez et la bouche plongés dans un sac à éthérisation rempli de chloroforme, qu'il avait eu la précaution de fixer avec des bandelettes de diachylon. Ce malheureux s'était évidemment donné la mort avec la précieuse substance imaginée pour combattre la douleur.

Histoire naturelle. — En 1778, Linnée indiqua environ 8,000 espèces de plantes; M. Decandolle en a décrit 40,000.

Buffon estimait le nombre des quadrupèdes à environ 300. M. Desmarets en a énuméré 700, et il est loin de regarder cette liste comme complète.

M. de Lacepède écrivit, il y a vingt ans, l'histoire de toutes les espèces connues de poissons, et le total ne se montait pas à 1,500; le seul cabinet du Jardin-des-Plantes en contient maintenant plus de 2,700.

On ne peut plus fixer le nombre des oiseaux et des reptiles; les cabinets sont encombrés de nouvelles espèces qui ont besoin d'être classées. Mais ce qui étonne davantage, c'est le nombre toujours croissant des insectes. Les voyageurs les rapportent par milliers des pays chauds : le cabinet du Jardin-des-Plantes en contient plus de 25,000 espèces.

Si l'on songe que de nouveaux voyages sont constamment entrepris, de nouveaux pays découverts, les sciences naturelles étudiées plus largement, on doit penser que ce dénombrement ne restera pas où il en est et qu'il ira sans cesse s'accroissant. Le nombre des espèces animales utilisées en pharmacie est, au contraire, moins considérable qu'autrefois; les progrès de la chimie ont, à cet égard, détruit bien des illusions.

Moyen d'affranchir les malades des secousses produites par le passage des voitures. — Un malade se trouvant dans l'hôpital de la Charité de Berlin, pour une fracture compliquée de la jambe, avait été, par suite de la suppuration et de la fièvre, réduit à un tel degré d'irritation, qu'il éprouvait les plus vives douleurs, non-seulement par le bruit des voitures qui passaient dans la rue, mais même par le moindre bruit que l'on faisait dans la salle. Pour remédier à cet inconvénient, M. Kluge, un des directeurs de l'hôpital, fit mettre, sous les quatre pieds du lit, quatre blocs, formés chacun de huit grosses plaques de feutre, et aussitôt le malade fut à l'abri des commotions. M. Kluge s'est servi plus tard, dans le même but, avec succès, de petits coussins de balle d'avoine et de paille hachée.

FORMULES.

GELÉE LAXATIVE.

Prenez : Veau..... 1 kilogramme.
Faites cuire dans : Eau..... 2 —
Faites fondre : Manne en sorte ..... 60 grammes.
Clarifiez avec : Blanc d'œuf, quantité suffisante.
Passez et faites cuire en consistance de gelée.

Cette gelée se prend par cuillerées dans le courant de la journée, dans tous les cas où l'on désire obtenir la liberté du ventre.

On ne saurait avoir trop de moyens à sa disposition contre la constipation, souvent si opiniâtre et toujours préjudiciable à la santé, mais il est sage de ne jamais se servir de purgatifs violents et irritants, à moins de cas exceptionnels.

Le gérant, Manigley.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 octobre 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 32

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des bains chauds. — Maladie des raisins. — Nouveau moyen de prévenir les cicatrices de la petite vérole. — Nouveau remède contre l'ivresse. — De la vigne et du vin chez les anciens et les modernes (6e *article*). — Bienfaiteurs de l'humanité : Hippocrate. — Variétés et nouvelles. — Formules : Excellente tisane contre la toux.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 OCTOBRE 1851.

Le froid humide a continué à faire sentir son influence, et le nombre des malades, sans être très-considérable, n'a cependant pas diminué. Ce qu'on appelle les fièvres éruptives, scarlatine, rougeole, etc., ont à peu près disparu, mais, en revanche, se sont montrées des maladies beaucoup plus sérieuses. L'une d'elles est le rhumatisme articulaire, maladie accompagnée de fièvre et dans laquelle une ou plusieurs articulations sont gonflées et extrêmement douloureuses ; c'est une affection des plus pénibles à supporter, et qu'il faut, par conséquent, savoir éviter : rappelons ici que le froid humide en est une des causes principales, celle, au moins, qui la détermine très-souvent, et sachons nous prémunir, autant que possible, contre ce dangereux ennemi.

Les maux de gorge, qui ont été toute l'année en nombre très-considérable, sont devenus encore plus nombreux, mais sont en général sans gravité. Quelques fluxions de poitrine, des rhumes et des maladies des yeux ont complété ce triste bagage de souffrances humaines. Rien au reste de particulier et qui ne soit analogue à ce que l'on observe habituellement dans la saison où nous nous trouvons ; dans beaucoup d'années, il y a même un plus grand nombre de personnes malades.

DES BAINS CHAUDS.

Les bains chauds sont d'un usage si général, d'une si grande ressource pour le traitement des maladies et d'une si grande importance comme moyen hygiénique, qu'il est indispensable de bien connaître tout ce qui s'y rattache et peut être mis à profit.

Dans le langage médical, le bain chaud n'indique pas seulement le bain d'eau chaude ; cette dénomination s'applique encore aux bains de sable chaud, d'air chaud ou de vapeur d'eau, de lait, etc., etc. ; mais dans la langue usuelle, on entend toujours par un bain chaud un simple bain d'eau qui est à un certain degré de chaleur ; c'est donc de celui-ci dont nous allons nous occuper.

L'usage des bains chauds remonte à l'antiquité la plus reculée ; tout le monde sait l'importance que les anciens y attachaient, le soin qu'ils apportaient dans la construction des bains publics, le rang qu'ils occupaient dans leurs codes civils et religieux. Des recherches historiques sur ce sujet seraient sans doute fort intéressantes, mais elles nous entraîneraient trop loin de notre but, qui tend vers des connaissances tout-à-fait pratiques. Il existe d'ailleurs une si grande différence dans nos mœurs et nos vêtements comparés à ceux des anciens, que la nécessité hygiénique du bain s'en trouve nécessairement modifiée. Depuis l'usage du linge, les bains sont devenus moins indispensables, et nos vêtements, qui ne sont pas larges et flottants comme ceux des anciens, préser-

vent beaucoup mieux notre corps de la poussière et autres causes de souillures ; notre garde-robe est généralement mieux fournie que n'était la leur, et nous ne nous trouvons pas dans la triste nécessité à laquelle était soumis Épaminondas, qui était obligé de rester au logis quand on dégraissait son vêtement.

Les bains chauds sont ceux que l'on prend en hiver et dont la température varie de + 28° à + 35° centigrades. Nous disons dont la température varie, car il est, en effet, impossible de préciser à l'avance le degré auquel doit être pris le bain. Fixer préalablement ce degré et le mesurer à l'aide du thermomètre est chose tout-à-fait impraticable, car la sensation éprouvée par les divers individus est toujours très-différente l'une de l'autre. Tel bain semblera très-chaud à telle personne qui ne serait que tiède pour une autre, et quoique peu de gens soient à l'aise dans un bain dont la température dépasse 32° ; règle générale, c'est toujours à la sensation éprouvée qu'il faut s'en rapporter et non au thermomètre.

L'homme bien portant qui se plonge dans un bain chaud éprouve les effets suivants : au moment de l'immersion, la respiration devient plus accélérée et les battements du cœur plus énergiques; mais cette accélération et cette force de deux des grandes fonctions de la vie ne tarde pas à s'apaiser, et bientôt le cœur est calme et bat même un peu moins vite qu'auparavant. La peau reçoit la sensation d'une chaleur douce et agréable qui semble se communiquer aux organes intérieurs; son épiderme se gonfle, se ramollit, et le plus léger frottement en détache les débris, qui viennent flotter à la surface de l'eau. Un état de calme et de bien-être, une sorte de détente générale se fait sentir, et il y a une tendance manifeste vers un paisible sommeil. Cependant deux fonctions importantes sont augmentées d'activité : la faculté que possède la peau d'absorber les liquides et celle de sécréter l'urine par les organes qui en sont chargés. D'après les expériences de Falconner, un adulte absorbe dans un bain tiède 48 onces de liquide par heure, ce qui augmenterait beaucoup le poids du corps si cette masse d'eau qui pénètre dans le sang n'était pas, presque aussitôt, évacuée par les urines, le besoin d'uriner se faisant, en effet, sentir plusieurs fois pendant la durée du bain. Cette absorption de l'eau par la peau explique très-bien comment le bain peut faire cesser la sensation de la soif et la sécheresse de la bouche, comme cela a été souvent observé.

Comme moyen hygiénique, le bain chaud convient à presque tout le monde : l'enfant comme le vieillard, l'homme qui se livre aux travaux de l'esprit ou celui qui exécute un travail manuel, la jeune fille, la femme dans l'état de grossesse, la nourrice, tous en retirent quelque avantage. La croyance populaire relative à l'abstention pour les femmes qui nourrissent est donc sans aucune espèce de fondement. Mais certains tempéraments retirent plutôt que d'autres un avantage marqué des bains chauds : tels sont ceux qui appartiennent aux hommes nerveux, bilieux, secs et irritables. Ils sont également fort utiles aux personnes qui se livrent à des occupations intellectuelles très-assidues et à celles qui sont accablées de fatigue par une cause physique; les unes et les autres éprouvent une sorte de délassement qui leur fait oublier leur peine et les rend aptes à de nouveaux labeurs.

Employé comme moyen de propreté, le bain chaud est très-salutaire à ceux qui sont voués à des professions qui salissent la peau. Nous avons fait voir dernièrement, à propos des maladies de la peau, combien il est important pour la santé que celle-ci fonctionne bien et qu'elle soit dégagée de tous les corps étrangers qui oppriment ses fonctions. Dans certains cas, ces substances étrangères sont de véritables poisons, qui, absorbés par la peau, sont transportés dans la circulation et agissent sur toute l'économie. Telle est la triste condition des hommes qui travaillent aux diverses préparations de plomb (blanc de céruse ou autres) et qui se trouvent empoisonnés en grande partie par la peau. On a remarqué depuis longtemps que les ouvriers qui sont dans ces conditions et qui prennent très-fréquemment des bains résistent beaucoup plus longtemps que les autres à l'action des substances délétères. Mais alors le bain d'eau simple ne suffit pas, il faut que la peau soit fortement savonnée pour être débarrassée; précaution indispensable lors même que le corps ne paraît pas souillé, car dans les hôpitaux, lorsqu'il arrive une victime des préparations du plomb, ayant en apparence la peau du corps assez nette, on a pour habitude d'employer le bain sulfureux, et ce bain, qui ne déterminerait rien de particulier sur une personne qui ne serait pas dans les mêmes conditions, produit immédiatement sur la peau du malade de larges taches noires qui décèlent la présence du plomb, puisqu'elles ne sont autre chose que du sulfure de plomb résultant de l'union du soufre avec le métal.

Le bain chaud doit donc être très-souvent répété lorsqu'il s'adresse à des personnes pour lesquelles il est un véritable préservatif, ainsi que nous le disions tout à l'heure; mais, dans les conditions ordinaires,

en user trop souvent devient préjudiciable pour a santé : la peau s'amollit, devient très-impressionnable à l'action de l'air, la force musculaire diminue, les fonctions s'alanguissent et chaque nouveau bain vient augmenter ces désordres. Il est donc sage d'apporter une juste limite à l'usage des bains et de n'en prendre, sauf les cas de maladies, qu'un seulement par semaine.

Le temps pendant lequel il faut rester dans l'eau doit aussi être limité ; à part les exceptions qui nécessitent un plus long séjour, il est raisonnable de n'y rester qu'une heure seulement, et même les personnes qui éprouvent après le bain un certain affaiblissement doivent borner sa durée à trois quarts d'heure ou une demi-heure. Les enfants et les vieillards doivent prendre des bains très-courts : une immersion de vingt minutes est généralement suffisante pour les uns et les autres, qui retirent toujours un heureux résultat du bain chaud ; les premiers y trouvent un calme qui les dispose au sommeil, et les seconds puisent dans une température douce qui les enveloppe et les pénètre une excitation salutaire. La peau des vieillards, ordinairement sèche et écailleuse, est assouplie par l'eau qui l'imbibe, leurs articulations deviennent plus souples, la circulation des petits vaisseaux qui rampent dans la peau augmente d'activité ; la vie tout entière se ranime.

Quelles sont les précautions exigées par le bain chaud ? Elles sont simples et faciles à mettre en pratique : Après s'être assuré, s'il s'agit d'un établissement public, que la baignoire est parfaitement propre et qu'elle ne porte la trace d'aucune matière contagieuse ; après avoir constaté la température de l'eau à l'aide du revers de la main et même de l'avant-bras, on y plongera d'abord les pieds et les jambes pendant deux ou trois minutes avant d'immerger le reste du corps ; cette précaution empêchera le sang d'affluer vers la tête.

Pendant le séjour au bain, on veillera à ce que le cou et les épaules ne restent pas exposées à l'air après avoir été mouillés ; il pourrait en résulter quelque maladie aiguë qui sévirait probablement sur les organes respiratoires.

Après le bain, il faut essuyer le corps le plus rapidement possible avec des linges chauds et secs, mais pendant que l'on essuie la partie supérieure il est bon de laisser les pieds et les jambes dans l'eau, ainsi qu'on l'avait fait en commençant ; les personnes dont la tête se congestionne facilement, se trouvent même fort bien de prendre très-chaud cette espèce de bain de pieds. On ne saurait jamais sécher la peau avec trop de soin, car quelque précaution que l'on prenne, elle conservera une certaine humidité, et cette humidité est d'autant plus dangereuse que le bain ayant dépouillé la peau des débris de l'épiderme et de légers enduits gras qui sont toujours à sa surface, elle reste, pour quelque temps, très-impressionnable à l'action de l'air. C'est pourquoi nous conseillons toujours de prendre les bains seulement le soir avant de se coucher, car la peau a alors plusieurs heures pour se sécher convenablement, et la chaleur douce du lit continue d'ailleurs l'effet du bain et le rend plus profitable pour le baigneur. Nous ne concevons guère d'exception à cette règle que dans un climat très-brûlant, ou chez nous, lorsque le soleil est chaud et vif. Dans toute saison, si l'on ne peut faire autrement que de prendre des bains dans le courant de la journée, il est toujours bon de se coucher pendant environ deux heures.

Le bain chaud n'est pas seulement employé comme moyen hygiénique, il est encore d'une grande ressource dans une foule de maladies et d'indispositions, et la médecine en tire un grand parti. Dans beaucoup d'inflammations aiguës et chroniques, dans les maladies nerveuses surtout, le bain chaud peut rendre de grands services ; dans ces cas, la température et la durée du bain sont soumises à des règles particulières, et il y a des cas où il est nécessaire de le prolonger pendant six, huit et même dix heures. On conçoit la puissance d'un pareil moyen qui serait dangereux entre les mains de gens inexpérimentés, et que la médecin seul peut utiliser. Les précautions qui doivent accompagner l'administration d'un bain destiné à un malade doivent être très-bien prises, et c'est ce qui fait que dans les hôpitaux on ne retire pas du bain chaud tout l'avantage qui pourrait en résulter : ou bien le bain n'est pas à une température convenable, ou sa durée est trop courte, ou, ce qui est pis encore, les malades ayant un certain trajet à faire de la salle de bain à leur lit, éprouvent un refroidissement qui leur est très-préjudiciable.

Il est impossible de signaler ici toutes les maladies contre lesquelles les bains chauds peuvent être employés, car, sans tomber dans l'exagération de ce médecin allemand qui leur attribuait la faculté de prolonger la vie, on peut affirmer que, dans certaines circonstances, ils peuvent opérer des merveilles. Il n'y a guère d'affection nerveuse qui ne soit favorablement modifiée par eux, et l'on sait quel parti on en tire dans les indispositions connues vulgairement sous le nom de *vapeurs*, d'attaques de nerfs,

« Ils sont, dit Rostan, le meilleur et quelquefois le seul moyen, surtout chez les enfants, auquel on doive avoir recours dans les cas de convulsions, soit qu'on en connaisse ou non le point de départ et la cause.» Enfin, ils sont un puissant auxiliaire aux moyens employés contre la constipation habituelle si commune chez les femmes.

Le bain très-chaud ne peut jamais faire partie des ressources hygiéniques, et si nous en signalons ici les effets, c'est afin que l'on connaisse bien les dangers qu'il peut faire courir à celui qui a l'imprudence de le prendre. Lorsqu'on se plonge dans un bain très-chaud, ce n'est plus cette sensation agréable et douce du bain modérément chauffé qui est alors éprouvée, mais une chaleur vive et incommode qui crispe la peau et la saisit en quelque sorte ; puis le sang afflue vers toute la surface du corps, la peau gonflée devient rouge, la face s'anime et se colore, les yeux s'injectent, les artères du cou et des tempes battent avec violence, la respiration est étouffée, haletante, et pour peu que cet état se prolonge, la tête devient lourde, il y a tendance au sommeil, on éprouve des vertiges, l'intelligence s'altère, enfin la congestion de la tête devient imminente, et l'homme qui est disposé à l'apoplexie peut périr en quelques instants. Cependant au bout de dix minutes ou un quart-d'heure d'immersion, la sueur coule abondamment de la face et de la tête, et vient soulager le baigneur ; mais ce soulagement n'est pas complet, car la cause persiste toujours, et l'air qui entoure le bain est d'ailleurs saturé de vapeur chaude et humide qui empêche l'évaporation de la sueur et augmente la difficulté de respirer. D'après les expériences faites sur ce sujet, le corps perd immédiatement en poids par la transpiration ; Lemonnier a trouvé que cette perte est de 20 onces par 8 minutes dans un bain à 45 degrés centigrades.

Après un pareil bain, la tête se débarrasse difficilement, la faiblesse est très-grande, la fatigue est extrême, quelquefois il est difficile de se tenir debout ; la peau reste gonflée, la sueur continue à ruisseler, la bouche est pâteuse, la langue est blanche et chargée ; il y a du dégoût pour les aliments ; les facultés intellectuelles sont dans une espèce d'engourdissement.

On conçoit, d'après ce tableau, qu'il est important de soulager rapidement l'imprudent qui vient de se plonger dans un bain trop chaud : il faut renouveler au plus vite l'air qui l'entoure, lui appliquer sur le front et sur le sommet de la tête une éponge ou un linge imprégné d'eau froide et diminuer immédiatement la chaleur du bain en y introduisant également de l'eau froide. Les personnes prédisposées aux congestions cérébrales se trouveront toujours très-bien de l'emploi de l'eau fraîche sur la tête, même dans le bain tempéré.

Dr Reinvillier.

Maladie des raisins.

Action des raisins malades et du vin qui en provient sur l'économie animale.

Une commission, composée de MM. Castagne et Roure, propriétaires ; Labourie et Bourgnier, pharmaciens, et Bourguet, docteur en médecine, fut chargée, le 30 août dernier, par M. le sous-préfet d'Aix, sur la demande de M. le maire de cette ville et sur l'invitation de M. le préfet des Bouches-du-Rhône, d'étudier la maladie qui a atteint les raisins dans une grande partie de l'arrondissement d'Aix, d'indiquer quelle pouvait être son influence sur le vin provenant de raisins altérés et sur la nécessité ou l'utilité qu'il pourrait y avoir d'empêcher la fabrication d'un pareil vin.

La commission a donné, pour l'acquit de sa conscience, une très-courte histoire de la maladie des raisins ; mais elle s'est appesantie davantage sur la question la plus importante pour nous : l'influence des raisins malades sur l'économie animale, et elle a fait des expériences dont nous allons consigner les résultats.

Les cinq premières expériences ont été faites sur divers animaux : des poules, des grives, des lapins, des cochons et des moutons. La santé d'aucun de ces animaux n'a été altérée. Ces faits contredisent donc formellement ceux que nous avons mentionnés dans les nouvelles de notre dernier numéro, sous la responsabilité du *Courrier de l'Isère*. D'après les expérience citées dans ce journal, trois grains de raisin malade auraient suffi pour faire périr un lapin, et des poulets auraient également péri pour avoir mangé quelques mauvais grains mélangés à de bons. Dans les expériences de la commission d'Aix, trois poules, tenues séquestrées, ont été exclusivement nourries de raisins très-altérés, et elles ont paru tout aussi bien portantes pendant et après cette expérience qu'auparavant. Un horticulteur nourrissait douze à quinze grives depuis quinze jours avec les raisins malades de son enclos, et elles n'en ont rien ressenti ; aussi continue-t-il de les nourrir ainsi. Chez le même horticulteur, plus de cinq cents lapins reçoivent

journellement à un de leurs repas, depuis environ vingt jours, des feuilles et des tiges de vignes malades sans que leur santé soit altérée.

Deux jeunes cochons de quatre mois ont été mis à l'usage des raisins malades. Ils ne les ont mangés qu'avec difficulté et pendant douze heures seulement; mais ils n'en ont éprouvé aucun inconvénient. Enfin, deux moutons, de quatre à cinq ans, n'ont mangé pour toute nourriture, du 7 au 10 septembre, que des raisins très-malades. Ils ont paru, néanmoins, les manger avec plaisir, à tel point que du foin leur ayant été servi, ils n'y ont presque pas touché. Pendant toute la durée de l'expérience, leur santé a paru excellente; seulement, vers la fin du deuxième jour, ils ont été pris de diarrhée. Comme ils ont été tués pour être livrés à la consommation, on en a fait l'autopsie qui n'a révélé aucune lésion du tube digestif, et leur viande n'a déterminé aucune incommodité chez les personnes qui en ont fait usage.

Mais les expériences les plus probantes sont celles que les membres de la commission ont faites sur eux-mêmes. Dans une première expérience, chacun d'eux a mangé, le matin à jeun, environ 250 grammes de raisins fortement atteints, y compris la pulpe et l'épiderme tout couvert du champignon. Aucun d'eux n'en a été incommodé et tous ont ensuite pu déjeuner à leur heure ordinaire. Les mêmes ont bu, le lendemain, à jeun, un demi-verre de vin rouge (80 grammes environ) fabriqué avec les raisins les plus altérés qu'ils eussent pu trouver. Ce vin présentait un goût acerbe très-prononcé, et offrait, en outre, une odeur et un goût de moisi très-désagréable; cependant il n'était pas, en somme, aussi mauvais qu'on aurait pu s'y attendre. Aucun des membres de la commission n'en a éprouvé la moindre incommodité. Ils ont répété, le surlendemain, la même expérience avec 100 grammes de vin blanc fabriqué avec du raisin de treille, toujours avec les mêmes résultats négatifs.

Il résulte donc des expériences précédentes que les raisins attaqués par l'*oïdium tuckeri*, à quelque degré d'altération qu'ils soient parvenus, ne constituent un poison ni pour l'homme, ni pour les animaux. Il ne faut pas conclure toutefois que les raisins malades puissent être utilisés à faire du vin; le produit serait d'abord en quantité si minime qu'il suffirait à peine à couvrir l'exploitation; il est certain, ensuite, que ce vin ne serait pas susceptible de conservation, et il ne serait pas impossible enfin que ce vin, inoffensif au moment où il vient d'être fait, acquît plus tard des qualités nuisibles. Le seul emploi que l'on puisse faire des raisins malades est de les faire servir à l'alimentation des bestiaux et à la fabrication d'un vin destiné spécialement à la production de l'alcool.

(*Journal des connaissances médico-chirurgicales.*)

Nouveau moyen de prévenir les cicatrices de la petite vérole.

Depuis longtemps les médecins ont employé divers procédés pour prévenir les cicatrices que laisse après elle la petite vérole, et qui font souvent du plus beau visage une physionomie du plus vilain aspect. Ces procédés consistent dans l'application d'emplâtres, de pommades ou de cautérisations pendant la période d'éruption, ce qui est généralement sans inconvénient pour le cours de la maladie, toujours généralisée et ne bornant pas ses ravages à la portion du corps que l'on veut préserver. Aucun de ces moyens n'est cependant complétement sans inconvénient, ni d'une efficacité bien reconnue dans la science; c'est cette lacune que semble avoir comblée M. Quarin Willemier, officier de santé de première classe de l'armée hollandaise.

M. Quarin Willemier a employé avec succès le collodium dans un cas de petite vérole dont les pustules étaient très-nombreuses à la face. Dès le premier jour de l'éruption, il appliqua sur les joues une couche légère de collodium qui resta adhérente jusqu'à la période de dessiccation. Le collodium commença alors à se détacher; on l'enleva, et on trouva au-dessous la peau parfaitement unie et dans son état normal, tandis que les parties voisines offraient encore des croûtes et de légères dépressions. Le malade assura n'avoir ressenti aucune démangeaison dans les parties recouvertes de collodium, tandis que cette sensation était constamment perçue dans les parties environnantes.

Si la découverte de ce chirurgien se confirme par de nouveaux faits, il aura rendu un service important à l'humanité, car on sait que les cicatrices, connues sous le nom de *marques de la petite vérole*, sont, comme toutes les cicatrices, complétement indélébiles, que les faire disparaître est un problème impossible à résoudre.

L'application du collodium est simple, facile, non douloureuse et sans le moindre inconvénient; c'est donc un remède que tous les médecins s'empresseront d'essayer.

Nouveau remède contre l'ivresse.

Déjà nous avons publié (*Médecin de la maison*, n° 2) un excellent moyen d'obtenir instantanément la cessation de l'ivresse, moyen bien connu, au reste, du monde médical. Nous persistons à regarder ce remède comme le meilleur; mais on peut ne pas avoir sous la main le médicament indiqué ou éprouver de la difficulté à le faire prendre au malade, et d'ailleurs il est toujours bon d'avoir plusieurs ressources contre une indisposition qui peut se compliquer des accidents les plus graves. On doit donc savoir gré à M. A. Lalaux d'avoir publié dans *l'Abeille médicale* un moyen bien simple et à la portée de tous, de dissiper très-rapidement les symptômes de l'ivresse.

Il s'agit du sel marin donné en lavement. Parmi les faits rapportés par ce médecin à l'appui de cette médication, il en est un fort curieux, c'est celui d'un jeune homme de vingt ans qui, disait-on, était tombé à la renverse sur une haie et qui, à la suite de cette chute, demeurait sans parole et sans connaissance, comme s'il fût mort. Membres affaissés, tête tombant alternativement dans divers sens, face très-colorée, pouls large, régulier, d'une fréquence à peu près normale, yeux fermés, insensibilité complète. L'haleine n'exhalait pas l'odeur alcoolique, la bouche n'était pas déviée. Que penser? que faire? M. Lalaux s'enquit de ce que le malade avait pu boire ou manger. Un de ses camarades répondit que l'après-midi, sans être ivre, il était égrillard. Ce médecin conclut de suite à un état d'ivresse, peut-être suivi d'un coup de sang. En conséquence, coucher ce jeune homme, avec la tête un peu relevée, le déshabiller, puis lui donner un lavement composé de deux fortes cuillerées à bouche de sel gris fondu dans quatre verres d'eau tiède fut l'affaire d'un moment. A peine le lavement fut-il administré, que le malade commença à remuer une jambe; à une question qui lui fut adressée de montrer le siége de son mal, il porta la main au creux de l'estomac, puis au milieu de la poitrine, mais sans pouvoir articuler une parole. Aussitôt il eut une garde-robe très-copieuse, qui fut suivie du retour immédiat de la connaissance et de la parole. Le malade refusa de prendre un second lavement de sel; néanmoins, on put le reconduire à pied, et chancelant un peu, à son domicile, situé à un kilomètre de là.

Le lendemain, il ne se ressentait de rien. M. Lalaux rapporte encore le fait d'un jeune homme dans un état complet d'ivresse, et celui d'un ivrogne qui, à chaque excès de boisson, était pris de convulsions, tous deux guéris par le même moyen et avec la même instantanéité. Quant au mode d'action de ces lavements, il est évident, comme le dit *l'Abeille*, qu'en provoquant des évacuations très-abondantes, ils évacuent une partie du poison retenu encore dans le tube digestif. M. Lalaux a vu parfois des vomissements provoqués par le lavement de sel marin qui n'avaient pu être obtenus en introduisant le doigt dans la gorge, ce qui prouve que l'action de ce médicament est complexe et que plusieurs raisons viennent, dans ce cas, concourir à déterminer le résultat que l'on désire.

Voilà un moyen qui n'est pas à dédaigner, car, malgré notre conviction qu'il est inutile à nos lecteurs habituels, composés de gens plus ou moins éclairés et cherchant à augmenter la somme de leurs connaissances, nous sommes convaincus qu'ils peuvent, loin de tout conseil médical, venir au secours de quelque malheureux qui se sera laissé surprendre par une funeste passion pour les alcooliques. Il sera cependant préférable, quand les circonstances le permettront, d'utiliser les conseils d'un médecin avant de se décider à administrer un médicament qui est doué d'une certaine énergie.

DE LA VIGNE ET DU VIN chez les anciens et les modernes.

PAR LE DOCTEUR ROQUES.

SIXIÈME ARTICLE.

L'ivrognerie a également paru sur le trône avec quelques empereurs romains. Tibère s'était fait remarquer dans sa jeunesse par sa grande passion pour le vin; les soldats le nommaient Biberius Mero, au lieu de Tiberius Nero. Au rapport de Suétone, lorsqu'il fut nommé à l'empire, il nomma Gison préfet de Rome parce qu'il avait vidé à sa table une amphore de vin.

Caligula, que Sénèque appela le Phalaris de Rome, était à la fois ivrogne, fou et cruel. Il dit un jour froidement, et par voie de conversation, à Canus Julius : « A propos, savez-vous que j'ai donné l'ordre de votre supplice? »

Claude, livré au vin et à Messaline, tombe dans un état d'abjection et d'abrutissement; il signe le contrat de mariage de Silius avec sa propre femme; il perd la mémoire, il oublie qui il est; il ne sait à qui il parle; il invite à souper des citoyens qu'il a

fait mourir la veille. Après la mort de Messaline, il continue ses excès; il mange, il boit, il s'enivre. Dans la chaleur du vin, il se plaint de ce que l'impératrice tarde tant à paraître.

Et Néron! sa cruauté se délasse dans la débauche; il passe les nuits dans des orgies continuelles. Ses poumons sont embrasés de falerne; son estomac est surchargé d'aliments, mais il connaît l'art de renouveler la faim. Lorsque sa mère est morte, il examine curieusement son corps, et demande à boire. Après un festin splendide où tous les vins avaient été appelés, il se livre à des excès tels que notre plume ne saurait les reproduire, bien que l'histoire nous en ait conservé le souvenir.

Et Marc-Antoine, qui se faisait apporter à table les têtes des principaux sénateurs; qui, au milieu d'un banquet somptueux, reconnaissait les traits et les mains des proscrits, et qui, rempli de vin, était encore altéré de sang.

Tout pâlit devant ces grands modèles de cruauté, de corruption et de débauche, et l'on fait à peine attention à ce Novellius Torquatus qui avait mérité le surnom de Tricongius pour avoir, d'un seul trait, avalé trois conges de vin sous les yeux de Tibère qui le contemplait avec admiration.

L'ivrognerie, bien plus rare de nos jours, ne se fait guère remarquer que dans la classe du peuple. Peu d'hommes bien élevés se livrent à ce vice honteux. A Paris, on voit bien çà et là quelques figures empourprées, surtout a l'heure du spectacle, mais ce n'est qu'une légère ivresse qui s'évapore au premier coup d'archet. En Angleterre, en Allemagne et dans le Nord, où les grands buveurs abondaient jadis, on est devenu plus sage, plus tempérant. « Les Allemands, disait Montaigne, boivent quasi « de tout vin avec plaisir. Leur fin, c'est l'avaler « plus que le goûter. » Certes, il peut y avoir en Allemagne des hommes peu difficiles sur le choix des vins, et qui aiment à boire largement; pour moi, j'ai vu des Allemands qui étaient fort modérés à table, délicats et fins connaisseurs.

Puisque nous en sommes aux Allemands, ne les quittons pas sans dire un mot d'un auteur qui passait des heures pleines de délices dans les tavernes de Leipsick et de Dresde. C'est là que Hoffmann a puisé son génie, c'est là que s'est réveillée son âme; mais c'est là aussi que les excès l'ont éteinte. Qu'on ne se figure pas toutefois que c'était un de ces buveurs vulgaires qui boivent jusqu'à ce qu'ils s'affaissent ou sommeillent. Il buvait pour exciter son cerveau; rien n'était alors plus intéressant que sa conversation rapide et variée; c'était un feu jaillissant qui éblouissait, et qui durait quelquefois cinq à six heures; il laissait ses auditeurs dans le ravissement ou dans une terreur profonde, selon la sensation qu'il se plaisait à exciter. Tout ce que l'imagination a jamais enfanté de chimérique bouillonnait dans son cerveau dès qu'il avait débouché une bouteille. Aussi faut-il voir comme Hoffmann peint un intérieur d'ivrogne! « On est tenté, dit M. Loève-« Weimar, de brûler tous les tableaux flamands « quand on a lu de ses descriptions. » Dans ses contes fantastiques, il a tracé cent fois des scènes de cave; elles étonnent toujours, et frappent de plus en plus par leur vérité et leur extravagance.

Cette vie de cabaret, cette excitation renouvelée sans cesse, ne tardèrent pas à altérer ses organes. Sa première douleur fut d'être réduit à l'eau de Seltz pour boisson. Il était déjà devenu impotent, et il ne pouvait se servir de sa chaise. En lui la crainte de mourir était extrême; et cependant il supportait ses maux avec un stoïque courage. Koreff, son ami et son médecin, cherchait un jour à le consoler et à lui prouver que la vie n'était pas le premier des biens : « Non, non, vivre, vivre, rien que vivre, à quelque condition que ce soit! » s'écria Hoffmann. Il vécut encore quelques mois, mais à quelles conditions! Chaque, jour pour ainsi dire, il voyait s'éteindre un de ses organes, défaillir quelque principe de son existence. Privé de l'usage de ses mains, il passait ses longues nuits sans sommeil à dicter, avec une verve incroyable, et il composa plusieurs ouvrages au milieu de douleurs atroces. Son courage ne l'abandonna pas un instant. Ses médecins tentèrent de réveiller en lui les forces vitales qui s'éteignaient, en lui appliquant un fer chaud le long de l'épine dorsale. Un de ses amis étant venu le voir au moment où la cautérisation venait d'avoir lieu, Hoffmann lui demanda s'il ne sentait pas l'odeur du rôti; il se mit à lui détailler toutes les terribles circonstances de ce procédé chirurgical. Le jour de sa mort ne tarda pas à venir.

Le malheureux! l'amour de la vie lui faisait supporter ces cruelles tentatives de l'art. Pour vivre quelques jours de plus, il subissait le supplice de la question. Impuissantes manœuvres, qui ne font qu'ajouter la douleur à la douleur, l'angoisse à l'angoisse, et d'autant plus inutiles, en de semblables cas, qu'elles accélèrent le moment du trépas. Voilà la seule compensation, c'est de mourir plus vite, au milieu d'affreuses douleurs. Au reste, ce n'est pas une sorte de censure que je prétends exercer ici; je

veux seulement faire entendre que lorsque les ressorts de la vie sont usés, et que l'heure dernière approche, il faut renoncer à toute opération douloureuse, à cette chirurgie à fracas qui m'épouvante. Mais l'espérance! vous voulez donc ôter au malade ce dernier prestige? Eh quoi! dirai-je à mon tour, on m'offre l'espérance, cet ange de consolation, avec les tourments de l'enfer! Consultez plutôt les faiblesses, les goûts du moribond, et s'il a aimé le vin, montrez-lui cette liqueur magique; elle consolera du moins son âme, elle charmera ses derniers moments.

Nous allons clore la liste des grands buveurs (et quelle nomenclature, si nous avions voulu citer tous les hommes fameux qui se sont enivrés!) par deux ou trois médecins, Paracelse et Brown, qui sont morts depuis longtemps, et un homme moins célèbre qui pratique encore en province. Le premier était presque toujours ivre; il se vantait néanmoins d'avoir guéri dix-huit princes allemands, dont les autres médecins avaient ruiné la santé. Il passait les nuits dans les cabarets, et il ne montait jamais en chaire sans avoir fait de copieuses libations. Quant au médecin écossais, il n'aimait pas moins le vin et les liqueurs fortes, qui montaient son cerveau au diapason de la folie. Il eut fallu l'entendre dans ses leçons fulminer contre Hippocrate; c'était un feu roulant d'injures contre tous les médecins dogmatiques.

Le troisième que nous ne pouvons nommer, parce qu'il vit, est un praticien habile, dit-on, mais seulement après dîner. Le vin illumine son esprit et lui inspire le remède convenable; c'est au vin qu'il doit les brillantes cures qu'il a faites. On se garde bien de l'appeler le matin, quand il est à jeun; on sait, et il l'avoue lui-même, qu'il est alors fort mauvais médecin. Les malades attendent, avec résignation, le dîner du docteur, persuadés qu'ils sont que le dîner lui donnera de bonnes idées. Son repas est fait, il a bu largement; il peut, il voit son malade, il l'examine, il laisse son ordonnance; elle est ponctuellement exécutée, et, si la guérison est possible, le mieux ne tarde pas à se prononcer. Tout cela a l'air d'un conte, eh bien! c'est pourtant l'exacte vérité. Ce médecin est connu pour un grand praticien; des hommes graves nous ont cité des cures surprenantes. Loin de nous la pensée de faire ici l'éloge de l'ivrognerie; c'est un vice que nous condamnons, un vice bien plus répréhensible encore chez un médecin, qui doit conserver son esprit et son jugement dans toute son intégrité. Au reste, malgré son bonheur, qu'on exagère sans doute, il a dû commettre bien des bévues.

Tous les vins ne produisent pas également l'ivresse. Les vins du Midi, les vins forts, généreux, ceux qui contiennent beaucoup d'alcool sont les plus stimulants, les plus enivrants. Les vins de Bourgogne, moins riches en alcool, mais pourvus d'un arôme d'une nature huileuse, attaquent vivement le cerveau et causent une ivresse intense. Les vins blancs légers, pétillants, mousseux, chargés de gaz acide carbonique, enivrent promptement, mais cette ivresse dure peu; leur action diffusible se porte à la fois sur le cerveau et sur l'appareil urinaire. Les vins blancs corsés, chauds, spiritueux, ont une propriété plus stimulante et plus durable. Les vins de Bordeaux sont ceux qui enivrent le moins, et lorsqu'on ne leur a pas ravi leur bouquet virginal, on peut les boire à longs traits sans éprouver ce malaise, cette impression chaleureuse, cette stupeur qui sont le prélude de l'ivresse. Mais si l'on y mêle du vin du Rhône, ou autre vin alcoolique pour le rendre plus généreux, ses qualités sont perverties, et il devient enivrant comme les autres vins. Les plus dangereux, ceux qui attaquent le cerveau avec le plus de violence, sont les vins de Porto et de Madère, fortement alcoolisés. Lorsqu'on les déguste, les papilles de la langue et du palais se dressent pour repousser cette liqueur incendiaire. C'est pendant l'ivresse, causée par ces vins frélatés, que les dramaturges descendent dans les sépulcres, parcourent les amphithéâtres d'anatomie pour y trouver quelque scène bien noire, bien lugubre, bien extravagante, bien terrible; là, au milieu de squelettes, de spectres menaçants, ils puisent ces touches vigoureuses, ces couleurs locales qui font tressaillir de sensibilité nos hypochondriaques et nos femmes mélancoliques.

Lorsqu'on prend une petite quantité de vin, son action physiologique sur nos organes est en général peu intense. C'est d'abord une sorte d'alacrité qui se fait sentir dans tout le système; puis la circulation devient plus active, l'imagination s'éveille, le visage s'anime et se colore. Une forte dose de cette liqueur est bientôt suivie d'une ardeur générale; les artères battent avec force, les yeux étincellent, et tout annonce que le sang, imprégné des principes actifs du vin, les a répandus sur tous les points de l'économie. Si l'on boit avec excès, à cette première irritation succède le délire, les vertiges, l'impuissance dans les mouvements, une stupeur profonde.

L'ivresse habituelle produit d'autres symptômes. Les grands buveurs, les ivrognes perdent l'appétit, mangent peu. Une sorte de chaleur fébrile les consume. Leur démarche est lente, embarrassée; ils

éprouvent des spasmes, des tremblements, des congestions habituelles vers la tête. Le visage est ordinairement d'une teinte violacée; les yeux perdent peu à peu leur éclat; ils sont humides, rouges, larmoyants, éraillés. La soif devient un besoin impérieux, et ce besoin, s'il n'est promptement satisfait, devient un supplice. De jour en jour la passion pour le vin prend une nouvelle force; elle est provoquée par une chaleur vive qui dévore les entrailles. Cette irritation continuelle se communique à tous les appareils organiques; les facultés morales s'affaiblissent, s'altèrent; le regard est louche, languissant, stupide. Rien n'anime cette machine matérielle; toutes les passions sont éteintes; il n'y en a qu'une, c'est la soif.

Une infinité de maladies aiguës ou chroniques proviennent de l'usage immodéré du vin; les plus communes sont les phlegmasies du tube digestif, les congestions cérébrales, les affections nerveuses, la paralysie, l'inflammation du foie, la goutte. La plupart de ces maux, parvenus à un certain degré, sont incurables. Le premier remède serait une privation à laquelle on se refuse ordinairement de se soumettre. Le goût pour le vin est si vif, si enraciné, qu'il est lui-même une autre maladie encore plus difficile à vaincre.

(*La suite au prochain numéro.*)

Bienfaiteurs de l'humanité.

HIPPOCRATE.

Le nom des poëtes, des musiciens, des hommes de guerre, sont dans toutes les bouches, dans toutes les mémoires; ceux des médecins les plus dignes de l'admiration et de la reconnaissance de leurs semblables ne sont guère connus que des hommes qui se vouent à l'étude de la médecine. Dans les cercles où se réunit la société la plus remarquable par la distinction des manières et par le savoir, citez les noms des Haller, des Boerhaave des Hunter, des Sydenham, des Baillou, des Baglivi, des Fernel, des Bordeu, des Pinel, des Desault, et de tant d'autres intelligences supérieures, ces noms frapperont pour la première fois les oreilles étonnées ou indifférentes qui vous écouteront. La société recueille tous les jours les fruits de leurs immenses travaux; elle est inondée de leurs bienfaits, et c'est à peine si la gloire, si la postérité existent pour eux, enfants déshérités de la grande famille, dont ils ont été pourtant les membres les plus utiles; pour eux qui étaient dévorés de l'amour de la science et de l'humanité, tandis qu'un homme bien élevé rougirait de ne pas connaître Ronsard, Scarron, Mansard, Lebrun, Parny, Florian !...

Il y a injustice dans cette étrange répartition de la renommée, et cette injustice, dont on ne peut accuser personne, car elle a sa source dans la nature même des choses; nous voulons la réparer, autant qu'il est en nous, en mettant sous les yeux des gens du monde les noms des médecins qui, depuis Hippocrate, ont le plus contribué aux progrès de l'art de guérir, et ont si bien mérité d'être rangés parmi les bienfaiteurs de l'humanité. On verra quels efforts, quelle dépense de travail et de génie il a fallu pour élever l'édifice si imposant de la plus noble et de la plus utile de toutes les sciences.

L'origine de la médecine se perd dans la nuit des temps. Partout où il se trouve des hommes rassemblés et où, par conséquent, il y a des accidents, des souffrances, des maladies, il se forme nécessairement bientôt une sorte de médecine grossière et restreinte, qui s'adresse principalement aux lésions extérieures, et qui se transmet, en se modifiant de mille manières, par la seule tradition. C'est ainsi que la médecine a dû commencer sur tous les points du globe.

Plus tard, ainsi que l'histoire nous l'apprend, la médecine se renferme dans les temples : ce sont les prêtres qui sont les seuls médecins. Dès lors, la tradition devient plus uniforme et plus certaine, et l'observation plus régulière et plus habile. La science n'existe point encore, mais les matériaux qui serviront à la construire s'amassent; leur nombre augmente peu à peu jusqu'à ce qu'une main puissante s'en empare.

Or cette main ce fut celle d'Hippocrate.

Les plus anciennes notions médicales qui nous soient parvenues avaient pris naissance en Egypte; mais ce fut la Grèce qui fut le véritable berceau de la médecine.

« Une nation spirituelle autant que brave, dit M. le docteur Bégin, s'éleva au fond de la Méditerranée. Appuyée sur l'Europe, et couvrant l'Asie-Mineure de ses colonies florissantes, elle s'étendit dans un vaste archipel, et réunit les influences des expositions les plus variées sous le plus doux des climats. Cette nation, douée de la plus heureuse organisation, de l'imagination la plus riante et la plus féconde, régie par des institutions qui favorisaient à la fois les recherches de l'observation et les spéculations de la science, surpassa l'Egypte, à laquelle ses

premiers législateurs empruntèrent leurs inspirations et leurs lois. Elle embellit, elle perfectionne tout ce que lui fournit la terre florissante et stationnaire des Pharaons; les arts, les sciences, la philosophie furent portés par elle au plus haut degré de splendeur...

« Comme celle de tous les peuples arrivés à la seconde période de leur civilisation, la médecine pratique des Grecs fut d'abord empirique et théologique. Mais, renfermée dans les temples, et confiée à des familles qui en transmirent, par une succession immédiate, l'exercice à leurs descendants, elle se perfectionna bientôt. L'observation des phénomènes morbides fut l'objet permanent de l'attention de ces premiers médecins, et des matériaux qu'ils rassemblèrent, coordonnés par Hippocrate, servirent ensuite de base première aux travaux de ce grand homme. Décrire avec exactitude, clarté et concision, les changements successifs qui constituent le cours des maladies; signaler les symptômes qui annoncent l'approche des évacuations critiques, et qui peuvent faire prévoir la mort prochaine ou la guérison des sujets : tel était le but que la médecine pratique s'efforçait alors d'atteindre. L'art du pronostic était spécialement en honneur. Dans l'impuissance où ils étaient fréquemment d'arrêter la marche des accidents, les praticiens voulaient au moins montrer qu'ils en connaissaient la gravité, et que, dans les cas d'insuccès, on devait accuser, non leur ignorance, mais l'intensité insurmontable du mal. »

L'art de guérir en était-là, lorsque vint au monde le plus célèbre de tous les médecins, celui que la postérité a nommé le *Père de la médecine*.

Hippocrate naquit dans l'île de Cos, au commencement de la quatre-vingtième olympiade, environ quatre cent soixante ans avant Jésus-Christ. Il appartenait à la famille des Asclépiades, qui, depuis trois siècles, étaient, de père en fils, prêtres et médecins dans le temple ou école médicale de Cos. Sa mère se nommait Phénarite. Héraclide, son père, s'occupa lui-même de son éducation.

Il était d'usage dans le temple de Cos, comme dans tous les autres temples où les malades se présentaient pour obtenir des dieux la cessation de leurs maux, que l'histoire de chaque malade fût écrite sur une table que l'on suspendait aux murs du temple. C'était ce qu'on appelait les tables ou tablettes votives. Ces nombreux documents, conservés depuis tant d'années, devaient être pour Hippocrate une source féconde d'enseignement : ils contenaient en germe la science médicale; son esprit généralisateur et profond devait l'en faire jaillir.

Non content d'avoir à sa disposition tant de richesses scientifiques, dont il savait apprécier toute la valeur, Hippocrate passa une partie de sa vie à voyager, pour se livrer d'une manière plus complète à l'observation des maladies. Il visita dans ce but plusieurs villes de la Grèce, la Thrace, la Macédoine, l'Asie-Mineure, la Scythie, etc., recueillant avec un soin infatigable, et par lui-même, tous les renseignements possibles sur les causes, la marche, les terminaisons et le traitement des nombreuses affections morbides auxquelles l'humanité est exposée.

Qui fut jamais plus digne de notre vénération que cet illustre voyageur qui, péniblement et à force de génie, s'en allait rassemblant les éléments d'une science si indispensable à nôtre existence, à notre bonheur?

Après tous ces voyages, Hippocrate revint dans sa patrie, où, si l'on en croit Platon et Aristote, il enseigna la médecine d'une manière régulière. Ce fut sans doute alors qu'il composa ceux de ses ouvrages qui exigeaient le plus d'expériences et de soins, en un mot, qu'il créa la science médicale, seulement ébauchée avant lui.

On n'est point d'accord sur le lieu et l'époque de la mort d'Hippocrate. Un ancien auteur, nommé Soranus, dit qu'il mourut à Larisse, ville de Thessalie, âgé de quatre-vingts ans, qu'il fut inhumé entre Larisse et Girtone, et que, de son temps, on voyait encore le monument qui lui avait été élevé.

Comme il est facile de le concevoir, l'histoire d'Hippocrate est entourée d'obscurité. La plupart des anecdotes dont on l'a fait le héros sont restées sans preuves, ou même ont été démontrées fausses. Nous citerons seulement les suivantes, qui présentent quelque intérêt.

Plusieurs auteurs anciens, et entre autres Galien, affirment qu'Hippocrate délivra Athènes, Abdère et l'Illyrie d'une peste qui y causait de grands ravages. Les moyens qu'il employa, selon Galien, consistèrent à faire allumer des feux et à brûler des aromates dans toute la ville pour y purifier l'air. Qui pourrait, de nos jours, croire à l'efficacité de pareils moyens?

On prétend qu'Hippocrate fut appelé à la cour d'Artaxercès Longue-Main et qu'il refusa de se rendre à l'invitation du souverain des Perses, parce que des devoirs sacrés le retenaient dans sa patrie. Tout le monde connaît la fameuse gravure d'Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès. On lui conseillait,

disent les historiens, de se rendre auprès du roi de Perse, parce que c'était un bon prince; et Hippocrate, ajoutent-ils, répondit en homme libre : « Je n'ai pas besoin d'un bon maître ! »

Parmi les cures les plus brillantes attribuées au père de la médecine, on cite celle de Démocrite, qu'il entreprit à la prière des Abdéritains. Démocrite avait perdu la raison; Hippocrate la lui rendit. Les concitoyens du célèbre philosophe, pleins de reconnaissance et d'admiration, lui offraient une somme considérable; mais Hippocrate, dans ses entretiens avec Démocrite, avait reconnu tout le mérite de son malade. Il refusa la rémunération qui lui était offerte, et, au moment de quitter les Abdéritains, il les remercia vivement de lui avoir procuré la connaissance d'un aussi grand philosophe.

Probablement, ainsi que l'ont dit de savants critiques, ces faits et tant d'autres ont été imaginés à plaisir ou rapportés inexactement; mais la gloire d'Hippocrate n'en avait pas besoin. Ces récits prouvent seulement la haute opinion qu'on avait de lui dans l'antiquité.

Mais comment, par quel effort de génie Hippocrate s'est-il élevé si haut? Disons-le en quelques mots; cet exposé succinct sera un enseignement utile pour tout le monde.

Lorsque Hippocrate vint au monde, la philosophie avait fait de grands progrès sans doute, mais tous les systèmes philosophiques étaient fondés sur des hypothèses. Les philosophes, qui n'avaient pas craint d'expliquer la nature et l'origine de l'univers, crurent pouvoir ainsi, sans observation suffisante, expliquer l'homme et ses maladies. La médecine était donc un tissu d'assertions hypothétiques et de rêveries.

Hippocrate, seul contre son siècle, fort de son savoir et de son génie, sépare la médecine de la philosophie, et établit que la seule méthode qui puisse conduire à la vérité, c'est l'observation attentive des faits.

« Avant tout, dit-il, les sens doivent s'exercer, et le raisonnement vient après : car le raisonnement n'est qu'une sorte de *ressouvenir* des faits que l'observation nous a fait connaître. »

Hélas ! cette vérité sublime et simple, proclamée par Hippocrate, a été oubliée, après sa mort, pendant plus de vingt siècles, tant est grande la tendance de l'esprit humain pour les hypothèses.

Hippocrate est une des plus grandes figures des temps anciens. Jadis, il instruisit son siècle et son pays; après les temps barbares du moyen âge, à l'époque de la renaissance des lettres, il fut le maître, le flambeau de l'Europe médicale moderne; aujourd'hui encore il est notre plus beau modèle.

G. R. (*Méd. dom.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Choléra en Algérie. — Quoique le choléra ait fort heureusement disparu aujourd'hui de nos possessions d'Afrique, on ne lira pas sans intérêt les renseignements suivants que nous transmet un de nos honorables correspondants sur le choléra de l'hôpital militaire de Mostaganem.

Cette note démontre que le fléau, quoique se présentant sous des formes plus bénignes en apparence, ne perd rien cependant de sa gravité sous le rapport des victimes qu'il fait. La note de M. Tassard est intéressante aussi par ce fait curieux qu'elle mentionne, à savoir : que sur 82 cas de choléra traités, 40 se sont développés sur des malades de l'hôpital; or, on sait combien les cas développés dans nos hôpitaux ont été rares. On remarquera aussi que dans certains cas la mortalité a été bien plus considérable que dans les autres, ce qu'on aurait, d'ailleurs, pu prévoir, la maladie se développant dans une organisation déjà détériorée, mais ce qu'il n'était cependant pas inutile de prouver par des faits.

La dernière phrase de la communication de M. Tassard doit aussi attirer l'attention des médecins. On oublie assez généralement ce fait singulier au premier abord, que le panaris se développe quelquefois épidémiquement. Ce fait, il est vrai, n'a été que fort rarement observé; mais il suffit qu'il l'ait été d'une manière positive pour qu'il doive trouver sa place dans l'histoire des épidémies et dans toute doctrine médicale. Or, Ravaton l'a observée de la manière la moins équivoque. Nous-même nous avons eu l'occasion d'observer deux fois, pendant notre séjour dans la prison de Saint-Lazare, une petite épidémie de panaris dont il nous a, d'ailleurs, été impossible de trouver la cause.

Il faut donc accepter ce fait comme acquis, et s'efforcer, dans l'occasion, d'en observer les détails et d'en trouver l'origine. Les détails que pourrait nous fournir M. Tassard seraient certainement lus avec un grand intérêt.

Si Mostaganem a été la dernière ville atteinte par le choléra qui vient de ravager toute la province, elle est aussi la dernière à s'en débarrasser. L'épidémie qui, depuis quelque temps a abandonné toutes les autres localités, s'est concentrée sur cette cité et quelques colonies agricoles voisines.

Le fléau épidémique, à l'exemple des années précédentes, y perd en intensité ce qu'il y gagne en durée.

Et, bien que depuis le 20 août les cas que l'on y a observés aient été peu nombreux, on en compte cependant chaque jour de nouveaux, comme chaque jour aussi on enregistre quelques décès.

Les derniers jours de septembre n'avaient point donné de maladies; on espérait que là se termineraient les ravages que depuis trois ans l'épidémie fait parmi la garnison et la population civile, lorsque tout à coup une nouvelle recrudescence, survenue dans les premiers jours d'octobre, est venue tromper toutes les espérances et plonger de nouveau la ville dans le deuil.

Cette recrudescence qui, à son début, avait principalement frappé sur la garnison et la population civile, ne s'exerce plus aujourd'hui que sur les malades en traitement à l'hôpital militaire. C'est ce qui a engagé MM. les officiers de santé traitants à renvoyer à leurs domiciles ou à leurs casernes plusieurs malades convalescents ou atteints d'affections légères; car tous les soins et les précautions hygiéniques pris dès longtemps à l'avance devenaient insuffisants pour conjurer le mal.

Le personnel de l'hôpital, qui s'élève à un chiffre de 70, est *à peu près le seul* qui n'ait point ressenti d'atteinte.

Si l'épidémie a présenté quelques cas intenses, en quelque sorte foudroyants, ce n'a été là qu'une rare exception. La grande majorité des cas, sans être bénins, se sont plus rapprochés par leurs symptômes et leur forme d'une fort cholérine que d'un vrai choléra.

Les guérisons assez nombreuses qui ont eu lieu sont dues autant à cette cause qu'à la méthode thérapeutique suivie.

On peut dire aussi que le chiffre des malades sauvés se serait accru si l'épidémie n'avait frappé, la plupart du temps, sur des hommes déjà affaiblis par des privations, des fatigues, ou épuisés par des maladies antérieures.

Les colonies agricoles environnantes qui ont eu le plus à souffrir, sont : Aboukir Aïn-Tédlès et Souk-el-Mitou.

Le chiffre des cholériques traités depuis le 20 août, jour de l'invasion, jusqu'à ce jour, s'élève à 82 et se trouve réparti ainsi :

68 militaires,
14 européens civils ou indigènes.

Il en a été guéri 23, 45 sont morts, 14 restent en traitement.

Si les esprits n'étaient point complétement absorbés par cette grande épidémie, nous pourrions entretenir nos lecteurs d'une autre maladie moins meurtrière, mais qui ne manque pas d'une certaine gravité : c'est la conjonctivite purulente qui, depuis deux mois, sévit partout, fait quelques borgnes et même des aveugles.

Le grand nombre de panaris que nous avons vu dans le service des blessés depuis quelque temps, mériterait bien aussi qu'on en parlât, tant pour leur gravité que pour la cause à laquelle ils doivent être rattachés.

Sur les 82 cas de choléra qui ont été traités à l'hôpital militaire, 40 ont été fournis par les malades en traitement dans les divers services. (*Gazette des hôpitaux.*)

— On sait combien il y a de pharmacies mal tenues; jusqu'à présent, on avait eu bien de la peine à réprimer cet abus si dangereux pour la santé publique. L'autorité communale de Bruxelles vient de prendre une mesure que nous considérons comme efficace et qui suffira, nous l'espérons, pour faire disparaître le désordre signalé dans quelques pharmacies.

Voici ce que nous lisons dans le rapport des bourgmestres et échevins adressé au conseil communal de la ville de Bruxelles :

« La commission médicale locale, dont le zèle ne nous fait jamais défaut, a visité toutes les pharmacies; elle nous en a signalé 39 comme étant très-bien tenues, 11 dans un état médiocre et 5 en mauvais état; ce sont celles de MM. Vandenhuerel, Vygen, Maleve, Demees et Henry. Si ces pharmaciens ne veulent pas améliorer leur officine, nous trouverons les moyens de les signaler périodiquement au public. »

Nous faisons des vœux pour que cette mesure soit suivie dans les autres villes. (*Presse médicale belge.*)

Aliénations mentales produites par le haschich. — Dans le cours des trois derniers mois, on a dû enfermer, pour cause de démence, onze Musulmans, presque tous princes et de bonne famille. Sous la domination turque, le haschich (sorte de chanvre indien) avait été interdit sous peine de mort. Grâce au changement de domination, vingt-deux cafés se sont livrés à la vente du haschich depuis la conquête française. L'administration va prendre, dit-on, des mesures très-énergiques pour couper court au mal.

FORMULES.

Excellente tisane contre la toux (*hôpitaux anglais*).

Prenez :	Figues coupées.....	de chaque, 60 grammes.
	Raisins de Corinthe.....	
Faites bouillir dans :	Décoction d'orge.....	de chaque, 1 kilogram.
	Eau.....	
Faites infuser :	Réglisse coupée et mondée.	15 grammes.

Passez.

A prendre par petites tasses dans le courant de la journée.

Le gérant, Manigley.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 novembre 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 33

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des dents artificielles, secrets expliqués. — Danse de Saint-Guy guérie par la gymnastique. — Pipe avalée par un ouvrier, observation curieuse. — Effets produits par la peur. — Une dentition tardive. — Empoisonnement par l'acétate de plomb liquide (*extrait de saturne*). — De la vigne et du vin chez les anciens et les modernes (*septième article*). — Variétés et nouvelles. — Formules : Poudre stomachique.

DES MALADIES RÉGNANTES.

15 NOVEMBRE 1851.

Les rhumatismes des articulations que nous avons signalés dans notre numéro précédent ont continué à être très-nombreux, mais généralement ils se sont terminés d'une manière satisfaisante. Ce sont les malades vulgairement appelés poitrinaires qui ont le plus à souffrir de la température actuelle et dont la maladie a eu surtout un surcroît d'intensité.

Diverses localités de la France continuent à être ravagées par la dyssenterie, et ce que nous avions raconté, dans notre avant dernier numéro, pour la commune de Navillac (Morbihan) s'est renouvelé pour la commune de Héric. Sur une population de 4,000 habitants, 4, 5 et même six victimes sont journellement enlevées. Un médecin de la localité, après six semaines d'un dévouement sans bornes, est tombé malade lui-même, et l'administration municipale a été obligée d'appeler plusieurs médecins distingués des villes voisines.

Aux environs de Nantes, la même maladie fait de cruels ravages, et les médecins étant épuisés de fatigue, beaucoup de malheureux malades ont succombé sans pouvoir recevoir de soins réguliers. Cependant les secours de toute nature se sont vite multipliés, car l'importante ville de Nantes se trouve, fort heureusement, à peu près exempte du fléau. Il n'y a guère que la banlieue et les habitations qui avoisinent la route de Clisson et celle de Rennes qui ont été atteintes. Cette épidémie n'est pas, au reste, de celles qui séjournent longtemps dans la même localité, et des soins dévoués venant en aide, elle aura bientôt disparu.

Nous avons encore à signaler la fièvre typhoïde qui a éclaté dans la commune de Bouzy (Marne), et le croup qui sévit en ce moment à Dinan avec une grande intensité. (Voir pour cette dernière maladie les moyens de la reconnaître et les premiers secours à donner, que nous avons publiés, *Médecin de la Maison,* n° 4.)

DES DENTS ARTIFICIELLES.

SECRETS EXPLIQUÉS.

Les dents artificielles sont maintenant d'un usage très-général : certains pays sont défavorables à la conservation des dents, et soit à cause des brouillards qui y règnent, soit parce que la boisson habituelle des habitants est un peu acide, soit, enfin, pour des causes qui échappent à l'observation, ces organes précieux s'altèrent et se détruisent de très-bonne heure. Puis certaines constitutions prédisposent à la perte des dents, et un grand nombre de maladies sont encore pour elles des causes de destruction, ce qui fait que les dents artificielles ont été depuis longtemps la préoccupation d'un grand nombre de personnes.

Autrefois on ridiculisait ceux qui faisaient rempla-

cer les dents qui leur manquaient, puis, lorsque l'on a été bien convaincu qu'il ne s'agissait pas là simplement de coquetterie, mais que sans dents il n'était pas possible de mâcher convenablement les aliments, et par conséquent, de les digérer; lorsque l'on a vu que la présence des dents influait considérablement sur la santé; après que l'on a été convaincu que la prononciation des mots et la clarté du langage réclamaient impérieusement ce complément de toute bouche bien organisée : oh! alors, l'on n'y a plus regardé d'aussi près, et les dents artificielles sont devenues chose de première nécessité. Malheureusement, ce remplacement des dents manquantes, cette partie de l'art du dentiste appelée *prothèse dentaire*, est, à notre époque, l'objet d'un charlatanisme tellement audacieux, qu'il est impossible, pour le public, de savoir séparer la vérité du mensonge, et, qu'à moins d'être bien renseigné, on court grand risque d'être dupe. Et l'annonce impudente a beau jeu pour se produire, car les dents artificielles étant une chose d'art, la plupart des médecins ne sont édifiés que sur leur utilité seulement, et ignorent complétement tous les détails qu'il importe à leurs clients de connaître. Nous pouvons affirmer que bon nombre de praticiens, d'ailleurs, excessivement instruits, ne connaissent absolument rien du sujet que nous voulons traiter ici.

Près de qui donc viendra se renseigner celui ou celle qui aura besoin de dents artificielles? Croira-t-il les réclames et les annonces des journaux, les brochures plus ou moins adroitement arrangées, les ovations de toutes formes que se font décerner à prix d'argent les charlatans les plus célèbres? Comment ne croirait-il pas que M. tel ou tel possède une substance *que lui seul connaît* et qu'il lui *donnera* à prix d'or?

Au milieu de ce dédale inextricable pour tout le monde, nous avons pensé qu'il serait utile de bien renseigner nos lecteurs; et que l'on ne s'imagine pas que cela ne regarde que quelques personnes, car celui auquel ces connaissances sont inutiles aujourd'hui, les utilisera peut-être dans quelque temps, et si l'on peut jurer d'avance que l'on ne voudra pas se résoudre à porter perruque, on ne peut pas affirmer, de même, que l'on dédaignera les dents artificielles.

Il serait difficile de remonter à l'époque à laquelle on s'imagina de remplacer les dents détruites : ces premiers essais sont, d'ailleurs, plus curieux qu'utiles à connaître, et nous allons nous occuper de suite des dents artificielles qui ont eu la plus grande vogue et qui sont encore aujourd'hui très-souvent employées; nous ferons voir leurs avantages et leurs inconvénients, et nous expliquerons pourquoi il en est que l'on doit préférer.

L'utilité des dents artificielles est incontestable, nous n'avons donc pas à nous en occuper. Mais comment le dentiste s'y prend-il pour remplacer les dents qui manquent? Il commence par préparer la bouche, c'est-à-dire par enlever les racines inutiles ou limer celles qui le gênent, afin que les arcades dentaires soient aussi régulières que possible; puis avec de la cire molle il prend l'empreinte de ces mêmes arcades, de manière à avoir en creux la représentation exacte des dents qui restent et de leurs intervalles. Dans l'empreinte de cire on coule du plâtre délayé, qui, lorsqu'il est sec et dégagé de la cire, donne l'image complète des mâchoires. Cette opération a lieu pour les arcades dentaires supérieure et inférieure, et s'accompagne d'une foule de précautions qu'il serait trop long de détailler ici; que l'on sache seulement que la préparation des empreintes ne se borne pas là, car dans le système que nous allons décrire, ce moule, qui est la représentation de la bouche, a besoin d'une certaine solidité pour que l'on puisse travailler la pièce artificielle; le plâtre ne suffirait pas, il faut encore couler un moule en métal.

Les fausses dents qui vont faire partie de la pièce ne sont pas faites par le dentiste, elles se fabriquent en grand et sont préparées au feu, comme la porcelaine. C'est, en effet, une sorte de porcelaine ou émail dont on a soin de varier la nuance, depuis le jaune et le gris jusqu'au blanc très-pur, afin de les assortir avec les dents qui restent, car elles sont imperméables, n'étant pas susceptibles de s'imprégner des liquides contenus dans la bouche et ne pouvant, par conséquent, varier de couleur. Ces dents, une fois choisies, on les use sur une meule, afin que leur longueur et leur largeur soient en rapport avec les autres dents, puis il s'agit d'employer les procédés convenables pour les fixer à la place qu'elles doivent définitivement occuper.

Les dents en porcelaine ne peuvent tenir solidement dans la bouche qu'au moyen d'une pièce en métal à laquelle elles sont solidement attachées. Cette pièce se compose d'abord d'une plaque mince d'or ou de platine qui s'applique très-exactement, se colle, pour ainsi dire, sur le bord de la voûte du palais, et c'est à cette plaque que les dents sont fortement soudées. Cette soudure a pu se faire aisément au feu, car en fabriquant les dents de porcelaine, on a eu soin d'incruster par derrière, à cha-

cune d'elles, deux petits morceaux de platine appelés *crampons,* et qui sont destinés à permettre l'union de la dent à la plaque.

Comment maintenant tiendra cette plaque qui touche bien au palais, mais que son propre poids et celui des dents va bientôt faire tomber, si c'est à la mâchoire supérieure qu'elles doivent être placées? Comment, d'ailleurs, parler et manger sans que la pièce se dérange? Le problème est bientôt résolu : on soude, aux extrémités de la pièce, et ailleurs, si cela est nécessaire, de petits cercles ou crochets en or, qui contourneront les dents qui restent, on ajoutera de petites griffes également en or qui seront logées, en devant, sous les gencives et aideront aux crochets à remplir leur office, et la plaque bien ajustée, les dents de longueur convenable et comblant bien le vide qu'elles doivent remplir, les crochets contournant exactement les dents qui leur servent d'appui, on aura dans la bouche un objet d'art assez curieux qui dissimulera bien, à quelques pas, la perte des dents, mais qui ne peut permettre de mâcher les aliments qu'au bout de quelques jours seulement, jusqu'à ce que la bouche irritée, enflammée par le métal qui la blesse, devienne enfin moins douloureuse.

Certes, il faut beaucoup de talent pour bien perfectionner une pièce de la nature de celles que nous venons de décrire, et il a fallu beaucoup de temps au mécanicien-dentiste pour acquérir l'habileté nécessaire à un pareil travail. Mais nous avons à examiner si la pièce bien faite remplit le but qu'on se propose, car nous laissons en dehors de la question le travail incomplet et grossier, comme on en rencontre malheureusement beaucoup.

Qu'arrive-t-il au bout de quelque temps? Les aliments ou plutôt des parcelles d'aliments finissent par se loger entre la plaque et le palais, y séjournent et sont la cause d'une odeur très-désagréable; et lors même que l'ajustement serait assez parfait pour éviter cet inconvénient, la présence permanente d'un métal dans la bouche, altérerait la pureté de l'haleine. Mais ce qu'il y a de plus fâcheux est l'action du crochet sur la dent qu'il embrasse : quelle que soit l'habileté qu'on ait apportée à sa confection, il finit toujours par avoir une petite mobilité, une sorte de mouvement de va et vient qui s'exerce chaque fois que les mâchoires se remuent. Eh bien, le crochet est destiné non-seulement à ébranler la dent, mais à se creuser un sillon dans sa substance, à la scier, et bientôt la dent sera malade, perdue sans ressource; il faudra ôter les dents ainsi détruites et refaire une nouvelle pièce qui sera fixée à d'autres dents, jusqu'à ce que la même cause ait tout détruit, et ne laisse plus que la ressource de faire tenir la pièce artificielle au moyen de ressorts en or, contournés en spirale et élastiques, qui s'étendent dans le fond de la bouche, et de chaque côté, d'une mâchoire à l'autre, tenant appliquées et écartées les dents artificielles du haut et du bas.

Le tableau que nous venons de faire n'est nullement exagéré : nous connaissons plusieurs personnes qui, pour avoir fait remplacer deux ou trois dents, en ont perdu beaucoup d'autres par le mécanisme indiqué. Il n'est donc pas étonnant que les dentistes aient cherché les moyens d'éviter ces inconvénients, et que beaucoup d'entre eux aient maintenant recours à un procédé que nous allons décrire. Toutefois, ainsi que nous le disions tout à l'heure, il faut du talent pour bien exécuter le travail dont il est ici question, et c'est pourquoi les mécaniciens-dentistes les plus habiles sont précisément ceux qui défendent avec opiniâtreté leur système favori. On ne renonce pas facilement à abandonner tout à coup l'application d'une longue étude, et on n'entre qu'à contre cœur dans une voie plus simple et différente, dont on aime à mettre en relief le mauvais côté.

Éviter de placer dans la bouche un métal quelconque, était ce qu'on pouvait imaginer de plus favorable, c'est donc là le but que beaucoup d'hommes ingénieux ont tenté d'atteindre. L'ivoire, celui que l'on tire de la défense de l'éléphant, a d'abord été employé, et des sculpteurs habiles sont arrivés non-seulement à représenter exactement les dents, mais à faire, avec la même substance et d'un seul morceau, toute la pièce artificielle. Dès lors la bouche n'a plus été blessée par le dur contact du métal; la langue, rencontrant une substance douce et polie ayant beaucoup d'analogie avec les dents elles-mêmes, a pu contribuer plus facilement à la prononciation, et la pièce plus simple, s'ôtant plus aisément, ce qui permet de la brosser et nettoyer chaque jour, est devenue complétement exempte de mauvaise odeur.

L'ivoire de l'éléphant ne tarda pas cependant à être abandonné, car il jaunit facilement, est presque toujours strié de petites ondes qui le font reconnaître; puis il est trop poreux pour remplir le but qu'on se propose. C'est pourquoi l'on a bientôt utilisé celui de l'hippopotame, qui est plus blanc, plus dur, plus transparent, et exempt des stries qui existent dans celui de l'éléphant. C'est là l'origine des fameuses dents *osanores,* nom bizarre et inconnu du public,

dont s'est servi le charlatanisme pour débiter sa marchandise. Ce mot ridicule a voulu signifier, d'après son inventeur, *os sans or*, mais bientôt il n'a plus suffi à la concurrence des dentistes, qui sont, comme on le sait, des puffistes renommés, et chacun a cherché un nouveau nom pour dérouter le client. Beaucoup de dents sculptées ont même été décorées du nom de leur fabricant, qui les présentait comme une substance nouvelle, inconnue de tous ses concurrents, et voilà l'origine de toutes ces dénominations plus ou moins mystérieuses.

Il n'existe donc que deux sortes de dents artificielles : les dents à crochet ou dents minérales, et les dents sculptées, assez généralement connues sous le nom d'osanores. Il y a bien encore quelques autres inventions, mais elles n'ont pas une grande importance et peuvent se rattacher aux deux espèces principales que nous avons décrites. Nous avons dit pourquoi on doit donner la préférence aux dents sculptées, nous allons maintenant signaler leur inconvénient, car elles n'en sont pas exemptes.

Les dents en hippopotame durent moins longtemps que les autres : elles sont moins dures et s'usent plus facilement. Elles s'imprégnent aisément des sucs salivaires et des liquides colorés que l'on boit, ce qui altère leur couleur, au moins provisoirement, car on peut la faire revenir. Enfin, il faut les remplacer plus souvent que les dents minérales. Mais il y a en cela la différence d'une chose solide à une chose élégante, d'une chaussure épaisse et grossière à un soulier verni et léger, et surtout elles ont cet immense avantage de ne pas détruire les dents qui restent. Disons toutefois que ce système n'est pas toujours applicable : par exemple, lorsque deux ou trois incisives moyennes manquent seules, il n'est pas possible de faire tenir les dents sans crochets. En outre, il y a quelques personnes qui ne peuvent garder ces sortes de pièces dans leur bouche sans qu'elles s'altèrent très-promptement. Généralement elles restent assez blanches, transparentes, et il est souvent impossible de soupçonner leur présence. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elles tiennent à la bouche autant et si peu qu'on veut, par leur ajustement d'abord et à l'aide de procédés qu'il serait superflu d'indiquer ici.

De tout ce que nous avons dit, il ressort évidemment que les dents sculptées sont bien préférables aux autres, et que si chaque dentiste n'était pas tourmenté par la manie de paraître posséder un secret, ils auraient tous plus d'avantage à faire connaître au public les détails que nous venons de tracer.

Il est vrai qu'une certaine crainte les arrête souvent, celle qu'on ne trouve fort cher ce qui est fabriqué avec une substance d'un prix médiocre. C'est cette crainte qui fera même que plus d'un artiste dentiste nous saura très-mauvais gré d'avoir publié cet article. Cependant ils devraient songer que peu de personnes sont dupes de ce petit subterfuge ; on sait très-bien, généralement, que ce n'est pas la substance elle-même que l'on paie, mais le talent qu'il a fallu pour en faire quelque chose d'habilement exécuté, et la difficulté est souvent si grande, qu'on ne paye jamais trop cher une pièce artificielle bien soignée. Et d'ailleurs, avec les dents à crochets, ce n'est pas non plus l'or que l'on achète; quelque abondant que soit ce métal dans une pièce artificielle, sa valeur est presque nulle comparativement au talent déployé.

Nous espérons avoir bien fait comprendre les avantages et les inconvénients des divers systèmes de prothèse dentaire, et nous sommes persuadés que beaucoup de personnes étant édifiées sur l'avantage des travaux modernes, n'hésiteront plus à jouir des services qu'ils peuvent rendre. Lorsqu'on a eu le malheur de perdre plusieurs dents, il est toujours important de les faire remplacer; nous avons dernièrement conseillé et fait exécuter sous nos yeux cette opération, pour une personne qui, depuis longues années, était privée de digérer régulièrement, ce qui avait gravement altéré sa santé. La cause que nous avions soupçonnée était bien l'absence des dents, car quelques jours après la pose de la pièce artificielle, le malade digérait parfaitement. Comme nous le disions en commençant, ces sortes de pièces ne sont pas chose de luxe : leur utilité est incontestable, et nous pensons avoir fait une chose utile en éclairant nos lecteurs sur cet important sujet.

Dr Reinvillier.

Danse de Saint-Guy guérie par la gymnastique.

Déjà nous avons publié les magnifiques résultats obtenus à l'Hôpital-des-Enfants par l'application de la gymnastique au traitement des maladies. On se rappelle que les malades atteints de scrofules et ceux qui étaient affectés de la danse de Saint-Guy, maladie qui a pour caractère principal des mouvements incessants et désordonnés, étaient ceux chez lesquels on avait observé des guérisons extraordinaires. Ces faits, qui se confirment tous les jours par de nouveaux succès, viennent de recevoir une nouvelle

consécration à l'hôpital de la Pitié, où M. Bequerel, informé des bons effets de cette méthode de traitement, avait demandé l'autorisation de faire venir M. Laisné.

On n'a sans doute pas oublié le nom de l'habile professeur du gymnase de l'Hôpital-des-Enfants ; M. Laisné a acquis une réputation basée sur son zèle et sur son intelligence, aussi M. le directeur de l'Assistance publique s'est-il empressé d'accorder l'autorisation demandée.

Il s'agissait d'une jeune fille atteinte d'une chorée ou danse de Saint-Guy de la forme la plus grave, chez laquelle toute autre espèce de traitement avait échoué. Voici, au reste, comment M. Bequerel a rendu compte de l'histoire de la maladie et du résultat obtenu, renseignements précieux qui ont été transmis à l'Académie de Médecine par M. le directeur de l'Assistance publique :

« La nommée Genny (Adèle), âgée de dix-sept ans, est entrée dans mon service pour une chorée (danse de Saint-Guy) des plus intenses. Non-seulement la chorée existait dans les membres, mais elle avait frappé les organes de la voix, et la parole était devenue inintelligible.

« Pendant l'espace de trois mois, j'essayai, chez elle, d'une manière suivie, toutes les méthodes thérapeutiques connues dans la science.

« Ainsi, la belladone, la strychnine, la valériane, le sulfate de quinine, le quinquina, le fer, l'émétique à haute dose, l'opium à haute dose.

« Puis, à l'extérieur, les bains tièdes prolongés, les bains sulfureux, les bains et affusions froids, l'électricité.

« Toutes ces méthodes n'eurent aucun succès, ne produisirent aucune amélioration, et la malade était exactement dans le même état. Elle maigrissait, et une fonction importante s'était supprimée.

« A cette époque, ayant entendu parler des résultats de M. Laisné à l'Hôpital-des-Enfants, j'annonçai que si on ne pouvait la soumettre à ce traitement, j'étais décidé à ne pas la conserver, attendu que je la regardais comme complétement rebelle à toutes les autres méthodes thérapeutiques.

« D'après le désir de M. le directeur général de l'Assistance publique, M. Laisné vint à l'hôpital de la Pitié, examina cette jeune fille, et annonça qu'il se chargeait de la guérir en un mois.

« Depuis, M. Laisné, animé d'un zèle remarquable, vint constamment et presque toujours deux fois par jour exercer lui-même cette jeune fille.

« Sous l'influence de ce traitement, que je crois inutile de décrire ici, la guérison eut réellement lieu en un mois, et elle fut progressive.

« A l'instant de la cessation du traitement, la jeune Genny était complétement guérie, s'exprimait avec une parfaite liberté de langage, n'avait aucun mouvement, avait repris tout son appétit, et avait beaucoup plus d'embonpoint qu'avant l'emploi de la gymnastique.

« En un mot, je considère la guérison de cette jeune fille comme un *très-bel exemple de guérison de danse de Saint-Guy*, et, sous ce rapport, je crois qu'on ne saurait trop adresser de remerciements à M. Laisné. »

A ce fait si intéressant par lui-même et par la guérison obtenue, M. Bequerel en ajoute un autre. Il s'agit d'une jeune fille qui se trouvait en même temps dans les salles de l'hôpital, et atteinte de deux maladies sérieuses : l'une de ces maladies était une affection nerveuse, et l'autre une altération du sang. Elle demanda comme une faveur de suivre les mêmes exercices que sa camarade, et comme on n'y vit aucune objection, la permission fut accordée. La première des deux affections fut bientôt améliorée et enfin guérie, mais elle reparut au bout de quinze jours de la cessation du traitement gymnastique, ce qui obligea M. Laisné, d'accord avec sa famille, à faire demander son admission dans un autre hôpital pour y continuer le traitement.

Pipe avalée par un ouvrier.

OBSERVATION CURIEUSE.

M. Gosselin a fait part à la société de chirurgie d'un cas très-extraordinaire qu'il a eu à traiter à l'Hôtel-Dieu de Paris, tandis qu'il y remplaçait le professeur Roux.

Jannot (François), âgé de quarante et un ans, terrassier, d'une taille et d'une force ordinaires, mais d'une santé habituellement très-bonne, s'était imaginé, depuis une dixaine d'années, de parier de temps à autre avec ses camarades qu'il avalerait, sans être incommodé, divers corps étrangers. Il s'était ingéré une fois une pièce de cinq francs, plus tard une cuillère à café, une autre fois un couteau fermé. Ces objets avaient passé sans occasionner d'accidents, et avaient été rejetés par l'anus deux ou trois jours après.

Fort de ces antécédents, Jannot parie, le 27 juillet 1851, qu'il avalerait une pipe avec laquelle il avait déjà fumé quatre ou cinq fois. Le pari (consistant en une pièce de 2 fr.) est tenu, la pipe est in-

gérée. Dès le lendemain, le malade est pris de coliques, de vomissements, de diarrhée, d'insomnie. Il entre pendant quelques jours à l'hôpital de St-Germain-en-Laye, qu'il habitait. Malgré les soins éclairés qui lui furent prodigués, il continua à souffrir; les vomissements de matière bilieuse revenaient cinq, six ou sept fois par jour; il y avait sept ou huit garde-robes liquides. Une fièvre continue, une sécheresse habituelle de la peau, une perte complète d'appétit, l'insomnie, s'ajoutèrent aux symptômes précédemment indiqués, et ne tardèrent pas à amener un amaigrissement et un dépérissement des plus prononcés.

Dans cette situation, le malade se décide à venir réclamer les secours de la chirurgie à Paris, et se fait amener à l'Hôtel-Dieu le 30 août, trente-quatre jours après l'ingestion du corps étranger. On le coucha salle Sainte-Marthe, n° 13.

Le lendemain, 1er septembre, nous constatons les symptômes suivants :

Vomissements bilieux toutes les cinq ou six heures; quatre à cinq garde-robes, quelquefois plus, tous les jours. La langue est rouge et sèche; soif continuelle; pouls faible, cent dix pulsations par minute; peau chaude; amaigrissement, perte des forces; la face exprime la souffrance et rappelle celle des individus minés par la phthisie. Le malade ne peut sortir de son lit; il lui serait impossible de se tenir sur ses jambes.

Ici M. Gosselin raconte la suite de la maladie provoquée par l'imprudence du malade et les moyens mis en usage pour le traiter; puis, le 3 septembre, le corps étranger est rendu, à trois heures de l'après-midi, au milieu d'une garde-robe liquide, et sans provoquer de douleur; mais cinq jours après, le malade succomba.

Effets produits par la peur.

La peur produit sur certaines organisations des désordres très-graves, et une foule de maladies, surtout les affections nerveuses, sont déterminées par elle. On a vu la peur produire l'épilepsie, et quelquefois même une mort instantanée; aussi ne saurait-on blâmer trop haut les personnes qui ont la mauvaise habitude d'effrayer les jeunes enfants. Nous trouvons sur ce sujet, dans la *Revue thérapeutique du Midi*, des observations intéressantes appartenant à M. le docteur Desmartis, de Bordeaux, et nous pensons qu'elles sont de nature à faire réfléchir ceux qui n'attachent pas assez d'importance à l'influence de la peur.

« Dans les premiers jours du mois de janvier dernier, dit M. Desmartis, on nous amena une jeune fille de douze ans, Mlle Maria ***, d'une constitution débile, d'une taille très-ordinaire pour son âge, d'un tempérament lymphatique, d'un teint pâle, et les chairs d'une flaccidité extrême. Pendant ses premières années, elle a eu en abondance des éruptions pustuleuses sur toute la surface du cuir chevelu; sous le rapport de l'hérédité, sa mère a une maladie de cœur.

Il y a quatre ans, elle fut saisie d'une frayeur panique, par suite d'une menace imprudente qui lui fut faite par l'une des religieuses attachées à l'école où elle allait. On lui avait dit que, si elle se retardait en route après avoir quitté l'école, il y avait des soldats qui étaient chargés de lui couper les bras et les oreilles. Ce jour-là même, en se retirant, elle aperçut précisément un soldat, qui, par le plus grand des hasards, marchait après elle. Elle se rappela aussitot les paroles de la religieuse : toute tremblante, elle se mit à courir vers sa demeure, et lorsqu'elle mit le pied sur le seuil de la porte, elle tomba évanouie; ce ne fut qu'avec difficulté qu'on la fit revenir de sa syncope. Elle eut des tremblements continuels pendant plusieurs jours.

Depuis ce moment, le moindre bruit, un mouvement un peu brusque, lui causaient des soubresauts; le regard fixe de quelqu'un produisait sur elle une vive émotion; le plus léger reproche de ses parents lui faisait verser des larmes en abondance; entendre l'explosion d'une arme à feu, lors même qu'elle en était prévenue, était pour elle un supplice. Souvent elle avait peur, elle frémissait sans motif, et elle-même ne savait de quoi. Elle éprouvait, deux ou trois fois par mois, différents accidents nerveux, qui duraient peu, mais pendant lesquels la malade parlait en divaguant.

Le praticien fit subir à cette jeune fille un traitement approprié, et, au bout de quatorze jours de bons soins, il y avait une amélioration sensible dans son état; mais le traitement fut abandonné, malgré la recommandation du médecin de continuer à le suivre; aussi, quelque temps après, fut-il rappelé près de Mlle Maria ***. Tous les symptômes avaient reparu avec beaucoup plus d'intensité. Un traitement bien suivi, une alimentation analeptique, dissipèrent tous les accidents, et quoique la malade soit restée impressionnable, ce n'est pas avec l'exagération et les effets douloureux dont nous avons parlé.

— Une dame étant enceinte, entendit la chute d'un corps très-lourd dans une chambre voisine de celle dans laquelle elle se trouvait, et elle en éprouva un léger soubresaut; mais quelqu'un étant venu lui annoncer qu'un objet fort pesant avait failli tomber sur l'une de ses enfants, elle crut que sa jeune fille était morte, et elle fut subitement prise de convulsions. Revenue à elle, elle éprouva une seconde émotion très-vive de plaisir, à la vue de son enfant, qui n'avait aucun mal.

Depuis ce moment, elle parut atteinte de folie triste, et elle s'écriait sans cesse : *J'ai peur !* et tout son corps frémissait. C'était en vain qu'on essayait de la rassurer; seule, ou avec d'autres personnes, elle avait toujours peur. La musique avait sur elle une influence fâcheuse; elle devenait tremblante et était obligée de s'éloigner quand elle entendait le son d'un instrument. Souvent, lorsqu'elle se trouvait à l'église pour les offices, elle se vit forcée de se retirer, à cause de l'impression pénible que lui causait le jeu des orgues. Un sermon, quelques paroles touchantes, lui donnaient une émotion fort vive, suivie de convulsions et de pleurs abondants. Pour la première fois depuis son mariage, elle se trouva sans cesse en proie à une jalousie très-grande au sujet de son mari.

Par l'emploi d'un traitement approprié, ces symptômes ont presque disparu après l'accouchement; mais il est toujours resté une très-grande susceptibilité nerveuse.

— Un autre malade se croyait toujours poursuivi par des personnes hostiles. Au milieu de la rue ou chez lui, il frémissait continuellement. Quelqu'un entrait-il dans son appartement, il croyait pendant quelques instants à un homme malintentionné, prêt à le frapper; il avait peur sans savoir pourquoi. Parfois il avait des défaillances et éprouvait souvent le besoin de manger. On remarqua que les bains, les calmants, un régime doux lacté, lui étaient excessivement défavorables, et que, s'il commençait à prendre ces sortes d'aliments, il lui devenait impossible de continuer après les premières bouchées. Il alla aux eaux des Pyrénées, dans l'espoir, soit de se distraire, soit de se guérir; mais il en revint aussi affecté, et peut-être plus qu'avant son départ.

Le médecin, voyant que ce malade avait un goût prononcé pour les aliments épicés, amers, acides et toniques, crut avoir en cela une indication fournie par la nature, et il prescrivit une bonne alimentation, du vin généreux. Ce régime convint parfaitement au malade, qui commença d'éprouver après ses repas un bien-être auquel il n'était pas accoutumé; il fit, en outre, *un usage très-modéré* de bière, de café pur, de punch et de liqueurs, et, après quelques mois, il se trouva guéri. Cette guérison, ajoute M. Desmartis, est sans doute due au régime qu'on fit suivre à ce malade; car un fait vient à l'appui de cette observation : c'est que les enfants, qui, en général, sont peureux, cessent complétement, ou à peu près, de l'être après un bon repas ou après avoir pris quelques gouttes de liqueur. « Du vin, pris modérément, est un remède pour l'âme et pour le corps », a dit Voltaire. Cette opinion se trouverait justifiée par le fait cité plus haut. »

Une Dentition tardive,

PAR LE DOCTEUR A. LEGRAND.

Voici ce que je lis dans un vieux *Traité des dents* (2e édition; Paris, 1746, t. I, p. 33), publié par Pierre Fauchard, au sujet de la venue tardive des dernières molaires, dites *dents de sagesse :* « Quelquefois ces dernières dents ne viennent qu'à l'âge de cinquante ans et plus, et j'ai observé que ces dernières molaires, lorsqu'elles venaient dans un âge avancé, causaient quelquefois des fluxions et même des abcès aux parties voisines, ce qui ne peut provenir que du tiraillement qui arrive aux fibres charnues de la gençive, que la couronne de la dent force à s'écarter, en écartant aussi l'alvéole. »

Il y a déjà quelque temps que j'avais lu ces lignes pour la première fois; ce fut à l'occasion de phénomènes semblables rapportés par la *Gazette des Hôpitaux* (année 1849, p. 570 et 574). Cependant, quelques doutes existaient encore dans mon esprit, avec d'autant plus de raison que le même journal, je crois, avait démenti un fait semblable de dentition tardive, qu'il avait mis en avant sur la foi d'un de ses correspondants.

Aujourd'hui, le doute n'est plus permis.

En effet, j'ai été consulté dans les derniers jours du mois de juin 1851, par une dame âgée de cinquante à cinquante et un ans, et jouissant habituellement d'une bonne santé; j'ai été consulté, dis-je, pour une douleur vive et continue qu'elle ressentait à l'extrémité droite du bord alvéolaire supérieur. Quoique cette dame n'eût que vingt-huit dents, je ne crus pas à la possibilité d'une dentition si tardive. Mais il fallut bien que, dans les premiers jours du mois d'octobre suivant, je me rendisse à l'évidence, quand je reconnus de chaque côté, au lieu indiqué plus haut, la couronne d'une molaire peu volumineuse,

qui commençait à franchir la gencive. Comme cette dentition s'accompagnait d'une douleur continuelle, et empêchait la malade de prendre des aliments, ce qui avait déterminé un amaigrissement considérable, je consultai MM. Jobert et Velpeau sur l'opportunité de l'avulsion (1). Ce dernier s'étant bien convaincu, après un examen attentif, de la présence d'une molaire, s'est rangé à l'avis du premier, et la dent a été extraite, non sans de grandes difficultés, le 15 octobre 1851, par un dentiste anglais.

Ainsi se trouve confirmée la réalité de phénomènes de ce genre, assez rarement observés pour qu'ils aient été contestés par un grand nombre de chirurgiens, parmi lesquels se trouvait un des consultants nommés plus haut.

J'ajouterai que Fauchard n'a rien exagéré en traçant le tableau des désordres que causent souvent ces dentitions tardives; car il est difficile de bien exprimer l'état vraiment fâcheux dans lequel se trouve encore aujourd'hui la personne qui fait l'objet de cette note. (*Gaz. des Hôp.*)

Les faits analogues à celui rapporté par M. le docteur Legrand ont effectivement été presque toujours contestés, et l'on a reconnu que souvent il ne s'agissait que de racines de dents déjà détruites, qui, se trouvant enfermées par les gencives, finissaient par reparaître. Cette raison ne peut être invoquée dans le cas de dentition tardive dont il est ici question, puisque la personne avait ses vingt-huit dents, c'est-dire toutes, à l'exception des dents de sagesse. Mais la nouvelle dent n'a cependant pas été formée de toutes pièces peu de temps avant son apparition; elle se forma en même temps que les autres dents, et resta cachée dans l'alvéole jusqu'à ce que le travail qui détermina sa sortie fut enfin venu à se déclarer. Beaucoup de personnes ne voient jamais paraître les quatre dernières molaires, connues sous le nom de *dents de sagesse*, et généralement elles portent ces dents cachées dans leur enveloppe osseuse, l'alvéole; quelquefois, au lieu de quatre, il n'en manque que trois, deux, ou même une seule; on ne possède en chirurgie aucun moyen de les faire apparaître, et le problème est d'ailleurs presque toujours insoluble, car, dans la majorité des cas, si ces dents ne sortent pas, c'est parce que la mâchoire n'est pas assez vaste pour pouvoir contenir quatre dents de plus. On doit, au reste, se consoler de voir manquer ces dents, placées au fond de la bouche, qui, sortant les dernières, se gâtent presque toujours les premières.

Le fait publié par M. Legrand est néanmoins très-curieux, et mérite d'être enregistré dans les annales de la science pour éclairer une question longtemps restée obscure.

(1) Arrachement de la dent.

EMPOISONNEMENT

PAR L'ACÉTATE DE PLOMB LIQUIDE. (*Extrait de saturne.*)

A propos d'une observation d'empoisonnement causé par un médicament pris en place d'un autre, et publiée le mois dernier dans le *Journal des connaissances medico-chirurgicales,* M. le docteur Boileau-Castelnau, ancien médecin principal de la maison centrale de Nîmes, a écrit au rédacteur de ce journal la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

« La lecture de l'observation d'empoisonnement insérée dans notre numéro du 1er octobre, m'engage à vous communiquer le fait suivant. Je m'y crois obligé, moins à cause de l'empoisonnement en lui-même, que pour rappeler aux praticiens combien ils doivent prendre de soins pour éviter des homicides involontaires.

« En octobre 1840, j'avais opéré de la cataracte Mme S... âgée de 73 ans, et mère de deux manufacturiers distingués de Nîmes. Ma manière d'opérer, nécessitée par l'état des yeux, avait amené une inflammation intense de l'œil droit, qui nécessita un traitement actif.

« J'avais prescrit trois cuillerées à bouche, par jour, de sirop de quinquina pour relever les forces, et en même temps de l'acétate de plomb liquide (*extrait de saturne*), dont quelques gouttes devaient être versées dans un demi-verre d'eau pour lotionner l'œil.

« L'étiquette de chaque fiole portait l'usage que l'on devait faire de leur contenu. Le 25 octobre, au matin, je fus invité de me rendre, en toute hâte, auprès de Mme S... En arrivant auprès de la malade, j'appris que depuis qu'elle avait bu une cuillerée de *ce que* je lui avais prescrit elle avait été prise de douleurs dans le ventre, qui était contracté; il y avait vomissement, salivation, etc.

« Je goûtai le sirop de quinquina; je n'y trouvai aucun caractère qui pût motiver les symptômes observés sur Mme S... La fiole était à sa fin, la malade avait fait usage de ce sirop les jours précédents. D'où venaient donc ces accidents ?

« Sur ces entrefaites, arrive la garde-malade illet-

trée, qui me montre la fiole d'extrait de saturne dont elle avait donné une cuillerée à bouche à la malade. —Le diagnostic fut dès lors tout fait. »

M. Boileau-Castelnau donne ici le détail du traitement qu'il fit subir à Mme S... et qui la remit complétement en bonne santé en très-peu de temps, puis il ajoute :

« En voyant le malheur dont était menacée la famille S... et les conséquences fâcheuses pour le pharmacien et pour moi, je me trouvais heureux des précautions dont je m'étais couvert.

« Ces mesures de précaution, je les avais prises dans je ne me souviens plus quel formulaire, où j'avais trouvé prescrit de transcrire à la suite de chaque formule le mode d'administration, et de le faire suivre de la lettre T abregé de TRANSCRIVEZ, afin que le pharmacien transcrive sur l'étiquette le mode d'administration indiqué par le médecin.

« Je m'étais empressé de me conformer à cette règle. Ainsi, par exemple, à la suite de la formule d'une potion, je mets : à prendre par cuillerée à bouche chaque deux heures. T. — ou bien un liniment pour frotter, plein une cuillerée à bouche, sur la partie malade, trois fois par jour.

« Dans les premiers temps, afin d'instruire les pharmaciens de mes désirs, j'écrivais, et je le fais encore de temps à autre : Transcrivez, sur l'étiquette, le mode d'administration.

« M. Boulary, pharmacien fort instruit et d'une consciencieuse exactitude, n'avait pas manqué de faire cette transcription sur l'étiquette des deux médicaments prescrits à Mme S... Il s'est souvent réjoui avec moi de s'être empressé de se conformer à ma prescription.

« Dans cette circonstance, ni M. Boulary, ni moi, nous n'avions aucune responsabilité réelle de l'empoisonnement. Mais le public ne nous aurait pas absous ; sa pharmacie aurait été ruinée, comme cela est arrivé souvent ; j'aurais aussi subi la peine portée par le jugement erroné du public. Je vous sollicite d'adjurer les praticiens d'adopter l'usage dont je viens de parler.

« J'ai souvent vu des pharmaciens inquiets en délivrant des remèdes dangereux d'après des ordonnances qui ne portaient pas l'indication de l'usage auquel ils étaient destinés. Presque toujours la famille est préoccupée lorsqu'on lui explique le mode d'emploi du médicament : dès que le médecin est sorti on ne sait plus que faire du remède. On s'en informe auprès du pharmacien qui, souvent, ne peut le savoir. D'autres fois, les malades ou leurs aides croyant devoir contrôler la prescription du médecin par le dire du pharmacien, s'adressent à celui-ci. Le pharmacien n'aura, d'après l'usage dont je demande la pratique générale, qu'à répéter ce qu'a prescrit le médecin.

« Dans le fait que vous avez rapporté, le pharmacien avait manqué à l'article 32 de la loi du 21 germinal an XI, en livrant de l'acétate de plomb sans ordonnance de médecin. Cet article porte : Les pharmaciens ne pourront livrer et débiter des préparations médicinales, ou drogues composées quelconques, que d'après la prescription qui en sera faite par des docteurs en médecine ou en chirurgie, ou par des officiers de santé, et sur leur signature.

Ph. BOILEAU-CASTELNAU, D.-M.
Médecin de la légion-d'honneur, ancien médecin principal de la maison centrale de Nîmes, membre de l'académie du Gard, etc.

DE LA VIGNE ET DU VIN
chez les anciens et les modernes.

PAR LE DOCTEUR ROQUES.

SEPTIÈME ARTICLE.

Propriétés médicales du vin. — Les médecins de l'antiquité étaient tellement convaincus des grandes propriétés du vin, qu'ils l'appelaient le premier des cordiaux, et, dans un excès d'enthousiasme, Asclépiade le mettait au-dessus de la puissance des dieux. Ce médecin exaltait surtout les vertus du vin, lorsqu'il fallait ranimer la force vitale abattue, hâter le rétablissement du malade. En prescrivant cette liqueur aux Romains comme un remède incomparable, il parvint à les réconcilier avec la médecine, qui leur était devenue odieuse par la pratique cruelle d'Archagathus.

Plutarque nous fournit un exemple bien propre à donner une haute idée de l'action cordiale et analeptique du vin. L'armée de César manquant de vivres est désolée par une maladie pestilentielle, et ses soldats meurent exténués de faiblesse ; mais la ville de Gomphes, en Thessalie, leur offre des vivres et du vin en abondance ; ils se restaurent, ils boivent même avec excès, et la peste cesse comme par enchantement.

Tous les vins rouges jouissent plus ou moins d'une qualité astringente et tonique. Les vins un peu austères, comme ceux de Bordeaux, conviennent aux estomacs débiles, aux vieillards, aux convalescents ; ils relèvent le ton de la fibre, impriment aux organes

une force permanente, sans fatiguer le cerveau. Les vins de Bourgogne sont moins toniques et plus excitants; ils ont un parfum délicat, agréable; mais la tête ressent vivement leur action diffusible. Les vins blancs, beaucoup plus légers, ont une vertu diurétique qui les rend précieux dans quelques affections de l'appareil urinaire. Les vins sucrés, liquoreux, sont de puissants cordiaux que la médecine recommande dans les maladies avec épuisement et prostration des forces, dans la langueur et l'atonie des voies digestives. On vante avec raison le vieux malaga, le vin de Chypre, les vins muscats de Rivesaltes, de Frontignan et de Lunel. Les vins de Champagne et tous ceux qui sont imprégnés d'acide carbonique, réveillent l'action de l'estomac, favorisent les fonctions des reins, excitent les facultés mentales. Les personnes douées d'une constitution lymphatique, dont les chairs sont molles, dans un état de relâchement, se trouvent bien de l'usage des vins rouges et spiritueux du Roussillon, du Languedoc, des coteaux du Rhône.

En général, tous les vins impriment aux organes une excitation plus ou moins vive, et on peut les employer indistinctement, pourvu qu'ils aient un peu vieilli et qu'ils soient parvenus à l'époque où la fermentation insensible est entièrement achevée. Lorsqu'ils sont trop récents, ils occasionnent la flatulence, des rapports acides, des douleurs d'estomac, des tranchées, quelquefois des évacuations abondantes et douloureuses.

D'après le témoignage des praticiens les plus célèbres, il n'est point de remède plus efficace dans l'abattement qui succède à une longue diète ou à des évacuations intempestives. La vertu du vin est si puissante vers le déclin des fièvres typhoïdes, que Pringle a vu plusieurs malades échapper aux symptômes les plus formidables par la seule ressource de cette liqueur. Ces exemples ne sont pas rares; tous les hommes de l'art qui ont fréquenté les hôpitaux peuvent en citer de semblables. L'indication la plus sûre se déduit de la longueur de la maladie, de la prostration des forces, de la faiblesse de la voix et de l'absence de l'état inflammatoire; comme aussi, très-souvent, l'instinct du malade est supérieur à tous les signes qui peuvent réclamer l'usage du vin. Alors, ce cordial relève et soutient les forces vitales jusqu'à ce que la nature puisse enfin déployer une salutaire réaction et triompher de la maladie. On doit en continuer l'usage, en augmenter ou diminuer la quantité, suivant le degré d'excitation qu'il produit; mais il faut l'employer principalement dans les moments où la fièvre a le moins d'intensité.

On est très-réservé maintenant sur l'usage du vin et des boissons excitantes dans le traitement des fièvres graves. Le vin, regardé à juste titre comme le meilleur et le plus agréable des cordiaux, convient surtout dans le traitement des fièvres de mauvaise nature lorsqu'on a abusé des saignées. Grant en fit la plus heureuse épreuve dans une maladie épidémique qui régnait à Rouen et qui avait pris naissance dans l'hôpital de cette ville. Il sauva la vie de la femme du célèbre Lecat, en faisant ajouter du vin de Bourgogne dans toutes ses potions et dans sa boisson ordinaire. A la faveur de cette méthode excitante, il se déclara une sueur générale, qui fut suivie d'un grand soulagement, et la malade fut bientôt en état d'aller se rétablir complétement à la campagne. Les conseils de Grant ne furent pas moins utiles à beaucoup d'autres individus également affaiblis par des saignées répétées.

Les maîtres de l'art ont toujours recommandé le vin et une alimentation douce, restaurante, à la suite des fièvres avec épuisement. Sydenham prescrivait surtout aux vieillards quelques cuillerées de vin de Frontignan ou de Malaga pour dissiper l'état de faiblesse qui succède aux maladies fébriles. En effet, l'usage des fortifiants est utile pour relever le ton de la fibre et ranimer ses facultés digestives. Toutefois on donnera le vin, les toniques, les excitants, avec la plus grande réserve pendant la convalescence des maladies dont nous venons de parler.

On conseille également l'usage du vin aux personnes dont les forces sont abattues, les digestions lentes, laborieuses, mais il faut en user modérément. Au reste, la faiblesse ne doit pas exciter tant d'alarmes. Combien d'affections fébriles où le malade, couché parce qu'il ne peut supporter la station, ne prend aucune nourriture, et se borne à boire de l'eau ou quelque boisson adoucissante, pour étancher sa soif et le rafraîchir! Ceux que le préjugé porte à se soutenir en pareil cas par des boissons spiritueuses, par des toniques, augmentent la fièvre, la compliquent et courent les plus grands risques.

Le vin vieux est un puissant remède contre les fièvres intermittentes qui se prolongent, et qu'on n'a pu vaincre soit par le sulfate de quinine, soit par d'autres méthodes. Insister alors sur les médicaments qui ne produisent aucun bien, c'est exposer la vie des malades. Un bon régime et un vin généreux, voilà pour le moment la meilleure médecine. Les personnes faibles, les vieillards surtout, qui ont des

fièvres quartes rebelles, s'en trouvent à merveille. La longueur de la fièvre les affaiblit de plus en plus; il faut réparer les forces par le bon vin, par les cordiaux. Le retour de ces fièvres a ordinairement lieu en automne; nous conseillons, pendant cette saison brumeuse, non les purgatifs, ni le régime homœopathique, mais l'usage modéré du vin de Bordeaux et des toniques; c'est le meilleur moyen de prévenir la récidive.

Parmi les différentes espèces de vins propres aux usages médicinaux, on doit comprendre particulièrement les vins de Malaga, d'Alicante, de Xerès, de Madère, du Rhin, de Bordeaux, de Bourgogne, etc. Les plus excitants sont ceux qui contiennent beaucoup d'alcool, tel que ceux d'Espagne, du Portugal et du midi de la France. Lorsqu'on se propose de soutenir le système général des forces, et de modérer les flux intestinaux chroniques, il faut donner la préférence aux vins rouges d'un goût un peu austère, comme les bons vins de Bordeaux. Si l'on veut exciter particulièrement les reins et la vessie, il faut choisir les vins blancs. On administre le vin pur depuis une ou deux cuillerées jusqu'à la dose de deux ou trois onces, qu'on répète à distances variées, ou, bien entendu, dans une égale quantité d'eau, suivant le degré d'excitation qu'on veut produire. Quelquefois on se contente d'ajouter à la boisson ordinaire des malades un tiers, un quart, ou un cinquième de vin. Il convient d'observer qu'on ne doit pas être trop sévère à l'égard des grands buveurs dans le traitement de leurs maladies, à moins qu'elles ne se compliquent de quelque inflammation violente. Le vin est, pour la plupart de ces malades, d'une telle nécessité que si on les en prive entièrement ils tombent dans une faiblesse extrême, et même dans une espèce de délire qu'on ne fait cesser qu'en leur permettant l'usage de cette liqueur.

Boisson vineuse de Van-Swiéten. — Prenez : eau d'orge, une livre et demie; vin généreux, demi-livre; eau de cannelle, une once; sucre, six gros.

Petit-lait vineux de Pierre Frank.—Prenez : petit-lait, deux livres; vin blanc généreux, huit onces. Mêlez.

Limonade *vineuse.* — Prenez : eau pure, une livre et demie; suc de citron, sucre blanc, de chaque une once; vin de Madère, six onces. On peut employer également un vin de bonne qualité, le bordeaux, le champagne, le vin du Rhin, etc.

On prépare une boisson stimulante et tonique en mêlant une petite cuillerée de vin de Madère ou d'Espagne avec une tasse d'eau acidule gazeuse.

Ces boissons excitantes se prescrivent lorsqu'on a besoin de ranimer les forces vitales pendant le cours des fièvres graves, et plus particulièrement dans leur période avancée.

(*La fin au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Poids du cerveau aux différentes époques de la vie. — Un journal anglais vient de publier des recherches entreprises par le docteur Peacock, relativement au poids du cerveau de l'homme et de la femme à différentes époqnes de la vie. D'après ce curieux travail, le poids moyen du cerveau chez l'homme adulte, est de 50 onces 6 gros (1,621 grammes), et chez la femme, de 44 onces 7 gros et demi (1,438 grammes). Mais le fait vraiment intéressant de ces recherches, c'est celui qui montre l'accroissement graduel du cerveau jusqu'à la période de l'âge adulte, jusqu'à 20 ou 25 ans; pendant l'âge adulte, c'est-à-dire de 25 à 50 ans, il conserve environ le même poids, et après il décline considérablement. Il y a bien quelques exceptions à cette règle, mais elles sont très-rares, et elles portent surtout sur les personnes qui ont succombé avec une gêne considérable de la circulation et chez lesquelles le cerveau reste gorgé de sang quoi que l'on fasse; de même, le cerveau est généralement plus lourd chez les personnes mortes de maladies aigües que chez celles qui ont succombé après des maladies chroniques. Dans les cas de maladie de la masse cérébrale, le volume du cerveau est généralement augmenté.

Le tableau suivant indique l'augmentation graduelle de poids suivant l'âge dans chaque sexe; nous le trouvons exprimé en poids anciens et nous le reproduisons sous la même forme pour plus d'exactitude.

Poids moyen du cerveau aux différentes époques de la vie chez l'homme et chez la femme.

	CHEZ L'HOMME.			CHEZ LA FEMME.		
	Moyenne.			*Moyenne.*		
âge.	onces.	gros.	grains.	onces.	gros.	grains.
De 1 à 2 ans. .	30	7	«	31	1	3
— 2 à 3 ans. .	44	1	«	37	5	«
— 3 à 5 ans. .	43	13	16	41	«	5
— 5 à 7 ans. .	45	4	25	41	4	«
— 7 à 10 ans. .	46	14	33	40	6	«
— 10 à 15 ans. .	47	15	2	40	10	6
— 15 à 20 ans. .	49	5	«	45	4	1
— 20 à 25 ans. .	50	13	9	46	1	8
— 25 à 50 ans. .	50	3	8	45	«	6
— 50 à 90 ans. .	48	9	4	43	«	3

Nouvelle découverte relative aux fonctions du cerveau. — M. Flourens a communiqué à l'Académie des sciences le résultat de ses nouveaux travaux sur les fonctions du cerveau, et il résulte de ses curieuses expériences, que la partie de cet organe qui préside à la respiration est circonscrite par une étendue d'environ deux millimètres et demi. Il est vraiment extraordinaire de pouvoir constater qu'en piquant, sur un animal, un point désigné du cerveau, les mouvements respiratoires, et par conséquent la vie, cessent à l'instant même.

« Je disais (c'est M. Flourens qui parle) dans un mémoire présenté à l'Académie en 1827, que ce point avait trois lignes à peine d'étendue, et je croyais alors beaucoup dire. Je puis dire plus aujourd'hui : il a à peine une ligne! »

Ce point, M. Flourens l'appelle *premier moteur du mécanisme respiratoire*, et sa désignation précise est une chose importante pour l'étude des fonctions de la vie et pour celle des maladies du cerveau.

Serment hippocratique. — Les personnes qui ont lu l'esquisse de la vie d'Hippocrate que nous avons publiée dans le dernier numéro, ne liront pas sans intérêt la formule du serment hippocratique autrefois en usage dans la Faculté de Paris lorsqu'il s'agissait de recevoir un nouveau docteur, et qui est encore prononcée dans l'une de nos Facultés à l'occasion de chaque réception pour le doctorat en médecine.

Moi....., en présence des maîtres de cette école, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Etre suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigence, et je n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque!

— Un événement des plus sinistres qui s'est produit dernièrement à New-York, fait voir combien il est imprudent de conserver du poison chez soi ou au moins de le laisser sous la main des domestiques.

M. John Carr, demeurant dans Prince-Street, est mort empoisonné, ainsi que toute sa famille, composée de treize personnes; voici comment cela est arrivé : M. John Carr, voulant détruire une quantité de rats et de souris dont sa maison était infectée, avait mélangé, pour arriver à ce but, de la farine et de l'arsenic. La cuisinière, qui ignorait cette circonstance, s'est servie de cette farine pour faire un pudding; quelques heures après, treize personnes succombaient au milieu d'atroces convulsions accompagnées de vomissements.

— L'exposition de Londres contenait des produits très-remarquables de nos fabriques d'instruments de chirurgie, et les pièces anatomiques de M. Auzoux y étaient l'objet de l'admiration générale; mais ce qui a surtout excité la curiosité des Anglais, ce sont les pièces d'anatomie, en cuir repoussé, de MM. Chaillou et Carteaux. Ces deux savants médecins ont su, par un ingénieux procédé de leur invention, imiter tellement la nature, qu'ils sont appelés à rendre les plus grands services à l'étude de l'anatomie et de la chirurgie.

L'affluence des curieux était telle, en présence de ces objets, qu'un policeman était forcé de fermer, à de courts intervalles, l'armoire qui les contenait, pour éviter l'encombrement de la galerie.

— Le *New-York, journal of medicine*, publie une curieuse relation de l'effet produit par l'odeur de la térébenthine sur un marin anglais : cet homme, âgé de trente-huit ans, était employé sur un navire qui exportait de la térébenthine de Wilmington dans la Caroline; il raconta au docteur Colton, que chaque fois qu'il était exposé à cette odeur, il éprouvait de la fièvre, du dégoût pour les aliments, une soif vive, des douleurs aigües dans les reins, et, enfin, l'émission d'urines sanguinolentes. Selon lui, il avait connu au moins une douzaine d'individus qui avaient éprouvé les mêmes accidents que lui; ces accidents, d'ailleurs, s'étaient dissipés au bout de quelques jours, et il en fut de même dans ce dernier cas. Le docteur Hariss, de New-York, dit avoir vu également trois Américains qui urinaient du sang pour avoir coopéré deux jours et deux nuits au déchargement d'un navire chargé de térébenthine.

FORMULES.

POUDRE STOMACHIQUE.

Prenez : Magnésie anglaise	15	grammes
Ecorce d'orange en poudre	8	—
Bois de quassia pulvérisé	6	—

On prend une pincée de cette poudre, délayée dans un peu d'eau sucrée, deux ou trois fois dans la journée.

C'est un remède tonique, qui ranime les forces digestives et qui convient aux personnes qui ont des flatuosités, des tiraillements d'estomac et un malaise général au moment de la digestion.

Cette poudre peut se prendre à telle distance que l'on voudra de l'heure des repas. Si on voulait l'utiliser pour autre chose qu'une simple indisposition, il faudrait consulter un médecin.

Le gérant, Manigley.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 novembre 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 34

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des hémorrhoïdes. — Des réponses du malade au médecin. — Extraction de l'œil produite par une clef. — Perte momentanée et convulsive de la voix déterminée par le toucher et les odeurs. — Effets de l'ingestion des matières contagieuses dans l'estomac de l'homme et des animaux. — De la vigne et du vin chez les anciens et les modernes (*huitième article*). — Variétés et nouvelles. — Formules : liniment anti-hémorrhoïdal; onguent populeum.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 NOVEMBRE 1851.

Les malades ont été très-nombreux pendant la quinzaine qui vient de s'écouler; les fluxions de poitrine et les fièvres typhoïdes ont été très-abondantes; mais les enfants surtout ont fourni le plus grand nombre de malades.

Il règne en ce moment à Paris et dans beaucoup d'autres localités une affection très-grave de la gorge, dont les enfants sont particulièrement atteints, et il est important que cette maladie soit traitée *dès son origine*. Lors donc que les parents verront un enfant qui a de la peine à avaler, qui tousse un peu, et dont la voix est légèrement altérée, tout cela accompagné d'un sentiment de malaise facile à apercevoir, qu'ils fassent ouvrir la bouche de l'enfant, et, soit à l'aide du manche d'une petite cuillère, soit à l'aide du doigt, qu'ils dépriment sa langue pour visiter le fond de la gorge. Si l'on constate qu'au fond et de chaque côté, sur les éminences connues sous le nom d'*amygdales*, il y a des plaques d'un blanc grisâtre remplaçant la couleur rosée naturelle de cette région, il faut se hâter d'envoyer chercher le médecin, car le danger est proche.

Si l'on habitait une localité dépourvue de médecin, il faudrait donner, en attendant son arrivée, un petit vomitif, comme cela a été indiqué à l'article *croup*, car la maladie dont nous parlons est une *angine* très-grave et très-proche parente du croup.

Il y a beaucoup de malades dans les départements; à Caen, dans l'hôpital Saint-Louis, qui ne renferme que des enfants et des vieillards, il y a un nombre considérable de rougeoles, miliaires et fièvres typhoïdes; ces maladies ont cependant fait très-peu de victimes.

DES HÉMORRHOIDES.

LEURS SYMPTOMES. — LES CAUSES QUI LES PRODUISENT ET LES MOYENS DE S'Y SOUSTRAIRE. — LE SOULAGEMENT A Y APPORTER. — QUESTIONS RELATIVES AU TRAITEMENT.

En présence de l'importance du sujet et des services que peut rendre un article qui le concerne, nous ne reculons pas devant les difficultés qu'il présente. Nous avons bien pensé que l'on blâmerait peut-être notre témérité, en nous voyant aborder dans un ouvrage aussi répandu une affection dont on ne prononce le nom que tout bas; et sans compter plusieurs autres raisons, on songera d'abord aux exigences du langage. Quels que soient les arguments que l'on nous oppose, nous n'avons qu'une chose à répondre : « Notre but est d'être utile; nous faisons tous nos efforts pour y parvenir : c'est là un titre imposant à l'indulgence. » Puis, lorsqu'il s'est agi de faire des articles sur les hernies, les mêmes considérations existaient, et nous avons été assez

heureux pour recueillir les approbations des gens les plus scrupuleux; nous ne pouvons pas reculer devant notre tâche, parce qu'elle est plus difficile à remplir.

Le mot *hémorrhoïde* dérive de deux autres mots grecs, dont l'un signifie sang, et l'autre je coule; le mot français signifie donc écoulement de sang, et ce qui confirme la validité de cette acception, c'est que la plupart des écrivains anciens, et, à leur imitation, quelques auteurs modernes, ont souvent employé ce mot comme synonyme d'hémorrhagie, sans s'inquiéter de la région où siégeait cette hémorrhagie. Plus tard, on n'a plus employé le mot hémorrhoïde que pour désigner les écoulements spontanés de sang qui ont lieu par l'anus; puis enfin on a appliqué ce mot à certaines tumeurs qui précèdent ces écoulements de sang, les accompagnent, ou résultent de leurs renouvellements plus ou moins fréquents.

Il serait difficile de faire ici une description anatomique rigoureuse des hémorrhoïdes, car leur structure n'est pas aisée à comprendre pour les personnes étrangères aux études médicales; puis, cette structure n'étant pas toujours la même, offrant une foule de variétés, cela nous entraînerait beaucoup trop loin. Il suffit que l'on sache que ces tumeurs, siégeant au pourtour de l'anus, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, sont généralement formées, en grande partie, par la dilatation des vaisseaux sanguins qui se trouvent à l'extrémité du tube digestif. Elles sont molles, spongieuses, pénétrées de sang, puis parfois elles durcissent, se gonflent, et laissent transsuder du sang en plus ou moins grande quantité.

Comment s'annonce la maladie qui nous occupe? Assez souvent comme une affection tout à fait locale: d'abord il se manifeste à l'anus un gonflement plus ou moins considérable, un sentiment de pesanteur, des démangeaisons, quelquefois des élancements passagers, des envies fréquentes d'uriner ou d'aller à la selle, parfois du dévoiement, et le plus souvent de la constipation. Dans beaucoup de circonstances, la pesanteur et l'engourdissement se font sentir dans les membres inférieurs, des crampes mêmes peuvent s'y manifester; le ventre se gonfle, la tête est lourde; il y a des vertiges et un tintement dans les oreilles; puis l'appétit s'éteint, la tristesse et l'apathie s'emparent du malade, qui est bientôt en proie à une sorte d'irritabilité nerveuse, à un malaise universel.

En même temps que les symptômes précédents, de petites tumeurs sanguines commencent à paraître à l'endroit indiqué; quelquefois elles sont internes et non visibles. Elles laissent suinter du sang, qui est d'abord peu abondant, et dont la quantité devient bientôt plus considérable. Ce suintement, qui a lieu d'une manière lente et graduée, dure quelquefois cinq à six jours; d'autres fois, quelques heures seulement. Dans certains cas l'écoulement est très-abondant et très-rapide, comme s'il provenait d'une véritable saignée; mais cette espèce d'explosion n'a guère lieu que pour les hémorrhoïdes de date déjà ancienne.

Quant aux tumeurs, elles sont rarement solitaires; le plus souvent elles sont multiples; leur couleur varie du rouge au violet sombre; leur volume, qui est d'abord presque insignifiant, peut égaler celui d'un œuf de poule, et elles n'acquièrent une forte dimension qu'après un certain nombre de gonflements successifs et suivis d'écoulement de sang; car cet écoulement, qui les fait d'abord diminuer, n'empêche pas qu'elles ne restent assez gonflées. Lorsqu'elles sont extérieures, le contact des vêtements, des siéges, et autres objets en rapport, les irrite, et détermine assez fréquemment leur inflammation. Parfois le malaise et la gêne sont si considérables, que le malade a du mal à se tenir debout, que la marche est pour lui difficile et douloureuse, et qu'il lui est impossible de s'asseoir sur un siége ordinaire; il est en quelque sorte condamné à rester couché sur le côté pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que l'inflammation diminue.

Lorsque l'écoulement du sang est modéré et proportionné à la cause qui lui a donné naissance, le malade éprouve un soulagement local et un bien-être général. Mais, lorsqu'il est fréquent et très-abondant, il altère la constitution et peut amener un véritable épuisement. Il est rare que le malade soit constitué de telle sorte qu'il puisse retirer un avantage réel d'une perte de sang considérable qui se renouvelle souvent. Un médecin, nommé Panardi, cite cependant dans ses ouvrages l'exemple d'un Espagnol qui, depuis quatre ans, rendait tous les jours une livre de sang sans être trop affaibli. Quelle que soit l'abondance de la perte sanguine, elle a lieu ordinairement à des intervalles irréguliers, et dure jusqu'à l'âge le plus avancé. Toutefois, l'on cite un assez grand nombre d'exemples d'hémorrhoïdes qui reparaissent régulièrement tous les mois, tous les ans, toutes les saisons, et présentent des phénomènes identiques.

Les hémorrhoïdes, qui, en outre de l'incommodité occasionnée par leur volume, peuvent encore s'ulcérer et présenter de nombreuses complications, nécessitent quelquefois l'emploi des moyens chirurgi-

caux pour en débarrasser le malade : c'est alors que la cautérisation, soit au fer rouge, soit au moyen d'agents chimiques, la ligature, ou même l'incision par l'instrument tranchant, deviennent, entre les mains d'un chirurgien habile, la seule ancre de salut. L'âge même du malade n'est pas toujours une contre-indication, et nous avons souvent entendu raconter à l'une de nos célébrités chirurgicales l'histoire d'un vieillard de soixante-dix-huit ans, alors lecteur de Charles X, qu'il opéra de trois tumeurs hémorrhoïdales grosses comme des œufs, et dont l'origine remontait à trente-neuf ans ; cette opération était, à ce qu'il paraît, indispensable, et a eu des suites favorables.

Mais, quel que soit le secours que peut apporter la chirurgie en pareille occurrence, il est évident qu'il vaut mieux savoir s'en passer, et c'est là précisément ce que nous voulons enseigner dans cet article en recherchant d'abord les causes qui déterminent la maladie qui nous occupe, afin que, bien renseigné sur ces causes, l'on sache au moins s'y soustraire. Chemin faisant, nous nous occuperons du soulagement que l'on peut apporter aux souffrances de celui qui est déjà atteint de cette affection incommode, mais il n'est possible de nous occuper avec fruit, dans ce travail, que des cas simples ne nécessitant pas l'intervention de l'homme de l'art.

Des causes des hémorrhoïdes. — Ces causes sont excessivement nombreuses, et disons d'abord que tous les âges, tous les sexes peuvent être sujets aux hémorrhoïdes. Elles sont, toutefois, très-rares chez les enfants, et plus communes chez l'homme que chez la femme, au moins hors du temps de la grossesse. On a remarqué que les hommes qui sont robustes et sanguins y semblent beaucoup plus prédisposés que les autres ; ceux qui portent le cachet d'un tempérament bilieux, qui sont mélancoliques, en sont aussi facilement atteints.

La disposition aux hémorrhoïdes est souvent héréditaire, mais c'est rarement pendant la jeunesse que l'on commence à ressentir cette influence, c'est plutôt de trente à quarante ans, à l'âge où l'accroissement du corps étant depuis longtemps terminé, l'embonpoint vient le compléter ; cette indisposition semble alors une sorte de moyen employé par la nature pour débarrasser l'organisation des matériaux qui sont trop abondants et lui deviennent inutiles.

Les climats chauds favorisent la production des hémorrhoïdes. On a remarqué aussi qu'elles sont plus fréquentes à la ville qu'à la campagne, ce qui tient probablement aux habitudes sédentaires que l'on contracte presque toujours dans les cités.

Mais la cause la plus active qui détermine les hémorrhoïdes est la manière de vivre, et surtout l'alimentation qui agit tantôt par sa trop grande abondance, et tantôt parce qu'elle est trop nutritive, et beaucoup plus que ne l'exigent les besoins de l'organisme. Ainsi, les personnes qui mangent beaucoup, pour lesquelles la table est une passion, qui absorbent une grande quantité de viandes rouges et compactes, sont sujettes aux hémorrhoïdes. Les ragoûts épicés, les boissons stimulantes, comme le thé et le café, bues fréquemment et avec abondance, l'usage abusif des salaisons, de la charcuterie, des fromages passés, des viandes fumées, conduisent au même résultat. Il en est de même des liqueurs fermentées, le vin, la bière, le cidre, etc. ; mais leur action est beaucoup plus lente et moins active que celle du thé et du café.

Une alimentation copieuse accompagne presque toujours une vie inoccupée, et cette existence oisive vient encore contribuer à faire naître les hémorrhoïdes. Il est très-rare de voir les hommes qui se livrent à des travaux rudes atteints de cette maladie ; car, si leur régime suffit à peine à la réparation des forces, l'exercice, en appelant le sang dans les membres, empêche les congestions sanguines qui pourraient se former ailleurs. Les hémorrhoïdes sont donc, généralement, comme la goutte, le partage des gens opulents, et atteignent moins souvent ceux qui se trouvent dans une condition opposée.

Mais beaucoup de gens ont des occupations qui leur interdisent l'exercice et les obligent à rester assis : tels sont les hommes de cabinet, les employés de bureau, dont le plus grand nombre s'assied sur des coussins dont le milieu est percé et qui, par leur manque de soutien, favorisent la production des hémorrhoïdes ; ceux-là doivent avoir recours à certaines précautions que nous indiquerons plus loin.

La suppression d'une perte de sang habituelle peut déterminer les hémorrhoïdes, ce qui arrive pour beaucoup de femmes à certaines époques de leur vie. L'interruption, sans précautions, de saignées dont on avait contracté l'habitude à des époques régulières de l'année ; l'abus des lavements, des purgatifs énergiques, et notamment de la rhubarbe et de l'aloès les produisent très-fréquemment, ainsi que nous l'avons indiqué, pour ce dernier médicament, dans un article précédent.

Nous ne saurions trop blâmer la mauvaise habitude, contractée par quelques personnes, de prolonger, sans nécessité, leur séjour sur des lieux d'ai-

sance, surtout lorsque ces lieux, mal construits, laissent échapper des gaz qui produisent toujours de l'irritation et contribuent, par conséquent, à déterminer la maladie qui nous occupe. L'usage habituel des siéges trop chauds est également mauvais, et celui des siéges froids, tels que le marbre ou la pierre, n'est pas meilleur à cause de la chaleur vive qui succède à l'impression du froid.

Une cause très-puissante d'hémorrhoïdes est la constipation habituelle, qui ne manque jamais de congestionner la partie inférieure du tube digestif. Enfin le libertinage et les passions désordonnées, indépendamment des autres dangers qu'ils font courir à la santé, produisent aussi cette maladie.

Des précautions à prendre pour éviter les hémorrhoïdes. — L'étude des causes que nous venons de passer en revue met aisément sur la voie des précautions qu'elles exigent; cependant elle demande quelques explications dans lesquelles nous allons entrer. Ainsi, si l'hérédité est au nombre de ces causes, elle ne voue pas nécessairement celui dont les parents ont été atteints d'hémorrhoïdes à souffrir de cette infirmité, mais il devra prendre beaucoup plus de précautions et éviter toutes les autres circonstances qui peuvent aider à la faire naître. Ces précautions doivent être communes à ceux qui habitent les climats chauds, et à ceux qui sont robustes et sanguins, ou d'un tempérament bilieux.

Les hémorrhoïdes survenant rarement pendant la jeunesse, c'est surtout vers l'âge de trente à quarante ans qu'il faut tout faire pour les éviter. C'est, comme nous l'avons dit, à cet âge que le corps, n'ayant plus à acquérir d'accroissement naturel, commence à se charger de graisse, et semble avoir des matériaux surabondants; c'est donc l'âge auquel la sobriété devient plus que jamais nécessaire, car elle est alors un puissant moyen d'empêcher la naissance des hémorrhoïdes, et de beaucoup d'autres maladies.

Si la sobriété est nécessaire à un certain âge de la vie, elle est utile à toutes les époques de l'existence, puisque la trop grande abondance de l'alimentation est une cause presque certaine d'hémorrhoïdes. On a vu aussi ce que nous avons dit de la qualité des aliments et combien il est dangereux de se nourrir presque exclusivement de substances animales et très-nutritives, de faire un usage imprudent des aliments fortement épicés, et de prendre, en trop grande abondance, des boissons stimulantes et fermentées. Il sera donc toujours sage de s'abstenir de ces mauvaises habitudes lorsque l'on aura quelque tendance à l'affection hémorrhoïdaire; à plus forte raison devra-t-on choisir son alimentation et prendre très-peu de café lorsque déjà on sera sous l'influence de la maladie qui nous occupe.

Un exercice modéré est indispensable pour tout le monde, et il l'est encore plus pour ceux qui ont une nourriture copieuse et le tempérament sanguin. C'est une grande faute pour ceux qui commencent à prendre de l'embonpoint, de prendre des habitudes sédentaires qu'ils se repentiront plus tard d'avoir contractées.

Quant aux hommes de cabinet et de bureau, s'ils veulent éviter les hémorrhoïdes, ils doivent toujours, dans l'intervalle de leurs occupations, se livrer à un exercice quelconque, ne fût-ce que celui de la promenade et ne pas quitter le siége du bureau pour celui de l'appartement. Ayant peu de force musculaire à dépenser, leur nourriture ne doit être ni trop abondante ni trop substantielle, plutôt végétale qu'animale. Les siéges dont ils font usage, au lieu d'être percés dans leur milieu, doivent, au contraire, être bombés et résistants, toujours bourrés en crin afin de n'être ni trop chauds ni trop froids.

Les personnes qui ont contracté l'habitude des saignées de précaution ou qui sont affligées d'hémorrhagies fréquentes doivent employer certains moyens que leur indiquera l'homme de l'art si ces pertes sanguines viennent à être supprimées, car les hémorrhoïdes pourraient très-bien les remplacer. Les femmes, à certaines époques de leur vie, ont aussi besoin de soins assidus; quelquefois il est nécessaire de leur ôter du sang à intervalle, afin que les hémorrhoïdes ne s'établissent pas ou que d'autres infirmités ne surviennent. Les lavements trop multipliés et trop chauds, les purgatifs répétés et l'usage abusif de l'aloès doivent être bannis d'une bonne hygiène, surtout au point de vue qui nous occupe.

La constipation étant, ainsi que nous l'avons indiqué, une des causes qui font naître les hémorrhoïdes, c'est donc une raison pour la faire cesser; elle a, d'ailleurs, beaucoup d'autres inconvénients. Mais il ne faut jamais faire un usage habituel des purgatifs énergiques pour détruire la constipation; il ne faut employer que des médicaments laxatifs et surtout un régime et une manière de vivre appropriés. Déjà dans différents articles nous avons publié des moyens efficaces d'arriver au but dont nous parlons. Ceux qui sont atteints d'hémorrhoïdes ne doivent pas avoir un seul jour la moindre constipation : elle fait augmenter la maladie.

D'après tous les détails que nous avons donnés sur les causes des hémorrhoïdes, il sera facile à beau-

coup de personnes d'éviter cette infirmité ; mais nous avons à nous occuper d'une question qui n'a pas moins d'importance :

Doit-on faire cesser les hémorrhoïdes lorsqu'elles existent?

On ne peut répondre à cette question, oui ou non, d'une manière absolue, car si les hémorrhoïdes remplacent une perte de sang habituelle ou même une souffrance antérieure et fréquente, si elles ont atteint des gens replets et sanguins ayant une vie peu active et dont la tête se congestionne facilement, il y aurait imprudence à vouloir s'en débarrasser brusquement. Dans tous les cas, on pourra toujours trouver, dans le régime ou les habitudes, un moyen hygiénique de diminuer considérablement leur intensité.

Les exemples de gens qui ont été atteints de maladies très-graves par la suppression rapide de l'affection hémorrhoïdale ne sont pas rares.

Stahl rapporte qu'un homme robuste, âgé de soixante ans, ayant éprouvé la suppression du flux hémorrhoïdal pendant un hiver humide et froid, fut pris de coliques, d'asthme, de mouvements convulsifs, de gonflement du ventre, avec perte d'appétit, nausées, etc. Quelque temps après il succomba sous l'influence d'une fièvre lente et d'un épuisement gradué. Il ajoute qu'un autre homme de quarante ans, atteint de flux hémorrhoïdal depuis plusieurs années, l'ayant supprimé au moyen des astringents et de la noix muscade, n'éprouva d'abord aucun accident notable; mais au printemps suivant, la toux, des attaques d'asthme très-pénibles se manifestèrent. Un médecin empirique fit prendre alternativement des opiacés, des sels volatils et des sudorifiques. Une hydropisie survint, et le malade mourut trois à quatre ans après. (*Colleg. Cassuel, mag. cas.* 14, p. 181.)

Raymond nous apprend qu'un jeune homme avait un flux hémorrhoïdal et se portait bien. Ce flux, étant arrêté pendant quelques mois, on vit se manifester des vertiges, des mouvements convulsifs, des défaillances. Saignées du pied, sangsues aux tumeurs hémorrhoïdales, rétablissement de la santé. (*Des maladies qu'il est dangereux de guérir*, p. 231. Paris, 1808.)

Klein dit que chez un enfant de quatre ans, la suppression du flux hémorrhoïdal par les astringents fut suivie d'une hémorrhagie chronique par le nombril. (*Acta nat. curios.*, vol. X, obs. 71.)

Nous pourrions multiplier ces citations à l'infini, et toutes elles prouveraient une même chose : que la prudence la plus circonspecte est nésessaire dans le traitement des maladies, et qu'il est très-dangereux d'être son médecin soi-même. La maladie que nous traitons ici en est la meilleure preuve, nous enseignons tout ce que, dans le monde, il est possible de savoir sur un sujet aussi important. En résulte-t-il qu'il ne soit pas possible d'indiquer un moyen de soulagement pour ceux qui sont affectés d'hémorrhoïdes? Non, certes, car en outre de tous les préceptes hygiéniques déjà exposés, nous enregistrons à l'article *formules*, un médicament très-utile.

Les observations qui précèdent ne devront pas empêcher un malade, dont la constitution est épuisée par les hémorrhoïdes, d'accepter le conseil du médecin qui juge nécessaire de les faire disparaître; il y a beaucoup de cas dans lesquels une opération est absolument indispensable, il faut savoir s'y résigner; mais rappelons, en terminant, que l'homme qui voudra éviter une pareille extrémité, en sera toujours maître en se conformant aux lois hygiéniques que nous avons formulées dans ce travail.

Dr Reinvillier.

Des réponses du malade au médecin.

S'il est des maladies faciles à reconaître dès les premiers symptômes, il en est d'autres aussi dont l'invasion est plus obscure et qui peuvent laisser quelques doutes au médecin; il se retranche alors dans un traitement anodin jusqu'à ce que la maladie, une fois bien distincte, lui trace ses moyens de combat. Mais dans l'un et l'autre cas, indiquer son mal d'une manière claire, est chose difficile pour un malade. Si le médecin dit simplement : « Qu'avez-vous? où souffrez-vous? » le patient décrira les plus petites douleurs, les moindres coliques, et dira, enfin, une foule d'inutilités qui ne serviront qu'à le fatiguer et à troubler son conseil. Si, au contraire, ce dernier interroge : « Avez-vous éprouvé ceci? ressentez-vous cette chose? » il est rare que le malade, l'imagination aidant, ne croie pas tout à coup avoir éprouvé ce qu'on lui demande, ou bien encore, dans la crainte que le médecin ne fasse erreur de diagnostic, il ne dise oui à toutes les questions.

Il est donc bien important que le malade s'interroge consciencieusement avant la venue du médecin, afin de lui dire nettement et en peu de paroles ce qu'il ressent. Bien entendu, nous parlons ici pour les malades qui ne sont pas gravement atteints et auxquels il reste le libre exercice des facultés intellectuelles; quant à ceux qui sont assez dangereusement attaqués pour qu'ils n'aient plus ni pensée ni

voix, il est rare que les symptômes ne soient pas assez tranchés pour éclaircir le praticien. « Mais, pensera-t-on, il faut bien dire tout ce que l'on souffre. » Oui, mais faites-le en peu de paroles, sans détails inutiles, comme nous l'avons entendu faire plusieurs fois; entre autres à une dame qui, ayant une forte migraine qu'elle avait cherché à combattre, sans succès, avec un bain de pieds, détailla au docteur la quantité et la nature de l'eau, le moyen du chauffage et jusqu'à la forme du vase qui contenait le pédiluve. N'est-il pas préférable d'entendre ce vieux grognard, digne du crayon de Charlet, qui, pris par la goutte, dit stoïquement au médecin : « *L'appétit est bonne, c'est les jambes qui va mal.* » Il est évident que c'en était assez, puisque l'inspection des jambes indiqua la maladie.

A la campagne, les praticiens sont encore plus malheureux qu'à la ville. Ici, c'est l'abondance des détails; là, c'est le manque d'expressions justes qui exerce leur patience. Nous avons entendu des campagnards dire : « Je me sens tout mal, donnez-moi quelque chose, je crois que *les nerfs et le sang se battent.* » Ou bien encore : « J'ai une bête dans le ventre, elle *me roule* et *me remonte* jusqu'au gosier. » Tel autre qui aura une affection de la vue, dira *qu'il a les papillons noirs.* Celui-ci, pris de diarrhée, affirmera qu'il a *la dérive.* Celui-là, que le *crochet de son estomac* est dérangé. Un autre dira qu'il souffre de l'estomac, et mettra la main sur la poitrine pour indiquer le siége du mal. Les questions les plus simples du médecin ne sont pas comprises ou le sont mal. Exemple : appelé auprès d'une femme âgée, prise d'une inflammation d'intestins, le docteur G., après avoir tâté le pouls, visité la langue et écouté les plaintes de la malade, lui demande si elle va à la selle : « Hélas! mon bon Monsieur, répond-elle piteusement, je n'ai pas les moyens de monter à cheval! »

Une autre fois, voulant savoir si un enfant était en âge de supporter une médication spéciale, le même médecin demande à la mère : « A qu'elle époque est venu votre enfant? — Au dernier *décroît de la lune*, Monsieur. »

Souvent c'est sur des indications plus obscures encore qu'il faut découvrir le mal et le combattre, ce qui nous a fait comprendre jusqu'à un certain point l'habitude du célèbre docteur R. qui, en entrant dans la chambre d'un malade, lui dit dès l'abord : « Taisez-vous, ne me dites rien, » et qui fait son examen en silence. Il y a là sans doute du parti pris, de l'exagération, mais il est des cas où tous les médecins de France auraient voulu, au moins une fois dans leur pratique, avoir affaire à des muets.

Il est une manière bien simple de répondre au médecin : très-brièvement et très-juste. Lorsqu'il demande, par exemple : *Où souffrez-vous?* indiquez en deux ou trois mots l'organe souffrant. S'il interroge pour savoir la date de la souffrance et s'il dit : *Depuis quand souffrez-vous?* nommez simplement le jour ou l'époque. S'il vous adresse des phrases telles que celles-ci : Avez-vous eu des frissons? Avez-vous vomi? Pouvez-vous vous soutenir sur les jambes? répondez nettement, oui ou non, afin que l'interrogateur puisse passer à une autre question. On doit songer que le médecin est parfois obligé, dans certains cas, de passer en revue les fonctions de *tous* les organes pour arriver à bien préciser la maladie; c'est ce qu'on appelle en médecine le *diagnostic*, et c'est là surtout où excelle la médecine française; c'est cette partie de l'art qui a fait tant de progrès depuis quelques années, et que les médecins étrangers viennent étudier dans nos hôpitaux; et c'est elle, comme on le conçoit bien, qui assure la valeur du traitement.

Mais souvent, ce n'est pas au malade que l'on a affaire, c'est à ceux qui l'entourent, et qui, fiers de leur rôle improvisé, croient se grandir encore en accablant de questions, souvent de conseils, celui qui vient pour soulager le patient. Que l'on réfléchisse donc bien que le temps du médecin est précieux; que d'autres malades attendent sa venue pour être guéris, et peut-être cette idée arrêtera-t-elle les paroles inutiles. Ne sait-il pas d'abord, celui qui passe ses jours, souvent ses nuits, au chevet des êtres souffrants, le temps nécessaire à donner à tel ou tel client? et lorsqu'il a écouté les plaintes, prescrit ses remèdes, ne le retenez pas sur le seuil pour causer encore.

Ainsi donc, et pour nous résumer : absence de détails inutiles pour les citadins; choix de mots justes, sinon techniques, pour les habitants des campagnes. Que ceux qui s'occupent de cette classe méritante veulent bien leur apprendre à formuler leurs idées d'une manière claire et précise, ils auront rendu un grand service à la classe non moins méritante des médecins. Les curés, les instituteurs pourraient, en enseignant, l'un la parole de Dieu, l'autre celle des hommes, trouver moyen d'indiquer les noms des principaux organes de notre admirable machine, et cette instruction, poussée un peu plus loin encore, si cela se pouvait, ne tournerait-elle pas à la gloire du Créateur? Quel est l'homme qui restera froid, lors

qu'on lui aura expliqué les phénomènes de la circulation du sang? Aucun, nous pouvons l'affirmer. Mais, sans prétendre faire suivre aux villageois un cours d'anatomie, nous croyons qu'on pourrait, ainsi que nous l'avons dit, leur apprendre les choses les plus indispensables, et si ce conseil porte quelques fruits, nous nous estimerons heureux de l'avoir donné.

E. DE LANGIS.

Extraction de l'œil produite par une clef.

OBSERVATION PAR LE DOCTEUR VERHAEGHE, D'OSTENDE.

Les *Annales d'oculistique* contiennent la relation suivante, qui est sans doute très-extraordinaire, mais dont l'authenticité, entourée de toutes les garanties désirables, ne peut être mise en doute.

La science possède plusieurs observations d'yeux chassés de leur orbite, par suite de violences extérieures, et descendus jusqu'au milieu de la joue, où ils restaient suspendus au nerf optique ou à des portions musculaires non divisées; mais je ne sache pas que des faits de la nature de celui que je viens d'observer à l'hôpital civil d'Ostende, aient jamais été publiés. Il s'agit d'un œil extirpé par l'action d'une clef de porte, et cela avec autant de netteté et de rapidité que pourrait le faire la main la mieux exercée aux opérations chirurgicales et armée des meilleurs instruments. Je vais exposer le fait tout simplement et sans autre préambule : c'est la meilleure manière pour se faire bien comprendre.

Un pêcheur d'Ostende, nommé Degruyter (Jacques), âgé de quarante-neuf ans, constitution forte, adonné à la boisson, rentra chez lui, profondément ivre, dans la nuit du 25 au 26 juin dernier. Pendant qu'il était en train de se déshabiller, il trébucha et alla tomber de tout le poids de son corps contre la porte d'entrée de la chambre. Dans cette chute, la région de l'orbite, du côté droit, rencontra l'anneau de la clef qui se trouvait fixée dans la serrure de la porte, et comme cet anneau était très-aminci par un long usage, il entama la paupière supérieure, qu'il divisa verticalement de part en part, jusqu'à son bord libre, entra dans l'orbite, et agissant comme une espèce de levier, ou plutôt d'une curette, extirpa l'œil, en coupant complétement toutes ses adhérences avec l'orbite. L'organe visuel, ainsi isolé avec une force dont on se fera facilement une idée, fut chassé de l'orbite et alla rouler par terre.

Degruyter, dont l'ivresse était si profonde qu'elle ne lui permettait pas de juger de la gravité de la blessure qu'il venait de se faire, continua à se déshabiller et se mit au lit, où il ne tarda pas à s'endormir. Sa femme, en se levant le matin, fut fort étonnée de voir la quantité de sang que son mari avait perdu par une blessure de la paupière, en apparence si légère ; mais son étonnement se changea en frayeur lorsqu'elle trouva, sur le plancher de sa chambre, un œil que tous deux reconnurent bientôt pour avoir appartenu à l'un d'eux.

Appelé à l'instant, je vis cet homme couché dans son lit, les vêtements trempés de sang, dont j'estimai la quantité à une livre environ. La paupière supérieure était fendue verticalement, dans l'étendue de six lignes ; l'orbite droit était veuf de l'organe visuel et rempli de sang coagulé ; des lambeaux de quelques-uns des muscles de l'œil pendaient entre les paupières. L'hémorrhagie avait cessé tout-à-fait.

Ayant recueilli les détails rapportés plus haut, sur la manière dont cet accident avait eu lieu, je me fis représenter la clef qui avait opéré cette mutilation, et je la trouvai courbée à angles obtus par l'effort de la chute d'un corps si lourd ; son anneau, très-petit, était très-mince, circonstances qui expliquent parfaitement comment cet instrument avait pu agir à l'instar d'une curette, et enlever l'œil après avoir fendu la paupière.

Le blessé fut conduit à l'hôpital, où il fut vu par mes confrères, attachés comme moi à cet l'établissement.

Après avoir repoussé les lambeaux des muscles dans l'orbite, je réunis la plaie de la paupière au moyen d'un point de suture, et recouvris la région blessée de compresses trempées dans l'eau froide, qu'on eut soin de tenir constamment mouillées. Le blessé fut mis à une diète sévère et prit une bouteille d'eau de Sedlitz.

La guérison a été rapide.

Perte momentanée et convulsive de la voix,

DÉTERMINÉE PAR LE TOUCHER ET LES ODEURS.

Au début de mes études médicales, au commencement de 1841, j'ai eu l'occasion de voir Mme X., âgée de 40 ans, d'une forte constitution, mais éminemment nerveuse. Cette dame fut élevée en province, dans une grande aisance; toute jeune, elle éprouvait des spasmes et contractions de la poitrine qui se reproduisaient chaque fois qu'elle était contrariée. Cependant elle eut toujours une bonne santé, à part les accidents nerveux dont je vais parler.

Elle fut mariée à dix-neuf ans à un jeune homme qu'elle aimait beaucoup. Ses premières années de mariage furent heureuses, mais bientôt elle fut en proie à divers chagrins domestiques que son imagination et sa sensibilité ne faisaient qu'augmenter. Elle eut quatre enfants, tous bien portants et forts, à part le dernier, qui éprouva souvent un tic non douloureux de la face. En 1825 ou 26, elle apprit subitement que sa mère était dangereusement malade, et fut tellement impressionnée par cette nouvelle, qu'elle perdit connaissance pendant un temps assez long. Mais elle fut tout étonnée quand elle eut repris ses sens, de voir qu'elle ne pouvait plus parler, que sa langue lui sortait de la bouche et qu'elle ne pouvait pas l'y faire rentrer. Les médecins de la ville qu'elle habitait alors furent appelés; des remèdes nombreux furent prescrits; toutefois ce ne fut que plusieurs jours après l'accident que Mme X. put parler. En 1829, elle fut prise d'une difficulté d'avaler telle, que pendant six semaines elle ne pouvait ingérer aucun aliment solide et qu'elle fut réduite, pour toute nourriture, à du lait qu'elle prenait par petites cuillerées et avec peine ; tous les anti-spasmodiques furent employés contre cet accident avec peu de succès. Bref, cet état finit par céder en 1831 ; elle était enceinte de son dernier enfant, de celui-là même qui éprouva quelques convulsions non-douloureuses de la face. A six mois de grossesse, elle perdit la vue complétement. Cet état cessa tout à fait au moment de la délivrance. En 1838, elle éprouva une vive émotion à la suite de laquelle elle perdit la voix; celle-ci revint bientôt, mais la moindre impression, la moindre contrariété amenait de suite une certaine raucité de la voix, qui cédait d'ailleurs à la prise d'une petite gorgée d'eau. Toutefois cet état ne fit que s'accroître, à tel point qu'en 1840, Mme X. perdait la voix chaque fois qu'une substance odorante lui était présentée ou qu'elle était touchée par quelqu'un, quelle que fût la partie de son corps que l'on touchât. Sa sensibilité pour les odeurs était telle, qu'elle ne pouvait se trouver à côté d'une personne qui portait des fleurs ou une substance odorante; qu'elle ne pouvait se promener dans son jardin que dans une seule allée, où il n'y avait aucune fleur. A table, elle ne pouvait être placée près de personnes buvant du vin, à cause de l'odeur qu'il répand.

Un jour qu'elle voulait se faire donner à Paris des remèdes qui lui avaient été prescrits, elle entra dans une pharmacie; mais l'odeur de l'officine lui fit perdre la voix et elle ne put demander ce qu'elle voulait. Le moindre attouchement sur les mains, les épaules, les bras, etc., lui produisait le même effet, ce qui n'arrivait pas si, pour la toucher, on se servait d'un corps quelconque, tandis que l'impression de la main la rendait muette. Aucun des animaux domestiques qu'elle possédait n'avait de prise sur elle.

Lorsqu'une main la touchait ou qu'elle était impressionnée par une odeur, non-seulement elle perdait la voix, mais elle éprouvait un spasme violent de l'organe vocal ; la respiration était impossible, sa face devenait rouge en même temps que le larynx était violemment porté en haut et en avant.

Ces phénomènes purement nerveux m'impressionnèrent vivement. Je conduisis Mme X. chez M. le professeur Trousseau, qui examina la malade avec le plus grand soin, constata tous les phénomènes que je viens d'indiquer et lui prescrivit un traitement approprié dont elle retira peu de fruit. A quelques mois de là, son médecin lut un travail de M. Trousseau, dans lequel ce professeur disait avoir fait porter à une dame, ayant une maladie analogue à celle que je lui avais fait observer, un collier et des bracelets d'ambre dont elle s'était bien trouvée.

Mme X. ayant connaissance de cette médication, se mit à porter de l'ambre, avec grand avantage d'abord ; mais bientôt l'action de cet agent s'épuisa, et la malade resta dans le même état. Il y a quelques mois, après un intervalle de dix années, je rencontrai cette dame; elle était à peu près guérie, c'est-à-dire que les odeurs ne produisaient plus l'abolition de la voix accompagnée de contraction du larynx. Le toucher était également sans effet, à moins qu'il n'eût lieu entre les deux épaules, auquel cas tous ces phénomènes décrits plus haut se reproduisaient. Cette affection bizarre, dont l'origine pouvait être rapportée à une vive émotion qu'elle éprouva en 1838, céda complétement en 1847 ou 48 à la nouvelle inattendue de la mort de son frère.

(L'*Observation.*) DEMARQUAY,
Secrétaire de la Société de Chirurgie de Paris.

Effets de l'ingestion des matières contagieuses

DANS L'ESTOMAC DE L'HOMME ET DES ANIMAUX.

M. Renault, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, dont nous avons déjà eu occasion de citer les travaux, vient de lire à l'Académie des Sciences un mémoire important ayant pour titre : *Études expérimentales et pratiques sur les effets de l'ingestion des matières virulentes dans les voies digestives de l'homme et des animaux domestiques.*

Il résulte entre autres choses du travail de M. Renault, que le chien et le porc peuvent manger, sans danger pour leur santé, tous les produits, quels qu'ils soient, tous les débris cadavériques cuits ou non cuits, provenant d'animaux affectés des maladies contagieuses les plus terribles. Il en est de même pour les poules, qui jouissent de la même immunité; mais les animaux herbivores, tels que le mouton, la chèvre, le cheval, ne peuvent manger ces matières sans inconvénient.

Les expériences de ce savant sont tellement précises et concluantes, qu'elles prouvent que les porcs et les poules n'éprouvent, ni dans leur santé, ni dans la qualité des produits qu'ils fournissent à l'alimentation de l'homme, aucune altération par suite de leur nourriture avec des matières provenant d'animaux morts de la morve ou du farcin, du charbon, de la rage, et que l'homme peut se nourrir sans danger de la chair et des produits de ces animaux ainsi alimentés.

Elle constatent également que la cuisson sur les viandes et l'ébullition sur les liquides provenant d'animaux affectés de maladies contagieuses ont pour effet d'anéantir les propriétés virulentes de ces liqueurs et de ces viandes; à tel point que non-seulement les matières morveuses peuvent alors être avalées impunément par le cheval, le mouton et la chèvre. Les poules mortes de maladies épidémiques et toutes les matières qui sont si actives, dont la puissance contagieuse est si énergique et si certaine, quand elles sont inoculées à l'état frais, restent complétement inertes sur quelque animal que ce soit, quand elles ont subi l'action de la cuisson ou de l'ébullition.

La conséquence pratique et hygiénique des faits exposés dans ce mémoire est donc :

1° Qu'il n'existe aucune raison sanitaire d'empêcher l'alimentation des porcs et des poules avec les débris des clos d'équarrissage, quels qu'ils soient.

2° Que, si concevable que soit la répugnance de l'homme à se nourrir de viandes ou de laitage provenant de bêtes bonnes, porcs, moutons ou poules, affectés de maladies contagieuses, il n'y a en réalité aucun danger, pour lui, à manger de la chair cuite ou du lait bouilli fournis par ces animaux.

Les études de M. Renault sont très-importantes à cause de l'enseignement que l'hygiène en retire; en effet, quoiqu'il ne soit guère probable que cela détruise les répugnances naturelles qui ne peuvent céder devant les expériences scientifiques; quoiqu'il soit certain que l'autorité n'en défendra pas moins, comme par le passé, la vente de la viande d'animaux morts de maladies contagieuses ou non contagieuses, il est toujours rassurant de savoir que, si par fraude ou par erreur, quelques-uns de ces animaux étaient livrés à la consommation, il n'en résulterait aucun inconvénient. Déjà nous avions insisté sur cette vérité, à propos de l'épidémie qui sévissait il y a quelques mois sur les oiseaux de basse-cour, aux environs de Paris.

DE LA VIGNE ET DU VIN
chez les anciens et les modernes.

PAR LE DOCTEUR ROQUES.

HUITIÈME ARTICLE.

On emploie les vins riches en alcool pour extraire les principes actifs des substances aromatiques amères, âcres ou acerbes. C'est ainsi qu'on prépare les vins médicinaux, simples ou composés.

Vin stomachique, ou élixir viscéral d'Hoffmann.— Prenez : extrait d'absinthe, de chardon bénit, de petite centaurée, de gentiane, de chaque une once; écorces d'oranges amères contuses, quatre onces; carbonate de potasse, une once; vin de Hongrie ou de Malaga, deux livres. Faites macérer pendant huit jours et filtrez. Ce vin est très-chargé et presque noir. La pharmacopée batave offre à peu près les mêmes ingrédiens, mais à des doses moins élevées. L'élixir d'écorces d'oranges de la pharmacopée de Berlin est un vin analogue où l'on ajoute de l'huile volatile de citron et de l'éther sulfurique alcoolisé. Toutes ces préparations sont très-actives et demandent à être administrées avec ménagement. On les emploie à la dose d'environ deux gros, plusieurs fois le jour, pour combattre les acidités des voies digestives, les diarrhées chroniqnes, et l'état de débilité qui accompagne les fièvres intermittentes opiniâtres.

On compose avec du vin rouge et des plantes aromatiques, acerbes ou astringentes, des demi-bains, des lotions, des fomentations propres à relever le ton affaibli de la fibre. Ces topiques, beaucoup trop négligés, produisent sur la peau une impression vive et soutenue qui se répète sympathiquement sur toute l'économie; ils conviennent spécialement aux sujets d'un tempérament débile, d'une complexion molle et lâche, aux enfants rachitiques.

Eau-de-vie, alcool. — Les anciens, qui avaient sur la fabrication du vin et sur sa conservation des idées exactes, ignoraient l'art d'en extraire l'eau-de-vie; cette découverte est due à Arnaud de Villeneuve, qui

professait la médecine à Montpellier, au quatorzième siècle.

On retire par la distillation du vin l'alcool aqueux, et celui-ci, distillé à son tour, donne l'alcool proprement dit : l'un est connu sous le nom vulgaire d'*eau-de-vie,* et l'autre sous celui d'*esprit de vin.* C'est surtout par la proportion différente d'alcool que les vins diffèrent le plus entre eux. Ce principe est d'autant plus abondant que le vin contient plus de matière sucrée.

Quelques vins du midi de la France en fournissent près d'un tiers, tandis que les vins du nord provenant de raisins qui ne mûrissent point, en donnent à peine un quinzième.

L'eau-de-vie a une couleur blanche, une saveur chaude, pénétrante, aromatique; elle se colore de la partie extractive des tonneaux dans lesquels on la conserve. Cette couleur se fonce avec le temps, et c'est à son intensité, ainsi qu'à la quantité plus ou moins onctueuse que prend l'eau-de-vie, qu'on juge de son âge. On lui donne un faux air de vétusté en y ajoutant du caramel et autres matières colorantes. Elle acquiert plus de force, mais elle devient en même temps âcre, enivrante et narcotique par l'addition du poivre, du gingembre, du piment, du *datura stramonium*, etc. Cette liqueur, lorsqu'elle est pure, de bonne qualité, augmente rapidement la chaleur générale, les forces musculaires, excite les organes digestifs. Elle n'est point nuisible, si on se borne à en prendre une petite quantité, elle est même quelquefois utile aux personnes faibles, à celles qui sont douées d'une complexion molle et lymphatique; mais son abus altère la sensibilité des organes, les jette dans la stupeur et les paralyse.

Lorsque le vin n'agit plus assez vivement sur le palais, certains buveurs ont recours à la plus forte eau-de-vie ou aux vins très-alcooliques; mais plus ils boivent, plus ils ont soif; un feu ardent les dévore, c'est le vautour de Prométhée.

L'alcool très-concentré est limpide, incolore, très-volatil, d'une odeur vive, pénétrante et agréable, d'une saveur brûlante. Pris à fortes doses, il agit sur l'homme et les animaux à la manière des poisons narcotiques âcres. Son impression immédiate sur l'estomac y provoque un état inflammatoire plus ou moins intense. Le cerveau ressent aussi très-vivement l'influence de cette liqueur, comme le démontrent le délire, la perte du sentiment et du mouvement et autres phénomènes nerveux. D'après les expériences de MM. Bradie et Orfila, les animaux qui succombent à ce poison offrent des traces profondes d'inflammation dans les voies alimentaires. M. le docteur Bertrand a trouvé, chez deux ivrognes morts dans les hôpitaux, les parois intérieures des organes digestifs desséchées, épaissies, racornies et comme brûlées. La pulpe du cerveau était dans un état d'induration.

L'alcool agit avec moins de violence lorsqu'il est délayé dans de l'eau ou tempéré par des matières sucrées. Ainsi que le vin, il produit, à petites doses, une excitation générale; la physionomie s'anime, les soucis disparaissent, l'esprit devient plus vif, plus libre, la conversation plus facile, plus brillante. Mais si l'on abuse des liqueurs alcooliques, si l'on en prend des doses immodérées, la langue s'embarrasse, il survient des vertiges, des nausées, un grand accablement, une torpeur universelle, un assoupissement apoplectique ou un délire furieux. Cet état caractérise le dernier degré de l'ivresse, il peut se prolonger pendant plusieurs heures, et se termine par la mort.

Lorsque l'ivresse est légère, des boissons aqueuses abondantes, une infusion de thé vert, suffisent pour la dissiper. Si elle se prolonge, on favorise le vomissement par l'irritation mécanique du gosier ou par un ou deux grains d'émétique étendus dans un verre d'eau tiède. Mais ces moyens sont insuffisants, si l'ivresse s'accompagne de symptômes graves, si le malade est plongé dans une stupeur profonde, dans un assoupissement comateux. Nous ferons également observer que ce genre d'empoisonnement n'admet pas toujours l'emploi de l'émétique, bien qu'il soit généralement conseillé dans les traités de toxicologie. Il y a plus, les vomitifs augmentent, dans beaucoup de circonstances, la congestion cérébrale, et souvent déterminent une apoplexie mortelle. C'est pourquoi si le sujet est jeune, fort, d'une complexion sanguine, si le cerveau est menacé d'une congestion violente, au lieu de débuter par l'émétique, on pratiquera sur-le-champ une saignée générale, ou bien on appliquera un bon nombre de sangsues. On emploiera en même temps des boissons légèrement acidulées; on fera des lotions de vinaigre sur tout le corps, des frictions stimulantes sur les extrémités; s'il se manifeste des symptômes d'une inflammation de l'estomac et des intestins, on aura recours aux boissons gommées, aux fomentations émollientes, aux lavements, et on appliquera des sangsues sur le le ventre.

L'ivresse n'est pas le seul inconvénient qui résulte de l'abus du vin et des liqueurs spiritueuses. Cette funeste boisson entretient une sorte de fièvre artifi-

cielle, cause le dégoût, l'insomnie, mine les forces de l'estomac en les excitant avec violence et sans relâche, engendre des inflammations et une foule de maladies chroniques, détruit la texture des organes, affaiblit et dégrade le système nerveux, porte le désordre dans les opérations mentales, et dispose à la démence. Le sommeil des grands buveurs ressemble à la léthargie. Ils périssent ordinairement à la fleur de l'âge. La passion pour les liqueurs alcooliques devient si impérieuse, qu'il est presque impossible d'y mettre un frein. En effet, plus la sensibilité s'émousse, plus on éprouve le besoin de ces boissons excitantes, afin de sortir pour quelques instants de l'élat de prostration où l'on est plongé.

On ne doit pas moins faire tous les efforts possibles pour dompter cette passion pernicieuse. Mais il serait très-dangereux de rompre trop rapidement une habitude qui a jeté de profondes racines. On tâchera de l'effacer en diminuant progressivement la dose des liqueurs fortes, et quand on cessera totalement d'en prendre, il faudra soutenir le ton des organes par l'usage de quelques amers, comme le vin d'absinthe ou l'infusion aqueuse de houblon mêlée avec du vin, etc. (*La fin au prochain numéro.*)

Nous n'avons rien voulu retrancher de cette partie intéressante d'un travail aussi important, mais nos lecteurs comprendront aisément que la portion active du traitement de l'ivresse, celle qui regarde surtout le sang à tirer, soit par la saignée, soit par les sangsues, ne peut et ne doit jamais être exercée que par un médecin ; il y a là une grave responsabilité qui ne peut être balancée que par une grande instruction médicale. (*Note du Rédacteur.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

— M. Huc, missionnaire français, vient de publier un ouvrage fort intéressant sur les mœurs de la Tartarie. de la Chine et du Thibet. Cette dernière contrée fournit à M. Huc l'occasion de donner quelques détails sur la manière dont on y exerce la médecine. Les docteurs thibétains, dit-il, sont de très-grands empiriques. Ils ne reconnaissent que quatre cent quarante maladies dont puisse être affligé le corps humain. Les ouvrages, que les *lamas* de la Faculté de médecine doivent étudier, décrivent ces quatre cent quarante maladies, leurs caractères, leur diagnostic et le traitement qu'on doit leur opposer. Ces livres sont plus ou moins obscurs et contiennent une grande quantité de recettes spéciales.

Les lamas n'ont pas, comme les médecins chinois, horreur de la saignée; ils la prescrivent quelquefois et emploient fréquemment les ventouses. Cette dernière opération est loin de s'exécuter comme en France. Les docteurs thibétains soumettent d'abord la peau à de légères manipulations, puis ils y appliquent une corne de vache percée à son extrémité, aspirent avec leur bouche pour faire le vide et ferment l'orifice avec du papier mâché qu'ils y appliquent à l'aide de la langue. Pour détacher la ventouse, ils n'ont plus qu'à ôter ce petit bouchon.

L'examen de l'urine est une chose fort importante pour les lamas. Ils en demandent aux malades plusieurs échantillons, recueillis à différentes heures du jour; ils l'examinent avec une minutieuse attention et prennent note des changements de couleur qu'elle présente; ils l'agitent à plusieurs reprises avec un instrument de bois, et plaçant le vase contre leur oreille, ils écoutent le son qu'elle rend, car, disent-ils, l'urine est, suivant le degré de la maladie, tantôt parlante, tantôt muette.

L'inspection de l'urine doit suffire à un docteur lama pour diriger le traitement de la maladie pour laquelle on le consulte; et s'il est capable, une fois par hasard, de guérir un malade sans l'avoir vu, sa réputation est faite. C'est avec la plus grande vénération que l'on parlera de lui, et il peut tout oser sans qu'on s'avise de le contredire.

— Encore un médecin qui vient d'être victime du danger que fait courir l'exercice de la profession, M. le docteur Quesnel (*de Rouen*), qui a succombé à l'âge de 49 ans, dans toute la force de son activité. Il est mort à la suite d'une piqûre qu'il s'était faite en saignant un malade atteint d'angine gangréneuse (maladie de la gorge très-grave) et dont le sang était atteint d'infection putride.

CHOLÉRA EN ALGÉRIE.

Mostaganem, le 8 novembre 1851.

Monsieur le Rédacteur,

En vous faisant part dernièrement de la présence de l'épidémie cholérique à Mostaganem et d'une de ses recrudescences, j'espérais encore, un mois après, n'avoir pas à vous entretenir des ravages qu'elle continue à y faire.

La disparition du choléra de toutes les localités de la province d'Oran, même des colonies agricoles voisines de Mostaganem, faisait croire que le mal tendait à une fin prochaine.

On était d'autant plus porté à le penser, que, sauf quelques légères recrudescences, on avait vu successivement le rayon du foyer épidémique se restreindre en se concentrant sur l'hôpital militaire, où le fléau frappait encore de temps à autre sur quelques malheureux affaiblis par les privations et les maladies.

Malheureusement il n'en était rien. Ce que nous avions pris pour l'avant-coureur de la fin de l'épidémie n'était que son sommeil; car, sans sortir des murs de l'hôpital,

où elle est entièrement concentrée, elle rayonne dans tous les services et dans toutes les salles, en y exerçant depuis quelques jours les plus grands ravages sur les malades qui y sont en traitement. Cela à tel point, qu'il est devenu urgent, pour conjurer le mal, d'abandonner ce local et de transporter dans une caserne assez éloignée les quelques malades non cholériques qui restent.

Cette sage mesure d'hygiène publique et privée, prise hier par l'autorité militaire, a reçu dès aujourd'hui un commencement d'exécution.

Espérons que cette précaution hygiénique, dictée par un sentiment de prudence que nous ne saurions trop louer en pareille circonstance, réussira comme en 1849. Elle nous a réussi à nous-mêmes à Saint-Denis du Sig, lorsque, placés absolument dans les mêmes circonstances, nous nous vîmes forcés de demander à l'autorité militaire l'autorisation de quitter l'ambulance où l'épidémie avait fait élection de domicile et sévissait sur tous les malades qui y entraient.

Les journées des 4, 5, 6 et 7 novembre ont été terribles. Sur un chiffre d'environ 800 malades, 50 ont été pris de choléra dans ces quatre jours, encore ne comptons-nous pas ici beaucoup de cholérines qui pourraient, à juste titre, figurer au chiffre des hommes atteints.

La cause du mal est difficile à saisir, encore plus à expliquer; car rien dans la disposition et le placement des bâtiments, construits à peine depuis deux ans, qui, du reste, sont parfaitement établis et bien situés, ainsi que convenablement aérés et d'une propreté assez remarquable, ne rend raison du fait extraordinaire dont je suis aujourd'hui témoin pour la seconde fois depuis deux ans. Il en est de même du placement des malades, qui ont toujours été très-convenablement espacés.

La seule cause probable serait celle des variations brusques de température survenues depuis peu et produites par les pluies et le froid de l'arrière-saison. Mais cette cause ne rend raison de rien, car elle n'explique nullement le fait bien constaté de la présence du foyer épidémique dans l'hôpital seul, à l'exclusion de toutes les autres parties de la ville et de toutes les casernes qui y sont situées. La chose est tellement frappante, que depuis longtemps pas un cas ne s'est présenté dans les troupes du 68e de ligne, baraquées à quelques mètres du mur d'enceinte de l'hôpital.

Tous les cholériques venus du dehors depuis plus de quinze jours peuvent, à juste titre, être considérés comme ayant pris le germe de la maladie à l'hôpital, d'où ils étaient à peine sortis depuis un ou deux jours, lorsqu'ils y ont été rapportés avec le choléra.

Ce fait, qui s'est reproduit un certain nombre de fois dans le courant de cette épidémie, et qui depuis plusieurs jours est resté sans exception aucune, mérite d'être signalé; car il a bien son importance, tant pour la question des quarantaines que pour ceux qui pensent encore aujourd'hui que le choléra est contagieux.

L'intensité du mal a été telle, que l'autorité militaire, craignant sans doute la contagion, a fait rentrer le 5, à Mostaganem, trois escadrons de cavalerie et une compagnie de tirailleurs indigènes, partis la veille pour aller relever des détachements stationnés dans divers postes de la province.

Pour compléter ces renseignements, j'ajouterai une chose importante. C'est que l'épidémie, toute restreinte qu'elle est, a dans sa sphère tous les caractères des grandes épidémies; et en se restreignant, elle semble avoir acquis plus d'intensité et de force; car elle a ravi en quelques heures bon nombre d'hommes très-robustes, et la plupart de nos nouveaux cholériques ont présenté en général les symptômes les plus graves, ce qui a rendu le chiffre de la mortalité très-élevé; car il est rare que ceux qui reviennent de la période algide échappent à celle de réaction.

Parmi les nombreuses pertes que nous avons à déplorer depuis quelques jours, on compte M. Bouvart, lieutenant au 4e chasseurs d'Afrique, qui, en traitement à l'hôpital pour une autre maladie, a été une des premières victimes de la recrudescence.

Je joins à ma lettre un tableau qui fait suite à celui que je vous ai déjà adressé.

Agréez, etc.

A. Tassard, D.-M.,
Chirurgien sous-aide.

(*Gazette des Hôpitaux.*)

FORMULES.

LINIMENT ANTI-HÉMORRHOIDAL.

Huile d'olives.....	De chaque, parties égales.
Miel de Narbonne.....	
Térébenthine fine.....	

On prendra une quantité suffisante de ce mélange pour faire deux ou trois onctions par jour sur les tumeurs hémorrhoïdales.

ONGUENT POPULEUM.

Cet onguent s'emploie de la même manière que le liniment ci-dessus et concourt au même but ; il calme la douleur causée par les hémorrhoïdes et diminue leur volume.

L'onguent populeum se trouve dans toutes les pharmacies ; il est préparé avec des bourgeons de peuplier, des plantes narcotiques, telles que la belladone, la jusquiame, la morelle, etc., et la graisse de porc.

Le gérant, Manigley.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 décembre 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 35

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des varices, leurs causes, leurs inconvénients, les précautions qu'elles exigent; dangers de certains traitements. — De la conservation des sangsues qui ont déjà servi. — Des soins à donner aux nouvelles accouchées. — Accidents causés par le peu de soin apporté aux vases culinaires confectionnés avec le cuivre. — Maladie par un noyau de pêche avalé. — De la vigne et du vin chez les anciens et les modernes (*dernier article*). — Variétés et nouvelles. — Formules : Sirop pectoral.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 DÉCEMBRE 1851.

Les maladies de la gorge, et particulièrement celle que nous signalions dans notre dernier numéro, ont continué à être très-communes. Ainsi que nous le disions, cette affection sévit surtout sur les enfants, et elle mérite toute la sollicitude des parents, afin qu'ils ne mettent aucun retard à administrer les secours nécessaires sous la direction du médecin. Quoique cette maladie ne soit pas contagieuse, il n'est pas rare que plusieurs personnes en soient affectées dans le même voisinage ou dans la même maison; nous avons vu dernièrement, dans une famille peu nombreuse, deux enfants et leur père qui en étaient atteints.

Nous avons indiqué le moyen de reconnaître cette maladie et les premiers secours qu'elle réclame. Nul doute que la terminaison ne soit heureuse lorsque le traitement arrive à temps.

Les autres maladies ne sont pas très-nombreuses ; nous avons cependant remarqué un certain nombre de dyssenteries et d'affections des yeux; ces maladies paraissent avoir eu pour cause le froid humide contre lequel il est important de garantir surtout les pieds, afin de les éviter.

DES VARICES.

LEURS CAUSES, LEURS INCONVÉNIENTS, LES PRÉCAUTIONS QU'ELLES EXIGENT; DANGERS DE CERTAINS TRAITEMENTS.

Tout le monde connaît ces cordons bleuâtres sinueux et inégaux qui siégent le plus ordinairement aux membres inférieurs et auxquels on a donné le nom de varices. Ces cordons, qui forment quelquefois de véritables tumeurs permanentes, sont constitués par la dilatation des veines. Ce n'est pas seulement aux jambes qu'on les rencontre, toutes les veines superficielles du corps y sont sujettes : ainsi on a vu les bras, les avant-bras et les mains couverts de tumeurs variqueuses ; le cou, la face, la peau de la tête en être sillonnés, et celles du nez et des paupières, entre autres, sont loin d'être rares. Bien plus, les organes intérieurs eux-mêmes, tels que l'estomac, les intestins, la vessie, peuvent être affectés de varices.

Il est donc prouvé que toutes les veines peuvent devenir le siége de varices, mais le plus généralement c'est aux jambes et aux cuisses qu'on les rencontre, et comme elles sont tout à fait superficielles, elles sont faciles à reconnaître et à traiter. C'est donc cette espèce de varices que nous avons en vue dans cet article, parce que la connaissance des particularités qui les concernent peut être utile à ceux qui nous liront.

Les varices ne se montrent pas tout à coup; leur

naissance est ordinairement peu apparente et leur accroissement se fait avec lenteur. Une ou plusieurs veines du membre se dilatent d'abord un peu, sans causer ni gêne ni douleur; puis de semaine en semaine, de mois en mois, les veines se distendent insensiblement, s'allongent, et leur forme contournée se dessine de plus en plus. Le malade commence alors à ressentir de l'engourdissement, de la pesanteur et quelquefois une douleur vive dans la totalité du membre affecté. Bientôt les cordons bleuâtres, noueux, qui constituent les varices deviennent encore plus flexueux, plus étendus; ils sont mous, faiblement élastiques; le nombre des veines variqueuses devient chaque jour plus considérable, et le membre malade se trouve sillonné de bosselures plus ou moins volumineuses.

Il est impossible de décrire les différents aspects des varices, selon leur nombre, la disposition des veines, leur volume et leur agglomération souvent très-intime : quelquefois ce sont des paquets circonscrits, d'un bleu livide, et recouverts d'une peau fine et transparente qui semble prête à se rompre. D'autres fois, plusieurs varices réunies simulent une certaine quantité de sangsues. Dans beaucoup de cas il semble que l'on a sous les yeux un serpent replié un grand nombre de fois sur lui-même. Mais quelle que soit l'apparence des varices, elles sont souvent accompagnées d'un gonflement plus ou moins considérable du membre affecté, ce qui vient encore ajouter au sentiment de pesanteur et de gêne que ressent le malade. Ce gonflement est généralement proportionné à l'étendue de la maladie et au temps depuis lequel elle dure ; il peut cependant se montrer avec des varices d'un petit volume.

La maladie qui nous occupe présente souvent une variété que nous devons signaler en passant, parce qu'elle est l'objet d'un préjugé populaire. Au lieu d'être constituée par de volumineux cordons s'étendant de l'extrémité d'un membre, de la jambe ou du pied, par exemple, jusqu'à des hauteurs variables du côté du tronc, elle est parfois le produit de la dilatation simultanée et circonscrite d'une quantité de très-petites veines. Ce sont ces veines dilatées qui forment la plupart de ces tumeurs bleuâtres ou d'un rouge lie de vin, qui sont si fréquentes au visage, aux lèvres, aux parties supérieures du tronc, et que les enfants apportent en naissant. Ces tumeurs, appelées vulgairement *envies*, ne ressemblent que très-imparfaitement aux objets auxquels on les compare, et au lieu d'être le produit d'un désir non satisfait, comme on le croit assez généralement, ne sont autre chose qu'une disposition vicieuse dans la conformation des extrémités veineuses.

Ainsi qu'on le voit, les varices affectent des formes très-différentes et; comme nous l'écrivions dernièrement dans un travail spécial, les hémorrhoïdes ne sont, en grande partie, que des varices.

Les causes des varices sont variées, souvent obscures : on n'a pas encore déterminé d'une manière précise la variété de tempérament qui prédispose à cette infirmité; on a seulement constaté qu'elle est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes.

Les veines, ainsi que beaucoup de personnes le savent, sont destinées à transporter le sang des extrémités vers le cœur. Aux membres inférieurs, dans la station droite, le sang remonte donc contre son propre poids, et, s'il rencontre un obstacle, les canaux qui le contiennent ne tardent pas à se dilater. Telle est l'origine d'un grand nombre de varices. Cet obstacle au cours du sang peut être produit par une cause interne et indépendante de celui qui le porte; mais souvent il est le résultat d'une cause extérieure : telle est la mauvaise habitude de porter une jarretière trop serrée au-dessous du genou.

La grossesse est une cause très-fréquente de varices, et comme la cause est passagère, la maladie l'est également; il n'y a guère que les grossesses répétées qui laissent après elles des varices permanentes. Quelquefois la maladie paraît provenir d'une faiblesse contre nature des parois des veines; d'autres fois d'un état de congestion habituelle des organes d'où proviennent les veines; enfin la station debout fréquemment prolongée, la fatigue, les efforts musculaires, joints à une prédisposition aux varices, sont des causes puissantes pour les déterminer.

Quels sont les inconvénients occasionnés par les varices?

Les varices ne constituent pas seulement une difformité, mais elles sont souvent très-gênantes : les parties qui en sont affectées sont ordinairement engourdies et pesantes, se remuent avec peine et supportent difficilement la fatigue. Lorsque le volume des jambes est augmenté, elles deviennent froides, se durcissent quelquefois et sont douloureuses. Puis, lorsque les tumeurs variqueuses sont volumineuses, elles s'irritent et s'enflamment facilement, ce qui n'est pas sans inconvénient. Enfin la moindre contusion détermine des ulcérations qui saignent pour la plus petite cause et dont la guérison est interminable.

Il n'est guère possible à une personne qui porte

aux jambes des varices un peu volumineuses, de rester longtemps debout ou d'exécuter une marche forcée, car alors les veines dilatées s'engorgent, se distendent, et la douleur qui en résulte ne peut être calmée que par le repos et la situation horizontale qui favorisent le dégorgement des veines distendues. Ces inconvénients sont cause que les personnes atteintes de cette infirmité sont exemptes du service militaire, et qu'il leur est très-difficile d'aborder un certain nombre de professions.

Mais il n'y a pas que la fatigue qui soit préjudiciable à l'affection variqueuse : l'exposition au feu, le séjour prolongé dans l'eau chaude, un froid très-vif que l'on subit longtemps, peuvent être cause de leur inflammation, et l'inflammation des veines est une chose très-grave. Les mêmes causes peuvent produire des érysipèles, qui se développent le long des veines variqueuses, ou les ulcères dont nous avons déjà parlé, et qui sont très-difficiles à guérir.

Des hémorrhagies fréquentes accompagnent parfois les varices : elles sont produites par la rupture spontanée de la peau qui les recouvre ou par le choc violent d'un corps extérieur. Le sang s'extravase alors dans les tissus, simule ce que l'on nomme vulgairement des meurtrissures, ou forme des tumeurs de différents volumes. Mais, le plus souvent, c'est au dehors que le sang s'échappe, et la quantité en est quelquefois considérable. Ces pertes de sang, lorsqu'elles se renouvellent fréquemment, produisent de la faiblesse et altèrent la constitution de ceux qui les éprouvent. Toutefois, il n'y a peut-être pas d'exemple qu'une pareille hémorrhagie ait été immédiatement funeste; une légère compression sur la partie d'où le sang coule et la défaillance éprouvée par le malade suffisent à arrêter cette perte.

Il n'en est pas de même des varices qui affectent les organes intérieurs; car, tandis que celles qui sont externes peuvent être guéries, ou au moins améliorées, les autres constituent une affection grave, ordinairement au-dessus des ressources de l'art, et leur rupture peut occasionner une mort rapide.

Le traitement des varices a été depuis un temps très-reculé l'objet de la préoccupation des malades et des recherches des médecins; cela est facile à comprendre, car les graves incommodités occasionnées par leur présence, les obstacles qu'elles apportent à l'exercice d'une foule de professions, ont dû multiplier les travaux qui avaient pour but la guérison de cette infirmité. De nombreux procédés chirurgicaux ont été imaginés pour détruire les varices, et leur extirpation totale était déjà en usage chez les anciens. Pline raconte que C. Marius, celui qui obtint sept fois le consulat, supporta, sans se plaindre et même sans s'asseoir, l'extirpation d'un grand nombre de varices dont ses jambes et ses cuisses étaient couvertes, et qui les rendaient difformes; et Plutarque, qui rend compte du même fait, ajoute qu'ayant subi l'opération à la première cuisse, Marius ne voulut pas livrer la seconde au chirurgien, disant qu'il s'apercevait que le remède était pire que le mal.

La douleur n'est pas, dans ce cas, le seul inconvénient, et, d'ailleurs, depuis l'invention du chloroforme elle n'est plus un obstacle; mais l'extirpation des varices expose le maladeaux accidents des plaies suppurantes que peu de chirurgiens oseraient affronter.

L'incision des varices a été aussi très-fréquemment pratiquée : le plus souvent on agissait sur des varices anciennes, tendues, volumineuses, contenant des caillots durs, et l'on vidait alors la veine variqueuse qui se trouvait débarrassée des caillots. Cette opération, ainsi que la précédente, expose le malade à de graves dangers.

La cautérisation, soit avec les caustiques, soit au moyen du fer rouge, le pincement de la veine dilatée prolongé pendant un temps suffisant et beaucoup d'autres procédés ont été employés par les chirurgiens. Mais de toutes les opérations destinées aux varices, la ligature est une de celles qui a eu et qui a peut-être encore le plus grand nombre de partisans. Autrefois l'on se contentait de passer un fil ciré sous la veine en traversant la peau, et le fil qui croisait la direction de cette veine servait à l'étreindre assez fortement au moyen d'un nœud. Un procédé moderne, qui semble plus avantageux, consiste à faire suivre le même chemin à une longue épingle, sur laquelle la veine se trouve alors à cheval, sans que son intérieur ait été touché, et des fils dont les anses sont passés sous les extrémités libres de l'épingle complètent l'étranglement de la varice. Cette petite opération, qui réclame une certaine habileté, se répète sur plusieurs veines et sur différents points de la même veine variqueuse, quand cela est nécessaire.

Quels que soient les moyens opératoires employés pour détruire les varices, ils sont tous très-dangereux et peuvent exposer la vie du malade; il faut donc des raisons bien puissantes pour que, dans un cas donné, le chirurgien et le malade s'exposent à en courir les chances. Aussi se borne-t-on souvent à employer des moyens palliatifs qui suffisent géné-

ralement à empêcher l'accroissement des varices et à diminuer leur volume. La compression du membre sillonné par les varices est le moyen par excellence : on l'exerce sur toute l'étendue de la partie malade, à l'aide d'une longue bande roulée qu'on applique avec méthode, en commençant par l'extrémité du membre, de façon à ce qu'elle produise une pression uniforme et permanente. Mais la bande de toile se relâche trop vite, donne trop de volume au membre, et est difficilement bien appliquée par le malade lui-même : c'est pourquoi on doit lui préférer un autre moyen de compression.

Le bas lacé, fait en peau de chien chamoisée ou en coutil très-fin, peut embrasser exactement toute l'étendue de la jambe et s'accommoder à tous les accidents de sa forme. C'est toujours le long de la partie externe de la jambe que doit se lacer le bas, ainsi que sur le côté externe du pied. Ces bas rendent de très-grands services et sont d'un usage assez général; cependant la difficulté de les lacer et le temps qu'on y passe sont de très-grands inconvénients, et l'on a cherché depuis quelque années un moyen plus avantageux pour le malade. C'est dans ce but qu'ont été inventés les bas élastiques, construits en grande partie en caoutchouc, qui ne présentent point de couture et sont d'une seule pièce, comme les bas ordinaires; ils exercent une pression douce, et cependant suffisante, et leur invention est un véritable bienfait pour l'humanité. Nous connaissons plusieurs personnes qui se livrent, à l'aide de ces bas, à des travaux rudes, quoiqu'elles portent de volumineuses varices, ce qu'elles ne pouvaient faire auparavant.

Lorsque la compression est bien faite, les veines dilatées s'effacent, la circulation se fait par les veines profondes, l'enflure du membre cesse et la douleur disparaît; puis, à l'aide de ce moyen, on empêche la formation de ces ulcères si rebelles dont nous avons parlé. Dans certains cas on favorise cette compression en appliquant, pendant la nuit, des compresses imprégnées de liquides résolutifs, tels que l'eau-de-vie camphrée étendue d'eau, ou le gros vin.

D'après ce que nous avons dit des causes des varices et des circonstances qui augmentent leur volume, on conçoit que les personnes qui en sont affectées doivent, si elles le peuvent, éviter de rester trop longtemps debout; le repos dans la position horizontale étant un moyen puissant de diminuer le volume des veines distendues des membres inférieurs. Il n'est pas d'ailleurs nécessaire de se coucher; on peut rester assis et étendre les jambes sur le siége où l'on repose, s'il est assez long, ou les placer sur un autre dans le cas contraire.

Les malades doivent toujours s'abstenir des grandes fatigues, des marches forcées et des efforts musculaires violents. L'exposition au froid, à un feu vif, l'usage des bains chauds étant susceptibles de déterminer l'augmentation du volume des varices ou de les enflammer, doivent être évités avec le plus grand soin. Les jarretières, placées au-dessous du genou, sont d'un usage pernicieux; non-seulement elles augmentent les varices chez ceux qui en sont atteints, mais chez tout le monde elles déforment la jambe et prédisposent à cette affection.

Enfin, une foule de charlatans débitent des pommades ou des onguents qui sont destinés aux varices, et il va sans dire qu'ils recommandent au malade d'en mettre beaucoup afin d'en vendre une plus grande quantité. Ces prétendus médicaments héroïques sont presque toujours très-dangereux, et nous avons vu, dernièrement, de volumineuses varices qui se sont ulcérées en plusieurs endroits par l'application d'une pommade irritante et de composition secrète. On ne saurait trop flétrir un pareil commerce, et nous engageons les malades atteints par l'affection qui nous occupe à se borner aux moyens hygiéniques et palliatifs que nous avons indiqués. Presque toujours ils réussiront à éviter de douloureuses et dangereuses opérations auxquelles cependant on est bien obligé de se soumettre lorsque les hommes compétents ne peuvent plus indiquer que ce moyen pour le salut du malade.

Dr Reinvillier.

De la conservation des sangsues qui ont déjà servi.

Déjà nous avons publié plusieurs travaux importants sur les sangsues, et on se rappelle l'intéressante communication du docteur Bourdin; elle a été publiée depuis par plusieurs journaux de médecine, et nous savons que des médecins ont commencé à mettre ces conseils en pratique dans plusieurs localités. On ne saurait rassembler trop de documents relatifs aux sangsues, à la manière de les élever, et surtout de les conserver; il y a là une haute question d'humanité, et nous regardons comme une bonne fortune la lettre de l'honorable docteur Doumic, à laquelle nous nous empressons de donner place.

Il est temps que tous les efforts se réunissent pour empêcher les sangsues de disparaître; déjà elles sont fort chères, et ce que nous disait hier l'un de

nos abonnés peut indiquer ce qui arriverait si elles devenaient encore plus rares : « A la Martinique, nons disait cette personne digne de foi, j'ai payé cinquante sangsues *quatre francs la pièce*. J'habitais Sainte-Lucie, et l'on dépensa cent francs pour aller les chercher. » Nous demandâmes l'explication de ce prix excessif, et il nous fut répondu que la raison en était bien simple ; que cela arrivait lorsque l'on manquait de sangsues et quand on attendait de jour en jour un navire qui en apportât.

Il est donc important que nous ne nous trouvions pas dans la même situation que les habitants des colonies, ce qui arriverait si l'on tardait à s'occuper de la conservation des sangsues, dont le prix, déjà fort élevé, apporte un grand obstacle à l'exercice de la médecine des pauvres.

Mon cher Reinvillier,

Lorsque je vous ai envoyé une note sur la *conservation des sangsues qui ont déjà servi* (*Médecin de la maison du* 30 *septembre* 1851), j'ignorais que la méthode simple et si naturelle, conseillée par moi, était depuis plusieurs années mise en pratique par un de nos confrères du département de la Nièvre. En réponse à une lettre que je lui avais écrite à ce sujet, M. le docteur Doumic a bien voulu me donner des détails intéressants sur la conservation des sangsues confiées à ses soins. Je pense que cette lettre intéressera à un haut point vos abonnés; je vous l'envoie pour en faire l'usage que vous croirez le meilleur.

Agréez, etc.

Dr C.-E. Bourdin.

Imphy (Nièvre), le 20 novembre 1851.

« Monsieur et cher confrère,

« Vous me demandez quelques renseignements sur les moyens que j'ai employés pour la conservation des sangsues ayant déjà servi et sur leur reproduction.

« Médecin, depuis huit ans, des usines d'Imphy, qui occupent un nombre d'ouvriers considérable, j'ai cherché à diminuer les dépenses que l'usage des sangsues occasionnait à la pharmacie de cet établissement, en conservant, pour les employer de nouveau, celles qui avaient déjà servi, et qui autrefois étaient perdues complétement.

« Frappé des inconvénients qui résultent des procédés de dégorgement ordinaires, tels que la compression exercée de la ventouse anale à la ventouse buccale, l'usage de substances alcalines et irritantes, comme la cendre, le sel, le tabac, sans parler du singulier moyen préconisé par quelques commerçants de sangsues, consistant à retourner ces annélides à la manière d'un doigt de gant afin d'enlever le sang contenu dans leur tube digestif, j'ai pensé que la meilleure conduite à tenir était de se rapprocher le plus possible de la nature. Je résolus donc d'abandonner toutes ces manœuvres meurtrières, auxquelles une sangsue à peine résiste sur dix.

« Je les abandonnai à elles-mêmes, dans un vaste bassin, alimenté d'une eau pure, et constamment renouvelée, afin qu'elles puissent y digérer librement.

« Il y a six ans et demi environ que je fis, pour la première fois, établir un bassin dans un jardin bien clos, et dont la situation, près de la chaussée d'un étang, est on ne peut plus favorable. Ce bassin ne fut d'abord qu'une simple fosse creusée dans la terre, et alimentée d'eau à l'aide d'un tuyau communiquant avec l'étang. Les sangsues s'y portaient à merveille. Mais de nombreux inconvénients, tels que les éboulements de terrains, les crevasses occasionnées par les alternatives de sécheresse et de pluie dans lesquelles les sangsues pénétraient profondément et se perdaient; puis la difficulté de s'en saisir au besoin, jointe à leur fuite par dessus les bords, me contraignirent à faire les modifications suivantes :

« Je fis construire deux réservoirs près l'un de l'autre, ayant la forme d'un quadrilatère allongé, d'une étendue de 4 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur, et 1 mètre 30 centimètres de profondeur, destinés à contenir une quantité d'eau de 0 m. 70 c. de hauteur. Ces réservoirs furent confectionnés en fortes briques, et parfaitement cimentés sur toutes leurs surfaces, avec des parois verticales. Cette disposition des parois est de la plus grande utilité pour empêcher les sangsues de s'échapper, car j'ai souvent observé que ces annélides, une fois hors de l'eau, ne peuvent s'élever sur une surface unie et verticale à une hauteur excédant 40 ou 50 centimètres ; arrivés là, ils se laissent tomber, par suite de l'épuisement de leurs forces. Le fond des bassins fut recouvert d'une couche de terre glaise, de 25 centimètres d'épaisseur, pour permettre aux sangsues de s'y enfoncer pendant le froid et la trop vive chaleur. Leur circonférence interne fut également tapissée de terre argileuse, d'une épaisseur de 25 centimètres et d'une hauteur de 0 m. 70 c., recouverte d'un lit de gazon. Puis dans chacun des coins,

je plaçai de très-grosses touffes d'iris jaune et de joncs aquatiques dans lesquels ces annélides aiment à résider.

« Chacun de ces deux bassins est indépendant de l'autre; le premier est destiné à recevoir les sangsues venant de servir et le deuxième, celles qui, suffisamment dégorgées, peuvent être employées de nouveau. Un tuyau de plomb communiquant avec l'étang, et s'ouvrant à leur partie supérieure, leur fournit une eau constamment renouvelée. Un deuxième tuyau de décharge d'un calibre plus fort que le premier, et dont l'ouverture est garnie d'une feuille de fer-blanc percée de petits trous, pour s'opposer au passage des sangsues, se trouve placé juste au niveau des bancs de gazon qui tapissent les parois des bassins, afin de maintenir l'eau toujours à la même hauteur de 0 m. 70 c., et de manière que le gazon soit imprégné d'une humidité constante et jamais entièrement submergé.

« Je disposai les bassins de cette manière, afin de me conformer autant que possible aux mœurs de ces annélides, qui, comme vous le savez, se plaisent à ramper sur l'herbe et à s'attacher aux plantes aquatiques, dont quelques naturalistes ont cru à tort qu'ils faisaient leur nourriture. Il est plus rationnel de penser qu'ils vivent des substances animales en dissolution dans l'eau, ainsi que du sang de quelques animaux aquatiques, tels que les grenouilles. Je me suis quelquefois amusé à leur en jeter quelques-unes auxquelles ils s'attachaient aussitôt et qu'ils dévoraient complétement.

« Ces réservoirs étant ainsi disposés, toutes les sangsues sont jetées, immédiatement après avoir servi, dans celui qui porte le n° 1, et y sont abandonnées en toute liberté. Tous les quinze jours on retire du bassin n° 1 celles qui paraissent suffisamment dégorgées, et on les jette dans le bassin n° 2, destiné à fournir celles qui sont nécessaires aux besoins journaliers.

« Pour reconnaître dans le bassin n° 1 les sangsues propres à être mises dans le bassin n° 2, je fais remuer l'eau et la vase du fond avec un long bâton, garni à son extrémité d'une petite planchette; puis avec un petit filet à mailles extrêmement fines, l'on s'empare de celles qui viennent à la surface et qui nagent avec vivacité. Car celles qui sont encore gorgées de sang sont comme engourdies par le travail de la digestion et n'exécutent que des mouvements peu faciles.

« Par ces procédés de dégorgement et de conservation extrêmement simples, il est certain que l'on peut appliquer dix fois et plus la même sangsue, en la laissant reposer suffisamment, et à chaque application elle est aussi vigoureuse que si elle n'eût jamais servi.

« Une économie considérable résulte de cette manière de procéder; et d'après l'expérience que j'en ai faite, je suis fortement persuadé que cette méthode appliquée en grand serait de nature à produire un heureux changement dans les prix trop élevés auxquels sont cotés ces animaux d'une utilité si généralement reconnue et dont l'usage est aujourd'hui presque impossible aux classes pauvres.

« Depuis qu'à Imphy j'ai commencé à mettre en pratique ces moyens de conservation, la seule perte de sangsues que nous éprouvons tient entièrement à l'incurie ou à la maladresse des personnes qui les appliquent aux malades, et qui nous les rapportent souvent mortes pour la plupart.

« Toutes celles qui ayant servi nous sont rendues vivantes, une fois jetées dans le bassin, sont d'une conservation assurée. Pour ce qui concerne la reproduction, j'ai observé chaque année une quantité considérable de petites sangsues vers le mois de juillet, et chaque année, depuis six ans environ, le même phénomène ne manque pas de se reproduire. Aussi les bassins contiennent-ils aujourd'hui des sangsues de toutes dimensions, depuis les proportions pour ainsi dire microscopiques jusqu'au plus grand volume qu'elles puissent acquérir.

« Cependant celles qui y ont été placées ont toujours été prises dans le commerce parmi celles désignées sous le nom de grosses, et la différence de leur volume tient évidemment à leur multiplication depuis leur séjour dans nos réservoirs.

« Je n'ai pu jusqu'à présent avoir des chiffres bien certains sur leur multiplication; je ne peux baser mon appréciation que sur la différence des dépenses nécessitées par leur achat, qui malgré les pertes résultant de leur application et la destruction occasionnée par certains insectes aquatiques dont il est impossible de purger les réservoirs, ont diminué dans la proportion de 1 à 6. Ce résultat est exact et est le seul dont je puisse me rendre compte en ce moment.

« Je me propose d'établir prochainement par des chiffres certains et positifs la véracité de mes résultats.

« Recevez, etc.

« L. Doumic, Dr.-P. »

Des soins à donner aux nouvelles accouchées.

Les conseils que nous allons donner dans cet article s'adressent moins aux habitants des cités qu'à ceux de la campagne. En effet, dans les villes, la facilité d'avoir près de soi un médecin, ou tout au moins une sage-femme, l'heureuse influence qu'exercent ces experts sur les habitudes de leurs clients, font qu'on sait à peu près ce qu'il faut faire près d'une femme en couches, et ce n'est que dans la classe déshéritée de toute éducation que les préjugés les plus absurdes trouvent encore des adhérents, et surtout des adhérentes.

Dans les campagnes, au contraire, l'influence du médecin est très-minime. D'abord, beaucoup de villages sont complétement dépourvus de praticien, et alors c'est tel berger ou telle femme âgée qui a la responsabilité de la santé de tout le pays. Il est bien rare d'ailleurs que le médecin, même s'il habite le pays, soit appelé dès le début de la maladie. On essaie avant d'avoir recours à lui tous les remèdes indiqués par les commères de l'endroit; remèdes faciles et dont tout le monde possède les éléments. Tel est, par exemple, le moyen usité contre les contusions non apparentes résultant d'une chute, d'un coup, etc. *Le mal est en dedans,* disent les experts appelés en hâte; et vite on délaie de la fiente de poule dans du vin blanc, et bon gré mal gré, le patient doit avaler cette dégoûtante drogue. Si un malade se plaint de frisson, sans savoir la cause qui l'occasionne, la mère une telle, qui sait tant de choses, ou le père un tel, qui connaît *tout,* conseillera une infusion bouillante de verveine ou de quelque herbe aromatique pour faire suer, parce que *le frisson vient toujours du chaud et froid.*

Nous en aurions trop long à dire sur ce sujet, et à chaque maladie que nous traiterons nous aurons une foule de remèdes campagnards à combattre; nous les reprendrons en temps et lieu, et nous revenons à nos accouchées.

Presque toujours, aussi bien à la ville qu'à la campagne, il y a trop de monde autour d'une femme en couches. Les parents, les amis, les connaissances arrivent pour savoir des nouvelles de la mère, voir à qui ressemble l'enfant, et tous ne venant que pour un instant, s'installent, font causer l'accouchée et lui causent une fatigue préjudiciable à son rétablissement. Règle générale, une fois l'accouchement terminé, il faut du calme autour de la jeune mère; la nature lui envoie alors un sommeil réparateur qu'on doit respecter et non empêcher, comme on le fait encore dans beaucoup de villages, sous prétexte que si l'accouchée s'endort, elle pourra perdre tout son sang.

Mais le point principal et sur lequel nous ne saurions trop insister, c'est la plus scrupuleuse propreté de la chambre de la malade et le renouvellement fréquent de l'air autour d'elle. Ce que l'on est convenu d'appeler *la toilette* se fera aussi souvent que la femme pourra le supporter sans fatigue et sans refroidissement, et l'on n'emploiera pour cet usage que de l'eau un peu plus que tiède, et point de liquides astringents. Le linge du lit sera fréquemment remplacé, et s'il arrivait qu'il y eût urgence de changer les matelas, on transporterait l'accouchée sur un lit préalablement chauffé, en ayant soin de veiller à ce qu'elle ne puisse prendre le froid, car le refroidissement pendant l'état de couches est la cause des maladies les plus graves; aussi le lit doit-il être placé de manière à se trouver à l'abri des courants d'air. Si l'enfant habite la même chambre que la mère et que cette chambre ne soit pas suffisamment grande et aérée, l'air s'y viciera plus tôt, et il faut le renouveler fréquemment. On garantit la mère et l'enfant du froid du dehors par la fermeture des rideaux du lit, et s'il n'y a point de rideaux on jetera sur le bois de la couchette un linge léger qui couvrira pour un instant tout le corps de l'accouchée. Ces précautions deviennent tout à fait inutiles pendant la belle saison; mais à toutes les époques de l'année, tout le linge à l'usage de la malade devra être chauffé avant qu'elle ne s'en serve, et les liquides qu'elle boit ne devront pas être froids.

Le repos, ainsi que nous l'avons dit, est nécessaire, mais ce n'est pas seulement le repos du corps, il faut aussi que l'esprit n'ait point d'inquiétudes. On évitera donc tout ce qui pourrait émouvoir la malade soit gaiement, soit tristement; on ne lui laissera point recevoir de visites, et on l'empêchera de boire aucune liqueur, *à son prompt rétablissement*, ou *à la santé du nouveau-né.*

Pour prévenir l'engorgement des seins on les tiendra légèrement relevés, soit dans une brassière faite exprès et suffisamment large, soit dans un corsage de robe ou un corset court et sans baleines, toujours assez grands pour n'exercer aucune compression douloureuse. Les seins seront recouverts d'une légère couche d'ouate pour y maintenir la chaleur.

Pendant la fièvre de lait qui se déclare à la fin du second ou au commencement du troisième jour après l'accouchement, il faut être sévère et refuser la nour-

riture légère que l'on avait accordée pendant les jours précédents, telle que bouillons, potages clairs, eau de gruau ; il faudra aussi pendant la fièvre s'abstenir des lavages habituels.

Chez les femmes qui ne nourrissent pas, il peut être nécessaire de soulager les douleurs déterminées par le gonflement des seins. Les cataplasmes émollients seront d'un bon secours si l'on a le soin de les faire très-minces, pour que leur poids ne fatigue pas, et si on les change avant qu'ils se refroidissent. On aura soin de ne pas les appliquer chauds ; ils détermineraient alors de l'inflammation, des érysipèles ; il faut qu'ils soient un peu plus que tièdes et composés de préférence avec la fécule de pomme de terre et l'eau de guimauve. La fièvre de lait une fois passée, on pourra donner les aliments légers qu'on avait proscrits ; on les augmentera peu à peu, en ayant soin, toutefois, que ceux plus solides qu'on donnera lors du parfait rétablissement soient d'une digestion facile.

Il est d'usage, dans les campagnes, de faire le repas du baptême dans la chambre même de l'accouchée. Cette habitude est pernicieuse et offre beaucoup d'inconvénients ; le bruit, l'odeur du vin et des mets, la conversation que la malade fait avec les invités, la galanterie de ceux-ci qui l'engagent à manger un petit morcean de ceci ou un fragment de cela, qui veulent qu'elle boive quelques gouttes de vin ou de liqueur, sont autant de causes qui peuvent amener des désordres graves. Nous savons bien que la paysanne est robuste et que souvent elle assiste, *levée,* à ce repas, qui a lieu trois ou quatre jours après la naissance de l'enfant; mais il y a des bornes à toutes choses, et beaucoup de femmes vivent avec des infirmités cachées dont elles sont elles-mêmes les auteurs. S'il en est qui bravent impunément les prescriptions du médecin, le plus grand nombre perd la santé, souvent la vie, pour avoir mis une sorte d'amour-propre à se lever trop tôt et à faire des écarts de régime alimentaire. Il y a une grande importance, nous ne saurions trop le répéter, à suivre exactement les règles qu'impose un médecin éclairé ; les personnes qui entourent les malades doivent se pénétrer de la responsabilité qu'entraîne leur obligeance et veiller à ce que les ordonnances soient fidèlement suivies, au lieu de s'appliquer, comme cela arrive trop souvent, à les contredire et à en empêcher l'accomplissement.

Il est rare que les femmes nouvellement accouchées ne soient pas atteintes de constipation, et le séjour au lit suffirait en effet pour la déterminer. Combattre cette constipation est chose très importante et souvent négligée dans les campagnes, où les lavements sont très-peu en usage. Soit dit en passant, les personnes éclairées, qui ont une certaine influence sur les habitants des campagnes, leur rendraient un grand service en leur expliquant l'importance de ce moyen hygiénique. Il faut donc que l'accouchée prenne des lavements laxatifs et ne passe jamais deux jours sans aller à la garde-robe.

Trois cuillerées de gros miel et deux cuillerées d'huile d'olive ajoutées et mêlées à un lavement ordinaire d'eau de guimauve, d'eau de graine de lin, d'eau de son ou même d'eau pure, suffisent ordinairement. Le liquide doit être à une douce température, en quantité modérée et préparé pour chaque lavement, afin qu'il n'aigrisse pas et n'acquière pas de mauvaises qualités.

Que l'on nous pardonne tous ces détails en faveur du but que nous nous proposons, mais nous devons ajouter cette prescription importante : l'accouchée ne doit pas se lever pour aller à la garde-robe, elle ne doit jamais quitter son lit, et, si elle possède les ustensiles nécessaires, prendre et rendre ses lavements dans la position horizontale. Pendant la fièvre de lait, ils doivent être supprimés.

Rien n'est aussi absurde que ce terme de neuf jours assigné aux accouchées pour rester au lit, car s'il est quelquefois suffisant il est dans beaucoup de cas beaucoup trop court : souvent c'est pendant douze, quinze jours et même plus que la malade doit garder le lit ; et lorsqu'elle le quitte, que ce soit d'abord pour une heure, puis le lendemain pendant deux, et ainsi de suite. C'est alors le cas d'empêcher les dames de monter sur des chaises, de fouiller dans les armoires, d'examiner le désordre qui a dû y régner pendant leur indisposition, comme elles le font trop souvent ; ces soins doivent être remis à un autre temps, et on doit bien se pénétrer de cette vérité, qu'une foule de maladies spéciales aux femmes n'ont pas d'autres causes que les imprudences commises après les couches.

La première sortie d'une accouchée a pour but habituel l'église, où elle va soit entendre une messe, soit se faire bénir. Cette pratique, que nous approuvons de tout cœur, peut néanmoins avoir des dangers si elle a lieu dans un temps trop rapproché de celui de l'accouchement. Il faut tenir compte de la disposition de chaque personne, et nous croyons que cette cérémonie religieuse ne doit se faire qu'après l'entier rétablissement de la mère, au moins un mois après l'accouchement. C'est moins la fatigue

de la marche, bien qu'elle ait ses dangers, qui est à redouter, que le séjour dans une église froide, souvent humide, et où rien ne met à l'abri d'un refroidissement. Ces précautions perdent de leur utilité pendant les chaleurs de l'été ; le rétablissement de la femme est aussi plus prompt que dans l'hiver, et nous espérons que l'on comprendra et modifiera nos avis selon la température qui régira l'atmosphère lors des admirables phénomènes de la naissance.

E. DE LANGIS.

Accidents causés par le peu de soin apporté aux vases culinaires confectionnés avec le cuivre.

PAR M. CHEVALLIER, INSPECTEUR DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE.

Les accidents causés par la malpropreté avec laquelle on entretient les vases de cuivre, ou par l'insouciance que l'on apporte à leur conservation, sont nombreux.

Si l'on consulte ce qui a été écrit à ce sujet, on peut voir que M. Lenoir, ancien lieutenant de police, fit cesser l'usage des vaisseaux de cuivre qu'on employait pour conserver le lait, après avoir obtenu, à l'aide des recherches des hommes de l'art, la conviction que le lait vendu à Paris était souvent altéré par le sel de cuivre qui se formait sur ces vases. Navier cite l'empoisonnement d'une famille composée du père, de la mère, d'une jeune fille et de quatre garçons ; tous furent très-malades : la jeune fille pour avoir mangé du gâteau fait avec du beurre fondu que l'on avait écumé avec une écumoire en cuivre, sur laquelle ce beurre s'était refroidi ; le père, la mère et les enfants, pour avoir mangé de la soupe et de la viande provenant du pot-au-feu qui avait été écumé avec le même ustensile non nettoyé. Deux autres personnes, qui avaient mangé une fricassée de poulet dans laquelle on avait fait entrer du même bouillon, furent aussi très-malades.

Morizot-Deslandes a fait connaître une observation dans laquelle il cite vingt et une personnes frappées de douleurs violentes, pour avoir mangé de la raie cuite dans une chaudière de cuivre, et sur laquelle on avait versé du vinaigre pour la raffermir, laissant ensuite le poisson pendant deux heures dans la chaudière, hors du feu.

Jean Roy, dans les *Mémoires de la Société de Médecine* pour l'année 1778, fait connaître les accidents arrivés à un fruitier et à sa femme, pour avoir mangé, à dîner et à souper, du veau qu'on avait fait cuire dans une casserole de terre fermée par un couvercle de cuivre, placé de manière à ce que la viande, qui était en grande quantité, fut en contact et refoulée par ce couvercle.

On trouve, dans le *Journal de Médecine,* dans le *Journal de Chimie médicale*, et dans d'autres ouvrages, des détails sur des accidents causés : 1° par des œufs à l'oseille préparés dans un vase de cuivre ; 2° sur l'empoisonnement d'une famille pour avoir mangé des écrevisses qui avaient cuit et séjourné dans un vase de cuivre où l'on avait versé du vinaigre pour les assaisonner (trois personnes succombèrent par suite de cet empoisonnement) ; 3° sur l'empoisonnement de deux hommes, qui moururent pour avoir mangé d'un ragoût préparé dans des vases de cuivre qu'on avait négligé d'étamer ; 4° sur les accidents qui survinrent en 1825 à plusieurs élèves de l'école Polytechnique, pour avoir mangé de la charcuterie dans laquelle il y avait du cuivre ; 5° sur des accidents pour la même cause, qui incommodèrent gravement sept personnes, au nombre desquelles était M. Dubrunfaut, professeur de chimie à l'Ecole du commerce ; 6° sur l'empoisonnement causé par de l'absinthe suisse, colorée en vert par un sel de cuivre.

Une foule d'autres faits pourraient, au besoin, démontrer la nécessité qu'il y a d'apporter le plus grand soin à l'entretien et à la mise en bon état des vases de cuivre ; c'est dans ce but que l'administration a publié une ordonnance, dont nous extrayons les principaux articles, qui proscrit l'emploi de vases de cuivre dans certains cas, et ordonne l'emploi de vases bien étamés et qui ne puissent communiquer aux aliments de qualités nuisibles.

Ordonnance de police concernant les ustensiles et vases de cuivre.

« ARTICLE 1er. Il sera fait de fréquentes visites des ustensiles et vases de cuivre dont se servent les marchands de vin, traiteurs, aubergistes, restaurateurs, pâtissiers, charcutiers, bouchers, gargotiers, fruitiers, etc., établis dans le ressort de la préfecture de police, à l'effet de vérifier l'état de ces ustensiles, sous le rapport de la salubrité.

« ART. 2. Les ustensiles et vases empreints de vert-de-gris seront saisis et envoyés à la préfecture de police avec le procès-verbal constatant la saisie.

« ART. 3. Les ustensiles de cuivre dont l'usage serait dangereux par le mauvais état de l'étamage, seront transportés sur-le-champ, à la diligence de qui de droit, chez le chaudronnier le plus voisin, pour

être étamés aux frais des propriétaires, lors même qu'ils déclareraient ne pas s'en servir. En cas de contestation sur l'état de l'étamage, il sera procédé à une expertise, et provisoirement ces ustensiles seront mis sous scellés.

« Art. 4. Il est défendu aux marchands désignés en l'article 1er de laisser séjourner dans des vases de cuivre étamés ou non étamés, aucun aliment et aucune préparation, quand même ils seraient enveloppés de linge.

« Art. 5. Il est défendu aux marchands de vin d'avoir des comptoirs revêtus de lames de plomb; aux débitants de sel et de tabac de se servir de balances de cuivre, et aux nourrisseurs de vaches, crémiers et laitiers, de déposer le lait dans des vases de cuivre.

« Art. 6. Il est défendu aux raffineurs de sel de se servir de chaudières de cuivre pour le raffinage.

« Art. 7. Il est défendu aux vinaigriers, épiciers, fabricants et marchands de liqueurs, de déposer et de transporter dans des vases de cuivre ou de plomb leurs liqueurs, vinaigres et autres acides.

« Art. 8. Les robinets fixés aux barils des liquoristes devront être étamés à l'étain fin, ou remplis d'un cylindre d'étain fin dans lequel sera foré le conduit d'écoulement.

« Ces robinets devront être en bois, lorsqu'ils seront fixés aux barils dans lesquels les vinaigriers, épiciers ou autres marchands renferment leur vinaigre.

« Art. 9. Les lames de plomb, les balances, les vases et ustensiles de cuivre qui seraient trouvés chez les marchands désignés dans les articles précédents, seront saisis et envoyés à la préfecture de police avec des procès-verbaux constatant les contraventions. »

L'ordonnance de police prescrit l'étamage des vases; cette opération est d'une grande importance, et il est nécessaire que l'étamage soit fait par un homme qui sache étamer. En effet, il est démontré que des vases qui avaient été mal étamés présentaient des fissures, de petites concavités par lesquelles les liquides s'introduisaient entre le cuivre et la couche d'étamage, y séjournaient et donnaient naissance à du vert-de-gris qui était ensuite porté dans les aliments et causait des accidents plus ou moins graves. Il sera donc utile de s'assurer que l'étamage est bien fait et qu'il ne présente ni fissures ni points noirs qui indiqueraient que l'opération a été mal faite et qu'elle ne préviendrait pas les accidents qui seraient le résultat de l'usage des matières alimentaires préparées dans des vases de cuivre mal étamés.

Maladie causée par un noyau de pêche avalé.

Un homme s'était accoutumé à se coucher et à s'endormir avec un noyau de pêche dans la bouche. Un matin, en s'éveillant, il ne retrouva plus le noyau et ne s'en inquiéta que médiocrement. Il tomba malade peu de temps après et traîna une existence pénible pendant près de deux ans. Sa face s'altéra, devint ridée et jaunâtre; quelques instants après ses repas il survenait du gonflement, de la tension à l'épigastre, avec un sentiment de plénitude insupportable. Bientôt une douleur aigüe se manifesta à la région de l'estomac; elle était accompagnée de rapports, de nausées fréquentes, et ensuite de vomissements que souvent il était forcé de provoquer, en introduisant ses doigts dans sa gorge, pour faire cesser l'angoisse insupportable qui le tourmentait. La matière des vomissements était le plus souvent liquide; lorsque des aliments s'y trouvaient mêlés, ils ne formaient point la quantité entière de ceux qu'il avait pris. Une chose digne de remarque, c'est que les substances végétales et les viandes légères étaient plus fréquemment vomies que les viandes faites et plus substantielles, comme le bœuf et le porc, par exemple, et il lui était arrivé souvent de digérer sans douleur et sans trouble après un repas copieux, composé de substances animales très-nutritives, et où il avait mangé et bu plus qu'à l'ordinaire. Les selles étaient naturelles, et il y avait constipation; la respiration et la circulation étaient régulières. Cependant, la maigreur était extrême, la faiblesse considérable; la maladie empirait journellement depuis deux ans. On fit prendre au malade des pilules de ciguë, de l'eau de Vichy coupée avec de l'eau de gomme; on lui fit des frictions sur l'épigastre avec de la pommade émétisée et des crèmes de riz pour aliment, car on croyait avoir à traiter un squirrhe au pylore.

Parmi tous les symptômes de la maladie il en est un qui mérite une attention particulière. Le malade rêvait souvent qu'il introduisait sa main dans son estomac et qu'il en retirait la cause de son mal.

Enfin, pendant une nuit, il se manifeste des nausées précédées des symptômes ordinaires, et bientôt le malade rejette par le vomissement un corps dur, qui, examiné le lendemain, fut reconnu pour un noyau de pêche, luisant, d'un noir d'ébène, et ayant les saillies de ses sillons un peu émoussées. Les jours suivants, quelques symptômes reparurent;

mais, par l'effet d'un régime doux et de boissons mucilagineuses, la santé du malade se rétablit parfaitement.

DE LA VIGNE ET DU VIN chez les anciens et les modernes.

PAR LE DOCTEUR ROQUES.

DERNIER ARTICLE.

Cependant, l'usage modéré des boissons spiritueuses peut convenir aux personnes chargées d'embonpoint, d'un tempérament inerte, qui digèrent avec lenteur et qui ont la fibre lâche. On peut également y avoir recours pour imprimer une secousse vive dans quelques cas de débilité, pour exciter la transpiration insensible, pour dissiper l'inappétence, etc. Elles sont utiles aux hommes de guerre qui bravent jour et nuit l'intempérie des saisons; aux ouvriers qui se livrent à des travaux pénibles; aux habitants des pays froids et marécageux, où règnent des fièvres rebelles, des maladies épidémiques. On peut, on doit même en permettre l'usage aux malades qui en ont contracté l'habitude, lorsqu'il n'y a point de contre-indication majeure. On a vu des blessés dont les plaies prenaient un meilleur aspect aussitôt qu'on leur permettait de boire un peu d'eau-de-vie; d'autres malades adonnés à des liqueurs fortes, et qu'on avait soumis à une diète trop sévère, ont éprouvé une amélioration dans leurs symptômes en reprenant leur régime habituel.

On administre rarement l'alcool dans son état de concentration, mais on l'étend dans un véhicule convenable pour affaiblir son énergie. Une boisson stimulante qu'on peut employer dans les maladies asthmatiques, c'est un mélange d'une livre d'eau de fontaine, d'une once d'alcool, et d'une ou deux onces de sirop d'œillet ou d'écorces d'orange. L'alcool a la propriété de dissoudre les huiles volatiles, le camphre, les corps résineux, etc. Il s'empare des matériaux actifs de diverses plantes; s'embaume des principes aromatiques de la vanille, de la cannelle, du maïs, du gérofle, et d'une foule d'autres substances excitantes ou toniques; se pénètre de leurs propriétés et en augmente l'énergie. On prépare avec l'alcool plus ou moins concentré, suivant la nature des ingrédiens, des élixirs, des baumes, des teintures, des essences, des parfums, des liqueurs de table, enfin toutes les eaux spiritueuses employées en médecine et dans les arts. On obtient par la combinaison de l'alcool avec les acides, des alcools sulfurique, nitrique, acétique, etc., compositions précieuses par elles-mêmes et par leur mélange avec une foule d'autres corps médicamentaux.

Tous les dispensaires, toutes les pharmacies, renferment un asssez grand nombre de teintures d'alcools simples ou composés. Nous ne reproduirons point ici ces préparations énergiques, connues de tous les médecins; nous dirons seulement qu'il faut en user avec beaucoup de modération, en prescrire à petites doses, les étendre dans un véhicule aqueux, et surtout les bannir du traitement des fièvres, lorsque l'appareil digestif est dans un état d'irritation.

Nous n'insisterons pas, non plus, sur les compositions alcooliques sucrées, telles que l'huile de vanille, l'huile d'angélique, l'anisette de Hollande et de Bordeaux, le rosoglio, l'alkers, etc. Lorsqu'on use sobrement de ces liqueurs, elles fortifient l'estomac, dissipent les flatuosités incommodes, accélèrent le travail de la digestion, réparent les esprits épuisés par la faim, par des veilles ou des travaux pénibles. Dans les climats chauds, elles sont quelquefois nécessaires pour soutenir les forces intérieures, et balancer l'excitation vitale qui se rencontre vicieusement à la surface du corps; mais, dans les climats tempérés, leur usage habituel est pernicieux, surtout pour les individus dont les voies digestives sont très-susceptibles, pour les personnes nerveuses ou sujettes au crachement de sang, à des irritations intérieures. Si, malheureusement, on s'abandonne à l'idée que ces affections dépendent d'un état de faiblesse, et si, pour y rémédier, on a souvent recours à de semblables moyens, on ne tarde pas à éprouver tous les accidents qui résultent d'une inflammation grave. Ces boissons sont d'autant plus perfides, qu'on est séduit par leur doux parfum; mais les matières sucrées qui enveloppent l'alcool ne sauraient garantir de sa funeste atteinte des organes déjà trop excités. C'est comme un feu liquide qui se répand dans les entrailles, les altère et les dévore.

Enfin on prépare avec l'alcool et ses composés des lotions, des liniments, dans les cas de rhumatisme chronique, d'atonie musculaire, de contusions, de luxations, de fractures, d'ulcères, de gangrène, etc.

On emploie particulièrement l'alcool camphré, l'eau vulnéraire, l'eau de mélisse, l'eau de Cologne, la teinture de myrrhe.

Dr Roques.
(*Phyt. méd.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Emploi des poisons pour l'embaumement des corps. — Le choix des substances qui servent à l'embaumement des corps a toujours été l'objet de l'attention de l'autorité. On a souvent craint que les poisons employés à cet usage ne servent dans quelques circonstances à dissimuler ou empêcher la constatation des crimes ; c'est pourquoi l'on a dû parer à ces inconvénients, tout en respectant ce sentiment, bien naturel, qui nous porte à désirer la conservation des êtres qui nous furent chers pendant la vie, conservation qui devient la source de consolations à de cruelles douleurs.

C'est dans ce but si utile de sûreté publique, que le gouvernement a déjà proscrit l'emploi des composés arsénicaux dans les embaumements, et l'ordonnance royale du 29 octobre 1846, dans son article 10, consacre cette mesure essentielle ; afin d'assurer davantage l'exécution de cette disposition, l'administration a fait plus : elle a ordonné, dans une instruction en date du 19 juin 1847, adressée à MM. les commissaires de police, que toutes les fois qu'une déclaration d'embaumement leur serait faite, de prélever et de mettre sous scellés deux échantillons du liquide employé pour l'opération, de manière que l'un de ces échantillons fût laissé à la garde de l'opérateur, et l'autre, transmis avec le procès-verbal à M. le préfet de police pour être soumis à l'analyse, et mettre ainsi l'autorité à même de vérifier s'il y existe de l'arsenic et de constater les infractions à l'article 10 de l'ordonnance sus-citée, qui interdit l'emploi de ce poison dans les opérations d'embaumement.

Un membre du conseil de salubrité est spécialement chargé de ces sortes d'analyses, et c'est ainsi qu'il fut constaté que depuis l'interdiction de l'arsenic, on faisait usage, assez fréquemment, d'autres poisons. Comme les empoisonnements par ces agents chimiques, quoique bien moins multipliés que ceux produits par l'arsenic, sont néanmoins assez nombreux, on a pensé qu'il serait prudent de proscrire leur emploi dans les embaumements comme l'était déjà celui des composés arsénicaux.

Cette mesure a été l'objet d'une lettre du ministre de l'agriculture et du commerce à l'Académie de médecine, afin qu'elle voulut bien désigner les substances dont il est convenable de défendre l'emploi sans nuire à l'opération de l'embaumement des corps, et la commission, après avoir étudié la question, a proposé d'ajouter à l'article 10 de l'ordonnance du 29 octobre 1846, un paragraphe ainsi conçu :

« Sont également interdits la vente et l'emploi des « composés de mercure, de cuivre et de plomb pour « l'embaumement des corps et la destruction des in- « sectes. »

Il est plus que probable que cet article sera adopté par l'autorité.

Mort de Priessnitz. — Le célèbre paysan de la Silésie, qui a été fondateur de la méthode hydrothérapique, Priessnitz, vient de succomber à un âge encore peu avancé (environ cinquante-cinq ans). La rusticité primitive qu'avait conservée cet homme, dépourvu de toute éducation médicale et autre, ne lui a pas permis d'apporter à sa méthode les améliorations qui devaient résulter d'une étude attentive et vraiment scientifique des maladies soumises à ce mode de traitement. L'établissement de Grœfenberg, fondé il y a vingt-cinq ans, s'offre encore aujourd'hui avec l'aspect barbare qu'il avait à sa fondation ; la méthode y est mise en usage avec le même empirisme, c'est-à-dire sans aucun discernement. Malgré ces graves imperfections, Priessnitz, par une conviction forte et une inébranlable opiniâtreté, n'en aura pas moins contribué à fonder une méthode qui rend chaque jour les plus grands services à l'humanité, et son nom devra trouver une place honorable dans les annales de la science. On dit que Priessnitz laisse une fortune de quatre millions.

(*Gazette des hôpitaux.*)

— Pendant l'épidémie de choléra qui a sévi si cruellement et pendant un temps si long dans toute l'Algérie, les chirurgiens militaires ont montré un dévouement et une activité admirables. Un certain nombre d'entre eux ont reçu du gouvernement des décorations et récompenses qu'ils avaient justement méritées.

Le corps si intéressant des officiers de santé militaires devient chaque jour plus remarquable par son instruction solide basée sur une honorable émulation, et il y aurait un beau volume à faire sur les services qu'il a déjà rendus à notre colonie d'Algérie.

FORMULES.

SIROP PECTORAL.

Prenez :	Suc clarifié de choux rouge...	500	grammes.
	Safran	12	»
	Miel	250	»
	Sucre	250	»

Faites bouillir jusqu'à consistance de sirop.

Ce sirop pectoral est excellent pour combattre les rhumes, les catarrhes, la toux, l'enrouement. Il convient aux personnes faibles, délicates et sujettes à tousser pendant l'hiver.

La dose est d'une cuillerée à bouche qu'on mêle à une tasse d'infusé de fleurs pectorales et qu'on réitère cinq ou six fois dans la journée.

Le gérant, Manigley.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 décembre 1851. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. No 36

LE MÉDECIN DE LA MAISON

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
L'ADMINISTRATION
A M. MANIGLEY
GÉRANT
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LA RÉDACTION
A. M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Les bonbons du jour de l'an. — Nouveau traitement du croup. — Arrachement d'un ongle rentré dans les chairs. — Moyen de préserver les batteurs et les vanneurs de grains de l'action dangereuse de la poussière. — Développement spontané de gaz dans le sang, considéré comme cause de mort subite. — Des causes de la peste en Égypte. — Variétés et nouvelles. — Formules : Thé de bœuf des Anglais.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 DÉCEMBRE 1851.

Les maladies graves de la gorge dont nous avons entretenu nos lecteurs, dans nos derniers numéros, ont presque entièrement disparu ; nous n'avons donc plus à nous en occuper, et si elles venaient à régner de nouveau, on pourrait d'ailleurs se reporter à ce que nous en avons dit.

On dirait qu'avec la fin de l'année se sont épuisées toutes les causes épidémiques, car si les maladies qui envahissent toute une localité ne règnent pas en ce moment à Paris, elles ne sont pas moins rares dans les départements. A cela près d'une épidémie de grippe qui sévissait dernièrement encore à Saint-Pierre de la Martinique et qui n'avait pas de gravité, nous n'avons rien de sérieux à signaler. Les départements du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure, qui ont été désolés pendant toute la saison dernière par une épidémie de dyssenterie très-meurtrière, sont entièrement débarrassés. La suette qui règne encore dans quelques départements du Centre tend à disparaître totalement.

Quant aux cas isolés de dyssenterie qui ont été observés ici dernièrement, ils sont devenus de plus en plus rares, et ils cèdent d'ailleurs très-bien au repos, aux tisanes adoucissantes, aux lavements émollients et au régime.

Les rhumes très-opiniâtres sont assez fréquents en ce moment ; les maux de dents, les fluxions, les douleurs rhumatismales et quelques affections aiguës de la poitrine, sont les maladies les plus communes. La plupart reconnaissent pour cause la température et l'humidité de la saison contre lesquelles on néglige souvent de prendre les précautions nécessaires.

DE LA TEIGNE.

SES CAUSES, — SES SYMPTÔMES, — SA CONTAGION, — LA NÉCESSITÉ DE LA GUÉRIR.

La teigne ! Ce mot seul inspire le dégoût, et plus d'un lecteur va se demander si nous n'avions pas quelque chose de moins hideux à lui offrir. Nous ne traitons pas toujours, en effet, des sujets aussi disgracieux, et nous savons qu'il n'est, sans doute, pas un seul abonné du journal qui puisse avoir besoin de conseils sur cette affreuse maladie. Il est cependant très-utile de savoir ce que c'est que la teigne, car cette maladie est contagieuse, et il est important d'être bien renseigné sur les maladies contagieuses. Puis nous savons que beaucoup de personnes nous lisent dans le but de se rendre utiles à leurs semblables, de soulager quelques misères, là où le médecin ne se trouve pas pour les secourir. Aussi serons-nous plus explicite pour cette maladie que pour beaucoup d'autres : contrairement à notre usage, nous nous étendrons un peu sur le traitement, car

dans beaucoup de localités éloignées des grands centres de population, une foule de pauvres enfants s'étiolent sous l'influence de cette maladie dégoûtante, faute de soins convenables et même de simples conseils hygiéniques. Enfin, le traitement le plus efficace de la teigne est encore aujourd'hui un problème pour les médecins, puisque dans nos hôpitaux mêmes, une famille qui possède seule le secret de la guérir est, comme nous le verrons plus loin, désignée pour la traiter.

Que de raisons pour répandre autant que possible la lumière sur la maladie qui est l'objet de ce travail! Et, s'il est généralement absurde de vouloir enseigner la médecine aux gens du monde, n'est-ce pas un devoir d'aider tous les efforts des hommes bienfaisants pour faire disparaître certaines maladies?

Le mot *teigne* paraît avoir une origine arabe; on le trouve employé pour la première fois dans la science par les écrivains du moyen âge. Il fut d'abord usité pour désigner plusieurs maladies spéciales du cuir chevelu propres à l'enfance et qui n'avaient de commun que le siége et l'apparence. Aujourd'hui ce nom est réservé à une seule maladie que les médecins nomment assez généralement *favus*, mot par lequel les latins désignaient la *cellule*, le *rayon*, le *gâteau*, où les abeilles déposent le miel, et qui est appliqué à la teigne à cause de l'analogie de forme qu'elle a avec le rayon de la ruche à miel.

Non-seulement le favus ne ressemble pas aux autres maladies du cuir chevelu, aux fausses teignes, mais il a encore un caractère spécial et important: il est contagieux, et les autres ne le sont pas. Il se montre ordinairement sur toute la peau de la tête, mais les tempes, le front, la nuque en sont particulièrement affectés; on l'a souvent observé sur d'autres parties du corps, soit parce que ayant eu son point de départ à la tête il s'était étendu, soit parce que la contagion ayant eu lieu, la maladie s'est montrée au point de contact. C'est alors aux endroits où la peau est dense et serrée qu'il siége de préférence: aux coudes, aux genoux, à la partie inférieure et externe des jambes. Au tronc, il se montre spécialement au dos.

Les *causes* de la teigne sont d'abord la contagion par contact direct. Elle affecte plutôt les enfants de sept, huit et neuf ans que ceux qui sont plus petits, mais elle atteint aussi quelquefois les adultes et les vieillards. L'hérédité est rangée au nombre de ses causes; on cite même plusieurs cas dans lesquels les enfants ont été attaqués par cette maladie lors même que les parents étaient guéris; cependant l'hérédité ne joue pas un grand rôle dans l'histoire de cette affection. Généralement on accorde une certaine influence au tempérament lymphatique pour la produire, mais on l'observe quelquefois chez des sujets vigoureux et sanguins.

C'est surtout dans les endroits où les enfants sont en quelque sorte entassés que la teigne se montre, et les maisons de correction où on les enferme en sont un exemple. Alibert a remarqué que les indigents qui habitent des rues étroites et boueuses, où tous les genres de misère sont réunis; les voituriers, les revendeurs, les bergers qui couchent dans les granges ou dans les étables, avec des chevaux, des bœufs, des pourceaux, des dindons, des poules, et qui vivent dans leur atmosphère ammoniacale; les vendeurs de poisson, les pêcheurs qui ont constamment les jambes dans les rivières et leurs habits mouillés, sont particulièrement affectés de la teigne.

Les symptômes de cette maladie sont très-tranchés : on aperçoit des plaques plus ou moins larges, formées par la réunion de petites croûtes sèches creusées en godet et ressemblant assez aux alvéoles d'une ruche à miel. Ces croûtes sont d'un jaune clair comme celui d'un bâton de soufre, et comme leur centre se trouve déprimé, elles sont relevées à leur bord. Souvent le milieu de chaque croûte est traversé par un cheveu, ce qui les rend encore plus adhérentes à la peau à laquelles elles tiennent fortement, et où elles sont comme enchâssées. Si l'on veut les arracher, on fait saigner la place où elles sont fixées, que l'on trouve rouge et excoriée. Les cheveux sont généralement grêles, décolorés, lanugineux, ils tombent et souvent ne repoussent jamais, laissant la surface qu'ils occupaient lisse et luisante. Une démangeaison très-vive cause un véritable supplice qui est encore augmenté par la présence des poux qui pullulent quelquefois chez les enfants. Les croûtes, qui sont formées par une humeur desséchée, répandent une odeur particulière assez habituelle chez les malades atteints de fièvres graves, et à laquelle on a donné le nom d'*odeur de souris*. Enfin, les malades ont souvent des engorgements autour du cou, des abcès, des maladies des yeux, et autres complications.

Lorsque la maladie est très-étendue et que, faute de soins convenables, elle dure depuis longtemps; quand elle a été en quelque sorte abandonnée à elle-même, les malades éprouvent quelquefois une souffrance assez vive, et on les voit parfois comprimer leur tête avec les deux mains pour faire cesser le

malaise insupportable dont ils sont affligés. Que le lecteur nous pardonne de mettre sous ses yeux l'horrible tableau qu'en a tracé Alibert; il est de ces misères qu'il est bon de connaître, ne fût-ce que pour désirer de les soulager :

« Dans d'autres cas, dit Alibert, ils sont tourmentés par un prurit véhément, à tel point que c'est pour eux un très-grand bonheur de s'écorcher la tête avec leurs ongles; mais ensuite arrive une vive douleur, et les poux, qui pullulent en nombre incalculable sous les croûtes, viennent ajouter à ce genre de torture : toutes les cavités en sont pleines, et la surface du cuir chevelu en est tellement infectée que la masse entière des tubercules et de la peau semble agitée de leur mouvement. Sous ce couvercle horrible réside une sanie putride qui ronge les cheveux jusque dans leurs bulbes, qui consume le tissu muqueux voisin, qui menace jusqu'à la substance osseuse du crâne. Quelques malades sont en proie à des douleurs nocturnes et atroces, quelques autres tombent dans une maigreur funeste qui arrête les progrès de leur développement... C'est alors qu'on voit des abcès se former dans le cuir chevelu; on voit également survenir des engorgements à la région cervicale (partie post. du cou) et sous les aisselles, les oreilles s'enflent parfois et se tuméfient d'une manière monstrueuse, les paupières irritées sont rouges et larmoyantes; une odeur fétide et repoussante s'exhale des incrustations... Les anciens cheveux tombent déracinés, ceux qui les remplacent sont blancs, flasques, s'allongent à peine; leurs couches claires et fines ressemblent à une matière lanugineuse. L'esprit n'est apte à aucun travail intellectuel, le corps n'est propre à aucun exercice physique. »

On ne peut rien ajouter à un pareil tableau; il trace, d'une manière trop vraie, la marche de cette horrible maladie.

La contagion de la teigne n'est douteuse pour personne : elle est reconnue, dit M. Gibert, par tous les praticiens, et Bateman n'hésite point à attribuer la propagation de la maladie, dans beaucoup de familles aisées, à la fréquentation des colléges, dans lesquels les enfants bien portants sont souvent en contact avec les enfants malades, et font usage, dans bien des cas, des mêmes linges, des mêmes peignes, des mêmes coiffes et des mêmes chapeaux. Plusieurs fois, dit encore M. Gibert, nous avons été à même d'observer à l'hôpital Saint-Louis, ou au traitement externe du même hôpital, des individus (enfants pour la plupart) qui paraissaient avoir contracté un favus en se servant de peignes, de bonnets, de coiffes, etc., qui avaient servi à des sujets atteints de cette maladie. Dans les salles de M. Biett, on a pu voir, deux ou trois fois, des embrassements entre jeunes gens propager le mal, qui, alors, se montrait au menton ou aux environs de la bouche. Chez un malade même qui avait porté une perruque provenant d'un individu atteint de favus, la maladie se montra aux bras et aux jambes. Cette circonstance bizarre put s'expliquer quand on apprit que cet homme, en se retournant la nuit dans son lit, déplaçait habituellement sa perruque, et la retrouvait presque toujours le matin en contact avec ses bras ou ses jambes. Il y a quelques années, M. Guersant a vu, dans un pensionnat, le favus se manifester pour la première fois et attaquer successivement une douzaine d'enfants dans l'espace de quelques semaines ou de quelques mois, à l'occasion de l'introduction furtive dans l'établissement d'un sujet affecté de cette maladie.

M. Rayer raconte qu'une femme, demeurant rue de la Bûcherie, avait l'habitude de porter un de ses enfants atteint de la teigne faveuse; il lui survint bientôt sur l'avant-bras, qui supportait la tête de l'enfant, un petit groupe de favus, dont les croûtes jaunes, sèches, ombiliquées et caractéristiques étaient très-bien dessinées. M. Mahon, qui a publié plusieurs cas analogues, dit avoir contracté des croûtes faveuses pour avoir négligé de se nettoyer les mains après avoir fait divers pansements à des malades qui en étaient affectés.

On pourrait multiplier ces citations à l'infini; mais celles-ci prouvent surabondamment combien il est important d'isoler, dans les établissements destinés aux enfants, les sujets qui sont malades de la teigne, et quel soin on doit apporter à éviter le contact des croûtes du favus.

Doit-on se hâter de guérir la teigne?

Oui, dans la majorité des cas, car il n'est pas rationnel de classer cette maladie aux nombre de celles qui exercent une action salutaire. M. Rayer pense qu'il faut seulement ajourner le traitement dans les cas rares où le favus se développe spontanément vers le déclin d'une affection grave aiguë ou chronique, ou bien encore lorsqu'il atteint des enfants faibles et valétudinaires dont la santé s'est améliorée depuis son apparition. Mais généralement il faut attaquer de suite cette maladie, car le traitement en est toujours fort long; puis elle arrête presque toujours le développement des forces physiques et des facultés morales des enfants qui en sont atteints. Alibert a vu deux jeunes filles dont l'une avait plus de seize ans et l'autre vingt, qui toutes deux paraissaient n'en

avoir que dix à douze : elles se trouvaient dans un état d'amaigrissement déplorable. M. Mahon jeune rapporte l'histoire curieuse d'un petit garçon de quinze ans, affligé d'une éruption faveuse dont rien ne put le délivrer. Au lieu d'être retenu, dit-il, dans une espèce d'enfance perpétuelle, il a été, pour ainsi dire, lancé brusquement à l'autre extrémité de la vie : ses cheveux sont blancs, sa taille assez élevée a toute l'habitude de la caducité; les rides profondes qu'amènent les années sillonnent son visage, et tous ceux qui l'ont vu l'ont pris d'abord pour un petit vieillard de soixante-dix ans.

On conçoit que cet état de marasme puisse finir par faire succomber les individus qui en sont atteints, mais ils peuvent encore périr par d'autres causes ; la teigne, lorsqu'elle est considérable, peut s'accompagner de complications très-graves : l'irritation extérieure, par exemple, peut se propager jusque dans l'intérieur du crâne et déterminer une inflammation cérébrale qui ne peut guère manquer d'avoir une issue funeste. Ne sont-ce pas là des motifs suffisants pour commencer le traitement le plus promptement possible, et est-on sûr d'ailleurs d'avoir un prompt résultat, puisque l'on a affaire à une maladie des plus opiniâtres, qui peut même résister aux moyens qu'on lui oppose? Certes, une maladie qui ravage aussi profondément la constitution mérite bien que l'on s'en occupe, et l'indifférence ou les préjugés à son égard seraient une grande faute.

Dans notre prochain numéro, nous nous occuperons du traitement de la teigne, et nous ferons voir qu'en cela, comme en beaucoup de choses, le Créateur, en regard du mal, nous a gratifiés du remède.

Dr Reinvillier.

Les bonbons du jour de l'an.

Nous sommes arrivés à une époque de l'année où chacun a déjà fort à faire pour se prémunir contre les indispositions occasionnées par les intempéries de la saison ; mais comme si ce n'était pas assez, les usages et la mode viennent encore augmenter les causes de maladies sans que personne s'en doute ou s'en préoccupe.

La coutume de s'offrir mutuellement des présents au renouvellement de l'année est, comme chacun le sait, fort ancienne ; nous suivons l'exemple des Romains, à cela près que nous donnons des étrennes à tout le monde, et qu'ils n'en donnaient qu'à leurs amis. De cette nécessité de nos mœurs il est résulté l'offre de présents sans valeur, parmi lesquels figurent en première ligne les sucreries connues sous le nom de bonbons. C'est un cadeau que tout le monde aime à recevoir, et bien qu'aujourd'hui il soit presque du domaine des petits enfants, la consommation des bonbons qui se fait chaque année, au jour de l'an, ne laisse pas que d'être très-considérable et de rapporter d'assez fortes sommes aux commerçants spéciaux.

Ce mouvement commercial, ces cadeaux sont, nous en convenons, un très-grand bien, et nous serions loin d'en faire la critique, si par malheur, et comme dans toutes choses, il n'y avait pas là ce que l'on appelle vulgairement le revers de la médaille. Or, le revers, ce sont les substances employées pour la fabrication des bonbons qui ont la prétention de représenter des objets connus, et pour l'imitation desquels la coloration du sucre devient nécessaire. Il y a plusieurs années, en 1827, par suite des observations faites par quelques médecins sur le danger des bonbons colorés et sur le récit des accidents dont ces praticiens avaient été témoins dans leur clientèle, l'autorité engagea simplement les confiseurs de Paris à porter toute leur attention sur les matières qu'ils employaient pour la coloration de leurs sucreries. Malgré cet avertissement, d'autres accidents, plus funestes cette fois, se manifestèrent encore en 1829. Une ordonnance de police avait été faite à ce sujet en l'année 1742, mais l'autorité pensa, avec raison, que cette ordonnance n'était plus en rapport avec les besoins actuels, et elle en publia une nouvelle au commencement de décembre 1830, qui défendait absolument l'emploi de substances minérales pour la coloration des bonbons. Les confiseurs ne furent pas les seuls qui durent se conformer à l'ordre de la police; les liquoristes avaient été désignés comme se servant parfois de sulfate de cuivre (vulgairement vitriol bleu, et poison très-actif) pour colorer l'absinthe en vert. Ils durent donc réformer cette manière d'opérer ainsi que leur mode de décoloration des liqueurs ou des sirops qu'ils effectuaient avec de l'extrait de saturne (acétate de plomb), autre poison des plus actifs.

Les couleurs les plus dangereuses sont : *le jaune*, que l'on n'obtient qu'avec du jaune de chrôme, préparation de plomb, ou de la gomme gutte, substance végétale, à la vérité, mais reconnue pour être un purgatif des plus énergiques; *le blanc*, obtenu par diverses préparations de plomb connues sous le nom de blanc de céruse, blanc d'argent, etc.; *le rouge, le*

vermillon, préparés, l'un avec le mercure, l'autre avec l'oxyde de plomb.

L'imitation des pièces de monnaie s'obtient en recouvrant la tablette de sucre d'une légère feuille de cuivre battu, imitant l'or; on comprend quels dangers peuvent résulter de cette manière d'opérer.

La commission qui avait été chargée du rapport qui motiva l'ordonnance dont nous venons de parler plus haut, constata que cinq dragées colorées en *vert* contenaient un grain d'arsénite de cuivre. Cette quantité, insuffisante pour donner la mort, était pourtant assez considérable pour donner de vives tranchées.

Les imitations de fleurs et de fruits nécessitant une plus grande quantité de couleurs étaient, par cela même, plus dangereuses; en outre, elles flattaient l'œil de l'acheteur, qui, ne connaissant pas le danger, se laissait séduire par leur belle mine et emportait, pour son argent, le germe de vives souffrances.

En 1831 et 1832, les accidents causés par les bonbons colorés diminuèrent, sans pourtant cesser complétement. On fut obligé de sévir contre quelques confiseurs qui s'excusèrent en faisant connaître la petite quantité de substances minérales qui entraient dans leurs sucreries; leurs excuses furent considérées comme non valables, car si les bonbons étaient mangés en grande quantité, la matière nuisible qui se trouvait absorbée avec eux atteignait des proportions dangereuses; et, en outre, qui pouvait répondre de la maladresse d'un ouvrier qui, soit par manque d'attention, soit par une autre cause, mettrait dans les bonbons une masse plus considérable de matière colorante? D'ailleurs, en principe, on ne pouvait tolérer l'usage, si restreint qu'il soit, de matières reconnues dangereuses pour la santé publique.

La commission d'examen donna elle-même à l'autorité la liste des substances végétales dont l'emploi pouvait se substituer sans dangers aux couleurs minérales défendues. Elle engagea les administrateurs compétents à obliger les confiseurs à renfermer leurs substances colorantes dans une armoire dont ils devaient laisser faire la visite par les gens de l'art délégués à cet effet, et à ne permettre que l'usage des matières permises et reconnues sans dangers.

Pourtant, comme il fallait concilier les intérêts de l'industrie avec la sévérité nécessaire, et qu'un grand nombre d'ouvriers sont employés à la fabrication des bonbons colorés, appelée *pastillage*, on pensa à permettre l'usage des substances minérales dans les bonbons qui contiendraient une matière amère, ce qui les empêcherait d'être mangés, en indiquant qu'ils étaient faits pour les yeux seulement.

La commission eut à s'occuper en outre des papiers qui enveloppent les bonbons. Presque tous sont teints de couleurs vives, verte, rouge, jaune, qui contiennent assez de matière minérale pour causer de graves accidents, si ces papiers venaient à être sucés par des enfants. L'un des commissaires constata qu'un enfant avait éprouvé des symptômes graves d'empoisonnement pour avoir sucé un carré de papier vert qui servait d'enveloppe à un bonbon. L'analyse chimique d'un carré de papier semblable donna *plus de deux grains* d'arsenic métallique! Les papiers blancs eux-mêmes ne sont pas inoffensifs; ceux qui sont lissés, brillants, comme les cartes de visite, dites *porcelaine*, contiennent, dans la couche qui les recouvre, une quantité de blanc de céruse qui serait dangereuse si elle était absorbée dans l'estomac.

L'ordonnance de police qui fut rendue sur les conclusions du rapport de la commission, concilia, autant qu'elle le put, l'intérêt des marchands avec l'hygiène, et joignit à la liste des substances formellement défendues, une autre liste indiquant d'autres substances, sans dangers pour la santé publique, et dont l'emploi pouvait remplacer les matières prohibées. Ces substances donnent des couleurs un peu moins vives, mais nous ne sachons pas que le public se soit jamais plaint de ce léger défaut, surtout lorsqu'il a vu quels étaient les accidents occasionnés par l'emploi des substances minérales. Les journaux de l'époque ont raconté le malheur survenu à un confiseur du département du Tarn qui, n'ayant pas réussi à confectionner quelques imitations de fruits en sucre, donna à ses enfants, au nombre de trois, cette *cuite* non réussie. Deux des enfants furent très-malades, et le troisième, plus jeune, succomba sans que son père supposât un instant qu'il ait été empoisonné, et il attribua sa mort et la maladie de ses autres enfants à la quantité seule de sucre qu'ils avaient mangée; opinion sur laquelle le médecin eut l'imprudente générosité de ne pas l'éclairer.

La police ne fit pas défendre l'emploi des papiers coloriés; elle engagea seulement les marchands à apporter des soins au choix de ces papiers, et leur démontra l'importance qu'il y avait à ce que les bonbons ne fussent pas immédiatement enveloppés avec les papiers coloriés; car si les bonbons devenaient humides, ils s'attacheraient au papier et s'imprégneraient des matières nuisibles qu'il pourrait contenir.

On voit que la prévoyance municipale était très-grande et qu'elle avait bien compris ses devoirs. Il

est malheureusement probable que de nombreuses contraventions à ses ordonnances ont lieu quelquefois, car il n'est pas d'année où les médecins ne soient appelés pour combattre les funestes effets des sucreries. L'abus qu'en font les enfants suffirait seul pour les rendre très-malades, et pour peu qu'ils aient mangé quelques bonbons colorés, le mal s'aggrave. Il est donc fort important de veiller à ce que les enfants mangent peu de bonbons, et s'ils en ont reçu de colorés, pour prévenir tout accident, il sera bien d'enlever les parties qui seront recouvertes par la couleur. Déjà beaucoup de personnes renoncent à offrir des sucreries, pour les remplacer par du chocolat; c'est là une idée prévoyante que l'on ne saurait trop encourager. Le chocolat, avec les fruits réduits en pâte et en confitures sèches, sont les seules friandises qui n'offrent point de dangers. L'abus seul peut en être nuisible, mais il est facile à éviter. Nous engageons les mères de famille à ne point laisser les papiers qui enveloppent les bonbons à la disposition de leurs enfants. La confiserie moderne est fort élégante; elle ne se contente pas d'un joli papier, elle y ajoute encore des fleurs, des fruits en pâte, et comme ces objets ne sont pas destinés à être mangés, on pourrait impunément y introduire des matières dangereuses pour la santé. Malheureusement, les enfants ont l'habitude de tout porter à leur bouche, et ce qu'on leur donne comme objet d'amusement devient, s'ils ne sont surveillés, un attrait pour leur goût. Espérons que la vigilance maternelle suffira pour éloigner de funestes accidents, et que les lecteurs du *Médecin de la Maison* nous sauront gré de les avoir avertis.

E. DE LANGIS.

Nouveau traitement du croup.

EMPLOI DE L'EAU FROIDE.

On sait quelle importance nous attachons à tout ce qui regarde la maladie connue sous le nom de croup; déjà à plusieurs reprises nous avons consacré des articles à cette affection, et nous ne voudrions pas passer sous silence le nouveau traitement du docteur Hauner, médecin de l'hôpital des enfants à Munich. Ce praticien ayant vu presque constamment échouer, contre le véritable croup, les sangsues, l'émétique, le calomel, etc., s'est avisé depuis quelque temps d'avoir recours à l'eau froide appliquée à l'extérieur. Les deux observations qui suivent ont été publiées par lui dans les journaux médicaux de l'Allemagne, et elles méritent d'être enregistrées, sinon comme une ressource certaine contre cette terrible maladie, au moins comme une espérance sur laquelle l'expérience décidera.

Première observation. — Chez une petite fille de quatre ans affectée du véritable croup, on fit, toutes les trois heures, des affusions d'eau froide sur le cou, le dos et la poitrine, et on enveloppa, pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, la petite malade dans des draps humides, froids, fortement tendus, puis l'enfant fut couchée dans une grande couverture de laine. Toutes les demi-heures on lui mettait sur le cou des linges imbibés d'eau glacée, qu'on recouvrait d'un autre linge large et sec. Au bout de douze heures il y avait déjà une amélioration très-sensible; la toux était plus grasse; l'enfant rendait des fragments de membranes par l'expectoration et par les selles. A l'intérieur on lui donnait tantôt de l'eau tiède, tantôt de l'eau fraîche. On lui administrait deux lavements par jour. L'enfant a guéri, mais elle a gardé longtemps de l'enrouement.

Deuxième observation. — Un petit garçon de deux ans et demi, de constitution très-forte, fut pris rapidement du croup. On lui appliqua aussitôt quatre sangsues au cou, et immédiatement après leur chute on entoura le cou d'une cravate trempée dans de l'eau glacée qu'on recouvrait ensuite d'un autre linge large et sec. Cet appareil était renouvelé toutes les demi-heures. Au bout de douze heures, l'enfant se trouvait hors de danger. On continua néanmoins les fomentations froides pendant deux jours.

Arrachement d'un ongle rentré dans les chairs.

ABSENCE DE LA DOULEUR AU MOYEN DE LA GLACE PILÉE.

L'arrachement de l'ongle incarné constitue une opération très-douloureuse, dont nous avons parlé à propos de la maladie qui peut la nécessiter (*Méd. de la Maison, n° 14*); pratiquer cette opération sans que le malade éprouve la plus petite douleur et sans employer le chloroforme, dont l'action n'est pas sans inconvénients, est donc une chose très-remarquable. Ce résultat a été obtenu par le rédacteur du *Bulletin de thérapeutique* au moyen de la glace pilée, et l'on doit se rappeler que nous avons déjà signalé plusieurs opérations pendant lesquelles le patient a été soustrait à la douleur en employant le même procédé.

Le chirurgien dont nous parlons rapporte qu'ayant

à pratiquer l'arrachement de l'ongle du gros orteil d'un tonnelier chez lequel tous les autres moyens de traitement avaient échoué, il se conduisit de la manière suivante : après avoir protégé les orteils et le reste du pied avec de la flanelle, il entoura le gros orteil d'un mélange frigorifique, composé de glace pilée et de sel marin ; une minute et demie après, l'orteil était insensible à la piqûre. L'opération fut ensuite pratiquée selon les règles ordinaires et faite avec rapidité, à la grande satisfaction du malade, qui ne ressentit aucune souffrance.

Selon cet opérateur, l'application du mélange frigorifique ne doit pas durer plus de deux minutes à deux minutes et demie. Chez un malade opéré dans les mêmes circonstances que le précédent, par M. Simonin, de Nancy, la réfrigération fut maintenue sept minutes ; la douleur fut aussi épargnée au malade, mais il se manifesta, au bout de sept heures, une éruption locale de petites vessies ou ampoules qui céda aux applications de compresses imprégnées d'eau froide. Cette éruption peut être considérée comme le premier degré des accidents que produit la congélation, et mérite par conséquent l'attention du chirurgien.

Nul doute que l'application du froid pour éteindre la sensibilité locale ne continue a être étudiée et largement employée ; elle est presque sans inconvénients, et les nombreux résultats qu'on en a obtenus, depuis quelque temps, en France et en Angleterre, sont trop encourageants pour que les opérateurs n'en fassent pas un usage fréquent.

Moyen de préserver

LES BATTEURS ET LES VANNEURS DE GRAINS DE L'ACTION DANGEREUSE DE LA POUSSIÈRE.

Depuis que l'antique usage de battre le blé sur l'aire avec le fléau se trouve remplacé, dans un grand nombre de fermes, par des machines, soit à bras, soit à vapeur, on remarque chez les travailleurs de ces fermes des accidents auxquels ils n'étaient pas accoutumés. Les maux de gorge, les rhumes de cerveau, les bronchites, etc., deviennent plus nombreux chez les gens de la campagne. En voici la cause bien simple, et dont il serait extrêmement facile d'empêcher les effets, souvent funestes. Nous sommes à l'époque où le battage est dans sa plus grande activité ; c'est donc rendre service que d'éveiller en temps opportun l'attention des propriétaires et des fermiers, ainsi que des ouvriers qui travaillent dans leurs granges.

Lorsque quelques hommes seulement, réunis en cercle, frappent en cadence la paille sur une aire de terre glaise, la poussière ne s'en dégage que lentement et ne présente aucun inconvénient sérieux. Il n'en est pas de même avec les machines à battre, qui font en peu d'heures le travail que dix hommes ne feraient autrement qu'en plusieurs jours. De la paille saisie par la machine et agitée avec une grande vitesse s'élève une poussière épaisse qui pénètre, avec des détritus de toutes sortes, dans la bouche, le nez, les yeux des ouvriers, et le contact de cette poussière avec la membrane qui tapisse des organes aussi délicats peut exercer des ravages pernicieux et quelquefois mortels. Pour peu, en effet, qu'un homme soit disposé à la phthisie pulmonaire, la maladie ne tarderait pas à prendre chez lui un développement effrayant. Ce que nous disons des machines à battre le grain doit s'appliquer également aux nouvelles machines de vannage, qui vont bien plus vite que les anciens moulins à vanner, et pour le travail desquelles les ouvriers sont obligés de se tenir au milieu même du nuage formé de toutes les saletés dont il faut débarrasser les grains. Aussi observe-t-on chez les vanneurs de fréquentes bronchites et toutes les variétés d'ophthalmies. Eh bien ! il existe un moyen des plus simples et peu dispendieux de se soustraire à l'action délétère de la poussière des granges. Les vanneurs et les batteurs employés aux machines nouvelles que le progrès et la civilisation ne tarderont pas à introduire dans toutes nos fermes, n'auraient qu'à se couvrir le visage d'un voile pareil à celui dont font déjà usage nos scieurs de long.

(*Journal des conn. méd.-chir.*)

Développement spontané de gaz dans le sang, considéré comme cause de mort subite.

Par le docteur MAX DURAND-FARDEL, *membre correspondant de l'Académie, médecin inspecteur des sources d'Hauterive à Vichy.*

(Lu dernièrement à l'Académie de médecine.

« On lit dans Morgagni plusieurs histoires de morts subites à la suite desquelles on a trouvé des gaz mêlés au sang dans le cœur et les vaisseaux. Plus récemment, M. Ollivier (d'Angers) a publié quelques faits du même genre. Nous n'avons pu recueil-

lir d'autre documents sur le développement spontané de gaz dans le sang, considéré comme cause de mort subite.

L'observation suivante nous a paru, sous plusieurs rapports, digne de fixer l'attention de l'Académie. Madame R., de Versailles, âgée de cinquante-six ans, d'une taille assez élevée, d'un embonpoint considérable, était venue à Vichy, accompagnant son mari, affecté de gravelle.

Il résulte de renseignements obtenus sur ses antécédents, que cette dame paraissait jouir d'une très-bonne santé, n'avait jamais fait de maladie, au moins depuis un certain nombre d'années. Elle n'était point sujette ni aux hémorrhoïdes, ni aux saignements de nez, et ne se plaignait ni de douleurs de tête ni d'aucune autre indisposition. Les digestions paraissaient se faire régulièrement; elle n'avait jamais éprouvé ni étourdissements ni perte de connaissance. Elle avait un bon appétit et menait une vie régulière; elle appartenait à la classe moyenne de la société.

Elle n'accusait point de douleurs d'apparence rhumatismale ou goutteuse, et se plaignait seulement quelquefois, non pas de palpitations, mais d'un peu de peine à respirer. Habituellement son haleine était un peu courte, ainsi que cela arrive souvent aux personnes d'un grand embonpoint, et ce qui n'avait jamais été chez elle attribué à aucune autre cause.

Cette dame, se trouvant à Vichy, voulut, comme beaucoup de personnes, prendre des bains et obtint une autorisation du médecin qui soignait son mari. Elle avait également bu quelques verres d'eau minérale, mais en petite quantité.

Le 20 juillet 1850, elle se rendit à l'établissement thermal pour y prendre son second bain, à quatre heures du matin.

Elle était bien portante la veille, avait dîné comme tous les jours, et avait bien dormi. Seulement, en se rendant à l'établissement, elle avait la respiration plus courte qu'à l'ordinaire; son mari qui l'accompagnait dut ralentir son pas; elle fut obligée de rester assise un moment, avant d'entrer dans le bain, et la baigneuse la vit assez oppressée pour lui conseiller de ne pas prendre son bain ce jour-là.

Au bout d'une demi-heure elle demanda à sortir du bain; sa femme de chambre, qui ne l'avait pas quittée, n'avait encore rien remarqué de particulier en elle. Mais elle se trouvait alors mal à son aise, et lorsqu'elle se leva de sa baignoire pour changer de linge, elle parut agitée, se plaignit d'oppression, puis elle en sortit, se laissa tomber sur une chaise, sans qu'on eût le temps de la couvrir d'un peignoir sec. La respiration était devenue haletante sans qu'elle fît de violents efforts pour respirer; elle avait perdu la faculté de s'exprimer. Cependant on avait couru me chercher dès les premiers indices de l'accident. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées lorsque j'arrivai auprès d'elle; elle était morte!

Je la trouvai assise sur une chaise, soutenue par les personnes qui l'entouraient, couverte encore de son peignoir mouillé. La face était complétement décolorée, la tête retombait sur la poitrine et était vacillante; les lèvres légèrement violettes, les traits ni déviés, ni défigurés; point d'écume aux lèvres, les membres étaient flasques et tout-à-fait insensibles; il y avait absence complète du pouls et des bruits du cœur à l'auscultation; les pupilles étaient dilatées et immobiles, la surface de l'œil insensible au toucher.

Bien que la constatation rapide de cet état ne me laissât aucun doute sur la réalité de la mort, j'ouvris largement la veine du bras droit. Il s'écoula aussitôt, en bavant, un peu de sang, non pas noir, mais violacé et spumeux, c'est-à-dire accompagné de bulles de gaz d'inégal volume, qui sortait en même temps de la veine. Je restai là plus d'un quart d'heure, me livrant à des tentatives inutiles, titillant la luette, portant de l'ammoniaque sous les narines, etc. Pendant ce temps je ne quittai pas le bras droit, examinant la sortie du sang spumeux, qui continuait à s'opérer de temps en temps sous l'influence de pressions exercées de bas en haut sur l'avant-bras. Une fois un jet s'élança avec force et persista pendant cinq ou six secondes, comme s'il eût été chassé par une bulle de gaz qui se serait dilatée dans l'intérieur du vaisseau. Une petite quantité d'écume blanche se montrait alors aux lèvres. »

Suivent les détails de l'autopsie et l'analyse comparative des différents cas analogues existant dans la science. Ces cas sont heureusement fort rares, et celui-ci, rapporté par M. Durand-Fardel, échappe, selon lui, à toute explication. Cet habile médecin admet que le développement spontané de gaz dans le sang de sa malade est dû à une altération du sang lui-même; mais, ainsi qu'il le dit, la nature et la cause de cette altération sont complétement inconnues.

Des causes de la peste en Egypte.

PAR M. HAMONT.

Le travail suivant, qui a été lu à l'Académie de

médecine par M. Hamont, savant vétérinaire, n'a pas eu toute la publicité qu'il mérite; c'est pourquoi nous lui ouvrons nos colonnes, afin de contribuer à le répandre. Aucunes questions n'offrent plus d'intérêt que celles qui se rattachent à ce sujet; aux causes de la peste et à l'importance réelle ou non réelle de la contagion, est subordonnée l'existence des quarantaines et des lazarets; et l'on sait que cette existence a été vivement combattue par une foule d'hommes instruits, qui voyaient dans ces précautions un obstacle sans compensations à la prépondérance commerciale de la France.

« Pour éclairer, dit M. Hamont, les points encore obscurs relatifs à la peste, l'intervention de la médecine est indispensable; son flambeau dissipera les ténèbres dont nous sommes environnés, et le législateur ne formulera ses décrets que lorsque le jour aura succédé à une nuit devenue malheureusement trop longue.

« L'opinion publique, les besoins actuels de la société, les relations nouvelles qu'établissent les peuples, assignent à l'Académie de médecine le rôle que spontanément elle a accepté : de veiller comme une sentinelle avancée à la santé générale.

« Maintenant, ainsi que l'a dit avec raison un spirituel auteur, on ne voyage plus, on arrive; des contrées, jadis éloignées, se rapprochent, des combinaisons nouvelles se créent, sans que personne encore puisse annoncer quelles en seront les conséquences.

« Mais écoutez ce que disent les peuples : Pourquoi ces lazarets, ces quarantaines? Pourquoi cette peste elle-même, quand l'intelligence humaine marche à la conquête de l'univers, quand l'application de la vapeur au mouvement vient annuler l'espace?

« L'esprit s'arrête étonné. Un obstacle puissant existe; il s'est interposé entre l'Orient et l'Occident; il nous prescrit de nous tenir éloignés des Orientaux, parce qu'un mal affreux naît, croît, se développe dans une contrée orientale pour se répandre avec la rapidité d'un torrent qui ravage tout sur son passage. Cependant les peuples s'irritent de cet obstacle; ils en réclament la suppression. C'est à l'Académie de médecine qu'appartient la mission de rechercher si l'on peut non-seulement se préserver du mal, mais détruire à jamais ce fléau, devant lequel s'est arrêtée l'industrie humaine.

« J'ai longtemps vécu en Egypte, j'ai observé, suivi des épidémies de peste, j'ai étudié les conditions dans lesquelles cette maladie paraît naître...

« Qu'est-ce que la peste? D'où provient-elle? Qu'est-ce qui la détermine? L'Europe doit-elle maintenir ses lazarets ou peut-elle impunément les supprimer?

« Avant de nous appesantir sur les questions principales qui nous intéressent plus spécialement, nous, hommes de l'Europe, recherchons quel est l'état matériel des habitants qui vivent dans la patrie de la peste, c'est-à-dire sur les bords du Nil, en Égypte.

« Cette recherche est de toute nécessité; elle nous fera connaître les causes du mal, et si nous parvenons à le saisir dans son berceau, peut-être nous sera-t-il possible alors de voir s'anéantir un jour le fléau dont l'espèce humaine a eu tant à souffrir.

« Personne maintenant ne le conteste, la peste est endémique en Égypte, mais dans les provinces basses, dans le Delta; jamais elle n'a pris naissance dans le Saïd ou Haute-Égypte.

« Eh bien! dans ce Delta, sur cette terre si fertile, si riche, existe-t-il des influences maladives? l'air y est-il impur? l'homme s'y trouve-t-il mal à l'aise? Oui; mais ces influences maladives, cet air impur, ce malaise, sont l'ouvrage de l'homme seul, car partout, en Égypte, la nature est belle, admirable; la Providence en avait fait un séjour qui excluait ces maladies hideuses qui s'attachent à l'homme, l'étreignent et le font mourir.

« Il semble que l'habitant du Delta ait voulu préparer lui-même les causes de sa mort. Sa demeure, ses entourages, sa nourriture, tout concourt au développement des affections qui l'accablent.

« Sa maison, ou plutôt sa chaumière, est construite par lui, avec de la boue, sur les bords d'une eau croupissante où se vautrent des buffles et où pourrissent des charognes. Contre cette première habitation, dont l'entrée est fort étroite, et par laquelle l'homme pénètre en rampant, un voisin en élève une seconde, une troisième s'adosse à celle-ci, et ainsi de suite, de manière à former des groupes de maisonnettes serrées, rapprochées les unes des autres, sans laisser d'intervalle pour la circulation de l'air atmosphérique. Dans ces misérables huttes, les hommes, les femmes, les enfants couchent pêle-mêle sur la terre, souvent humide, et dont ils ne sont séparés, le plus ordinairement, que par une natte de joncs usée, pourrie, vermoulue.

« Sur cette terre, le *fellah* (agriculteur), qui a travaillé tout le jour, soit aux labours, soit aux rizières, vient se placer presque nu comme sa femme et ses enfants.

« Autour de ces habitations, vous marchez sur des

excréments d'hommes, d'animaux, sur des excréments tout frais encore, sur des amas d'ordures, de décombres, où des chiens affamés se disputent les chairs en putréfaction d'un bœuf, d'une vache ou d'un chameau.

« On voit de ces chiens traîner après eux jusqu'à l'entrée des maisons, jusque sur leurs terrasses, couvertes de paille de riz ou de fanes de maïs, des os, de longues portions d'intestins, qu'ils abandonnent quand la faim cesse de les poursuivre.

« L'air qui a passé sur ces substances animales, qui a pris, pour les emporter avec lui, les miasmes provenant des cadavres, des fumiers, des déjections alvines, des flaques d'eau où grouillent des milliers d'insectes, cet air doit cependant instituer le premier élément du fellah ; puis, tandis que pénètrent en lui les poisons dont il imprègne son organisme, nu de la tête aux pieds, il sème dans la boue, travaille dans les rizières et dort auprès de ses champs, d'où s'élèvent des effluves qui le feront trembler bientôt et lui ôteront pour trois ou quatre mois l'énergie qu'il pouvait conserver encore.

« La femme du fellah, ses enfants en bas âge, s'ils n'assistent point le chef de la famille dans les travaux champêtres, rassemblent, auprès de la demeure commune, les excréments des bestiaux, ceux des hommes ; ils les délayent avec une eau bourbeuse, fétide, ils les pétrissent avec les pieds, avec les mains, pour en faire de larges rondelles, peu épaisses, qui leur serviront de bois de chauffage. Pour faire sécher ce singulier combustible, si singulièrement préparé, les femmes et les enfants le collent aux murailles de leurs chétives habitations.

« Comme le Delta est une plaine sans accidents de terrain, les habitants, pour bâtir leurs demeures, ont dû creuser la terre autour d'eux, et il en est résulté de longs enfoncements, de larges excavations où l'eau du Nil stagne chaque année et forme ces grandes flaques dont l'aspect affecte autant la vue que l'odorat. Et pourtant telle est l'inconcevable indifférence des Égyptiens, que c'est là qu'ils vont puiser l'eau dont ils s'abreuvent ; c'est là qu'après avoir satisfait, contre la porte de leur tanière, à des besoins naturels, ils pratiquent les ablutions que prescrit à tout mahométan le livre de leur religion.

« A observer le fellah dans toutes les phases de sa vie comme dans ses actions journalières, il semble que la nature l'ait condamné à ne faire que précisément ce qu'il ne faudrait pas qu'il fît.

« Quand le travail ne le presse point, il sort de son bouge, prend sa pipe, la remplit d'un mauvais tabac très-âcre, et va s'asseoir juste au milieu des matières putrides, sur un fumier, tout auprès d'une mare où la veille il a jeté des cadavres dont la décomposition annonce au voyageur un village égyptien.

« Dans la baraque où il couche, l'air est empoisonné ; dehors, où il repose, il aspire les émanations les plus infectes sans paraître nullement s'inquiéter de leur influence.

« Il n'est pas un endroit que fréquente le fellah où il ne laisse, comme pour témoigner de son empire, des germes d'insalubrité dont il sera le premier atteint.

« Ce n'est pas seulement dans sa maison, parmi les siens que le fellah s'entoure d'agents capables d'altérer sa santé ; il n'est pour lui aucun lieu d'exception. Partout où il séjourne l'air se corrompt, des cloaques naissent sous ses pas.

« Ainsi, le fellah, si religieux, si fidèle aux dogmes du prophète, a fait de la mosquée même où il va s'agenouiller, de cette mosquée même où il demande à Dieu de longs jours et des jours heureux, une habitation malsaine où les odeurs les plus repoussantes assiégent les enfants de l'islam. C'est qu'avant de se prosterner dans l'enceinte commune où l'appelle sa religion, le musulman doit se laver de ses souillures, et c'est pour se purifier qu'il va déposer ses ordures dans une cour que jamais on ne nettoie, ou dans une division d'une longue maçonnerie morcelée, où cinquante, cent musulmans à la fois se rendent pour un même objet. Puis, de ces lieux communs attenant à la mosquée, ils se précipitent, en murmurant une prière, vers un bac de pierre ou une fosse, pour se laver les pieds, les mains, ou d'autres parties du corps.

« L'eau de ces réservoirs est toujours sale ; elle sent mauvais, renferme un dépôt de matière animale, et répand, surtout lorsqu'elle est agitée, une odeur qui étourdit à l'instant même tout autre qu'un fellah. Les matières de ces égouts, de ces latrines, tombent dans un bassin, coulent dans un long canal découvert et vont remplir une large fosse qu'on a pratiquée à l'extrémité de ce canal, sur une place publique, tout près des habitations. Cette fosse n'est point fermée ; on ne la vide pas. Le trop plein déborde, se répand, imbibe le sol, et, comme une lave noirâtre, s'infiltre partout, sur les chemins, dans les maisons.

« Figurez-vous une pareille masse de vidanges coulant à pleins bords, bouillonnant dans un large

conduit tortueux, pendant les chaleurs de juillet, d'août, de septembre, et vous verrez quelle doit être l'atmosphère où l'habitant de l'Égypte se trouve plongé.

« Si, étranger, arrivant dans un village de la Basse-Égypte, vous désirez connaître la mosquée, laissez-vous guider par votre odorat; dès que vous serez arrivé au point qui vous paraîtra le plus fétide, remontez toujours, bientôt vous apercevrez l'édifice que vous cherchez. La saleté habituelle des Égyptiens se manifeste encore dans les boucheries. Ordinairement ils choisissent l'emplacement le plus malpropre, hors du village ou de la ville, pour égorger les bestiaux. Ils opèrent sur du fumier, sur une place où les dépouilles provenant d'autres animaux sont en putréfaction. Des bandes de chiens entourent les opérateurs; des corbeaux, des milans, descendent sur les lieux : fellahs, chiens et oiseaux de proie, attendent une partie de la victime. Les chiens chassent les milans, les femmes jettent des pierres aux chiens, et le boucher que tous ces êtres affamés environnent, crie, demande qu'on le laisse finir...

« Pour être vendue, la viande ne doit plus contenir de sang; les Egyptiens ne l'achèteraient pas si cette condition n'était rigoureusement observée.

« Quand enfin les chairs ont été frottées, préparées longtemps, quand le lavage a fait disparaître toute trace de sang, des hommes, les plus malpropres des associés, les emportent sur le dos et vont les pendre à un crochet fixé dans la muraille la plus voisine. Le peuple s'approche et achète.

« Pour séparer d'une masse une partie qu'on lui demande, le boucher saisit avec les dents une extrémité du morceau, et, tandis que de la main gauche il tient l'autre extrémité, avec la droite il divise, il coupe en présence du client, qui regarde sans s'étonner les manœuvres du boucher. La viande, flasque, décolorée, malaxée, vendue par des hommes crasseux, en guenilles, pleins de poux, est d'un aspect repoussant. Tandis que les acheteurs s'approchent du boucher, de vieilles femmes, sales, accroupies comme de vieux singes, vident les entrailles de l'animal. Des chiens se mêlent aux femmes; ils saisissent, tiraillent une partie d'intestin qu'une femme tient par le bout opposé et refuse de lâcher.

« La viande n'est pas toujours enlevée tout de suite; on la laisse pendue, elle pourrit; des myriades de mouches s'y précipitent, et le vendeur attend toujours; il sait que les fellah viendront la demander.

« La mortalité sur les bestiaux est très-grande en Égypte. Les bœufs, les buffles, les chameaux succombent dans les champs, dans les villes, dans les villages, et l'Égyptieu, fidèle à ses maximes, laisse les cadavres où ils sont, s'asseoit auprès d'eux, cause avec les siens, délibère sur les travaux des champs, sur les affaires de sa maison, tandis que sous ses yeux des troupeaux de chiens dilacèrent les charognes qui se décomposent autour de lui.

« Partout, en Egypte, l'Européen qui voyage rencontre sur sa route des cadavres d'animaux abandonnés en plein air, et que le fellah semble se garder d'enterrer.

« Au milieu des riantes campagnes de l'Egypte, sur les bords d'un fleuve à débordements réguliers, dans ces champs émaillés de fleurs, dans cette plaine sans fin où croissent de riches végétaux, d'abondantes moissons, pourquoi l'homme, s'il vit en société, engendre-t-il les maux les plus effroyables que le monde ait connus?

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

M. Moreau (de Tours) a envoyé un travail à l'Académie des sciences qui tend à jeter une grande lumière sur l'hérédité de la folie. Comme on le sait, généralement cette maladie est une de celles qui sont malheureusement héréditaires, mais tous les enfants ne sont pas également prédisposés à ce funeste héritage. Selon M. Moreau, il est très-facile de constater si cette prédisposition existe dans celui pour lequel on la redoute, et l'on conçoit dès lors l'importance de cette espèce de loi qu'il a découverte.

Une famille étant donnée, dont les ascendants comptent un ou plusieurs individus atteints de folie, le mal héréditaire, selon toute probabilité, frappera de préférence ceux des enfants *qui n'ont que peu ou point de rapports de physionomie avec les parents* chez lesquels le mal a pris sa source, et qu'il épargnera, au contraire, ceux qui ont avec ces derniers une ressemblance plus ou moins marquée.

Si cette assertion vient à se confirmer, la science devra en tirer un grand parti, car les familles de certains enfants et les médecins appelés à leur donner des conseils pourront lutter à l'avance contre le développement des symptômes qu'ils auront à redouter. M. Moreau a déjà recueilli 164 cas sur 192 qui déposent en faveur de son travail.

— La transfusion du sang, opération dont nous avons

déjà parlé plusieurs fois, vient encore d'être pratiquée à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

MM. Devay et Desgranges ont envoyé à l'Institut la relation de ce cas intéressant qui a été suivi de la guérison du malade. Il est donc plus que jamais évident que dans quelques cas désespérés on peut sauver la vie de certains malades au moyen de cette curieuse opération.

Note intéressante sur l'essence de rose. — M. Chevallier a publié dans le *Journal de chimie médicale* des renseignements fort curieux sur l'essence de rose, lesquels lui ont été fournis par un cultivateur très-habile, M. Servant.

Le 9 janvier 1851, on a distillé à la vapeur 75 kilogrammes de roses de Puteaux; on a obtenu, ainsi que le prescrit le Codex, 75 litres d'eau distillée. La petite quantité d'essence de rose qui était résultée de cette distillation a été recueillie avec soin et versée encore tiède dans un tube à pied. Elle pesait un peu plus de 2 grammes.

L'essence de rose se trouve donc dans les fleurs dans les proportions approximatives d'un trente-sept millième, abstraction faite de celle contenue dans l'eau distillée, qui est très-odorante.

D'après ces données, il faudrait 37,500 livres de roses pour obtenir 500 grammes d'essence. La rose ayant coûté cette année, 9 juin, 40 francs les 50 kilogrammes, l'acquisition des fleurs serait évaluée à 15,000 francs.

Supposant que dans un alambic ordinaire on puisse distiller par jour 50 kilogrammes de rose, il faudrait 375 jours pour la distillation totale de ces fleurs.

Supposant encore que le combustible et les frais de distillation s'élèvent approximativement à 3,000 francs, le prix total de l'essence de rose serait de 18,000 francs, soit 1,127 francs les 30 grammes. Si toutefois on n'avait d'autre but que d'obtenir de l'essence de rose en négligeant l'eau distillée, on recueillerait certainement une bien plus grande quantité d'essence en cohobant l'eau sur de nouvelles fleurs; si même on distillait sans le secours de la vapeur, la proportion d'essence serait beaucoup plus élevée que celle que nous avons obtenue, car le vénérable Baumé distilla, en juin 1771, 75 livres de fleurs de roses qui lui donnèrent un gros d'essence légèrement rose, semblable à du beurre.

Quelque minime que soit la quantité d'essence de rose que nous avons obtenue cette année, elle est encore très-supérieure à celle recueillie l'année dernière. 100 kilogrammes de roses distillées par le même procédé, dans le même alambic, ont fourni une si petite quantité d'essence, que nous avons négligé de la recueillir. En 1846, au contraire, sur 96 kilogrammes, nous avons obtenu près de 10 grammes d'essence.

L'essence du commerce, qui vient d'Orient, se vend ordinairement 28 ou 30 francs les 30 grammes. Quoiqu'elle contienne une plus grande quantité d'essence que celle de la France, que la main-d'œuvre y soit presque nulle, il est probable, toutefois, que l'essence qu'on nous expédie *n'est jamais à l'état de pureté*, et qu'elle est probablement mêlée à des essences d'un prix moins élevé et dont l'odeur approche de celle de la rose

FORMULES.

THÉ DE BOEUF DES ANGLAIS.

Une préparation qui est très-usitée en Angleterre dans le régime de certaines maladies dont la débilité est le principal caractère et qui est ordinairement la première nourriture des convalescents, est le thé de bœuf *beef-tea*, dont le docteur Beneke a donné dernièrement la formule dans le journal *The Lancet*. Cet extrait de viande est encore appelé thé de Liébig, du nom sans doute de son inventeur; voici cette recette telle qu'elle a été publiée :

« On prend une livre de bœuf entièrement maigre et sans mélange d'os; on le hache menu comme de la chair à saucisses ou à boulettes, puis on y ajoute son poids d'eau froide et l'on fait chauffer jusqu'à ébullition. Quand le liquide a bouilli vivement pendant une ou deux minutes, on le passe en exprimant fortement la viande; l'albumine se trouve coagulée et la fibrine est devenue dure comme la corne. Vous avez alors le meilleur bouillon que puisse jamais donner une livre de viande, et le plus agréable si vous y mettez du sel et autres assaisonnements d'usage avec un peu de caramel ou d'oignon brûlé pour lui donner de la couleur. »

Le médecin cité plus haut, a fait un fréquent usage de cette préparation qu'il ne saurait, dit-il, trop recommander, tant l'expérience lui en a démontré les avantages. Il l'a administrée à des scrofuleux et aux malades désignés vulgairement par le nom de poitrinaires, spécialement dans les cas où les fonctions digestives étaient dérangées. Il l'a donnée à des malades épuisés par de grandes suppurations, et rien ne lui a paru plus propre à compenser les pertes éprouvées par ces malades, que le thé de bœuf. Il l'a prescrite enfin dans beaucoup de circonstances qui demandent une bonne alimentation, et, en général, les convalescents de maladies douloureuses et longues en ont retiré les bénéfices les moins douteux.

Cette boisson ne ressemble en rien au bouillon coupé ou au bouillon de poulet que l'on donne habituellement aux malades; elle contient toutes les parties constitutives et nutritives de la viande, elle exige très-peu d'effort de la part des organes de la digestion, et l'on conçoit bien que cet aliment soit à la fois très-léger et très-réparateur.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 janvier 1852. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. N° 37.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la teigne, son traitement, (2e *article*).—Des inconvénients du camphre et des moyens d'y remédier (1er *article*). — Corps étranger arrêté dans la première portion du conduit alimentaire. — Effet de l'introduction de l'air dans les veines. — Remède le plus sûr contre le tœnia ou ver solitaire. — Des causes de la peste en Egypte (2e *article*).—Variétés et nouvelles.—Formules : Tisane de bouillon blanc ; — Toile de mai.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JANVIER 1852.

Les maladies des voies respiratoires sont celles qui sont les plus communes en ce moment : les rhumes particulièrement sont extrêmement fréquents et ont surtout une opiniâtreté très-remarquable. Il est important de soigner cette indisposition qui prédispose à une maladie plus grave, la fluxion de poitrine, dont on observe beaucoup de cas depuis quelques semaines.

Quant au simple rhume, il est généralement assez facile à soigner, et nous avons, précédemment, donné des conseils à ce sujet ; mais la fluxion de poitrine nécessite toujours un traitement actif et réclame la prompte intervention du médecin. Lors donc qu'un malade aura la respiration fréquente et embarrassée, de la toux, un point de côté, et expectorera des crachats mêlés de sang ; lorsqu'il aura de la fièvre succédant à un frisson assez violent, et même lorsqu'il n'aura que quelques-uns de ces symptômes, il sera toujours important d'avoir au plus vite les secours de l'homme de l'art.

Les maladies des yeux, les fluxions, les engelures et les douleurs de dents sont, après les maladies signalées plus haut, celles qui se montrent le plus fréquemment et qui méritent toutes les précautions hygiéniqnes que réclame la saison.

DE LA TEIGNE. — Son traitement.

Deuxième article.

La teigne est une de ces maladies qu'il importe de guérir le plus rapidement possible, et nous avons déjà indiqué les motifs de cette nécessité. Beaucoup de circonstances classant cette affection dans un rang particulier, nous ne reculerons pas devant les détails relatifs à son traitement, car s'il n'est pas dans nos habitudes d'indiquer une foule de remèdes difficiles à employer, de publier une sorte de médecine sans médecin, chose ridicule, dangereuse et inapplicable, nous pensons que tous les bienfaiteurs de l'humanité doivent réunir leurs efforts pour contribuer à l'extinction de la teigne. Puis, ainsi que nous l'écrivions dernièrement, une famille qui possède le secret de la guérir a dans nos hôpitaux mêmes le privilége d'un traitement presque inconnu aux médecins les plus célèbres ; beaucoup de malheureux, habitant des localités éloignées du centre de ce traitement, sont condamnés à subir cette horrible maladie ; c'est donc un devoir pour nous de publier ce que l'on sait du traitement de la teigne.

Lorsque cette maladie est récente, lorsqu'elle siége sur le tronc ou sur les membres, elle est facile

à guérir : c'est alors que les bains d'eau tiède, quelquefois alcalins ou sulfureux, peuvent faire arriver à ce résultat. Dans quelques circonstances mêmes, on l'a vue guérir spontanément à l'aide de simples soins de propreté. Mais lorsque la maladie est ancienne, lorsqu'elle a pris, pour ainsi dire, droit de domicile sur le cuir chevelu, il n'en est pas ainsi : plusieurs années sont quelquefois nécessaires pour sa guérison.

Dans les cas de maladie nouvelle et peu grave, il suffit, souvent, après avoir coupé les cheveux très-courts, ou après les avoir rasés, ce qui est encore mieux, de joindre à l'emploi des bains des cataplasmes de farine de lin, qui font tomber les croûtes, des lotions avec l'eau de lin, de son ou de guimauve, qu'on remplacera de temps en temps par de l'eau de savon. « Ces moyens, tout simples qu'ils paraissent, dit M. Cazenave, sont des auxiliaires sans contredit très-utiles et même indispensables dans la plupart des traitements externes bien dirigés ; c'est à eux qu'il faut attribuer, sans le moindre doute, certaines cures dont on a rapporté tout l'honneur à une médication au moins inutile, aux vésicatoires, par exemple. »

Le traitement des teignes anciennes et intenses est toujours infructueux si l'on ne commence pas par opérer la chute des cheveux, et ainsi que nous l'avons fait remarquer en faisant la description de cette maladie, chaque petite croûte creusée en godet est ordinairement traversée par un cheveu. Pour déterminer cette avulsion des cheveux, on employait jadis un moyen violent qui était connu vulgairement sous le nom de *calotte*. Cette calotte était un emplâtre agglutinatif que l'on préparait de la manière suivante : on délayait dans une bassine cent vingt-cinq grammes de farine de seigle dans une pinte de vinaigre blanc, on les mettait sur le feu, en ayant soin d'agiter continuellement le mélange ; on y ajoutait quinze grammes de deuto-carbonate de cuivre (vert-de-gris) en poudre, on faisait bouillir doucement, pendant une heure ; ensuite on ajoutait cent vingt-cinq grammes de poix noire, cent vingt-cinq grammes résine, et cent quatre-vingt-cinq grammes de poix de Bourgogne. Lorsque le tout était fondu, on jetait aussitôt dans l'emplâtre cent quatre-vingt-cinq grammes d'éthiops antimonial en poudre fine (alliage de mercure et d'antimoine obtenu par une longue trituration), on agitait le mélange jusqu'à ce qu'il eût pris une consistance convenable ; on étendait cet emplâtre sur de la toile noire un peu forte, et avant de s'en servir on le fendait en différents sens, afin qu'il ne fît aucun pli et qu'il pût être détaché par lambeaux.

Cette composition de la *calotte* est plutôt aujourd'hui un objet de curiosité que la recette d'une chose utile, car ce moyen était pour le malade la source d'horribles souffrances. Après avoir coupé les cheveux le plus près possible de la peau, avec des ciseaux, et après avoir fait tomber les croûtes ramollies au moyen des cataplasmes émolliens, on appliquait la calotte sur la tête du patient. Au bout de trois à quatre jours, on enlevait brusquement l'emplâtre à contre-poil, puis on en appliquait un second qu'on arrachait aussi au bout de trois à quatre jours. La calotte était renouvelée ensuite tous les deux jours, et chaque fois un grand nombre de cheveux était violemment arraché. Lorsque les cheveux qui restaient croissaient un peu, on avait soin de les raser, et l'application de l'emplâtre se continuait ainsi pendant plusieurs mois.

La douleur causée par ce remède barbare était des plus atroces, et M. Mahon affirme avoir vu un *enfant mourir deux jours après cette horrible opération!* On conçoit d'ailleurs que la souffrance ne pouvait diminuer qu'avec le nombre des cheveux, ce qui arrivait à mesure que le traitement continuait. Les premiers pansements arrachaient aux pauvres enfants des cris aigus, et ce n'était guère qu'après le troisième mois qu'ils voyaient diminuer notablement leurs douleurs inouïes. Comment, dira-t-on, les médecins pouvaient-ils se résoudre à remplir l'office de bourreaux ? Cela ne préjuge rien contre la bonté du cœur de ceux qui l'exécutaient ; on ne connaissait pas de moyen plus efficace, et il est juste d'avouer qu'on voyait souvent des teignes rebelles à toute espèce de traitement, guérir au moyen de la calotte. Cette hideuse médication n'est plus, heureusement, qu'un souvenir historique, de date récente il est vrai, et des moyens plus doux sont venus remplacer cet affreux remède.

La calotte avait encore un autre inconvénient que celui de la douleur, car elle ne se bornait pas à arracher les cheveux détériorés des parties malades, mais encore ceux qui siégeaient sur les endroits sains. C'est afin d'arriver au même but, en évitant le mauvais côté du traitement, que M. Samuel Plumbe a conseillé d'épiler les cheveux, un à un, avec de petites pinces, ainsi que le font les épileuses pour enlever les cheveux blancs. Ce moyen n'a pu être généralement adopté, car en outre du temps considérable qu'il réclame, il est encore très-douloureux ; il contribue aussi à enflammer la peau et ne

peut guère être employé que dans le cas où la maladie est très-limitée.

A ces méthodes épilatoires ainsi qu'à toutes les autres a succédé le traitement des frères Mahon. C'est ce traitement, sans contredit le plus avantageux pour la maladie qui nous occupe, qui est resté secret et qui est mis en usage par ceux qui le possèdent dans les hôpitaux de Paris. Voici la description qui en a été donnée par M. Rayer :

« MM. Mahon commencent par couper les cheveux à deux pouces du cuir chevelu, afin de pouvoir les faire tomber plus facilement avec le peigne; ils détachent ensuite les croûtes avec du saindoux, ou à l'aide de cataplasmes de farine de lin; puis ils lavent la tête avec de l'eau de savon. Ces onctions et ces lotions sont répétées avec soin pendant quatre à cinq jours, jnsqu'à ce que la surface du cuir chevelu soit nettoyée. C'est alors que commence le second temps du traitement, qui a pour but d'obtenir, *lentement* et *sans douleur,* l'avulsion des cheveux sur tous les points où la teigne faveuse s'est développée. On fait, tous les deux jours, des onctions avec une *pommade épilatoire;* ces onctions doivent être continuées plus ou moins longtemps, selon que la maladie est plus ou moins invétérée. Les jours où l'on ne met pas de pommade, on passe à plusieurs reprises un peigne fin dans les cheveux, qui se détachent sans douleur; après quinze jours de ces pansements, on sème dans les cheveux, une fois par semaine, quelques pincées d'une poudre épilatoire; le lendemain, on passe le peigne dans les cheveux, sur les points malades, et on y pratique une nouvelle onction avec la pommade épilatoire. On continue ainsi pendant un mois ou un mois et demi. On remplace alors la première pommade épilatoire par une seconde faite avec du saindoux et une poudre plus active, avec lesquelles on pratique également des onctions sur les points affectés, pendant quinze jours ou un mois, suivant la gravité de la maladie. Après ce terme on ne fait plus les onctions que deux fois par semaine, jusqu'à ce que les rougeurs de la peau soient entièrement disparues. Les jours où l'on ne fait pas usage de la pommade on peigne le malade une ou deux fois, en ayant soin de ne pas trop appuyer le peigne qu'on imprègne de saindoux ou d'huile. »

Pendant les années 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813, 439 individus du sexe féminin, atteints de la teigne faveuse, ont été guéris par cette méthode au bureau central des hôpitaux, et la durée moyenne du traitement a été de cinquante-trois pansements. Il a été constaté que les cheveux repoussaient constamment sur les points où l'on avait ainsi opéré une alopécie artificielle, lorsque le favus n'avait pas encore détruit les organes générateurs des cheveux. Il a eté démontré, en outre, que les poudres épilatoires, employées par M. Mahon, n'altéraient ni le cuir chevelu ni aucun autre organe.

Plusieurs faits, consignés sur les registres du bureau central, prouvent, en outre, qu'à l'aide de cette méthode on est parvenu à guérir des teignes faveuses qui avaient résisté à divers traitements. Ainsi ont été guéris, par MM. Mahon en 1808, huit teigneux qui avaient été traités inutilement par la calotte; dix-huit enfants qui avaient été traités inutilement à l'hôpital Saint-Louis par l'oxyde de manganèse pendant plusieurs années; neuf autres enfants, traités à l'hôpital des Enfants, par le charbon, pendant deux ans; en 1809, deux enfants qui avaient été traités sans succès par la calotte; en 1811, huit enfants déjà traités par la calotte; en 1813, trois individus traités par la poudre de charbon pendant plusieurs mois, et cinq déjà traités à Paris, à Boulogne, à Meaux et à Arvillers; en 1824, un enfant qui avait été traité à l'hôpital des Enfants, par l'oxyde de manganèse pendant deux mois, et un autre traité par la calotte pendant trois mois; en 1826, un individu traité par la calotte aux Dames Saint-Thomas, pendant six ans, et trois autres traités par le même procédé pendant un an; un autre traité à Versailles pendant deux ans; en 1817, un teigneux traité au Val-de-Grâce par différentes pommades pendant deux ans, et un second qui avait subi l'opération de la calotte pendant neuf mois; cinq autres traités aux Dames Saint-Thomas pendant deux, quatre et cinq ans, etc., et les heureux résultats obtenus par cette méthode ont été depuis confirmés par de semblables succès.

A défaut de la *poudre épilatoire* de MM. Mahon, dont ils n'ont pas publié la composition, on peut se servir, dans le même but, de sous-carbonate de potasse ou de soude, incorporé à la dose d'un ou deux gros dans une once d'axonge. Tous les jours, pendant huit ou dix minutes, on fera, avec cette pommade, des onctions sur les parties affectées; si la peau est peu enflammée, on la lavera ensuite avec une solution de deux gros de sous-carbonate de potasse dans une pinte d'eau, et les cheveux ne tarderont pas à se détacher sans effort.

M. Chevallier, qui a fait l'analyse de la pommade employée par MM. Mahon, affirme qu'elle doit son activité à la soude et à la chaux éteinte qui s'y trouvent en quantité à peu près égale.

Au moyen de ce secret de famille, ces messieurs avaient déjà guéri, en janvier 1839, tant dans leur longue pratique particulière, que dans le service qui leur est confié dans plusieurs hôpitaux de Paris et de la province, 39,719 individus. Il est vrai que sur ce nombre, il n'y en avait que 29,617 qui fussent atteints de la teigne faveuse, c'est-à-dire de celle que nous avons décrite ici et qui est la véritable teigne. Mais, malgré les immenses succès des frères Mahon, il est malheureusement certains cas dans lesquels la maladie ne peut guérir.

L'épilation constitue quelquefois le traitement tout entier et peut suffire pour la guérison ; mais dans beaucoup de cas, lorsqu'elle atteint son but, il faut encore modifier la surface malade par d'autres moyens ; c'est ainsi que la pommade suivante est employée avec succès :

Iodure de soufre..... 2 grammes.
Axonge..... 30 —
Mêlez avec soin.

Alibert employait une autre pommade qui réussissait très-bien et qui était composée de la manière suivante :

Prenez : Soude d'Alicante et sulfure de potasse finement pulvérisés. } de chaque 12 gram.
Axonge..... 90 —
Mêlez exactement.

« On se sert de cette pommade, dit Alibert, tous les jours, ou tous les deux jours, selon qu'on le juge convenable ; mais, avant son application, il convient préalablement de ramollir les croûtes faveuses par des cataplasmes, et d'en avoir même tout-à-fait débarrassé la tête, afin de mieux atteindre le siége du mal. Cette pommade, habilement administrée, change sans doute le mode d'irritation morbide qui a déterminé le développement du favus, car, à la longue, le cuir chevelu, qui était d'un rouge intense, ne tarde pas à blanchir sous l'influence du remède ; les démangeaisons s'affaiblissent et finissent par se dissiper entièrement. Très-souvent, pour que le médicament agisse d'une manière plus efficace, on emploie la poudre sous forme sèche, pulvérulente et sans axonge, car on présume que le corps gras dont elle est enveloppée arrête, jusqu'à un certain point, son action. »

Il nous reste maintenant à parler du traitement mis en usage par le docteur Chicoyne, et publié par lui dans le courant du mois dernier dans les journaux de médecine. Voici ce que ce praticien écrivait au rédacteur du *Journal des connaissances médico-chirurgicales :*

« Monsieur le Rédacteur,

« Après avoir employé sans succès les différentes médications généralement conseillées contre la teigne, j'ai cru devoir essayer le mode de traitement suivant, qui, sans avoir les inconvénients graves de la calotte, en possède tous les avantages, et est même doué d'une efficacité plus constante.

« Les cheveux sont préalablement coupés avec soin, le plus près possible du cuir chevelu, au moyen de ciseaux ; des cataplasmes de farine de graine de lin, renouvelés soir et matin et arrosés d'eau de Goulard, sont ensuite appliqués à nu sur toute la surface malade, jusqu'à ce que toutes les croûtes qui la recouvraient soient tombées. Alors le cuir chevelu étant bien nettoyé dans la partie affectée, au moyen d'eau de savon, les cheveux sont coupés de nouveau, mais cette fois avec un rasoir, le plus près possible de leurs racines, et puis toute la surface étant essuyée avec un linge fin, on a recours à la préparation suivante :

Prenez : Farine de seigle, 30 grammes ;
Vinaigre blanc, 1/4 de litre.

« Délayez la farine de seigle dans le vinaigre et agitez sans cesse sur le feu pendant une demi-heure, ajoutez ensuite :

Poix noire. . . . . 50 grammes.
Résine . . . . . 30 id.
Poix de Bourgogne. 45 id.

« Quand le tout est fondu, on laisse sur le feu, en agitant sans cesse, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une consistance telle, qu'on puisse étendre aisément au besoin le médicament refroidi sur une toile forte, à la manière du diachylon gommé.

« La toile, enduite avec soin de cette préparation, est coupée par bandes de quatre centimètres de largeur, qui sont appliquées de bas en haut en rayonnant vers le sommet de la tête sur toute la surface malade ; au bout de huit à neuf jours de cette application, on lève avec soin, de bas en haut, chaque bandelette, qui emmène avec elle, sans trop de douleur, les racines et les bulbes malades des cheveux ; on laisse alors écouler huit jours sans application, pendant lesquels on fait des lotions d'eau de savon, et des frictions avec du saindoux ; puis, au bout de ce délai, on fait une nouvelle application de l'emplâtre, qu'on lève de la même manière et après le même laps de temps que la première, et ainsi de suite jusqu'à la guérison complète, qui est plus ou moins prompte, selon que la maladie est plus ou moins invétérée.

« J'ai guéri par ce mode de traitement, d'une manière radicale, environ vingt-trois teigneux, qui tous avaient la maladie depuis plusieurs années ; un d'eux était atteint de cette affection dégoûtante depuis treize ans et avait subi sans succès toutes sortes de traitements ; plusieurs des autres étaient atteints de la maladie depuis huit à dix ans. Je n'ai vu chez aucun la maladie reparaître après un traitement complet : j'ajouterai que tous les malades que j'ai guéris ont une chevelure magnifique et parfaitement fournie.

« Agréez, etc. CHICOYNE, Dr M. »

Certes, l'assertion d'un homme instruit et estimable n'est pas sans valeur, mais si l'on se reporte au traitement de la teigne par la *calotte,* on ne trouve pas une très-grande différence entre cet ancien et cruel moyen et celui nouvellement vanté. Nous remarquons ce passage de la lettre de M. Chicoyne, dans lequel il dit que chaque bandelette emmène avec elle, *sans trop de douleur*, les racines et les bulbes malades des cheveux. Ce traitement, quoique efficace, n'est donc pas exempt de douleur ?

Il nous resterait à parler du traitement général à faire suivre au malade, et certes il n'est pas sans importance ; de ce traitement qui consiste en tisanes dépuratives, bardane, saponaire, pensée sauvage, douce-amère, chicorée sauvage, etc., etc. ; des purgatifs et du régime tonique et substantiel qui doit être suivi par celui qui a le malheur d'être atteint de la teigne : mais il est impossible de tracer de règles fixes à cet égard, et il n'y a guère qu'un médecin instruit qui puisse, en présence du malade, diriger ces moyens généraux.

Peut-être même quelques personnes, appréciant mal nos intentions, blâmeront la hardiesse que nous avons eue d'initier les gens du monde à un traitement en règle, mais nous avons dit nos motifs, nous les croyons sérieux et honorables, et, quoi qu'il arrive, *honni soit qui mal y pense.*

Dr REINVILLIER.

Des inconvénients du camphre et des moyens d'y remédier.

Par le Dr C. E. BOURDIN.

Premier article.

I. — *Le camphre devenu populaire ; pourquoi.*

Prôné avec enthousiasme par quelques admirateurs sincères, recommandé avec une ténacité opiniâtre par certains hommes qui surent s'en faire une arme de charlatanisme, le camphre est devenu l'un des médicaments les plus employés de nos jours, et il a pris le premier rang dans la médecine populaire.

La renommée du camphre repose sur deux bases : sur les qualités incontestables de ce précieux agent ; puis, sur des qualités supposées, inventées à plaisir, dans des intérêts plus faciles à comprendre qu'à honorer.

Ecoutons les apologistes passionnés. Véritable panacée, c'est-à-dire remède à tous maux, le camphre serait, à les entendre, le médicament par excellence ; les maladies les plus invétérées ne sauraient lui résister ; les plus incurables ne seraient que l'occasion des triomphes les plus certains. Depuis le choléra jusqu'aux piqûres de cousins, depuis l'entorse jusqu'à la fièvre jaune, depuis la gale jusqu'à l'ivresse, presque toutes les maladies pourraient être guéries par ce merveilleux médicament. On ajoute même, sans rire, qu'il aurait la propriété, toute féerique, de ne pas faire du mal quand il ne fait pas de bien.

Tout cela se dit et se répète dans un certain monde ; tout cela est cru, comme parole d'Evangile, à tel point qu'on ne sait plus s'il faut s'étonner davantage de l'effronterie des charlatans qui affirment, ou de la niaise crédulité de ceux qui écoutent de pareils discours.

Aux yeux des personnes de sens et d'expérience, les promesses trompeuses du charlatanisme ont peu de valeur ; mais aux yeux des hommes du monde qui n'ont pas les connaissances suffisantes pour se défendre contre les annonces mensongères, ces promesses deviennent un péril. On peut aisément le concevoir.

Les esprits crédules, et le nombre en est grand, sont les victimes prédestinées du charlatanisme. Ils se livrent corps et bourse à quiconque se présente à eux avec de belles paroles sur les lèvres, et le visage couvert du masque de la philanthropie. De là, deux périls. De l'argent, je ne prendrai souci ; mais de la santé, c'est autre affaire.

Sans me faire illusion sur la portée de mes paroles, et prenant conseil de ma bonne intention seulement, je vais essayer de faire connaître les effets physiologiques du camphre, ainsi que les accidents graves qui peuvent résulter de l'usage intempestif ou de l'abus de ce médicament.

Je ne suis pas l'ennemi systématique du camphre. Loin de là. Tous les jours j'en conseille l'usage, et l'expérience m'a appris que ce médicament était l'un des plus précieux de la matière médicale.

Avant de dire le mal, je dirai donc le bien. C'est

justice et convenance. Pour acquérir le droit de blâmer les abus, il faut savoir louer l'usage rationnel et modéré.

II. — *Utilité du camphre dans le traitement de diverses maladies.*

Le camphre rend d'excellents services dans le traitement de plusieurs maladies. On l'emploie comme antispasmodique ou calmant, dans diverses maladies nerveuses, dans la chorée, l'hystérie, l'épilepsie, le délirium tremens, l'asthme convulsif, la fureur utérine, certaines névralgies, comme la sciatique, etc., dans certaines variétés de folie. On l'emploie aussi contre les vers, les fièvres éruptives adynamiques, les fièvres putrides ou typhoïdes, comme on les appelle aujourd'hui; les fièvres continues avec tendance à la gangrène, par exemple : les fièvres des camps ou des hôpitaux. On en fait un usage journalier dans le traitement de diverses maladies des voies urinaires, particulièrement dans l'inflammation de la vessie produite par les cantharides; on l'a même conseillé au début de la plupart des grandes inflammations, mais cet usage est au moins tombé en désuétude.

A l'extérieur, on en fait un usage avantageux dans le traitement de diverses éruptions cutanées chroniques accompagnées de démangeaisons; dans les ulcères de mauvaise nature; dans la gangrène spontanée, la pourriture d'hôpital, l'érysipèle traumatique; dans les engorgements des mamelles connus sous le nom de *poil;* dans les affections rhumatismales aiguës ou chroniques, articulaires ou musculaires; dans certaines ophthalmies; dans les affections couenneuses et gangreneuses de la bouche et de la gorge; dans certaines entorses et ecchymoses légères; enfin on l'associe aux cantharides dans la composition du vésicatoire pour atténuer l'action de celles-ci sur les organes génito-urinaires.

La simple énumération des cas dans lesquels le camphre rend de bons offices, soit seul, soit combiné avec d'autres agents médicamenteux, est, à mon avis, le plus bel éloge qu'on puisse en faire, car il existe peu de médicaments qui tiennent une si large place dans la matière médicale.

Mais à côté de l'usage trône l'abus.

Pour se défendre contre ce dernier, et pour conserver au camphre le rang qu'il occupe parmi les médicaments précieux, il est utile, après avoir constaté les qualités qui le distinguent, de faire connaître certains accidents dont il peut être la source.

III. — *Action du camphre sur les animaux.*

Plusieurs physiologistes ont soumis des animaux à l'action du camphre. Pour un très-grand nombre d'animaux de diverses classes, cette substance est un poison véritable, parfois même très-énergique. Les insectes périssent presque tous sous l'influence des émanations du camphre; cependant, les teignes, qui mangent la laine, résistent avec beaucoup de vigueur. Les grenouilles périssent également très-vite, les oiseaux de petite taille, comme les passereaux, succombent en un quart d'heure. Les chiens auxquels on administre des lavements assez fortement chargés de camphre périssent dans des convulsions.

Les cabiais, les chats, les lapins, les moutons, soumis au même traitement, succombent en présentant les symptômes formidables des empoisonnements par les substances narcotico-âcres. J'ignore si des expériences ont été faites sur de plus grands animaux, comme le cheval, le bœuf, etc. Les vétérinaires, et parmi eux je citerai M. Bouley, professeur de clinique à l'école d'Alfort, administrent le camphre aux chevaux, à la dose de vingt grammes. Cette dose énorme n'a jamais produit d'accidents.

Les médecins qui se sont livrés plus spécialement à l'étude de la médecine légale ont tiré les mêmes conclusions des expériences tentées par eux sur les animaux, et particulièrement sur les mammifères, qui se rapprochent le plus de l'homme par leurs fonctions physiologiques. A peine si des divergences minimes et relatives seulement à des détails réellement secondaires se rencontrent dans leurs récits.

« Le camphre, dit M. Orfila, agit en excitant énergiquement le cerveau et tout le système nerveux, et en produisant la mort en très-peu de temps et au milieu des convulsions les plus horribles. » (*Toxicologie,* tome II, page 405.) Les expériences de M. Orfila sur les chiens ont été souvent contrôlées, et chaque fois confirmées.

Un autre toxicologiste, M. le Dr Devergie aîné, a décrit avec beaucoup de soin l'ensemble des symptômes de l'empoisonnement des chiens. Il s'est exprimé de la manière suivante : « Les symptômes que le camphre développe consistent d'abord dans un état d'abattement avec suspension de la respiration, ou dans un état d'agitation plus ou moins sensible, pendant laquelle il y a un affaiblissement marqué des sens. Cet état n'est pas durable : dix, douze ou vingt minutes s'écoulent, et bientôt une difficulté plus ou moins grande dans la marche se manifeste, la tête se renverse en arrière, l'animal fait quelques

pas et s'arrête tout à coup, ou bien il marche de côté et en décrivant un cercle. Survient un calme nouveau : puis tout à coup l'animal se renverse en arrière comme pour faire la culbute; tous les muscles sont agités; le chien jette des cris horribles, de l'écume survient à la gueule; la langue et les gencives sont livides, la respiration est très-difficile et la mort a lieu le plus ordinairement après une ou deux attaques violentes. » (*Médecine légale,* tome II, page 837.)

Je suis d'avis, en thèse générale, qu'il ne faut pas conclure avec trop de facilité des animaux à l'homme. Néanmoins, et dans le cas actuel, les symptômes observés, soit dans les mammifères, soit chez l'homme, ont une analogie si frappante, qu'on ne peut refuser aux expériences une grande valeur. Cette question est, sans contredit, l'une de celles qui ont été le plus éclairées par la pathologie comparée.

IV. — *Action sur l'homme.*

Les effets du camphre sur l'homme n'ont pu être étudiés qu'accidentellement, car on ne joue pas avec la vie humaine comme avec la vie des animaux. D'ailleurs, le développement plus grand du système nerveux, l'intervention de l'intelligence et des conditions morales, les habitudes sociales, les tempéraments si variables, etc., chez l'homme, rendent les observations plus difficiles et plus compliquées.

Contenue dans de justes limites, l'action du camphre sur l'homme est très-salutaire, mais au delà de ces limites elle devient pernicieuse. Dans ce dernier cas, elle produit des accidents qui peuvent aller jusqu'à la mort.

Mais à quelle dose le camphre conserve-t-il ses propriétés médicamenteuses ou utiles? A quelle dose devient-il poison? C'est ce que personne ne sait d'une manière même approximative. Tandis que quelques écrivains regardent son usage comme dangereux à la dose de cinquante centigrammes à un gramme, d'autres soutiennent qu'il n'est vraiment redoutable qu'à la dose de dix à quinze grammes. Cette question ne peut pas se résoudre par des opinions : les faits seuls doivent servir à établir notre jugement. Interrogeons donc les faits.

La simple inspiration du camphre détermine chez beaucoup de personnes des maux de tête parfois violents, qui peuvent s'accompagner de vomissements.

Une demoiselle qui depuis longtemps n'est plus jeune, d'un caractère bizarre, d'une intelligence assez développée, est sujette à une foule de maladies, plus ou moins sous l'empire de l'imagination. Des douleurs fréquentes la tourmentent. Autrefois elles prenaient la forme hystérique; maintenant elles se fixent plus particulièrement à la tête et se compliquent d'une sorte de demi-délire, avec idées extravagantes et une agitation qui se rapprochent de la manie. Ces divers états inclusifs, qui se sont fréquemment reproduits, ont souvent nécessité l'emploi du camphre. Or, chaque fois que l'on a eu recours à ce médicament, la malade a éprouvé des céphalalgies violentes accompagnées d'étourdissements et d'une violente excitation du système nerveux. L'odeur seule du médicament produit ces accidents; à plus forte raison l'administration intérieure. Aussi a-t-on été obligé d'en abandonner l'usage, quelle que soit d'ailleurs l'indication qui se produise actuellement.

M. Bergousi, médecin de Pavie, ayant voulu étudier sur lui-même l'action du camphre, éprouva une grande excitation et des symptômes effrayants de congestion cérébrale.

Les frictions à la peau suffisent, dans certains cas, pour produire l'empoisonnement par le camphre.

J'ai actuellement sous les yeux un malade affecté de douleurs rhumatismales des articulations. Des frictions faites avec de l'eau-de-vie camphrée déterminent promptement chez ce malade des douleurs de tête et des envies de vomir. Ce dernier phénomène est très-prononcé et, à coup sûr, augmenterait jusqu'au vomissement, si l'on ne suspendait pas les frictions. Ce malade est très-impressionnable : néanmoins je dois dire que les autres odeurs, même celles qui lui sont désagréables, ne lui donnent ni céphalalgie, ni envie de vomir. A cet égard il subit la loi commune.

Un homme ayant dépassé la quarantaine, de constitution assez bonne, tempérament lymphatique sanguin, habituellement bien portant, et surtout fort calme de sa nature, me fit appeler pour avoir mon avis à l'occasion d'une légère entorse du pied. Je conseillai l'usage des compresses imbibées d'eau-de-vie camphrée. Les personnes qui entouraient le malade me dirent que les préparations camphrées provoquaient ordinairement chez lui une surexcitation nerveuse considérable. Certaines circonstances, inutiles à rappeler ici, me firent penser qu'il y avait au moins une grande exagération dans ce qu'on me disait. J'insistai donc sur l'application des compresses. Mon ordonnance fut exécutée ponctuellement. Le lendemain matin j'allai voir mon malade, poussé par le regret de n'avoir peut-être pas assez écouté ce qui m'avait été annoncé. La nuit avait été des plus mauvaises, sans sommeil et remplie d'agitation. La dou-

leur avait contribué moins que le camphre lui-même à provoquer cet état, puisque les souffrances locales avaient été presque nulles. Le pouls était petit, la bouche et la gorge sèches, l'œil animé, la peau cependant un peu moite et les urines fréquentes, mais peu abondantes. Le malade se plaint d'une fatigue considérable particulièrement dans les reins. Je fis supprimer immédiatement les compresses camphrées. La journée et la nuit suivantes furent bonnes. Le troisième jour j'ordonnai de nouveau le camphre, mais incorporé, cette fois, dans l'huile. On recommença les frictions dans la soirée, et, au bout de quelques heures, les symptômes de surexcitation nerveuse reparurent. La nuit fut très-mauvaise. Le lendemain, en présence des accidents deux fois développés sous l'influence du camphre, je restai convaincu du mauvais effet de ce médicament sur mon malade.

L'usage du camphre, à l'intérieur, détermine des accidents qui peuvent aller jusqu'à la frénésie, la paralysie et même la mort. Je citerai quelques faits seulement. Dr Bourdin.

(*La suite au prochain numéro.*)

Corps étranger arrêté dans la première portion du conduit alimentaire.

M. le docteur Ivan a publié l'observation suivante, qui nous paraît assez intéressante pour que nous en fassions part à nos lecteurs :

« Deux enfants, l'un de cinq ans, l'autre de quatre, jouaient ensemble chez leur père, marchand de vin, avec un petit ménage ; tout à coup, l'aîné jette un cri aigu, tandis que son frère tombe à la renverse sans parole. La mère accourt, s'informe, et apprend que l'aîné, voyant son frère mettre de petites assiettes dans sa bouche avait voulu lui en faire avaler une, et la lui avait enfoncée avec le doigt dans la gorge. C'est dans ce moment que le cadet était tombé.

« La mère effrayée conduit son enfant chez M. Lecanu, qui, d'après ce qu'on lui rapporte, administre un grain d'émétique dans deux cuillerées d'eau gommée ; mais il reconnut bientôt que le corps étranger était placé en travers, et bouchait absolument le conduit œsophagien, puisque l'eau ne put descendre dans l'estomac : on m'envoya chercher.

« En arrivant, je vis le petit malade assis sur les genoux de sa mère, la tête penchée en arrière, la face rouge, l'œil saillant et fixe, les veines du cou très-prononcées, les artères battant avec beaucoup de force, la bouche pleine de salive écumeuse, mêlée de sang, les membres supérieurs raides, les inférieurs fléchis et le ventre tendu.

« Après avoir pris connaissance de l'accident, je procédai de la manière suivante à l'extraction du corps étranger.

« J'essayai d'abord, mais vainement, de provoquer des vomissements avec une plume promenée dans l'arrière-bouche. J'introduisis donc les doigts, indicateur et médius, et les écartant, je fis glisser une sonde de gomme élastique dans l'œsophage ; j'arrivai assez facilement au corps étranger ; la sonde était entrée au moins de quatre pouces, je lui imprimai un léger mouvement ; le liquide qui était dans la bouche s'écoula, et pendant que je m'efforçais à retourner le bec de ma sonde, l'enfant fit un effort, qui fut suivi d'un vomissement ; retirant alors ma sonde, je trouvai l'assiette dans sa bouche, elle était de la grandeur d'une pièce de vingt sous.

« Le malade prit une potion calmante quelques instants après : l'accident n'eut pas d'autres suites. »

Effets de l'introduction de l'air dans les veines,

PAR LE DOCTEUR HENRY JOFFRE.

La question si importante et si longtemps débattue relative au danger ou à l'innocuité de l'air introduit dans les voies circulatoires, ne peut plus en être une aujourd'hui. La science possède, il est vrai, peu de faits sur ce point, mais, si je ne me trompe, ils sont concluants ; on ne peut raisonnablement, à moins qu'on ne s'obstine à nier la vérité, révoquer en doute les effets terribles de ce fluide quand il arrive jusqu'au cœur. Lieutaud, Morgagni, Bichat, et autres pathologistes célèbres, les avaient constatés. De nos jours, plusieurs médecins en ont rapporté des exemples remarquables dans la *Gazette médicale*. Deux chirurgiens célèbres, MM. Dupuytren et Delpech, ont eu, chacun dans une circonstance malheureuse, l'occasion de s'assurer des résultats terribles dont il s'agit ; l'observation du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu est connue de tout le monde médical : je ne sache pas que celle du professeur de Montpellier, qu'une mort si déplorable a enlevé à la science et à l'humanité, ait été livrée à la publicité ; je crois devoir la rapporter ici.

Un jeune homme, âgé de trente ans, se présenta à l'Hôtel-Dieu de Montpellier pour se faire traiter d'une tumeur cancéreuse occupant la presque tota-

lité du bras et de l'avant-bras. La peau qui recouvrait la tumeur était amincie et rompue dans les points les plus distendus ; des hémorrhagies commençaient à se déclarer, et tout faisait craindre qu'elles ne devinssent considérables.

Cet état de choses, joint à l'aspect de mauvaise nature de la tumeur, fit juger au chirurgien en chef que la désarticulation du bras à l'épaule était indispensable et l'unique moyen qui offrît quelques chances de salut. Cette opération fut entreprise ; mais le bras était à peine détaché que le malade était sans connaissance ; quelques secondes après il n'existait plus. Un coup de foudre aurait à peine produit une mort aussi prompte. Les vaisseaux, ainsi que cela a lieu dans ces sortes d'affections, étaient d'un calibre énorme, néanmoins la quantité de sang répandue ne fut pas très-grande.

L'opérateur, surpris autant qu'affligé d'un événement aussi inattendu, et prévoyant, ainsi que cela arriva, que la malveillance ne manquerait pas de saisir cette occasion de le dénigrer, voulut, tant dans l'intérêt de la science que pour sa réputation propre, répondre à ses ennemis, les faits en main, en leur prouvant que ce qu'on pouvait lui imputer à blâme n'était que le pur effet d'une circonstance malheureuse au-dessus des prévoyances humaines. En conséquence, peu de temps après la mort le cadavre fut plongé dans l'eau, et on l'y ouvrit en présence de nombreux spectateurs. Quel ne fut pas le désappointement de bien des personnes, quand, à l'incision des vaisseaux et du cœur, on vit se dégager une infinité de bulles d'air qu'il fut facile de recueillir !...

Remède le plus sûr contre le tœnia ou ver solitaire,

PAR LE Dr PRUNERBEY.

L'Abyssinie est le pays dans lequel on rencontre le plus fréquemment le tœnia et qui possède incontestablement les remèdes les plus sûrs, les véritables spécifiques contre ce parasite. L'auteur dit avoir employé avec succès, jusqu'en 1848, le kosso (kousso) chez des centaines de malades, lorsque son ami M. d'Abadie, revenant d'un voyage au Caire, avec son maître de langue, natif de Gondar, lui remit un sac plein d'écorces jeunes de mussenna (massena), remède populaire dans l'Abyssinie contre le tœnia. La première expérience en fut faite sur le maître de langue lui-même. Des bols faits avec 60 grammes d'écorce réduite en poudre et de la viande hachée et légèrement cuite furent administrés au malade qui pour toute nourriture ne reçut qu'un peu de riz. Le soir qui précéda l'administration du médicament et pendant toute la journée il ne mangea rien, jusqu'au soir, où il prit encore un peu de riz. Déjà le lendemain le tœnia fut rendu dans une selle, en plusieurs morceaux un peu ramollis et infiltrés.

Dans ces deux dernières années, l'auteur a encore employé avec un succès complet ce remède chez dix-neuf individus. L'action de l'écorce jeune de mussenna, de la famille des légumineuses, se distingue de celle du kosso en ce qu'elle tue le parasite sans provoquer la diarrhée, et n'exige pas, comme cela a lieu quelquefois avec le kosso, au reste excellent remède, d'autres moyens secondaires.

Des causes de la peste en Egypte,

PAR M. HAMONT.

Deuxième article.

« L'Égyptien, s'il ne fait rien pour se conserver, est d'une habileté incomparable pour détruire son existence ; il s'est constitué son propre bourreau.

« Dans son village bâti au niveau d'un sol humide, il assemble, il amoncèle, comme à dessein, toutes les causes de destruction dont il a pu disposer et afin que son œuvre ne puisse lui faire défaut, observez-le : il ceint sa demeure, son village, d'une montagne de décombres, de plâtres, et emprisonné de la sorte, il paraît défier une ventilation qui assainirait la localité où il a fixé son domicile. Tous les jours il jette des immondices sur ce rempart ; il exhausse ces dépôts dont l'emploi serait vraiment avantageux si on les disséminait sur les terres en culture.

Blotti dans cette enceinte, on dirait que le fellah a voulu se faire un monde à part et ne point user des éléments conservateurs que la Providence a jetés avec profusion dans la vallée du Nil. Suivez-le dans ses opérations, et dites si constamment il n'est pas à côté du vrai.

« Dévoré par la vermine, il change très-rarement de linge ; puis, comme si le nez et la bouche ne pouvaient lui suffire pour engloutir l'air méphytique qu'il a composé, il marche, en général, vêtu seulement d'une tunique de toile très-large, d'un ample manteau de laine brune ; ou bien des haillons lui couvrent imparfaitement la ceinture et les épaules. Ainsi affublé, une grande partie de sa peau se trouve

en contact avec l'air extérieur, et devient, elle aussi, un instrument contraire à sa santé.

« Dans les villages égyptiens, à des jours désignés de la semaine, se trouvent des marchés publics, où on vend en été une grande quantité de poissons. Ces poissons, mal salés, à demi pourris, laissent dégager d'épouvantables odeurs qui vous étourdissent au point de vous faire tomber si vous ne fuyez au plus tôt.

« Pour compléter cet océan de misère et combattre de plus en plus la puissance bienfaisante du climat, l'Égyptien veut qu'après sa mort ses propres dépouilles servent encore à corrompre le milieu dans lequel il a vécu. C'est dans les villes, dans les villages, dans les maisons mêmes, qu'on dépose, qu'on enfouit les morts; mais comment fait-on, quelles sont les pratiques des Égyptiens? A faire reculer d'horreur! »

« Ici, on place les cadavres sur la superficie de la terre, ou dans des excavations de trente à trente-cinq centimètres de profondeur. Dans le premier cas, les morts sont couverts de terre, de sable; dans le second cas, on fait avec des briques crues, ou de la boue, une très-mince maçonnerie qui tombe bientôt, se fendille, se crevasse, laisse voir les cadavres, et livre passage à des essaims de mouches qu'attirent les exhalaisons des tombeaux. Ces mouches deviennent très-redoutables; elles emportent avec elles la sanie des cadavres, et peuvent l'inoculer aux hommes, aux animaux qu'elles tourmentent.

« Dans d'autres cantons, dans d'autres endroits, l'usage est différent. Sur un terrain plus ou moins spacieux s'élèvent, serrés les uns contre les autres, des tombeaux, soit arrondis en forme de chapiteaux, soit longs et carrés; une pierre en ferme l'entrée. Chacun de ces tombeaux est un petit cimetière dans un grand, où l'on jette, où l'on empile au milieu d'ossements, de chairs en décomposition, des cadavres; mais ces tombeaux, inhabilement construits, sans solidité, dont l'ouverture est incomplétement fermée, croulent ou en partie ou en totalité, et laissent les morts sans sépulture. Des chiens, des hyènes, des chacals, attirés par la puanteur de ces lieux, pénètrent dans les cimetières, fouillent, cherchent, enlèvent des cadavres pour s'en nourrir, et laissent à moitié dévorés, sur un sol taché de sang humain, les restes de leur affreuse pâture.

« Il faut avoir été témoin de cet état de choses pour se faire une idée juste du dégoût, du malaise qu'occasionnent et la vue et les émanations des cimetières égyptiens. Situés précisément au centre des habitations des vivants, ces charniers sont une source permanente de calamités; chaque soir, après le coucher du soleil, il s'en élève une atmosphère impure, dont les indigènes eux-mêmes ressentent bientôt les terribles effets.

« Si vous admettez que de telles pratiques, que de pareilles négligences peuvent influer défavorablement sur la santé des Égyptiens, le mal devient cent fois pire quand règne une de ces épidémies de peste ou de choléra qui moissonnent les populations. Alors on ne rencontre que convois funèbres, on n'entend que le chant lugubre du prêtre mahométan, et les cris perçants des pleureuses, des femmes qui accompagnent les cercueils.

« En temps de peste, il arrive parfois que les vivants manquent pour le transport des morts : c'est alors que se présente de toutes parts à vos yeux ce que l'humanité peut offrir de plus accablant. Ici, une femme tombe, expire dans la rue, et un enfant qu'elle allaitait presse encore une mamelle flétrie, dont il ne peut plus rien extraire.

« Là, un homme dans les convulsions se débat contre la mort, et le fossoyeur embarrassé, pressé par le grand nombre des cadavres, les tasse, les lie sur un chameau et en conduit ainsi vingt à la fois dans un cimetière déjà trop plein et où les morts se putréfient en plein air.

« Représentez-vous quinze, vingt villages très-rapprochés, ou une ville comme le Caire, frappés de peste; représentez-vous quinze, vingt cimetières jonchés de morts sans sépulture; pensez-vous qu'un semblable désordre ne soit pas de nature à aggraver, à prolonger le mal? — Dans ce désordre on enterre, on jette parmi les morts des hommes, des femmes, chez qui la vie n'est point encore éteinte. Voici une preuve de ce que j'avance :

« A Mansoura, pendant l'épidémie de choléra, une femme enceinte tomba malade; bientôt elle ne donna plus aucun signe de vie aux assistants, qui se hâtèrent de la transporter au cimetière placé dans le milieu de la ville. On jeta la prétendue morte dans un de ces tombeaux bâtis comme des fours. Peu de temps après des habitants passèrent devant la tombe et entendirent les vagissements d'un enfant. Effrayés, ils se sauvèrent, au lieu d'entrer, et allèrent chercher d'autres personnes. Celles-ci accoururent au cimetière, pénétrèrent dans le tombeau d'où partaient les cris, et aperçurent un enfant nouveau-né, et une femme en vie qui expira peu d'instants après.

« Si vous condamnez en présence du fellah ces coutumes malheureuses, il vous qualifie d'athée, et

dit en montrant du doigt le ciel : Tout vient de là, nos jours sont comptés, et si je meurs aujourd'hui, c'est que je suis arrivé au terme de ma vie.

« Partant de ce principe dont rien au monde ne le fera dévier, l'Égyptien laisse tout se détruire, et dans une quiétude alarmante il marche à la mort avec une résignation admirable. Rien, selon lui, ne peut ici-bas attenter à ses jours, sans la permission de Dieu ; aussi vit-il dans un calme que ne connaît point l'homme de l'Europe.

« Les pluies, fréquentes en hiver dans le Delta, tombent quelquefois comme des torrents sur les maisons de boue des Égyptiens, remuent, divisent, délayent, entraînent ces amas d'ordures qui ferment l'entrée des villages, font déborder les égouts dont j'ai parlé, et des ruisseaux de vidanges, de matières putréfiées, coulent dans la demeure du fellah avec la terre des cimetières, avec des débris de cadavres et des linceuls qui les recouvraient. Impassible au milieu de cette scène de destruction, l'Arabe prie, mais avant d'invoquer l'Être suprême, il doit se laver, et, à défaut d'eau courante, il se jette dans une eau qui croupit à côté de lui et où surnagent des charognes, les restes de quelques-uns de ses animaux domestiques. Le rouissage du lin et du chanvre accroît cette puissance délétère.

« Quand le Nil grandit et commence à se répandre dans la campagne, on place le lin, le chanvre, dans des fosses creusées pour cet usage. On recouvre ces planches d'une couche de terre, où d'une pierre qui les cache en partie et les fait submerger. Lorsque le Nil s'est retiré, on trouve, amassé dans ces fosses, une quantité prodigieuse d'animaux de plusieurs espèces, rats, souris, insectes, reptiles, poissons, qui, macérés, réduits en putrilage, mêlent leurs émanations à celles du chanvre, du lin, et produisent une odeur horriblement fétide, dont il est facile de comprendre la puissante malignité.

« Les villes, en Égypte, ne sont pas dans des conditions plus favorables que les villages. Les rues en sont tortueuses, étroites, les maisons serrées, obscures, basses, percées de petites fenêtres. Ces villes, comme le Caire, par exemple, sont traversées par de longs canaux où aboutissent les égouts, les lieux d'aisance de toutes les maisons. Aussi, lorsque le fleuve décroît, il est impossible de séjourner dans le voisinage de ces cloaques, tant l'air en est corrompu.

« Le sol des villes, c'est de la boue pétrie des détritus de végétaux, de débris d'animaux, qu'on jette depuis une succession de siècles sous les pieds des passants.

« J'en finis avec ces détails, et j'arrive à cette question : Quelle est la nourriture du fellah ?

« Plus des trois quarts de la population, sont réduits à n'ingérer dans leur estomac que des substances dont la vue seulement provoque des nausées. Ils ne touchent jamais au blé qu'ils cultivent ; il leur est défendu d'en user. Leurs maîtres, ceux qui les exploitent, leur donnent de la viande, mais de celle qui provient d'animaux malades, de bœufs, de chameaux, de buffles, de moutons, atteints de charbon, de dyssenterie... Et à quelles conditions l'ont-ils ? Forcément en la payant ; car le maître trouve bon de s'indemniser ainsi de la perte de son bétail. Cette viande malsaine, flasque, le fellah la fera bouillir ou la mangera assaisonnée avec un peu de beurre rance. Quel que soit son degré de cuisson, je n'admets pas que toujours ses principes nuisibles soient annihilés par le feu. (*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Dans une leçon sur les maladies de la peau, faite à l'hôpital Saint-Louis, par M. Devergie, ce professeur faisait dernièrement l'éloge de la *poudre de vieux bois* comme moyen efficace contre certaines affections légères de la peau, telles que les rougeurs des nouveau-nés, les petites érosions de la figure et des oreilles, etc. Rien de mieux, disait-il, dans ces circonstances. Autrefois, toutes les pharmacies en avaient leur provision, et les dames n'usaient pas d'autre poudre pour leur toilette. Aujourd'hui on ne la trouve que dans les pharmacies de date ancienne ; c'est que les parfumeurs se sont emparés de la préparation de ces sortes de poudres, et cependant elle est bien préférable à tout ce que l'on a fait depuis.

— Le directeur de la clinique des enfants malades de Vienne emploie avec succès, contre la débilité qui succède souvent à certaines maladies chez les enfants, l'*extrait de sang de bœuf*. Ce médicament avait été déjà prôné par les médecins dès la plus haute antiquité, mais les résultats obtenus par le médecin allemand n'en sont pas moins fort intéressants. Voici comment ce médicament est administré dans l'hôpital que nous citons :

Du sang frais de bœuf est passé par un tamis de crin et évaporé au bain-marie jusqu'à dessiccation complète ; on obtient ainsi une poudre qui est donnée à la dose de 50 centigrammes à un gramme en substance ou dissoute dans de l'eau. Les cas dans lesquels ce remède a trouvé une application sont les suivants :

1° Epuisement après des diarrhées chroniques chez des enfants un peu âgés. Il est inefficace contre le marasme des enfants nouveau-nés et des enfants rapidement sevrés ;

2° Epuisement après le typhus des enfants. Il est bien supporté et hâte la convalescence;

3° Epuisement après des fluxions de poitrine graves non encore tout-à-fait terminées, où il existe encore de la toux et de la fièvre;

4° Epuisement à la suite de suppuration d'abcès et d'ulcères scrofuleux;

5° Et épuisement après des hydropisies survenues à la suite de la scarlatine, où il doit être préféré à tous les autres toniques.

Le médecin allemand n'est pas, au reste, le seul qui emploie l'extrait ou poudre de sang; M. le docteur A. Berton, ainsi qu'il l'a écrit aux journaux de médecine, emploie ce médicament depuis près d'un an. « Cette substance, dit-il, qui n'est nullement dispendieuse et peut trouver son emploi utile dans la faiblesse consécutive des maladies graves, consiste tout simplement dans du sang de bœuf desséché au bain-marie et tamisé. J'ai expérimenté avec succès ce moyen chez les enfants, les adultes et les vieillards, dans les circonstances analogues à celles indiquées, mais trop rares, au reste, dans la pratique civile pour permettre autre chose que des présomptions favorables. J'administrais cette poudre que j'appelais *hématosique*, à la dose de un, deux, et progressivement quatre grammes par jour. »

— Il peut être intéressant pour beaucoup de personnes d'avoir une idée exacte du nombre des étudiants en médecine qui puisent leur instruction à la Faculté de Paris. Ce nombre a continué à suivre cette année la progression croissante qui avait été interrompue en 1848, et qui avait repris dès 1849. On sait qu'il y a en France trois Facultés de Médecine, Paris, Montpellier et Strasbourg; la première est beaucoup plus importante que les deux autres.

Voici un tableau qui représente le nombre des élèves inscrits pendant la première quinzaine de novembre des onze dernières années et de l'année 1851, à la Faculté de Médecine de Paris. L'accroissement considérable des deux dernières années est attribué en grande partie à la suppression des hôpitaux militaires d'instruction. On a remarqué un accroissement proportionnel dans les deux Facultés de Strasbourg et Montpellier :

1840,	il a été inscrit	879	élèves, dont	266	nouveaux.
1841,	—	749	—	177	
1842,	—	791	—	194	
1843,	—	749	—	193	
1844,	—	800	—	204	
1845,	—	851	—	186	
1846,	—	903	—	215	
1847,	—	859	—	266	
1848,	—	784	—	254	
1849,	—	880	—	377	
1850,	—	1,223	—	429	
1851,	—	1,300	—	313	

—Chaque jour la pratique de la médecine abandonne les vieilles ornières de la routine et marque le chemin qu'elle fait par des progrès nouveaux. La diète la plus sévère était jadis de rigueur après les grandes opérations, et nos chirurgiens modernes abandonnent peu à peu cette coutume, enhardis par le succès de cette nouvelle méthode. C'est surtout à la suite des opérations pratiquées sur les enfants que l'on a à s'applaudir des bons effets d'une alimentation modérée. Dans l'hôpital qui leur est consacré, M. Guersant a pris pour règle de nourrir les petits opérés le plus tôt possible, même après les amputations. Le soir même de l'amputation ils prennent un bouillon, le lendemain un potage. Trois jours après on leur donne du poulet, et ainsi de suite en augmentant graduellement.

Sous l'influence de ce régime, on voit constamment les enfants reprendre rapidement des forces; la coloration du visage revient, la plaie marche énergiquement vers la cicatrisation, et ce succès s'explique d'autant mieux que les maladies qui nécessitent ces amputations sont généralement de nature débilitante. Dans le courant d'une année entière, M. Guersant n'a pas perdu un seul de ses malades amputés.

M. Philippe Boyer, fils du célèbre chirurgien du même nom et qui publie une nouvelle édition des œuvres de son père avec des annotations, a adopté le même principe, plus en rapport avec l'état actuel de la médecine et appuyé sur le succès.

FORMULES.

TISANE DE BOUILLON BLANC.

Prenez : Fleurs de bouillon blanc..... 8 grammes.
Faites infuser dans :
Eau bouillante..... 1,000 —

Cette tisane est émolliente et adoucissante; elle est employée avec avantage contre le rhume et pour la toux en général, quelle qu'en soit la cause. Elle se prend par tasses dans le courant de la journée.

TOILE DE MAI.

Prenez : Cire blanche..... 8 parties.
Huile d'olives ou d'amandes douces.... 4 —
Térébenthine..... 1 —

Faites liquéfier dans un vase de faïence; plongez-y de la toile fine que vous retirerez en la faisant passer entre deux règles de bois poli. Laissez refroidir.

Cette toile est précieuse pour le pansement des plaies surperficielles de la peau, elle est adoucissante et contribue à hâter la cicatrisation.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 janvier 1852. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. N° 38.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'évanouissement et des soins qu'il réclame. — Des inconvénients du camphre et des moyens d'y remédier (2e *article*). — Du calorique contre la sciatique. — Sueur du sang, ou hémorrhagie à travers la peau. — Du traitement de l'hérysipèle par le collodium. — Des causes de la peste en Égypte (3e *article*). — Variétés et nouvelles.—Formules : Potion cordiale.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JANVIER 1852.

Une foule de maladies plus ou moins graves ont surgi pendant cette quinzaine, non-seulement à Paris, mais dans presque toute la France. Les maladies des voies respiratoires sont très-fréquentes, et ce n'est pas seulement le rhume et la fluxion de poitrine qui sont communs en ce moment ; bon nombre de cas d'asthme se sont montrés, et une foule de jeunes enfants sont atteints de la coqueluche. Il est donc important de se rappeler ce que nous avons dit de cette dernière maladie (*Médecin de la Maison*, n° 17), et d'éviter sa contagion lorsque plusieurs enfants vivent sous le même toit. On doit se souvenir aussi qu'il n'y a pas que les enfants seulement qui puissent en être atteints.

Parmi les douleurs rhumatismales occasionnées par la température de la saison, l'affection que l'on nomme vulgairement *torticolis*, et qui force le malade à tenir la tête inclinée en avant, sur l'un des côtés, ou en arrière, suivant les muscles affectés, est assez commune en ce moment. Cette indisposition, qui est très-douloureuse, est soulagée, en attendant des remèdes plus efficaces, par un moyen bien simple : l'application d'une feuille de ouate sur la peau de la région du cou ou siége la douleur ; puis on entoure le cou d'une cravate. Il faut avoir soin de changer la ouate si elle devient humide.

Les maladies des yeux et les inflammations de la gorge sont toujours en grand nombre. Les affections chroniques de la poitrine s'arrangent assez bien de notre état atmosphérique actuel.

DE L'ÉVANOUISSEMENT

ET DES SOINS QU'IL RÉCLAME.

Cet état que tout le monde connaît et que l'on nomme évanouissement, est caractérisé par une suspension subite, momentanée et plus ou moins complète de l'action du cœur et de la respiration, jointe à l'abolition des sensations et des mouvements volontaires.

L'évanouissement est une de ces indispositions qui arrivent tout à coup, qui jettent dans un grand embarras ceux qui entourent le malade, et sur lesquelles il est bon d'être bien renseigné, afin que les secours soient rapides et efficaces.

Lorsque l'évanouissement est à un faible degré, il constitue ce que l'on appelle une *défaillance* et ce que les médecins nomment la *lipothymie*, de deux mots grecs dont l'un signifie je manque, et l'autre, âme, courage. Dans cet état, les mouvements du cœur et ceux de la respiration continuent à s'exercer, mais à un degré beaucoup plus faible que dans l'état normal. Le malade dans ce cas ne perd pas constamment le sentiment de ce qui se passe, il a

quelquefois la faculté d'entendre sans pouvoir parler. C'est le premier degré de l'évanouissement complet, qui porte encore le nom de *syncope*.

Dans la syncope, la perte de connaissance est complète celui qui l'éprouve n'a pas la conscience de sa situation, ne perçoit rien de ce qui l'entoure, ne ressent aucune impression et par conséquent aucune douleur; les mouvements respiratoires sont imperceptibles, le pouls manque totalement; pendant quelques instants ou est si faible, qu'il est impossible de le sentir sans avoir une grande habitude de constater son état.

Les *causes* de l'évanouissement sont : 1° Les pertes de sang plus ou moins abondantes : quelquefois une simple saignée du bras suffit pour le déterminer, et l'on voit les hommes les plus forts et les plus vigoureux s'évanouir aussitôt que le sang commence à sortir de la veine.

2° Un affaiblissement très-grand occasionné par toutes les circonstances qui peuvent le produire : tels sont les excès de toute nature, les veilles opiniâtres, une nourriture insuffisante, une diarrhée violente et durant depuis quelque temps, des sueurs abondantes, des évacuations considérables, un travail excessif.

3° La difficulté de la digestion, ainsi que cela arrive lorsque l'estomac a été trop surchargé d'aliments ou a reçu des aliments de mauvaise nature; ou bien encore lorsque l'on est saisi par un froid vif pendant l'acte de la digestion, ainsi qu'on en observe de fréquents exemples au commencement de chaque hiver.

4° Le premier stade des fièvres intermittentes; ce stade de froid dont nous avons parlé, en nous occupant de ces fièvres, et qu'il importe de faire cesser le plus tôt possible.

5° La station trop prolongée ou une marche forcée lorsque l'on est à jeun.

6° Une sensation de douleur plus ou moins vive ; l'influence de certaines odeurs, de bruits discordants, etc. L'odorat surtout joue un rôle très-puissant sur certaines organisations, et l'on voit des individus être impressionnés par des odeurs qui sont sans action sur les autres personnes. Nous connaissons un jeune homme qui s'évanouit lorsqu'il respire l'odeur de la paille fraîche, une dame sur laquelle celle du fromage produit le même effet; nous avons connu un pharmacien qui était obligé de sortir de chez lui lorsqu'il était nécessaire d'ouvrir le bocal qui contenait la racine de valériane. On cite une foule de faits semblables relatifs à des substances qui sont ordinairement insignifiantes pour tout le monde.

7° Les impressions morales, telles que l'aspect d'une personne inattendue, une colère violente, un chagrin profond, une joie subite, une peur excessive; ces influences morales peuvent même causer plus qu'un évanouissement, puisque l'on a vu quelquefois une mort subite en être la conséquence. L'impression causée par la vue d'une plaie, d'une blessure, du sang même, peut déterminer une syncope. Un jeune homme de notre connaissance ne pouvait supporter la vue du sang sans s'évanouir, fût-ce celui d'un oiseau ou d'un autre animal. Il n'est pas rare de voir, dans les hôpitaux, de jeunes étudiants perdre connaissance à la vue d'une plaie ou d'une opération, et plus d'un chirurgien, devenu célèbre, éprouva ce désagrément au commencement de ses études.

8° Enfin certaines maladies produisent des évanouissement, répétés ; telles sont celles du cœur et des gros vaisseaux, le commencement de quelques fièvres typhoïdes, etc.

Telles sont les causes les plus ordinaires de l'évanouissement qui sont, comme on le voit, extrêmement variées, et dont beaucoup n'agissent que sur certaines constitutions prédisposées à cet accident.

Que faut-il faire lorsqu'on se trouve en présence de quelqu'un qui a un évanouissement, qui se trouve mal, comme on dit vulgairement?

D'abord, tout en se disposant à agir avec promptitude, il faut conserver, si on le peut, beaucoup de calme et de sang-froid, c'est le moyen d'aller plus vite et de réussir rapidement. Puis, la première chose à faire est de s'occuper de la situation à donner au malade : il est important, avant toutes choses, qu'il soit couché horizontalement, de manière à ce *que la tête ne soit pas plus haute que le reste du corps*. Cette position seule peut suffire à ranimer, dans le plus grand nombre des cas, celui qui est en syncope.

En effet, dans l'évanouissement, le cœur cessant en très-grande partie ses mouvements, le sang n'arrive plus au cerveau, ainsi que l'ont démontré Haller, Bichat et d'autres physiologistes célèbres; de là l'abolition des sensations et des mouvements volontaires, puisque c'est cet organe qui y préside. Il est donc évident que le principal remède doit consister à rendre au cerveau son stimulant naturel, à faire qu'il reçoive du cœur le sang qui est nécessaire à l'exercice de ses fonctions. C'est pour cela qu'après une saignée du bras, si on s'empresse d'étendre le malade lorsqu'il commence à s'évanouir, le malaise

disparaît rapidement ; c'est pour cela que beaucoup de gens qui se font saigner évitent l'évanouissement en restant couchés pendant cette petite opération.

Il faut donc, dans un cas d'évanouissement, étendre rapidement le malade sur un lit dont on aura enlevé les oreillers, ou, si l'on n'est pas à portée de ce meuble, le coucher immédiatement où il se trouve ; que ce soit sur un parquet couvert de tapis ou simplement sur la terre, peu importe, pourvu que le malade n'ait sous la tête qu'une couche mince d'étoffes qui soit suffisante pour diminuer la dureté du contact du sol, sans cependant élever cette partie du corps.

Dans les pertes de connaissance causées par des hémorrhagies considérables, c'est encore le moyen par excellence, et M. Piorry a démontré par de nombreuses expériences sur les animaux, que lors même qu'ils sont épuisés par des pertes de sang très-abondantes, on peut les rappeler à la vie par la position horizontale seule.

Lorsqu'une personne évanouie est placée convenablement pour son état, il faut lui administrer les autres secours, et d'abord lui cingler de l'eau froide au visage à l'aide de la main, suffisamment mouillée, et que l'on ouvre brusquement à plusieurs reprises ; en même temps, relâcher toutes les parties du vêtement qui sont trop serrées, puis lui faire respirer des liquides aromatiques tels que l'eau de Cologne, l'eau de mélisse, le vinaigre, l'éther, l'ammoniaque, etc. ; aucune de ces substances ne doit rester en permanence sous les narines, il faut seulement les y faire passer, afin de laisser à l'air lui-même la liberté de s'introduire dans les poumons ; et il est bien entendu que cet air doit être pur et abondant, et qu'il faut ouvrir les fenêtres d'un appartement dont l'air n'a pas été renouvelé, ou dont la température est trop élevée. Il y a encore un autre danger à laisser séjourner certains médicaments sous les narines des malades ; telle est l'ammoniaque liquide, qui produirait une inflammation des fosses nasales dont le malade souffrirait à son réveil, et qui serait pour lui une véritable maladie. L'usage vulgaire qui consiste à faire brûler auprès du malade du cuir, du papier, des plumes, de la laine, etc., pour qu'il en respire l'odeur, est ridicule et sans avantage.

Les frictions sur les membres supérieurs et inférieurs ont aussi leur utilité, et sans blâmer cet usage populaire qui consiste à frapper fortement dans les mains de la personne évanouie, nous pensons que l'on peut utiliser plus convenablement le temps en frictionnant fortement les parties indiquées à l'aide d'un morceau de flanelle imprégné d'un liquide spiritueux étendu d'eau ; l'eau vinaigrée suffit parfaitement pour cet usage ; on peut se servir également d'eau-de-vie ou d'eau de Cologne.

Lorsque la syncope se prolonge, il est bon de frictionner aussi la région du cœur, et de faire avaler au malade, par cuillerées à café, une liqueur qui contribue à le ranimer, telle que de l'eau sucrée, à laquelle on ajoute par demi verre une cuillerée d'eau-de-vie, d'eau de mélisse ou d'eau de fleurs d'oranger.

Sous l'influence de ces moyens, on verra le malade se ranimer : la poitrine se soulèvera pour accomplir l'acte de la respiration, le pouls recommencera à battre, les yeux étonnés regarderont les personnes et les objets environnants, les mouvements volontaires commenceront à s'effectuer, et souvent d'abondantes pleurs termineront cette scène, qui succède à la triste image de la mort.

Si la syncope résistait aux moyens que nous avons indiqués, si le visage du malade restait pâle et livide et son corps froid, il pourrait se produire une véritable *asphyxie*, état beaucoup plus dangereux et qui réclame des soins incessants. Ce serait alors le cas d'insister sur la médication que nous avons formulée plus haut, à laquelle on ajouterait avec avantage la potion cordiale indiquée à l'article : *Formules*. Nous publierons, au reste, un article sur l'asphyxie, afin que l'on puisse différencier facilement ces deux accidents, et nous pouvons dire, par avance, que la cause, presque toujours connue, de l'indisposition suffit pour mettre sur la voie. L'asphyxie, comme tout le monde le sait, a lieu le plus généralement par le séjour dans l'eau, comme chez les noyés, ou par strangulation, ou par des gaz non respirables, comme la vapeur produite par le charbon en combustion, ou par des gaz délétères qui produisent de véritables empoisonnements, etc. Les causes de l'évanouissement, que nous avons passées en revue, sont, ainsi qu'on l'a vu, très-différentes. Quant à l'apoplexie, nous en avons indiqué les symptômes et les secours qu'elle réclame (*Méd. de la Maison,* n° 25) ; nos lecteurs pourront facilement faire la différence de cette maladie et de l'évanouissement.

La cause qui a produit une syncope doit toujours être prise en sérieuse considération, non-seulement pour les soins qui doivent suivre les premiers secours, mais afin d'éviter, autant que possible, que de pareils accidents ne se renouvellent. Ainsi, lorsque l'évanouissement a lieu à la suite d'une perte de

sang, il importe, tout en combattant la cause, de réparer les forces du malade à l'aide d'une nourriture substantielle et de médicaments appropriés. Si l'hygiène est mauvaise, elle doit être réformée, et si les impressions morales, les passions violentes sont la cause évidente, il faut combattre leur action par les moyens les plus efficaces; c'est ici que le rôle du moraliste commence et que le champ est ouvert au médecin de l'âme. Une indigestion qui a déterminé un évanouissement réclame aussi des soins particuliers : un infusé abondant de thé ou de tilleul, et des potions convenables pour cette indisposition. L'état de l'estomac et l'aliment qui a produit cet accident doivent être notés et devenir l'objet d'une attention spéciale.

Ce serait ici le cas de nous occuper des *vapeurs* ou *maux de nerfs* dont sont affectées beaucoup de femmes, dans les grandes villes, et qui vont quelquefois jusqu'à l'évanouissement; mais cette variété ne reconnaît pas un traitement particulier, et c'est surtout en s'habituant à un genre de vie plus en harmonie avec une belle santé, que les dames éviteront cet état nerveux. En effet, à part un tempérament spécial qui y prédispose, il est le plus souvent produit par une vie oisive, des appartements trop chauds, des lits mous et chauds, des repas irréguliers, des nuits passées sans sommeil, des vêtements trop serrés, des émotions répétées, une exagération habituelle du jugement sur les choses les plus ordinaires; enfin tout ce qui est en opposition avec une vie régulière, calme, utile et, il faut bien le dire, heureuse. On conçoit que la médecine ne peut rien par elle-même sur ce genre de causes de l'accident qui nous occupe; elle ne peut qu'indiquer la route : au malade de la suivre.

Dr Reinvillier.

Des inconvénients du camphre et des moyens d'y remédier.

Par le Dr C. E. Bourdin.

Deuxième article.

Dans son ouvrage intitulé : *Éléments de Thérapeutique*, le professeur Alibert raconte que quatre grains (20 centigrammes) de camphre administrés à une jeune fille scorbutique, suscitèrent un tel trouble dans le cerveau qu'elle refusa d'en prendre de nouvelles doses les jours suivants. — Administré en lavements chez une personne douée d'une susceptibilité nerveuse très-exaltée, ce même médicament produisit un tremblement universel dans tous les membres. — M. Eickhorn, médecin à la Nouvelle-Orléans, ayant pris du camphre dans un but d'étude, éprouva de la chaleur, de la précipitation dans le pouls, des palpitations, et les symptômes d'une sorte d'ivresse, qu'il appelle un empoisonnement agréable (*pleasant intoxication*). Plus tard survinrent de la moiteur, puis des sueurs excessives, un profond sommeil, et, à la suite, une grande faiblesse, sans autre accident sérieux.

Un médecin d'Édimbourg, M. le Dr Alexandre, voulant expérimenter le camphre sur lui-même, s'entoura de ses élèves et de quelques confrères, afin de ne laisser échapper aucun des symptômes qui pourraient se produire. Ces précautions prises, il avala, en une dose, environ deux grammes de camphre. Bientôt il éprouva un grand abattement des forces, des pandiculations, des bâillements; la bouche était écumante; le pouls fort, mais lent, donnait dix pulsations de moins que dans l'état normal. L'intelligence et les sens étaient fort obtus; les idées étaient vagues, les objets qui l'environnaient étaient comme ondoyants et couverts d'un brouillard; les lettres d'un livre paraissaient s'écarter l'une de l'autre ou s'entasser vers les extrémités de certaines lignes. Lorsqu'il voulait se lever, la tête lui tournait, les jambes fléchissaient, et la station debout était fort difficile. La peau devint froide; le thermomètre, appliqué au creux de l'estomac, marquait un degré de moins qu'avant l'ingestion du camphre. Bientôt les oreilles bourdonnent, la pâleur de la face est extrême, la syncope se produit. Le malade fait de vains efforts pour vomir et laisse échapper des cris plaintifs effrayants. « Aussitôt après, dit un témoin oculaire, des convulsions se déclarent; le malade a l'écume à la bouche, les yeux égarés et extasiés, subdelirium, visage presque boursouflé et rougeâtre. Il répond peu aux questions, dit éprouver une grande chaleur, se jette de son lit sur le parquet, demande qu'on l'asperge d'eau froide sur les mains et le visage. Il commence à reconnaître les personnes qui l'entourent, mais il ne sait rendre aucun compte de ce qu'il éprouve. Le professeur Monro lui offre de l'eau tiède, qui amène un vomissement assez abondant. Soulagement. Le pouls marque cent pulsations à la minute. Le malade revient peu à peu, mais il est comme stupide. Tout ce qu'il voit lui semble nouveau, même les objets de son cabinet, ses livres, ses instruments, etc. Il resta pendant six heures dans cet état, et lorsqu'il revint à lui, il se plaignit d'un grand mal de tête et d'un étourdissement qui

dura toute la journée. » J'ai cité ce fait avec quelques détails, parce qu'il a été observé avec beaucoup de soin, et que d'ailleurs il a été recueilli avec le désir d'étudier l'action physiologique du médicament.

Je pourrais allonger beaucoup cette liste des faits dans lesquels le camphre a produit des accidents, il me suffirait de puiser dans ma propre pratique ou dans les auteurs qui ont écrit sur ce sujet; je m'en abstiendrai, dans la crainte de rendre ma communication trop longue. Néanmoins, j'insisterai encore sur l'ensemble des symptômes déterminés par le camphre administré à l'intérieur.

La description suivante, image fidèle de l'action du camphre sur l'homme sain, est empruntée textuellement à Giacomini, médecin de l'école de Rasori : « Les premiers effets du camphre, à dose modérée, dit cet écrivain, se manifestent dans la bouche et au gosier par une sensation de légère fraîcheur, à laquelle succède une douce chaleur, laquelle se manifeste aussi à l'estomac, sans être pourtant de longue durée. Lorsque les doses de camphre sont continuées quelque temps, des chaleurs fugaces vers la tête et aux oreilles se reproduisent et se convertissent quelquefois en une céphalalgie légère. L'appétit augmente un peu d'abord, ensuite, par l'augmentation des doses, il décroît et finit par disparaître complétement; on éprouve des renvois sentant le camphre, un poids à l'estomac, de l'anxiété, de la soif, sécheresse à la bouche, des nausées, des vomissements. En même temps, le pouls baisse, devient mou, se ralentit d'autant plus que la dose est considérable; l'abaissement du pouls va quelquefois jusqu'à la syncope; les extrémités deviennent froides, on éprouve des tremblements, de la pâleur; sueurs froides, urines copieuses, quelquefois des garde-robes involontaires. Chez quelques individus, le pouls, au lieu de se ralentir, devient extrêmement faible, et en même temps irrégulier et fréquent. La langueur générale et la prostration accompagnent ces phénomènes; la vue, qui s'éclaircit d'abord, s'offusque ensuite; l'œil devient saillant et immobile; l'intelligence s'obscurcit, et l'on tombe graduellement dans la somnolence, dans la stupeur, dans l'absence de soi-même, dans le délire; puis des mouvements convulsifs se déclarent, grincement des dents, écume à la bouche, accès de fureur, paralysie, mort. » (*Traité philosophique et expérimental de matière médicale.*)

Le camphre peut occasionner la mort. Cette assertion de Giacomini est fondée sur l'observation directe. Les annales de la science en fournissent plusieurs exemples. Je citerai seulement celui d'une enfant de dix-huit mois, à laquelle on avait administré environ un gramme de camphre pour remédier à un dérangement intestinal : « Dans ces derniers temps, dit M. le Dr Schaef, sa santé s'était raffermie, et les quelques flatuosités et le défaut d'appétit qui avaient été le prétexte de l'administratiou du camphre n'avaient point de signification véritable. Depuis l'invasion du mal jusqu'à la fin, elle ne recouvra point connaissance; les convulsions se prolongèrent sans interruption de sept heures du matin à deux heures du soir, où elle mourut dans une crise. » (Le *Médecin de la Maison,* n° du 15 septembre 1850.)

Je tenais à répéter ce fait, en quelques mots, pour montrer à quel danger on s'expose en administrant des médicaments dont on ne connaît pas les propriétés, ni l'action spéciale sur l'économie. Les deux frères de la victime, un peu plus grands et peut-être plus forts, supportèrent le médicament et ne succombèrent pas aux effets toxiques du camphre; mais ils présentèrent des accidents sérieux qui donnèrent les plus vives inquiétudes au médecin, aux parents, et particulièrement au père de ces infortunés enfants, qui avait lui-même, et de son autorité privée, administré le médicament.

Cette dernière observation contient un enseignement important qui ne devrait jamais sortir de la mémoire. Elle prouve que le camphre, administré à dose relativement faible, peut occasionner les plus grands accidents et la mort même. Craton et Ludovicus Daniel avaient déjà vu le camphre, administré à faible dose, produire une violente surexcitation nerveuse.

Peu importe, d'ailleurs, qu'on ait pu administrer le camphre à des doses élevées sans produire d'accident. S'il est vrai qu'on ait pu faire prendre à des aliénés jusqu'à quatre grammes de camphre dissous dans du vinaigre (Esquirol), s'il est vrai que certains ivrognes supportent impunément des doses énormes de ce médicament, ces faits n'ôtent rien de leur valeur à d'autres faits contraires, ou plutôt différents. N'est-il pas téméraire de nier, avec Frédéric Hoffmann, l'action pernicieuse de ce médicament, administré à l'intérieur, même à petite dose, quand on sait qu'une simple friction à la peau peut ébranler le système nerveux, que l'inspiration seule peut produire des maux de tête et des vomissements, et quand, en fait, on a constaté maintes et maintes fois cette influence sur plusieurs personnes?

V. — *Action directe et locale sur les tissus.*

Indépendamment de son action spéciale et indi-

recte sur l'organisme, ou du moins sur certains systèmes particuliers, comme le tégument cutané, l'appareil nerveux, les organes de la circulation, de la reproduction, etc., le camphre exerce une action irritante et directe sur les tissus avec lesquels on le met en contact.

Lorsque la peau a perdu sa première pellicule, qu'on nomme l'épiderme, le camphre produit d'abord une vive cuisson et une irritation violente, puis de véritables ulcérations qui peuvent prendre un caractère grave. Cet effet s'observe fréquemment sur les vésicatoires sur lesquels, pour des raisons particulières, on saupoudre du camphre. On a vu aussi se produire, dans ce cas, l'absorption du médicament et quelquefois les accidents généraux dont il a été précédemment question.

Il suffit que l'épiderme soit altéré, sans être enlevé ni détruit, pour que le camphre puisse produire des effets fâcheux. J'ai eu occasion d'en observer quelques exemples; je citerai le suivant : Un malade sur le pied duquel était passée la roue d'une charrette pesamment chargée, vit son pied s'enflammer, l'épiderme se soulever sous forme de phlyctènes ou vésicules remplies d'eau rousse, puis tomber et laisser le derme à nu. Douze heures avaient suffi pour la destruction de l'épiderme dans les points touchés par la roue ; ce ne fut que plus tard, et dans la journée suivante, que le reste du pied fut dépouillé. A cette époque, le gonflement général de tout le pied, jusqu'à la partie inférieure de la jambe, avait contribué à altérer l'épiderme tombé en dernier lieu. Le camphre avait donc frappé toute la partie d'épiderme vraiment malade, quoique ne présentant la veille et au moment de l'accident aucune trace de rougeur, d'excoriation ou de plaie d'aucune sorte. Cette altération, et par suite cette chute de l'épiderme, furent, avec raison, attribuées au camphre, non à l'eau-de-vie, car les frictions faites postérieurement, à l'aide d'eaux spiritueuses, sur les parties épargnées par le camphre, ne s'altérèrent nullement.

Lorsque l'épiderme est intact, le camphre peut déterminer des accidents d'une autre espèce. Je ne reviendrai pas sur les symptômes dus à l'absorption du médicament. Je parlerai des symptômes locaux seulement.

Tous les médecins ont observé des éruptions sur certaines portions de peau soumises à des frictions avec l'eau-de-vie ou l'huile camphrée. Ces éruptions ont été assez abondantes et incommodes pour le malade pour obliger le médecin à susprendre l'emploi du remède, quelles qu'en soient d'ailleurs l'indication et l'utilité immédiate. Il m'est arrivé, dans les cas de cette espèce, de changer une formule et d'associer le camphre, tantôt avec la graisse, tantôt avec l'huile, le cérat, etc., etc. Malgré le changement de l'excipient, c'est-à-dire de cette substance dans laquelle on incorpore le médicament, malgré les associations avec certains correctifs, comme les préparations alcalines opiacées ou astringentes, je me suis vu dans la nécessité de repousser un médicament précieux dont, à bon droit, j'espérais d'excellents résultats.

Les accidents produits sur la peau pourvue de son épiderme sont-ils dus à la vaporisation du camphre, ainsi que le disent les physiciens? sont-ils dus à des prédispositions individuelles qui rendent la peau de certaines personnes sujette à une irritation facile ? Je ne sais, et cela importe peu. Il suffit de savoir que la chose soit, pour affirmer qu'elle est, et, par conséquent, pour se mettre en garde contre les inconvénients que je signale.

Si l'on applique le camphre en nature, par exemple, en petits fragments, sur le tégument interne appelé membrane muqueuse du tube digestif, il excite une irritation locale analogue à celle produite par divers autres agents très-irritants, et cependant non caustiques. « Nous avons gardé plusieurs fois un morceau de camphre dans notre bouche, dit M. Trousseau ; au bout d'une demi-heure, la portion de membrane muqueuse qui avait souffert le contact du camphre était rouge, chaude, gonflée, douloureuse, et il est certain qu'avec un peu plus de persévérance, nous aurions obtenu une ulcération. »

Les observations de pathologie comparée confirment les faits avancés par M. le professeur Trousseau. En effet, lorsqu'on fait avaler de petits morceaux de camphre à des chiens, on trouve le tube intestinal tapissé de petits ulcères. Il est bien entendu que ces ulcères ne se rencontrent que dans les points touchés par la substance irritante. Le plus souvent même, on retrouve encore quelques fragments de camphre au milieu des petites plaies. En produisant une irritation locale qui s'élève jusqu'à l'inflammation d'abord, et bientôt jusqu'à la destruction du tissu, le camphre fait presque entièrement perdre à l'intestin sa faculté absorbante, et il reste sur place, cautérisant de plus en plus, mais ne portant point son action dynamique ni sur le système sanguin, de manière à produire la fièvre ; ni sur le système nerveux, de manière à produire l'excitation ou la sur-sédation ; ni sur le système cutané, de manière à produire la sueur.

Mis en contact avec le tissu cellulaire, le camphre

produit facilement une inflammation locale. Toutefois, sa ténuité est telle, qu'il se laisse encore facilement absorber et qu'il pénètre tous les organes, ce dont on peut s'assurer à l'autopsie. Lorsqu'on dissèque un chien soumis à l'empoisonnement par le camphre, chaque coup de scalpel laisse échapper une bouffée de camphre qui se répand dans l'air.

Dr Bourdin.

(*La fin au prochain numéro.*)

Du calorique contre la sciatique.

Nos lecteurs se rappellent les divers articles que nous avons publiés sur le traitement de la sciatique par la cautérisation de l'oreille. Ce moyen, dont l'efficacité est prouvée par de nombreux succès, est pourtant repoussé quelquefois par les malades, qui s'en effrayent. M. le docteur Plouviez, de Lille, a fait connaître dans *l'Observation* un nouveau traitement contre la sciatique, qui offre les mêmes avantages que la cautérisation et qui, en outre, est d'une grande simplicité dans les moyens d'exécution.

« Ne voulant, dit M. Plouviez, parler ici que du calorique que nous employons depuis plus de vingt ans avec un merveilleux succès, nous ne dirons rien des autres agents qui ont été conseillés contre la sciatique, et qui, d'après notre propre expérience, n'ont pas autant de valeur.

« Mentionnons en passant que, malgré les beaux travaux de MM. Rapou, J. Guyot, Fleury, etc., sur ce puissant agent, qui fait toujours du bien et jamais de mal, nous sommes convaincu qu'aujourd'hui encore il est trop oublié dans les affections nombreuses contre lesquelles ces médecins le conseillent avec tant de raison. Quant à nous, nous dirons seulement *comment* et *à quel degré* nous l'employons pour obtenir constamment d'aussi bons effets dans la sciatique. Deux précautions sont indispensables à prendre pour cela : d'abord la température, qui ne doit pas être trop élevée, et ensuite on ne doit pas mettre d'interruption dans l'emploi du remède. L'application du calorique, d'après ces deux règles, est tellement importante, que nous sommes persuadé que ce n'est qu'en les observant qu'il est réellement supérieur à tous les remèdes préconisés jusqu'à présent. Il réussit également d'autant mieux qu'on a le soin de garder le repos au lit. On peut employer des sachets de sable chauffé, des cruchons d'eau chaude, etc.; mais, ce qui est plus commode, c'est de préparer à cet effet deux larges cataplasmes faits avec de la farine de graine de lin, dont l'un est tenu chaud sur un corps de 45 à 50 degrés centigrades, tandis que l'autre est appliqué sur la partie malade. Les mêmes cataplasmes peuvent servir, si l'on veut, jusqu'à l'entière guérison, en les arrosant de temps en temps d'eau chaude pour entretenir leur mollesse. Au reste, le point essentiel est que l'objet à appliquer se moule facilement à la partie malade, conserve longtemps le calorique et n'ait pas une température de plus de 40 à 45 degrés centigrades. A un degré moindre, l'action ne serait pas suffisante. Il faut une chaleur vive, piquante et cependant supportable. Cette dernière condition est d'autant plus nécessaire qu'à 50, 55 degrés, le calorique produirait une très-vive rubéfaction, et une escharre superficielle à 60, 65 degrés. Ce n'est pas que je prétende qu'à cette haute température il aggraverait le mal, non ; *seulement on ne pourrait pas le continuer, et la continuation de son action est,* je le répète, *le point fondamental* du traitement sur lequel nous appelons l'attention des praticiens.

« On avait déjà conseillé le calorique par l'approche d'un brasier ardent, d'un fer rouge, etc.; mais il est probable qu'il a donné très-peu de succès sous cette forme, car il est rarement employé de cette manière, qu'il n'est pas possible de continuer longtemps.

« Quoiqu'il nous soit facile de multiplier les faits à l'appui de nos assertions, nous nous contenterons de citer une seule observation, dont nous avons été nous-même le sujet.

« En 1829, à Toulon, après de nombreux travaux anatomiques, en hiver, dans un amphithéâtre fort humide, je fus atteint d'une sciatique droite des plus intenses. Des sangsues en grand nombre diminuèrent la violence des douleurs ; un vésicatoire, comprenant presque toute la partie postérieure de la cuisse, et que l'on fit suppurer, apporta du soulagement sans me guérir. L'essence de térébenthine, prise pendant quinze jours, ne produisit aucun effet favorable. Le mal était stationnaire depuis un mois environ ; il restait une douleur sourde, de la roideur, et une gêne très-grande pour la marche. Je pris des bains qui me firent plus de mal que de bien. Au reste, ils m'ont toujours paru contre-indiqués dans la maladie qui nous occupe. J'ai remarqué que chaque fois que j'étais dans l'eau, dont la température était cependant fort élevée, une sensation de froid se faisait sentir le long du nerf sciatique, et les douleurs augmentaient. C'est par suite de cette impression si désagréable qu'il me vint à la pensée d'essayer le calorique, dont je fis usage au moyen de cataplasmes

de farine de graine de lin, préparés comme j'ai dit plus haut. J'étais occupé pendant toute la journée soit à les continuer, soit à les changer. Le bien que j'en éprouvai fut considérable dès le premier jour. L'amélioration alla progressivement en augmentant, au point que le huitième jour j'étais complétement guéri. Pour suppléer, pendant la nuit, aux cataplasmes, j'avais un cruchon d'eau bouillante, enveloppé dans une serviette, dont la chaleur se maintenait jusqu'au lendemain. J'en continuai encore le remède pendant huit ou dix jours pour assurer la guérison, mais en l'employant d'une manière moins continue.

« Le calorique est aussi utile contre le lombago. Quand ces deux affections sont à l'état aigu, avec violente réaction, fièvre, etc., il est quelquefois bon de commencer par saigner ou mettre des sangsues pour en venir après au calorique qui achève promptement la cure. Si, au contraire, l'une ou l'autre maladie se présente avec moins de gravité, alors le calorique et le repos suffisent seuls pour les conduire à bonne fin.

« En résumé, on peut guérir toutes les sciatiques et tous les lumbago par le repos, et par le calorique appliqué localement à 40 ou 45 degrés, pourvu qu'on ait le soin de ne mettre aucune interruption dans son emploi jusqu'à l'entière guérison, qui se fait rarement attendre au delà de 8 à 10 jours. »

Dr Plouviez (de Lille).

Sueur de sang,

OU HÉMORRHAGIE A TRAVERS LA PEAU.

M. le docteur Turck, médecin à Plombières (Vosges), a observé un cas très-curieux d'hémorrhagie à travers la peau, dont il a fait part à la revue *Médico-Chirurgicale*. Voilà comment s'exprime le docteur Turck à ce sujet :

« Le 27 août dernier, M. le docteur Bouchacourt, chirurgien en chef de la Charité, à Lyon, et M. le docteur Klumppel, de Mulhouse, ont pu constater, avec moi, une sueur de sang chez mademoiselle Gilot. Nous étions allés voir cette pauvre fille vers deux heures de l'après-midi ; elle avait beaucoup de fièvre, de 135 à 140 pulsations par minute ; la peau était sèche et brûlante ; les veines superficielles de ses avant-bras, de ses mains et de son front, étaient considérablement développées et simulaient un état variqueux. Outre ses douleurs habituelles, mademoiselle Gilot souffrait beaucoup de la tête. Il y avait à peine un quart d'heure que nous l'avions quittée quand on nous rappela près d'elle. Le sang suintait à travers le cuir chevelu de toute la partie antérieure de la tête, *la peau n'offrait aucune trace de lésion;* il y avait aussi une hémorrhagie légère par le conduit externe de l'oreille du côté droit. *En essuyant légèrement la peau,* nous constations que le sang la traversait comme aurait fait la sueur. Ce sang avait l'apparence du sang veineux ; il était suffisamment coloré et plastique. Nous l'avons examiné immédiatement tous les trois au microscope, et nous avons reconnu qu'il contenait les parties constituantes ordinaires du sang.

« L'hémorrhagie fit cesser la fièvre, la chaleur brûlante de la peau, le gonflement des veines superficielles, et diminua toutes les douleurs. Voilà donc un fait hors de doute, une sueur de sang bien constatée et le passage des globules sanguins à travers la peau. »

Du traitement de l'érysipèle par le collodium.

M. Spengler de Herborn a publié, dans le journal *la Clinique allemande,* quelques faits qui prouvent que l'application du collodium sur une surface érysipélateuse se fait non-seulement sans danger, mais qu'elle abrége la durée de la maladie. On ne lira donc pas sans intérêt les détails suivants sur le mode d'action et sur le procédé d'application de l'agent adhésif dans les cas d'érysipèle.

Bien que l'on ne sache pas encore d'une manière positive si l'érysipèle est une maladie toute locale, ou s'il est constamment sous la dépendance d'un état général, il est très-certain que la plupart des médecins reconnaissent l'utilité du traitement local de la maladie. Tous les moyens qui ont été employés ont pour but de réprimer rapidement l'inflammation locale ; celle-ci étant éteinte, les symptômes généraux disparaissent. On peut assez bien comparer l'érysipèle à la brûlure ; le traitement de ces deux maladies est à peu près le même. Dans l'un et l'autre cas, il faut soustraire la surface enflammée au contact de l'air, déterminer une certaine contraction des petits vaisseaux et chercher à la maintenir. On atteint ce but par l'application de la colle, du liniment oléo-calcaire, de la créosote, des emplâtres, etc. Le collodium réunit tous les avantages de ces diverses substances sans en avoir les inconvénients. Il empêche absolument le contact de l'air, supprime la transpiration de la peau, adhère fortement aux tissus, et

détermine une compression modérée de la peau et des vaisseaux. M. Spengler l'a employé avec le plus grand succès dans six cas d'érysipèle (quatre de la face et deux du membre inférieur). Il recouvrait les parties malades d'une épaisse couche de collodium, qu'il étendait jusqu'à la partie saine. Dans un cas d'érysipèle de la face qui s'était étendu jusqu'au cuir chevelu, on enduisit les cheveux d'une certaine quantité de collodium, de façon à le convertir en une sorte de couverture solide. Le collodium se dessèche très-vite. Dans tous les cas, la rougeur diminuait dès après l'application du médicament, et l'érysipèle n'a jamais dépassé le septième jour. Dans un cas d'érysipèle de la cuisse, la maladie fut guérie au bout de trois jours. Dans tous les cas, le collodium a été employé seul, sans l'aide d'aucun autre médicament.

Des causes de la peste en Egypte,

PAR M. HAMONT.

Troisième article.

«Le pain, dont s'alimente le plus généralement le peuple égyptien, est fait avec de la farine de maïs sans levain, incomplétement cuit sous la cendre, et encore on lui arrache quelquefois ce pain, composé comme je l'ai dit. Alors il mange des semences de coton, des résidus de graines de lin, des noyaux de dattes qu'il a pilés et réduits en galettes. Son mets le plus commun, le plus ordinaire, c'est de vieux fromage fait avec de mauvais lait, et qu'il conserve dans des pots où s'agitent des milliers de petits vers blancs. Dans ce fromage, qui ressemble à de la chaux délayée, il jette assez souvent des oranges amères dont il aime beaucoup la saveur. Des feuilles de mauve, des poissons pourris, des feuilles de chardon, les tiges et les feuilles du trèfle blanc ou du fenu-grec, de mauvaises dattes vertes pourries, des oignons, des concombres à l'état de crudité, des courges, une espèce de melon sans saveur, des feuilles de radis, des pastèques, voilà ce qui compose l'alimentation habituelle du fellah. Dans quelques cantons de la Basse-Egypte, les habitants mangent des rats et des sauterelles. J'ai vu des femmes manger, par préjugé, des chiens; elles pensaient que la chair de ces animaux devait les engraisser.

«Malgré l'action débilitante, morbifique, qui pèse d'une manière incessante sur le fellah, il est contraint d'exécuter les travaux les plus pénibles; voici comment. Je prends au hasard, j'examine un groupe d'indigènes curant ou creusant un canal. Tout ce qu'il y a de chétif, de malheureux, d'infirme dans la population, est envoyé aux canaux. Des hommes harassés, vieux, cassés, ayant pour tout vêtement des chiffons de laine qu'ils s'attachent aux reins, enlèvent un peu de boue avec les mains, la jettent sur les rives, et passent ainsi les journées entières dans la fange et dans l'eau. Tout le monde couche sur les bords du canal, dans le champ voisin, sur la terre. Des fellahs ont pour couverture une natte usée, percée, très-vieille; d'autres, et c'est la plupart, n'ont rien. Ils se blotissent et passent la nuit pressés les uns contre les autres, noirs de fange de la tête aux pieds.

«La population égyptienne tout entière vit dans le plus profond asservissement. Quoiqu'elle manque de vêtements, de nourriture, elle n'en est pas moins constamment pourchassée, traquée par les agents du pouvoir, qui veulent qu'on satisfasse promptement aux considérables exigences du fisc. On garrotte le fellah, on le plonge dans un cachot humide, on le bâtonne, on le fustige du matin au soir pour une corvée, pour une contribution, pour un caprice; et lorsqu'il n'a plus rien, quand il a vendu jusqu'à son dernier haillon, il est torturé, pendu, empalé, ou bien on lui coupe les oreilles, le nez, on lui arrache les dents, sous les yeux de sa femme et de ses enfants.

Puisque l'homme, en Egypte, se trouve, depuis sa naissance jusqu'au moment de sa mort, dans un milieu anormal, exceptionnel, les maladies qui l'atteignent ne doivent-elles pas offrir, elles aussi, un caractère exceptionnel, anormal?

«Lorsque, récemment arrivé d'Europe, le voyageur pénètre dans le Delta, deux impressions profondes, mais opposées, surgissent en lui. Frappé de la fertilité du sol et des moissons très-riches qui le couvrent, il ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration et de bien-être. C'est que, dans cet heureux climat, sur cette terre privilégiée, jamais les frimas n'ont forcé la nature à suspendre ses productions. Le voyageur se plaît sur le bord de ce fleuve que les indigènes qualifient de sacré. Mais si, écartant ses regards de ce monde de merveilles, il les laisse tomber sur les habitants des campagnes, alors les sensations les plus pénibles s'emparent de lui, son cœur saigne à la vue des êtres qu'il rencontre. Des femmes maigres, hâlées, portant sur leur figure l'empreinte d'une misère effroyable; des enfants boufis, ballonnés, vous tendent la main pour recevoir une aumône, ou se vautrent dans des mares, ou extrayent de quelque charogne le peu de graisse qu'elle possède pour ali-

menter une lampe qui brûle dans la hutte de leurs parents. Là, un vieillard décharné s'achemine péniblement vers la mosquée et semble redouter encore le fouet de ses avides oppresseurs. »

M. Hamont fait ici l'énumération des maladies des fellahs, maladies nombreuses, horribles, meurtrières, dont la hideuse liste se termine par la peste. La peste, inhérente au Delta, s'y trouve toujours; mais ce n'est que de dix ans en dix ans, à peu près, qu'elle se montre épidémique.

«... Quand la peste a cessé d'abattre des populations entières, quand elle a ravagé villes et villages, elle abdique sa forme épidémique; mais, comme un monstre toujours affamé de chair humaine, elle reste parmi les hommes et se nourrit des victimes qu'elle peut atteindre, pour reparaître aussi cruelle à des intervalles de dix années environ. Ces intermittences assez régulières, confirmées par une longue observation, d'où proviennent-elles?...

« Si nous reportons nos regards sur nos premières investigations, nous nous voyons contraint de faire dériver la peste de l'ensemble des circonstances sur lesquelles nous avons appelé votre attention. Ce ne sera pas l'inondation seule qui lui donnera naissance, ce ne sera pas la misère, prise isolément, qui la fera surgir de toutes pièces au milieu du Delta; mais l'inondation, la misère, les sépultures, les famines, tous ces amas de matières animales qui se putréfient autour du fellah, son incurie, sa mauvaise nourriture, un certain degré de chaleur uni à un certain degré d'humidité engendreront cet épouvantable fléau, qui, en 1835 seulement, fit périr en Égypte deux cent mille habitants.

« Le poison pestilentiel, cette infernale monstruosité que l'homme a créée, semble agir dans l'organisme animal à la manière des substances putrides qu'on y introduit artificiellement ou dont il s'imprègne par accident. Les matières à l'état de putréfaction injectées dans les veines des animaux, produisent des lésions qui ont une grande ressemblance avec celles qu'on rencontre chez les pestiférés.

« Plongés dans les terriers que nous avons mentionnés, beaucoup de fellahs du Delta portent sur eux, dans les temps ordinaires, des tumeurs particulières qui se montrent de préférence au cou, sous les aisselles et aux aines. Ces tumeurs, qu'ils appellent *keyarguels* (concombres), ne les font pas souffrir; elles durent longtemps, finissent par suppurer, et me paraissent être une peste bénigne.

« Est-il déraisonnable d'assigner pour cause de ces altérations l'introduction d'un poison animal dans le corps de l'homme?

« Tandis que nous nous livrons à des discussions pour éclaircir cette question, il se passe chaque année en Egypte un fait extrêmement intéressant qui doit dissiper nos incertitudes; c'est une expérience à laquelle nous allons assister :

« Vers le milieu du Delta se trouve une ville assez grande qui contient environ dix mille habitants. Dans cette ville, nommée Tantah, se tient annuellement, vers le mois de juillet, une foire considérable où se rendent quarante à cinquante mille personnes venant de tous les points de l'Egypte et des pays adjacents. L'époque de cette foire est aussi celle de la fête du patron du Tantah, le fameux cheïk Seid-el-Bédaoui, célèbre dans tout l'islamisme par les miracles qu'il ne cesse de faire. Il est hors de doute que cette fête est la continuation de celle de Bubaste, si bien décrite par Hérodote.

« Quand vient le temps de la foire, c'est une joie générale en Egypte; chacun s'empresse de se féliciter. Les vieillards, les adultes, les garçons, les vieilles, les jeunes femmes et les filles, tout le monde veut être de la partie, parce que tout le monde, jeune et vieux, est pressé de confier un secret au bon patron de Tantah. Le Santon, moyennant une légère offrande, donnera à l'une un mari, rendra l'autre mère, etc. »

Séid-el-Bédaoui était, assure-t-on, de mœurs assez dissolues; aussi exigea-t-il, au moment de sa mort, que pendant toute la durée du pèlerinage qu'il venait de fonder, hommes et femmes jouissent d'une liberté sans aucune espèce de contrôle. Les pèlerins ont amplement usé de la permission octroyée, et la foire de Tantah est devenue un lieu de rendez-vous où tous les ans, pendant huit jours, il se commet des actes sur lesquels il faut jeter un voile.

En quittant son village, son dictrict, chacune des populations, composant une tribu, se déploie sur deux colonnes, et, précédée de ses bannières, d'une musique bruyante, elle chemine comme une procession, observant unediscipline admirable sous l'autorité des plus anciens ou des chefs de tribus.

Au pied et au nord de Tantah on a ménagé un vaste terrain; c'est là que les étrangers arrivent et doivent demeurer. Chaque tribu affecte une localité pour que ses membres puissent ne pas se confondre et se retrouvent au premier signal du départ. Ces tribus réunies, ces agglomérations partielles, forment une masse compacte qui s'agite, va, vient, déborde,

recule comme l'eau d'un fleuve, dans les rues, sur les places publiques, dans les mosquées, pour rentrer ensuite dans son lit.

Quels sont, pendant ces huit jours de fête, les aliments dont se nourrissent les Egyptiens, et comment vivent-ils en général ?

Les marchés sont abondamment fournis de melons, de pastèques, de raisins, de dattes, d'oignons, de poireaux, de radis, de fèves cuites, de graines germées de fenu-grec, et dans les bazars, sur la voie publique, on vend de la viande de chameau, de buffle cuite ou crue. Mais chaque bande de pèlerins a amené avec elle un bœuf, un buffle, quelques moutons ou quelques chèvres.

Bientôt chacune a pris sa place, la grosse caisse et les cymbales ont cessé de battre, les femmes ont étendu les nattes, creusé des trous pour y placer des marmites. Les hommes assis, les jambes croisées, ont savouré à longs traits la fumée étourdissante du narghilé ou l'âcre tabac égyptien. Alors le chef ordonne le sacrifice des bêtes amenées; les sacrificateurs se sont emparés d'un animal. Des femmes, des enfants accroupis, font un cercle autour de la victime, qu'on égorge sur l'emplacement occupé par la caravane. Les animaux, abattus sur l'espace où reposent les forains, sont lavés, malaxés sur place; puis les femmes et les enfants en saisissent les entrailles, les vident sur les lieux, sans s'occuper de jeter au loin les matières qu'elles peuvent contenir. Ces matières, délayées par l'eau qui a servi au lavage des chairs, coulent avec le sang sous les nattes et dans les tentes. Comme la même opération se pratique sur une multitude de points très-rapprochés à la fois, il se forme des ruisseaux d'ordures, des égouts, qui infectent la plaine, Tantah et ses environs.

Cette scène est la première; voyons les autres.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Dans le premier numéro du *Médecin de la Maison*, nous nous élevions contre cette funeste habitude de transporter les enfants nouveau-nés au bureau de l'état civil et nous appelions de toutes nos forces une réforme qui changeât le mode de constatation des naissances. Le conseil municipal de Lille vient de décider, qu'à l'avenir, les nouveau-nés ne seront plus transportés à la mairie. Espérons que cet exemple trouvera des imitateurs dans les autres villes.

Eau de mer concentrée. — M. Jolly a lu à l'Académie de médecine un rapport sur un travail intéressant qui est dû à M. Moride, pharmacien à Nantes, et qui a pour objet un nouveau mode d'employer l'eau de mer.

On sait que les bains d'eau de mer sont un moyen puissant pour l'hygiène et la médecine, et qui est mis chaque année en usage par un très-grand nombre de personnes. Mais la distance, souvent considérable du lieu que l'on habite à la mer, est un grand obstacle à l'emploi des bains de mer. C'est pour les remplacer que les médecins prescrivent souvent les bains salés qui ont certes de l'efficacité, mais sont loin d'imiter parfaitement les premiers.

Il y a, en effet, beaucoup d'autres principes minéralisateurs et organiques dans l'eau de mer que du sel, et si l'on pouvait concentrer tous ces principes, sous un petit volume, de manière à pouvoir les transporter facilement pour les dissoudre ensuite dans la quantité d'eau douce nécessaire, le problème des bains de mer, au centre même du continent, serait immédiatement résolu.

C'est ce problème, dont la solution semble avoir été trouvée par M. Moride et qui est l'objet du travail qu'il a adressé à l'Académie. Ce chimiste est parvenu à rapprocher les principes contenus dans l'eau de mer, de manière à pouvoir les conserver et les transporter, à des distances voulues, avec autant de garantie dans leur composition que de confiance dans leurs propriétés bienfaisantes. L'extrait de l'eau de mer, ainsi obtenu par voie de concentration et d'évaporation, peut servir à la composition du bain de mer artificiel par son seul mélange à l'eau simple dans des proportions déterminées ou à un degré de saturation convenable, soit : 5 kilog. d'eau de mer concentrée dans 100 litres d'eau ordinaire.

L'un des membres de la commission a analysé les produits adressés à l'Académie par M. Moride, lesquels consistent : 1° en un résidu salin de consistance pâteuse et de couleur grisâtre ; 2° en un liquide ambré provenant de l'eau de mer des marais salins. M. Moride s'est attaché surtout à la recherche des principaux éléments, des éléments réellement actifs auxquels l'eau de mer doit ses propriétés médicinales. Il résulte de cet examen que le produit de l'eau de mer puisée au Croisic et concentrée par les procédés de l'auteur au degré voulu pour l'expédition lointaine, et son mélange avec l'eau simple, peuvent représenter d'une manière aussi fidèle, aussi identique que possible, la même eau de mer prise à son lieu de puisement.

La commission de l'Académie a déclaré, en consé-

quence, qu'il y a lieu d'accueillir l'idée de M. Moride, sous le double point de vue scientifique et pratique, et elle a proposé de lui adresser des remerciements et des encouragements et de déposer son travail dans les archives de la savante compagnie.

Emploi de la viande crue contre la diarrhée des petits enfants. — L'idée très-bizarre de donner de la viande crue aux enfants qui ont de la diarrhée après le sévrage, n'est pas nouvelle : ce moyen est très-usité en Russie, et M. Weisse, médecin russe, a publié de nombreuses observations qui sont concluantes en faveur de ce moyen. Lors de sa publication, M. Weisse affirmait que non-seulement le remède réussissait, mais qu'il plaisait en outre beaucoup aux enfants.

Malgré la singularité de cette idée, on vient de vérifier l'assertion des médecins russes à l'hôpital des enfants. M. Trousseau avait à traiter un petit garçon, âgé de trois ans, qui avait *depuis six mois* une diarrhée contre laquelle avaient échoué les moyens les plus rationnels et les plus variés; aucun n'avait pu réussir. A peine lui eut-on donné de la viande crue que son état s'est presque aussitôt amélioré. Dès le lendemain, le nombre des garde-robes pendant les vingt-quatre heures est tombé de dix-sept à trois, le surlendemain à deux, puis à une; les deux jours suivants il n'est pas allé à la selle. Toutes les personnes qui suivaient la clinique de M. Trousseau ont pu voir que cet enfant, qui était d'abord étiolé, amaigri, très-faible, ayant les chairs molles, est devenu, en moins de quinze jours, ferme, rosé, resplendissant de santé.

Voici de quelle manière la viande crue était administrée au petit malade : cette viande était hachée finement et donnée chaque matin, d'abord à la dose de cent vingt-cinq grammes, puis de deux cents grammes. On la salait modérément, et loin de manifester le moindre dégoût pour ce singulier repas, le petit malade le faisait avec une sorte de gloutonnerie et de plaisir.

Quelque singulier que soit ce moyen, quelque peu rationnel qu'il soit en apparence, on doit s'incliner devant les faits et ne pas hésiter à s'en servir au besoin. Il a d'abord reçu en Russie la consécration d'une longue expérience; nous connaissons une famille russe habitant actuellement Paris, dont les cinq enfants ont été traités à Saint-Pétersbourg par la viande crue pour une diarrhée rebelle à tous les autres moyens. Le remède eut un succès rapide; et ce qu'il y avait d'extraordinaire et même de répugnant, nous disait dernièrement leur mère, c'était de les voir manger avec une sorte de joie ce singulier mets.

— M. Deguise a fait à la *Société de chirurgie* une communication intéressante sur une blessure par arme à feu;

On apporte à l'hospice de Charenton un homme qui venait d'être relevé au milieu d'une mare de sang; il portait au niveau du sein gauche une énorme plaie dont les bords étaient déchirés violemment, contus et colorés en noir. La peau environnante était également noircie. Deux côtes étaient brisées et les chairs déchirées comme l'eût pu faire un biscaïen. Malgré la gravité de cette blessure, le malade avait pu faire une trentaine de pas, et il vécut encore six à sept heures.

A l'autopsie on trouva des désordres considérables dans la poitrine, et une double plaie du cœur. Une petite balle s'était arrêtée entre la huitième et la neuvième côte.

Ce malheureux s'était suicidé en se tirant deux coups de pistolet dans la région du cœur. En relatant ce fait, M. Deguise a regretté que la science ne nous offrit que des données très-peu précises sur les effets des coups de feu à bout portant. Il a supposé que le premier coup avait porté dans les parois de la poitrine, mais n'avait point pénétré dans sa cavité, tandis que la balle qui avait blessé le cœur provenait du second coup tiré de la main gauche, ainsi que le montrait la direction qu'elle avait constamment suivie.

A l'occasion de ce fait, M. Rigal a rapporté une observation qui jette quelque jour sur les effets des armes à feu alors que des coups sont tirés le bout du canon restant fortement appuyé sur une partie de notre corps. Il s'agit d'un homme qui fit successivement, et en quelques instants, cinq tentatives de suicide sur lui-même avec un pistolet chargé chaque fois à balle, sans pouvoir réussir à se donner la mort, et qui ne put accomplir son horrible projet qu'en s'ouvrant les veines du bras avec son canif. Nous avons raconté déjà, dans un de nos anciens numéros, les détails de cette triste histoire, nous n'y reviendrons pas.

FORMULES.

POTION CORDIALE.

Prenez : Vieux vin de Bordeaux, 125 grammes.
Sirop de sucre. . . . . 20 —
Teinture de cannelle. . 8 —
Mêlez.

Cette potion se prend par demi cuillerées, toutes les quatre ou cinq minutes, dans les simples cas d'évanouissement, et par cuillerées à bouche, toutes les heures, dans le courant de la journée, lorsqu'il s'agit de combattre la faiblesse qui n'est pas accompagnée d'une maladie aiguë.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 février 1852. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. N° 39.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des contusions et des premiers soins qui leur conviennent. — Des inconvénients du camphre et des moyens d'y remédier (3e *et dernier article*). — Empoisonnement par une substance animale. — Découverte de la présence de vers dans le sang du chien. — Variétés et nouvelles. — Formules : Liquides contre les contusions.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 FÉVRIER 1852.

Deux maladies, surtout, ont sévi depuis quelque temps sur un certain nombre de localités de la France, la fièvre typhoïde et la petite vérole. Les départements les plus éloignés les uns des autres ont payé le même tribut, car tandis que la fièvre typhoïde régnait dans les Côtes-du-Nord et dans l'Ille-et-Vilaine, elle faisait de nombreuses victimes dans le département de la Loire; et à Saint-Etienne, principalement, après avoir attaqué un grand nombre d'habitants, elle décimait les militaires de la garnison.

Quant à la petite vérole, c'est dans les contrées pauvres de la Sologne qu'elle a fait le plus de ravages, ce qui tient probablement à ce que les préjugés relatifs à la vaccine n'ont pas encore été vaincus dans ces contrées peu favorisées. Cependant en Belgique, où la vaccine est cultivée avec persévérance, la petite vérole est, en ce moment, assez commune.

D'autres maladies éruptives ont encore régné épidémiquement : la rougeole, très-répandue depuis une quinzaine, dans la banlieue de Paris, et notamment sur la route de Lyon, a envahi une partie du département de l'Ain et plusieurs autres départements.

Mais l'indisposition la plus commune, en ce moment à Paris, est cette douleur du ventre qui porte le nom de *coliques;* les boissons falsifiées, vendues depuis quelque temps sous le nom de *cidre*, et qui ont été saisies chez divers débitants, sont loin d'être la seule cause de ces coliques, car elles se sont montrées sur beaucoup de personnes qui font usage de boissons et d'aliments de bonne qualité, et sans distinction d'âge, de sexe ou de tempérament; ce n'est donc pas vers l'alimentation qu'il faut chercher leur étiologie. Ces coliques ne sont pas, en général, de longue durée : elles disparaissent au bout d'un, deux ou trois jours, mais la même personne en est quelquefois atteinte à plusieurs reprises; une diarrhée de moyenne intensité les accompagne ordinairement, et ce symptôme suit de près les divers repas de la journée.

Afin de se débarrasser rapidement de cette ennuyeuse et douloureuse indisposition, il convient de diminuer, au moins de moitié, la quantité habituelle des aliments, de faire usage de ceux qui sont d'une digestion facile, et chaque malade doit s'abstenir de ceux qu'il digère avec peine quand il se porte bien. Les pieds et le ventre doivent être tenus très-chaudement, et si l'on sort immédiatement après le repas, on doit couvrir avec soin la partie antérieure du corps, afin que la poitrine et le ventre ne soient pas saisis brusquement par le froid. Des boissons douces, telles que l'eau de riz, à laquelle on aura ajouté un peu de gomme arabique, un infusé léger de tilleul et de feuilles d'oranger, et un demi-lavement d'eau de guimauve et de pavot, matin et soir, suffiront pour compléter le traitement. Les boissons excitantes, et

surtout le punch au rhum, que quelques personnes prennent, dans ce cas, comme remède, sont d'un pernicieux usage; elles peuvent changer une indisposition, d'abord légère, en maladie sérieuse.

DES CONTUSIONS

ET DES PREMIERS SOINS QUI LEUR CONVIENNENT.

On donne le nom de contusions ou meurtrissures aux lésions produites dans les tissus vivants par le choc d'un corps non tranchant, sans qu'il en résulte de plaie extérieure.

Ces accidents se produisent de diverses manières : quelquefois ils ont lieu parce qu'un corps étranger est lancé sur la région qui reçoit la contusion ; telle est l'action d'une pierre, d'un bâton, d'un boulet, d'une massue, etc. On a vu même l'eau, la vapeur ou certains gaz projetés avec violence, produire des contusions par le même mécanisme. D'autres fois c'est l'être vivant qui est jeté contre un corps résistant, comme dans une chute sur le sol. Dans d'autres circonstances, une partie du pied, de la main, ou d'une autre région du corps est violemment serrée dans un étroit espace. Une chute sur les pieds peut donner lieu à la contusion des articulations du genou ou de la hanche, et une secousse considérable peut déterminer dans les organes intérieurs de véritables contusions qui ont lieu alors par contre-coup.

Quelle que soit la cause d'une contusion, l'effet produit est toujours identique et ne subit de variation que selon la force du coup et la disposition anatomique de la partie qui se trouve lésée. Les corps contondants froissent et écrasent les parties molles et les parties dures, mais on conçoit que la peau est plus facile à contondre qu'un os, et que celle qui recouvre les parties molles comme au ventre, par exemple, est moins facile à froisser que celle qui s'appuie sur des parties dures, comme cela a lieu sur le crâne ou sur la partie antérieure de la jambe.

Ainsi que l'avait fait Dupuytren pour la brûlure, et comme nous l'avons exposé en traitant de cet accident, ce grand chirurgien a tenté d'établir les degrés de la lésion qui caractérisent une contusion plus ou moins grave; mais, nous devons le dire, cet essai a été moins heureux, et cette classification n'a pas été adoptée avec la même faveur que celle des brûlures.

Selon Dupuytren, le *premier degré* de la contusion serait la déchirure légère des tissus, une simple meurtrissure déterminée par une très-petite quantité de sang qui n'est qu'infiltré.

Dans le *deuxième degré* il range la rupture des vaisseaux d'un certain calibre; du sang infiltré est combiné avec les tissus ou forme une collection.

Le *troisième degré* est la mortification des tissus.

Et dans le *quatrième degré* ces mêmes tissus sont écrasés, mêlés aux liquides, de telle manière qu'il en résulte une sorte de bouillie.

Nous ne discuterons pas la valeur de ce classement, mais on conçoit très-bien que ces divers degrés se combinent, se transforment ou sont assez peu tranchés pour qu'ils ne puissent faire loi et servir de base au traitement.

La *gravité* de la contusion n'est pas seulement déterminée par le degré des désordres, mais aussi et surtout par l'importance de la région qui a été contuse. Une contusion du bras, même assez forte, est beaucoup moins grave qu'une contusion moyenne de l'œil, et une contusion de l'œil est généralement moins dangereuse que celle de l'un des organes qui sont contenus dans le ventre ou dans la poitrine. Nous donnons quelquefois des soins à un général pour des indispositions qui résultent d'une contusion du foie qu'il subit à la bataille d'Austerlitz. A cette époque, et n'étant encore que capitaine, il fut légèrement froissé par un boulet, et l'inflammation du foie qui en résulta l'obligea à rester pendant une année entière à l'hôpital. Aujourd'hui il a soixante-huit ans, et il est quelquefois obligé de garder l'appartement pendant plusieurs jours pour remédier à des douleurs qui se sont toujours montrées, à intervalles plus ou moins éloignés, depuis son accident.

Tout le monde sait que les contusions des grandes articulations, telles que celle du genou, nécessitent une certaine surveillance, et que les contusions répétées du sein prédisposent au cancer de cet organe. Quant aux causes qui sont assez violentes pour déterminer la rupture immédiate d'un organe intérieur, soit de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, d'un gros vaisseau, etc., ce n'est pas seulement la contusion qu'elles produisent, mais une plaie contuse; nous n'avons pas à nous en occuper.

« Pour apprécier autant que possible le degré d'intensité d'une contusion, il faudra toujours tenir compte, disent MM. Marjolin et Ollivier : 1° Des conditions physiques présentées par le corps contondant, de la vitesse du choc, de sa direction, du temps pendant lequel se sera prolongée la pression ; 2° de la texture de la partie contuse et de sa situation ; 3° des symptômes locaux et généraux survenus de-

puis l'accident; et ce sera d'après les mêmes données et l'importance des parties blessées que l'on portera son pronostic, mais toujours avec une sage réserve, parce que les accidents consécutifs deviennent quelquefois beaucoup plus graves que ceux que semblent annoncer les symptômes primitifs. »

On comprend l'importance d'une aussi prudente réserve et combien elle est nécessaire au médecin et au magistrat lorsqu'ils ont à prononcer sur les suites présumées d'une contusion. Il est, toutefois, des cas qui parlent d'eux-mêmes, des contusions qui sont une espèce d'écriteau indiquant ce qui arrivera nécessairement : ainsi, lorsqu'une portion de la peau contuse est insensible, mollasse, non-seulement au moment de l'accident, mais pendant les jours qui suivent; lorsque surtout elle présente des taches grisâtres plus ou moins déprimées, on peut craindre qu'elle soit désorganisée et présumer qu'elle sera frappée de gangrène.

Lorsqu'une contusion se produit sur une portion quelconque du corps, on observe les *symptômes* suivants : d'abord une douleur vive se manifeste immédiatement, et cette douleur, qui peut être quelquefois assez intense pour produire l'évanouissement, est nécessairement proportionnée à la vigueur du coup et à la sensibilité naturelle de la partie affectée. En même temps surviennent des signes locaux : la partie contuse devient d'un noir bleu; puis, selon les cas et selon les personnes, cette teinte noirâtre tarde plus ou moins à passer au rouge lie de vin. Un ou deux jours suffisent généralement pour ce changement de coloration. Du rouge, la partie malade passe au jaune verdâtre, puis au jaune clair, et en même temps que ces diverses nuances apparaissent successivement, elles s'étendent davantage jusqu'à ce qu'elles finissent par s'évanouir complétement.

Dix à douze jours suffisent ordinairement pour faire disparaître toutes traces d'une contusion moyenne ; cependant on conçoit que de nombreuses différences doivent avoir lieu selon les diverses circonstances. De même qu'il y a des personnes chez lesquelles le moindre choc, la moindre pression détermine une tache à la peau, et d'autres qui n'éprouvent cet effet que par un coup violent, il y a des gens chez lesquels les traces d'une contusion sont très-lentes à disparaître, et d'autres qui les voient s'effacer rapidement.

On ne peut donc établir à cet égard que des données approximatives.

Il y a des cas où une contusion, même violente, n'est représentée par aucune trace apparente : ainsi, les chairs qui, dans certaines régions du corps, ont entre elles et la peau de fortes membranes qui empêchent le sang d'apparaître sous la peau, peuvent être assez contuses pour éprouver une paralysie locale, sans que l'on voie aucune marque extérieure ; ou bien ces marques peuvent n'apparaître qu'au bout de quelques jours seulement. M. Orfila, qui n'oublie pas ce fait dans ses ouvrages sur la médecine légale, dit : « L'homme de l'art n'oubliera point cette circonstance que les accusés pourraient faire valoir dans le premier moment, s'ils soutenaient que le plaignant n'a été l'objet d'aucune violence extérieure. »

Certaines dispositions anatomiques des parties blessées sont également cause que, dans quelques cas, la meurtrissure n'a de trace apparente qu'à une certaine distance de la partie contuse, le sang s'infiltrant graduellement par la voie qu'il peut suivre le plus facilement. Ces cas sont difficiles à apprécier et ne peuvent être sainement jugés que par les hommes qui ont étudié sérieusement la structure du corps humain.

Ce qui se passe lorsqu'une contusion a lieu est facile à comprendre : des petits vaisseaux qui ont à peine le diamètre d'un cheveu sont tout à coup brisés, déchirés, meurtris, et le sang qu'ils contiennent se trouve épanché et stagnant; il ne participe plus au mouvement de la circulation générale de ce fluide. Ce petit épanchement de sang dans un tissu qui double la peau, reste visible jusqu'à ce que, par un travail admirable de la nature, il soit chaque jour repris par des vaisseaux qui l'absorbent et rentre, par portions d'une ténuité infinie, dans le grand torrent circulatoire. La lenteur de cette opération est la cause des diverses colorations qui apparaissent successivement pendant le temps qui s'écoule jusqu'à la guérison.

Cependant, si de gros vaisseaux ont été rompus, si la contusion est considérable, si elle est mal soignée, il peut en résulter des collections sanguines assez considérables, de véritables caillots; ou bien il peut survenir des abcès et divers autres accidents dont la description serait beaucoup trop longue ici et nous éloignerait, d'ailleurs, du but que nous nous proposons : l'indication des premiers soins à donner aux contusions.

Le *traitement* des contusions est important pendant toute leur durée, mais c'est surtout au moment où elles surviennent qu'il convient de le faire d'une façon éclairée. Une contusion est un accident bien commun, dont les effets sont visibles et faciles à ap-

précier, et cependant, comme toutes les autres maladies, elles sont l'objet d'une foule de superstitions : sans compter la coutume des commères qui consiste à faire usage d'un gros sou pour *renfoncer la bosse* de l'enfant qui vient de tomber, n'y a-t-il pas aussi beaucoup de gens qui s'empressent de faire avaler à la personne qui vient de recevoir des contusions une quantité de vulnéraire? Trop heureux le patient si son médecin improvisé ne trouve pas plus efficace de lui faire boire du *vulnéraire de grenier.* Tous nos lecteurs ne connaissent pas ce dégoûtant remède, qui n'est autre chose qu'un infusé des excréments du chat dans du vin rouge....

Mais laissons là le vulnéraire de grenier et occupons-nous de ce qu'il y a à faire en présence d'une contusion.

Il n'y a pas de remède plus précieux que l'emploi du froid, employé au moyen de linges imprégnés d'eau froide, ainsi que nous l'avons déjà indiqué pour l'entorse ; si l'on s'empresse d'appliquer immédiatement ces linges sur la partie contuse, l'*on est certain* de diminuer considérablement la quantité du sang épanché, d'éviter le gonflement qui se produit quelquefois, et souvent même d'empêcher toute trace apparente de contusion de se produire. Toutefois il est important de ne pas appliquer l'eau froide pendant quelques instants seulement, puis d'en cesser l'emploi : le moyen serait alors très-mauvais ; il faut de la persistance dans son usage. Si la contusion a lieu dans le courant de la journée, on doit appliquer l'eau froide jusqu'au soir en ayant soin de changer les linges, de temps à autre, lorsqu'ils sont moins froids, puis on en applique d'autres pour la nuit avec lesquels on peut s'endormir sans qu'il soit nécessaire de les renouveler.

Le lendemain, si la contusion a de l'importance, par son étendue ou par le siége qu'elle occupe, il peut être nécessaire de faire une application de sangsues; mais là, le rôle du médecin commence, car cette décision demande une certaine expérience. Si la contusion est moyenne, il suffit généralement d'appliquer des liquides résolutifs, dont le nombre est assez considérable, pour que l'on n'ait que l'embarras du choix. En effet, on peut employer, toujours à l'aide des compresses, l'eau salée, l'eau-de-vie étendue d'eau, l'eau-de-vie camphrée, l'eau vinaigrée, le vin rouge, l'eau blanche, etc., etc. Nous pensons cependant qu'on ne peut mieux faire que de choisir, de préférence, ceux dont nous indiquons la préparation à l'article *formules;* mais si l'on ne pouvait se les procurer facilement, il serait toujours bon de se servir de l'eau salée, de l'eau vinaigrée, ou du vin rouge.

Il est bien entendu que les liquides indiqués ne doivent pas être appliqués lorsque la peau est déchirée, lorsqu'il y a plaie, car on déterminerait l'inflammation et l'on causerait une douleur vive.

Les remèdes internes doivent être prescrits, et tout au plus doit-on donner à un vieillard ou à une personne faible, au moment d'une violente contusion, une tasse de tilleul, de thé ou de camomille.

Quant aux accidents qui peuvent se montrer par la suite, tels que : inflammations locales, épanchements de sang, bosses dures et saillantes, abcès, paralysies, faiblesses musculaires, douleurs lorsque les mouvements ont lieu, etc., etc., on ne peut se hasarder à les traiter soi-même, il est important de réclamer les secours de l'homme de l'art, afin d'éviter des désordres plus sérieux.

Dr Reinvillier.

Des inconvénients du camphre et des moyens d'y remédier.

Par le Dr C. E. Bourdin.

Troisième et dernier article.

VI. — *Des secours à administrer en cas d'empoisonnement.*

Le traitement de l'empoisonnement par le camphre doit être rationnel. Ne connaissant pas, jusqu'à présent, d'antidote spécial propre à combattre les fâcheux effets de cette substance, la médecine en est réduite, en ce point comme en beaucoup d'autres, à opérer selon les indications qui se présentent. Or, comme le camphre agit réellement de différentes façons, subordonnées soit à l'action propre du médicament, soit à la réaction du sujet, le traitement doit se plier aux exigences des indications diverses.

Ce principe de thérapeutique est applicable non-seulement au traitement de l'empoisonnement par le camphre, mais bien à celui de tous les médicaments, qui, en fait, et pour une cause quelconque, connue ou non, présentent des symptômes variés, et le plus souvent opposés, en apparence au moins. Le médicament dont nous nous occupons est, sous ce rapport, sur la même ligne que les stimulants généraux, comme le café et l'alcool ; les narcotiques, dont l'opium forme le type ; les narcotico-âcres, comme la ciguë, l'aconit, etc. Les contro-stimulistes prétendent même que tous les médicaments ont deux actions successives, l'une *primitive,* l'autre *secondaire.*

Mais telle n'est pas la question à débattre en ce moment.

Si le camphre n'agit que dans les limites de l'action médicamenteuse, en d'autres termes, s'il n'opère que dans les conditions de l'*usage* (*usus*), selon l'expression de Linnée, il rend des services : son action doit être respectée.

Si le camphre, administré à l'intérieur, brûle l'intestin et prépare les accidents toxiques, qui ne tarderont pas à éclater, il convient de faire vomir le malade. Tous les moyens propres à provoquer le vomissement sont également bons dans ce cas. A défaut d'ipécacuanha ou d'émétique, l'irritation mécanique de la gorge au moyen des barbes d'une plume ou même du doigt, suffit pour faire rejeter les fragments de camphre non encore dissous. Si le vomissement est prompt et complet, c'est-à-dire, si tout le camphre ingéré est rejeté par le vomissement, le malade en est quitte pour une légère fatigue et le malaise qu'occasionne l'acte du vomissement lui-même.

Si quelques portions n'ont pu être évacuées parce que le vomissement a été incomplet, ou que ces portions du médicament ont passé dans l'intestin, il faut faire suivre le vomissement d'un traitement adoucissant ou légèrement antiphlogistique. Les boissons gommeuses et mucilagineuses, les purgatifs huileux, très-doux et à doses fractionnées, les lavements émollients à l'eau de son, à la graine de lin, à l'amidon, etc., des cataplasmes émollients sur le ventre, une diète modérée, suffisent, en général, pour combattre efficacement les accidents toxiques du camphre et les prévenir.

Si ces précautions ont été prises trop tard, ou si, malgré ces précautions, le camphre a continué son action, s'il a agi sur les nerfs, ou, pour parler plus exactement, sur les centres nerveux, que faut-il faire? Les uns veulent qu'on administre les stimulants, les autres, au contraire, conseillent les saignées et les antiphlogistiques sous toutes les formes. Qui a raison ? Personne. Une explication devient ici nécessaire.

Lorsque le camphre commence l'œuvre d'empoisonnement, il produit un ensemble de symptômes qui semble plutôt indiquer une surexcitation sanguine, une fièvre véritable, que des accidents purement nerveux. En effet, la face est rouge, les yeux sont vifs et injectés, les lèvres et les gencives sont brûlantes et animées, la peau est chaude, le pouls vif et précipité, des chaleurs passent sur la face et tournent jusqu'aux oreilles, les extrémités sont brûlantes; l'agitation est générale. Dans cet état de choses, les antiphlogistiques paraissent clairement indiqués; la diète, les évacuations sanguines, les boissons émollientes, les bains tièdes prolongés semblent convenir.

Lorsque le camphre a attaqué plus profondément l'organisme, il surgit un ensemble de symptômes très-différents de ceux qui précèdent. Le pouls se ralentit et devient irrégulier, la face se crispe et pâlit, la peau se couvre de sueurs froides, l'œil, naguère brillant, devient morne, immobile, les tremblements s'emparent des membres; l'intelligence s'obscurcit; l'affaissement devient général; la stupeur survient; puis, quelques convulsions, quelques grincements de dents, quelques emportements, dernier éclair d'une vie qui s'éteint, précèdent de peu une mort devenue à ce degré, certaine. Cette période, justement appelée période d'hyposthénie ou de diminution des forces, se caractérise plus particulièrement par un affaissement considérable de l'influence nerveuse. Les indications à remplir diffèrent donc essentiellement de celles qui existent dans la période d'excitation. Autant les antiphlogistiques paraissent devoir rendre de services dans le premier cas, autant ils seraient nuisibles dans la période d'hyposthénie. Ceci est hors de doute. L'analogie et l'expérience directe le démontrent. Quelles indications se présentent alors, et comment y satisfaire ? Faudra-t-il rester désarmé en présence du mal, en présence de la mort qui envahit avec une affreuse rapidité les organes les plus importants? — Rasori et son école, qui ont plus particulièrement étudié cette série de phénomènes, conseillent, après avoir fait vomir, d'administrer à l'intérieur des médicaments stimulants. Le vin, l'eau-de-vie, les eaux spiritueuses, comme l'eau de Cologne, l'eau de mélisse, les infusions de cannelle, de camomille, de citronnelle, de menthe poivrée, de vanille, de café, de thé, etc., etc., sont administrés avec succès. Les médecins de l'école rasorienne conseillent aussi l'opium à titre d'excitant. Il y a longtemps que la propriété stimulante de l'opium a été proclamée. « *Meherclè opium non sedat!...* disait un de nos anciens maîtres. Moi-même j'ai souvent vu des malades puissamment surexcités sous l'influence d'un demi-grain (25 milligrammes) d'opium. Néanmoins l'action hypersthenisante ou surexcitante de ce dernier médicament est trop irrégulière, et par conséquent trop difficile à produire, pour qu'on puisse compter sur elle. Quand les principes du contro-stimulisme auront été formulés avec netteté, peut-être pourra-t-on tirer de grands avan-

tages de l'opium ; mais jusque-là il me semble prudent de recourir à d'autres stimulants.

Les opinions de l'école italienne se trouvent appuyés sur un grand nombre de faits. Dans le tome II de la *Toxicologie*, M. Orfila cite deux observations dans lesquelles l'usage du vin combattit avec succès les effets du camphre. M. Wendt, de Breslau, cite également l'histoire d'un ivrogne de profession qui éprouva à peine quelques légers malaises, de la chaleur au creux de l'estomac, quelques étincelles dans les yeux et un moment de délire après avoir bu un liniment composé de huit grammes (2 gros) de camphre dans 120 grammes (4 onces) d'alcool. J'ai connu, étant élève, un infirmier militaire qui buvait tous les matins, à jeun, un demi-verre d'eau-de-vie camphrée. Comme il avait à sa disposition une grande bouteille dans laquelle les élèves prenaient ce qui était nécessaire pour les pansements, nous avons trouvé cette bouteille entamée dans l'intervalle d'un pansement à l'autre. Jamais cet homme n'a éprouvé les moindres accidents d'empoisonnement. Parmi les rares camarades qui, quelquefois, consentirent « à boire la goutte avec lui », que l'on me pardonne cette expression peut-être trop militaire, aucun ne ressentit les effets délétères du camphre. Peut-être aussi ne s'en vantaient-ils pas ; mais j'ai lieu de croire qu'ils auraient naïvement avoué leur déconvenue, puisqu'ils ne craignaient pas de se vanter de leur petit larcin.

Ne serait-il pas possible, au reste, que l'usage du vin, et des spiritueux en général, soit le véritable contre-poison du camphre ? On pourrait peut-être le croire en voyant l'innocuité des doses assez fortes ou répétées chez certains hommes de la classe ouvrière, habitués à faire un égal abus du poison et du contre-poison ? Je n'émets cette idée qu'à titre d'hypothèse sans doute, mais hypothèse fondée sur des faits nombreux, incontestables.

A côté de ces traitements il en est un autre que l'on pourrait recommander avec espérance de succès. Ce traitement, qui n'a probablement jamais été mis en pratique, est fondé sur la connaissance des effets propres de l'agent toxique, et, par conséquent, sur des faits physiologiques. J'ose proposer cette méthode de traitement, parce qu'elle n'est que l'imitation pure et simple de la méthode mise en œuvre par la nature pour se débarrasser de divers agents toxiques qui tendent à l'opprimer. Mais, avant d'aller plus loin, interrogeons les faits et l'expérience.

Quand on injecte du camphre dans le rectum d'un chien, bientôt les urines s'imprégnent de l'odeur du camphre, les pores de la peau donnent la même odeur ; si l'on dissèque l'animal, chaque coup de bistouri donne passage à des émanations camphrées. Le cerveau lui-même est pénétré de ces émanations, tant est grande la diffusibilité de cet étonnant médicament : on a de plus acquis la certitude que la diffusion du camphre, ou sa répartition dans toute l'économie, se fait avec une grande rapidité. Son séjour dans les organes est de courte durée, soit à cause de sa grande subtilité, soit à cause des réactions qu'il provoque dans l'organisme.

Tenant compte de ces faits acquis, fournis par la physiologie comparée, faits que tout autorise à croire identiques à ceux qu'on observe chez l'homme ; considérant, d'autre part, la facilité très-grande de l'absorption des médicaments, sa marche rapide à travers les tissus, son entraînement vers les voies éliminatoires, et la promptitude de l'élimination, je conseillerai dans un empoisonnement par le camphre, l'usage des sudorifiques et des diurétiques. Il me semble rationnel de provoquer d'abondantes sueurs et des urines également en abondance puisque le camphre a une tendance marquée à suivre ces deux voies d'élimination. L'usage des médicaments excitants de la transpiration et de l'urine ne devrait, en tout état de cause, que suivre l'emploi des vomitifs. Mais l'une des indications ne contredit pas l'autre.

VII. — *Résumé.*

1° Le camphre est un médicament précieux parce qu'il peut rendre des services importants dans une foule de maladies, parce qu'il est d'une administration commode.

En effet, on l'emploie en poudre, en cigarettes, en dissolution dans l'eau, dans l'eau et l'éther, ou l'émulsion avec la gomme arabique et l'huile d'amandes douces. On le dissout dans le vinaigre, l'eau-de-vie, l'alcool, l'huile. Il fait partie de diverses préparations parmi lesquelles je citerai le baume de genièvre, le baume de Chiron, le liniment hongrois, l'emplâtre de Nuremberg. On le combine souvent avec divers médicaments comme l'opium, le nitrate de potasse. Enfin, on peut l'administrer en lavements, potions, pilules, cataplasmes, liniments, collyres, onguents, emplâtres, etc.

2° Le camphre peut faire du mal. Autant il est utile lorsqu'il est administré avec prudence, autant il peut devenir dangereux lorsqu'il est manié par des mains inhabiles ou ignorantes.

3° Le camphre est un poison pour l'homme et l

animaux. Il peut occasionner de graves accidents et même la mort.

4° Comme médicament, le camphre est placé dans la classe des antipasmodiques ou stimulants diffusibles à côté des éthers, du chloroforme, du castoreum, etc.

5° Comme poison, le camphre appartient à un groupe des poisons narcotico-âcres qui comprend, indépendamment du camphre, la coque du Levant, la picrotoxine et l'upas antiar.

6° Le traitement de l'empoisonnement par le camphre doit être rationnel. A défaut de spécifiques certains, il faut s'attacher à combattre les symptômes.

7° Si le poison produit la fièvre, les antiphlogistiques sont convenables.

8° Si le poison surexcite l'appareil nerveux, ou si la surexcitation a été poussée jusqu'à l'épuisement des forces, il faut recourir aux toniques, et particulièrement aux stimulants, comme le thé, le vin, l'eau-de-vie, le café, etc.

9° Néanmoins il est convenable de commencer le traitement par l'administration d'un vomitif, quelle que soit d'ailleurs l'époque ou le degré de l'empoisonnement.

10° Certains faits fournis par la pathologie comparée, et l'ensemble de symptômes propres du camphre, particulièrement sa marche connue à travers les organes, sa prédilection manifeste pour certaines voies éliminatoires, comme la peau et les veines, semblent indiquer l'utilité des sudorifiques et des diurétiques. Mais cette donnée est entièrement théorique.

11° De tous les moyens conseillés contre l'action toxique du camphre, celui qui réussit le mieux est le vin ou plutôt l'alcool. — Ce dernier serait-il, par hasard, l'antidote spécifique du camphre?

Dr C.-E. Bourdin.

Empoisonnement par une substance animale.

M. le docteur Leclerc, de Caen, a adressé à la *Gazette* la communication suivante, qui offre beaucoup d'intérêt :

Pustule ou bouton ayant l'apparence et offrant les premiers symptômes de la pustule maligne.

« Le sieur Nicolle, boulanger, rue Campion, âgé de quarante ans, vint me trouver le 8 décembre 1849, se plaignant de vives douleurs dans le bras droit, douleurs occasionnées par un bouton qu'il portait sur un doigt depuis quelques jours et qui ne lui avait causé qu'une démangeaison jusqu'au moment où il s'était couché la veille.

« La main développée, j'observai sur le doigt annulaire, auprès et en avant de l'articulation de la phalange avec l'os de la main lui correspondant, une petite tumeur arrondie de couleur brune, saillante, ayant la forme et le volume d'un bouton de vaccin, à bords relevés seulement dans les trois quarts de son pourtour, et offrant à son centre une dépression profonde en forme d'entonnoir : la tumeur paraissait contenir un liquide semi-épais et brunâtre dont elle tirait sa couleur.

« La main était distendue, douloureuse à la pression, ainsi que le bras et l'avant-bras, qui étaient recouverts, dans leur partie externe d'une bande rouge, s'étendant du poignet à l'épaule ; une chaleur cuisante et des élancements se faisaient sentir dans tout le membre et sous l'aisselle d'une manière si violente, que l'insomnie avait été complète pendant toute la nuit.

« Le malade me raconta que depuis trois jours i avait ressenti une démangeaison au doigt et qu'il avait aperçu un tout petit bouton transparent gros comme une pointe d'épingle (ce fut son expression) ; que le lendemain il avait le volume d'une grosse tête d'épingle ; que, du reste, il ne s'en était nullement occupé et se livrait, comme par le passé, à ses travaux ordinaires, mais qu'ayant été troublé dans son sommeil et forcé de quitter son lit dans la nuit, il s'était décidé à venir me consulter.

« Cet homme est d'un tempérament nerveux lymphatique, et n'a jamais eu, depuis plus de quinze ans que je le connais, de maladie importante.

« L'idée d'une pustule maligne m'étant venue, et connaissant ses goûts pour élever et soigner les animaux, je lui demandai s'il n'avait point touché quelque peau nouvellement enlevée, ou été blessé par la corne des pieds de son cheval qu'il aide souvent à ferrer ou ferre lui-même (le temps était tiède et humide) ; il me répondit négativement, mais il se rappela qu'ayant chez lui un lapin méchant, il en avait reçu, il y a cinq ou six jours, un coup de dent sur la main malade au moment où il lui donnait à manger.

« Je l'engageai à entourer le membre d'un large cataplasme, à le plonger dans un bain d'eau de son et à me faire prévenir si le mal augmentait, s'il éprouvait de la lassitude, de la pesanteur de tête, etc. Je me tenais prêt à agir avec énergie, persuadé que j'allais être appelé dans la journée ou dans la nuit : il n'en fut rien. Je m'empressai de faire à mon malade une visite le lendemain matin, et fus surpris de

le trouver dans sa boulangerie, ayant le bras en écharpe et m'annonçant que son bouton, comme il l'appelait, s'était ouvert dans le cataplasme, avait jeté une matière liquide, et qu'il était beaucoup soulagé.

« Examen fait de la main, je ne vis plus qu'un foyer d'un centimètre de profondeur, de la largeur de la pustule et à fond rougeâtre ; les débris de la pellicule avaient été entraînés par le cataplasme qui, ayant été renouvelé, n'offrait qu'une teinte roussâtre qui le recouvrait dans une minime étendue. La main, l'avant-bras et l'aisselle étaient moins distendus et moins douloureux ; l'état général du malade était bon, et deux jours après il ne restait plus de traces d'une affection qui m'avait donné des craintes sérieuses, si ce n'est une plaie de la grandeur d'un centime, à fond rouge, d'où suintait une sérosité presque incolore et qui ne tarda pas à se cicatriser.

Avant de faire quelques réflexions sur le cas précédent, je vais en rapporter très-succinctement deux autres à peu près semblables :

La femme Huet, âgée de cinquante-trois ans, travaillant journellement chez le sieur Nicolle, sujet de la première observation, vint me consulter le 13 mai 1850 ; elle portait au niveau de l'articulation de la première phalange de l'indicateur de la main droite avec l'os de la main correspondant, une pustule de la grandeur d'un centime, avec soulèvement de l'épiderme et suintement de sérosité. Cette femme me raconta que le 11, à midi, elle sentit une démangeaison sur ce point et aperçut un petit bouton du volume d'une pointe d'épingle ; dans la journée il acquit la grosseur actuelle, se tuméfia, devint noir ; la main, l'avant-bras rougirent, se gonflèrent et causèrent à la malade de vives douleurs. Elle fit le traitement que j'avais conseillé à son maître ; le bouton s'ouvrit pendant la nuit et rendit une certaine quantité de sang noir et clair ; le soulagement fut immédiat ; les douleurs reparurent le soir et cédèrent un peu à des cataplasmes. Je glissai sous l'épiderme soulevé, mon crayon au nitrate d'argent (*pierre infernale*), il sortit beaucoup de sérosité. Des bains avec un simple pansement achevèrent en peu de jours la guérison.

Voici le troisième et dernier fait que j'ai récemment observé.

M. Tirard, jardinier pépiniériste, fit, au mois de septembre dernier, un voyage de Caen à Nantes, puis à Angers. En revenant de cette dernière ville à Paris, il tenait sa main gauche appuyée sur la portière ouverte de la voiture ; il ressentit tout à coup une vive démangeaison entre les doigts indicateur et médius à leur articulation avec les os de la main. La démangeaison continuant, il s'aperçut le lendemain, en se grattant, qu'il portait une toute petite vésicule transparente au lieu mentionné ; il ne douta pas qu'il n'eût été piqué par une de ces nombreuses mouches qui bourdonnaient autour des voyageurs ; le temps était chaud et orageux.

Lorsque deux ou trois jours après il revint chez lui, il apparut à la place du petit bouton une pustule semblable à celles dont j'ai parlé dans les deux autres cas ; le bras s'enflamma, un engorgement considérable se manifesta dans le pli du même bras ; il en fut de même des aisselles. Le malade ne peut dormir, tant ses douleurs sont aiguës. Je le vois le lendemain matin, je lui conseille des applications émollientes ; la suppuration s'établit par le bouton qui s'est ouvert ; la douleur se tempère ; des résolutifs, un emplâtre de diachylon amènent une prompte guérison.

Il est à peu près certain que, dans ce dernier cas, il y a eu piqûre d'un insecte. Cet insecte s'était-il reposé sur quelque animal en putréfaction ou mort du charbon ? secrétait-il un venin à lui propre ?

Y aurait-il, comme quelques auteurs l'ont admis, une pustule non contagieuse ?

Quant au deuxième cas, la femme qui en fait le sujet servait chez le sieur Nicolle, et avait pu, comme lui, recevoir un coup de dent du lapin, quoiqu'elle n'en eût aucun souvenir.

Pour Nicolle, il y avait eu inoculation, non pas d'un virus produit d'une maladie, mais d'une sorte de venin venant d'un lapin bien portant, qui ne mordait pas, mais qui pointait ses dents incisives contre la main qui lui donnait à manger.

Il est des animaux qui, sans sécréter de venin, comme la vipère dans notre pays, font des blessures suivies d'accidents plus ou moins graves.

Nous trouvant l'automne dernier, un confrère et moi, à l'embouchure de l'Orne, comme mille autres amateurs, pour y pêcher l'équille, pêche qui consiste à bêcher le sable à la marée basse, et à saisir prestement ce petit poisson qui bondit et disparait aussitôt, cinq ou six personnes nous prièrent de les cautériser ; ce que nous fîmes avec notre crayon de nitrate d'argent, parce qu'elles avaient été piquées par de petites vives, qu'elles avaient prises pour des équilles. Cette vive est connue chez les habitants de la côte sous le nom d'*aspic*, à cause de son aiguillon dorsal, dont les piqûres aux pieds ou aux mains sont

suivies d'engorgements très-douloureux du membre et des aines ou des aisselles.

Quelques personnes se munissent d'une fiole d'ammoniaque pour neutraliser le venin par la cautérisation.

Les cuisiniers redoutent aussi la grande vive assez commune dans nos marchés.

Peut-être que dans les trois cas cités, une cautérisation immédiate eût empêché l'absorption et la transmission par les vaisseaux lymphatiques d'un principe malfaisant, principe, du reste, en trop petite quantité pour être passé par la circulation dans un organe important.

Les cataplasmes, en donnant ouverture à ces pustules, ont pu arrêter la marche ascendante du produit de l'inoculation.

J'avoue n'avoir jamais vu qu'une seule fois une pustule maligne, et encore avait-elle été cautérisée la veille : c'était en 1827 ou 1828, dans le service de M. Roux à la Charité.

J'ai décrit des pustules uniques qui n'étaient pas de la nature de celles décrites dans les ouvrages spécialement consacrés aux maladies de la peau, et qui, à ma connaissance, ne sont mentionnées par aucun auteur.

E. Leclerc, D. M. P.

Découverte de la présence de vers dans le sang du chien.

M. Delafond, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, a lu, à l'Académie des sciences, en son nom et au nom de M. le docteur Gruby, un Mémoire intéressant sur le ver qui vit dans le sang du chien domestique.

Il est vraiment curieux d'assister à toutes ces découvertes qui se font de nos jours à l'aide du microscope, et qui viennent nous révéler tout un monde invisible, vivant autour de nous, dans l'eau, dans l'air, dans nos aliments et autres milieux qui en masquent la présence ; vivant même dans les organes de l'homme et des animaux, et élevant nos pensées vers des considérations d'autant plus vastes et plus élevées que les êtres qui le composent sont plus petits et plus difficiles à découvrir.

M. Delafond a rappelé que vers le milieu du siècle dernier, Riolan, Bonnet, Saint-Martin, Baratte, Bousquier et autres ont dit avoir trouvé des vers dans le cœur de l'homme et en avoir retiré des vaisseaux en pratiquant la saignée. Après avoir lu la description qui a été donnée de ces vers, les auteurs du mémoire sont restés convaincus que, parmi les observateurs que nous venons de citer, les uns ont pris des caillots sanguins pour des vers, les autres ont considéré comme ces animaux d'autres animaux, tels que la larve de la tipule des prés et le planaire d'eau douce qui avaient été accidentellement mêlés au sang après sa sortie de la veine.

A une époque moins reculée, le naturaliste napolitain Dalle Chiaje a dit avoir découvert une variété de ver dans le sang expectoré par deux hommes atteints de phtisie pulmonaire, mais on n'a pas d'explication satisfaisante sur ce fait et on ignore à quel organe pouvaient appartenir ces vers. Ces messieurs pensent donc être autorisés à déclarer que, quant à présent, aucun fait bien circonstancié et authentique ne démontre d'une manière rigoureuse l'existence de vers vivant dans le sang de l'homme et charrié par ce fluide dans les vaisseaux.

Diverses espèces de vers ont été signalées dans les organes de plusieurs races d'animaux ; Ruysch, célèbre anatomiste, a fait la découverte d'un ver dans les vaisseaux sanguins du cheval ; le naturaliste Klein, en 1749, en trouva un autre dans les vaisseaux du marsouin ; Treutler et M. Duval en ont signalé d'autres qui habitent les organes de la circulation de plusieurs animaux. La baleine, elle-même, ce géant des mers, a fourni des observations analogues, en 1825, à M. Rosenthal.

Ces diverses découvertes étaient déjà fort intéressantes, mais ce ne fut que de 1826 à 1842 que de nombreux vers, vivant dans le sang, circulant avec ce fluide dans les vaisseaux les plus déliés et ne l'abandonnant jamais, furent signalés par plusieurs anatomistes. Toutefois, on ne les trouva que dans le sang de grenouilles, de certains poissons et de mollusques, mais aucun observateur n'avait constaté, avant MM. Delafond et Gruby, la présence de vers vivant dans le sang d'animaux d'une espèce supérieure. Les premiers ils annoncèrent à l'Académie, dans le courant de l'année 1843, un ver vivant dans le sang de certains chiens domestiques et circulant avec les globules de ce fluide dans les vaisseaux. Cette découverte extraordinaire causa la surprise et presque l'incrédulité parmi les membres de la savante compagnie.

Cependant beaucoup de naturalistes s'empressèrent d'examiner le sang d'un grand nombre d'animaux, dans l'intention d'y découvrir des vers, et bientôt MM. Erdl et Mayer en 1843, Hyrtl, Gros et Ecker en 1845, Chaunat et Wedl en 1848, et M. Guérin Menneville en 1850, découvrirent la pré-

sence de vers dans le sang du rat noir, du rat des champs, de plusieurs oiseaux et poissons, de l'écrevisse, de la moule d'étang, du ver de terre et du ver à soie. De leur côté, MM. Delafond et Gruby, qui avaient ouvert la voie, travaillaient sans relâche; ils examinèrent le sang de 490 hommes bien portants ou malades et appartenant aux races européennes, asiatiques, africaines et américaines, de 10 quadrumanes, 557 carnassiers, 107 rongeurs, 252 pachydermes, 255 ruminants, 242 oiseaux, 370 reptiles, 65 mollusques, 10 annelides, 25 crustacés; total : 2,970 hommes et animaux, dont le sang a été examiné avec le plus grand soin. Sur ce nombre ils n'ont rencontré de vers vivant exclusivement dans le sang, et charriés par ce fluide dans tous les vaisseaux, que chez le chien domestique, le corbeau, la grenouille commune et le ver terrestre. Le nouveau travail de MM. Delafond et Gruby renferme particulièrement les recherches auxquelles ils se sont livrés, depuis *neuf ans,* dans l'examen du sang de certains chiens domestiques.

Armés du microscope, ils travaillaient avec persévérance, et après deux années de laborieuses et patientes études, ils découvrirent même dans un chien à sang vermineux, mort des suites d'une alimentation exclusivement composée de gélatine, de grands vers *visibles à l'œil nu.* Ces vers, au nombre de six, dont quatre femelles et deux mâles, étaient blancs, filiformes, de la longueur de 14 à 20 centimètres et de 1 millimètre à 1 millimètre et demi de diamètre. On a pu constater les caractères et dispositions anatomiques de leurs différents organes, et s'assurer, par cette étude, que les vers microscopiques appartenaient à la même espèce ; il est donc probable que c'est après avoir acquis une longueur et un diamètre aussi considérables que ces grands vers séjournent dans le cœur et les gros canaux sanguins.

Le sang de l'animal dans lequel ces grands vers ont été trouvés contenait lui-même un si grand nombre de vers, invisibles à l'œil nu, qu'on a pu en compter jusqu'à 12 ou 15 dans une goutte de sang et établir d'une manière approximative, par le calcul, que la masse totale du sang de ce chien pouvait charrier, indépendamment des six grands vers, près de 224,000 vers microscopiques. Le nombre des vers microscopiques habitant le sang de certains chiens a pu être estimé approximativement de 11,000 à près de 224,000. La moyenne, prise sur vingt chiens, a été de plus de 52,000.

Ces savants ont examiné tous les liquides et les solides composant le corps des chiens, et ont acquis la certitude que les vaisseaux seuls renfermaient des vers; aucun de ces animaux, invisibles ou visibles à l'œil nu, n'a été aperçu dans les différents tissus ou les diverses cavités du corps. Ils ont pu se convaincre que ce ver vit exclusivement dans le sang durant toutes les saisons de l'année, se nourrit de ce fluide et ne l'abandonne jamais.

Ces résultats obtenus, il importait de savoir si ce ver existe fréquemment, ou s'il ne se montre que rarement dans le sang, suivant la race des chiens, le sexe, la taille, la maigreur ou l'embonpoint différents de ces animaux. Ces auteurs tenaient également à constater si la présence d'un plus ou moins grand nombre de vers apportait quelques modifications dans l'intelligence du chien et pouvait diminuer son énergie musculaire ; toutes ces recherches, quoique dignes du plus grand intérêt, seraient trop longues à rapporter ici, nous nous contenterons d'indiquer quelques résultats.

D'après les calculs faits sur 480 chiens dont le sang a été examiné, on trouve, en moyenne, un chien qui a le sang vermineux sur 20 à 25 qui ne l'ont pas. Le sang vermineux se rencontre plus souvent dans les chiens de moyenne taille que sur ceux de grande ou petite taille, et plus fréquemment aussi chez les chiens vieux et adultes. Ces vers se montrent dans le sang des chiens sans distinction de race, de sexe, et quel que soit l'état de maigreur, d'embonpoint, de santé ou de maladie de ces animanx.

Les vers n'altèrent pas les facultés instinctives des chiens et n'affaiblissent point leur énergie musculaire. Le sang vermineux du chien est héréditaire. Généralement, il n'influe en rien sur sa santé ; cependant trois chiens ayant approximativement le premier 17,000, le deuxième 25,000, et le troisième 112,000 vers microscopiques dans le sang ont été frappés d'attaques d'épilepsie ; deux de ces animaux sont morts de ces attaques ; chez le troisième elles ont disparu. La santé de ce dernier est parfaite depuis plus d'un an, quoique le même nombre de vers existe toujours dans le sang.

De nombreux essais ont été faits pour débarrasser les chiens de ces petits vers ; tous les médicaments appropriés ont été employés, diverses espèces d'alimentation mises en usage, des soins hygiéniques très-variés, et, lorsque les vers existaient auparavant, rien n'a pu les faire disparaître, toutes les tentatives ont été sans résultat.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Affection singulière des os du pied. — On voit en ce moment, dans le service de M. Nélaton, à l'hôpital des cliniques, un homme atteint d'une affection singulière des os du pied, laquelle n'a encore été décrite par aucun observateur.

Au niveau des saillies osseuses du pied, on voit se former une petite vessie ou phlyctène; elle est formée par l'épiderme qui ne tarde pas à se perforer et à laisser écouler une sérosité purulente. Puis au bout de quelques semaines il se forme une plaie fistuleuse par laquelle s'établit un suintement, et quelques semaines plus tard, une portion d'os dénudée se sépare d'elle-même et peut être retirée ou tombe.

Ces phénomènes se sont reproduits un grand nombre de fois sur ce malade. Il y a douze ans, M. Ricord enleva une portion d'os. Deux ans après, M. Blandin en enleva une autre. Quelque temps après, à l'hôpital Saint-Antoine, M. Nélaton pratiqua sur ce malade une pareille opération. Onze mois après, seconde opération. Puis à des distances successives, MM. Boyer, Michon, Malgaigne, sont obligés d'en faire autant. Enfin, M. Nélaton, qui a pris de nouveau à tâche les soins à donner à ce malade, a constaté que cette triste maladie est héréditaire; car, quoique le père et la mère du malade en soient exempts, deux de ses cinq frères ont été atteints du même mal, et l'un a déjà succombé.

Ce chirurgien ayant remarqué que les mêmes accidents se sont reproduits partout où s'exerce une pression, *excepté à la peau du talon*, a conçu l'idée de faire supporter le poids du corps par le talon exclusivement, et se propose de faire confectionner pour ce malade des chaussures disposées de telle sorte que le talon seul soit soumis à une pression. Le corps sera porté sur cet appareil comme sur deux échasses, et l'équilibre sera peu stable; mais le malade ne sera peut-être plus soumis à une nouvelle opération, ce qui est d'autant plus important que les précédentes n'ont rien produit de satisfaisant.

Cet homme est âgé de trente-cinq ans; il est ébéniste, et il affirme que s'il fatiguait beaucoup, ses mains éprouveraient les mêmes accidents, car il a été quelquefois obligé de suspendre ses travaux à cause de certains symptômes dont il a la triste expérience et qui lui annonçaient le développement de la maladie.

Encore un cas de mort par le chloroforme. — Le tribunal correctionnel de Strasbourg vient de juger une grave question de responsabilité médicale. Exposer l'ensemble des débats serait trop long, voici le fait d'après les experts; il prouve, une fois de plus, que le chloroforme doit être réservé pour les grandes opérations seulement.

« Mme Simon, âgée de trente-six ans, mère de trois enfants, d'une forte constitution, d'un tempérament nervoso-sanguin, était en général d'une bonne santé; elle souffrait seulement de douleurs dentaires presque habituelles, provenant de la carie de plusieurs dents. Il y a quelques années, on lui avait extrait quatre dents molaires, et cette opération avait été l'occasion d'une vive exaltation morale. Depuis cette époque, Mme Simon se préoccupait sans cesse des conséquences que pouvaient entraîner les caries dentaires dont elle était atteinte. Les douleurs se renonvelant, elle redoutait une maladie des os maxillaires; elle pensait qu'une extraction de dents était nécessaire pour la garantir de ce danger, et en même temps elle craignait au plus haut point les douleurs de l'opération. Cette double préoccupation fut portée à un tel degré dans ces derniers temps que sa santé générale en reçut une atteinte notable; elle perdit l'appétit et le sommeil; elle maigrit de manière à donner des inquiétudes à sa famille. Elle prit enfin la résolution de se soumettre à l'extraction des dents gâtées, et elle exigea comme condition expresse que l'on fît usage des inhalations du chloroforme. Le matin même du jour où l'opération devait être pratiquée, elle était en proie à l'agitation la plus vive, et, tout en demandant l'opération, elle témoignait des pressentiments sinistres. L'opération fut pratiquée par un officier de santé, en présence du mari et d'une servaute. La malade fut assise sur une chaise. On allait commencer l'opération quand elle se leva éperdue et parcourut la chambre en proférant des paroles incohérentes.

On parvint à la calmer; elle déclara elle-même qu'elle était décidée à l'opération, et elle se replaça sur la chaise. Une petite quantité de chloroforme est versée sur un mouchoir qu'on approche des narines et des lèvres. La malade annonce presque aussitôt qu'elle ressent les effets du chloroforme; on pratique rapidement l'extraction des trois dents. Pendant cette opération, qui ne dure qu'un instant et qui se fait avec la plus grande promptitude, le mari est frappé de l'altération des traits de sa femme; la face devient cadavéreuse. « Elle est morte! » dit-il. Et elle avait effectivement cessé de vivre. Tous les soins qu'on lui prodigue restent inutiles. La quantité de chloroforme employée avait été très-faible; on nous a représenté l'ordonnanee de l'officier de santé, portant dix grammes de chloroforme que l'on avait été chercher dans une pharmacie voisine; le vase en renferme encore six grammes soixante-quinze centigrammes, ce qui réduit à trois grammes vingt-cinq centigrammes la quantité de chloroforme employée.

—Tous les journaux politiques ont publié depuis quelque temps la relation de nombreuses indispositions et de quelques accidents occasionnés par l'usage du cidre, qui avait été clarifié avec des sels de plomb. Nous ne reviendrons pas sur ces faits; nous nous contentons d'affir-

mer que des mesures sérieuses ont été prises par l'autorité administrative afin que rien de pareil ne puisse se renouveler, et nous ferons remarquer qu'il règne, en ce moment, une sorte d'épidémie *de coliques*, dont la cause n'a rien de commun avec l'usage du cidre. Beaucoup de personnes qui en sont atteintes n'ont jamais fait usage de l'espèce de boisson gazeuse que l'on débite à Paris sons le nom de *cidre*, et qui ne ressemble en rien à la véritable boisson qui porte ce nom.

ACCIDENTS PRODUITS PAR UNE BALLE DE PLOMB AVALÉE. — L'histoire d'un boulanger qui avait avalé une balle de plomb, a couru depuis qninze jours toutes les feuilles périodiques après avoir paru d'abord dans le *Bulletin de thérapeutique*. On a trouvé fort extraordinaire qu'un homme ait pu conserver, pendant plus de quarante jours, un corps étranger de cette nature dans les voies respiratoires et l'ait rendue dans un accès de toux, ce qui a mis fin aux accidents qui s'étaient déjà manifestés. Le *Charivari* lui-même, sous le titre de *Facéties médicales*, a trouvé moyen de remplir deux de ses colonnes avec l'histoire de la balle de plomb; les détails seront donc inutiles ici. Nous tenons seulement à fixer l'opinion de nos lecteurs sur la véracité du fait : nous pouvons leur assurer que son existence n'est pas douteuse et que des cas analogues sont enregistrés dans la science.

FEMMES MÉDECINS. — On lit dans un journal transatlantique : « L'exercice de la médecine cessera bientôt d'être le privilége exclusif des hommes : déjà l'on compte à Philadelphie, et même à Boston, une ou deux dames médecins. Dans la première de ces villes, le collége médical, spécialement fondé depuis deux ou trois ans pour le beau sexe, est déjà suivi par un assez bon nombre d'étudiantes; et quelques-unes d'entre elles se sont vu tout récemment conférer le grade de docteur en médecine. Elles ne tarderont pas sans doute à vouloir recueillir le bénéfice de cette nouvelle dignité.

« La capitale des Massachussets n'est pas tout-à-fait aussi avancée : son collége médical pour les dames n'en est encore qu'aux éléments; mais on peut être sûr qu'il se développera rapidement, et que les doctoresses de la Nouvelle-Angleterre rivaliseront bientôt avec celles de la Pensylvanie. »

En attendant que nous ayons des femmes instruites dans la pratique de la médecine, nous faisons des vœux pour que les sages-femmes des grandes villes cessent leurs ridicules consultations. Ces dames peuvent être fort utiles dans les campagnes, mais elles sont souvent fort dangereuses ailleurs.

DE L'EMPLOI DU SEL MARIN CONTRE LES FIÈVRES D'ACCÈS. — On se rappelle que nous avons signalé, il y a longtemps déjà, l'action du sel marin contre les fièvres intermittentes; cette découverte fit une vive sensation dans le public, aussi, nous pensons être agréable à nos lecteurs en revenant sur ce sujet et en leur faisant part des nouvelles études qui ont été faites sur le sel marin.

M. Piorry a lu dernièrement à l'Académie de médecine un rapport sur le sel dont l'emploi a été indiqué par M. Scelle-Montolezert, et dans ses conclusions, ce savant a établi que le sel marin, donné à la dose de 10 à 30 grammes dans 100 à 150 grammes de véhicule, café, bouillon à l'oseille, etc., prévient dans le plus grand nombre des cas le retour des accès de fièvre; qu'il est un remarquable succédané du quinquina; qu'il peut être employé conjointement avec le sulfate ou l'alcoolé de quinine, et que, dans les cas où l'un de ces moyens de traitement échoue, l'on peut avoir utilement recours aux autres; que son peu de prix, la facilité avec laquelle on peut se le procurer en font un médicament bien précieux pour le médecin des pauvres; enfin, qu'au point de vue des moyens préservatifs et de l'hygiène publique, l'emploi du sel marin dans les pays marécageux serait peut-être d'une grande utilité.

Le sel marin a donc maintenant la consécration de l'expérience, et il est surabondamment prouvé qu'il peut rendre de grands services aux populations pauvres des campagnes. Les doses auxquelles on l'a administré ont toujours varié de 10 à 30 grammes, et jamais aucun accident sérieux n'en a été la conséquence. Le véhicule qui a le mieux réussi pour l'administration du sel marin, est une tasse de bouillon à l'oseille que l'on faisait avaler d'un seul coup; tout au plus en est-il résulté une légère diarrhée qui n'a été que passagère. Cependant, il faut le dire, beaucoup d'estomacs ne peuvent supporter le sel à cette dose et le rejettent par le vomissement; mais s'il reste dans l'estomac pendant un quart d'heure ou même quelques minutes, ce temps de séjour suffit généralement pour empêcher le retour de l'accès fébrile.

Ainsi que nous le disions lors de cette grande découverte, celui auquel on la doit mérite d'être rangé au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

FORMULES.

LIQUIDE CONTRE LES CONTUSIONS.

Sel ammoniac.....		30 grammes.
Vin rouge	(*un litre*) 1,000	—

On imprègne des compresses avec ce liquide et on les applique sur la partie malade.

Cette formule est familière à M. le professeur Velpeau.

AUTRE LIQUIDE CONTRE LES CONTUSIONS.

Extrait de saturne.....	200 grammes.
Eau-de-vie camphrée.....	30 —

Mêlez.

Même mode d'emploi, après avoir ajouté partie égale d'eau, au moment de se servir du médicament.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

29 février 1852. Paraissant tous les quinze jours. 2e Année. N° 40.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des vers intestinaux. — Action du camphre sur les dents. — Moyen de faire avaler des liquides aux malades dans les cas de perte de connaissance, d'asphyxie, de convulsion, etc. — De la réfrigération graduelle dans le traitement des maladies aiguës. — Substitution du blanc de zinc au blanc de plomb dans la peinture. — Recherches sur la contagion de la rage. — Corps étranger volumineux, avalé par une petite fille de dix mois. — Des causes de la peste en Égypte (suite et fin). — Variétés et nouvelles. — Formules : Élixir odontalgique; — Liniment contre les engelures.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 29 FÉVRIER 1852.

Les lettres qui nous parviennent de diverses localités de la France nous annoncent une diminution assez notable des maladies que nous avions signalées, il y a quinze jours; la fièvre typhoïde sévit encore avec intensité sur différents points, mais elle est en voie de décroissance.

A Paris, les coliques qui s'étaient produites tout à coup sur une grande partie de la population sont maintenant assez rares, et le nombre total des diverses indispositions est très-peu considérable pour la saison. L'apoplexie est cependant venue jeter le deuil dans plusieurs familles et avertir ceux qui y sont prédisposés de se conformer aux préceptes hygiéniques que nous avons formulés sur cette maladie (*Méd. de la Maison*, n° 25). Aucune affection ne mérite, à coup sûr, plus que celle-ci la prise en considération des moyens qui sont destinés à l'éviter. Le froid vif et sec, joint aux causes individuelles et prédisposantes, semble avoir contribué puissamment à produire les cas d'apoplexie qui ont été observés pendant cette quinzaine.

DES VERS INTESTINAUX.

Aucun sujet n'est plus intéressant pour nos lecteurs que celui que nous nous proposons de traiter ici; il nous a été bien souvent demandé, et tout en comprenant l'impatience bien légitime de nos abonnés, nous étions obligés de différer. L'histoire des souffrances humaines est malheureusement très-longue, la mine est très-riche, et ce n'est pas en quelques mois que nous pouvons en faire l'inventaire.

Le titre de cet article s'écarte, ainsi que nous le faisons souvent à dessein, de la règle scientifique, préférant les dénominations les plus vulgaires, les plus répandues, à celles qui sont plus régulières et plus savantes. Ce que l'on désigne généralement sous le nom de *vers intestinaux* n'a, en effet, rien de commun avec les vers qui rampent sur la terre, ainsi que nous le ferons voir plus loin ; aussi les médecins et les naturalistes ont-ils donné aux parasites que nous allons étudier le nom d'Entozoaires, de deux mots grecs dont l'un signifie au dedans, et l'autre petit animal. Les vers du tube digestif sont encore très-souvent désignés par le nom générique d'Helminthes.

Un certain nombre d'animaux vivent au milieu des organes de l'homme, et malgré la différence de leurs habitudes, celle du lieu qu'ils habitent, ils peuvent être rapprochés d'après la similitude plus ou moins parfaite de leur construction. Ceux qui séjournent dans les voies digestives appartiennent à diverses espèces, ont une organisation différente;

mais, comme ils affectent les mêmes régions, nuisent aux mêmes fonctions (celles qui sont exercées par l'estomac et les intestins), on peut en faire un groupe particulier.

Quelle est la cause de la présence des vers intestinaux dans le corps de l'homme?

On s'accorde, généralement, sur les circonstances communes et individuelles qui favorisent la présence, le développement, la multiplication des vers intestinaux, sur les conditions hygiéniques qui sont en rapport habituel avec les maladies vermineuses; mais une autre question beaucoup plus mystérieuse domine celle-ci, c'est celle de la production subite de ces mêmes vers chez des individus qui semblaient jusqu'ici en avoir été exempts. Comment ces animaux se trouvent-ils dans les intestins? Leur germe naît-il avec nous, et une sorte d'éclosion se produit-elle spontanément dans des circonstances données? Cette génération est-elle spontanée sous telle ou telle influence? Sont-ils apportés du dehors et introduits au-dedans de nous avec les aliments que nous mangeons, l'eau que nous buvons, l'air qui nous entoure et que nous respirons?

Ces questions, qui offrent un immense intérêt, ont été l'objet de beaucoup d'hypothèses, d'un grand nombre de discussions, et ne sont pas encore résolues d'une manière satisfaisante. Anciennement on était persuadé que les vers intestinaux n'étaient autre chose que des vers vivant habituellement dans l'eau ou sur la terre, qui se trouvaient fortuitement avalés, à l'état de germes ou d'œufs; le célèbre Linnée partageait cette opinion avec un grand nombre de naturalistes. Mais plus tard, lorsque l'étude de l'histoire naturelle reposa sur des bases plus solides, lorsqu'on s'occupa beaucoup plus, pour classer les animaux, de la structure de leurs organes que de leur forme extérieure, lorsqu'on étudia avec soin leur respiration, leur digestion, leur circulation, etc., il ne fut plus possible de confondre les vers intestinaux avec d'autres animaux qui avaient une apparence analogue. Déjà l'illustre Cuvier, à la fin du siècle dernier, dans son tableau des animaux, classait ces parasites dans une autre série; Lamarck, à peu près à la même époque, faisait faire un nouveau pas à la science; puis vinrent les travaux de Rudolphi, de Bremser qui consacra douze années entières de sa vie à l'étude des vers intestinaux; ceux de M. Edwards, de Blainville, Richard, Cruveilhier, etc.

A l'époque où nous vivons, il est parfaitement démontré que les vers terrestres ou aquatiques n'ont *jamais* été rencontrés dans le corps de l'homme à moins qu'ils n'y aient été introduits presque au moment de l'examen, ces animaux ne pouvant pas vivre au milieu des organes de l'homme. Il est également bien prouvé que les vers intestinaux n'ont *jamais* été observés hors du corps de l'homme à moins qu'ils n'en soient sortis depuis un temps très-court, ne pouvant pas vivre ailleurs.

« Mais ne serait-il pas possible, dit M. Cruveilhier (et c'est là l'opinion soutenue par Boerhaave), que les vers aquatiques et terrestres introduits en nature, se trouvant dans un milieu différent, dans des conditions intérieures toutes nouvelles, subissent des métamorphoses qui, à tout prendre, ne seraient pas plus extraordinaires que celles connues des insectes et de la grenouille? Sans prétendre nier l'influence des circonstances extérieures sur tout ce qui a vie, je dirai avec M. Edwards que cette influence est subordonnée à l'action toute-puissante de la race et de l'espèce; or, 1° il n'y a aucun rapprochement naturel à établir sous le rapport de la structure entre les vers intestinaux et les vers qui vivent dans la terre ou dans l'eau; 2° pourquoi les mêmes espèces d'helminthes ne se rencontrent-elles pas dans toutes les espèces animales, et pourquoi chaque espèce, au contraire, présente-t-elle des vers intestinaux qui lui sont propres? 3° pourquoi, dans le même animal, la même espèce d'helminthes occupe-t-elle constamment telle ou telle portion du canal alimentaire? 4° comment se fait-il, dans l'hypothèse que je combats, que le ver intestinal meure, presque immédiatement, après son expulsion effectuée des voies digestives? 5° comment expliquer la reproduction, en quelque sorte illimitée des vers intestinaux, si le corps de l'animal n'était pas le milieu pour lequel ils sont destinés? 6° enfin, comment concilier l'hypothèse de l'introduction des vers dans l'intérieur du canal alimentaire avec la présence des vers dans le fœtus, présence qui a été constatée par plusieurs observateurs dignes de foi?

« Il suit de cette discussion que les *vers intestinaux ne sont point des vers terrestres ou aquatiques qui auraient subi de grandes modifications par suite du milieu dans lequel ils sont plongés.* »

Ces conclusions ne satisfont pas cependant complétement l'esprit du savant auteur, puisqu'il se demande si des larves d'insectes introduites à l'état d'œuf avec les matières alimentaires, et se trouvant, là seulement, dans les conditions de leur développement, ne seraient pas l'origine des vers intestinaux? En admettant cette théorie, ces germes spéciaux ne pourraient pas se développer dans tout autre cir-

constance, et seraient destinés à mourir ou languir.

Ces réflexions lui ont été suggérées à l'occasion d'une très-grosse chenille qui lui fut adressée par M. le docteur Géry, médecin à Donnemarie (Seine-et-Marne), et qu'il disait avoir été rendue avec les matières fécales par un homme d'un esprit très-distingué, et, en général, très-bon observateur. M. le docteur Géry chercha d'abord à dissuader son malade de cette idée, mais les détails que celui-ci donna ne permettant guère le doute, l'insecte fut présenté à la société anatomique, qui le conserve encore dans ses collections; et ce fait devint le sujet d'une discussion très-intéressante. M. Jules Cloquet, qui donna une note sur cette observation, conclut à l'impossibilité de son admission.

Cependant, M. Cruveilhier, tout en admettant cette conclusion comme la plus raisonnable, rappelle qu'il existe un genre d'insectes qui déposent leurs œufs dans la peau de certains animaux, bœuf, mouton, cheval, etc., et que les œufs de ces insectes, introduits par l'action de lécher, d'abord dans la bouche, puis dans l'estomac des herbivores, y deviennent larves ou chenilles; que celles-ci s'attachent aux parois de l'œsophage, de l'estomac, et rarement aux parois intestinales, à l'aide d'espèces de tarières dont elles sont armées, se détachent spontanément, et sont rendues par les selles lorsqu'elles ont subi leur complet développement, et sont devenues aptes à une nouvelle métamorphose; puis il s'écrie :

« Pourquoi l'homme ne présenterait-il pas les mêmes phénomènes? Croit-on qu'il n'avale pas, avec ses aliments, un grand nombre d'œufs d'insectes? Et suppose-t-on que ses organes digestifs aient constamment la propriété soit d'assimiler, soit de détruire, soit enfin d'expulser ces œufs, qui ne trouvent pas dans le canal alimentaire les conditions de leur développement? Cela est possible, mais cela n'est pas démontré d'une manière rigoureuse. Observons donc sur de nouveaux frais. »

Une seule raison suffit pour faire justice de cette théorie, c'est le fait admis par l'auteur lui-même de la présence de vers dans l'intérieur du canal alimentaire du fœtus lui-même, et l'on sait qu'aucune communication n'existe, et n'est possible, entre les organes de la digestion du fœtus et ceux de sa mère.

La formation des vers intestinaux par voie de génération, par succession d'individus de la même espèce, est bien réelle, mais leur production spontanée lorsque leur présence n'avait jamais été démontrée, est encore une question dont le dénoûment peut être qualifié d'insoluble. Les théories les plus ingénieuses ont été produites, les raisons les plus séduisantes ont été exposées, et rien de positif n'est venu concilier la diversité des opinions.

On nous pardonnera d'être entré dans tous ces détails sur l'origine de la présence des vers instestinaux dans le corps de l'homme; ils appartiennent aux problèmes les plus intéressants, les plus grandioses de la philosophie zoologique; mais devant ces grandes questions, comme sur beaucoup d'autres, l'esprit de l'homme est obligé de s'incliner et n'a plus que le sentiment de sa petitesse infinie en présence de l'auteur suprême de la nature.

Tâchons donc d'élucider une question plus appréciable : celle des conditions qui *favorisent* la présence et la génération des vers intestinaux au milieu de nos organes; elle aura pour nous un intérêt non moins puissant, puisque sa solution peut nous aider à formuler certains principes d'hygiène et à éclairer le traitement des maladies vermineuses.

Une des principales causes de la présence des vers est l'usage d'aliments de mauvaise qualité et non suffisamment réparateurs; tels sont, quand on en abuse, les fruits verts et aqueux, les farineux, les légumes, le fromage, le lait fermenté, le beurre, le cidre, et en général toutes les substances végétales. Lorsque, surtout, ces aliments sont absorbés par des individus lymphatiques, dont l'estomac est en mauvais état, leur influence est beaucoup plus pernicieuse.

Les enfants sont beaucoup plus sujets aux vers que les adultes, les femmes en sont plus fréquemment atteintes que les hommes. Chez les premiers, la raison en est bien évidente, puisque beaucoup d'entre eux mangent avec prédilection les aliments que nous avons signalés, et ingèrent souvent avec leurs repas, d'ailleurs peu réguliers, des farineux ou des fruits.

Ne voyons-nous pas, tous les jours, de nombreux enfants qui accumulent des petits repas les uns sur les autres, sans que la digestion soit jamais complète, et si l'on songe que cette nourriture n'est jamais convenablement mâchée, qu'elle est, le plus souvent, simplement avalée, on comprend que ses effets doivent être funestes. Les enfants des pauvres, dont la nourriture est généralement mauvaise, sont plutôt atteints par la maladie vermineuse que les enfants des riches. On a observé que les chiens qui sont nourris exclusivement avec du pain bis et de l'eau, rendent une grande quantité de vers.

Mais si la nourriture, le tempérament et l'état des

organes de la digestion favorisent le séjour des vers et leur multiplication infinie, on ne peut nier celle du climat : il est bien avéré que le froid humide contribue au même résultat, et en Hollande, dans les localités où se rencontrent ces conditions, lorsque les habitations surtout sont froides et humides, les maladies vermineuses sont très-communes. Les animaux eux-mêmes n'échappent pas à cette influence.

Ainsi : tempérament lymphatique, organes digestifs en mauvais état, nourriture malsaine prise irrégulièrement et mal triturée, habitation d'un lieu humide, mal aéré, défaut d'insolation, telles sont les conditions qui, sans aucun doute, favorisent la présence et la permanence des vers intestinaux.

Certaines maladies contribuent à la production des vers : d'après la relation de M. Robert Dyer, médecin de la marine, la maladie à laquelle donne lieu la présence des vers dans le tube digestif est presque universelle à l'île Maurice. C'est presque la seule maladie de la population noire, et surtout des esclaves, circonstance que M. Dyer attribue à l'abstinence complète du sel et d'aliments salés, à laquelle sont astreints les nègres de l'île Maurice, par suite de la cherté de ce condiment.

Lorsque les saisons humides sont longtemps prolongées, on voit quelquefois les vers intestinaux se produire d'une manière presque générale, mais il est rare que la maladie vermineuse soit isolée et ne se rattache pas alors à d'autres maladies plus graves ; telles sont certaines épidémies de fièvres muqueuses, pendant lesquelles on observe chez les malades une énorme quantité de vers. Dans l'épidémie de choléra-morbus, qui eut lieu à Naples en 1836, M. Salvator de Renzi, médecin en chef de l'hôpital de Loreto, à Naples, a signalé la présence d'une grande quantité de vers dans les intestins des sujets qui succombaient à l'épidémie. Rien de semblable n'a été observé à Paris dans les circonstances analogues.

Quels sont les symptômes qui permettent de supposer la présence des vers dans les intestins? Combien d'espèces de vers intestinaux rencontre-t-on chez l'homme, et quelles sont ces espèces ? C'est ce que nous allons examiner.

Dr Reinvillier.

(*La suite au prochain numéro, avec une gravure explicative.*)

Action du camphre sur les dents.

Les articles importants que nous avons publiés sur le camphre ont dû prémunir suffisamment nos lecteurs contre les dangers de son emploi dans un grand nombre de circonstances, dangers auxquels s'exposent bénévolement une foule de personnes. Nous croyons devoir ajouter à ces renseignements ceux que M. Stanislas Martin vient de nous faire connaître dans le *Bulletin de thérapeutique*, et qui sont relatifs à l'action du camphre sur les dents.

Un inconvénient, jusqu'ici ignoré, de la médication camphrée serait, selon M. Martin, celui d'altérer les dents. Il a constaté cette fâcheuse propriété en mettant, pendant plusieurs mois, des dents en contact avec du camphre en poudre ; il a reconnu que cette substance les pénètre entièrement, divise la matière animale qu'elles contiennent, ce qui leur fait perdre leur dureté qui est une de leurs principales qualités. De plus, si l'on fait un mélange de phosphate de chaux et de camphre pulvérisés, l'eau qu'on y ajoutera se chargera, au bout de plusieurs mois, d'une matière calcaire qui est bien certainement due à la réaction chimique de ces deux corps.

De ces expériences M. Martin conclut que lorsqu'on prend, en certaine quantité, des préparations de camphre, les acides qui peuvent se trouver dans la bouche aidant, les dents se trouvent promptement altérées. La vérité de cette assertion sera sans doute bientôt démontrée, car, l'attention des médecins étant éveillée sur ce point, le fait ne pourra manquer d'être vérifié. Parmi les expériences chimiques il en est qui ont une grande valeur, et celle-ci est du nombre ; mais ce qu'il y aurait de plus démonstratif serait le fait observé sur l'homme vivant. Après cette vérification, les partisans de la médecine et de l'hygiène dominées par le camphre verront probablement s'évanouir leur enthousiasme.

Moyen de faire avaler des liquides aux malades

DANS LES CAS DE PERTE DE CONNAISSANCE, D'ASPHYXIE, DE CONVULSIONS, ETC., PAR M. MARSALL-HALL.

Lorsqu'on se trouve en présence d'un malade qui a perdu la conscience de tout ce qui l'entoure et qu'il est nécessaire de lui faire avaler un liquide quelconque pour le secourir, on est souvent fort embarrassé; ainsi, l'eau et la fleur d'oranger, l'éther étendu d'eau et l'eau pure elle-même peuvent être intro-

duits en petite quantité dans la bouche, mais le malade n'avale pas.

Cette difficulté peut être facilement vaincue; M. Simpson (de Stamford), célèbre accoucheur anglais, avait déjà signalé le moyen remis en honneur par M. Marsall-Hall et publié dans le *Bulletin de thérapeutique*. « Jetez, dit ce praticien, quelques gouttes d'eau froide à la figure du malade atteint de convulsions et dans la bouche duquel vous avez introduit un peu de liquide, la déglutition (*action d'avaler*) s'effectue immédiatement. »

Ce procédé est très-important à connaître dans une foule de circonstances. Chez les enfants atteints de convulsions, qu'elles soient produites par les vers ou par une autre cause, on peut diminuer la longueur de la convulsion au moyen de l'ingestion d'un liquide approprié. Chez les adultes mêmes, chez les femmes nerveuses, par exemple, on arrive à raccourcir et à faire cesser les accès convulsifs. Enfin, dans certains cas d'empoisonnement, lorsque les dents sont fortement serrées, la déglutition presque impossible, lorsqu'il n'y a pas un instant à perdre, ce moyen permettra de faire pénétrer dans l'estomac ou bien des substances vomitives, ou bien des substances destinées à combattre les effets du poison.

On ne saurait trop vulgariser le moyen indiqué; nous invitons nos lecteurs à le propager.

De la réfrigération graduelle dans le traitement des maladies aiguës,

PAR M. VAN-HOUSEBROUCK.

Déjà bon nombre d'expérimentateurs ont vanté les bons effets du froid dans les maladies aiguës. La méthode adoptée par M. Van-Housebrouck n'est donc pas neuve en elle-même, et cela importe d'ailleurs assez peu; ce qui importe, c'est que l'administration d'un moyen aussi héroïque n'entraîne pas plus d'inconvénients que d'avantages; car, il faut bien le dire, c'est là ce qui a empêché la plupart des praticiens d'y recourir. L'auteur pense donc avoir acquis toutes les garanties de sécurité par un mode d'administration particulier, qu'il appelle réfrigération graduelle, et qui, selon lui, convient en général à toutes les maladies fébriles, contre lesquelles on est dans l'usage d'opposer les antiphlogistiques et les débilitants.

La réfrigération s'opère par les draps ou les demi-bains. Le procédé le plus méthodique de la réfrigération par les draps, se fait de la manière suivante :

« Je fais placer, dit-il, dans un appartement bien aéré, deux lits, à deux pas l'un de l'autre; j'étends sur un de ces lits une ou deux couvertures de laine, suivant la température atmosphérique et la constitution du malade; je prends un drap de lit, que je fais tremper dans l'eau froide telle que la produit la source, et je le fais tordre convenablement par une ou deux personnes, pour en exprimer la plus grande quantité de l'eau; ce qui étant fait, je l'ouvre et je le place sur les couvertures de laine.

« Alors, je fais mettre le malade, entièrement déshabillé, sur ce drap et sur le dos; je l'y enveloppe rapidement et le recouvre ensuite avec les couvertures de laine, en ayant soin de les serrer l'une après l'autre autour du corps, pour ne laisser que la tête dehors et libre. Cette opération étant finie, je prépare aussitôt l'autre lit de la même manière que le premier; je dégage mon malade pour le placer de nouveau sur celui-ci, et l'envelopper entièrement, comme la première fois, dans le drap de lit et les couvertures de laine. Je renouvelle ce procédé aussi souvent que le besoin s'en fait sentir, c'est-à-dire jusqu'à ce que la fièvre cesse. La fièvre tombe, ordinairement, après dix, vingt, trente ou quarante opérations, suivant le degré de son intensité et la gravité de la cause qui l'entretient; mais, quelle que soit la nature du mal, elle tombe infailliblement, cela ne manque jamais.

« L'intervalle entre chaque opération est calculé sur la chaleur de la peau et la facilité de la réaction, et de manière qu'elle soit renouvelée avant son rétablissement intégral; car il est à noter qu'au fur et à mesure que la chaleur diminue, l'absorption du froid se fait plus lentement.

« Les malades subissent, en général, ce traitement avec plaisir, parce que rien n'est plus propre à calmer l'ardeur fébrile qui les dévore, que la fraîcheur des draps. On a même vu des personnes, pour remédier à la sensation pénible d'une chaleur intolérable, quitter instinctivement leur lit et se vautrer dans la neige. Les enfants sont moins traitables ordinairement; mais quand une fois ils ont éprouvé les bienfaits de deux ou trois draps, ils ne pleurent plus, et ils finissent par demander eux-mêmes qu'on les place dans un nouveau drap.

« Comme, dans beaucoup de fièvres graves, la chaleur se concentre surtout vers la poitrine, et lorsque la respiration est très-fatigante, indépendamment du drap qui enveloppe tout le corps, j'en-

toure la poitrine d'un autre drap replié plusieurs fois sur lui-même, et humide comme le premier. Cette précaution fait éprouver au malade un soulagement immédiat en faisant cesser son oppression.

« Ce mode de dégager graduellement la chaleur, dans le but de combattre les inflammations fébriles, doit être préféré à tout autre, à cause de la facilité de son emploi, et parce qu'il est applicable dans toutes les circonstances. Cependant, il est des cas où son emploi est impossible ou d'une action trop lente, comme dans quelques délires, et lorsque le malade est atteint d'une de ces inflammations violentes qui peuvent l'emporter en peu d'heures. Dans ces circonstances exceptionnelles, il est indispensable d'avoir recours à un autre procédé plus expéditif. On le trouvera dans la réfrigération graduelle par le demi-bain, que je vais décrire maintenant.

« Le demi-bain ou bain d'affusion se prend dans une baignoire ordinaire, mais suffisamment spacieuse pour permettre au malade de s'y mouvoir et aux serviteurs de le frictionner. La quantité d'eau qu'on y met est de quatre à huit seaux, suivant la capacité, de manière à recouvrir les membres inférieurs du malade quand il est assis. La température de ce bain doit être portée au commencement à 20 ou 25° R., — 25 ou 30° cent., — et abaissée insensiblement jusqu'à 14° R., — 17° cent. — Cette dernière température doit être maintenue. Placé dans ce bain, le malade est alternativement affusionné et frictionné par tout le corps, jusqu'à ce que la fièvre ait été domptée totalement.

« Un exemple curieux nous fera voir tout à la fois et la conduite à tenir dans l'administration de ce moyen, et son action énergique pour conjurer le mal. »

OBSERVATION. — Un homme d'une constitution nerveuse, et qui avait éprouvé quelques chagrins domestiques, fut saisi tout à coup d'une fièvre cérébrale. Pour la combattre, on eut recours à la réfrigération graduelle par les draps; mais, dans son délire, il se débattit tellement qu'il fallut renoncer à ce procédé opératoire, et le placer dans le demi-bain. Là, l'eau étant portée à 2° R. = 25 9 cent., — il fut maintenu par deux aides tandis qu'un troisième se mit en devoir de l'affusionner et le frictionner sans relâche. On entoura la tête d'une compresse épaisse, que l'on eut soin de rafraîchir fréquemment avec de l'eau portée à une température fort basse. De quart d'heure en quart d'heure on versa dans la baignoire un seau d'eau froide, jusqu'à ce que l'eau atteignît la ceinture du corps. Alors, pour ne plus en augmenter le volume, on ôta un seau d'eau de la baignoire toutes les fois qu'on en versa un nouveau. Le malade fut affusionné et frictionné ainsi pendant neuf heures consécutives, avant que la fièvre le quittât entièrement. A ce moment, la figure, de rouge et enluminée qu'elle était, devint pâle; on le retira du bain, et après l'avoir essuyé avec un drap de lit sec, on le coucha dans son lit, où il s'endormit d'un sommeil paisible. Le lendemain, il put se lever comme à l'ordinaire, et il n'eut qu'un souvenir très-vague de ce qui s'était passé la veille; il avoua même qu'il ne se rappelait pas avoir jamais passé une meilleure nuit. Pendant toute la durée de cette longue opération, on s'est contenté de passer de temps en temps la main sous les aisselles du patient, pour explorer le dégré de la chaleur.

Substitution du blanc de zinc au blanc de plomb dans la peinture.

Déjà nous avons publié un article important sur ce sujet; il importe trop à l'hygiène des ouvriers pour que nous passions sous silence l'article suivant, publié par le journal de M. Lucas Championnière.

Un sujet bien digne de nous occuper ici, quoiqu'il ne concerne en rien la pratique médicale, est la substitution du blanc de zinc au blanc de plomb dans la peinture, que l'on a proposée et mise à exécution dans ces derniers temps. On sait la déplorable influence de la céruse sur la santé des ouvriers; aucune industrie ne leur est plus fatale, et il en est bien peu qui échappent à la mort ou aux infirmités après quelques années de séjour dans ces fabriques. En dix ans, les hôpitaux de Paris ont reçu trois mille cent quarante-deux malades empoisonnés par l'absorption du plomb; sur ce nombre, cent douze ont succombé, et cependant il n'y a dans la capitale que *deux* fabriques de céruse et de minium. Un tel résultat est effroyable, et l'on conçoit que tous les gouvernements qui se sont succédé aient dû faire leurs efforts pour remplacer la céruse par une substance moins délétère. Après bien des tentatives faites par d'honorables industriels, on semble enfin y être parvenu.

Il résulte des rapports nombreux faits devant les corps savants de Paris, que le blanc de zinc, c'est-à-dire l'oxyde de zinc préparé avec de l'huile siccative au manganèse, préparation à peu près inerte et dont les émanations ne sont nullement dangereuses, remplace parfaitement et même avec avantage le blanc de

plomb ou céruse employé exclusivement jusqu'ici dans la peinture. Le blanc de zinc coûte, à la vérité, un tiers plus cher, mais pour couvrir une surface égale il en faut un tiers de moins, en sorte que les deux substances reviennent au même prix. De plus, il paraît prouvé aujourd'hui que la peinture au blanc de zinc est plus belle et plus durable que l'autre, et cependant, faut-il le dire?... les peintres persistent à préférer la céruse. Ils continuent à s'empoisonner eux-mêmes et à empoisonner leurs ouvriers, et le blanc de zinc, malgré son incontestable supériorité, malgré son innocuité, ne remplace point et ne remplacera peut-être jamais la substance la plus nuisible qui soit employée dans les arts.

Dans un mémoire fort remarquable sur ce sujet, lu à l'Académie de médecine par M. le docteur Bouchut, ce médecin a peut-être signalé la véritable cause de l'éloignement que montrent nos peintres en bâtiment pour l'emploi du blanc de zinc : c'est que cette substance n'est pas susceptible d'être falsifiée, tandis qu'ils ajoutent à la céruse une énorme quantité de matières étrangères qui rendent la peinture de très-mauvaise qualité, mais qui leur permettent de réaliser des bénéfices considérables ou de faire leur besogne à très-bas prix. Espérons que le bon sens et l'humanité prévalant, une des plus belles découvertes industrielles de notre siècle sera enfin justement appréciée, et que la céruse ne sera plus réservée qu'à quelques cas particuliers dans lesquels l'infériorité de l'oxyde de zinc semble démontrée.

Recherches sur la contagion de la rage,

PAR M. RENAULT, PROFESSEUR A L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Dans un rapport fait à l'Académie de médecine sur un mémoire du docteur Dezannau, ayant pour titre : *Traitement prophylactique de la rage au moyen de la méthode des frictions mercurielles*, M. Renault, vétérinaire à l'Ecole d'Alfort, dont nous avons plusieurs fois analysé les travaux, a fait connaître le résultat de recherches excessivement intéressantes faites par lui sur cette terrible maladie. Nous rapportons ici celles qui sont relatives aux chances plus ou moins probables du développement de la maladie sur l'homme ou sur l'animal qui a été mordu.

Dans la période décennale de 1827 à 1837, dit M. Renault, sur 224 chiens amenés aux hôpitaux de l'Ecole après avoir été mordus dans les rues par des chiens enragés ou regardés comme tels, et qui y sont restés plus de deux mois en observation sans avoir subi aucun traitement : 74 (le tiers à peu près) sont devenus enragés; 130 (les deux tiers) n'ont rien éprouvé.

Mais on conçoit, au point de vue scientifique, que ces chiffres ne sauraient donner la mesure d'activité ou de puissance du virus de la rage en ce sens : 1° que la certitude de l'existence de la rage sur les chiens qui ont mordu n'a pas toujours existé; 2° que la trace des morsures n'a pas toujours été recherchée et reconnue sur tous les chiens déposés à l'École, et que dès lors il n'est pas démontré qu'ils aient été mordus; 3° qu'ils ont pu être mordus dans des régions où l'abondance des poils aurait empêché la salive de pénétrer jusqu'à la plaie.

C'est pourquoi, pour avoir sur ce point des éléments plus rigoureux, j'ai fait un relevé proportionnel semblable sur une seconde série de faits que je vais faire connaître et dans lesquels ne se trouvent pas ces causes d'incertitude et d'erreur. Voici ce que j'ai constaté :

Depuis 1830 jusqu'à aujourd'hui, à des époques différentes et à des vues diverses, tantôt j'ai fait mordre, à plusieurs reprises par des chiens complétement enragés que j'avais sous les yeux, et sur des parties où la peau est fine et dépourvue de poils, des chiens ou des herbivores; tantôt j'ai puisé dans la gueule de ces chiens enragés, au moment de leurs plus forts accès, une certaine quantité de salive, que 'ai inoculée sur plusieurs régions sous l'épiderme d'autres animaux. 99 individus (chiens, chevaux ou moutons) ont été ainsi mordus ou inoculés. Sur ce nombre, 67 sont devenus enragés; les 32 autres, restés en observation pendant plus de cent jours, n'ont rien éprouvé. Ainsi, dans ces cas où se sont trouvées réunies toutes les conditions favorables à la transmission, le nombre des individus mordus ou inoculés est à celui des individus qui ont contracté la rage comme 4 est à 3, c'est-à-dire que les trois quarts des animaux soumis à des expériences sont devenus enragés, et qu'un quart, sans avoir été soumis à aucun traitement ou régime préventif quelconque, a échappé à la rage.

Dans le but de contrôler ces résultats, qui me paraissent d'un grand intérêt, j'ai consulté les professeurs de clinique de deux autres écoles vétérinaires de France, pour connaître les remarques, observations ou expériences qu'ils auraient pu faire sur ce point, et voici ce que j'ai appris :

D'après les relevés faits sur les registres de l'École de Lyon, M. le professeur Rey a établi que les pro-

portions des animaux mordus accidentellement dans les rues et mis en observation à l'École est, par rapport à ceux qui deviennent enragés : pour les chiens, comme 5 est à 1 ; pour les chevaux, comme 4 est à 1. Pour les animaux qu'on a fait mordre expérimentalement ou qu'on a inoculés, le rapport est semblable à celui que j'ai constaté à Alfort.

A l'École de Toulouse, M. le professeur Lafosse n'a pu me donner que le résultat de 16 observations ayant trait à des animaux mordus accidentellement et sur lesquels les morsures avaient été bien constatées. Sur 16 animaux (chiens, bêtes bovines ou chevaux) qui ont été mordus, 5 seulement, un peu moins du tiers, sont devenus enragés. Cette proportion est, comme on le voit, à peu près la même que celles constatées dans les mêmes circonstances à Lyon et à Alfort.

Voici maintenant ce qui a été observé à la clinique de l'École vétérinaire de Berlin par le savant professeur Herwig : Sur 137 chiens mordus dans les rues de la ville et amenés aux hôpitaux de l'Ecole, de 1823 à 1827, pour y être mis en surveillance, 16 seulement sont devenus enragés ; 121 n'ont rien éprouvé ; c'est-à-dire que le nombre des chiens qui sont devenus enragés a été, avec le nombre de ceux qui ont été mordus, à peu près dans le rapport de 8 à 1 ; un huitième seulement a contracté la rage. Sur 25 chiens qu'il a fait mordre expérimentalement ou qu'il a inoculés avec de la salive recueillie sur des chiens enragés pendant leurs accès, 10 sont devenus enragés, 15 n'ont éprouvé aucun accident. On voit qu'à Berlin le nombre des cas où la rage s'est développée dans l'une et dans l'autre catégorie a été sensiblement moindre qu'à Alfort, Lyon et Toulouse. Peut-être, mais ce n'est là qu'une supposition que j'exprime, cette circonstance tient-elle à la différence des conditions climatériques.

Quoi qu'il en soit, il résulte évidemment de ces observations faites dans des lieux divers, par différents observateurs et à des époques qui ne sont pas les mêmes, que, à prendre les choses au pire, les deux tiers au moins des individus mordus accidentellement par des chiens de rue enragés, ou supposés enragés, échappent à la rage même sans aucun traitement.

Il en résulte également, toujours en prenant la proportion la plus forte parmi celles qui ont été constatées, que, dans les circonstances les plus favorables à la transmission, c'est-à-dire quand la salive des chiens manifestement enragés a été déposée par morsure à nu ou par inoculation dans des plaies d'autres animaux, le tiers au moins de ces derniers, abandonnés à eux-mêmes, ne contracte pas la maladie.

Les recherches très-curieuses de M. Renault sont très-rassurantes pour les cas de morsure par des animaux enragés, puisqu'il reste encore une chance assez large d'échapper aux fatales conséquences de la maladie ; cependant il a soin de faire observer que ce résultat est pris en masse, et que certains chiens enragés ont la salive plus dangereuse que certains autres. Ainsi, tel chien ayant mordu 7 ou 8 animaux ne communiquera la rage qu'à un ou deux, tandis que tel autre qui en mordra un même nombre l'inoculera à cinq ou six d'entre eux. Il a constaté aussi que les morsures faites par les loups sont plus dangereuses que celles qui sont faites par des chiens. Ainsi sur 254 personnes mordues par des loups, dont il a relevé les observations, 164, c'est-à-dire les deux tiers, seraient devenues enragées ; tandis que, ainsi qu'on la vu, à la suite de morsures accidentelles faites par des chiens, cette proportion n'était que d'un tiers.

Corps étranger volumineux, avalé par une petite fille de dix mois.

M. le docteur Médard, médecin à Fresnes-en-Woëvre (Meuse), a envoyé la relation suivante à la *Gazette des hôpitaux* :

Je fus mandé en toute hâte, le 8 février dernier, chez M. Vetzel, propriétaire à Fresnes, pour donner mes soins à une petite fille de dix mois, que l'on me dit être atteinte depuis une demi-heure environ d'une grande gêne de respiration, de nausées et de vomissements de sang. J'appris à mon arrivée que la malade était restée seule pendant une heure avec trois enfants plus âgés qu'elle, dans une chambre fermée à clef ; les parents étaient à la messe. Je supposai de suite la présence d'un corps étranger dans le pharynx ou dans l'œsophage (*conduit de la bouche à l'estomac*) ; mais avant de procéder à un examen direct de l'arrière-bouche, je voulus questionner les trois enfants sur la forme et la nature de ce corps ; il me fut impossible d'en rien obtenir. Je fis donc asseoir la petite malade sur les genoux d'une femme, près d'une fenêtre bien éclairée, la tête renversée en arrière et soutenue par un aide : il n'existait au cou aucune saillie anormale. J'introduisis l'indicateur droit dans la bouche et j'explorai la région pharyngienne ; un effort de vomissement survint et me fit constater la présence d'un corps étranger qui me

parut très-volumineux, mais dont je ne pus spécifier ni les dimensions exactes, ni la forme, ni la nature; je fis aussitôt un mouvement de doigt pour l'accrocher, mais il m'échappa par un mouvement de déglutition; je jugeai toutefois par l'effort que je fis qu'il était solidement fixé et que j'éprouverais de la difficulté pour l'extraction. L'enfant portait fréquemment la main à son cou; il y avait des nausées, des efforts violents et convulsifs pour vomir, et de temps à autre sortie par la bouche de mucosités sanguinolentes; la respiration, quoique gênée, s'exécutait assez bien pour que je n'eusse pas à craindre une suffocation immédiate. L'indication était pressante : il fallait prendre une prompte détermination; quatre mesures se présentaient :

1° Extraire le corps étranger par la voie buccale;

2° Le pousser dans l'estomac;

3° L'abandonner aux ressources de la nature;

4° Le retirer à l'aide de l'opération.

Avant d'opter pour l'une d'elles, il me parut de la dernière importance de tenter de découvrir par l'inspection directe la forme, la nature et le volume de ce corps. Pour cela, j'ouvris largement la bouche de la malade, j'abaissai fortement la base de la langue, et je provoquai ainsi un effort de vomissement qui le fit remonter et apparaître en partie dans le pharynx; je reconnus un morceau de cuivre qui me parut volumineux, mais je ne pus distinguer sa forme, parce que l'effort de vomissement venant à cesser, le corps suivit la rétraction de l'œsophage et disparut en totalité. Je me déterminai sur-le-champ pour l'extraction par la voie buccale, et en cas d'insuccès, pour l'opération. En conséquence, l'enfant étant placée comme je l'ai dit plus haut, j'introduisis l'indicateur gauche dans sa bouche, je pressai fortement sur la base de la langue et titillai l'arrière-gorge pour provoquer un effort de vomissement et faire remonter et apparaître le corps étranger. De la main droite, armée de pinces à pansements, je le saisis avec force et fis un effort ménagé pour l'extraire, mais le retrait de l'œsophage, et probablement le poli des surfaces, me firent lâcher prise; il s'écoula une notable quantité de sang, et je dus laisser un moment de calme à l'enfant pour reprendre haleine.

Une seconde tentative ne fut pas plus heureuse, quoique j'eusse fait faire au corps étranger des mouvements de va-et-vient pour produire son dégagement; car je me rappelais alors que les fibres musculaires de l'œsophage pressent avec force les corps étrangers volumineux introduits dans sa cavité, et qu'elles forment au-dessus et au-dessous du point de contact un bourrelet qui s'oppose à ce qu'ils continuent de descendre dans l'estomac, aussi bien qu'à leur ascension rétrograde du côté de la bouche. Dans ce cas même, les mouvements de déglutition, les efforts de vomissements ne font souvent, quand ils ne réussissent pas, que rendre l'enclavement plus solide par l'irritation et le gonflement qu'ils occasionnent.

Suit l'histoire de deux autres tentatives qui furent enfin couronnées d'un plein succès. Le corps extrait est ce cône en cuivre qui termine les fourreaux de baïonnette; il a six centimètres de longueur. Le sommet se termine par un gros bouton; la base est triangulaire et a la forme des baïonnettes d'infanterie; les bords du triangle sont minces et tranchants; les angles sont plutôt mousses qu'aigus.

Après l'opération, la malade est placée dans un bain. — Cataplasmes autour du cou. — Diète d'aliments mous ou solides. — Lait coupé pour boisson. — Il n'y a presque pas eu de fièvre, et cinq jours ont suffi pour un rétablissement complet.

Des causes de la peste en Egypte,

PAR M. HAMONT.

Quatrième article. (Suite et fin.)

« Au bas de la ville passe un canal assez large dont le point de départ est au Nil, à quelques lieues de là. Si, lors de la fête, la crue du fleuve est grande, l'eau court dans ce canal; mais si, au contraire, la crue est faible, l'eau stagne, elle croupit. Courante ou stagnante, cette eau, dans laquelle viennent se rendre les vidanges de toute la ville, n'en va pas moins servir à plus d'un usage. Le matin, le soir, à toute heure du jour, les fellahs viendront y pratiquer les ablutions, préparatifs de rigueur pour se livrer à la prière. A côté de ces fellahs, personnification de la malpropreté, des groupes de femmes remplissent leurs jarres de cette eau, qu'on emploiera pour cuire les aliments, pétrir la farine et se désaltérer. Auprès de ces groupes, d'autres femmes viennent laver les entrailles des animaux égorgés.

« Ces dépouilles, ces amas de matières putrides, cette eau croupissante, ce rassemblement d'hommes sales, donnent lieu à des émanations fétides qui attirent des nuées de mouches dont on ne peut se préserver qu'en s'entourant de fumée ou en se tenant dans des moustiquaires.

« Après la foire de Tantah, il se développe sur les

habitants des affections très-graves. Une année, c'est la diarrhée, la dyssenterie; une autre année, la fièvre putride; mais constamment, et dans tous les cas, des tumeurs au cou, aux aines et sous les aisselles. La peste proprement dite n'éclate pas chaque année immédiatement après la foire, probablement à cause de la chaleur excessive du mois de juillet; mais très-souvent elle fait suite, elle est une continuité directe des affections qui se sont développées d'abord.

« En 1840, Tantah venait de voir, comme les années précédentes, tous les pèlerins reprendre le chemin de leurs demeures, quand sa population fut atteinte par une fièvre de nature fort maligne. Cette fièvre dura jusqu'au mois d'octobre, époque où la température baisse considérablement et où l'air est saturé d'humidité. La peste succéda alors à la première maladie; elle devint très-meurtrière et se répandit dans les villes environnantes, où elle fit de grands ravages. En décembre 1840 et en janvier 1841, il mourait chaque jour à Tantah vingt-cinq, trente, et jusqu'à quarante personnes. Un médecin français, M. Latour, aujourd'hui à Damas, a été comme moi témoin du fait que je viens de raconter.

« Si quelque chose me paraît démontré de manière à ne laisser aucune trace de doute, c'est l'apparition de la peste sous l'empire des circonstances que j'ai mentionnées. Ce point vérifié, et c'était là le point capital, il faut reconnaître que partout où des conditions analogues se trouvent réunies, la peste fera irruption. Si la même insalubrité, les mêmes circonstances, se sont rencontrées dans l'ancienne Égypte, à coup sûr, la peste y a pris naissance. Mais il n'en a pas été ainsi; ce qu'on observe dans l'Égypte moderne nous conduit à admettre que la maladie nommée peste n'a pu naître là où une hygiène admirable avait été acceptée par un peuple essentiellement agriculteur, et dont les connaissances profondes dans les sciences, dans les arts, avaient fait le premier peuple de l'univers.

« On a longuement disserté, on a publié des volumes pour savoir si la maladie dont Moïse menaça Pharaon, 1491 ans avant Jésus-Christ, était la peste; si celles dont parlent le prophète Jérémie et Homère étaient également la peste. Ces recherches ne me paraissent pas offrir un bien grand intérêt. En effet, supposons un moment que ces affections soient la peste de nos jours, c'est-à-dire celle que les Égyptiens nomment *coubbé, taoune;* supposons aussi que la maladie décrite par Thucydide soit encore la peste, qu'est-ce que cela prouve? qu'il a existé, soit à Athènes, soit ailleurs, ce qu'on rencontre maintenant dans le Delta. Mais ce qui importe essentiellement, c'est de ne pas perdre de vue que la peste résulte d'un délabrement général survenu dans un ordre social, et ce délabrement s'oppose à ce que les peuples grandissent et s'améliorent. Or, pour ce qui est de l'Égypte ancienne, nous savons tous qu'elle a compté jusqu'à dix ou douze millions d'habitants. La population actuelle est d'un million cinq cent mille; elle était à peu près de trois millions quand les Français durent abandonner l'Égypte. De notre exposé découle cette grande vérité, que la peste est l'œuvre de l'homme, que partout nous pouvons l'empêcher de naître, si partout nous savons faire respecter les lois de l'hygiène générale, lois sacrées, fondamentales, dont le maintien intéresse au plus haut premier degré l'espèce humaine tout entière, et auxquelles aucun homme ne devrait pouvoir porter atteinte sans commettre un sacrilége, un crime de lèse-humanité. »

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les épidémies de peste les plus célèbres du moyen âge et des siècles qui ont précédé le nôtre, M. Hamont, continue ainsi :

« Si l'on met des pestiférés dans une chambre, si on les accumule dans les divisions d'un hôpital, ceux qui les soignent peuvent contracter la peste. Si au contraire on emporte les pestiférés au loin, si on les dissémine sous des tentes ouvertes, dans le désert, les hommes qui les traitent, qui les soignent, paraissent être à l'abri de toute atteinte. Cette dernière expérience, nous l'avons faite en 1835, à Abouzabel. Les médecins de cet hôpital et moi nous avons traité les pestiférés, qu'au préalable on avait placés sous des tentes dans le désert; sur une table, en plein vent, nous avons ouvert les cadavres : aucun de nous n'a pris la peste, tandis que dans les hôpitaux du Caire, des infirmiers, des pharmaciens et des médecins en sont morts.....

« .....Quel qu'ait été, quel que soit l'état sanitaire de l'Europe, il est constant que la peste n'y paraît pas aujourd'hui spontanément sous forme épidémique. L'Égypte est certainement le foyer principal, l'unique foyer peut-être, de la peste. Constantinople a cessé de l'avoir depuis 1839; la Syrie est trop salubre par elle-même pour qu'elle y prenne naissance. Et parce qu'une province de l'Égypte est devenue le réceptable de tout ce qu'il y a d'insalubre, faudra-t-il donc que toujours nous soyons menacés de la peste, et condamnés à conserver ces prisons nommées lazarets? C'est là un tribut honteux que la civilisation paye à la barbarie. Chaque siècle à sa

question; celle du nôtre, c'est la question d'Orient. Le moment est opportun; l'Europe demande dans l'intérêt de tous le percement de l'isthme de Suez, mais cette entreprise, gigantesque par ses résultats, qui peut assurer de la voir conduire à bonne fin sans l'assainissement du Delta? L'Europe ne doit-elle pas craindre que ces groupes d'ouvriers, ces milliers d'hommes qu'elle employera, ne soient enlevés par la peste, comme la peste a enlevé trente mille fellahs dans le canal qui va du Nil à Alexandrie? Demandez dans l'intérêt du monde l'assainissement du Delta, appelez sur ce fait très-grave l'attention des gouvernants de l'Europe..... »

La conférence sanitaire internationale qui vient d'avoir lieu à Paris et qui était composée de deux délégués de douze nations différentes, a été appelée à traiter ces grandes questions qui intéressent l'hygiène publique, le commerce et la navigation. Six mois de travaux assidus ont porté leur fruit, et de grandes conclusions qui touchent la santé publique ont été posées. Si les autres nations adoptent, comme cela est probable, les mesures proposées, les rigides précautions des quarantaines et des lazarets seront complétement modifiées, il en résultera d'immenses avantages pour les commerçants, et les voyageurs et la santé des Européens n'en sera pas moins sauvegardée.

Les savants hygiénistes de notre pays auront enfin atteint le but qu'ils poursuivent depuis bien des années et qui leur a coûté tant de veilles, de voyages et de travaux, et la France aura eu la gloire de l'initiative et de la conclusion dans cette haute et importante question d'hygiène générale.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Dangers d'une mauvaise hygiène. — Dans un savant travail publié récemment par le docteur Rilliet, médecin en chef des hôpitaux de Genève, nous avons remarqué le passage suivant :

« Nous fûmes appelé, le 26 mai 1845, par un de nos confrères, le docteur Mayor, pour examiner un garçon de sept mois, malade depuis peu de jours.

« Nous apprîmes que l'on ne faisait pas suivre à cet enfant, encore allaité, les règles d'une hygiène convenable; on lui donnait, depuis l'âge de quatre mois, des soupes aux pommes de terre, des gâteaux et souvent du vin; le jour même du début de sa maladie, il avait mangé du nougat aux amandes. Malgré ces écarts de régime, sa santé ne paraissait pas dérangée; il était gros, gras et fort. Le jour du début, il était dans un état de santé très-satisfaisant lorsqu'il mangea le nougat; ce jour-là aussi, il tomba de son fauteuil sur le visage.

« Le 23 mai, dans la soirée, il commença à vomir, et en même temps il rendit quelques petites selles muqueuses teintes de sang. M. Mayor le vit le lendemain; les vomissements se répétaient coup sur coup, muqueux ou aqueux; il ne pouvait rien avaler sans le rejeter presque immédiatement; les selles étaient très-fréquentes, peu abondantes, décolorées et parsemées de stries de sang; le pouls était fréquent; les yeux s'excavèrent très-rapidement, etc., etc. »

Ces faits parlent assez d'eux-mêmes et l'on ne saurait trop les signaler à ceux qui prennent la grave responsabilité d'élever des enfants.

Durée du séjour des poisons dans l'économie animale. — M. A. F. Orfila vient de faire de nombreuses expériences sur le séjour des poisons dans le corps de l'homme et des animaux, et sur le temps qui est nécessaire pour que ces poisons soient complétement éliminés dans les cas où leur quantité était trop petite pour causer la mort.

Les sels de plomb, de cuivre, de mercure et d'argent, ont été l'objet de ses études. M. Orfila a constaté que lorsqu'on administre ces poisons à des animaux en petite quantité et pendant quelque temps, et que l'on vienne ensuite à cesser, le mercure disparaît en général de leurs organes en huit ou dix jours (une seule fois il l'a découvert le dix-huitième jour); que le plomb et le cuivre se retrouvent dans le foie, dans les parois intestinales et dans les os huit mois après qu'ils ont cessé d'être introduits dans l'estomac; que l'argent peut être retrouvé dans le foie au bout d'environ six mois.

Ces expériences ont une très-grande importance pour la science et surtout pour la médecine légale, car lorsqu'un individu a vécu un certain temps après l'ingestion d'un de ces poisons, il peut être très-nécessaire de savoir si l'époque à laquelle cette substance à été administrée coïncide avec celle d'un crime ou celle d'une maladie qui a nécessité l'emploi de la substance toxique.

Cette rapide élimination des préparations mercurielles indique que l'opinion vulgaire, qui considère le mercure comme un poison qui reste pendant longues années dans l'économie, est complétement dénuée de fondement; et lorsqu'il est nécessaire de faire prendre à un malade ce précieux médicament, il est souvent fort difficile de lui faire comprendre que le mercure *ne reste pas dans les os*, que son passage est très-rapide, et que cette prompte élimination est sans doute une des causes intimes des modifications utiles qu'il fait subir à l'organisme.

Dans le cours de ses recherches, M. Orfila a constaté que le plomb, le cuivre et le mercure passent bientôt dans l'urine, qui est la voie la plus puissante de leur élimination. Toutefois, tandis que le mercure se retrouve dans les urines pendant tout le temps nécessaire à sa dispari-

tion totale de l'économie, les sels de plomb et de cuivre ne sont entraînés par la sécrétion urinaire que pendant les deux jours seulement qui suivent leur administration.

Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que ce sont précisément les métaux qui se trouvent à l'état normal dans le corps des animaux, en petite quantité il est vrai, qui, après une introduction accidentelle, paraissent séjourner le plus longtemps dans leurs tissus; tels sont le plomb et le cuivre.

— D'après les différents rapports que reçoivent les commissions relatives à la salubrité, le nombre des logements insalubres va toujours en diminuant, non-seulement à Paris, mais dans un grand nombre d'autres villes. Nous sommes heureux d'avoir à signaler ce progrès important dans l'hygiène publique.

— Les rapports adressés au comité central de vaccination par les conservateurs du vaccin de la province d'Oran, constatent un fait qui fera, sans aucun doute, une forte impression sur les indigènes et contribuera à faire disparaître tous leurs préjugés contre la vaccine :

Au printemps de 1851, les officiers de santé militaire, chargés de visiter les tribus, avaient remarqué que les filles seules leur étaient présentées pour être soumises à la vaccination. De cette indifférence pour le préservatif vaccinal à l'égard des garçons, il en est résulté une chose toute naturelle et très-démonstrative : une épidémie de petite vérole vient de s'étendre sur les tribus des subdivisions de Tlemcen, Oran et Orléansville, et il a été constaté que le mal sévissait avec violence sur les garçons, tandis que les filles se trouvaient épargnées.

— Les lettres de la Jamaïque annoncent que le choléra continue à y faire beaucoup de ravages; c'est surtout dans l'intérieur du pays que l'on a à déplorer le plus de victimes. La petite vérole y sévit également, mais ses conséquences sont moins funestes.

— L'un des collaborateurs du *Médecin de la Maison*, M. le docteur Bourdin, connu par de nombreux et importants travaux scientifiques, vient d'être nommé membre de l'Athénée des arts, sciences, belles-lettres et industrie de la ville de Paris.

Monomanie suicide. — Le journal anglais *the Lancet* rapporte un curieux exemple de monomanie suicide. Le sujet de cette observation est une jeune fille de vingt-trois ans, en service chez une dame d'Islington. Elle n'avait jamais donné de signe d'aliénation mentale. Son père, sa mère, aucun membre de sa famille n'a offert de dérangement d'esprit. Elle-même paraissait contente de son sort; elle allait chaque dimanche à la messe et jouissait d'une bonne santé. Dans la matinée du 7 novembre, sa maîtresse venait de quitter la cuisine l'orsqu'elle sentit une forte odeur ammoniacale. Elle demanda si du linge avait été jeté dans le feu, et, ne recevant pas de réponse, elle rentra dans la cuisine où elle trouva sa domestique devant le foyer, ayant son bras gauche dans les flammes. La main en avait été complétement séparée et était jetée dans le feu, et, comme effrayée de cet horrible spectacle, elle lui demanda ce qu'elle faisait, cette jeune fille répondit tranquillement qu'elle avait coupé sa main avec un couteau pour obéir aux ordres de Dieu; puis elle s'empara d'une broche en acier et en plongea la pointe dans ses yeux.

Un chirurgien fut aussitôt appelé et arriva presque à l'instant. Il retira du feu la main qui brûlait encore, et cette malheureuse créature s'élança alors vers le foyer, et, plongeant son bras droit dans le feu, se fit une grave brûlure. On s'empara enfin d'elle et on la porta à l'hôpital.

On put constater alors que la main gauche avait été complétement et nettement séparée du bras. On eût dit une amputation ordinaire. Seulement, il ne restait plus de peau pour recouvrir le moignon, lequel était noirci par le feu. L'hémorrhagie eût dû être considérable, mais il est probable que la cautérisation avait arrêté l'écoulement du sang. Le bras et la main du côté droit avaient été gravement brûlés, et, enfin, les yeux étaient dans un état déplorable.

La malade répondait néanmoins avec justesse à toutes les questions qui lui étaient faites sur son âge, sa santé, sa famille. Quand on lui demandait pourquoi elle s'était ainsi mutilée, elle répondait invariablement que Dieu lui avait ordonné de le faire, et se bornait à dire avec un sentiment de résignation : « Dieu l'a voulu. »

FORMULES.

ELIXIR ODONTALGIQUE.

M. Violand indique la formule suivante comme étant le plus souvent suivie de soulagement :

Teinture de pyrèthre.....	2	parties.
Ether de camphre.....	2	—
Laudanum de Sydenham.....	1	—

Mêlez.

Quelques gouttes mises sur du coton qui est appliqué dans l'excavation de la dent malade, calme immédiatement la douleur la plus vive.

LINIMENT CONTRE LES ENGELURES.

M. Marcel obtient, en quelques jours, la guérison complète des engelures non ulcérées en les recouvrant, matin et soir, de compresses trempées dans le liniment suivant :

Eau-de-vie camphrée } Vin de quinquina.... } de chaque	60	grammes.
Iodure de potassium.....	4	—
Laudanum de Rousseau.....	4	—

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mars 1852. Paraissant tous les quinze jours 2e Année. N° 41 et 42.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
L'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des vers intestinaux (2e *article*). — Moyen simple, et à la portée de tout le monde, de remplacer le taffetas dit d'Angleterre. — Patchouli, danger de son abus. — Convulsions des enfants, premiers secours qu'elles réclament. — Accidents causés par l'usage des bracelets en caoutchouc. — Traitement très-simple de l'asthme. — Soins des nouveau-nés, hygiène, éducation morale et physique des enfants. — Moyen d'arrêter certaines hémorrhagies des artères. — Douleurs causées par une épingle avalée. — Sangsues médicinales, leur reproduction, leur nutrition, leur digestion, leur accroissement. — Affection cancéreuse d'origine probablement alcoolique. — Monomanie homicide guérie par les vermifuges. — De la syncope considérée comme moyen d'empêcher la douleur dans les opérations. — De l'état de la médecine en Turquie. — Médecine vétérinaire : Des avantages de l'emploi de l'avoine concassée pour la nourriture des chevaux. — Variétés médico-philosophiques : De l'instinct et de l'intelligence des animaux ; examen de la phrénologie. — Variétés et nouvelles, — Formules : Tisane astringente ; — Tisane de gruau ; — Ginger-beer.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MARS 1852.

Les apoplexies et l'espèce d'épidémie de coliques que nous signalions dans notre dernier numéro n'ont pas disparu complétement, mais sont devenues beaucoup plus rares. En revanche, ce sont les affections des organes de la respiration qui se sont multipliées d'une manière prodigieuse. La grippe a été excessivement commune et attaque encore des familles entières. Nous ne reviendrons pas sur cette affection, parce qu'elle est loin d'avoir envahi une partie de la population, comme cela est arrivé à diverses époques, et aussi parce que nous nous en sommes occupés plusieurs fois avec détail. (*Médecin de la Maison* nos 16 et 18.)

Une maladie plus grave que la précédente se montre assez fréquemment depuis une quinzaine : a fluxion de poitrine, qui agit sur le malade avec violence et rapidité. Que l'on se pénètre bien de cette idée, que cette maladie est une de celles sur lesquelles un bon traitement a un empire puissant. Si l'on appelle un médecin dès le début, il est presque certain de guérir son malade, mais il faut le laisser maître de l'énergie du traitement qui est souvent nécessaire pour vaincre celle de la maladie.

Beaucoup d'enfants sont encore affectés de la coqueluche, mais la douceur de la température dont nous jouissons contribuera, sans aucun doute, à les guérir. Les phthisiques (*vulgairement poitrinaires*) se sont bien trouvés, partout, du peu de rigueur de l'hiver, ils pourront encore voir un printemps qui trop souvent leur échappe.

En résumé les malades sont très-nombreux, mais la constitution atmosphérique est favorable, les maladies se terminent généralement bien, et si l'on faisait tout ce qu'il faut pour les éviter, on devrait en observer très-peu en ce moment.

DES VERS INTESTINAUX.

(2e ARTICLE.)

Avant de passer en revue les symptômes déterminés par les vers et d'analyser les désordres auxquels ils peuvent donner lieu chez l'homme, voyons quelles sont les différentes espèces de ces animaux qui habitent quelquefois le canal alimentaire.

Ces espèces ne sont pas très-nombreuses, quatre seulement peuvent exister dans les voies digestives de l'homme ;

Ce sont : 1° *L'ascaride lombricoïde ;*
2° *Le tœnia ou ver solitaire ;*
3° *L'ascaride vermiculaire ;*
4° *Le tricocéphale.*

Lorsqu'on a vu et étudié ces quatre espèces de vers, on a vu et étudié tous les vers intestinaux. Elles sont très-différentes les unes des autres, par leur forme, par leur structure, par leurs habitudes, par les symptômes qu'elles déterminent, etc.

L'ascaride lombricoïde (*fig.* 1), vulgairement *lombric*, est le ver le plus commun chez l'espèce humaine et le plus anciennement connu; c'est l'*helminthe rond* d'Hippocrate, le *tinea rotunda* de Pline. Les anciens le désignaient, avec Celse, sous le nom de *lumbricus teres*, et le regardaient comme identique avec *le lumbricus terrestris* ou ver de terre, seulement modifié par son séjour dans les intestins. Nous avons fait voir précédemment que cette opinion est complétement erronée, et que cet animal n'a avec le ver de terre qu'une sorte de ressemblance grossière.

L'ascaride lombricoïde vit non-seulement chez l'homme, mais aussi chez d'autres mammifères, comme le cheval, l'âne, le zèbre, le bœuf, le cochon. Les intestins grêles ou petits intestins sont son siège habituel; on le rencontre souvent dans le gros intestin, dans l'estomac ou dans l'œsophage; mais ce n'est qu'accidentellement, et il ne tarde pas à en être expulsé.

Le corps de l'ascaride est cylindrique, d'une longueur qui varie depuis deux décimètres jusqu'à quatre décimètres et même davantage; mais plus communément elle n'a guère, dans l'espèce humaine, au delà de deux décimètres. Les individus mâles sont plus petits, plus minces et moins communs que les femelles; selon M. Jules Cloquet, leur nombre est à celui de ces dernières dans le rapport de 1 a 4. Lorsque les ascarides lombricoïdes sont vivants, ils sont lisses, luisants, d'une teinte gris-rosée, tirant un peu sur le jaune et rarement sur le rouge; leur couleur éprouve quelques autres variations suivant celle des aliments introduits par la bouche et avec lesquels ils se trouvent en contact. Leur corps demi-transparent permet d'apercevoir leurs organes intérieurs et est aminci vers les extrémités; la partie antérieure se termine par trois tubercules qui forment la bouche; la queue, quoique pointue, a cependant son extrémité mousse et est un peu recourbée chez le mâle; celle de la femelle est à peu près droite. (La figure ci-jointe qui porte le n° 1, représente un ascaride lombricoïde femelle).

Le *tænia* ou *ver solitaire* (*fig.* 2) présente des caractères très-différents de ceux des autres vers intestinaux avec lesquels il est impossible de le confondre. Commençons par lui contester son titre de ver solitaire que nous ne lui laissons ici que parce qu'il est très-connu, et parce que lorsqu'on l'emploie on sait de suite de quel ver on veut parler. Il est loin quelquefois d'être solitaire, et la même personne peut rendre, à la fois, trois ou quatre tænias. Le fait le plus remarquable de ce genre est celui qui est raconté par le docteur Requin, et qui a été vu et constaté par lui : « Il y a quatre ans, dit-il, l'un des malades du service de M. Monod avait rendu tout à la fois *quatorze* tænias, dont moi-même, avec bien d'autres témoins, je comptai et vérifiai de mes propres yeux les extrémités céphaliques (*les têtes*). » Il y a loin de ce fait à l'opinion vulgaire, qui prend au sérieux la désignation de solitaire.

Le tænia est le seul des vers intestinaux qui soit aplati sous la forme d'un ruban. Toutefois les bords de ce ruban ne sont pas unis, ils présentent au contraire une suite d'échancrures à peu près régulières, de sorte que l'animal se trouve formé d'une série de fragments à peu près quadrangulaires et nommés improprement *anneaux*. La longueur du tænia est très-variable; quelques auteurs l'ont portée à trente et même à cinquante aunes; mais il est évident qu'il y a ici une erreur facile à comprendre : différents vers ont été rendus à des époques diverses, et leur longueur a été additionnée comme si elle eût appartenu à un seul tænia. Communément, ce ver a cinq ou six mètres de long, sa largeur atteint rarement un centimètre; il est blanc, demi-transparent ou légèrement opaque; sa tête est très-petite et ne peut être distinguée qu'à l'aide d'un instrument d'optique qui permet alors d'y distinguer quatre suçoirs. Au centre de ces quatre suçoirs se trouve ordinairement un disque, surmonté de crochets que l'animal perd en vieillissant.

Les nombreux fragments du tænia sont articulés à la suite les uns des autres, et souvent quelques-uns d'entre eux, isolés ou réunis, sont expulsés. Ce sont nécessairement les derniers fragments ou anneaux qui se détachent du ver; ils forment la queue de l'animal et sont ordinairement chargés d'œufs. Les anciens avaient fait de ces morceaux isolés une espèce particulière de vers (*lumbrici cucurbitini*), *vers cucurbitins*, à cause d'une certaine ressemblance de ces fragments avec les graines de citrouille. Cette erreur n'est plus accréditée, et l'on comprend cependant qu'elle ait longtemps persisté, puisque la tête du tænia est imperceptible, et que le cou qui lui fait suite n'est guère qu'un simple fil.

On rencontre dans le corps de l'homme deux variétés de vers ayant la forme d'un ruban, deux

sortes de vers solitaires : l'un est le *tænia proprement dit*, l'autre, le *tænia à anneaux larges* ou *bothriocéphale*. Ce dernier, comme son nom l'indique, est formé de fragments plus larges ; ils peuvent atteindre jusqu'à près de trois centimètres, mais la tête et la partie antérieure sont toujours très-minces. Les autres caractères qui différencient le tænia à anneaux larges du tænia proprement dit n'ont guère d'intérêt que pour le naturaliste. Une chose très-singulière, c'est que, tandis que le premier est presque le seul auquel on soit sujet en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et en Italie, le second se voit surtout en Russie, en Pologne et en Suisse ; quelquefois, mais rarement, en France. C'est ordinairement dans l'intestin grêle que se tient le ver solitaire.

L'*ascaride vermiculaire* (*fig.* 3), nommé depuis quelques années par les auteurs *oxyure vermiculaire*, le plus petit des vers intestinaux, est connu dans l'antiquité grecque sous le nom d'ascaride. Il est très-petit, le mâle n'a guère que trois à quatre millimètres, la femelle un centimètre, et mais, quelquefois, un centimètre et demi. Le premier a rarement la queue contournée en spirale et légèrement renflée (*fig.* 5), tandis que chez la femelle (*fig.* 3), elle est droite et se termine en une pointe très-déliée et difficile à apercevoir.

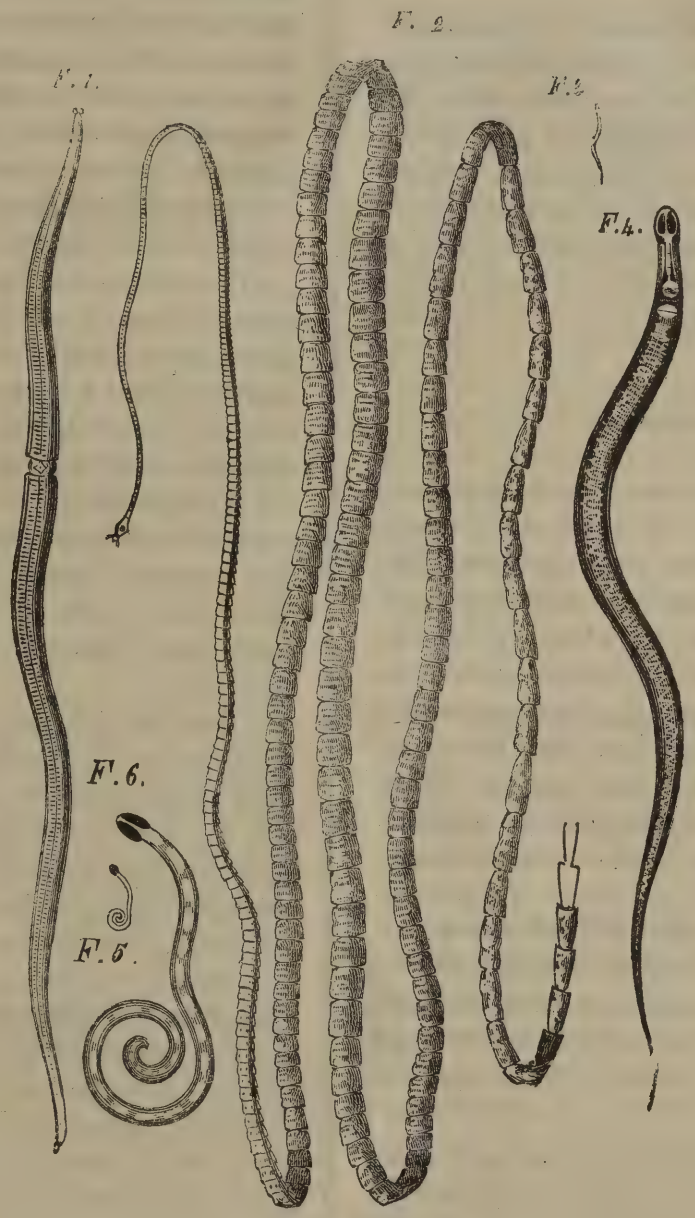

L'ascaride ou oxyure vermiculaire habite le gros intestin et particulièrement le rectum, où il pullule quelquefois en quantité considérable, particulièrement chez les enfants. Celui qui est représenté par la figure 3, offre l'aspect et la dimension habituels ; la figure 4 représente le même ver considérablement grossi. Quant à la figure, 6 elle donne une idée exacte de l'oxyure vermiculaire mâle également grossi.

Le *tricocéphale* forme la quatrième et dernière espèce de vers intestinaux, celle qui nous reste à décrire. Ignoré des anciens, il n'est guère connu que depuis environ un siècle. Quoiqu'il soit assez commun chez l'homme, nous avons négligé d'en reproduire la figure, car on n'a guère occasion de l'apercevoir que lors des autopsies qui suivent la mort des malades. Il a de trois à six centimètres de long, et les deux tiers de la longueur totale de son corps sont si minces et si déliés, qu'on a comparé cet animal à un cheveu. C'est cette partie mince qui forme le côté de la tête, tandis que l'autre extrémité, celle qui est renflée et qui n'a cependant qu'un millimètre environ d'épaisseur est, comme chez l'oxyure, roulée en spirale chez le mâle et à peu près droite chez la femelle.

Ce ver habite le gros intestin, rarement l'intestin grêle, on le rencontre quelquefois en très-grand nombre, mais il est très-difficile à apercevoir, car en

outre de sa ténuité, il est transparent comme l'oxyure vermiculaire.

Telles sont les quatre espèces de vers intestinaux que l'on trouve dans les voies digestives de l'homme. Voyons maintenant quelle est la gravité des accidents auxquels ils peuvent donner lieu, et si leur présence en plus ou moins grand nombre constitue un véritable danger.

L'un de nos honorables abonnés du département de l'Ardèche nous écrivait, l'année dernière, une lettre fort intéressante à ce sujet. Nous croyons devoir la reproduire ici, non-seulement parce qu'elle est écrite avec un talent d'observation et d'expressions médicales très-rares chez les personnes étrangères à l'art de guérir, mais aussi parce qu'elle pose admirablement, par l'historique d'un fait, l'état et l'importance de la question.

« Monsieur le Rédacteur,

« Je viens vous prier, comme un de vos premiers abonnés et un de vos plus zélés propagateurs, d'avoir l'obligeance de vouloir bien traiter, dans votre plus prochain numéro (*in extenso*), la maladie des vers, dont une infinité d'enfants sont atteints, voire même des adultes ; car la variété, et surtout la gravité des symptômes auxquels donne lieu cette maladie, font désirer bien vivement d'avoir sur cette affection des données parfaitement sûres, afin de ne pas équivoquer sur le traitement à suivre pour la combattre. Surtout, il est de la plus grande urgence d'être parfaitement renseigné sur la médication à suivre, depuis l'échelle la plus minime des médicaments jusqu'à l'emploi de ceux les plus énergiques que l'on peut employer ; car dans la nature de cette maladie, il se présente souvent des cas où il devient urgent de faire cesser les symptômes effrayants qui l'accompagnent.

« Ensuite, je vous demanderai comment il se fait que cette maladie est admise par des praticiens et niée par beaucoup d'autres? Permettez-moi, à cet effet, de vous citer un fait dont le hasard m'a rendu temoin : J'ai vu un enfant de sept à huit ans, du sexe masculin, pris de convulsions presque subites ; il y avait suffocation, syncope, tiraillements dans l'épigastre ; la face était violacée, contraction musculaire, les yeux devenaient fixes et les dents restent fortement serrées. L'état du malade était tel, que le médecin appelé crut à une attaque d'épilepsie. On lui dit que le sujet était souvent affecté des vers ; il parut mettre en doute cette assertion, et finit par déclarer qu'en admettant même pour cause la présence des vers, il serait impossible, ajouta-t-il, qu'ils puissent produire de pareils effets.

« Comme les remèdes ordonnés par ce dernier, lesquels consistaient dans l'emploi des antiphlogistiques, laissaient le malade dans le même état, on eut recours au vicaire du village, lequel déclara avec assurance que c'était bien et dûment les vers. On donna donc de la santonine, de la mousse de mer et une ou deux prises de calomélas (proto-chlorure de mercure). Le malade se trouva visiblement mieux. Cependant, les évacuations des voies supérieures et celles des voies inférieures ne montrèrent aucunement la présence des vers.

« On donna alors au malade trois cuillerées d'une liqueur (teinture alcoolique, vendue dans les foires par un sieur Guillet, empirique) ; deux heures après la prise, il y eut des évacuations par les voies supérieures, et plus de trente vers de la grosseur de un millimètre et de cinq à six millimètres de longueur, et d'autres de trois à quatre millimètres, jusqu'a dix et quinze millimètres, donnèrent pleinement raison à la sagacité du vicaire, tandis qu'ils mettaient en défaut celle du praticien. De ceci, je ne tire aucune conséquence, mais je constate un fait, et je le résume ainsi :

« Cette affection peut donc se présenter dans de telles conditions, et entourée de tels symptômes, qu'elle puisse mettre en défaut l'expérience et le savoir d'un médecin? D'autre part, même lorsque la maladie est parfaitement reconnue, il y a donc une médication contre laquelle la maladie résiste et un autre ordre de médicaments qui triomphe d'elle, puisque, dans le cas cité, c'est la médication rationnelle qui a cédé devant celle appelée vulgairement empirique? N'ayant aucune notion dans l'art difficile de guérir, je vous soumets un fait dont j'ai été le témoin ; je le rappelle sans chercher à en tirer aucune conséquence, mais afin de vous montrer, une fois de plus, les éminents services que votre publicité est appelée à rendre, surtout aux classes nombreuses des habitants de la campagne, qui sont loin, comme vous le savez, d'avoir à leur secours les médecins qui se trouvent dans les centres. A ce point de vue donc, vous ajouterez, Monsieur le Rédacteur, un nouveau bienfait, en publiant, ainsi que je vous le demande au commencement de ma lettre, un article spécial sur une maladie très-commune, et dont le traitement n'est pas toujours exempt d'incertitude.

« Dans cette attente, veuillez, Monsieur le Rédacteur, recevoir d'avance mes remercîments, etc.

« E. »

Avant d'examiner quels sont les symptômes qui indiquent la présence des vers intestinaux, et même s'il existe des symptômes certains auxquels elle donne lieu, avant surtout de nous occuper des médicaments plus ou moins efficaces, montrons quelle est l'importance plus ou moins grande que les médecins attachent à l'existence des vers intestinaux chez l'homme, nous verrons ainsi si le médecin dont parle notre estimable abonné de l'Ardèche est dans la voie la plus commune, celle qui consisterait à y attacher peu d'importance.

Aux vers intestinaux ont été rapportés la source des maladies les plus graves. Ainsi, de ce que l'on a rencontré des *ascarides lombricoïdes* dans le corps d'individus morts d'épilepsie, d'apoplexie, d'hydrophobie ou rage, de tétanos, de folie même, on a supposé que ces maladies étaient déterminées par les vers. On a admis autrefois des folies vermineuses et des fièvres putrides vermineuses, et dans une foule de cas obscurs, où aucune lésion organique ne rendait un compte suffisant d'une terminaison fatale, on n'a pas hésité à attribuer la mort à quelques vers trouvés dans le canal alimentaire.

A côté de cette manière de voir, et peut-être un peu à cause de l'exagération de ceux qui la partagent, un grand nombre de médecins n'ont vu dans les vers qu'une circonstance accidentelle et sans importance pour les malades, appuyant leur opinion sur une multitude de faits qui ont montré des masses de vers intestinaux séjournant impunément dans les voies alimentaires, et même n'y marquant leur présence par aucun symptôme important. Quelques-uns mêmes, et le naturaliste Goèze est de cet avis, dans leur admiration pour tout ce que Dieu a créé, imbus de cette idée que tout ce qui existe a été fait pour l'homme, chef-d'œuvre de la création, ont regardé la présence des vers dans le tube digestif comme un bienfait. Ils prétendent que les vers stimulent le canal alimentaire par leurs mouvements, favorisent l'exercice de ses fonctions et le débarrassent des mucosités surabondantes, ainsi que du résidu, plus nuisible qu'utile, des substances nutritives.

On voit jusqu'où peut aller l'imagination lorsqu'on se met à admirer. Toutefois, à Paris, où les affections vermineuses sont assez rares, les médecins, quoique généralement instruits, sans être aussi enthousiastes, n'attachent pas une grande importance aux vers intestinaux et leur accordent toujours une bien faible part dans les symptômes des maladies qu'ils ont à traiter.

Cependant les vers peuvent irriter, enflammer même, dans quelques cas, les organes de la digestion. Peuvent-ils perforer les intestins? Beaucoup d'auteurs leur ont refusé cette puissance, et s'appuyant sur cette opinion, que la bouche du ver n'est pas convenablement armée pour produire une semblable perforation, ont prétendu que lorsqu'on les a trouvés engagés dans des trous de l'intestin, ces ulcérations étaient préexistantes à leur passage. Cette opinion est partagée par Bremser, Rudolphi, MM. Scouteten, Cruveilhier, J. Cloquet, tandis que MM. Mondière, Gaultier de Claubry, Mérat, Bégin et autres en ont une tout opposée. Le fait suivant, qui vient de paraître tout récemment dans le *Bulletin de la Société de médecine de la Sarthe,* et qui est rapporté par M. le docteur Perrin, s'il ne tranche pas complétement la question, vient au moins l'éclairer; il prouve que l'accumulation d'un grand nombre de vers dans l'intestin, peut, en agissant mécaniquement, oblitérer cet organe et entraîner la perte du malade.

(*La suite au prochain numéro, l'importance du sujet exigeant qu'il soit traité avec détail.*)

Dr Reinvillier.

Moyen simple, et à la portée de tout le monde, de remplacer le taffetas dit d'Angleterre.

Le taffetas d'Angleterre, dont l'usage est assez répandu dans les familles, s'emploie généralement pour rapprocher les chairs divisées par une coupure, une écorchure, etc., ou bien encore dans le but de dissimuler une petite plaie désagréable à la vue. Toutefois, la blessure ne peut être que légère; car si une lésion par instrument tranchant était assez profonde, le taffetas d'Angleterre serait impuissant, soit pour arrêter le sang, soit pour rapprocher exactement les bords de la plaie. L'enduit qui couvre ce taffetas, et qui n'est autre chose qu'une solution de colle de poisson dans l'alcool, aromatisée avec de la teinture de baume du Pérou, n'a pas assez de force agglutinative pour une plaie sérieuse; ce n'est donc, ainsi que nous le disions tout à l'heure, que pour des blessures légères que ce remède peut être utilisé.

Dans les villes il est facile et peu coûteux de se le procurer ; il n'est pas de maison où l'on n'en trouve, peu ou beaucoup. Les pharmaciens n'en vendent pas seuls ; beaucoup de commerçants, surtout ceux qui tiennent les objets de toilette, ajoutent la vente du taffetas d'Angleterre au débit de leurs autres marchandises ; aussi n'est-il pas rare d'en trouver dont il est impossible de se servir, la préparation en étant faite par des gens incompétents ou avec des matières de qualité inférieure.

Dans les campagnes, surtout dans celles éloignées des villes, si l'on connaît le taffetas d'Angleterre, il est bien rare qu'on en ait à sa disposition. Le fait que nous allons rapporter pourra indiquer à nos lecteurs un moyen bien simple de le remplacer.

Au mois de juin de l'année dernière, me trouvant dans un village distant d'une demi-lieue d'une petite ville, je vis revenir des champs une femme employée dans la maison que j'habitais ; elle était très-pâle, et, sur l'interrogation que je lui fis, elle me montra le petit doigt de sa main gauche coupé presque complétement un peu au-dessus de la dernière phalange. Cet accident lui était arrivé, me dit-elle, en coupant de la luzerne avec une faucille ; elle tenait la poignée d'herbe de la main gauche, et la sciant avec la faucille, son petit doigt s'était trouvé sous le tranchant de l'instrument, et ne semblait plus tenir à la main, tant la coupure était profonde. Cette femme, en voyant sa blessure, avait eu le courage de remettre la faucille dans la coupure, et d'essayer à trancher complétement le bout du doigt blessé ; c'est alors que, selon son expression, le *cœur lui avait manqué*, et qu'elle était revenue dans la crainte de s'évanouir au milieu des champs.

Je n'avais sous la main ni médicaments, ni sparadrap, ni taffetas d'Angleterre ; le village n'était pas fertile en ressources. J'avisai promptement, et voici ce que j'employai : je cassai un œuf et le vidai complétement, puis je séparai de la coquille la petite membrane blanche et fine qui y adhère, en ayant soin d'agir avec assez de légèreté pour ne pas la déchirer, et en obtenir le plus grand morceau possible ; j'appliquai ensuite cette pellicule tout humide sur le doigt malade, préalablement lavé et essuyé avec un linge fin. J'eus soin, la forme de la pellicule s'y prêtant, de la placer ainsi qu'on le ferait pour un dé à coudre ; le doigt fut littéralement *coiffé* par la peau d'œuf. Je plaçai sur ce petit appareil une bandelette de linge fin destiné à le maintenir, mais il ne fut nécessaire que pendant quelques heures ; au bout de ce temps, la blessée se trouvant gênée par ce linge le retira, et je pus m'assurer que la pellicule d'œuf adhérait exactement et fortement à toute la blessure. Quelques jours après, sans autres soins ni précautions, les chairs étaient réunies.

Je fis sur moi-même, peu de temps après cette guérison, un essai semblable pour une coupure assez profonde dans le pli du pouce gauche ; le résultat fut le même, quant à la puissance d'adhésion ; seulement la guérison fut plus prompte, la blessure étant moins grave.

E. DE LANGIS.

Patchouli. Dangers de son abus.

Le goût du changement distingue essentiellement l'homme du reste de l'espèce animale ; la mode est son apanage, et cette loi du caprice ne connaît pas de limites. Ce n'est pas seulement dans la qualité des étoffes, dans la forme et la coupe des vêtements, dans le langage et le maintien que les mœurs des nations se modifient avec le temps ; le besoin du nouveau a su triompher même des règles de la nature, qu'on eût dû croire immuables. Le goût varie en toutes choses, même dans les aliments, et nos appétits actuels se révolteraient à l'idée des mets qui faisaient les délices de l'antiquité et du moyen âge, si nous en jugeons par les recettes qui nous ont été conservées. Nous devons, d'ailleurs, à cette passion ou à cette manie de notre nature, des conquêtes dans le règne végétal. Plusieurs espèces de fleurs ont été tour à tour l'objet de l'engouement général et sont retombées dans l'oubli ; mais la persévérance humaine est parvenue à créer des variétés inconnues.

Il ne faut donc pas s'étonner si les parfums et les odeurs ont eu leurs révolutions. Les parfums d'Arabie ont été célèbres dans l'antiquité. Pour ne parler que des temps modernes, l'ambre a trôné en France à une certaine époque. En 1582, Nicolas de Montaut, dans son *Miroir des Français,* reprochait aux dames de son temps l'usage immodéré du musc. On fit avec cette substance de petits bonbons ou tablettes parfumées, pour rendre l'haleine agréable, qu'on nommait *muscardins* ou *muscadins*. Ce nom et cette odeur passèrent plus tard à la brillante jeunesse qui donnait le ton vers la fin de la première révolution, ce que nous appellerions aujourd'hui les lions du Directoire.

La lavande, la rose, l'héliotrope, la violette ont eu leur règne ; le parfum en vogue aujourd'hui est

le patchouli, dont les émanations odorantes et insaisissables sont en possession de corrompre l'atmosphère de tous nos salons. Cet arome perfide compte déjà des victimes. Tout récemment une jeune femme s'était éprise de passion pour le patchouli; son linge, ses habits, ses meubles en étaient comme saturés. En peu de temps, elle perdit l'appétit, le sommeil, son teint devint hâve; elle fut prise ensuite d'attaques nerveuses violentes, et peut-être aurions-nous en ce moment à déplorer sa perte, si la sagacité du médecin n'avait découvert l'origine du mal et éloigné d'elle le dangereux parfum dont elle savourait le poison.

Avis aux dames qui partagent ce goût trop prononcé pour les senteurs. STANISLAS MARTIN.

Convulsions des enfants,

PREMIERS SECOURS QU'ELLES RÉCLAMENT.

Rien ne peut être plus intéressant pour ceux qui entourent les jeunes enfants que tout ce qui se rapporte aux convulsions. En effet, chaque mère redoute pour son enfant cet alarmant symptôme, s'inquiète du danger qu'il court lorsqu'il en est atteint, et quelquefois même croit lui reconnaître des convulsions qui n'existent pas réellement. Il est donc utile de donner ici une description bien détaillée des convulsions, afin que chacun soit à même de les différencier d'une autre maladie et de porter à l'enfant les secours nécessaires en attendant l'arrivée du médecin.

Nous ne pouvons mieux faire pour arriver à analyser la convulsion que d'en emprunter la description à M. Trousseau, d'après ses leçons, déjà publiées dans divers organes de la presse médicale, notamment dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales.*

Les convulsions, dit-il, présentent diverses formes; la plus commune est la *forme épileptique.* Sans préambule aucun, un enfant, en bonne santé d'ailleurs, pousse tout à coup un cri et tombe, ou, s'il est couché, il renverse le corps en arrière; ses yeux sont constamment ouverts, et la tête est constamment tournée au côté opposé à celui où les membres sont convulsés; la bouche grimace du même côté, et la commissure se rapproche de l'oreille du côté des membres affectés; les bras et les jambes sont roides. Ces phénomènes durent de vingt secondes à une minute au plus et constituent la convulsion *tonique.* A cette phase en succède une autre; la face se colore, les veines du cou se tendent et se gonflent, et alors commence la convulsion *clonique,* qui est constituée par le relâchement et la contraction alternative et rapide des muscles. La langue, dans la période précédente, pendait hors de la bouche; dans celle-ci, les mâchoires, en se rapprochant brusquement, la blessent quelquefois, et il est même arrivé qu'elles l'ont coupée complétement. La tête continue de rester inclinée du côté opposé à celui des membres atteints de convulsions. Les secousses de convulsions cloniques durent d'abord quinze secondes environ, et elles s'allongent ensuite jusqu'à durer une minute, en devenant de moins en moins rapides. Il en vient ensuite une dernière, qui est suivie d'une résolution complète. On est alors entré dans la période de *carus.* Après celle-ci s'en vient une autre, qui est marquée par une sorte de stupeur apoplectique : l'enfant reste pendant un temps plus ou moins long dans un état de somnolence et d'accablement.

Une autre forme de convulsion, très-commune chez les enfants, c'est le *vertige éclamptique.* Il survient tout à coup un étouffement marqué chez un enfant; les yeux sont ouverts et convulsés. Ce phénomène dure quatre ou cinq secondes; il se reproduit deux, trois ou quatre fois dans la journée et reparaît ainsi pendant plusieurs jours de suite. Cette forme se rapproche beaucoup du vertige épileptique des adultes, qui consiste dans un acte passager dont les individus n'ont pas la conscience ni le souvenir. M. Trousseau a connu le président d'un tribunal de province qui quittait l'audience, allait uriner dans la chambre du conseil, puis revenait sans savoir ce qu'il faisait.

La convulsion est dite *interne* quand elle se manifeste par de gros soupirs s'accompagnant d'un léger bruit; ce sont les muscles inspirateurs, et notamment ceux du larynx, qui sont convulsés. Cette convulsion dure sept à dix secondes et cesse ensuite complétement : tel est l'asthme thimique ou de Kopp. Un autre genre est celui dans lequel les yeux deviennent fixes d'abord, puis ont des oscillations qui simulent un strabisme (*action de loucher*).

Les convulsions sont quelquefois presque continues chez les enfants, bien qu'il soit rare qu'on n'observe pas quelque répit. La déviation musculaire, telle que le redressement d'un pied, la torsion de la tête, peut durer plusieurs jours, plusieurs mois, plusieurs années même; ce sont là des convulsions à forme tonique.

Il est des convulsions peu graves, et elles sont heureusement les plus communes; ce sont celles qu'on observe au début des maladies et qu'on peut,

pour cette raison, appeler *convulsions initiales*. Elles se montrent pendant la dentition, à l'occasion d'une indigestion, pendant une diarrhée, au commencement d'une fièvre éruptive. Elles peuvent se répéter jusqu'à dix fois le premier jour; elles se montrent déjà moins souvent le second jour, et encore moins le troisième. Ces convulsions initiales, qui indiquent une sympathie maladive des centres nerveux, sont peu graves, et elles disparaissent avec les maladies qu'elles accompagnent. Le meilleur moyen de les prévenir est de tenir l'enfant au repos et loin de toute excitation extérieure, car c'est ordinairement à cette occasion qu'elles se reproduisent. Mais quand les convulsions initiales se prolongent au delà de trois ou quatre jours, elles sont graves, parce qu'elles indiquent une lésion anatomique. Dans les cas rares où les accès s'accompagnent d'une roideur excessive et durent au delà de deux minutes, elles entraînent danger d'asphyxie.

Les *convulsions partielles*, telles que celles qui n'ont lieu que d'un côté du corps, atteint en entier ou dans quelques-unes seulement de ses parties, ont une signification fort différente de celles qui précèdent; elles appartiennent presque constamment à une lésion grave de l'un des côtés du cerveau, lésion dont il est difficile d'obtenir la guérison et qui tend toujours à renouveler les mêmes symptômes convulsifs jusqu'à la terminaison fatale. Plusieurs cas se sont passés dans les salles de M. Trousseau, ou ont été observés par lui en ville. Un enfant était entré avec des convulsions commençant à un pied droit et remontant ensuite le long de tout le même côté du corps : une paralysie d'une, de deux ou trois heures suivait cette convulsion, qui se reproduisait plusieurs fois par jour.

Les convulsions désignées plus haut sous le nom d'*initiales* se rencontrent dans presque toutes les maladies aiguës, et surtout au début des fièvres éruptives (*rougeole*, *variole*, *scarlatine*, etc.). Elles sont si peu graves au début de la variole, que Sydenham allait jusqu'à les considérer comme étant de bon augure, ce qui était, sans doute, une exagération. Mais c'est assez dire qu'il ne faut pas les prendre trop au sérieux, ni leur opposer des moyens énergiques, susceptibles de troubler l'éruption, particulièrement dans la rougeole, où l'affection contrariée à la peau peut réagir sur le poumon.

Les convulsions sont très-communes pendant la dentition; elles sont le produit du travail inflammatoire des gencives, car elles arrivent au moment où la dent est près de percer la gencive. Aussi des médecins ont-ils conseillé et pratiqué l'incision des gencives pour arrêter ces convulsions. Ce moyen répugne souvent aux mères, qui ne peuvent se décider à voir porter l'instrument tranchant dans la bouche de leur enfant. M. Trousseau croit, d'ailleurs, qu'une compression énergique de la gencive sur la dent produirait le même résultat : les dents très-aiguës, à cette époque, couperaient la gencive juste au point de leur sortie.

M. Trousseau est d'avis, toutefois, que les convulsions qui accompagnent la dentition sont bien moins le fait de l'inflammation des gencives que de la tendance des enfants au dévoiement. Cette opinion n'est pas généralement adoptée par les médecins ; il est de précepte, dans le monde médical, qu'une diarrhée modérée est un phénomène plutôt favorable que défavorable, ou au moins sans gravité pendant la dentition. M. Trousseau considère, au contraire, la constipation, même opiniâtre, comme moins grave. Jamais un enfant ne prend mieux une indigestion, dit-il, que quand il a la diarrhée, et les indigestions sont la cause la plus commune des convulsions.

Il est à peine besoin de dire que beaucoup de convulsions sont dues aux affections vermineuses; cet accident est, d'ailleurs, signalé dans notre article : *Des vers intestinaux.*

Quels sont les premiers secours que réclament les convulsions des enfants?

Les convulsions présentent deux indications différentes : celle qui consiste à détruire la cause des accidents convulsifs, et celle qui a pour but de porter un secours immédiat contre ces mêmes accidents. La cause des accidents convulsifs ne peut guère être appréciée que par l'homme de l'art; lui seul possède les connaissances nécessaires pour arriver à déterminer si elle se rattache à une lésion organique des centres nerveux, à une inflammation, à une maladie qui débute, à la présence des vers intestinaux, au travail de la dentition, etc. Il faut donc laisser au médecin le soin d'étudier la cause et la mission de la détruire s'il est possible d'y arriver.

Mais à côté de ce rôle difficile, il en reste un autre non moins important et peut-être plus pressant, il faut soulager le malade et hâter la fin de la convulsion; car si la cause de l'affection convulsive est la base sur laquelle on doit établir les principes du traitement, si la convulsion n'est pas, à proprement parler, une maladie, mais un symptôme appartenant à diverses maladies, elle réclame, néanmoins, un traitement particulier. Il est certaines causes qui

sont très-longues à faire disparaître, il en est même d'incurables, et il faut toujours, dans tous les cas, opposer un traitement direct aux accidents convulsifs.

Plusieurs auteurs, se fondant sur l'importance des causes des accidents nerveux, se refusent à admettre un traitement de la convulsion en elle-même; ils sont à coup sûr dans une fausse route, et M. Brachet lui-même, qui refuse avec raison aux convulsions le titre de maladie, pour ne les admettre que comme symptômes, expose, dans ses ouvrages, les moyens propres à les combattre et à les faire cesser, quelles que soient les causes qui leur ont donné naissance.

La première chose à faire lorsqu'on se trouve près d'un enfant atteint de convulsions est de le déshabiller complétement, afin d'être bien certain qu'aucune constriction ne vient gêner et entraver les fonctions, ni qu'une piqûre d'épingle est la cause des accidents. Il est important aussi que l'atmosphère de l'appartement ne soit pas trop chaude, et il est souvent nécessaire d'éloigner une partie des assistants, s'ils sont trop nombreux, et d'ouvrir portes et fenêtres pour faire circuler un air frais, tout en évitant de laisser le malade dans les courants d'air. Chez les enfants nouveau-nés principalement, nous avons vu plusieurs fois ces simples moyens faire cesser immédiatement les accidents.

Après avoir dégagé l'enfant de tous les liens qui peuvent le gêner, il faut lui appliquer sur le front des compresses imprégnées d'eau froide, qui devront y séjourner en permanence, et être assez fréquemment renouvelées pour qu'elles restent toujours froides. Aussitôt après, on entoure les pieds de l'enfant avec des cataplasmes de farine de moutarde (voir la manière de les préparer, *Méd. de la Maison,* n° 11), qui pourront être appliqués de nouveau aux mollets lorsque les premiers auront produit leur effet. En même temps, on fera prendra à l'enfant, par cuillerées à café, un léger infusé de feuilles d'oranger.

Si la convulsion se prolongeait malgré les soins que nous indiquons, il serait bon d'enlever les sinapismes et de recourir au bain tiède; c'est un moyen précieux, pourvu que l'eau soit à une douce température (27 ou 28 degrés), et il arrive souvent que dans le trouble et la précipitation on se sert d'eau trop chaude, ce qui produit un résultat opposé à celui que l'on espérait. Il est important, pendant toute la durée du bain, qui doit être d'une demi-heure à une heure, de continuer l'application des compresses imprégnées d'eau froide sur le front.

Enfin, lorsque les accidents résistent à tous les moyens que nous venons de passer en revue, il est utile d'employer certains médicaments qui viennent aider à obtenir un bon résultat; on peut alors donner la potion suivante, par cuillerées à café, toutes les dix minutes :

Eau distillée de laitue	65 grammes.
Sirop d'éther	15
Sirop de fleurs d'oranger.	20
	100

Ajoutez : teinture de belladone, trois gouttes.

Si on éprouvait quelque difficulté à faire avaler les liquides au malade, il faudrait recourir au procédé que nous avons indiqué récemment (n° 40), et dont l'efficacité est certaine dans les cas de perte de connaissance, de convulsions, d'asphyxie, etc.

Tels sont les soins que l'on peut se permettre avant l'arrivée du médecin; à lui appartient la partie fondamentale du traitement, la destruction de la cause de la convulsion.

Ces moyens, très-simples et très-rationnels, ont besoin d'être répandus, car dans beaucoup de localités, l'ignorance et la superstition remplacent les secours efficaces que l'on pourrait administrer aux malades. Nous avons vu dernièrement, à une petite distance de Paris, à Draveil, près Villeneuve-Saint-Georges, une nourrice qui avait employé, pour un enfant confié à ses soins, un singulier traitement des convulsions, qui est très en honneur dans le pays. Il consiste à placer en croix, sur la poitrine de l'enfant, et en contact avec sa peau, les deux pattes de devant d'une taupe mâle. Son mari, qui travaille à la terre, ne manque jamais, quand il rencontre une taupe, de s'emparer du précieux médicament, qu'il apporte soigneusement à sa ménagère, laquelle nous a montré un enfant dont les convulsions ont, dit-elle, disparu par ce moyen. Que dire pour déraciner de pareilles niaiseries de l'imagination de ces pauvres gens? Je n'ai point fait cette tentative inutile, mais je n'ai pu m'empêcher de songer que les charlatans ont souvent beau jeu, puisque, ce qui est une des merveilles de notre organisation, les maladies guérissent souvent d'elles-mêmes, en dépit de l'insignifiance des remèdes. Dr Reinvillier.

Accidents causés par l'usage des bracelets en caoutchouc.

Depuis deux ou trois ans la mode fait porter aux dames des manches de robes très-larges, sous lesquelles elles arrangent une seconde manche séparée, et d'étoffe blanche plus ou moins transparente, plus ou moins enjolivée. Pour retenir cette manche, qui, le plus habituellement n'arrive qu'au dessus du coude, on fait usage d'un bracelet étroit en caoutchouc brut, ou recouvert de coton ou de soie. L'emploi de ces bracelets n'est pas sans inconvénients, ainsi que le prouve le fait suivant.

Mme D., jeune femme à la peau blanche et fine, éprouvait depuis longtemps, surtout vers le soir, de l'engourdissement et du gonflement dans les avant-bras qui lui semblaient même altérés dans leur forme. Elle s'aperçevait aussi d'une notable diminution dans la force musculaire de ses bras; les objets que naguère elle soulevait sans peine lui semblaient peser davantage, et elle ne pouvait les transporter à une courte distance sans en éprouver de la fatigue et même de la douleur. Ne sachant à quoi attribuer ces symptômes, et ne présumant pas que les bracelets qu'elle portait tous les jours, depuis deux ans, pouvaient en être la cause, elle fit venir un médecin, qui, à l'inspection des bras, les trouva tellement déformés qu'il chercha une cause autre que la véritable à ce fâcheux état. Ils étaient gonflés dans toute leur étendue; la partie la plus grosse de l'avant-bras était boursouflée d'une manière inégale; il y avait un peu de rougeur et beaucoup d'engourdissement; à tel point que Mme D. avait eu de la peine à porter à sa bouche un verre de limonade. Le tact était légèrement altéré et les mouvements de flexion des bras étaient devenus douloureux. Le médecin, attendant que de nouveaux symptômes vinssent l'éclairer, se borna à ordonner des frictions adoucissantes, le repos des membres malades, et promit de revenir vers le soir. Un peu rassurée par cette douce médication, Mme D. s'habilla comme à l'ordinaire et se contenta de ne point fatiguer ses bras par aucune espèce de travail manuel; les douleurs et le gonflement persistaient. Enfin le médecin revint, et il fut soudain éclairé sur les causes des désordres dont nous avons parlé, lorsque Mme D., pour lui montrer ses bras, fut obligée de retirer ses sous-manches et les bracelets qui les retenaient. Elle avoua au docteur que, depuis près de deux ans, elle portait toute la journée ces auxiliaires de sa toilette, et se refusa à croire que leur usage ait pu la faire souffrir autant. Force lui fut de se rendre à l'évidence, lorsque sur le conseil de son médecin elle laissa ses bras libres de tous liens, et que l'engourdissement et le gonflement disparurent au bout de quelque temps. Les douleurs persistèrent un peu mais finirent, avec l'aide de médications appropriées, par céder. La déformation seule a duré jusqu'ici, mais tout laisse à penser qu'elle se dissipera peu à peu.

Le fait que nous venons de rapporter n'a rien de surprenant. Tous les liens qui compriment les membres exercent sur eux une fâcheuse influence. C'est ainsi qu'on a vu les soldats de l'empire souffrir de varices, d'enflures et d'ulcères aux jambes, par l'usage des guêtres montantes que l'on fut obligé de supprimer du costume militaire pour cette raison. Il en est de même des jarretières portées sous le genou. Les vaisseaux sanguins sont là, placés peu profondément et se ressentent facilement de la compression exercée sur eux. Au-dessus du genou ils sont situés beaucoup moins superficiellement; c'est pourquoi les hygiénistes recommandent toujours d'y porter les jarretières. Déjà dans un autre article nous nous sommes élevés contre l'usage des vêtements serrés, nous n'avons donc rien à ajouter; le fait des souffrances subies par Mme D. vient seulement prouver que nos conseils étaient salutaires.

E. DE LANGIS.

Traitement très-simple de l'asthme,

PAR M. LE DOCTEUR A. FAVROT.

Si l'asthme est une maladie souvent impossible à guérir, ce qui arrive surtout lorsqu'elle est sous la dépendance d'une grave altération des organes de la respiration ou de la circulation, il est des cas dans lesquels on peut la soulager, et ces cas sont encore assez nombreux. C'est donc rendre un véritable service aux pauvres asthmatiques, que de vulgariser la découverte du docteur Favrot. Voici la description qu'il en donne :

« Prenez une solution fortement saturée de nitrate de potasse (*sel de nitre*); plongez-y de l'amadou, puis laissez-le sécher,

« Procurez-vous ensuite un flacon à large tubulure, dont le bouchon sera percé au centre, de manière à donner passage à un tube creux quelconque (une pipe fermée à son extrémité pourrait suffire).

« Allumez le morceau d'amadou, et placez-le dans un flacon. Faites ensuite aspirer au malade, soit par la bouche, soit par les fosses nasales, les gaz qui se dégageront. Au bout de quelques inspirations, il éprouvera un soulagement qui ira toujours en augmentant. »

L'auteur hasarde quelques explications, et se demande s'il n'y aurait pas inspiration par le malade d'une faible portion de l'oxygène dégagé lors de la combustion du sel de nitre. Cette théorie lui paraîtrait d'autant plus rationnelle, que chez les asthmatiques la circulation est incomplète dans les poumons; que le sang ne s'y régénère qu'imparfaitement; qu'il y est plus noir que chez les individus qui sont en bonne santé, et qu'il a, par conséquent, besoin d'une assez forte dose d'oxygène pour acquérir les qualités nécessaires à l'entretien normal des fonctions.

Quelle que soit la théorie, nous acceptons le fait, et nous nous empressons de le publier, non-seulement parce qu'il appartient à un médecin distingué et à un confrère que nous estimons, mais aussi parce que nous l'avons expérimenté sur plusieurs malades avec un plein succès.

Soins des nouveau-nés.

HYGIÈNE, ÉDUCATION MORALE ET PHYSIQUE DES ENFANTS, PAR LE Dr A. BERTON (1).

L'hygiène est cette partie de la médecine qui considère le mode d'action de toutes les causes qui peuvent influer sur la santé d'une manière avantageuse ou nuisible; elle prescrit les règles que l'on doit suivre pour seconder les efforts de la nature, lorsqu'elle tend au développement régulier de l'organisation, ou pour en arrêter les écarts lorsqu'elle suit une marche défectueuse. Elle a aussi pour but de prévenir les maladies en détruisant les prédispositions qui les font naître.

Conserver la santé de l'homme naissant, affermir sa constitution, développer son intelligence, diriger favorablement ses penchants, tel est donc le but de de l'hygiène, de l'éducation physique et morale de l'enfant.

« Si notre première étude, dit Cabanis, est celle des instruments que nous avons reçus immédiatement de la nature, la seconde doit être celle des moyens qui peuvent modifier, corriger, perfectionner ces instruments. La nature produit l'homme avec des organes et des facultés déterminées; mais l'art peut accroître ces facultés, changer ou diriger leur emploi, créer en quelque sorte de nouveaux organes... »

C'est là l'ouvrage de l'éducation qui n'est, à proprement parler, que l'art des impressions et des habitudes.

Une heureuse constitution, dès la naissance, serait d'autre part de peu de valeur, si l'on ne faisait rien pour la conserver, ou si l'on négligeait d'éloigner les circonstances qui peuvent la compromettre.

Ces circonstances, ces causes, ces influences sont en effet nombreuses, et d'une importance telle, qu'elles font en partie la matière de l'hygiène; car, suivant le docteur Casimir Broussais, à cette branche de la médecine appartient de poser les règles suivant lesquelles l'homme doit réagir contre les influences dont il est sans cesse entouré, influences par lesquelles il vit, et aussi par lesquelles il meurt. Diriger cette réaction, tel est en effet le but de l'hygiène, dont les avantages, peut-on ajouter, n'ont même jamais été méconnus par le scepticisme, qui quelquefois conteste le bien que peut faire la médecine dogmatique.

NAISSANCE. — Dès sa sortie du sein maternel, le nouveau-né, frêle et impuissante créature, a besoin de secours et de soins. De nouvelles et d'importantes fonctions viennent de s'ouvrir pour lui; l'air a pénétré ses poumons; une modification importante a été imprimée à sa circulation; le voilà soumis aux influences extérieures et désormais vivant par lui-même.

LOTIONS.—L'enfant venu au monde a besoin d'être soumis à quelques lotions savonneuses, ou simplement d'eau tiède, qu'on a fait alors précéder de quelques onctions avec du beurre frais ou de l'huile, afin de pouvoir détacher la matière blanche qui enduit la surface de la peau. C'est le lieu de repousser de nouveau les conseils de se servir d'eau froide, d'eau glacée, et d'y plonger même le nouveau-né, malgré le contraste et le danger d'une transition aussi brusque de température. Nous ne

(1) Notre collaborateur M. E. de Langis a déjà publié plusieurs articles importants sur ce sujet (*Médecin de la Maison*, nos 11 et 29). Nous croyons néanmoins être agréable à nos lecteurs, en leur faisant part des travaux de M. le docteur Berton, dont les études spéciales sur le même sujet ont une grande importance.

croyons pas, d'ailleurs, qu'il y ait autre chose dans cette pratique, en usage chez certains peuples du Nord, et vantée par quelques philosophes, qu'une sorte de tour de force, sinon une grande imprudence; car l'expédient est trop subit, trop passager, pour avoir quelque influence consécutive et durable sur la constitution des sujets, etc.

TOILETTE DU NOUVEAU-NÉ. — La façon dont doit être vêtu le jeune enfant n'est rien moins qu'indifférente. La saison peut rendre utile quelque modification dans le choix et le nombre des objets dont on enveloppe celui-ci; mais, dans tous les cas, ils doivent être assortis de façon à lui conserver une température douce et égale. Nous ne discuterons pas, avec quelques littérateurs, sur l'opportunité d'endurcir les enfants en les découvrant outre mesure, en les exposant avec une sorte d'intention à toutes les variations et intempéries de l'atmosphère. Dans notre pensée, ce sont les enfants forts et robustes, et qui auraient pu se passer de ces épreuves, fatales à tant d'autres moins bien constitués, qui échappent à toutes ces chances que nous croyons au moins imprudent de faire courir inutilement. Quand vos enfants iront la poitrine et les membres à découvert, entièrement nus, ou il arrivera presque assurément qu'une maladie vous obligera à renoncer à vos essais, par le fait des soins et des précautions que le traitement exigera; ou vous aurez peut-être une catastrophe à vous reprocher; ou si même rien de tout cela n'arrive, à quoi servira dans la suite à vos petits Spartiates d'avoir contracté des habitudes qu'ils ne pourront garder, et dont au contraire ils seront, bon gré malgré, obligés de se défaire au sein de la société où ils seront appelés à vivre? Mais on oppose que l'homme a été créé dans un état complet de nudité! Si en effet il lui a été refusé un pelage, il a été pourvu d'une intelligence qui le rend capable de remédier à l'imperfectibilité de sa nature.

En définitive, l'excès et le manque de précautions sont également nuisibles, aussi bien dans la manière de couvrir les enfants, de les abriter, de les garantir des vicissitudes du temps, que dans toutes les autres parties de leur hygiène et de leur éducation physique et morale; il est certaine mesure qu'on ne peut précisément formuler, mais que l'on n'est pas susceptible d'outre-passer avec une raison éclairée et au fait de la connaissance des causes et des principes suivant lesquels doit se restreindre ou s'agrandir, en général, le cercle des restrictions.

Mais pour achever la toilette du nouveau-né, aussitôt nettoyé, on lui passe une petite chemisette de toile ou de percale, à cordons, s'ouvrant derrière, descendant jusque vers la base de la poitrine, et que l'on a engagée préalablement dans une brassière de même forme, de coton ou de laine, et qu'ainsi on adapte toutes les deux en même temps. On entoure le cou d'un fichu et l'on couvre la tête d'un béguin de toile, recouvert d'un bonnet de mousseline, d'étoffe piquée ou de tricot, dont les brides, nouées sous le menton, seront lâchement attachées.

Enfin, on enveloppe le reste du tronc, depuis les aisselles jusqu'aux pieds, d'une ou plusieurs couches de toile bien privées d'humidité et chauffées; puis une pièce de futaine ou de laine, assujettie par quelques cordons, simple ou doublée, plus ou moins épaisse, plus ou moins légère, suivant également la température et la saison, complète le petit attirail. Nous ne parlerons pas de l'ancien maillot, depuis longtemps, au reste, flétri et abandonné, espèce de pressoir ou de machine servant à estropier les enfants. Nous rappellerons seulement, après tous les physiologistes, que le grand art de vêtir l'enfant est d'assujettir ses langes de façon à ne pas gêner les mouvements, surtout ceux de la poitrine, et entretenir une douce température, si nécessaire à tous les jeunes êtres. La partie inférieure de cet appareil doit être visitée plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, les couches et les langes renouvelés autant de fois que l'exige la propreté. Les parties souillées par les matières de l'enfant doivent être essuyées et lotionnées avec une éponge fine imbibée d'eau tiède. Ces examens, faits sous une température convenable ou devant le foyer, ne sont pas, sous d'autres rapports encore, sans avantage; ils servent à renouveler l'atmosphère plus ou moins altérée qui entoure le corps de l'enfant, débarrassent un peu celui-ci de ses entraves, l'exposent à l'influence salutaire de l'air et de la lumière et l'accoutument déjà à l'avance à s'ébattre en liberté.

C'est au bout de quelques semaines, pendant la belle saison, après plusieurs mois en hiver et au retour d'une température d'une quinzaine de degrés environ, que l'on substitue la robe à toutes les pièces du maillot. Le bassin, les cuisses et les jambes sont alors seulement garnis d'une serviette de toile douce roulée autour des membres et maintenue par des bas de laine montant à mi-cuisse. Une capote de soie verte peut remplacer le bonnet, etc. Mais chaque soir, vers l'heure du coucher, le premier accoutrement redevient nécessaire; il préserve davantage du froid l'enfant, moins surveillé, et trop disposé à se découvrir pendant les nuits, où il a besoin de l'être

au contraire davantage. Ces serviettes et ces langes ne peuvent guère être définitivement supprimés de nuit que vers le quinzième ou le dix-huitième mois, plus tôt si l'enfant est propre avant cette époque.

Il ne saurait y avoir rien de trop minutieux ou d'indifférent dans tous ces détails, sur lesquels nous insistons, car la manière dont on élève les enfants pendant les deux premières années influe beaucoup sur la durée de leur vie.

COUCHER DE L'ENFANT. — Le berceau, et en général le lit du jeune enfant, doit avoir les bords assez élevés pour prévenir toute chute au dehors. On le garnit d'une paillasse et d'un oreiller formés de toile remplie de balle d'avoine, de fougère, de paille de maïs ou de crin léger, etc. Il faut en bannir la plume et la laine, qui excitent la transpiration, s'imprègnent de la sueur et des excrétions, dégagent à la longue des émanations au moins malsaines, et dont, en outre, la mollesse favorise la mauvaise attitude du corps et les déviations.

Quand l'enfant est assez grand, assez fort, développe assez de chaleur naturelle, et est assez propre pour pouvoir être couché déshabillé, on peut encore, en été, continuer l'usage des espèces de matelas indiqués, mais l'hiver rend ceux de laine plus convenables. Le coucher doit avoir lieu assez alternativement sur l'un ou l'autre côté, la tête et les épaules un peu élevées pour que les mucosités et tout ce qui remonte et embarrasse la bouche puissent être facilement rejetés. Le berceau ou le lit doit être placé dans une pièce spacieuse, aérée, et, en outre, de manière à n'être exposé ni à l'action du feu, ni à celle des courants d'air, et de façon encore à ce que le jour arrive directement vers l'enfant, et sans que les yeux aient besoin de se diriger de côté pour l'aller chercher, ce qui pourrait occasionner le strabisme.

BERCEMENT. — Le bercement des enfants est au moins une mauvaise habitude, si toutefois ce mouvement ne porte pas une action fâcheuse sur le système nerveux. On ne peut nier que le bercement n'assoupisse les enfants; il est donc permis de croire qu'il porte sur le cerveau une action stupéfiante dont l'influence n'est pas toujours justement calculée. La répétition de cet acte peut à la fin modifier la sensibilité nerveuse d'une manière funeste.

Ce ballottement, d'ailleurs, est susceptible de troubler la digestion, d'occasionner des vomissements, d'aigrir ou altérer le lait qui se trouve dans l'estomac, et surtout de susciter de violentes tranchées.

ALLAITEMENT. — « Il ne suffit pas à l'enfant de respirer après sa naissance, dit le docteur Capuron, il faut encore, pour continuer de vivre, qu'il prenne de la nourriture; l'exemple des animaux qui tettent leur mère en venant de naître indique assez clairement le vœu de la nature à cet égard. » Quelle erreur et quel préjugé de condamner le nouveau-né à un jeûne plus ou moins sévère, lorsque tout annonce qu'il se porte bien, et de ne lui accorder qu'un peu d'eau sucrée, lorsque à force de cris il réclame quelque chose de plus nourrissant! Que la mère lui offre donc promptement le sein dont il paraît avide, et qu'elle continue encore à le nourrir de son propre lait jusqu'à ce qu'il puisse digérer des aliments plus forts; c'est là un devoir naturel et sacré, sans lequel la femme ne peut être complètement mère, et dont rien ne peut la dispenser qu'une maladie grave ou quelque autre cause sérieuse. Le lait maternel est l'aliment qui convient à l'enfant sous tous les rapports. Naturellement séreuses, les premières gouttes de cette liqueur, auxquelles on donne le nom de *colostrum*, titillent son intestin, détrempent ou délayent le méconium et en favorisent l'excrétion. Elles deviennent ensuite plus abondantes et plus substantielles de jour en jour, à mesure que le nourrisson grandit et se fortifie; elles pourraient même suffire pendant longtemps à ses besoins. Van Swieten veut que l'on présente le sein au nouveau-né avant qu'il ait évacué. Tissot veut que ce ne soit qu'au bout de vingt-quatre heures; Fourcroy, après douze heures, et ils insistent pour qu'on emploie, pendant cet intervalle, un purgatif doux. Le premier avis est presque généralement partagé, mais c'est quand la mère nourrit elle-même son enfant, puisque alors son sein fournit naturellement, en effet, de quoi provoquer l'évacuation; mais quand il en est autrement, quand ce n'est pas un lait nouveau que l'enfant naissant est destiné à recevoir, il nous semble convenir mieux de différer pendant quelques heures de lui donner à téter et de lui faire prendre quelques cuillerées à café d'eau sucrée ou d'eau miellée, blanchie ou non (selon le temps que doit durer ce régime) par l'addition de quelque quantité de lait; mais dans tous les cas, il ne faut pas différer au-delà de douze heures de lui donner le sein. Si, passé ce laps de temps, aucune matière n'avait été rendue, c'est seulement alors qu'il serait sans inconvénient, et même utile, d'administrer quelque léger évacuant. Telle serait la solution de deux à quatre grammes de manne dans trente à quarante grammes d'eau, donnée par cuillerées à café; une demi-cuillerée à café d'huile de ricin, ou cinq à six d'un mélange

d'huile d'amandes douces, de sirop de roses pâles, de chicorée simple ou composé, etc. On a beaucoup déclamé contre les mères qui ne nourrisssnt pas leurs enfants. En soulevant l'opinion publique contre ces malheureuses femmes qui, le plus souvent, se décidaient, par la puissance même de ce sentiment qu'on leur déniait, au pénible sacrifice de confier à une autre le devoir le plus important pour leurs enfants, on a de la sorte aboli toute discussion sur ce sujet. Pourtant, beaucoup de femmes d'une délicate et faible complexion, dont toutes les fonctions se traînaient déjà languissantes, étaient-elles véritablement en état de résister à de nouvelles et impérieuses exigences fonctionnelles, physiques et morales? Beaucoup de ces organisations lymphatiques n'ont-elles pas été encore affaiblies par la mise en jeu d'une fonction qui s'exerce aux dépens de toutes les autres? D'un autre côté, un mauvais lait, ou au moins insuffisant quant à ses matériaux de nutrition, n'a-t-il pas eu sur la santé, sur l'existence même des enfants, la plus grave et trop souvent la plus triste influence?

Moyen d'arrêter certaines hémorrhagies des artères.

Les artères, comme beaucoup de personnes le savent, sont des vaisseaux qui ont pour fonction de contenir le sang qui part du cœur et est sans cesse porté aux extrémités, tandis que les veines, au contraire, ramènent le sang de ces mêmes extrémités vers le cœur. L'hémorrhagie, qui est déterminée par la blessure d'une artère, est souvent très-difficile à arrêter; lorsque l'artère est un peu volumineuse on est presque toujours dans la nécessité de recourir à une opération, il faut faire la ligature du vaisseau lésé. Cependant, au moment où la blessure est produite, on n'a pas toujours un chirurgien sous la main, qui puisse faire, sinon la ligature de l'artère, mais employer, au moins, les moyens nécessaires pour suspendre l'hémorrhagie.

Lorsque la personne qui veut arrêter l'hémorrhagie d'une artère, connaît la structure du corps humain, elle y parvient assez facilement, car, étant initiée à la direction et aux trajets de chaque artère, il lui suffit d'établir sur le trajet de l'artère blessée, entre la plaie qui laisse échapper le sang et le cœur qui le lance, une compression convenable. Quelquefois il suffit d'établir cette compression sur la plaie elle-même avec un corps mou, tel que du coton ou de la charpie recouverte de quelques compresses soutenues par une bande. Ce procédé est particulièrement applicable aux artères du cuir chevelu ou des membres, dans les endroits où elles passent près des os, dont la résistance aide à l'efficacité de la compression.

Les moyens opératoires que nous venons de signaler sont très-difficiles à mettre en usage par une personne étrangère à la médecine; il est donc important d'en indiquer de plus commodes, et c'est pour cela que nous attachons une grande importance au procédé du docteur Bobillier, de Dunkerque, décrit par lui dans une lettre adressée à la *Revue médico-chirurgicale*. Ce procédé n'est toutefois applicable qu'aux artères des membres, et lorsqu'il s'agit de celles qui se trouvent placées du côté où les membres se fléchissent : telles sont les artères du creux du jarret et du pli du bras.

Lors donc qu'un de ces vaisseaux vient à être blessé tout à coup, *il suffit, pour arrêter le sang immédiatement, de fléchir fortement le membre.* M. Robillier raconte plusieurs circonstances dans lesquelles cette flexion lui a été d'un secours très-efficace; ainsi, il a pu arrêter rapidement une hémorrhagie produite par la blessure d'une artère de la main, en fléchissant et rapprochant le pouce, et en le maintenant dans cette position, fixé dans la paume de la main. Il va sans dire qu'il s'agissait de l'artère qui passe dans la région où se forme naturellement le pli. Dans une autre occasion, une artère ayant été coupée au pli du bras, par suite d'une blessure faite avec un couteau, il en résulta une hémorrhagie effrayante; le malade avait déjà perdu beaucoup de sang, et le lieu où il se trouvait n'était nullement propre à tenter la ligature. Il suffit, heureusement, d'une flexion très-forte et soutenue de l'avant-bras, pour arrêter définitivement l'hémorrhagie.

L'auteur avoue, au reste, que la ligature des artères est un moyen beaucoup plus certain, mais on doit convenir avec lui, que celui qu'il indique peut rendre, dans certains cas, des services précieux; le médecin, lui-même, serait-il présent au moment de l'accident, qu'il pourrait encore manquer des instruments et autres objets nécessaires pour pratiquer la ligature.

Le procédé de M. Bobillier est maintenant consacré par l'expérience, les chirurgiens y ont eu souvent recours avec succès, et nul doute que les personnes du monde, avec un peu de sang-froid et d'intelligence, ne puissent le mettre parfaitement en usage dans une circonstance imprévue. Dr Reinvillier.

Douleurs causées par une épingle avalée.

M. Field raconte le fait suivant dans le journal irlandais *the Dublin medical Presse.*

« Mary M..., âgée de trente ans, et bien portante jusque-là, vint en pleurant, au mois de juillet, au dispensaire. Elle disait qu'ayant des épingles dans la bouche, elle en avait involontairement avalé une qui s'était arrêtée au gosier. Je l'examinai, et elle s'en alla, se trouvant complétement guérie.

« En octobre, je fus de nouveau appelé à la visiter. Elle accusait une souffrance atroce dans la bouche, s'étendant au membre inférieur du même côté, et tellement forte, qu'elle succomberait, disait-elle, si l'on ne parvenait à la soulager de cette douleur, qui lui arrachait des gémissements et des cris.

« Immédiatement, je la saignai largement du bras, j'appliquai des ventouses scarifiées sur la région malade, et administrai deux grains d'opium.

« Le lendemain, malgré un peu d'amélioration, la souffrance était encore très-grande. En somme, pendant deux mois, je la traitai par tous les moyens que je crus indiqués : les narcotiques, les mercuriaux, les vésicatoires, les toniques, et lui donnai finalement le conseil d'entrer à l'hôpital. Elle y fut soignée non moins infructueusement, et renvoyée enfin pour changer d'air. Elle revint alors chez elle tout à fait émaciée. Mais après y être restée quelque temps, souffrant toujours de ces symptômes, qu'on regardait comme ceux d'une forte névralgie, réduite à n'avoir plus que la peau sur les os, n'attendant plus de soulagement que de la mort, elle déclara un jour que sa douleur avait soudainement cédé. Trois jours après, elle s'était entièrement dissipée. Depuis lors, elle recouvra rapidement sa santé et ses forces, et put quitter le lit.

« Au bout de peu de temps, elle vit se former, sur le côté interne de la cuisse, un simple bouton, qui, malgré les cataplasmes et les emplâtres dont elle le couvrit, ne put être cicatrisé. Elle vint alors au dispensaire ; j'examinai ce bouton, et y trouvai au centre un corps pointu. L'ayant saisi avec des pinces, j'en fis l'extraction, et reconnus alors que c'était une grosse épingle. La maladie durait depuis huit mois. La guérison fut complète et solide. »

Les faits de ce genre ne sont pas excessivement rares ; nous en avons déjà publié plusieurs, et quelque extraordinaires qu'ils paraissent au premier abord, ils n'ont rien de douteux pour les personnes qui ont l'habitude de voir les malades et d'observer la puissance des ressources de la nature. La relation publiée par M. Field est néanmoins une des plus curieuses que l'on connaisse, à cause de l'étendue du trajet parcouru par l'épingle, du temps qu'il a fallu pour effectuer cette évolution, des souffrances de la malade, simulant une véritable névralgie, des diverses médications qui ont été employées, et de la guérison spontanée qui a suivi la sortie de l'épingle.

Sangsues médicinales.

LEUR REPRODUCTION, LEUR NUTRITION, LEUR DIGESTION, LEUR ACCROISSEMENT,

Par M. le docteur EBRARD (*de Bourg*).

Ce remarquable travail de M. le docteur Ebrard a déjà été publié dans le *Journal des Connaissances médicales ;* nous en extrayons tout ce qui peut être utile à nos lecteurs, passant sous silence les détails anatomiques qui ne peuvent guère intéresser que les naturalistes et les médecins, pour arriver de suite aux mœurs du précieux animal qui joue un rôle si important dans le traitement des maladies.

Les sangsues pondent deux fois par an. Les petites sangsues, appelées *filets*, sont contenues dans des enveloppes désignées sous le nom de *cocons.* Ces enveloppes sont assez nombreuses, et leur ponte ou *pose* a lieu à quelques jours de distance. Il résulte de ce fait que les sangsues d'un certain volume *posent* six cocons par an. Les cocons ressemblent, par leur forme, à ceux des vers à soie ; ils rappellent, par leur couleur et leur configuration, celles d'un petit morceau d'éponge fine ; leur grand diamètre est de douze à trente-cinq millimètres ; les plus petits, de huit à vingt-cinq.

Les sangsues, à l'état de liberté, déposent leurs cocons à la surface de la terre, dans les cavités formées par le piétinement des bestiaux, entre des brins d'herbe ou de jonc, dans des galeries creusées par les rats, ou dans des trous qu'elles creusent elles-mêmes à travers les chaussées et les bords des étangs, à quelques centimètres au-dessus du niveau de l'eau.

Le volume d'un cocon n'indique pas d'une manière précise le nombre des *filets* qui y sont contenus. De deux cocons de la même date et du même poids, l'un contenait neuf filets et l'autre seize ; quelques-uns n'en produisent que six. Un cocon, ouvert par M. Ébrard lors d'une séance de la Société d'Émulation de l'Ain, contenait vingt-cinq filets. Le nombre le plus ordinaire est celui de treize.

Puisque le nombre des filets n'est pas en rapport avec le volume des cocons, leur grosseur doit être également différente. Dans le même cocon, et à plus forte raison dans des cocons différents, on observe des filets quatre fois plus gros que d'autres. La pesanteur des filets varie, dit M. Ébrard, de deux à dix centigrammes. Ceux qui doivent leur naissance au premier des cocons qui proviennent d'une grosse sangsue, surpassent ordinairement de beaucoup les autres par leur volume.

Les filets de sangsues noires, récemment venues au jour, sont d'une belle couleur violette; ceux des sangsues bâtardes sont d'un jaune verdâtre; le dos des filets appartenant aux sangsues grises est d'un jaune brunâtre, leur ventre est gris; chez les filets des sangsues vertes le dos est de la même couleur que chez les précédentes; seulement, à la loupe et même à l'œil nu, on peut reconnaître que les lignes tachetées offrent une grande différence; leur ventre est d'un jaune clair un peu verdâtre.

Les nombreux filets nés dans les bocaux de M. Ébrard étaient bien portants pendant l'hiver; mais le printemps venu, une grande mortalité se déclarait parmi eux; elle était moindre si on les mettait dans de l'eau, et si on leur donnait des salamandres et des grenouilles à piquer.

Les filets nouvellement éclos refusent de piquer ces animaux; mais, vers leur cinquième semaine, leurs dents étant alors assez fortes, ils s'attachent à eux et en sucent le sang.

Nous laissons maintenant parler M. Ébrard sur différents points intéressants.

DE LA NUTRITION DES SANGSUES. — La manière dont les sangsues se nourrissent préoccupe à juste titre les éducateurs. Ils pensent, avec raison, que des notions précises sur les différents modes de nutrition des sangsues seraient utiles pour l'aménagement des marais et des étangs peuplés artificiellement. Le sang n'est point, en effet, la nourriture exclusive des sangsues médicinales; elles ne trouveraient pas, dans les marais, des proies assez abondantes pour suffire à cette alimentation spéciale. Selon M. Martin, un quart seulement des sangsues pêchées aux mois de juin, juillet et août, contient du sang; au printemps, le nombre des sangsues vides est beaucoup plus grand. Sur quinze *filets* ou petites sangsues pesant de un à douze décigrammes, que j'ai examinés au mois de juin, au sortir des étangs, trois seulement renfermaient du sang; dix-huit sangsues moyennes, sur trente, étaient vides.

De quelle manière, en dehors de l'absorption du sang, les sangsues se nourrissent-elles donc? Plusieurs systèmes différents ont été énoncés sur cette question.

LES SANGSUES SE NOURRISSENT-ELLES DE SUBSTANCES VÉGÉTALES? — Les sangsues se fixent aux végetaux. Les premières eaux dans lesquelles on les place en les recevant des pêcheurs se teignent en vert. Ces faits ont conduit à cette pensée, que les sangsues entament la peau des végétaux et en absorbent les sucs. Je ne crois pas qu'elle soit fondée.

On n'a jamais, en effet, remarqué aucune plaie sur les végétaux auxquels adhéraient des sangsues. Dans un grand bocal contenant une grande quantité de filets âgés de six à sept mois, qui étaient réduits, par le manque d'aliments, au dernier degré d'amaigrissement, j'ai placé des feuilles et des végétaux aquatiques; j'y ai placé encore des conserves, dont quelques-uns des éléments, par leur consistance gélatineuse, ont quelques rapports avec le liquide visqueux qui sert au développement des jeunes sangsues pendant leur séjour dans les cocons; le volume des filets ne changea pas.

Je n'ai jamais trouvé que du sang dans l'appareil digestif des sangsues que j'ai ouvertes, à cette exception pourtant, que celui des sangsues prêtes à poser contenait en même temps une sérosité rougeâtre.

La couleur verte que les sangsues récemment pêchées communiquent à l'eau dans laquelle on les met ne vient pas, comme le croit M. Martin, de substances vomies, mais des excréments que ces annélides évacuent plus particulièrement au moment où on les change de milieu. Ces excréments sortent de l'anus sous la forme d'un fil noir; mais, en se dissolvant dans l'eau, ils la verdissent. De ce qu'ils ont telle propriété, il n'en résulte pas qu'ils sont des détritus de substances végétales. Les matières de plusieurs sangsues que je possédais depuis quatorze mois, qu'on avait appliquées et fait dégorger à plusieurs reprises, donnaient une couleur jaune verdâtre à l'eau de leurs bocaux.

LES SANGSUES PIQUENT-ELLES LES ANIMAUX A SANG FROID? — Les animaux à sang froid ne servent pas, selon moi, à la nutrition des sangsues. Les filets dont j'ai parlé tout à l'heure, d'autres filets, plus âgés et non moins affamés, ne touchèrent ni à des limaces, ni à des larves d'insectes aquatiques, ni à des œufs de grenouilles et de crapauds; cependant la consistance et la composition de la substance qui entoure ces œufs ont la plus grande ressemblance avec celles

du liquide gélatiniforme que renferment les cocons.

LES SANGSUES AVALENT-ELLES DE JEUNES ANIMAUX? — On a dit que les jeunes sangsues avalaient des larves d'insectes des animalcules aquatiques ; le plus simple raisonnement suffit pour faire justice de cette assertion. Si elle était exacte, pourquoi les grosses sangsues n'avaleraient-elles pas, elles aussi, les mêmes animalcules, ou des animaux plus gros ?

DE LA NUTRITION DES SANGSUES PAR IMBIBITION. — Reste cette opinion que les sangsues se nourrissent par imbibition, c'est-à-dire en absorbant avec l'eau, par leur surface cutanée, les substances organiques qui y sont suspendues. Un seul fait, que je sache, a été produit à l'appui de cette opinion ; M. Hédrich de Dresde, a remarqué que les sangsues prospèrent mieux dans les mares contenant des poissons ; il pense que cela provient de ce qu'elles absorbent les substances animales que les poissons laissent en suspension dans l'eau. Ce résultat peut être interprété autrement si, ainsi que je l'ai remarqué, les poissons détruisent plusieurs espèces d'insectes carnassiers, ennemis des sangsues. Toutefois, en suivant une autre voie que M. Hédrich, je suis arrivé à regarder l'absorption avec l'eau, par la surface cutanée, des substances organiques qui y sont en suspension, comme un moyen de nutrition que la nature a donné aux sangsues médicinales.

Nul doute que les sangsues ne puissent absorber par imbibition une grande quantité d'eau. Les marchands ont fait cette remarque, que lorsqu'ils tiennent plongées dans l'eau celles qu'ils ont reçues dans des sacs, elles augmentent de volume.

J'avais pesé deux sangsues vides de sang, du poids l'une de treize grammes quatre décigrammes, l'autre de treize grammes. N'ayant pas recouvert leur bocal avec assez de soin, je les retrouvai quelques heures après sur le plancher et entourées de poussière. Je les pesai de nouveau après les avoir lavées ; l'une était réduite à la pesanteur de onze grammes, l'autre à celle de dix grammes cinq décigrammes. Replacées dans l'eau, elles avaient après trois jours recouvré leur poids primitif à quelques décigrammes près.

J'ai observé aussi que les sangsues mères augmentent de pesanteur quelques jours avant de poser, et que, lorsque trois jours se sont écoulés depuis cette fonction accomplie, elles sont plus pesantes qu'immédiatement après.

Mais de ce que les sangues ont la faculté d'absorber par leur surface cutanée une grande quantité d'eau, on ne peut en conclure qu'elles se nourrissent par imbibition, aux dépens des substances organiques qui y sont en suspension, que s'il existe chez elles un mouvement continuel d'absorption et par conséquent un double mouvement d'absorption et d'exhalation. Or, ce double mouvement existe.

En pesant à plusieurs époques rapprochées des sangsues vides, j'avais cru remarquer dans leur poids des variations très-appréciables, soit en plus, soit en moins. Je ne fis pas alors grande attention à ces variations ; mais plus tard, lorsque je m'occupais de la nutrition de ces annélides, elles me vinrent à la mémoire. Je pensai alors que bien constatées, elles suffiraient pour prouver l'alimentation des sangsues par imbibition. De là, plusieurs expériences ; leurs résultats étant identiques, je n'en relaterai qu'une :

Le 8 octobre, je fis dégorger une sangsue par l'immersion dans les cendres ; ensuite, à partir du 14, je la pesai deux fois par jour, le matin à neuf heures, et le soir à huit. Voici la copie de mes notes :

	MATIN.		SOIR.	
	grammes.	décigr.	grammes.	décigr.
Le 14,	9	»	9	»
— 15,	9	»	8	7
— 16,	8	9	9	»
— 17,	9	1	8	9
— 18,	8	5	9	»
— 19,	9	3	8	8
— 20,	9	»	8	9
— 21,	9	»	9	2
— 22,	9	2	9	1
— 23,	8	8	9	»

La plus grande diminution de poids a eu lieu le 18, matin, et le 15, soir. Je l'attribue à ce que la sangsue s'était tenue pendant quelques heures suspendue en dehors de l'eau.

(*La suite au prochain numéro.*)

Affection cancéreuse d'origine probablement alcoolique.

M. Champouillon, médecin des hôpitaux militaires, vient de publier l'observation intéressante d'une affection cancéreuse ayant pour cause l'usage intempestif des boissons spiritueuses.

Dans les premiers jours du mois de juillet 1851, M..., âgé de quarante-sept ans, ancien sous-officier dans un régiment d'infanterie, fut pris presque tout

à coup d'un gonflement douloureux des deux membres inférieurs, sur lesquels se dessinaient, en serpentant, des lignes rougeâtres en relief et dures au toucher; des nodosités volumineuses se sentaient sur le trajet des veines.

Les sangsues, les irrigations permanentes d'eau froide, puis les bains et les cataplasmes dissipèrent assez promptement la fièvre, le gonflement, la sensibilité et les rougeurs. Bientôt, en effet, il ne resta plus qu'un gonflement non douloureux des cuisses et des jambes.

Depuis longtemps M... se plaignait d'inappétence, d'une langueur extrême des digestions. Le café noir, additionné d'eau-de-vie, était le seul breuvage alimentaire qu'accueillît volontiers l'estomac; aussi le malade, fort inquiet de son état, était-il tombé dans le marasme. Sa peau offrait une teinte terreuse générale. Du reste, point de vomissements, point de douleurs à l'épigastre ni dans le ventre; seulement, chaque tentative d'alimentation solide était immédiatement suivie d'un ballonnement considérable.

Enfin le 24 août, M..., complétement épuisé, mourut en apparence d'inanition.

Ici l'auteur décrit l'autopsie, qui lui a permis de constater un immense cancer qui avait envahi la plus grande partie des organes de la digestion.

L'ivrognerie a été signalée de tout temps, dit M. Champouillon, comme une des causes fréquentes du cancer des voies digestives, surtout quand les boissons spiritueuses sont prises à jeun. Lorsque l'habitude de boire le matin de l'eau-de-vie ou du vin blanc ne produit pas une affection morbide de cette importance, elle détermine souvent une irritation chronique de l'estomac, qui a pour effet de nuire à la nutrition. Voilà ce qui explique le triste aspect que présentent la plupart de nos vieux soldats, qui courent à la cantine aussitôt que le réveil a sonné.

L'inflammation de l'estomac finit par s'étendre aux veines, et alors c'est sous forme d'hydropisie que se manifestent les conséquences de cette complication; de là l'adage : *Qui vivit in vino, in aquâ moritur* (celui qui vit dans le vin mourra dans l'eau).

Bien que la discipline militaire demande moins compte au soldat de ses mœurs que de ses devoirs, cependant tout penchant à l'ivrognerie est sévèrement réprimé dans l'armée. Cette circonstance devait donc écarter de M... tout soupçon d'intempérance habituelle, d'autant plus que la presse politique ayant publié quelques-unes des particularités de la vie de cet homme, le représentait comme un sous-officier irréprochable. Mais, sans s'adonner précisément à l'ivrognerie, M... avait coutume, depuis quinze ans, de se rendre tous les matins à la cantine du régiment, et d'y consommer plusieurs verres d'eau-de-vie ou d'absinthe longtemps avant de manger. C'est bien probablement à l'usage inopportun de ces liqueurs qu'il faut attribuer la maladie qui fait l'objet de cette observation.

Les chefs de corps, toujours pleins de sollicitude pour la santé des hommes confiés à leur commandement, feraient sagement de n'autoriser l'ouverture des cantines qu'après le repas du matin.

Monomanie homicide guérie par les vermifuges.

Par le docteur FOURREAU DE BEAUREGARD. — *Observation lue à l'Académie de médecine.*

On a pu voir, dans l'article qui traite des vers intestinaux, que l'on a attribué, dans beaucoup de circonstances, l'origine de maladies graves, telles que la folie, à la présence des vers dans le tube digestif. L'observation suivante est un type de cette opinion; elle est curieuse, et d'autant plus authentique, qu'elle fut lue à l'Académie de médecine.

« M. Fourreau de Beauregard pratiquait depuis plusieurs années la médecine en Italie, lorsque, dans le printemps de 1822, il fut consulté par un religieux. Cet homme était tourmenté, depuis un certain nombre d'années, d'une antipathie invincible pour un de ses confrères, qu'il voulait tuer, absolument sans aucun motif. Des signes très-incertains, tels que le bourdonnement des oreilles, le penchant à la somnolence, une teinte particulière du visage, et, plus que tout cela, la voie d'exclusion, amenèrent M. Fourreau à croire à l'existence de vers intestinaux et à prescrire des vermifuges.

« Pendant plus de six mois, il n'y eut aucun changement dans les dispositions homicides du religieux; mais, vers cette époque, il fit au médecin la confidence que jamais il n'avait pris les vermifuges, en le suppliant de lui accorder son pardon. Jusque-là, il n'avait accordé aucune confiance à la prescription vermifuge, mais une fois, s'étant couché bien portant, il fut réveillé, au milieu de la nuit, par une sensation de suffocation d'étranglement qui lui fit perdre la parole, et dont il crut sa vie immédiatement menacée. Au bruit qu'il fit dans sa cellule, ses confrères vinrent à son secours. Son angoisse était causée par un ver lombricoïde, long de près d'un pied, qui était remonté de l'estomac au gosier, et avait quelque temps cherché une issue, jusqu'à ce qu'enfin il parut

en dehors et mit les assistants dans le cas d'en débarrasser le malade. M. Fourreau prescrivit alors des pilules de calomel et d'assa-fœtida, unies par le sirop d'absinthe et roulées dans la poudre de valériane. Le résultat de l'usage de ces pilules fut la sortie d'un paquet de vers; et, après la sortie des vers, la cessation absolue et complète de la monomanie homicide. Depuis dix ans que cette guérison a eu lieu, il n'y a pas eu de récidive, ni de tendance à la récidive. »

Dans les réflexions qui suivent son observation, l'auteur penche vers cette opinion, que l'ascaride lombricoïde rendu par le malade était la cause de la monomanie homicide. Quoique plusieurs faits de même genre aient été enregistrés dans les annales de la science, quoique beaucoup de praticiens de mérite n'aient pas attribué une autre cause à certaines manies et à d'autres maladies aiguës très-graves, nous pensons que la conséquence est un peu forcée, et que, si l'apparence semble justifier une pareille opinion, une multitude de faits dans lesquels les vers, même très-nombreux, n'ont déterminé aucun accident, viennent les démentir. Cependant, on doit avouer que la science n'a pas encore dit son dernier mot à cet égard.

De la syncope,

CONSIDÉRÉE COMME MOYEN D'EMPÊCHER LA DOULEUR DANS LES OPÉRATIONS.

De tous temps, les chirurgiens se sont préoccupés des moyens que l'on pourrait mettre en usage pour éviter aux malades les douleurs d'une opération. Avant la glace, l'éther, le chloroforme, on avait essayé la syncope (évanouissement) qui, par la privation de sensibilité momentanée du patient, laissait à l'opérateur le temps d'agir promptement. Voici un exemple curieux de l'emploi de ce moyen :

Une jeune femme s'adressa à M. Wardrop, chirurgien anglais, pour être délivrée d'une tumeur qu'elle portait à la tête. L'ablation était jugée indispensable par les chirurgiens les plus distingués et par M. Wardrop lui-même. Cette femme se décida à la laisser faire. Au moment où le couteau toucha la peau, la malade s'élança de la chaise sur laquelle elle était placée et ne voulut plus laisser continuer l'opération. Cependant, à quelques jours de là, elle se décida de nouveau et pria elle-même M. Wardrop de la faire contenir par un nombre suffisant d'aides vigoureux. Malgré cela, lorsque le bistouri vint à entamer le cuir chevelu, elle fit un bond violent et s'échappa des mains des aides. Or, elle comprenait l'absolue nécessité de l'opération, et elle était tombée dans un profond découragement; elle voulut donc que M. Wardrop tentât de nouveau l'ablation. Ce praticien pensa alors que s'il faisait tomber la malade en syncope, il pourrait l'opérer aisément. Celle-ci consentit avec empressement à l'emploi de ce moyen. On ouvrit donc largement la veine du bras, et la malade se tint debout jusqu'à ce qu'elle tombât en syncope. Il fallut tirer cinquante-quatre onces de sang. Dès que la syncope fut complète, M. Wardrop enleva la tumeur, ce qu'il fit sans presque d'hémorrhagie. La malade, reportée dans un lit, revint bientôt à elle, et ne voulut croire qu'elle avait été opérée que lorsqu'on lui eût présenté un miroir.

M. Wardrop se demande si, dans le plus grand nombre des opérations chirurgicales, un pareil moyen ne doit pas être tenté. Par là, en effet, on évite au malade d'horribles douleurs et la syncope en elle-même n'a rien de bien grave, et d'ailleurs elle suit presque toujours les opérations. La perte de sang produite par la saignée n'est pas plus considérable que celle qui accompagne ordinairement les grandes plaies chirurgicales. M. Wardrop a, d'ailleurs, souvent usé de cette méthode, sur laquelle avait appelé l'attention il y a quelques années.

De l'état de la médecine en Turquie.

Les détails que nous allons donner sur l'état dela médecine en Turquie, sont dus au docteur Oppenheim, qui suivit l'armée russe dans la campagne de 1828, et qui obtint la permission d'exercer son art en Orient. Son long séjour parmi les musulmans donne beaucoup d'intérêt à ce qu'il raconte.

Le père de la médecine turque est le fameux derviche arabe Loochmann, que le grand prophète, lui-même, initia aux secrets de cet art divin. Il n'a point laissé d'ouvrage, mais les légendes arabes racontent de lui les choses les plus merveilleuses. Lorsqu'un malade entrait chez lui, il avait des petites boîtes qui s'ouvraient d'elles-mêmes, pour lui offrir le remède convenable, et lorsqu'il se promenait dans la campagne, les fleurs et les plantes lui parlaient pour lui apprendre leurs vertus médicinales.

Loochmann était de l'ordre des derviches errants, et enseigna son art à plusieurs des derviches de son ordre. Mais toute la science de ces hommes ignorants se bornait à la connaissance d'un petit nombre de

plantes et de leurs propriétés médicales ; la divination était le fondement de leur médecine. Leur croyance à l'astrologie, à la nécromancie, à l'action des talismans, aux figures cabalistiques, était profonde. Ainsi, ils portaient l'extravagance jusqu'à faire avaler aux malades des mots de l'Alcoran, écrits sur un morceau de papier, ou bien l'eau avec laquelle ces mots avaient été lavés et effacés du papier. Ils avaient, outre cela, leurs jours *blancs* et leurs jours *noirs*, et, pendant ces derniers, aucune opération n'est faite : le mardi était le jour néfaste, le vendredi un jour heureux, le jour blanc, par excellence, parce que c'est le vendredi que Mahomet, poursuivi par ses ennemis, s'enfuit de la Mecque à Médine.

Toutefois, les Turcs éprouvent souvent le besoin d'une médecine plus vraie et plus efficace ; sous ce rapport ils ont grande confiance dans les Européens auxquels ils présentent leurs bras dès qu'ils souffrent, car ils croient que tout le diagnostic est dans le pouls. Beaucoup d'aventuriers profitent de cette disposition de l'esprit turc pour se faire médecins. A Smyrne, le docteur Oppenheim s'est trouvé en consultation avec un médecin français, qui était tout simplement un tambour-major de l'armée de Napoléon.

Les Turcs sont encore dépassés, pour la manie cabalistique, par les pseudo-médecins grecs dont le pays est infesté. Ceux-ci se divisent en trois classes : 1° Ceux qui, en Europe, et particulièrement en Italie, ont un peu étudié ; 2° ceux qui ont appris de leurs pères ; 3e ceux qui ont servi quelque temps sous un pseudo-apothicaire ou sous un pseudo-médecin. Beaucoup de ces Grecs viennent des îles Ioniennes ; les vieux sont brownistes, les jeunes sont partisans de Rasori ou de Broussais. Ils sont généralement pauvres et, avec leur sac sur l'épaule, ils se promènent dans les bazars en criant : *un stékim*, tâtant le pouls, disant au malade : *Je connais ton mal* et lui donnant pour deux paras une pilule ou une poudre. Cependant, M. Oppenheim a rencontré plusieurs médecins instruits et distingués en Turquie.

Il n'y a point d'apothicaire, excepté à Constantinople, et chaque médecin donne ses drogues. On comprend comment, avec cette médecine aveugle et barbare, avec l'absence de toute police médicale, les empoisonnements doivent être faciles. C'est ce qui arrive en effet, non-seulement par hasard, mais par préméditation. Le médecin se prête à ces crimes d'autant plus facilement qu'il est dans la doctrine religieuse de plusieurs Turcs de regarder comme légitime le meurtre d'un ennemi.

L'influence de cette déplorable médecine se fait sentir encore plus sur la mortalité des enfants que sur celle des adultes. Dans un pays où la variole est commune et la vaccine très-peu répandue, où la scarlatine épidémique règne souvent, que l'on se figure les ravages que doivent faire ces maladies ! La rougeole, les scrofules sont beaucoup plus rares qu'en Europe. Les affections vermineuses attaquent un grand nombre d'enfants, et les noyaux d'abricots sont l'anthelmintique populaire. Le docteur Oppenheim a eu six fois l'occasion d'observer le ver filiforme qui se trouvait dans de nombreux abcès répandus sur différents points du corps. Cette maladie, accompagnée de douleurs insupportables, est dangereuse et facilement mortelle si l'on ne parvient pas à découvrir le siége des vers pour en faire l'extraction. On croit que ce ver s'introduit dans l'économie par l'eau de pluie lorsqu'elle est avalée ; sa longueur varie depuis trois pouces jusqu'à dix pieds et plus ; les symptômes qui en font connaître la présence sont : Une douleur de picotement de plus en plus vive, la rougeur de la partie, et bientôt une petite tumeur dure qui, peu à peu, se ramollit et donne issue au pus et au ver. Les nouveau-nés sont très-sujets à cette maladie.

L'hypocondrie est une maladie commune chez les Turcs, parmi les hommes d'un âge mûr, et elle trouve son explication dans la paresse des grands, dans la prédominance de la vie animale qu'ils aiment, à un âge où la nature demande le déploiement des forces de l'homme. La manière de vivre, tout exceptionnelle, des femmes turques devient aussi la cause de maladies toujours sérieuses, souvent mortelles.

L'usage de l'opium à hautes doses est le dernier trait des mœurs turques que nous ayons à caractériser ici. Voici quels sont les effets de cette habitude si généralement répandue dans l'Orient : Un vieux mangeur d'opium a le corps horriblement maigre, le teint jaune, la démarche lente, les membres tremblants, la colonne vertébrale voûtée, les yeux très-enfoncés ; chez lui la digestion est difficile, la constipation fort opiniâtre, l'esprit comme le corps, faible et abattu. Lorsque l'opium, même à la dose de trois gros par jour, ne leur donne plus de sensation, ils y ajoutent le sublimé corrosif à la dose d'une dizaine de grains par jour. M. Pouqueville a vu un homme âgé de plus de cent ans qui, depuis trente ans, prenait chaque jour un gros de sublimé corrosif.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

DES AVANTAGES DE L'EMPLOI DE L'AVOINE CONCASSÉE POUR LA NOURRITURE DES CHEVAUX.

Tout le monde sait que lorsqu'on répand sur la terre du fumier de cheval, on voit lever une grande quantité de brins d'avoine. Un examen, même grossier, suffit pour convaincre que, dans le crottin, on peut retrouver une grande quantité de graines entières. M. Leblanc, vétérinaire de Mantes, s'est donné la peine de calculer cette quantité, et il a obtenu les résultats suivants : Un cheval qui faisait un service pénible et qui mangeait dix livres d'avoine rendait dans ses crottins quinze mille quatre cent quatre grains d'avoine non altérés, c'est-à-dire, le dixième de la masse totale. Chez un autre cheval, qui travaillait peu, on ne trouvait, dans les crottins, que neuf mille grains d'avoine sur onze mille qui avaient été mangés, c'est-à-dire, un vingt-et-unième à peu près. Le même cheval mangea douze livres d'orge et rendit dix-neuf mille cinq cents grains non altérés, c'est-à-dire, un sixième de la masse totale. Or, en concassant l'orge ou l'avoine, on ne retrouve plus dans les excréments de grains non altérés, d'où il suit qu'en broyant ces céréales, on peut, avec une moindre quantité, nourrir mieux un cheval. Déjà plusieurs personnes ont adopté ce genre de nourriture pour leurs chevaux, et n'ont eu qu'à s'en applaudir.

Par là se trouve justifiée la pratique de tous les vétérinaires, qui prescrivent aux animaux malades des farines grossières, afin que la digestion soit plus facile que s'ils donnaient les grains sans les broyer préalablement. Par là s'explique la facilité avec laquelle les bêtes de somme de certains pays supportent de grandes fatigues, quoiqu'on ne les nourrisse qu'avec une quantité de farine bien inférieure à celle que rendrait la masse de grains entiers que l'on donnerait au même animal pour obtenir une alimentation équivalente.

Variétés médico-philosophiques.

De l'Instinct et de l'intelligence des animaux, par M. Flourens. — *Examen de la Phrénologie*, par le même.

§ Ier.

Que n'a-t-on pas dit, depuis Aristote, sur l'intelligence des animaux?... et d'abord, ont-ils ou n'ont-ils pas une intelligence? — Que de systèmes! que de preuves pour et contre!

Parmi les modernes, Descartes, qui s'est trompé, mais comme le génie seul se trompe, a trouvé le premier sur ce sujet ces choses profondes qui peuvent ne pas être la vérité, mais qui se présentent avec un tel cortége de raisonnements faisant partie d'un système, si puissamment enchaînés, qu'il faut admettre ou discuter... l'indifférence n'est plus possible.

Descartes a mis la question à l'ordre du jour; elle y est encore.

On sait qu'il fit des bêtes des *automates* parfaitement organisés, et qui se remontaient tout seuls. « *Ce sont des automates* qui, étant composés par la nature, sont incomparablement plus accomplis qu'aucun de ceux que l'homme fait lui-même. »

Descartes accorde cependant à ces automates le sentiment, « *autant qu'il dépend des organes du corps.* »

Ce n'est pas, comme on l'a cru généralement, l'automatisme véritable et insensible, c'est ce que M. Flourens appelle avec raison « *l'automatisme mixte.* »

Le XVIIIe siècle, qui avait tant d'esprit, écrivit sur l'intelligence des animaux de gros et de petits livres. Les petits livres sont charmants; mais tous ces livres, petits et gros, ont beaucoup trop d'imagination; ils ne se donnent pas la peine de regarder les faits; ils n'en tiennent pas compte; ils n'observent pas, et les sciences naturelles sont avant tout des sciences d'observation. Pour surprendre la nature, il faut l'épier.

Buffon avait accordé aux animaux beaucoup plus que Descartes; il leur accordait la *conscience* de leur existence *actuelle*, mais il leur refusait la *conscience* de l'existence *passée*. En un mot, il leur refusait la pensée, la réflexion et la mémoire... Il est vrai qu'en faisant son beau portrait du chien, il lui rendait tout ce qu'il lui avait pris.

Réaumur avait dit, en parlant des insectes : « Nous voyons en eux des *procédés* qui nous donnent du penchant à leur croire un certain degré d'*intelligence.* » Réaumur se trompait; car chez les animaux les *procédés* souvent parfaits viennent de l'*instinct* et non de l'*intelligence*. La cause de l'erreur chez Réaumur, c'était l'oubli de la distinction fondamentale entre l'*instinct* et l'*intelligence*, distinction que M. Flourens ne perd jamais de vue dans son livre.

Cette distinction échappa au génie pénétrant de Condillac. Aussi, il est clair et précis quand il parle

des opérations *intellectuelles* des animaux ; il est embarrassé et confus quand il s'agit des opérations *instinctives*. C'est que lui-même avait la notion de l'*intelligence*, et qu'il n'avait pas celle de l'*instinct*.

Georges Leroy, à qui les sciences naturelles doivent beaucoup, n'a pas toujours su éviter cette confusion de l'*instinct* et de l'*intelligence*. C'est, dit-il, par l'action répétée de la sensation et l'exercice de la mémoire que l'*instinct* des *animaux* s'élève jusqu'à l'*intelligence*. Grave erreur : ces deux forces primitives ne procèdent pas l'une de l'autre.

M. Flourens, en effet, établit avec netteté et précision les caractères distinctifs de l'*intelligence* et de l'*instinct*.

L'*instinct* est une force primitive et particulière, comme l'*intelligence*. Mais dans l'*instinct* tout est aveugle, nécessaire et invariable. Dans l'*intelligence*, au contraire, tout est modifiable, conditionnel et volontaire. Le castor bâtit sa cabane, élève sa chaussée ; c'est de l'instinct. Le singe monte sur une chaise pour ouvrir la porte de sa prison ; c'est de l'*intelligence*.

L'intelligence et l'instinct se touchent en quelque sorte par un point d'intersection délicate. S'il y a de l'intelligence dans les animaux, il y a de l'instinct chez l'homme ; avec cette différence que chez l'homme l'*intelligence* supplée à l'instinct, et que chez les animaux c'est au contraire l'instinct qui supplée à l'intelligence. Ceci posé, M. Flourens établit d'autres lois, et, s'appuyant sur les observations aussi nombreuses que précises de F. Cuvier, il détermine les limites qui séparent l'intelligence chez les différentes espèces d'animaux ; enfin, il cherche les caractères qui distinguent l'intelligence de l'homme de l'intelligence des animaux.

Comme nous, les animaux reçoivent des impressions par leurs sens.

Comme nous, ils gardent la trace de ces impressions ; comme nous ils associent et combinent ces impressions, en tirent des rapports et en déduisent des jugements.

Mais leur intelligence s'arrête là ; il lui manque de se voir et de se connaître, comme la nôtre se voit et se connaît ; il lui manque la *réflexion*.

La réflexion est donc la limite cherchée qui sépare l'intelligence de l'homme et l'intelligence des animaux. En un mot, pour nous servir des expressions mêmes de M. Flourens, les animaux sentent, connaissent, pensent. L'homme seul a reçu le pouvoir de sentir qu'il sent, de connaître qu'il connaît, de penser qu'il pense.

Nous avons cru devoir donner, avec quelque déque détail, l'analyse des travaux d'un homme avec lequel la science compte toujours. Ce petit livre résume d'ailleurs une question depuis longtemps débattue entre les plus illustres, et nous ne craignons pas de dire qu'il l'éclaire d'un jour nouveau.

§ II.

Dans son second livre, M. Flourens examine les différents systèmes phrénologiques qui se sont produits depuis Gall jusqu'à nous ; il attaque les prémisses, et renverse les conclusions matérialistes de ces systèmes, se servant tour à tour de la logique et du scalpel.

On le sait, toute la doctrine de Gall peut se résumer en deux propositions :

L'intelligence réside exclusivement dans le cerveau ;

Chaque faculté particulière de l'intelligence a, dans le cerveau, son organe propre.

De ces deux propositions, la première n'est pas neuve ; la seconde n'est pas vraie. Descartes, Sœmmering, Cabanis, Willis et d'autres avaient pressenti et reconnu le rôle et l'importance du cerveau. Ils avaient pu se tromper dans le détail des applications ; le principe même ne leur avait point échappé.

Le mérite de Gall est de l'avoir établi par une démonstration victorieuse. Le premier il a prouvé que chaque sens, pris en particulier, est exclu d'une participation directe aux fonctions de l'intelligence. Son erreur, c'est de croire que le cerveau lui-même est *tout entier* le siége de l'âme : il résulte d'expériences inattaquables que le rôle intelligent appartient exclusivement aux *hémisphères cérébraux*. Ni le cervelet, ni les tubercules quadrijumeaux, ni la moelle allongée, ne peuvent plus maintenant être pris pour les organes de l'intelligence.

M. Flourens, on le voit, n'accepte donc qu'avec restriction la première proposition de Gall.

Quant à la seconde, nous verrons bientôt qu'il la rejette tout-à-fait.

La seconde partie du système de Gall distribue le cerveau en plusieurs organes, dont chacun dessert une faculté spéciale de l'âme.

Gall substitue ainsi à l'intelligence *une* des philosophes, une foule de petites intelligences partielles et complètes, ayant chacune ses facultés à elle propres.

M. Flourens a facilement raison de la partie ana-

tomique de ce système, par l'examen matériel et la dissection du cerveau, dans lequel il ne retrouve pas, dans lequel Gall ne peut pas trouver la diversité d'organes qui n'existe que dans son hypothèse. Mais ici l'expérience est venue en aide à l'analyse, et M. Flourens a pu se convaincre que si par une action exercée sur les hémisphères cérébraux on paralysait l'intelligence, toutes les facultés disparaissaient en même temps, sans que l'une survécût jamais aux autres; résultat qu'on n'obtiendrait pas si le système de localisation que soutient Gall était vrai.

Pour ce qui est de la partie philosophique des théories de Gall, pour ce qui est de cette substitution à l'intelligence, *essentiellement une*, d'une multitude de petites intelligences *individuelles*, pour prendre le mot de Gall lui-même, nous avons la réfutation du sens intime, qui affirme l'*unité* de l'intelligence en affirmant l'*unité* du moi.

Et le sens intime est plus fort que Gall et que toutes les philosophies.

Les *vingt-sept* intelligences et les *vingt-sept* cerveaux de Gall ne prévaudront donc pas contre l'intelligence unique et le cerveau unique de l'anatomie et de la philosophie du genre humain, dont il a voulu prendre le contre-pied; car son système n'est pas *neuf* : il n'est que *retourné*.

En *morale*, Gall détruit la responsabilité en proclamant la tyrannie des penchants; quant à la religion, il la matérialise; il lui donne aussi son organe : l'idée de Dieu est logée dans une bosse du crâne : enlevez la bosse, l'idée disparaît, et Dieu avec elle!

Gall n'a eu ni plus de fermeté, ni plus de précision, dans l'analyse matérielle des organes du cerveau. Et ici encore les expériences de M. Flourens sont décisives...

M. Flourens accuse Gall de n'avoir jamais *vu* les organes dont il parle. Gall avait trop d'imagination. Gall avait placé ses organes à la *surface* du cerveau. Il le fallait bien pour donner une base à la *crânioscopie*, qui était, qu'on nous permette le mot, la *réclame* du livre. M. Flourens a posé une objection péremptoire : il a enlevé toute la surface d'un cerveau sans que l'individu sur lequel l'expérience était faite (*in anima vili*) ait perdu... *aucune de ses facultés.*

M. Flourens ne se contente pas de ces premières démonstrations, et admettant pour un instant le système des *localisations* de Gall, il prouve toutes les témérités du système dans la distribution des facultés. Ainsi Gall a placé l'*amour de la progéniture*, l'affection des parents, dans les lobes postérieurs du cerveau, qui manquent complétement dans une foule d'espèces chez lesquelles on n'en retrouve pas moins un très-vif attachement pour les petits. La gloire de Gall, M. Flourens le reconnaît, c'est sa méthode, ce sont ses procédés d'anatomie, c'est la dissection du cerveau qu'il a ramenée, comme le voulaient Vieussens et Pourfour, de la *coupe* aux *développements*.

Sa *méthode* l'a conduit à des découvertes vraies, les seules qui durent, à des découvertes dont on parlera encore quand la crânioscopie sera depuis longtemps oubliée.

Spurzheim est un disciple de Gall, à la fois timide et indiscipliné; il admet une partie de la doctrine du maître, et rejette l'autre;... il ne donne guère ses raisons pour admettre ou pour rejeter; il attaque des erreurs de détail, et n'attaque pas l'erreur fondamentale du système; il ajoute *huit* facultés aux vingt-sept de Gall; il établit des intelligences de plusieurs espèces : des intelligences qui *connaissent* et des intelligences qui *réfléchissent*,... mais la raison d'être, mais la preuve, mais la démonstration de l'existence de ces facultés, voilà ce que cherche M. Flourens, et ce qu'il ne trouve pas plus chez Spurzheim que chez Gall.

Le système de Broussais (Broussais a fait des systèmes toute sa vie) ne satisfait pas davantage M. Flourens. M. Flourens ne peut pas admettre « que l'intelligence et ses manifestations soient des phénomènes de l'action nerveuse; » il rejette également l'autre formule de Broussais : « Les facultés sont des *actions* d'organes matériels. » Aussi bien dire, avec Cabanis, « que la pensée est la sécrétion d'un organe! »

La théorie de Cabanis et de Broussais est bientôt renversée par la *continuité* et l'*unité du moi*, affirmée contre eux par le sens intime. L'argument, pour avoir servi contre Gall, n'en est pas moins bon.

M. Flourens fait suivre son « *Examen de la phrénologie* » d'un « *Essai physiologique sur la folie.* »

Il examine, en quatre chapitres rapides et pressés : 1° *Les premières études sur la folie.* Ce chapitre est consacré à l'appréciation des travaux de Pinel, « un livre *capital* de philosophie et même de morale, » comme disait Cuvier. Pinel, le premier, a déclaré que la folie était une maladie curable; il lui a appliqué un traitement doux et humain. Il a été l'inventeur d'une sorte de *thérapeutique morale.* Il a soigneusement distingué les *espèces* dont la folie est le *genre.* Chez Pinel, le philosophe achève souvent ce que le médecin a commencé : son analyse expérimentale de l'intelligence humaine indique toute la

sûreté de vue d'un psychologue. Comment dire maintenant que ce regard si net s'obscurcit, que cette main si ferme, trembla... , et que Pinel mourut fou ?

2° *Les études profondes sur la folie.* Ce chapitre est consacré à Esquirol, qui creusa les idées de Pinel, et subdivisa les espèces qu'il avait trouvées. M. Flourens accorde une importance extrême aux observations d'Esquirol sur l'*attention.* L'attention est le règne de la raison. L'attention qui revient ramène la raison avec elle. Esquirol pose aussi cette grande loi, que les passions sont presque toujours la cause de la folie, et que toutes les passions *inattentives* y conduisent.

3° Le troisième chapitre cherche, avec *Georget, le siége de la folie.*

Georget a introduit, dans l'étude de la folie, cette idée, pressentie par Hippocrate et formulée par Gall, que le cerveau seul est le siége de la folie. Personne ne l'avait dit aussi nettement que Georget, et cependant sa proposition paraît vague aujourd'hui, après les expériences de M. Flourens, qui ont victorieusement établi qu'entre toutes les parties du cerveau..... les hémisphères cérébraux *seuls* étaient le siége de la folie comme de la raison.

4° M. Flourens examine enfin, avec Leuret, *le traitement intellectuel* de la folie. Leuret va plus loin que Pinel et Esquirol, qui avaient déjà trouvé le traitement moral. Selon Leuret, les aliénés sont des hommes *qui se trompent.* Leuret veut que l'on discute avec eux, et comme on est sûr qu'ils ont tort, il permet qu'on leur *impose* la raison. Leuret espère que la raison *imposée* deviendra la raison spontanée et sincère, par habitude. M. Flourens en doute un peu, nous en doutons beaucoup.

La conclusion de l'étude de M. Flourens, c'est, en quelque sorte, la mesure de la raison humaine, dont il montre la *fragilité*, comme Descartes en avait montré la *puissance*, deux termes également vrais.

Tels sont ces deux livres de M. Flourens, pleins d'observations, d'aperçus nouveaux et de critique. On les lit d'un trait. M. Flourens déguise la science : il la rend aimable. Tout le monde connaît ce style net, précis, discret, dont la recherche élégante paraît simple.

Sudet, multum que laboret
Ausus idem.

M. Flourens écrit des livres de savant avec une plume d'académicien.

P. L. Enault,
Docteur en droit et docteur ès-lettres.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien lire l'avis qui est sur la couverture du journal; nous recevons beaucoup de réclamations parce que l'on oublie de lire ces avis.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

M. le Ministre de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce vient, par une décision récente, d'honorer de sa souscription le charmant ouvrage de M. Hyacinthe Audiffred, intitulé *Un mois à Vichy*, dont nous avons rendu compte l'année dernière.

Nous ne pouvons qu'applaudir à un pareil encouragement ; cet ouvrage sur les eaux de Vichy est le plus utile et le plus agréable que nous connaissions ; c'est d'ailleurs celui que les personnes qui vont à Vichy ont l'habitude de lire et d'emporter aux eaux.

Statistique médicale. — M. le docteur Marc d'Espine, de Genève, vient de lire à l'Académie de médecine une note sur la part que prennent les accidents et les maladies dans la mortalité des divers âges.

Son travail est fondé sur la totalité des décès qui ont eu lieu dans le canton de Genève pendant dix ans (1838-1847), s'élevant à 12,500, les mort-nés non compris. Chacun de ces décès est, dans le canton de Genève, l'objet de deux notes médicales données, l'une par le médecin chargé des visites mortuaires, l'autre par le médecin qui a soigné la dernière maladie. Les doubles notes renferment souvent les symptômes caractéristiques et d'autres détails. C'est après avoir examiné et pesé la valeur de ces notes que M. Marc d'Espine a classé chacun des 12,500 décès. La classification suivie est celle qu'il a adoptée depuis longtemps, et sur laquelle on trouvera des développements dans ses précédentes publications.

M. d'Espine divise la vie humaine dans les treize périodes suivantes : de 0 à 1 mois, nouveau-nés, — de 1 mois à 1 an, âge de lait ou des nourrissons, — de 1 à 3 ans, bas-âge, — de 3 à 8 ans, enfance, — de 8 à 15 ans, enfance pubescente ou pubère, — de 15 à 22 ans, adolescence, — de 22 à 35 ans, jeunesse, — de 35 à 48 ans, âge mûr, — de 48 à 60 ans, âge de retour, — de 60 à 72 ans, première vieillesse, — de 72 à 80 ans, seconde vieillesse, — de 80 à 90 ans, caducité, — et de 90 ans et au delà, grand âge exceptionnel.

Pour arriver à représenter le mouvement qu'exercent les maladies sur la mortalité aux divers âges, M. d'Espine a réparti les décès de chaque âge sous la rubrique

des diverses espèces et divisions de maladies de sa classification. Il est difficile de donner un résumé de son travail, qui est lui-même très-substantiel; nous nous bornerons à signaler les maladies qui produisent la mortalité la plus considérable.

Chez les nouveau-nés, la plupart des décès résultent de circonstances qui leur sont étrangères, et tiennent, soit au mécanisme de l'accouchement, soit à l'état de santé des mères, etc. Toutefois, on voit paraître déjà dans le premier mois quelques espèces de maladies, entre autres l'apoplexie cérébrale, et déjà, vers un mois, la péritonite tuberculeuse. La phthisie pulmonaire ne commence à paraître que dans la première année de la vie; sa fréquence augmente peu à peu; d'abord inférieure à celle de la phthisie abdominale dans l'enfance, elle devient égale et grandit dans l'enfance pubère, tandis que celle de la phthisie abdominale tend à s'effacer. C'est dans la jeunesse, et particulièrement dans l'âge de 23 ans, que la phthisie atteint son maximum; elle cause les 51 p. 100 des décès de cet âge.

L'âge où la fièvre typhoïde agit avec le plus d'intensité est l'adolescence; elle cause alors le cinquième du total des décès. L'inflammation cérébrale offre sa plus grande action dans l'enfance; le quart des décès de cet âge lui appartient. Le croup a aussi le même âge d'élection et cause le tiers des décès de l'enfance.

Les affections cancéreuses ont leur apogée à l'âge de retour, où elles causent le huitième des décès de cet âge; tandis que c'est la première vieillesse qui est celui des apoplexies, lesquelles causent aussi le huitième des décès de cet âge.

L'apogée de l'action mortuaire du catarrhe chronique est dans la deuxième vieillesse, où il cause, notamment vers 70 à 79 ans, le sixième des décès.

Ce travail, dit M. d'Espine, n'est qu'une première investigation dans un sujet qu'il se propose d'envisager successivement au point de vue de chaque sexe, de l'influence de l'habitation et des degrés de l'aisance.

MORTS PAR PIQURES DE SCORPIONS. — M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique, vient d'adresser à l'Académie des sciences une relation de plusieurs cas de mort, chez l'homme, par piqûres de scorpion, avec quelques expériences de piqûres semblables sur des animaux.

Le scorpion dont il est question est le *buthus supertus*, qu'on peut considérer comme existant sur tous les points de cette vaste mer de sable connue sous le nom de Sahara. C'est à ce même scorpion que doivent être rapportées les expériences faites en Italie, et les observations recueillies à Tunis par Mallet de la Boissière.

Un indigène est piqué deux fois à la tête par un scorpion qu'il avait mis sous son bonnet : cinq heures après il était mort.

Un autre indigène, nommé Mohammed, est piqué deux deux ou trois fois au ventre par un scorpion qu'il avai placé dans sa ceinture : il mourut neuf heures après.

A la même époque, un autre cas de mort par la même cause eut lieu chez le fils d'un israélite, enfant de quatre ans. Il avait été piqué à la main, et mourut huit heures après.

Un jeune Maure est piqué, dans une soirée du mois d'août, à la partie externe du pied : le lendemain il était mort.

Un musulman d'un âge mûr était dans une mosquée comme on venait d'y apercevoir un scorpion; il le saisit et le met sous son bonnet. Quelques instants après, comme il faisait une génuflexion, il tombe sans vie.

Un autre scorpion s'était introduit dans les cheveux d'une jeune israélite au moment où elle venait de se couvrir la tête pour se coucher. Bientôt après, elle se sent piquée au cuir chevelu, et pendant qu'elle cherchait à se débarrasser de ce qui l'avait piquée, elle reçoit encore, coup sur coup, deux nouvelles piqûres. Les plus graves accidents ne tardèrent pas à paraître, et se terminèrent par la mort douze heures après.

Les premiers accidents produits par la piqûre du buthus supertus, comme ceux produits par tous les autres scorpions susceptibles de donner la mort à l'homme, consistent en des vomissements, des déjections alvines, des défaillances et une grande prostration.

DANGERS AUXQUELS S'EXPOSENT LES FALSIFICATEURS DE MÉDICAMENTS. — Dans le courant de 1849 et 1850, on a saisi dans un grand nombre d'officines de Paris du kermès falsifié avec de l'oxyde de fer (le kermès, ainsi que beaucoup de personnes le savent, est une préparation antimoniale très-usitée dans les affections de poitrine). Tous les pharmaciens poursuivis déclarèrent qu'ils avaient acheté ce médicament chez le sieur Petit, commissionnaire en droguerie, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 40. Une instruction démontra l'exactitude de cette allégation; elle fit connaître que Petit avait détenu dans ses magasins une quantité considérable de kermès falsifié, mais qu'effrayé par les premières saisies, il avait, en juin 1850, fait tout jeter à la Seine ou dans le canal Saint-Martin. Plusieurs paquets repêchés et soumis à l'analyse de M. Chevalier, membre du conseil de salubrité, présentèrent les mêmes falsifications.

Poursuivi à son tour, Petit invoqua sa bonne foi de dépositaire. Les kermès lui avaient été envoyés en 1848 et 1849 par M. Drelon, fabricant à Clermont-Ferrand; il n'avait eu ni le pouvoir, ni les moyens de les vérifier. Les paquets saisis chez les pharmaciens, comme ceux trouvés dans la Seine, portaient le cachet intact de la maison; il ne pouvait donc, dit-il, répondre d'une falsification qu'il avait ignorée. Cependant, condamné par défaut, par application de l'art. 423 du Code pénal, à

un mois de prison et 200 fr. d'amende, il forma d'abord opposition à ce jugement, puis se désista et se soumit à la condamnation prononcée contre lui.

En même temps, une procédure a été suivie contre le fabricant Drelon. Une perquisition avait été faite dans son usine ; ses produits avaient été saisis, mais l'expertise n'y avait fait découvrir aucune falsification. Cet industriel affirmait que les kermès qu'il avait envoyés à Petit étaient sortis purs de ses magasins, et que des substances étrangères n'avaient pu y être mêlées qu'à Paris, dans le dépôt de Petit.

De là, sur celui-ci, le double soupçon d'avoir commis lui-même les falsifications constatées dans les kermès, et en outre d'avoir apposé sur les paquets le faux cachet de la maison Drelon, pour faire croire qu'ils étaient vendus tels qu'ils avaient été expédiés de Clermont.

Cependant, l'instruction n'ayant pas réuni de preuves suffisantes, une ordonnance de non lieu fut rendue.

Depuis cette époque, de nouvelles charges ont apparu.

Le 7 août 1851, à l'audience de la 7me chambre, Drelon, obligé pour se défendre de prouver que les falsifications ne provenaient pas de son fait, révéla que Petit, à la suite d'une action en justice de paix intentée par un des pharmaciens condamnés, avait sacrifié, pour éteindre cette réclamation, une somme de 1,000 fr.; il ajouta qu'à lui-même, Petit avait, pour l'indemniser du tort que tant de poursuites avaient causé à sa maison, souscrit des billets pour une somme de 16,000 fr.

Petit, appelé comme témoin à la même audience, reconnut la vérité de ces explications données par Drelon, qui fut, en conséquence, renvoyé de la prévention.

Ces explications ont été depuis complétées par Drelon, dans le cours de l'instruction nouvelle ; il en résulte que Petit lui avait fait l'aveu qu'il avait ouvert ses paquets de kermès envoyés de Clermont, et qu'il les avait falsifiés en y mêlant de l'oxyde de fer, et c'était pour réparer le tort causé à Drelon, en lui attribuant cette falsification, qu'il l'avait indemnisé.

En conséquence, le sieur Petit a été traduit devant le tribunal correctionnel comme prévenu d'avoir, en introduisant une quantité notable d'oxyde de fer dans des paquets de kermès de la fabrique de Drelon et portant le cachet de celui-ci, fait apparaître sur des objets fabriqués le nom d'un fabricant autre que celui qui en était l'auteur, et d'avoir, étant commissionnaire, sciemment exposé en vente et mis en circulation lesdits objets, ainsi marqués d'un nom supposé.

Me Lachaud, avocat de Petit, réclame en faveur de son client la pitié du tribunal.

Le tribunal a condamné le sieur Petit à un mois de prison et 50 fr. d'amende.

— M. le docteur Piorry, dans une leçon récemment faite à l'hôpital de la Charité, s'exprimait ainsi à propos des doctrines médicales : « Qu'est-ce qu'un médecin empirique? Un homme grave, sentencieux, souvent ridicule. Vous le placez devant un malade : J'ai vu, dit-il, deux cents cas semblables à celui-ci ; ils ont été traités de telle manière : donc, pour la deux cent et unième fois je vais appliquer le même traitement à mon malade. — Mais qui vous garantit que ce cas est bien le même? que votre maladie présente exactement les mêmes lésions, le même état anatomique que d'autres malades que vous avez vus précédemment?—Mon tact, mon expérience, le facies du malade, répond l'empirique. — Mais c'est ainsi que les peuplades sauvages du Nouveau-Monde font la médecine, et cette médecine n'est qu'un amas de pratiques absurdes; mais c'est ainsi que font les Chinois, etc. »

Ces paroles n'indiquent-elles pas le ridicule de certains médicastres et la difficulté d'une médecine éclairée à laquelle seulement on doit avoir confiance?

MÉDECIN HOMOEOPATHE. — DISTRIBUTION DE REMÈDES A DOMICILE. — EXERCICE ILLÉGAL DE LA PHARMACIE. — *Cour d'appel d'Angers (chambre correctionnelle).* — Présidence de M. Bure. — *Audience du 26 janvier.* — Un médecin homœopathe, qui distribue à ses clients des globules ou les dilutions homœopathiques prescrites par lui, commet une contravention à l'art. 36 de la loi du 21 germinal an XI, alors même que dans le lieu ou ce médecin exerce il n'existe pas de pharmacie homœopatique, si ce médecin n'a pas, avant toute distribution de remède, mis en demeure les pharmaciens de tenir dans leur officine des médicaments homœopathiques.

Depuis quatre ou cinq années, M. Orriard, officier de santé, a quitté une commune rurale peu importante du département de Maine-et-Loire pour venir se fixer à Angers. Il se fit connaître comme un disciple d'Hahnemann, et bientôt sa clientèle prit des proportions assez importantes.

Cependant aucune ordonnance du nouveau médecin n'était présentée dans les pharmacies d'Angers; il était évident qu'il distribuait lui-même les remèdes à ses malades. Le jury médical s'en émut, et consigna, dans un rapport à M. le préfet de Maine-et-Loire, ses observations à ce sujet.

Le 7 octobre 1851, M. le préfet transmettait ce rapport au parquet; le 23 octobre, une perquisition du commissaire de police au domicile de M. Orriard faisait découvrir une pharmacie homœopathique complète, composée de cent soixante-cinq flacons environ. Ces remèdes furent saisis comme pièces à conviction.

L'inculpé, interrogé par M. le juge d'instruction,

prétendit qu'il ne distribuait ses remèdes qu'après s'être inutilement adressé à tous les pharmaciens d'Angers; mais il fut forcé de reconnaître, en présence des dénégations des pharmaciens, qu'il n'avait fait aucune tentative sérieuse de mise en demeure à leur égard.

Seulement, depuis les poursuites, il avait envoyé deux de ses clients avec une ordonnance chez plusieurs pharmaciens, et comme il était arrivé, contre l'attente des porteurs de cette ordonnance, que deux pharmaciens avaient consenti à la préparer, si on leur donnait le temps nécessaire, on s'était rejeté sur l'urgence pour exiger à l'instant même le remède, et ces deux malades, qui ne pouvaient accorder aux pharmaciens les quelques heures qu'ils réclamaient, avaient trouvé la force nécessaire pour porter leur ordonnance à toutes les extrémités de la ville dans treize pharmacies.

Mais comme aucune trace ne restait de cette mise en demeure, l'inculpé voulut procéder plus régulièrement. La veille de l'audience, il se présenta lui-même, accompagné d'un huissier, chez tous les pharmaciens de la ville, en leur faisant sommation de lui livrer certaines substances énumérées dans la sommation, telles que *lachesis* (venin de vipère d'Amérique), *psoricum* (virus de galeux; ce remède est employé, paraît-il, pour guérir la gale), *rhus toxicodendron* (poison végétal très-violent), *scilicea* (silice), *nux juglans* (noix); le tout à des dilutions très-élevées, notamment pour une de ces substances à la huit centième dilution.

Quelques pharmaciens furent surpris en lisant cette nomenclature de remèdes peu employés par la médecine allopathique. Ils répondirent que n'ayant jamais vu dans leurs officines d'ordonnance de cette nature, ils n'avaient point pris soin de réunir à l'avance des remèdes que personne ne leur avait jamais demandés; d'autres déclarèrent qu'ils étaient prêts à préparer une partie des remèdes énumérés dans la sommation; quant à ceux dont ils n'avaient pas les éléments premiers, ils s'engagèrent à les faire venir de Paris, ainsi que tous autres qui leurs seraient demandés.

Ces dernières réponses étaient contraires au résultat que devait se promettre le sieur Orriard en faisant sa sommation, aussi a-t-il essayé de combattre les offres des pharmaciens en faisant plaider, l'*Organon de Hahnemann* à la main, que les pharmaciens allopathes d'Angers étaient dans l'impossibilité scientifique et matérielle de préparer dans leurs officines certaines médications homœopathiques.

Les pharmaciens répondaient, par l'organe du pharmacien en chef des hôpitaux, qu'ils se croyaient à bon droit des connaissances suffisantes pour exécuter les prescriptions de M. Orriard. L'un d'eux même, chez lequel on avait fait la sommation la veille, et qui s'était retranché derrière sa qualité de témoin dans l'affaire pour refuser de répondre, faisait connaître à l'audience, qu'aussitôt après la sommation il s'était adressé à Paris par l'intermédiaire du télégraphe électrique, et que le chemin de fer lui avait apporté dans la nuit une pharmacie homœopatique à la disposition du prévenu. L'affaire se présentait en cet état à l'audience du tribunal de police correctionnelle d'Angers, à l'audience du 19 décembre 1851.

M. de Soland, substitut du procureur de la république, a exposé tous ces faits à l'appui de la prévention; il a soutenu que le sieur Orriard ne peut invoquer le bénéfice de l'art. 25 de la loi du 21 germinal an XI, puisque cet article, qui permet aux officiers de santé de distribuer des remèdes à leurs clients, n'est fait que pour le cas où il n'existe pas de pharmacie ouverte dans la localité, et que, dans l'espèce, il suffisait d'un acte de la volonté du prévenu pour que plusieurs pharmacies homœopathiques fussent ouvertes pour lui à Angers.

Selon le ministère public, cette circonstance particulière qu'il s'agit de médecine homœopathique est loin d'être favorable au prévenu; car, suivant la doctrine des adeptes de cette école, les globules et les dilutions contiennent des quantités de médicaments si infiniment petites, si inappréciables en chiffres, et près desquelles une goutte, mêlée à l'Océan tout entier, serait quelque chose de si énorme, qu'aucune vérification n'est possible, et que la chimie est impuissante à constater la présence plutôt idéale que réelle des substances homœopathisées.

Le charlatanisme peut donc se glisser à côté de la science et faire ingérer aux malades de l'eau claire ou des globules de sucre de lait au lieu de remèdes sérieusement préparés.

La publicité d'une pharmacie et le contrôle des concurrents diminueraient ces inconvénients qui compromettent la santé publique, la dignité professionnelle et les intérêts des pharmaciens.

Le ministère public conclut à l'application de la déclaration du 21 avril 1777, ou tout au moins de l'article.... de la loi du 21 germinal an XI.

Le défenseur, Me Guitton, invoque en faveur du prévenu les faits analysés plus haut, pour établir l'absence de toute pharmacie homœopatique, et la nécessité pour le sieur Orriard de livrer à ses malades des substances inconnues dans les officines de la ville. Il cite à l'appui de sa thèse un arrêt de la cour de Dijon, du 7 mai 1835 (arrêt non publié dans les recueils et inséré dans la *Société homœpathique*, Genève, 1841).

Cet arrêt décide que le sieur Laville de La Plaigne, médecin homœopathique, a pu, sans violer la loi du 21 germinal an XI, distribuer des remèdes à ses clients, 1° parce qu'aucune loi n'interdit la pratique de la médecine homœopathique ; parce qu'aucun pharmacien de Dijon ne s'était mis en demeure de fournir des remèdes homœpathiques, et que Laville de La Plaigne n'avait fait venir ses remèdes de chez un pharmacien de Lyon que par suite du refus qu'il avait éprouvé de la part des pharmaciens de Dijon, auxquels il avait adressé une sommation de lui fournir des remèdes.

A l'audience du 27 décembre 1851, le tribunal a rendu le jugement qui suit :

« Attendu, qu'aux termes de l'art. 36 de la loi du 24 germinal an XI, tout débit au poids médicinal, toute distribution de drogues et préparations médicamenteuses sont interdits;

« Que l'art. 27 de la même loi n'autorise les médecins à délivrer des médicaments que dans les villes où il n'existe pas de pharmacies;

« Attendu en fait que, depuis quatre ans environ qu'il est venu résider à Angers, Orriard a constamment délivré aux malades qui le consultaient des médicaments prescrits par lui, qu'il reconnaît ce fait, et prétend seulement qu'il avait droit d'agir ainsi, parce que les pharmaciens d'Angers étaient dans l'impossibilité de préparer des médicaments conformes aux prescriptions de la médecine homœpathique ;

« Mais attendu qu'il résulte des explications données par les hommes de l'art, que les pharmaciens d'Angers peuvent parfaitement préparer les médicaments homœopathiques ; que l'un d'eux a délivré pendant quelque temps les remèdes qui étaient prescrits par l'un des docteurs-médecins de cette ville, d'après la méthode homœopathique ;

« Que jamais Orriard n'avait, antérieurement aux poursuites, mis aucun des pharmaciens d'Angers en demeure de préparer les médicaments ordonnés par lui, et que, lors de la sommation faite en son nom récemment et pour les besoins de la cause, plusieurs des pharmaciens ont fait connaître qu'ils offraient de préparer tous les médicaments qui pouvaient être prescrits par lui;

« Attendu, dès lors, que l'impossibilité alléguée par Orriard n'existant pas, il ne peut invoquer pour sa défense, ni l'esprit ni les termes de l'art. 27 de la loi de germinal;

« Qu'il se trouve ainsi sous le coup de l'article 36 de la même loi, et a encouru les peines prononcées par cet article et la loi du 29 pluviôse an XIII;

« Le tribunal condamne Orriard à 100 fr. d'amende et aux dépens. »

Devant la cour, à l'audience du 26 janvier 1852, Me Guitton a soutenu l'appel interjeté par le sieur Orriard.

La cour, sur les conclusions conformes de M. d'Aigny, avocat-général, adoptant les motifs des premiers juges, a confirmé purement et simplement le jugement de première instance.

FORMULES.

TISANE ASTRINGENTE.

Prenez : Cachou . . . . . 8 grammes.
Faites bouillir pendant dix minutes dans :
eau-de-riz . . . . . 1 kilogramme.
Passez et ajoutez une suffisante quantité de sucre ou de sirop d'écorces d'orange.

Cette décoction est efficace contre la diarrhée ; elle se prend par tasse, tous les trois quarts d'heure environ.

TISANE DE GRUAU.

Prenez : Gruau d'avoine . . . . . 60 grammes.
Eau de fontaine ou de rivière. . 1,500 id.
Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers et sucrez agréablement avec le sirop de guimauve ou de capillaire.

Cette décoction convient dans les inflammations des intestins et de la vessie, dans les fièvres avec excès de chaleur et d'irritation.

En la blanchissant avec un peu de lait, elle convient aux personnes délicates et qui toussent habituellement; elle calme l'irritation de la poitrine.

GINGER-BEER (BIÈRE DE GINGEMBRE).

Prenez : Sucre de première qualité. . . 1,500 grammes.
Citrons bien frais . . . . . 12 |
Crême de tartre très-pure. . . . 100 grammes.
Teinture de gingembre . . . . . 60 id.
Eau filtrée. . . . . 16 litres.

Enlevez l'écorce des citrons, de manière qu'il ne reste plus que les cellules dans lesquelles est renfermé le suc; coupez-les par tranches très-minces et retirez les pepins. Cassez le sucre par morceaux et réduisez-le en pâte grossière, avec les tranches de citron et la crême de tartre pulvérisée finement ; versez enfin par dessus l'eau filtrée chaude, et ajoutez le zeste de deux citrons pour aromatiser.

Cette boisson est agréable, tonique et légèrement stimulante; elle est très-usitée en Angleterre, où on la considère généralement comme favorable à l'entretien de la santé.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 avril 1852. Paraissant tous les quinze jours 2e Année. N° 13.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des vers intestinaux (3e *article*). — Soins des nouveau-nés, hygiène, éducation morale et physique des enfants (2e *article*). — De la bière, son influence sur la santé. — Sangsues médicinales, leur reproduction, leur nutrition, leur digestion, leur accroissement (2e *article*). — Note à propos de l'affaire Jobard. — Variétés médico-philosophiques : La buccomancie, ou l'art de connaître le passé, le présent et l'avenir d'une personne d'après l'inspection de sa bouche. — Variétés et nouvelles. — Formules : Looch émulsionné ; Onguent contre les vieux ulcères.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 AVRIL 1852.

Les maladies sont moins abondantes que pendant la quinzaine précédente, mais elles offrent, assez généralement, plus de gravité. Il est bon d'être prévenu de cette tendance des maladies aiguës à devenir très-sérieuses, car on doit attacher plus d'importance aux premiers prodromes et les attaquer avec plus d'énergie que dans un autre temps.

Bon nombre d'apoplexies et de fluxions de poitrine sont encore observées, elles ont été aussi graves que par le passé ; les premières ont souvent été mortelles. Il y a aussi en ce moment une véritable épidémie de scarlatine ; cette maladie qui attaque de préférence les enfants, nécessite des soins assidus et intelligents, nous nous en référons à ce que nous avons dit (*Médecin de la Maison*, *n°* 2).

Il n'y a pas que la scarlatine que l'on rencontre partout, en ce moment. Parmi les fièvres éruptives ou maladies fébriles accompagnées d'une éruption qui a des phases régulières, la scarlatine n'est pas seule à se montrer, il y a aussi beaucoup d'érysipèles et particulièrement des érysipèles de la face ; ils réclament les mêmes précautions que la scarlatine.

DES VERS INTESTINAUX.

(3e ARTICLE.)

« Le 23 janvier 1846, dit M. le docteur Perrin, l'enfant Crétineau, petit garçon de deux ans, sans maladie antérieure, bien portant et jouant à six heures du soir, succombait dans la nuit même, au bout de quelques heures, à la suite de vomissements incessants et répétés, et sans que ces vomissements, survenus spontanément, eussent été accompagnés ou suivis d'une seule garde-robe. A la déclaration du décès à la mairie, aucun médecin n'ayant été appelé par les parents, le magistrat, étonné d'une mort aussi rapide, crut devoir me déléguer pour en rechercher la véritable cause.

« L'examen extérieur et l'appréciation exacte des circonstances de cette mort imprévue ne nous ayant rien appris de satisfaisant, nous procédâmes immédiatement à l'autopsie. Toutefois nous noterons ici ce fait important, que l'enfant, trente-six heures avant de mourir, avait abondamment mangé, avec ses parents, d'une fricassée de gras-double, c'est-à-dire d'un mets de pauvres gens, dans la composition duquel entrent à la fois partie du cœur, du foie, de la rate et de l'estomac du bœuf. Or, à cause de l'abondance du tissu fibreux qu'on remarque dans quelques-unes de ces parties de l'animal, on conçoit combien elles doivent être indigestes, difficilement assimilables, si préalablement elles n'ont été soumises à un travail lent et complet de mastication.

Aussi ce travail était-il malheureusement impossible chez le jeune enfant dont nous rapportons l'histoire. »

Ici M. Perrin donne les détails de l'autopsie qu'il pratiqua vingt-quatre heures après la mort ; ce que nous y trouvons de plus remarquable, est la présence de vingt vers lombrics formant un véritable peloton de la grosseur d'un œuf de poule, et obturant complétement la cavité intestinale. Au milieu de ces lombrics se trouvaient sept ou huit fragments de gras-double décolorés par le travail de la digestion, d'une texture fibreuse et élastique, d'un centimètre d'épaisseur environ. Ce qu'il y avait de plus curieux à noter, c'est que plusieurs lombrics avaient perforé de part en part ces corps étrangers. De telle sorte que ces ascarides, pelotonnés les uns sur les autres et ces morceaux de viande de boucherie, dont quelques-uns étaient embrochés par eux, avaient dû former pendant la vie du sujet comme une masse moitié inerte, moitié vivante, qui, à un moment donné, avait tout à coup déterminé chez le petit malade une obstruction complète de l'intestin, puis bientôt amené à sa suite tous les accidents rapidement mortels, et ici foudroyants, de l'étranglement interne par l'obstacle au cours des matières intestinales.

La membrane muqueuse de cette portion de l'intestin où existait l'occlusion était le siége d'une rougeur manifeste et d'une injection marquée. Elle était évidemment enflammée, ramollie, et se détachait plus facilement dans ce point que dans les parties supérieures, où son intégrité était parfaite.

Nous passons sous silence toutes les autres particularités de l'autopsie, celles-ci sont déjà fort peu agréables à envisager, par nos lecteurs dont le plus grand nombre n'est pas, comme le médecin, initié de bonne heure à de hideux spectacles. Cette observation est très-curieuse à cause de cette singulière circonstance de lombrics perforant des morceaux de viande, de nature fibreuse, denses, résistants, qui, trente-six heures auparavant, avaient été avalés *dans leur entier* par le petit malade. Et il n'y a certes pas loin de ce fait à la perforation de l'intestin, admise par les uns, et rejetée comme impossible par les autres.

L'observation précédente, quoiqu'elle ait des particularités qui lui sont propres, n'est pas unique dans la science. Les auteurs ont rapporté des cas d'affections vermineuses qui se sont terminés par la mort, et M. le docteur Cazin, de Boulogne-sur-Mer, l'un de nos honorables lecteurs, en a publié plusieurs exemples dans sa remarquable monographie des ascarides lombricoïdes. Des vers ont pu quelquefois s'introduire dans des organes étrangers au tube digestif, dans les canaux de la respiration, par exemple, et causer des accidents formidables.

Cependant les vers, même très-nombreux, peuvent séjourner un temps considérable dans le corps de l'homme, sans y révéler leur présence par aucun symptôme alarmant, et cela est si positif, que les hommes les plus éminents ont nié qu'ils puissent être dangereux ; mais dans quelques cas très-bien constatés, il en a été autrement. Il est donc toujours sage de débarrasser les malades des vers qu'ils portent, lorsqu'on a acquis la certitude de la présence de ces animaux.

Peut-on s'assurer de l'existence des vers dans les organes digestifs de l'homme? A quels symptômes peut-on la reconnaître?

Ces symptômes sont de deux ordres ; les uns sont relatifs aux fonctions des organes de la digestion, les autres sont sympathiques des premiers, c'est-à-dire se produisant sur les fonctions des autres organes : respiration, innervation, circulation, etc.

Parmi les premiers, il y a probabilité pour la présence des vers, lorsqu'on constate une odeur aigre de la bouche, un enduit limoneux sur la langue, souvent du dégoût, des nausées, et même des vomissements d'une matière glaireuse, du hoquet, un appétit vorace ou la perte de l'appétit, des coliques, des douleurs sourdes vers le milieu du ventre, des selles blanchâtres et terreuses, une diarrhée persistante. Il y a des cas où le malade croit sentir quelque chose qui fourmille dans les intestins ; mais cette sensation est très-trompeuse.

Les symptômes qui sont relatifs aux autres organes sont : la pâleur ou teint plombé de la face, les yeux ternes, les pupilles dilatées, une démangeaison aux narines qui porte les enfants à se frotter le nez, urines troubles et lactescentes, grincement de dents pendant le sommeil, convulsions partielles et générales, quelquefois du délire, et une surdité ou cécité temporaire. On a encore signalé une petite toux sèche, quelquefois convulsive et revenant à intervalles inégaux.

Parmi ces divers symptômes, les convulsions sont celui qui occupe le plus les gens du monde, non-seulement à cause du trouble subit qu'elles apportent dans la famille, mais parce que l'on sait qu'elles peuvent traduire aussi une affection cérébrale et conduire à une terminaison fâcheuse. Disons de suite

que jamais les personnes étrangères à la médecine ne sauraient différencier les convulsions graves de celles qui proviennent des vers; la question est souvent difficile à résoudre pour un médecin expérimenté. Voici cependant le tableau fidèle des convulsions vermineuses, tel qu'il a été fait par MM. Roche et Sanson, dans leurs *Éléments de pathologie ;* on ne le lira pas sans intérêt :

« Un enfant, au milieu de ses jeux, pousse tout à coup un petit cri; il tombe, se roidit et ferme les yeux. Presque aussitôt, son visage devient bleu et presque noir, il serre les dents; une sorte de frémissement général, qu'on ne peut pas confondre avec les mouvements convulsifs, agite tout le corps, et surtout les membres; bientôt le visage pâlit et reste dans cet état; le pouls est petit et serré; de temps en temps le frémissement général s'apaise; alors une petite toux à secousses et cassée se fait entendre, l'enfant se frotte le nez avec force; les yeux restent toujours fermés, mais si l'on écarte les paupières, on voit l'œil dans son état naturel, la pupille seulement est dilatée; puis la première série de symptômes recommence pour être remplacée de nouveau par la seconde, et ainsi de suite un nombre de fois indéterminé. Tous ces accidents se dissipent en un instant, après le vomissement naturel ou provoqué d'un ver vivant et accompagné d'une mucosité abondante, épaisse et filante. »

D'après tout ce que nous avons dit des symptômes de l'affection qui nous occupe, et surtout après une description aussi nette et aussi bien détaillée que celle qu'on vient de lire, on pourrait croire qu'il est toujours facile de conclure à la présence ou à l'absence des vers; il n'en est cependant rien. Dans l'état actuel de la science, *il est impossible, sur les symptômes seuls,* d'affirmer l'existence des vers intestinaux. Tous les signes que nous avons énumérés, lorsqu'ils sont bien groupés, ne peuvent qu'indiquer *la probabilité* plus ou moins sérieuse de la présence des vers. La constatation n'est positive que par un seul moyen : il faut que des vers morts ou vivants, entiers ou par fragments, soient expulsés.

Si le doute n'est plus permis qu'à cette condition seulement, à quoi donc sert l'étude, nous dira-t-on? A cela nous répondrons : Nous prenons le fait tel qu'il est, la science où elle en est. D'ailleurs, arriver à une probabilité, c'est déjà entrer en possession d'une certaine puissance qu'on peut faire tourner au profit du malade; le traitement peut déjà devenir très-opportun. Nous rappellerons, au reste, que les signes les plus certains de cette probabilité sont : l'odeur aigre de l'haleine, la pâleur du teint, la démangeaison des narines, la dilatation de la pupille et les irrégularités de la digestion.

Tous ces symptômes s'adressent plutôt au ver le plus commun, à l'ascaride lombricoïde; d'autres symptômes assez précieux sont particuliers à telle ou telle espèce de vers, c'est cette variation intéressante que nous examinerons, ainsi que les moyens à employer pour détruire les vers intestinaux..

Dr Reinvilier.

(*La fin au prochain numéro*).

Soins des nouveau-nés.

HYGIÈNE, ÉDUCATION MORALE ET PHYSIQUE DES ENFANTS, PAR LE Dr A. BERTON.

Second article.

DU CHOIX D'UNE NOURRICE. — En résumé, quand de puissants motifs s'opposent à l'allaitement maternel, quand des considérations domestiques impérieuses, quand la stérilité de ses seins, la faiblesse de sa constitution, obligent une mère à renoncer aux devoirs dont la nature lui fournit un plaisir, il faut nécessairement recourir à une nourrice étrangère, et louanger, dit M. Richard (de Nancy), celle qui, s'examinant elle-même et reconnaissant son insuffisance, sacrifie le bonheur de nourrir son enfant à la pensée de lui donner une nourrice plus forte qu'elle, et dont le lait, plus substantiel, lui assure une santé robuste au lieu de la vie délicate et faible de celle qui lui a donné le jour. Les femmes des grandes villes, dont la tranquillité est troublée par des sensations trop vives, ne peuvent être de bonnes nourrices; l'allaitement maternel leur est interdit, souvent quand elles prétendent allier les devoirs, souvent exigeants, de la société avec leurs devoirs de mère. Les plaisirs ou les fatigues, les veilles prolongées, ou la trop grande mollesse, nuisent à l'abondance et à la qualité de leur lait, et la langueur de leur nourrisson prouve assez qu'elles sont incapables d'accomplir convenablement leur tâche. Les mauvais traitements, la mauvaise nourriture, la privation d'aliments nuisent aussi à l'allaitement.

On peut, en dernière analyse, admettre avec Brouzet, 1° que la mère qui joint à tous les avantages d'une certaine aisance ceux d'une santé ferme et vigoureuse entretenue par un bon régime, par une vie tranquille, bien réglée et exempte de passions, est préférable à une nourrice étrangère;

2° Que cette dernière doit, au contraire, être absolument préférée à la mère faible, délicate, livrée

aux passions et même au genre de vie ordinaire aux femmes du monde;

3° Que la nourrice domestique est toujours préférable à la nourrice externe, et qu'elle ne le cède presque en rien à la mère dans aucun cas, hors quant à l'âge et à la consistance du lait pour les nouveau-nés;

4° Que, dans la nécessité d'avoir recours à une nourrice externe, ou de la campagne, on doit choisir la moins pauvre.

Les suites de couches sont généralement meilleures lorsque la mère nourrit ses enfants. Cette vérité ne change pas la valeur des considérations qui précèdent; elle permet seulement de poser la question suivante : Est-il dans l'intérêt commun de l'accouchée et du nouveau-né que généralement le sein maternel soit donné au moins pendant les huit ou quinze premiers jours? Cette nourriture, si bien appropriée aux besoins de l'enfant, ne serait-elle pas pour lui doublement bienfaisante en remplissant les premières indications et en préparant la transition à la succion d'un lait plus substantiel? N'y aurait-il pas aussi un avantage pour la mère, qui échapperait ainsi aux accidents variés des suites de l'accouchement? Déjà l'expérience semble s'être prononcée en faveur de cette méthode, et quelques essais auraient été des plus encourageants.

Le premier lait que l'on donne à l'enfant doit être en petite quantité; son estomac s'accoutume ainsi graduellement à le supporter et à le digérer. Quelques auteurs ont conseillé de donner le sein peu longtemps, mais de le présenter fréquemment à l'enfant, afin de prévenir ainsi la surcharge de l'estomac, les mauvaises digestions, les vomissements et la diarrhée; d'autres, au contraire, prétendent qu'un enfant qui tette trop souvent digère mal, et d'autant plus mal que le lait est imparfaitement élaboré. Les parties séreuses venant les premières, et les plus nourrissantes n'arrivant et ne se formant que tardivement, il faudrait donc, d'après cette manière de voir, n'allaiter qu'à de longs intervalles et longtemps à la fois. Au point de vue des limites extrêmes auxquelles elles s'appliqueraient, toutes ces objections sont admissibles; un terme moyen semble donc encore ici parer à tous les inconvénients. Bien qu'il faille aussi s'en rapporter à l'expression instinctive des besoins de l'enfant, à l'expérience si promptement et si merveilleusement acquise par la mère de ce qui convient le mieux à son nourrisson, et qu'on puisse laisser faire à son intelligente sollicitude; on peut calculer que six allactations pendant le jour, et deux pendant la nuit, instituent une distribution de temps assez généralement opportune; de la sorte, l'enfant prend de trente-deux à trente-quatre grammes de lait environ chaque fois. Cependant, en définitive, le lait n'étant pas le même chez toutes les femmes, l'enfant se trouvant plus ou moins fort et robuste, la digestion plus ou moins active, les besoins plus ou moins grands, il est difficile, en raison de toutes ces variations, d'astreindre le régime de l'enfant à la mamelle à des règles constantes; l'important est de lui donner ce qu'il faut, ce qu'il peut digérer, et de ne pas l'allaiter pour calmer ses pleurs et satisfaire ses caprices.

Quand on n'a pas pu proportionner l'âge du lait à l'âge de l'enfant, que c'est une nourrice déjà mère depuis un certain temps qui donne le sein au nouveau-né, non-seulement il ne faut jamais manquer de faire prendre à celle-ci quelque boisson délayante, pour rendre son lait plus séreux et plus en rapport avec l'estomac délicat qui doit le digérer; mais on remédiera encore à l'inconvénient de cette alimentation trop substantielle en donnant à l'enfant après chaque allactation, et pendant une quinzaine environ, un peu d'eau sucrée.

NOURRITURE SUPPLÉMENTAIRE. — Il est rare que, passé le quatrième ou cinquième mois, et dans nos grandes villes souvent beaucoup plus tôt, dès les premières semaines après la naissance, on ne soit obligé d'ajouter à l'allaitement, à quelques exceptions près insuffisant, une nourriture plus solide.

Il y aurait des inconvénients, dit M. Capuron, à ne donner à l'enfant que le sein de sa mère; il pourrait bien alors en imposer alors par la fraîcheur et l'éclat de sa peau; mais il aurait plus de bouffissure que de graisse, et quelque beau qu'il fût, son corps ne présenterait pas cette fermeté ni cette consistance qui caractérisent l'embonpoint et le coloris de la santé; ce ne serait, comme on dit vulgairement, qu'une chair de lait. Outre cela, l'enfant ne faisant que teter, pourrait dépérir si l'on était obligé de le sevrer sur-le-champ, à cause de quelque maladie de la mère. C'est donc une très-bonne précaution que de l'accoutumer de bonne heure à quelque nourriture plus solide que le lait. Passé les cinq ou six premiers mois, pourquoi ne lui donnerait-on pas quelques cuillerées d'une panade ou d'une crème de pain bien faite?

ALLAITEMENT ARTIFICIEL. — Lorsque la mère ne peut plus allaiter son enfant, ou que la nourrice à qui elle l'a confié tombe malade et qu'on ne peut la remplacer sur-le-champ, il faut recourir à l'allaite-

ment artificiel ou au lait des animaux. A ne consulter que l'analyse chimique, celui d'ânesse ou de jument serait préférable à tout autre, parce qu'il a le plus d'analogie avec celui de la femme ; mais l'usage a prévalu, et l'on n'emploie guère que le lait de vache ou de chèvre. Quel que soit celui des deux auquel on donne la préférence, il serait à désirer que l'enfant pût le prendre lui-même au trayon, conformément au vœu de la nature ; mais cela n'est guère praticable qu'avec la chèvre, qu'on dresse assez facilement et qu'on accoutume à reconnaître le nourrisson qui la tette. Le lait de cet animal serait donc généralement adopté s'il n'avait l'inconvénient de donner trop de vivacité et de causer de l'insomnie à l'enfant. Il ne convient qu'à celui qui naît de parents scrofuleux ou de mauvaise constitution.

Le lait de vache, quoique soupçonné de rendre le nourrisson plus apathique, plus lent, est le plus souvent substitué à celui de la mère ou de la nourrice ; on le prend pour cela environ trois semaines après que la vache a vêlé, et, pour le rendre meilleur, on soigne la nourriture de l'animal, qu'on envoie paître en plein air, et dans de grandes prairies où il ne croît que des herbes salutaires.

(*La suite au prochain numéro*).

DE LA BIÈRE.

SON INFLUENCE SUR LA SANTÉ.

La bière Vollier.

On donne le nom de bière à des boissons fermentées, de nature souvent très-différente, qui n'ont ni le même aspect, ni les mêmes qualités chimiques, ni la même saveur, et dont l'influence sur la santé est, par conséquent, très-loin d'être la même. Ces raisons, et surtout l'usage très-répandu de la bière, ont été cause qu'on nous a souvent demandé de publier quelques articles sur la bière. En attendant des travaux plus complets, nous désirons, au moins, donner à nos lecteurs quelques indications sur ce sujet.

La bière, comme tout le monde le sait, se fabrique généralement avec de l'orge et du houblon. C'est l'orge germée et fermentée qui, au moyen de certaines combinaisons chimiques avec le houblon, ayant pour intermédiaire de l'eau plus ou moins chauffée, est la base de cette boisson. Dans certains pays, on remplace l'orge par un autre grain : ainsi, en Pologne, on emploie l'avoine, ailleurs c'est le froment, le maïs, etc. Il en est de même du houblon, substance précieuse et indispensable pour faire de la bonne bière qu'on a quelquefois essayé de remplacer par d'autres substances ou du moins de le mélanger avec elles (buis, absinthe, pulmonaire, lichens, trifolié, etc.).

Nous ne ferons pas ici la description détaillée des divers procédés qui doivent être employés pour obtenir la bière. Il nous faudrait examiner la germination des grains et les soins qui doivent la précéder, l'accompagner et lui succéder ; passer en revue l'extraction des matières solubles qui se sont formées dans les grains et par conséquent l'opération importante du brassage ainsi que l'action des principes contenus dans le houblon sur ceux qui appartiennent à l'orge ; voir comment se produit la fermentation et l'importance de cette dernière phase de la fabrication sur la qualité du produit. Il nous suffira de faire remarquer que, pour obtenir de la bonne bière, il faut non-seulement employer des substances de premier choix, mais que leur manipulation ait lieu sous la direction de gens habiles et expérimentés.

Les substances qui servent à faire la bière, lorsqu'elles sont pures, sont, séparément, très-favorables à la santé. Il n'est personne qui n'ait fait usage de la tisane d'orge, connue de toute antiquité pour ses qualités adoucissantes et émollientes. Cette propriété est tellement reconnue, que dans la plupart de nos hôpitaux la tisane d'orge est la tisane commune de l'établissement, celle qui convient au plus grand nombre de malades et dont on les laisse boire à satiété. Aussi, à part quelques tisanes spéciales destinées à des maladies spéciales aussi, tous boivent la tisane d'orge dont une provision abondante est constamment placée au milieu de chaque salle.

Le houblon joue aussi un grand rôle parmi les tisanes, mais il y remplit une indication particulière. C'est la tisane que les médecins préfèrent, lorsqu'ils ont à soigner des individus à tempérament lymphatique, dont la constitution est débile ou épuisée, celle qu'ils prescrivent *toujours* lorsqu'ils traitent les scrofuleux dont la triste constitution réclame toujours des médicaments toniques et un régime généreux. Le houblon trouve sa place dans une foule de maladies et surtout dans un grand nombre de celles qui appartiennent à l'enfance.

Les deux produits du règne végétal avec lesquels on fabrique la bière étant très-utiles et favorables à la santé lorsqu'ils sont séparés, perdent-ils de leurs propriétés lorsque leurs principes sont unis? La raison disait que non et l'expérience est venue le

prouver depuis les siècles les plus reculés, puisque les Egyptiens faisaient usage de la bière. L'effet produit sur l'organisme par cette liqueur est donc bienfaisant. La bière peut contribuer à entretenir une bonne constitution ou en améliorer une mauvaise.

Au bien-être physique, vient presque toujours se joindre le bien-être moral. Cette boisson étant naturellement tonique sans être aussi excitante que le plus grand nombre des vins, ne détermine pas cette ivresse que produisent les boissons alcooliques. Dans nos villes surtout, le vin commun que l'on vend au détail est tellement frelaté, qu'il est loin de constituer une boisson inoffensive; et lorsqu'à Paris les plus habiles fabriquent d'*excellent* vin en mêlant ensemble une barrique de bordeaux, deux barriques de gros bourgogne, une barrique de vin blanc commun et une barrique d'eau, nous doutons fort qu'il puisse résulter quelque chose de bon de cette association.

Que résulte-t-il de l'usage de ces mélanges? La santé se détériore, la souffrance naît, le caractère s'aigrit, et pour peu que les hommes qui sont dans ce cas aient naturellement de mauvais penchants et des vices, ils ne tardent pas à s'écarter de leurs devoirs et à devenir criminels envers la société. Cette conséquence, qui peut paraître forcée au premier abord, est cependant très-positive, et, si l'on compare la placidité du buveur de bière à l'activité inquiète des buveurs de vin et d'eau-de-vie de nos barrières, on comprendra de suite comment l'usage de telle ou telle boisson peut influer sur les mœurs et quelle importance a l'hygiène sur tout ce qui nous entoure, importance dont peu de personnes se doutent.

Si nous examinons ce qui se passe dans la famille même, là où le régime est réglé et l'hygiène assez bien observée; dans les pays où le vin est la boisson habituelle, on le boit aux repas mélangé à l'eau, on en fait ce que l'on appelle de l'eau rougie. Ce mélange, qui n'est pas malfaisant, a cependant un certain inconvénient : rarement, pendant la durée du repas, la boisson est identique, tantôt c'est l'eau qui contient peu de vin, tantôt c'est du vin presque pur, et de cette différence, résultat infaillible de l'inattention et de la difficulté de mesurer l'eau ou le vin, provient nécessairement une différence d'action sur les aliments solides, qui sont soumis à l'activité digestive de l'estomac.

Dans les pays où l'on boit du cidre, on fait souvent usage d'un cidre léger, produit du cidre fort brassé avec l'eau, ou résultant de l'écrasement des pommes après qu'on en a recueilli le véritable cidre. Cette boisson n'est pas malfaisante, mais comme on la conserve habituellement en grande quantité dans de vastes tonneaux, elle finit par devenir acide, et cette acidité a une fâcheuse influence sur les organes de la digestion et même sur les dents.

La bonne bière n'a pas tous ces inconvénients; elle est toujours d'un bon usage pour la santé; elle peut être constamment la même; elle s'acidifie difficilement, elle est tonique et généreuse pour la constitution, et comme boisson habituelle, elle a, sans aucun doute, une immense importance. Loin de nous cependant la pensée de mettre la bière au premier rang et le vin au second; nier la prééminence du vin serait une chose ridicule; il est à coup sûr, après l'eau, le plus précieux des liquides, mais la bière n'en est pas moins une boisson de premier ordre, d'un usage qui devient chaque jour plus général, et qui appelle de sérieuses études.

Parmi les différentes espèces de bière, toutes n'ont pas la même importance : les bières qui sont très-légères sont peu nutritives; celles qui sont très-fortes sont difficilement bues aux repas; enfin, celles qui sont très-alcooliques déterminent facilement l'ivresse et ne peuvent pas servir de boisson habituelle. Il est évident que la bière forte, laquelle contient ordinairement 6,80 d'alcool pour 100, ou même le porter de Londres, qui en contient de 4 à 6 pour 100, ne peuvent être assimilées à ce que l'on appelle la bière de table.

La bière dont on doit faire usage de préférence doit donc être très-chargée en houblon et très-peu alcoolique. Mais le houblon est une substance dont le prix est très-variable : ainsi, cette année, il se paye quatre fois sa valeur de l'année dernière; ce qui coûtait trois francs en coûte douze, voilà pourquoi les brasseurs ont souvent cherché à remplacer le houblon par un autre produit, ce qui est réellement impossible, car ce que l'on obtient alors ne mérite guère le nom de bière, les principes amers et aromatiques contenus dans ce précieux végétal ne ressemblant en rien à ceux qui se trouvent dans les autres. Au Canada, on le remplace par les feuilles des abies, alba, nigra et rubra de Michaux; dans d'autres pays, avec des décoctions de feuilles ou de bourgeons de pin et de sapin. Le principe résineux remplace alors le principe aromatique, et le liquide est aussi bien dénaturé que lorsqu'on remplace, en partie, par de la mélasse le sucre qui est contenu dans l'orge.

En France, on se sert généralement du houblon,

on ne le remplace pas, mais il y a bien des choix et bien des qualités de houblon, et certains houblons avariés ou de mauvaise nature sont employés dans beaucoup de brasseries.

Nous n'avons pas parlé de la manipulation nécessaire pour faire la bière, et l'on voit déjà combien elle peut différer de qualité. Si l'on ajoute à cela que chaque brasseur a des procédés particuliers, une manière de faire qui modifie puissamment la liqueur, on conçoit de suite que la bonne bière est chose assez rare.

Il y a cependant des pays où la bière est généralement bonne ; mais à Paris, le pays des sophistications, là où l'on falsifie la chicorée destinée à falsifier le café, on boit beaucoup de bière détestable au goût et dangereuse pour la santé. Nous avons fait beaucoup d'essais, beaucoup de comparaisons, dans le but de préciser notre choix, et nous sommes arrivés à cette conclusion, que la bière dite lyonnaise est celle qui est préférable pour un usage journalier. Mais parmi les bières dites lyonnaises, il y a encore des variétés assez nombreuses, et elles sont souvent très-différentes les unes des autres : la bière Vollier seule nous a plu comme goût, et nous avons reconnu que cette saveur légèrement amère et franche à la bouche est la fidèle traduction de ses qualités bienfaisantes. Elle se digère facilement, ne nuit point à la digestion des autres aliments, produit une chaleur agréable à l'estomac, augmente la force physique et favorise l'embonpoint. La plus précieuse de ses qualités est, selon nous, d'être chargée de houblon sans l'être d'alcool, ce qui la rend tonique sans être excitante, et l'empêche d'agir sur le système nerveux et de produire l'ivresse.

Nous avions constaté toutes ces choses lorsque nous apprîmes que M. Vollier n'était pas un brasseur ordinaire, mais un chimiste distingué, qui avait étudié la fabrication de la bière d'une façon minutieuse et spéciale, et que, dans son usine, située rue d'Enfer, il possédait des caves immenses et d'une profondeur considérable où la bière reposait quelquefois des années entières à l'abri de l'influence des variations atmosphériques, et nous comprîmes alors la bonté des résultats.

Si la longueur de cet article ne nous empêchait de l'étendre encore, nous ferions voir l'action de la bière sur toutes les fonctions, nous examinerions son influence diurétique et les cas de convalescence ou de maladies chroniques dans lesquels elle est indispensable. Nous indiquerions comment agissent les autres espèces de bière; celle de Strasbourg, qui est très-alcoolique; le faro de Bruxelles, le numme des Allemands, le peeterman, l'alambic et les porters anglais, qui ne le sont pas moins; mais nous reviendrons plus tard sur ces questions, qui sont de la plus haute importance pour l'hygiène, et nous avouons notre étonnement de les avoir vu seulement ébaucher dans certaines leçons publiées par les journaux politiques. Nous voulons que les lecteurs du journal arrivent à pouvoir raisonner sciemment de tous les aliments et de toutes les boissons qui sont d'un usage journalier.

E. DE LANGIS.

Sangsues médicinales.

LEUR REPRODUCTION, LEUR NUTRITION, LEUR DIGESTION, LEUR ACCROISSEMENT,

Par M. le docteur EBRARD (*de Bourg*).

Deuxième article.

Les changements de la température n'ont été pour rien dans ces alternatives de diminution et d'augmentation de volume ; car j'ai tenu ensuite la même sangsue alternativement dans une chambre très-froide et dans une chambre chauffée, tantôt la nuit, tantôt le jour; dans chacune, cette circonstance n'a apporté aucun changement dans les résultats précédemment obtenus. J'ajouterai que ces variations dans la pesanteur des sangsues existent chez celles qui contiennent du sang, mais qu'elles sont beaucoup moins marquées.

Les expériences de l'immortel Bichat ont établi que l'homme absorbait par la surface cutanée les substances organiques suspendues dans l'air. A plus forte raison les sangsues, qui occupent un degré inférieur de l'échelle animale, doivent-elles absorber celles qui sont dissoutes dans l'eau. Les matières organiques absorbées avec l'air par la surface cutanée ou par les organes de la respiration, contribuent jusqu'à un certain point à la nutrition de l'homme; à plus forte raison celles absorbées avec de l'eau doivent-elles contribuer à la nutrition des sangsues, dont la vitalité est bien moins grande, dont les pertes sont bien moins abondantes.

L'ABSORPTION DU SANG EST NÉCESSAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA MULTIPLICATION DES SANGSUES. — La nutrition des sangsues par imbibition explique pourquoi ces annélides ne se rencontrent pas dans les eaux courantes claires et limpides, mais bien dans les eaux stagnantes, comment de jeunes filets ont pu croître tenus en captivité dans des pièces d'eau artificielles, ne renfermant aucun animal à

sang rouge. Seulement, ce mode de nutrition n'équivaut pas à l'absorption du sang; elle ne suffit pas. Les marchands de sangsues, les éducateurs de la Hongrie, ont constaté que les filets non gorgés croissaient plus lentement, qu'arrivés à un certain volume ils cessaient de croître. Enfin, les sangsues vides restent stériles.

Le docteur Pallas assure que les sangsues officinales ne se reproduisent avec abondance qu'après avoir sucé le sang des vertèbres. Dans une expérience qu'il a faite sur la reproduction, chez les sangsues gorgées, le rapport de cocons produits a été de 7 à 36. C'est l'opinion de M. Plancy de Noble, de M. Charpentier. Rien de plus vraisemblable. « La reproduction, dit M. Maquin, est une suite nécessaire de la nutrition, et plus celle-ci est active, parfaite, mieux l'animal se multiplie. »

D'autres observateurs (Chantelain-Dufft) ont soutenu que les sangsues pouvaient se reproduire sans avoir besoin d'être gorgées. « Je suis loin de prétendre le contraire, dit encore M. Maquin, mais bien certainement les individus employés n'étaient pas à jeun depuis longtemps. Les repas de ces animaux sont si copieux, que leur influence doit s'étendre bien au delà d'une année; aussi, quand on a avancé que les sangsues gorgées sont les meilleures pour la reproduction, il faut entendre qu'il s'agit seulement des sangsues bien nourries, et qu'il n'est nullement nécessaire que le gorgement soit très-récent et encore moins qu'il soit très-fort, car les sangsues trop gorgées sont dans un véritable état de maladie. »

Ces paroles de M. Maquin jugent parfaitement la question, mais elles ne reposent sur aucun fait précis. Cette question étant extrêmement importante, considérée au point de vue de la multiplication des sangsues, je crois devoir faire connaître plusieurs expériences entreprises dans l'intention de la résoudre.

« Quatre sangsues vides, du poids de 7 à 9 grammes, placées, le 7 juillet 1850, dans deux bocaux mi-remplis de terre et de mousse, ne posèrent aucun cocon.

« Deux sangsues, du poids de 7 à 9 grammes, lesquelles mises en contact avec un caillot de sang, au milieu de l'hiver, avaient absorbé quelques grammes de sang, ne posèrent que deux cocons entre les deux.

« De six sangsues très-grosses, ayant été gorgées le 7 juillet 1850, deux seulement posèrent un cocon au mois d'août. (Elles contenaient probablement un peu de sang, dont l'absorption avait précédé le 7 juillet.) Les quatre autres n'en posèrent pas un en 1850. Mais ces six sangsues, à partir des premiers jours du mois d'août, posèrent chacune de quatre à six cocons.

« Le poids des cocons produits par chaque couple était en rapport avec la quantité de sang que les sangsues contenaient à l'époque de la pose. Ainsi, pour rapporter une observation déjà citée à propos de la reproduction, deux de ces sangsues pesaient à vide, le 7 juillet 1850, l'une 8 grammes 5 décigrammes, l'autre 8 grammes 7 décigrammes. Gorgées, elles avalèrent une grande quantité de sang; mais, le 10 mai 1851, elles ne pesaient plus, entre les deux, que 38 grammes 5 décigrammes. Elles posèrent douze cocons depuis le 12 juillet jusqu'au 13 septembre 1851; ces cocons, pris huit à vingt jours à partir de leur formation, pesaient 21 grammes, et les sangsues étaient réduites à la pesanteur de 18 grammes 4 décigrammes les deux.

« La différence existant entre les poids qu'elles avaient présentés, pesées à vide ou après la pose, et celui que je leur trouvai, en les pesant peu de temps avant l'époque de la pose, alors qu'elles avaient été gorgées, correspond à peu près au poids de leurs cocons. »

M'appuyant sur ces expériences, j'émettrai les propositions suivantes :

1° Les sangsues ne contenant pas de sang ne posent pas de cocons;

2° Le nombre et le poids des cocons posés par des sangsues gorgées sont proportionnés non-seulement à la grosseur de ces annélides, mais encore à la quantité du sang qu'elles contiennent;

3° Le sang doit avoir été absorbé quelque temps avant l'époque de la pose, soit qu'il ait besoin de subir une certaine élaboration pour servir à la formation des cocons, soit que les sangsues vides ne s'accouplent pas.

MOYENS DIVERS DE GORGER LES SANGSUES TENUES EN CAPTIVITÉ. — La plupart des éducateurs étant persuadés que l'absorption du sang est utile au développement et à la multiplication des sangsues, ont essayé de faire gorger celles qu'ils tenaient en captivité. Ils ont employé plusieurs moyens.

Les uns ont fourni abondamment leurs réservoirs de grenouilles, de lézards d'eau, de crapauds aquatiques. Ce moyen, bon sans aucun doute, puisque ces animaux sont piqués par les sangsues, serait tout à fait insuffisant pour une pièce d'eau ayant quelque étendue.

D'autres ont essayé de faire paître dans les marais ou étangs de vieux chevaux, de vieux ânes hors de service; mais lorsque les étangs contiennent un grand nombre de sangsues, les chevaux et les ânes refusent bientôt opiniâtrement d'y retourner.

(*La suite au prochain numéro.*)

Note à propos de l'affaire Jobard.

Tout le monde a lu dans les journaux les détails de l'affaire Jobard. Il s'agissait, comme on le sait, du meurtre de Mme Ricard, tuée par Jobard au théâtre de Lyon avec le plus grand sang-froid et sans que le triste choix de sa victime ait été déterminé par des circonstances antérieures, puisqu'elle lui était inconnue auparavant. Ce procès a occupé l'attention publique et s'est terminé par la condamnation du meurtrier, qui a encouru la punition, qui, en classant la sévérité de la loi, suit immédiatement la peine capitale.

Les avis des médecins appelés à décider si Jobard avait toute sa raison ou était atteint de folie soit permanente, soit intermittente, ont été partagés. Nous pensons qu'on lira avec intérêt la lettre que l'un d'eux, M. le docteur Gromier, a adressée à M. Orfila.

« Le procès de Jobard vient de se terminer. Devant la décision suprême du jury, nous nous inclinons respectueusement. Notre délicatesse, qui nous a fait un devoir de refuser toute espèce de communication sur cette affaire avant l'ouverture des débats, nous impose aujourd'hui la nécessité de suspendre toute publication nouvelle qui pourrait avoir le caractère apparent d'une protestation ou d'une réclame; notre rôle est fini et nous ne rentrons pas dans la lice. Mais, comme notre rapport et nos dépositions appartiennent au domaine public, nous avons préféré les livrer nous-mêmes à l'impression, afin qu'on ne pût en altérer ni l'esprit ni la lettre. C'est en mon nom personnel et en qualité de rapporteur, que j'ai l'honneur de vous transmettre notre rapport. Je vous prie de vouloir bien l'examiner avec cette sévère impartialité qui caractérise tous vos travaux, et de me faire l'honneur de me donner votre avis personnel, auquel j'attache le plus grand prix. Comme je désire que ma pensée sur cette question soit connue tout entière, permettez-moi de vous soumettre le plan de mon exposition aux débats et les nouvelles considérations que j'ai ajoutées au rapport.

Jobard s'est livré de bonne heure . . . . . et plus tard à la fréquentation des femmes les plus abjectes. Il avait accueilli, dès sa jeunesse, des idées religieuses dont il n'avait pas compris toute l'élévation. Ces deux causes, agissant parallèlement, ont développé le germe héréditaire qu'il portait en lui et déterminé l'explosion d'une maladie que nous avons caractérisée : *monomanie homicide, suicide.*

La maladie une fois déclarée, nous avons dû négliger et perdre de vue ses causes pour concentrer notre attention sur le fait de la maladie, de la folie.

Or, pourquoi avons-nous dit qu'il y avait folie?

1° A cause de la prédisposition héréditaire qui, à nos yeux, constituait une présomption;

2° A cause des hémorrhagies fréquentes qu'avait subies Jobard et qui augmentaient nos présomptions;

3° Enfin, la maladie se caractérise, comme toutes les affections mentales analogues, par une conception délirante qui devient le point de départ de tous les actes ultérieurs;

4° Cette conception est une folie parce qu'elle a détruit la sagacité comparative et le jugement;

5° Parce que tous les actes qui en découlent paraissent à Jobard la chose la plus naturelle du monde : il tue, et reste impassible; il tue, et son cœur ne bat pas une pulsation de plus; il tue, et sa figure ne s'altère pas, et sa voix est naturelle; il tue, et ne songe qu'à prier pour sa victime.

6° Mais si sa pensée s'élance au dehors du cercle de son délit, il retrouve au fond de son cœur le cri de sa conscience; et cet homme cruel, qui raconte de sang-froid les plus petites circonstances du meurtre, ne veut plus pour témoin que M. le juge d'instruction, lorsqu'il va faire la confidence de quelques légères soustractions commises au préjudice de M. Thiébaud, son patron.

7° C'est une folie qui a eu son paroxisme au moment fatal où Mme Ricard est tombée sous le poignard de l'insensé.

8° C'est une folie qui a laissé reparaître les premières lueurs de raison en face de la douleur profonde du mari et du corps inanimé de sa victime;

9° C'est une folie qui a eu son hallucination, lorsque Mme Ricard est apparue vêtue d'une robe blanche, et qu'elle a dit à Jobard : « Il est heureux pour toi que je ne sois pas en enfer, car tu m'y aurais suivi; » ce qui l'a comblé de joie;

10° C'est une folie, parce qu'après s'être confessé il a retrouvé tout son bonheur, et qu'il croit qu'après l'accomplissement de sa pénitence tout sera oublié et pardonné pour lui;

11° Enfin, c'est une folie, parce que, six mois après le meurtre, le côté gauche du corps est moins sensible que le côté droit, surtout par plaques isolées.

D'après ces faits, quelles conclusions devions-nous énoncer? Une seule était possible : réclamer pour l'insensé le bénéfice de la loi.

1° Jobard était en état de démence au moment où il a accompli le meurtre;

2° Jobard ne peut être considéré comme responsable d'un acte qu'il a commis sans la participation de sa volonté;

3° Mais comme ce genre de folie a des conséquences terribles, la société a le droit de mettre Jobard dans l'impossibilité de lui nuire, en le renfermant d'une manière permanente dans une maison de santé.

Voici, Monsieur et très-vénérable maître, toute l'essence que j'ai pu extraire de cette grave et difficile question.

Variétés médico-philosophiques.

LA BUCCOMANCIE, OU L'ART DE CONNAITRE LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR D'UNE PERSONNE, D'APRÈS L'INSPECTION DE SA BOUCHE, PAR WILLIAM ROGERS.

Après avoir beaucoup entendu parler de la buccomancie de M. Rogers, après en avoir parcouru de nombreux comptes rendus dans les journaux médicaux et politiques, nous avons voulu lire cet ouvrage et faire part à nos lecteurs de l'impression qu'il nous a causée. Ce n'est pas, nous l'avouerons, sans quelque défiance que nous avons ouvert ce livre, tant nous paraissait hardie la proposition de M. Rogers, inscrite sur sa couverture : « Montrez-moi, dit-il, la bouche d'une personne, et je vous dirai ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera. » Une pareille science nous paraissait tellement exagérée qu'il nous semblait naturel de conclure contre elle.

Cependant nous avons lu ce livre avec beaucoup d'attention, et il nous a bientôt intéressé; nous avions jadis étudié la physiognomonie de Lavater, et, comme tous ceux qui l'ont lue, nous avions été frappés de la vérité d'observation et de la finesse d'aperçus qu'elle renferme, lesquels conduisent à des résultats très-extraordinaires. La buccomancie, comme nous l'avons reconnu bientôt, est une branche de la physiognomonie, et tandis que cette dernière traite de la physionomie tout entière, la première ne s'occupe que de la bouche et de ses accessoires, dont l'ensemble offre à l'observateur un sujet de profondes méditations.

A part quelques exceptions, il est vrai qu'on peut juger un homme sur sa physionomie et qu'elle est le reflet de ce qu'il est, si elle n'est pas celui de ce qu'il a été. Toutefois, ce sont ces nombreuses exceptions, jointes aux variations qu'éprouve le moral de l'homme dans le cours de son existence, qui font que la physiognomonie n'est pas une science, mais un art qui repose sur certaines probabilités. Combien souvent ne nous arrive-t-il pas de constater à quelques années de distance, sur le visage d'autrui, des changements complets qui ont suivi la modification du caractère, des habitudes et des passions? Et s'il y a une si grande différence entre le passé et le présent, il y en a une aussi considérable entre celui-ci et l'avenir. La proposition de M. Rogers est donc beaucoup trop hardie.

La buccomancie, telle que l'a présentée l'auteur, mérite qu'on l'étudie, car elle peut au moins nous aider à nous faire connaître les hommes, et tout le monde sait quelle influence cette connaissance peut avoir sur notre bonheur. C'est là, certes, un très-grand avantage, et l'Empereur, qui se connaissait en hommes, comme le disent les historiens, n'avait guère le temps de les étudier ; c'était grâce à la justesse de son coup d'œil qu'il les jugeait.

Ce coup d'œil, si on ne le possède pas naturellement, on peut jusqu'à un certain point l'acquérir, et le livre de M. Rogers est une étude tellement complète de la moitié inférieure du visage, qu'il doit initier celui qui l'étudie à un talent d'observation important.

Ce volume sur la buccomancie ne se prête guère à l'analyse; il contient beaucoup d'aphorismes qu'il faut lire et appliquer ensuite pour les vérifier plus tard. Il renferme des détails anatomiques très-exacts, dont l'aridité est dissimulée par de nombreux commentaires et par des anecdotes nombreuses et piquantes qui rendent le livre attrayant et en font l'objet d'une lecture agréable.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

M. le docteur Reinvillier, rédacteur en chef du *Médecin de la Maison*, vient d'être élu président de la section des sciences à l'Athénée des arts, sciences, belles-lettres et industrie.

— Deux jeunes gens ayant envoyé chercher chez un fabricant de produits chimiques du tartrate de soude, dans l'intention de s'administrer une purgation, il leur

a été délivré, par mégarde, un mélange de ce sel et d'arséniate de soude. Ces jeunes gens ont été empoisonnés; nous reviendrons sur ce fait lorsque nous aurons vérifié l'exactitude des détails.

Chaine galvanique. Coup de tonnerre, perte subite de la vue. — Un chirurgien militaire en garnison à Namur, M. le docteur Henrotay, vient de publier, dans les *Archives belges de médecine militaire*, un fait qui prouve que l'on doit apporter une certaine circonspection à l'emploi des chaînes galvaniques, dont l'usage a pris beaucoup d'extension depuis quelque temps.

Un employé du génie, accablé de rhumatismes, portait depuis quelques mois une de ces chaînes pendantes sur la poitrine, lorsque l'été dernier il fut prit subitement d'une forte dyspnée au moment où la foudre venait de tomber à une distance de cinq minutes du lieu où il se trouvait. Au bout d'un quart-d'heure, remis de son émotion, il avait pu regagner son domicile. Un peu plus tard, et alors que tout souvenir de cet événement était passé chez lui, il lisait un journal dans sa chambre, une fenêtre entr'ouverte, quand tout à coup le tonnerre éclate, et aussitôt cet homme est pris de vertiges, chancelle et perd complétement la vue. M. Henrotay, appelé près de lui, lui trouve l'air égaré, les yeux ouverts et immobiles, les pupilles un peu plus dilatées qu'à l'état normal. Le malade accusait des douleurs de tête et des vertiges, il avait des nausées, de la soif et une légère douleur épigastrique. Le pouls lent et faible contre-indiquait l'emploi de la saignée générale; quarante-huit sangsues furent appliquées en deux fois derrière les oreilles. Au bout de deux jours, ce traitement n'ayant pas amené d'amélioration, un large vésicatoire fut appliqué à la nuque, et dès ce moment un mieux prononcé se déclara à un tel point, que le sixième jour la vue était complétement revenue. M. Henrotay croit inutile de faire remarquer que ce brave homme n'a pas gardé plus longtemps sa chaîne galvanique.

Corps étrangers dans les voies respiratoires. — M. Cormack rapporte dans le journal anglais *The lancet*, qu'ayant été appelé pour visiter un enfant de deux ans et demi, il fut d'abord frappé de l'aspect particulier de ce petit malade, assis sur les genoux de sa mère. Il apprit qu'environ cinq semaines auparavant, étant à jouer dans le jardin avec son frère, il avait été rapporté par un voisin qui l'avait trouvé suffoquant. Son jeune frère, âgé de quatre ans et demi, disait qu'il avait avalé une pierre. Un chirurgien fut mandé aussitôt, et il pensa que l'enfant avait avalé un corps étranger, large et rugueux qui avait causé quelques déchirures dans l'œsophage; il croyait qu'il en était ainsi, parce qu'il retirait du sang à son doigt lorsqu'il l'introduisait dans la gorge de l'enfant, et qu'il lui semblait sentir un corps dur sur ce point. En conséquence, un vomitif fut donné, mais ne produisit aucun effet. La poitrine ne fut ni auscultée ni percutée. Dix-sept jours s'écoulèrent ainsi. Cependant l'enfant allait de mal en pis. De continuelles quintes de toux le fatiguaient horriblement, il maigrissait et s'affaiblissait, enfin, M. Cormack fut mandé près de lui. Il semblait alors dévoré par une fièvre hectique, et lorsque ce médecin s'approcha de lui pour examiner la poitrine, il fut pris de trois ou quatre quintes de toux avec un sifflement particulier et fort remarquable. La poitrine présentait à la percussion de la matité dans l'étendue de quatre pouces de diamètre au-dessous de la clavicule gauche, et l'oreille perçut dans ce point, non-seulement cette sorte de son plaintif que l'on entendait pendant les quintes de toux, mais encore un frôlement, un bruit de râpe, comme si l'air avait passé sur une substance étrangère fermant en partie le passage. En arrière, les mêmes bruits s'entendaient, tandis que dans le côté droit la respiration était forte et sonore. M. Cormack déclara aux parents que le corps étranger était logé précisément à la bifurcation des bronches, mais plus à gauche qu'à droite, et, qu'attendu l'extrême débilité du petit malade, sa position était des plus critiques. Il conseilla, malgré le peu de chance de succès qui restait encore, de recourir à l'opération, mais les parents n'ayant pu s'y décider, l'enfant mourut subitement dans un accès de toux le 8 février. On trouva, à l'autopsie, une fève implantée à la division du conduit aérien. Les parties voisines étaient le siége d'une inflammation à différents degrés; le côté gauche de la poitrine était infiltré de pus, et des traces d'inflammation aigüe s'étendaient au côté droit.

De la christe marine. — Un de nos auteurs les plus spirituels exprimait naguère dans le feuilleton du *Siècle*, sous le titre de : *Boutade utilitaire*, le regret de voir les populations des rivages maritimes dédaigner l'usage alimentaire d'un végétal nommé christe-marine.

« J'ai mangé plusieurs fois, disait-il, et avec autant « de plaisir qu'aucun légume terrestre, le plus com- « mun de tous sur certaines parties de nos côtes : la « christe-marine. La christe-marine a le goût à la fois « des épinards et du pourpier, et se prépare de la même « manière. Il n'y a que quelques années que l'on s'avise « d'en manger; on en a fait même, pour les marins, « des conserves très-saines et moins coûteuses que les « autres conserves de légumes, dont l'usage exerce une « si heureuse influence sur la santé des équipages et des « passagers dans les voyages de long cours; mais très- « peu de personnes récoltent, accommodent et mangent « cette *manne des grèves* (c'est le surnom que lui a donné « le savant professeur de chimie de Rouen, M. Girar- « din), même entre celles qui n'ont rien à manger que « du pain et parfois en quantité insuffisante. Et cepen- « dant il n'y a qu'à se baisser pour en prendre, comme « on dit vulgairement. Cet aliment, très-sain et très- « agréable, est en si abondante quantité, que l'on pour-

« rait le récolter avec une faux. J'ai entendu affirmer « que rien que sur les plages qui avoisinent le Hâvre, « on pourrait recueillir de quoi nourrir pendant dix « jours tout le département de la Seine-Inférieure. »

L'auteur de l'article ajoutait plus loin : « Je ne consi- « dère pas la christe-marine comme une conquête ali- « mentaire du prix de la pomme de terre ; mais je le ré- « pète, c'est un aliment sain et agréable, et qui a sur la « pomme de terre cet avantage que ceux qui n'ont ni « terre ni argent n'ont qu'à le ramasser. »

A la lecture de ces lignes, j'ai pensé, Monsieur, que la christe-marine pouvait bien avoir sur la pomme de terre un autre avantage encore. Pénétré de cette pensée, j'ai sollicité de plus amples renseignements ; je me suis adressé à cet effet à M. A. Karr lui-même, et il m'a mis obligeamment en rapport avec M. Viau, propriétaire à Harfleur, homme de mérite qui, depuis cinq ans et plus, a conçu et mis à exécution l'idée de préparer les conserves dont M. Karr a fait mention. Nous savons de plus maintenant que dès l'année 1850, l'heureuse innovation alimentaire avait déjà pris assez d'importance et de développement pour mériter que la société d'encouragement lui décernât une médaille d'argent ; que la commission du cercle de la marine au Hâvre ne lui fut pas moins favorable, et que des capitaines au long cours ne tarissent pas d'éloges au sujet de la christe-marine. C'est ainsi que la conserve, préparée d'après le procédé particulier de M. Viau, qui n'est encore connu à Paris que de quelques amateurs habitués de l'hôtel des Américains, est déjà tellement répandue ailleurs, que la marine marchande a, depuis quatre ans, consommé plus de trente mille kilogrammes de christe-marine. — Avis à la marine de l'État.

Les légumes verts conservés par la méthode d'Appert sont devenus une ressource non moins hygiénique qu'alimentaire à l'usage de la marine, le régime doux et végétal, comme on sait, le plus propre à prévenir ou à combattre les affections scorbutiques. Mais il m'a paru, qu'indépendamment de ces avantages incontestés, une plante alimentaire, si elle est maritime, doit nécessairement offrir un autre et précieux avantage au point de vue thérapeutique.

Afin de fixer mon opinion à ce sujet, j'avais désiré d'examiner chimiquement la christe-marine. La plante fraîche n'existant pas dans cette saison, j'ai dû me borner à examiner la plante sèche dont M. Viau a bien voulu mettre une certaine quantité à ma disposition.

Avant tout, il faut le dire pour MM. les naturalistes et les voyageurs que les indications inexactes dérouteraient, ce qu'on entend sur le littoral de la Seine-Inférieure par christe-marine, n'est pas la véritable christe-marine des botanistes, le *chrismum maritimum*, vulgairement perce-pierre, de la famille des ombellifères, plante vivace, que l'on emploie comme l'estragon, en assaisonnement ou confite dans le vinaigre. Le peuple nomenclateur incompétent et néanmoins décisif, appelle christe-marine une salicorne, *salicornia herbacea*, petite plante annuelle, charnue, de la famille des atriplicées qui comprend l'épinard, la belle-dame et la betterave.

Après avoir incinéré cette plante sèche et soumis les cendres obtenues au traitement généralement usité des chimistes pour reconnaître la présence de l'iode, j'ai constaté que la salicorne, dite christe-marine, contient une quantité notable de ce corps qui remplit un rôle si important dans la thérapeutique actuelle (*traitement des maladies*). L'analyse complète de la plante doit être nécessairement ajournée à une autre saison. Mais on peut dès à présent être assuré que les praticiens trouveront dans cette substance alimentaire une ressource parfaitement appropriée, dans un grand nombre de cas, au régime alimentaire des personnes auxquelles des bains de mer sont prescrits.

De plus, les médecins jugeront si cette plante riche, d'ailleurs, en sels à base de soude, de magnésie et de chaux, ne peut pas être utilement employée en médecine, soit en décoction à l'intérieur, soit à l'extérieur, sous forme de topique résolutif, dans le traitement de certaines affections glanduleuses.

F. Cadet de Gassicourt, *pharmacien.*

FORMULES.

LOOCH ÉMULSIONNÉ.

Prenez : Émulsion d'amandes douces.....	120	grammes.
Sirop de sucre.....	30	—
Gomme adragant.....	0,3	décigr.

A prendre par cuillerées dans le courant de la journée contre la toux aigüe et persistante, sans avoir égard à l'heure des repas.

ONGUENT CONTRE LES VIEUX ULCÈRES, *arcanum du curé allemand Wahler (très-vanté et très-usité en Allemagne).*

Prenez : Graisse de vache.....	100	grammes.
Graisse de porc.....	100	—
Mêlez avec oxyde de fer noir.....	6	—

Faites cuire dans un vase de fer en agitant avec une baguette du même métal, et jusqu'à ce que le mélange prenne une couleur noire ; après avoir laissé tomber le dépôt, décantez ; ajoutez ensuite :

Térébenthine de Venise.....	6	grammes.
Huile de bergamotte.....	1/2	—
Baume d'Arménie préalablement trituré avec de l'huile d'olives.....	3	—

Mêlez très-exactement.

Cet onguent s'étend sur de la charpie fine que l'on applique sur l'ulcère, deux fois par jour : c'est un remède qui produit d'excellents résultats.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 avril 1852. Paraissant tous les quinze jours 2e Année. N° 44.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des vers intestinaux (4e *article*). — Double empoisonnement par suite d'erreur. — Sangsues médicinales, leur reproduction, leur nutrition, leur digestion, leur accroissement (3e *et dernier article*). — Blessures des yeux par les capsules fulminantes. — Strabisme nerveux, guérison. — Bibliographie : Manuel du baigneur aux eaux de Plombières. — Variétés et nouvelles. — Formules : Potion vermifuge.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AVRIL 1852.

Les affections aiguës de la peau, éruptions plus ennuyeuses qu'importantes, et des maux de gorge, voilà les maladies qui sont les plus communes depuis quelques jours. La fréquence des premières, sans être complétement expliquée, paraît néanmoins être influencée par le vent du nord, qui ne cesse de régner depuis longtemps ; et les secondes sont, sans aucun doute, occasionnées par les variations de la température aux diverses heures de la journée, froid pendant la nuit, y compris le soir et le matin, et chaleur dans le milieu du jour.

Aux premières, on doit opposer, lorsqu'elles surviennent, des lotions fréquentes à l'eau de son tiède ou presque froide et un régime doux et peu substantiel. Aux secondes, des bains de pieds et une tisane adoucissante, l'infusé de fleurs de guimauve, par exemple. Si ces maladies résistent à ces premiers soins, il est nécessaire de consulter un médecin, car la cause qui les a fait naître persistant toujours, il peut être parfois nécessaire de recourir à des moyens plus actifs pour s'en débarrasser.

DES VERS INTESTINAUX.

(QUATRIÈME ARTICLE).

S'il est utile et intéressant d'arriver, par l'observation des symptômes, à la probabilité de la présence des vers dans le corps de l'homme, il n'est pas moins important de pouvoir préciser l'espèce de vers à laquelle on a affaire, et cette importance est d'autant plus grande, que non-seulement chacune des quatre espèces que nous avons décrites précédemment détermine des accidents différents, mais que la médication à employer pour la détruire est également différente.

L'espèce qui est la plus commune, celle que l'on désigne plutôt quand on parle des vers intestinaux en général, ce ver long et rond qu'on rencontre si souvent chez les enfants, l'*ascaride lombricoïde*, est celui auquel se rattachent spécialement les symptômes que nous avons énumérés. C'est lui qui, parfois inoffensif, détermine, dans d'autres circonstances, ces phénomènes variés, souvent si effrayants pour les personnes qui entourent les malades. Ainsi, c'est à la présence des ascarides lombricoïdes qu'est dû ce sentiment de strangulation insupportable que les malades éprouvent quelquefois, des convulsions qui ont même l'apparence d'un accès d'épilepsie ; c'est elle qui est cause que les enfants délirent et peuvent, momentanément, devenir sourds et aveugles.

Lorsqu'on observera quelques-uns de ces symptômes, on devra présumer qu'ils sont causés par l'es-

pèce de vers dont nous nous occupons ; mais rappelons encore que la seule preuve certaine de sa présence est le rejet des vers par les selles ou par le vomissement.

Dans beaucoup de circonstances, le *tænia* ou *ver solitaire* ne révèle sa présence par aucun symptôme ; il n'altère nullement la santé de celui qui le porte, et il peut séjourner ainsi pendant un nombre considérable d'années dans le corps de l'homme sans le moindre inconvénient. Quelquefois, cependant, il détermine un sentiment de tournoiement dans le ventre et des coliques sans diarrhée, principalement vers le nombril. Il peut même causer des symptômes plus sérieux : le manque total de l'appétit ou une faim insatiable, de l'amaigrissement, une douleur de tête habituelle, des douleurs dans les membres, une lassitude continuelle, une paresse presque invincible, des crampes et des désordres nerveux variables. On rapporte des cas assez curieux de maladies graves qui ont disparu après l'expulsion d'un tænia. Le *Bulletin médical du Midi* racontait, il y a quelques années, l'observation d'une demoiselle de 27 ans qui fut sujette à des accès de convulsions *épileptiques*, qui cessèrent immédiatement après l'expulsion d'un ver solitaire. Il y a même des cas de folie qui ont eu une terminaison semblable et auxquels on a attribué la même cause. Nous aurons quelquefois occasion de publier des faits de cette nature.

Il serait toutefois peu raisonnable de croire que l'on est affligé d'un tænia parce que l'on éprouve quelques symptômes bizarres qui peuvent être rapportés à cette cause. Généralement, on est assez porté à s'imaginer qu'on a le ver solitaire, comme l'on dit, et de là un souci perpétuel, une préoccupation des plus fatigantes et l'exploitation du pauvre malade par les charlatans. Il n'y a pas que sur les places publiques où des jongleurs en plein vent affirment à celui qui souffre qu'il est tourmenté par un ver solitaire ; dans les grandes villes, cette maladie, redoutée du vulgaire, est un moyen de succès pour certains médecins peu consciencieux, qui persuadent aisément au patient que c'est au ver qu'ils en veulent.

Le tænia n'est pas très-commun, et, pour en donner un exemple, nous rapporterons ces lignes de M. Requin : « Le nombre des cas de cette maladie, dit-il, qui me sont venus entre les mains depuis environ vingt ans de pratique à l'hôpital et en ville, ne montent guère à plus de quinze ; et, soit dit en passant, je ne saurais, en vérité, comprendre comment à Paris, où cette affection est assez rare, certains hommes, vrais suppôts de Mercure plutôt que ministres d'Esculape, dans l'idée de se créer une spécialité lucrative, s'annoncent comme les exterminateurs du ver solitaire. »

Lorsqu'un professeur de l'École de Paris, dont la pratique est très-active, vient faire cet aveu, qu'il n'a observé qu'une quinzaine de maladies de cette nature dans l'espace de vingt ans, on doit bien concevoir que le ver solitaire est assez rare. Toutefois, il n'en est pas de même dans certains pays, et il est tellement commun en Abyssinie, que M. Aubert-Roche, qui a fait un séjour de plusieurs années dans ce pays, affirme que tous, ou du moins presque tous les Abyssins, sont tributaires de ce parasite. Pour expliquer la fréquence de cette affection, M. Aubert-Roche croit en trouver la cause dans l'usage qu'ont les Abyssins de se nourrir de viande crue. Il fait remarquer, à l'appui de cette idée, que les chiens sont très-sujets au tænia, et il rapporte aussi que les rats de Montfaucon, qui se nourrissent généralement de viande d'équarrissage, portent souvent un ver solitaire dans leurs organes digestifs.

Pour être en garde contre les charlatans et ne pas se laisser traiter pour le ver solitaire quand on a des symptômes qui appartiennent à une autre maladie, il suffit de savoir qu'il n'existe qu'*une seule preuve* de la présence du tænia ; elle consiste à constater que des fragments quadrilatères de ce parasite, de ces fragments appelés improprement *anneaux*, sont rendus avec les selles. Ces fragments, dont nous avons déjà donné la description, sont très-faciles à reconnaître : ils sont d'un blanc opaque et figurent de petits bouts de ruban qui auraient été coupés régulièrement. Ils sont loin d'être rares, les malades en rendent très-souvent, l'examen le plus superficiel les fait découvrir, et il arrive quelquefois, mais plus rarement, que de semblables fragments sont évacués en tout autre instant que celui des garde-robes, et que les malades les retrouvent dans leurs vêtements ou dans leur lit.

L'*ascaride vermiculaire*, ou *oxyure*, est, parmi les quatre espèces de vers intestinaux, celui dont la présence est le plus facilement constatée ; en effet, il réside dans le gros intestin et descend souvent dans les plis de l'anus, où il se trouve, à certains instants, en assez grand nombre pour que l'on puisse juger de la fécondité prodigieuse de ces animaux. Il détermine, dans cette région, des démangeaisons très-vives et quelquefois des douleurs assez violentes.

Chose remarquable, et qui peut mettre l'observateur sur la voie, c'est que l'ascaride vermiculaire se

met plutôt en mouvement le soir ou pendant la nuit, et que, tandis que sa présence ne se révèle nullement pendant le jour, elle est indiquée tout à coup dans la soirée par une pénible démangeaison. « J'ai donné mes soins, dit M. Cruveilher, à un enfant de neuf à dix ans, qui était réveillé toutes les nuits, à la même heure, par des douleurs intolérables à la région de l'anus ; ce malheureux enfant poussait des cris, se comprimait le fondement et se traînait dans l'appartement. La périodicité de ces douleurs me fit d'abord penser à une fièvre intermittente ; je lui administrai le sulfate de quinine en potion, puis en lavements, mais sans effet ; j'eus l'idée que ces douleurs périodiques pouvaient tenir à des oxyures ; je priai de m'envoyer chercher à l'heure de la douleur ; j'examinai l'anus, et je trouvai au fond des plis plusieurs de ces petits animaux qui s'agitaient avec beaucoup de vivacité. Un peu d'onguent gris posé sur l'anus, pendant plusieurs jours, enleva les douleurs avec la cause. Quelques années après, les douleurs s'étant reproduites, le même moyen les dissipa presque immédiatement. J'ai été depuis consulté pour plusieurs enfants que ces helminthes laissaient parfaitement tranquilles le jour, mais qui, le soir, au moment où ils allaient s'endormir, étaient pris de démangeaisons, puis de douleurs qui annonçaient, en quelque sorte, le réveil de ces hôtes incommodes. »

Nous avons eu occasion d'observer un fait analoque à celui qui est raconté par cet honorable praticien. Un enfant de huit ans était pris tous les soirs à six heures, pendant qu'il était à table pour faire son repas du soir, d'une douleur à l'anus qui lui faisait jeter les hauts cris. Nous engageâmes son père, qui nous consultait, à rechercher, au moment où la douleur se produisait, la cause qui pouvait la déterminer. D'après nos instructions, il étendit l'enfant sur ses genoux, et écarta les plis de l'anus au fond desquels il vit fourmiller ces parasites. Au moyen d'un remède que nous indiquerons plus loin, un seul jour suffit pour débarrasser le petit malade.

L'ascaride vermiculaire ou oxyure est très-facile à reconnaître : sa longueur est d'environ un centimètre ; il est transparent, très-mince, très-délié, et est effilé du côté de la queue, comme une fine aiguille à coudre. S'il ne s'agitait pas, il serait très-difficile à apercevoir ; mais comme il est toujours en mouvement, on le voit et on peut le recueillir, à l'aide d'une tête d'épingle, pour soulager l'enfant. C'est le moyen qu'emploient ordinairement les mères qui sont habituées à reconnaître l'oxyure.

Cette espèce de ver n'est pas, à beaucoup près, aussi rare que le tænia. Ainsi que l'ascaride lombricoïde, on l'observe très-fréquemment ; il n'attaque pas seulement que les enfants ; nous avons vu des familles entières en être tourmentées.

Le *tricocéphale*, qui forme la quatrième espèce de vers intestinaux, n'est jamais aperçu hors des voies digestives ; sa forme extrêmement déliée s'y oppose. On n'a donc d'autre moyen pour constater sa présence que les symptômes généraux des vers, et, ainsi que nous l'avons dit, ils n'ont rien de positif. Fort heureusement, le tricocéphale a peu d'importance ; le rôle qu'il joue est assez obscur, puisqu'il n'est pas encore décrit ; et, s'il venait à être sérieux, on serait alors sur la voie nécessaire pour le reconnaître.

Médicaments employés contre les vers intestinaux.

Il n'existe aucune maladie ou indisposition contre laquelle la matière médicale soit aussi riche ; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que tandis que la médecine populaire est souvent absurde quand il est question des autres maladies, elle est presque toujours rationnelle quand il s'agit des vers intestinaux. Il est en effet peu de personnes qui ne connaissent la propriété de quelques vermifuges, et si elles en ignorent exactement les doses, elles peuvent au moins en faire usage. Un volume ne suffirait pas pour passer en revue tous ces médicaments et en discuter la valeur ; nous n'examinerons donc que les plus importants.

Les médicaments qui sont employés contre les vers agissent de plusieurs manières : les uns les expulsent, les autres les tuent ; l'un ou l'autre de ces résultats suffit pour en débarrasser les malades. Tous les purgatifs, quels qu'ils soient, peuvent remplir ce but ; cependant, il en est auxquels on donne généralement la préférence, parce que, en même temps qu'ils produisent l'effet purgatif, ils empoisonnent les vers. Tel est le calomel, dont la saveur est tout à fait nulle, et qui agit à petites doses, sous un petit volume ; avantages précieux pour la médecine de l'enfance ; aussi le calomel forme-t-il généralement la partie active de ces biscuits à vers qui sont vendus par les pharmaciens, et qu'ils débitent volontiers sans ordonnance. Nous conseillons cependant aux personnes étrangères à la médecine de s'abstenir d'employer ce médicament, car le calomel est un sel de mercure, et demande à être manié par une main expérimentée.

Tous les amers sont d'excellents vermifuges, et ils n'offrent pas les mêmes dangers que les purga-

tifs. La liste de ces substances serait trop longue à énumérer, et nous citerons seulement parmi elles : l'absinthe, la tanaisie, la camomille, la matricaire, la petite centaurée, la racine de fougère, l'écorce de racine de grenadier.

S'il s'agit de détruire les *ascarides lombricoïdes*, on peut employer avec avantage dans les campagnes la tanaisie, que l'on appelle aussi *herbe aux vers*, et qu'il est si facile de se procurer; on fait infuser 8 ou 15 grammes de cette plante, selon l'âge du sujet, dans un demi-kilogramme d'eau bouillante, pendant environ une demi-heure; on sucre le liquide, et on fait boire à intervalles par petites tasses. Si le goût de ce décocté est trop repoussant pour le malade, on l'administre en lavement. En général, il est nécessaire de répéter cette médication pendant deux ou trois jours.

La grande absinthe s'emploie de la même manière. M. le docteur Cazin, de Boulogne-sur-Mer, qui a publié un excellent travail sur les vers ascarides lombricoïdes, dit : « La grande absinthe (*arthemisia absinthium*) est non-seulement un excellent vermifuge indigène, mais aussi un puissant tonique stimulant qui, continué après l'expulsion des vers, empêche la reproduction de ces derniers. Je fais souvent usage d'un vin préparé avec l'absinthe et l'ail (de chaque 30 grammes pour un litre de vin blanc de Grave), que j'administre à la dose de 30 à 100 grammes chaque matin. Ce vin me réussit parfaitement chez les sujets pauvres, lymphatiques, détériorés par la misère et soumis à l'influence des marais. »

La mousse de Corse est employée contre les ascarides depuis un temps très-reculé; le meilleur moyen de l'administrer aux enfants est de leur faire prendre le matin, à jeun, une grande tasse de lait dans laquelle on aura fait infuser 15 ou 20 grammes de cette substance au moment de l'ébullition. Ce médicament est formé de plusieurs espèces d'algues.

Le sèmen-contra, qui s'administre ordinairement en poudre, à la dose de 1 à 8 grammes, est aussi un bon médicament; il peut être donné dans du miel, des confitures, du lait, du vin, etc. Cette poudre est composée de fragments de plusieurs espèces d'armoise qui croissent dans le Levant.

L'ail est souvent employé dans la médecine populaire; c'est effectivement un bon vermifuge, et l'on prétend que les enfants du Midi, qui mangent journellement de l'ail, sont rarement sujets aux vers; c'est cependant une substance dangereuse, à cause de l'irritation qu'elle détermine dans les voies digestives.

Dans certains pays, on utilise l'ail uni à l'huile d'olive. Les huiles grasses détruisent effectivement les vers, en obstruant les pores par lesquels ils respirent, ce qui asphyxie bientôt ces animaux.

Dans certains départements du Midi, on emploie souvent contre les vers dix à douze pepins de citron, triturés dans un mortier, délayés dans quelques cuillerées d'eau aromatisée avec de l'eau de fleurs d'oranger ou de menthe, et pris à jeun.

Mais laissons la longue liste des médicaments employés contre les ascarides lombricoïdes; nous avons indiqué les plus importants; occupons-nous de ceux qui détruisent le ver solitaire.

Dr Reinvillier.

(*La fin au prochain numéro.*)

(Un sujet aussi important ne pouvait être tronqué; nous sommes obligés d'en ajourner la fin au prochain numéro, ce qui ne nous empêchera pas de donner un autre article important.)

Double empoisonnement par suite d'erreur.

Nous citions, dans notre dernier numéro, l'empoisonnement de deux jeunes gens, sur lequel nous n'avions pas de détails précis, nous promettant de revenir sur ce sujet. Voici ce qui est arrivé : Deux commis d'une maison de droguerie de Paris, laquelle jouit d'une bonne réputation, eurent le désir de se purger; ils prirent à cet effet du *tartrate de soude*, fourni à leur maison par un fabricant de produits chimiques. A peine l'eurent-ils avalé, qu'ils éprouvèrent un très-grand malaise, des douleurs atroces survinrent et des vomissements se manifestèrent. Ce prétendu tartrate de soude était un autre sel qui a à peu près la même apparence, c'était de l'*arséniate de soude*. Au bout de quelques heures, l'un des deux jeunes gens était mort et l'autre courait le plus grand danger. La justice est saisie de cette affaire.

Ce triste événement peut et doit influer sur les règlements qui régissent la pharmacie; plus que jamais, nous insistons pour que toutes les précautions qu'exige la sûreté publique soient sévèrement imposées au commerce de la pharmacie et de la droguerie. Dût le pharmacien recevoir d'autres facilités pour l'exercice de sa profession, il est important que tout ce qui regarde les substances toxiques soit l'objet d'une surveillance des plus actives.

Déjà un arrêt du tribunal correctionnel de la Seine a excusé le vendeur qui, par erreur, envoie au phar-

macien une substance pour une autre, et il ressort de cet arrêt, qu'il n'est passible d'aucune peine si cette substance occasionne un empoisonnement suivi de mort, mais que le pharmacien est seul responsable. Des règlements de police obligent aussi le chef de la pharmacie à tenir renfermées dans une armoire dont il a seul la clef toutes les substances qui sont classées au nombre des poisons. Mais n'est-il pas indispensable qu'aussitôt qu'une de ces substances est livrée au commerce, soit dans la droguerie, soit dans la pharmacie, elle soit *immédiatement reconnue et analysée;* puis, qu'elle soit, sans cesse, hors de la portée des employés, à cause des erreurs qu'ils peuvent commettre. En outre, chaque substance de nature dangereuse devrait porter une large étiquette indiquant son nom scientifique et *son nom le plus vulgaire*, étiquette de couleur conventionnelle et particulière, qui ne devrait, sauf les modifications de dimensions, *jamais* abandonner le poison jusqu'au moment où il est employé.

Pour ceux qui connaissent l'organisation des grandes maisons de droguerie, même des plus honorables, on a lieu de s'étonner que de pareils événements ne soient pas plus fréquents. Là, où les magasins sont souvent immenses, où des marchandises sont constamment reçues et expédiées en très-grande quantité, où aucune instruction spéciale n'est exigée des jeunes gens qui sont employés et dont beaucoup sont tantôt dans l'épicerie, tantôt dans la droguerie, il est impossible, si l'on n'adopte pas à l'avenir des mesures plus efficaces et plus sévères, qu'on n'enregistre pas fréquemment de nouveaux malheurs.

Le tartrate de soude dont voulaient se servir les deux jeunes gens qui sont l'objet de cet article, est un sel auquel donnent aisément la préférence ceux qui connaissent les propriétés des médicaments et qui désirent se purger. En effet, c'est un bon purgatif, ayant quelque analogie, lorsqu'il est dissous dans l'eau, avec l'eau de Sedlitz, il réussit bien à la dose de 40 grammes et il a l'avantage de n'avoir pas de saveur désagréable. Mais la méprise était facile ici, à cause de la même apparence des deux sels, celle de la substance purgative et celle de la substance vénéneuse.

L'ignorance des employés de la droguerie va souvent beaucoup plus loin : nous connaissons quelqu'un qui demanda un jour dans une maison de la rue des Lombards, un demi-kilogramme de *sulfate de soude*, et auquel un garçon servit immédiatement la même quantité de *sulfure de potasse*. Ces deux substances n'ont aucun rapport de forme et de couleur : la première est en petits cristaux très-blancs, la seconde en morceaux verdâtres de forme et de dimensions irrégulières; c'est le produit qui sert à préparer les bains sulfureux artificiels : on l'appelle vulgairement *foie de soufre*. L'acheteur connaissait parfaitement la différence des deux médicaments, mais s'il l'avait ignorée, s'il avait fait dissoudre le sulfure de potasse et qu'il eût avalé cette solution comme il voulait le faire avec une portion du sulfate de soude, la mort eût été instantanée, et il n'aurait pas aujourd'hui l'honneur d'écrire ces lignes pour les lecteurs du *Médecin de la Maison*.

A. R.

Sangsues médicinales.

LEUR REPRODUCTION, LEUR NUTRITION, LEUR DIGESTION, LEUR ACCROISSEMENT,

Par M. le docteur EBRARD (*de Bourg*).

Troisième et dernier article.

On a conseillé de placer dans les réservoirs des morceaux de chair, des foies de bœuf, des vessies pleines de sang. J'ai renfermé des sangsues vides dans un grand bacha en pierre mi-plein d'eau ; j'y ai placé ensuite des foies de bœuf, des morceaux de chair. Les sangsues étaient attirées par ces substances, lorsqu'elles provenaient d'animaux récemment tués ; elles y restaient longtemps accolées ; seulement, leur poids n'augmentait pas. Cela était facile à prévoir. Elles vinrent également s'attacher aux vessies pleines de sang ; les plus grosses parvinrent seules à les percer ; elles n'absorbèrent qu'une petite quantité de sang.

Un autre moyen m'a mieux réussi, c'est celui qui, selon M. Fabert, est mis en usage par les éducateurs de la Hongrie. De douze sangsues que je renfermai plusieurs fois dans un grand bacha ayant trois à quatre pieds de diamètre, un quart, un tiers, une moitié même venaient sucer des caillots de sang que je plaçais et laissais au fond de l'eau pendant vingt-quatre heures. Elles absorbaient une quantité de sang égale à une ou deux fois leur poids. Les éducateurs de la Hongrie, pour attirer les sangsues, agitent l'eau pendant un moment autour des caillots, lesquels sont placés sur des planchettes.

J'ai conseillé de pêcher chaque année (une pêche annuelle suffirait, comme je le démontrerai plus tard) le plus grand nombre des sangsues des réservoirs et des étangs, et de les y replacer ensuite, après

les avoir fait gorger dans des pots contenant du sang. C'est ce procédé qu'emploie Michallet, auquel la société d'encouragement a décerné une médaille de 100 fr. ; c'est celui que les marchands de sangsues mettent en usage pour rendre *marchandes* les sangsues qui n'ont pas la taille voulue.

Lorsqu'on approfondit une question, elle se présente bientôt avec une foule de données d'abord inaperçues. Ainsi, après avoir conseillé de gorger les sangsues, il m'a paru nécessaire d'indiquer les meilleurs moyens de pratiquer cette opération. Pour les connaître, j'ai été moi-même obligé d'avoir recours à plusieurs expériences.

Ces expériences m'ont amené à préconiser comme méthode de gorgement, le procédé employé par les marchands pour augmenter le poids des sangsues, leur immersion dans un vase plein de sang. Une immersion de trois heures sera suffisante pour les filets; elle devra être de six à huit heures pour les grosses sangsues. Si des sangsues meurent souvent après avoir pompé une grande quantité de sang, je crois que cet accident n'arrive que lorsque le sang est altéré, par exemple, quand il n'est pas récent, ou quand il provient d'un malade. C'est pour n'avoir pas fait cette différence, que des auteurs ont blâmé l'usage de nourrir les sangsues avec du sang. « Je ne pense pas, a dit récemment un d'eux, M. Fermont, que le sang des animaux à sang chaud soit pour elles un aliment bien sain ; sans doute elles percent la peau des animaux pour se gorger de leur sang, mais c'est plutôt un mouvement instinctif qu'un besoin de se nourrir. » Et qu'est-ce donc qu'un mouvement instinctif, si ce n'est un mouvement non raisonné qui porte les animaux à faire ce qui convient à leur nature? Les pêcheurs n'ont-ils pas reconnu que les sangsues étaient plus nombreuses là où le bétail va pâturer?

Une précaution des plus importantes est de se servir de sang récent, et même de sang provenant d'un animal bien portant.

On devra briser les caillots en morceaux, de la grosseur d'un œuf environ. On reprendra les sangsues, en lavant ensuite les caillots à grande eau sur un tamis. Il faudra s'assurer avec la main qu'aucune ne reste dans les caillots, car il en est qui s'y cachent entièrement.

Lorsqu'on placera dans une pièce d'eau des caillots de sang, il faudra les mettre le soir et les retirer le lendemain ou le surlendemain matin, selon que la température régnante sera plus ou moins chaude. Le printemps sera l'époque la plus convenable.

DE LA DIGESTION CHEZ LES SANGSUES. — La digestion d'une sangsue médicale dure six mois selon Roger, un an suivant Knoltz et Blainville, un an et demi suivant Kuntermann, et deux ou trois ans selon d'autres auteurs. Ne sachant auquel auteur avoir foi, j'ai encore eu recours, en cette circonstance, à l'expérimentation.

Ayant constaté le poids de vingt sangsues, je les ai mises chacune pendant six heures dans un verre contenant des caillots de sang. Je les ai pesées ensuite de nouveau, et je les ai placées isolément dans des verres contenant soit de l'eau, soit de la terre et de la mousse. Tous les mois j'ai noté la diminution opérée dans leurs pesanteur.

Lorsque le 15 juin, c'est-à-dire un mois après le gorgement de ces sangsues, je reconnus qu'elles avaient subi une diminution égale au tiers, et même chez l'une, aux quatre cinquièmes du poids du sang qui avait été absorbé, je crus que la digestion était beaucoup moins lente chez ces annélides que les auteurs ne l'avaient pensé. J'étais dans l'erreur. En effet, si pendant le premier mois on observe une diminution si considérable dans le poids des sangsues, elle est extrêmement faible pendant les mois qui suivent. Il est probable que dans le premier mois, elle a lieu aux dépens des parties liquides du sang, et qu'ensuite elle s'opère aux dépens des parties solides. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que la diminution si considérable pendant les premières semaines n'est jamais précédée par l'expulsion de matières excrémentielles, tandis que pendant les mois qui suivent, toute diminution dans le poids des sangsues, quelque faible qu'elle soit, est inséparable d'une expulsion de matières fécales.

Cette diminution si grande du poids des sangsues pendant les trois ou quatre premières semaines qui suivent leur gorgement, explique une assertion en apparence bien singulière des marchands de sangsues de Paris. Le plus grand nombre soutiennent ouvertement qu'ils ne pourraient sans se ruiner s'abstenir de gorger les sangsues destinées à la vente. Les sangsues, en effet qu'on, achète à l'étranger ayant presque toujours été gorgées quelques heures avant la vente, décroissent considérablement entre les mains des acheteurs, de sorte qu'ils sont obligés, pour leur rendre leur premier poids, poids factice il est vrai, de leur faire subir un nouveau gorgement. C'est ainsi que la fraude engendre la fraude.

La diminution du poids des sangsues pendant le premier mois est aussi considérable chez les sang-

sues qui ont sucé des caillots de sang provenant des bœufs ou des veaux que chez celles qui ont absorbé du sang liquide par suite de leur application à des malades.

Chez les filets, elle n'est pas plus prompte pendant les premiers mois que pendant ceux qui suivent, si ce n'est lorsqu'ils sont gorgés par la piqûre des grenouilles et des lézards d'eau.

Le sang des batraciens séjourne moins longtemps que celui des mammifères dans les organes digestifs.

Elle est la même chez les sangsues qui sont tenues dans de la terre et chez celles qui sont tenues dans de l'eau. Elle est moins marquée chez celles qui sont tenues dans un lieu froid.

La digestion des sangsues est d'ailleurs beaucoup plus rapide pendant les mois chauds, les mois d'août et de juillet, qu'en tout autre temps. Elle l'est surtout lorsque les sangsues posent des cocons. Aussi une des sangsues de mes expériences perdit 21 décigrammes de son poids dans le mois de juillet : elle avait fait deux cocons.

Je rappellerai le fait de ces deux sangsues qui gorgées le 7 juillet 1850 et pesant encore 38 grammes 5 centigrammes le 10 mai 1851, étaient réduites à la pesanteur de 21 grammes vers la fin de septembre. Le sang qu'elles contenaient avait été employé à la formation de douze cocons.

Hors l'époque de la pose, les sangsues vaches digèrent un peu moins vite que celles de grosseur moyenne.

Le 13 juillet, j'appliquai sur mon bras dix des sangsues qui avaient été gorgées le 15 mai; deux seulement piquèrent; enfin, quatre mois après leur gorgement, toutes celles qui restaient piquèrent. Elles attaquaient la peau assez promptement; mais elles l'entamaient avec tant de ménagement, qu'elles avaient fait une morsure profonde avant que je sentisse la douleur.

Quelques-unes de ces sangsues paraissaient vides le cinquième ou le sixième mois à partir de leur gorgement. Leur corps ne faisait sentir aucune fluctuation sous la pression des doigts. Refoulé d'avant en arrière, il ne faisait apercevoir aucune tumeur en arrière de l'œsophage. Malgré ces signes extérieurs, deux d'entre elles, que j'ouvris vers le douzième mois, contenaient encore un peu de sang noirâtre et poisseux dans les dernières cavités intestinales. Sept de ces sangsues gorgées le 15 mai 1850, que je possédais encore au mois de novembre 1851, furent placées dans l'eau vinaigrée. Cinq rendirent une certaine quantité de sang; deux seulement étaient entièrement vides.

Le travail de la digestion a duré plus de dix-huit mois chez la plupart de ces sangsues; il est probable qu'il n'aurait pas été complet avant deux ans et demi. Aussi, sans vouloir assurer que cette fonction n'est pas plus prompte chez les sangsues vivant dans des pièces d'eau de grande étendue, regardé-je comme certain qu'il sera suffisant, pour le développement et la multiplication des sangsues, de les gorger une fois par an.

EFFETS DE LA PRIVATION D'ALIMENTS SUR LES SANGSUES. — A l'exception des filets, les sangsues peuvent vivre très-longtemps sans absorber aucune nourriture. J'ai conservé pendant deux ans dans un vase, que je remplissais d'eau de puits, des sangsues qu'on avait fait dégorger après les avoir appliquées ; elles restaient au fond de l'eau recourbées en demi-cercles, couchées sur le côté. Appliquées de nouveau, elles absorbèrent une grande quantité de sang.

ACCROISSEMENT DES SANGSUES. — Les marchands établissent, relativement au volume des sangsues, les distinctions suivantes :

Les filets pesant de. . . .	0,40	à	0,45 gramm.
Les petites moyennes. . .	0,62	à	0,75
Les grosses moyennes. .	1,12	à	1,25
Les grosses.	1,50	à	3,00
Les vaches.	4,05	à	12,00

Selon M. Moquin, les filets seraient âgés de un à cinq ans, les petites moyennes de huit à douze ans, etc. Mes propres observations, tout en me prouvant que ces données sont tout à fait inexactes, ne me permettent pas d'établir d'une manière certaine quelles sont les phases du développement des sangsues. Mais deux faits que j'emprunterai, l'un au Mémoire de M. Fermond, l'autre au Bulletin de la Société d'Encouragement, éclaircissent les deux points les plus importants de l'histoire des sangsues, concernant leur accroissement, savoir : 1° l'âge auquel une jeune sangsue commence à être bonne pour l'usage médical; 2° l'âge auquel une jeune sangsue devient apte à la reproduction.

DE L'AGE AUQUEL LES FILETS DEVIENNENT PROPRES A L'USAGE MÉDICAL. — Au printemps de 1845, M. Formond avait ensemencé un bassin de l'hospice de la Salpêtrière. Au mois de juillet et d'août 1846, il recueillit cent filets provenant de la pose de l'année précédente; pesés avec soin, ils donnèrent le poids exact de 14 grammes, ce qui fait en moyenne 14 centigrammes pour le poids de chaque sangsue d'un an. (A la fin de juin de 1850, le sieur Avich m'a ap-

porté des filets noirs provenant de quatre sangsues noires qu'il avait placées durant l'hiver de 1848, dans une serre lui appartenant ; ils pesaient réunis 65 centigrammes.)

Aux mois de juillet et août 1847, M. Fermond recueillit, dans le même bassin de la Salpêtrière, cent jeunes sangsues qu'à leur couleur il reconnut ne point appartenir à la pose de l'année précédente. Elles pesaient 122 grammes, soit 1, 22 centigrammes pour le poids de chaque sangsue.

Les sangsues écloses dans le bassin de la Salpêtrière seraient, d'après ce calcul, parvenues en deux ans au poids des sangsues grosses moyennes. J'aurais été porté à penser que dans cet espace de temps elle n'atteignent que le volume de sangsues dites moyennes ; car ces deux filets noirs dont j'ai parlé, filets âgés d'un an, ayant été gorgés de sang le 15 juillet, ne pesaient un an après que 7 décigrammes, le poids des sangsues petites moyennes. Il est vrai qu'ils avaient été tenus dans un bocal.

Les jeunes sangsues atteindraient donc dans le courant de leur troisième année le volume auquel ces annélides sont employés généralement en médecine.

DE LA LONGÉVITÉ DES SANGSUES. — Il est impossible de préciser à quel âge les sangsues atteignent leur plus grand développement. A considérer les poids des filets âgés d'un an, 15 centigrammes, le poids de quelques sangsues vaches m'amène à penser que l'existence des sangsues dépasse le terme de vingt ans qui leur a été assigné par M. Johnson.

Blessures des yeux par les capsules fulminantes.

Au moment où la capsule d'un fusil à percussion vient à faire explosion, il arrive souvent que des fragments de cuivre viennent à se détacher et sont lancés de différents côtés. Lorsque ces morceaux de cuivre se logent seulement dans la peau de la joue de celui qui tient le fusil, il en résulte peu d'inconvénients : une petite inflammation locale survient, le corps étranger peut être souvent extrait avec facilité, ou bien il est entraîné, au bout de quelque temps, par une légère suppuration qui laisse, il est vrai, après elle une petite cicatrice. Mais, dans d'autres circonstances, la capsule produit des désordres beaucoup plus graves ; c'est sur le globe de l'œil lui-même que le fragment vient frapper, et de là des suites quelquefois très-sérieuses.

Un médecin allemand, M. le docteur Heidenreich, vient d'appeler l'attention des chirurgiens sur ces sortes d'accidents. Dans ce travail, qui a été traduit par M. le docteur Binard, il raconte l'histoire de deux malades dont les yeux ont été blessés par l'explosion des capsules fulminantes ; les fragments pénétrèrent jusque dans l'intérieur de l'œil en perforant ses enveloppes, et ne purent être extraits par aucun moyen chirurgical. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois, et lorsque chacun des malades eut un œil complétement détruit, qu'on put alors obtenir le corps étranger. Cela est facile à comprendre : la délicatesse de l'organe de la vision et l'irrégularité des morceaux de cuivre qui non-seulement déchirent l'œil, mais s'y accrochent à l'aide de leurs aspérités, sont des obstacles presque invincibles pour le chirurgien le plus habile.

Pour que la vue soit compromise par une pareille cause, il n'est pas toujours indispensable que l'œil soit lacéré ; la violente contusion que produit le morceau de cuivre lancé par la poudre fulminante, suffit à faire perdre l'usage de l'œil ; l'exemple suivant le prouvera suffisamment :

Un de nos amis d'enfance, le jeune D..., grand amateur de jeux bruyants, et auquel on avait l'imprudence de laisser entre les mains des capsules de chasse, s'amusait souvent à produire leur explosion en les plaçant sur une pierre et en les frappant d'un marteau. Un jour, sa mère, impatientée par le bruit des détonations successives, l'invitait à cesser, et l'enfant indocile crut faire une espiéglerie en percutant à la fois deux capsules qu'il avait placées l'une sur l'autre. L'œil droit fut contusionné, et de cet accident, auquel on fit d'abord peu d'attention, résulta l'amaurose ou paralysie complète de l'œil, que rien ne put guérir.

Plus tard, lorsque l'enfant grandit, c'était chose pénible à voir que ce jeune homme remarquablement beau, dont un œil était terne et l'autre brillant et intelligent, ce qui donnait à sa physionomie un aspect étrange.

On a imaginé, depuis quelques années, d'employer pour la chasse des capsules fendues à plusieurs endroits sur toute leur hauteur, et l'on a, par ce moyen, considérablement diminué les accidents qui nous occupent. Cependant, s'ils venaient à se produire, il est bon de savoir ce que l'on doit faire, en attendant les secours de l'homme de l'art : D'abord, extraire le corps étranger avec les doigts ou avec de petites pinces, dans le cas *seulement* où il serait très-peu enfoncé ; ensuite, appliquer en per-

manence des compresses d'eau froide. Lorsque le morceau de cuivre est profondément logé, de même que dans le cas de contusion simple, c'est encore à l'application du froid que l'on doit avoir recours, en attendant les soins qui doivent suivre.

Strabisme nerveux. — Guérison.

M. le docteur A. Lebreton a publié dans les journaux scientifiques une observation excessivement intéressante : il s'agit d'un malade qui vint à *loucher* tout à coup, sous une influence morale. Ce fait peut être rapproché de celui qui appartient à M. le professeur Roux, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris. Tout le monde médical sait que l'habile opérateur a louché pendant de nombreuses années, et que plus tard, pour se débarrasser de cette difformité, il n'eut recours ni aux moyens médicaux, ni aux moyens opératoires. De même que dans l'observation qui précède, la maladie fut causée par l'influence morale, de même la guérison de M. Roux fut obtenue par ce moyen. Il *voulut* cesser de loucher, et à l'aide de cette ferme volonté, il parvint à se guérir.

Voici l'observation de M. Lebreton :

M. L., âgé de 28 ans, d'un tempérament lymphatique, vit son avenir social détruit par des événements politiques. Dès ce moment, il tomba dans une grande mélancolie. M. L. a des idées religieuses qui le portent à la retraite ; il a été toute sa vie occupé d'études sérieuses, et, dans ces derniers temps, pour occuper son esprit, il s'est livré avec une ardeur excessive à l'étude de la langue allemande. Il est resté trois mois de suite enfermé dans son appartement, et il est facile de comprendre que sa disposition à l'hypocondrie n'a pu que s'augmenter par cette application de l'esprit et cette réclusion absolue.

Il y a deux mois, il fut fort effrayé, à son réveil, en s'apercevant qu'il y avait une altération telle dans sa vision qu'il voyait les objets doubles et confus. Il éprouvait en même temps une douleur vive au sommet de la tête, il se leva, et ce ne fut qu'avec peine qu'il parvint à l'extrémité de son appartement. Là, il s'aperçut que ses yeux présentaient un strabisme complet, qu'il *louchait*, en un mot ; les deux pupilles, surtout la gauche, se cachaient sous l'angle interne des yeux. Je fus appelé près de lui, je n'avais que peu de questions à lui faire, je connaissais sa vie ; j'interrogeai son pouls, nul désordre dans la circulation ; j'examinai ses organes, tout était dans l'état normal, excepté les yeux et le trouble qui en résultait.

Je fus convaincu que c'était un état purement nerveux ; j'ordonnai un bain tiède d'une heure de durée, avec affusion continuelle d'eau froide sur la tête, sortie en voiture, le malade étant hors d'état de marcher ; nourriture plus succulente que d'ordinaire. Le malade pouvait lire en tenant un de ses yeux fermé ; je conseillai la lecture d'un livre amusant, mais ne nécessitant point une grande application d'esprit. Tout fut exécuté avec l'exactitude qui est propre aux hypocondriaques. Le lendemain matin, le malade était mieux, son mal de tête avait disparu, son strabisme était diminué, mais il ne pouvait point encore se conduire. Les mêmes moyens furent continués, et, me défiant de sa tendance aux études sérieuses, j'exigeai, quoiqu'il ne sût point dessiner, qu'il copiât des images. Quatre jours de ces moyens combinés ont amené une guérison complète.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUEL DU BAIGNEUR AUX EAUX DE PLOMBIÈRES, *par le docteur* VINCENT DUVAL.

Le travail de M. le docteur Vincent Duval n'est point un traité *ex-professo*, mais seulement le résumé des observations recueillies par lui pendant la durée de son inspection. 474 malades ont été traités pendant cette saison ; et c'est sur cette large base que sont posées les conclusions pratiques que l'auteur a su formuler. Les malades soumis à l'action des eaux étaient atteints, ceux-ci de rhumatismes ou de la goutte, ceux-là de gastrites ou de gastro-entérites ; les uns de lésions du centre nerveux, les autres de maladies des articulations ; la liste comprend également des chloroses, quelques maladies de peau et des fièvres intermittentes rebelles. Sous le point de vue des maladies traitées et des guérisons obtenues, le travail de M. Vincent Duval n'offre rien de vraiment neuf ; il y a longtemps que la réputation de ces eaux est faite.

Mais il est un point sur lequel nous devons plus particulièrement appeler l'attention.

L'analyse chimique est généralement prise comme point de départ pour l'appréciation de l'action thérapeutique. Ce mode de raisonnement donne parfois des résultats remarquables ; mais dans le cas actuel il était complétement en défaut. En effet, tandis que les iatro-chimistes attribuaient gratuitement certaine

propriété aux eaux de Plombières, les praticiens affirmaient que ces mêmes eaux convenaient dans un grand nombre d'autres maladies. Il y avait donc une inconnue qui dictait les jugements contraires. L'observation directe, confirmée par les expériences délicates de la chimie moderne, est venue donner raison aux praticiens.

Le 7 et le 9 juillet, M. le docteur Duval prit des bains de deux heures, en ayant soin de boire cinq à six verres d'eau. Le pouls, vers la fin de chaque bain, avait perdu dix pulsations à la minute : « En sortant « de l'eau, dit le Dr Duval, j'avais la tête lourde avec « céphalagie, lassitude générale, tremblement dans « les membres, sensation pénible à l'estomac, ra- « lentissement et affaiblissement de la circulation. » Il existait donc un agent débilitant dans cette eau. Mais quel était cet agent? Il a suffi, pour le savoir, de traiter, par l'appareil de Marsh, l'eau réduite par l'évaporation au dixième de son volume. Cette opération a fourni la preuve incontestable de la présence de l'arsenic dans les eaux de Plombières.

A cette nouvelle j'ai entendu des gens du monde se récrier : « Comment, des eaux avec de l'arsenic? n'est-ce pas effrayant? ne convient-il pas de renoncer à jamais à ces eaux empoisonnées? » J'ai dû rassurer ces personnes pusillanimes en leur affirmant que la médecine employait fort souvent l'arsenic à la dose de 5 à 6 centièmes de grain, et que ce précieux médicament donnait d'excellents résultats. J'ajoutai aussi que en médecine on avait soin de cacher le redouté médicament sous une fausse étiquette, et que cette précaution seule suffisait pour laisser le malade dans la plus entière sécurité. Sans partager les craintes chimériques des gens du monde, ni la confiance peut-être trop grande de l'auteur du *Manuel* dans l'action de l'arsenic, je regarde ce médicament comme l'agent fondamental des eaux de Plombières.

La découverte de l'arsenic dans les eaux est un service rendu à la science; elle ramènera à Plombières un grand nombre de malades qui s'en étaient éloignés par les analyses connues.

Le *Manuel du baigneur* résume assez bien ce qu'il est nécessaire de savoir pour prendre les eaux avec fruit. Il est fâcheux d'y rencontrer une petite lacune relative à l'hygiène; mais c'était d'une difficulté peut-être insurmontable. Aussi nous ne faisons pas un crime à l'auteur d'avoir préféré garder le silence sur un sujet difficile plutôt que de faire un mauvais chapitre qui aurait inspiré de la confiance aux ignorants, et qui, en définitive, n'aurait été utile à personne.

Dr Bourdin.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Sourds-muets. — M. le docteur Blanchet, qui s'occupe avec une persévérance des plus opiniâtres et des plus éclairées de l'amélioration du triste sort des sourds-muets, vient de faire une nouvelle communication à l'Académie des sciences qui prouve, d'après les faits qu'il a observés en Allemagne, que l'on peut rendre la parole au plus grand nombre de ces infortunés. Longtemps on a cru que si l'on pouvait faire articuler des mots aux sourds-muets, la langue française se refusait à cette possibilité; mais cet habile praticien a fait connaître les résultats obtenus dans un établissement belge, où les sourds-muets de naissance parlent indistinctement le français et le flamand.

Il résulte des observations de M. Blanchet :

1° Que les sourds-muets, à l'étranger comme en France, sont presque tous des individus atteints de surdité.

2° Que l'appareil vocal du sourd-muet et celui du parlant, à de rares exceptions près, sont aussi régulièrement organisés l'un que l'autre.

3° Que, dans tous les cas ou l'appareil auditif ne peut être traité avec succès, toujours, ou presque toujours, il est possible à l'appareil vocal d'entrer en fonctions sous l'influence, non plus de l'excitation auditive, mais de l'excitation visuelle imitative, et, au moyen de l'impression tactile des ondes sonores, la parole du sourd-muet qui entend restant toutefois incomparablement plus nette, plus intelligible que celle du sourd-muet privé de l'ouïe.

4° Que si l'étude de la parole a été jusqu'à présent si peu cultivée en France, on peut en trouver la cause dans les efforts, en quelque sorte exclusifs, de l'abbé de l'Epée, au début de son apostolat, pour détruire les préjugés qui avaient fait regarder longtemps le langage parlé comme indispensable au développement de l'intelligence. En démontrant, *à priori*, que le *signe mimique* est pour le sourd-muet ce que le *signe vocal* est pour le parlant, et que l'un conduit tout aussi naturellement que l'autre à l'instruction, l'abbé de l'Epée n'a jamais eu la prétention d'interdire la culture de la parole à ses enfants adoptifs. Ce qu'il a voulu prouver seulement, c'est que les mots de nos langues articulées ou écrites ne sont qu'arbitrairement et conventionnellement les représentants des idées, et la preuve, c'est que, quelques années après être rentré dans la carrière de l'enseignement et avoir triomphé des préjugés dont ces malheureux étaient alors les victimes, il dirigea tous

ses efforts et toutes ses recherches vers un art peu connu en France, celui au moyen duquel on peut arriver à leur apprendre la parole. Malheureusement cet habile instituteur n'eut pas le temps de réaliser sur ce point toutes ses vues charitables ; il fut enlevé trop tôt à la religion, à la patrie, à l'humanité.

5° Que le dialecte de tel ou tel pays n'est pas pour lui un obstacle invincible. C'est tout au plus une difficulté qu'il est presque toujours possible de vaincre.

6° Que les lésions organiques de l'appareil auditif chez les sourds-muets belges et allemands, à part certains vices primordiaux de conformation, d'arrêts de développement ou d'absence d'organes, ne sont pas différentes de celles que l'on rencontre dans la surdité sans mutisme.

7° Qu'il est possible de doter presque tous les sourds-muets de France de la parole et de la faculté de la lire sur les lèvres (sont exceptés les sourds-muets idiots, les individus atteints de paralysie des membres supérieurs et de cécité).

8° Et qu'un sourd-muet sur quatre ou cinq, dans l'état actuel de la science, est susceptible de recouvrer l'ouïe et la parole de manière à pouvoir s'en servir dans ses relations.

Choléra. — M. Bouvier a lu à l'Académie de médecine un travail statistique sur le choléra dans la ville de Paris. Il résulte de cette statistique, suivant lui, que les deux seules circonstances qui favorisent d'une manière très-marquée l'action de la cause cholérigène sont l'encombrement et la misère.

Hygiène. — M. Fourcault a communiqué, sous le titre d'*Hygiène sociale*, un Mémoire à l'Institut. Il se propose dans ce travail de faire connaître les moyens d'empêcher la dégénération physique et morale de l'espèce humaine. Ces moyens sont :

1° Des écoles de gymnastique et de natation établies sur les grands fleuves et sur le littoral de la mer ;

2° Des dispensaires de gymnastique ;

3° La gymnastique clinique ;

4° Des hôpitaux agricoles et des succursales maritimes ;

5° Des établissements publics réunissant les procédés simples et économiques de l'hydrothérapie, les étuves sèches, humides, les eaux minérales artificielles.

Aliénation mentale. — M. Belhomme a exposé à la Société de médecine pratique quelques idées sur plusieurs cas de folie causée par les changements politiques et les commotions vives venant frapper des individus déjà prédisposés. J'ai vu, dit M. Belhomme, une demoiselle, âgée de quarante-trois ans, devenir folle en apprenant certaine arrestation qui a suivi l'acte du 2 décembre. Un individu fut tellement satisfait de ce coup d'Etat, que ses facultés intellectuelles en ont été profondément modifiées. Sa mémoire a disparu ; de loquace qu'il était, il est devenu impuissant à coudre deux phrases ensemble ; les mots lui échappent, il ne peut plus les retrouver, et se met en fureur de ne pouvoir parler. Aujourd'hui, une certaine amélioration est survenue ; la mémoire a reparu en partie ; mais la lecture d'un journal ou une lettre à écrire sont choses tout à fait impossibles. Je citerai un autre fait de folie par commotion subite. Un homme employé à l'ambassade d'Autriche, et adonné depuis longtemps à des excès alcooliques, se persuade qu'il doit gagner le lingot d'or. Le tirage a lieu ; son rêve n'est pas réalisé ; il devient fou.

Ces faits de folie survenant sous l'influence de commotions violentes et rapides sont assez communs, ajoute M. Belhomme, et, depuis vingt ans, chaque émeute a fourni un contingent aux maisons d'aliénés. Mais en général, en pareil cas, les personnes atteintes offraient, depuis plus ou moins longtemps, certaines prédispositions.

Ces cas de folie, qui sont au nombre de trois, indiquent que cette maladie peut survenir à la suite d'une vive satisfaction, ou par une cause inverse. En effet, l'une de ces maladies a été causée par la joie, et les deux autres par le chagrin.

Lors des événements politiques, a ajouté encore ce spécialiste, la folie se manifeste plutôt parce qu'une place a été perdue, parce qu'un avenir est sacrifié, ou par frayeur ; il s'agit presque toujours d'une folie aiguë ; parfois un épisode a eu lieu qui a frappé l'imagination de l'aliéné et qui est sans cesse présent à son esprit. Ainsi, une dame avait vu emporter d'assaut un poste militaire ; devenue folle furieuse, elle avait toujours devant les yeux les soldats qui venaient pour l'assassiner.

M. Guersant a cité un fait analogue à ceux-ci. Après le 2 décembre, un homme exalté se persuade que des personnes influentes dans le ministère, et le chef de l'Etat lui-même, vont lui donner une place importante. Cet homme est aujourd'hui à Charenton.

Corps étrangers dans les voies digestives. — Cheveux avalés. — Une jeune servante, âgée de vingt-trois ans, aujourd'hui pâle et délicate, mais jadis fortement constituée, fut admise, le 16 novembre 1851, dans l'hôpital de Middlesex et confiée aux soins du docteur Crawford. Elle contracta à treize ans, dans un parfait état de santé, l'habitude de s'arracher des cheveux, de les mettre dans sa bouche, de les mâcher, et enfin de les avaler. Elle continua ainsi pendant quatre à cinq mois ; mais, ayant été réprimandée, elle perdit alors cette habitude, qu'elle n'a point reprise depuis cette époque. Bientôt après cependant, elle commença à souffrir dans les fausses côtes du côté gauche, ainsi que dans l'estomac. Elle fut traitée de différentes manières et entra dans plusieurs hôpitaux et dispensaires pendant plusieurs années, car personne, ni elle, ne se doutait de l'origine de son mal. On constatait une tumeur dans le voisinage de la rate ; il y avait de la douleur dans cette région, et l'a-

maigrissement devenait sensible. A la fin, elle fut prise de vomissements et rejeta, avec d'autres matières, une concrétion de la grosseur d'une noix et contenant des cheveux dans son intérieur. On y fit peu d'attention; mais, quelques jours après, elle rejeta, également par le vomissement, une autre concrétion beaucoup plus grosse, et ce fut alors qu'on commença à être éclairé sur la nature de sa maladie. Environ deux mois plus tard, cette fille rendit par les selles un paquet de cheveux, et, depuis cette époque, sa santé s'est peu à peu rétablie.

Autre fait : Dents artificielles avalées. — Le docteur Scots Alisan fut consulté le 12 mars 1850 par une dame, âgée d'une quarantaine d'années, et douée d'une bonne constitution. Elle lui apprit qu'elle portait habituellement dans la bouche une plaque d'or, sur laquelle étaient fixées plusieurs dents artificielles; mais à l'époque de l'accident dont nous allons parler, trois dents seulement étaient fixées sur cette plaque. Dans la première semaine de janvier, la plaque d'or se détacha de sa mâchoire pendant son sommeil et fut avalée ainsi que les dents qu'elle retenait. Le lendemain, lorsqu'elle voulut prendre de la nourriture, il lui sembla que le bol alimentaire s'arrêtait dans son gosier. Quelques jours après, elle éprouvait une sensation pénible dans la région épigastrique. Elle était depuis deux mois dans cet état, n'éprouvant pas de douleurs vives, ni d'accidents dignes d'être notés. Les digestions étaient bonnes, et il semblait qu'il ne se passait rien d'insolite chez elle. Cependant, elle eut recours à quelques purgatifs pour expulser le corps étranger. La légère douleur qu'elle éprouvait vers le pylore se dissipa au commencement d'avril, après avoir pris des pilules appropriées à sa situation. Le 10 mai, elle éprouva de la pesanteur à l'anus, et enfin expulsa le corps étranger sans douleur et sans peine.

Le docteur Scots vit cet appareil, qui consistait en une plaque métallique, semblable à de l'or, et auquel trois dents étaient fixées. Il était de forme circulaire, inégal, pointu et rugueux sur ses bords. Sa disposition et l'absence d'un certain nombre de dents dans les alvéoles en rendaient la surface tranchante et très-propre à déchirer les parties molles avec lesquelles ce corps étranger a dû se trouver en contact. Il avait près de deux pouces de largeur, et l'on comprend difficilement comment il a pu traverser tout le tube digestif sans causer de lésion plus ou moins grave.

Pharmacie. — Affaire judiciaire. — Trois pharmaciens ont été dernièrement appelés au tribunal pour répondre à l'action intentée contre eux par le ministère public, à l'occasion d'une contravention constatée par le jury médical du département. Il s'agissait de vente de laudanum sans indication d'emploi, bien que ce médicament eût été délivré sur ordonnance de médecin.

Le tribunal, par un jugement longuement motivé, a déclaré qu'il n'y avait point eu contravention, et a renvoyé les prévenus sans dépens.

Empoisonnement par un sel de plomb. — La dame Laroche s'était rendue, il y a quelques jours, chez son fils, qui tient, rue Popincourt, un établissement de marchand de vins. Elle venait de faire une longue course et se plaignait d'avoir chaud. Son fils lui ayant offert du vin de Bordeaux, elle répondit qu'elle préférait du cidre. Il alla en chercher à sa cave, et la dame Laroche en but environ une demi-bouteille.

Quelques instants après, elle éprouva des coliques tellement violentes, qu'on dut sur-le-champ recourir à l'intervention d'un médecin. Dès son arrivée, le docteur reconnut tous les symptômes d'un empoisonnement par l'acétate, de plomb et dirigea dans ce sens ses prescriptions. Malgré l'administration de médicaments énergiques, les progrès de l'intoxication ne purent être enrayés, et, dans la soirée, la malade expirait.

Une information judiciaire vient d'être commencée sur cet événement. Le cidre qui paraît l'avoir causé va être soumis à l'analyse. Du reste, ce qui doit complétement rassurer toutes les personnes qui font usage de cette boisson, c'est que le quartaut que possédait le sieur Laroche avait été acheté par lui avant l'accomplissement des mesures prises par l'autorité pour sauvegarder la santé publique.

FORMULES.

POTION VERMIFUGE — *(Cruveilhier).*

Prenez :	Follicules de séné.....	de chaque : 4 grammes.
	Rhubarbe.....	
	Semen-contra.....	
	Aurone.....	
	Mousse de Corse.....	
	Fleurs de tanaisie.....	
	Petite absinthe.....	

Faites infuser à froid dans 250 grammes d'eau. Passez. Sucre, quantité suffisante pour un sirop, dont on prendra une cuillerée à bouche le matin, pendant trois jours.

M. Cruveilhier ayant eu plusieurs fois occasion d'observer que telle des substances vermifuges agit plus particulièrement dans un cas, et telle autre dans un autre, et d'une autre part, bien convaincu de l'impossibilité de distinguer, *à priori,* ces cas les uns des autres, a pensé qu'un vermifuge composé produirait des effets bien plus constants qu'un vermifuge simple, et l'événement a dépassé ses espérances.

Cette formule, qu'il a employée un nombre considérable de fois, a fait rendre à certains enfants jusqu'à soixante ascarides lombricoïdes dans une matinée.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 mai 1852. Paraissant tous les quinze jours 2e Année. N° 45.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des vers intestinaux (5e *et dernier article*). — De l'alopécie, ou chute des cheveux, et causes qui la produisent, les moyens d'y remédier. — Moyen facile d'extraire des corps étrangers engagés dans l'oreille. — Soins des nouveau-nés, hygiène, éducation morale et physique des enfants (3e *article*). — Comment on remédie à une blessure des artères intercostales. — Bibliographie : Traité pratique et raisonné de l'emploi des plantes médicinales indigènes. — Variétés et nouvelles. — Formules : Mixture vermifuge ; — tisane de bourrache.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MAI 1852.

Les maux de gorge, les rhumatismes et quelques cas d'apoplexie, voilà ce que l'on a observé pendant cette quinzaine. Mais une maladie épidémique qui sévit en ce moment à Paris et dans ses environs, ainsi que dans beaucoup d'autres localités de la France, est la rougeole. Une quantité considérable d'enfants en sont atteints, et l'épidémie actuelle présente cette année un ensemble de symptômes plus graves que ceux qui appartiennent ordinairement à cette maladie. En ce moment les rougeoles se compliquent très-facilement de fluxions de poitrine, et lorsque cette dernière maladie succède à la rougeole, elle a presque toujours un cachet de gravité particulier. Lorsque l'éruption est en pleine activité, le plus petit refroidissement suffit souvent pour déterminer l'inflammation du poumon; nous avons vu dernièrement un jeune enfant qui a failli mourir à cause de cette complication. Les précautions les plus grandes doivent être prises, et nous rappelons les conseils que nous avons donnés sur cette maladie. (*Méd. de la Maison*, n° 1.)

La vaccine est encore assez négligée pour que l'on observe encore de véritables épidémies de petite vérole : c'est ce qui arrive à l'Hôtel-Dieu de Paris depuis plusieurs mois, et notamment depuis le mois de janvier 1852. Nous ne saurions trop rappeler aux habitants des campagnes que la saison actuelle est très-favorable à la vaccination, et que celui qui néglige cette précaution envers son enfant est presque criminel.

DES VERS INTESTINAUX.

(5e ET DERNIER ARTICLE.)

Le traitement du *tænia* ou *ver solitaire* a toujours été, ainsi que nous l'avons déjà signalé, l'une des grandes branches d'exploitation du charlatanisme. Il est même arrivé que les gouvernements ont acheté fort cher certains remèdes secrets qui n'ont pas tardé à perdre leur prestige lorsqu'ils ont été connus.

L'un des remèdes qui ont eu le plus de célébrité est celui de la veuve Nouffer, qui fut acheté par le gouvernement français vers la fin du dix-huitième siècle; la base de ce traitement était la racine de fougère mâle, réduite en poudre et administrée chaque matin pendant plusieurs jours, à la dose de huit à douze grammes ; deux ou trois heures après, la veuve Nouffer faisait prendre un purgatif pour hâter l'expulsion du ver empoisonné par la poudre de fougère. Ce traitement, qui est efficace et peu coûteux, a été employé dans ces derniers temps par des praticiens de mérite.

L'essence de térébenthine, l'huile empyreuma-

tique de Chabert, la cévadille, l'éther, l'écorce de la racine du mûrier noir, le zinc porphyrisé, la limaille d'étain de Cornouailles, le calomélas, le sulfate de potasse, l'huile douce de ricin, les purgatifs drastiques ont été à diverses reprises et tour à tour vantés comme infaillibles, puis à peu près abandonnés.

Mais le plus important des remèdes contre le tænia est l'*écorce de racine de grenadier*. Cette écorce est un spécifique important qui ne manque jamais son but. Que ce soit celle du grenadier exotique ou indigène, sauvage ou cultivé, le remède est toujours le même, à la condition d'employer l'écorce fraîche, car, si l'écorce sèche réussit souvent, celle qui est fraîche est regardée généralement comme préférable.

Cette écorce avait déjà été signalée par Pline l'ancien, elle était connue dans l'Inde de toute antiquité comme l'un des meilleurs remèdes contre le tænia; elle fut oubliée en Europe pendant le moyen âge, et ne fut réhabilitée qu'en 1807, lorsque M. Buchanan, chirurgien des établissements anglais du Bengale, publia la formule dont il faisait usage avec succès à Calcutta. Plus tard, M. Breton, M. Gomez de Lisbonne et M. Mérat, qui traduisit un mémoire du médecin portugais, contribuèrent puissamment, en publiant leurs observations, à établir la réputation de ce médicament. On fait bouillir soixante grammes de cette écorce dans un litre et demi d'eau jusqu'à réduction d'un tiers, et l'on fait prendre le matin à jeun trois à quatre verres de ce décocté, à vingt minutes d'intervalle; dans le courant de la journée le ver est nécessairement expulsé sans qu'il soit nécessaire de recourir à un autre moyen. On a remarqué, cependant, que la circonstance la plus favorable pour administrer ce liquide est celle où le malade rend des fragments de ver depuis quelques jours. C'est pour cette raison que lorsqu'on n'a pu obtenir l'expulsion que d'une portion du ver, on attend que de nouveaux fragments se présentent pour l'administrer de nouveau.

Malgré l'efficacité de l'écorce de racine de grenadier, on a cherché à la remplacer par des substances moins désagréables au goût, car, en effet, le décocté de ce médicament ne peut guère être pris sans une répugnance extrême. C'est même pour cette raison qu'on a fait, avec cette racine, des préparations pharmaceutiques qui sont actives sous un petit volume; mais, en général, c'est au décocté que les médecins donnent la préférence.

Les fleurs du kousso ont été très-employées depuis quelque temps, à cause de leur efficacité et parce que, réduites en poudre, elles n'offrent pas de saveur désagréable. Toutefois, ce médicament étant d'un prix assez élevé, son usage n'a pu se populariser. Le kousso est classé en botanique dans la famille des rosacées; il a été rapporté d'Abyssinie, il y a quelques années, par M. Rocher d'Héricourt qui provoqua à l'Académie des sciences un rapport favorable à son égard. Les Abyssiniens, très-sujets au ver solitaire, en font, avec succès, un usage fréquent.

Le traitement de l'*ascaride vermiculaire* ou *oxyure* a presque toujours lieu au moyen des lavements : quelquefois ces lavements sont composés avec les infusés des plantes qui sont reconnues vermicides, d'autres fois on se contente de simples lavements froids qui, renouvelés de temps en temps, suffisent très-bien pour tuer ces parasites. Ce ver habitant toujours l'extrémité inférieure du tube digestif, il est beaucoup plus simple de l'attaquer directement que de faire avaler des médicaments aux malades. C'est ainsi qu'on a employé presque toute la série des substances que l'on administre contre les vers, la tanaisie, la camomille, la térébenthine, etc. Mais celle qui est la plus simple, la plus efficace, la moins coûteuse, celle que l'on a toujours sous la main, est la suie de cheminée. On fait bouillir pendant quelques minutes dans une quantité suffisante d'eau pour un lavement, une petite poignée de suie de bois, on passe ce décocté, puis on l'administre en lavement. Quelquefois il suffit d'une seule séance pour détruire l'ascaride vermiculaire, hôte très-incommode, mais heureusement très-facile à découvrir, ainsi que nous l'avons précédemment indiqué.

Le traitement du *tricocéphale* est tout à fait hypothétique, ce qui se conçoit, puisque ce ver ne révèle jamais sa présence par aucun signe, et qu'à cause de sa ténuité il échappe même, après la mort, aux recherches anatomiques. Il n'existe, au reste, aucun exemple d'accidents produits par le tricocéphale, mais s'ils venaient à se produire on en triompherait facilement avec les remèdes prescrits contre les ascarides lombricoïdes.

Un autre traitement non moins important à employer contre les vers intestinaux est le *traitement préservatif*. Il ne faut pas, en effet, se contenter de détruire ces animaux, il faut empêcher qu'ils ne se reproduisent. Si l'on se reporte à ce que nous avons dit des causes qui *favorisent* la présence et la génération des vers intestinaux au milieu de nos organes, on saura ce qu'il faut faire pour lutter contre ces causes. Ainsi, l'humidité et surtout le froid humide seront évités avec soin, et les enfants lymphatiques

et sujets aux vers devront être couverts de vêtements de laine et exercés à une gymnastique propre à développer leurs forces. Il faudra surtout leur défendre les aliments de mauvaise qualité, les fruits verts et aqueux, les farineux, le fromage, le lait fermenté, etc., leur donner de préférence une alimentation animale, avec un peu de vin aux repas; observer s'ils triturent convenablement leurs aliments et si leurs repas sont réguliers et bien digérés. C'est surtout après le sevrage que les enfants doivent avoir un régime très-sévèrement surveillé; et non-seulement à cause des vers intestinaux, mais d'une foule de maladies qui pourraient les atteindre, ne pas leur faire habiter un local humide, mal aéré et privé de l'influence du soleil. Ainsi que nous l'avons dit, les enfants des pauvres sont assez fréquemment atteints de vers intestinaux, ce qui est dû, sans aucun doute, aux conditions hygiéniques dans lesquelles ils vivent.

Des vers de terre employés comme médicament.

Déjà nous avons fait voir quelle différence énorme existe entre les vers de terre et les vers intestinaux, et l'on a pu se convaincre que ces animaux n'ont de commun que le nom seulement et une grossière apparence. Cependant, puisque nous avons fait ce parallèle, et aussi parce que nous n'aurons plus l'occasion de parler aussi complétement des vers, nous allons montrer à nos lecteurs ce que les anciens pensaient des vers de terre employés comme remède; il est curieux d'observer cette enfance de l'art de guérir, d'autant mieux que les auteurs que nous allons citer ont des noms très-illustres : ce sont Dioscoride, Matthiolus, Pline et Galien, noms qu'on invoque encore tous les jours dans nos livres modernes :

« Les vers de terre, dit Dioscoride, appliquez, soudent les nerfs coppez et guérissent des fieures tierces. Cuits en gresse d'oye et distillez ès oreilles, ils guerissent les deffaux d'icelles. Cuits en huile d'oliue, et distillez en l'oreille opposite à la dent qui fait mal, oste toute la douleur d'icelle. Broyez et prins en breuuage auec vin cuit, ils prouoquent à vriner. »

« Les vers de terre sont aussi bons à la médecine, dit Matthiolus, car estant cuits en huile d'oliue, ils sont bons aux douleurs des iointures et aux douleurs des nerfs. Toutefois les apothicaires, pour la plus-part n'entêdent rien à faire l'huile de vers. Car ils mettent les vers en vne chaudière ou poile : et iettans d'huile dessus, les fricassent là dedans : de sorte qu'il n'y demeure ni humeur ni substâce. Or est-il beaucoup meilleur les mettre cuire en une fiole avec d'huile au balneum Mariæ : car par ce moyen, sans qu'ils soyent brulez, toute leur humeur demeurera en l'huile. Cest huile ainsi préparé, et surtout, quand les vers ont esté mis en infusion en huile rosat, sert aux gouttes procedans de chaudes defluxions : oignant premierement la partie malade de cest huile, y appliquant par apres les vers ainsi cuits comme dessus, et broyez avec semblable poix de triapharmacon, qui est vn médicamêt composé d'huile, de vinaigre et de litarge. »

« A quoy aussi est bonne leur cendre, emplastrée trois iours durant auec miel, selon que dit Pline : ou bien les vers mesmes bouillis en huile vieil, et appliquez sur la partie affectee. Pour ce faire, on laue premierement les vers de vin blanc, puis les met-on en vne fiole de verre, laquelle soit bien estouppee. Après cela on les met resoudre au balneum Mariæ et les y laisse-on iusques à ce qu'ils soyent resoults en vne liqueur semblable à huile. Plusieurs estiment plus cest huile que l'autre : pour ce qu'il est meilleur à souder les playes des nerfs, et des intestins. Mais il sera beaucoup meilleur, si on y met du baume artificiel, ou bien d'huile de resine de sapin, passée en alembic de verre. Car si on y met de ces onguents, ils soudent en peu de temps toutes playes fresches, exceptees celles de la teste. La cendre des vers brulez prinse en breuuage auec decoction d'aluyne, ou de marrube, est bonne à la iaunisse. »

« On les met aussi és electuaires ordonnez pour la iaunisse, selon que dit Galien. Lequel aussi dit que les vers de terre broyez et incorporez en huile rosat, esteignent les inflammations des gouttes. » (*Commentaires d'André Matthiolus sur les six livres de Pedacius Dioscoride, traduction d'Antoine du Pinet*; *Paris*, 1605.)

En lisant des choses aussi absurdes, écrites jadis par des hommes d'un mérite supérieur, on est porté à douter de la vérité de l'observation scientifique, et l'on doit se demander si nos descendants ne prendront pas un jour en pitié nos médications actuelles, quelque rationnelles qu'elles nous paraissent? Oui, sans doute, l'art médical est loin d'avoir dit son dernier mot; le progrès est la loi de toutes les études sérieuses, mais ce qui peut nous assurer que nous ne sommes pas dans une voie aussi fausse, ce sont les connaissances chimiques, qui manquaient aux anciens. L'importance que nous attachons maintenant à certains médicaments est en rapport avec leur

composition, qui est parfaitement connue et analysée; c'est ce qui doit de plus en plus bannir le ridicule de certaines préparations, et détruire le charlatanisme des remèdes secrets.

Dr Reinvillier.

De l'Alopécie, ou Chute des cheveux.

LES CAUSES QUI LA PRODUISENT. — LES MOYENS D'Y REMÉDIER.

Par M. JUDÉE, *ancien élève de l'hôpital St-Louis.*

On désigne par le mot d'*alopécie* la perte des cheveux; ce nom vient d'un mot grec qui signifie renard, et il a été donné à cet accident parce que cet animal est souvent affecté, dans sa vieillesse, d'une maladie qui entraîne la chute des poils.

L'alopécie n'est pas par elle-même une maladie; elle n'indique qu'un fait, la perte des poils; tandis qu'au contraire la cause qui la produit est presque toujours, ainsi que nous le verrons plus loin, une maladie sérieuse. L'espèce d'alopécie que nous voulons traiter ici, celle du cuir chevelu, est dans le monde l'objet de croyances erronées. On ne sait pas généralement que le cheveu est une chose inerte, sécrétée, comme les ongles, par les organes auxquels ils tiennent. On se figure que ces produits de sécrétion participent à la vie, et de là cette vente considérable de pommades plus ou moins excentriques. L'un vous offre la pommade du lion, l'autre celle de l'ours, celui-ci vous présente celle du chameau, et tous offrent une somme énorme à celui qui *prouvera* qu'il possède une pommade *qui fait mieux repousser les cheveux.* La promesse peut être faite sans danger, et l'on comprend que les charlatans ont beau jeu, puisqu'ils s'adressent à un accident très-commun qui afflige toujours ceux qui l'éprouvent, et dont l'effet est généralement pris pour la cause.

Les cheveux offrent, comme on le sait, des différences très-grandes de nature et d'aspect, selon les divers climats que l'homme habite, selon la race à laquelle il appartient, selon l'âge et le sexe. Nous aurions beaucoup à dire sur ces organes, envisagés comme ornement et comme utilité; le rôle qu'ils remplissent serait l'objet d'une longue dissertation; mais il nous tarde d'entrer immédiatement dans la question et d'étudier les causes de leur perte.

Nous n'avons pas à nous occuper de l'*absence congéniale* des cheveux, qui a été quelquefois observée. On a vu, en effet, des hommes dont la peau du crâne est complétement lisse, et qui étaient venus au monde sans un seul cheveu. C'est là un vice de conformation tout à fait incurable, qui tient à un arrêt de développement des organes qui sécrètent les cheveux.

L'alopécie est produite par un très-grand nombre de causes, et presque toujours ces causes sont des maladies du cuir chevelu. Ainsi, on ne perd pas ses cheveux parce qu'ils sont eux-mêmes malades, mais bien parce que la peau qui sert à les nourrir ne remplit pas ses fonctions. On ne peut trop insister sur cette vérité avant d'entrer dans les détails que comportent cette question importante, et nous tenons à établir que ce n'est pas parce que l'on a des cheveux fins, secs ou huileux, qu'on les perd, comme on le croit généralement, mais parce que la peau du cuir chevelu est malade.

Avant de commencer la description de ces différentes affections, je crois que le lecteur nous saura gré des quelques notions d'anatomie nécessaires pour pouvoir comprendre ce qui suivra : la peau se compose de deux couches bien distinctes; l'une est organisée, l'autre ne l'est pas; celle-ci est superficielle et s'appelle *épiderme*, l'autre est située au-dessous et s'appelle *derme.* L'épiderme se compose lui-même de deux couches; l'une, qui est au-dessus, est sèche, composée de petites lames carrées, incolores, lorsqu'elles sont adhérentes à la peau; blanches, au contraire, lorsqu'elles en sont séparées; on les désigne alors sous le nom de squames, et plus vulgairement sous celui de *farines.* La dernière couche est molle; elle est appelée réseau de Malpighi; peu nous importe le nom. Ce que nous devons seulement savoir, c'est que c'est elle qui donne naissance à ces petites lamelles, à ces espèces de petits pores, comme les anatomistes les appellent, qui constituent l'épiderme. Voilà pour la couche superficielle et libre de la peau.

Le derme est la partie essentielle de la peau; c'est elle qui lui donne son épaisseur, et je dirai même sa coloration, du moins pour les habitants de nos climats. C'est dans son intérieur que l'on trouve tous les éléments qui entrent dans la composition de la peau. La surface intérieure est en rapport avec l'épiderme, la surface profonde avec le tissu graisseux qui enveloppe tout le corps de l'homme. La surface externe n'est pas lisse; elle est surmontée par un grand nombre de petites éminences connues sous le nom de papilles. C'est dans l'intérieur de ces papilles que s'épanouissent les nerfs et que se terminent les vaisseaux. Leur grande sensibilité provient même de cette disposition. Cette partie de la peau renferme en outre trois sortes de glandes; les premières sont les follicules pilifères, c'est-à-dire celles

qui sont destinées à la sécrétion des poils, et par conséquent des cheveux, ces derniers n'étant qu'une modification des premiers; les autres glandes sont les glandes sudipares, c'est-à-dire celles qui sécrètent la sueur; enfin les glandes sébacées, qui sécrètent une matière onctueuse. Ces différentes parties constituent la peau d'une manière générale. Celle du cuir chevelu renferme beaucoup plus de glandes pilifères; c'est surtout en cela qu'elle diffère de la peau du corps.

Étudions maintenant les affections du cuir chevelu qui peuvent déterminer l'alopécie; nous les diviserons en aiguës et en chroniques. Nous décrirons d'abord les premières sans y insister d'une manière spéciale; mais les dernières surtout, qui sont excessivement communes, et pour lesquelles on ne se soigne pas ou l'on se soigne mal, seront l'objet spécial de notre attention.

Toutes les maladies de la peau peuvent être rangées en trois classes. Dans la première, on place les différentes inflammations dont elle peut être atteinte; dans la deuxième, toutes les exsudations qui se font à la surface, sans être précédemment enflammée; enfin, dans la troisième, se rangent toutes les autres modifications de vie que peut subir la peau. Or, le cuir chevelu peut être affecté de toutes ces maladies, et chacune d'elles est une cause d'alopécie.

Les maladies aiguës les plus fréquentes du cuir chevelu, sont : l'eczéma, l'impétigo, le favus et l'herpès tonsurant.

Eczéma. — On désigne sous ce nom une rubéfaction de la peau, se rapprochant assez de l'érysipèle; il est même souvent difficile de distinguer au premier abord ces deux affections; cependant, dans la plupart des cas, il n'y a pas d'exsudation dans l'érysipèle; au contraire, dans l'eczéma, elle est constante. Cette affection, en effet, est caractérisée par le développement d'un grand nombre de petites poches appelées vésicules, remplies d'un liquide légèrement blanchâtre, et qui se crèvent lorsqu'elles sont arrivées à leur maturité. Autour de la vésicule se développe un peu d'inflammation, et comme le phénomène se produit pour chacune d'elles, il en résulte que l'eczéma se présente sous l'aspect d'une large plaque rougeâtre, semblable à celle de l'érysipèle.

Le cuir chevelu peut être atteint de cette affection par deux causes différentes : ou bien l'eczéma arrive à la suite d'une irritation locale longtemps répétée, ou bien elle est le résultat du développement d'un autre eczéma dans une partie environnante. C'est ainsi que l'eczéma des oreilles se complique souvent de celui du cuir chevelu. Cette maladie existe-t-elle toujours sous la forme aiguë? Non, assurément; souvent on la voit passer à l'état chronique, et lorsque cela arrive, il est très-difficile d'amener la guérison.

L'eczéma affecte de préférence les adultes et présente les symptômes suivants : si l'on examine le cuir chevelu on le trouve, ainsi que nous l'avons dit, très rouge; les cheveux sont peu abondants, surtout si la maladie dure depuis quelque temps; ils sont adhérents les uns aux autres, de manière à former des espèces de mèches. Cette adhérence est le résultat de la rupture de la vésicule, car le liquide qui s'en échappe ne tarde pas à se dessécher et à agglutiner les cheveux ensemble. Le malade éprouve de la cuisson; il a la tête chaude; le sang est évidemment porté vers la partie supérieure du corps.

Quand l'affection passe à l'état chronique, elle présente les mêmes symptômes, mais leur durée est indéfinie.

Le *traitement* de cette affection consiste surtout dans la guérison de l'inflammation. Pour y arriver, on commence d'abord par couper les cheveux; lorsque l'on a pris cette précaution, on applique sur la tête du malade des cataplasmes de fécule ou de farine de riz; ce sont ceux que l'on emploie le plus fréquemment. Je crois cependant qu'ils ne sont pas aussi avantageux que ceux de farine de graine de lin; mais ces derniers ont l'inconvénient de s'aigrir et de rancir très-promptement, ce qui peut provoquer l'érysipèle. On répète pendant longtemps l'application des cataplasmes, et à la longue on voit généralement la maladie s'amender. Un autre procédé consiste à enduire souvent la tête d'un corps gras. Ce moyen réussit, et c'est probablement parce qu'il soustrait le cuir chevelu aux causes qui peuvent entretenir l'inflammation.

Dans ces derniers temps, un jeune médecin a conseillé l'emploi des réfrigérants. Peut-être, en employant ce procédé, arriverait-on à de beaux résultats; c'est ce que la suite nous montrera.

Viennent ensuite les divers médicaments locaux qui doivent, selon les cas, succéder aux cataplasmes; puis la série des remèdes internes destinés à modifier la constitution du malade, si cela est nécessaire.

(*La suite au prochain numéro.*)

Moyen facile d'extraire des corps étrangers engagés dans l'oreille.

Lorsqu'un corps étranger est engagé dans le conduit auditif, on est souvent fort embarrassé pour

lextraire. Le chirurgien le plus habile, muni d'instruments appropriés, éprouve parfois les plus grandes difficultés, soit qu'il se serve de petits leviers métalliques, soit qu'il emploie une sorte de curette destinée à être glissée derrière le corps étranger pour le saisir d'arrière en avant, soit enfin qu'il se serve de pinces, etc. Cette difficulté est aisée à concevoir, parce qu'il s'agit de manœuvrer dans un espace très-étroit, et souvent aussi à cause de la forme du corps à extraire qui le rend difficile à saisir.

Le cas rapporté par le journal allemand le *Médicinische central Zeitrung*, et publié par M. Engel, est une de ces circonstances difficiles pour lesquelles il faut être ingénieux. Ce chirurgien avait à extraire un noyau de cerise qui était logé dans le conduit auditif d'un enfant de sept ans; il eut l'idée d'y introduire, au moyen d'une sonde, une petite bande d'étoffe enduite d'une couche de colle forte, et la laissa en contact avec le noyau jusqu'après desséchement complet. Le corps étranger suivit facilement l'étoffe.

M. Engel fait observer que des applications antérieures d'huile d'olive, comme on en fait souvent, n'empêcheraient pas ce procédé de réussir. C'est, en effet, un moyen qui doit triompher de beaucoup d'obstacles qui feraient échouer les opérateurs les plus exercés. En outre, cette manœuvre est complétement inoffensive, elle n'expose pas le chirurgien à enflammer l'oreille déjà irritée par le séjour du corps étranger, ni à enfoncer davantage celui-ci en voulant l'extraire, ce qui est quelquefois arrivé.

Soins des nouveau-nés.

HYGIÈNE, ÉDUCATION MORALE ET PHYSIQUE DES ENFANTS, PAR LE Dr A. BERTON.

Troisième et dernier article.

Naturellement plus caséeux et plus butyreux que le lait de la femme, le lait de vache ne peut être donné pur à l'enfant qui vient de naître; on doit donc le couper avec un autre liquide, tel qu'une légère décoction d'orge ou de chiendent, l'eau de mauve ou de capillaire, l'émulsion d'amandes douces, ou mieux encore le petit-lait préparé sans acide. Pour imiter la nature, on diminue chaque jour la proportion de ce délayant, et on augmente la consistance du lait à mesure que l'enfant grandit, jusqu'à ce qu'il puisse le prendre sans aucun mélange; c'est vraiment alors que cette liqueur possède toutes ses qualités naturelles et qu'elle est riche de tous ses principes : en sortant du pis de la vache, elle porte avec son arôme une douce chaleur qui dispense de la faire chauffer, et l'enfant peut la boire avant que le repos ou le contact de l'air aient encore pu la décomposer ou la disposer à l'acidité. La cuiller ou le biberon, tels sont les instruments les plus propres à l'allaitement artificiel.

L'allaitement artificiel, entouré d'écueils, d'accidents et même d'impossibilités, peut donc, en cas de nécessité, être proposé comme une ressource, mais ne saurait être l'objet d'une préférence. La plupart des conditions exigibles pour qu'il y ait le moins possible d'inconvénients, sont d'ailleurs impraticables dans beaucoup d'endroits, et surtout à Paris, où l'on ne peut guère se procurer qu'un lait détérioré et malfaisant. Quelques constitutions privilégiées surmontent ces fâcheuses conditions; mais c'est là une exception, et, dans la grande majorité des cas, on n'enfreint pas impunément le vœu de la nature qui destine le jeune enfant à prendre le sein.

SEVRAGE. — L'époque du sevrage doit particulièrement aussi appeler toute la sollicitude de la famille et du médecin. Il est difficile de préciser absolument le moment opportun pour opérer cette grande mesure. On ne peut lui assigner d'une manière positive la fin du neuvième mois (par analogie avec la durée de la vie dans le sein de la mère), ou bien la reculer, ainsi que l'ont voulu quelques médecins, jusqu'après l'éruption des dents de lait. Chez quelques enfants irritables, la dentition pénible suscite des désordres fréquents; il ne serait pas prudent d'ajouter à cette perturbation par les embarras et les troubles apportés dans les fonctions digestives, par un changement total d'alimentation. D'autre part, la sortie des vingt dents enfantiles ne s'achève, le plus ordinairement, que vers la fin de la deuxième ou de la troisième année; or, prolonger aussi longtemps l'allaitement, serait, quoi qu'on en ait dit, disposer les enfants au tempérament lymphatique, à l'exagération de ce système, les exposer aux scrofules, au rachitis.

Mais toujours est-il que les variations les plus grandes, relativement à l'opportunité de l'époque du sevrage, peuvent être comprises entre les huitième et dix-huitième mois.

Le temps suivant lequel et pendant lequel doit être opérée cette révolution dans le genre de vie du jeune enfant n'est pas non plus indifférent. En choisissant l'établissement de la belle saison pour ôter le sein à l'enfant, l'air, l'exercice, la suractivité de la peau, l'abondance des végétaux, qui permet de varier le régime; la température plus favorable aux

bains, la plus grande rareté d'une foule d'indispositions, constituent autant de circonstances qui rendent, en effet, cette époque tout à fait propice.

Dans l'intérêt mutuel de celle qui allaite et du nourrisson, le sevrage doit avoir lieu lentement et progressivement; quinze jours peuvent suffire, mais un mois suffit amplement pour l'opérer; on sèvre d'abord de nuit, puis on diminue successivement l'allaitement de jour.

Nous avons parlé de l'intervention du médecin : c'est surtout relativement à la quantité et à la qualité des aliments donnés à l'enfant non sevré ou privé du sein que cette intervention nous semble indispensable. Nous avons la conviction que la majeure partie des enfants qui meurent en nourrice périssent par les organes digestifs, par des affections de ces organes, suscitées et exaltées par l'ignorance et les préjugés des personnes qui les gorgent d'aliments plus ou moins grossiers, sans mesure ni principes, les unes pour s'alléger des fatigues de l'allaitement, les autres avec les meilleures intentions, satisfaisant outre mesure aux besoins maladifs d'un être chétif ou dévoyé. Quand l'enfant prend plus de substances alimentaires qu'il n'en peut digérer, il a des coliques, de la diarrhée, des vomissements; il n'y a d'abord que trouble dans les fonctions, mais s'il y a persistance dans le même vice de régime, les lésions organiques ne tardent pas à se déclarer.

VOMISSEMENT DE L'ENFANT NON SEVRÉ. — L'enfant à la mamelle ne vomit souvent que la surabondance de la nourriture dont il est surchargé, ce dont on s'aperçoit en diminuant le temps et la quantité des allactations. Mais quand il vomit fréquemment, même le lait qu'il prend en petite quantité, et qu'il le vomit après qu'il a séjourné quelque temps dans l'estomac, il devient évident que la digestion est troublée, soit par la surabondance des sucs acides de l'estomac, soit par la perte des qualités alcalines du lait, soit par l'effet d'une irritation directe ou sympathique de ce viscère. Dans le premier cas, il faut diminuer simplement la quantité du lait que l'on donne à l'enfant; dans le second on lui fait prendre, après ces allactations, quelques centigrammes de bi-carbonate de soude en solution dans un peu d'eau sucrée; ou l'on soumet la nourrice, si c'est la nature du lait qui est altérée, à des prescriptions analogues, mais convenablement proportionnées. Enfin, dans la dernière circonstance, les moyens auxquels il convient d'avoir recours sont la diminution ou la suppression momentanée de l'allaitement, l'usage de boissons gommeuses et de bains.

La faiblesse de l'estomac, qui n'a pas la puissance d'agir sur le coagulum laiteux, sur la partie caséeuse, après que le sérum a été absorbé, peut être aussi une cause de vomissement chez les enfants délicats, chétifs. Il faut alors les faire téter peu à la fois, et diminuer ce que le lait a de trop épais, de trop substantiel pour leurs débiles estomacs, en faisant boire après chaque allactation un peu d'eau sucrée, aromatisée ou non.

ALIMENTATION APRÈS LE SEVRAGE. — Rousseau ne veut pas d'autre boisson pour son élève que l'eau. « Toutes les fois qu'Emile aura soif, je veux qu'on lui donne à boire; je veux qu'on lui donne de l'eau pure et sans aucune préparation : vit-on jamais personne avoir un dégoût pour l'eau et le pain? Voilà la trace de la nature; voilà donc aussi notre règle. Conservons à l'enfant son goût primitif le plus qu'il est possible, que sa nourriture soit commune et simple, que son palais ne se familiarise qu'à des saveurs peu relevées, et ne se forme point un goût exclusif...»

Il y a dans les conseils tracés par cette plume éloquente certainement beaucoup de sagesse et de raison, mais leur application concerne spécialement les enfants placés dans les conditions d'Émile. A l'égard des frêles citadins, il faut bien s'en écarter; on n'a que trop besoin d'accessoires pour aider leur nature étiolée à réagir contre toutes les causes insalubres ambiantes.

Il n'entre pas dans mon plan de donner des détails circonstanciés sur le nombre, les qualités et les propriétés des substances alimentaires et des boissons qui doivent servir à satisfaire aux besoins des enfants. Nous nous bornerons donc à exposer qu'aux soupes, aux potages de diverses sortes qui forment l'accessoire ou le principal de la nourriture des enfants allaités ou nouvellement sevrés, il convient d'ajouter ou de substituer, à mesure que la première dentition s'avance ou se trouve terminée, quelques préparations plus substantielles et plus susceptibles d'exercer les forces digestives; les légumes, les œufs, la viande, les fruits, le pain, les fécules, les pâtes, etc., font les frais de ce nouveau régime, auquel doivent présider une certaine mesure, l'ordre et la régularité dans l'heure des repas. Ceux-ci sont généralement au nombre de quatre par jour, deux légers, deux plus complets, et pendant leur durée, l'eau pure, l'eau légèrement rougie sert à étancher la soif.

Les variations dans le choix et la nature des aliments, dont les seules recherches de M. Magendie auraient suffi pour constater l'opportunité, ont l'avantage de solliciter convenablement l'exercice de

la fonction à laquelle on les livre et de se prêter mieux à l'assimilation et aux besoins de celle-ci.

GARDES-ROBES DU JEUNE ENFANT. — Toutes les parties des aliments et des boissons consommées ne servent pas aux besoins de l'assimilation; certaines fractions, sous forme de secrétions excrémentielles, sont rejetées au dehors de l'économie. Les enfants ne peuvent être contraints dans ce besoin d'expulsion, mais il faut de bonne heure les accoutumer à la propreté en les mettant fréquemment à même, quoique parfois inutilement, de satisfaire leurs besoins, en les gourmandant quand de petites catastrophes surviennent et n'ont pu être prévues, parce qu'ils n'ont pas donné l'éveil assez à temps.

Les selles du jeune enfant sont en général de deux à quatre par jour : il est rare, jusqu'à la septième année environ, qu'il y ait moins de deux défécations journalières; ce n'est guère que vers l'âge de dix ou douze ans que l'enfant peut s'astreindre à n'aller qu'une fois à la garde-robe dans les vingt-quatre heures.

EXERCICE. — L'exercice qui convient à l'enfant à la mamelle est la promenade sur les bras, dans de petits chariots ou en voiture; son abandon dans le plus simple appareil sur un tapis ou une couverture où il puisse prendre en liberté ses ébats.

La progression prématurée, celle que l'on cherche à favoriser en soutenant le jeune enfant par le bras, par des lisières ou au moyen de cages roulantes, ont le grave inconvénient d'obliger celui-ci à se tordre, à se courber, et à favoriser par là les tournures vicieuses auxquelles se prête singulièrement le manque de solidité des os.

Quant aux différents genres d'exercice qui conviennent à un âge plus avancé, tous ceux qui meuvent les bras et les jambes, et qui ont lieu en plein air, sont bons et salutaires.

Les philosophes, plutôt que les médecins, ont conseillé l'usage des bains froids aux jeunes enfants. Le froid, en général, est l'ennemi de l'enfant qui vient de naître, dit le docteur Capuron; il nuirait surtout à celui qui serait naturellement faible, à moins qu'il ne conserve assez de feu ou de force réactive pour en supporter l'impression. Dans le cas contraire, on aurait à redouter l'engourdissement des forces, même l'apoplexie et la mort. Ce n'est donc que le bain tiède qu'il faut employer, mais encore avec discrétion et comme un moyen d'entretenir la propreté des enfants.

Le bain tempéré exerce une action sédative très-utile chez les jeunes enfants irritables; il réussit surtout à l'époque de la dentition et dans l'imminence des troubles de l'innervation. Il est bon de les y accoutumer de très-bonne heure; car si plus tard leur usage venait à être prescrit médicalement, l'effroi et les cris des petits malades en ôteraient tout le bienfait.

ÉDUCATION MORALE. — L'enfant qui vient de naître ne paraît sensible qu'au besoin et à la douleur; son existence est presque végétative : les fonctions de la vie organique sont entrées largement en exercice, mais il n'en est pas de même à l'égard de celles de la vie de relation. Le développement des fonctions supérieures du cerveau n'est que progressif et suit de loin la croissance des forces physiques.

Ce n'est que vers le deuxième mois que les yeux paraissent un peu sensibles à la lumière, l'oreille au bruit, tandis que l'odorat, le goût et le toucher restent dans un état de torpeur ou d'ébauche jusqu'après la première année.

A mesure que les sens s'éveillent et se perfectionnent, des impressions mieux déterminées arrivent au cerveau, les impressions organiques internes communiquent l'instinct des besoins; les rapports établis au dehors, au moyen de sens externes, mettent à même d'y satisfaire sous l'influence et par le concours des sensations; le sens interne s'établit, la volonté se déclare, les penchants se prononcent, les facultés d'un ordre supérieur se manifestent, font éclore, avec le temps, la raison et le jugement nécessaires pour diriger et coordonner ces mouvements divers.

Il est d'autant plus important de diriger l'enfant qui, au milieu des impressions toutes également neuves pour lui, semble, ainsi que le dit Cabanis, courir rapidement de l'une à l'autre; il est d'autant plus important de surveiller les premières impressions qu'elles sont durables, parfois indélébiles, que le jeune âge est particulièrement imitateur, que l'exemple, quel qu'il soit, pénètre profondément et se trouve plus tard difficile à déraciner.

Quant à l'opportunité de la culture des facultés intellectuelles, elle est plus que démontrée par la nécessité d'opposer les sentiments supérieurs à l'impulsion aveugle des besoins instinctifs et à la dépravation des affections de l'âme ou aux passions.

Le plus ou moins grand développement de chacune des facultés est chose assez commune dans la vie morale et intellectuelle des hommes; de là tant de spécialités plus ou moins remarquables. Mais une certaine éducation des autres facultés n'en a pas moins eu lieu, et le plus souvent n'a pas été indiffé-

rente à la prééminence de certaines d'entre elles; tandis que le développement précoce et exclusif de certaines dispositions chez les jeunes sujets se fait trop fréquemment aux dépens de toutes les autres, et tel enfant qu'on a vu briller par une merveilleuse mémoire, ou par une admirable facilité à combiner les chiffres et les nombres, n'a souvent constitué dans la suite qu'un homme très-médiocre.

Les funestes résultats de l'activité prématurée de certains penchants démontrent l'utilité de diriger le développement physique et moral de l'enfant suivant l'ordre et le temps voulus par les lois de l'organisme, et de le préserver des excitations diverses qui peuvent contrarier cette sage et prudente économie.

Comment on remédie à une blessure des artères intercostales.

Les artères intercostales sont des vaisseaux qui rampent dans les intervalles qui séparent les côtes les unes des autres; chaque espace intercostal a son artère du même nom, et ces espaces sont en quelque sorte le défaut de la cuirasse, puisque les organes contenus dans la poitrine, poumons et cœur, cessent d'être protégés par les côtes, là où les côtes sont écartées. On comprend donc qu'une blessure par instrument piquant et tranchant ne pénètre ordinairement dans la poitrine qu'en traversant l'un de ces espaces.

Un autre danger peut encore se présenter pour le blessé, c'est la lésion de l'artère intercostale, qui peut même être la seule chose importante, si la blessure n'a pas pénétré plus loin que l'épaisseur des parois de la poitrine, et cette lésion peut causer la mort du blessé par hémorrhagie. Lorsqu'on connaît le trajet de ces artères, on est étonné de voir que le moyen nouvellement signalé n'ait encore été indiqué par aucun chirurgien. Ces artères rampent en effet dans les parois de la poitrine, depuis la partie moyenne et postérieure jusqu'à la partie moyenne et antérieure, occupant tantôt un sillon qui se trouve sur le bord inférieur de la côte, tantôt le milieu de l'espace intercostal.

Ceci posé, il sera facile de comprendre le moyen récemment employé par M. de Lalibarde, et décrit dans le Recueil des travaux de la Société médicale d'Indre-et-Loire.

Un jeune homme de dix-huit ans fut blessé par un coup de baïonnette qui pénétra à 10 centimètres de profondeur dans le tissu pulmonaire, entre la deuxième et la troisième côte. Le sang s'échappa aussitôt avec abondance, et les forces commençaient à s'épuiser au moment où M. de Lalibarde s'en aperçut. Le sang était vermeil et écumeux; les battements du pouls à 55 par minutes; peau froide.

A la vue de ce sang rouge, l'auteur ne douta pas qu'il n'eût affaire à la lésion d'une artère intercostale. La pensée lui vint d'introduire l'extrémité du petit doigt sur le bord inférieur de la côte. Il le maintint au moins trois quarts d'heure dans cette position, établissant ainsi une forte compression sur le vaisseau divisé. Au bout de ce temps, l'hémorrhagie avait cessé. Les autres symptômes dépendant de la lésion pulmonaire furent combattus par l'occlusion de la plaie et par d'abondantes saignées locales. Plus tard, on eut recours à de larges vésicatoires. Le blessé fut guéri au bout de quarante jours.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ PRATIQUE ET RAISONNÉ DE L'EMPLOI DES PLANTES MÉDICINALES INDIGÈNES,

Par F. J. Cazin, *docteur-médecin à Boulogne-sur-Mer.*

S'il est un ouvrage qui doit offrir de l'intérêt aux lecteurs de notre publication, c'est bien celui du docteur Cazin. En effet, il nous a souvent été demandé des articles sur les plantes médicinales indigènes, et nous concevons toute la légitimité de ces demandes, auxquelles nous ferons droit d'une manière copieuse. Ainsi que nous l'avons dit souvent, le champ que nous avons à moissonner est vaste, notre œuvre est sérieuse; elle dédaigne les historiettes vulgaires qui n'apprennent rien ; son but est d'apporter à tous une instruction spéciale et précieuse.

En attendant nos articles sur les plantes, que nous ferons d'ailleurs à un point de vue un peu différent de l'ouvrage que nous signalons à nos lecteurs, nous croyons leur être utile en leur faisant connaître qu'il existe un excellent ouvrage sur l'emploi des *plantes médicinales indigènes.* Ce livre n'est pas l'œuvre d'un homme qui n'est que botaniste, c'est encore un médecin expérimenté, qui, après avoir exercé pendant vingt années dans une grande ville, à Calais, a utilisé les plantes des champs, pendant un autre séjour de quinze années au milieu des malades de nos campagnes, où il s'est occupé avec persévérance de l'emploi si simple et si économique des plantes que la nature fait naître avec profusion autour de nous.

« Livré à la pratique rurale, dit le docteur Cazin, après avoir été longtemps familiarisé avec la thérapeutique urbaine, j'ai pu comparer et juger les deux genres de médication. L'expérience m'a démontré plus d'une fois que l'on doit, presque toujours, préférer les plantes indigènes, lorsqu'elles offrent les mêmes principes médicamenteux, aux substances exotiques souvent altérées par le voyage ou le séjour dans les magasins, plus souvent encore falsifiées par la cupidité. »

Cette dernière phrase de l'auteur rappelle les paroles de Gilibert, qui dit que la frelatation des drogues est la seule science dont les marchands se piquent. Celles qui sont les plus chères, écrit-il, sont les plus maltraitées. L'abus est poussé à un tel point, que certains articles quadruplent de masse en sortant de Marseille. On vend, par exemple, une fois plus de quinquina que l'Amérique n'en peut fournir; on vend cinquante fois plus de manne qu'il n'en arrive à Marseille. Les résines les plus précieuses, les aromates, les bois, sont presque tous contrefaits; pour y parvenir, on ajoute des bois analogues qui prennent un peu d'aromate par le contact; on les peint, on les colore, etc., etc.

Les citations ne peuvent manquer quand il s'agit d'un sujet dont l'intérêt est aussi palpitant; on n'a, en vérité, qu'à les choisir. Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire celles du spirituel auteur du *Médecin des villes et des campagnes*, que M. Cazin a d'ailleurs rappelées dans sa préface :

« Sur nos rochers les plus stériles, dit M. Munaret, au fond des ombreuses vallées, aux pieds de nos balsamiques sapins, sur les bords du ruisseau qui serpente inconnu dans la prairie, comme le long du sentier que je gravissais tous les matins pour visiter mes malades, partout j'ai pu récolter des *espèces* préférables, avec leur suc et leur naïve fraîcheur, à ces racines équivoques, à ces bois vermoulus que le Nouveau-Monde échange contre notre or, et souvent contre notre santé.... »

Le livre de M. Cazin est une œuvre sérieuse; l'ordre adopté pour chaque plante rend l'étude facile et attrayante : après avoir indiqué d'une manière générale la localité où se rencontre le plus communément cette plante, l'exposition qu'elle recherche, et noté les parties que la médecine lui emprunte, il donne les préparations et les doses, puis il s'étend avec une érudition remarquable sur ses propriétés médicinales.

Nous devons cependant un conseil à ceux qui utiliseront ce livre : ils doivent, pour les *plantes actives*, rester *toujours* beaucoup au-dessous des doses indiquées par l'auteur. Celui-ci, comme un général d'armée habitué à calculer rapidement la valeur des troupes avec lesquelles il a souvent vaincu, est dans une toute autre position que l'homme inexpérimenté, qui éprouverait nécessairement de cruels revers en employant les mêmes armes.

Il serait impossible de faire ici une analyse complète, mais nous devons rendre un hommage mérité à la Société de médecine de Marseille, qui a couronné cet ouvrage par une médaille d'or au concours ouvert, en 1847, sur la question suivante : « Des ressources que la flore médicale indigène présente aux médecins des campagnes. » Les sociétés savantes s'honorent en récompensant les auteurs qui, fouillant la richesse du sol national, savent y trouver secours et bien-être pour le pauvre. D. R.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

ORDRE DES QUALITÉS NUTRITIVES DES VIANDES. — M. Marchal de Calvi a présenté à l'Académie des sciences un travail très-intéressant sur les qualités nutritives des diverses espèces de viande. D'après ses expériences, le degré de nutritivité des viandes les plus usuelles doit être classé de la manière suivante : 1° Bœuf; 2° poulet; 3° porc; 4° mouton; 5° veau.

Il semble extraordinaire au premier abord que le poulet constitue à poids égal un aliment plus réparateur que le porc et le mouton, mais le fait a été prouvé par l'auteur, qui a su dégager ces viandes des substances grasses qui sont unies à la chair musculaire, la graisse ne constituant nullement un aliment plastique et réparateur.

« A cet égard, dit M. Marchal, on peut affirmer que l'élève des bestiaux, en France, se fait d'après les plus mauvais principes. On juge les animaux au poids, c'est-à-dire d'après la quantité de graisse qu'ils contiennent; et les plus obèses, les moins aptes au travail comme à la réparation de l'homme, obtiennent les prix dans les concours. Or, c'est la chair musculaire qui exprime la force; la graisse n'en est que l'apparence ou le mensonge. Il fallait donc, pour déterminer la véritable nutritivité des diverses viandes, éliminer de leur résidu solide les substances grasses. »

ÉPINGLES ET PAQUETS DE FICELLE DANS LES VOIES DIGESTIVES. — Le *Dublin medical Press* a publié un fait très-curieux : c'est celui d'une femme âgée de quarante et un ans, déjà mère de six enfants, grande et bien constituée, qui éprouva les symptômes suivants : quatorze jours après la naissance de son cinquième enfant, elle eut un vomissement de sang très-abondant. Pendant les vingt-quatre heures qui suivirent, elle resta sans connaissance;

les pupilles étaient dilatées, le pouls à peine sensible. Elle se rétablit lentement, et même sa constitution n'a jamais repris la vigueur qu'elle avait avant cet événement. Elle accoucha sans accident et se rétablit fort bien. L'automne suivant, elle accusa de la douleur au creux de l'estomac et dans le flanc gauche et eut de fréquents vomissements. On constata dans cette dernière partie la présence d'une tumeur dure et mobile; quand la malade changeait de position, cette tumeur se déplaçait et causait des nausées, mais non de la douleur. Elle n'était pas non plus sensible au toucher. Elle accusait aussi de la douleur entre les épaules et dans le côté gauche de la poitrine et était fort tourmentée par les gaz. La constipation était très-opiniâtre, et il y avait de fréquents vomissements de matières mêlées de sang; de plus, la malade s'amaigrissait rapidement et devenait si faible que sa mort semblait prochaine. Elle se rétablit cependant, sans avoir pris autre chose qu'un peu de vin pendant deux jours. Ses forces revenaient peu à peu, et bientôt sa santé parut aussi bonne que jamais. Elle resta ainsi dans un état satisfaisant pendant cinq ans. Alors elle éprouva de nouveau des accidents du côté du ventre; les vomissements se reproduisirent et elle mourut après une maladie de trois semaines.

A l'autopsie on trouva l'estomac distendu en forme de bouteille à champagne. Il n'y avait nulle part de trace d'inflammation, mais l'estomac contenait dans sa moitié gauche neuf onces d'épingles de couleur brune foncée, nullement corrodées, mais toutes étaient ou pliées ou rompues; plusieurs étaient très-pointues. Les parois de l'estomac étaient très-épaissies, l'intestin contenait une masse d'épingles formant un paquet qui l'obstruait complétement. Leur poids était d'environ une livre.

Le mari de cette malheureuse femme ne lui avait jamais vu mettre d'épingles dans sa bouche, mais son fils déclara qu'il l'avait vue souvent en mâcher et qu'il était persuadé qu'elle les avalait. Il fut constaté que son appétit avait toujours été capricieux et parfois très-vif, et sa sœur assura que lorsqu'elle était enfant, elle avait coutume de manger de l'empois et de l'ardoise, et qu'elle l'avait vue mettre des épingles dans sa bouche. A dix-sept ans, elle avait été prise d'un vomissement de sang et était ensuite restée assez longtemps malade.

A l'occasion de ce fait, qui a été communiqué par M. Marshall à la Société royale de médecine et de chirurgie, M. Pollock a rapporté le fait suivant : Une jeune fille de dix-huit ans souffrait depuis plusieurs mois d'une tumeur peu volumineuse, qui se trouvait dans la région de l'estomac. Cette tumeur faisait un peu de saillie, mais elle n'était pas douloureuse lorsqu'on la comprimait légèrement. La constitution de cette jeune malade était chétive; les intestins fonctionnaient assez irrégulièrement, son appétit était variable et souvent elle vomissait après les repas. La tumeur acquit peu à peu du volume devint très-douloureuse, et enfin la malade mourut après avoir éprouvé de violents vomissements.

On trouva, à l'autopsie, l'estomac et une partie de l'intestin occupés par deux tumeurs très-dures, formées par une masse de cheveux et de ficelle, pesant de huit à dix livres, et mêlées à des matières alimentaires. La tumeur qui occupait l'intestin était particulièrement formée de ficelle. Aucune nourriture solide ne pouvait franchir le passage, et les liquides même n'y passaient qu'avec peine. On n'avait jamais vu cette jeune fille manger de la ficelle ou des cheveux, excepté quand elle était à l'âge de trois à quatre ans, mais on n'y avait attaché aucune importance. L'obstruction a duré trois ou quatre ans.

Emploi du papier arsénical pour allumer les cigares ou la pipe. — La lettre suivante a été écrite au rédacteur en chef du *Journal de chimie médicale :*

« Monsieur,

« Passant hier rue de la B.., j'entrai dans le bureau de tabac qui se trouve dans cette rue, et ne fus pas peu surpris de voir débiter le tabac dans des cornets de papier de différentes couleurs, et entre autres un papier arsénical vert glacé; j'aperçus même de ce papier dans la petite boîte qui sert aux fumeurs pour allumer, soit leurs cigares, soit leurs pipes. Ne serait-il pas urgent, Monsieur, d'interdire aux débitants de tabac l'usage d'un semblable papier, dont ils ne connaissent probablement pas les dangers? Ce papier, qui est coloré avec de l'arsénite de cuivre, pourrait causer de graves accidents aux consommateurs, d'autant plus que presque tous ceux qui fument ont l'habitude, pour allumer le tabac, de prendre souvent un morceau du cornet lui-même.

« Agréez, etc. Delignon-Desgranges.

Interdiction de l'affichage des remèdes secrets a Lyon. — M. Réveil, maire de la ville de Lyon, vient d'ordonner la nouvelle mise en vigueur d'un arrêté de police de son prédécesseur, qui est très-hostile aux remèdes secrets. L'article dont il s'agit est ainsi conçu :

« Aucune annonce de remèdes ne pourra être affichée ni placardée, si lesdits remèdes ne sont extraits du Code pharmaceutique, ou si le débit n'en est légalement autorisé; enfin, si ladite annonce contient l'indication des propriétés desdits remèdes, attendu les abus qui peuvent résulter des indications de cette nature. »

Lait falsifié et empoisonné. — Beurre d'Isigny. — M. Damecourt, maire de Tribehou, est l'un des plus importants cultivateurs de sa commune; il possède une vacherie qui donne le beurre d'Isigny, si connu à Paris, où il est expédié de la ferme de Damecourt par milliers de kilogrammes. Mais depuis quatre ans, le lait de M. Damecourt, altéré par une cause inconnue, était impropre à la fabrication du beurre, car la crême était viciée et avait un très-mauvais goût. On attribua d'abord cette

cause à l'eau des abreuvoirs, que l'on fit vider et curer à vif, ce qui n'empêcha pas que le lait ne fût toujours de mauvaise qualité. Les trayeuses, soupçonnées, furent surveillées; on en questionna quelques-unes en secret, et l'on apprit des plus jeunes filles, qu'elles avaient été séduites par de mauvais conseils et par l'appât d'un peu d'argent; elles déclarèrent que deux femmes, les nommées Desdevises et Lebaron, préparaient une espèce de poison que les trayeuses introduisaient secrètement dans le lait au sortir de la mamelle des vaches.

Plainte fut portée, une instruction fut commencée; les deux accusées déclarèrent avoir agi sous l'impulsion et par ordre des sieurs Chardin et Lebas, riches propriétaires de Tribehou, ennemis politiques de M. Damecourt. Il fut reconnu qu'en effet ces deux femmes n'avaient agi qu'à l'instigation des ennemis du maire, et qu'au moyen de quelque argent, dont elles avaient gardé la plus grosse part, les femmes Desdevises et Lebaron étaient parvenues à séduire la plupart des servantes de M. Damecourt par l'entremise de la fille Desdevises, qui travaillait chez ce dernier.

Des pièces à conviction furent saisies, et leur analyse, faite par trois experts, fit découvrir que le poison que l'on introduisait dans le lait était un mélange d'urine, de fleur de soufre, de suc de ciguë et de tanaisie, pilés et filtrés ensemble. Après quelques jours, ce mélange exhale une odeur insupportable, et le principe actif qu'il doit à la ciguë pourrait donner la mort, employé en quantité un peu notable.

Le tribunal de Saint-Lô a eu cette affaire à juger, et l'auditoire était nombreux, à cause de la nouveauté du procès.

Le tribunal a condamné :

1° Chardin, à cinq ans d'emprisonnement et 100 fr. d'amende;

2° Lebas, à deux ans de la même peine et 50 fr. d'amende;

3° La femme Desdevises, à quatre ans d'emprisonnement et 50 fr. d'amende;

4° La fille Desdevises, à deux ans de la même peine et 16 fr. d'amende;

5° La femme Lebaron, à deux ans d'emprisonnement;

6° Deux trayeuses, à un an de prison chacune;

7° Deux autres, à six mois de la même peine.

Médecine vétérinaire. — M. Reynal a lu à l'Académie de médecine un travail très-intéressant sur le tournis des moutons; il nous est impossible de rendre un compte détaillé de cet important travail qui contribuera, sans aucun doute, à détruire cette maladie. En voici le résumé :

1° Le tournis est une maladie du système nerveux occasionée par un ver du genre cœnure;

2° Elle apparaît ordinairement sur les jeunes agneaux de deux, quatre à douze mois; plus rarement de quinze à dix-huit mois, et exceptionnellement au-delà de cet âge;

3° La marche de cette affection est lente, elle progresse d'une manière incessante, et détermine l'atrophie du cerveau et de la moelle épinière;

4° Elle occasionne l'amaigrissement des animaux, et plus tard la mort.

5° Au nombre des causes de la propagation du tournis, je place :

A. L'hérédité; les brebis et le bélier atteints de tournis le transmettent à leurs descendants;

B. L'accouplement d'animaux trop jeunes, surtout du bélier employé à l'âge de six à huit mois, comme cela se pratique dans quelques contrées.

6° Le moyen de prévenir le tournis consiste :

A. A éloigner de la reproduction les femelles et les mâles qui en sont atteints;

B. A ne faire reproduire que les brebis de trente mois et des béliers de quinze à dix-huit mois.

7° Si une conclusion rigoureuse pouvait être tirée des observations ayant trait à l'influence d'une première fécondation sur les fécondations subséquentes, il faudrait éloigner de la reproduction les femelles qui, bien que saines elles-mêmes, ont une fois donné des produis affectés du mal.

FORMULES.

MIXTURE VERMIFUGE.

Prenez :	Huile d'olives.....	60 grammes.
	Eau de menthe poivrée	30 —
	Suc de citron	une petite cuillerée.

On prend deux cuillerées à bouche de cette potion, le matin à jeun, et on continue ainsi d'heure en heure. On déjeûne ensuite avec une panade préparée avec de l'huile et un peu d'ail.

Ce petit traitement, continué pendant deux ou trois jours, m'a réussi (*Dr Roques*) dans quelques circonstances où les vermifuges avaient été vainement administrés. Pour les enfants un peu difficiles, il faut ajouter un peu de sucre à la potion.

TISANE DE BOURRACHE.

Prenez :	Feuilles de bourrache.....	6 à 10 grammes.
Faites infuser pendant un quart-d'heure dans :	Eau bouillante.....	1 kilogramme.
Ajoutez :	Miel blanc	60 grammes.

Passez.

Cette tisane, qui est sudorifique, est favorable aux enfants atteints par la rougeole, elle se prend par petites tasses dans le courant de la journée.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mai 1852. Paraissant tous les quinze jours 2e Année. N° 46.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des cors aux pieds, moyens de les guérir. — Sourd-muet guéri à la suite de la petitev érole. — De l'alopécie, ou chute des cheveux, les causes qui la produisent, les moyens d'y remédier. — Pâte de semences de citrouille employée contre le ver solitaire. — Enpoisonnements par le chloroforme. — Perfection des membres artificiels. — Variétés et nouvelles. — Formules : Sirop de pointes d'asperges.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MAI 1852.

Les malades ont été très-nombreux pendant cette quinzaine, ce qui n'a rien d'étonnant en présence des brusques variations atmosphériques auxquelles nous avons été constamment soumis. Aussi a-t-on observé des maladies de toute nature : rhumatisme des articulations, fièvres typhoïdes, affections de la peau, inflammations cérébrales, maux de gorge, fièvres graves. Il est difficile de se soustraire à l'influence qui détermine ces maladies, mais comme elle est exceptionnelle pour la saison, il est très-probable qu'elle ne tardera pas à disparaître.

Un grave danger est à redouter en ce moment de l'année, c'est l'hydrophobie déterminée par la morsure des animaux enragés. Dans diverses localités ces accidents ont été signalés : Ainsi, à Mâcon un chien enragé a mordu sa maîtresse, un des domestiques de celle-ci et une blanchisseuse demeurant sur la route de Paris ; le chien a été abattu. A Digoin, de nombreux cas d'hydrophobie qui se sont déclarés ont plongé la population dans la consternation. Dernièrement un chien, dont les allures étaient peu rassurantes, a mordu, dans la rue de Trévise, une foule d'autres chiens et jeté l'inquiétude parmi les habitants du quartier. N'est-ce pas l'occasion d'exécuter avec la plus grande rigueur les arrêtés que les préfets font publier chaque année ?

Nous rappelons au souvenir de nos lecteurs les articles que nous avons publiés sur la rage des animaux (*Médecin de la maison*, nos 9 et 10). Nous sommes persuadés que l'on puisera des enseignements utiles dans ce travail qui est dû à la plume d'un médecin vétérinaire très-distingué.

DES CORS AUX PIEDS.

MOYENS DE LES GUÉRIR.

Un pareil sujet paraîtrait sans doute trop vulgaire à la plupart des médecins, et c'est pourquoi le plus grand nombre, dédaignant une infirmité dont le traitement est tombé entre les mains de l'ignorance et du charlatanisme, rougit en quelque sorte d'être consulté pour soulager un malade atteint de cors aux pieds. Nous concevons qu'un praticien instruit trouve mille occasions de mieux employer les connaissances acquises par ses études et son observation ; mais là où il y a un être souffrant, la place du médecin est marquée, et il n'y a pas d'infirmité, si petite et si connue qu'elle soit, qui ne soit digne de son attention.

Les cors aux pieds méritent d'autant mieux que des hommes instruits s'appliquent à les guérir, qu'il est peu de personnes qui n'en soient atteintes ; qu'ils

sont pour elles une cause presque incessante de souffrance; que leur guérison est difficile, et qu'ils peuvent quelquefois déterminer de graves accidents; enfin, qu'ils sont l'objet d'une foule de préjugés. Ce sont là des titres bien suffisants pour nous en occuper.

Quelle est l'origine du cor, et quelle est sa structure?

Presque tout le monde sait que le cor est déterminé par un frottement ou par une pression très-souvent répétée. Sans cette cause, il n'y a pas de cor possible; mais lorsqu'elle existe, cette infirmité se produit à chaque place où elle agit fortement. Ainsi, on a souvent vu, à cause de certaines professions ou de certaines habitudes, des cors survenir aux mains, aux hanches, aux genoux, etc. Cependant c'est aux pieds qu'on les rencontre presque toujours; ils y naissent sous l'influence de la marche et de la chaussure, et leur production, ainsi que leur accroissement, semblent être favorisés par une peau fine et délicate.

Il n'y a pas que les chaussures étroites et très-serrées qui produisent les cors; des chaussures trop larges, dans lesquelles le pied est très-libre, amènent le même résultat, à cause des frottements éprouvés pendant la marche par plusieurs points de cet organe. Plus les chaussures larges sont dures, plus vite cela arrive, ainsi qu'on le voit avec les sabots. Cependant les anciens, avec leurs cothurnes, avaient aussi des cors aux pieds, qu'ils appelaient *clavus pedum* ou *gemursa*, et qui étaient dus à la compression et au frottement des courroies qui servaient à fixer leurs chaussures. Certaines personnes sont, au reste, particulièrement prédisposées à cette infirmité, puisqu'on la voit quelquefois survenir en quelques semaines, sans que l'étroitesse ou la largeur du soulier puisse rendre compte de ce développement rapide. Règle générale : le cor survient de préférence chez les personnes qui portent des souliers étroits, et les femmes des classes riches y sont généralement plus sujettes que d'autres, probablement parce que la peau n'est pas endurcie et que le pied est souvent fort étroitement logé. Les bottines à haut talon, très-en usage depuis quelques années, et qui reportent tout le poids du corps sur les orteils, contribuent à faire naître cette maladie.

Le cor siége ordinairement sur les parties latérales antérieures du pied, à la face supérieure des orteils, et quelquefois à la plante des pieds. On le voit survenir encore entre les orteils, mais alors il est un peu différent, moins corné, et porte le nom d'œil de perdrix.

Ce qu'on appelle cor n'est autre chose qu'une petite tumeur en forme de clou, dont la pointe est enfoncée vers les chairs, tandis que la base, qui est large et applatie, s'étale à la surface du pied, qu'elle dépasse souvent de beaucoup. On sait que l'épiderme est une substance inerte, dépourvue de vie, qui, comme une sorte de vernis, est étendue sur toute la surface du corps et protége la peau contre le contact des objets extérieurs. Lorsque cet épiderme est souvent frotté ou comprimé, il s'endurcit et augmente d'épaisseur. La peau, stimulée par la persistance de la même cause, augmente la sécrétion de l'épiderme, et celui-ci, recevant toujours de nouvelles couches, active l'épaisseur de la petite tumeur. C'est alors que la pointe du cor, cette partie qu'on appelle vulgairement sa racine, s'enfonce de plus en plus dans la peau, la pénètre quelquefois, et arrive même, dans certains cas, très-près des os. Le cor, dont la grosseur varie ordinairement entre celle d'une petite tête d'épingle et le volume d'un fort pois, peut, à cause des pressions répétées, déterminer vers sa pointe l'accumulation d'une petite quantité de liquide jaunâtre; quelquefois même c'est du sang qui se trouve ainsi épanché, et l'on a vu souvent une inflammation et de la suppuration survenir.

La marche ou la compression de la chaussure occasionne une vive douleur dans la région ou siége le cor; elle rougit, se gonfle, et éprouve quelquefois des élancements très-pénibles à supporter. Mais il n'y a pas que ces causes qui produisent de la douleur; tout le monde connaît l'influence des variations atmosphériques sur les cors aux pieds; on sait que tous ceux qui en portent souffrent non-seulement pendant la pluie, mais qu'ils peuvent prédire, à l'avance, cette pluie, que ne peuvent nécessairement indiquer le soleil le plus brillant et le ciel le plus pur. Que de fois n'entend-on pas dire : « Le temps va changer, car mes cors me font mal. » Cet accroissement de la douleur s'explique facilement, mais ce n'est pas le cor lui-même qui souffre, puisqu'il est complètement inerte et ne peut être sujet à la douleur, c'est au contraire lui qui cause la souffrance. Voici ce qui arrive lorsqu'il doit pleuvoir : l'air est déjà saturé par l'humidité que les nuages vont bientôt laisser échapper avec abondance, et sous cette influence le cor se gonfle et entre plus avant dans les chairs. En effet, l'épiderme dont il est formé est très-hygrométrique, c'est-à-dire facile à s'imprégner d'eau, ainsi qu'on peut le remarquer lorsqu'un cataplasme a séjourné pendant quelques heures à nu sur la peau. On sait que l'épiderme devient alors

gonflé, blanc, et forme une foule de rides qui s'effacent bientôt lorsque les liquides qui l'ont pénétré se sont évaporés. Le cor produit donc, sur la partie qui lui sert de support l'effet d'un petit caillou qui serait logé entre elle et la chaussure, caillou qui augmente de volume sous l'influence de l'humidité, et rend, par conséquent, la douleur plus vive.

Cette explication est très-simple et très-rationnelle, aussi ne peut-on s'empêcher, lorsqu'on comprend ce mécanisme, de trouver très-bizarres certaines explications données par les hommes spéciaux. Un des pédicures les plus en réputation de Paris, et qui a fait une brillante fortune à l'aide de sa profession, a écrit les lignes suivantes dans un livre sérieux : « L'affinité qui existe entre le fluide électrique « et le fluide nerveux assujettit le cor à l'influence de « tous les changements atmosphériques. *La lune* « *aussi revendique sa part* dans l'exaltation, parfois « extrême, de la sensibilité des parties qui sont le « siége des cors. Ce qui paraît bizarre, mais ce qui « n'en est pas pour cela moins vrai, c'est qu'ils « croissent avec elle, et que chez beaucoup de per- « sonnes il n'est pas indifférent de les couper à telle « ou telle phase. Quelques personnes se trouvent « bien de les couper de préférence à l'époque de la « pleine lune. »

Il est certes difficile d'écrire quelque chose qui soit aussi dénué de vérité et même du simple bon sens, et cela prouve qu'un homme, dont la main est sûre et adroite, peut arriver à une très-grande dextérité, être un pédicure de beaucoup de talent, et avoir des idées absurdes. Il est toujours important de réfuter des théories de cette nature, qui ont non-seulement l'inconvénient de fausser quelques jugements, mais celui bien plus grand de réagir sur la pratique de l'art de guérir.

Quoique beaucoup d'individus qui ont des cors n'en souffrent pas énormément, il en est d'autres qui éprouvent des douleurs tellement vives, que dans certains moments il leur est impossible de marcher, et même très-difficile de se tenir debout. Tout le monde connaît d'ailleurs la douloureuse angoisse éprouvée par la personne dont on vient de heurter violemment un cor, quelque petit qu'il soit. Ces raisons et le danger des complications que peuvent amener la présence et la persistance de cette infirmité, rendent sa guérison extrêmement importante ; nous allons donc examiner les divers traitements des cors aux pieds.

Le *traitement* s'exécute de deux manières très-différentes l'une de l'autre : l'extirpation avec l'instrument ou les applications d'onguents, pommades, etc. La première est sans contredit la plus prompte et la plus efficace et nous ne pouvons en donner une meilleure idée qu'en rapportant ce qu'en a dit M. Velpeau dans sa *médecine opératoire*. C'est une bonne fortune d'avoir à citer un nom illustre à propos du traitement des cors aux pieds, et c'est rendre hommage à l'homme éminent qui n'a pas dédaigné un pareil sujet.

Les opérations auxquelles on soumet les cors aux pieds, également très-variées, sont, dit M. Velpeau, presque toutes exploitées par les charlatans et les pédicures. La gêne qui résulte de cette maladie est cependant assez grande, et quelquefois la cause d'accidents assez sérieux pour que les chirurgiens s'en occupent. Production en forme de clou dont la pointe déprime les chairs, les cors sont composés de matière épidermique, et non de mucus concret, comme quelques personnes paraissent le croire. Les enlever couche par couche avec un bistouri soulage momentanément, mais ne guérit point radicalement. Il n'y a, si l'on veut se servir d'un instrument, que l'extirpation qui puisse en triompher. Le procédé dont je me sers avec le plus d'avantage est très-simple. Avec la pointe d'un bistouri droit j'isole une partie de la circonférence du cor, puis j'en saisis le bord détaché avec une pince à dissection ; continuant ensuite de le détacher, j'ai soin de tenir sans cesse la pointe du bistouri sur la limite des tissus vivants. En allant à petits coups et lentement, je parviens ainsi sans peine, et dans l'espace d'une à deux minutes, sans causer la moindre douleur, sans donner issue à une goutte de sang à enlever les cors les plus épais. C'est pour cette opération que les pédicures ont imaginé les instruments appelés *quadrilles, furets*, *navettes* et qu'ils se servent de loupes ou bouteilles remplies d'eau pour concentrer la lumière sur la région qu'on dissèque. Le cor, ainsi déraciné, n'en repullulera pas moins dans la plupart des cas, si le frottement des orteils continue comme auparavant. On ne l'empêchera quelquefois de repousser qu'en cautérisant la fossette qu'il occupait, ou bien en la remplissant d'emplâtre de diachylon. C'est, après tout, une petite opération que les malades peuvent s'habituer à pratiquer eux-mêmes, et qu'il suffit de renouveler tous les mois pour remédier aux souffrances déterminées par les cors. En prenant la précaution de les ramollir soit au moyen d'emplâtres, soit par leur immersion plus ou moins prolongée dans l'eau chaude, on en rend l'isolement plus facile et l'on parvient quelquefois à les détacher

en les frottant ou en les tirant simplement avec les doigts. C'est de cette façon que certains emplâtres ou certaines pommades ont acquis une sorte de réputation dans la pratique des pédicures et parmi les gens du monde. La cautérisation est fréquemment employée aussi pour arriver au même but. On l'exécute, soit en portant sur le centre du cor l'extrémité enflammée d'une tige de bois, soit une goutte de soufre fondu, soit une bandelette de toile d'araignée qu'on enflamme sur place, soit de l'acide nitrique, soit de l'acide sulfurique. J'ai même vu un homme qui eut la singulière idée de traverser un cor qu'il portait sur l'articulation phalangienne du doigt annulaire avec une épingle rougie au feu. Le cor se mortifia en effet, mais en entraînant une escarre qui ouvrit l'articulation et qui finit par nécessiter l'amputation du doigt. Le traitement des cors, par les caustiques, est tout à la fois moins sûr et plus dangereux, surtout au voisinage des articulations, que leur extirpation bien faite.

Dans beaucoup de cas, il n'est pas nécessaire de recourir à des moyens opératoires aussi énergiques que ceux indiqués par le professeur Velpeau. Certaines personnes, affectées de cors aux pieds, finissent par acquérir une grande habileté à se procurer du soulagement et elles enlèvent fort bien, en dédolant, avec un instrument bien tranchant, tel qu'un bistouri ou un rasoir, les couches les plus superficielles. C'est alors, qu'une fois ces couches enlevées, on voit celles qui sont plus profondes, et qui cessent d'être pressées, devenir de plus en plus saillantes et s'avancer en quelque sorte sous l'instrument. On peut arriver ainsi à extirper la plus grande partie du cor, ce qui en reste est très-peu de chose et le malade est quelquefois exempt de douleur pour un temps très-long. Toutefois, l'opérateur a rarement, dans ce cas, ou le courage ou l'habileté nécessaires pour compléter son œuvre. Il lui suffirait, pour être guéri, de cerner la portion restante avec un instrument pointu et effilé ou même avec une aiguille solide pour détacher complètement la pointe du clou ou extrémité profonde du cor. Alors, à la place de celui-ci, et au fond de l'excavation, il apercevrait une surface rosée et molle qui n'est autre chose que la peau qui avait été refoulée et qui est recouverte par la couche fine et transparente d'épiderme qui lui est naturelle. Dans ce cas, le cor est complétement enlevé et, si la même maladie se reproduit, c'est parce que la même cause a engendré de nouveau le même mal.

L'utilité des bains de pieds, employés pour favoriser l'extirpation des cors, est contestée par quelques chirurgiens qui prétendent que l'épiderme, ramolli et gonflé par l'eau, n'est pas aussi exactement coupé que lorsqu'il conserve sa résistance normale. Généralement, l'emploi des bains de pieds est préférable, mais il est certains cas dans lesquels on réussit mieux en opérant à sec. Il est important, dans l'une et l'autre condition, de ne pas faire saigner la partie malade et de promener l'instrument entre les tissus vivants et le cor. Si on a eu cette maladresse, il faut laisser le pied au repos et appliquer un cataplasme émollient; ce que l'on doit toujours faire, au reste, lorsque la région où siége le cor est très-gonflée et très-douloureuse.

Le traitement des cors, par les applications locales, est d'un usage assez général, il compte de nombreux succès, mais il sert aussi de moyen aux exploitations effrontées du charlatanisme. C'est surtout dans les grandes villes qu'on voit de *célèbres* pédicures offrir cent ou deux cent mille francs à ceux dont les cors résisteraient à leur traitement. Combien de temps ce traitement dure-t-il? Pour quelle somme de l'onguent merveilleux faut-il acheter au pédicure? C'est ordinairement ce que celui-ci néglige d'indiquer.

A part l'exagération de l'annonce, il est certaines pommades qui sont réellement efficaces, mais elles n'ont rien de secret. Souvent on obtient un très-grand soulagement en enveloppant continuellement le cor avec une petite bandelette de toile fine, faisant deux fois le tour de l'orteil, et, en guise de point de suture, fixée avec un pain à cacheter. Cette toile doit être enduite d'un corps gras, tel que la moëlle de bœuf, la pommade de concombre ou l'huile d'amandes douces. Le taffetas gommé, appliqué pendant plusieurs semaines, suffit quelquefois pour ramollir le cor et pour le séparer. Les emplâtres de diachylum, la baudruche sont employés comme moyens de soulagement. On a beaucoup vanté aussi les applications de cire verte, celle de savon et l'emplâtre mercuriel étendus sur du taffetas ciré.

Lorsqu'on est obligé de se livrer tous les jours à la marche et qu'on a peu de temps à donner au traitement des cors, on réussit souvent à enlever momentanément la douleur, à l'aide d'un petit appareil que l'on construit de la manière suivante : on prend huit ou dix rondelles de linge, puis on les perce dans leur centre d'un trou dont le diamètre est exactement le même que celui du cor qu'on logera dans cette ouverture après avoir eu soin d'enduire avec l'emplâtre de ciguë le linge qui doit toucher la peau.

Par ce moyen, on protège assez efficacement le cor pour empêcher la pression douloureuse, et nul doute que, si on l'employait après l'extirpation, au moins pendant quelque temps, l'induration ne pourrait se reproduire à la même place, puisque cet appareil a souvent suffi pour la guérison. Lorsqu'il s'agit d'un cor situé sous la plante du pied, on remplace le linge par une semelle de feutre dans laquelle on fait un trou qui correspond à l'endroit douloureux.

On emploie quelquefois avec avantage des limes fines en acier, soit simples, soit enduites de pierre-ponce ou d'une autre substance. Tantôt elles sont employées sèches et tantôt on les trempe dans de l'eau de potasse de sorte qu'on obtient à la fois l'usure et la dissolution du cor qu'on finit par réduire en bouillie. Ce moyen de guérison ne réussit pas toujours.

Parmi les pommades, celle à laquelle nous donnons la préférence est la suivante qui est réellement précieuse et qui a fait merveille entre les mains de S. Cooper, le célèbre chirurgien anglais. Pour la préparer on unit ensemble sur un feu doux, en agitant souvent avec une spatule ou autre objet analogue :

Gomme ammoniaque.....	60 grammes
Cire jaune.....	60
Vert-de-gris.....	25

Cette pommade est appliquée, tous les deux jours, à l'aide d'un morceau de taffetas ciré ; quelquefois le cor a disparu au bout de quinze jours ; dans le cas contraire il faut continuer les applications.

Tel est le traitement le plus efficace des cors aux pieds, qui réussira toujours si on veut l'employer avec persévérance. Les cors sont loin d'être incurables et la meilleure preuve c'est que lorsqu'on est forcé de rester longtemps au lit, pour guérir une maladie, on les voit souvent disparaître, ainsi que cela arrive quelquefois aux femmes pendant le temps de leurs couches.

Il nous resterait à parler du traitement *préservatif* des cors. On comprend aisément qu'il consiste surtout à porter des chaussures larges et très-molles qui n'exercent aucun frottement rude ni aucune pression douloureuse ; à éviter le contact de coutures saillantes des bas ; à débarrasser les pieds des moindres callosités aussitôt qu'elles apparaissent, et à les baigner souvent dans l'eau tiède, non-seulement afin de les maintenir dans un état constant de propreté, mais encore afin que la peau reste souple et unie, ce qui est un puissant moyen d'empêcher la naissance des cors aux pieds. Dr Reinvillier.

Sourd-muet guéri à la suite de la petite vérole.

Il n'est pas rare de voir certaines maladies graves en guérir une autre qui existait depuis longtemps et qui avait résisté aux moyens les plus actifs et les plus variés. C'est là un grand enseignement que les observateurs mettent à profit et que les médecins enregistrent de temps à autre dans les publications médicales, ainsi que vient de le faire, pour le cas suivant, M. Rousselle dans la *Presse médicale belge*.

« Un Polonais, de forte constitution, fut à l'âge de dix-huit ans frappé de surdité, pendant la révolution de Pologne ; placé près d'une batterie, au moment de la décharge, il était devenu sourd instantanément. Forcé de fuir sa patrie, il se réfugia à Paris et y fut atteint d'une fièvre typhoïde fort longue et fort grave ; il en guérit, mais il resta muet. Il quitta Paris à la suite de sa maladie et vint en Belgique, atteint tout à la fois de surdité et de mutisme. Cet homme habita Sombreffe, vendait des horloges et parcourait les villages voisins pour y colporter sa marchandise.

« Lors de la dernière épidémie de variole, notre sourd-muet fut atteint d'une épouvantable manière par l'affection régnante. La variole était confluente. Tout le cuir chevelu fut dénudé et suppura pendant longtemps. Une inflammation de la membrane nasale se déclara vers la fin de la maladie et la suppuration par les narines fut excessive. La convalescence se déclara cependant au bout de cinq semaines et la guérison fut complète après deux mois de maladie ; cette guérison fut accompagnée d'un singulier phénomène, le Polonais n'était plus ni sourd ni muet, il parlait et il entendait comme il avait toujours parlé et entendu avant son accident. »

Cette observation est des plus remarquables, elle indique que certaines médications auraient pu, avant l'apparition de la petite vérole, opérer d'une manière analogue la guérison du pauvre sourd-muet, mais cela n'est pas certain, car la nature a des moyens cachés qu'on ne peut toujours réussir à imiter.

De l'Alopécie, ou Chute des cheveux.

LES CAUSES QUI LA PRODUISENT. — LES MOYENS D'Y REMÉDIER.

Par M. JUDÉE, *ancien élève de l'hôpital St-Louis.*

Deuxième article.

Impétigo. — Cette affection est extrêmement fréquente, elle est caractérisée par une exsudation abondante d'un liquide qui se concrète et se présente

bientôt sous la forme de croûtes jaunes transparentes. Lorsqu'elle se développe sur le cuir chevelu, il n'est pas rare d'en trouver des traces sur la face; elle est connue vulgairement sour le nom de *gourme*. Elle attaque principalement les enfants en bas âge. Cependant on l'observe chez les grandes personnes, mais moins fréquemment.

Les constitutions lymphatiques sont celles qui sont le plus sujettes à cette affection, et toutes causes qui viennent contribuer à faire prédominer ce tempérament, la déterminent le plus souvent. Ainsi, lorsque par hasard on la voit survenir chez les adultes, c'est seulement chez ceux qui ont enduré pendant longtemps de grandes privations.

Cette maladie est facile à reconnaître. En effet elle se présente sous l'apparence de croûtes semblables à du *sucre d'orge*, disséminées dans le cuir chevelu; elles peuvent être plus ou moins abondantes, plus ou moins épaisses. Lorsque les enfants les arrachent souvent, elles donnent naissance à des ulcérations, ulcérations qui sont dans cette maladie les seules causes de l'alopécie. Lorsqu'il n'y a simplement que des croûtes, il ne survient pas d'alopécie; ainsi pour éviter de voir ces plaques blanches sans cheveux que l'on remarque souvent chez les enfants et surtout chez ceux de la classe pauvre, il suffit d'un peu de soin de la part des parents.

Quand les personnes qui entourent les enfants et même certains médecins voient survenir ces accidents, ils se préoccupent, la plupart du temps, de les faire disparaître. Un grand nombre de faits montrent jusqu'à l'évidence que cette manière de voir n'est pas juste. Il semble en effet que la nature s'est servie de ce moyen pour écouler du jeune enfant certains éléments morbides qui agiront tôt ou tard sur lui. Je suppose même que cette manière de voir soit sujette à controverse; il est toujours incontestable que pendant leur évolution les gourmes n'apportent pas de troubles bien appréciables. Les enfants sont généralement aussi bien portants pendant l'existence de cette éruption que lorsqu'elle a disparu; on cite au contraire des observations nombreuses d'enfants devenus malades après une guérison brusque de gourmes. Puisqu'elles ne causent pas de préjudice et qu'il est presque certain au contraire quelles peuvent être utiles, nous croyons que l'on ne doit pas essayer de les faire disparaître.

Oui, je crois qu'il ne faut pas essayer de les guérir, chez les enfants surtout. Si on le fait, on favorise par cela même les développements de certaines maladies qui peuvent survenir plus tard et reconnaissant pour point de départ le tempérament lymphatique. Mais on pourra nous faire cette observation : Tout le monde n'est pas lymphatique et cependant la plupart des enfants ont des gourmes. Il est facile de répondre : en effet les différences entre les tempéraments n'apparaissent que chez les individus qui ont passé l'enfance, du moins pour nos climats; dans les premiers temps de la vie c'est presque toujours le tempérament lymphatique qui domine.

Nous pensons, pour les mêmes raisons, que l'on ne devrait pas traiter les grandes personnes. Cependant comme l'adulte se trouve dans des circonstances qui le forcent à faire disparaître tout ce qui peut inspirer du dégoût pour sa personne, nous croyons utile d'indiquer la médication qui réussira presque toujours.

Elle consiste d'abord à couper les cheveux, et on ne doit jamais commencer un traitement de cette partie du corps avant d'avoir préalablement pris cette précaution. Une fois la tête bien rasée, on fait tomber les croûtes avec des cataplasmes de mie de pain. Lorsqu'elles sont tombées, avec un pinceau fait de charpie et imbibé dans une solution de nitrate d'argent, on mouille les endroits où elles se trouvent, tous les jours, et le plus longtemps possible. On donne chaque matin deux cuillerées d'huile de foie de morue. Si une première cautérisation ne réussissait pas, on en pratiquerait une seconde et ainsi de suite.

Voilà le traitement qui est mis en usage par plusieurs hommes célèbres et spéciaux, mais l'opportunité des cautérisations, leur fréquence, le degré de causticité du liquide, tout cela est variable avec chaque cas et demande une très-grande expérience. Il est donc plus sage de se borner aux premiers soins plutôt que de se lancer dans une médication qui n'est pas sans danger lorsque l'on n'a pas l'habileté indispensable.

Favus. — Le favus est sans contredit l'affection la plus intéressante que l'on puisse rencontrer et l'une des plus terribles comme cause d'alopécie. Lorsqu'on l'a vu une fois, il est impossible de ne pas le reconnaître désormais.

Cette maladie se présente sous la forme de petits godets de couleur jaune, disséminés sur toute la surface du cuir chevelu. Il faut avouer cependant qu'ils ont un lieu d'élection. Ainsi, c'est surtout sur les parties latérales de la tête qu'on les rencontre en plus grande abondance. On a une idée exacte de leur forme par celle d'un verre de montre. Là où ils

se développent, ils se creusent une excavation et s'y logent ; leur coloration est légèrement jaunâtre ; leur épaisseur est égale à celle d'une feuille de fort papier ; enfin, la tête du malade est privée presque entièrement de cheveux.

La nature de ces petits corps jaunes a préoccupé et préoccupe encore l'attention des médecins. Les uns ont voulu reconnaître en eux une espèce de végétal. Ils ont été jusqu'à dire qu'en plaçant sur un chêne quelques-uns de ces petits godets, on pourrait les faire se reproduire. D'autres soutiennent le contraire et pensent tout simplement que c'est une production morbifique. Toujours est-il que, jusqu'à présent, on est dans le doute sur cette question, qui, pour la pratique, du reste, est de peu d'importance.

Il nous reste une dernière chose à examiner, c'est de savoir comment et pourquoi cette maladie se développe. Eh bien ! la question sur ce point est très-peu avancée. On a signalé, comme causes prédisposantes, le défaut d'alimentation, le séjour dans les lieux humides et le manque d'air et de lumière ; causes qui peuvent peut-être favoriser le développement de cette maladie, mais qui n'en sont pas la cause déterminante et qui ne nous renseignent qu'imparfaitement sur la cause immédiate et intime de la maladie, ainsi que le prouvent les nombreuses exceptions qu'on observe tous les jours.

Cette affection commence de bonne heure et se prolonge très-longtemps, quelquefois même pendant toute la vie. On a essayé beaucoup de *traitements* contre elle ; la plupart, jusqu'à présent, ont échoué. Ceux qui ont le mieux réussi n'ont souvent amené que des résultats temporaires. Rien n'est facile comme de faire disparaître les godets du favus. Il suffit d'appliquer sur la tête du malade des cataplasmes pendant une nuit pour les voir tous tomber. Mais, au bout de quelques jours, si l'on néglige l'application des cataplasmes, ils reparaissent de nouveau; de sorte que l'on est bientôt forcé d'abandonner ce traitement.

Les autres moyens le plus généralement employés sont les pommades épilatoires. Nos ancêtres se servaient, pour épiler, d'un moyen assez barbare. Ils appliquaient sur la tête ce qu'ils appelaient la *calotte*, c'est-à-dire une espèce de serre-tête contenant dans son intérieur un enduit agglutinatif. On la laissait sur la tête du malade pendant quelques jours. Les cheveux se collaient à l'enduit dont elle était revêtue, et, en la retirant brusquement, on pouvait ainsi arracher tous les cheveux. Nous laissons à penser quelles étaient les douleurs qu'éprouvait le pauvre malade lorsqu'on lui enlevait cet appareil. Maintenant, on a entièrement abandonné ce procédé et l'on se sert du sulfhydrate de chaux comme épilatoire. Ce moyen réussit aussi bien que le précédent et ne fait pas souffrir le malade (1).

Herpes tonsurant. — Cette affection est très-peu connue. Elle a été décrite pour la première fois par les auteurs anglais, et M. Cazenave, spécialiste très-distingué, a appelé en France l'attention des médecins sur cette singulière affection.

Elle consiste dans la perte d'une partie des cheveux. Là où elle apparaît, il n'en reste plus de traces, et les limites en sont si régulières, qu'on dirait que le malade se fait raser la portion de cuir chevelu qui est le siége de cette affection. Il résulte de cette disposition, que lorsqu'on voit une personne atteinte de cette maladie, on pourrait penser, au premier aspect, qu'elle se fait tonsurer. Cette ressemblance est d'autant plus grande, que l'affection semble se développer de préférence sur le sommet de la tête. C'est pour ces raisons qu'on lui a donné le nom d'*herpes tonsurant;* le second mot caractérise assez bien la maladie ; quant au mot *herpes,* il est entièrement faux. En effet, on désigne sous ce nom des vésicules particulières. Or, dans l'herpes tonsurant, il n'y a absolument rien qui y ressemble; on peut dire même que, sauf la chute de cheveux, on ne remarque rien d'apparent sur le cuir chevelu.

Cette affection n'est pas très-rare en France; cependant elle y est beaucoup moins fréquente qu'en Angleterre, où on l'observe très-souvent. Aucun auteur de notre pays ne l'ayant décrite anciennement, on peut penser qu'elle nous vient des Anglais et qu'elle s'est communiquée par contagion ; car elle jouit, en effet, de ce triste privilége.

C'est surtout chez les enfants et chez les adolescents qu'on la rencontre le plus souvent, et voici, la plupart du temps, comment les choses se passent. Un jeune enfant va à l'école, s'amuse avec ses petits camarades ; l'un d'eux a cette maladie, il la lui communique. Lorsque la mère découvre la maladie et qu'elle voit tomber subitement les cheveux de son enfant, lesquels laissent des places entièrement dénudées ; elle s'inquiète et réclame les secours de la médecine. Or, comme cette affection est très-peu connue, il arrive quelquefois que le médecin, par ses réponses hésitantes, ne fait qu'augmenter les doutes

(1) Pour avoir des détails plus complets sur le favus ou teigne, voir les deux articles, sur la teigne, des numéros 36 et 37 du *Médecin de la Maison.*

de la pauvre mère; elle croit que les cheveux ne repousseront plus. Cependant c'est une de ces affections qui guérissent le mieux et le plus promptement. Ainsi, il n'est pas rare, je dirai même qu'il est constant de voir repousser les cheveux au bout de deux ou trois mois. En attendant ce temps, l'enfant a cependant sa tête plus ou moins dénudée. Lorsqu'un médecin voit arriver chez lui un jeune enfant affecté de cette maladie, il ne peut songer qu'à deux choses : ou bien à des plaques ulcérées d'impétigo, ou bien à l'affection qui fait le sujet de notre étude. S'il prend la peine d'interroger le malade, il reconnaîtra facilement à quelle affection il a affaire. En effet, si on lui dit que la maladie remonte à l'enfance, il peut être certain que les cheveux ne repousseront plus; si, au contraire, la maladie ne date que de quelque temps, il est en droit d'affirmer le contraire. Du reste, l'aspect seul de la maladie ne peut laisser aucun doute dans son esprit. Comme on le voit, on peut différencier très-facilement ces deux affections l'une de l'autre. On doit toujours le faire, car ce diagnostic est très-important. Quant à ses conséquences, on peut les voir d'après ce qui précède.

Le *traitement* consiste simplement ici à activer la sécrétion des cheveux, afin de les faire repousser le plus promptement possible. Mais il me reste à examiner si la chose est réellement possible. Assurément elle l'est, car personne, dans certains cas, ne peut faire pousser les cheveux sur une tête chauve depuis longtemps, parce que leur source, c'est-à-dire les glandes pilifères n'existent plus alors. Il n'en est pas de même pour la maladie qui nous occupe. J'affirme que tant que cet élément subsiste, on peut, si on le veut, augmenter ou même diminuer cette sécrétion, c'est-à-dire la production du cheveu. Tout cela dépend des circonstances dans lesquelles on se place. Ainsi dans l'herpes tonsurant, si l'on veut voir les cheveux repousser promptement, on pourra faire des frictions avec un liquide composé d'eau distillée et d'acide tannique sur la plaque ou les plaques dénudées, et l'on s'en trouvera très-bien. J'ai dit la plaque ou les plaques parce que, dans certains cas, la maladie ne se borne pas à attaquer une seule mais bien plusieurs parties à la fois. On me demandera quel est mon but en frictionnant. Je répondrai que non-seulement le médicament est absorbé, mais que la friction a pour résultat d'accélérer la circulation et de permettre à une plus grande quantité de sang d'arriver à l'organe sécréteur du poil. Dans ce cas, il serait utile de maintenir la tête à une température un peu élevée, mais ce moyen est difficile à employer parce que, si vous maintenez la tête enveloppée, vous empêchez l'action de l'air sur le cuir chevelu, action importante qui, lorsqu'elle est supprimée, est, pour un grand nombre d'auteurs, une cause de la chute des cheveux. On pourrait peut-être faire quelques objections à cette manière de voir, cependant il faut bien qu'il y ait là quelque chose de vrai, puisque un assez grand nombre de praticiens s'accordent à le reconnaître. Toutefois, si l'herpes tonsurant était abandonné à lui-même, sans être traité, j'ai la conviction que la guérison arriverait également; elle serait plus tardive, mais elle ne ferait pas défaut. Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, notre organisation a des ressources qui sont au-dessus de toutes les combinaisons de la science.

Ce que l'on doit surtout se rappeler, en présence de cette singulière affection, c'est qu'elle guérira, que les cheveux repousseront au bout d'un temps plus ou moins long, et qu'il est important d'isoler les enfants qui en sont atteints, à cause du danger de la contagion.

(*La suite au prochain numéro, avec une gravure explicative.*)

Pâte de semences de citrouille

EMPLOYÉE CONTRE LE VER SOLITAIRE.

Il y a plus de trente ans que le docteur Mongeney signalait à l'attention des médecins la pâte de citrouille comme lui ayant constamment réussi pour chasser le ténia dans le laps de sept à huit heures. Il citait, entre autres, des cas où tous les remèdes connus jusqu'alors avaient échoué, et dans lesquels le succès de son médicament fut complet. La pâte qu'il indiquait était composée de 90 grammes de graines de citrouille fraîche et 180 grammes de miel. Depuis lors, plusieurs médecins ont obtenu de bons résultats du même moyen. M. le docteur Brunet, de Bordeaux, entre autres, l'a employée avec succès plus de trente fois; M. le docteur Farramea a également réussi à chasser le ténia un grand nombre de fois par le même procédé; ces médecins ont employé une pâte composée de 45 grammes de semences dépouillées de grande citrouille (*cucurbita maxima*), unis à 45 grammes de sucre. Dans un nouveau cas, il s'agit d'un médecin qui, atteint d'un ver qui l'incommodait beaucoup, prit le soir 30

grammes de semences de citrouille, pilées avec 10 grammes de sucre, et qui, ayant pris douze heures après un lavement simple, rendit sept mètres de ténia. De semblables faits sont de nature à encourager les praticiens à prescrire, dans tous les cas de ver solitaire, un médicament qui, lors même qu'il ne serait pas si sûr dans son action que l'écorce de racine de grenadier, l'huile de fougère et le kousso, devrait toujours être tenté en premier lieu, à cause de son bon marché et de son innocuité bien certaine.

(*Journal de médecine de Bordeaux.*)

Empoisonnements par le chloroforme.

M. Aran a communiqué à la société médicale des hôpitaux de Paris des faits qui tendent à prouver que les chirurgiens qui ont une très-grande répulsion pour le chloroforme s'exagèrent le danger de son emploi. Il s'agit dans ces faits, non pas de chloroforme respiré, mais de ce poison avalé à très-haute dose.

L'une de ces circonstances s'est présentée en Angleterre. Au mois de mars dernier, un jeune homme de vingt-deux ans, qui paraissait en état d'ivresse, entra dans la boutique d'un barbier et se coucha sur un banc sur lequel il s'endormit. Deux heures après, on voulut le réveiller, il était dans le sommeil le plus profond, la peau froide, les pupilles largement dilatées et insensibles à la lumière, la respiration calme, le pouls petit, l'haleine fortement imprégnée de chloroforme. Le sommeil devint de plus en plus profond et il resta dans cet état près de dix heures, la peau froide, très-pâle, la respiration bruyante. Le lendemain, il ne conservait de ces graves accidents que de vives douleurs de tête avec un mouvement fébrile, et ces symptômes n'eurent pas de suite. On apprit alors de lui qu'il avait acheté 128 grammes de chloroforme, qu'il avait avalés d'un seul trait.

Ce fait d'un individu qui a pris d'un seul trait 128 grammes, c'est-à-dire plus de trois mille gouttes de chloroforme (car 100 gouttes de cette substance équivalent à 4 grammes), est des plus remarquables.

La deuxième observation a pour sujet un nommé Morel, âgé de trente et un ans, peintre de bâtiments, entré à l'hôpital de la Pitié le 9 mars dernier, pour être traité d'une colique de plomb qu'il avait contractée en travaillant au broyage des couleurs.

Le traitement de ce malade consistait principalement en des potions et lavements dans lesquels il entrait du chloroforme, mais en petite quantité. Il avait pris dans la journée sa première potion et son premier lavement; il venait de prendre le second vers six heures et demie ou six heures trois quarts du soir, et s'était couché immédiatement afin de le garder comme il en avait l'habitude. Il voulut alors la deuxième potion de chloroforme; mais il se trompa de flacon et approchant de ses lèvres le flacon qu'il avait saisi, il en avala une forte gorgée sans se déranger. Averti par la sensation de brûlure provoquée par le passage du liquide dans l'arrière gorge, l'œsophage et l'estomac, il jeta les yeux sur l'étiquette et reconnut alors qu'il avait bu du chloroforme pur, oublié par mégarde le matin sur le dossier de son lit. Il se hâta de boire de l'eau en abondance, fit quelques efforts pour vomir, mais sans résultat.

Dix minutes après, grincements de dents, discours sans suite; puis il s'assit sur son lit et se mit à chanter. L'interne de garde, appelé immédiatement, le trouva dans cette situation, les yeux brillants, la face animée, ne paraissant pas reconnaître les personnes qui l'entouraient, chantant et interrompant de temps en temps ses chants pour tenir des discours sans suite. Déjà l'insensibilité avait commencé; les pincements, les tiraillements, les piqûres ne paraissaient avoir sur lui aucune influence. Interrogé, il paraissait entendre et répondait par un son inarticulé, pour reprendre ensuite ses chants et son délire; tremblottements dans les muscles de la face et dans les membres; mouvements de la main comme pour arracher quelque chose de la bouche; vue abolie, pouls un peu plus fréquent qu'à l'état normal. Un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes d'ammoniaque liquide ne calma en rien les accidents.

Le délire et les chants ne furent pas de longue durée. Vingt ou trente minutes après l'accident, le malade se couchait et s'endormait profondément. D'abord le sommeil n'était pas très-profond, et on pouvait le réveiller en le stimulant; mais le sommeil devint bientôt de plus en plus intense, et, à partir de huit heures du soir, le malade tomba dans un assoupissement complet, avec ronflement, insensibilité générale et résolution complète des membres, paupières fermées.

Justement effrayé de cet état, l'interne de garde fit appliquer seize sangsues derrière les oreilles, huit de chaque côté, et donner un lavement purgatif. Peu

à peu le malade ouvrit les yeux, mais sans parler. Vers dix heures un quart, il ne ronflait plus, paraissait reconnaître les personnes qui l'entouraient, mais n'avait pas encore recouvré la parole. Vers minuit, on le leva pour faire son lit; il put se tenir debout quelques instants, quoique chancelant un peu sur ses jambes et semblable à un homme ivre. Recouché immédiatement, il s'endormit d'un sommeil calme jusqu'au matin.

Le lendemain, le malade ne se rappelait rien de ce qui lui était arrivé à partir du commencement du délire. Les traits étaient un peu altérés, amaigris; il y avait de la fatigue générale, la peau était un peu chaude, moite, le pouls accéléré, la langue blanche et humide, pas de difficulté pour avaler, pas de sensibilité au creux de l'estomac. Cet accident n'a eu aucune suite fâcheuse, et le malade est sorti de l'hôpital, parfaitement guéri, le 25 mars.

Perfection des membres artificiels.

M. Ferdinand Martin a mis sous les yeux de la Société de chirurgie, les modèles de bras artificiels dont il est l'inventeur, et qu'il a fait exécuter plusieurs fois pour des cas d'amputation ou d'arrêt de développement de l'avant-bras. Rien de plus curieux que ces membres artificiels avec lesquels on parvient à faire une foule de mouvements délicats et précis qui demandent toute l'adresse des organes véritables.

Les appareils de M. Martin sont composés d'une gaîne en cuir qui embrasse le bras et qui est articulée avec une autre gaîne qui représente l'avant-bras et se termine par une main artificielle dont toutes les articulations sont mobiles.

Par le moyen d'un mécanisme intérieur, la portion d'avant-bras qui reste communique directement le mouvement aux doigts. Ainsi, la flexion du moignon détermine celle des doigts, et son extension les fait ouvrir. Ce mouvement se produit sans le secours de l'autre main. A l'aide de cet appareil, le malade peut donc, par le seul fait de sa volonté, ouvrir ou fermer sa main artificielle, saisir ou lâcher spontanément des corps d'un certain volume. Ajoutons que la main peut être très-facilement fléchie ou étendue, tournée en dedans ou en dehors, tout en conservant les mouvement de flexion ou d'extension des doigts.

L'auteur rapporte que plusieurs dames affectées d'arrêt de développement de l'avant-bras gauche, et faisant usage de mains artificielles, peuvent coudre, broder, tricoter, jouer aux cartes, au whist et au piquet, par exemple, etc. L'une d'elles, entre autres, est arrivée à se servir de son appareil avec une telle perfection, qu'elle reconnaît si les objets qu'elle a saisis sont tenus solidement ou si elle peut craindre de les laisser échapper; qu'elle distingue parfaitement un corps métallique d'un objet moins résistant; qu'elle reconnaît si une étoffe est de laine ou de toile, etc.

M. Martin est entré dans quelques détails au sujet de ce phénomène de la palpation transmise par une main artificielle. Il a rappelé que lorsque les chirurgiens saisissent un corps quelconque à l'aide d'une pince, ils ont parfaitement la conscience de la dureté ou de l'élasticité du corps qu'ils ont saisi, et rien n'empêche d'assimiler, jusqu'à un certain point, la main artificielle à la pince du chirurgien.

A l'aide d'un appareil fabriqué par le même mécanicien, un domestique amputé de l'avant-bras droit pouvait écrire, habiller son maître, servir à table, ôter et mettre son chapeau, etc., etc., le tout avec sa main artificielle.

Certes, ces travaux sont des plus intéressants et méritent des encouragements considérables, car s'ils rapportent à leur auteur honneurs et profit, ils n'en sont pas moins pour les infortunés qui portent des membres mutilés, une consolation efficace et un secours inconnu à nos devanciers.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Trait courageux d'un chirurgien.—La mort de M. Nepveu, médecin à Châteauneuf (Maine-et-Loire), vient de renouveler le souvenir de l'une de ces actions héroïques qui furent si communes dans nos guerres de l'empire Cet homme courageux entra au service en 1811 comme chirurgien militaire, et entre autres marques de dévouement, fut l'auteur du trait suivant :

Un détachement dont il faisait partie en Silésie avait été chargé de pousser une reconnaissance de l'autre côté de l'Oder. Cette faible troupe, obligée de battre en retraite devant des forces supérieures, repasse le fleuve, laissant sur la rive opposée un peloton de tirailleurs qui, emportés trop loin par leur courage, n'ont pu arriver à temps pour franchir le pont que l'ennemi occupe aussitôt après la passage des Français. Ces braves, se défendant toujours, remontent le fleuve jusqu'à une masure, où ils se retranchent, pendant que leurs camarades, sur

l'autre rive, préparent à la hâte une espèce de radeau. On demande un homme résolu pour porter de l'autre côté du fleuve le lien qui doit amener à nos vaillants soldats le radeau sauveur. M. Nepveu se présente ; s'attacher la corde autour du corps, braver à la nage les flots dangereux de la rivière et le danger plus imminent encore des balles ennemies, dont il est le point de mire, est pour lui l'affaire d'un instant ; le succès couronne ses efforts, et bientôt un long cri de joie apprend à l'ennemi qu'une proie qu'il croyait certaine lui a échappé. M. Nepveu fut porté, par cette belle action, à l'ordre du jour de l'armée et proposé pour la décoration ; mais fait prisonnier quelques jours après, il fut oublié et ne rentra en France qu'à la paix.

Eaux minérales. — Au moment où se rouvre la saison des eaux, nous croyons rendre un véritable service à nos lecteurs en leur recommandant les charmants guides devenus classiques de M. Hyacinthe Audiffred. Il est impossible de réunir dans un format portatif, autant de détails précis et intéressants, et de les revêtir d'une forme aussi littéraire.

M. le ministre de l'intérieur, en honorant de sa souscription la troisième édition d'*Un mois à Vichy*, vient de rendre un éclatant hommage au mérite incontestable de M. Audiffred.

Bains et lavoirs publics. — L'expérience qui a été faite à Rouen, par M. de Saint-Léger, a été couronnée d'un plein succès. Au bout d'une année d'existence, le 30 août 1850, l'établissement de la rue du Gril avait fourni 2,135 bains de première et de deuxième classe, et il avait reçu 8,346 laveuses au prix de 05 centimes par heure et par laveuse; 25,386 femmes avaient, de plus, lavé leur linge pendant le même temps. Le résultat de cette première année de gestion avait été un bénéfice net de 66 fr. 97 cent., tous frais payés, mais non compris les intérêts du capital employé. Par suite d'améliorations importantes faites par les fondateurs, la dépense totale a été portée à 8,898 fr., c'est-à-dire à une somme qui dépasse de 2,450 fr. celle fournie par les souscripteurs. La seconde année de gestion, arrêtée à la fin d'août 1851, a été beaucoup plus fructueuse, bien que le prix de lavage eût été réduit à 03 cent. au lieu de 05 par heure. 7,403 bains ont été donnés, 26,088 femmes ont lavé, pendant une heure, aux places payantes, et 6,945 aux places gratuites. La balance des recettes et des dépenses a donné, tous frais soldés, un bénéfice de 1,380 fr., qui ont été employés à rembourser l'emprunt fait pour subvenir aux nouvelles dépenses. Depuis le mois d'août dernier, la prospérité de l'établissement a continué. Avant trois mois, toutes les dépenses d'installation auront été couvertes et on accumulera un nouveau capital pour créer une succursale..

L'établissement du Gril était consacré aux femmes; restait à faire la même expérience pour les hommes. Cette expérience a été faite, et elle a pleinement réussi. Une maison de la rue Saint-Vivien, à Rouen, a été louée pour 540 fr. par an, près de la filature de M. Théodore Legrand, qui avait offert les eaux froides et chaudes de son usine. Seize cabinets de bains ont été pratiqués au rez-de-chaussée avec des baignoires de faïence. L'établissement de Saint-Vivien a commencé à fonctionner le 1er septembre 1850. On n'y a point établi de lavoir, on n'y donne que des bains pour hommes : de première classe à 25 cent. et de deuxième à 10 cent., linge compris. La dépense totale pour frais d'installation a été de 10,335 fr. 50 cent. La première année de gestion, qui s'est terminée au 3 août, a produit des résultats décisifs. Le nombre des bains a été de 10,461 ; le bénéfice net s'est élevé à 1,018 fr. 36 cent., c'est-à-dire à un intérêt de 9 fr. 85 cent. par 100 fr. du capital employé.

En récapitulant les bains donnés par les deux établissements du Gril et de Saint-Vivien, depuis leur création jusqu'au 1er mars 1852, en comptant le nombre de femmes qui ont lavé leur linge au lavoir public, on reconnaît, 1° que le nombre des bains a été de 29,637, pris par de petits marchands, par des ouvriers, par des soldats de la garnison, qui, à raison de la modicité de leur paye, étaient admis au prix de 10 cent. ; 2° que le nombre des laveuses a été de 89,219. Ces résultats ont été obtenus, comme on a pu le voir, avec un capital fort modique, et avec un succès tel, que cette bonne action est en même temps une bonne affaire.

Le conseil municipal de Rouen, frappé de cet exemple, a acheté récemment un vaste terrain à Saint-Sever, pour y avoir un établissement de bains et de lavoirs publics d'après les mêmes données et dans des proportions beaucoup plus considérables.

Prépondérance du côté droit du corps, et quelle en peut être la cause. — La prépondérance de la moitié droite du corps sur la gauche a souvent occupé les anatomistes. M. Isidore Bourdon, qui a étudié cette question, a publié des travaux qui ont puissamment contribué à l'éclairer.

Au nombre des causes de la prédominance du côté droit, il range : la circonstance d'être né de deux êtres ayant eux-mêmes le côté droit prépondérant, l'influence de la première éducation et de l'exemple, l'ascendant de l'instinct d'imitation, la différence des vaisseaux se distribuant aux deux côtés du corps, l'énergie acquise par un plus fréquent exercice, enfin l'influence de l'habitude où l'on est généralement de s'endormir sur le côté droit.

Il fait remarquer que les muscles situés à droite du corps sont plus gros, plus forts, plus agissants; les os eux-mêmes sont un peu plus gros, et les inégalités qui servent d'attache aux muscles sont plus prononcées; les nerfs aussi ont un peu plus de volume, de même que les veines et les artères; le pouls, en conséquence,

n plus de force à droite, au bras, au cou, à la cuisse. En plaçant sur les artères des deux bras un instrument nommé *pulsomètre*, lequel sert à mesurer le pouls, on peut vérifier que l'instrument marque ordinairement un ou plusieurs degrés de plus à droite. Si l'on fait marcher une personne après lui avoir bandé les yeux, on s'aperçoit bientôt qu'elle suit une marche qui dévie sensiblement à gauche, tant le côté droit prédomine sur l'autre.

A propos de l'influence de l'exercice réitéré ou de l'habitude, l'auteur fait remarquer qu'elle n'est pas la seule, puisque nos deux jambes qui agissent autant l'une que l'autre, sont pourtant presque aussi inégales que nos deux bras. Les habitudes sociales, l'éducation première n'ont guère d'empire que sur les parties supérieures du corps, les seules qui se laissent aller à l'ascendant de la politesse et de l'imitation. Comme c'est toujours du bras droit que l'enfant apprend d'abord à faire usage, il en résulte qu'on réduit presque à l'inertie les muscles de son bras gauche; vous l'obligez de la sorte à n'agir que d'une main, et vos exemples, unis à vos leçons, paralysent pour ainsi dire l'un de ses petits membres. C'est ainsi que la plupart des enfants deviennent *droitiers*, à l'exemple de ceux qui les instruisent.

Le canard mâle, dit encore M. Bourdon, a une excavation osseuse au côté gauche du cou, ce qui rend sa voix si criarde, tandis que la partie droite du crustacé nommé l'*ermite* est beaucoup plus grosse que la gauche. Le côté droit des oiseaux et des poissons est ordinairement le plus succulent, le plus savoureux; les plumes de l'aile droite sont les plus fortes, les plus résistantes; il en est de même du bois du cerf et de l'élan.

LES BRASSEURS DE LONDRES ET M. PAYEN. — Les brasseurs anglais sont fortement émus de cette assertion de M. Payen, que nous avions empruntée aux leçons du savant professeur, publiées dans le *Comstitutionnel*, et qui avaient été reproduites par la *Lancette anglaise*, à savoir qu'une certaine quantité de strychnine aurait été fabriquée en France pour être employée, en Angleterre, à la fabrication de la liqueur favorite de nos voisins d'outre-Manche. C'était presque une question d'amour-propre national; aussi les brasseurs ont-ils écrit à M. Payen pour lui demander quelle était l'origine de son affirmation. Le savant professeur a répondu qu'il tenait le fait de M. Pelletier, qui avait été chargé, il y a dix ou douze ans, de livrer pour l'Angleterre de 80 à 100 onces de strychnine, quantité énorme à cette époque, et qui lui avait dit qu'elle était employée pour donner de l'amertume à certaines espèces de bière. Il a ajouté que, suivant toute probabilité, cette fraude avait cessé depuis longtemps d'exister, et il termine en regrettant qu'on eût pu donner une pareille importance à cette affaire. Mais ce n'était pas le compte des brasseurs anglais qui voulaient occuper le public de leurs personnes et de leur bière; ils ont soumis leur bière à l'examen de la fameuse commission d'analyse sanitaire du journal *la Lancette*, qui non-seulement a déclaré qu'il n'y avait pas trace de strychnine, mais encore que cette fraude était impossible. En effet, s'il est vrai qu'un grain seulement de strychnine suffit pour donner une amertume très-prononcée et tres-persistante à 40,000 grains, ou à plus d'un demi-gallon d'eau, et que la même quantité de strychnine peut donner un goût amer assez sensible à 420,000 grains ou à six gallons d'eau; comme la bière contient toujours une assez grande quantité d'acide acétique libre, c'est à l'état d'acétate que la strychnine devait se trouver dans la bière, et dès lors il faudrait au moins un grain et demi de strychnine pour donner de l'amertume à un demi-gallon d'eau, c'est-à-dire une quantité de cette substance suffisante pour donner lieu aux accidents les plus graves.

(*Union médicale.*)

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons par un médecin distingué un fait récent, qui vient à l'appui des conseils que nous avons donnés dans l'article sur les cors aux pieds :

Un individu qui avait un œil-de-perdrix dont il était très-incommodé s'avisa de le trancher, sans précaution aucune, et ne consulta que son courage, sans s'inquiéter des suites de son opération. Le lendemain, il était mort du tétanos.

Le tétanos se développe souvent à la suite des opérations les plus légères faites sans discernement et sans habileté. Le fait que nous citons est tout récent, et vient s'ajouter aux nombreux exemples qui lui sont analogues.

FORMULES.

SIROP DE POINTES D'ASPERGES.

Pour préparer ce sirop dont les qualités bienfaisantes sont proverbiales; on prend une suffisante quantité de pointes d'asperges fraîches, on les pile et on les exprime fortement, puis, après avoir laissé reposer le suc, on le décante et on le filtre au papier joseph.

On mêle une livre de ce suc à une livre trois quarts de sucre cristallisé; on fait cuire le sirop au bain marie, et après l'avoir passé dans une flanelle on le conserve dans des bouteilles.

On peut prendre matin et soir une ou deux cuillerées de sirop de pointes d'asperges, soit pur, soit mêlé avec une infusion de fleurs de mélisse, pour calmer les mouvements nerveux du cœur et du poumon.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juin 1852. Paraissant tous les quinze jours 2e Année. N° 47.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la constipation, des causes qui la produisent, les effets qu'elle détermine, les moyens d'y remédier. — Meilleurs moyens à employer contre l'hémorrhagie nasale. — De l'alopécie, ou chute des cheveux ; les causes qui la produisent, les moyens d'y remédier (3e *article*). — Moyen de rendre inoffensifs les champignons les plus dangereux. — Rhume de cerveau très-rebelle guéri instantanément. — Danger de porter certains bracelets connus sous le nom de bracelets odoriférants de graines d'Amérique. — Recette pour la destruction des punaises. — Variétés et nouvelles. — Formules ; Petit-lait laxatif.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JUIN 1852.

Les maladies que nous signalions dans notre dernier numéro sont celles que l'on observe encore en ce moment ; cependant elles sont un peu moins nombreuses et ont une moins grande intensité ; les malades guérissent plus vite et plus facilement, ce qui prouve que les causes générales qui ont donné naissance à toutes ces maladies finissent par disparaître. Tout fait donc espérer que pendant le reste de la aison d'été nous n'aurons rien de fâcheux à déplorer.

Les cas de rage, que nous signalions, ne se sont pas multipliés ; des précautions auront été prises, et l'abaissement de la température aura empêché le développement de cette maladie.

Aucunes maladies épidémiques ne se sont montrées, si ce n'est la petite vérole dans divers départements. Nous avons souvent blâmé cette indifférence coupable à l'égard de la vaccine.

La mort d'un de nos célèbres sculpteurs, l'une de os gloires nationales, est venue rappeler à nos lecteurs l'importance de nos préceptes contre les congestions cérébrales. Cette maladie est assez commune en ce moment pour que les personnes prédisposées soient constamment en mesure de l'éviter.

DE LA CONSTIPATION.

LES CAUSES QUI LA PRODUISENT. — LES EFFETS QU'ELLE DÉTERMINE. — LES MOYENS D'Y REMÉDIER.

De toutes les indispositions qui peuvent nous affliger et qui se renouvellent sans cesse, la constipation est une des plus fréquentes. Il est peu de personnes qui n'en aient éprouvé quelquefois les effets, et il en est beaucoup pour lesquelles elle est un sujet incessant de soucis et de malaises ; les femmes, comme nous le verrons plus loin, y sont plus sujettes que les hommes, et souvent elles emploient vainement tous les moyens possibles pour la combattre. C'est qu'avec la constipation, il n'y a guère de santé possible ; elle constitue presque une maladie permanente, et elle est parfois l'objet d'une préoccupation incessante de la part du malade et du médecin.

Les *causes* de la constipation sont très-nombreuses, car en laissant de côté toutes celles que l'on peut appeler *mécaniques*, c'est-à-dire celles qui sont dues à des vices de conformation, à des tumeurs de natures diverses, à des déplacements des organes contenus dans le ventre, à des corps étrangers, etc., il en reste encore une foule d'autres. De ce nombre sont beaucoup de maladies, mêmes celles qui sont étrangères aux organes de la digestion. Nous ne nous occuperons pas de ces sortes de causes, car il nous faudrait entrer dans des détails immenses sur toutes ces maladies ; nous bornerons notre examen à cet

état de constipation habituelle, sans complication, qui afflige beaucoup de personnes.

Cet état reconnaît souvent pour causes : d'abord l'âge de l'individu ; ainsi il est très-commun d'observer cette indisposition chez les vieillards, et quelquefois elle détermine chez eux les plus graves accidents. Dans ce cas, elle survient généralement à cause de la faiblesse de l'intestin : il a perdu son ressort, sa vie ; il participe à la décrépitude de tous les organes, et la fonction ne s'accomplit plus, parce que l'organe languit. Les très-jeunes enfants sont aussi atteints par la constipation ; mais elle dépend le plus souvent chez eux d'une irritation de l'intestin. L'usage d'aliments trop secs, trop astringents, l'abus des farineux, l'abstinence des boissons, prédisposent à la constipation. Il en est de même d'une alimentation insuffisante : les personnes qui prennent très-peu d'aliments sont souvent atteintes par cette indisposition. Les habitudes sédentaires, les exigences sociales, sont au nombre des causes les plus communes. Enfin, l'abus des purgatifs et l'usage trop répété des lavements produisent aussi la constipation. N'oublions pas les affections morales qui jouent ici leur rôle comme partout, car de même que la terreur, les chagrins, la colère causent parfois l'effet opposé, ils constipent avec opiniâtreté certaines personnes.

Les effets produits par la constipation prolongée sont : la sensibilité, la tension et la dureté du ventre dans lequel on entend souvent des borborygmes ; des coliques se produisent fréquemment, ainsi que des gaz fétides ; le malade éprouve de la pesanteur au siége et dans les lombes (vulgairement *les reins*). En même temps la langue se couvre d'un enduit grisâtre, la bouche est mauvaise, l'haleine est impure, l'appétit est presque aboli, et aussitôt après le repas, il survient au malade un sentiment de plénitude, des bouffées de chaleur au visage, des douleurs de tête, des éblouissements et même des étourdissements.

A ces symptômes il vient s'en ajouter de beaucoup plus graves, lorsque la constipation est invincible : d'abord l'insomnie, puis le hoquet, des nausées, des vomissements, des douleurs atroces dans le ventre, une inflammation violente, la gangrène ou la rupture des intestins, ce qui amène nécessairement une terminaison funeste. Mais rassurons vite le lecteur, car ces derniers accidents ne sont ordinairement produits que par une cause organique, qui n'a rien de commun avec la constipation habituelle, laquelle détermine seulement les premiers symptômes que nous avons indiqués.

Dans beaucoup de cas, au contraire, on voit les personnes atteintes par la constipation supporter assez bien les malaises qu'elle détermine. Il y a des femmes qui ne vont à la garde-robe que tous les huit ou dix jours, et qui jouissent néanmoins des attributs de la santé. Le docteur Tanchou a raconté dans un livre médical très-sérieux que Mme P., qui tenait autrefois l'hôtel des Colonies, rue Richelieu (l'indiscrétion n'est pas de nous), était ordinairement constipée ; elle prenait habituellement des lavements au nombre de quatre ou cinq sans en obtenir d'effet. Un jour elle partit pour Saint-Pétersbourg ; elle y resta plus d'un mois ; elle passa par Moscou où elle séjourna plusieurs semaines ; enfin elle rentra à Paris, après deux mois et demi d'absence, sans avoir été à la garde-robe. Cette dame, malgré les lavements qu'elle prenait, et peut-être même à cause de ce moyen, n'allait à la garde-robe que toutes les cinq ou six semaines ; mais à ce moment elle éprouvait une crise tellement violente qu'à la suite elle était obligée de garder le lit. Mme P. nous rappelle le rôle de cette nouvelle mariée qui mettait tous ses soins à dissimuler à son époux la part qu'elle prenait à cette triste nécessité de l'espèce humaine, et qui avait eu l'habileté de persuader à celui qui l'adulait qu'elle n'était pas soumise à cette infirmité. A coup sûr Mme P. eût eu de grandes chances pour obtenir la même crédulité.

Mais revenons au côté sérieux de la question et disons que les femmes ont mille fois tort de compromettre leur santé à cause des exigences sociales ; lorsqu'il s'agit d'hygiène il faut savoir tout concilier, car la constipation habituelle distendant l'intestin de plus en plus, il finit par ne plus pouvoir se contracter et ne peut que difficilement remplir ses fonctions. Que de gens, souffrant de l'incommodité qui nous occupe, parviendraient à s'en affranchir s'ils employaient leur volonté à accomplir régulièrement chaque matin une fonction essentielle, de même qu'ils sont réguliers dans leurs repas et autres habitudes !

Pour le *traitement* de la constipation ce que nous venons d'indiquer est déjà une première ressource. Lorsqu'on fait un abus des aliments styptiques, astringents, farineux, il est sage de le cesser et d'employer des boissons rafraîchissantes et des aliments humides. Quant aux habitudes sédentaires, il est toujours important de les rompre, de temps à autre, lorsque cela est possible, et les occupations ordi-

naires des femmes qui les obligent à rester assises une grande partie de la journée sont encore, pour elles, une cause de constipation. C'est pour la même raison que nous conseillons toujours aux hommes de bureau, aux littérateurs, aux graveurs et autres, d'alterner, s'ils le peuvent, à différentes heures de la journée, la situation dans laquelle ils travaillent, et de se tenir tantôt debout, tantôt assis.

Lorsque la constipation est survenue à la suite de purgatifs répétés, il est inutile de chercher à la combattre par le même moyen. Plus on se purge dans ce cas et plus la constipation augmente, ainsi que nous l'avons expliqué dans nos considérations sur les purgatifs (n° 21). Quant aux lavements trop souvent répétés et trop considérables, ils relâchent l'intestin qui perd peu à peu la faculté de revenir sur lui-même ; lorsqu'on s'aperçoit de cet effet, il est donc important d'en borner l'usage.

Il serait inutile d'indiquer ici un remède contre les affections morales produisant la constipation ; chacun pourra puiser dans sa propre raison l'indication salutaire, il nous suffit de signaler la source possible du mal. Cela vient encore prouver ce que nous avons dit quelquefois : qu'en observant rigoureusement les règles de l'hygiène, les hommes deviennent meilleurs.

Nous arrivons maintenant aux médicaments que l'on peut employer contre la constipation : leur nombre doit être assez limité, car nous sommes d'avis que l'on en soit très-sobre ; c'est surtout dans un régime convenable, un exercice modéré, l'usage de boissons rafraîchissantes qu'il faut chercher le remède. On peut cependant employer des laxatifs doux, des tisanes, des gelées laxatives dont nous avons plusieurs fois donné les formules. Un moyen très-important pour combattre la constipation est l'usage du pain de son, c'est-à-dire du pain fait avec le mélange du son et de la farine, ou bien l'usage, moins désagréable, du pain préparé avec de la pâte délayée dans de l'eau de son. Nous avons déjà donné tous ces détails (nos 10, 14, 22), et nous faisions, dès le 30 novembre 1850, un accueil bienveillant à l'intéressant travail que nous avait communiqué M. Auguste Duboys, pharmacien distingué de Limoges. Ce sujet est tellement important, que quelques journaux savent se l'approprier de temps à autre comme une chose nouvelle.

Il y a des personnes qui remédient à la constipation avec des boissons qui ne réussissent qu'à elles ; c'est une étude que chacun peut faire, et un sujet d'observation qu'on ne doit pas négliger. A l'une il suffit d'un verre d'eau fraîche le matin à jeun ; à l'autre il faut une petite tasse de lait ou de café au lait ; une troisième emploie, avec succès, un verre d'eau miellée, tandis que plusieurs autres réussiront avec une tasse ou deux d'eau de son. Nous avons souvent vu ce dernier moyen réussir, mais il est comme tous les remèdes destinés à cet usage, il demande à être interrompu, remplacé et alterné.

Nous proscrivons sévèrement l'aloès, nous avons dit pourquoi et fait connaître ses dangers (n° 31) ; tout au plus peut-on se permettre un verre d'eau de Sedlitz le matin, pendant trois à quatre jours ; mais que l'on sache bien qu'au bout de ce temps son effet sera nul, il n'agira pas plus que l'eau ordinaire.

Il est un médicament qui nous a souvent réussi dans des cas de constipation assez opiniâtres, c'est le séné. Les médecins ont l'habitude de l'unir à des potions composées, qui sont souvent assez efficaces ; mais dans les familles, voici comment quelques personnes l'emploient. Elles font infuser à froid, pendant la nuit, cinq grammes de séné dans la quantité d'eau nécessaire pour faire une tasse de café ; le matin elles font avec cette eau du café qu'elles unissent à un tiers de lait, et cet aliment, ainsi préparé et n'ayant aucun goût désagréable, produit ordinairement le résultat que l'on espère. Selon l'effet obtenu, il faut cependant en diminuer ou en augmenter la dose, et surtout en suspendre souvent l'usage.

Un bon moyen de varier la préparation précédente est celui-ci : on met dans un petit sac de toile quinze ou vingt grammes de séné, et l'on fait bouillir ce sac avec un demi-kilogramme de pruneaux, jusqu'à la cuisson complète de ces derniers. Quelques cuillerées de pruneaux devront suffire pour obtenir une ou deux garde-robes.

Les lavements, dont nous avons blâmé l'abus, sont fort utiles dans une certaine mesure, aussi est-il sage de les alterner avec les autres moyens. Un demi-lavement pris chaque matin, et auquel on a ajouté trois cuillerées de miel commun et deux cuillerées d'huile d'olive, suffit souvent au bout de quelques jours pour régulariser d'une manière continue les fonctions intestinales. Des frictions pratiquées sur le ventre avec une flanelle imprégnée d'huile d'amande douce, la vapeur d'eau chaude dirigée vers l'anus, des pruneaux et des épinards aux repas, des bains tièdes à l'eau de son pris fréquemment, favoriseront puissamment l'effet des lavements laxatifs.

Il est encore un moyen fréquemment employé avec succès, ce sont les suppositoires ou espèces de

petits cônes destinés à être introduits dans l'anus. On les fait avec diverses substances : tantôt du savon qui est tout simplement taillé selon la forme convenable, d'autre fois du beurre de cacao que l'on fait fondre dans une carte roulée et que l'on dégage de cette carte après le refroidissement, ou bien c'est du miel et de la farine que l'on pétrit ensemble. Ce genre de remèdes peut rendre des services, surtout lorsqu'il s'agit de malades très-affaiblis, qui ne peuvent se remuer que très-péniblement. Il est encore utile dans la médecine des petits enfants, ainsi que nous le verrons plus tard dans un article spécial sur la constipation qui leur est particulière.

En résumé, il faut toujours combattre la constipation afin de s'en rendre maître, car si elle se prolonge elle est plus dificile à détruire et elle est très-nuisible à la santé. Il est important de remonter aux causes qui la produisent, si cela est possible, afin de les éliminer. Enfin on doit chercher surtout dans l'hygiène et dans un régime convenable les moyens à lui opposer.

Si l'on emploie des médicaments il faut en être très-sobre, s'en servir à petites doses et en interrompre souvent l'usage. Il faut se défier surtout des marchands de purgatifs qui *détruisent la constipation*, vendent des *purgatifs agréables* ou vous *purifient le sang altéré*, etc. Si vous avez foi en eux, ils détruiront votre santé et videront votre bourse sans avoir rien purifié, pas même leur charlatanisme.

Dr Reinvillier.

Meilleurs moyens à employer contre l'hémorrhagie nasale.

Lorsque le sang s'échappe du nez en abondance, et que cette hémorrhagie dure pendant plusieurs heures, les personnes qui entourent le malade sont souvent fort inquiètes et multiplient les moyens de secours trop souvent insuffisants. Déjà nous avons publié beaucoup de détails à ce sujet, mais comme ils peuvent être parfois insuffisants, nous nous empressons d'ouvrir nos colonnes à l'exposition des procédés que M. le docteur Reveillé-Parise vient de faire connaître. Ces moyens sont au nombre de trois, qui ont, jusqu'à présent, réussi à cet habile praticien avec un succès constant.

« Le premier est l'emploi de bourdonnets de charpie, fortement imbibés d'alcool. C'est un styptique des plus puissants et d'une grande énergie d'action. L'impression qu'il détermine sur la membrane qui revêt les fosses nasales ne laisse pas que d'être très-vive, et même un peu douloureuse, mais elle est passagère, et dans beaucoup de cas elle arrête promptement l'hémorrhagie. Le point essentiel est d'absterger de sang, autant que possible, la narine d'où le fluide s'écoule. Pour cela, on fait moucher le malade, on passe un bourdonnet sec dans la narine, puis on introduit aussitôt les bourdonnets alcoolisés. On comprend, en effet, que plus il y a de sang dans la narine, plus l'alcool est dilué et moins il a d'action.

« Le second moyen est un mélange formé, à parties égales, d'*alun* et de *gomme arabique* en poudre. On insufle fortement ce mélange dans la narine, siége de l'hémorrhagie ; puis on y introduit des bourdonnets roulés dans cette même poudre. Bientôt il se fait un *magma* de coagulum avec le sang, qui arrête la perte de sang. La seule précaution à prendre est d'attendre, avant d'ôter les bourdonnets, que la narine soit assez humide pour qu'ils se détachent facilement. On peut aussi, dans ce cas, recourir à l'eau tiède ; mais il faut être bien assuré que l'hémorrhagie est non-seulement arrêtée, mais qu'elle ne se renouvellera pas.

« Enfin, le troisième moyen, le plus simple et peut-être le meilleur de tous, est l'emploi du coton en rame ou coton cardé. Il y a quelques années qu'un médecin, dont le nom m'échappe, vante cette substance comme un puissant hémostatique, et l'expérience a prouvé la vérité de cette assertion. Il est même étonnant que les chirurgiens n'en fassent pas, dans quelques circonstances, un emploi plus fréquent. C'est un moyen simple, commode, et qui se trouve partout. Quant à moi, j'y ai eu recours dans le cas dont il s'agit ici, et je m'en suis bien trouvé. Mais plusieurs précautions ne doivent pas être négligées : il faut d'abord, ainsi que je l'ai dit précédemment, nettoyer la narine malade, autant que possible, du sang qui peut y être épanché ; en second lieu, choisir un coton bien pur, blanc, sans la moindre trace de corps étrangers, puis en former des bourdonnets en nombre suffisant pour bien remplir les narines, bourdonnets qui ne seront ni trop pressés, ni trop mous, car, dans le premier cas, le sang ne pourrait pénétrer dans les interstices de cette substance, et, dans le second, il les traverserait avec trop de facilité et l'hémorrhagie pourrait continuer. Ces détails ne sont pas inutiles, car ils concourent au succès qu'il faut obtenir à tout prix, dans certains cas où la vie des malades peut être compromise. »

L'emploi du coton comme hémostatique, c'est-à-dire comme application locale pour arrêter une perte de sang, ne remonte pas très-loin, comme semble le

croire M. Réveillé-Parise, et quant au nom du médecin auquel ce moyen est dû, nous pouvons facilement l'indiquer, puisque c'est l'un de nos collaborateurs, M. le docteur Bourdin, qui a publié, dans notre journal (n° 29), un article intéressant ayant pour titre : *Du Coton dans le traitement de l'hémorrhagie ou perte de sang* Seulement M. Bourdin indique cet agent pour toutes les hémorrhagies, qu'elles soient produites par des blessures ou autres causes, tandis que M. Réveillé Parise en fait l'objet d'expériences spéciales contre l'hémorrhagie nasale.

A l'appui de l'emploi du coton, l'auteur publie trois observations choisies dans un grand nombre, lesquelles prouvent l'efficacité de cette substance contre l'hémorrhagie nasale. Elles prouvent même la supériorité de ce moyen sur les deux autres indiqués précédemment.

Un autre procédé qui vient d'être publié dans la *Gazette médicale de Russie*, par le docteur Askotschenski, contre les hémorrhagies nasales, consiste à plonger les mains du malade dans l'eau froide. Selon l'auteur, pour en obtenir l'effet désiré, il est nécessaire que l'eau soit constamment tenue à une très-basse température, et que le malade se frictionne les mains dans le liquide, ou que d'autres les lui frictionnent, si son état de faiblesse est trop prononcé. Par cette méthode, M. Askotschensky est parvenu, dit-il, à arrêter deux hémorrhagies nasales auxquelles aucun autre moyen n'avait pu mettre un terme.

Sans nier les résultats obtenus par le médecin russe, nous considérons les moyens employés par M. Réveillé-Parise comme plus rationnels, et nous n'hésiterons pas, dans un cas pressant, à leur donner la préférence.

De l'Alopécie, ou Chute des cheveux

LES CAUSES QUI LA PRODUISENT. — LES MOYENS D'Y REMÉDIER.

Par M. JUDÉE, *ancien élève de l'hôpital St-Louis.*

Troisième article.

J'ai passé en revue toutes les maladies, du moins presque toutes celles que j'ai rangées dans ma première catégorie, et qui sont toujours pour les parents ou pour le malade un sujet d'inquiétude. Aussi, sont-elles pour la plupart du temps l'objet de soins assidus. Je dis que je les ai à peu près toutes examinées, parce que celles que j'ai laissées de côté ne produisent pas l'alopécie, et ne sont dues généralement qu'à l'inobservance des lois de l'hygiène. Du reste, de simples soins de propreté suffisent pour les faire promptement disparaître.

J'arrive donc à celles de la seconde catégorie, qui, beaucoup plus communes, sont une des sources les plus fréquentes de l'alopécie. Elles sont remarquables par leur chronicité, et lorsqu'elles ont attaqué le cuir chevelu, elles ne le quittent qu'après avoir fait disparaître presque tous les cheveux. Ces maladies peuvent être divisées en deux groupes bien distincts : dans le premier sont rangées celles qui ne présentent qu'un symptôme, l'alopécie ; dans le second, au contraire, nous trouvons, outre la chute des cheveux, plusieurs autres signes, tels que la présence de petites plaques blanches dans les cheveux, une sécrétion trop abondante d'un principe graisseux, etc.

Il s'agit maintenant de savoir ce qui cause les affections du premier groupe, celles enfin qui ne sont caractérisées que par l'alopécie. Les cheveux tombent, dans ce cas, pour deux raisons : la première, parce que leur sécrétion, c'est-à-dire cette fonction qui les produit, n'est pas assez abondante ; la deuxième, parce que l'individu est sous l'influence d'une cause spécifique.

D'abord, parce que la sécrétion pilifère n'est pas assez abondante : en effet, lorsqu'une personne relève de maladie, qu'elle est faible, on observe constamment la chute des cheveux ; chez les enfants d'une constitution débile, on remarque souvent le manque plus ou moins grand de cheveux. Ainsi, il est incontestable que toute cause débilitante détermine leur chute. Mais est-ce là la seule origine de ce genre d'alopécie? Tout porte à croire qu'il n'en est pas ainsi, et que les travaux de l'esprit sont une des causes les plus fréquentes de cette maladie. Ainsi, généralement, les femmes sont plus faibles que les hommes, et cependant elles perdent beaucoup plus rarement leurs cheveux que ces derniers ; et parmi les personnes qui se sont livrées à de nombreux travaux intellectuels, on remarque souvent l'alopécie. J'irai plus loin, car j'affirme que tous ceux qui travaillent beaucoup de mémoire, qui y sont les plus obligés, sont constamment atteints par cette maladie ; à l'appui de cette opinion, je citerai les médecins. En effet, c'est parmi ces derniers que l'on rencontre le plus de têtes chauves. Et quels hommes exercent plus leur mémoire que les médecins ? Chez les mathématiciens, chez les hommes de lettres, chez les artistes, et beaucoup d'autres personnes où c'est l'imagination et le raisonnement qui agissent le plus,

on remarque beaucoup moins l'alopécie. Ainsi, dans ce cas, les cheveux semblent tomber parce qu'ils ne reçoivent pas les éléments nécessaires à leur nourriture; on dirait que la masse cérébrale s'approprie tout ce qui peut la fortifier; le cerveau qui travaille beaucoup, demande aussi beaucoup.

Il résulte donc de tout ceci que les cheveux peuvent tomber sous l'influence de deux causes bien distinctes : la première est la faiblesse de santé du malade, son peu d'énergie vitale, si je puis m'exprimer ainsi; la seconde, les travaux intellectuels continuellement répétés.

Une question se présente naturellement ici : est-il toujours facile de reconnaître ces deux affections? Dans la plupart des cas cela est très-facile. Il suffira en effet de demander au malade s'il a eu, quelque temps auparavant, une maladie grave, ou bien s'il ne perd pas ses cheveux depuis bien longtemps et en petite quantité. Suivant sa réponse, on pourra juger si l'on doit craindre qu'ils ne puissent repousser, ou si, au contraire, ils repousseront. Cependant quelquefois, mais cela arrive assez rarement, à la suite d'une maladie, les cheveux ne repoussent qu'imparfaitement. Il ne faut donc pas, dans ce cas, se prononcer trop affirmativement.

Enfin, on peut encore confondre cette affection avec l'alopécie produite par une cause spécifique. En examinant toutefois de quelle région tombent les cheveux, on peut facilement reconnaître à quelle cause première il faut attribuer le développement de cette maladie : en effet, dans ce dernier cas, les cheveux tombent des parties latérales de la tête. Dans l'alopécie ordinaire, ce sont les cheveux du sommet de la tête qui tombent les premiers. Si on voulait confirmer son jugement, il suffirait de s'informer des antécédents du malade.

Le traitement diffère pour chacune de ces affections; d'abord, débarrassons-nous de la chute des cheveux produite par une cause spécifique et disons seulement ceci : Que, quel que soit le traitement que vous fassiez, les cheveux ne repousseront pas entièrement. Si l'on veut connaître les moyens que l'on doit mettre en usage contre cette espèce d'alopécie, nous ajouterons qu'il faut avoir recours à ceux qui sont employés pour guérir les autres accidents ordinaires de ces tristes maladies. Ces moyens ne pourraient trouver place dans ce cadre. J'arrive maintenant aux deux autres : la chute des cheveux provenant d'une maladie antérieure se guérit d'elle-même; dès que les forces du malade reviennent à leur degré, les cheveux repoussent, et ils repoussent d'autant plus vite et d'autant mieux, que la convalescence se fait plus promptement. C'est lorsque le malade languit, met beaucoup de temps pour recouvrer toutes ses forces, qu'il est seulement à craindre de voir les cheveux ne pas repousser ou ne reparaître qu'en partie. Dans le deuxième genre d'affections, on peut, au début, arrêter la chute des cheveux, mais seulement au début. Lorsque les cheveux tombent depuis longtemps, lorsque la tête est presque chauve, il ne faut pas espérer les revoir jamais revenir.

En effet, quel est dans ce cas l'état du cuir chevelu? Il ne reçoit pas assez de nourriture; il a perdu en partie sa force vitale. Les glandes pilifères produiraient le cheveu de nouveau, si elles recevaient ce qu'il leur faut. Mais lorsqu'il y a longtemps que la maladie dure, les différentes glandes se sont atrophiées; elles n'existent plus, et tout ce que vous ferez ne pourra servir à rien.

Cependant, il est des cas où la vie du cuir chevelu ne lui est enlevée qu'en partie, et on peut alors espérer lui rendre ce qui lui manque; pour y parvenir, il faut faciliter l'abord du sang vers cette partie du corps. On arrivera à ce résultat en frictionnant la tête du malade avec une substance tonique; ce qui agit dans ce cas ce n'est pas seulement la substance, mais aussi les frictions, qui, par l'irritation qu'elles provoquent, font affluer le sang vers la tête; longtemps pratiquées, elles finissent, en effet, par réagir sur le cuir chevelu et lui donner une tonicité capable de faciliter la sécrétion du cheveu.

Le traitement se borne donc ici à raser la tête à plusieurs reprises, et à la frictionner pendant la période de temps nécessaire; ainsi il ne faut pas se contenter de répéter pendant un mois ou deux cette manœuvre, on n'arriverait à aucun résultat; mais si l'on y a recours pendant sept ou huit mois, on peut être persuadé que l'on arrêtera la chute des cheveux et que l'on obtiendra leur reproduction. Il faut avoir du courage pour se soigner de cette manière, et avec autant de persistance. Mais lorsqu'on pense que l'on peut ainsi conserver sa chevelure pour de longues années, cela doit donner de l'énergie.

Les substances que l'on peut employer pour les frictions sont assez nombreuses, et doivent varier avec les différents cas; celles auxquelles nous donnons la préférence sont, pour les premiers temps, l'huile de camomille non camphrée; puis, plus tard, la moelle de bœuf additionnée d'un peu de rhum; mais il faut que cette préparation soit presque li-

quide, de consistance huileuse, que le rhum y soit en quantité modérée, et qu'elle soit surtout fréquemment renouvelée; si elle devenait rance, même très-légèrement, il faudrait la remplacer de suite.

Nous arrivons à la deuxième classe d'affections, c'est-à-dire à dire à celles qui sont caractérisées par autre chose que par la chute des cheveux; elles sont au nombre de deux pour la plupart des auteurs : l'une constitue l'affection connue par les spécialistes sous le nom de *pytiriasis* du cuir chevelu, la seconde sous celui d'*acné sébacéa*. Lorsque je parlerai de cette dernière maladie, je démontrerai que la plupart du temps elle n'en est pas réellement une, et que souvent, au lieu de produire l'alopécie, elle l'empêche. Ce n'est que dans des cas assez rares, lorsque la maladie offre des caractères bien tranchés, que l'on peut dire qu'elle détermine ce phénomène.

Avant d'étudier le pytiriasis, tâchons de fixer dans l'esprit, par une gravure, la forme des maladies les plus graves du cuir chevelu que nous avons déjà décrites; nous aurons aussi une idée plus exacte du pytiriasis, quoique cette dernière affection soit difficile à reproduire d'une manière exacte par un dessin.

Les numéros 1 et 2 placés entre les deux premières figures indiquent, l'un la coupe et l'épaisseur d'un des godets du favus; l'autre, le numéro 2, un de ces godets avec sa grandeur naturelle.

IMPETIGO.

FAVUS OU TEIGNE.

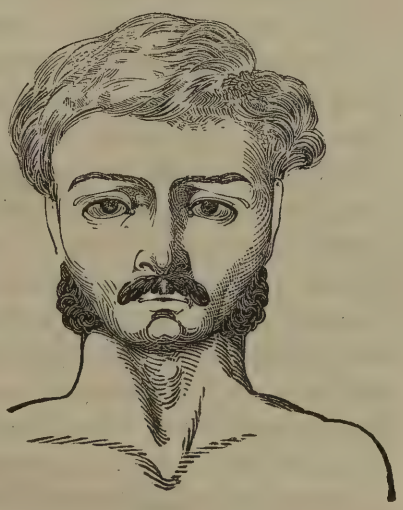

PYTIRIASIS.

HERPÈS TONSURANT.

Pytiriasis. — Je suis persuadé que vous avez tous vu cette affection; en effet, elle est extrêmement fréquente; on la connaît vulgairement sous le nom de *farines de la tête*. Les personnes qui en sont atteintes présentent dans leurs cheveux un grand nombre de petites plaques très-minces, blanches; ces petites squames, car c'est ainsi qu'on les appelle dans le langage médical, sont tellement abondantes dans certains cas, qu'il suffit au malade de remuer un peu sa tête pour les voir s'échapper sous la forme d'un nuage de poussière.

Maintenant que nous sommes fixés sur la nature de cette affection, je vais entrer dans quelques détails, et, pour faciliter son étude, je la diviserai en deux variétés.

L'un d'elles, la première, est la plus commune : c'est celle dans laquelle la maladie est tellement légère, que ceux qui en sont atteints y font à peine attention. L'autre, la seconde, renferme, au contraire, les cas les plus graves : ceux qui viennent d'être indiqués, en disant qu'il suffisait à une personne atteinte de cette maladie de renverser sa tête pour en voir sortir un nuage de poussière. Cependant, comme le malade a généralement recours au médecin lorsque la maladie revêt cette dernière forme, j'insisterai moins sur celle-ci que sur la première, qui est, sans contredit,

une des affections les plus fréquentes du cuir chevelu.

Lorsque la maladie est legère, voici les symptômes présentés par le malade : il ressent des démangeaisons fréquentes, ce qui le porte à se gratter souvent ; au moment ou il le fait, il diminue un peu la douleur, mais quelque temps après, elle revient avec plus d'intensité, car nécessairement plus on se gratte et plus on éprouve de démangeaison. Le peigne augmente encore ce phénomène, il se remplit d'une quantité de petites squames blanches ordinairement sèches, quelquefois huileuses ; lorsqu'elles se présentent sous ce dernier état, on peut affirmer que la maladie s'est compliquée *d'acné sébacéa.* Enfin, dans l'un et l'autre cas, le malade perd peu à peu ses cheveux ; ce résultat est surtout fréquent lorsque l'affection est légère ; lorsqu'elle est grave, au contraire, comme nous le verrons plus loin, ils tombent plus difficilement : il se passe là quelque chose que l'on ne s'explique pas, mais qui n'en est pas moins très-vrai.

On pourrait craindre, quand la maladie s'accompagne d'acné, de voir l'alopécie survenir plus vite ; le plus souvent il n'en est pas ainsi, et les cheveux se conservent aussi longtemps que si la maladie existait seule. Généralement aussi cette affection n'est pas très-grave en elle-même, car les cheveux ne finissent par disparaître qu'à la longue ; quelquefois on en conserve une partie pendant toute la vie. Cependant beaucoup de personnes s'en préoccupent avec raison ; en effet, n'aurait-on que le désagrément d'avoir sans cesse sur ses habits des petites squames blanches, qui les salissent bientôt que ce serait une raison suffisante pour tâcher de les faire disparaître.

(*La fin au prochain numéro.*)

Moyen de rendre inoffensifs les champignons les plus dangereux.

Divers moyens ont été proposés pour enlever aux champignons les plus vénéneux leur principe redoutable, et la macération dans l'eau vinaigrée a été employée fort anciennement. Il paraît cependant que la substance active et dangereuse contenue dans le champignon n'est pas seulement soluble dans un acide affaibli, mais qu'elle l'est aussi dans une grande quantité d'eau ordinaire. C'est sur cette donnée que reposent les expériences importantes de M. Gérard, botaniste ; voici, au reste, comment elles ont été récemment rapportées par le *Journal des connaissances méd.-chirurg.*

« M. Gérard, dans l'espace d'un mois, a mangé soixante-quinze kilogrammes de champignons des espèces les plus vénéneuses ; il a fait partager cette nourriture à toutes les personnes de sa famille, et aucune n'en a été incommodée.

« Une commission a vérifié par quels moyens M. Gérard arrive à des résultats aussi étonnants. Il fait, pour cela, nettoyer et couper en gros morceaux les champignons suspects, les lave à grande eau, et les met ensuite mariner pendant plusieurs heures dans de l'eau vinaigrée ; il les fait ensuite laver une seconde fois, puis les fait bouillir dans une nouvelle eau pendant une demi-heure ; il les lave enfin une troisième fois et les essuie avec soin ; ainsi préparés, les champignons les plus vénéneux peuvent être mangés sans le moindre danger. »

Les études de M. Gérard porteront sans doute leur fruit, et on doit lui savoir gré d'avoir éclairé une question qui occupe les savants depuis plus d'un demi-siècle. Cependant, nous ne conseillons à personne d'employer ce moyen d'une manière usuelle envers les champignons bien connus pour être vénéneux. Jusqu'à ce que de nouvelles expériences se soient multipliées à l'infini, on ne doit employer ce procédé qu'à titre d'expérience, et avec toutes les précautions que nécessite un poison aussi violent ; des accidents ne viennent ils pas chaque année nous rappeler le soin que l'on doit apporter dans le choix des champignons ?

Nous nous proposons de publier plus tard des instructions détaillées relatives aux champignons ; mais nous conseillons, en attendant, d'employer le moyen de M. Gérard dans tous les cas où l'on aura affaire à des champignons *douteux.* On doit se souvenir que les champignons vénéneux n'ont ordinairement aucune odeur et aucun goût particulier qui puissent servir à les faire reconnaître ; c'est plutôt d'après les connaissances scientifiques ou vulgaires que l'on a de telle ou telle espèce, que l'on emploie celle-ci et que l'on rejette celle-là. A Paris, cet aliment est soumis à un contrôle régulier, et peut toujours être acheté en toute confiance ; aussi ne voit-on arriver des empoisonnements de ce genre que dans les petites localités où les consommateurs font leur récolte eux-mêmes.

Nous ne croyons pas que M. Gérard soit l'inventeur du moyen que nous rapportons ; mais il l'a expérimenté en grand et d'une manière méthodique, ce qui lui donne une grande importance ; aussi,

malgré toutes nos réserves, nous l'enregistrons avec empressement, persuadés que l'on en pourra tirer un parti très-utile lorsqu'on hésitera sur les qualités du dangereux végétal.

Rhume de cerveau très-rebelle guéri instantanément.

L'observation suivante a été récemment publiée dans *l'Union médicale*, par le docteur Menudier, de Saintes :

Une jeune femme de vingt-quatre ans, mariée à dix-huit, était depuis sept ou huit ans affligée d'un rhume de cerveau qui la prenait deux ou trois fois la semaine, et durait de douze à trente-six heures; son nez enflait, devenait chaud et douloureux; les yeux étaient rouges et larmoyants; il survenait un flux nasal abondant, accompagné d'une sensation de compression autour de la tête. Si la malade se couchait aussitôt et parvenait à s'endormir, la résolution du rhume s'opérait quelquefois en peu d'heures, s'il n'était pas trop intense; mais on voyait plus souvent l'inflammation s'étendre au pharynx, et la maladie ne se terminait plus qu'au bout de quelques jours.

M. Menudier, qui avait inutilement mis à contribution les diverses ressources de la thérapeutique, fut un jour appelé en toute hâte auprès de cette malade qu'il trouva dans son lit, le nez enflé, les yeux rouges. Elle venait de prendre un rhume de cerveau des plus intenses, dont elle voulait, à tout prix, être immédiatement débarrassée, parce qu'elle devait, dans la matinée même, faire un voyage qui ne pouvait s'ajourner. M. Menudier prépara aussitôt, avec 140 grammes de farine de moutarde, un large sinapisme dont il recouvrit tout le dos du haut en bas. Il se manifesta bientôt une douleur vive et aiguë; mais, au bout d'un quart d'heure, la malade sentait son rhume s'en aller. Après trois quarts d'heure, la malade cria miséricorde; la peau était, en effet, d'un rouge cramoisi, mais le coryza était parti. Elle put partir à son tour; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que trois mois après le coryza n'était pas encore revenu.

Le rhume de cerveau, appelé par les médecins coryza, est une affection ordinairement légère et à laquelle on attache peu d'importance; cependant il y a des personnes qui en sont affectées si souvent et si péniblement, que cette maladie mérite quelquefois une sérieuse attention; on est alors trop heureux d'avoir à sa disposition, pour la combattre, des moyens variés et puissants.

Danger de porter certains bracelets

CONNUS SOUS LE NOM DE BRACELETS ODORIFÉRANTS DE GRAINES D'AMÉRIQUE.

On lit dans la *Gazette des Hôpitaux* :

Nous venons signaler le danger d'un nouveau genre de *bracelets odoriférants composés de graines d'Amérique* mis récemment en vente par le commerce parisien. Il n'est pas besoin de dire que ces prétendues graines d'Amérique sont fabriquées à Paris avec une pâte parfumée par une certaine quantité de poudre d'iris, et il serait inutile de signaler cette fraude, si nous n'avions eu à constater, à deux reprises différentes, le danger qu'il y a à faire usage de ces sortes de bracelets, notamment de ceux qui sont composés avec une pâte verte, ayant la prétention d'imiter la malachite.

Ces bracelets ont en effet déterminé sur le bras où ils étaient appliqués une éruption vésiculo-pustuleuse assez grave pour produire un gonflement considérable du bras, et pour réclamer un traitement assez énergique.

Le doute n'a pas été permis sur la cause de ces éruptions. Chez l'une des malades, le bracelet, après avoir produit ces accidents, a été repoussé un peu plus haut sur l'avant-bras, et il a déterminé, sous chaque point pressé par les graines, une éruption de même nature et absolument identique à celle qui avait été constatée plus près de la main.

L'analyse chimique de ces graines verdâtres a démontré qu'elles étaient composées d'une pâte dans laquelle entre une certaine quantité de poudre d'iris, et colorée par une quantité relativement considérable d'*arsénite de cuivre*. Non-seulement on a pu constater le danger qu'il y avait à porter de semblables bracelets, mais on est effrayé de penser aux accidents qui pourraient arriver si, par mégarde, on portait à la bouche ces graines qui contiennent un des sels arsénicaux les plus dangereux. Nous croyons utile d'appeler sur cette industrie l'attention de nos lecteurs et celle de l'Administration.

Dr Ch. Frémy,
Médecin du bureau central des hôpitaux.

Recette pour la destruction des punaises.

La salubrité des habitations est une des choses les plus importantes de l'hygiène; c'est à ce titre que les pharmaciens sont souvent consultes relativement à la destruction des punaises et qu'ils sont presque seuls en possession de la vente des préparations destinées à cet usage. L'un d'eux, M. Stanislas Martin, dont nous avons quelquefois cité le nom, a composé un liquide qui ne manque jamais son effet. A l'aide de ce moyen on est toujours certain de se délivrer de ces hôtes incommodes.

Voici la formule avec tous ses détails, tels qu'ils ont été donnés par l'auteur :

Ail réduit en pâte	60	grammes.
Assa-fœtida	10	—
Noix vomique râpée	15	—
Euphorbe	10	—
Bois de garou	12	—
Alcool à 33 degrés	500	—

Faites macérer pendant quinze jours, passez, filtrez et ajoutez :

Camphre	40	grammes.
Sublimé corrosif	5	—

On emploie cette teinture de la manière suivante :

On démonte le meuble ; on enlève de dessus le mur le papier qui y est collé en l'humectant avec de l'eau ordinaire; on brosse ce mur, on l'enduit d'alcool à 33 degrés, et on y met le feu. Lorsqu'il est éteint, on enduit ce papier de la teinture ci-dessus, et l'on en fait entrer dans toutes les fissures du bois ou du mur. Le papier est ensuite recollé. On l'enduit ensuite extérieurement de la même liqueur.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Moyen récréatif de prévenir le mal de mer. — Tel est le titre d'un article publié par plusieurs journaux et emprunté, soi-disant, à la Société de l'association britannique *pour l'avancement des sciences*.

Il s'agirait, lorsqu'on est en proie à ce mal, de tenir dans la main un verre rempli d'eau jusqu'au bord, et de suivre avec attention tous les mouvements du vaisseau, afin que le liquide contenu dans le verre ne se répande pas. Au moyen de ce petit exercice d'équilibre, le mal de mer serait conjuré, et tous les remèdes inventés contre lui deviendraient inutiles.

Nous ne connaissons pas l'auteur de ce *canard*, auquel on veut bien donner une origine anglaise, mais nous saisissons cette occasion pour indiquer l'état de la science relativement au mal de mer : jusqu'ici tous les moyens ont échoué contre cette pénible indisposition, et l'on voit des gens qui naviguent depuis vingt-cinq ans éprouver des nausées et des vomissements dans les gros temps. Cependant cela ne les empêche pas de se livrer aux manœuvres les plus actives et les plus hardies, c'est même là un moyen de diminuer leur mal, car pour le mal de mer comme pour tous les autres, on atténue les souffrances au moyen d'une occupation active qui demande une certaine attention et une certaine volonté. Nous ne pensons cependant pas que cette naïve occupation, qui consiste dans l'exercice que nous avons signalé, produise une révulsion morale assez puissante pour empêcher le mal de mer.

Longévité. — Le nommé Jean Chiossich, mort à l'âge de 117 ans à la maison des Invalides, près Venise, est né à Vienne le 26 décembre 1702. Il entra à l'âge de 8 ans comme fifre dans le régiment autrichien Staremberg. Après avoir fait comme simple soldat la guerre d'Amérique, il combattit sous l'empereur Charles VI contre les Turcs en Hongrie ; sous le règne de Marie-Thérèse contre la Prusse, puis contre les Français en Bohême.

A cette époque il quitta l'armée d'Autriche pour entrer au service de la république de Venise, et il fit partie de plusieurs expéditions maritimes, notamment de celle que le général Emo dirigea contre Tunis. Enfin, le 1er mai 1797, il fut admis dans la maison des Invalides de Murano, près de Venise, où il mourut le 22 mai 1820.

D'après cet exposé, Jean Chiossich a donc compté 87 années de service effectif, et si l'on y ajoute les 23 qu'il a passées aux Invalides, il aura été simple soldat 110 années de sa vie. Cet exemple est unique dans les annales militaires.

Les grandes fatigues et les grandes privations de toute espèce que Jean Chiossich a dû éprouver pendant ses nombreuses campagnes sur terre et sur mer n'avaient en rien altéré sa bonne constitution, et il conserva toujours la gaieté de son caractère. Exempt de toute passion violente, il vécut dans la plus grande simplicité de mœurs.

Le père de ce militaire a atteint sa 105e année, et son oncle paternel a vécu 107 ans.

Chirurgie vétérinaire, emploi du chloroforme. — Une expérience intéressante a été faite il y a peu de temps avec le chloroforme sur une jument de prix appartenant à M. Palmer (de Grantham, en Angleterre). En deux minutes l'animal fut réduit à l'état d'insensibilité, et M. F. Talbot, chirurgien-vétérinaire, put alors pratiquer la cautérisation sur les deux jambes de devant ; l'opération dura quinze minutes.

Si la jument n'avait pas été soumise à l'influence du chloroforme, elle aurait été inondée de sueur, par suite d'une violente lutte contre une douleur intense, tandis qu'on n'a pas vu un seul poil se dresser sur son corps. L'opération a pu être ainsi beaucoup plus facilement et promptement terminée. En revenant à elle, la jument a repris sa vivacité et s'est mise immédiatement à manger.

Combustion humaine. — M. le docteur Madin vient de communiquer à l'Académie de Médecine l'observation d'un aliéné qui a allumé un bûcher sous lui pour se brû-

ler. La gangrène des membres inférieurs étant arrivée jusqu'à l'artère principale, une hemorrhagie mortelle termina la vie du malade.

Exagération de l'esprit d'observation médicale. — L'histoire suivante, créée par l'un de nos médecins contemporains les plus spirituels et les plus caustiques, indique tout ce qu'a de ridicule cet esprit minutieux d'observation dont se décorent certains praticiens en présence d'un accident qui réclame des secours très-pressants. Bien observer le malade est une chose nécessaire, mais cela devient dans certains cas une véritable absurdité, puisqu'un coup d'œil peut suffire.

L'historiette du docteur Ricord a paru d'abord dans la *Presse medicale belge* qui lui a donné, à bon droit, l'hospitalité, puisque c'est à Bruxelles, dans un banquet rendu par M. Seutin aux médecins belges qui l'avaient glorieusement fêté, que le docteur Ricord l'a racontée. Quoiqu'elle ait apparu au moment où le dîner devient joyeux et qu'elle ait été accompagnée par un abondant Champagne, elle n'en restera pas moins comme une critique amère de certaines coutumes médicales.

M. X. fit un voyage en chemin de fer ou en bateau à vapeur, je ne me rappelle pas exactement si c'est par l'un ou l'autre de ces deux véhicules. Du reste, ceci a peu d'importance pour le fait dont nous avons à nous occuper, comme vous allez le voir. Quoi qu'il en soit, la chaudière à vapeur fit explosion, et M. X. fut transpercé d'une broche en fer de sept pieds. La broche pénétra dans le ventre un peu au-dessus du nombril, et sortit par le dos à égale hauteur, de telle sorte qu'il y avait trois pieds de broche en avant, trois pieds de broche en arrière. On rapporta M. X. chez lui, et sa position fut trouvée telle qu'elle parut exiger les ressources de l'art.

On fit donc appeler un médecin. Celui-ci prit le pouls du malade, et, comme pour gagner du temps, il voulut faire deux choses à la fois ; il lui demanda où il avait mal.

— Au ventre, Monsieur.

— Ah! bien. Comment cela vous est-il arrivé?

Là-dessus le malade raconte longuement l'accident de l'explosion. Ce récit fait, le médecin croit devoir poursuivre les interrogatoires.

— Est-on sujet à cet accident dans votre famille, Monsieur?

— Non, répond le malade, pas que je sache ; mon père et ma mère sont très-vieux et n'ont jamais été embrochés; mon frère se porte très-bien, et ma sœur non plus n'a jamais eu de broche à travers le ventre. Il en est de même pour mes oncles et mes tantes.

— Très-bien, Monsieur ; j'avais besoin de ce renseignement pour le pronostic.

Le médecin, pour prouve qu'il a bien compris l'affection de son malade, ajoute ensuite : Vous devez avoir beaucoup de peine, Monsieur, à vous coucher sur le dos?

— Oh! oui, Monsieur, c'est même impossible.

— Il ne doit guère vous être plus facile de vous coucher sur le ventre?

— En effet, Monsieur, j'éprouve à ce sujet la même difficulté.

— Il doit vous être beaucoup plus facile de vous coucher sur le côté?

— En effet Monsieur, c'est bien cela ; c'est la seule position qu'il me soit possible de conserver.

— C'est bien, Monsieur, tous ces renseignements me suffisent ; il ne nous reste plus qu'à convenir du traitement. Ici les indications sont excessivement précises : il y a à choisir entre ces deux choses ; ou bien nous pouvons laisser la broche, ou bien nous pouvons l'extraire, si c'est possible... Décidez-vous pour l'une ou l'autre de ces indications.

Les confiseurs anglais. — Dans un article ayant pour titre : *Les Bonbons du jour de l'an*, publié dans notre n° 36, nous avons indiqué les dangers que les consommateurs ont à courir avec certains bonbons colorés ; mais nous signalions en même temps l'activité de l'Administration pour surveiller les produits qui sortent de chez les confiseurs. Cette surveillance, qui est très-sévère, s'étend, à Paris surtout, à toutes les matières colorantes destinées à ornementer les bonbons.

En Angleterre, pays par excellence de la liberté du commerce, jamais pareille idée n'entrerait dans l'esprit des gouvernants. Aussi les confiseurs emploient-ils sans se gêner les substances les plus dangereuses. Non-seulement ils falsifient leurs bonbons avec du plâtre, de l'amidon, de la chaux, du sulfate de baryte et autres choses de même nature; mais encore ils emploient à chaque instant le bronze, les feuilles de cuivre ou d'étain, l'arsénite et le carbonate de cuivre, le vert-de-gris, le chromate de plomb, l'orpiment, l'oxychlorure de plomb, le minium, le vermillon. Presque toutes les losanges de gingembre et tous les fruits confits exposés aux devantures des confiseurs contiennent un sel de plomb. D'après une analyse faite par M. Longet, quelques-uns de ces bonbons contiennent jusqu'à 1/5 p. 100 de plomb. Le chromate de plomb, l'arsénite de cuivre servent à colorer les devises des gâteaux ; enfin dans les puddings, dans les tartes, dans les liqueurs cordiales, on emploie ordinairement le ratafia non dépouillé de son acide hydrocianique, c'est-à-dire, d'un des poisons les plus actifs que compte l'arsenal pharmaceutique. Aussi chaque année enregistre-t-on un certain nombre de morts, parmi les enfants, à la suite de l'ingestion de bonbons colorés par des substances toxiques ou des liqueurs falsifiées.

Emploi de l'eau dans le traitement des maladies. — Dans toutes les maladies, lorsqu'on ne peut se procurer les conseils d'un médecin, ce qui arrive quelquefois, un bon régime est toujours préférable à l'emploi des médicaments, quels qu'ils soient.

Ce régime doit toujours être léger, et pour peu que la

maladie paraisse intense, il doit se réduire à l'abstinence plus ou moins complète des aliments, secondée par le repos et une boisson aqueuse.

La meilleure maniere d'être utile au malade qui ne peut se procurer les secours de la médecine, même dans les cas les plus graves, c'est de veiller à ce qu'il soit couché convenablement, de lui interdire des aliments qu'il ne pourrait digérer, de faire circuler autour de lui un air pur et suffisamment renouvelé, en ayant soin, bien entendu, de prendre toutes les précautions nécessaires contre le froid, et de donner une grande attention aux soins de propreté, à cause des émanations, nuisibles pour le malade lui-même, qui peuvent être produites par ce dernier.

Mais existe-t-il un médicament dont l'emploi puisse être dirigé par les gens du monde eux-mêmes, un médicament susceptible de nombreuses applications utiles, et qui, en tout état de cause, ne puisse jamais s'accompagner de dangers dans son administration? Nous le pensons : ce médicament, c'est l'eau.

Les vertus médicinales de l'eau, dans les maladies aigues surtout, ont été célébrées de toute antiquité; *Hippocrate*, *Galien*, etc., l'ont préconisée dans une foule de maux. Des médecins beaucoup plus modernes ont renouvelé les exemples de ces succès. Il y a quelques années, un charlatan fort adroit guérissait à Paris un grand nombre de maladies avec une eau extraordinaire, merveilleuse; or, cette eau était tout simplement de l'eau de Seine, teinte légèrement en vert. Beaucoup de médecins regardent encore aujourd'hui l'eau, avec la diète et la saignée, comme la base fondamentale de la thérapeutique.

Prise seule et froide, l'eau rafraîchit, calme la soif en humectant les organes salivaires et les organes de la déglutition (dans le gosier), favorise la digestion, empêche le trop long séjour des matières dans le tube digestif. Quelques personnes trouvent qu'elle leur pèse sur l'estomac; alors il convient de la rendre plus stimulante par l'addition d'un peu d'acide ou de spiritueux (citron, vin, eau-de-vie), selon les circonstances et les effets produits. Elle soutient l'appétit et fait éprouver un plaisir sensible; aussi, les buveurs d'eau mangent-ils ordinairement beaucoup et digèrent-ils avec facilité. Non-seulement l'eau délaye les aliments, leur donne la fluidité convenable, répare les liquides épuisés de l'économie animale, favorise la sécrétion, c'est-à-dire la production des humeurs utiles et l'excrétion, c'est-à-dire l'expulsion des autres; mais encore dissociée sans doute dans ses éléments, elle répare les solides eux-mêmes, qu'elle nourrit réellement, puisqu'elle a prolongé pendant quarante jours la vie de malheureux privés de tout autre substance alimentaire. Dans les maladies aiguës, l'eau tempère la chaleur intérieure; mêlée au sang elle le rend moins excitant en augmentant sa partie aqueuse.

Enfin les effets de l'eau varient selon la quantité qui en est prise, selon sa température, selon la nature de la maladie et la disposition de l'individu qui en fait usage; d'où lui naissent un grand nombre de propriétés fécondes en applications thérapeutiques, c'est-à-dire pour le traitement des maladies. Ainsi l'eau peut-être rafraîchissante, délayante, émolliente, laxative, vomitive, sudorifique, excitante, sédative, etc., etc., selon les circonstances.

Un savant médecin qui a joui d'une juste célébrité, F. Hoffmann, formait des vœux dans sa philanthropie, pour qu'un de ses confrères eût le génie ou le bonheur de découvrir un remède capable de guérir toutes les maladies; mais considérant la variété des âges et des tempéraments, la diversité des causes des infirmités qui accablent l'espèce humaine, il pensait que c'était se fatiguer inutilement que de rechercher un remède universel. Puis il ajoutait : « Cependant, s'il se trouve dans la nature entière une substance qui merite ce titre, c'est assurément l'eau commune, puisque, sans son secours, nous ne pourrions pas jouir de la santé, pas même de la vie. Je soutiens que l'eau convient à toutes sortes d'âges, de constitutions et dans tous les temps; que le secours et le soulagement qu'on en retire est infaillible, tant dans les maladies aiguës que dans les maladies chroniques. »

On pouvait être amené à cette manière de voir en réfléchissant aux bons effets qu'exerce sur l'économie vivante, dans l'état de santé, l'usage de l'eau douée de qualités saines. En effet les buveurs d'eau vivent, en général, plus longtemps et se portent mieux que ceux qui boivent des liqueurs fortes. Ils ont aussi meilleur appétit et plus d'embonpoint que n'en ont ces derniers. Ils ont la vue plus perçante, l'esprit plus net, la mémoire plus ferme et les sens plus exquis. En général, ils aiment davantage les sciences, sont plus propres au conseil et aux grandes affaires que ceux qui usent ordinairement de boissons spiritueuses. *Démosthène*, *Locke* et l'illustre médecin *Haller* étaient des buveurs d'eau.

FORMULES.

PETIT-LAIT LAXATIF.

Prenez : Manne en sorte	60	grammes.
Crême de tartre	15	—
Faites fondre dans : Petit-lait chaud	500	—
Ajoutez : suc de citron, quelques gouttes.		

On prend une ou deux tasses de ce petit-lait, le matin à jeun, dans les cas de constipation simple.

On le conseille aussi pour les malades atteints de fièvres graves dont on veut débarrasser le tube digestif par un laxatif doux, tandis qu'on l'irriterait avec des purgatifs énergiques.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 7.

30 juin 1852. Paraissant tous les quinze jours 2e Année. N° 48.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

Nous prions MM. les abonnés de vouloir bien lire l'avis qui précède, lequel est relatif au renouvellement de l'abonnement.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des blessures par instrument tranchant et des premiers soins qui leur conviennent. — De l'alopécie, ou chute des cheveux (4e *et dernier article*). — Du filet ou frein de la langue chez les petits enfants — Hygiène publique : Substitution du blanc de zinc au blanc de plomb dans l'industrie et dans les arts. — Variétés et nouvelles. — Formules : Taffetas d'Angleterre. — Table générale des deux premières années du *Médecin de la Maison*.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUIN 1852.

Les rhumes et les maux de gorge sont très-nombreux depuis quelque temps, et leur durée est, en général, assez longue. Cette persistance de la maladie tient à ce que la première période est ordinairement négligée, et c'est en agissant sur ces indispositions, dès leur apparition, que l'on arrive sûrement à s'en débarrasser. Le rhume surtout, lorsqu'il dure depuis plusieurs jours, parcourt nécessairement toutes ses périodes que le malade aurait pu éviter.

Les embarras gastriques se traduisant par le manque d'appétit, l'empâtement de la bouche, des nausées, et même des vomissements, sont très-fréquents en ce moment. Nous avons observé un grand nombre de malades qui en étaient atteints. Presque tous ont été débarrassés rapidement par une purgation légère (l'eau de Sedlitz, par exemple), et ont pu continuer ou reprendre leurs occupations.

Il règne en ce moment peu de maladies graves; la température est, il est vrai, assez variable, mais elle est tempérée, ce qui la rend favorable à la santé.

DES BLESSURES

PAR INSTRUMENT TRANCHANT ET DES PREMIERS SOINS QUI LEUR CONVIENNENT.

Les blessures qui vont nous occuper sont quelquefois fort embarrassantes pour ceux qui ont le désir de porter secours au blessé. L'arrivée subite de l'accident, l'ignorance où l'on est souvent des moyens de traitement, sont cause de nombreuses erreurs préjudiciables pour le malade. Il est donc important d'être bien renseigné sur ce qu'il y a à faire en pareille circonstance.

Et d'abord entendons-nous sur le mot *blessure* : ce mot, lorsqu'il est employé par les médecins dans leurs rapports avec la justice, lorsqu'ils ont à apprécier des crimes ou des accidents, est susceptible d'une interprétation très-étendue. En effet, pour le médecin légiste, les contusions, les entorses, les brûlures, les fractures, etc., ne sont autre chose que des blessures. Nous, au contraire, nous appelons ici blessure la lésion produite par un instrument tranchant, celle à laquelle on donne généralement le nom de *plaie*, quand elle est grande, et vulgairement celui de *coupure*, quand elle est petite.

Quels sont les phénomènes qui se produisent lorsqu'une blessure de ce genre vient à se produire tout à coup? A moins qu'elle ne soit très-étendue, ou qu'elle n'atteigne certaines régions très-sensibles, la douleur est presque nulle au moment de l'accident.

Les bords de la plaie s'écartent suivant une ligne longitudinale, et sont plus écartés au centre de la blessure qu'aux extrémités. Puis le sang s'échappe de tous les points de la chair qui a été tranchée et coule avec plus ou moins d'abondance.

On conçoit que ces phénomènes varient selon les circonstances diverses; ainsi les bords de la plaie s'écartent d'avantage si la blessure est profonde et surtout si les parties divisées sont douées d'une grande extensibilité. L'écoulement du sang est aussi beaucoup plus abondant si des vaisseaux d'une certaine importance ont été atteints.

Quelle que soit l'intensité des phénomènes, quelle est la conduite à tenir en présence d'un tel accident? Doit-on abandonner la plaie à elle-même, ou la couvrir simplement d'un linge, ou appliquer dessus telle ou telle substance?

D'abord, si le sang s'échappe en jet, il y a une chose importante à faire : il faut s'armer de courage, et il est nécessaire à certaines personnes que la vue du sang impressionne profondément; et avec une éponge fine et humide, ou à l'aide d'un linge doux, absterger tout le sang de la plaie dont on écarte alors un peu les bords. Puis, lorsqu'on a bien remarqué l'endroit d'où le jet s'élance, il faut appliquer sur cet endroit même l'extrémité du doigt que l'on appuie modérément. Cette manœuvre a pour but d'arrêter l'hémorrhagie artérielle, en attendant l'arrivée du médecin. Si celui-ci se fait trop attendre, on remplace l'action du doigt par une quantité suffisante de charpie roulée en boule entre les mains, et on complète l'appareil au moyen d'une compresse et de quelques tours de bande. Ce secours est presque le seul que l'on peut d'abord prodiguer, car, pour lier une artère ou faire toute opération de ce genre, il faut avoir étudié la structure du corps de l'homme.

Si le sang coule, au contraire, modérément et qu'il s'échappe en *nappe* de toutes les parties de la plaie sans produire de jet, il faut également en débarrasser la plaie avec une éponge, et même la laver à grande eau, si le sang y adhère ou si quelques corps étrangers sont venus s'y loger.

Lorsqu'on lave une plaie récente, il ne faut jamais employer que de l'eau pure; tout au plus pourrait-on se servir d'eau de son, d'eau de guimauve ou d'un autre liquide émollient. On doit proscrire rigoureusement l'eau salée, l'eau vinaigrée, l'eau vulnéraire, l'eau de Cologne et toutes les autres lotions irritantes; encore moins faire avaler au malade autre chose que ce qui lui est agréable. Il n'y a que pour les plaies anciennes, et dans certains cas, que l'on peut employer des liquides de cette nature, lesquels sont destinés à ranimer une surface qui a besoin d'une certaine excitation pour marcher vers la cicatrisation.

Après avoir bien nettoyé la plaie, et cela le plus rapidement possible, il faut en réunir bien exactement les bords, afin que la cicatrisation s'opère promptement et en laissant peu de traces. Si l'on négligeait le moindre écartement, la plaie suppurerait beaucoup plus longtemps, puisqu'il faut qu'un tissu de nouvelle formation vienne combler l'intervalle, et la cicatrice aurait une plus grande largeur.

Pour procéder à la réunion des bords de la plaie, il est nécessaire de bien sécher la peau qui l'entoure; puis on croise sa direction avec des petites bandelettes de sparadrap de diachylon gommé. Ces bandelettes doivent laisser entre elles un intervalle au moins égal à leur largeur, que l'on proportionne à la dimension de la plaie. La bandelette, chauffée à un feu doux, est posée sur la peau saine, à quelques centimètres de la plaie; on la maintient avec le pouce de la main gauche, puis, prenant la bandelette de la main droite, on la tend assez fortement, tandis qu'on rapproche, avec les doigts de la main gauche restés libres, l'autre côté de la plaie. Il ne reste plus qu'à appliquer bien exactement la bandelette, et ainsi de suite pour les autres. Il n'est pas nécessaire de serrer avec force, la peau ne doit pas être froncée sous les bandelettes, et la partie blessée doit conserver sa forme ordinaire. Si l'on avait affaire à une plaie considérable, le procédé que nous décrivons serait sans doute insuffisant, on pourrait être obligé de faire une suture; mais cette opération est alors du ressort de la chirurgie. La plaie étant au contraire très-légère, le taffetas dit d'Angleterre peut suffire.

On complète l'appareil en appliquant quelques compresses de linge sec que l'on maintient avec une bande, ou par un autre moyen adapté à la forme de la partie blessée. Et on comprend que nous n'avons envisagé dans cet article que les plaies qui ne sont pas assez profondes pour avoir fait une ouverture aux cavités du corps.

Combien une plaie ainsi traitée met-elle de temps à se cicatriser? Quinze à dix-huit jours au plus. Elle saigne pendant quelques heures, souvent pendant tout un jour; le second et le troisième jour, il suinte un peu de sérosité qui ressemble à de l'eau trouble; le quatrième jour, ou le cinquième au plus tard, la plaie est en pleine suppuration, qui dure ordinairement de cinq à dix jours. Aussitôt que la suppuration est établie, on peut enlever les bandelettes avec

précaution et panser avec de la charpie enduite de cérat. La plaie doit toujours être entretenue dans un état de propreté parfait, les linges qui l'entourent changés fréquemment, et la partie blessée doit être mise au repos, en évitant l'impression d'une trop grande chaleur, et surtout l'action du froid.

Il nous resterait à parler de l'onguent de Canet, du baume du Commandeur et d'une foule de remèdes plus ou moins vantés pour les plaies; mais nous ne craignons pas de les réunir dans la même proscription; il n'en est *aucun* qui soit utile pour une plaie récente, ils ne conviennent qu'aux plaies déjà anciennes, et le pansement très-simple que nous avons indiqué est le seul convenable. Quelle que soit la substance que l'on emploie, la plaie doit passer, pour guérir, par certaines périodes que rien ne peut abréger. Appliquer ces sortes de médicaments, c'est s'exposer à entraver la marche de la cicatrisation, sans la moindre chance de guérison plus rapide.

Dr Reinvillier.

De l'Alopécie, ou Chute des cheveux.

Quatrième et dernier article.

Existe-t-il un traitement efficace contre cette affection? Il semblerait qu'il n'en est pas ainsi, car les médications les plus diverses ont été proposées pour sa guérison; ainsi, certains auteurs vous recommanderont les onctions huileuses, s'appuyant en cela sur le traitement des affections squammeuses en général; d'autres, au contraire, vous prescriront des lotions aqueuses de diverses sortes. A l'appui de ces deux opinions, on vous citera des cas de guérison; mais on oublie de dire combien on a obtenu d'insuccès. Ces différents traitements ont cependant souvent réussi; mais une cautérisation légère avec une solution peu concentrée de nitrate d'argent, les cheveux étant préalablement coupés, amène sûrement la guérison. En effet, cette maladie est le résultat d'une disposition particulière de l'épiderme qui met obstacle à l'accomplissement de ses fonctions; or, tant que subsistera cet état, la maladie existera toujours; si, au contraire, par une cautérisation, vous détruisez entièrement l'épiderme, il s'en produira un autre qui, étant de nouvelle formation, remplira parfaitement les usages auxquels il est destiné.

Voilà ce que l'on doit faire lorsque la maladie est simple; mais quand elle est accompagnée d'acné sébacéa, faut-il avoir recours à la même médication? Cette question est difficile à résoudre, du moins, à notre point de vue, car je regarde la sécrétion abondante des glandes sébacées comme un moyen très-important de conservation pour les cheveux. Pour preuve, voyons ce qui se passe chez les femmes : chez elles, en effet, les cheveux se conservent beaucoup mieux que chez les hommes; ils sont beaucoup plus abondants, et la sécrétion sébacée est généralement beaucoup plus considérable que chez les hommes. Je pense donc que lorsqu'il n'y a pas excès dans sa production, il ne faut pas chercher à la faire disparaître. Du reste, nous reviendrons bientôt sur ce point.

Quand le pytiriasis est grave, les démangeaisons qu'éprouve le malade ne sont pas plus fortes que pour la première variété, quelquefois même elles sont moindres. La maladie ne se complique alors jamais d'acné sébacéa. Quant aux squames, leur quantité est vraiment prodigieuse; la tête en est entièrement couverte.

On se rend parfaitement compte de l'aspect du malade en se rappelant les perruques poudrées qui servaient à orner les têtes de nos pères. Le moindre mouvement, exécuté par le malade, détermine immédiatement un nuage blanchâtre, comme nous l'avons dit plus haut.

Voici le traitement que l'on emploie pour amener sa guérison : Après avoir rasé les cheveux, on lave la tête pendant plusieurs jours avec une lotion alcaline; cinq grammes de carbonate de soude pour un litre d'eau. Lorsqu'elle est bien nettoyée, on a recours au traitement que j'ai indiqué pour cette affection, lorsqu'elle est légère, mais il faut souvent répéter les cautérisations pour obtenir la guérison.

J'arrive maintenant à la dernière maladie que j'ai entrepris de décrire : je veux parler de l'acné; et d'abord, posons de nouveau cette question : Est-ce, la plupart du temps, une maladie? Eh bien! non, je suis même convaincu, ainsi que je l'ai déjà dit, que les personnes qui ont les cheveux huileux sont celles qui les conservent le plus longtemps; à part, du reste, les autres causes qui peuvent en accélérer la chute. En est-il toujours ainsi? je ne le crois pas; cependant il est indispensable que la sécrétion soit excessivement abondante pour constituer réellement une maladie.

Mais quel est le point précis où cette disposition particulière du cuir chevelu peut être regardée comme une maladie? Ce point est parfaitement déterminé : c'est lorsqu'on remarque de légères croûtes jaunes et huileuses, se fondant entre les doigts lorsque l'on vient à les arracher. Dans ce cas, la graisse qui s'écoule des glandes sébacées, au lieu de

rester liquide, se concrète et se présente sous l'aspect de petites croûtes; leur coloration jaunâtre et leur état huileux les font parfaitement distinguer des autres croûtes qui peuvent se développer à la surface du cuir chevelu.

Lorsque l'affection est légère, il ne faut rien faire, car, lors même qu'elle ne serait pas une cause de conservation pour les cheveux, elle est toujours une de celles qui augmentent le plus leur beauté. Si l'affection prend, au contraire, les caractères que nous avons mentionnés dans le deuxième cas, il est nécessaire d'avoir recours à un traitement, pour faire disparaître les croûtes; il suffit de lotionner, tous les matins, la tête du malade avec une solution de sous-borate de soude, six grammes par litre d'eau. Lorsque ce traitement est fait avec soin, on les voit disparaître au bout de quelques jours. Du reste, je puis dire en finissant que cette affection, qui attaque plutôt les adultes, est assez rare et qu'elle se développe de préférence à la face.

Je ne finirai pas sans tâcher de vous expliquer comment et pourquoi les différentes huiles et pommades ont obtenu tant de succès dans le monde. Si vous jetez un regard sur ce qui précède, vous verrez d'abord que la nature, qui a pris tant de soin de la chevelure des femmes, leur a donné, à presque toutes, une sécrétion sebacée abondante; je vous ai montré, de plus, que sous cette influence les cheveux acquéraient de la finesse, devenaient souples et onctueux, enfin qu'ils étaient plus beaux. J'ai même ajouté que peut-être elle empêchait l'alopécie. En effet, chez les personnes qui ont les cheveux dans cet état, on remarque très-fréquemment, et je connais une personne dans ce cas, que les cheveux qui tombent sont remplacés par d'autres, au bout d'un temps très-court.

Les corps gras agissent donc incontestablement sur le cuir chevelu, mais les corps gras parfaitement purs, ceux qui ne se trouvent mélangés avec aucun corps capable de s'acidifier et de rendre acides les graisses elles-mêmes; car ces corps, loin d'être utiles, produiraient une irritation capable d'amener l'alopécie. C'est à cause des qualités des corps gras que la moelle de bœuf bien purifiée a acquis, avec raison, la célébrité populaire dont elle jouit. Les autres pommades ou huiles doivent aussi leur renommée à leur plus ou moins grande pureté. Plus une huile est pure, et plus elle sera utile aux cheveux; aussi n'est-ce pas parce que telle ou telle pommade renferme tel ou tel parfum qu'elle doit être recherchée par les acheteurs, mais bien parce que la pureté sera plus grande.

La question que je viens de traiter est une des plus complexes que renferme l'art de guérir, il ne serait donc pas étonnant que beaucoup d'omissions soient remarquées dans ce travail; mais les détails que j'ai donnés suffiront pour renseigner les personnes que le sujet intéressera. Elles auraient vainement cherché dans les ouvrages spéciaux une instruction suffisante sur la chute des cheveux, dont l'histoire se trouve disséminée au milieu des maladies les plus diverses, ou racontée mensongèrement par ceux qui exploitent la crédulité publique.

JUDÉE.

Du filet ou frein de la langue chez les petits enfants.

L'un des collaborateurs du journal fut dernièrement appelé près d'un enfant nouveau-né qui, disaient les parents, ne pouvait prendre le sein. Selon eux il s'agissait de lui couper le filet.

Le médecin pria la nourrice de donner à teter à l'enfant afin de voir ce qui allait se passer : ce petit être fit des efforts de succion considérables, puis recula tout à coup la tête en criant. Il y avait donc un obstacle à l'allaitement.

D'où venait cet obstacle? Etait-ce de l'enfant? Le médecin examine la bouche du nouveau-né, la trouve très-bien conformée; le bout de la langue *était mobile et libre en dessous,* l'enfant n'avait donc pas le filet. Vient ensuite l'examen de la nourrice : le docteur l'invite à presser l'extrémité du sein pour en faire jaillir le lait. Il n'en sort, très-difficilement, qu'un peu de liquide trouble et blanchâtre, de mauvais lait enfin. Tout le mystère était expliqué, il ne s'agissait plus de filet à couper, mais d'une nourrice à renvoyer.

Les faits de ce genre ne sont pas rares : d'un côté les nourrices trompent volontiers sur l'époque de leur accouchement, elles tâchent d'avoir deux et même trois nourrissons, l'un après l'autre, et elles s'appuient sur cette vieille erreur populaire : « qu'un enfant nouveau-né *rajeunit le lait.* » Cette croyance, complétement fausse, est cause que bien des enfants acquièrent, pour toute leur vie, une mauvaise constitution. D'un autre côté, on s'imagine toujours avoir affaire à ce malheureux filet qui est un véritable fantôme.

La langue a naturellement un filet, ou frein, qui

la fixe lâchement en dessous, au milieu et en avant. Ce frein est formé par un pli de la membrane qui tapisse tout l'intérieur de la bouche; il ne nuit en rien aux fonctions de la langue, il leur est au contraire utile. Dans quelques cas, et l'on a vu ce vice de conformation, ce repli pourrait se prolonger jusqu'à l'extrémité de la langue qui ne pourrait plus alors se porter en avant ou s'élever vers le palais, ce qui serait un grave inconvénient.

Le cas que nous venons d'exposer nécessiterait alors une petite opération, qui est bien simple, mais qui doit être confiée à un chirurgien, car, si on allait trop loin, on pourrait couper certains vaisseaux qui détermineraient une hémorrhagie embarrassante. Mais cette conformation vicieuse est si rare qu'on ne doit jamais s'en préoccuper, et dernièrement quatre médecins, réunis dans les bureaux du journal, affirmaient n'avoir jamais eu besoin, dans le cours d'une longue pratique, de recourir à cette opération.

Si un jeune enfant prend le sein avec quelque difficulté, il faut donc commencer par en chercher la cause ailleurs que dans le filet.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Substitution du blanc de zinc au blanc de plomb

DANS L'INDUSTRIE ET DANS LES ARTS,

Par le docteur G. Richelot.

Un des caractères les plus remarquables de notre époque, c'est une tendance incessante et éclairée vers les moyens qui peuvent contribuer à l'amélioration physique et morale des classes laborieuses de la société. La médecine, qui a découvert et formulé les lois bienfaisantes de l'hygiène, et qui ne cesse de faire des efforts pour en populariser les saines notions, ne saurait rester muette dans ce mouvement général. Il appartient surtout à la presse médicale périodique, dont la compétence et l'autorité ne peuvent être contestées en matière de santé publique, de faire connaître son opinion sur les sujets de cette nature qui surgissent, et de travailler ainsi à porter la conviction dans les intelligences.

Au moment où nous écrivons, le gouvernement français paraît se préoccuper vivement des graves atteintes portées à la santé publique et privée, par la fabrication et l'emploi des diverses préparations dont le plomb fait la base, et qui sont d'un usage si fréquent et si répandu dans l'industrie et dans les arts. C'est, en effet, un sujet digne de toute la sollicitude des hygiénistes et de l'autorité, car il touche aux intérêts les plus chers d'une classe considérable d'ouvriers; et les maux auxquels il s'agit de remédier, outre ce qu'ils ont de cruel pour l'humanité, entraînent, dans les établissements hospitaliers, des dépenses qui ne peuvent manquer d'aller en s'accroissant, si l'on ne se hâte de faire disparaître la cause funeste qui les engendre.

Tout le monde sait que les préparations plombiques et le plomb lui-même, quand ils s'introduisent dans l'économie vivante, soit à l'état de solution, soit sous forme de poussière fine ou de vapeur, constituent des poisons terribles dont les effets délétères, reconnus dès l'antiquité, ont été étudiés avec un soin tout particulier de nos jours. Tout le monde sait également que les ouvriers qui fabriquent ou qui emploient ces préparations plombiques, si dangereuses et pourtant si utiles, sont à peu près dans l'impossibilité de se soustraire aux influences pernicieuses de leurs émanations. Voilà donc, ainsi que nous le ferons voir tout à l'heure, une série nombreuse d'industries qui sont une source de souffrances, d'infirmités et même de mort pour les malheureux qui s'y consacrent.

En présence de ces tristes faits, le problème qui se présente naturellement à l'esprit de l'observateur, et qui, jusqu'à nos jours, n'avait point été résolu, est le suivant : remplacer, dans l'industrie et dans les arts, les préparations saturnines par des produits susceptibles de rendre les mêmes services, sans offrir les mêmes propriétés vénéneuses. Or, la solution de ce problème vient enfin d'être trouvée.

Mais il ne suffit pas que cette solution heureuse soit acceptée par un petit nombre d'hommes éclairés. Pour que l'humanité retire tous les bienfaits de cette découverte, il faut que l'application en soit générale et que, par conséquent, tous les esprits soient pénétrés de la nécessité, de l'urgence de cette application. Nous espérons, par les considérations suivantes, concourir pour notre part à mettre en vive lumière cette double proposition, savoir, *qu'il importe, dans l'intérêt de l'humanité et dans celui de l'État, de proscrire la fabrication et l'usage de la céruse; et qu'on peut, avec avantage et sans inconvénients sérieux pour la santé publique, remplacer cette substance par l'oxyde de zinc.*

Et d'abord, sans chercher à décrire d'une manière complète les symptômes, si connus des médecins, de l'empoisonnement par le plomb, rappelons en peu de mots quelques-uns des traits les plus saillants de ce genre d'intoxication. Suivons dans les

fabriques de céruse l'ouvrier qui va y chercher des moyens d'existence pour lui et pour sa famille. Plongé dans une atmosphère chargée de poussière de carbonate de plomb, qu'il respire et qu'il avale sans cesse, le poison pénétrant peu à peu dans tout son organisme, son sang s'altère ; l'analyse chimique peut y démontrer la présence du plomb. Ses gencives et ses dents se recouvrent d'une couche bleuâtre caractéristique ; ses gencives se ramollissent, se détruisent, et ses dents se déchaussent ; ses dents elles-mêmes, devenues friables, se brisent au moindre choc, ou sont rongées par la carie ; sa bouche exhale une odeur fétide, spéciale, dont le médecin reconnaît sans hésiter l'origine ; son teint devient jaune, terreux ; tout son corps s'amaigrit, mais cet amaigrissement est plus prononcé encore au visage, qui se sillonne de rides et lui donne l'aspect d'un malheureux vieilli avant le temps ; sa physionomie s'empreint de tristesse ; ses forces déclinent ; son énergie s'éteint ; son pouls devient petit, grêle, facile à déprimer ; quelquefois même les battements du cœur présentent un ralentissement considérable. En un mot, la vitalité s'échappe graduellement, à mesure que le poison s'insinue.

(*La fin au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

L'un de nos honorables abonnés nous a fait parvenir la communication suivante, qui est assez intéressante pour que nous nous empressions de lui donner place dans nos colonnes :

DÉCOUVERTE DE LA VACCINE. — Dans les sciences et dans l'histoire, il se présente souvent des faits qu'il est difficile d'expliquer d'une manière satisfaisante. A l'égard du virus-vaccin, on se demande comment l'Europe a pu être devancée de plusieurs siècles dans cette découverte précieuse par certains peuples asiatiques. Il est constaté maintenant que les médecins indiens et persans ont connu l'inoculation et la vaccine bien avant nous, comme le prouvent leurs livres religieux, en particulier le *Sateya Grantham*, attribué à l'une de leurs divinités, à Dhanwantari, le dieu de la médecine aux Indes. Nous ne transcrirons pas ici le savant article que le docteur Michéa a donné sur ce point liturgique dans l'*Union médicale* du 11 septembre 1847.

Quant à cette découverte en Europe, c'est à tort et injustement que les ouvrages de médecine l'attribuent à l'Écossais Edward Jenner, peu avant 1798. Il est positif que la plus grande gloire en revient à l'un de nos compatriotes, et que cette découverte remonte à 1781.

Rabaut-Pommier, pasteur au village de Massillargues, près de Lunel, département de l'Hérault, est le premier qui ait parlé de l'inoculation de la vaccine. Voici ce qu'un étudiant de la Faculté de Montpellier a eu l'obligeance de nous extraire d'un ouvrage : « Rabaut-Pommier, ministre protestant, avait été frappé d'entendre, dans le midi de la France, appeler du même nom de picote, la variole de l'homme, le claveau des moutons, la vérole des vaches. Se trouvant un jour avec le docteur Pugh et un autre Anglais de ses amis, il avança dans la conversation qu'il serait probablement avantageux d'inoculer à l'homme la picote des vaches, parce qu'elle est constamment sans danger. On disserta longuement sur ce sujet, et le docteur Pugh (d'autres écrivent Pew) promit que, dès son retour en Angleterre il proposerait ce nouveau genre d'inoculation à son ami, le docteur Jenner. » On sait que le nom de picote vient de deux mots anglais : *cow*, vache, et *pox*, variole, variole des vaches ou éruption qui se manifeste spontanément sur le pis de cet animal, et qui contient le virus-vaccin.

Il est à supposer que si Rabaut-Pommier avait été appelé à exercer la médecine, il aurait eu non-seulement l'honneur de cette découverte, mais encore celui de son application sur-le-champ.

En faisant ces observations, en rappelant ces faits, nous n'avons nullement dans la pensée de chercher à amoindrir en rien la mémoire du grand Jenner que ses travaux scientifiques et pratiques ont mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité. Nous désirons seulement placer à côté de son nom celui de l'un de nos compatriotes, d'un modeste pasteur, sans oublier Woodville, qui rapporta la vaccine en France en 1800.

G. Goguel, *pasteur*.

(*Extrait d'un Mémoire à lire à la Société d'émulation de Montbéliard, section de médecine.*)

FORMULES.

TAFFETAS D'ANGLETERRE.

Pour préparer ce taffetas, prenez :

Colle de poisson	15 gramme
Faites dissoudre dans : Eau commune	60 —
Passez et ajoutez : Alcool de 12 à 22 degrés	125 —

Passez de nouveau après avoir réduit le liquide de moitié sur un feu doux.

Le taffetas étant coupé par bandes et bien tendu, on l'enduit légèrement de cette liqueur tiède au moyen d'un pinceau, et l'on en met successivement plusieur couches à mesure qu'elles sèchent.

L'odeur agréable de ce taffetas est due à une couche de teinture de baume de Pérou, que l'on donne de la même manière, en ayant soin, quand elle est sèche, d'en donner par-dessus une autre de celle de poisson.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES

DU 15 JUILLET 1850 AU 15 JUILLET 1852.

A

Abonnés (avis aux), pages 1, 240.
Ablation de la mâchoire inférieure, 45.
Ablutions, leur origine, leur importance hygiénique, 220.
Acétate de plomb, danger de son emploi dans le raffinage du sucre, 227.
Accidents causés par le pain et le fromage moisis, 297.
Accidents causés par le peu de soin apporté aux vases en cuivre, 417.
Accidents déterminés par la morsure de la vipère (Voy. Vipère).
Accouchées (soins à donner aux nouvelles), 415.
Affection noire de la peau (cas remarquables d'), 44.
Age des animaux, 300.
Aimant, son emploi pour la découverte des aiguilles enfoncées sous la peau, 212.
Air, effets de son introduction dans les veines, 440.
Air non renouvelé, ses effets, 148.
Aliénation mentale causée par le haschich, 384.
Aliénation mentale causée par la politique, 35, 531.
Aliénés (illusions chez les), 47, 70.
Aliénés (traitement moral des), 335.
Alimentation des enfants avant et après le sevrage, 126.
Aloès, danger d'en abuser, 365.
Alopécie, ou chute des cheveux (de l'), 536, 549, 561, 571.
Ammoniaque, ses effets contre l'ivresse, 21, 247.
Anesthésie artificielle (*privation de sensibilité*), 203.
Antidote des morsures de serpents (Voy. Cédron).
Aphtes, 255.
Apoplexie, moyens de l'éviter, premiers secours qu'elle réclame, 289.
Appauvrissement du sang, nouveau moyen de le traiter, 257.
Araignée (accidents produits par la piqûre de l'), 189.
Artères intercostales (moyens de remédier à une blessure des), 540.
Assainissement des logements insalubres, 22, 215, 276.
Association de bienfaisance à Vimoutiers, 238.
Associations médicales, 60.
Asperges (sirop de pointes d') (Formule), 556.
Asphyxie par le charbon, 155.
Asthme (traitement très-simple de l'), 440.
Atmosphère, son influence sur la santé, 93.
Avoine concassée pour la nourriture des chevaux (avantage de l'), 501.

B

Bain avec le sel marin (Formule), 348.
Bain avec le son (Formule), 348.
Bains chauds (des), 374.
Bains de pieds, 45.
Bains et Lavoirs publics, 555.
Bains froids, 9.
Balle de plomb avalée (accidents causés par une), 468.
Batteurs en grange, moyen de les préserver de la poussière, 427.
Bière, son influence sur la santé, 513.
Bière, sa falsification par la strychnine, 556.
Bière de gingembre (Formule), 508.
Biscuit de mer (nouveau), 264.
Blanc de zinc, sa substitution au blanc de plomb dans la peinture, 474.
Blanc de zinc, sa substitution au blanc de plomb et son importance sur la santé des ouvriers, 88.
Blé, moyen de le conserver dans les greniers, 249.
Blessure des artères intercostales (moyen de remédier à une), 540.
Blessures par instrument tranchant, et des premiers soins qui leur conviennent 569.
Boisson agréable et économique à 2 cent. le litre, 13.
Boisson économique de M. Duboys, 34.
Boissons froides, dangers qu'elles occasionnent, moyen à y opposer, 29.
Bonbons, dangers des substances employées pour leur coloration, 424.
Bouche (soin de la) (Voy. aussi Dents), 86.
Bracelets en caoutchouc (accidents causés par des), 490.
Bracelets odoriférants (danger de porter des), 565.
Bras cassé dans une lutte joyeuse (Variétés), 348.
Brûlure, soins qui lui conviennent, 157, 169.
Brûlure (mort par), 312.
Buccomancie, ou Art de connaître une personne d'après l'inspection de sa bouche (Variétés médico-philosophiques), 518.

C

Café (du), 198. — Usage du café et de la caféine contre la migraine, 218. — Sa falsification, 228. — Le café au lait, 268
Calorique (son emploi contre la sciatique), 451.
Camphre, ses inconvénients et les moyens d'y remédier, 437, 448, 460.
Camphre (empoisonnement par le), 54, 225.
Cancéreuse (affection), d'origine alcoolique, 491.
Capsules fermantes pour prendre les médicaments désagréables, 107.
Capsules fulminantes (blessure aux yeux par des), 528.
Caractères propres à la médecine de l'enfance, 197.
Carie des dents, 69.
Cataplasmes (des), 325.
Cataplasmes (Formules) de mie de pain, de semoule, de fécule de pomme de terre, de feuilles de mauve, 556.
Cauchemar, ses causes, 28.
Causes de la fièvre typhoïde (Voy. Fièvre).
Cautérisation de l'oreille dans la sciatique, 20, 41, 208.
Cédron, antidote des morsures de serpents, 56, 81, 95.
Cerveau (son poids aux différentes époques de la vie), 395
Chaîne galvanique ayant causé la perte de la vue (Variétés), 509.
Charlatanisme (cas remarquables de), 203, 259, 275.
Chant (réflexions sur le), (Voy. Voix de Mme Ugalde).
Chasseurs (conseils aux), 31.
Chien (découverte de vers dans le sang du), 465.
Chiendent (tisane de) (Formule), 524.
Chloroforme (crimes facilités par le), 240.
Chloroforme (empoisonnement par le), 523.
Chloroforme (mort par le), 20, 68, 465.
— Son emploi en chirurgie vétérinaire, 566.
Chocolat (du) et de sa falsification, 163.
Choléra (du), 8.
Cholérine (de la), 26.
Choléra dans l'Algérie, 311, 383, 407.
Cholérine chez les enfants (traitement de la), 295.
Christe-marine (plante à utiliser), 519.
Cicatrices (moyen de prévenir celles de la petite-vérole), 376.
Cidre (du) et de sa falsification, 163.
Citrouilles (pâte de semences de), contre le ver solitaire, 552.
Collection de crânes du docteur Morton, 12.
Collyre (*eau pour les yeux*) (Formule), 14.
Confiserie anglaise (dangers de la), 567.
Conservation et reproduction des sangsues, 259.

Conservation de la santé (meilleur moyen de la), 190.
Conservation du lait et de la crême, 130, 235.
Conservation des substances végétales alimentaires, 234.
Constatation des naissances à domicile, 10.
Constipation (de la), 166.
Constipation, ses causes, son traitement, 557.
Contraventions aux lois de la pharmacie, 36, 202.
Contraventions. Falsification de drogues, 299; — de vins, 300.
Contusions. Premiers soins qui leur conviennent, 458.
Convalescence (de la) et du régime des convalescents, 50.
Convulsions, 78. — Par imitation, 188.
Convulsions des enfants (premiers secours à donner aux), 487.
Corps étrangers dans l'oreille, 78. — Dans le larynx, 105.
Corps étranger arrêté dans la gorge, 440.
— — volumineux avalé par un enfant de dix mois, 476.
— — dans les voies respiratoires, 519.
— — dans les voies digestives (cheveux avalés), 531.
— — (Dents artificielles avalées), 532.
— — (Epingles et ficelles avalées), 542.
— — dans l'oreille (moyen facile de l'extraire), 557.
Cors aux pieds (moyen de les guérir), 545.
Côté droit du corps (cause de la prépondérance du), 555.
Coton, son emploi en chirurgie et en médecine, 103, 258.
Coton, son emploi dans le traitement de l'hémorrhagie, 340.
Courage d'un chirurgien (Variétés), 554.
Coqueluche (de la), sirop contre la coqueluche, 194, 204.
Crampe des cordonniers, 371.
Crétinisme (recherches sur le), 57.
Croup (du), 37.
Croup (nouveau traitement du), 426.
Culture du tilleul du Bosphore (Voy. Tilleul).
Curare, poison, ses effets, 102.

D

Danger du séjour des grains de plomb employés au rinçage des bouteilles, 168.
Dangers de guérir certaines maladies, 305.
Dangers d'une mauvaise hygyène, 479.
Danse de Saint-Guy, guérie par la gymnastique, 388.
Décoction (Voy. Tisanes).
Décoction blanche (Formule), 192.
Délire des sensations. *Bibliographie*, 371.
Dents (conséquences de leur perte), 295.
— artificielles (secrets expliqués), 386.
— leur forme, leur structure, 74.
— leur carie (Voy. Carie).
— hémorrhagies dentaires (Voy. Hémorrhagies).
— (Voy. Extraction).
— conséquence de leur perte (Voy. Extraction).
Dentition tardive (observation diverses de), 391.
Diarrhée des enfants (emploi de la viande crue contre la), 458.
Diète (la) abandonnée dans certaines maladies, 444.
Digestion (*séjour dans l'eau de substances propres aux tisanes*) (Voy. Tisanes).

E

Eau (son emploi dans le traitement des maladies), 567.
Eau contre les brûlures (Formule), 180.
Eau de Botot (Formule), 96.
Eau de Cologne (Formule), 36.
Eau de Seltz (Formule de l'), 300.
Eau de mer concentrée, facilitant les bains de mer en tous lieux, 455.
Eau pour les yeux (Voy. Collyre).
Eaux minérales (guides aux), 273, 323, 529.
Elévation des membres dans le traitement de leurs inflammations, 131.
Electricité appliquée à l'étude de l'anatomie, 227.
Effets du raisin attaqué par *le blanc*, 360.
Elixir de longue vie (sa formule), 168.
Elixir de longue vie, usage et propriétés, 248.
Elixir odontalgique (Formule), 480.
Embaumement des corps (emploi des poisons pour l'), 420.
Empoisonnement par le camphre (Voy. Camphre).
— par l'arsenic, 287.
— par la jusquiame prise pour du panais, 251.
— par le chlorure de zinc, 264.
— par des viandes altérées, 236, 288.
— par de l'oseille réchauffée, 324.
— par des groseilles malades, 328.
— par le camphre (cas divers), 360.
— par l'extrait de saturne, 392
— par de la farine mélangée d'arsenic, 396.
— par une substance animale, 463.
— par suite d'erreur dans ladélivrance d'un médicament, 524.
— par un sel de plomb, 532.
— par le chloroforme, 553.
Engelures, moyens préservatifs et curatifs, 121, 144.
Enrouement et extinction de voix (Voy. Potion impériale).
Entorse (de l') et de son traitement, 14 *bis*, 26.
Epidémie de fièvre jaune à la Guyane, 215.
Epilepsie (Voy. Narcisse des prés).
Epingles avalées, 317.
Epingle à cheveux avalée, 356.
Epingle avalée (longue maladie causée par une), 495.
Erreurs médicales. — Mort de M. Labbé, 96. — Mort d'une jeune fille, 108. — *Id.*, 120.
Erysipèle, traitement par le collodium, 452.
Esprit d'observation médicale (Variétés), 567.
Essence de roses (note intéressante sur l'), 431.
Estomac (moyen efficace contre les douleurs d'), 318.
Estomac (maladies nerveuses de l'), 349, 362.
Etablissement hydrothérapique de Melun (Variétés), 308.
Evanouissement, soins qu'il réclame, 445.
Explication des phénomènes qui se développent sur les enfants dans le sein de leur mère, tels que taches, membres tournés ou en nombre imparfait, etc., 156.
Extraction des dents, des cas qui nécessitent le sacrifice d'une ou de plusieurs dents, 284.

F

Falsification de médicaments (Procès Petit), 505.
Falsification de la bière, 556.
Fécule de pommes de terre (cataplasme de), 336.
Femmes-médecins (Variétés), 468.
Fièvre intermittente, ses causes, ses différents types, ses symptômes, secours qu'elle réclame, 302, 314.
Fièvre d'accès, sa guérison par le sel marin, 468.
Fièvre typhoïde, ses causes, 243.
Fièvres intermittentes (nouveau mode de guérison des) 65, 84, 279.
Fièvres intermittentes, leur guérison par le jus de plantain, 173.
Filet ou frein de la langue chez les petits enfants, 572.
Fleurs, leur influence sur la santé, 42.
Folie (Variétés), 298.
Folie héréditaire (moyen de reconnaître la prédisposition à la), 432.
Formules, note sur l'emploi de celles publiées dans le journal, 107.
Foudre, statistique des dangers qu'elle occasionne, 359.
Fractures des membres, moyens de relever, déshabiller, transporter et coucher les blessés, premiers soins à leur donner, 229.
Frictions grasses dans le traitement de la scarlatine (Voy. Scarlatine).
Froid aux pieds, moyen d'y remédier, 114, 178.

G

Gaz, son emploi au chauffage des bains, 13.
— A la cuisson des aliments, 36.
Gaz dans le sang, considéré comme cause de mort subite, 427.
Gargarisme adoucissant (Formule), 48.
— astringent (Formule), 192, 264.
— émollient (Formule), 264.
Gelée de lichen d'Islande (Formule), 60.
Gelée de coings, } Formules, 84.
Gelée de pommes, }
Gelée de choux rouges contre le rhume (Formule), 360.
Gelée laxative (Formule), 372.
Glace (Formules pour en faire ou la remplacer), 312.
Glace, son emploi contre la sensibilité physique, 355.
Gorge (maux de), 184.
— — Erreurs populaires au sujet de leur traitement, 187.
Goître (Voy. Crétinisme).
Grippe (la), 182.
Grippe du cheval, 35.
Guides aux eaux minérales, 273, 323, 529.
Gymnastique, son influence sur certaines maladies, 333.
Gymnastique, son emploi pour guérir la danse de St-Guy, 388.

H

Haleine (remède contre la mauvaise) (Voy. Pastilles).
Haschich (aliénation mentale causée par le), 384.
Hémorrhagie produite par l'application des sangsues, moyen d'y remédier, 152, 247.
Hémorrhagie nasale (conduite à tenir dans les cas d'), 206.
Hémorrhagies dentaires, 106.
Hémorrhagie ou perte de sang, traitement par le coton, 340.
Hémorrhagies des artères (moyens d'arrêter certaines), 494.
Hémorrhoïdes, leurs symptômes, leurs causes, les moyens de s'y soustraire, leur soulagement. — Questions relatives aux traitements, 398.
Hernies (nouveau procédé pour la cure des), 58.
Hippocrate (étude sur), 381.
Homicide involontaire (Voy. Contravention).
Hôpitaux (statistique des), 336.
Hoquet, moyen pour l'arrêter, 35.
Huile de foie de raie et de morue, 44.
Hydropisie (remède contre l'), 138, 283.
Hydrothérapie (Visite à l'établissement de Melun), 308.

I

Illusions (Voy. Aliénés).
Influence d'une bonne hygiène, 228.
Infusion (Voy. Tisanes).
Ingestion de matières contagieuses, son effet sur l'homme et sur les animaux, 404.
Inhumation précipitée (nouvelle), 300.
Insectes, leur piqûre (Voy. Piqûre).
Insolation ou exposition au soleil, ses effets, son traitement, 293.
Instinct et intelligence des animaux (Variétés médico-philosophiques), 501.
Ivresse (nouveau remède contre l'), 378.
Ivresse (remède contre l') (Voy. Ammoniaque).

J

Jobard (note à propos de l'affaire), monomanie homicide, 517,
Jugement de la cour d'appel de Paris en faveur des médecins du marquis d'Aligre, 252.
Jusée, remède contre la phthisie, 276.

L

Lait, moyen de reconnaître sa falsification, 32.
Lait, sa conservation (Voy. Conservation).
Lait virginal (Formule), 36.
Lait d'amandes (Formule), 48.
Lait falsifié et empoisonné (procès Damecourt), 543.
Larrey (anecdote sur), 47.
Lavoirs publics, 555.
Lépreux, faits curieux relatifs aux lépreux du lazaret de Quito, 271.
Ligature métallique articulée, 70.
Limonades purgatives au tartrate de soude (Formule), 216; sèche, 288.
Liniment contre les brûlures (Formule), 180.
Liniment contre les engelures (Formule), 132.
Liniment anti-hémorrhoïdal (Formule), 408.
Liniment contre les engelures (Formule), 480.
Liquide contre les contusions (Formule), 468.
Liquide pour le pansement des brûlures ulcérées (Formule), 180.
Longévité (exemple de), 566.
Looch blanc (Formule), 144.
Looch émulsionné, (Formule), 520.

M

Macération (Voy. Tisanes).
Mâchoire (ablation de la) (Voy. Ablation).
Mal de mer (cause présumée du), 180.
Mal de mer, son traitement, 264.
Mal de mer (moyen récréatif de prévenir le), 566.
Maladie des oiseaux de basse cour, 249, 260.
Maladies qu'il est dangereux de guérir, 305.
Matico, nouvelle substance, ses propriétés, 276.
Matière cérébrale (matières analogues à la), 13.
Mauve (cataplasme de feuilles de), 336.
Médecine au Thibet (état de la), 407.
Médecine en Turquie (état de la), 499.
Médecin homœopathe, exercice illégal de la pharmacie, (procès Orriard), 506.
Mélanges frigorifiques (Formule), 312.
Membres artificiels (perfection des), 555.
Menton (perte du) par un boulet, 210.
Mer (recherches sur l'eau de), 263.
Mie de pain (cataplasme de) (Formule), 336.
Migraine, nouveau moyen de guérison instantanée, 66, 124.
Mineurs, influence de leur travail sur leur santé, leur régime alimentaire, 17.
Mixture odontalgique contre le mal de dents (Formule), 120.
Mixture vermifuge (Formule), 544.
Monomanie suicide (Variétés), 480.
Monomanie homicide guérie par les vermifuges, 498.
Morsures d'animaux enragés, leur traitement, 294.
Mort apparente suivie de guérison, cas remarquable, 224.
Mort du prince des Asturies (réflexions à propos de la), 18.
Mort de Robert Peel (réflexions à propos de la), 12.
Mort par le chloroforme (Voy. Chloroforme).
Momie de lord Landesboroug, 19.
Momification (procédé intéressant de), 167.
Morve (mort de M. Condamy s'étant inoculé la), 299.
Morve, sa contagion du cheval à l'homme, 318.
Mouvement de la population, année 1848, 13.
Moyen pour faire avaler les liquides aux malades évanouis ou en convulsion, 472.
Myopie (nouveau traitement de la), 209.

N

Narcisse des prés, ses bons effets dans l'hydropisie, 138.
Naturalisation du quinquina, 299.
Nez (nouvelle opération pour remédier à la déformation du), 364.
Nicotine (recherche sur la), à l'occasion du procès Bocarmé, 270.
Nicotine, encore un mot à l'occasion du procès de Bocarmé, 292.
Nombre des animaux vertébrés actuellement connus, 192.
Note sur le service médical de l'Algérie, 192.
Note sur l'application des lois de l'hygiène à la construction des villes, 240.
Nouveau-nés (soins hygiènes, éducation des), 342, 491, 511, 538.
Noyau de pêche avalé (maladie causée par un), 418.

O

Œil, son extraction produite par une clef, 403.
Ongle incarné (*ongle rentré dans la chair*), traitement, 164.
Ongle rentré dans la chair, nouveau traitement, 308.
Ongle arraché (absence de la douleur au moyen de la glace), 426.
Onguent contre les engelures (Formule), 132.
Onguent populeum pour soulager les hémorrhoïdes (Formule), 408.
Onguent contre les vieux ulcères (Formule). 520.
Ophthalmie (*inflammation des yeux*), 7.
Opiat dentifrice (Formule), 96.
Opium (fumeurs d'), 82.
Opium indigène, tiré de la laitue, 324.
Orangeade sèche (Formule), 288.
Oreille (moyen facile d'extraire les corps étrangers dans l'), 537.

P

Pain (moyen de reconnaître les fraudes sur le), 79, 91.
Pain (son mêlé au), 116.
Pain, moyen de le rendre légèrement laxatif, 258.
Panaris (du), 66.
Paraguay-Roux, contre les maux de dents (Formule), 72.
Pastilles pour la désinfection de l'haleine (Formule), 276.
Pastilles de Vichy (effets des), 370.
Patchouli (dangers de l'abus des), 486.
Peau (de l'hygiène et des maladies de la), 338.
Perte de la voix déterminée par le toucher et les odeurs, 403.
Perturbations de l'aiguille de la boussole pendant l'épidémie de Cayenne, 238.
Peste (remède contre la), 59.
Petit-lait laxatif (Formule), 568.
Petite-vérole (moyen de prévenir les cicatrices de la), 377.
Peste (Causes de la) en Egypte, 428, 441, 453, 477.
Peur (effets produits par la), 390.
Pied (affection singulière des os du), 467.
Pilules, moyen de les avaler facilement, 71.
Pipe avalée par un ouvrier (observation curieuse), 389.
Piqûre des insectes et des premiers soins qu'elle réclame, 277.
Plaies par armes à feu, 143, 154.
Plaies par armes à feu (observations intéressantes), 458.
Plantations d'arbres dans l'intérieur des villes, 82.
Plantes médicinales indigènes (traité pratique de l'emploi des), 541.
Plomb, substitution du blanc de zinc au blanc de plomb, 573.
Poisons, leur emploi pour l'embaumement des corps, 420.
Poisons (durée de leur séjour dans l'économie animale), 479.
Pommade contre les engelures (Formule), 132.
Potion impériale (Formule), 286.
Potion cordiale (Formule), 458.
Potion purgative agréable (Formule), 276.
Potion pectorale (Formule), 108.
Poux, faut-il les détruire? 115.
Poudres dentifrices (Formules), 96.
Poudre hémostatique pour arrêter le sang (Formule), 156.
Poudre pectorale (Formule), 240.
Poudre stomachique (Formule), 396.
Préjugés populaires (Voy. Coton, Poux, Gorge).
Principe aromatique du sang différent selon l'espèce animale, 307.
Procédé pour la réunion des plaies sur le cuir chevelu, 204.
Procédé pour conserver l'empreinte des pas, armes, etc. (Justice criminelle), 132.
Programme et plan du journal, 1.
Proverbes relatifs à l'hygiène, 214.
Punaises (moyen de détruire les), 566.
Purgations, considérations sur les purgatifs, et sur l'usage de se purger au printemps, 242.

Q

Quelques mots sur un feuilleton de M. Félix Roubaud, 179.
Quinquina (note historique sur le), 14.
Quinquina, maladie des ouvriers qui le travaillent, 90.
Quinquina (vin de) (Formule), 14.

R

Rage chez les animaux. Médecine vétérinaire, 105, 118.
Rage communiquée par un chien à des moutons, 251.
Rage (recherche sur la contagion de la), 373.
Raisins (maladies des), 376.
Reine des prés dans le traitement de l'hydropisie (Voy. Hydropisie).
Régime alimentaire des ouvriers mineurs (Voy. Mineurs).

Réponses du malade au médecin, 401.
Repose des dents naturelles, 150.
Refrigération, (son emploi dans le traitement des maladies aiguës, 473.
Rhinoplastie, 45.
Rhume de cerveau rebelle guéri instantanément, 565.
Riz (tisane de) gommée (Formule), 324.
Roses (note intéressante sur l'essence de) 431,
Rhume, ses variétés, son traitement, 97, 144.
Rougeole (de la), son traitement, 5.

S

Saignées (nombre considérable de), 152.
Sang (principe aromatique du), 307.
Sang de bœuf, employé contre la débilité, 443.
Sang (sueur de), observation curieuse, 452.
Sangsues, économie dans leur emploi, 238.
Sangsues, leur conservation et leur reproduction, 259.
Sangsues, conservation de celles qui ont déjà servi, 352.
Sangsues, leur reproduction, leur nutrition, leur digestion, etc., 495, 515, 525.
Scarlatine (de la), 13 *bis*, 213.
Sciatique (Voy. Cautérisation).
Sciatique (emploi du calorique contre la), 451.
Scorpions (mort par piqûres de), 505.
Seigle ergoté; accidents causés par son emploi comme aliment, 251, 276.
Sel marin, son emploi contre les fièvres d'accès, 468.
Semoule (cataplasme de) (Formule), 336.
Serment hippocratique (formule du), 396.
Service sanitaire des campagnes, congrès d'agriculture, 222.
Sinapismes, leur préparation, leur emploi, 128.
Sirop de cerises, 24
— de pommes, 84
— de groseilles, 24
— de coings, 84
— des pauvr. gens contre le rhume, Formules, 144
— cont. la coqueluche, 204
— pectoral, 420
— pointes d'asperges, 556
Solanées, *plantes vénéneuses* (poésie sur les), 21.
Solution (Voy. Tisanes).
Sommeil (fait curieux de), 215.
Son dans le pain, 116.
Son (Voy. Constipation).
Sourds-muets (amélioration du sort des), 530.
Sourd muet guéri à la suite de la petite-vérole, 549.
Statistique des aliénés d'Europe, 48.
— des hôpitaux, 71, 275, 336.
— médicale de Londres, 264.
— des animaux connus, 372.
— des étudiants en médecine, 444.
— médicale, 504.
Strabisme nerveux, guérison, 529.
Substance adhésive nouvelle (Recette), 120.
Suette, son traitement, 253, 266.
Sueur de sang, (observation curieuse), 452.
Suicide par privation d'aliments, 161.
Suicide (monomanie de), 180.
Suicide par le chloroforme, 412.
Surdité (observation intéressante de), 77.
Surdité (études intéressantes sur la), 279.
Surdité causée par un obstacle mécanique, guérison, 332.

T

Taffetas d'Angleterre, moyen simple de le remplacer, 485.
Taffetas d'Angleterre (Formule), 574.
Tarentule (expériences sur l'instinct et la morsure de la), 213.
Tarif des honoraires médicaux en Californie, 192.
Teigne, ses causes, sa contagion, sa guérison, 421, 453.
Teinture d'écorces d'oranges } Form., 156.
— — de citrons }
Tentative de corruption en matière de recrutement (Variétés), 299.
Térébenthine, son effet sur un marin anglais (Variétés).
Thé, ses variétés, sa préparation, ses propriétés, sa falsification, 174.
Thé de santé (Formule), 228.
Thé des Anglais (Formule), 431.
Tilleul du Bosphore (note sur le), 23.
Tisanes (des) et de leur mode de préparation, 61.
Tisane laxative, 72
— de pommes, 84
— pectorale, 108
— de chiendent, 324
— de ris gomme, 324
— contre la toux, Formules, 384
— de bouillon blanc, 444
— astringente, 508
— d'orge, 508
— de bourrache, 544
Toile de Mai, 444
Tournis (remède contre le), médec. vét., 23.
Tournis des moutons (causes du), 544.
Traces, explication de ce mot, 48.
Traitement absurde fait aux cholériques de la Manche, 335.
Traitement moral des aliénés, 335.
Transfusion du sang (cas remarquables de) 140, 155, 178, 360, 372, 431.

U

Ulcérations causées par un long séjour au lit, 258.
Urticaire, moyen de M. Martin pour la guérir, 108.

V

Vaccinations refaites dans l'armée prussienne, 203.
Vaccine (découverte de la), 574.
Vaccine soupçonnée d'être une découverte française, 522.
Vanneurs de grains, moyen de les préserver de la poussière, 427.
Varices, leurs causes, les soins qu'elles exigent, dangers de certains traitements, 409.
Ver solitaire (remède le plus sûr contre le), 441.
Ver solitaire (pâte de semences de citrouille contre le), 552.
Vers intestinaux, 469, 482, 510, 521, 534.
Vers, leur présence dans le sang du chien, 465.
Vêtements (influence de la mode sur les), 281.
Viande crue contre la diarrhée des enfants, 456
Viandes (ordre des qualités nutritives des), 542.
Vigne (de la) et du vin chez les anciens et les modernes, 319, 329, 344, 356, 367, 378, 393, 405, 419.
Vin, moyen de reconnaître sa falsification par la litharge, 20.
Vin de quinquina (Voy. Quinquina).
Vipère, sa morsure et les soins qui lui conviennent, 134, 146.
Vipère, cas de guérison très-prompte de sa morsure, 276.
Voitures, moyen d'éviter aux malades les secousses qu'elles produisent, 372.
Voix de Mme Ugalde (reflexions sur l'exercice du chant et de la déclamation à propos de la), 55, 69.
Voix, enrouement et extinction (Voy. Enrouement).
Voix (perte de la) déterminée par le toucher et les odeurs, 403.

Y

Yeux (blessures aux) par des capsules fulminantes, 528.

Z

Zinc, substitution du blanc de zinc au blanc de plomb, 573.

Paris. — Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE